L 6 7. 33*

4. 1. 337.

4 B. 1

MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE DES SIX PREMIERS SIECLES,

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux:

AVEC UNE CHRONOLOGIE OU L'ON FAIT un abregé de l'hiſtoire Eccleſiaſtique & profane ; & des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.

TOME TROISIEME,

QUI COMPREND DEPUIS L'AN 177 JUSQU'EN 253.

PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.

PREMIERE EDITION DE VENISE

Revuë, corrigée, & augmentée par l'Auteur.

A VENISE,
Chez FRANÇOIS PITTERI, dans la Mercerie, à la Fortune Triomphante.

MDCCXXXII.
AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU SENAT.

TABLE DES TITRES

CONTENUS DANS CE TROISIEME VOLUME.

TABLE des citations. page vj
Table des Articles & des Notes. xix
Saint Pothin, & les Martyrs de Lion. 1
S. Epipode & S. Alexandre, Martyrs à Lion. 30
S. Marcel & S. Valerien, Martyrs. 35
S. Benigne, & S. Andoche, S. Symphorien, & quelques autres Martyrs de la province de Lion. 38
S. Hegeſippe. 47
S. Theophile Eveſque d'Antioche. 49
Miltiade Apologiſte. 54
S. Apollone Senateur Romain, & Martyr. 55
S. Eleuthere Pape. 60
Rhodon Défenſeur de l'Egliſe contre les heretiques. 64
Hermogene hereſiarque. 65
Les Theodotiens, & les Melchiſedeciens. 68
Praxeas chef des Patropaſſiens. 74
S. Irenée Eveſque de Lion, Docteur de l'Egliſe, & Martyr. 77
S. Victor Pape. 100
Perſecution de l'Egliſe ſous l'Empereur Severe. 114
Saint Sperat, & les autres Martyrs de Carthage appellez Scillitains. 131
S.te Perpetue & S.te Felicité, Martyres, avec les Saints Revocat, Saturnin, Sature, & Secondole. 136
S.te Potamiene vierge, martyrizée ſous Severe avec S.te Marcelle ſa mere, & S. Baſilide ſoldat. 159
Minuce Felix Avocat & Apologiſte. 163
S. Serapion huittieme Eveſque d'Antioche. 168
S. Pantene Docteur des lettres ſaintes à Alexandrie. 170
Caius Preſtre de Rome, puis Eveſque des Nations, & Docteur de l'Egliſe. 174
S. Narciſſe Eveſque de Jeruſalem. 177
S. Clement Preſtre d'Alexandrie, & Docteur de l'Egliſe. 181
Tertullien Preſtre & Docteur de l'Egliſe, depuis Montaniſte, & enfin hereſiarque. 196

S. Zephyrin Pape. 236
S. Hippolyte Docteur de l'Egliſe, Eveſque & Martyr. 238
S. Calliſte Pape & Martyr. 250
Jule Africain hiſtorien eccleſiaſtique. 254
S. Urbain Pape. 258
Les Valeſiens heretiques. 262
Perſecution de l'Egliſe par l'Empereur Maximin I. 263
S. Pontien Pape & Martyr. 276
S. Antere Pape & Martyr. 278
Ammone Saccas philoſophe Chrétien. 279
S. Heracle Patriarche d'Alexandrie, & S. Plutarque Martyr ſon frere. 289
S.te Apolline Vierge & Martyre, & pluſieurs autres Martyrs d'Alexandrie ſous Philippe. 293
S. Saturnin premier Eveſque de Toulouſe, & Martyr. 297
Perſecution de l'Egliſe ſous l'Empereur Dece. 305
S. Fabien Pape & Martyr. 362
S. Pione Preſtre de l'Egliſe de Smyrne, & Martyr. 367
S. Mappalique, & divers autres Saints Martyrs & Confeſſeurs de Carthage ſous Dece. 378
Les Saints Martyrs de Lampſaque, Pierre, André, Paul, & Denyſe vierge. 392
S. Celerin Lecteur & Confeſſeur, avec S.te Celerine ſa grand mere, S. Laurentin & S. Ignace ſes oncles, Martyrs. 395
S. Babylas Eveſque d'Antioche, & Martyr. 400
S.te Agathe Vierge & Martyre. 409
S. Alexandre Eveſque de Jeruſalem, & Martyr. 415
Les Saints Preſtres Moyſe & Maxime, & les autres Confeſſeurs de Rome ſous Dece. 420
S. Polyeucte Martyr. 424
S. Corneille Pape & Martyr. 428
Les Novatiens. 471
Origene Preſtre & Confeſſeur. 494
Notes ſur les Martyrs de Lyon. 596
Note ſur S. Epipode & S. Alexandre. 601
Notes ſur S. Marcel & S. Valerien. 601
Notes ſur S. Benigne. 603
Notes ſur S. Hegeſippe. 610
Notes ſur S. Theophile d'Antioche. 611
Notes ſur S. Apollone Senateur. 613
Notes ſur S. Eleuthere Pape. 615

Notes sur les Theodotiens. 617
Notes sur Praxeas. 618
Notes sur S. Irenée. 619
Notes sur S. Victor Pape. 629
Notes sur la persecution de Severe. 636
Notes sur les Martyrs Scillitains. 638
Notes sur S.te Perpetue & S.te Felicité. 640
Notes sur S.te Potamiene. 646
Note sur Minuce Felix. 647
Notes sur S. Serapion. 648
Notes sur S. Pantene. 649
Notes sur S. Clement d'Alexandrie. 650
Notes sur Tertullien. 654
Note sur S. Zephyrin. 671
Notes sur S. Hippolyte. 672
Notes sur S. Calliste Pape & Martyr. 679
Notes sur Jule Africain. 682
Notes sur S. Urbain Pape. 685
Notes sur la persecution de Maximin. 690
Notes sur S. Pontien. 692
Notes sur S. Antere. 694
Notes sur Ammone. 695
Notes sur S. Heracle. 697
Notes sur S. Saturnin. 697
Notes sur la persecution de Dece. 699
Note sur S. Fabien. 719
Notes sur S. Pione. 720
Note sur S. Mappalique. 724
Note sur les Martyrs de Lampsaque. 724
Notes sur S. Celerin. 725
Notes sur S. Babylas. 727
Notes sur S.te Agathe. 730
Note sur S. Alexandre de Jerusalem. 733
Note sur S. Moyse. 734
Note sur S. Polyeucte, 734
Notes sur S. Corneille Pape. 735
Notes sur les Novatiens. 746
Notes sur Origene. 753
La Chronologie. 778
Table des matieres. 799

TABLE DES CITATIONS.

A

Abd.l.3.p.40. ABDIAS Babylonius libro 3, qui eſt de ſancto Andrea : Pariſiis anno 1571.

Act.M. Acta Martyrum ſincera & ſelecta per D. Theodoricum Ruinart : Pariſ. an. 1689.

Adam.l.1.p.8. Adamatius dialogo ſeu ſectione 1. in Marcionem, una cum Origenis libro de martyrio per Rodolphum Wetſtenium græce editus. Baſileæ an. 1674.

Ado,an.163 Adonis chronicon in an. Chriſti 163: Baſileæ editum anno 1568, cum Gregorio Turonenſi.

chr. ... Idem chronicon, ætate ſexta.

feſt. ... tractatus de feſtivitatibus Apoſtolorum, martyrologio Baroniano additus : Antuerp.an.1613.

.10.jun.n.p. 226. Heriberti Roſweidi notæ in Adonis martyrologium Baronianno additum : Antuerpiæ an.1613.

Afr.de S. Julii Africani epiſtola ad Origenem de Suſanna, cum Adamantii dialogis edita Baſileæ an. 1674.

Agob. Agobardi Lugdunenſis epiſcopi opera: Pariſ.an.1665.

Albert.*ſeu* Alb.euc. Edmundus Albertinus de Euchariſtia: Daventriæ an.1655.

Ald.p.275. S. Aldhelmi Occidentalium Saxonum epiſcopi liber de laudibus virginitatis : Bibliot. Patrum tom. 3: Pariſiis anno 1644.

Alex.t.5. Natalis Alexandri Dominicani hiſtoria eccleſiaſtica, tomo ſeu volumine 5to: Pariſ.an.1677.

Alex.v. Alexandri Auguſti vita per Lampridium, in hiſtoria Aug. Pariſ. an. 1620.

All.de Sim. Leonis Allatii diatriba de Simeonibus: Pariſ.an.1664.

Amb.pſ.36. Ambroſius in pſalmum 36,t.2.

Ambr.in 1. Cor.2. Ambroſiaſter, ſeu commentarii Ambroſio aſcripti in primæ ad Corinthios epiſtolæ cap. 2. Apud Ambroſium tom. 3. veteris editionis Benedictinorum tom.2.

Amm.l.15.p.44. Ammianus Marcellinus ex prima recenſione Henrici Valeſii : Pariſ. an. 1636.

Anal.t.4. Joannis Mabillon Analectorum tom. 4: Lutetiæ an. 1685.

g. Analecta græca per Benedictinos: Lutetiæ an. 1688.

Anaſt.c.97. Anaſtaſius bibliothecarius in vita Adriani quem 97 Pontificem numerat : Pariſ. an. 1649.

coll. Collectanea ad Joannem Diaconum, per Sirmondum edita. Pariſiis an. 1620.

Anat.p.439. Anatolii Laodicenſis epiſcopi canon paſchalis à Bucherio editus in opere de cyclis: Antuerpiæ an. 1633.

Aring.l.3.p.246. Pauli Aringhi Roma ſubterranea : Coloniæ an. 1659.

Arn.ſer. Arnobii junioris cum Serapione conflictus poſt Irenæum editus ; Pariſiis an. 1639.

Ath.ad Afr.p.936 Athanaſii epiſtola ad Africanos epiſcopos, tomo 1: Pariſiis anno 1627.

ap.1.p.696. .... apologia prima quæ eſt ad Conſtantium, tomo 1.

bl.Sp.p.971. .... de blaſphemia in Spiritum ſanctum, Ib.

comm.eſſ.p.230. ... de communi eſſentia &c. tomo 1, ſi tamen Athanaſii.

dec.N.p.267. Athanaſii de Nicænis decretis contra Euſebianos, tomo 1.

de ſyn.p.869. ... de Synodis Arimini & Seleuciæ habitis, Ib.

or.2.p.363. ... in Arianos orat. 2, ut *in* editis numeratur, Ib.

ſol.p.857. Ejuſdem ad ſolitariam vitam agentes, Ib.

Auct.2. Auctuarium 2, ad Bib. Pat. per Combefiſium : Pariſan.1648.

3.	Auctuarium 3: Pariſ. an. 1672.
Aug. ad Ren.	Auguſtini de anima ejuſque origine lib. 4, ad Renatum alioſque ſcripti: Lov. tom. 7, Ben. t. 10.
ago.	... de agone chriſtiano: Lov. t. 3, Bened. tom. 6.
B.	Hæc littera noviſſimam editionem notat per Bened. curatam. Si abſit eſt: Lov. an. 1586.
civ.	... de civitate Dei: Lov. tom. 5, Bened. tom. 7.
conf.	... Confeſſionum libri: Lov. & Ben. tom. 1.
cult. ag.	... de cultura agri dominici: Lov. tom. 9, Ben. t. 5.
cur. m.	... de cura pro mortuis agenda: Lov. tom. 4, Ben. tom. 6.
de fid. p. 240.	.... de fide contra Manichæos: Lov. tom. 6, Ben. app. t. 8. Evodii Uzalenſis potius quam Auguſtini.
gent. lit. l. 12. p. 321.	... libri de Geneſi ad litteram: Ben. tom. 3, parte 1.
h. 9.	.... de hæreſibus ad Quodvultdeum, hær. 9: Lov. t. 6, Ben. t. 8.
imp.	Vide vp. imp.
in adv.	... contra adverſarium legis & prophetarum: Lov. t. 6, Ben. t. 8.
in Cre.	... in Creſconium: Lov. tom. 7, Ben. tom. 9.
op. imp.	... opus poſtremum ſeu perfectum ſeu imperfectum in Julianum. Extat in ſupplementi Vigneriani, t. 2, & Ben. t. 10.
p. col.	.... ad Donatiſtas per collationem: Lov. tom. 7, Bened. tom. 9.
ſ.	... ſermones, quos ſemper & numeramus & citamus ex Ben. t. 5, etiam B. non addito.
t. bar.	Auguſtini ſermo de tempore barbarico: Lov. tom. 9, Ben. t. 6.
vid.	... de ſancta viduitate: Lov. t. 4, Bened. tom. 6.
unit.	De unitate Eccleſiæ epiſt. contra Petilianum: Lov. tom. 7, Ben. t. 9.
v. rel.	.. de vera religione: Lov. & Ben. tom. 1.
Aurel. v.	Aureliani Auguſti vita per Vopiſcum, in Aug. hiſt. Pariſ. an. 1620.
Aut. chr.	Chronicon ab Adamo ad annum Chriſti 1200, per anonymum monachum S. Mariani Autiſſiodorenſis: Trecis an. 1608.
Aut. q. 115. p. 121.	Autor quæſtionum veteris & novi Teſtamenti, quæſtione 115, apud Auguſtinum Benedictinorum, in appendice tomi 3.
	B
Balu. miſc. t. 1.	STephani Baluzii Miſcellanea, tomo 1: Pariſiis an. 1677.
Bar. 34. § 5.	Baronii annales in anno Chriſti 34, paragrapho 5, & ſic de quibuſque annis: Antuet p. an. 1612.
384. ap.	... in appendice ad annum 384.
3. aug. c.	... in martyrologium, ad 3 aug. nota c. ſeu 3: Antuerpiæ an. 1613.
Baſ. can. 1. p. 20.	Baſilii magni canon 1, ex his qui ad Amphilochium ſcripti ſunt, epiſtolis præmiſſi, tom. 3: Lutetiæ an. 1637.
de Sp. p. 352.	... de Spiritu ſancto ad Amphilochium, tom. 2.
Baſil.	Baſilicon, ſeu juris græco-romani tomi duo per Marquardum Freherum dati Francof. an. 1596.
Baud. p. 200.	Le dictionaire geographique de Ferrarius augmenté pat Baudrand; à Paris en 1670. On ajoute quelquefois *A. B.* pour marquer la lettre ſous laquelle eſt la citation.
Bearn.	Hiſtoire de Bearn pat M.r de Marca; à Paris en 1640.
Bed. chr. p. 111.	Bedæ chronicon, ſeu de ſex ætatibus, tomo 2: Coloniæ Agrippinæ an. 1612.
hiſ.	... hiſtoria gentis Anglorum: Ib. an. 1601.
Bell.	Bellarminus de ſcriptoribus eccleſiaſticis: Pariſ. an. 1658.
Bib. P. t. 7.	Bibliotheca Patrum, tomo 7: Pariſ. an. 1644. Hac ſemper utimur.
Blond.	De la primauté en l'Egliſe par Blondel; à Geneve en 1641.
ſib.	... traité ſur les Sibylles; à Charenton en 1649.

Boll.20.jan. Bollandus, ſeu ejus continuatores, ad diem januarii 20, & ſic in reliquis menſibus.

app. Apparatus ad chronologiam Pontificiam, in propylæo menſis maii.

feb.t.1. Prolegomena in tomum 1. februarii; & ſic de aliis menſibus.

13.may.g.12. Acta quæ græce habentur pro die 13 maii, ad finem voluminis.

pont.p.15. Conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte 1, in propyleo ad menſem maium.

ſup.p.525. ... in ſupplemento ad extremum maium addito.

Bona. Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum: Romæ an. 1672.

Boſq.t.2. Joannis à Boſco Cæleſtini bibliotheca Floriacenſis, tomo, ſeu parte 2: Logduni anno 1605.

Boſq.l 5. Eccleſia Gallicana per Franciſcum du Boſquet, lib. 5, ſeu parte 2, quæ acta complectitur: Pariſ. an. 1636.

Branc. Les vies des Saints d'Auvergne par le Pere Jacque Branche; au Puy en 1652.

Buch. Ægidii Bucherii de cyclo Victorii & aliis cyclis paſchalibus: Antuerpiæ anno 1633.

bel. ... Belgium Romanum, ſeu de hiſtoria Belgica: Leodii an. 1655.

Bull.l.2.p 69. Georgii Bulli defenſio fidei Nicenæ, libro ſeu ſectione ſecunda: Oxonii anno 1688.

C

Cang. de C. URbis Conſtantinopolitanæ deſcriptio per Carolum du Cange, una cum familiis Byzantinis; edita Pariſiis anno 1680.

lat.S. ... gloſſarium mediæ & infimæ latinitatis, littera S: Lutetiæ an. 1678.

Caniſ.t.2.p.830. Caniſii antiquarum lectionum tomus 2: Ingolſtadii anno 1602.

Caſſ.inſt.p.227. Caſſiodorus de inſtitutione Scripturarum ſeu de diverſis lectionibus: Pariſ. anno 1588.

Memoires de l'hiſtoire de Languedoc par Guillaume Catel; à Toulouſe en 1633. Catel.

Cedreni hiſtoriarum tomus primus: Pariſiis anno 1647. Cedr.

Cenſorini de die natali: Lugd. Batav. anno 1642. Cenſor.

Vies des Saints de Challon dans le ſecond tome de l'hiſtoire de cette ville; à Lion en 1662. Chal.ſ.ou v.

Petri Chiffletii diſſertatio de uno Dionyſio: Pariſ. an. 1676. Chif.de Dio.

Chronicon Alexandrinum ſeu paſchale, faſtive Siculi à Radero editi: Munachii an. 1615. Chr.Al.

Chronicon orientale ab Ecchellenſi verſum: Pariſ. an. 1651. Chr ori.

Joannis Chryſoſtomi homilia de S. Babyla, tomo 1, edit. Pariſ. an. 1636. Chry.de Ba.p.641.

.... homilia 9. in epiſtolam ad Epheſios. in Eph.h.9.

... liber de S. Babyla contra gentiles, tom. 1. in gent.

... de propheiarum obſcuritate oratio 1, tom. 3. obſc.1.p.799.

Græca Chryſoſtomi editio per Henricum Savilium: Etonæ an. 1612. S.ſen ſav.

Clementis Alexandrini verba apud Euſebium, Cl.ap.Euſ.

... protrepticon ſeu admonitio ad gentes: Lutetiæ an. 1641. adm.p.1.

... excerpta ex libris Hypotypoſeon, Ib. ex.p.806.

... pædagogus, Ib. pæd.l.2.p.182.

... in 1. epiſtolam Petri: Bib. Pat. tomo 1. 1.Pet.p.563.

... ſtromatum lib. 2: Lutetiæ an. 1641. ſtr.2.

Claudii Gothici vita, in hiſtoria Auguſta: Pariſ. an. 1620. Claud. v.

Georgii Codini origines ſeu antiquitates Conſtantinopolitanæ: Lutetiæ an. 1655. Codi.ori.C.

Caroli le Cointe annales eccleſiaſtici Francorum, ad an. Chriſti 279, articulo 2: Pariſ. an. 1665. Coint.279.§ 2.

SS. Euſthathii,

Combef. act. SS. Euſtathii, Petri &c. acta græca, ſeu lecti triumphi, per Franc. Combefis: Pariſ. an. 1660.

de Chry. Chryſoſtomi & aliorum opuſcula ab eodem, edita Pariſ. anno 1656.

Conc. ap. Conciliorum appendix per Baluzium; Pariſ. an. 1683.

Conc. t. 2. Conciliorum poſtrema editio per Labbeum: Pariſ. an. 1671,

Cotel. g. t. 3. Monumenta Eccleſiæ græcæ per Cotelerium: Pariſ. an. 1686.

Cuſp. p. 323. Cuſpiniani in faſtos: Francofordiæ an. 1621.

Cyp. ad Dem. p. 212. Cypriani libri ad Demetrianum ex editione Pamelii: Pariſ. an. 163, ſicque de aliis Cyprianicis, niſi aliter notetur.

ad *ſeq.* in Nov. p. 433. Anonymi ad Novatianum hæreticum: inter opera Cypriano adſcripta, apud Pamelium.

an. 250. Annales Cyprianici, qui Cypriani opera antecedunt in editione Oxonienſi, ad annum 250.

diſ. Diſſertationes Cyprianicæ per Dodwellum: Oxon. an. 1684.

ep. 73 p. 187. Cypriani epiſtola 73.

lapſ p. 238. ... epiſtola ſeu oratio de lapſis.

n. P. Pamelii notæ in Cyprianum: Pariſ. an. 1603.

ox. Cyp. opera Oxonij edit. an. 1682.

pr. Prolegomena in S. Cyprianum à Pamelio editum.

pud p. 417. De diſciplina & bono pudicitiæ, inter opera Cypriano aſcripta.

uni. p. 256. ... de unitate Eccleſiæ Catholicæ.

Cyr. Al. in Jul. Cyrilli Alexandrini opus contra Julianum Cæſarem, t. 6, parte 2.

Cyr. cat. 17. Cyrilli Jeroſolymitani catecheſes: Pariſ. an. 1640.

D

Diad. v. p. 10. DIadumeni vita per Lampridium in hiſtoria Auguſta: Pariſ. an. 1620.

Dio, l. 60, Dionis Caſſii hiſtoriarum lib. 60: Typis Vecchelianis an. 1606.

Du Ch. Hiſtoriæ Francicæ ſcriptores celecti per Andræam du Cheſne: Pariſ. an. 1636.

Du Pin. Bibliotheque des auteurs eccleſiaſtiques par Mr du Pin; à Paris en 1686. On ne s'eſt pas mis d'ordinaire en peine d'en marquer le tome: les endroits ſur leſquels on le cite en font aſſez juger. On ſuit toujours la premiere edition.

rép. ... Réponſe aux remarques des Peres de S. Vanne, dans le tome 7.

E

Edic. Dec. DEcii Auguſti dictum contra Chriſtianos à Bernardo Medonio datum: Toloſæ anno 1664.

Emiſ. Gallorum antiſtitum homiliæ Euſebii Emiſeni nomine editæ: Lutetiæ an. 1547.

Ep. ad P. p. 302. Hymenæi & aliorum epiſcoporum epiſtola ad Paulum Samoſatenum: Bib. Pat. tom. 1.

Ep. 30 c. 4. p. 118. Epiphanii Panarium adverſus hæreſes, hær. 30. Lutetiæ an. 1622.

anc. p. 36. ... Ancoratus, tom. 2.

ind. .... indiculus hæreſeon cuique Panarii, tomo præfixus.

menſ. c. 14. p. 170. .... de menſuris & ponderibus, tom. 2.

Erio. Erici ſeu Herici Autiſſiodorenſis monachi de miraculis S. Germani, in Bibliotheca nova Labbei: Pariſ. an. 1657.

Evag. l. 3. Evagrii ſcholaſtici hiſtoria eccleſiaſtica à Valeſio edita: Pariſ. an. 1673.

Euch. ad Val. p. 14. Eucherii Lugdunenſis epiſcopi epiſtola ad Valerianum de contemtu mundi: Antuerp. an. 1621.

Ev. de Br. t. 2. Hiſtoire des Saints & des Eveſques de Bretagne par le P. Albert de Morlaix, tome 2, qui comprend les Eveſques; à Rennes en 1659.

Eul. men. Eulogii Cordubenſis memoriale Sanctorum: Bib. Pat. tom. 9.

Eun. c. 2. p. 19. Eunapii ſophiſtæ de vitis ſophiſtarum caput 2, quod eſt de vita

Porphyrii : Genevæ an. 1616.

Euſ. l.2.p.38. Euſebii Cæſarienſis hiſtoria eccleſiaſtica lib. 2, ex editione Valeſii : Lutetiæ an. 1659.

chr. ... chronicon græcum ex editione Scaligeri : Lugduni Batavorum an. 1658.

chr. n. Notæ Scaligeri in hoc chronicon.

in Hier. p.434. Euſ. in Hieroclem liber cum Philoſtrato editus : Pariſ. an. 1608.

in Marc. l.4.p. 115. ... de theologia eccleſiaſtica liber 2, quieſt 4 contra Marcellum Ancyranum, cum Demonſtrat. evang.

l.1 n. Henrici Valeſii notæ in hiſtoriam eccleſ. cui ſubjiciuntur in editione ſua : Pariſ. an. 1659.

præp.l.5.c.17.p. 207. Euſebii de Præparatione evangelica : Pariſ. an. 1628.

ruf.l.9.c 6.p.149. ... hiſtoria eccleſiaſtica per Rufinum verſa : Antuerpiæ an. 1548.

v.Conſt.l.3.p.503. ... libri de vita Conſtantini.

χρ. p.340. Hiſtorica græca ad Euſebii chronicon per Scaligerum addita : Lugduni Batav. an. 1658.

Euſ.Em.h.3 p.7. Homilia 3, ex his quæ nomen Euſebii Emiſeni præferunt : Lutetiæ an. 1547.

Euſt.pyth.p.340. S. Euſtathii Antiocheni de pythonissa, ſeu engaſtrimutho contra Origenem : Lugduni an. 1629.

Euty. p.328. Eutychii Alexandrini annales eccleſiaſtici : Oxoniæ an. 1659.

F

Ferr. 18. may. FErrarii martyrologium univerſale ad diem 18 maii : & ita de ſingulis menſibus : Venetiis anno 1625.

Firm. Firmiliani Cæſarienſis epiſtola quæ eſt apud Cyprianum 75 : Pariſiis anno 1603.

Firm. l.2. Firmici Materni aſtronomicon liber 2 : Baſileæ an. 1551.

Fleur. Hiſtoire eccleſiaſtique de Mr l'Abbé Fleuri : à Paris en 1691.

Flod. Hiſtoria Remenſis Eccleſiæ per Flodoardum, cum notis Colvenerii.

Flor.p.336. Florentinii notæ in martyrologium vetus Hieronymi nomine editum. Lucæ an. 1668.

Fort.l.8.c.4.p.190 Venantii Fortunati carminum lib. 8, cap. ſeu carmine 4, ex editione Broweri : Moguntiæ anno 1603.

v. Mart. p.341. ... de vita S. Martini.

Fraſſ. Caroli Fraſſenii Franciſcani Diſquiſitiones biblicæ : Lutetiæ an. 1682.

Fred. c.3. p 2. Fredegarii ſcholaſtici chronicon poſt Gregorium Turonenſem quem continuat, editum Baſileæ an. 1568.

Freq. C. De la frequente Communion ; à Paris en 1648.

Front cal.p.106. Frontonis calendarium Romanum : Pariſ. an. 1652.

ap.ſ.70.p.94. Sermo 70, ex his qui Fulgentio falſo tribuuntur in ejus appendice.

præd. l.3. ... de Veritate prædeſtinationis & gratiæ.

G

Gal.chr.t.3.p. 1061. GAllia chriſtiana San-Marthanorum, tom. 2: Lutetiæ an. 1656.

Gel.in Eut.p.424. Gelaſii de duabus in Chriſto naturis contra Noſtorium & Eutychen : Bib. Pat. tom. 2.

Gen. c.46. Gennadii de ſcriptoribus eccleſiaſticis liber, tum alibi editus, tum in Bibliotheca Miræi : Antuerpiæ an. 1639.

dog.c.76.p.384. ... de dogmatibus eccleſiaſticis, apud Auguſtinum in appendice tom. 3. Lovanienſium.

Geo.ſac. Geographia ſacra, ſeu notitia antiquorum epiſcopatuum per Carolum à S. Paulo Fullenſem : Pariſ. an. 1641.

Gildæxc.c.12 p. 117. Gildæ Abbatis de excidio Britanniæ epiſtola inter antiquos rerum Britannicarum ſcriptores : Lugduni an. 1587.

God.p.246. Hiſtoire eccleſiaſtique de Mr Godeau Eveſque de Vence ; à Pa-

ris en 1663. On jugera de quel tome ſont les pages par le temps dont on parle.

Goltez p.37. Goltzii theſaurus rei antiquariæ: Antuerpiæ an. 1618.

Grand.p.10. Jacobi Grandamici chronologiæ chriſtianæ pars tertia: Lutetiæ an. 1667.

Greg. dial.l.1. Gregorii magni dialogorum lib. 1, illius operum tom. 2: Pariſ. an. 1675.

l.9.ep.4. ... liber 9. epiſtolarum, epiſt. 4, tom. 2.

Gr. T.gl.C. Gregorii Turonenſis de gloria Confeſſorum: Pariſ. an. 1640.

gl.M.c.2.p.28. de Jul. ... liber 1. de gloria Martyrum, Ib.

... de gloria Martyrum liber 2, qui eſt de S. Juliano, Ib.

h.Fr.l.1.c.24.p.19. ... hiſtoria Francorum: Baſileæ an. 1568.

H

Hall.v.Di.C.p.473. PEtri Halloix de vita Sancti Dionyſii Corinthiorum epiſcopi, & ſic de aliis illuſtrioribus primi aut ſecundi Eccleſiæ ſæculi ſcriptoribus: Duaci an. 1636.

v. Ori. ... vita Origenis, ſeu Origenes defenſus: Leodii an 1648.

Hemer. Auguſta Veromanduorum, ſeu Antiquitates urbis S. Quintini per Cl. Hemeræum: Pariſ. an. 1641.

Her.l.3. Herodiani hiſtoriarum liber 3, in hiſtoria Auguſta: Francofurti edita an. 1590.

Hier.ad Ct. Hieronymi epiſtola ad Cteſiphontem contra Pelagianos, t. 2. ejus operum: Baſileæ an. 1565.

an 21. ſeu chr. ... chronicon an. Chriſti, ut ibi numeratur 21, ex recenſione Scaligeri: Amſtelodami an. 1658.

ex Ruf.l.1,p.204. Rufin in Hieronymum liber 1, Hieronymi tom. 4.

ho.Ez.pr. Hieronymi præfatio ad Origenis in Ezechielem homilias à ſe verſas, apud Origenem tom. 2: Baſileæ an. 1571.

in Abd.p.115. Hieronymi in Abdiam prophetam, tom. 6.

Origenis duæ homiliæ in Canticа ab Hieronymo verſæ, tom. 3. in Cant.p.176.

Hieronymi in Danielis caput 11, tom. 5. in Dan.11.

... in Eccleſiaſtem, tom. 7. in Ecc.p.82.

... in Ezechielem prophetam, tom. 5. in Ez.

... in Habacuc prophetæ cap. 3, tom. 6. in Hab.3.p.202

... contra Helvidium, tom. 2. in Helv.c.9.p.13.

... in Jeremiam prophetam, t. 5. in Jer.

... contra Jovinianum, tom. 2. in Jov.

... in Iſaiæ cap. 46, tom. 5. in If.46.p.137.

... contra Luciferianos, t. 2. in Luci.c.3.p.138.

... præfatio ad Origenis homilias in Lucam à ſe verſas, apud Origenem tom. 2: Baſileæ an. 1571. in Luc. pr.p.208.

... in prophetam Nahum, tom. 6. in Nah. p.166.

... libri contra Rufinum, tom. 2. in Ruf. l.2.

... in caput 3 epiſtolæ Pauli ad Titum, tom. 9. in Tit.3.p.256.

... de nominibus hebraicis, t. 3. n.heb.p.321.

In librum Hieronymi de viris illuſtribus, Auberti Miræi notæ: Antuerpiæ an. 1639. n Mir.

Hieronymi quæſtiones hebraicæ, tom. 3. q. heb.p.225.

... de viris illuſtribus, ſeu ſcriptoribus eccleſiaſticis, Ib. tom. 1. v.ill.c.45.p.184.

... de vita S. Pauli eremitæ, t. 1. v Pau.p.237

Hilarii Pictavienſis in Matthæum, canon ſeu cap. 17. Pariſ. an. 1572. Hil.can.17p.167.

.... fragmenta à Pithæo, edita Pariſiis anno 1598, parte 2. fr.2.

... oratio contra Conſtantium. in Conſ.

... in Matthæum, canone 17. in Matt.c.17.

Hippolytus Martyr de Antichriſto per Marquardum Gudium editus: Lutetiæ an. 1661. in 8°. Hipp. de Anti.p.41.

Lucæ Holſtenii notæ in geographiam ſacram cum aliis ejus geographicis: Romæ an. 1666. Holſt. geo.

... notæ in martyrologium Romanum editæ cum actis Sanctæ Perpetuæ: Pariſ. an. 1674. mart.

Petri Huetii Origeniana, ſeu Huet,ori.ſeu.Or.

de vita & rebus Origenis, ſuo operum Origenis t. 1, præmiſſa: Rothomagi an. 1668.

I

Janſ pro.p.5. COrnelii Janſenii Yprenſis liber proœmialis operum de Gratia tom. 2: Rothomagi an. 1643.

ibid. *ſeu* Ib. Marque la continuation de la citation precedente, ou que la ſeconde eſt ſur la meſme choſe que la premiere.

Idat. *ſeu* Idat. faſt. Idatiani faſti integri: Bibliothecæ Labbei, t. 1: Pariſ. an 1657.

Ign. act. 4. Ignatii martyris acta, item & Polycarpi, veris Ignatii epiſtolis ſubjuncta per Uſſerium: Londini an. 1647.

act. n. 4. Jacobi Uſſerii nota 4, in eadem acta, Ib.

ad Phil. p. 175. Epiſtola ad Philippenſes Ignatio falsò tributa in Uſſeriana ſylloge: Oxoniæ an. 1644.

ad Poly. p. 875. Ign. ad Polycarpum, inter apoſtolica Cotelerii: Pariſ. an. 1672.

ad Tr. c. 2 p. 17. ... ad Trallianos, capita ex Cotelerio, ex Uſſerio paginæ citantur.

prol c. 21. p. 75. Prolegomena Uſſerii in Ignatium: Oxoniæ an. 1644.

Jo. D. im. l. 2. p. 755. Joannis Damaſceni de imaginibus liber 2, ex editione græca: Baſileæ an. 1575.

Jonſ. Joannis Jonſii de ſcriptoribus hiſtoriæ philoſophicæ: Francofurti an. 1659.

Joſ. ant. l. 18. Joſephi antiquitates Judaicæ: Genevæ an. 1634.

bell. l. 2, c. 26. p. 801. ... de bello Judaico, capita ſunt ex diviſione latini interpretis.

Iren. l. 3. c. 12. p. 266. Irenæi contra hæreſes cum Franciſci Feuardentii notis: Lutetiæ an. 1639.

vit. .... vita per Feuardentium, ſeu alia ab illo Irænæi operibus præmiſſa, Ib.

Iſ. H. ori. l. 6. p. 37 3 Iſidori Hiſpalenſis originum, ſive etymologiarum lib. 6, p. 37, columna 3: Pariſiis anno 1580.

Jul. miſ. Juliani Auguſti miſopognon in Antiochenos, tom. 2. edit. Petavii: Lutetiæ an. 1630.

Juſt. ad Diog. Epiſtola ad Diognetum apud Juſtinum martyrem, editionis Pariſienſis an. 1636.

ad Gr. p. 9. Juſtini ad Græcos ſeu gentiles cohortatoriæ orationes duæ, Ib.

ad ort. q. 82. Incerti autoris reſponſa ad quæſdam orthodoxorum quæſtiones, quæſt. 82, ib.

ap. 1. p. 46. Juſtini apologia brevior, quæ prima ponitur, ib.

ap. 2. p. 53. ... apologia major.

dial. p. 234. ... dialogus cum Tryphone Judæo.

L

Lab. bib. PHilippi Labbei Bibliotheca nova manuſcriptorum: Pariſ. an. 1657.

chr. ... Abregé chronologique; à Paris en 1665.

ſcr. ... de ſcriptoribus eccleſiaſticis: Pariſ. an. 1660.

ſyl. ... Syllabus eorum quæ unoquoque ſuæ bibliothecæ novæ tomo continentur, eidem tomo præfixus.

Lact. perſ. c. 2. p. 2. Lactantii de morte perſecutorum, apud Baluzium Miſcellaneorum, t. 2: Pariſ. an. 1679.

Laun. bapt. Joannis Launoii de notione plenarii Concilii apud Auguſtinum in cauſa baptiſmatis: Pariſ. an 1661.

baſ. ... de veteribus Pariſienſium baſilicis diſquiſitio, Dionyſiacorum ſuorum parte 2: Ib. an. 1660.

de Dio t. 2. .... varia de duobus Dionyſiis opuſcula, Ib.

de Gr. ... Gregorius Turonenſis deſeptem epiſcopis defenſus: Ib. an. 1651.

de Jul. ... de Juliani Cenomanenſis epocha diſſertatio, cum aliis edita, Ib.

de Sul. p. 89. .., Sulpicii Severi ſententia de primis Galliæ martyribus vindicata: Ib. an. 1651.

in Marc. ... diſpunctio epiſtolæ Petri de Marca : Ib. an. 1659.

in Val. ... de Hadriani Valeſii diſceptatione, que de Baſilicis eſt, judicium : Ib. an. 1658.

ſ Ger. l. 4. ... aſſertio inquiſitionis in charthum S. Germani, parte ſeu libro 4, Ib.

Sir. Jacobi Sirmondi diſſertatio de duobus Dionyſiis, Launoii de re eâdem opuſculis præfixa : Ib. an. 1660.

Lauſ. c. 105. p. 1023. Palladii hiſtoria Lauſiaca : Bib. Pat. tom. 13.

Leo, cod. Codex Romanus à Paſchaſio Queſnel editus cum Leone, t. 2 Lutetiæ an. 1675.

n. In Leonis opera diſſertationes & notæ per eundem P. Queſnel, Ibid. tom. 2.

Leon. in Eut. Leontii Byzantini in Neſtorium & Eutychen : Bib. Pat. tom. 4, part. 2.

ſec. p. 525. ... de ſectis actione 8, Ib. t. 11.

Ler. chr. Chronologia Lerinenſium per Vincentium Barralem : Lugduni an. 1613.

Luci. hiſt. p. 346. Luciani Samoſateni quomodo hiſtoria ſit conſcribenda : Lutetiæ an. 1615.

pſeu. p. 473. ... pſeudomantis, ſeu de Alexandro præſtigiatore.

Lup. ep. 56. p. 131. Diverſæ epiſtolæ anno fere 432 ſcriptæ, per Chriſtianum Lupum editæ Lovanii an. 1682, capite ſeu epiſt. 56.

M

Maan. ECcleſia Turonenſis per Joannem Maan : Turonibus anno 1667.

Mab. it. It. Joannis Mabillon iter Italicum, quod Muſæi Italici tom. 1. præmittitur : Ib. an. 1687.

lit. ... de Liturgia Gallicana : Ib. an. 1685.

muſ. ... Muſæum Italicum : Ibid. an. 1687.

Maire, t. 3. Antiquitez d'Orleans par le Maire, 3. partie qui regarde l'Egliſe ; à Orleans en 1648.

Man. Conſtantini Manaſſis breviarium hiſtoricum : Pariſ. an. 1655.

Mar. ad. V. Petri de Marca de primis Galliarum epiſcopis ad H. Valeſium epiſtola cum ſubſequente opere editæ.

prim. c. 6 2. p. 158. ... diſſertatio de Primatibus : Pariſiis an. 1669.

Marc. ap. Euſ. p. 23 Marcelli Ancyrani verba ab Euſebio contra eum ſcribente allata, cum Demonſtratione evangelica edita : Pariſ. an. 1628.

Marl. Metropolis Remenſis hiſtoria per Guillelmum Marlot, cujus prior tomus editus eſt Inſulis an. 1666.

M. Ant. l. v. M. Aurelii Antonini opus de ſeipſo : Londini an. 1643.

Max. C. Les hiſtoires des Ménées miſes en grec vulgaire par Maxime Eveſque de Cythere ; à Veniſe en 1530.

Max. in P. Maximi abbatis & Confeſſoris diſputatio cum Pyrrho, ejus operum tom. 2 : Pariſ. an. 1675.

Max. v. p. 138. Maximinorum vitæ in hiſtoria Auguſta : Pariſ. an. 1620.

Men. p. 80. Menæa magna Græcorum, die in textu notato, pagina ſeu columna ejuſdem menſis octogeſima : Venetiis an. 1528.

Merc. in N. ſec. 2. Marii Mercatoris opera, ſeu alia iiſdem adjuncta in Neſtorium, tom. 2, editionis Garnerii : Pariſ. an. 1673.

Min. Minutii Felicis Octavius ſub proprio numero cum Cypriano editus : Pariſ. an. 1666.

Min. F. p. 5. Idem Bibliothecæ Patrum, t. 9.

Mir. c. 390. p. 258. Auberti Miræi de ſcriptoribus eccleſiaſticis auctuarium, cap. 390 : Antuerpiæ an. 1639.

n. Hier. 24. p. 11. ... notæ ad Hieronymi cap. 24, de viris illuſtribus : Ib. an. 1639.

Mol. 15. aug. Joannis Molani notæ in Uſuardum, ad diem 15 menſis auguſti : Antuerpiæ an. 1583.

fB. ... natales Sanctorum Belgii : Duaci an. 1616.

Mori.ord.t.3.p. 104. Joannis Morini de ſacris ordinationibus pars tertia : Pariſ. an. 1655.

bib. ... exercitationes biblicæ : lb. an. 1669.

MS. Diverſes pieces copiées ſur des manuſcrits.

N

n.pura Chry.n. CHryſoſtomi ſeu cujuſvis alterius notæ vel commentarii in locum Scripturæ ſuperius allatum :

Naz.car.140 p.213. Gregorii Nazianzeni carmen 140, ab ejus vita incipiendo, t.2: Pariſ. an. 1630.

ep.16.p.778. ... epiſtolæ, tom.1.

or.16.p.640. ... orationes, lb.

Nem.c.30.p.774. Nemeſii philoſophi Græci de natura hominis : Bib.Pat.t.12.

Neuſt. Neuſtria pia, ſeu de abbatiis Normanniæ per P.Arturum du Monſtier : Rothomagi an. 1663.

Nicet. Nicetæ Choniatæ theſaurus orthodoxæ fidei : Luteciæ anno 1580.

Nor.epo. Henrici Card. Noris de epochis Syromacedonum. Florentiæ an. 1689.

Not.G. Notitia Galliæ per Adr.Valeſium : Pariſiis an. 1675.

Nphr.l.2.c.36. Nicephori Calliſti hiſtoria eccleſiaſtica : Pariſ. an. 1630.

Nphr.chr. Nicephori Patriarchæ Conſtantinopolitani chronicon editum cum Euſebii chronicis, cum Syncello &c.

Nyſ.ani p.91. Gregorii Nyſſeni de anima, t.2: Pariſ. an. 1638.

in can.h.15. ... in Cantica Canticorum hom. 15, tom.1.

v.Th.ſeu Gr.p. 554. ... de vita Gregorii Thaumaturgi, tom.3.

v.Mof.p.167. ... de vita Moſis, tom.1.

O

Opt.l.3. OPtati Milevitani lib.3: Pariſ. an. 1631.

Ori.ad Afr p.243. Origenis ad Africanum epiſtola de Suſanna, cum Adamantii dialogis edita : Baſilæ an. 1674.

ap.p.760. Pro Origene apologia per Pamphilum martyrem. Origenis latini : tom.1: lb. an. 1571.

div.h.1.p.416. Origenis homiliæ in diverſa Evangelii loca : lb.t.2.

g in Ex. ... in Exodum, ex editione græca Huetii, tom.1: Rothomagi an. 1668.

g in Jer.p.70. ... In Jeremiam, lb.

g.in Jo.l.5.p.92. ... in Joannis Evangelium liber ſeu tomus 5: lb.tom.2.

Huet. ... vita reſque per Huetium deſcriptæ.

in Celſ.l.6.p.493. ...libri in Celſum : Cantabrigiæ an. 1658.

in Ez.h.1.p.919. ... homiliæ in Ezechielem, edit. lat. tom.1.

in Gen.h.1. ... in Geneſim, lb.

in Jer.h.8.p.595. ... in Jeremiam, lb.

in Joſ.h.7.p.298. ... in librum Joſue, lb.

in Luc.h.7.p.216 ... in Lucæ Evangelium, lb.t.2.

in Matt.t.6. ... tomus, tractatus, ſeu ſectio 6 in Matthæum, lb.

in M.g. ... in Matthæum, editionis græcæ Huetii, tom.1.

In Num.h.13.p. 224. ... homiliæ in librum Numerorum, edit.lat. lb.

in Reg.p.362. ... homilia in Regum caput 1, de Anna, lb.

in Rom.p.630. ... in epiſtolam Pauli ad Romanos : lb.t.2.

mar. pr. Joannis Rodolphi Wetſtein prolegomena in librum Origenis de martyrio à ſe editum : Baſileæ an. 1674.

or.l.1.p.3. Origenis de Oratione liber 1, qui 59 priora capita continet ad pag. 56, ex Græcis editis Oxoniæ an. 1686.

phil.c.23 p.81. ... Philocalia, quæ libris contra Celſum adjuncta eſt : Cantabrigiæ an. 1658.

prin.l.4.c.1.p. 737. ... de principiis, ſeu περὶ ἀρχῶν edit.lat.tom.1.

prol. Eraſmi &c. de Origene judi-

pyth.p.28.	cità, huic 1, tomo præfixa.
	Origenis homilia græca de Pythonissa: Huetii tom.1.
Oros.l.7.p.209.	Pauli Orosii historia. Bibliothecæ Patrum tom.15.
Ouvr.	Des missions apostoliques dans les Gaules par Mr Ouvrard, premiere partie; à Paris en 1678.
	P
Paci.ep.2.p.56.	PAciani Barcinonensis epistola 2: Bib.Pat.tom.3.
Pagi, 20,§ 2.	Antonii Pagi Franciscani critica in annales Baronii ad annum Christi 20, paragr. 2: Paris. an. 1689.
dis.	.... dissertatio de Consulibus: Lugduni an.1682.
pr.	... præfatio in eandem dissertationem.
Pamph.p.177.	Pamphili martyris apologia pro Origene, inter Hieronymi opera: Basilæ an.1565, edita tom.4.
Pasc.	Chronicon paschale seu Alexandrinum, ex editione Cangiana: Parisan.1688.
Paul.c.24.	Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ an.1622.
ep.16.p.175.	... epistola, Ib.
ill.	Paulinus illustratus per P.Chiffletium: Divione an.1662.
n.	Rosweidi notæ in Paulinum: Antuerpiæ an.1622.
P.Aur.ep.G.p 46.	Petri Aurelii pro epistola Gallicanorum antistitum, tomo illius operum primo: Parisan.1646.
sp.c.7.p.115.	... ad Hermanini Lœmelii spongiam responsio, cap.7, seu de 7 propositione, tom.2.
P.de N.l.2.	Petri de Natalibus liber 2: Lugduni an.1543.
Pearf.an.P.	Joannis Pearsonii episcopi Cestrensis annales Paulini, cum lectionibus variis in Acta, ejus postumis operibus præfixi: Londini an.1688.
de Ign.t.1.	... vindiciæ epistolarum Ignatii pars 1: Cantabrigiæ an.1672.
dis.	Henrici Dodwel dissertatio, Pearsonii postumis subjecta: Londini an.1688.
	Pearsonii opera postuma: Londini an.1688. post.
Perp.act.	Perpetuæ martyris acta per Valesium cum aliis edita: Paris. an. 1664.
act.ox.	Eadem acta: Oxonii edita an. 1680.
act.1.	Eadem inter acta Martyrum selecta per Theodoricum Ruinart: Parisan.1689.
Pet.chr.	Dionysii Petavii chronologia, seu liber 13, de doctrina temporum: Parisan.1627.
dog t.5.	... dogmatum theologicorum, tom.5: Ib.an.1650.
rat.t.l.1.	... Rationarii temporum parte 2, lib.1: Ib.an.1652.
Pet.D.h.46.	Petri Damiani homiliæ seu sermones, ejus operum t.2: Parisan. 1692.
op.17.p 168.	... opusculum 16, quod est de cælibatu sacerdotum, t.3.
Pez.def.	Défense de l'antiquité des temps par D.Paul Pezron; à Paris 1692.
Phila.c.89.p.22.	Philastrii Brixiensis caput, seu hæresis 89, si jam ante Christum ab Ophitis numeres: Bibliothecæ Patrum tom.4, parte 1.
Philg.l 7.c.8.p. 505.	Philostorgii historia ecclesiastica: Parisan.1673.
Philst.ico.p 832.	Philostrati icones seu imagines: Paris. an.1608.
soph.21.520.	... de vitis sophistarum caput 21, quod est de Scopeliano.
Phot.c.8.	Photii bibliothecæ caput seu codex 8. Genevæ an.1612.
Plin.4.ep.2.	Plinii junioris epistolarum lib. 4, epist.2, ex editione Pauli Stephani an.1660.
Plot.v.	Plotini vita per Porphyrium, Plotini operibus præfixa: Basilex an.1585.
Poly.act.	Polycarpi acta ex epist. Smyrnensis Ecclesiæ, inter Ignatiana Usserii: Londini an.1647.
act.n.10.	Usserii in hæc acta nota 10ma.

ep.ſeu ad Phil. c.5.p.1009. Polycarpi epiſtola ad Philippenſes, inter apoſtolica Cotelerii: Lutetiæ an.1672.

ep.n.C. Cotelerii in hanc epiſtolam notæ, Ib.

ep.n.ſeu n.U. Uſſerii notæ in eandem, ejuſdem notis in Ignatium præfixæ: Oxoniæ.

Pomm. Hiſtoire des Archeveſches de Rouen par le P.François Pommeraie; à Rouen en 1667.

Porph.h.ſeu v. Porphyrii philoſophi vita per Holſtenium, an.1630.

Præd.c.11. Autor anonymus: de hæreſibus, à Sirmondo Prædeſtinati nomine editus; capite ſeu hæreſi 11: Pariſ. an.1643.

Prat. Gabrielis Prateoli de vita, ſectis, & dogmatibus omnium hæreticorum: Coloniæ an.1583.

Proc.ædi.p.95. Procopii de ædificiis Juſtiniani, tom.2: Pariſ.an.1662.

Prud de M.2.p.71. Prudentii περὶ στεφάνων, ſeu de coronis Martyrum, hymno 2: Amſtelodami an.1631.

R

Riv.l.1.c.22.p.173. ANdrea Riveti criticus ſacer: Genevæ ann.1660.

Ruf.l.1.c.9.p.240. Rufini hiſtoria eccleſiaſtica, ſeu ex Euſebio verſa, ſeu Euſebio addita: Antuerpiæ an.1548.

ad Or.p.195. ... de adulteratis Origenis libris, Ibid.

in Hier.l.2.p. 129. Rufini contra Hieronymum, ipſius Hieronymi tom.4.

pro Or.p.172. Apologia Pamphili pro Origene à Rufino verſa, Ib.

S

Sacr.p.39. SAcramentorum Gregorii ab Hugone Menardo editum: Pariſ.an.1642.

Savar.p.350. Les origines de Clermont en Auvergne par le Preſident Savaron; à Paris en 1662.

Sauſ.p.921. Andreæ du Sauſſay martyrologium Gallicanum: Pariſ.an.1637.

ſup.p.1090. ... ſupplementum ad idem martyrologium, Ib.

Scult. Abrahami Sculteti meduſſa Patrum: Francof.an.1654.

Seld in Euty. Joannis Seldeni in Eutychii Ægyptii origines Alexandrinas notæ. Londini ann.1642.

Sev.v. Septimii Severi Auguſti vita, in hiſtoria Auguſta: Pariſ. edita an. 1620.

Sic.ſan. Sanctorum Siculorum vitæ per Octavium Cajetanum: Panormi an.1657.

Sid.l.1.ep.7.p.19. Apollinaris Sidoni libri 1, epiſtola ſeptima: ex editione Sirmondi: Pariſ.an.1652.

Sig.an.411. Sigeberti Gemblacenſis chronicon anno Domini, ut ille numerat, 411.

Sixt.l.4. Sixti Senenſis bibliotheca ſancta: Coloniæ an.1626.

Socr.l.5.c.22.p.151 Socratis hiſtoria eccleſiaſtica, ex editione Valeſii: Pariſiis an. 1668.

Soz.l.4.c.6. Sozomenis hiſtoria eccleſiaſtica, ex editione Valeſii: Pariſ.an. 1668.

Steph. Stephani de urbibus: Amſtelodami an.1678.

Strab.l.14. Strabonis liber 14: Pariſ. anno 1620.

S.Van.t.1. Remarques du P.Petitdidier de la Congregation de S.Vanne ſur la Bibliotheque eccleſiaſtique de Mr du Pin; à Paris 1691.

Suet.l.6.c.4. Sueronii Tranquilli lib.6, qui eſt de Nerone: Lugduni Batavorum an.1656.

Suid.α,β, Suidæ lexicon in littera α,β, & ſic de cæteris: Genevæ an.1619.

Sulp.l.2. Sulpicii Severi hiſtoriæ ſacræ liber 2: Antuerpiæ an.1574.

dial.1.c.2.p. 242.v.M. .. dialogus primus.

... de vita S.Martini.

Sur.1.nov.p.4.§ 4. Surius primo die novembris, & ſic de ſingulis menſibus: Coloniæ an.1618.

Sync. Georgii Syncelli chronographia: Pariſan.1652.

Tatiani

T

Tat. Tatiani Aſſyrii oratio contra Græcos S. Juſtini operibus ſubjuncta: Pariſ. an. 1636.

Tert. ad M. Tertulliani ad Martyres, ex editione Rigaltii: Lutetiæ anno 1634.

ad Sc. p. 87. ... ad Scapulam.

ad ux. p. 182. ... ad uxorem.

ani. c. 34. p. 337. ... de anima

ap. c. 3. p. 2. ... apologia, ſeu apologeticus pro Chriſtianis.

bapt. c. 12 p. 261. ... de baptiſmo.

car. c. 1. p. 358. ... de carne Chriſti.

cat. c. 46. p. 249. ... hæreſeon catalogus libro de Præſcriptione additus.

cor. c. 14. p. 130. ... de corona militis.

cul. f. c. 3. p. 171. ... de cultu feminarum.

de an. c. 34. p. 337. & Or. ... de anima. Hiſtoire de Tertullien & d'Origene par Mr de la Motte; à Paris en 1675.

exh. ... Tertulliani de exhortatione caſtitatis.

fug. c. 13 p. 700. ... de fuga in perſecutione.

idol. p. 110. ... de idololatria.

jej. c. 1. p. 701. ... de jejunio.

in Her. p. 265. ... adverſus Hermogenem.

in Jud. p. 217. ... adverſus Judæos.

in Mar. l. 4. p. 507. ... in Marcionem liber 4, proſa ſcriptus.

in Marc. c. 3. p. 202. ... in Marcionem liber 3, ex his qui verſibus ſcripti Tertulliano tribuuntur.

in Pr. c. 1. p. 634. ... in Praxeam.

in Val. c. 4. p. 290. ... adverſus Valentinianos.

mono. p. 687. ... de Monogamia.

n. R. p. 76. Nicolai Rigaltii notæ in Tertullianum.

nat. l. 2. p. 72. Tertulliani ad nationes liber 2.

ora. p. 154. ... de oratione.

pal. p. 131. ... de pallio.

pat. p. 160. ... de patientia.

pœni p. 139. ... de pœnitentia.

præſ. c. 46. p. 249. ... de præſcriptione hæreticorum.

pud p. 715. ... de pudicitia.

red. t. 2. Tertullianus redivivus, ſeu notis illuſtratus per P. Georgium Ambianatem, t. 2: Pariſ. an. 1646.

Tertulliani de reſurrectione carnis. reſ. p. 382.

... ſcorpiace. ſcor. p. 630.

... de ſpectaculis. ſpect. p. 90.

... de teſtimonio animæ. teſt. an. p. 80.

... de velandis virginibus. vel. p. 193.

Diſſertatio de Tertulliani vita & ſcriptis; quodam Calviniſta autore. vit.

Theophili Alexandrini epiſtola paſchalis quæ ſecunda numeratur, Bibliothecæ Patrum tom. 3. Th. Al. ep. 2. p. 96.

Gregorii Thaumaturgi panegyrica in Origenem oratio, cum Macario &c. edit. Pariſ. an. 1622. Thau. in Or. p. 67. *ſeu* de Or.

Theodori Lectoris liber 2, à Valeſio cum Evagrio &c. editus Pariſ. an. 1673. Thdr. L. l. 2. p. 566.

Theodoreti hiſtoriæ eccleſiaſticæ liber 3, ex editione Sirmondi tom. 3: Pariſ. an. 1642. Si additur v. deſignatur editio Valeſii: Ib. an. 1673. Thdrt. l. 3. c. 6. p. 644.

... de curandis græcorum affectibus, tom. 4. gr. aff. l. 8. p. 607.

... hæreticarum fabularum liber 1, Ib. h. l. 1. c. 1. p. 191.

... in Geneſim interrogatio 20, tomo 1. in G. q. 20. p. 21.

Joſephi Thomaſii codices ſacramentorum: Romæ an. 1680. Thom. p. 151.

Theophili Antiocheni liber 3, ad Autolycum, una cum Juſtino Martyre: Pariſ. an. 1636, Thphl. l. 3.

Theophanis chronographia: Pariſ. an. 1665. Tpho. p. 188.

Theophili Raynaudi tomus 1: Lugduni an. 1665. Th. R. t. 1.

Nicolai Toinardi notæ in Lactantii librum de perſecutorum mortibus: Pariſ. an. 1690. Toin. in Lac.

Hiſtoire de la ville & de l'abbaye de Tornus ou Tournus, par le Pere Chifflet, 2.e partie où ſont les preuves; à Dijon en 1644. Torn. t. 2.

La tradition de l'Egliſe ſur la penitence & la communion, p. 83 Trad p. 84.

du texte aprés la preface ; à Paris en 1653.

Trev an. Trevirenſium antiquitates & annales per Chriſtophorum Browerum : Leodii an. 1670.

Trip. Hiſtoria Eccleſiæ tripartita ex Theodoreto, Sozomeno, & Socrate ab Epiphanio verſis, per Caſſiodorum digeſta : Pariſ. an. 1562.

Trit. Joannes à Trittenhem Abbas Spanhemenſis de ſcriptoribus eccleſiaſticis : Coloniæ an. 531.

V

Val. de baſ. HAdriani Valeſii diſceptatio de baſilicis : Pariſ. an. 1657.

in Laun. ... diſceptationis hujus defenſio contra Launoium : Ib. an. 1660.

Valer. v. p. 173. Valeriani Auguſti vita, in hiſtoria Auguſta : Pariſ. an. 1620.

Vand. Vandalicæ perſecutionis hiſtoria per D. Theodoricum Ruinart : Pariſ. an. 1694.

Vendr. in 8. Willelmi Wendrochii in octavam Provincialem : Coloniæ an. 1665.

Veſt. 1. Joannis Jacobi Chiffletii medici Veſontio, parte 1. Lugd. an. 1650.

Ugh. p. 1140. Baſilii menologium ab Ughello datum in ſua Italia ſacra, tom. 6. Romæ an. 1653.

Wheler. Voyage de Conſtantinople, d'Aſie, & de Grece, par George Wheler Proteſtant Anglois ; à Anvers en 1689.

Victor Vitenſis de perſecutione Africana ſeu Vandalica : Divione an. 1665. Librorum capita ſic ubi addantur, ſunt ex editione D. Theodorici Ruinart : Pariſ. anno 1694. Vict. V.

Vincentii Lerinenſis commonitorium, cum Salviano editum : Pariſ. an. 1667. Vinc. L.

Vincentii Bellovacenſis tom. 4, ſeu Speculum hiſtoriale : Duaci an. 1624. Vinc. B.

Vitæ Patrum per Roſweidum editæ : Antuerpiæ an. 1615. Vit. P.

Voſſii de hiſtoricis græcis, vel latinis : Lugduni Batav. an. 1651. Voſſ. h. g. *ſeu* lat.

... ad objectiones criticæ Simonianæ reſponſio, cum libro de Sibyllis edita : Oxoniæ an. 1680. in Sim.

Jacobi Uſſerii annales veteris & novi teſtamenti : Pariſ. an. 1673. Uſſ.

Iidem annales anno Chriſti 46. an. 46.

... Britannicarum Eccleſiarum antiquitates : Dublinii ann. 1639. r. Br.

Uſuardi martyrologium, ex Molani editione : Lov. an. 1568. Uſu.

Z

ZOnaræ annalium tomus 2, in illius principis vita de quo ſermo eſt : Baſileæ an. 1557. Zon. p. 15.

... commentarii in canones : Pariſiis an. 1618. can. p. 145.

Zoſimi Comitis hiſtoriarum liber 2, in hiſtoria Auguſta : Francofurti an. 1590. Zoſ. l. 2. p. 686.

TABLE

DES ARTICLES ET DES NOTES.

SAINT POTHIN, ET LES MARTYRS DE LION.

ARTICLE I. *AUTORITE' de l'hiſtoire des Martyrs de Lion : Eſtime que l'on en a fait.* page 1

II. *Le peuple ſe ſoulève contre les Chrétiens : Confeſſion de S. Epagathe.* 3

III. *Dix Chrétiens abandonnent la foy. Quelques eſclaves accuſent les Fideles de crimes horribles.* 6

IV. *Triomphe de la grace dans S.te Blandine.* 7

V. *Conſtance admirable de S. Sanéte Diacre.* 9

VI. *S.te Biblis revient de l'apoſtaſie : S. Pothin Eveſque de Lion eſt pris, confeſſe JC, & meurt en priſon.* 10

VII. *Souffrance des Chrétiens dans la priſon ; pluſieurs y meurent : Funeſte état de ceux qui avoient renoncé à la foy.* 12

VIII. *Martyre de S. Mature, & de S. Sanéte : Nouveaux tourmens de S.te Blandine : De S. Attale : Le Gouverneur conſulte M. Aurele.* 14

IX. *Humilité des Confeſſeurs : Leur charité & leurs prieres réuniſſent à l'Egliſe ceux qui l'avoient abandonnée.* 16

X. *Viſion de S. Attale ſur S. Alcibiade : Les Martyrs écrivent à Rome ſur l'hereſie des Montaniſtes.* 19

XI. *Ceux qui avoient renoncé JC. le confeſſent publiquement : Martyre de S. Alexandre & de S. Attale.* 20

XII. *Martyre de S. Pontique & de S.te Blandine.* 22

XIII. *Inhumanité des payens envers les corps morts des ſaints Martyrs.* 23

XIV. *De la feſte des Martyrs de Lion, & quelques remarques ſur ces Saints.* 25

XV. *Noms de quelques uns des Martyrs de Lion.* 26

XVI. *De la lettre des Egliſes de Lion & de Vienne ſur ces Martyrs.* 28

SAINT EPIPODE, ET SAINT ALEXANDRE, MARTYRS A LION. 30

SAINT MARCEL, ET SAINT VALERIEN, MARTYRS. 35

SAINT BENIGNE, S. ANDOCHE, S. SYMPHORIEN ET QUELQUES AUTRES MARTYRS DE LA PROVINCE DE LION. 38

SAINT HEGESIPPE. 47

SAINT THEOPHILE EVESQUE D'ANTIOCHE. 49

MILTIADE APOLOGISTE. 54

SAINT APOLLONE SENATEUR ROMAIN, ET MARTYR. 55

SAINT ELEUTHERE PAPE. 60

RHODON DEFENSEUR DE L'EGLISE CONTRE LES HERETIQUES. 64

HERMOGENE HERESIARQUE. 65

LES THEODOTIENS, ET LES MELCHISEDECIENS. 68

PRAXEAS, CHEF DES PATROPASSIENS. 74

SAINT IRENEE EVESQUE DE LION, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET MARTYR.

ART. I. *ELOGES que les anciens Peres ont donné à Saint Irenée.* 77

II. *De l'education de S. Irenée ſous S. Polycarpe: De ſon eſprit: De ſes études.* 79

III. *S Irenée fait Preſtre à Lion: Les Martyrs de cette Egliſe le deputent au Pape, & font ſon eloge.* 81

IV. *S. Irenée eſt fait Eveſque de Lion. Son amour pour la paix & la verité: Les miracles communs de ſon temps.* 83

V. *De la charité & de la compaſſion qu'avoit S. Irenée pour les heretiques.* 85

VI. *Raiſons qui obligent S. Irenée d'écrire contre les hereti-*

ques : De celui à qui il adreſſe ſon ouvrage. 87
VII. Quelques remarques ſur l'ouvrage de S. Irenée. 88
VIII. Des autres ouvrages de S. Irenée. 90
IX. De quelques points extraordinaires de la doctrine de Saint Irenée. 92
X. S. Irenée paciſie l'Egliſe troublée ſur le ſujet de la Paſque : De ſon martyre, & de ſes reliques, 94
XI. Des diſciples de S. Irenée. 97

SAINT VICTOR PAPE.

ART. I. L'EGLISE Romaine eſt troublée ſous S. Victor par Theodote, par les Montaniſtes, & par Praxeas : Divers auteurs eccleſiaſtiques. 100
II. De la queſtion touchant la feſte de Paſque : En quel état elle a eſté juſques à Victor. 102
III. De divers Conciles tenus ſous Victor ſur cette queſtion, & premierement de celui de Paleſtine. 104
IV. Des Conciles de Rome, de Pont, des Gaules, d'Oſrhoëne, & d'Acaïe. 105
V. Le Concile d'Aſie refuſe de recevoir ce que les autres avoient decidé : Le Pape Victor declare les Aſiatiques excommuniez. 107
VI. S. Irenée s'oppoſe à l'excommunication des Aſiatiques, & rétablit la paix : L'Aſie quitte ſa pratique, & la Syrie l'embraſſe. 108
VII. Le Concile de Nicée réunit toute l'Egliſe à faire Paſque le dimanche. 110
VIII. De la mort de S. Victor, & de ſes écrits. 112

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR SEVERE.

ART. I. PROGRES du Chriſtianiſme : Quelques raiſons de la converſion des payens. 114
II. La perſecution commence à Rome. 118
III. Tertullien défend les Martyrs, & les encourage : Peinture que fait un Juif du Dieu des Chrétiens. 120
IV. Severe fait des edits contre les Chrétiens : Martyre de S. Andeol : D'Herminien gouverneur de Cappadoce. 121
V. Martyre de Ste Guddene, & des SS. Caſte & Emile : L'Afrique punie par une ſterilité. 124
VI. Quelques Gouverneurs favorables : Les Chrétiens fuyent,

& ſe rachettent, s'aſſemblent ſecrettement : Martyre de S. Rutile. 117

VII. *La perſecution continue un peu ſous Caracalla : Tertullien écrit à Scapula pour les Chrétiens.*

SAINT SPERAT, ET LES AUTRES MARTYRS, DE CARTHAGE APPELLEZ SCILLITAINS. 131

S.TE PERPETUE, ET S.TE FELICITE', MARTYRES, AVEC LES SS. REVOCAT, SATURNIN, SATURE, ET SECONDOLE.

ART. I. *COMBIEN S.te Perpetue & S.te Felicité ſont celebres dans l'Egliſe : De leurs actes.* 136

II. *Quelles eſtoient S.te Perpetue & S.te Felicité : Elles ſont arreſtées avec quelques autres.* 139

III. *S.te Perpetue reſiſte aux efforts que faiſoit ſon pere pour la pervertir : Elle ſouffre beaucoup dans le cachot : Dieu la conſole.* 140

IV. *S.te Perpetue eſt aſſurée dans une viſion qu'elle ſouffriroit le martyre.* 142

V. *S.te Perpetue eſt encore tentée par ſon pere : Elle & ſes compagnons ſont menez devant le juge.* 144

VI. *S.te Perpetue confeſſe J.C. devant le juge & devant ſon pere : Elle & les autres ſont condannez à la mort.* 146

VII. *Hiſtoire de Dinocrate.* 148

VIII. *Pudent geolier eſt converti, & le pere de S.te Perpetue demeure endurci : Viſion de S. Sature : S.te Felicité accouche miraculeuſement.* 151

IX. *Les Saints ſont menez à l'amphitheatre pour eſtre expoſez aux beſtes : Mort de Secondole : Liberté genereuſe de S.te Perpetue & de S. Sature.* 153

X. *Mort de S. Sature.* 155

XI. *Combat de S.te Perpetue & de S.te Felicité.* 156

XII. *Mort des deux Saintes, & des autres.* 157

S.TE POTAMIENE VIERGE, MARTYRIZEE SOUS SEVERE, AVEC S.TE MARCELLE SA MERE, ET S. BASILIDE SOLDAT. 159

MINUCE FELIX, AVOCAT ET APOLOGISTE. 163

SAINT SERAPION, VIII.e EVESQUE D'ANTIOCHE. 168

SAINT PANTENE, DOCTEUR DES LETTRES SAINTES A ALEXANDRIE. 170

CAIUS PRESTRE DE ROME, PUIS EVESQUE DES NATIONS, ET DOCTEUR DE L'EGLISE. 174

SAINT NARCISSE EVESQUE DE JERUSALEM. 177

SAINT CLEMENT PRESTRE D'ALEXANDRIE, ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

ART. I. *CONVERSION de S. Clement : Ses maistres. Il est fait Prestre & Catechiste à Alexandrie.* 181

II. *S. Clement quitte Alexandrie: Ce qu'on sçait de luy jusqu'à sa mort.* 183

III. *Des écrits de S. Clement, & premierement de son Exhortation aux payens, de son Pedagogue, & de ses Stromates.* 185

IV. *Des Hypotyposes, & des autres écrits de S. Clement.* 189

V. *Des fautes qu'on trouve dans les écrits de S. Clement.* 191

VI. *Eloges donnez à S. Clement.* 194

TERTULLIEN, PRESTRE ET DOCTEUR DE L'EGLISE, DEPUIS MONTANISTE, ET ENFIN HERESIARQUE.

ART. I. *COMBIEN on a estimé le genie & la science de Tertullien.* 196

II. *Conversion & mariage de Tertullien: Il exhorte sa femme à la continence.* 199

III. *Il est fait Prestre, decouvre l'heresie de Praxeas, fait divers écrits de pieté.* 200

IV. *Tertullien écrit de la Prescription contre les heretiques; combat les Juifs, & fait divers écrits qui sont perdus.* 203

V. *Tertullien fait son Apologie, avec quelques autres écrits contre les payens, & sur la persecution.* 206

VI. *Il écrit contre les spectacles, & sur d'autres sujets de pieté.* 209

VII. *Tertullien tombe dans le schisme & dans l'heresie des Montanistes.* 211

VIII. *Causes de la chute de Tertullien.* 215

IX. *Heresies que Tertullien a prises des Montanistes: Il se condamne luy mesme:* 217

X. *Diverſes erreurs de Tertullien qui ne regardent point le Montaniſme.* 220
XI. *Tertullien fait divers écrits contre l'Egliſe, refute les Valentiniens, Marcion, & Praxeas.* 223
XII. *Tertullien prend le manteau, écrit à Scapula, & ſur la Couronne.* 227
XIII. *Tertullien défend de fuir durant la perſecution; veut que toutes les filles ſoient voilées; quitte les Montaniſtes pour former une ſecte à part; & meurt hereſiarque.* 230
XIV. *Jugement qu'on a porté de ſes écrits: De ceux qui ſont ſuppoſez.* 233

SAINT ZEPHYRIN PAPE. 236

SAINT HIPPOLYTE, DOCTEUR DE L'EGLISE. EVESQUE ET MARTYR. 238

SAINT CALLISTE PAPE ET MARTYR. 250

JULE AFRICAIN HISTORIEN ECCLESIASTIQUE. 254

SAINT URBAIN PAPE. 258

LES VALESIENS HERETIQUES. 262

PERSECUTION DE L'EGLISE PAR L'EMPEREUR MAXIMIN I.

ART. I. *MAXIMIN perſecute les Chrétiens en haine d'Alexandre, particulierement les miniſtres de l'Egliſe.* 263
II. *Dieu permet & arreſte les perſecutions pour l'avantage de l'Egliſe: Martyre de S.te Barbe.* 265
III. *Amour de S. Ambroiſe pour l'Ecriture: Il la fait expliquer par Origene, qui l'avoit retiré de l'hereſie.* 267
IV. *Diverſes vertus de S. Ambroiſe: Il eſt fait Diacre; va à Athenes.* 269
V. *S. Ambroiſe confeſſe J.C. ſous Maximin avec Protoctete: Il eſt honoré par l'Egliſe aprés ſa mort.* 271
VI. *Quand les Chrétiens ont commencé à avoir des egliſes.* 274

SAINT PONTIEN PAPE ET MARTYR. 276

SAINT

SAINT ANTERE PAPE ET MARTYR. 278

AMMONE SACCAS PHILOSOPHE CHRETIEN. 279

SAINT HERACLE, PATRIARCHE D'ALEXANDRIE, ET SAINT PLUTARQUE MARTYR SON FRERE. 289

STE APOLLINE VIERGE ET MARTYRE, ET PLUSIEURS AUTRES MARTYRS D'ALEXANDRIE SOUS PHILIPPE. 293

SAINT SATURNIN PREMIER EVESQVE DE TOULOUSE, ET MARTYR. 297

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR DECE.

ART. I. *ETAT de l'Egliſe au commencement de Dece: Le dereglement des mœurs attire la perſecution.* 303

II. *Commencement de la perſecution: Edit de Dece.* 307

III. *Trouble cauſé par la perſecution.* 310

IV. *On s'efforce de laſſer la patience des Chrétiens par de longs tourmens.* 312

V. *Chute d'un grand nombre de Chrétiens en Afrique.* 314

VI. *Le meſme malheur arrive à Alexandrie, & partout ailleurs. Des Libellatiques.* 316

VII. *Dieu punit quelques uns de ceux qui avoient renoncé à la foy.* 319

VIII. *Beaucoup de Chrétiens ſouffrent pour J.C: D'autres ſe retirent, ou ſont bannis: De S. Queremon.* 321

IX. *Durée de la perſecution.* 324

X. *Des Martyrs qu'on met ſous Dece & Valerien enſemble.* 325

XI. *Des SS. Abdon & Sennen, & des S.tes Victoire & Anatolie.* 328

XII. *De quelques Martyrs de Toſcane.* 331

XIII. *De S. Felicien, & divers autres Martyrs d'Italie.* 332

XIV. *Des Martyrs de Sicile & d'Eſpagne: De S. Amarand, & de S. Baſſe.* 334

XV. *De S. Mercure, de S. Lucien, & S. Marcien; & de quelques autres Martyrs d'Orient.* 336

XVI. *De S. Trypbon, S. Reſpice, & S.te Nympha.* 339

XVII. *De S. Thyrſe, & de S. Maxime.* 344
XVIII. *De S. Carpe Eveſque de Thyatires.* 346
XIX. *Des ſept Dormans, de S. Chriſtophle, & de S. Themiſtocle.* 348
XX. *De S. Neſtor Eveſque de Magyde en Pamphylie.* 351
XXI. *De S. Conon jardinier, & de S. Iſidore de Chio.* 353
XXII. *Des dix Martyrs de Crete, & de S. Cyrille de Gortyne.* 354
XXIII. *Des Martyrs de Corinthe.* 356
XXIV. *Confeſſion de S. Acace Eveſque.* 357
XXV. *Suite de la confeſſion de S. Acace.* 360

SAINT FABIEN PAPE ET MARTYR. 362

SAINT PIONE PRESTRE DE L'EGLISE DE SMYRNE, ET MARTYR. 367

SAINT MAPPALIQUE, ET DIVERS AUTRES SAINTS MARTYRS ET CONFESSEURS DE CARTHAGE SOUS DECE.

ART. I. *DESSEIN de cette narration: Des Chrétiens qui furent bannis.* 378
II. *Soin que l'on avoit des Confeſſeurs priſonniers.* 380
III. *Martyre de S. Mappalique, & de quelques autres.* 382
IV. *Lucien & quelques autres Confeſſeurs, favoriſent l'impenitence des Tombez: Les Confeſſeurs ſortent de priſon.* 384
V. *De Saturnin & d'Aurele.* 386
VI. *De S. Rogatien & S. Numidique Preſtres, S. Feliciſſime, & S. Terence.* 388
VII. *Excellent diſcours de S. Cyprien à ceux qui avoient conſervé la foy durant la perſecution.* 390

LES SAINTS MARTYRS DE LAMPSAQUE' PIERRE, ANDRE', PAUL, ET DENYSE VIERGE. 392

SAINT CELERIN LECTEUR ET CONFESSEUR, AVEC STE CELERINE SA GRAND'MERE, S. LAURENTIN ET S. IGNACE SES ONCLES, MARTYRS. 395

SAINT BABYLAS EVESQUE D'ANTIOCHE, ET MARTYR. 400

SAINTE AGATHE, VIERGE ET MARTYRE. 409

SAINT ALEXANDRE EVESQUE DE IERUSALEM, ET MARTYR. 415

LES SAINTS PRESTRES MOYSE ET MAXIME, ET LES AUTRES CONFESSEURS DE ROME SOUS DECE. 420

SAINT POLYEUCTE MARTYR. 424

SAINT CORNEILLE PAPE ET MARTYR.

ART. I. *LE Clergé de Rome prend soin de l'Eglise, durant la vacance du siege; écrit diverses lettres à Saint Cyprien.* 428

II. *S. Corneille est fait Pape: S. Cyprien fait son eloge.* 431

III. *Quel estoit Novat auteur du schisme de Novatien.* 433

IV. *Commencement de l'histoire de Novatien: Il est fait Prestre.* 435

V. *Novatien renonce au sacerdoce, plutost que d'assister les Confesseurs; écrit pour la penitence.* 438

VI. *Novatien fait schisme contre S. Corneille, avec cinq Prestres de Rome, & quelques Confesseurs.* 440

VII. *S. Corneille & les schismatiques écrivent en Afrique: On y tient d'abord les choses en suspens; & après s'estre assuré de la verité, on y approuve partout l'ordination de S. Corneille.* 442

VIII. *Concile de Rome sur les Tombez: Novatien y est condamné: Histoire de Trophime.* 445

IX. *Novatien se fait ordonner Evesque de Rome.* 448

X. *S. Corneille & Novatien écrivent à toute l'Eglise: Novatien est rejetté partout, particulierement en Afrique.* 452

XI. *Le Concile d'Afrique écrit au Pape sur Felicissime: Saint Cyprien exhorte les Confesseurs de Rome à se réunir à S. Corneille.* 455

XII. *Novatien envoie en Afrique Evariste, Novat, & Nicostrate, qui y font divers Evesques.* 456

XIII. *Les Confesseurs schismatiques se réunissent: Novatien s'attache ses sectateurs par un sacrilege.* 459

XIV. *Fabius d'Antioche favorise Novatien: S. Corneille & S. Denys luy en écrivent: Il meurt, & Demetrius luy succede: Concile convoqué à Antioche: Diverses lettres de S. Denys.* 462

XV. *Feliciſſime taſche d'obtenir la communion de S. Corneille : Gallus renouvelle la perſecution.* 464
XVI. *S. Corneille confeſſe J.C, eſt banni à Civita-Vecchia, & y meurt martyr.* 467
XVII. *Des écrits de S. Corneille: Tranſlation de ſes reliques.* 469

LES NOVATIENS.

ART. I. *LEURS ſentimens ſur la penitence.* 471
II. *Ils condamnent les ſecondes noces ; n'honorent point les reliques; rebattizent; ſont orthodoxes ſur la Trinité.* 474
III. *Des écrits de Novatien, & de ſon pretendu martyre: Auteurs qui l'ont combatu.* 478
IV. *Novatien eſt rejetté par tout l'Orient : Son ſchiſme s'étend partout : Conſtantin ne le peut éteindre.* 481
V. *Les Novatiens ſont perſecutez par les Ariens avec les Catholiques ; mais ne veulent point ſe réunir avec eux.* 484
VI. *Sabbace Novatien forme une nouvelle ſecte de ſon nom* 486
VII. *De Siſinne, Chryſanthe, & Paul, Eveſques des Novatiens à Conſtantinople.* 489
VIII. *Les Novatiens ſont privez de leurs egliſes à Alexandrie & à Rome : Leur ſecte s'abolit.* 492

ORIGENE PRESTRE ET CONFESSEUR.

ART. I. *QUEL jugement on peut faire d'Origene, & de ce qu'Euſebe nous en apprend.* 494
II. *Enfance, education, & études d'Origene.* 497
III. *Martyre de S. Leonide : Ardeur d'Origene ſon fils pour le ſuivre : Il enſeigne la grammaire.* 499
IV. *Origene fait l'ecole des Catecheſes à 18 ans : Son admirable vertu.* 501
V. *Martyre de ſept diſciples d'Origene : Sa generoſité durant la perſecution.* 504
VI. *Indiſcretion d'Origene qui ſe fait eunuque.* 506
VII. *De Demetre Eveſque d'Alexandrie.* 508
VIII. *Origene fait un voyage à Rome : Remet à S. Heracle une partie des catecumenes : Des differentes verſions de l'Ecriture.* 510
IX. *Origene compoſe ſes Hexaples & ſes Tetraples, fait une edition des Septante joints à Theodotion.* 513
X. *Origene étudie la philoſophie, & s'y rend tres habile par l'aveu meſme de Porphyre.* 515

XI. Conduite d'Origene à l'égard de ſes diſciples. 519
XII. Combats d'Origene contre les heretiques & contre les Juifs. 520
XIII. Voyage d'Origene en Arabie, & en Paleſtine où on le fait preſcher quoiqu'il ne fuſt que laïque. 521
XIV. Mamée veut voir Origene : Il entreprend de commenter l'Ecriture. 523
XV. Origene eſt fait Preſtre à Ceſarée. 525
XVI. Origene confere avec Baſſus ; on luy ſuppoſe une autre conference. 528
XVII. Il écrit à Africain pour défendre l'hiſtoire de Suſanne. 529
XVIII. Il va en Acaïe ; convainc un heretique de falſification, retourne à Alexandrie ; & y écrit ſur S. Jean. 531
XIX. Origene quitte Alexandrie : Il y eſt condamné par deux Conciles, & excommunié preſque partout. 533
XX. Origene eſt tres bien receu à Ceſarée en Paleſtine : Il écrit à ſes amis d'Alexandrie pour ſe juſtifier. 536
XXI. Il reprend à Ceſarée ſes exercices ordinaires : Inſtruit S. Gregoire Thaumaturge. 539
XXII. Ambroiſe confeſſe J.C. ſous Maximin : Origene retiré en Cappadoce l'exhorte au martyre. 540
XXIII. Origene va en Grece, eſt appellé en Arabie par les Eveſques, & y retire de l'erreur Berylle de Boſtres. 542
XXIV. Il ſouffre qu'on écrive ſes homelies : Ecrit à l'Empereur Philippe, & à S. Fabien ; va en Arabie, & y combat divers heretiques. 544
XXV. Origene ſouffre pour J. C. durant la perſecution de Dece. Ambroiſe meurt & le laiſſe pauvre : Origene meurt auſſi. 546
XXVI. Des diſciples d'Origene ; & des infames heretiques Origeniens. 549
XXVII. Des écrits d'Origene en general. 551
XXVIII. Des commentaires d'Origene ſur l'Ecriture. 553
XXIX. Des écrits d'Origene ſur le Pentateuque. 556
XXX. De ce qu'il a fait ſur Joſué, ſur les Juges, ſur les Rois, ſur Job, & ſur les Pſeaumes. 561
XXXI. De ce qu'il a écrit ſur les Proverbes, les Cantiques, & les Prophetes. 563
XXXII. De ce qu'Origene a fait ſur l'Evangile. 570
XXXIII. De ce qu'Origene a fait ſur les Actes, & ſur S. Paul. 573
XXXIV. Du livre d'Origene contre Celſe. 575

XXXV. *Du Periarchon, & de divers autres livres d'Origene.* 577
XXXVI. *De quelques ouvrages d'Origene qui ſont perdus ou ſuppoſez; & de ſes lettres.* 580
XXXVII. *Des troubles arrivez au ſujet d'Origene: De Theognoſte.* 584
XXXVIII. *S. Pamphile fait une apologie pour Origene: Sentiment de S. Athanaſe, & de quelques autres.* 587
XXXIX. *Sentimens de S. Baſile, des deux SS. Gregoires, & de pluſieurs autres ſur Origene: De la Philocalie.* 590
XL. *Des erreurs d'Origene en general.* 592

NOTES SUR LES MARTYRS DE LION.

NOTE I. QUEL *faut mettre leur martyre en 177.* page 596
II. *Que ces Saints ont ſouffert à Lion, quoique quelques uns d'eux fuſſent de Vienne.* 598
III. *Sur S.te Biblis.* 598
IV. *Sur le nom de S. Pothin; qu'il a pu eſtre diſciple de S. Polycarpe.* 599
V. *Comment les Martyrs reconcilierent ceux qui avoient renoncé la foy.* 599
VI. *Sur le mot d'ouvriers en fer.* 599
VII. *De S. Zacarie, & des autres 48 Martyrs nommez par Adon, & par d'autres.* 600
VIII. *Sur Zacarie qu'on fait Eveſque de Vienne.* 600

NOTES SUR S. EPIPODE ET S. ALEXANDRE.

SUR *le lieu où eſtoient leurs corps.* 601

NOTES SUR S. MARCEL ET S. VALERIEN.

NOTE I. TOUS *leurs actes aſſez nouveaux: Date de leur mort.* 601
II. *Que S. Marcel n'a eſté apparemment ni Eveſque ni Preſtre.* 602
III. *Sur* Caſtrum Trinorciense. 602

NOTES SUR SAINT BENIGNE.

NOTE I. QUON *n'a point d'hiſtoire aſſurée pour ce Saint, ni pour Saint Andoche.* 603
II. *Sur les actes de S. Speuſippe & ſes compagnons; s'ils ont ſouffert à Langres, ou en Cappadoce, & en quel temps.* 603
III. *Abregé de l'hiſtoire de ces Saints.* 605
IV. *Si S. Benigne a eſté enterré par S.te Leonille, & s'il eſt le premier Martyr de Bourgogne.* 608
V. *Que les actes de Saint Symphorien peuvent avoir eſté écrits vers 450.* 609
VI. *Pourquoi nous mettons ce Saint ſous M. Aurele.* 609

NOTES SUR SAINT HEGESIPPE. 610

NOTES SUR S. THEOPHILE D'ANTIOCHE.

NOTE I. DIFFICULTEZ *ſur le commentaire des Evangiles qui luy eſt attribué.* 611
II. *Contre Dodwel, qui veut que les livres à Autolyque ne ſoient pas de Theophile Eveſque d'Antioche.* 612

NOTES SUR S. APOLLONE SENATEUR.

NOTE I. SUR *les titres qu'on luy donne de Senateur & d'Apologiſte.* 613
II. *Le Saint diſtingué de quelques autres Apollones.* 614
III. *Si le denonciateur du Saint s'appelloit Severe.* 614
IV. *Qu'il faut lire* imperato *dans S. Jerome au lieu d'*impetrato; *& que les Prefets du Pretoire eſtoient juges des Senateurs.* 614

NOTES SUR SAINT ELEUTHERE PAPE.

NOTE I. SUR *l'epiſcopat de Julien d'Alexandrie* 615
II. *Temps de la converſion de Lucius.* 615
III. *Diverſes choſes qu'on dit de Lucius & de ſa converſion.* 615
IV. *Qu'Eleuthere eſt mort apparemment en 192.* 616

NOTES SUR LES THEODOTIENS.

NOTE I. QUE *Theodote l'hereſiarque n'eſt point le Montaniſte.* 617
II. *Qu'Artemas a eu les meſmes erreurs que Theodote.* 617

NOTES SUR PRAXEAS.

NOTE I. BEVUE *de Dodwel ſur le commencement de Praxeas.* 618
II. *Qu'il n'a jamais eſté Montaniſte.* 618
III. *Si Praxeas s'eſt retiré à Rome, ou ſi ç'a eſté en Afrique.* 618

NOTES SUR SAINT IRENEE.

NOTE I. SI *S. Irenée deputé à Rome par les Martyrs de Lion, y a eſté effectivement.* 619
II. *Que S. Irenée n'a eſté fait Eveſque qu'après la mort de Saint Pothin.* 620
III. *Si S. Irenée eſtoit ſeul Eveſque dans les Gaules: Des Eveſques de Vienne juſqu'à S. Mamert.* 620
IV. *Sur la traduction latine de S. Irenée.* 626
V. *Si S. Irenée a dit que les ames des méchans doivent eſtre aneanties.* 626
VI. *Sur ſes compagnons & quelques particularitez du martyre de Saint Irenée.* 628
VII. *Sur les actes des SS. Felix, Ferreol &c. & ſur le temps de leur martyre.* 628

NOTES SUR SAINT VICTOR PAPE.

NOTE I. QUAND on faiſoit Paſque en Syrie & en Meſopotamie: Si les Aſiatiques ne faiſoient la Reſurrection que le ſeizieme de la lune. 629

II. Sur les actes du Concile de Ceſarée ſous Theophile. 632

III. Faux Theophile d'Alexandrie du temps de Victor. 633

IV. Sur la lettre de Bacquylle touchant la Paſque. 633

V. Sur l'excommunication des Egliſes d'Aſie par le Pape Victor. 633

VI. Que S. Victor peut eſtre mort en 202. 634

VII. Que c'eſt apparemment S. Victor Confeſſeur marqué le 20 avril. 934

NOTES SUR LA PERSECNTION DE SEVERE.

NOTE I. SUR une cauſe peu probable qu'on donne de cette perſecution. 636

II. Sur les actes & le martyre de S. Andeol. 636

III. Quand la perſecution de Severe a ceſſé. 637

NOTES SUR LES MARTYRS SCILLITAINS.

NOTE I. SUR les differens actes que nous en avons. 638

II. Sur les noms de ces Martyrs. 639

III. Diſtinction des Martyrs Scillitains & des Maſſylitains. Ce qu'on ſçait de ceux-ci. 639

NOTES SUR S.TE PERPETUE, ET S.TE FELICITE'.

NOTE I. DE deux ſermons attribuez à S. Auguſtin ſur ces Saintes: Des ſaintes Martyres de Tuburbe. Maxime, Donatille, & Seconde. 640

II. Fautes dans les actes de S.te Perpetue trouvez à S. Victor. 641

III. Que S.te Perpetue a ſouffert ſous Severe, & peut-eſtre en 203 ou en 305. 641

IV. Que S.te Perpetue a ſouffert apparemment à Carthage, & non à Tuburbe. 643

V. Que S.te Perpetue a eu trois freres. 644

VI. Ce que c'eſt que munus caſtrenſe, & pugnare ad beſtias. 645

VII. Le defaut de l'edition d'Holſtenius ſur le martyre de S. Saturnin, corrigé par les manuſcrits. 645

VIII. Quand les Grecs font la feſte de S.te Perpetue. 645

IX. Si les corps de S.te Perpetue & de S.te Felicité eſtoient dans la grande egliſe de Carthage. 645

NOTES SUR SAINTE POTAMIENE.

NOTE I. QU'IL n'y a qu'une Sainte de ce nom martyrizée ſous Severe. 646

II. Comment S. Baſilide a eſté diſciple d'Origene. 646

NOTE

NOTE SUR MINUCE FELIX.

QUIL a écrit vers le regne de Severe. 647

NOTES SUR SAINT SERAPION.

NOTE I. DIFFICULTEZ sur le temps que S. Asclepiade est mort. 648
II. Que ce qu'on dit du martyre de ce Saint, n'est pas fondé. 649

NOTES SUR SAINT PANTENE.

NOTE I. SUR l'Evangile hebreu qu'il trouva dans les Indes. 649
II. Que S. Pantene a enseigné deux fois à Alexandrie, en public, & puis en particulier. 649

NOTES SUR S. CLEMENT D'ALEXANDRIE.

NOTE I. QUE son premier maistre estoit d'Ionie. 650
II. Que Theodote cité par S. Clement n'a point esté l'un de ses maistres. 651
III. Que S. Clement peut avoir esté fait Catechiste dés l'an 189. 651
IV. Si S. Hippolyte a esté disciple de S. Clement. 651
V. Sur le huittieme livre des Stromates. 651
VI. En quel temps les Stromates ont esté faits. 652
VII. Scaliger invente sans raison un faux Clement different de l'Alexandrin. 652
VIII. Que le livre sur le salut des riches est plutost de S. Clement que d'Origene. 653
IX. Clements historiens differens de Alexandrin. 654
X. Que les livres des Hypotyposes ont esté corrompus par les heretiques. 654

NOTES SUR TERTULLIEN.

NOTE I. S'IL a vécu long-temps à Rome. 654
II. Qu'il a esté quelque temps payen. 655
III. Que Tertullien peut avoir écrit à sa femme peu de temps avant sa prestrise. 655
IV. Faute de Pamelius sur le livre du Batesme. 656
V. Qu'il n'y a pas de preuve que l'Exhortation à la chasteté soit faite avant l'Apologie. 656
VI. Que Tertullien a fait dans l'Eglise son livre de la Prescription. 656
VII. Sur le catalogue des heretiques joint au livre de la Prescription. 658
VIII. En quel temps Tertullien a fait son Apologie. 660
IX. Que l'Apologie s'adresse apparemment aux officiers de Carthage. 661
X. Que le Scorpiaque est fait sous Severe. 661
XI. Que le livre des Spectacles peut avoir esté écrit dans l'Eglise. 662

XII. *Qu'il vaut mieux donner deux titres differens aux deux livres* de cultu feminarum. 661
XIII. *Sur le nom de Ceſar dans le livre De l'idolatrie.* 661
XIV. *Sur ce qui peut faire douter du ſchiſme de Tertullien.* 662
XV. *Que Procle qui a écrit contre les Valentiniens, peut avoir rendu Tertullien Montaniſte.* 664
XVI. *Tertullien mal défendu, parcequ'on a mal entendu* extortis *dans S. Cyprien.* 665
XVII. *Qu'il ne faut point mettre le livre de la Monogamie en* 219. 665
XVIII. *Qu'il eſt fort douteux que Tertullien ait écrit contre le Pape Soter.* 666
XIX. *Pourquoi les livres contre Marcion ont eſté citez avant* 207. 666
XX. *Que Tertullien a écrit* de Pallio *ſur la fin de Severe.* 667
XXI. *Que le livre à Scapula eſt fait apparemment en* 211. 667
XXII. *Qu'on n'a pas de preuve que le livre De la couronne ait eſté écrit à Rome.* 669
XXIII. *Sur le poëme contre Marcion.* 669
XXIV. *Sur le livre de la Trinité attribué à Tertullien.* 670
XXV. *Table chronologique des ouvrages de Tertullien.* 670

NOTE SUR SAINT ZEPHYRIN.

En quel temps S. Zephyrin a eſté élu. 671

NOTES SUR SAINT HIPPOLYTE.

NOTE I. *Qu'on luy donne ſans fondement le nom de Nonnus.* 672
II. *Qu'on ne ſçait point d'où il a eſté Eveſque.* 672
III *Fautes de Photius ſur S. Hippolyte, pour avoir mal entendu Saint Jerome.* 674
IV. *Qu'il faut mettre S. Hippolyte Eveſque à Antioche, le 29 de janvier; S. Hippolyte Preſtre de Rome, autrefois* Novatien, *à Oſtie ou à Porto, le 13 d'aouſt; & un troiſieme S. Hippolyte noyé à Porto, le 22 du meſme mois.* 675
V. *Sur la chronique de S. Hippolyte.* 677
VI. *Livre ſur l'Antechriſt ſuppoſé à S. Hippolyte.* 678
VII. *Divers autres écrits ſuppoſez auſſi à S. Hippolyte.* 678

NOTES SUR S. CALLISTE PAPE ET MARTYR.

NOTE I. *Sur une egliſe qu'on pretend qu'il a baſtie.* 679
II. *Sur un grand nombre de Martyrs qu'on pretend avoir ſouffert ſous Alexandre; & ſur les actes de S. Calliſte.* 679
III. *Preuves du martyre de S. Calliſte.* 681
IV. *Qu'il peut eſtre mort en* 223. 682

NOTES SUR JULE AFRICAIN.

NOTE I. *Qu'il peut avoir écrit des Ceſtes eſtant encore payen.* 682
II. *Que la chronique d'Africain finiſſoit en l'an* 221. 683

III. *Sur le rétabliſſement de Nicople par Africain en 221.* 684

NOTES SUR S. URBAIN PAPE.

NOTE I. *SUR la durée de ſon pontificat.* 685
II. *Qu'il faut apparemment diſtinguer S. Urbain Pape & Confeſſeur, de S. Urbain Eveſque & Martyr à Rome, honoré comme luy le 25 de may.* 686
III. *Qu'on ne peut rien fonder ſur les actes de S. Urbain.* 686
IV. *Sur l'hiſtoire de Sainte Cecile.* 689

NOTES SUR LA PERSECUTION DE MAXIMIN.

NOTE I. *SUR Sainte Barbe.* 690
II. *Que Proteſtate n'avoit point de femme, ni d'enfans.* 691
III. *Que S. Ambroiſe honoré le 17 de mars eſt l'ami d'Origene.* 692

NOTES SUR SAINT PONTIEN.

NOTE I. *SUR le commencement & la durée de ſon pontificat.* 692
II. *Du jour de ſon martyre, & de ſa tranſlation à Rome.* 693

NOTES SUR SAINT ANTERE.

NOTE I. *DE la durée de ſon pontificat.* 694
II. *De ſon martyre.* 694

NOTES SUR AMMONE.

NOTE I. *PASSAGE de Suidas ſur Ammone, corrigé.* 695
II. *Quelle eſt la concorde faite par Ammone.* 695
III. *Diverſes choſes qui luy ſont mal attribuées.* 695

NOTE SUR SAINT HERACLE.

SUR la durée de ſon epiſcopat. 697

NOTES SUR SAINT SATURNIN.

NOTE I. *S'IL a demandé que Toulouſe n'euſt jamais aucun de ſes citoyens pour Eveſque.* 697
II. *Qu'on ne ſçait point le temps de ſon martyre.* 697
III. *Sur les actes de S. Firmin.* 698
IV. *Sur S. Firmin le Confeſſeur.* 698
V. *Sur la tranſlation de S. Firmin le Martyr.* 699

NOTES SUR LA PERSECUTION DE DECE.

NOTE I. *EN quel temps Moyſe & Maxime Preſtres de Rome ont eſté mis en priſon.* 699

II. *Sur un edit attribué à Dece contre les Chrétiens.* 696
III. *Quelques difficultez ſur les Libellatiques.* 702
IV. *Sur l'hiſtoire de S. Abdon & S. Sennen.* 703
V. *Sur les actes de S.te Anatolie.* 703
VI. *Fauſſe diſtinction de deux Anatolies: Lieu du martyre de Sainte Victoire.* 703
VII. *Sur les actes de S. Secondien.* 704
VIII. *Sur S. Magnus d'Anagnia & de Fabrateire.* 704
IX. *Que les actes de Sainte Euſque ne ſont point anciens.* 706
X. *Si S. Baſſe a eſté Eveſque de Nice en Provence, ou de Nicée en Bithynie.* 706
XI. *Sur les actes de S. Galation.* 706
XII. *Sur les actes de S. Lucien & S. Marcien.* 708
XIII. *Sur S. Tryphon & S. Reſpice.* 708
XIV. *Qu'il n'y a point de raiſon de diſtinguer deux Saintes Nympha.* 709
XV. *Que nous n'avons rien de ſeur pour l'hiſtoire de S. Thyrſe.* 710
XVI. *Sur quelques difficultez des actes de S. Maxime.* 710
XVII. *Du temps & du genre de la mort de S. Carpe.* 711
XVIII. *Embaras dans l'hiſtoire des ſept Dormans.* 712
XIX. *Qu'on ne ſçais rien de S. Chriſtophle.* 713
XX. *Difficultez qui ſe rencontrent dans les actes de S. Neſtor.* 713
XXI. *Sur le temps du martyre de S. Neſtor.* 713
XXII. *Que S. Conon n'a point ſouffert en Cypre.* 714
XXIII. *Sur les actes de S. Iſidore, & ſur le temps de ſa mort.* 714
XXIV. *Difficultez ſur les actes & l'hiſtoire de S. Cyrille.* 715
XXV. *Qu'on n'a rien de bon ſur S. Codrat.* 715
XXVI. *Que les SS. Victorin, Victor &c. ont apparemment ſouffert en Egypte du temps de Dece.* 716
XXVII. *Que S. Acace a eſté Eveſque d'Antioche; mais qu'on ne ſçais pas en quelle province.* 717
XXVIII. *Que Dece a pu donner la liberté à S. Acace.* 718

NOTES SUR SAINT FABIEN.

QU'IL a gouverné plus de 13 ans, & moins de 14, depuis 236 juſqu'au 20 de janvier 250. 712

NOTES SUR SAINT PIONE.

NOTE I. *SUR les differens actes que l'on en a.* 720
II. *Qu'il a ſouffert ſous Dece, non ſous M. Aurele, puiſqu'on ne peut rejetter ſes actes.* 720
III. *Qu'il a pu avoir auſſi le nom de Gemine.* 722
IV. *Qu'il fut pris en 250, le ſamedi 23 de fevrier.* 722
V. *Qu'il fut condamné par le Proconſul Julius Proculus Quintilianus.* 723
VI. *Qu'il eſt mort en 250 au commencement de mars.* 723

NOTE SUR SAINT MAPPALIQUE.

S'IL faut diſtinguer dans S. Cyprien deux Aureles Confeſſeurs. 724

NOTE SUR LES MARTYRS DE LAMPSAQUE.

QUELQUES remarques ſur leurs actes. 724

NOTES SUR SAINT CELERIN.

NOTE I. QU'IL n'a point apparemment ſouffert les tourmens. 725
II. Que ſa ſœur s'appelloit Numerie ou Candide. 725
III. Que ſa lettre à Lucien eſt écrite de Rome. 726
IV. Qu'il le faut diſtinguer de Celerin qui a ſuivi quelque temps Novatien. 726

NOTES SUR SAINT BABYLAS.

NOTE I. DIFFICULTEZ ſur ce qu'on dit de ce Saint en general. 727
II. En quel temps il a eſté fait Eveſque d'Antioche. 727
III. Du genre & du temps de ſon martyre: Qu'il n'y a point eu un ſecond Babylas ſous Numerien: Des Martyrs qu'on met ſous ce Prince. 728

NOTES SUR SAINT AGATHE.

NOTE I. QUE nous en avons pluſieurs actes, & rien d'authentique. 730
II. Si Quintien a pretendu l'eponſer. 732
III. De l'olivier miraculeux de Sainte Agathe. 732
IV. Qu'il faut lire ῥαπιζόμαι dans Metaphraſte, non ῥαβδίζομαι. 732
V. Sur la queſtion donnée à la Sainte. 732
VI. Sur ſon epitaphe. 733

NOTE SUR S. ALEXANDRE DE JERUSALEM.

FAUTES de Rufin & de quelques autres ſur ſon martyre. 733

NOTE SUR SAINT MOYSE.

SUR le temps & le genre de ſa mort. 734

NOTES SUR SAINT POLYEUCTE.

DIFFICULTEZ ſur ſes actes, & ſur le temps de ſon martyre. 734

NOTES SUR S. CORNEILLE PAPE.

NOTE I. QUE S. Corneille n'a eſté elu qu'en 251, & peut-eſtre le 4 de juin. 735
II. Que Pompée & Eſtienne n'avoient point eſté envoyez d'Afrique pour ſe trouver à l'election de S. Corneille. 737
III. Que Novatien n'a fait ſchiſme qu'aprés l'election de S. Corneille. 737
IV. Sur Maxime Preſtre de Rome, & Confeſſeur. 738
V. Qu'on ne connoiſt qu'un Concile tenu par S. Corneille, & apparemment peu aprés ſon election. 739

VI. *Que Trephime avoit idolatré.* 740
VII. *Sur le temps de l'ordination de Novatien.* 740
VIII. *Fautes de Theodoret ſur l'ordination de Novatien.* 741
IX. *Que Novatien a certainement receu de trois Eveſques l'impoſition des mains.* 741
X. *Sur les ordinateurs de Novatien.* 742
XI. *Augendo legat de Novatien, diſtingué d'Augende ſectateur de Feliciſſime.* 742
XII. *Sur les lettres de S. Corneille à Fabius.* 742
XIII. *Sur les actes de S. Corneille, le lieu, & le genre de ſa mort.* 743
XIV. *Qu'il eſt mort en l'an 252.* 745
XV. *Que l'epiſtre à Lupicin de Vienne eſt fauſſe.* 745

NOTES SUR LES NOVATIENS.

NOTE I. QUE *Novatien peut n'avoir pas refuſé d'abord l'abſolution a tous les pechez.* 746
II. *Si les Novatiens avoient la Confirmation.* 747
III. *Si le Concile de Nicée veut qu'on les reordonne.* 748
IV. *Ouvrage de Novatien attribué à S. Cyprien.* 752
V. *Que l'ouvrage ſur la Trinité attribué à Tertullien, peut eſtre de Novatien.* 752
VI. *Contradiction de Socrate ſur Agele.* 752
VII. *Sur l'epiſcopat de Chryſanthe.* 753

NOTES SUR ORIGENE.

NOTE I. QUIL *eſt né en 185.* 753
II. *Qu'il eſtoit fils de S. Leonide.* 754
III. *Si Origene a ſçeu l'hebreu & le ſamaritain.* 754
IV. *Quand Demetre luy a laiſſé toute l'ecole des Catecheſes.* 755
V. *Que S. Plutarque n'a ſouffert qu'aprés 203.* 755
VI. *Sur Sainte Heraide.* 755
VII. *Qu'Origene ne s'eſt point caché en Cappadoce du temps de Severe.* 755
VIII. *Faute d'Euſebe ſur Demetre.* 756
IX. *En quel temps Origene a fait ſes Tetraples & ſes Hexaples.* 756
X. *Que Symmaque a traduit la Bible avant Theodotion.* 757
XI. *Pourquoi nous diſons que la ſixieme verſion de l'Ecriture a eſté trouvée à Nicople.* 759
XII. *Qu'elle peut avoir eſté trouvée en 228.* 759
XIII. *Que les dialogues contre Marcion ſont d'un Adamance qui vivoit dans le IV. ſiecle.* 760
XIV. *Qu'il faut mettre apparemment en 216, la premiere retraite d'Origene à Ceſarée.* 762
XV. *Sur la réponſe de S. Alexandre à Demetre, pour Origene.* 763
XVI. *Qu'Origene a inſtruit Mamée en 218.* 763
XVII. *Sur une faute attribuée à S. Jerome.* 764

XVIII. *Pourquoi on met l'ordination d'Origene en 228.* 764
XIX. *Qu'Origene a eſté en Acaïe en 228.* 765
XX. *Sur Baſſus avec qui Origene a conferé.* 765
XXI. *Qu'Origene a quitté Alexandrie en 231, & que Demetre eſt mort la meſme année.* 765
XXII. *Sur ce qu'on pretend qu'Origene a ſacrifié aux idoles.* 766
XXIII. *Que c'eſt Demetre qui a chaſſé Origene, & non Heracle.* 769
XXIV. *Qu'Origene a pu demeurer en Cappadoce durant la perſecution de Maximin.* 770
XXV. *Qu'il a fait un ſecond voyage en Grece avant 244.* 770
XXVI. *Sur un ſentiment imputé à Beryllle.* 771
XXVII. *Que S. Fabien n'a point cité Origene à Rome.* 771
XXVIII. *De ce que dit Photius qu'Origene eſt mort ſous Dece par le martyre.* 771
XXIX. *De ſes ſcolies, & de ſon ſermo commaticus.* 771
XXX. *Que ſes homelies ſur la Geneſe ne ſont point tirées des Tomes.* 772
XXXI. *Que les 16 homelies ſur le Levitique ſont d'Origene.* 772
XXXII. *Qu'il a pu faire pluſieurs ouvrages ſur les Nombres.* 772
XXXIII. *Des homelies ſur les Juges.* 772
XXXIV. *Des deux ouvrages ſur Job, mal attribuez à Origene,* 773
XXXV. *Que les homelies ſur les Pſeaumes 36, 37, & 28 ſont d'Origene.* 773
XXXVI. *En quel lieu il a fait les homelies ſur Jeremie & ſur Ezechiel.* 773
XXXVII. *Que les 39 homelies ſur S. Luc ſont d'Origene, & traduites par S. Jerome.* 774
XXXVIII. *Que le commentaire ſur l'epiſtre aux Romains eſt de la traduction de Rufin.* 774
XXXIX. *Que le livre contre Celſe peut avoir eſté fait en 249.* 775
XL. *Qu'Origene travailloit en meſme temps ſur les Principes & ſur la Geneſe.* 775
XLI. *Table chronologique des ouvrages d'Origene.* 775
XLII. *Que S. Methode n'a point loüé Origene après l'avoir blaſmé.* 777

APPROBATION.

J'Ay lu un manuſcrit qui a pour titre : *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique des ſix premiers ſiecles, juſtifiez par les citations des auteurs originaux ; avec une chronologie, où l'on fait un abregé de l'hiſtoire eccleſiaſtique & profane, & des notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.* A Paris ce troiſieme mars 1692.

GERBAIS.

APPROBATION DES DOCTEURS.

NOUS ſouſſignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris ; certifions que nous avons lu & examiné un livre qui a pour titre, *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire Eccleſiaſtique des ſix premiers ſiecles* ; compoſé par le ſieur D. T. dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ſoit contraire à la foy Catholique, Apoſtolique, & Romaine, ni aux bonnes mœurs. Donné à Paris le quatorzieme jour de ſeptembre 1695.

T. ROULAND.
LE FEURE, Profeſſeur du Roy en Theologie.

NOI

NOI RIFORMATORI
DELLO STUDIO DI PADOVA.

AVendo veduto per la Fede di Reviſione, ed Approbazione del *P. Fr. Tommaſo Maria Gennari Inquiſitore* nel Libro intitolato: *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique Tomi* 16. *Et Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Empereurs in Cinque Volumi in* 4.° *di Monſieur Lenain de Tillemont*, non v'eſſer cos'alcuna contro la Santa Fede Cattolica, e parimente per Atteſtato del Segretario Noſtro, niente contro Principi, e buoni Coſtumi; concedemo Licenza a *Franceſco Pitteri Stampatore*, che poſſi eſſer ſtampato, oſſervando gl'ordini in materia di Stampe, e preſentando le ſolite copie alle Publiche Librarie di Venezia, e di Padova.

Data 19. Settembre 1732.

(Alviſe Piſani Cav. Proc. Riff.
(Pietro Grimani Cav. Proc. Riff.

Agoſtino Gadaldini Segretario.

Nemo vestrum patiatur ut homicida; si autem ut Christianus non erubescat.
Ie. Cattin Scul. *1. P. 4. v. 15. 16.*

SAINT POTHIN
EVESQUE DE LION,
SAINT ATTALE, S.TE BLANDINE,

Et les autres Saints Martyrs de Lion ſous M. Aurele.

ARTICLE PREMIER.

Autorité de l'hiſtoire des Martyrs de Lion : Eſtime que l'on en a faite.

TOUS les Saints dont nous avons parlé juſques ici, ont vécu à Rome & dans l'Italie, ou dans les provinces plus orientales. La France, l'Eſpagne, l'Afrique & l'Illyrie, ne nous en ont encore fourni aucun dont nous puſſions parler avec quelque certitude. Et meſme le plus ancien de nos hiſtoriens S. Sulpice Severe, diſciple de S. Martin, J'dit poſitivement qu'on n'a point vu de martyres dans les Gaules avant M. Aurele, la religion Chrétienne ayant eſté Sulp. l. 2. p. 150.

receue aſſez tard audeçà des Alpes [Nous n'examinons pas maintenant la verité de cette parole celebre. Il nous ſuffit de dire que ſi l'Egliſe Gallicane n'a offert des Martyrs à JESUS CHRIST qu'aprés quelques autres, elle a reparé ce defaut par le nombre & la qualité de ceux qu'elle luy a rendus aprés les avoir receus de luy.

C'eſt ce que nous voyons dans ceux meſmes dont nous parlons ici, & que tout le monde reconnoiſt eſtre ceux que Saint Sulpice Severe met pour les premiers qui aient ſouffert dans les Gaules. Car il n'y en a guere dans l'Egliſe dont l'hiſtoire ſoit
Euſ.l.5.c.1.p. 154.d. plus belle, plus illuſtre, & en meſme temps plus certaine.] Car elle a eſté écrite par les Fideles des Egliſes de Lion & de Vienne, [qui avoient eſté les témoins, & ce ſemble meſme les compagnons de leurs ſouffrances, & qui ſe haſterent d'en apprendre l'hiſtoire] à leurs freres de l'Aſie & de la Phrygie. [Et cette lettre eſt ſi pleine de pieté, & meſme d'eſprit, & d'une eloquence
n.p.86.1.b. toute ſainte,] qu'on croit qu'elle a S. Irenée pour auteur, [parcequ'on ne connoiſt perſonne qui fuſt plus digne & plus en état de la faire. Euſebe en raporte la plus grande partie; & je ne ſçay ſi on ne peut pas dire que c'eſt le plus bel endroit de
l.5.c.1.4.p.153. 154.169.a. ſon hiſtoire eccleſiaſtique.] Il l'avoit meſme inſerée toute entiere dans ſon recueil des actes des Martyrs, tant il la jugeoit
Gr.T.h.Fr.l.1. c.28.p.21. digne, comme il dit luy meſme, d'une eternelle memoire. On a quelque lieu de croire qu'on la voyoit encore du temps de S. Gregoire de Tours.

Aug.cur.m.c. 6 p.190.2.a. a Euſ.Em.h. 11.p.33-35. b Chr.Al.p. 612. S. Auguſtin a auſſi parlé des Martyrs de Lion, ſur ce qu'il en avoit lu dans l'hiſtoire d'Euſebe traduite par Rufin.[a] Nous avons une homelie que S. Eucher en a faite. [b] La chronique d'Alexandrie raporte quelques particularitez de leur hiſtoire, [auſſi-bien que tous ceux qui ont abregé l'hiſtoire & la chronique d'Euſebe: & tous les martyrologes, meſme les plus anciens,
Act.M.p.63.§ 2. en parlent avec honneur.] Les actes de S. Epipode, [qui paroiſſent écrits avant S. Eucher,] la citent auſſi.

[Non ſeulement elle eſt tout à fait authentique; mais le ſtyle en eſt ſi grave, ſi edifiant, & ſi ſaint, que toutes les paroles & les penſées y reſpirent cette vigueur evangelique, & cette vertu maſle & heroïque de l'Egliſe primitive. M. du Boſquet Eveſque de Lodeve, dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique de France, a témoigné l'eſtime extraordinaire qu'il faiſoit de cette lettre toute apoſtolique, en s'écriant comme par un tranſport d'admira-
Boſq.l.2.c.18. p.83. tion:] Qui eſt celui qui oſeroit entreprendre d'imiter l'elo- «

„ quence de ces Peres ? Le bienheureux eſprit des Martyrs eſt
„ encore vivant dans ces paroles toutes mortes qu'elles ſont. Le
„ ſang repandu pour J. C. y paroiſt encore tout bouillant. Ils ne
„ parlent que des choſes qu'ils ont vûes, qu'ils ont touchées,
„ qu'ils ont endurées; & ils ne raportent que les paroles qu'ils
„ ont recueillies de la bouche ſacrée de ces Saints; ou celles qu'ils
„ ont employées pour les exhorter à remporter la victoire ſur
„ l'idolatrie.

[Mais quelle chaleur de pieté en doivent reſſentir des enfans de Dieu & de ſon Egliſe, puiſque Joſeph Scaliger, l'un des plus ſavans hommes de ce dernier ſiecle, quoiqu'il fuſt ſeparé du ſein de cette divine Mere, & qu'ainſi il ne puſt avoir au plus que des ſentimens d'une vertu humaine & morale, n'a pas laiſſé d'écrire ces memorables paroles touchant les actes de S. Poly-

„ carpe, & ceux de ces ſaints Martyrs de France:] 'La lecture de Euſ.chr.n.p. 221.1.
„ ces martyres, dit-il, qui ſont les plus anciens de l'Egliſe, edifie
„ & touche tellement l'eſprit des lecteurs devots & religieux,
„ qu'on ne s'ennuie jamais de les lire: & il n'y a perſonne qui
„ ſelon les mouvemens de ſa conſcience, ne puiſſe reconnoiſtre
„ cette verité. Pour moy je puis dire devant Dieu, que je n'ay
„ jamais rien lu dans l'hiſtoire eccleſiaſtique, qui me laiſſe ſi tranſ-
„ porté de zele & d'ardeur pour la foy; qui m'emporte ſi fort hors
„ de moy meſme, & qui me change en une autre perſonne que je
„ ne ſuis. Et parlant en particulier de l'hiſtoire des Martyrs de
„ Lion, Peut-on rien lire, dit-il, dans les monumens de l'antiquité
„ Chrétienne, qui ſoit plus auguſte & plus digne de reſpect ?

[L'eſtime generale que cette hiſtoire s'eſt acquiſe, & l'intereſt particulier que les enfans de l'Egliſe Gallicane y doivent prendre, nous oblige de la raporter avec plus d'exactitude que les autres; & nous traduirons preſque mot à mot ce que nous en trouvons dans Euſebe, ou plutoſt nous nous ſervirons de la traduction qui en a eſté faite par une perſonne egalement eminente en eloquence & en pieté, aprés la mort duquel elle a eſté
a. donnée au public. [a]]

ARTICLE II.

Le peuple ſe ſouleve contre les Chrétiens: Confeſſion de S. Epagathe.

Note 1. 'CEs Saints ſouffrirent en la 17.e année de M. Aurele, ["de J. C. 177,] au commencement du pontificat de S. Eleu- Euſ.l.5.pr.p. 153.

a. en l'an 1667, avec la vie de S. Ignace par le meſme auteur, & quelques autres vies de Saints.

there. [M. Aurele "touché de la grace qu'il avoit receuë de Dieu dans la guerre contre les Quades par les prieres des Chrétiens, avoit défendu ſur peine de la vie en 174, de les accuſer à cauſe de leur religion:] 'mais la perſecution recommença bien-toſt par les emotions que le peuple excitoit dans les villes contre les adorateurs du vray Dieu. 'Elle fut ſurtout fort grande "à Lion & aux environs, où "l'on ne permettoit pas aux Chrétiens de ſe trouver [a] dans les lieux publics de la ville, dans les bains, dans les marchez, ni enfin de paroiſtre en quelque endroit que ce fuſt. Plus la ville de Lion eſtoit grande & peuplée, plus la fureur des payens s'y ſignala. Les magiſtrats & leurs officiers, les capitaines & les ſoldats, tout le peuple hommes & femmes, y déchiroient les Chrétiens avec une incroyable cruauté.

V. ſon titre §. 16.

p. 153.

c. 1. p. 154. d.

p. 155. a.

ὑπάτῳ. &c.

a.

Boll. 22. apr. p. 8. c.

Euſ. l. 5. c. 1. p. 155. a.

'La bonté de Dieu parut merveilleuſe en cette rencontre; il tira du peril ceux dont la foy eſtoit foible, & oppoſa au demon de genereux ſoldats armez d'une patience toute heroïque, qui paroiſſoient entre tous les autres comme de fermes colonnes de la foy; '& qui n'eſtoient pas ſeulement preparez à reſiſter avec fermeté à tous les efforts de leur adverſaire, mais meſme à l'attaquer avec hardieſſe, & aux depens de leur ſang & de leur vie. Ainſi ces Martyrs illuſtres ont terraſſé un ſi redoutable ennemi, en ſouffrant avec joie les opprobres & les ſupplices. Ils ont couru volontairement à la mort pour aller à J. C, en mepriſant pour ſa gloire les plus grands de tous les maux: & ils ont fait voir à tout le monde & par leurs ſouffrances & par leur mort, la verité des paroles de l'Apoſtre, Que les afflictions & les peines " que nous pouvons endurer en cette vie, n'ont aucune propor- " tion avec la gloire dont nous jouirons en l'autre. "

b.

Ibid.

'Ces grands ſerviteurs de Dieu ſouffrirent d'abord avec une patience toute entiere, les clameurs & les injures du peuple, les coups, les tiraillemens, 'les pierres, & toutes les violences qu'une populace brutale & furieuſe a accoutumé d'exercer contre ceux qu'elle hait & qu'elle regarde comme ennemis. Ils ſe virent enfermez [a] chez eux, & leurs biens pillez. Le Tribun qui commandoit les ſoldats, ('car il y avoit d'ordinaire des troupes à Lion,) [a] & les magiſtrats de la ville les ayant [enſuite] amenez dans la grande place, ils y furent interrogez [par ces magiſtrats] devant tout le peuple touchant leur religion; & comme ils confeſſerent hardiment qu'ils eſtoient Chrétiens, on les mit en

a.

Marc. prim. c. 108. p. 221-223.

a Euſ. l. 5. c. 1. p. 155. d.

Euſ. n. p. 86. 1. b.

1. ou, 'dans toutes les maiſons des autres, οἰκιῶν.

2. C'eſt app, ce que marque συγκλείσους, plutoſt que la priſon publique où ils furent mis enſuite.

priſon, en attendant la venuë du Gouverneur, qui alors eſtoit abſent. Mais eſtant arrivé depuis, & les ayant fait amener en ſa preſence [pour les juger,] il uſa envers nous de toute ſorte de cruauté diſent ceux qui nous apprennent cette hiſtoire, [qu'on peut juger par là avoir eu eux meſmes beaucoup de part aux ſouffrances des Martyrs,] '& c'eſt ce qui paroiſt encore en divers endroits. p.156.c|157.a.b

'Vettius Epagathus eſtoit preſent. C'eſtoit un homme illuſtre par ſa qualité.[a] Car Leocade deſcendu de luy, eſt appellé par S. Gregoire de Tours le premier Senateur des Gaules. [& la famille des Vettes ou Vectes a eſté long-temps celebre à Rome, comme on le voit par l'hiſtoire, & par un grand nombre d'inſcriptions. Mais ce qui rendoit celui-ci veritablement illuſtre,] 'c'eſt qu'il eſtoit Chrétien,[b] & un diſciple ſincere de J. C, ſuivant l'Agneau partout où il alloit;[c] tout rempli d'amour pour Dieu, & de charité pour le prochain, à qui il eſtoit toujours preſt de rendre toute ſorte de ſervice, en ſorte que la vie ſi pure & ſi ſainte qu'il avoit menée juſqu'alors, luy pouvoit faire rendre, quoiqu'il fuſt fort jeune, ce témoignage ſi glorieux que la parole divine rend au Preſtre Zacarie, d'avoir toujours marché ſans reproche dans la voie de la juſtice, & d'avoir obeï à tous les commandemens du Seigneur. Comme donc il eſtoit plein d'ardeur pour Dieu, animé du zele de l'Eſprit ſaint; indigné de voir qu'on agiſt avec une ſi viſible injuſtice, il commença à reprendre hautement la paſſion du Gouverneur, & demanda qu'on luy permiſt de parler pour la défenſe des Chrétiens, promettant de prouver clairement qu'ils n'eſtoient coupables ni de crimes, ni d'impieté. p.156.n.p.86.2.b. [a] Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 31. p. 24. Euſ. l. 5. c. 1. p. 155 c. [b] p. 156 b. [c] p. 155. c. d.

'Il n'eut pas ſitoſt ouvert la bouche, que comme il eſtoit fort connu, tous ceux qui eſtoient autour du tribunal, ſe mirent à crier contre luy: & d'autre part le Gouverneur offenſé de ce qu'il luy [reprochoit bien clairement de condanner des innocens ſans les entendre,] luy demanda pour toute réponſe s'il eſtoit Chrétien: Ce que le Saint ayant confeſſé à haute voix, on le mit à l'heure meſme avec ceux qui eſtoient deſtinez au martyre: & on l'appella depuis 'l'Avocat des Chrétiens; & certes avec tres grande raiſon, puiſque l'Eſprit ſaint appellé dans l'Ecriture noſtre Paraclet, c'eſt à dire noſtre conſolateur & noſtre avocat, faiſant ſa demeure dans ſon ame, le rempliſſoit d'une charité ſi ardente, qu'il donnoit avec joie ſon ſang & ſa vie pour la défenſe de ſes freres. p.156.e. παράκλητον.

ARTICLE III.

Dix Chrétiens abandonnent la foy : Quelques eſclaves accuſent les Fideles de crimes horribles.

Euſ.l.5.c.1.p. 156.b. [LA rigueur que le Gouverneur exerça contre les Chrétiens,] fit un [triſte] diſcernement entre ceux qui eſtoient preparez à une ſi grande epreuve, & ceux qui ne s'eſtoient pas encore aſſez exercez pour cela. Car les uns "comme de dignes chefs des Martyrs, confeſſerent genereuſement leur foy, & embraſſerent avec joie tous les tourmens qui eſtoient la ſuite de cette confeſſion: mais les autres ſe trouverent trop foibles pour ſoûtenir un ſi grand combat. Il y en eut environ dix qui ſe laiſſerent abatre, & qui par leur chute ne cauſerent pas ſeulement une ſenſible douleur à leurs freres, [c] mais refroidirent beaucoup le zele de ceux qui n'ayant pas encore eſté pris, ſuivoient les Confeſſeurs pour les aſſiſter, [1] bien qu'ils ne le puſſent faire qu'avec beaucoup de peine & de peril. Tous les Fideles ſe trouvoient donc ſaiſis de frayeur, non qu'ils appréhendaſſent les tourmens, mais parcequ'ils craignoient que quelqu'un ne ſuccombaſt à la fin ſous leur violence.

" οἱ πρωτο-μάρτυρες.

c.

1.

Ibid. [d] On prenoit cependant tous les jours pluſieurs Chrétiens, dignes de remplir le nombre de ceux qui eſtoient tombez, en ſorte que tous les hommes eminens en doctrine & en pieté qui gouvernoient & qui ſoûtenoient les deux Egliſes ["de Lion & de Vienne,] tomberent entre les mains des perſecuteurs.

Note 2.

d. [d] Mais comme le Gouverneur avoit commandé qu'on fiſt une recherche exacte de tous les Chrétiens, on prenoit avec eux quelques uns de leurs eſclaves qui eſtoient idolatres, leſquels craignant de ſouffrir les meſmes peines dont ils voyoient tourmenter les Saints, depoſerent fauſſement à la ſollicitation des ſoldats, & pouſſez par la malice du diable, que les Chrétiens mangeoient des enfans, & commettoient des inceſtes, ainſi que les Œdipes & les Thyeſtes de leurs fables, & leur imputerent mille autres crimes abominables, qu'il ne nous eſt pas ſeulement permis de nommer dans la religion Chrétienne, & que l'on peut croire meſme avec raiſon n'avoir jamais eſté commis par aucun homme, tant leur enormité eſt grande, & leur excés inoui.

1. καίπερ παρὰ τὰ δυνατὰ πάσχοντες.

'C'eſt ce qui s'eſtoit fait dés le commencement de la perſe- Juſt.ap.1.p.50.
cution de M. Aurele : & S. Juſtin avoit montré deſlors combien c.
il eſtoit deraiſonnable de s'arreſter à ces ſortes de depoſitions.
'Cependant auſſi-toſt que le bruit s'en fut repandu dans le pu- Euſt.5.c.1 p.
blic, tout le peuple s'irrita contre les Chrétiens avec une fureur 156.d.
ſi étrange, 'que ceux meſmes qui les avoient traité juſqu'alors p.157.a.
ſi οἰκειότητα. avec quelque moderation "par le reſpect de la parenté & de l'a-
mitié, devinrent auſſi emportez que les autres. L'on vit alors
l'accompliſſement de cette parole du Sauveur : Il viendra un
temps, où quiconque vous fera mourir, croira faire un ſacrifice
agreable à Dieu.

'Il eſt impoſſible de raporter les tourmens que les Martyrs a|a.p.87.1.d.
ſouffrirent enſuite. Car les demons faiſoient tous leurs efforts
τὶ τῶν βλα-σφήμων. pour tirer auſſi de leur bouche "l'aveu de quelqu'un de ces cri-
mes horribles dont leurs eſclaves les accuſoient.

ARTICLE IV.

Triomphe de la grace dans S.te Blandine.

'LA haine du peuple, du Gouverneur & de ſes boureaux, Euſt.5.c.1.p.
1. eclata particulierement contre le Diacre Sancte, [1] qui 157.a.b.
eſtoit de Vienne; contre Mature, qui bien qu'il n'euſt eſté bat-
tizé que depuis peu, eſtoit neanmoins un genereux athlete de
J. C, contre Attale originaire de Pergame [en Aſie,] que l'on
τῶν ἐνδοξο-τάτων. avoit toujours conſideré comme la colonne & l'appui "des
Chrétiens des Gaules; & enfin contre une fille nommée Blan-
dine, dont l'illuſtre exemple a fait voir clairement, que les per-
ſonnes qui paroiſſent quelquefois les plus viles & les plus me-
priſables devant les hommes par la baſſeſſe de leur condition,
ſont ſouvent tres dignes d'eſtime devant Dieu, par la grandeur
du veritable amour qu'elles luy portent.

'Elle eſtoit eſclave, & avoit le corps tres foible : de ſorte que c.d.
les autres Chrétiens, & ſa maiſtreſſe meſme, qui eſtoit auſſi en-
trée dans le nombre des Martyrs, craignoient extremement
qu'elle n'euſt pas meſme la hardieſſe de confeſſer quand on
l'interrogeroit, qu'elle eſtoit Chrétienne. Cependant elle ſe
trouva remplie d'une telle force d'eſprit, & d'une telle vigueur
de courage, que les boureaux qui depuis la pointe du jour juſ-

1. On ne voit pas bien s'il eſtoit ſeulement originaire de Vienne, ou s'il en eſtoit Diacre. Neanmoins le dernier paroiſt plus probable.

qu'à la nuit, n'avoient ceſſé de la tourmenter les uns aprés les autres, & de luy faire ſouffrir tous les ſupplices imaginables, furent enfin laſſez eux meſmes, & tout à fait abatus de fatigue & de travail. Ils avouoient publiquement que cette fille les avoit vaincus, & qu'il ne leur reſtoit plus aucun genre de torture qu'ils n'euſſent employé contre elle inutilement. Ils eſtoient ſurpris & admiroient tout enſemble de voir vivre encore une perſonne, dont le corps eſtoit couvert de mille plaies, & dechiré de toutes parts, & ils aſſuroient devant tout le peuple, que le moindre des tourmens qu'ils luy avoient fait endurer, eſtoit ſeul plus que ſuffiſant pour luy faire perdre la vie.

4. 'Mais comme la chaleur du combat donne de nouvelles forces aux vaillans athletes, de meſme la confeſſion de la foy Chrétienne inſpiroit une nouvelle vigueur à cette bienheureuſe martyre; & ces paroles qu'elle prononçoit [ſans ceſſe,] *Je ſuis Chrétienne, & on ne commet aucun crime parmi nous*, adouciſſoient ſes plus cuiſantes douleurs, luy rendoient agreable la ſouffrance des plus grandes peines, & eloignoient d'elle l'aigreur & l'amertume de tous les maux les plus ſenſibles.

[Auſſi l'Egliſe ſemble avoir eu un reſpect tout particulier pour cette Sainte.] 'S. Eucher dans l'homelie qu'il a faite ſur les Martyrs de Lion, ne nomme en particulier que ſa Blandine, comme il l'appelle, & le ſaint Eveſque Pothin, [dont nous parlerons bien-toſt. Uſuard s'arreſte particulierement à décrire ſon martyre.] 'Adon [a] la met à la teſte de tous les autres, comme ſi la feſte qui leur eſt commune à tous, ſe faiſoit particulierement pour elle. 'Bede fait la meſme choſe; & meſme il ne nomme qu'elle ſelon quelques manuſcrits. [a] La vie de S. Clair Abbé au dioceſe de Vienne ſur la fin du VII. ſiecle, appelle du nom de S.te Blandine une egliſe du meſme dioceſe dediée en l'honneur de cette Sainte, & des autres Martyrs ſes compagnons.

Enf. Em. or. 11, p. 34. 2.

A 'o, 2. jun. 5.

B oll. mars, t. 2. p 21. b.

a 1. jan. p. 55. § 3. 10, 12.

§ 4. 'Cette vie luy donne la qualité de Vierge. [L'Egliſe de Vienne appelle encore la feſte des Martyrs de Lion, la feſte de S.te Blandine & de ſes compagnons, & ne nomme qu'elle non plus dans l'oraiſon. Nous n'avons encore parlé que du commencement de ſon martyre: nous en verrons bien-toſt la ſuite, & enfin le couronnement.]

1. *Sanctæ Blandinæ, cum 48 Martyribus &c.*

ARTICLE V.

ARTICLE V.

Conſtance admirable de S. Sanctе Diacre.

LA patience admirable du Diacre Sanctе, ſemble eſtre au-deſſus de toute croyance, & ſurpaſſer toutes les penſées des hommes, auſſi-bien que les tourmens qu'il ſouffrit. Car les boureaux eſperant arracher de ſa bouche par la multitude & la grandeur de leurs tourmens, quelque parole indigne de luy, Euſ.l.5.c.1.p. 157.d.

ὑπεξάγω. 'il leur reſiſta avec une telle "fermeté d'eſprit, qu'il ne voulut pas meſme leur dire ni ſon nom, ni celui de ſon pays, ni de ſa ville, ni s'il eſtoit eſclave ou d'une condition libre. Il ne répondit jamais autre choſe à tout ce qu'on luy put demander, que ces paroles *Je ſuis Chrétien*; & on ne put jamais tirer de luy d'autre réponſe. p.158.a.

'Ce courage inebranlable augmenta de telle ſorte la colere du Gouverneur & des boureaux, que n'ayant plus de ſupplice dont ils le puſſent tourmenter, 'ils s'aviſérent enfin de luy bruler "les membres du corps les plus delicats & les plus ſenſibles, avec des lames de cuivre toutes ardentes. Mais quoique le ſaint Martyr ſouffriſt de ſi violentes & de ſi ſenſibles douleurs, neanmoins il demeura ferme & inebranlable dans la confeſſion de ſa foy; parceque la ſource divine de cette eau ſalutaire & vivifiante, qui ſort des entrailles ſacrées de JESUS, repandoit ſur luy comme une roſée celeſte, & luy inſpiroit une vigueur & une force invincible. Tout ſon corps portoit les marques de la cruauté qu'on avoit exercée contre luy. On pouvoit plutoſt dire que tout ſon corps n'eſtoit qu'une plaie, que non pas qu'il fuſt couvert de plaies, "Il eſtoit tout courbé & tout retiré, & il avoit perdu toute la figure d'un homme. Mais J. C. qui ſouffroit en luy, 'fit alors des choſes merveilleuſes pour la gloire de ſon nom, pour la confuſion de ſon ennemi, & pour apprendre à toute la poſterité par un exemple ſenſible, que rien n'eſt à craindre quand on a l'amour du Pere eternel, & que la douleur n'eſt point ſenſible quand on ſouffre pour la gloire de JESUS CHRIST. Ibid. b. τὰ τῶν σωμάτων μόρια. c.

'Car peu de jours aprés, les barbares tourmenterent de nouveau le ſaint Diacre, dans la penſée que luy faiſant ſouffrir les meſmes ſupplices qu'auparavant, & dans les meſmes membres où l'enflure & l'inflammation ſe voyoient partout, ils triom- Ibid.

pheroient d'autant plus aiſément de ſa conſtance & de ſa magnanimité, qu'ils le voyoient déja reduit à n'endurer qu'avec peine qu'on le touchaſt de la main ; ou qu'au moins il mourroit dans les tourmens, & cauſeroit par ſa mort de l'horreur & de l'effroi dans l'ame des autres Chrétiens. Mais il arriva tout le
d. contraire de ce qu'ils pretendoient. 'Le corps du Martyr prit de nouvelles forces dans ces nouveaux ſupplices, ſe redreſſa & recouvra ſa premiere forme, contre l'attente & avec l'admiration de tout le monde, & ſe trouva parfaitement rétabli dans l'integrité de toutes ſes parties, & dans l'uſage de tous ſes membres. De ſorte que par la grace de J. C. ces ſeconds tourmens ne luy tinrent pas tant lieu de ſouffrances & de maux, que de remede à ſes ſouffrances & à ſes maux.

ARTICLE VI.

Sainte Biblis revient de l'apoſtaſie: S. Pothin Eveſque de Lion eſt pris, confeſſe J. C, & meurt en priſon.

Euſ.l.5.c.1.p. 158.d.

'ENTRE ceux qui avoient renoncé à la foy, il y avoit une femme nommée 'Biblis, *que le diable penſoit déja poſſeder abſolument: & deſirant d'augmenter encore ſa condannation par les calomnies & les blaſphemes qu'il luy vouloit faire prononcer [contre les Chrétiens,] il la fit mettre à la queſtion la regardant comme une perſonne laſche & ſans cœur, toute abatuë par ſa premiere faute, [& capable ainſi de confirmer ce que les eſclaves avoient déja depoſé contre les Chrétiens.] Mais elle revint à ſoy parmi les tourmens, & ſe reveillant comme d'un profond ſommeil, les douleurs preſentes & paſſageres qu'elle reſentoit, l'avertirent de ſonger ſerieuſement aux peines futures & eternelles de l'enfer. Ainſi bien loin de rien dire contre les Chrétiens, elle fit cette réponſe genereuſe : Comment « ſeroit-il poſſible que ceux à qui il eſt défendu de manger du « ſang des beſtes, ſe puſſent reſoudre à manger meſme leurs pro- « pres enfans ? Deſlors elle confeſſa hautement qu'elle eſtoit « Chrétienne, & rentra par cette confeſſion glorieuſe dans la ſocieté des autres Martyrs.

ou Bibliade. *Note 3.

Euſ.Em.h.11. p.342. a Euſ.l.5.c.1.p. 159.c.d.

'La providence divine voulut que ce grand ſacrifice de ſon peuple ne ſe fiſt pas ſans Pontife. a L'Egliſe de Lion avoit alors pour Eveſque le bienheureux 'Pothin âgé de plus de Note 4. 90 ans, [& ainſi il pouvoit avoir eſté diſciple des Apoſtres

meſmes.] 'On le reconnoiſt pour le premier Eveſque de Lion : Gr.T.h.Fr.l. 1.c.29.p 22| Paul.ill.p.88.
[mais on ne dit point de qui il avoit receu la miſſion & l'ordination.] Outre ſon grand âge, il eſtoit ſi foible de corps qu'il pouvoit à peine reſpirer : mais ſa foibleſſe eſtoit ſoûtenuë par l'ardeur de ſon courage, & par le deſir du martyre dont ſon cœur eſtoit embraſé. Auſſi il ſembloit que Dieu ne luy conſervaſt la vie que pour luy accorder cet honneur, & triompher en ſon corps, 'afin que ce Saint aprés luy avoir offert le ſacrifice du Euſ.Em.h.11. P.34.35.
corps du Seigneur, luy offriſt une nouvelle hoſtie, en s'offrant luy meſme à la vuë des peuples & des magiſtrats.

[Ayant donc eſté trouvé par les perſecuteurs,]'il fut [tantoſt] Euſ.l.5.c.1.p. 159.d.
trainé, & [tantoſt] porté par les ſoldats juſque devant le tribunal du Gouverneur, accompagné des magiſtrats de la ville, & d'un nombre infini de payens, qui crioient contre luy comme s'il euſt eſté J C. meſme, [& le Dieu de ceux qu'ils haïſſoient ſi fort. Rien de tout cela ne l'effraya :] il fit une genereuſe profeſſion de noſtre foy : & le Gouverneur luy ayant demandé quel eſtoit le
» Dieu des Chrétiens, il luy répondit ; Vous le connoiſtrez, ſi
» vous eſtes digne de le connoiſtre.

'On le tira auſſi-toſt avec violence de ce lieu, & on commença p.160.a.
à luy donner mille coups. Ceux qui eſtoient auprés de luy le frapoient inſolemment avec les piez & les mains, ſans avoir aucun reſpect pour une vieilleſſe ſi venerable ; & ceux qui en eſtoient plus eloignez luy jettoient tout ce qu'ils pouvoient rencontrer, s'imaginant eſtre coupables d'un grand crime & d'une horrible impieté, s'ils ne le perſecutoient de toutes leurs forces, parcequ'ils croyoient venger ainſi les injures faites à leurs Dieux.

'Ce ſaint Eveſque n'ayant donc preſque plus de vie, fut mis Ibid.
en priſon, & deux jours aprés il rendit l'eſprit : 'heureux d'avoir Euſ.Em.h.11. P.35.1.
dû la fin de ſa vie non à la défaillance de la nature, mais à la grace que Dieu luy faiſoit de l'appeller à une ſi grande gloire. 'Il fut joint à ſes enfans pour recompenſe du ſoin qu'il avoit p.34.2.
eu de les preparer au martyre. '& l'exemple de ſa mort leur don- P.35.2.
nant encore une nouvelle force, ils ſe jetterent plutoſt avec ardeur au milieu des ſupplices qui leur eſtoient preparez, qu'ils ne les receurent avec patience.

ARTICLE VII.

Souffrances des Chrétiens dans la priſon; pluſieurs y meurent: Funeſte état de ceux qui avoient renoncé à la foy.

Euſ.l.5.c.1.p. 159.a.b. 'LE diable voyant que la patience de ces bienheureux, fortifiée par la grace de J C, rendoit vains & inutiles les ſupplices les plus cruels, il reſolut d'agir contre eux d'une autre maniere. Car arrés les avoir jettez en priſon, on les enferma dans les cachots les plus obſcurs & les plus affreux. On leur mit les piez dans les ceps; on les leur tira [1] avec des violences extremes; & on leur fit ſouffrir tous les autres mauvais traitemens que les boureaux pouvoient faire à des priſonniers contre qui ils eſtoient animez & par eux meſmes, & par les demons qui les poſſedoient.

b. 'Auſſi la pluſpart [des Confeſſeurs] moururent dans la priſon, étoufez [par le mauvais air.] Et il n'y eut neanmoins que ceux que Dieu vouloit alors tirer du monde par cette voie. Car il luy plut de faire eclater en cela meſme ſa gloire, [& ſa toute-
c. puiſſance.] 'Ainſi de jeunes gents pris depuis peu, & dont les corps n'avoient point eſté abatus par les ſupplices, ne pouvoient neanmoins ſupporter les incommoditez des cachots, & y mou-
b. c. roient: 'Et en meſme temps d'autres qui avoient eſté tourmentez avec tant d'excés, que l'on jugeoit que quelque ſoin que l'on priſt d'eux, ils ne pourroient jamais guerir, vécurent dans la priſon ſans eſtre aſſiſtez par les hommes, mais tellement fortifiez par le Seigneur & dans le corps & dans l'ame, qu'ils for-
256. a. tifioient & conſoloient eux meſmes les autres. 'Les corps de ceux qui moururent dans la priſon, furent jettez aux chiens; & on les gardoit avec ſoin nuit & jour pour oſter aux Chrétiens la conſolation de les enterrer.

p. 160. a. b. 'La providence de Dieu ſe ſignala encore alors merveilleuſement dans un autre ſujet, & l'infinie miſericorde de noſtre Seigneur s'y fit remarquer d'une maniere ſi extraordinaire, qu'il ne s'eſt peut-eſtre jamais rencontré parmi les Chrétiens un effet auſſi viſible & auſſi rare de ſa bonté, que celui qui parut alors;

Euſ.n.p.75.76. 88.1.2.b. 1. juſques au cinquieme trou; [ce qui eſt ſouvent marqué dans les Actes des Martyrs: mais on auroit peine à l'exprimer d'une maniere qui fiſt comprendre ce que c'eſtoit. On n'étendoit quelquefois que juſques au quatrieme trou.] On peut voir les notes de Mr Valois ſur Euſebe.

quoique d'ailleurs il ſoit tres conforme à ſa grandeur & à ſa puiſſance infinie.

'Car les Chrétiens qui avoient trahi leur foy, furent auſſi b.
empriſonnez, leur perfidie ne leur ayant ſervi de rien : & meſme on ne les traitoit pas avec moins de dureté que les autres. Mais au lieu que ceux qui confeſſoient J. C, eſtoient mis dans les fers en qualité de Chrétiens, & ſans qu'on les accuſaſt d'aucun autre crime ; les apoſtats eſtoient retenus en priſon en qualité de criminels & d'homicides. Ils ſe trouvoient ainſi plongez dans une double affliction, & beaucoup plus tourmentez que les Confeſſeurs. 'Car ceux-ci eſtoient conſolez par la joie de c.
ſouffrir le martyre, par l'eſperance des promeſſes eternelles, par l'ardeur de leur amour envers J. C, & par l'aſſiſtance & la protection de l'Eſprit de Dieu. Et ceux là au contraire eſtoient ſi fort agitez & ſi abatus par le poids & le remords de leur con-
πολὺ βάρος πα- ſcience, que "dans tous les endroits où ils paſſoient, tout le mon-
ρόδυς. de les reconnoiſſoit en les regardant ſeulement. Les Confeſſeurs paroiſſoient avec une gayeté extraordinaire. On voyoit
δύξης ἐ eclater ſur leur viſage "une beauté & une ſplendeur [toute ce-
λεήνιος. leſte.] Leurs chaines meſmes leur donnoient de la grace, & leur ſervoient d'ornement. 'Et de plus, il ſortoit de J. C. regnant d.
dans ces ames pures, une odeur ſi douce & ſi agreable, que
κρείττους. quelques uns s'imaginoient qu'ils eſtoient parfumez des "plus excellentes odeurs. Les apoſtats au contraire eſtoient triſtes, défaits, horribles à voir, & tout couverts de confuſion & de honte. Les payens meſmes les traitoient de laſches & d'efeminez, & leur diſoient mille injures : & aprés avoir perdu le nom ſi ſaint, ſi glorieux, & ſi ſalutaire de Chrétiens, ils avoient encore la douleur & la honte de paſſer pour des homicides. Ce deplorable ſpectacle donnoit de la force & du courage à tous les autres Chrétiens : & ceux qui furent pris depuis confeſſerent hautement & ſans heſiter, la verité de leur foy & de leur religion. [Nous verrons dans la ſuite comment Dieu fit miſericorde à ceux meſmes qui eſtoient tombez dans l'apoſtaſie.]

ARTICLE VIII.

Martire de S. Mature, & de S. Sanćte : Nouveaux tourmens de Sainte Blandine : De S. Attale : le Gouverneur conſulte M. Aurele.

Euſ.l.5.c.1.p. 161.a.b.

'LE temps arriva enfin auquel Dieu voulut couronner [d'une maniere publique & glorieuſe] quelques uns des ſaints Martyrs. Mature, Sanćte, Blandine, & Attale, furent condannez à eſtre expoſez aux beſtes, & l'on donna exprés un combat de beſtes pour faire cette execution. On les amena donc dans le lieu deſtiné à ces ſpectacles dignes de la cruauté des payens. Mature & Sanćte y ſouffrirent de nouveau toutes ſortes de tourmens avec autant de fermeté que s'ils n'en euſſent encore ſouffert aucun, ou plutoſt comme des athletes, qui ayant déja pluſieurs "fois terraſſé leurs adverſaires, entreprennent avec joie un dernier combat, qui leur doit faire gagner la couronne. Ils furent [1] pluſieurs fois battus à coups de fouet, comme on a accoutumé de traiter en ce lieu les ſcelerats. On les fit dechirer par les beſtes : & on leur fit encore endurer tous les autres ſupplices dont la fureur du peuple ſe put aviſer, l'un criant qu'on les tourmentaſt d'une maniere, & l'autre d'une autre.

" χλήρων.

1.

c. 'Enfin on les fit aſſeoir dans des chaiſes de fer [toutes rouges de feu,] qui bruloient leur chair, & en faiſoient ſortir une tres mauvaiſe odeur. Mais les payens quoiqu'incommodez par cette puanteur, ne ſe laſſoient point de les voir ſouffrir, & ne laiſſoient pas de continuer en leur manie, deſirant avec paſſion de triompher de la conſtance de ces Confeſſeurs. Ils ne purent pourtant tirer autre réponſe du Diacre Sanćte, que celle qu'il leur avoit toujours faite, [Qu'il eſtoit Chrétien.] Comme luy & Mature reſpiroient encore aprés un combat ſi rude & ſi long, "on les perça d'un coup d'épée qui finit ce cruel ſpectacle dont le peuple avoit voulu ſe divertir ce jour là, au lieu des combats des gladiateurs & des autres ſpectacles qu'il avoit accoutumé de voir en ce lieu.

" πάλαι. ἐτύθησαν.

d. 'S.te Blandine avoit eſté attachée à un poteau pour eſtre expoſée aux beſtes [les bras étendus] en forme de croix; & en cet état elle prioit avec beaucoup de ferveur. Ce ſpectacle redoubla

Euſ.a.p.89.t.a. 1. τὰς διῳξόδους τῶν μαςίγων. 'M.r Valois croit que c'eſt qu'on les faiſoit paſſer devant le peuple en les fouettant.

l'ardeur de ceux qui combatoient avec elle, parcequ'ils voyoient en la perſonne de leur ſœur, le Sauveur du monde crucifié pour les hommes, afin de leur apprendre que quiconque ſouffre ici bas pour ſa gloire, jouira dans le ciel d'une vie eternelle avec Dieu ſon Pere.

'Aucune des beſtes ne toucha la Sainte : [d'où vient apparemment] 'ce que dit S. Eucher, que les animaux affamez n'oſerent "par reſpect toucher aux ſaints Martyrs qu'on abandonnoit à leur fureur, & les honorerent en n'oſant les devorer. Et ce Saint prend de là ſujet de condanner ceux qui diſent, [comme faiſoient [a] les Eunomiens,] qu'il ne faut point rendre de veneration aux ſacrez corps des Martyrs: Voilà, dit ce Saint, des beſtes farouches, qui n'ayant aucun ſentiment de religion, leur rendent du reſpect & de la veneration, & qui n'ayant aucun diſcernement de la raiſon naturelle, reconnoiſſent neanmoins pour la condannation des ſacrileges, l'honneur qui eſt dû aux Saints. Ainſi des animaux qui doivent ſervir d'executeurs & d'inſtrumens du ſupplice, deviennent par un prodige admirable les témoins de l'innocence des condannez; & en portant reſpect à la pieté de ces juſtes, ils prononcent dans leur ſilence un jugement ſouverain contre l'impieté des méchans.

Ibid. Euſ. Em. h. 11. p. 35. 1.

miratur.

a.

'Comme donc les beſtes ne touchoient point à S.te Blandine, on la detacha du poteau auquel on l'avoit comme crucifiée, 'pour la remettre en priſon, la reſervant à d'autres combats; afin qu'eſtant demeurée victorieuſe en tant de rencontres, elle attiraſt d'une part une plus grande condannation ſur la malice du diable, qui l'avoit perſecutée ſi long-temps & ſi injuſtement; & relevaſt de l'autre le courage de ſes freres, par le rare exemple de la generoſité avec laquelle une fille ſi pauvre, ſi foible, & ſi mepriſable, mais revétuë de la force invincible de J. C, avoit vaincu l'ennemi en toutes les occaſions, & avoit acquis par ſes illuſtres combats, ces hautes recompenſes que Dieu ne reſerve qu'à ceux qui l'aiment.

Euſ. l. 5. c. 1. p. 161. d.

p. 162. a.

'Attale dont nous avons déja parlé, avoit eſté demandé avec empreſſement par le peuple, parcequ'il eſtoit "fort connu. '& il parut devant tout le monde avec l'aſſurance que la pureté de ſa conſcience luy donnoit. Car il avoit pratiqué de tout ſon cœur "les regles de la diſcipline Chrétienne, & il avoit toujours eſté le Martyr & le témoin de la verité [par ſes actions, avant que de l'eſtre par ſes ſouffrances.] On le promena autour de l'am-

a. b.

ἀνομαστός.

ἐκ τῆς συντάξεως.

a. heretiques les plus oppoſez de tous les Ariens à la divinité de J. C.

phitheatre en portant devant luy un écriteau, où il y avoit, *C'eſt ici Attale Chrétien.* Le peuple "temoigna une grande fureur contre luy [par ſes cris & par ſes injures.] Mais le Gouverneur ayant appris qu'il eſtoit citoyen Romain, commanda qu'on le remiſt en priſon avec les autres Chrétiens; & écrivit à l'Empereur, pour en apprendre ce qu'il devoit faire de luy & des autres. σφόδρα ὀργῆς.

ARTICLE IX.

Humilité des Confeſſeurs: Leur charité & leurs prieres réuniſſent à l'Egliſe ceux qui l'avoient abandonnée.

Euſ. l. 5. c. 2. p. 166. b. [LEs Saints qui avoient défendu avec tant de courage le nom de J. C. devant les juges,] 'ne travailloient pas moins à imiter ſon humilité. Quoiqu'ils euſſent rendu témoignage à la verité, non pas une fois ou deux, mais pluſieurs fois, quoiqu'ils euſſent eprouvé la cruauté des beſtes, quoiqu'on viſt ſur leurs corps les marques des fers brulans, des ſouets, & des autres tourmens qu'ils avoient ſoufferts; & qu'ils euſſent ainſi merité avec tant de gloire le nom de Martyrs, [que l'on donnoit encore cent ans aprés à ceux qui avoient ſoufiert quelque tourment pour J. C;] cependant non ſeulement ils ne ſe donnoient pas ce titre, mais ils ne vouloient pas ſouffrir que les autres le leur
c. donnaſſent. 'Que ſi par hazard quelqu'un les nommoit ainſi, ſoit en les ſaluant, ou en leur parlant, ou en leur écrivant, ils l'en reprenoient avec beaucoup de ſeverité.

Ibid. 'Ils vouloient reſerver un nom ſi auguſte à J. C, [qui eſt appellé dans l'Ecriture] le veritable Martyr & le fidele [témoin de la verité,] & à ceux qui eſtoient déja ſortis de la priſon de leurs corps pour aller au ciel. Ils diſoient que c'eſtoient eux qu'il falloit traiter de Martyrs; puiſqu'aprés avoir confeſſé Dieu en ce monde, il les en avoit tirez pour leur donner place en ſon royaume, & qu'il avoit ſeellé leur martyre par la fin glorieuſe de leur vie, comme par un ſeau & une marque certaine de leur inviolable fidelité. Pour nous, diſoient-ils, qui ſommes ſi fort audeſſous « d'eux, c'eſt aſſez de nous pouvoir dire les derniers des Confeſ- « ſeurs. 'Ils ſupplioient avec larmes les autres freres de prier Dieu « d. pour eux de tout leur cœur, "afin qu'il luy pluſt achever par une heureuſe ſortie de cette vie, l'ouvrage qu'il avoit daigné commencer en eux. τελειωθῆναι αὐτοῖς.

Ainſi

'Ainſi ils faiſoient paroiſtre à l'égard des payens, qu'ils eſtoient animez de l'eſprit ſaint & genereux des Martyrs, puiſqu'ils avoient confeſſé devant tout le monde la verité de la religion Chrétienne, & qu'ils eſtoient demeurez fermes au milieu de toutes ſortes de tourmens par leur patience, leur magnanimité, & la grandeur de leur courage. Et en meſme temps la crainte de Dieu dont leur cœur eſtoit rempli, faiſoit qu'ils ne vouloient point avoir parmi leurs freres l'honneur du martyre. Mais parce-qu'ils ſe ſont humiliez dans la terre ſous la main toute puiſſante de Dieu, ils ont eſté elevez juſque dans le ciel, [& y regneront eternellement. Ibid.

a. 'Ils [a] parloient à tout le monde avec humilité, comme s'ils euſſent fait beaucoup de fautes, & ne parloient point des fautes des autres. Ils ne lioient perſonne [en ſe ſeparant de ſa communion,] & délioient tous ceux [qu'ils pouvoient.] Ils prioient meſme le Seigneur, comme S. Eſtienne ce parfait Martyr, de ne b. point imputer à ceux [b] qui leur avoient fait ſouffrir tant de maux, le peché qu'ils avoient commis contre eux. p.167.a.

[Ils ne conſideroient comme leur ennemi que le demon ſeul,] 'contre qui l'ardente charité qu'ils avoient pour ceux qui a. eſtoient tombez, leur fit entreprendre une guerre ſpirituelle, afin de forcer ce cruel dragon de leur rendre, & de vomir encore tout vivans ceux qu'il s'imaginoit avoir déja engloutis & devorez comme morts. Car la chute des foibles ne leur eſtoit pas un ſujet de vanité : 'Dieu les ayant comblez des dons de ſa b. ἐπέρων. grace, 'ils en faiſoient largeſſe [s'il faut ainſi dire,] à ceux qui eſtoient dans une ſi extreme indigence. Ils avoient pour eux des entrailles de mere, & verſoient pour leur ſalut des ruiſſeaux de larmes en la preſence du Pere celeſte. Ils luy avoient demandé la vie [de la grace pour eux meſmes; & aprés l'avoir obtenue, ils vouloient la partager avec les autres, afin d'entrer dans le ciel chargez de toutes ſortes de trophées.

Dieu leur accorda ce qu'il leur avoit luy meſme inſpiré de luy demander.] 'Les membres vivans de l'Egliſe redonnerent c.1.p.162.c. la vie à ſes membres morts. Ceux qui avoient ſignalé leur foy ἐχαρίζοντο. par la confeſſion du vray Dieu, "ſignalerent encore leur charité "en accordant le pardon à leurs freres qui avoient renoncé J. C.

1. πᾶσιν ἀπελογοῦντο. Je ne ſçay ſi cela ne pourroit point ſignifier qu'ils excuſoient les autres, & ſe rendoient leurs apologiſtes : πᾶσι pour ὑπὲρ πάντων.

2. C'eſt le ſens que Rufin, M. Valois, M. Couſin, & d'autres ont pris. Le grec qui a τῶν τὰ δεινὰ διαπεπονηκότων, pourroit ſignifier *ceux qui eſtoient dans un état tres faſcheux*, & ſe raporter aux apoſtats. La ſuite s'y peut accommoder.

Et l'Egliſe qui eſt mere & vierge tout enſemble, fut comblée de joie de recevoir vivans dans ſon ſein preſque tous "ceux qu'elle en avoit d'abord rejettez comme des avortons ſans vie. Ceux-ci eſtant animez par les [exhortations & par l'exemple des] autres, [a] eſtoient comme conceus de nouveau dans les flancs purs de cette divine mere; ils y recevoient une vie & une chaleur nouvelle, & ils apprenoient enfin à faire profeſſion de leur foy. [d] Leur ame gouſtant alors quelle eſt la douceur incomprehenſibile de Dieu, qui ne deſire pas la mort du pecheur, mais qui l'invite à la penitence par ſa bonté & ſa miſericorde infinie; ils trouverent aſſez de force dans leur nouvelle vie pour s'aller preſenter au Gouverneur, [lorſqu'il eut receu réponſe de la Cour,] & demander qu'il les interrogeaſt encore de leur foy & de leur religion.

"ὡς ἀς πηρὰς ἐξέτρωσε.

a.

d.

[c] Voilà le gain que firent alors les Martyrs pour ne pas demeurer inutiles dans la priſon meſme : & la bonté de J. C. daigna ſe ſervir de cet intervalle de temps, durant lequel leur mort eſtoit differée, pour faire ſur leurs freres une effuſion viſible de ſa grace, qu'ils avoient attirée par leur patience. "Ils avoient toujours aimé la paix; ils la recommandoient aux autres : & ils eurent auſſi le bonheur de ſortir de ce monde avec la paix, ne laiſſant à l'Egliſe ſainte leur mere, aucun ſujet de trouble & de deplaiſir, ni à leurs freres aucune ſemence de diviſion & de diſcorde; mais la joie & la paix, l'union & la charité.

c.

c. 2. p. 167. b.

[b.c] Nous avons bien voulu, dit Euſebe, raporter pour l'utilité des lecteurs, ces particularitez ſi remarquables, qui font voir le grand amour que ces bienheureux Martyrs avoient envers leurs freres qui avoient renoncé la foy, afin de convaincre l'inhumanité & la cruauté des [Novatiens,] qui ſe rendirent [peu] aprés durs & impitoyables envers les Fideles, [lorſqu'ils les voyoient tombez en quelque peché depuis le batteſme. Cette dureté commençoit meſme deſlors à ſe preſcher en Aſie par les ſectateurs de la nouvelle hereſie des Montaniſtes, dont nous avons parlé "en un autre endroit.]

b.c.

V. les Montaniſtes § 3.

a. ἀνημερωτέρους & ἀνηνυστοτέρους.

ARTICLE X.

Viſion de S. Attale ſur S. Alcibiade : Les Martyrs écrivent à Rome & en Aſie ſur l'hereſie des Montaniſtes.

[COMME les Montaniſtes taſchoient de ſe rendre recommandables par des auſteritez extraordinaires ou ſuperſtitieuſes, ce fut peut-eſtre encore pour s'oppoſer à eux que l'Eſprit de Dieu ordonna à un de ces Martyrs de moderer ſon abſtinence.] 'C'eſtoit S. Alcibiade, nommé quelquefois Aſclepiade, lequel menoit une vie rude & auſtere, & avoit accoutumé de n'uſer que de pain & d'eau. Il reſolut de continuer cette maniere de vie dans la priſon: Mais aprés qu'Attale eut eſté expoſé au premier combat dans l'amphitheatre, Dieu luy revela qu'Alcibiade faiſoit mal de ne vouloir pas uſer des creatures de Dieu, & de donner ſujet aux autres de ſe ſcandalizer [de ſa conduite, en croyant peut-eſtre qu'il favoriſoit le parti des Montaniſtes, ou de l'imiter dans une choſe qu'il n'eſtoit pas à propos de faire alors] 'Alcibiade ſe rendit à cette remontrance, & ne fit plus de difficulté de manger indifferemment de toutes ſortes de viandes, en beniſſant Dieu qui les luy donnoit: Et cette occaſion montre [encore] que Dieu ne les avoit pas laiſſé depourvus de la lumiere de ſa grace, mais qu'ils avoient le S. Eſprit pour guide & pour conducteur.

Euſ.l.5.c.3.p. 167.d|Act.M. p.46.§ 3.

Euſ.p.168.a.

'L'hereſie des Montaniſtes eſtoit particulierement fondée a. ſur les operations extraordinaires que l'on voyoit dans Montan leur chef. [Les Catholiques montroient qu'elles venoient de l'eſprit d'erreur: ſes ſectateurs au contraire vouloient qu'on les attribuaſt au S. Eſprit.] Et il n'eſtoit pas tout à fait aiſé de les convaincre; parceque la grace de Dieu operant encore alors diverſes choſes miraculeuſes en beaucoup d'Egliſes, cela donnoit lieu à quelques perſonnes de croire que l'eſprit qui agiſſoit dans Montan, eſtoit l'eſprit de prophetie. 'Comme cette difficulté troubloit l'Egliſe, les Martyrs de Lion travaillerent pour luy donner la paix: & au milieu meſme de leurs liens & de leurs ſouffrances, ils écrivirent eſtant en priſon diverſes "lettres aux Egliſes d'Aſie & de Phrygie, [que ce trouble regardoit particulierement,] 'ſoit qu'elles les euſſent conſultez, [ſoit que la ſeule charité les obligeaſt de prendre part aux maux

b.

V. les Montaniſtes note 3.

n.p.91.r.l.

de ces Egliſes, dont celle de Lion tiroit, comme on croit, ſon
l.5.c.3.p.168.b. origine.] 'Ils écrivirent auſſi alors au Pape Eleuthere, dans le meſme deſſein de contribuer à la paix & à l'union des Egliſes,
c.4.p.168.c,d. '& luy deputerent S. Irenée alors Preſtre de l'Egliſe de Lion, [& qui fut enſuite Eveſque,] dont ils luy faiſoient un eloge qu'Euſebe nous a conſervé.

ARTICLE XI.

Ceux qui avoient renoncé J. C. le confeſſent publiquement : Martyre de S. Alexandre & de S. Attale.

[VOILA comment les ſaints Martyrs ſanctifierent la priſon, où le Gouverneur des Gaules les retenoit, en attendant les ordres de l'Empereur ſur la maniere dont il les devoit
Euſ l.5.c.1.p. 161.d. traiter.] 'Ces ordres arriverent enfin ; & ils portoient que tous ceux qui perſiſteroient à confeſſer J. C, ſeroient "punis du der- Note 6.
nier ſupplice, mais que ceux qui le renonceroient ſeroient renvoyez abſous. Pour executer cette ordonnance, le Gouverneur prit le premier jour d'une "ſolennité qui eſtoit fort celebre en μαρτύρια.
ces quartiers là, & où l'on accouroit de tous les pays voiſins.
n p.89.2.a| Marc.prim.c. 105 106.p 217. 'On croit que c'eſt celle "des jeux qui ſe celebroient à Lion de- V. la note 1
vant l'autel d'Auguſte au commencement du mois d'aouſt. [a]Le
a Euſ.p.162.d. Gouverneur eſtant donc monté ſur ſon tribunal, ſe fit amener les Chrétiens pour donner à tout ce peuple une eſpece de divertiſſement & de ſpectacle, qu'il croyoit luy devoir eſtre tres
p.163.a. agreable. 'Il interrogea encore une fois les ſaints Martyrs, ordonna [qu'Attale & les autres] qui eſtoient citoyens Romains, auroient la teſte tranchée ; & condanna ceux qui ne l'eſtoient pas à eſtre expoſez aux beſtes.

a. 'Mais ce fut ici qu'on vit reluire avec eclat la gloire de J. C. Car ceux qui avoient renoncé ſon nom auparavant, [& qui ſe-
p.162.d. lon l'ordre de l'Empereur devoient eſtre declarez abſous,] 'vinrent demander à eſtre interrogez de nouveau, [ſans ſe declarer
p.163.a. davantage.] 'On les interrogea à part, comme des perſonnes qu'il n'y avoit qu'à renvoyer ſans difficulté. Mais les payens furent bien ſurpris, lorſque contre leur attente ils les entendirent confeſſer avec une entiere aſſurance [qu'ils eſtoient Chrétiens.] Aprés cette confeſſion on les mit avec les autres Martyrs : Et ceux là ſeuls demeurerent exclus [de cet heureux

nombre,] qui n'ayant jamais eu la moindre trace de la foy, ni aucune crainte de Dieu, ni le reſpect qu'ils devoient pour la robe nuptiale de leur batteſme, avoient deshonoré la voie de la verité par une vie toute criminelle. Ceux la demeurerent ſeparez de l'Egliſe, comme des enfans de perdition, & comme b.
des perſonnes tout à fait abandonnées : [tous les autres y rentrerent, & y furent receus pour la ſeconde fois, avec une charité toute entiere.]

'Il y avoit alors à Lion un Chrétien nommé Alexandre, me- Ibid.
decin de profeſſion, qui eſtoit de Phrygie, mais qui demeuroit depuis pluſieurs années dans les Gaules, où il eſtoit preſque connu de tout le monde pour ſon grand zele envers Dieu, & pour ſa genereuſe liberté à preſcher la parole de l'Evangile : car il avoit meſme receu de Dieu [pour cela] quelque part à la grace apoſtolique. Cet Alexandre eſtant prés du tribunal lorſque l'on interrogeoit ceux qui avoient renoncé d'abord, leur faiſoit ſigne de la teſte & des yeux pour les exhorter à confeſſer ſans crainte la verité de leur foy. On s'en apperceut
Φαιδρός τις ἐνῆν αὐτῷ τοῦ πνεύματος καὶ τῆς χάριτος. bien-toſt, "& le feu de ſon viſage, faiſoit aſſez voir l'emotion & la peine où eſtoit ſon cœur pour enfanter de nouveau ces Chrétiens à J. C.

'Ainſi tout le peuple irrité de voir confeſſer J. C. à ceux c.
meſmes qui l'avoient renoncé, commença à crier contre Alexandre, & à l'accuſer d'eſtre cauſe de ce changement. Le Gouverneur luy demanda auſſi-toſt qui il eſtoit, & Alexandre luy ayant répondu qu'il eſtoit Chrétien, il ſe mit en colere contre luy, & le condanna à eſtre dechiré par les beſtes.

Le lendemain Alexandre fut amené à l'amphitheatre avec Attale, que le Gouverneur avoit condanné de nouveau au meſme ſupplice [contre ſon premier arreſt,] afin de contenter le peuple : Et ces deux athletes aprés avoir combatu tres vaillamment, & avoir epuiſé dans l'amphitheatre toutes les machines & tous les ſupplices que la cruauté des payens avoit pu
τὸν ἀγῶνα τοῦτον ἐτύθησαν. inventer, moururent enfin d'un coup "d'épée. [Car on avoit accoutumé d'achever ainſi le martyre ou le ſupplice de ceux à qui les beſtes n'avoient pas tout à fait oſté la vie.] 'Alexandre d.
ne jetta pas un ſoupir durant qu'on le tourmentoit, ne dit pas meſme un ſeul mot ; mais ayant l'eſprit elevé audeſſus des choſes de la terre, il s'entretint toujours interieurement avec Dieu.

'Pour Attale lorqu'on l'eut mis dans la chaiſe de fer [toute Ibid

rouge & toute en feu,] & qu'il vit la fumée qui ſortoit de ſon corps brulé s'elever en l'air, il s'adreſſa au peuple, & luy parla en latin de cette ſorte : N'eſt-ce pas là ce qu'on doit appeller « devorer & conſumer les hommes ; & n'eſt-ce pas vous meſmes, « qui faites ce que vous nous reprochez ? Pour nous, nous ne « mangeons point les hommes, & nous ne commettons aucun « crime. On demanda à ce Martyr comment ſon Dieu s'appelloit ; à quoy il répondit, que Dieu n'avoit point de nom comme les hommes.

ARTICLE XII.

Martire de S. Pontique & de S.te Blandine.

Euſ.l.5.c.1.p. 164.a. LE dernier jour [des jeux] deſtiné aux ſpectacles des gladiateurs, on amena dans l'amphitheatre Blandine, &
b. Pontique qui ne pouvoit avoir qu'environ quinze ans. 'Il
a. ſemble qu'il fuſt frere de S.te Blandine. 'On les avoit fait venir l'un & l'autre tous les jours precedens pour les rendre ſpectateurs des ſupplices de leurs freres : & on les preſſa alors de jurer par les idoles des payens. Mais le mepris qu'ils firent de ces Dieux, & leur conſtance inebranlable dans la religion Chrétienne, irrita tellement le peuple, qu'il fit exercer contre eux toutes ſortes de barbaries & de cruautez, ſans avoir ni reſpect pour le ſexe de l'une, ni compaſſion pour l'âge de l'autre. On leur fit donc ſouffrir ſucceſſivement tous les ſupplices imagina-
b. bles, 'pour les contraindre de jurer : mais ce fut en vain. Pontique ſoûtenu par ſa chere ſœur, en ſorte que les payens meſmes attribuoient ſa fermeté & ſa conſtance aux exhortations de cette Sainte, rendit ſon eſprit à Dieu, aprés avoir enduré avec un courage merveilleux tant de peines & tant de tourmens.

Ibid. 'La bienheureuſe Blandine demeura la derniere de tous les Martyrs. Mais aprés les avoir animez comme une genereuſe mere aux ſouffrances & aux peines, aprés avoir ſoûtenu avec eux tous tant de ſignalez combats, & les avoir tous envoyé triomphans & victorieux à J.C, elle ſe haſta de les ſuivre, toute tranſportée de joie de ſe voir ſi proche de l'heureuſe fin de ſa
c. courſe, comme ſi on l'euſt menée non au ſupplice, mais au feſtin de ſon Epoux.

Ibid. 'Aprés avoir donc eſté battuë de verges, dechirée par les

beſtes, miſe ſur la [1]chaiſe de fer, elle fut enfermée dans un filet pour eſtre expoſée à un taureau, qui la jetta pluſieurs fois [en l'air] avec ſes cornes, ſans qu'elle euſt plus aucun ſentiment pour toutes les peines qu'on luy pouvoit faire ſouffrir, parceque ſon ame eſtoit attachée avec une fermeté inebranlable à l'eſperance des promeſſes eternelles, & n'eſtoit occupée que dans les entretiens celeſtes de J.C. [a]On luy oſta enfin la vie d'un coup d'épée, comme on avoit fait aux autres. Tout ce peuple idolatre confeſſa publiquement qu'il n'avoit jamais vu de femme ſouffrir de ſi cruels tourmens, & en ſi grand nombre, [avec tant de conſtance & de generoſité.]

[a] πάνυ καὶ ἀνῃρέθη.

ARTICLE XIII.

Inhumanité des payens envers les corps morts des ſaints Martyrs.

[LA haine & la fureur que le demon inſpiroit aux idolatres, ne fut pas neanmoins encore ſatisfaite par tant de tourmens que les Martyrs avoient endurez, ni par leur mort meſme. La honte d'avoir eſté vaincus par leur conſtance, ne fit qu'aigrir davantage & le Gouverneur & le peuple, afin » que la parole de l'Ecriture fuſt accomplie, Que le méchant » ſoit encore plus méchant, & que le juſte devienne encore plus » juſte. [b]Leur fureur s'étendit donc audelà meſme de la mort : [c]& ils dechargerent leur colere ſur les corps des Saints. [b] Car ayant ramaſſé leurs membres epars de coſté & d'autre, que les beſtes avoient epargnez, & dont quelques uns [grillez par les chaiſes de fer,] n'eſtoient preſque que des charbons ; avec les teſtes & le reſte du corps des autres [qui avoient eſté decapitez,] ils les firent garder avec ſoin durant ſix jours, afin qu'on ne les puſt pas enterrer.

Euſ.l.5.c.1.p. 164. d.

Boll.22.apr.p. 8.§ 4.
[c] Euſ.p.164.d.
[b] p.165.a.

[b]Les uns grinçoient le dents contre les Martyrs, & euſſent voulu pouvoir trouver encore quelque moyen de les tourmenter, d'autres en faiſoient de ſanglantes railleries, & loüoient leurs idoles d'avoir puni leurs ennemis. Les plus moderez qui paroiſſoient touchez de quelque pitié, ne laiſſoient pas de leur » inſulter en ces termes : Où eſt donc maintenant leur Dieu ? » De quoy leur a ſervi leur fauſſe religion, qu'ils ont preferée à » leur propre vie ? Cependant les Chrétiens eſtoient extreme-

[b]

1. τήγανον : Rufin a traduit *un gril*, d'autres *une poesle*. M. Valois croit que c'eſt ce qui eſt appellé auparavant une chaiſe de fer.

Euſ.n.p.50.2.c.

ment affligez de ne pouvoir rendre les derniers devoirs à leurs corps. Car on les gardoit ſi exactement, qu'il n'y avoit pas moyen de les enlever durant la nuit, & on ne pouvoit rien obtenir des gardes ni par argent, ni par prieres.

c. 'Aprés les avoir laiſſez ainſi à l'air durant ſix jours, & les avoir traitez de la maniere la plus ignominieuſe dont ils s'eſtoient pu aviſer, ces impies les mirent au feu, les brulerent, & en jetterent les cendres dans la riviere du Rhone qui paſſe auprés de la ville, afin qu'il n'en reſtaſt quoy que ce fuſt ſur la terre Ils s'imaginoient par là demeurer tout à fait victorieux du Dieu des Chrétiens, & priver pour jamais ces Saints de la regene-
d. ration de leurs corps, '& de toute eſperance de reſurrection. C'eſt ſur cette eſperance, diſoient-ils, qu'ils ſe ſont toujours « appuyez, & que non ſeulement ils ont introduit parmi nous une « religion nouvelle, étrangere, & extravagante; mais que meſme « ils ont mepriſé les plus grands tourmens, & ont couru à la mort « avec joie & avec ardeur. Voyons maintenant s'ils reſſuſcite- « ront comme ils ſe le perſuadent, & s'il eſt au pouvoir de leur « Dieu de les ſecourir & de les tirer de nos mains. «

Aug.cur.m.c. 6.t.4.p 290.2. a. 'S. Auguſtin parle de cette cruauté exercée contre les corps des Saints dont nous parlons: '& il remarque ſur cela que Dieu
* c.8.p.291.1.a. b. qui a fait garder le corps d'un Prophete par le meſme lion qui l'avoit tué, avoit mille moyens d'empeſcher une ſi barbare
c.6.p.290.2.a. b. inhumanité. 'Mais il l'a permis, dit-il, pour apprendre aux Chrétiens, que s'ils mepriſent cette vie pour confeſſer la divinité de J. C, ils doivent encore beaucoup plus mepriſer la ſepulture. Car ſi l'inſigne barbarie qu'on a exercée ſur les corps de ces Martyrs, leur euſt pu nuire en quelque choſe, & empeſcher leurs ames victorieuſes des puiſſances de la terre, de jouir d'un parfait & d'un bienheureux repos; Dieu n'auroit pas ſouffert que l'on en uſaſt contre eux. On connoiſt donc par là, que lorſque le Seigneur a dit, Ne craignez point ceux qui tuent le « corps, & qui ne peuvent plus rien faire de plus; il n'a pas eu « deſſein d'empeſcher que les tyrans ne fiſſent des corps morts ce qu'ils voudroient; mais de nous apprendre que de quelque maniere qu'il leur permiſt de les traiter, ils ne pouvoient rien faire qui puſt diminuer la beatitude de ces Saints; qui puſt eſtre ſenſible à ces ames toujours vivantes aprés la mort; qui puſt ſeulement leur ravir quelque partie de leurs corps, & les rendre moins parfaits & moins entiers dans leur reſurrection.

c.8.p 291.1.c. 'C'eſtoit neanmoins par une compaſſion loüable, que ce que les

les Martyrs ne ſentoient pas, cauſoit une affliction ſenſible à leurs freres qui les ſurvivoient.

ARTICLE XIV.

De la feſte des Martyrs de Lion; & quelques remarques ſur ces Saints.

'SAINT Gregoire de Tours dit que lorſque les Chrétiens eſtoient dans cette grande affliction, les Martyrs s'apparurent à quelques uns d'eux, & leur dirent qu'ils jouïſſoient du repos que J. C. le Roy des cieux, pour lequel ils avoient ſouffert, leur avoit promis, & que leurs reliques eſtoient raſſemblées en un certain lieu où on n'avoit qu'à les aller prendre. Ceux qui avoient eu cette viſion la raporterent aux autres Chrétiens: & aprés avoir rendu graces à Dieu, ils s'en allerent pleins de foy & de courage ramaſſer ces cendres ſacrées. L'on baſtit en leur honneur [dans la ſuite des ſiecles] une fort grande egliſe, ſous l'autel de laquelle on mit leurs cendres; & leurs ames bienheureuſes ont toujours fait voir en ce lieu par des miracles publics qu'elles habitent avec Dieu. Gr.T.gl.M.c. 49.p 115.116. Ado,2.jun.

'Adon aprés avoir copié ce que dit S. Gregoire, aioute que cette egliſe portoit le nom des Apoſtres; que les habitans de Lion y celebroient ſolennellement la feſte de ces ſaints Martyrs; que tous ceux des environs s'y rendoient en foule, & y chantoient avec une ſainte joie des hymnes & des cantiques; & que ſelon la tradition de leurs peres, ils appelloient ce jour là le jour des Miracles. 'Nous avons encore aujourd'hui une deſcription aſſez particuliere de la proceſſion qui ſe faiſoit en cette feſte des Miracles. Toutes les Egliſes alloient chacune dans ſon bateau à celle d'Aiſnay baiſer *la pierre de S. Pothin*, que l'on y voit encore aujourd'hui: & au retour on chantoit des litanies, où aprés S. Eſtienne on invoquoit S. Ignace, S. Polycarpe, S. Lin, S. Clet, S. Clement, & enſuite S. Pothin, S. Epagathe, & 40 autres Saints & Saintes, [qui ſont ceux qui ſouffrirent avec eux, comme nous l'allons bien-toſt voir. Ado,ibid. Th.Rai n.t.I. p.598.599.

Ce jour des Miracles eſt apparemment le deuxieme de juin, auquel Bede, les martyrologes de S. Jerome, & tous les autres, marquent la feſte des ſaints Martyrs de Lion; quoiqu'on ait vu qu'ils n'ont pas tous ſouffert en un meſme jour, & que S. Attale, S.te Blandine, & pluſieurs autres, ſoient morts au commence-

Euſ.n p.89.2.a. ment d'aouſt.] 'M.r Valois croit qu'on n'a mis leur feſte au 2.e de juin, que depuis que leurs reliques eurent eſté trouvées, long-
Act.M.p.55.2. temps, dit-il, aprés leur martyre. 'Ce pourroit eſtre le jour de la mort de S. Pothin, ou du martyre de S. Sancte & de S. Mature, [ou de quelque autre circonſtance notable de ce long combat
Euſ.Em.h.11. p.33.34. de la grace de Dieu contre la barbarie des hommes.] 'Nous avons encore une fort belle homelie prononcée à Lion le jour de cette feſte, [que tout le monde attribuë à S. Eucher, dont
p.35. elle eſt tres digne.] 'Mais quoiquelle s'étende beaucoup ſur ce qu'on jetta dans le Rhone les cendres des Saints, [elle ne dit point dutout qu'on les euſt trouvées depuis: ce qui nous peut
Th.Rain.t.8. p.18.1. rendre aſſez ſuſpect ce que S. Gregoire de Tours en dit.] 'L'egliſe des Apoſtres, où les Saints eſtoient particulierement honorez, porte aujourd'hui le nom de S. Nizier: mais on n'y montre aucunes de leurs reliques; & on ne ſçait plus auſſi à Lion ce que c'eſt que la feſte des Miracles.

Gr.T g l.M.c. 49.p.116. 'Quelques uns les ont appellez les Martyrs d'Aiſnay, parce-
Th.Rain.t.8. p.16.2 Gal.chr. t 4.p.97.2 Marc.prim.c. 106.p.219. qu'on tient qu'ils ont ſouffert au lieu appellé Aiſnay ou *Athanacum*, 'qui eſt ſur le conflant du Rhone & de la Sône, où eſtoit placé le temple & l'autel d'Auguſte, & qu'on tient avoir eſté appellé *Athanacum* pour *Athenæum*, c'eſt à dire le lieu où ſe faiſoient les exercices des lettres, & les combats d'eloquence, qui eſtoient alors fort celebres à Lion. On y a depuis baſti l'abbaye d'Aiſnay ou de S. Martin, qu'on dit eſtre tres ancienne, & avoir eſté rétablie par Brunehaud en l'an 612. M.r de Marca croit qu'ils ſouffrirent dans l'amphitheatre, dont on voit encore aujourd'hui des reſtes ſur la montagne de Forviere, mais que leurs corps furent portez à Aiſnay, & expoſez au peuple, juſqu'à ce qu'on les y brula.

ARTICLE XV.

Noms de quelques uns des Martyrs de Lion.

Euſ.l.5.c.4.p. 168.d. 'SI nous avions aujourd'hui toute entiere la lettre où les Egliſes de Lion & de Vienne avoient raporté l'hiſtoire de ces Saints, nous y trouverions le catalogue de tous ceux qui ſouffrirent alors, où l'on avoit marqué diſtinctement ceux qui avoient eu la teſte tranchée, ceux qui avoient eſté expoſez aux beſtes, & ceux qui eſtoient morts dans la priſon. [S. Gregoire de Tours, les martyrologes de S. Jerome, & celui d'Adon, nous

Note 7. ont conſervé les noms de 48 de ces Martyrs: & ce nombre de 48 ſe trouve encore exprimé dans un autre endroit de S. Gregoire de Tours, dans la vie de S. Clair de Vienne, & dans le martyrologe de Bede. Il y a aſſez d'apparence que ce nombre, & les noms meſme des Martyrs, viennent de l'hiſtoire originale, & d'autant plus qu'ils ſont diviſez de la meſme maniere.] 'Ceux donc qui eurent la teſte tranchée [comme citoyens Romains,] furent les SS. Vettius Epagathus, Zacarie, Macaire, Alcibiade, Silvie, Prime, Uſpie, Vital, Commine, Octobre, Philumine, Gr.T.gl.M.c. 49.p.114|Flor. p.567-560| Ado,2.jun.p. 98|AA.M.p. 47.63.

1. Gemine, & les S.tes Julie, Albine, Grate, [1]Rogate, Emilie, Poſtumienne ou Potamie, Pompeie, Rhodane, Biblis, Quarte, Materne, Elpe qu'on nommoit auſſi Amnée.

'Ceux qui furent expoſez aux beſtes furent les Saints Sancte, Mature, Attale, Alexandre, Pontique, & S.te Blandine. Ibid.

'Et ceux qui rendirent l'eſprit dans la priſon, furent les Ibid.

2. Saints Areſce ou Ariſtée, [2]Corneille, Zoſime, Tite, Zotique,

3. Jule, Apollone. [3]Geminien, & les S.tes Julie, Emilie, Jamnique ou Gamnite, Pompeie, Auſonie, Alomne ou Domne, Juſte, Trophime, Antonie, & le bienheureux Eveſque Pothin [que les martyrologes mettent à la teſte de tous les autres à cauſe de ſa dignité.

Note 8. 'Zacarie que S Gregoire de Tours met aprés S. Epagathe, le precede dans Adon, & dans les martyrologes de S. Jerome, qui luy donnent tous la qualité de Preſtre.]

'Il y avoit à Vienne ou auprés dans le VII. ſiecle une egliſe de S.te Blandine & des 48 Martyrs ſes compagnons, comme parle un hiſtorien de ce temps là, 'qui ſe voit de monaſtere à 25 veuves. 'S. Clair Abbé à Vienne y voulut eſtre enterré, [a]& ſon hiſtoire porte que trois jours avant ſa mort S.te Blandine luy apparut, & luy promit de l'aſſiſter à cette derniere heure. Boll.1.jan.p. 56.§10.12. § 3. § 10.12. [a] § 11.

'Outre les 48 Martyrs dont nous avons parlé, il y eut pluſieurs autres Confeſſeurs, dont les noms eſtoient auſſi marquez dans la lettre des Egliſes de Lion & de Vienne, [& qui apparemment eſtoient encore alors en priſon preſts à ſouffrir auſſi le martyre,] '& il ſemble que S. Epagathe n'avoit pas encore eſté Euſ.l.5.c.4.p. 168.d. c.1.p.156.b.

[a] § 14&c. 'martyrizé. 'Au moins il paroiſt que le nombre des Saints qui furent couronnez alors à Lion, paſſa beaucoup audelà de celui de 48. Car les Actes de Saint Epipode, [qui peuvent avoir eſté AA.M.p.47§ 3.

1. oubliée dans S. Gregoire de Tours.
2. S. Gregoire met ici un Pothin qu'il diſtingue de l'Eveſque. Il n'eſt point dans Adon, ni dans les martyrologes de S. Jerome. Et on trouve les 48 ſans luy.
3. Ces deux ſont oubliez dans S. Gregoire avec S.te Julie.

Boll.22.apr.p. 8.c.d. écrits au commencement du V. ſiecle,] 'parlant de la perſecution qui s'excita à Lion en la 17.e année de M. Aurele, portent qu'outre le grand nombre de ceux dont le nom & l'hiſtoire eſt connuë des hommes, il y eut une multitude infinie de Chrétiens, dont les noms ne ſont écrits que dans le ciel, qui furent emportez ou par l'epée, ou par la rigueur des priſons; de ſorte qu'aprés * ce carnage effroyable, les payens croyoient avoir comme entierement éteint le nom de J. C. [dans ces quartiers là.] 'S. Eucher dit auſſi que la ville de Lion poſſedoit des peuples de Martyrs: & nos ennemis, dit-il, ne pouvoient pas luy ſervir autant par leurs bons offices, qu'ils luy ont ſervi par leurs violences: car autant que l'injuſtice des hommes s'eſt debordée contre elle avec excés & avec fureur, autant la grace & la benediction du ciel s'eſt repandue ſur elle avec abondance.

plurimi.

promiſcua cade.

**vaſtiſſimam ſtragem.*

Euſ.Em.h.11. p.34.1.

ARTICLE XVI.

De la lettre des Egliſes de Vienne & de Lion ſur ces Martyrs.

[LA lettre des Egliſes de Lion & de Vienne fut apparemment écrite, comme nous avons dit, lorſque le feu de la perſecution duroit encore, fort peu aprés la conſommation de S.te Blandine.] 'Elle eſt au nom des ſerviteurs de Dieu qui habitoient à Vienne & à Lion, [ſoit parceque] a la perſecution avoit eſté commune à ces deux Egliſes, & avoit envelopé les principaux membres de l'une & de l'autre; [ſoit que les Egliſes d'Aſie & de Phrygie à qui elle eſt adreſſée, leur euſſent écrit conjointement. Et peut-eſtre que ces deux Egliſes eſtant alors les principales des Gaules, & tres voiſines, elles ſe joignoient enſemble dans les occaſions importantes,] 'comme nous voyons que les Egliſes d'Alexandrie & de Ceſarée en Paleſtine s'ecrivoient l'une à l'autre pour faire la feſte de Paſque en un meſme jour. 'On croit que c'eſt particulierement ceux de Lion, qui l'écrivent, & qu'ils nomment par civilité ceux de Vienne les premiers; outre que la ville de Vienne eſtoit alors tres conſiderable. Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'écrivant aux Aſiatiques qui eſtoient Grecs, ils leur aient écrit en grec. 'Mais il ſemble que les Martyrs aient écrit en la meſme langue au Pape Eleuthere: [& cela confirme ce que nous avons remarqué ſur S. Polycarpe, que les Egliſes de ces quartiers

Euſ.l.5.c.1.p. 154.d.

a p.156.c.

c.25.p.294.b.

a.p.86,1.a.

p.85,2.c.

V. S. Polycarpe § 11. là "avoient eſté fondées par les diſciples de ce Saint.]

'La lettre des Egliſes de Lion & de Vienne n'eſtoit pas ſeulement pour apprendre aux Chrétiens d'Aſie & de Phrygie l'hiſtoire de leurs Martyrs : Elle contenoit encore des inſtructions importantes : '& les Fideles des Gaules y donnoient auſſi leur jugement touchant l'affaire des Montaniſtes. [Euſebe n'exprime point quel eſtoit leur ſentiment ſur cela.]'Il dit ſeulement qu'il eſtoit tres ſage & tres conforme à la pieté & à la foy orthodoxe : [ce qui ſuffit pour "refuter]'ce que quelques uns pretendent, que cette lettre fut cauſe en partie que le Pape accorda des lettres de paix aux Montaniſtes. 'Les Chrétiens des Gaules produiſoient auſſi dans cette epiſtre les lettres que leurs Martyrs avoient écrites à ces meſmes Egliſes d'Aſie & de Phrygie ; '& il y a bien de l'apparence que ces lettres n'ayant point encore pu eſtre portées ; ne le furent qu'avec celle-ci. 'Ils y joignirent auſſi les lettres que les meſmes Martyrs avoient écrites au Pape Eleuthere. Feuardent a cru que S. Irenée avoit porté toutes ces lettres tant à Rome qu'en Aſie, 'parcequ'il eſt certain qu'il avoit eſté deſtiné par les Martyrs pour porter leur lettre au Pape. 'D'autres aiment mieux croire qu'on le retint pour gouverner l'Egliſe de Lion, 'dont il fut fait Eveſque aprés S. Pothin. [Nous en parlerons ſur l'hiſtoire de S. Irenée. Mais je penſe qu'il eſt troujours certain, comme nous avons dit, que les Egliſes de Lion & de Vienne écrivirent auſſi-toſt aprés la mort de S.te Blandine, avant que les lettres écrites par les Martyrs euſſent encore eſté envoyées.]

V. les Montaniſtes note 3.

l.5.pr.p.154.a.

c.3 p.168.b.

b.

n.p.91.r.b.

l.5.c.3.p.169.

n.p.92 1 c.

d l.5.c.3.p.163. b.

Bar.179.§ 54.

Euſ.l.5.c.4.p. 163.c.d.

n.p.91.92.

l 5.c.5.p.170.b

SAINT EPIPODE, ET S. ALEXANDRE, MARTYRS A LION.

Euſ.Em.h.49. p.125.1.

ENTRE les homelies imprimées ſous le nom d'Euſebe Eveſque d'Emiſſe ou Emeſe, la 49.e eſt ſur deux ſaints Martyrs de Lion, nommez Ephipode ou Epipode, & Alexandre. 'Cette homelie a eſté prononcée au lieu où ont ſouffert ces Martyrs, 'c'eſt à dire à Lion; de ſorte qu'elle peut eſtre miſe au nombre de celles qui ſelon Bellarmin appartiennent à S. Eucher Eveſque de cette Egliſe. 'Baronius & Bollandus le diſent comme une choſe qui eſt ſans difficulté: [& ainſi nous la citerons ſous ce titre.]

2.

Act.M.p.61.§ 1.

Bar.22.24.apr. Boll.22.apr p. 7.f.

p.8.Act.M.p. 62.

'Nous avons auſſi les actes de ces ſaints Martyrs dans Surius & dans le P.Ruinart. [Ils ne ſont pas originaux, comme on le peut juger par le ſtyle & par les harangues, qui ſont trop ajuſtées & trop longues pour eſtre les propres paroles des deux Saints. Il y a auſſi quelques endroits qui marquent que l'auteur vivoit dans la paix de l'Egliſe, & aſſez long-temps aprés la mort de ceux dont il parle. Mais la beauté & la gravité de ſes expreſſions & de ſes penſées recompenſe en quelque ſorte ce defaut, & nous fait dire que c'eſt aſſurément quelque perſonne habile du IV. ou du V.e ſiecle de l'Egliſe. Il eſt d'autant plus croyable en ce qu'il avance, qu'il écrivoit ſans doute à Lion,& peut-eſtre meſme avant S.Eucher, c'eſt à dire avant le milieu du V. ſiecle.] 'Car il parle comme témoin oculaire des miracles qui ſe faiſoient au tombeau des Saints; '& il marque aſſez nettement que leur tombeau eſtoit encore alors hors de la ville, 'dans laquelle il eſtoit enfermé lorſque S.Eucher faiſoit leur eloge.

Boll.22.apr.p. 13.§ 14.

§ 13.

Euſ.Em.h.49. p.126.2.

[Ces actes avec l'homelie de S. Eucher meriteroient 'd'eſtre traduits tout entiers. Nous nous contenterons neanmoins de faire un extrait des faits qu'ils contiennent, auquel nous joindrons le peu que nous pourrons trouver de ces Saints dans d'autres auteurs.]

'S. Eucher dit que le lieu où il preſchoit, (c'eſt à dire la ville de Lion,) eſtoit leur patrie, & que luy & ceux qui l'ecoutoient eſtoient leurs parens par la naiſſance, comme eſtant ſortis du ſein d'une meſme mere, [par où il ſemble marquer qu'ils eſtoient tous deux originaires de Lion. Mais cela ſe peut entendre auſſi du lieu de leur martyre, auquel l'Egliſe donne en latin le nom de naiſſance, & de celui de leur ſepulture : & c'eſt le ſens que nous ſommes obligez de prendre,] 'puiſque leurs actes portent qu'Alexandre eſtoit Grec de nation, & Epipode originaire de Lion ; [ſi nous ne voulons dire qu'Alexandre eſtoit Grec d'extraction, mais Lionnois de naiſſance : ce qui eſt favoriſé par ces actes meſmes,] 'qui portent que ces deux Saints avoient eſté elevez enſemble dés leur enfance & dés leurs premieres études.

Euſ.Em.h.49. p.126.1.

Boll.22.apr.p. 8.§ 3.

§ 3.

'Ils eſtoient tous deux d'une famille illuſtre, [mais encore plus conſiderable parce] qu'il ſemble qu'elle eſtoit Chrétienne : [ce qui ſera une preuve que la religion eſtoit établie à Lion aſſes long-temps avant la mort de S. Pothin.] Ainſi ils furent tous deux elevez dans la vraie religion. 'Alexandre eſtoit le plus âgé des deux. 'Leur union commencée dés leurs premieres années, s'augmenta à proportion qu'ils crurent en âge ; & elle leur ſervit pour s'encourager mutuellement à s'avancer dans la vertu encore plus que dans les lettres, dans leſquelles neanmoins ils firent auſſi un grand progrés. Ils ſe preparoient au martyre par la ſobrieté, l'abſtinence, la chaſteté, la foy, & les œuvres de miſericorde.

Ibid.

§ 5.

§ 3.

'Ils eſtoient encore jeunes, & degagez des liens du mariage, lorſque dans la 17.e année de M. Aurele, la perſecution s'alluma en divers endroits, mais principalement à Lion. [Nous venons de voir] avec quelle fureur tout le peuple s'y eleva contre [S. Pothin qui en eſtoit Eveſque, & contre les compagnons de ſon martyre.] Aprés le carnage qu'on fit de ces Saints [vers le milieu de l'an 177,] les payens croyoient avoir comme entierement éteint le nom de J. C, 'lorſqu'un ſerviteur des SS. Epipode & Alexandre, trahiſſant la fidelité qu'il leur devoit, vint dire au Gouverneur qu'ils pratiquoient ſecrettement les exercices du Chriſtianiſme. Le Gouverneur ordonna auſſi-toſt qu'on les cherchaſt. [dequoy les Saints ayant eu avis,] 'ils ſortirent de Lion ſuivant le conſeil de l'Evangile, & ſe retirerent dans un village voiſin, prés de Pierre-Enciſe, ſans eſtre accompagnez de perſonne.

Ibid.

177. de J.C.

V. les Martyrs de Lion § 2. 6.

§ 2.

per proditionem domeſticam.

§ 3.

'Ils y demeurerent quelque temps eſtant à couvert par l'o-

Ibid.

§ 14. ſcurité du lieu, & la fidelité d'une veuve Chrétienne qui les
§ 3. avoit retirez dans ſa petite maiſon. 'Elle ſe nommoit Lucie. 'Mais comme le Gouverneur avoit ordonné de les chercher tres ſoigneuſement, ils furent enfin trouvez & pris en ce lieu lorſqu'ils vouloient s'enfuir. Leurs actes remarquent qu'ils furent tellement ſurpris, que S. Epipode n'ayant eu le loiſir que de mettre un de ſes ſouliers, l'autre demeura à leur hoſteſſe, qui
§ 14. le garda comme un grand threſor, '& s'en ſervit depuis pour
Gr.T.gl.C.c. 64.p.456. operer beaucoup de miracles. 'S. Gregoire de Tours parle de ce ſoulier; & ajoute que cette ſainte femme eſt enterrée dans un fobourg de Lion, & que ſon tombeau eſt celebre "pour les &c. grands miracles qui s'y font. [Ainſi ce n'eſt pas ſans fondement
Boll.22.apr.p. 10.c. que] 'quelques uns l'ont miſe au nombre des Saintes le 22.e d'avril, auquel on fait la feſte de S. Epipode. [Neanmoins l'Egliſe ne luy rend aujourd'hui aucun culte particulier, puiſque Mr du Sauſſay, & le P. Theophile Rainaud n'en parlent point.]

p.334. 'S. Epipode & S. Alexandre eſtant pris, furent auſſi-toſt mis en priſon ſans autre forme, parceque le nom de Chrétien paſſoit alors pour un crime manifeſte. Trois jours aprés ils comparurent les mains liées derriere le dos; furent interrogez en preſence de tout le peuple, qui s'eleva contre eux avec de grands cris, & confeſſérent clairement qu'ils eſtoient Chrétiens. Le
§ 5. juge aprés leur avoir dit "quelques paroles de menaces 'les fit &c. ſeparer, afin qu'ils ne puſſent s'encourager l'un l'autre; & fit remener Alexandre en priſon, croyant qu'il viendroit plus aiſément à bout d'Epipode lorſqu'il ſeroit ſeul, dautant qu'il eſtoit le plus jeune.

Ibid. 'Il le tenta d'abord par les flateries, en luy repreſentant les douceurs & les plaiſirs de la vie dont il ſe privoit, & qui faiſoient une grande partie du culte que l'on rendoit aux idoles; au lieu qu'un Dieu crucifié ne peut agréer qu'on aime ces choſes, & qu'on s'y plaiſe, rejette la joie & les divertiſſemens, ſe plaiſt aux jeûnes, demande une chaſteté grave & ſevere, qui
§ 6. s'eloigne de toutes les voluptez. 'Cette compaſſion feinte, & cette cruauté veritable, n'eſtoit pas pour tromper un Saint, qui avoit appris de J. C. à abhorrer des plaiſirs ſi bas & ſi peu durables, pour n'aſpirer qu'aprés une joie celeſte & eternelle; & à qui la raiſon meſme enſeignoit qu'il faut combatre pour l'ame contre le corps, depeur que par un deſordre auſſi dangereux que criminel, l'ame qui fait toute la grandeur de l'homme, ne demeure aſſujettie ſous les paſſions du corps à une malheureuſe ſervitude.

Le

'Le juge confus, mais irrité par la fermeté & par les réponſes du Saint, luy fit donner des coups de poing ſur la bouche; & comme il continuoit toujours "à confeſſer la gloire de J.C, il le fit étendre ſur le chevalet pour luy faire dechirer les coſtez avec des ongles de fer. 'Le peuple trouvant la cruauté du juge trop lente, commença à demander avec un bruit epouventable qu'on luy abandonnaſt Epipode pour le lapider, ou pour le dechirer en pieces. Mais Dieu ſe ſervit de leur fureur pour abreger les tourmens du ſaint Martyr. Car le juge craignant que ce bruit ne cauſaſt quelque ſedition, & ne troublaſt l'ordre de la juſtice, [comme il eſtoit arrivé peu auparavant à l'égard de S. Attale,] luy fit promtement trancher la teſte.

'On amena enſuite S. Alexandre de la priſon où on l'avoit renvoyé. Mais le juge remit ſon jugement à deux jours de là. Quand le deuxieme jour fut venu, il taſcha de l'intimider, en luy repreſentant la mort de tant de Chrétiens, & celle d'Epipode ſon ami. 'Mais S. Alexandre s'animant encore par cet exemple, répondit au juge qu'il pouvoit faire ce qu'il vouloit de ſon corps, qui par la foibleſſe de ſa nature mortelle, ſembloit eſtre condanné à eprouver tous les fleaux & toutes les rigueurs du monde; mais que ſon ame demeureroit toujours attachée à Dieu & à J.C. 'Le juge indigné de ſa réponſe le fit fouetter par trois boureaux, ſans que ces tourmens puſſent arracher de ſa bouche aucune parole baſſe & timide. Il ne faiſoit autre choſe qu'invoquer le ſecours de Dieu. 'Enfin le juge craignant d'augmenter ſa gloire en prolongeant ſon martyre, le condanna à eſtre attaché à une croix pour y mourir; comme il fit bien-toſt. Car les fouets luy avoient tellement dechiré les coſtez, que ſes entrailles meſmes paroiſſoient toutes decouvertes. Il rendit l'ame en invoquant J.C, dans lequel il eſtoit tout abſorbé.

'Les Chrétiens enleverent ſecrettement les corps de ces deux Martyrs, & les emporterent hors de la ville ſur une colline, où ils les enterrerent en un endroit aſſez creux, & environné de buiſſons qui y formoient comme une grote. 'Le reſpect que les Chrétiens avoient pour ce lieu, & les divers miracles dont Dieu l'honora, le rendirent fort conſiderable & fort celebre. 'Il ſe fit particulierement un grand nombre de miracles dans une peſte qui arriva peu aprés la mort de ces Saints, lorſque Lucie leur hoſteſſe vivoit encore, par le ſoulier de S Epipode qu'elle avoit gardé: & cela contribua beaucoup à faire naiſtre la foy, ou à la fortifier dans un grand nombre de perſonnes. Dieu con-

&c. §. 7. Ibid. §. 9. §. 10. §. 11. §. 12. §. 13. §. 13.14. §. 14.

tinua encore long-temps aprés à faire divers miracles au tombeau des Saints: & l'auteur de leurs actes en parle comme en ayant luy meſme vu pluſieurs.

['Il faut que leurs corps aient eſté depuis tranſportez de leur premiere ſepulture dans la ville.] 'Car S. Eucher aſſure que ce threſor eſtoit enfermé tout entier dans le ſein de la ville de Lion: '& S. Gregoire de Tours dit que S. Irenée eſtoit enterré ſous l'autel de la grote de l'egliſe de S. Jean appellée aujourd'hui de S. Irenée, ayant d'un coſté le corps de S. Epipode, & de l'autre celui de S. Alexandre. [Ainſi il ſemble qu'Adon ait confondu leurs deux ſepultures,] 'lorſqu'il dit que ces Saints ſont inhumez aux deux coſtez de l'autel dans une grote ornée à l'antique ſur une colline qui eſt audeſſus de la ville. 'Leur ſepulture s'eſt toujours conſervée telle que la decrit S. Gregoire de Tours. Mais depuis peu l'on a bouché l'entrée de l'une des chapelles où ſont leurs corps; de quoy Theophile Rainaud ſe plaint.

Note.

Euſ. Em. h. 49. p. 126. 2.

Gr. T. gl. M. c. 50 p. 116. 117.

Th. Rain. t. 8. p. 87. 88.

Ado, 24. apr.

Th. Rain. t. 8. p. 47. 2.

'S. Gregoire de Tours témoigne que la poudre meſme du monument de ces Saints faiſoit beaucoup de miracles: [& c'eſt apparemment] 'cette poudre precieuſe des Martyrs, dont S. Eucher dit qu'elle eſtoit repanduë par tous les pays des environs pour le ſalut des peuples, qui luy rendoient de tres grands honneurs, & qui glorifioient Dieu dans ſes Saints. 'Beaucoup d'Egliſes de diverſes provinces s'eſtimoient auſſi fort heureuſes d'avoir quelque partie de leurs vétemens, où quelques limures de leurs chaines.

Gr. T. gl. M. c. 50 p. 117.

Euſ. Em. h. 49. p. 126. 2.

1. 2.

'On faiſoit leurs feſtes à Lion à deux ou trois jours l'un de l'autre, [a] c'eſt à dire qu'on faiſoit celle de S. Epipode le 22 d'avril, & celle de S. Alexandre le 24, comme elles ſont marquées par Adon, Uſuard, Notker, & les autres martyrologes; [& ainſi on ne peut douter que ce ne ſoient les jours de leur mort:] 'ou pour parler plus conformément à l'union que ces Saints ont toujours eue, on faiſoit deux fois la feſte de l'un & de l'autre. 'Florus les met tous deux enſemble le 24 d'avril. [b] Ils ont apparemment ſouffert l'année d'aprés S. Pothin & les autres qu'on appelle les Martyrs de Lion, c'eſt à dire en l'an 178.

1 | Boll. 22. apr. p. 9. § 8.
a p. 7. § 2. 3.

p. 9. § 8.

p. 7. § 3. 6 § 2.

'S. Eucher fait faire à ces Martyrs une exhortation admirable à tous les Chrétiens, pour les exciter à ne pas perdre dans la paix de l'Egliſe ce qu'ils avoient conſervé ſi glorieuſement au milieu des perſecutions & de la guerre. 'L'auteur de leurs actes dit auſſi qu'il écrit leur hiſtoire pour l'utilité de tous ceux qui doivent venir dans la ſuite des ſiecles, afin que ceux qui

Euſ. Em. h. 49. p. 127. 1.

Boll. 22. apr. p. 8. § 2.

ne rencontreront pas l'occaſion de ſouffrir comme eux le martyre, s'excitent neanmoins par le deſir d'imiter de ſi grands exemples, & arrivent par la mortification de leurs corps à la meſme pureté & à la meſme innocence que les Martyrs ont acquiſe par la ſouffrance des tourmens.

Tous les martyrologes qui parlent de ces Saints, joignent avec eux, & particulierement avec S. Alexandre, 34 autres Martyrs, dont nous ne trouvons rien ni dans leurs actes, ni dans aucun autre monument. P. 7. 8 3.

SAINT MARCEL, ET S. VALERIEN, MARTYRS.

Note 1. [LES actes que nous avons de S. Marcel & de Saint Valerien, ne ſont pas aſſez anciens pour faire une grande autorité. Neanmoins comme ces deux Saints ſont celebres, nous recueillerons les principales circonſtances de ce qu'on en trouve.

S. Gregoire de Tours ſemble dire qu'ils eſtoient freres ou parens,] en diſant qu'ils eſtoient "unis par le ſang & par le martyre. [a] Leurs actes, & Adon dans ſon martyrologe, diſent qu'ils furent mis en priſon ſous [M. Aurele] Antonin avec les celebres Martyrs de Lion [en l'an 177,] mais que la priſon ayant eſté ouverte miraculeuſement, (de quoy l'hiſtoire des Martyrs de Lion ne dit pourtant rien,) ils en ſortirent tous deux. [Il eſt plus aiſé de croire qu'ils s'echaperent] 'comme pluſieurs autres dans la recherche qu'on faiſoit alors des Chrétiens. [b] Ils s'en allerent en remontant la Sône, S. Valerien à gauche, & S. Marcel à droite du coſté de la Franche-Comté, ſoit pour ſe cacher, ſoit pour Note 2. preſcher "la foy dans les occaſions qu'ils rencontreroient. Et on remarque en effet que fort peu aprés, S. Marcel ayant logé chez un payen nommé Lationus ou Latinus, il le convertit à J. C, avec toute ſa famille.

ſanguine & agone propinqui.

Gr. T. gl. M. c. 54. p. 125

[a] Sur 4. ſept. p. 61. ſ 1. Ado, 4. & 15. ſept.

Euſ. l. 5. c. 1. p. 151. a.

[b] Chal. v. p. 2.

p.3. Il demeura fort peu de temps en ces quartiers là à cauſe de la perſecution, & paſſa la Sône [pres de Challon.] Il avoit evité à
p.2. deſſein de paſſer dans la ville, 'où ſon nom eſtoit connu: [a] mais
[a] p.3. il rencontra ſur ſon chemin le Gouverneur nommé Priſque, lequel ayant ſçeu qui il eſtoit, le fit attacher à des branches d'arbres pliées par force, puis luy fit ſouffrir divers ſupplices
p.4. dans la ville de Challon: '& enfin il le fit enterrer juſqu'à la moitié du corps. Le Saint demeura trois jours en cet état, & alla enſuite recevoir de Dieu la recompenſe promiſe aux Martyrs.

Sur.4.ſept.p. 62.§ 2. 'Il mourut "à une petite lieuë de Challon, ſelon les actes que nous en avons dans Surius, & ſelon Adon. [b] Sa feſte eſt marquée le 4 de ſeptembre dans les martyrologes de S. Jerome, de Florus, & [1] les autres poſterieurs. 'S. Gregoire de Tours dit auſſi qu'elle ſe faiſoit à Challon au mois "de ſeptembre, & que le Roy Gontran y aſſiſtoit quelquefois.

secundo miliario. 1. *septimo.*

[b] Flor.p.809.1.

Gr.T.h.Fr.l.9. c.3.p.457.

gl.M.c.53.p. 124. Il y avoit alors à Challon une abbaye ſous le nom & la protection de ce Saint, où il ſe fit un grand miracle contre un par-
Fred.c.1.p.1.2. jure qui ſe convertit enſuite. 'Elle eſtoit dans les fobourgs de Challon du coſté de la Franche-Comté. Ce fut Gontran qui la
Coint.584.§ 22. fit baſtir l'an 24 de ſon regne, 'en 584, ſelon le P. le Cointe. [c] Il y
[c] 585.§43. mit des moines qui devoient ſuivre l'inſtitut établi à S. Maurice par le Roy Sigiſmond, & par un Concile: Et il fit auſſi confirmer cette fondation par les 40 ou 43 Eveſques du ſecond Concile
Fred.c.1.p.1.2. de Maſcon, qu'il aſſembla en 585. 'Il enrichit beaucoup ce mo-
c.14.p.6. naſtere. Le corps de S. Marcel y eſtoit. 'Gontran meſme y fut
Chal n.p.68. enterré. 'On raporte un acte de luy pour la fondation & le baſti-
t.2.p.119. ment de cette abbaye. 'L'hiſtoire de Challon traite amplement de ce monaſtere, qui eſt aujourd'hui un prieuré de l'Ordre de Cluni.

Boll.1.jan.p.55. §3. 'L'hiſtoire de S. Clair qui vivoit dans le VII. ſiecle, porte qu'il y avoit alors à Vienne, ou auprés, un monaſtere de 30 Reli-
p.56.§ 11. gieux, ſous le nom de S. Marcel Martyr; '& S.te Blandine s'eſtant apparuë à S. Clair, luy promit que S. Marcel & elle viendroient l'aſſiſter à la mort.

Torn.t.2.p.34. 'Priſque dont la cruauté avoit ſervi à elever S. Marcel à la gloire des Martyrs, s'en retournant de Challon à Lion, arriva au
t.1.p.5.6. chaſteau de "Trenorque, 'qui eſt aujourd'hui demantelé, & au Note 3.
pié duquel eſt la ville de Tournus [ou Tornus,] entre Challon
t.2.p.35.36. & Maſcon, [environ à cinq lieuës de l'une & de l'autre.] 'S. Valerien eſtoit en ce lieu: & ſelon qu'en parlent ſes actes, il ſemble

1. Uſuard, Adon, Raban, Notker &c.

qu'il y euſt ſon établiſſement. Priſque ayant ſçeu qu'il y eſtoit, & qu'il y avoit converti quelques perſonnes, l'envoya prendre, le fit tourmenter avec les ongles de fer, & enfin decapiter le 15 de ſeptembre dans le lieu où on honore aujourd'hui ſon ſacré corps, dit Adon, & ſes actes marquent la meſme choſe. On date p.46.
V. la note 1. ſa mort de l'an 179, [l'à quoy nous ne trouvons rien de contraire.] Son nom n'eſt pas moins celebre dans les anciens martyrologes que celui de S. Marcel; [a] & il ſemble qu'on croie que Bede en a parlé. [b] On montre encore aujourd'hui à Tournus une pierre ſur laquelle on pretend qu'on luy coupa la teſte, & qu'on croit conſerver encore quelques marques de ſon ſang. Flor.p.832.833. a Boll.mars,t. 2.p.32.a.b. b Torn.t.1.p. 15.

S. Gregoire de Tours raconte la gueriſon de Gallus Comte de Challon, par l'interceſſion de S. Valerien. Il parle d'une egliſe baſtie ſur le tombeau de ce Saint, qui eſtoit gouvernée par un ſaint Preſtre nommé Epireque. On y fit depuis une abbaye ſous le nom de S. Valerien, que Charle le chauve donna en l'an 875, avec le chaſteau de Trenorque, & la ville de Tournus, aux moines de S. Philbert, qui s'y établirent par l'autorité du Concile de Challon: & c'eſt ce qui fait encore aujourd'hui l'abbaye de Tournus. Gr.T.gl.M.c. 54.p.116. Torn.t.1.p.17. p.92.

Vers l'an 970, Eſtienne Abbé de ce lieu ouvrit le tombeau de S. Valerien qui eſtoit [in crypta.] dans la cave de l'egliſe, aprés que tous ceux des environs eurent jeûné pour cela durant trois jours. On trouva tout ſon corps dans ſa ſituation naturelle, & meſme à ce qu'on dit, avec les cartilages & les nerfs. La teſte ſeule eſtoit [de pallio.] ſur la poitrine, avec une croix d'étoſe. On ſepara tout cela en diverſes chaſſes, hors une partie du corps qu'on laiſſa dans le tombeau derriere l'autel du Saint. On fait tous les ans la feſte de cette tranſlation le 26 de janvier. L'hiſtoire en a eſté écrite par Falcon & par Garnier moines de Tournus qui vivoient vers l'an 1100. Ils diſent qu'il ſe fit divers miracles dans cette tranſlation ou peu aprés; & ils en raportent quelques uns. p.136-137.t.2. p.25-27.46-51.

SAINT BENIGNE,

S. ANDOCHE, S. SYMPHORIEN,

Et quelques autres Martyrs de la province de Lion.

Souſt. not. p. 802-806.

QUOIQUE Saint Benigne paſſe pour eſtre Apoſtre de la Bourgogne, & l'un des peres de noſtre foy, ſelon S. Pierre de Cluni, [& que S. Andoche, S. Thyrſe, & S. Felix, ſoient des plus illuſtres Martyrs de cette province, il eſt néanmoins difficile de rien dire d'eux, qu'on puiſſe tenir pour authentique & pour aſſuré. Tout ce que nous pouvons donc faire, c'eſt de prendre ce qui peut paroiſtre de plus probable dans les diverſes pieces que l'on en a, ſans vouloir donner pour certain ce qui ne l'eſt pas.] Note 1.

Boll. 17. jan. p. 77. § 3. &c. Ado, 24 ſept. &c. a MS. p. 334.

S. Benigne, S. Andoche, & S. Thyrſe, eſtoient ſelon tous les actes qui en parlent, diſciples de S. Polycarpe; & ce fut luy qui les envoya preſcher l'Evangile en France. Les martyrologes de Bede, d'Uſuard, & d'Adon, y ajoutent S. Felix, [a] qui neanmoins, ſelon ſes actes, eſtoit un marchand de Saulieu [au dioceſe d'Autun] S. Benigne & S. Andoche eſtoient Preſtres. S. Thyrſe eſtoit Diacre. [b] On les fait tous venir en France ſous [c] Aurelien: ce qu'on croit devoir s'entendre de Tite Aurele Antonin, [ou des premieres années de M. Aurele ſon ſucceſſeur.] V. la note 1. 1.

Boll. 17. jan. p. 77. § 3. b § 3. & alii. Boſq. l. 2. c. 3. p. 67.

Boll. 17. jan. p. 77. § 5. & alii. c 1. may, p. 36 e. d 17 jan. p. 77. § 5 | MS. p. 332. e Boll. 17. jan. p. 77. § 5 | Sur. 22. aug. p. 251. § 2. f Boll. p. 77. § 5. g § 5 | Sur. p. 252. § 2. h MS. p. 332. i Boll. p. 77. § 5. k Act. M. p. 69. § 2. a Boll. 1. may, p. 35. e. f.

Ils arriverent heureuſement à Marſeille, [d] d'où ils paſſerent à Lion, [e] & de là à Autun. Ils y furent receus par Fauſte, [f] qui eſtoit d'une famille illuſtre. [g] Il y tenoit le rang de Senateur avec les marques de Preteur, [c'eſt à dire apparemment qu'il eſtoit du nombre des Decurions, qui formoient le Conſeil & le Corps de ville, & qu'il en avoit eſté le Duumvir ou le premier magiſtrat.] [h] Ce Fauſte avoit un fils encore jeune nommé Symphorien; [i] qui ſelon les actes de S. Andoche n'avoit encore alors que trois ans. [k] Fauſte adoroit déja J.C, quoique ſeulement en ſecret, à cauſe de la perſecution qui eſtoit alors aſſez violente: [Et c'eſt pour cette raiſon que l'on peut dire] que S. Symphorien

1. [a] D'autres mettent la mort de S. Benigne ſous Caracalla, ou ſous Heliogabale, qui avoient pris tous deux le nom d'Aurele Antonin. [Cela ne ſe peut s'il avoit eſté envoyé par S. Polycarpe: & ces deux Princes ne perſecuterent pas l'Egliſe.]

eſtoit ſorti, ſelon ſes actes, d'une famille Chrétienne.

'Fauſte ſachant que ceux qu'il avoit receus chez luy, eſtoient des Preſtres de J. C, il les pria de donner le ſaint batteſme à ſa famille & à pluſieurs de ſes amis. Il leur mit particulierement entre les mains ſon fils Symphorien, priant S. Benigne de le baptizer, & S. Andoche de le tenir ſur les fonts. Les Saints accorderent volontiers une demande ſi juſte; & leurs bonnes inſtructions avec la predeſtination de Dieu, rendirent depuis Symphorien l'un des plus illuſtres d'entre les Martyrs, 'par le ſoin qu'il eut d'imiter ces deux Saints comme ſes peres, ainſi qu'on le lit dans l'ancienne Meſſe de ſa feſte. Boll. § 5. Thom. p. 373. 2.

'Fauſte eſtoit, dit-on, frere d'une dame nommée Leonille, qui demeuroit à Langres; & elle y avoit trois petits-fils qu'elle deſiroit attirer à la religion Chrétienne. Fauſte en parla à S. Benigne & à ſes compagnons, [pluſieurs années aprés qu'ils furent arrivez à Autun,] & les pria d'aſſiſter ſa ſœur dans un ouvrage ſi ſaint. S. Benigne accepta cette commiſſion & s'en alla ſur cela à Langres. Boll. 17. jan. p. 77. § 6.

'S. Andoche & S. Thyrſe demeurerent à Autun, où en peu de temps ils augmenterent beaucoup la religion Chrétienne. 'Ils paſſerent enſuite d'Autun à "Saulieu pour y preſcher l'Evangile à la priere de Fauſte leur hoſte, à qui on pretend que ce lieu appartenoit; & ils y furent receus par Felix marchand Chrétien qui y demeuroit, & qui donnoit tous les jours aux pauvres le profit qu'il tiroit de ſon negoce. § 6. MS. p. 332. *Sedelocum.*

'L'Empereur [ou plutoſt le Gouverneur] vint peu aprés loger à Saulieu où on ne l'attendoit pas: de ſorte qu'un de ſes officiers eſtant entré chez Felix pour y loger ce ſemble, ou y faire loger quelqu'un, y trouva les Saints qui inſtruiſoient quelques perſonnes. Il fit promtement avertir [le Gouverneur] qu'il y avoit là des Chrétiens, & auſſi-toſt il y eut ordre de les prendre. Felix voulut eſtre le compagnon de leurs ſouffrances, pour l'eſtre auſſi de leur couronne: & ainſi aprés qu'ils ſe furent fortifiez par la priere, Andoche, Thyrſe, & Felix, furent amenez devant l'Empereur [ou le juge,] 'dont ayant mepriſé les promeſſes & les menaces, [a] ils furent fouettez, comme nous l'apprenons de Bede, (car cela n'eſt point dans leurs actes,) & enſuite [b] demeurerent tout un jour pendus à un arbre par les mains, avec de groſſes pierres aux piez, furent jettez dans le feu qui ne les brula point, & enfin aſſommez à coups de baſtons. Ibid. p. 333. [a] Boll. mars, t. 2. p. 33 c. [b] MS. p. 334. 335.

'On ajoute que Fauſte vint d'Autun avec S. Symphorien ſon fils, pour les enterrer la nuit; & que S. Symphorien qui avoit [1] alors p. 336. Ib. Boll. mars, t. 2. p. 33 c.

1. La copie que nous avons des actes de S. Andoche, porte 25 ans. M. du Boſquet & M. du Saulſay ont lu 15.

20 ans ſelon Bede, avoit une telle devotion pour ces Saints qu'on avoit peine à le retirer de leur tombeau. Il y paſſoit les nuits en veilles & en prieres, qu'il accompagnoit de ſes larmes. Les actes de ces Martyrs diſent que Fauſte avoit écrit l'hiſtoire de
Ba1.24.ſept.a. leurs ſouffrances: ce que Baronius attribue auſſi à Sympronien. [Je penſe qu'il veut dire S. Symphorien. Mais aſſurément celle que nous avons aujourd'hui ne vient pas d'eux en l'état qu'elle eſt.]

Flor.p.855. 857.1. La feſte de ces Saints eſt marquée le 24 de ſeptembre par les martyrologes de S. Jerome & par pluſieurs autres. Ils la mettent tous à Autun hors ceux de S. Jerome, qui s'expliquant plus diſtinctement, diſent *au bourg de Saulieu dans le territoire d'Autun.* *civitate Augustidunensi.*

Boll.1.may,p. 38.b,c. La vie de S. Amateur Eveſque d'Auxerre, [aſſez méchante, mais pourtant du VI. ſiecle,] porte que ce Saint allant à Autun [en 417, ou 418,] fit trouver à un nommé Suffrone de l'argenterie qu'on luy avoit volée, mais l'obligea de pardonner aux voleurs, & de les mener à l'egliſe des tres heureux Martyrs Andoche & Thyrſe, pour les y faire jurer qu'ils ne retomberoient plus dans la meſme faute. *tabernaculum.*

Sauſ.p.652. Mr du Sauſſay dit que Brunehaud transfera les reliques de S. Andoche dans un monaſtere de filles qu'elle fit baſtir à Autun ſous le nom de la Ste Vierge & de ce Saint. On pretend qu'une
Gal.chr.t.4. p.42.2.c[451.a. a Greg.l.11.ep. 8.11.p.1049.e 1054.d.e. Theſſalie [ou Thalaſſie] en fut la premiere Abbeſſe. [a] S. Gregoire le grand parle dans ſes lettres d'un monaſtere de la Ste Vierge baſti à Autun par Brunehaud & par l'Eveſque Syagre, dont
Gal.chr.t.4.p. 45. Thalaſſie ou Theſſalie eſtoit Abbeſſe. Cette abbaye ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le nom de S. Andoche.

Boll.17.jan.p. 77.§ 6-11. Pour retourner à S. Benigne, on pretend que s'en eſtant allé à Langres, comme nous avons dit, il y convertit les trois petits-fils de Leonille, nommez Speuſippe, Eleuſippe, & Melaſippe, les inſtruiſit, les battiza, & les mit en état de ſouffrir un tres illuſtre
§ 10. martyre. On dit qu'ils eſtoient non ſeulement freres, mais meſme jumeaux, & on les nomme aſſez communément les Trois-
p.73.§ 3[Coint, 614.§ 36. Jumeaux. Nous avons des actes de leur martyre qu'un nommé Warnahaire envoya vers l'an 615 à S. Ceraune Eveſque de Paris ſous Clotaire II, qui voulant enrichir ſon Egliſe par les actes des Martyrs, s'eſtoit adreſſé à luy. [Nous en avons encore d'autres actes dont le ſtyle eſt aſſez grave pour croire qu'ils ſont anciens, & pour leur donner quelque autorité. Cependant nous aimons mieux reſerver pour les notes l'abregé qu'on en peut faire, non ſeulement parcequ'il s'y rencontre quelques circonſtances Notes 2,3.

conſtances aſſez difficiles, mais parceque ces deux hiſtoires ne s'accordent pas, meſme pour les principales. Car au lieu que Warnahaire & tous les martyrologes latins, dont quelques uns peuvent eſtre encore plus anciens que luy, diſent que ces Saints ont ſouffert à Langres en Champagne, aprés avoir eſté convertis par S. Benigne; cependant les autres actes les mettent dans la Cappadoce; & les Grecs le diſent ainſi dans leur office. En quelque pays qu'ils aient vécu, il y a tres long-temps qu'on les honore à Langres, où tous les martyrologes latins marquent leur feſte le 17 de janvier, ſans en excepter ceux qui portent le nom de S. Jerome: & Bede fait meſme un aſſez long abregé de leur hiſtoire.] 'Les Grecs les honorent auſſi ou le meſme jour, [a] ou le precedent. On joint avec eux S.te Leonille leur ayeule, [b] à quoy les Latins ajoutent S.te Junille, S. Neon, & quelques uns auſſi S. Turbon; ces Saints ayant ſouffert avec eux, ou un peu aprés, ſelon leurs actes.

Ugh.t.6.p. 1190. a Menæa, p. 291. b Boll. 17.jan. p.734 1.

'L'Invention des corps des Trois-Jumeaux, & la dedicace de leur egliſe, ſe doit celebrer le 18 de ſeptembre, dit Warnahaire ſans s'expliquer davantage: '& cette feſte eſt marquée dans un calendrier, mais ſans qu'on y diſe auſſi ce que c'eſt. [Si ces Saints ont ſouffert en Cappadoce, & que leurs reliques ou toutes, ou en partie, aient eſté apportées de là à Langres, il eſt aiſé qu'on y ait baſti une egliſe de leur nom, & que ce ſoit celle dont on a celebré la dedicace.] 'Bollandus raporte de quelques auteurs d'Allemagne [peu anciens,] que ſur la fin du VIII. ſiecle, les corps de ces Saints furent tranſportez de Langres en l'abbaye d'Elwang qui eſt en Souabe, ſur la riviere du Jaxt; où on en fait, dit-il, un office fort ſolennel. 'Il y avoit en 858 un monaſtere des Saints Jumeaux au dioceſe de Langres.

W. 22. Boll.p.74.§ 8. § 9-11. Gal.chr.t.4.p. 44.45.

'Ceux qui diſent que ces Martyrs ont ſouffert à Langres, diſent auſſi que S. Benigne aprés les y avoir battizez s'en alla de Langres à Dijon. 'On croit qu'il y convertit entre autres S.te Paſcaſie qui joignit la couronne du martyre à celle de la virginité, à ce qu'on tenoit dans le XI. ſiecle. 'Car S. Gregoire de Tours parlant d'une apparition de cette Sainte, que nous marquerons dans la ſuite, l'appelle ſeulement une femme ſainte & religieuſe; '& tous les martyrologes qui en ont fait mention avant M.r du Sauſſay, ne luy donnent que le titre de vierge. [c] Dans la viſion dont nous venons de parler elle apparut comme une perſonne fort âgée. 'Son corps eſtoit alors dans une egliſe proche celle de S. Benigne. [Cette egliſe n'eſt plus aujourd'hui:] 'mais on croit

Boll.17.jan.p. 78.§ 10. 9.jan.p.566. Gr.T.gl.M.c. 51. p.120.gl.C. c.43.p.423. Boll.9.jan.p. 567. c Gr.T.gl.M. c.51.p.120. p.120.423. Boll.9.jan.p. 566.§ 3.4.

que le corps de S.te Paſcaſie eſt dans celle de S. Benigne, où elle eſt honorée le 9.e jour de janvier.

17.jan.p.78.§ 10|Gr.T.gl.M. c.51 p.117.

'S Benigne finit glorieuſement ſa vie par le martyre, qu'il ſouffrit à Dijon peu de temps aprés y eſtre arrivé. [a] Ses actes diſent que l'Empereur, qu'ils nomment Aurelien, y eſtoit alors. [Neanmoins l'hiſtoire ne nous apprend point que M. Aurele ſoit jamais venu en France. C'eſtoit peut-eſtre le Gouverneur.] 'S. Benigne fut étendu avec des poulies, & dechiré à coups de nerfs de bœuf. On voulut luy faire avaller par force des viandes immolées. Mais en faiſant le ſigne de la Croix, il fit, dit-on, evanouir & les idoles, & tout l'appareil du ſacrifice.

[a] Sur. 1.nov.p. 2.§ 1.

§ 3.

§ 4.

'On luy ficha des aleſnes ſous les ongles : [b] on luy ſeella les piez dans une pierre avec du plomb fondu, ce qui eſt remarqué par S. Gregoire de Tours, [c] & on l'enferma, dit-on, en cet état dans la priſon avec des chiens furieux, où on le laiſſa ſans y entrer, & ſans luy rien donner durant ſix jours. Mais Dieu l'ayant ſoûtenu miraculeuſement, on le vit au bout de ce temps avec une ſanté & une vigueur toute nouvelle. On le battit enſuite ſur le cou avec une barre de fer, & enfin on luy oſta la vie d'un coup de lance.

[b] Ibi|Gr.T.gl. M. l.1.c.31.p. 111.

[c] Sur. 1.nov.p. 2.§ 4.

Sur.1.nov.p.1. § 4.

'Il mourut le premier jour de novembre, [d] auquel ſa feſte eſt marquée dans les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, [& dans tous les autres.] [e] Et elle ſe faiſoit ce jour là du temps de S. Gregoire de Tours. [f] Bede parle fort amplement de ce Saint dans ſon martyrologe, & raporte preſque tout ce que nous avons dit de ſon martyre. Il confirme auſſi ce que diſent les actes du Saint, 'que "Leonille [mere de S. Speuſippe] eut ſoin de ſon corps, & le mit dans un tombeau aſſez prés de la priſon. [g] On baſtit depuis une grote [ou une chapelle] ſur ſon tombeau.

[d] Flor.p.943. 944.

[e] Gr.T.p 117.

[f] Boll mars, t. 1.p.37.

Sur. 1.nov.p.1. § 4.

Note 4.

[g] Gr.T.gl.M. c.51.p.118.119.

[Les perſecutions qui ſuivirent la mort de S. Benigne, éteignirent peu à peu ſa memoire.] 'Il s'eſtoit ſeulement conſervé un reſpect pour ſon tombeau parmi les gents de la campagne, qui y venoient faire leurs vœux, & y eſtoient ſouvent exaucez. 'S. Gregoire Eveſque de Langres, qui croyoit comme beaucoup d'autres que c'eſtoit le tombeau de quelque ancien payen, n'ajoutoit point de foy à toutes les merveilles que l'on en diſoit ; & taſchoit d'abolir ce culte parmi ſon peuple: [car Dijon eſt du dioceſe de Langres.] 'Mais enfin S. Benigne luy apparut, & luy decouvrit le threſor qui eſtoit en ce lieu. 'S. Gregoire s'y tranſporta auſſi-toſt, fit rebaſtir l'ancienne chapelle que le temps avoit ruinée, & y tranſporta, luy troiſieme, le corps de S. Benigne

p.117.

Ibid.

p.118.

p.118.119.

avec ſon tombeau, qui eſtoit fort long, & peſoit extremement. p.117 119.

Dieu rendit ce lieu celebre par beaucoup de miracles; ce qui obligea S. Gregoire de Langres d'y faire baſtir une grande egliſe. Durant qu'on la baſtiſſoit on vit ſortir d'une egliſe prochaine, une vieille femme vétuë de noir, les cheveux blancs, & le viſage venerable, qui encourageoit les ouvriers, en les aſſurant du ſecours de S. Benigne. Elle rentra enſuite dans le meſme lieu d'où elle eſtoit ſortie, & ne parut plus. On crut que c'eſtoit S.te Paſcaſie, parceque ſon corps eſtoit dans cette egliſe. p.120. Paradoxa Gl. c.43.p.483.

La chronique de S. Benigne ajoute que le meſme S. Gregoire fonda un monaſtere en ce lieu, [& donna ainſi le commencement à la celebre abbaye qu'on voit encore aujourd'hui à Dijon ſous le nom de S. Benigne.] On croit qu'elle peut avoir commencé un peu aprés l'an 506, & que S. Euſtade en fut le premier Abbé. Spicil.t.1.p. 358-360. Coint.534.§29.

Le vin & les autres liqueurs que l'on mettoit ſur la pierre où l'on avoit attaché les piez de S. Benigne, gueriſſoient de beaucoup de maladies; comme S. Gregoire de Tours l'eprouva pour ſes yeux. La maiſon de ce meſme Saint fut auſſi garantie de la peſte par l'interceſſion de S. Benigne. Gr.T.gl.M.c. 51.p.121. p.121.122.

Quelques uns pretendent que le corps de ce Saint a eſté transferé vers la fin du VIII. ſiecle, en l'abbaye d'Elwang en Souabe. Boll.17.jan.p. 74.§9.

[L'hiſtoire de S. Benigne & de S. Andoche, nous a engagez à commencer celle de S. Symphorien. Il faut donc l'achever ici: Et avec d'autant plus de raiſon que la gloire de ce Saint, l'un des plus illuſtres Martyrs que la France ait donnez à l'Egliſe, appartient en quelque ſorte à ceux qui ont eſté ſes peres en J. C. Ainſi ſon hiſtoire fait encore partie de la leur.]

Nous avons ſes actes que Baronius reçoit pour legitimes & pour authentiques: & le P. Ruinart les a mis dans ſon recueil. [il eſt certain qu'ils ſont anciens,] puiſque S. Gregoire de Tours les cite. [Et on peut dire qu'ils ſont beaux, tant pour ce qu'ils contiennent, que pour le ſtyle qui eſt magnifique & elevé, quelquefois neanmoins juſqu'à l'excés. Mais il eſt certain auſſi qu'ils ne peuvent pas paſſer pour originaux. Et ils n'ont apparemment eſté écrits que vers l'an 450.] Ils mettent le martyre du Saint que du temps de l'Empereur Aurelien.[a] Mais on croit qu'il faut l'entendre de M. Aurele, puiſque c'eſt le temps où ont vécu S. Benigne & les autres Saints dont on joint l'hiſtoire avec la ſienne. [C'eſt de ces actes que nous tirerons tout ce que nous avons Bar.273.§2.5. Act.M.p.72. Gr.T.gl.C.c. 77.P.478. Act.M.p.694. [a] Ib.Boſq.l.2. c.27.p.97.

Note 5.

Note 6.

à dire dans la ſuite, & qui doit paſſer pour plus aſſuré que ce que nous avons dit juſques ici, puiſque c'eſt ce que l'on en ſavoit vers le milieu du V. ſiecle.]

Sur. 22. aug. p. 251. § 2. 'Lorſque ce Saint eut paſſé de l'enfance à un âge plus avancé, les bonnes inſtructions qu'il avoit receuës de Fauſte ſon pere, [& des autres, commencerent à produire des fruits qui le rendirent l'admiration de tous les gents de bien. Sa ſimplicité Chrétienne eſtoit ornée d'une ſageſſe celeſte. Il ſe tenoit ferme dans le chemin étroit de la vertu ; & l'heureuſe exactitude avec laquelle il regloit toutes les actions de ſa vie, luy fit eviter le naufrage où les charmes trompeurs du monde envelopent tant de perſonnes.

§ 1. 'La ville d'Autun eſtoit alors aſſervie ſous le joug des ſuperſtitions idolatres ; & ne ſe piquoit pas moins d'eſtre l'une des plus fideles eſclaves du demon, que d'eſtre l'une des plus nobles

§ 2. villes des Gaules. 'On y portoit un jour en pompe & en ſolennité une ſtatuë de Cybele, qu'une grande multitude de peuple

Gr. T. gl. C. c. 77. p. 478. accompagnoit ; 'comme on le pratiquoit encore "prés d'un ſiecle aprés. Symphorien ſe rencontra [par hazard] en un lieu où cette pompe profane paſſoit. Il la vit [avec douleur &] avec mepris; & quoiqu'on le preſſaſt ce ſemble de l'adorer comme les autres, il le refuſa conſtamment. Sur cela il fut arreſté comme ſeditieux, & preſenté à Heracle Conſulaire [ou gouverneur du pays,] qui ſe trouva eſtre alors en cette ville. Il declara auſſi-toſt qu'il eſtoit Chrétien ; qu'il ne reconnoiſſoit point d'autre Dieu que le Dieu vivant qui regne eternellement dans le ciel ; que pour l'idole qu'on vouloit qu'il adoraſt, il eſtoit plutoſt preſt de la mettre en pieces à coups de marteau que de l'adorer. V. S. Simplice d'Autun.

Sur. 22. Aug. § 2. 'Aprés quelques interrogations, & que le juge eut appris des officiers que Symphorien eſtoit d'une des meilleures maiſons de

§ 3. la ville, 'on lut publiquement [1] l'ordre de l'Empereur, qui commandoit de punir du dernier ſupplice les Chrétiens s'ils refuſoient de ſacrifier. Symphorien ne s'en étonna pas davantage, non plus que des menaces que le juge luy en fit enſuite. Il luy répondit conſtamment ces belles paroles ; Un Chrétien qui « aprés avoir renoncé à ſes paſſions, regarde derriere luy, & re- « tourne à la mauvaiſe vie qu'il avoit quittée, tombe auſſi-toſt « dans l'abyſme de l'enfer ; il abandonne le chemin du ciel où « il marchoit auparavant, & ſe prive des recompenſes qui luy «

Euſ. l. 5. c. 1. p. 162. d. 1. [C'eſtoit peut-eſtre] 'celui que M. Aurele avoit envoyé [en l'an 177,] touchant les Martyrs de Lion.

» eſtoient preparées, pour demeurer expoſé aux filets de ſon an-
» cien ennemi.

§ 4. 'Quand le juge vit qu'il ne pouvoit l'ebranler, il le fit fouetter, & mener en priſon chargé de chaines, où il ſouffrit avec joie l'horreur d'un cachot, & le tourment de la faim. On l'en tira quelque jours aprés pour eſtre interrogé de nouveau: & le juge en l'exhortant à ſacrifier, luy faiſoit eſperer beaucoup d'avanta-
» ges dans le monde. Surquoi le Saint luy dit: Il eſt honteux à un
» juge, qui eſt chargé du ſoin de la Republique, de s'amuſer à des
» choſes ſi frivoles, [& à nous vouloir porter à trahir noſtre con-
ſcience par des eſperances ſi baſſes.]

» 'Voyant qu'Heracle le preſſoit toujours, Je n'ay garde, luy Ibid.
» dit-il, de vous obeïr. Car quelle eſperance me reſteroit-il, ſi
» pour vous obeïr, je perdois mon ame en la laiſſant tomber dans
» le plus grand & le plus dangereux de tous les crimes? Vous me
» promettez des richeſſes plus fragiles que le verre, pour me de-
» pouiller de celles que les Chrétiens poſſedent toujours en J. C,
» ſans que toutes les revolutions du monde nous en puiſſent rien
» oſter. Pour vous, quand vous jouiriez de toutes choſes, vous ne
» poſſederiez encore quoy que ce ſoit, puiſque voſtre cupidité
» ne ſeroit pas pour cela raſſaſiée; & que voſtre avarice enflam-
» mée par le demon vous mettroit toujours dans de perpetuelles
» inquietudes.

§ 5. 'Il ſe moqua enſuite des ſuperſtitions des idolatres avec autant de ſolidité que de force, juſqu'à ce que le juge laſſé de l'entendre, prononça la ſentence, par laquelle il le condannoit à avoir la teſte tranchée, comme ſacrilege, comme ennemi des Dieux & des loix. On le mena hors la ville pour eſtre executé: & ſa mere l'encourageoit de deſſus la muraille à cette derniere
» epreuve. Mon fils, luy crioit-elle, ſouvenez vous du Dieu vi-
» vant, & armez voſtre cœur d'une genereuſe conſtance. Pour-
» quoi craindrons nous une mort qui nous mene indubitable-
» ment à la vie? Elevez voſtre cœur en haut, mon fils, & conſide-
» rez celui qui regne dans le ciel. La ſentence qu'on a prononcée
» contre vous, n'eſt pas pour vous faire perdre la vie, mais pour
» vous en faire acquerir une meilleure. Le chemin qui y mene eſt
» étroit, rude, & difficile, mais il eſt court. Si vous perſiſtez aujour-
» d'hui avec patience, vous allez paſſer de la terre au ciel, pour
» y jouir d'un bonheur & d'une gloire ſans borne & ſans fin. [Ce courage de la mere augmenta celui du fils, & il conſomma avec joie ſon ſacrifice.]

Ibid. Son corps fut enlevé ſecrettement par des perſonnes de pieté, & enterré à la campagne, dans un tombeau qui n'avoit rien de grand ni de magnifique. Mais la vertu de Dieu y parut par divers miracles qui le firent bientoſt connoiſtre, & obligerent
Boll.1.may,p. 38.d. les payens meſmes de reſpecter ce tombeau. On lit dans la vie de S. Amateur d'Auxerre, qu'eſtant venu a Autun [en 417, ou 418,] S. Simplice Eveſque du lieu le mena à la chapelle du Martyr Symphorien, baſtie il y avoit déja aſſez long-temps en l'honneur du Saint, mais qui n'avoit point encore eſté dediée canoniquement par les prieres des Eveſques. Ils y prierent enſemble: & enſuite S. Amateur en ayant eſté inſtamment preſſé par Simplice, conſacra à Dieu cette demeure du ſaint Martyr, dit l'auteur; [ce qui marque aſſez que le corps de S. Symphorien y eſtoit.] Et en effet c'eſtoit hors la ville.

d. Ce n'eſtoit que une tres petite chapelle, bien differente des grands edifices dont le tombeau du Saint fut environné [peu
Sur.22.aug.p. 251.§ 5|Gr.T. h.Fr.l.2.c.15. p.71. d'années aprés.] Car Euphrone alors Preſtre, & depuis Eveſque d'Autun, fit baſtir fort prés de là, [vers l'an 450 au pluſtard,] une magnifique egliſe, & elle devint en peu de temps fort celebre par les merveilles que le ſaint Martyr y operoit. [Il ſemble que
Sur.28.may.§ 9.10.p.314.315. l'on euſt tranſporté ſon corps dans cette egliſe.] Il eſt certain
a Gal.chr.t.2. p.29.2.c|30.2. a. au moins qu'il y eſtoit cent ans aprés. [a] Euphrone meſme & S. Procule l'un de ſes ſucceſſeurs y furent enterrez. [b] C'eſtoit une
b Sur.28.may, p.314.§ 3| abbaye en l'an 548, & S. Germain depuis Eveſque de Paris, en
Coint.548.§ 5. eſtoit alors Abbé. [c] C'eſt aujourd'hui un prieuré conventuel de
c Gal.chr.p. 24.2.c. l'Ordre de S. Auguſtin.

d Gr. T.gl.C.c. 80.p.486. [d] Il y avoit auſſi vers le meſme temps un autre monaſtere de S. Symphorien auprés de Bourges, baſti par Probien Eveſque du lieu: & il ſe trouve beaucoup d'autres egliſes en France dediées
Act.M.p.68.§ 2. ſous le nom de ce Martyr.] S. Germain eſtant devenu Eveſque de Paris, y en fit baſtir [1] une, où il voulut eſtre enterré; & elle 1.
14. ſubſiſte au bas de la grande egliſe de S. Germain des Prez. On peut mettre ſa mort à la fin du regne & de la perſecution de M. Aurele, [peut-eſtre en l'an 179. Son nom eſt marqué le 22.e d'aouſt dans les martyrologes de S. Jerome, dans celui de Bede,]
Flor.p.770.2. e Gr.T.h.Fr.l. 10.c.31.p.594. f Thom.p.371-373. & generalement dans preſque tous les Latins. [e] Sa feſte eſtoit fort celebre à Tours, & avoit une veille ſolennelle inſtituée par S. Perpetue Eveſques de cette ville [vers l'an 465.] [f] Dans l'ancien miſſel de France il y a un office pour la Meſſe de S. Symphorien,

Mabil.lit.p.463-465.

1. [C'eſt peut-eſtre] cette baſilique de S. Symphorien à Paris, à laquelle une dame nommée Ermentrude legue beaucoup de choſes.

qui marque diverſes particularitez de ſon hiſtoire, & ſurtout l'exhortation que luy fit ſa mere lorſqu'on le conduiſoit au martyre. 'S. Fortunat de Poitiers marque auſſi S. Symphorien comme l'un des plus illuſtres Martyrs. Fort. l.8.c.4.p. 190.

'S. Gregoire de Tours raporte que trois pierres teintes de ſon ſang, ayant eſté miſes dans l'autel de l'egliſe "de Thiers en Auvergne, enfermées dans une boeſte d'argent, cette egliſe fut entierement brulée, ſans que la boeſte d'argent fuſt aucunement endommagée. 'Il remarque auſſi que les demons avouoient qu'il les tourmentoit. Gr.T.gl.M.c. 52.p1.22.123. *Thigurni.* de Jul.c.30.p. 302.

S. HEGESIPPE.

[SAINT Hegeſippe s'eſt rendu particulierement celebre dans l'Egliſe par ſes écrits;] 'dont on a tiré qu'il eſtoit Juif de race, & qu'il a paſſé du Judaïſme à la foy de J. C. 'Il n'eſtoit pas eloigné du temps des Apoſtres, [a] & il eſt quelquefois appellé un homme apoſtolique. 'Il paroiſt en effet qu'il vivoit, & ſe faiſoit meſme déja connoiſtre dés le temps de l'apotheoſe d' Antinoüs, ["qui ſe fit vers l'an 133.] 'Euſebe dit qu'il paroiſſoit dés ce temps là entre ceux qui défendoient la verité contre les heretiques & de paroles & par écrit. 'Il vivoit & écrivoit encore du temps du Pape Eleuthere, [aprés l'an 176.] 'La chronique d'Alexandrie dit qu'il mourut ſous Commode, [qui commença à regner en 180.] Euſ.l.4.c.22. p.143. Hier.v.ill.c. 22.p.275.b. [a] Phot.c.232. p.891.b. Euſ.l.4.c.8.p. 121.122. *V. Adrien* 11. c.7.8.p.121.d. c.22.p.142.c. Chr.Al.p 614.

'Il fit un voyage à Rome, & confera en paſſant avec pluſieurs Eveſques. [b] On remarque particulierement qu'il a demeuré pluſieurs jours à Corinthe, dont Prime eſtoit alors Eveſque. Il trouva que les Corinthiens conſervoient la doctrine qu'ils » avoient appriſe des Apoſtres & de S Clement; "& nous nous » nourriſmes enſemble avec joie, dit-il, de la parole de la verité. Euſ.l.4.c.22. p.142.2.b. [b] b. *ἐμείναμεν παρ' αὐτοῖς.*

'Euſebe ne luy attribuë point d'autres écrits que cinq livres, 'qui contenoient ſelon S. Jerome, une ſuite d'hiſtoire de tout ce qui s'eſtoit fait dans l'Egliſe depuis la mort de J. C, où il avoit meſlé pluſieurs choſes fort utiles, qu'il avoit ramaſſées de divers endroits. 'Sozomene aſſure auſſi qu'il avoit écrit l'hiſtoire de l'Egliſe juſques à ſon temps. [d] Euſebe dit que c'eſtoit une p.142.143.c.8. p.121.d. [c] Hier.v.ill.c. 22.p.275.b. Soz.l.1.c.1.p. 400.401. [d] Euſ.l.4.c.8.p. 121.d.

deſcription veritable de la tradition de la doctrine apoſtolique. [Et il paroiſt par les divers endroits qu'il en raporte, que le deſſein d'Hegeſippe eſtoit de faire voir aux heretiques la verité de la doctrine Catholique, en montrant qu'elle s'enſeignoit uniformément dans toutes les Egliſes particulieres, & qu'elle s'y eſtoit toujours enſeignée de meſme depuis les Apoſtres; à quoy il meſloit quelque faits;] 'Quelques uns croient qu'il marquoit auſſi "la ſucceſſion des Eveſques dans chaque Egliſe, & que c'eſt ce qui a donné occaſion d'en faire & d'en conſerver des catalogues.

Pearſ.poſt.p. 24. V. la note.

[Ce fut auſſi dans le deſſein de connoiſtre la doctrine que l'Egliſe Romaine avoit receuë des Apoſtres, qu'il fit le voyage de Rome.] 'Il y vint ſous Anicet [qui fut elu Pape en l'an de J. C. 157,] & y demeura juſques au temps d'Eleuthere, [qui ſucceda à Anicet & à Soter en l'an 177.] [a] Eſtant à Rome, "il mit par écrit la ſuite & la ſucceſſion de la doctrine receuë de main en main en cette Egliſe juſqu'à Anicet. 'Il parle ſur cela du pontificat d'Eleuthere, '& ainſi il n'a pu écrire avant ſon temps.

Euſ.l.4.c.11.p. 125.b|Hier.v. ill.c.22.p.276. c. Note. [a] Euſ.l.4.c. 22.p.142.b.c. c. m.p.63.1.d.

* Euſebe raporte pluſieurs endroits de ſon ouvrage. 'Il remarque qu'il avoit écrit d'un ſtyle fort ſimple, 'ayant voulu ſuivre dans ſa maniere d'écrire ceux qu'il imitoit dans ſes mœurs & dans ſes actions. 'Sozomene l'appelle un homme tres ſage. [b] Eſtienne Gobar de l'hereſie des Tritheïtes, cite quelques paroles du 5.[e] livre de ſes memoires, qui ne ſont pas bonnes: [mais il faudroit avoir tout l'endroit pour en bien juger.] 'On marque que George le Syncelle cite auſſi quelque choſe de luy que nous n'avons point dans Euſebe; d'où nous apprenons que l'ouvrage d'Hegeſippe ſe voyoit encore du temps de cet hiſtorien.

l.4.c.8.p.121.d. Hier.v.ill.c. 22.p.276. c. Soz.l.1.c.1.p. 401. a. [b] Phot. c.232. p 893.b.c. Marc.ad Val. c.2.p.424. *

'Uſuard, [1] Adon, Notker, & aprés eux les autres martyrologes, marquent la feſte de S. Hegeſippe le 7 d'avril: le Romain la met à Rome [ſuppoſant qu'il y eſt mort.

Boll.7.apr p. 656. f. 1.

Pour les écrits ſur la ruine de Jeruſalem, qui portent le nom d'Hegeſippe, "ils ne regardent point dutout celui dont nous parlons ici.]

V. S. Pierre, note 49.

* Euſ.l.2.c.23 p.63-65|l.3.c.20.p.89.90|c.32.p.104.105|l.4.c.8.p.121.122|c.22.p.142.143

1. 'Adon luy attribuë diverſes choſes qui appartiennent à S. Juſtin.

Hall.v.Heg.p. 719.

S. THEOPHILE

S. THEOPHILE,

EVESQUE D'ANTIOCHE.

SAINT Theophile avoit eſté autrefois payen; [a] & les ouvrages que nous avons encore de luy font voir qu'il avoit appris tout ce que les ſciences des Grecs avoient de plus curieux & de plus grand. Il ne croyoit pas alors non plus que les autres, ce que les Chrétiens diſoient ſur la reſurrection, [ni les autres veritez de noſtre foy.] Mais depuis qu'il vint à conſiderer les veſtiges que Dieu en avoit tracez dans la nature, qu'il eut lu les ſaintes Ecritures des Prophetes, qu'il eut remarqué comment l'Eſprit de Dieu leur avoit fait predire tant de choſes en la meſme maniere qu'elles eſtoient arrivées long-temps aprés; il ne put s'empeſcher de croire ce qu'il voyoit prouvé ſi clairement; il aima mieux obeïr à Dieu que de luy reſiſter; il crut ce qu'il luy enſeignoit; il confeſſa hautement qu'il eſtoit Chrétien; & fit gloire de porter ce nom.

Hall.v.Th p. 737. [a] p.764.1.c.d. Thphl.l.1.p. 78.d. p.69.b.

Eros cinquieme Eveſque d'Antioche depuis S. Pierre, & le troiſieme depuis S. Ignace, eſtant mort aprés 24 [ou plutoſt 26] ans d'epiſcopat; Theophile fut mis en ſa place pour eſtre le 6.e Eveſque de la capitale de l'Orient: Ce qui ſe fit en la 8.e année de M. Aurele, [de J.C. 168.] S. Jerome le conte quelquefois pour le ſettieme Eveſque d'Antioche aprés S. Pierre, [en y comprenant cet Apoſtre meſme.]

V. S. Teleſphore. Euſ.l.4.c.20. p.141.c[chr. Hier.ep.125.q. 6.p.163.b.

Les heretiques faiſoient en ce temps là beaucoup de tort à l'Egliſe, en étoufant par l'ivraie de leurs erreurs la ſemence ſainte de la doctrine apoſtolique. Au lieu que les Egliſes Catholiques eſtoient comme des iſles fecondes & des ports aſſurez, qui ſervoient de retraite à ceux qui fuyoient les tempeſtes du monde & de leurs pechez; on pouvoit dire au contraire que les ecoles de l'erreur eſtoient commes ces iſles deſertes environnées de rochers, & pleines de beſtes farouches, ſans eau, ſans fruits, ſans couvert; qui ſervant d'écueil & non de havre, font perir les vaiſſeaux qui y abordent, au lieu de les garantir du nau-

Euſ.l.4.c.24. p.146.a. Thphl.l.2.p. 93.d. p.94.a.b.

frage. C'eſt, dit S. Theophile, l'image de l'hereſie: Elle perd tous ceux qui s'approchent d'elle; & traite ceux qui tombent dans ſes filets comme les pirates traitent ceux qu'ils ont ſurpris
Euſ.l.4.c.24. p.146.a,b. ſur la mer. 'Mais les ſaints Paſteurs ne s'endormoient pas dans ce danger. Ils mettoient ces loups en fuite, & les chaſſoient de la bergerie de J. C, tantoſt par les reprimendes & les exhortations qu'ils faiſoient aux Fideles; tantoſt par les combats qu'ils livroient ouvertement aux heretiques, ſoit en les confondant dans des diſputes particulieres, ſoit en refutant exactement toutes leurs erreurs par des ouvrages publics.

b. 'L'un des chefs de l'armée Chrétienne dans cette guerre, eſtoit le bienheureux Theophile dont nous parlons, qui nous a laiſſé, dit Euſebe, des témoignages de ſon courage & de ſon
Hier.v.ill.c.25. eſprit dans l'écrit contre Marcion que l'on voyoit encore dans
Euſ.p.145.146. le IV. ſiecle. 'Il combatit auſſi par écrit l'hereſie d'Hermogene, [qui ne faiſoit encore que de naiſtre.]

chr.an.169. 'L'on avoit du temps de S. Jerome beaucoup [d'autres] monu-
l.4.c.24.p.145. d. mens du genie [& de la pieté] de Theophile. 'On conte entre autres trois livres à Autolyque ſur les principes de la religion, [a] &
a p.146.a. b Hier.v.ill.c. 25.p.277.b. d'autres écrits qu'Euſebe appelle "des Inſtructions, [b] c'eſt à dire ſelon S. Jerome, divers petits traitez fort bien écrits pour l'edification de l'Egliſe. κατηχητικα.

b. 'S. Jerome dit qu'il avoit lu des commentaires ſur l'Evangile & ſur les Proverbes de Salomon, qui portoient le nom de S. Theophile; mais qu'il n'y trouvoit ni l'elegance ni le ſtyle des
In Mat.pr.p.12. autres ouvrages de ce Saint. 'Il ne laiſſe pas neanmoins de citer
ep.151.q.6.p. 163.b. autrepart les commentaires de ce Saint ſur S. Matthieu, & l'explication qu'il avoit donnée dans ſes commentaires à un
Hall.v.Th.p. 7.8. endroit de S. Luc. 'Et peut-eſtre que la difference du ſtyle qu'il remarque dans cet ouvrage, ne venoit que de la difference de la matiere.

Bib.P.t.2.p. 350. 'Nous avons aujourd'hui dans la Bibliotheque des Peres, de petits commentaires latins ſur les quatre Evangeliſtes, attribuez
p.365.366. à ce ſaint Eveſque. 'Le paſſage cité par S. Jerome s'y trouve, ["& cependant il y a quelque ſujet de douter ſi c'eſt le commentaire dont parle ce Pere.] Note 1.

Hier.ep.151.q. 6.p.163.b. 'S. Jerome ajoute que S. Theophile avoit redigé en un corps les paroles des quatre Evangeliſtes, [ce que nous appellons une Concorde;] & que par cet ouvrage il nous avoit laiſſé un mo-
Euſ.n.p.84.2.a. nument de ſon grand eſprit. 'Mr Valois doute s'il n'a point attribué à S. Theophile ce qui eſt dit de Tatien. Il reconnoiſt

neanmoins que l'un & l'autre peut avoir fait une Concorde de l'Evangile. [Ce qui eſt certain c'eſt que nous n'en avons point aujourd'hui qui porte le nom de S. Theophile.]

'Ainſi de tous les ouvrages que ce Saint a faits, rien ne nous
Note a. reſte aujourd'hui que ſes trois livres à Autolyque. 'Cet Autolyque eſtoit un payen qui avoit de l'eſprit, [a] de l'eloquence, beaucoup de lecture, [b] & particulierement une grande connoiſſance de l'hiſtoire. [c] Il aimoit extremement l'étude & les livres. Mais quoiqu'il fuſt bien aiſe de ſavoir & d'approfondir toutes choſes, ſa curioſité eſtoit froide & morte à l'égard du Chriſtianiſme. Car au lieu de s'informer avec ſoin de ce que c'eſtoit que cette religion, 'il aimoit mieux s'en raporter à des ignorans & à des emportez, & condanner ſur leur parole les Chrétiens comme des fous, & meſme comme coupables de tous les crimes dont le bruit commun les accuſoit.

Du Pin, p. 177. Thphl. l. 3. p. 119. a. [a] l. 1. p. 69. 1. [b] l. 2. 3 p. 116. c | 119 c. [c] p. 138. d. p. 119. e

[Sans en ſavoir davantage,] 'il ne laiſſa pas d'écrire quelque choſe contre les Chrétiens pour ſoûtenir ſes idoles: & ſon diſcours avoit aſſez d'elegance pour plaire à ceux qui ſe contentoient de belles paroles: mais ceux qui cherchoient la verité & qui examinoient le fond des choſes, n'y trouvoient rien de ſolide. 'Il s'y adreſſoit à S. Theophile, luy faiſant des reproches de ce qu'il avoit embraſſé la religion Chrétienne, 'ſe vantant que pour luy il vouloit voir reſſuſciter un mort avant que de croire que les hommes doivent reſſuſciter un jour; '& luy demandant comme par défi s'il pouvoit montrer ſon Dieu.

l. 1. p. 69. a. b. p. 77. e. p. 69. b | 79. c.

'S. Theophile luy répondit donc par un autre écrit où il
ἑταῖρε. l'appelle ſon ami, [& luy parle toujours avec douceur & avec charité, mais une charité meſlée de vigueur & de force.] Il luy dit d'abord en riant qu'il l'avoit epouventé avec ſes diſcours magnifiques, par leſquels il ſe glorifioit de ſes Dieux de pierre & de bois; '& puis il traite de la nature de Dieu, que l'on ne peut voir, dit-il, que par un cœur entierement purifié; [ce qui ne ſera que dans la gloire; & que nous ſommes neanmoins obligez de croire dés cette vie par la foy, confirmée par les productions & les operations de Dieu, c'eſt à dire par tout ce qui eſt dans le monde. Il y parle auſſi de la reſurrection.] 'Il exhorte donc Autolyque à croire & à craindre ce Dieu qu'il ne pouvoit pas encore voir, '& à lire avec ſoin les Ecritures des Prophetes, où il trouvera le chemin de la vie, & le moyen d'eviter les feux eternels dont Dieu punira ceux qui auront eſté incredules à la verité.

p. 69. a. Du Pin, p. 177. 178 | Fleuri, p. 534. Thphl. l. 1. p. 79. c. a. b. c.

l.2.p.80,2,b. 'Il écrivit le ſecond livre à la priere meſme d'Autolyque, enſuite d'une conference qu'ils avoient eue enſemble quelques jours auparavant ſur le ſujet de la nature de Dieu ; de laquelle Autolyque eſtoit ſorti avec beaucoup de ſatisfaction & de civilité, quoique dans le commencement il ſe fuſt montré aſſez difficile ; croyant que la religion Chrétienne fuſt une pure folie.

b|Du Pin,p. 178|Fleuri,p. 536. Thphl.p.116.d. 'Theophile luy fait voir dans ce livre, par les hiſtoires meſmes des payens, combien le paganiſme eſtoit ridicule & inſoûtenable. 'En le finiſſant il exhorte Autolyque à vouloir conferer [avec luy,] eſperant que la vive voix luy feroit enfin connoiſtre la verité.

l.3.p.117.b. 'Ils eurent en effet enſemble quelque [nouvelle] conference,

b|p.119,a. 'dont Autolyque neanmoins profita peu. Car il demeura toujours dans ſon imagination que le Chriſtianiſme eſtoit "une folie, [ou au moins] 'une opinion toute nouvelle, dont on ne pouvoit montrer la verité par aucune raiſon ſolide : 'Et il ſoûtenoit meſme que les Ecritures des Chrétiens n'eſtoient point anciennes. Le Saint luy adreſſa donc pour cela ſon troiſieme livre, où il travaille particulierement à prouver l'antiquité de l'Ecriture. 'Il y refute auſſi ce que l'on diſoit des crimes des Chrétiens, tant par la ſainteté de la doctrine qu'ils faiſoient profeſſion de ſuivre, 'que par l'horreur qu'ils avoient de tous les ſpectacles, depeur d'y ſouiller leurs yeux & leurs oreilles, en voyant repreſenter ou en entendant chanter ces meſmes crimes dont on vouloit qu'ils fiſſent des actes de religion.

&c.

c. p.117.e|Du Pin,p 178. Fleuri, p.538. Thphl.l.3.p. 126.d.

Lact.l.1.c.23.p. 132. 'Lactance cite un endroit de ce [troiſieme] livre de Theophile à Autolyque, & l'appelle le livre des temps.

Bar.13.oct.f. 'Baronius qualifie ces trois livres "des ouvrages tout divins. *divinas illas lucubrationes.*

Alex.t.3.p.79. 'Un autre auteur dit qu'on les peut appeller un threſor de l'erudition profane & ſacrée. 'Caſaubon meſme appelle Saint Theophile un auteur tres ſavant. [a] On trouve qu'il eſt plein de recherches curieuſes touchant les ſentimens des poëtes & des philoſophes : '& on y voit combien il eſtoit verſé dans l'hiſtoire profane. 'Il eſt plein auſſi de veritez morales & d'allegoriques. Son ſtyle eſt elevé, [clair, étendu, orné comme celui des Aſiatiques.] Il donne à ſes penſées un tour agreable ; & on ne peut douter qu'il n'ait eſté tres éloquent. Il dit moins de choſes touchant les dogmes de la religion, parceque ce n'eſtoit pas ſon ſujet. Mais par le peu qu'on y en rencontre, on voit qu'il y eſtoit fort éclairé.

Spart.n.C.p. 37.1.2. a Du Pin, p. 179. p.178. p.179.

Thphl.l.2 p. 100,b. 'Il faut neanmoins avouer qu'il y a quelques termes diffici-

1. les à expliquer ſur la generation eternelle du Verbe, auſſi-bien que dans d'autres anciens ; quoiqu'il y ait tout lieu de croire que pour le fond du myſtere ils avoient la meſme croyance que celle que l'Egliſe a depuis expliquée en termes plus clairs & plus precis, lorſqu'elle a eſté obligée de combatre l'hereſie des Ariens. C'eſt ce que Bullus montre fort au long touchant Theophile. [a] On remarque que c'eſt le premier [b] qui s'eſt ſervi du terme de Trinité, pour marquer les trois Perſonnes divines. [c] Ses livres à Autolyque n'ont eſté achevez que ſous Commode ; comme il eſt viſible par ſa chronologie, [d] qu'il termine pluſieurs fois à la mort de M. Aurele: [e] & meſme il cite l'ouvrage de Chryſeros qui finiſſoit auſſi à la mort du meſme Prince. [f] Ainſi il eſt indubitable que c'eſt une faute dans la chronique

2. d'Euſebe, [2] d'avoir fait commencer Maximin ſon ſucceſſeur en 177, ou 178, deux ans avant la mort de M. Aurele. C'eſt pourquoi bien que ſelon cette chronique, Theophile n'ait pu gouverner que 10 ans, Baronius aime mieux luy en donner 13, avec Nicephore. [Et ainſi ayant commencé en 168, il faut qu'il ſoit mort en 181, qui eſt la ſeconde année de Commode.] Euty- que luy donne 21 an, [ce qui reculeroit ſa mort juſqu'en 188, ou 189. Mais Nicephore eſt plus ancien, & a plus d'autorité.

Nous ne voyons point que les Grecs honorent ce Saint.] Le martyrologe Romain marque ſa feſte le 13 d'octobre, aprés Uſuard & Adon. Maximin fut ſon ſucceſſeur, comme nous venons de dire.

Pet.dog.t.2.pr. c.3.l.1.c.3.p.14 Du Pin, p.179. 181.

Bul.l.3.c.7.p. 358-367.

a Du Pin, p. 179 Fleuri, p. 537.

b Thphl.l.2.p. 94.d.

c Bar.170.67 Pearſ.poſt.p. 11.

d Thphl.l.3.p. 137.138.

e p.137.b.c.

f Bar.170.67.

Euty.p.350.

Bar.13.oct.f.

Euſ.l.4.c.24.p. 146.b.

1. On peut voir l'explication que M. Fleuri donne à cet endroit de S. Theophile. Fleuri,l.4.c.20.

2. aLe P. Halloix veut que Maximin ait eſté ordonné dés 178, pour gouverner avec S. Theophile. [Mais la chronique d'Euſebe n'eſt pas une autorité aſſez conſiderable pour nous reduire à embraſſer des ſolutions de cette nature.] P.137. a Hall.v.Th.p. 765.2.

MILTIADE
APOLOGISTE.

Hier.v.ill.c. 39.p.281.b.

MILTIADE [qui a défendu l'Egliſe contre les payens, les Juifs, & les heretiques, fleuriſſoit ſous M. Aurele & ſous Commode, ſelons S.Jerome.] 'Il eſt mis par un auteur du III. ſiecle, entre ceux qui ont ſoûtenu par écrit la divinité de J. C. avant le pontificat de Victor, [qui a commencé en 192, & en la derniere année de Commode.]

Euſ.l.5.c.28.p. 196.a.

Tert.in Val.c. 5.p.291.b.

Tertullien le place entre S.Juſtin & S. Irenée, & le met avec eux entre les hommes eminens en ſainteté, qui avoient vécu en meſme temps que Valentin. [Ainſi on peut juger qu'il a paru dés le milieu du ſecond ſiecle au moins, & qu'il eſt mort du temps de Commode.

Euſ.l.5.c.17.p. 183.b|n.p.98.a. c.

Aſtere Urbain qui écrivoit contre les Montaniſtes vers l'an 232,] 'temoigne que Miltiade avoit auſſi écrit contre ces heretiques, pour montrer que les veritables prophetes ne perdoient pas l'uſage du jugement en prophetizant.

Hier.v.ill.c.39. p.281.b.

'S. Jerome dit que c'eſtoit un ouvrage tres important. Il ajoute que Rhodon, qui vivoit ſous Commode & ſous Severe, l'avoit cité.

opus præcipuum.

Euſ.n.p.98.2.b. Chr.Al.p.616.

'Mais on craint qu'il n'ait pris Rhodon pour Aſtere.

Euſ.l.5.c.17.p. 183.b.

'La chronique d'Alexandrie en parle.

p.184.a.

'Les Montaniſtes y répondirent, & furent refutez par [Aſtere Urbain.]

'Outre cet ouvrage, Miltiade a fait deux livres contre les Juifs, & deux autres contre les Gentils. Il adreſſa auſſi une apologie aux Princes de ce ſiecle, dit Euſebe, [c'eſt à dire apparemment à M. Aurele,] pour défendre la philoſophie [Chrétienne] qu'il ſuivoit.

Hier ep.83.p. 327.b|328.c.

'S. Jerome remarque que l'excellent ouvrage que Miltiade a fait contre les Gentils, eſtoit plein des paſſages & des plus belles penſées des philoſophes: de ſorte qu'on ne ſavoit ce que l'on y devoit le plus admirer, ou l'erudition du ſiecle, ou la ſcience des Ecritures.

volumé n egregium.

Ter.in.Val. c. 5.p.291.b.

'Tertullien le met entre ceux qui ont écrit contre les Valentiniens, & qui ont decouvert & refuté leurs folies par des ouvrages tres forts. Il l'appelle le Sophiſte des Egliſes, [par où il a pu vouloir marquer qu'il avoit éclairci les veritez Chrétiennes

inſtructiſſimis voluminibus.

auſſibien par les lumieres de ſon eloquence, que par la profondeur de ſa doctrine.]

S. APOLLONE
SENATEUR ROMAIN,
ET MARTYR.

V. la perſ. de M. Aurele.

[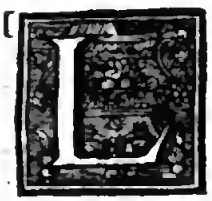 E changement arrivé dans l'Empire en l'an 180, par la mort de Marc Aurele, en fit auſſi un grand dans les affaires des Chrétiens. Ils avoient ſouffert ſous ce Prince "une perſecution preſque continuelle, meſme depuis l'edit qu'il avoit fait en leur faveur. Mais Commode qui luy ſucceda, n'imita point dutout ni les vertus morales de ſon pere, ni la haine que ces vertus meſmes, & ſon affection pour la philoſophie, luy avoient inſpirée contre les Chrétiens.] 'Ainſi par la miſericorde de Dieu, toutes les Egliſes de la terre ſe trouverent ſous luy dans une aſſez grande tranquillité. Euſ.l.5.c.21.p. 169.a.

'Un des moyens dont il plut à Dieu de ſe ſervir pour cela, fut l'amour dereglé que Commode avoit pour une nommée Marcia, 'à laquelle il avoit accordé preſque tous les honneurs & le 'rang meſme d'une Imperatrice. [a] Car cette femme qui pouvoit tout ſur ce Prince, eſtant, comme l'on dit, fort affectionnée aux Chrétiens, elle les favoriſoit & les appuyoit beaucoup. Bar.182.§ 5. Herod.l.1.p. 436.1. a Dio,l.72 p. 819.a.

V. Commode § 4.

[''Marcia n'entra à la Cour qu'en l'an 183,] '& juſque vers ce temps là Commode ſuivit aſſez les avis de ceux que ſon pere luy avoit laiſſez pour luy ſervir de conſeil, [& qui apparemment n'eſtoient pas fort favorables aux Chrétiens. Ainſi il ne faut pas s'étonner de ce que] 'S. Theophile d'Antioche qui écrivoit ſous Commode, ['en 180, ou 181] [b] dit que les infideles perſecutoient encore tous les jours par les plus mauvais traitemens ceux qui n'avoient point d'autre crime que d'adorer le vray Dieu, de travailler à acquerir la vertu, & de pratiquer tous les exercices d'une vie ſainte. [Ce fut peut-eſtre Herod.l.1.p. 469.a|472.d. Thph.l.3.p. 137.d. b p.140.b.

V. ſon titre.

Tert.ad Sc.c. 4.p.88.a.b| Com.v.n.C.p. 48.a.f. auſſi en ces premieres années de Commode,] 'qu'Arrius Antoninus, alors Proconſul d'Aſie, y perſecuta la foy avec beaucoup de violence. Tertullien marque que tous les Chrétiens d'une ville ſe vinrent tous enſemble preſenter devant ſon tribunal [pour eſtre conduits au martyre.] Il en condanna quelques uns au dernier ſupplice; & dit aux autres que s'ils avoient tant d'envie de mourir, ils ne manquoient. pas de cordes & de precipices. [Les payens qui l'avoient vu avec plaiſir "perſecuter les Chrétiens,] 'eurent une extreme douleur de le voir perir [*quelque temps aprés] par une mort violente, injuſte ſelon les hommes, [mais qui dans l'ordre de Dieu, eſtoit une juſte punition de ſa cruauté contre les Chrétiens.]

V. Commode §. 9. *Vers 188.

Com.v.p.48. d|54.e.

Euſ.l.5.c.21.p. 189.a. 'La paix que Dieu donna à l'Egliſe ſous Commode luy fut fort avantageuſe; & l'on voyoit toutes ſortes de perſonnes venir de tous coſtez embraſſer le culte de Dieu. [Cela parut particulierement à Rome, où l'Egliſe eſtoit gouvernée alors par le B. Pape Eleuthere.] 'Beaucoup de familles des plus nobles & des plus riches y venoient avec ardeur, & comme avec empreſſement chercher leur ſalut dans les eaux ſacrées du batteſme. [Mais de tant de perſonnes illuſtres qui entrerent alors dans le ſein de l'Egliſe Romaine, le ſeul qui ſoit venu à noſtre connoiſſance eſt S. Apollone,] 'qui honora la qualité de "Senateur Romain par celle d'Apologiſte & de Martyr, comme S. Jerome nous en aſſure.

a.

Hier.v.ill.c. 42.p.282.d|ep. 84.p.327.b. Note 1.

Euſ.l.5.c.21.p. 189.a. 'Il eſtoit tres illuſtre par la connoiſſance qu'il avoit des belles lettres &"de la philoſophie. [a] S. Jerome parle avec eloge de ſes écrits, [b] & dit qu'on ne ſçait ce que l'on y doit le plus admirer, de l'erudition du ſiecle, ou de la ſcience des Ecritures. [Cet eloge regarde l'apologie des Chrétiens qu'il prononça, comme nous dirons, dans le Senat. Car nous ne voyons point qu'il ait écrit autre choſe.] 'C'eſt à cauſe de cette apologie, qu'il le met le ſecond entre les Peres de l'Egliſe latine [& il le pouvoit mettre le premier, puiſqu'il eſtoit déja mort lorſque le "Pape Victor, qu'il met devant, fut elevé au pontificat.

Note 2.

a Hier.ep.84. p.327.b. b p.128.c.

v.ill.c.42.53.p. 282.c|284.c. 1.

V. ſon titre §. 8.

Son hiſtoire nous donne lieu de croire qu'il a conſervé juſqu'à la mort le rang & la dignité de Senateur. Ainſi il peut ſervir d'exemple] 'de ce que dit S. Auguſtin pour relever la toute-puiſſance de la grace, Que pluſieurs ſans avoir quitté leurs biens pour ſuivre J. C, ont neanmoins eu la force de mepriſer

Aug.pſ.110.p. 529.2.a.

1. Dans ſa lettre 84, il le met avec pluſieurs autres, qui ont tous écrit en grec; [a] & il ajoute enſuite, *Veniam ad Latinos*, qu'il commence par Tertullien.

Hier.ep.84.p. 327.b. a p.328.c.

la

la vie pour la confeſſion de ſon nom, & ont eſté ainſi ſelon l'expreſſion de l'Evangile, comme des chameaux qui ſe ſont baiſſez pour ſe charger du fardeau de toutes ſortes de ſouffrances, afin d'entrer dans le ciel par le trou de l'aiguille & la porte étroite du martyre, parceque ce qui eſt impoſſible aux hommes eſt facile à Dieu.

[Quelque paix dont l'Egliſe ait joui ſous Commode, elle n'eſtoit pas neanmoins tout à fait exemte des troubles & des agitations de la guerre. On pourroit peut-eſtre s'en étonner, ſi nous n'avions appris d'Euſebe & de S. Jerome,] 'que l'on n'avoit pas encore aboli une loy de l'Etat, qui défendoit d'abſoudre jamais un Chrétien mis en juſtice pour ſa religion, à moins qu'il n'y renonçaſt, quoiqu'il fuſt en meſme temps défendu ſur peine de la vie d'accuſer perſonne comme Chrétien. [C'eſt la juriſprudence que Trajan avoit commencée, & qui avoit eſté établie depuis peu par le dernier edit ſolennel publié ſur cette matiere, qui eſtoit celui de M. Aurele, donné aprés la bataille que ce Prince gagna en 174, ſur les Allemans, par les prieres des Chrétiens. Car cet Empereur ſi ſage ſelon le monde, ſans ſe ſoucier s'il recompenſoit comme il devoit un ſervice ſi important, & ſans regarder meſme ſi ſes ordres ne ſe contrarioient point l'un l'autre;] 'défendit bien ſur peine de la vie d'accuſer les Chrétiens; mais il n'ordonna point de les abſoudre s'ils eſtoient mis en juſtice. [a] Au contraire lorſque le Gouverneur des Gaules le conſulta [en l'an 177,] pour ſavoir de quelle maniere il devoit traiter les Chrétiens qui eſtoient en priſon, il luy commanda de les punir du dernier ſupplice. [Ainſi par l'ordre du plus ſage Prince qui ait peut-eſtre jamais eſté entre les payens, l'accuſateur eſtoit condanné comme calomniateur, & l'accuſé puni comme coupable. Cette extravagance ſeroit certainement incroyable, ſi elle n'eſtoit ſi bien atteſtée, & ſi l'on n'en voyoit clairement la pratique dans l'hiſtoire de S. Apollone.]

Euſ.l.5.c.21.p. 189.b.c|Hier. v.ill.c.42.p. 182.d.

Tert.1p.c.5 p 6.d|Euſ.l.5.c. 5.p.170.a.

[a] Euſ.l.5.c.1. p.168.d.

'Le diable, dit Euſebe, ne pouvant ſouffrir le repos où eſtoit alors l'Egliſe, & la converſion de tant de perſonnes illuſtres, employa tous ſes artifices pour s'en venger ſur les Chrétiens. Il

Note 3.

ſuſcita pour cet effet un miſerable eſclave, "que S Jerome ſemble nommer Severe, lequel pour ſon malheur accuſa Saint Apollone d'eſtre Chrétien devant Perennis, 'qui avoit alors une puiſſance preſque ſouveraine, avec la charge de Prefet du Pretoire, '& cette charge luy donnoit l'autorité de juger des Sena-

V.Commode §. 5.

teurs. [Il fut premier miniſtre de Commode "depuis l'an 183,

Euſ.l.5.c.21.p. 189.b| Hier.v.ill.c. 42.

Her. l.1.p.475. 1.a.&c.

Alex.v.p.120. d.e.

juſqu'en 186, auquel il fut tué. Et c'eſt apparemment vers cette
Euſ.l.5.c.21.p. 189.a.b. derniere année qu'il faut mettre la mort de S. Apollone,] puiſque ſelon Euſebe, il y avoit déja du temps que l'Egliſe jouïſſoit
Boll.18.apr.p. 540.a. d'une grande paix. Quelques editions de la chronique d'Euſebe la mettent en 187, mais les meilleures ni les manuſcrits n'en parlent point.

Euſ.l.5.c.21.p. 189.b.c. S. Apollone ayant donc eſté accuſé d'eſtre Chrétien, Perennis condanna auſſi-toſt l'accuſateur à la mort, & à avoir les jambes
b.c|c.5.p.170. a. caſſées, dautant, dit Euſebe, que la loy du Prince, c'eſt à dire celle de M. Aurele, défendoit de donner la vie à ceux qui deferoient ces ſortes de choſes en juſtice.

c.21.p.189.c| Hier.v.ill.c. 42.p.282.d. Pour S. Apollone, Perennis l'exhorta fort à renoncer à ſa foy, pour ne pas perdre ſa fortune: & comme il demeuroit ferme, il luy ordonna de rendre raiſon de ſa religion devant le Senat, Note 4.
Euſ.n.p.102.a. d. à cauſe de ſa qualité de Senateur. [a] Le Saint compoſa donc une V.la note1. apologie tres belle, [b] tres eloquente, [c] & remplie des lumieres tant
a Hier.p.282.d. b Euſ.p.189.c. de l'Ecriture, que des ſciences profanes. [d] Il la lut en plein Se-
c Hier.ep.84. p.328.c. nat, ſelon S. Jerome, [e] & ſoutint par ſes paroles en preſence de ce
d v.ill.c.42. e Euſ.p.189.c. Corps la foy qu'il alloit autoriſer par ſa mort. [f] Car comme il eſtoit défendu depuis long-temps d'abſoudre un Chrétien mis
f c|Hier.v.ill. c.42.p.282.d. en juſtice lorſqu'il perſiſtoit dans la foy; S. Apollone fut condanné par un arreſt du Senat, & eut la teſte tranchée.

[Voilà ce qu'Euſebe raporte en abregé de cet illuſtre Martyr, qui eſt le premier, & peut-eſtre le ſeul qu'on trouve par des monumens authentiques, avoir relevé la dignité de Senateur Ro-
Euſ.l.5.c.21.p. 189.d. main par la couronne du martyre.] Euſebe avoit décrit ſon hiſtoire bien plus amplement dans ſon livre des anciens Martyrs, où il avoit mis non ſeulement toutes les réponſes que fit le Saint aux interrogations de Perennis, mais auſſi toute l'apologie qu'il avoit luë ou prononcée en plein Senat. [C'eſt pour-
V.la note1. quoi nous ne voyons point qu'on doive faire aucune difficulté de recevoir comme veritable ce que S Jerome a ajouté à Euſebe pour l'éclaircir ſur la qualité du Saint, ſur celle de ſon accuſateur, & ſur ſon apologie, y ayant tout ſujet de croire qu'il a pris ce qu'il en dit dans ce livre des Martyrs que nous n'avons
Boll. 18.apr.p. 539.f. plus aujourd'hui.] Il a eſté ſuivi par les martyrologes d'Uſuard,
p.540.a. e. d'Adon, de Notker, & les autres poſterieurs, qui marquent la feſte de S. Apollone le 18 d'avril. Un manuſcrit du Vatican la met le 19. Divers monaſteres d'Evora en Portugal, de Boulogne en Italie, & d'Anvers, pretendent avoir ſes reliques, ou toutes, ou en partie; mais ils en donnent peu de preuves:

[Perennis qui avoit jugé S. Apollone, fut puni depuis, tant de ce crime que de beaucoup d'autres, comme on le peut voir dans l'hiſtoire de l'Empereur Commode. Et le Senat qui avoit commis cette injuſtice contre un de ſes membres, en fut auſſi puni par le meurtre injuſte de beaucoup de Senateurs.]

'Uſuard, Adon, & d'autres martyrologes, marquent le 19 d'aouſt un S. Jule Senateur, martyrizé à Rome ſous Commode. [[Mais tout ce qu'on en dit eſt pris de l'hiſtoire des SS. Euſebe, Vincent, Peregrin, & Pontien,] 'que Surius a tirée de Vincent de Beauvais, [& où il ſe rencontre diverſes particularitez que nous ne voyons pas moyen de ſoutenir, quand ce ne ſeroit que ce qu'ils diſent,] 'que S. Jule fut tellement battu à coups de baſtons qu'il en mourut. [Ce n'eſt pas ainſi qu'Euſebe nous apprend que S. Apollone a eſté traité. Nous avons vu ſes actes dans un manuſcrit qui ajoute beaucoup de diſcours à Vincent de Beauvais, & quelques particularitez dont il y en a d'inſoûtenables.] Bar.19.Aug 2. Sur.25 aug.p. 262. Ibid. § 2.

'Les noms des SS. Euſebe, Vincent, Peregrin & Pontien, ſont au 25 d'aouſt dans les meſmes martyrologes que celui de S Jule. 'Baronius s'étend à chercher "l'endroit de Rome où ils ont ſouffert. 'Adon qui parle d'eux amplement ſuivant leurs actes, ajoute que leurs corps ont eſté donnez par le Pape Nicolas à des monaſteres de France ' ſoumis à l'Egliſe Romaine: [ce qui eſt auſſi marqué dans leurs actes manuſcrits. Sigebert le met ſur l'an 865.] 'Mais d'autres pretendent que dés devant l'an 802, le corps de S. Pontien avoit eſté tranſporté à Luque, & qu'il y eſt encore aujourd'hui dans une egliſe qui porte ſon nom. [Ughellus ne parle point de cette tranſlation dans l'hiſtoire des Eveſques de Luque.] Bar.25.aug d. 192. § 5. *ad Petram ſceleratam.* Ado,25.aug. 1. Flor.p.776.

1. *Sancto Apoſtolo Petro voto religioſo collatis.*

S. ELEUTHERE PAPE.

Euſ.l.4.c.22.p. 142.c. Hier.v. ill.c.22.p.276. e.

SAINT Eleuthere eſtoit Diacre du Pape Anicet, lorſqu'Hegeſippe vint à Rome [en l'an 168 au pluſtard.] Soter ſucceſſeur d'Anicet eſtant mort ['l'an 17 de Marc Aurele,] de J.C. V.S.Soter. 177,] 'Eleuthere fut mis en ſa place pour eſtre le douzieme Eveſque de Rome. [Il eſt certain que ſon election eſtoit connuë dans les Gaules vers le milieu de l'an 177, avant la mort des Martirs de Lion,] 'puiſqu'Euſebe raporte une lettre que ces ſaints Martyrs luy écrivirent.

Iren.l.3.c.3.p. 233.b.

Euſ.l.5.c.3.4.p. 168.b.c.

c.3.p.168.a.b. 'Car les Montaniſtes commençant [depuis peu d'années] à paroiſtre, & beaucoup de perſonnes doutant encore ſi leurs propheties eſtoient des oracles du S. Eſprit, ou des illuſions du demon, les Fideles des Gaules en manderent leur ſentiment aux Egliſes d'Aſie & de Phrygie, & leur envoyerent diverſes lettres que les Martyrs de Lion avoient écrites eſtant en priſon, à ces meſmes Egliſes & au Pape Eleuthere, à qui ces Martyrs deputerent auſſi pour taſcher d'aſſoupir la diviſion que ces nouvelles propheties cauſoient dans l'Egliſe. 'Ils avoient deſtiné S. Irenée pour cet emploi, & Euſebe raporte un extrait de la lettre qu'ils avoient écrite à Eleuthere pour le luy racommander [Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner s'il y vint effectivement. Nous ne trouvons point ce qu'Eleuthere fit enſuite de ces lettres. "On a ſeulement tout ſujet de croire qu'il ſe declara pour la verité contre les folies de Montan.] 'Car ſi quelques uns croient qu'il ſe laiſſa d'abord ſurprendre par les Montaniſtes; ["il y a ſujet de croire qu'ils ſe trompent. Il y a apparence que ç'a plutoſt eſté S. Victor ſon ſucceſſeur.

c.4.p.168.b.

a.p.92.1.e[Ter.in Pr.c.1. p.634.c.

V.les Montaniſtes note 3.

Ibid.note 4.

Nous avons montré "autrepart qu'il eſt difficile de croire que Valentin & Marcion n'aient eſté entierement chaſſez de l'Egliſe que par Eleuthere, y ayant meſme bien de l'apparence qu'ils ne vivoient plus de ſon temps.

V.Valentin note 2.

Mais comme ſon pontificat comprend tout le regne de Com-

mode hors les derniers mois,] 'Baronius a raiſon d'y raporter les troubles '& les nouvelles hereſies que le diable excita en ce temps là dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Blaſte & Florin en eſtoient les chefs, '& ils attirerent chacun beaucoup de ſectateurs pour ſuivre les nouveautez differentes qu'ils introduiſoient dans la doctrine de la verité. 'Florin avoit paru autrefois avec eclat en Aſie, eſtant officier de l'Empereur: & comme S. Polycarpe eſtoit alors fort celebre, il ſe rendit ſon auditeur, taſchant d'acquerir ſon eſtime: Ce fut là auſſi que S. Irenée le connut. 'Il fut depuis fait Preſtre à Rome, mais il fut enſuite depoſé du ſacerdoce à cauſe des erreurs où il s'engagea.

Bar.180.52. Euſ.l.5.c.14 15. p.178.c.d. c.15.p.179.a. c.20.p.187.a.b. c.15.p.178.d] Thdrt.h.l.1 c. 23.p.209.b|Bar 180.52.

[a]Il ſoutenoit que Dieu eſtoit auteur du mal, [b] & c'eſt l'hereſie que S. Auguſtin attribuë à ſa ſecte, qu'il appelle des Floriens. [c]C'eſt pourquoi S. Irenée qui eſtoit alors Eveſque de Lion, écrivit contre luy une lettre intitulée, *De la Monarchie*, ou *pour montrer que Dieu ne fait point le mal.* [d] S. Philaſtre parle des heretiques Floriens; mais il en fait une branche des Carpocratiens: & les dogmes qu'il leur attribuë, ne ſont dignes que de cette ſecte infame. 'Gennade accuſe Florien ou Florin, d'avoir cru que la chair eſtoit la cauſe du mal.

[a] Euſ.l.5.c.20. p.187.c. [b] Aug.h.66.p. 122.a.b. [c] Euſ.l.5.c.20 p. 187.c. [d] Philas.c.57. p.15.a. Gen.dog.c.76. t.3.p.384.1.c.

'Florin eſtant tombé depuis dans l'hereſie des Valentiniens, S. Irenée écrivit contre luy un ouvrage appellé de l'*Ogdoade* ou *des Huit*; [peut-eſtre à cauſe des huit Eons, qui faiſoient la premiere claſſe de la divinité de cette ſecte.]

Euſ.l.5.c.20.p. 187.e] Thdrt.h. l.1.c.23.p.209. b.

'Pour ce qui eſt de Blaſte, S. Pacien le ſurnomme le Grec. [e]Il eſtoit [1]Preſtre de l'Egliſe Romaine comme Florin, [f]& fut depoſé auſſi avec luy.

2. Paci.ep.1.p.50a 1.d. [e]Thdrt.h.l 1. c.23.p.209.b]

[g]Theodoret dit qu'ils eſtoient tous deux tombez dans l'hereſie des Valentiniens. [h] Euſebe ne marque point quelle eſtoit l'hereſie de Blaſte. Il dit ſeulement que S. Irenée écrivit contre luy une lettre intitulée *Du ſchiſme*; [ce qui s'accorde fort bien avec ce qu'on lit dans un auteur du meſme temps,] [i] qu'il avoit voulu introduire ſecrettement le Judaïſme, en ſoûtenant que l'on ne devoit point celebrer Paſque que le 14 de la lune. [S. Pacien a donc eu ſujet de dire] 'que Blaſte appartenoit aux Caraphryges; car ces heretiques vouloient auſſi que l'on [k]celebraſt cette feſte le 14 de la lune. 'On auroit pu tolerer cette pretention dans Blaſte, dit Baronius, comme on la toleroit dans une partie de l'Egliſe, s'il n'avoit point ajouté le ſchiſme à cette

Bar.180.52. [f]Euſ.l.5.c.15.p. 178.d. [g] Thdrt.p.209. b. [h] Euſ.l.5.c.20. p.187.c. [i] Tert.præſ.c. 53.p.254.d. Paci.ep.1.p.50. 1.d. Bar.180.53.

V. les Montaniſtes 15.

1. [Theodoret qui le dit, ſemble l'avoir pris d'Euſebe,] qui dit que Florin avoit eſté depoſé du ſacerdoce, & que Blaſte eſtoit tombé avec luy dans une diſgrace ſemblable. Euſ.l.5.c.15.p. 178.d.

erreur. [Car par le titre de la lettre de S. Irenée, il paroiſt qu'il avoit fait ſchiſme. Outre qu'eſtant Preſtre de l'Egliſe Romaine, il eſtoit obligé de ſuivre la coutume de ſon Egliſe, bien loin de la condanner, comme il ſemble par Tertullien qu'il ait voulu faire.]

Ado,an.194.p. 124. 'Adon dit qu'Eleuthere ordonna par quelques decrets que l'on celebreroit Paſque le dimanche, depuis le 14 juſqu'au 21
Bed.chr.t.2.p. 111. de la premiere lune. 'Mais quoiqu'on trouve la meſme choſe dans la chronique de Bede, [ces autoritez ſont trop nouvelles pour nous aſſurer de ceci.

Durant que Dieu puniſſoit les crimes des payens par les
Euſ.l.5 c.21.p. 189 a. cruautez de Commode,] 'toutes les Egliſes jouïſſoient d'une heureuſe tranquillité, & on voyoit toutes ſortes de perſonnes embraſſer la religion & le culte du vray Dieu. [Cela parut particulierement à Rome,] où beaucoup de perſonnes illuſtres par leur naiſſance & par leurs richeſſes, cherchoient avec ardeur leur ſalut & celui de toute leur maiſon dans la foy de J. C. [Mais afin que ces nouvelles plantes fuſſent plus fortes & plus vigoureuſes, elles furent arroſées du ſang du celebre Martyr "S. Appollone Senateur Romain, qui eut la teſte tranchée à Rome pour la foy vers l'an 186. V.ſon titre.

l.4.c.11.p.125. b. Hegeſippe éclairoit auſſi en ce temps l'Egliſe Romaine.] 'Car eſtant venu à Rome du temps d'Anicet, il y demeura juſques à
c.22.p.142.c. l'epiſcopat d'Eleuthere, 'ſous "lequel il compoſa apparemment V.ſon titre. l'ouvrage qu'on a eu autrefois de luy. ["On croit que S. Irenée V ſon titre
Iren l.3.c 3 p. 233.b. vint auſſi à Rome ſous ce Pape.] 'Il eſt certain au moins qu'il §3. écrivoit [de ſon temps ſon grand ouvrage contre tous les heretiques.]

Chr.ori p.112. 'Agrippin neuvieme Eveſque d'Alexandrie, mourut [ſous le pontificat d'Eleuthere] "le vendredi 30 janvier de l'an 179. Julien qui luy ſucceda, *gouverna dix ans & 33 jours, c'eſt à dire juſqu'au 4 mars [de l'an 189.] Il eut pour ſucceſſeur Demetre [ſi celebre dans l'hiſtoire d'Origene, où nous aurons aſſez ſujet d'en parler.] V.S.Anicet note 2. *Note 1.

[Une des choſes qui rend celebre le pontificat d'Eleuthere, c'eſt l'ambaſſade qu'il receut de la part d'un Roy d'Angleterre. Car c'eſt ainſi que nous appellons par avance ce qu'on appel-
Gild.exc.c.6.p. 116. loit alors la Bretagne.] 'L'Evangile avoit eſté porté dans cette iſle dés le commencement de la predication des Apoſtres, comme S. Gildas ſurnommé le Sage, ſemble le dire, quoiqu'obſcurément. 'Mais dans le temps qu'Eleuthere qui eſtoit un
Bed.hiſt.l.1.c. 4 p.52|chr.t.2. p.111|Boll.apr. t.1.p.23.1 homme ſaint, dit Bede, eſtoit le chef & le Pontife de l'Egliſe

Note. 2. Romaine 'ſous les Empereurs M. Aurele & Commode ſon frere, [ou plutoſt ſon fils ;] Lucius Roy des Anglois luy écrivit, & le pria inſtamment de luy envoyer quelqu'un afin qu'il ſe fiſt Chrétien : & il obtint auſſi-toſt l'effet d'une demande ſi ſainte. C'eſt ce que nous apprenons de Bede : & on le lit auſſi dans un Pontifical [qu'on pretend avoir eſté fait avant le milieu du VI. ſiecle.]

'Les Anglois, ajoute Bede, ayant receu la foy par ce moyen, la conſerverent toujours pure & inviolable dans une paix profonde juſques à la perſecution de Diocletien. 'S. Gildas qui écrivoit l'an 564, ſelon Uſſerius, prés de 200 ans avant Bede, [a] dit que la foy avoit eſté receuë en Angleterre avec beaucoup de tiedeur, & qu'elle y eſtoit neanmoins demeurée juſques à Diocletien, toute entiere dans les uns & un peu alterée dans les autres. 'Origene dit que la vertu du nom de J. C. avoit paſſé les mers pour aller chercher les Bretons dans un autre monde.

Bed hiſt.l.1.c.4 p.5.2. Uſſer.Bri.c.13. p.477. a Gild.exc.c. 7.p.116. Ori.in Luc.h. 6 p.215.b.

'Pour ce qui eſt de Lucius, Uſſerius dit que l'opinion la plus generale, eſt que ce Prince eſtoit Roy d'une partie de l'Angleterre ſoumiſe aux Romains. 'Car il montre fort bien que c'eſtoit une choſe aſſez ordinaire aux Romains, d'avoir meſme des Rois pour inſtrumens de la ſervitude des peuples, 'comme dit Tacite de l'Angleterre meſme. [Et ce ſentiment eſt conforme à ce que dit Bede,] 'que les Anglois ayant receu la foy par la converſion de Lucius, la conſerverent ſans trouble juſques à Diocletien. [Car qu'eſt-ce que la perſecution de Diocletien leur euſt fait, s'ils n'euſſent pas eſté ſoumis à l'Empire?] 'Baronius a mis Lucius

Uſſer.Bri.c.3. p.42. p.43. Tac. v. Agr c. 14.p.143. Bed.hiſt.l.1.c. 4.p.5.2. Bar.3.dec.1.

Note 3. dans le martyrologe Romain au 3 de decembre : ["& on dit diverſes choſes tant de luy que de S. Eleuthere à ſon ſujet, que nous ne raportons pas ici, parceque nous n'en trouvons rien dans les anciens.]

'On a ſous le nom du Pape Eleuthere une epiſtre decretale, écrite aux Eveſques de France, laquelle Baronius meſme abandonne en quelque ſorte. On y a mis le decret que les Pontificaux luy attribuënt ſur la liberté qu'ont les Chrétiens de manger toutes les choſes qui ſont propres à ſe nourrir. 'Bollandus veut qu'il l'ait fait contre les Montaniſtes, [ce que nous n'examinons pas.

187.§ 1.2. Boll.apr.t.1.p. 23.2. 26.may,p.364. a.

Preſque tous les auteurs conviennent qu'il a gouverné environ 15 ans, "ce qui nous oblige de dire qu'il eſt mort en l'an 192.]

Note 4. 1. 'Baronius croit qu'il mourut [1] le 26 de may, auquel le martyrolo-

Bar.194.§ 1.

1. 'Adon & Notker le mettent le 25, d'autres nouveaux en d'autres jours. [Uſuard n'en parle pas.] Boll.26.may,p. 364.c.

ge Romain met ſa feſte, & auquel les Pontificaux diſent qu'il fut enterré prés de S. Pierre au Vatican. Bollandus ſuit les martyrologes de S. Jerome, qui marquent à Rome le 6 de ſeptembre la feſte de S. Eleuthere Eveſque ſur le chemin du Sel; d'où il aura enſuite eſté tranſporté au Vatican le 26 de may, ſoit ſous Conſtantin, [ſoit depuis;] de quoy Florentinius ne s'eloigne pas. On croit que ſon corps eſt encore au Vatican, quoique l'Egliſe de Troie dans la Pouille & quelques autres pretendent l'avoir.

Boll. 26. may, p. 364 d | Flor. p. 811-813.

Bar. 194. § 1.

'Le martyrologe Romain luy donne le titre de Martyr: ſurquoi Baronius remarque que ce titre ſe donnoit en ce temps là à tous ceux qui avoient ſouffert quelque choſe pour la foy, quoiqu'ils ne fuſſent pas morts dans les tourmens: [& cette remarque qui eſt tres vraie, peut ſervir pour pluſieurs Papes à qui les anciens attribuënt le martyre, quoique S. Irenée ne les regarde que comme Confeſſeurs.] 'Mais à l'égard de S. Eleuthere, quoique Baronius fonde ſon titre de Martyr ſur tous les anciens martyrologes, 'Bollandus & Florentinius n'en ont rien trouvé de plus ancien que Pierre des Noels.

§ 1.

Boll. 26. may, p. 364. d. e | Flor. p. 813. a.

RHODON,

DEFENSEUR DE L'EGLISE CONTRE LES HERETIQUES.

Euſ. l. 5. c. 13. p. 177. a | 178. b.

Hier. v. Ill. c. 37. p. 280. d.

Euſ. l. 5. c. 13. p. 178 b.

RHODON eſtoit d'Aſie. Il étudia à Rome ſous Tatien, [qui pour lors eſtoit encore Catholique, c'eſt à dire vers l'an 170,] '& il vivoit encore ſous Severe. [Bien loin de ſuivre ſon maiſtre lorſqu'il tomba dans l'hereſie;] 'Tatien ayant fait un livre des Queſtions, pour montrer l'obſcurité de l'Ecriture, [afin de la décrier,] Rhodon promit dans un écrit de faire un livre particulier pour reſoudre toutes ces queſtions. [Euſebe ni S. Jerome ne diſent point s'il l'a fait.]

p. 177. d.

'Il eut une grande conference avec Apelle l'un des principaux

paux diſciples de Marcion, qu'il convainquit d'hereſie en beaucoup de points. Ce qui reduiſit cet heretique à dire qu'il ne falloit point diſputer de toutes ces matieres, mais demeurer chacun dans ſon opinion; '& quelque inſtance que luy fiſt Rhodon, il ne put jamais rendre aucune raiſon de ſa croyance. Rhodon le conjurant de luy dire la verité, il luy jura qu'il croyoit un ſeul Dieu, [quoique Marcion en cruſt deux,] mais qu'il n'en avoit aucune preuve: car il ne recevoit pas l'autorité de l'Ecriture. De ſorte que Rhodon le quitta en deplorant la folie de cet homme qui ſe pretendoit eſtre le docteur des autres, & qui ne pouvoit pas dire pourquoi il ſuivoit un ſentiment plutoſt qu'un autre. 'Rhodon écrivit cette conference dans un ouvrage qu'il fit contre les Marcionites, dont il y décrivoit les diviſions & les erreurs. 'Il le dedia à un nommé Calliſtion. 'C'eſtoit le plus conſiderable de tous ſes ouvrages.

p.178.a.
p.177.a.b.
p.178.b.
Hier.v.ill.c. 37.p.280.c.

[a] Il fit auſſi un fort beau traité ſur les ſix jours de la creation du monde. [b] Il ſemble qu'il ait fait encore d'autres ouvrages contre diverſes hereſies. [c] S. Jerome luy attribuë un écrit inſigne contre les Montaniſtes, [d] dans lequel il parloit de Miltiade, qui avoit auſſi écrit contre eux. [e] Comme Euſebe ne dit rien de cet écrit, on craint que S. Jerome n'ait attribué à Rhodon ce qu'Euſebe dit d'un auteur poſterieur, [que nous croyons eſtre Aſtere Urbain.]

[a] Euſ.p.178.b.
[b] p.177.a.
[c] Hier.v.ill.c. 37.p.280.d.
[d] c.39.p.281.b.
[e] Euſ.n.p.98.2.b.

HERMOGENE
HERESIARQUE.

[HERMOGENE a commencé à paroiſtre dés le temps de Marc Aurele, comme on le verra par la ſuite.] 'Il vivoit encore lorſque Tertullien écrivoit contre tous les heretiques ſon ouvrage de la Preſcription, '& depuis contre luy en particulier [vers l'an 200.] [f] Il s'exerçoit à peindre, mais peignoit meſme à ce qu'on croit des idoles des payens. 'Il ſemble qu'il ait étudié la philoſophie ſtoïcienne lorſqu'il faiſoit déja profeſſion du Chriſtianiſme. [Voici le portrait que Tertullien fait de ſon eſprit & de ſes mœurs.] C'eſt un

Tert.præſ.c. 30.p.242.c.d.
in Her.c.1.p. 265.c.
[f] c.n.p.72.1.
p.265.d.
c.d.n.p.72.

homme, dit-il, qui naturellement eſt porté à l'hereſie & aux troubles. Il croit qu'il eſt fort eloquent parcequ'il parle toujours, qu'il eſt genereux parcequ'il ne rougit de rien, qu'il a une conſcience droite & ſincere parcequ'il medit de tout le monde. Il viole les loix de Dieu & par ſes peintures & par ſes frequens mariages, 'accoutumé à epouſer plus de femmes qu'il n'en peint : [a] & il fait un outrage egal à ces loix ſaintes, ſoit en les mepriſant ouvertement dans ſes peintures, ſoit en les alleguant pour juſtifier ſon incontinence. 'Il ment toujours ou aux yeux par ſon pinceau, ou à l'eſprit par ſa plume. Il corromp par ſes differens adulteres & l'integrité de la foy, & la pureté du corps. 'Pour l'intelligence & l'ouverture de l'eſprit, il tient le premier rang entre ceux qui n'en ont point.

monog.c.16.p. 667.c.
a in Her.c.1.p. 265.c.
d.
c.3.p.267.b.

'L'hereſie de cet Hermogene conſiſtoit à croire une matiere increée, ſans commencement, ſans principe, coeternelle à Dieu: 'ce qui eſtoit l'egaler à Dieu meſme, quoiqu'il ne vouluſt pas avouer un ſi grand blaſpheme. [b] C'eſt pourquoi Tertullien l'appelle luy & tous ceux de ſon ſentiment, les heretiques "Materiels. 'Il avoit tiré cette doctrine de Zenon & des ſtoïciens. [c] Il pretendoit que Dieu avoit formé toutes choſes de cette matiere, [d] ſans meſme en excepter l'ame, [e] ne pouvant pas croire que Dieu euſt creé aucune choſe de rien. [f] C'eſtoit à cette premiere matiere qu'il attribuoit le mal & les defauts qui ſe trouvent dans toutes les creatures.

c.14.p.265.d| 267.b.
c.4.5.p.267. 268.
b c.25.p.278.b.
Materiarios.
c.1.p.265.d|
præſ.c.7.p.232.d.
c in Her.c.1.p. 265.d.
d de an.c.1.4. p.304.b|307.a.
e in Her.c.2.p. 266.b.
f c|Thdrt.h.l.1. c.19.p.207.d.

[Il avoit encore des hereſies plus ridicules,] [g] comme ce qu'il diſoit que le corps de J. C. eſtoit dans le ſoleil, [h] & que le diable & les demons ſe diſſoudroient quelque jour pour retourner à la matiere premiere.

g d|Cl.ex.p. 808.1.d.
h Thdrt.p.207.d.

[i] S. Theophile Eveſque d'Antioche écrivit contre l'hereſie d'Hermogene : [& nous ne connoiſſons point d'autre Hermogene en ce temps là que celui dont parle Tertullien,] à qui en effet Theodoret raporte l'écrit de S. Theophile. [Ainſi puiſque 'ce Saint eſt mort dans les premieres années de Commode, il faut qu'Hermogene ait commencé à paroiſtre dés la fin de M. Aurele.] 'Tertullien le refuta depuis par un livre qu'il fit contre ſa matiere increée. [k] Il en écrivit encore un autre, intitulé "De l'origine de l'ame, contre ce que cet heretique vouloit que l'ame euſt eſté tirée de la matiere.

i d|Euſ.l.4.c. 24.p.145.d.
V.ſon titre.
Tert.in Her.p. 265.
k de an.c.1.4.p. 304.b|307.a.
de cenſu anima.

'Il joint avec Hermogene un nommé Nigidius, dont il ne dit autre choſe ſinon qu'il vivoit encore alors : mais il ne nous apprend point quelles eſtoient ſes hereſies.

præſ.c.30.p. 242.c.d.

'S. Philaſtre dit que Sabellius a pris ſon hereſie d'Hermogene & de Praxeas, qui avoient dogmatizé en Afrique, & avoient eſté chaſſez de l'Egliſe, à cauſe qu'ils confondoient les perſonnes divines. 'S. Auguſtin témoigne que l'on diſoit la meſme choſe. Mais ils ne marquent point ſi cet Hermogene eſt celui dont parle Tertullien, qui ne luy attribuë point d'erreurs ſur ce ſujet, ni Theodoret non plus. Phila.c 54.p. 14.b. Aug.h.41.p.9.1. a.

'S. Philaſtre parle enſuite de deux heretiques de Galacie nommez Seleucus & Hermias, qui croyoient [comme Hermogene] une matiere eternelle, & que le corps de J. C. eſtoit dans le ſoleil. Mais il croyoient de plus que Dieu eſtoit corporel; que les ames eſtoient tirées de la terre; qu'elles eſtoient creées par les Anges; qu'il n'y a point d'autre reſurrection que la generation des enfans. 'S. Philaſtre met auſſi entre leurs erreurs, de croire ſelon Platon que le paradis eſtoit viſible. 'S. Auguſtin au contraire dit qu'ils tenoient le paradis inviſible. [a] Ils ne ſe ſervoient pas du batteſme d'eau, parcequ'ils attendoient un batteſme d'eſprit & de feu. 'Leurs diſciples s'appelloient Prodianites ou [1] Proclianites, comme a lu S. Auguſtin, & Hermiotites, & demeuroient dans la Galacie, ajoutant de nouvelles erreurs à celles de leurs maiſtres: car ils nioient que J. C. fuſt né de la Vierge, & euſt eu une veritable chair. Phila.c 55.p.14. c. c.d. d. Aug.h.59.p.12. 1.d. a d[Phila.c 55. p.14.d. 1. c.56.p.14.e] Aug.h.60.p 12. 1.d.

[On a imprimé avec S. Juſtin un petit ouvrage grec d'un Hermias, à qui on donne le titre de philoſophe, fait contre les philoſophes payens, dont il ſe moque agreablement, à cauſe de leurs differentes opinions, qui ſouvent ſe combatoient. Du reſte cet ouvrage eſt peu de choſe, & n'a rien de particulier qui oblige à le lire.] Mais je ne voy perſonne qui diſe qui eſtoit cet Hermias, ni en quel temps il a vécu. Tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt que ſon ſujet donne lieu de croire qu'il écrivoit dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, où l'on s'occupoit particulierement à détruire le paganiſme. 'Il parle comme ayant une femme & des enfans encore petits; '& il adreſſe ſon diſcours à quelques ἀγαπητοί. "amis qu'il ne deſigne point autrement. Ce qu'il dit que Corinthe eſt dans la Grece Laconique, [eſt aſſez particulier. Je ne ſçay ſi quelqu'un en voudroit tirer qu'il eſtoit de Lacedemone. Ce ne ſauroit eſtre au plus qu'une conjecture bien foible. Je ne penſe pas auſſi qu'on puiſſe faire un grand fort pour le diſtinguer d'Hermias de Galacie, ſur ce que] 'dans l'enumeration des opi- Du Pin, p.176. Herm.p.179.c. p.175.b. p.178.c.

1. 'Le Prædeſtinatus qui s'étend beaucoup ſur ces heretiques, dit qu'ils s'appelloient Proclinianiſtes, d'un certain Proclin &c. Il leur oppoſe Tertullien. Prad.c.60.p.56. 58.

nions des philoſophes payens, il n'oublie pas celle de Cleanthe, qui faiſoit Dieu & la matiere les principes de toutes choſes.

LES THEODOTIENS, ET LES MELCHISEDECIENS.

Tert.præſ.c.58. p.254.d|Epi. 54.c.1.p.463.a. a Epi.p.463.a. b|ind.p.397.b.

[LES Theodotiens ont eu pour chef de leur ſecte Theodote de Byzance, [a] corroyeur [a] de ſon métier, mais qui avoit lu & appris beaucoup de choſes, & eſtoit tres habile dans les belles lettres. Il fut pris avec beaucoup d'autres dans la perſecution par l'ordre * du Gouverneur de la ville, & tous les autres ayant remporté la couronne du martyre, [b] il n'y eut que luy qui tomba & qui renonça J. C. S Epiphane declare qu'il ne ſçait pas dans quelle perſecution ceci arriva. Mais comme Theodote fut excommunié par le Pape Victor, qui commença ſous Commode, & mourut avant la perſecution de Severe, [au moins avant qu'elle fuſt autoriſée par des edits,] Baronius [& le P. Petau,] ont cru que cette perſecution eſtoit celle de M. Aurele.

σκυτεὺς.

V la perſ. de M. Aurele § 6.

* ἀρλεσπὸς.

Ib|Tert.præſ c.53.p.254.d.

Bar.1963 2.

Epi.54.c 1.p. 463.b.c.

Theodote eſtant tombé dans cette faute, & ne pouvant ſouffrir les reproches que tout le monde luy en faiſoit, [au lieu d'embraſſer avec humilité le remede de la penitence,] il ſortit de ſon pays. Il s'enfuit à Rome, & y demeura quelque temps inconnu.

c. Mais y eſtant enfin reconnu par quelqu'un, & s'y trouvant dans la meſme confuſion qu'il avoit voulu eviter en ſe retirant de Byzance, il chercha une autre voie pour s'en garantir. Il pretendit que ce n'eſtoit point un peché, [ou au moins un peché conſiderable, de renoncer à J. C, puiſqu'il a declaré que ce qu'on auroit dit contre luy ſeroit pardonné.] Et comme il eſtoit aiſé de le convaincre par l'Evangile, [il paſſa de ce blaſpheme à un plus grand,]

c.2.p.464.a.

c.1.p.463.c.

& commença à dire qu'il n'avoit pas renoncé à Dieu, mais ſeulement à un homme. On luy demandoit ce qu'il vouloit dire par cet homme : & il répondit que c'eſtoit J. C. qui n'eſtoit qu'un homme.

d. Il ſoûtint deſlors que J. C. n'eſtoit qu'un pur

homme ; & c'eſt ce que les Theodotiens ont ſoûtenu avec luy. [Tertullien, S. Auguſtin, & S. Philaſtre, raportent ſa chute à peu prés de la meſme maniere, mais plus en abregé.] 'Il tomba ainſi dans l'hereſie des Aloges, qui rejettoient l'Evangile de S. Jean avec ſon Apocalypſe : '& toute ſa ſcience ne luy ſervit plus qu'à défendre ſon impieté, [c'eſt à dire à ſe precipiter de plus en plus dans l'abyſme de perdition.] p.462.d. p.463.d.

'S. Epiphane dit qu'il ſoûtenoit que J. C. eſtoit de la meſme maniere que les autres hommes 'Neanmoins Tertullien ou un autre auteur du meſme temps, dit qu'il reconnoiſſoit qu'il eſtoit né de la Vierge par l'operation du S. Eſprit, mais ſans aucune autre prerogative que celle d'une juſtice & d'une vertu plus eminente. 'Theodoret explique de meſme le ſentiment de Theodote. [a] S. Clement d'Alexandrie cite ce blaſpheme d'un Theodote, que J. C. meſme avoit eu beſoin de redemption, [luy qui n'eſt venu que pour racheter les autres.] 'Il en raporte pluſieurs choſes qui peuvent faire croire qu'il eſtoit Valentinien. d. Tert. præſ. c. 53. p. 254. d. Th Irt. h l 1. c. 4. 5. p. 220. b. c. a Cl. ex. p. 793. 1. b. c. p. 794. 1. d. 2. b. 795. 1. a.

Note 1. V. S. Victor 81, 8. 'Celui de Byzance fut excommunié par le Pape Victor, qui gouverna depuis "192 juſqu'en 201 ou 202, [& cela fixe à peu prés le temps où cet heretique a commencé. Car il eſt viſible qu'il n'a pu demeurer long-temps dans l'Egliſe aprés avoir publié dans Rome meſme une hereſie auſſi deteſtable que la ſienne. L'hiſtoire de Natalis que nous raporterons dans la ſuite, arrivée ſous le Pape Zephyrin, & ainſi en 219 au pluſtard, fait voir que Theodote eſtoit mort avant ce temps là.] 'Le Synodique pretend qu'il fut condanné par S. Apollinaire d'Hieraple dans un Concile de 27 Eveſques : [Mais S. Apollinaire paroiſt trop ancien pour cela.] 'Le meſme livre dit que le Pape Victor aſſembla à Rome un Concile de quinze Eveſques, qui condanna Theodote avec Ebion, 'le premier auteur de ſon hereſie. [b] Craton Eveſque des Syriens, par qui le Prædeſtinatus dit que les Theodotiens ont eſté vaincus, [eſt inconnu à tous les autres.] Euſ. l. 5. c. 28. p. 196. b. c. Conc. t. 1. p. 599. b. c. p. 602. a. Pearſ in Ign. t. 2. p. 24. b Præd. c. 33. p. 32.

Note 2. 'Il y a eu un Artemas ou Artemon qui a enſeigné "les meſmes blaſphemes, [c] quoiqu'il ſe ſoit fait chef d'une autre ſecte. Theodoret le met avant Theodote le corroyeur. [Et neanmoins il faut qu'il luy ait eſté poſterieur,] 'puiſque les plus anciens auteurs qui ont écrit contre l'hereſie d'Artemon, [d] diſent que Theodote a eſté l'auteur, le chef, & l'inventeur de cette impieté, [en renouvellant ce que les Ebionites & les autres anciens heretiques en avoient dit. Artemon doit ſeulement avoir ſuivi Theodote d'aſſez prés ;] 'puiſque ceux qui l'ont combatu ſou- Thdrt. h. l. 2. c. 4. p. 220. b. c c. 5. p. 220. c. Euſ. l. 5. c. 28. p. 195. c. d p. 196. b. d. p. 195. c.

tenoient que ſes blaſphemes n'avoient eſté inventez que depuis peu [par Theodote .] 'Le Synodique dit qu'il fut condanné avec Theodote par le Concile de Rome ſous S. Victor . [a] Saint Epiphane dit qu'il avoit paru long-temps avant Paul de Samoſates , 'lequel renouvella ſes erreurs [vers l'an 263.

Conc.t.1.p. 602.a. a Epi.65.c 1.p. 608.a. a Euſ.l.5.c.28. p.195.c.

Cet Artemas a rendu ſon hereſie fort celebre , comme on le voit par le Concile d'Antioche , qui depoſa Paul de Samoſates en 270.] 'Car ce Concile dit que Paul peut envoyer , s'il veut , des lettres de paix & de communion à Artemas; & que les ſectateurs d'Artemas peuvent communiquer avec luy . 'S. Alexandre d'Alexandrie dit auſſi qu'Arius avoit ſuivi l'hereſie d'Artemas; quoique non pas dans toute ſon étenduë , [& il eſt viſible que ſon nom a eſté beaucoup plus connu dans la ſuite du temps, que celui de Theodote .

l.7.c.30.p.282. c. Thdrt.l.1.c.3. p.531.c.

'Les Theodotiens pretendoient n'eſtre pas les auteurs de leur doctrine , depeur de ſe condanner par ſa nouveauté .] Ils vouloient qu'elle fuſt ancienne , qu'elle euſt eſté enſeignée par les Apoſtres , & toujours continuée dans l'Egliſe juſques au pontificat de Victor; ſoûtenant que Zephyrin ſon ſucceſſeur eſtoit le premier qui avoit , diſoient-ils , corrompu la verité , [en défendant la divinité de J. C.] 'Mais les Catholiques les refutoient ſans peine par les témoignages de l'Ecriture; par les auteurs eccleſiaſtiques qui avoient écrit avant Victor , 'comme S. Juſtin, Miltiade , Tatien , S. Clement , & particulierement par S. Irenée & S. Meliton , qui ſoûtenoient tous la divinité de J. C , par les hymnes & les cantiques que les Chrétiens avoient compoſez dés le commencement de l'Egliſe; & enfin par l'excommunication que Victor meſme avoit prononcée contre Theodote l'inventeur de leurs blaſphemes . 'Euſebe tire tout ceci d'un écrit fait en ce temps là contre l'hereſie d'Artemon , intitulé le petit Labyrinthe , qui ne portoit point le nom de ſon auteur. C'eſt pourquoi Euſebe & Theodoret le citent ſans l'attribuer à perſonne . 'Mais un anonyme cité par Photius aſſure qu'il eſt de "Caius Preſtre de Rome, [tres celebre au commencement du III. ſiecle : & nous ne voyons rien qui nous empeſche de le croire .]

d. p.196.a. c] 195.c] Thdrt. h.l.2.c.5.p.220. c. Phot.c.48.p. 36.c.

V. ſon titre.

'Euſebe & Theodoret raportent de ce livre une hiſtoire trés memorable , [b] arrivée à Rome "où eſtoit l'auteur: & il dit que ſi elle fuſt arrivée à Sodome, il croit qu'elle euſt eſté capable de convertir cette ville . Il y avoit de noſtre temps , dit-il , un nommé Natalis qui avoit confeſſé publiquement la foy de J.C. [Il y a apparence que ce fut dans la perſecution de Severe .] Il fut «

Euſ.p.196.197. Thdrt p.220. a:1. b Euſ.p.196.c. ἐφ' ἡμῶν. « « «

τραπεζί-της. » trompé par Aſclepiodote & un Theodote "banquier, tous deux
» diſciples de Theodote le corroyeur. 'Car ils luy perſuaderent d.
1. » de ſe faire Eveſque ' de leur ſecte pour * une ſomme d'argent
* 150 deniers, ou 55 livres. » qu'ils luy promirent par mois. S'eſtant donc mis de leur parti, il
» fut ſouvent repris en ſonge de cette faute. 'Car noſtre Seigneur p.197.e.
» J. C. qui eſt un Dieu plein de miſericorde, ne vouloit pas que
» cet homme qui avoit rendu témoignage à ſa Paſſion, ſe perdit
» malheureuſement hors de l'Egliſe : Mais comme Natalis ne
» faiſoit pas aſſez d'état de ſes viſions, eſtant bien aiſe de ſe voir
» chef d'un parti, & eſtant encore retenu par l'avarice qui perd la
» pluſpart du monde ; il fut enfin fouetté rigoureuſement toute
» une nuit par les ſaints Anges. [Ce chaſtiment luy fut ſalutaire:]
» de ſorte que dés le matin il ſe revétit d'un ſac, ſe couvrit [la
» teſte] de cendres, & les yeux baignez de larmes, il ſe vint prom-
» tement jetter aux piez de l'Eveſque Zephyrin ; ſe proſternant
» non ſeulement [devant luy &] devant le Clergé, 'mais auſſi aux b.
» piez des laïques. Il emut par ſes pleurs les entrailles ſi tendres
» de l'Egliſe de J. C; & aprés beaucoup de conjurations & de
» prieres, aprés qu'il eut montré les marques des coups [de fouet
dont il avoit eſté puni, ou les cicatrices des plaies qu'il avoit
» receuës pour J.C,] il obtint enfin, quoiqu'avec beaucoup de
» peine, de rentrer dans la communion de l'Egliſe.

'Il faut ajouter à ceci un autre endroit du meſme auteur, où il Ibid.
» parle ainſi de ces heretiques; Ils ont corrompu ſans crainte les
» Ecritures divines; ils ont aboli la regle de l'ancienne foy : Ils ne
» connoiſſent pas J. C, dautant qu'ils ne cherchent pas ce qu'on
» lit dans la parole de Dieu, mais qu'ils examinent curieuſement
» par quelle figure de ſyllogiſme ils ſoûtiendront leur hereſie.
» Quand on leur propoſe quelque endroit de l'Ecriture, ils regar- c.
» dent s'il fait un argument conjonctif ou disjonctif. Ils negli-
2. » gent ce que Dieu nous a dit, & s'appliquent à la ² geometrie, aux
» ſciences qui regardent la terre, parcequ'ils ſont de la terre, &
» ne parlent que de la terre, ſans avoir aucune connoiſſance de
» J. C. qui vient du ciel & non de la terre. Auſſi quelques uns d'en-
» tre eux apprennent avec beaucoup de travail la geometrie
» d'Euclide, d'autres liſent avec admiration Ariſtote & Theo-
» phraſte. Je ne ſçay meſme s'il n'y en a point quelques uns qui
» adorent Galien, 'lequel outre ſes livres de medecine, a écrit ſur n.p.111.r.e.
» les figures des argumens, & ſur toute la philoſophie.

1. c'eſt ce qui nous a fait dire que Theodote le corroyeur eſtoit mort alors.
2. geometrie à la lettre ſignifie le meſurage de la terre.

c.28.p.197.c.d. 'Faut-il aprés cela un grand diſcours, ajoute le meſme auteur, « pour montrer combien ils ſont eloignez de la veritable foy, puiſ- « qu'ils appuient leur hereſie ſur les inventions des infideles, & « qu'ils gaſtent la "ſimplicité des Ecritures divines par les artifices « & les ſubtilitez des impies? C'eſt cette confiance en la philoſo- « phie, qui leur a donné la hardieſſe de porter leurs mains ſur ces « meſmes Ecritures, pour les corrompre ſous pretexte de les cor- « riger. Et il eſt aiſé à ceux qui en voudront prendre la peine, de « voir ſi je dis la verité. Il ne faut que conferer enſemble leurs « exemplaires, & on verra bien-toſt la difference. Car ceux de « p.198.a. Aſclepiade [ou Aſclepiodote] ne s'accordent pas avec ceux « de Theodote. Et il eſt fort aiſé d'en trouver bien des copies, « parceque leurs diſciples ont eu grand ſoin de tranſcrire les cor- « rections ou plutoſt les corruptions de leurs maiſtres. Les copies « d'Hermophile ſont encore differentes des autres: & celles d'A- « pollone ne s'accordent pas meſme entre elles, y ayant bien de la « difference entre les premieres & les dernieres. Il eſt difficile « qu'ils ne s'apperçoivent eux meſmes combien cette temerité « eſt criminelle. Car en corrompant ainſi les Ecritures, ils font « voir ou qu'ils n'ont point de foy, s'ils ne croient pas que c'eſt le « Saint Eſprit "qui les a dictées, ou qu'ils ſe croient eux meſmes « μαλίχ- plus habiles que le S. Eſprit. 'Et ils ne peuvent pas nier que ces « δαι. b. changemens ne viennent d'eux, puiſque les exemplaires où ils « ſe trouvent ſont écrits de leurs propres mains, & qu'ils ne les « ſauroient montrer dans aucun exemplaire plus ancien qu'eux, « pour dire qu'ils les ont priſes de ceux dont ils avoient d'abord « receu les premieres inſtructions du Chriſtianiſme. Quelques « uns d'entre eux n'ont pas meſme voulu prendre la peine de cor- « rompre l'Ecriture; mais ils ont rejetté "tout d'un coup & la loy « ἁπλῶς. & les Prophetes, "ſous pretexte que la grace de l'Evangile leur « προφάσει ſuffiſoit: & par cette doctrine qui ruine la divinité auſſi-bien « χάριτος. que la loy, ils ſont tombez dans l'abyſme le plus profond & le « plus funeſte. «

[Ces paſſages nous apprennent que les principaux diſciples de Theodote le corroyeur, ont eſté un ſecond Theodote qualifié le Thdrt.h.l.2.c. 6.p.221.c. banquier] 'ou "le changeur, parceque c'eſtoit ſon métier, [Aſcle- ἀργυραμοι- piodote ou Aſclepiade, Hermophile, & Apollone] [a] nommé ſους. a c.5.p.221.b. quelquefois Apollonide. [Il y faut peut-eſtre ajouter] un Mar- Genn.dog.c.2. p.380.a.d. cien, dont Gennade dit qu'il croyoit que J. C. n'eſtoit qu'une chair venüe de la chair; & qu'il n'eſtoit point Dieu. Il croyoit peut-eſtre, comme les Ariens, que ſa chair eſtoit animée par quelque

que ſubſtance ſuperieure à celle de l'ame, mais inferieure à celle de Dieu.

Theodote le changeur a eſté plus renommé que les autres,] 'parcequ'il a formé une nouvelle hereſie, appellée des Melchiſedeciens. [a] C'eſt pourquoi on dit que cette ſecte n'eſtoit qu'une branche des Theodotiens. [b] Auſſi ils ſuivoient tous les meſmes ſentimens, [c] diſant que J. C. n'eſtoit qu'homme quoiqu'il fuſt né de la Vierge Marie par l'operation du Saint Eſprit; [d] & ils n'en eſtoient differens qu'en ce qui regarde Melchiſedec, [e] qu'ils diſoient n'avoir pas eſté un homme, [f] mais une vertu celeſte ſuperieure à J. C. meſme, d'autant qu'il eſtoit l'interceſſeur & l'avocat des Anges, au lieu que J. C. l'eſtoit ſeulement des hommes; '& qu'auſſi il eſtoit le modele de J. C. [g] Ils ajoutoient à cela que Melchiſedec n'avoit eu veritablement ni pere ni mere; & que ſon commencement & ſa fin eſtoient incomprehenſibles. 'C'eſt pourquoi ils prenoient eux meſmes le nom de [1] Melchiſedeciens. Ils ſe ſervoient de quelques livres apocryphes qu'ils avoient inventez [ſous le nom] 'de perſonnes dont l'Ecriture ne parle point.

Thdrt.h.l.2.c. 6.p.221.c.
a Epi.55.c.1 p. 468.b.
b Thdrt.p.221. c.
c Tert.cat c.53. p.154.255.
d Thdrt.p. 221.c.
e Aug.h.34.p. 8.2.c.
f Tert. p.255.a.
g Thdrt.p.221.c.
g Tert.p.255.a.
1. Epi.55.c.1.p. 468.b.
Phila.c.52.p. 14.a.

'S. Epiphane dit qu'il ne ſçait pas ſi la ſecte des Theodotiens Epi.54.c.1.p.
en l'an 375. duroit encore [a] de ſon temps. [Il ne paroiſt pas non plus que celle 463.a.
des Melchiſedeciens ait eu beaucoup de cours,] 'quoiqu'elle 55.c.5 p.472.b
ait eſté renouvellée [en Egypte ſur la fin du III. ſiecle,] par 67.c.3 p.711.c.
V. les Hieracites. l'heretique [b] Hierax qui ſoûtenoit que Melchiſedec eſtoit le S. Eſprit. [Mais il y a eu long-temps divers particuliers qui ont eſté dans l'erreur ſur ce ſujet.] 'S. Jerome dit qu'Origene & Didyme vouloient que Melchiſedec fuſt non un homme, comme S. Irenée, S. Hippolyte, S. Euſtathe, & beaucoup d'autres anciens l'avoient ſoûtenu, mais un ange & une vertu celeſte. [Ceux qui s'attachoient à Origene le ſuivoient apparemment en ce point,] 'puiſque Saint Jerome dit qu'on ne pouvoit alors prendre parti ſur cette queſtion ſans offenſer pluſieurs perſonnes. [Mais ce la n'eſtoit pas neanmoins univerſel.] 'Car Euſebe de Ceſarée abandonnoit Origene ſur ce point, pour ſuivre le ſentiment commun de l'Egliſe.

Hier.ep.126.p. 38.c.d.
c.
d.

'L'auteur des Queſtions ſur l'ancien & le nouveau Teſtament, Aug.q.109 t.3.
[qu'on croit eſtre Hilaire Diacre de Rome ſous Libere, & depuis B.p.106-109.
ſchiſmatique,] s'étend fort ſur ce point; pour ſoûtenir que Melchiſedec eſt le S. Eſprit, qu'il pretend eſtre le ſecond Pontife du Pere; 'J. C. dans ſa nature meſme divine, eſtant le premier

1. Le Prædeſtinatus les fait refuter par un Denys Eveſque de Jeruſalem, [qui ne fut jamais] Præd.p.32.

p.109.d. ſelon luy. 'C'eſt pourquoi il blaſme ceux qui dans l'oblation [de la Meſſe] donnoient à Melchiſedec le titre de ſouverain Pontife, [comme l'Egliſe le fait encore aujourd'hui.]

Hier.ep.126 p. 38.c. [a] p.40.d. 'On envoya à S. Jerome un livre anonyme fait pour ſoûtenir la meſme erreur ; [a] ce que l'auteur faiſoit avec d'autant plus de hardieſſe, qu'il avoit tres peu de lumiere, comme il avoit auſſi tres peu d'eloquence. S. Jerome le refuta, & montra que Melchiſedec avoit eſté un veritable homme, Prince d'un canton de la Paleſtine.

Corel.g.t.1.p. 423.424. 'Un ſaint ſolitaire d'Egypte eſtant tombé par ſimplicité dans la croyance que c'eſtoit le Fils de Dieu, S. Cyrille d'Alexandrie le porta à conſulter Dieu ſur ce point. Il le fit; & aprés avoir prié trois jours, il vint de luy meſme dire à S. Cyrille que Melchiſedec eſtoit veritablement un homme comme les autres ; Dieu le luy ayant fait voir dans la compagnie des autres ſaints Patriarches deſcendus d'Adam.

Pet.dog.t.3.l. 1.c.4.p.242-245. 'Le P. Petau refute une imagination ridicule d'un homme de noſtre temps, qui a pretendu que Melchiſedec eſtoit un homme celeſte formé de Dieu avant Adam, & que luy avec Henoc & Elie eſtoient les Mages qui eſtoient venus adorer J. C. à Bethléem.

PRAXEAS

CHEF DES PATROPASSIENS.

Tert.cat.c.53. p.254.255. [b] Euſ.l.5.c.28. p.196.c.d. 'PRAXEAS a commencé aprés les deux Theodotes, [b] dont le plus ancien qui eſt celui de Byzance, n'a publié ſon hereſie contre la divinité de J.C. que ſous Victor, ou tres peu auparavant; & l'autre Theodote a eſté le diſciple de celui-ci. [Ainſi Praxeas a pu commencer auſſi ſous Victor: & il le faut mettre ou ſous ce Pape, ou ſous Zephyrin ſon ſucceſſeur;] puiſqu'il a paru heretique avant le ſchiſme de Tertullien, [arrivé au pluſtard l'an 7 de Zephyrin, de J.C. 207.] 'S. Optat peut porter à croire qu'il a eſté combatu & condanné par Zephyrin.

Tert.in Pr.c.1. p.634.d. Opt.l.1.p.37.a. Notz 1. V. Tertullien § 7, 8.

Tert.p.634.c. 'Ce Praxeas avoit un eſprit fort inquiet : & de plus il eſtoit

devenu ſuperbe, parcequ'il avoit eſté quelque temps en priſon pour la foy ; ce qui le faiſoit regarder comme Martyr. [Il rendit à l'Egliſe & à la verité un ſervice encore plus conſiderable.] Car le Pape, ["qui apparemment eſtoit Victor,] approuvoit déja les fauſſes propheties *de Montan, lorſque Praxeas, par le raport qu'il luy fit de l'état des choſes, l'obligea de revoquer les lettres de paix qu'il avoit déja envoyées pour les Montaniſtes. Il venoit alors d'Aſie, [où cette hereſie avoit pris naiſſance : & ainſi il en pouvoit dire des nouvelles bien aſſurées.]

V. les Montaniſtes note 4.

*Note 2.

'Mais s'il eut le bonheur de chaſſer de Rome la [fauſſe] prophetie de Montan, il eut le malheur d'y introduire le premier une nouvelle hereſie, qui reconnoiſſoit tellement un ſeul Dieu, qu'elle ruinoit la diſtinction des perſonnes ; ſoûtenant que le Pere eſtoit le meſme que J.C, & qu'ainſi c'eſtoit luy qui s'eſtoit incarné, qui eſtoit né de la Vierge, qui avoit ſouffert en croix, & qui eſtoit luy meſme aſſis à ſa droite. 'C'eſt pourquoi ſes ſectateurs ont eſté appellez Patropaſſiens, "parcequ'ils attribuoient la Paſſion au Pere. 'Et comme les Sabelliens ont depuis embraſſé la meſme hereſie, on les a appellez Patropaſſiens, & quelquefois meſme Praxeïens. Car ce n'eſtoit en effet qu'une meſme ſecte & une meſme doctrine. 'Cette ivraie ſemée dans Rome crut d'autant plus aiſément, [a] que la conformité qu'elle avoit avec la croyance Catholique d'un ſeul Dieu, [combatuë par la pluſpart des hereſies de ce temps là,] empeſchoit d'abord qu'on n'y priſt garde. 'Elle fut enfin decouverte par celui dont il plut à Dieu de ſe ſervir, dit Tertullien, [qui ſemble par cette expreſſion modeſte ſe marquer luy meſme :] & il eſtoit encore alors dans l'Egliſe Catholique. Elle fut auſſi-toſt arrachée, au moins autant que l'on en pouvoit juger. Car celui meſme qui l'avoit ſemée, donna ſa retractation écrite de ſa propre main.

c. d[ecat.c.53.p. 255.a.b.

à Patre paſſo.

Bar.196.§ 21.

Aug.h.41.p.9. 1.2.b.

Tert.in Pr.c.1. p.634.c.d.

[a] 2.

d.

1. Et cet acte, dit Tertullien, 'demeura entre les mains des 'Catholiques, c'eſt à dire, dans les archives de l'Egliſe, ſoit de Rome,

Bar.196.§ 20. & alii.

Note 3. où tout ceci ſe paſſa ſelon Baronius, [ſoit de Carthage, "puiſqu'il ſemble aſſez probable ſelon la ſuite de Tertullien, que Praxeas paſſa avec ſes erreurs de Rome en Afrique.] 'Et l'on tient, dit S. Auguſtin, qu'il a eſté en cette province. [b] S. Philaſtre [de qui S. Auguſtin peut l'avoir pris,] le dit poſitivement.

Aug.h.41.p.9. 1.2.

[b] Phila.c.54. p.14.b.

'Praxeas s'eſtant donc retracté, cette affaire demeura quelque temps aſſoupie & dans le ſilence. Mais comme l'ivraie s'eſtoit déja repanduë, [& avoit infecté pluſieurs perſonnes,] ce ſilence

Tert.in Pr.c.1. p.634.d.

1. *Pſychicorum*, qui eſt le nom que Tertullien donnoit par deriſion aux Catholiques.

qui venoit de l'hypocriſie & de l'artifice, ne dura que juſqu'à ce que cette graine euſt germé de nouveau, & euſt produit de
d. malheureux fruits. 'Cela n'arriva qu'aprés le ſchiſme de Tertullien, lequel écrivit alors contre Praxeas un grand ouvrage que nous avons encore.

Conc.t.4.p. 602.b. 'Le Synodique [qui eſt moderne,] dit que le Pape Victor tint un Concile à Rome, où l'on excommunia Sabellius & Noet, qui confondoient les trois hypoſtaſes & les trois perſonnes] de la Trinité, avec Valentin. [Ce fait eſt inſoûtenable, ſurtout à l'égard de Sabellius, dont on n'a oui parler que 60 ans aprés la mort de Victor. Mais il ſe peut bien faire que Praxeas ayant ſemé ſa doctrine à Rome, Victor l'ait condannée dans un Concile, & qu'ainſi il ait excommunié Sabellius en la perſonne de Praxeas, dont il a ſuivi l'erreur.

Phila.p.14.b] Aug.p.9.1.a. a Opt.l.1.p.37. a. Quoy qu'il en ſoit de ce Concile,] 'Praxeas fut chaſſé de l'Egliſe Catholique à cauſe de ſa doctrine impie, [a] & ſon hereſie s'abolit tellement en Afrique, que ſon nom meſme y eſtoit preſque inconnu du temps de S. Optat. [Il ne paroiſt pas non plus avoir eſté connu des Grecs, qui n'en parlent point dutout. Ils l'ont neanmoins refuté en écrivant contre Sabellius.] 'Gennade en parle, & dit qu'il ne faut pas croire un Dieu ſolitaire, [& d'une ſeule perſonne,] ſelon l'imagination de Praxeas & de Silvain, & ſelon la doctrine dannable de la Pentapole, [c'eſt à dire de Sabellius qui eſtoit de la Pentapole en Libye. Mais pour Silvain, nous ne voyons point ce que c'eſt,

Gen dog.c 4. t.3.p.380.2.a.

Tert.cat.c 53. p.255.a. Le catalogue des hereſies qu'on attribuë à Tertullien,]' & qui finit par Praxeas, dit qu'un nommé Victorin a taſché de fortifier ſa doctrine. [Nous ne trouvons point non-plus qui il eſtoit.]

Hier.in Luci. c.9.p.147.a. b Cyp.ep.73. p.183.1. 'L'Egliſe admettoit le batteſme donné par ceux de la ſecte de Praxeas. [b] S. Cyprien parle des Patripaſſiens.

SAINT IRENÉE
EVESQUE DE LION,
DOCTEUR DE L'EGLISE, ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Eloges que les anciens Peres ont donnez à S. Irenée.

[COMME S. Irenée a eſté l'un des plus illuſtres défenſeurs de l'Egliſe, il ſemble auſſi que l'Egliſe ait voulu reconnoiſtre ſes travaux, par les eloges que les plus celebres de ſes Saints & de ſes docteurs luy ont donnez.] 'Les SS. Martyrs de Lion le recommandent au Pape Eleuthere comme un Preſtre zelé pour le teſtament de J.C. 'Tertullien le met entre les Peres les plus recommandables pour leur ſainteté & leur excellence, & qui ont refuté les heretiques par les écrits les plus achevez, "remplis de ſolidité & de verité: & pour ſon eloge particulier, il dit qu'il a penetré avec beaucoup de ſoin & de lumiere dans toutes ſortes de ſciences.

Euſ. l. 5. c. 4. p. 168. d.

Tert. in Val. c. 5. p. 291. b.

inſtructiſſimis.

'Euſebe dit qu'on ne peut pas rejetter le témoignage de ce défenſeur de la foy & de la doctrine orthodoxe. [a] Il loüe la vigueur & la conſtance avec laquelle il va chercher les ſecrets les plus obſcurs des heretiques, dans les antres & les tenebres où ils ſe cachent, pour les decouvrir à la lumiere du jour, afin qu'on ait de ces ſerpens l'horreur qu'ils meritent.

Euſ. l. 3. c. 23. p. 91. c.

[a] l. 4. c. 11. p. 124. c.

συγγράμμα.

'S. Cyrille de Jeruſalem cite ſes ouvrages contre les hereſies, en luy donnant le titre d'interprete de la doctrine de l'Egliſe.] 'S. Baſile fait la meſme choſe, en l'appellant cet illuſtre Irenée, qui approche ſi fort des Apoſtres. [b] L'auteur d'un diſcours ſur la vertu attribué à S. Ephrem, en cite un grand endroit, qu'il appelle avec raiſon des paroles belles & magnifiques d'un Saint. [Et ſi cet auteur eſt S. Ephrem, comme rien n'empeſche de le croire,] cela nous peut faire juger que les ouvrages de S. Irenée avoient eſté traduits en ſyriaque: car c'eſt la ſeule langue que ſçeuſt S. Ephrem.

Cyr cat. 16. p. 177. c.

Baſ de Sp. c. 29. p. 358. c.

[b] Ephr. de vir. c. 8. p. 247. t. c.

S. Epiphane qui l'emploie plus ſouvent qu'aucun autre Pere, & en raporte preſque des livres entiers, s'étend auſſi plus qu'aucun autre ſur ſes loüanges.] Il l'appelle un bienheureux ſucceſſeur des Apoſtres, [a]un tres ſaint & tres heureux ſerviteur de Dieu. [b] Il dit qu'il a fait voir admirablement l'a ſtupidité & l'ignorance des heretiques. [c] Il dit que le S. Eſprit l'a donné à l'Egliſe comme un défenſeur invincible de ſa doctrine, [d]qu'il l'a &c. enrichi pour cela de toutes ſes graces, qu'il luy a donné une foy [tres pure] & une lumiere [non humaine, mais] toute du ciel, par laquelle il a diſſipé toutes les illuſions & les vaines chimeres des heretiques, & triomphé de tous leurs efforts.

Epi. 24. c. 8 p. 73 c.
a 31. c. 8. p. 173. a | 34. c. 1. p. 233. b.
b 24. c. 8. p. 73. c.
c 31. c. 33. p. 205. a.

[e]S. Jerome ne ſe contente pas de dire que c'eſtoit un homme des temps apoſtoliques, [f]mais il dit qu'il eſtoit luy meſme un homme apoſtolique, [g]& que ce qu'il a écrit contre les heretiques eſt tres docte & tres eloquent.

Hier ep. 29. p. 196. c.
d in Iſ. 64. p. 240 c.
e ep. 29 p. 196. c.

[h]S. Auguſtin le produit contre les Pelagiens ſur le peché originel, en l'appellant un Saint, & un ancien homme de Dieu. Il le met à la teſte de cette aſſemblée venerable des défenſeurs de la verité qui eſtoient celebres pour leur doctrine, & devant qui les Pelagiens les plus obſtinez euſſent eſté contraints de rougir & de ſe rendre à la verité, s'ils euſſent eu encore quelque crainte de Dieu, & quelque pudeur pour les hommes.

Aug. in Jul. l. 1. c. 3. 7. p. 366. 1. c. d | 372. 2 c.

[i]Baſile & les autres moines Catholiques dans leur requeſte contre Neſtorius, nomment S. Irenée & S. Gregoire Thaumaturge ſeuls entre les Peres des trois premiers ſiecles qui compoſoient la tradition.

Conc. t. 3. p. 426 d.

[k]Theodoret l'appelle le tres heureux Irenée, [l]le ſucceſſeur des Apoſtres, [m]un homme apoſtolique, [n]un homme admirable, [o]la lumiere des Gaules, [p]& meſme de tout l'Occident. Il dit qu'il eſt l'une de ces fontaines ſpirituelles qui nous apportent les eaux & la doctrine du ciel, [q]& qu'il a cultivé les Gaules comme un jardinier habile & fidele. [r]Anaſtaſe Sinaïte l'appelle la cognée qui a abatu les hereſies. [s]S. Gregoire le grand a cherché long-temps avec ſoin ſes ouvrages, & l'hiſtoire de ſa vie, & il a eu regret de ne les pouvoir pas trouver pour les envoyer à Ethere Eveſque de Lion qui les demandoit. [Nous omettons] [t]ce qu'on pourroit encore tirer des auteurs poſterieurs.

Thdrt. l. 1. c. 23. p. 209. b.
f l. 2. c. 2. p. 219. b.
g l. 1 c. 2. 5. p. 193. d | 196. d.
h l. 1. c. 5 p. 197. a.
i pr. p. 189. 2 b | dial. 1. p. 33. b.
k hær. l. 1. c. 5 p. 196. d.
l dial. 3. p. 154. c.
m h. pr. p. 189. 2. b.
n Th. Rain t. 8. p. 69. 2.
o Greg. l. 9. ep. 50. p. 977. d | 978. a.
p Iren. vit. p. 27.

ARTICLE II.

De l'education de S. Irenée ſous S. Polycarpe : De ſon eſprit : De ſes études.

QUOIQUE Gregoire V. & d'autres aient dit que S. Irenée avoit eſté diſciple de Saint Jean ; neanmoins [comme il n'eſt mort que vers l'an 202,] on a quelque ſujet de croire qu'il eſt né au pluſtoſt vers l'an 120. Son nom qui eſt tout grec, peut porter à juger qu'il eſtoit Grec de naiſſance. [a] Auſſi S. Jerome le met entre les Peres Grecs : [b] & dans ſon catalogue des hommes illuſtres il ne conte d'auteurs latins avant Tertullien que le Pape Victor & S. Apollone. [L'education de S. Irenée nous montre la meſme choſe.] Car il eſtoit diſciple [des plus grands Eveſques de l'Aſie mineure, comme] de Papias, & particulierement de S. Polycarpe, [tous deux diſciples de S. Jean l'Evangeliſte.] Il témoigne luy meſme qu'il avoit vu ce dernier, eſtant encore fort jeune, [c] & pour uſer de ſes termes, encore enfant. [d] Cela donne ſujet de croire qu'il a toujours eſté elevé dans la vraie religion : au moins on ne voit point de marque qu'il en ait jamais eu d'autre.

Hall. v. Iren. p. 607. 608.

1. p. 406.

Iren. vit. p. 14.

2. a Hier. in Ez. 36. p. 507. b. b v. ill. c. 53. p. 284. c.

ep. 29. p. 196. c.

v. ill. c. 35. p. 279. a.

Iren. l. 3. c. 3. p. 233. d

παῖς.

c Euſ. l. 5. c. 20. p. 188. a.

d Du Pin, p. 201. b.

Quelque jeune qu'il fuſt lorſqu'il eſtoit auprés de S. Polycarpe, il avoit dés cet âge un ſoin tout particulier de remarquer tout ce qu'il voyoit en ce ſaint vieillard, pour en faire ſon profit [1] Nous avons raporté en un autre endroit ce qu'il en dit luy meſme ; & nous n'en repeterons ici que ce peu de lignes :] Il eſt vray, dit-il, que par la miſericorde de Dieu j'ecoutois deſlors toutes ces choſes avec ſoin & avec ardeur. Je le gravois non ſur des tablettes, mais dans le plus profond de mon cœur. Elles y ſont demeurées tres vives & tres preſentes ; & Dieu me fait la grace de les repaſſer ſans ceſſe par mon eſprit. [Pour conſerver davantage la memoire de ce grand Saint,] il eut ſoin d'avoir ou plutoſt de faire luy meſme une copie de la lettre de l'Egliſe de Smyrne, où ſon martyre eſtoit décrit, comme on le voit par une annotation qu'Uſſerius a trouvée dans les manuſcrits à la fin de cette lettre.

a, b.

V S Polycarpe § 4.

c.

γνησίως καὶ ἀναμφιλέκτως μνημονεύειν.

n. p. 73. a. d.

[Mais quelque ardeur qu'il euſt pour les inſtructions ſpirituelles de S. Polycarpe, il ne faut pas douter qu'il n'ait donné

1. Mr Du Pin dit vers l'an 140, parcequ'il eſtoit encore bien jeune lorſque S. Polycarpe eſtoit fort vieux. [Mais S. Polycarpe pouvoit bien avoir déja 70 ans en l'an 140.] Du Pin, p. 201. c.

quelque partie de ſon temps à l'étude des lettres humaines.] Iren. pr. p. 4. a. 'Ce n'eſt pas qu'il ne diſe qu'il n'avoit point appris à compoſer des livres, qu'il n'avoit jamais étudié les regles de la rhetorique, qu'il ignoroit & la politeſſe du diſcours, & l'art de perſuader adroitement. [Mais toutes ces paroles que ſon humilité luy faiſoit croire eſtre tres veritables,] Tert. in Val. c. 5. p. 291. b. 'n'ont pas empeſché que Tertullien n'ait mis ſes ouvrages parmi ceux qu'il croyoit les plus accomplis; Hier. ep. 29. p. 196. c. 'ni que S. Jerome n'ait témoigné qu'ils eſtoient pleins d'eloquence auſſi-bien que de doctrine, [luy qui eſtoit ſi capable de juger de l'un & de l'autre. Ce qui eſt le plus remarquable, c'eſt qu'il le dit de l'ouvrage contre les hereſies, dont le ſujet embaraſſé & ennuyeux, eſt peu propre pour faire paroiſtre la beauté du ſtyle & de l'eſprit. Et cependant les perſonnes les plus judicieuſes y admirent encore aujourd'hui non ſeulement les grands principes de la religion qu'il avoit receus de S. Jean par S. Polycarpe, & qui ſont venus de luy juſques à nous par Tertullien, S. Cyprien, & S. Auguſtin; mais meſme un Hall. v. Iren. p. 407. genie vif, agreable, & elevé;] 'ce qui paroiſt particulierement dans les belles comparaiſons dont il ſe ſert, [& dans quelques autres endroits, où s'elevant audeſſus de ſa matiere, il donne quelque liberté à ſon eſprit.]

λόγων τέχνην

Tert. teſt. an. c. 1. p. 80. a. 'La connoiſſance de la theologie payenne enſeignée par les poëtes & les philoſophes, eſtoit alors neceſſaire aux défenſeurs de la verité, tant contre les payens pour les refuter & les combatre par leurs propres armes; in Her. c. 8. p. 269. d. 'que contre les heretiques dont les philoſophes ont eſté les patriarches. [a] Cette ſcience ne peut s'acquerir qu'avec beaucoup d'étude & de memoire. [a] teſt. an. c. 1. p. 80. a.

[Mais ces difficultez n'empeſcherent pas S. Irenée de s'y rendre fort habile,] Iren. l. 2. c. 19. p. 170. 171. &c | Du Pin, p. 199. 204. 2. 'comme on le peut voir par les frequentes citations qu'il fait des poëtes & des philoſophes les moins connus. [b] Auſſi S. Jerome voulant juſtifier cette étude de la philoſophie, [b] Hier. ep. 84. p. 327. b. allegue S. Irenée & quelques autres, qui ont fait voir, dit-il, par beaucoup d'ouvrages, de quelle ſecte de philoſophes chaque hereſie avoit tiré ſon venin. [Et il eſt difficile d'entendre autrement ce que dit Tertullien,] Tert. in Val. c. 5. p. 291. b. 'que Saint Irenée [1] a penetré toutes les ſciences avec beaucoup de ſoin & de lumiere.

1. *Omnium doctrinarum curioſiſſimus explorator.*

ARTICLE III.

ARTICLE III.

Saint Irenée eſt fait Preſtre de Lion: Les Martyrs de cette Egliſe le deputent au Pape, & font ſon eloge.

[NOUS ne ſavons point combien S. Irenée fut avec S. Polycarpe. Nous voyons ſeulement qu'ils dit toujours que ç'avoit eſté dans ſa jeuneſſe:]'& Euſebe en parle de meſme. Euſ.l 5.c.5 p. 170.b.
[a] S. Gregoire de Tours dit que ce fut S. Polycarpe qui l'envoya en France. [b] Quelques uns croient qu'il l'envoya dans le voyage qu'il fit à Rome ſous Anicet vers l'an 157. [c] Il exerça la fonction de Preſtre dans l'Egliſe de Lion, [d] & S. Jerome l'appelle Preſtre de S. Pothin; [ce qui ſuffit pour ruiner] [e] l'imagination de quelques modernes qui veulent qu'il ait eſté Eveſque de Thyaitires en Lydie.

[a] Gr.T.h.Fr.l. 1.c.29.p.22.
[b] Hall.v.Iren. p.412.
[c] Euſ.l.5.c.4.p. 168.c.d.
[d] Hier.v.III.c. 35.p.179.a.
[e] Hall.v.Iren. p.608.2.

[Il eſt aiſé de juger de l'eſtime qu'il s'eſtoit acquiſe n'eſtant encore que Preſtre, par la lettre de recommandation que les Martyrs de Lion écrivirent l'an 177, en ſa faveur au Pape Eleuthere ſur le ſujet que nous allons dire.] 'L'hereſie des Cataphryges ayant commencé "en 171, ou peu aprés, elle ne parut pas d'abord ſi ouvertement, que les operations du demon dans Montan ſon auteur, ne paſſaſſent dans la croyance de pluſieurs pour des effets de l'inſpiration du S. Eſprit. Durant cette obſcurité les Martyrs de Lion eſtant encore en priſon, écrivirent diverſes lettres [ſur ce ſujet] aux Egliſes d'Aſie & de Phrygie [où le trouble avoit commencé.]

Euſ.l.5.c.3.p. 168.a.b|chr.

V. les Montaniſtes § 1

'Ils écrivirent auſſi au Pape Eleuthere, afin de procurer la paix de l'Egliſe, & ils marquoient dans leur lettre qu'ils avoient prié
» S. Irenée de la porter. 'Nous avons, diſent-ils au Pape, exhorté
» Irenée noſtre frere & noſtre compagnon, de rendre ces lettres
» à voſtre paternité. Nous vous ſupplions de le conſiderer comme
» un homme tout à fait zelé pour le teſtament de J. C. C'eſt en
» cette qualité que nous vous le recommandons. Que ſi nous euſ-
» ſions cru que le rang & la dignité peuvent donner la juſtice &
» la vertu, nous vous l'euſſions recommandé d'abord comme
» Preſtre de l'Egliſe; car il l'eſt effectivement.

p.168.b. c.4.p.168.c.d.

'Cette lettre ne fut portée apparemment qu'avec celles que les meſmes Martyrs écrivoient aux Egliſes d'Aſie: & celles-ci ne le furent qu'aprés la mort de ceux qui les avoient écrites, conjointement avec l'hiſtoire de leur martyre, 'adreſſée au nom

b. c.1.p.154.d.

des Chrétiens de 'Vienne & de Lion aux meſmes Egliſes d'Aſie & de Phrygie. 'M.r Valois croit que ce fut S. Irenée qui compoſa cette excellente lettre, 'laquelle ne contenoit pas ſimplement une hiſtoire, mais auſſi des inſtructions [importantes: & il eſt difficile qu'un autre que luy ait pu faire une piece ſi digne de ſa pieté, de ſon eſprit, & de ſa ſcience.] 'On aſſure qu'elle eſt citée ſous ſon nom dans Oecumenius.

n.p.361.b. — V. les Martyrs de Lion § 10, 16. — l 5.pr.p.154.a. — Pearſ.dif.p. 154.

Quelques uns ont cru que 'S. Irenée avoit porté toutes ces lettres tant à Rome qu'en Aſie [& les affaires de l'Egliſe qu'elles regardoient, demandoient d'eſtre conduites par un homme qui n'euſt pas moins de merite que luy.] 'Neanmoins Baronius a peine à croire qu'il ait eſté juſques en Aſie, parceque les anciens n'en ont point parlé. Il croit ſeulement qu'il a eſté à Rome, tant parcequ'il en avoit eſté prié par les Martyrs, que parceque Saint Jerome le dit poſitivement, 'ajoutant qu'il y fut comme deputé des Martyrs ſur quelques queſtions eccleſiaſtiques.

Iren.vit.p.16.b|Hall,v.Iren. p.437. — Bar.179 § 54. — Hier.v.ill.c.35. p.279.a.

'Tout cela n'a pas empeſché M.r Valois de croire que S. Irenée ayant eſté deputé durant la vie de S. Pothin alors Eveſque de Lion; la mort de ce Saint qui arriva auſſi-toſt, aprés rompit ſon voyage, parcequ'il n'eſt pas croyable, dit-il, que l'Egliſe de Lion n'ayant point d'Eveſque dans un temps où elle en avoit un ſi grand beſoin à cauſe de la perſecution, elle ait pu ſe priver d'un homme qui luy eſtoit auſſi neceſſaire que S. Irenée. C'eſt ce qui luy fait croire qu'il fut elu Eveſque peu aprés la mort de Saint Pothin ſans aller à Rome. [Des perſonnes fort judicieuſes trouvent que ces raiſons ſont conſiderables. Nous en laiſſons le iugement au lecteur, en l'avertiſſant neanmoins qu'il n'y a point de preuve que la lettre au Pape Eleuthere ait eſté écrite avant la mort de S. Pothin, les Martyrs ayant encore eſté long-temps en priſon depuis qu'il y fut mort, aprés y avoir eſté ſeulement deux jours.] 'Le P. Queſnel qui ſoutient qu'il fut à Rome, & qu'il y fut conſacré Eveſque, allegue la connoiſſance particuliere qu'il paroiſt avoir eue de ce qui regarde cette Egliſe, "& pluſieurs autres raiſons qu'il n'eſt pas neceſſaire de marquer ici.

Euſ.n.p.91.92. — Leo,n.p.481-484. — Note 1.

ARTICLE IV.

S. Irenée eſt fait Eveſque de Lion : Son amour pour la paix & la verité : Les miracles communs de ſon temps.

Note 2. [IL eſt conſtant par l'aveu de tout le monde] 'que "S.Pothin eſtant mort [en l'an 177,]S.Irenée fut mis en ſa place,[a]& fut le ſecond Eveſque de cette Egliſe, S. Pothin l'ayant eſté le premier. Euſ.l.5.c.5.p. 170.b. a Gr.T.h.Fr.l. 1.c.29.p.22.

Irenée. 'Euſebe dit qu'il "gouvernoit les Egliſes de la Gaule, [b]& qu'il y conduiſoit les freres ; [c] ce qui a donné occaſion à des perſonnes habiles, "de croire qu'il n'y avoit point alors d'autres Eveſques dans les Gaules que celui de Lion, comme il eſt certain que l'Eveſque de Tomes a gouverné ſeul durant pluſieurs ſiecles toute la province de Scythie. [Je ne ſçay neanmoins s'il faut conclure autre choſe de ces expreſſions d'Euſebe, ſinon que S. Irenée eſtoit le chef des Egliſes des Gaules, ſoit par la conſideration particuliere de ſa perſonne & de ſon merite extraordinaire, ſoit par la dignité de ſon ſiege. Car la ville de Lion eſtoit encore apparemment la ſeule metropole de toute la Gaule Celtique ; & l'Egliſe de Lion ſemble avoir eſté la mere de toutes celles des Gaules : au moins il eſt certain que "nous n'en connoiſſons point qui puiſſe montrer qu'elle ait eu des Eveſques avant S.Pothin.] Euſ.l.5.c.23.p. 191.a. b c.24.p.192.c. c Leo,n.p.477.

Note 3.

V.la note 3.

'On croit que c'eſt pour ce ſujet que l'Empereur Lothaire l'appelle en l'an 854, la premiere Egliſe des Gaules. [d] Dans l'affaire de Marcien Eveſque d'Arles. [vers l'an 254,] ce fut Fauſtin de Lion qui eut ſoin d'écrire à Rome & en Afrique. Mar. prim.c. 114.p.231.234. d Cyp ep.67.p. 162.

'S. Gregoire de Tours dit que S.Irenée ayant eſté fait Eveſque, Dieu donna une telle force à ſes predications, qu'en peu de temps il rendit la ville de Lion preſque toute Chrétienne. [Nous verrons en parlant de ſes diſciples, qu'il ne renferma pas ſes ſoins dans la ville, ni meſme dans le dioceſe de Lion.] 'Le Synodique nous marque un Concile tenu à Lion par douze Eveſques ſous S. Irenée, contre Valentin, Marcion, & les autres anciens heretiques: [mais ce Synodique n'a eſté recueilli au pluſtoſt que dans le IX. ſiecle.] 'Le P.Halloix dit qu'on a trouvé quelque choſe du meſme Concile dans la bibliotheque du Vatican. [C'eſt apparemment fort peu de choſe, puiſqu'il n'en donne pas les termes.] 'Le Synodique dit encore que le jugement que les Fideles des Gaules envoyerent à ceux d'Aſie ſur Gr.T.h.Fr.l.1. c 29 p.22. Menæa, 23. aug.p.250. Conc.t.1.p.599. a. Hall.v.Iren.p. 624.2.c. Conc.t.1,p.599. b.

les propheties de Montan, fut le reſultat d'un ſynode que les Confeſſeurs y avoient tenu.

Hall.v.Iren. 'On cite de quelques monumens peu aſſurez, que S. Irenée fit beaucoup de miracles pour la converſion des infideles. [Et cela
Iren.l.2.c.57. p.218.c. n'eſt pas difficile à croire.] 'Car comme nous l'apprenons de luy meſme, c'eſtoit encore alors une choſe aſſez ordinaire, que les veritables diſciples de J. C. operaſſent [diverſes merveilles] en ſon nom, & par la grace qu'ils recevoient de luy chacun ſelon ſon don, en faveur des autres hommes. Les uns, dit-il, chaſſent " les demons, non en apparence, "mais en ſorte qu'ils ne revien- " βεβαίως.
nent jamais; ce qui fait que ſouvent ceux qu'ils ont delivrez des " malins eſprits embraſſent la foy, & ſont receus dans l'Egliſe. " D'autres connoiſſent l'avenir, ont des viſions, "& rendent des " μάντεις
d. oracles comme les Prophetes. 'D'autres gueriſſent les malades " ἢ ὄνας.
en leur impoſant les mains, & les rétabliſſent dans une parfaite " ſanté. On en voit meſme qui reſſuſcitent des morts, qui vivent "
c.56.p.215.d. enſuite pluſieurs années: '& ſouvent lorſqu'il y en a eu quelque " neceſſité, toute une Egliſe demandant à Dieu avec de grands " jeûnes, & [1] des prieres ferventes, qu'il rendiſt la vie à quelqu'un, " ».
Dieu a accordé cette grace aux deſirs & aux inſtances de ſes "
c.57.p.p.218. 219. Saints. 'Enfin il n'eſt pas poſſible de faire le denombrement des " dons & des graces que l'Egliſe a receuës de Dieu, & qu'elle re- " pand tous les jours par toute la terre ſur les Gentils au nom de " J.C. crucifié ſous Ponce Pilate: & tout cela ſans illuſion auſſi- " bien que ſans avarice. Car recevant ces dons gratuitement, elle " les diſtribuë auſſi gratuitement. Elle ne les obtient que par de " ſimples prieres, qu'elle adreſſe publiquement à celui qui a fait " toute choſes, & par l'invocation du nom de J.C, ſans y meſler ni " enchantement, ni rien "qui puiſſe paroiſtre ſuperſtitieux, & elle " prava curioſitate.
en uſe de meſme avec ſimplicité pour le bien des hommes, non "
c.56.p.216.a. pour les tromper, ni pour en tirer aucun argent. 'Car bien loin de " rien recevoir de ceux que l'on guerit, on leur donne meſme les " choſes dont ils ont beſoin; & les Chrétiens depenſent leurs biens "
Euſ.l.5.c.7.p. 172.a.b. [avec joie] pour ces actions de charité. 'S. Irenée dit encore en " un autre endroit, que beaucoup de Chrétiens avoient alors le don de prophetie, parloient toutes ſortes de langues par l'operation du S. Eſprit, decouvroient les penſées les plus ſecrettes des cœurs quand cela eſtoit utile, expliquoient les myſteres de Dieu, [& les merveilleux effets de ſa providence.

Euſ.n.p.93.a.b. 1. λιτὰς ἁγ. Quelques uns liſent *ἀγρύπνους, avec une entiere continence.* Mais l'autre eſt appuyée par les manuſcrits, par l'ancienne verſion de S. Irenée, par Rufin, & par Nicephore.

Il eſt difficile de ſavoir le detail de la conduite de S. Irenée, dautant que les hiſtoriens s'attachant davantage à ce qui regarde l'Egliſe en general, negligent pour l'ordinaire les actions particulieres des plus grands hommes.] Nous voyons ſeulement dans Euſebe qu'il aimoit extremement la paix, & que ſi ſon nom ſignifioit pacifique, ſes actions ne le dementoient nullement. [Mais cet amour de la paix ne venoit pas en luy d'une moleſſe & d'une baſſeſſe de cœur, qui luy fiſt aimer le repos au prejudice de la verité. Il témoigna aſſez le juſte temperamment qu'il ſavoit garder en ceci, dans l'affaire de la Paſque, où comme nous verrons, ſoûtenant d'un coſté la verité de la tradition contre les Aſiatiques qui la combatoient, il s'oppoſa de l'autre au Pape Victor, qui vouloit troubler la paix en ſeparant ces meſmes Aſiatiques de ſa communion. Il ſemble meſme] que ce zele qu'il avoit pour le teſtament de J.C, [c'eſt à dire pour la verité, eſtoit ce qui paroiſſoit avec plus d'eminence entre ſes vertus;] puiſque c'eſt ce que les Martyrs de Lion loüerent particulierement en luy. [Auſſi toute ſa vie paroiſt n'avoir eſté occupée qu'à ſoûtenir la verité en combatant les heretiques, qu'il refutoit & par ſes écrits, comme nous le verrons dans la ſuite,] & par ſes diſcours de vive voix comme S. Hippolyte ſon diſciple nous en aſſure.

c.24.p.193.d.

c.4.p.168.d.

ὁμιλητὴς. Phot.c.121.p. 302.

ARTICLE V.

De la charité & de la compaſſion qu'avoit S. Irenée pour les heretiques.

[MAIS autant que la charité de S. Irenée luy donnoit d'averſion pour les erreurs de ceux qui combatoient la vraie foy, autant luy donnoit-elle d'affection pour leurs perſonnes.] C'eſt ce qu'il témoigne lorſqu'il exhorte les Fideles à rire & à ſe moquer de leur doctrine, & à deplorer en meſme temps leur malheur. [Voici ce que le feu de cette double charité luy fait dire en un endroit de ſes ouvrages.]

Iren.l.1,c.35.p. 139.d.

» C'eſt avec raiſon que [l'Egliſe] leur mere pleure les auteurs & les inventeurs de ces impietez ridicules: Car ils ſe ſont attirez eux meſmes les juſtes malheurs qui les accablent. Ils ne ſauroient entrer dans *la plenitude* de la verité. Ils retombent toujours dans *le vide* & dans *les tenebres* du menſonge; parceque le S. Eſprit ne les a point receus dans le lieu de la paix

l.3.c.46.p.313. 314.

& du repos. *Leur pere*, pour me ſervir contre eux de leurs pro- «
pres fables, a produit *l'ignorance*, & par cette ignorance les a «
jettez dans des paſſions mortelles. Nous publions leur infamie ; «
mais ce ſont eux meſmes qui nous l'ont appriſe. Ils l'appuient «
autant qu'ils peuvent. Ils ſe glorifient de leurs egaremens, & «
ſont ſuperbes dans leur folie. Pour nous, nous ſouhaitons qu'ils «
ne demeurent pas plus long-temps dans cette foſſe qu'ils ſe «
ſont eux meſme creuſée ; qu'ils ſe ſeparent de leur *mere* pre- «
tenduë ; qu'ils ſortent de *l'abyſme* où ils ſe ſont precipitez, qu'ils «
abandonnent ce *vide* où ils ſe perdent ; qu'ils quittent cette «
ombre où ils s'egarent ; qu'ils naiſſent, mais d'une naiſſance le- «
gitime, en ſe convertiſſant à l'Egliſe de Dieu ; que J. C. ſoit «
formé en eux ; qu'il reconnoiſſent le Createur de l'univers «
pour le ſeul veritable Dieu & le veritable Seigneur de toutes «
choſes. C'eſt la priere que nous faiſons pour eux de tout noſtre «
cœur. Car nous les aimons plus utilement pour leur ſalut, qu'ils «
ne s'imaginent s'aimer eux meſmes. Et l'amour que nous avons «
pour eux leur ſera auſſi avantageux qu'il eſt ſincere, s'ils veu- «
lent en recevoir les effets. Noſtre charité leur paroiſt rude & «
ſevere, parcequ'elle preſſe leurs plaies pour faire ſortir le venin «
de l'orgueil & de la vanité qui les enfle ; & qu'elle eſt comme la «
pierre du chirurgien qui brule le malade en conſumant les «
chairs mortes & corrompuës. C'eſt pourquoi quelque ſentiment «
qu'ils en aient, nous ne nous ennuierons point de les aider de «
tout noſtre pouvoir, & de leur tendre la main pour les tirer de «
l'abyſme où ils ſe perdent. « Il temoigne encore autre-part que «
ce n'eſt que pour ſatisfaire à ſon devoir, & au deſir qu'il avoit
de ſauver tout le monde, qu'il raporte en detail toutes les extra-
vagances des heretiques.

l.2.c.22.p.177. b.

[Il ne faut pas s'étonner de cette charité ſi ardente & ſi in-
fatigable, puiſqu'il recevoit tous les jours la ſource de la chari-
té. C'eſt ce que l'on peut tirer de ce qu'il dit,]que J.C. veut que
nous offrions ſouvent & ſans intermiſſion le preſent que nous
luy offrons à l'autel.

l.4.c.34.p.363. c.

[C'eſt encore par un effet de cette charité qui ne ſoupçonne
point de mal du prochain,] qu'il ne peut ſe reſoudre à croire
que les heretiques pratiquaſſent tous les crimes qu'ils autori-
ſoient dans leurs livres.

l.1.c.23.p.112. d.

ARTICLE VI.

Raiſons qui obligent S. Irenée d'écrire contre les heretiques: De celui à qui il adreſſe ſon ouvrage.

CE fut par un effet de cette charité qui luy faiſoit deſirer le ſalut de tout le monde, que S. Irenée entreprit ſon grand ouvrage contre les heretiques, [ſi connu & ſi loüé de l'antiquité.] Car il declare que ce qui l'obligea de l'entreprendre, fut que ces ennemis de l'Egliſe couvrant adroitement leur venin, & ne montrant audehors qu'une fauſſe apparence [de pieté,] & une image de verité plus plauſible que la verité meſme; il eut peur que quelques uns des plus ſimples d'entre les Fideles, ne ſe laiſſaſſent perſuader par leur langage artificieux, qui paroiſſoit entierement conforme au langage de l'Egliſe. On croit que ce qui le porta [particulierement] à écrire contre les Valentiniens, fut la compaſſion & la douleur qu'il eut de voir que Florin & Blaſte Preſtres de Rome s'eſtoient engagez dans cette hereſie. Iren.pr.p.2.d. a.b.c. Thdrt.h.l.1.c. 23.p.209.b.

[Il avoit de tres grands avantages pour combatre les heretiques. Non ſeulement il avoit eſté inſtruit par les diſciples des Apoſtres; non ſeulement] Dieu l'avoit preparé à ce combat, en luy donnant une foy tres pure & une lumiere tres penetrante des plus grandes veritez: [mais il avoit encore une connoiſſance parfaite de toute la doctrine de ces heretiques,] l'ayant appriſe tant par les diverſes conferences qu'il avoit eues avec eux, que par la lecture de la pluſpart de leurs écrits, dont il en avoit ramaſſé pluſieurs. [a] Et cette connoiſſance de leur doctrine ſuffiſoit ſeule pour les refuter, comme auſſi elle y eſtoit abſolument neceſſaire: de ſorte que ceux qui avoient écrit contre eux avant luy, n'y avoient pas tout à fait réuſſi, quelque grandes qualitez qu'ils euſſent d'ailleurs, parcequ'ils n'avoient pas aſſez connu leurs principes. Epi.31.c.33.p. 205.a. Iren.pr.p.2.c[l. 2 c.24.p479.b. pr.p.2.c[l.1.c. 35.p.139.c. a d. l.4 pr.p.317.

[Il avoit encore une neceſſité particuliere d'écrire ſur ce ſujet,] à cauſe des heretiques Marcoſiens, qui perdoient beaucoup de femmes dans les provinces proche du Rhone. l.1.c.9.p.72.d.

[Il ſemble meſme que quelque perſonne d'autorité, ou peut-eſtre ſes confreres, l'euſſent chargé de s'informer de toute la doctrine des heretiques.] Car rendant raiſon de ce qu'il deſcend dans tout ce particulier, il dit qu'il eſt obligé de le faire, l.2.c.22.p.177. b.

b. parcequ'on luy avoit confié ce ſoin. 'Il en rend encore au meſme lieu une autre raiſon : Parceque vous meſme, dit-il, vous m'avez demandé tout ce qui pourroit ſervir pour la refutation de ces heretiques. [Ce qui marque qu'il avoit dedié ſon livre à un particulier, qu'il ne nomme point, [a] quoiqu'il en parle ſouvent. Ainſi on ne ſçait point qui il eſtoit.] 'On voit ſeulement que c'eſtoit un homme qui ſouhaitoit fort d'eſtre inſtruit de toutes les maximes des Valentiniens, '& qui avoit prié S. Irenée d'y travailler, [a] ou meſme qui le luy avoit commandé, ſelon l'expreſſion du Saint, [à qui ſa charité & ſon humilité faiſoient prendre pour des commandemens les prieres de ſes amis.

pr.p 4 a.b. l.2 c.22.p.177. b. a l.3 pr.p.228. b.

Il y a apparence que celui-ci eſtoit quelque perſonne conſiderable dans l'Egliſe.] 'Car S. Irenée le prie de faire voir ſon livre à tous ſes amis, & de les exhorter à ne pas tomber dans cet abyſme de folie. 'Il le prie de recevoir ſon livre avec charité, comme il n'avoit eſté écrit que par la charité. Et vous aurez, luy dit'il, la bonté de l'augmenter de vous meſme, puiſque vous avez plus de capacité que moy. Vous conſidererez ceci comme des commencemens & des ſemences, auſquelles quoique petites, l'abondance de voſtre eſprit & la grace que le Seigneur vous a donnée, feront porter beaucoup de fruit. Vous expliquerez avec force à vos amis ce que je ne vous dis qu'avec foibleſſe. 'Je vous envoie, luy dit-il en un autre endroit, ce que vous m'avez demandé, qui eſt le moyen de convaincre les heretiques par toutes ſortes de moyens. Je vous l'envoie afin que vous empeſchiez ces malheureux de s'engager plus avant ſur cette mer de l'hereſie, que vous les ſecouriez depeur qu'ils ne ſe noient dans cet abyſme d'ignorance, que vous les rameniez au port de la verité, & que vous les remettiez dans le chemin de leur ſalut. « p.4.a. l.4.pr.p.317.

ARTICLE VII.

Quelques remarques ſur l'ouvrage de S. Irenée.

'SON ouvrage eſt diviſé en cinq livres, dont le premier eſt employé tout entier à expliquer la croyance des heretiques, particulierement des Valentiniens & des Marcoſiens : '& il la décrit avec grand ſoin, [b] ſans pretendre neanmoins marquer generalement tout ce qui s'en pouvoit dire. [c] Dans le ſecond il les refute par les principes du bon ſens & de la raiſon ; dans le troiſieme

Iren.l.2.pr.p. 143 Hall. v. Iren.p.446. Iren.l.4.pr.p. 318.a. b Pearſ de Ign. t.2 p.69.70. c Hall.v.Iren. p.446 Hall.v.Iren.p. 653.a.c.

2. Le [faux] Lucius Dexter veut que ç'ait eſté un Turibe qu'il fait Eveſque de Tolede.

ſieme par les paroles des Apoſtres; dans le quatrieme par celles de J. C. meſme: '& dans le cinquieme il explique quelques endroits de S. Paul dont les heretiques abuſoient[1]. Iren.l.4 c.80. p.427 b.

1. 'On croit pouvoir tirer des prefaces de ces livres, qu'il ne les a pas écrits tout de ſuite, mais à quelque temps l'un de l'autre. [a]Le troiſieme fut fait aſſurément ſous le pontificat d'Eleuthere, [qui gouverna depuis 177 juſqu'en l'an 192.] [b]La verſion de l'Ecriture par Theodotion qu'il y cite, & ce qu'il dit des Encratites dans le premier, donne lieu de croire que ç'a plutoſt eſté à la fin d'Eleuthere qu'au commencement: & qu'ainſi les deux derniers livres peuvent n'avoir eſté achevez que ſous Victor. 'Comme il eſtoit alors dans les Gaules, il en prend ſujet de dire que s'il n'écrit pas aſſez bien, c'eſt qu'il eſt parmi les Celtes, accoutumé à un langage barbare. 'Tout le monde demeure d'accord qu'il a écrit en grec. [c]Et outre que S. Jerome l'exclut du nombre des auteurs latins pour le mettre entre les grecs, [il eſt viſible que ſon texte grec eſt un diſcours auſſi naturel, que le latin eſt une traduction barbare & forcée. Ainſi il n'eſt point neceſſaire d'ajouter qu'Euſebe qui le cite fort ſouvent, ne marque jamais qu'il ait eſté traduit du latin, comme il le marque de Tertullien & de quelques autres.] On pretend qu'il y a des endroits dans ces livres qui ne peuvent avoir eſté écrits qu'en grec.

Pearſ. de Ign. t. 1. p. 21. a Euſ. l. 5. c. 5. p. 170. b Iren. l. 3. c. 3. p. 233. b. b Pearſ. t. 1. p. 91. Iren. l. 1. pr. p. 4. a. Bar. 180. § 5 Du Pin, p. 203. t. c Hier. v. ill. c. 53 in Ez. 36. p. 507. b.

'Euſebe a cru devoir remarquer que S. Irenée cite ſouvent dans cet ouvrage un certain homme [d]qu'il dit eſtre meilleur que luy, ſans le nommer neanmoins; [e]& dont il cite quelques paroles contre l'hereſie de Marc, [qui peut avoir commencé vers l'an 150] Il l'appelle quelquefois un divin vieillard predicateur de la verité; 'quelquefois un Preſtre inſtruit par les diſciples des Apoſtres, [de ſorte qu'il le faudroit peut-eſtre diſtinguer] de celui qu'il cite en un autre endroit comme un ancien diſciple des Apoſtres. [Euſebe ne nous explique pas qui eſtoit ce Preſtre apoſtolique:] 'Et Feuardent avoue auſſi qu'il ne le peut pas deviner[2]. Euſ. l. 5. c. 8. p. 173. c. d Iren. l. 1. pr. p. 2. b l. 3 c. 19. 25. p. 281. b 306. a. e l. 1. c. 12. p. 88. d. l. 4. c. 45. p. 384. b. f c. 52 p. 393. d. n. 4. p. 386. 1.

2. 'L'ouvrage de S. Irenée eſt quelquefois intitulé Refutation de la fauſſe ſcience, c'eſt à dire des Gnoſtiques; [g]quelquefois l'ouvrage contre les hereſies; [quelquefois contre les Valentiniens. Mais cela eſt fort indifferent, puiſque ce livre eſtant particulierement écrit contre les Valentiniens, refute en meſme temps l. 4. pr. p. 317 Euſ. l. 5. c. 7 p. 171. b. g p. 170 b.

1. On peut voir plus particulierement le contenu & divers extraits de ces livres dans M. du Pin t. 1. p. 195-198, les PP. de S. Vanne p. 145-156.

2. Ne pourroit-on point croire que l'un eſt S. Polycarpe, & l'autre S. Pothin, ſi c'en ſont deux?

les autres hereſies, leſquelles juſques aux Montaniſtes avoient toutes les meſmes principes, hors les Ebionites & fort peu d'autres, dont auſſi il n'entreprend pas de parler, & comme celle des Gnoſtiques ou illuminez n'eſtoit pas tant une ſecte particuliere, que l'ame & la ſource des autres, ou plutoſt le titre faſtueux que tous ces heretiques prenoient; tout ce qui détruit les autres, les détruit en meſme temps. Il paroiſt neanmoins par divers endroits de S. Irenée, que la premiere inſcription eſt celle qu'il avoit donnée à ſon ouvrage.]

Pearſ. de Ign. t. 2. p. 131. On remarque qu'il ne traite que des dogmes des heretiques, ſans s'arreſter à leur diſcipline, & s'attache plus particulierement à combatre les Valentiniens & les ſectes ſorties d'eux, ne parlant qu'aſſez legerement des autres, dont tous les principes ſe trouvoient neanmoins ruinez dans ceux des Valentiniens.

Euſ. l. 4. c. 11. p. 124. c. Euſebe dit qu'il penetre dans cet ouvrage avec beaucoup de force [& de clarté] la profondeur immenſe des erreurs de Valentin, quoiqu'on les diverſifiaſt en mille manieres; qu'il va chercher ce ſerpent juſque dans les antres où il taſchoit de ſe cacher; & qu'il en decouvre à nud la honte & le crime.

Aug. in Jul. l. 1. c. 3 p. 366. t. d. C'eſt de cet ouvrage que S. Auguſtin a tiré quelques endroits pour prouver le peché originel contre les Pelagiens [& c'eſt celui que l'on a cité preſque toujours. On a ſujet de croire, comme on a dit, qu'il paſſa bien-toſt juſque dans les pays Orientaux, & que les Chrétiens de Meſopotamie qui n'entendoient pas la langue greque dans laquelle il a eſté compoſé, le voulurent avoir en leur langue.]

ARTICLE VIII.

Des autres ouvrages de S. Irenée.

[CE fut encore apparemment ſous le pontificat d'Eleuthere que Saint Irenée eut à combatre contre deux heretiques de Rome, Blaſte & Florin, dont nous avons parlé ſur Saint Eleuthere.]

Euſ. l. 5. c. 20. p. 187. c. Il écrivit contre le premier une lettre intitulée *Du ſchiſme*; & une autre contre Florin touchant la monarchie de Dieu, pour montrer que Dieu n'eſt point auteur du mal.

b. Et comme ce Florin tomba depuis dans l'hereſie de Valentin, S. Irenée écrivit à cauſe de luy un ouvrage appellé *de l'Ogdoade*, ou *des Huit*, peut-eſtre à cauſe qu'il y refutoit l'Ogdoade ou les huit premiers Eons de Valentin.

Du Pin, p. 192. Hier. v. ill. c. 35. p. 279 b. C'eſtoit une fort belle piece;

'Mais on remarque particulierement une priere qui eſtoit à la fin de ce livre, par laquelle s'adreſſant à tous ceux qui le tranſcriroient, il les conjure par N. S. J. C, & par ſon avenement glorieux dans lequel il jugera les vivans & les morts, de collationner & de corriger exactement ſur l'original la copie qu'ils en auront faite, & meſme de tranſcrire dans leur copie cette priere qu'il leur fait. Euſebe dit que nous devons remarquer cet exemple de l'exactitude & du ſoin de ces hommes ſacrez de l'antiquité, pour le pratiquer nous meſmes. Et en effet il a mis mot à mot cette priere à la teſte de ſa chronique, où elle eſt encore moins importante que quand il s'agit de parler avec exactitude des choſes de la religion] b Euſ. p. 187. c. d.

'Outre ces ouvrages, S. Irenée a encore écrit un diſcours contre les payens extremement concis, mais fort neceſſaire, intitulé "De la ſcience. 'S. Jerome traduit de la diſcipline: mais il en fait un livre different de celui qui eſtoit contre les payens; [a] ce qui en a trompé enſuite pluſieurs autres. [b] S. Irenée adreſſa encore un autre ouvrage à un Chrétien nommé Marcien, pour montrer quelle eſt la veritable doctrine enſeignée & preſchée par les Apoſtres. Euſebe y ajoute un livre qui contenoit "des diſſertations, ou peut-eſtre des homelies ſur divers ſujets. 'S. Maxime Abbé & Confeſſeur, cite de S. Irenée Eveſque de Lion des diſcours ſur la foy adreſſez à Demetre Diacre de Vienne, dont il raporte le commencement & quelques paroles.

περὶ ἐπιστήμης. διαλέξεις. L. 5. c. 28 p. 194. c. Hier. v. ill. c 35. p. 279. a. b. [a] Mir. n. p. 13. Hall v. Iren. p. 473 b. [b] Euſ. p 194. c. Max. t. 2 p. 152.

'L'auteur du livre intitulé Réponſes aux queſtions des Orthodoxes, qui eſt parmi les œuvres de S. Juſtin, [quoiqu'il ne puiſſe pas eſtre de ce ſaint Martyr,] cite un diſcours de la Paſque fait par S. Irenée, où il parloit de la coutume que les Chrétiens ont receuë, comme il le remarquoit, dés le temps des Apoſtres, de ne ſe point mettre à genoux le dimanche, ni les 50 jours du temps de Paſque, pour marquer la joie que nous avons d'avoir eſté delivrez des pechez & de la mort par la grace de la reſurrection du Sauveur. [Ce diſcours ſur la Paſque peut eſtre quelqu'une des lettres que S. Irenée écrivit ſur cette feſte, comme nous le verrons dans la ſuite.] Juſt. q. 115. p. 468. d.

V les Marcionites § 8. 'S. Irenée avoit promis un ouvrage particulier pour réfuter Marcion. [c] Euſebe parle de cette promeſſe; [& témoigne aſſez qu'elle a eſté executée,] puiſqu'il met S. Irenée au rang de ceux qui ont écrit des ouvrages conſiderables contre Marcion. Iren. l. 1. c. 20. p. 129 c | l. 3. c. 12. p. 267. b. [c] Euſ. l. 5. c. 8. p. 173. c.

V. S. Jean l'Ev note 10. [Nous avons parlé [d] autre-part du commentaire ſur l'Apocalypſe que S. Jerome ſemble luy attribuer.] 'Photius ne parle en parti- [d] l. 4 c. 25. p. 146 c. Phot. c. 120. p. 300. 301.

culier que de ſes cinq livres contre les Gnoſtiques, comme il les
p.301.a.b. appelle; '& dit enſuite que l'on avoit encore beaucoup d'autres
c.48.p.36.c. differens ouvrages de ce Pere. 'Il témoigne que quelques uns luy attribuoient un livre intitulé De la ſubſtance du monde, qui eſtoit plutoſt "de Caius Preſtre de Rome[ſon diſciple.] V. Caius.

Hall.v.Iren.p. 475.479. 'Il ne nous reſte aujourd'hui que les cinq livres contre les hereſies,& des fragmens de quelques autres qu'Euſebe nous a conſervez,
p.506.507. Auct.3.p.298-300. 'ou qu'on trouve dans les chaines greques ſur l'Ecriture, 1. où on ne marque point de quel ouvrage de ce Pere ils ſont tirez. [Nous n'avons pas meſme ſon ouvrage contre les hereſies dans la langue greque en laquelle il l'a compoſé, hors ce qui en eſt cité dans Euſebe, S.Epiphane, & les autres anciens, dont Feuardent
Hall.v.Iren.p. 480-505. a eu ſoin de recueillir les paſſages dans ſon edition:] 'à quoy le P.Halloix en a ajouté beaucoup d'autres tirez de S. Jean de
Pearſ.de Ig.t. 2 p.169. Damas, & de quelques autres Grecs. 'On ne ſçait point de quel temps en eſt la traduction latine. Quelques uns croient qu'elle a eſté faite du temps meſme de S.Irenée:[Et en effet comme ce Saint vivoit dans les Gaules, où aſſurément il y en avoit qui n'entendoient pas le grec, il eſt aſſez à preſumer "qu'il n'aura Note 4. pas negligé de faire traduire ſon ouvrage en latin, ſi ſes autres occupations ne luy permettoient pas de le traduire luy meſme, quand ce n'euſt eſté qu'à cauſe des Marcoſiens qui infectoient ces pays.]

Men.23.aug.p. 250. 'Les Grecs dans leurs Ménées diſent que S. Irenée a affermi la foy par ſes écrits, & que ceux qui ſont venus aprés luy y ont trouvé le moyen d'expliquer les divines Ecritures.

ARTICLE IX.

De quelques points extraordinaires de la doctrine de S. Irenée.

Phot.c.120.p. 301. '[PHOTIUS en parlant de S.Irenée ajoute qu'il faut remarquer qu'il y a dans ſes livres quelques fautes contre l'exacte ve- 2. rité de la doctrine de l'Egliſe. [Il peut avoir voulu marquer par là l'opinion des Millenaires, dont nous avons parlé "autrepart.] V. les Millenaires.

Iren.l.5.c.32-36.p.495. a Euſ.l.3.c.39. p.112.c.d. 'Car S. Irenée l'appuie extremement à la fin de ſon livre contre les heretiques, [a]l'ayant crue ſur l'autorité de Papias auſſi-bien que beaucoup d'autres[auteurs eccleſiaſtiques, & de Martyrs.]

Du Pin.p.199. 1. On appelle *Chaines* les explications de l'Ecriture compoſées de divers paſſages des Peres.

2. 'Quelques-uns entendent qu'il affoiblit quelquefois les choſes certaines,en les fondant ſur des raiſons peu ſolides.[Mais Photius auroit-il remarqué un defaut general à tous ceux qui parlent?]

'Photius remarque en un autre endroit ſur l'autorité de Gobar heretique, que S. Irenée croyoit que l'epiſtre aux Hebreux n'eſtoit pas de S.Paul: [ce que beaucoup de perſonnes croyoient auſſi en ce temps là,] & entre autres S.Hippolyte, & Caius, [tous deux diſciples de S.Irenée. Mais s'il ne la croyoit pas de S Paul, il la croyoit neanmoins de l'Ecriture.] 'Car il la citoit en un de ſes ouvrages, avec la Sageſſe de Salomon, comme nous l'apprenons d'Euſebe, [qui ne marque pas s'il la citoit ou non comme de S.Paul.

Phot. c.232.p. 904.

V.S Paul.§ 46.

Euſ.l.6.c.20. p.223.a.

l.5.c.26.p.194. c.d.

On peut encore mettre au nombre des choſes que l'on ne ſouffriroit pas aujourd'hui, non de ce] 'qu'il approuve le livre celebre du Paſteur, mais de ce qu'il ſemble le citer comme un livre de l'Ecriture; ["ce qui ne luy eſt pas neanmoins particulier. Il ne ſe trouve pas non plus conforme au ſentiment general de l'Egliſe touchant l'âge de J.C,] 'qu'il étend juſqu'à 40, ou meſme juſqu'à 50 ans. [a]Il a cru comme beaucoup d'anciens, que les Anges avoient produit les geans dont il eſt parlé dans l'Ecriture. [b]On marque qu'il cite ſous le nom d'Iſaïe & de Jeremie, un paſſage qui n'eſt point dutout dans l'Ecriture. [Mais c'eſt que ce paſſage ſe trouvoit alors dans Jeremie ſelon les exemplaires ordinaires de l'Egliſe,] 'puiſque S. Juſtin accuſe les Juifs de l'avoir oſté des leurs [c] comme quelques autres.

c.3.p.173.b. Iren l.4.c.37. p.370. a.

V. S. Hermas.

l.2.c.39.40.p. 191.a.193.a.

[a] l.4. c.70.p. 412.d.n.p.415.

Hall.v.Iren.p. 689.

[b] Blond.Sib.l. 2.c.9.p.168.

Juſt.dial.p. 298. b.

[c] p.297.298.

[Puiſque nous en ſommes ici ſur les choſes extraordinaires qui ſe trouvent dans S.Irenée, il ne faut pas oublier] 'que pour prouver que les Septante interpretes ont pu par une conduite particuliere de Dieu, ſe rencontrer tous dans la traduction de l'Ecriture, qu'ils avoient faite chacun ſeparément, il allegue comme une choſe conſtante que les Ecritures ayant eſté perduës lorſque les Juifs furent menez captifs à Babylone, Dieu inſpira depuis à Eſdras de "compoſer de nouveau tous les diſcours des anciens Prophetes, & de "rétablir la loy de Moyſe.

Iren.l.3.c.25.p. 293.b.c.

ἀνελέξασθαι

ἐπανελθεῖν

'Baronius dit que ce ſentiment a eſté embraſſé par la pluſpart des autres anciens & nouveaux: Et entre les anciens il cite S.Clement d'Alexandrie, Tertullien, S.Baſile, S.Jerome, & Theodoret. 'Mais l'autorité de ces Peres ne l'empeſche pas d'alleguer diverſes raiſons contre une opinion [qu'on peut dire eſtre tres dangereuſe à la religion, puiſqu'elle affoiblit extremement l'autorité de l'Ecriture. Auſſi il paroiſt que S.Irenée & les autres ne l'ont ſuivie que parce qu'ils ont eſté trompez par l'autorité du 4.e livre d'Eſdras, "qu'on reconnoiſt aujourd'hui pour un livre apocryphe plein de fauſſetez. C'eſt pourquoi cette opi-

Bar.180.§ 10. 11.

§ 10-12.

c.4.v.44.

nion paſſe maintenant pour une fable rejettée de tous les ſa-
Anti Mall.t.3. c.12.p.80-83. vans, 'de quoy on peut voir les raiſons dans un auteur celebre qui a traité ce point depuis peu.]

Hall.v.Iren.p. 690-694. 'Scultet attribuë à S. Irenée diverſes fautes, dont le P. Halloix le juſtifie dans la vie qu'il en a faite. [a] Quelques uns y en remarquent encore 'd'autres, [que nous n'entreprenons point d'exa- Note 5.
a Du Pin, p. 197.198. miner: & cela n'eſt pas proprement de noſtre ſujet.] 'On trouve
Bull.l.4.c 3.p. 469. quelques expreſſions dans ſes écrits qui ſemblent ne pas aſſez convenir à la majeſté divine du Verbe. Mais on les explique
l.2.c 3.p.105. 106. ſans beaucoup de peine: '& ceux qui ont étudié cette matiere avec le plus de ſoin, ſoutiennent que hors le terme de Conſubſtantiel qui n'eſtoit pas encore en uſage, aucun de ceux qui ont défendu la foy de Nicée, ſans en excepter S. Athanaſe, n'a parlé du Verbe d'une maniere plus grande que S. Irenée, & n'a condamné plus clairement les blaſphemes des Ariens.

ARTICLE X.

S. Irenée pacifie l'Egliſe troublée ſur le ſujet de la Paſque: De ſon martyre, & de ſes reliques.

[UNE des occaſions où S. Irenée a le plus paru, a eſté la diſpute touchant la feſte de Paſque, laquelle s'eleva ſous le Pape Victor l'an de J.C. 196, ſelon la chronique de S. Jerome. On en peut voir le detail dans l'hiſtoire de Victor. Il ſuffit de dire ici en deux mots, que S. Irenée aſſembla ſur cette affaire un Concile dans les Gaules; & qu'il y fut reſolu qu'il falloit faire la Reſurrection le dimanche comme elle ſe faiſoit à Rome; & non pas le 14 de la lune ſelon la coutume d'Aſie. Mais quand Victor voulut ſeparer les Aſiatiques de ſa communion, S. Irenée s'y oppoſa fortement au nom des Fideles des Gaules; & écrivit pluſieurs lettres tant au Pape qu'aux autres Eveſques pour aſſoupir cette diſpute, & remettre la paix dans l'Egliſe: En quoy il réuſſit heureuſement. Il ſemble que ç'ait eſté là une des dernieres actions de ſa vie, au moins il ne paroiſt plus depuis cela dans l'hiſtoire juſques à ſa mort.]

Gr.T.gl.M.c. 50.p.116. 'Il fut couronné du martyre non ſeulement ſelon les hiſtoriens de France, comme S. Gregoire de Tours, & tous les autres;]
Hier.in Iſ. 64.p.240.c] Juſt.q.115.p. 468.d. 'mais meſme ſelon S. Jerome, & l'auteur grec des Réponſes aux demandes des Orthodoxes. [b] Les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, & enſuite Uſuard, Adon, Notker, & tous les
b Flor.p.629. 632.2.

autres Latins, le reconnoiſſent pour Martyr. 'Les Grecs l'honorent auſſi ſous ce titre. [a] Ses actes, ni meſme ſes écrits, ne ſe trouvoient point ni en France ni en Italie du temps de S. Gregoire le grand, qui les cherchoit depuis long-temps avec ſoin lorſqu'Etthere Eveſque de Lion les luy demanda. 'Baronius dans ſes Annales dit qu'on n'a point encore ſes actes. 'Dans ſon martyrologe il dit qu'il les a, mais imparfaits. 'Le P. Ruinart les a trouvé entiers dans un manuſcrit de Ciſteaux. Mais comme ils ne ſont écrits que dans les ſiecles poſterieurs, il ne les a pas jugé dignes de tenir rang dans ſon recueil des actes anciens & choiſis.

Men.23.aug.p. 250. [a] Greg.l.9 e.p. 50.p.977.d| Bar.205.§ 30. Bar.205.§ 28. 28.jun.c. AA.M.p.708.

'S.Gregoire de Tours dit que la perſecution eſtant veniie, il y eut une ſi grande multitude de Chrétiens martyrizez à Lion, que le ſang des Fideles y couroit dans tous les lieux publics comme par ruiſſeaux; & le tyran ayant fait tourmenter S.Irenée en ſa preſence par divers ſupplices, le conſacra à J.C. par le martyre. Uſuard & Adon diſent qu'il ſouffrit avec preſque tout ſon peuple dans la perſecution de Severe. 'Les Ménées des Grecs portent qu'aprés avoir arraché au demon un grand nombre de perſonnes par ſes inſtructions & ſes exhortations, il envoya encore devant luy à J.C. pluſieurs Martyrs; & fut enfin couronné luy meſme aprés tous les autres par l'épée des perſecuteurs. 'Les hommes n'ont pu ſavoir le nombre ni les noms de ceux qui ſouffrirent avec luy: mais il ſuffit qu'ils ſoient écrits au livre de vie. 'Les martyrologes de S. Jerome luy donnent particuliere-ment ſix ou ſept compagnons de ſon martyre.

Gr.T.h.Fr.l.1. c.29.p.22. Menæa,23. aug p.250. Gr.T h.Fr.l.1. c.29.p.22. Flor.p.629. 632.2.

Note 6.

'Son corps, [& comme on croit auſſi ceux des autres qui peuvent avoir ſouffert avec luy,] furent enterrez par Zacarie alors Preſtre, & enſuite Eveſque de Lion.

Ado,an 195.p. 125.8.jun| Paul.ill.p.82.

'Du temps de S. Gregoire de Tours, S.Irenée eſtoit enterré dans la cave de l'egliſe de S. Jean ſous l'autel, entre S. Epipode & S. Alexandre, [qui avoient ſouffert ſous M Aurele.] La poudre meſme du monument de ces Saints faiſoit beaucoup de miracles; & on attribuë à leur merite une clarté extraordinaire qui paroiſſoit dans cette grote. 'Cette egliſe eſtoit baſtie ſur la colline; & il paroiſt qu'elle a depuis porté le nom de S.Irenée. Les ruines qui en reſtent font juger qu'elle eſtoit tres magnifique. La cave y eſt encore entiere: & aſſez prés de là il y a un puits, où l'on tient que Zacarie jetta [ce qu'il ne put enterrer autrement] des corps de Martyrs. Theophile Rainaud croit qu'on a depuis tranſporté une partie des reliques de S. Irenée dans l'egliſe de S. Juſt qui en eſtoit proche.

Gr.T.gl.M.c. 50.p.116 117. Ado,28.jun. Th.Rain.t.8. p.87.88.

Iren.vit.p.19. 'Feuardent dans la vie de S. Irenée, raporte que les Huguenots s'eſtant rendu maiſtres de Lion en 1562, entre autres deſordres qu'ils y commirent, deterrerent le corps de S. Irenée, en jetterent une partie dans la riviere; & qu'aprés s'eſtre jouez du crane, ils le laiſſerent dans un ruiſſeau: mais qu'un chirurgien l'ayant ramaſſé ſecrettement, le garda chez luy durant environ deux ans, juſqu'à ce que la ville fuſt remiſe au pouvoir de Charle IX, & qu'alors on vint querir cette relique, & qu'on la porta avec une proceſſion ſolennelle dans l'egliſe dediée ſous ſon nom pour y eſtre conſervée. 'D'autres diſent qu'on la mit dans l'egliſe cathedrale de S. Jean Battiſte.

Hall.v.Iren.p. 684.f.

Canif.t.2.p. 846.&c, a Bar.205.§ 28. [Tous les Latins marquent la feſte de S. Irenée le 29.e jour de juin.] 'Les Grecs la font le 23.e jour d'aouſt. a On ne marque point en quelle année il mourut. Uſuard & Adon diſent que ce fut ſous Severe: [& il eſt certain qu'il a ſurvécu Commode. Que ſi la choſe s'eſt paſſée comme on la raporte, elle n'a pu arriver qu'aprés les edits que Severe fit contre les Chrétiens "l'an dix de ſon regne, de] J. C. 202.] 'Theophile Rainaud croit meſme qu'on la peut differer juſqu'en l'an [208,] auquel Severe paſſa par la France pour aller en Angleterre. 'S. Clement d'Alexandrie [qui écrivoit à peu prés en meſme temps,] cite déja S. Irenée.

V. la perſ. de Severe § 4.

Th.Rain.t.8.p. 23.24.

Euſ.l.6.c.13.p. 215.b.

Ado,an.195.p. 125|Paul.ill.p. 82.

'Zacarie fut ſon ſucceſſeur ſelon la chronique d'Adon, & ſelon les catalogues des Eveſques de Lion, dont il y en a de plus anciens qu'Adon meſme. 'On trouve dans un manuſcrit que S. Irenée, & Zacarie qui eſtoit alors Preſtre, paſſant enſemble la nuit en prieres, un Ange vint dire à S. Irenée, qu'il euſt ſoin de faire cacher Zacarie, afin qu'il luy ſuccedaſt, & qu'il confirmaſt les Fideles dans [la foy de] J. C. [Il enterra comme nous avons dit, S. Irenée.] 'Adon dit "qu'il s'acquita de ſon miniſtere avec honneur. [On luy donne toujours le titre de Saint;] '& quelques nouveaux pretendent meſme qu'il a eſté Martyr, quoiqu'on n'en trouve aucune preuve. [Cependant ni Ferrarius, ni Theophile Rainaud, ni le Gallia chriſtiana, ne marquent point que l'Egliſe de Lion en faſſe aucune memoire.] M.r du Sauſſay met neanmoins ſa feſte le 28 de juin avec celle de S. Irenée.

Th.Rain.t.8, p.87.2.

Ado,ibid.

Th.Rain.ibid.

floruit.

Sauſ.p.393.

ARTICLE XI.

ARTICLE XI.

Des diſciples de Saint Irenée.

[POUR achever S. Irenée, il faut parler de ſes diſciples dont quelques uns ont eſté tres conſiderables, comme on le voit par S. Hippolyte Eveſque & Martyr, l'un des plus illuſtres Peres du III. ſiecle,]'que Photius aſſure avoir eſté de ce nombre.[a] Il ſemble auſſi que Caius qui parut beaucoup au commencement du meſme ſiecle, fuſt diſciple de S. Irenée.[b] Car à la fin des actes de S. Polycarpe, il y a ces mots: *Ceci a eſté tranſcrit ſur la copie d'Irenée diſciple de Polycarpe, par Caius, lequel a converſé avec Irenée.*

Phot. c. 121. p. 301.
a Poly. act. n. 14. p. 72.
b Euſeb. p. 73. 2. d.

[Outre ces deux grands hommes que S. Irenée inſtruiſit pour toute l'Egliſe, il en forma d'autres pour la France en particulier, comme S. Ferreol Preſtre, S. Ferrution Diacre, S. Felix Preſtre, S. Fortunat & S. Achillée Diacres. Car tous les monumens que nous avons de ces Saints, diſent avec le martyrologe d'Adon, qu'ils eſtoient diſciples de S. Irenée, & que ce fut luy qui les envoya preſcher la parole de Dieu, les deux premiers à Beſançon, & les trois autres à Valence en Daufiné. Uſuard le dit de S. Ferreol & S. Ferrution.]'Nous avons des actes de tous ces Saints, ["mais qui ne paroiſſent pas capables de faire une grande autorité.] Ainſi nous nous contentons de dire qu'aprés avoir preſché quelque temps, & converti, dit-on, le tiers au moins de ces deux villes, ils ſouffrirent de fort grands tourmens; ceux de Valence qui y avoient les premiers apporté la foy, le 23 d'avril, ſous un General d'armée nommé Corneille; & ceux de Beſançon fort peu aprés, le 16.e jour de juin, ſous un officier nommé Claude. [On croit que ce fut en 211 ou 212, dans le commencement du regne d'Aurele Antonin Caracalla.]

Boll. 23. apr. p. 98. Sur. 16. jun. p. 243.
Note 7.

'S. Felix Preſtre & ſes deux compagnons ſont marquez dans les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, le 23 d'avril à Valence dans les Gaules: 'ce qui a eſté ſuivi par Uſuard, Adon, Notker, & tous les autres, hors Pierre des Noels, & quelques Eſpagnols encore plus nouveaux qui les ont mis à Valence en Eſpagne. 'On marque qu'il y a un prieuré de S. Felix au lieu où ils ont ſouffert, mais que leurs corps ont eſté transferez dans l'egliſe de S. Corneille & S. Cyprien, qui eſt la cathedrale de Valence en Daufiné. On en a tranſporté à Arles une partie

Flor. p. 454. 455.
Boll. 23. apr. p. 97. § 2. 3. 4.

95. conſiderable. On pretend les avoir en un monaſtere de Navarre; mais on n'en donne pas de preuve.

mars,t.2.p.22. d. Bede marque aſſez amplement dans ſon martyrologe les divers tourmens que ſouffrirent S. Ferreol & S. Ferrution, [ſelon leurs actes.] Car il dit qu'aprés avoir eſté étendus avec des poulies, ſouettez, & renfermez dans une priſon, ils eurent la langue coupée, & ne laiſſerent pas de continuer à parler. Aprés cela on leur enfonça à chacun trente aleſnes dans les mains, dans les piez, & dans la poitrine; & on leur trancha enfin la

Veſon.t.2.p 23. teſte. La tradition de la ville de Beſançon, eſt qu'ils ſouffrirent ces grands tourmens en un lieu où eſt aujourd'hui une chapelle de S.te Brigide; & que c'eſt à cauſe d'eux que la ruë s'appelle encore *la ruë des Martyrs*, & par corruption *des Martelots*.

Flor.p.8e5. Les martyrologes appellez de S. Jerome, leur donnent pluſieurs compagnons de leur martyre, [de quoy leurs actes ne parlent point, ni Chifflet meſme dans ſon hiſtoire de Beſançon.]

Veſon.t.2.p. 20.23. Leurs actes portent que les Chrétiens enterrerent ſecrettement leurs corps à une demi lieuë de la ville, en une caver-

p.48. ne fort obſcure & fort couverte d'arbres. Ce fut là * qu'ils furent trouvez par S. Agnan Eveſque de Beſançon, qui vivoit

p.48. ſelon Chifflet ſous Valentinien I. vers l'an 370. L'Egliſe de Beſançon fait une feſte de cette decouverte le 5 de ſeptembre, [auquel les martyrologes de S. Jerome marquent ces Martyrs.] S. Agnan porta ſolennellement leurs corps à l'egliſe cathedrale, où ils demeurerent juſqu'à ce qu'il euſt baſti une egliſe au lieu de leur ſepulture: & quand elle fut faite, on y reporta leurs corps, & on les mit en terre au meſme lieu où ils avoient eſté auparavant. On y établit une communauté de freres, [c'eſt à dire apparemment de moines,] pour y ſervir Dieu en honorant ſes Martyrs. Nous apprenons ces particularitez & pluſieurs autres d'une relation que nous donne le Sr Chifflet. [Elle eſt bien écrite: mais on ne dit point de quel temps elle eſt:] & meſme elle donne à S. Agnan le titre d'Archeveſque, [qui n'eſt

p.47. pas bien ancien pour les ſimples Metropolitains.] Cette hiſtoire marque qu'on trouva à la teſte des deux Saints comme une couronne de gros cloux qu'on y avoit enfoncez à coups de marteau, leurs mains percées de meſme avec des cloux, & des aleſnes fichées dans toutes les jointures de leurs membres. [Je ne voy pas bien que cela ſe puiſſe accorder avec leurs actes &

Gr T.gl.M.c. 71 p.158. avec Bede.] S. Gregoire de Tours parle de la caverne où ils

à un mille & demi- * &c.

eſtoient enterrez, & de l'egliſe qu'on y avoit baſtie: Il témoigne
&c. qu'il s'y faiſoit divers miracles, & en raporte un fait en la per- p.158.159.
ſonne de ſon beau-frere.

Le 30 may 1063, Hugue Eveſque de Beſançon tranſporta les Veſon.t.2.p. reliques de ces Saints dans la cathedrale de S. Jean, & les mit 218.219. dans l'autel de la Vierge, en ayant ſeulement laiſſé une petite partie dans leur ancienne egliſe, où il les mit ſous le grand autel.

Le 2 ſeptembre 1246, l'Archeveſque Guillaume fit quelque de- p.272.273. couverte des reliques de ces Martyrs, peut-eſtre pour les mettre dans une chaſſe, & en tranſporter une partie de l'egliſe de S. Jean dans celle de S. Vincent. L'an 1539, on mit dans une chaſſe p.307. d'argent ce qui en eſtoit reſté dans l'egliſe de S. Jean.

Chifflet raporte comme une choſe qu'on tient pour aſſurée, p.29. que lorſque la ville de Beſançon eſt menacée de quelque calamité publique, on voit deux lumieres qui ſe promenent ſur les murailles de la ville, comme ſi ces deux Saints vouloient faire connoiſtre qu'ils veillent pour la défendre. Le meſme auteur marque qu'on tient qu'ils eſtoient freres, & meſme jumeaux. Il donne toujours au ſecond le nom de Ferruce.

Dans un ancien miſſel dont on ſe ſervoit en France avant le Thom.p.359. IX. ſiecle, qui a eſté donné depuis peu à Rome par Thomaſius, 361. il y a une Meſſe de S. Ferreol & S. Ferrution, placée entre la Pentecoſte & la nativité de S. Jean.

Quelques uns mettent encore entre les diſciples de S. Irenée Boll.20.jan.p. un S. Clement qu'on dit avoir eſté Preſtre de Lion & Con- 252. feſſeur. On en fait le 20 de janvier. [Et neanmoins Theophile Rainaud n'en parle point dans ſes Saints de Lion.]

SAINT VICTOR
PAPE.

ARTICLE PREMIER.

L'Egliſe Romaine eſt troublée ſous S. Victor par Theodote, par les Montaniſtes, & par Praxeas : Divers auteurs eccleſiaſtiques.

Euſ. l. 5. c. 22. p. 189. d. a c. 28. p. 195. d] 196. c.

[EUTHERE eſtant mort l'an 13 de Commode, de J.C. 192,]Saint Victor fut mis en ſa place. [a] Il eſt conté pour [1] le treizieme Eveſque de Rome depuis S. Pierre, par un auteur qui apparemment vivoit à Rome en ce temps là meſme. 'Quelques uns diſent qu'il eſtoit Africain fils d'un Felix. V. ſon titre. 1.

Bolland. p. t. 1. p. 24.

Euſ. l. 5. c. 28. p. 196. b.

'Durant ſon pontificat il s'eleva "une nouvelle hereſie, inventée par Theodote de Byzance, qui ſoûtenoient que J. C. n'eſtoit pas Dieu, mais ſeulement homme. 'Ce fut à Rome que Theodote commença à dogmatizer. [b] C'eſt pourquoi Victor l'excommunia, & le chaſſa de l'Egliſe. [c] Le Synodique dit qu'il aſſembla à Rome un Concile de quinze Eveſques, où il excommunia Theodote, Ebion, [qui avoit enſeigné les meſmes blaſphemes du temps des Apoſtres,] & Artemon [qui pouvoit eſtre le diſciple de Theodote.] 'Et neanmoins les Theodotiens ont eu l'impudence de pretendre que ce Pape eſtoit de leur ſentiment. V. les Theodotiens.

Epi. 54. c. 1. p. 463. c. b Euſ. p. 196. b. d. c Conc. t. 1. p. 602. a.

Euſ. p. 196. b.

[Il eut plus de peine à ſe défendre des artifices des Montaniſtes, qui le ſurprirent d'abord. Voici ce qu'en dit Tertullien devenu leur défenſeur] 'L'Eveſque de Rome approuvoit déja « les propheties de Montan, Priſque & Maximille ; & par cette « approbation donnoit la paix aux Egliſes d'Aſie & de Phrygie, « lorſque Praxeas qui venoit d'Aſie, luy ayant fait un faux raport « de ces prophetes & de leurs Egliſes, & défendant l'autorité de «

"Tert. in Prac. c. 1. p. 634. c.

1. Ainſi il ne conte ni S. Pierre, ni Clet diſtingué d'Anaclet. On croit que cet auteur eſt Caius Preſtre de Rome ; *V. ſon titre.*

„ ſes predeceſſeurs, l'obligea de revoquer les lettres de paix qu'il „ avoit déja envoyées pour les Montaniſtes, & de changer le „ deſſein où il eſtoit de recevoir leurs propheties. [Tertullien n'exprime point de quel Pape il parle : "mais les circonſtances du temps conviennent mieux à Victor qu'à aucun autre.

V. les Montaniſtes note 4.

Praxeas deshonora bien-toſt le ſervice qu'il venoit de rendre à l'Egliſe.] 'Car aprés avoir chaſſé de Rome les [fauſſes] propheties de Montan, il y établit l'hereſie [des Patropaſſiens,] qui rejettoient la diſtinction des trois perſonnes divines : ce qui ſe fit avant le ſchiſme de Tertullien: [& ainſi ou ſous Victor, ou au pluſtard dans les premieres années de Zephyrin ſon ſucceſſeur.] 'Cette ivraie ayant eſté decouverte, fut auſſi-toſt arrachée. Praxeas meſme donna ſa retractation écrite de ſa main, & cet acte demeura entre les mains des Catholiques. 'Baronius [& divers autres] croient que ce fut auſſi à Rome que Praxeas ſe retracta : ["quoiqu'il y ait quelque lieu de douter ſi cela n'arriva pas plutoſt en Afrique. On peut dire avec fondement, que] 'Victor aſſembla un Concile à Rome, pour y condanner la doctrine de Sabellius [en la perſonne de Praxeas,] avec celle de Valentin.

d. Ibid. Bar. 196. §. 10. V. Praxeas. Conc. t. 1. p. 602. b.

'Il y avoit alors dans l'Egliſe pluſieurs perſonnes qui s'occupoient à laiſſer à la poſterité des marques de leur pieté & de leur zele, par divers écrits qui ſe voyoient encore dans le IV. ſiecle, [mais qui ne ſont pas venus juſques à nous.] Entre ceux là il nomme Heraclite, Maxime, Candide, Apion, Sexte, & Arabien, 'qui ont paru ſelon S. Jerome ſous les Empereurs Commode & Severe [vers 190 & 195.] [a] Heraclite a écrit des commentaires ſur S. Paul : Candide & Apion ont fait ſur la creation [non des écrits, mais] des "homelies ſelon S. Jerome, qui loue celles de Candide comme fort belles. Sexte a compoſé un livre ſur la reſurrection. Euſebe ne dit point ſurquoi Arabien a écrit. S. Jerome où il eſt nommé Brabien, dit qu'il a fait quelques opuſcules qui regardent la doctrine du Chriſtianiſme. [Nous parlerons "autrepart de Maxime,] 'dont Euſebe nous a conſervé un grand fragment.

Euſ. l. 5. c. 27. p. 194. 195. Hier. v. ill. c. 46-51. p. 283. 284. [a] Ib. Euſ. p. 195. a. ἀναίτιος. V. Origene note 14. præp. l. 7. c. 22. p. 337-346.

'Euſebe aprés avoir parlé de ces ſix auteurs, ajoute que de ſon temps l'on avoit encore les écrits de beaucoup d'autres qu'il ne nomme point, & dont il ne tire aucune hiſtoire, parce qu'on ne voyoit pas en quel temps ils avoient vécu, & que ſouvent meſme on ne ſavoit pas leurs noms, quoiqu'on viſt bien par leurs écrits qu'ils eſtoient orthodoxes & 'enfans de l'Egliſe

hiſt. l. 5. c. 27. p. 195. a, b. ἐκκλησιαστικοί.

Catholique. [Entre ceux dont Euſebe n'a connu que le nom & non le temps, on peut raporter à ce temps-ci] 'Iſidore & Jerome, dont S. Anatole parle dans un écrit [fait en 276,] & qu'il nomme avant Clement, [qui eſt apparemment celui d'Alexandrie.] Il dit qu'ils avoient eſté tres habiles dans la connoiſſance des livres hebreux & grecs, & qu'ils avoient écrit ſur le jour & le mois où il falloit faire la Paſque & le jour de la Reſurrection, [c'eſt à dire ſur la queſtion ſi fort agitée du temps de Victor.

Bucher. cycl. p. 439.

Tertullien ſe rendoit alors tres celebre dans l'Egliſe par les beaux ouvrages qu'il faiſoit pour l'inſtruire & pour la défendre.] 'Baronius croit qu'il eſtoit à Rome ſous Victor, & qu'il y paroiſſoit avec beaucoup d'eclat, juſqu'à ce qu'il eut le malheur d'abandonner l'Egliſe, & de ſe jetter dans le parti de Montan, ne pouvant plus ſupporter l'envie & les outrages des Eccleſiaſtiques de Rome. [Mais pour ce dernier point, il paroiſt que ce fut "ſous Zephyrin qu'il fit ſchiſme, & non ſous Victor.]

Bar. 201. § 7. 37.

V. Tertullien § 8.

ARTICLE II.

De la queſtion touchant la feſte de Paſque; en quel état elle a eſté juſques à Victor.

[RIEN n'a rendu ſi celebre le pontificat de Victor, que la diſpute touchant la feſte de Paſque, laquelle s'eſtant alors échaufée beaucoup plus qu'elle ne l'eſtoit auparavant, penſa cauſer de grands maux à toute l'Egliſe.] 'Jamais les Chrétiens n'avoient pu s'accorder enſemble ſur la celebration de cette feſte, quoique c'euſt eſté le deſſein des Apoſtres ſelon S. Epiphane. 'Une partie des Fideles croyoit qu'il falloit finir le jeûne de Paſque le 14 de la lune, quelque jour de la ſemaine qu'il arrivaſt, & y faire la feſte "de la Reſurrection du Sauveur: '& c'eſt ce que S. Jean & S. Philippe Apoſtres, S. Polycarpe, S. Meliton, & d'autres grands hommes avoient pratiqué dans l'Aſie mineure. 'Auſſi toute cette province s'y attachoit particulierement.

Epi. 70. c. 10. p. 822. c. d.

Euſ. l. 5. c. 23. p. 190. c.

V. la note 1.

c. 24. p. 191. c. d.

c. 23. p. 190. b. c.

'D'autres Fideles ſoutenoint qu'on ne pouvoit finir le jeûne & ſolenniſer la Reſurrection que le dimanche; & cette pratique qui l'a enfin emporté, eſtoit auſſi fondée ſur la tradition des Apoſtres, 'c'eſt à dire de Saint Pierre & de Saint Paul. Ce n'eſt pas que les Apoſtres euſſent fait aucune loy ſur ce ſujet, dit Socrate, ni que l'on en puſt raporter aucun écrit: [mais leur

c. d. c. 25. p. 194. a b.

Socr. l. 5. c. 21. p. 285. d. Anat. c. 6. p. 444.

exemple eſtoit une loy tres puiſſante pour leurs diſciples.]

'S. Epiphane dit que les Conſtitutions des Apoſtres, telles qu'elles eſtoient de ſon temps, ordonnoient à tous les Chrétiens de faire Paſque quand les Juifs qui avoient embraſſé la foy la feroient, ſans s'amuſer à calculer [le cours de la lune,] '& ſans ſe mettre en peine ſi la ſupputation qu'ils ſuivoient, eſtoit juſte ou non. 'S. Epiphane admet cette ordonnance, comme eſtant effectivement des Apoſtres, qui avoient voulu unir tous les Chrétiens dans cette ſolennité, en les obligeant de ſuivre les Eveſques de Jeruſalem tant qu'ils ſeroient de la nation des Juifs. 'Il reconnoiſt neanmoins que pluſieurs rejettoient l'autorité de ces Conſtitutions: [& perſonne aujourd'hui ne croit qu'elles ſoient venuës des Apoſtres. Mais quoy qu'il en ſoit, ce qu'en cite S. Epiphane regarde apparemment la difficulté de trouver la premiere lune en laquelle il falloit faire Paſque, & non le jour, c'eſt à dire s'il le falloit neceſſairement faire le dimanche d'aprés le 14 de la premiere lune, ou ſi ce devoit eſtre ce 14, quelque jour de la ſemaine qu'il arrivaſt. Or dans la diſpute dont nous traitons ici, il ne paroiſt pas qu'il s'agiſt de la premiere difficulté, mais de la ſeconde.]

Epi.70.c.10.p. 822.b.

p.823.a.

p.822.c,d.

a.

'La differente pratique qu'on ſuivoit ſur cela dura long-temps ſans troubler la paix de l'Egliſe, & tout ce que les Papes Sixte, Teleſphore, Hygin, Pie, & Anicet firent ſur ce ſujet, fut de ne pas ſouffrir que leurs peuples obſervaſſent le 14 de la lune [pour y finir le jeûne.] 'Blaſte qui eſtoit Preſtre de Rome, l'ayant voulu faire ['ſous S. Eleuthere,] [a]S. Irenée ecrivit contre luy une lettre qu'il intitula *Du ſchiſme*.

Euſ.l.5.c.24.p. 193.b.

Tert.cat.c.53. p.251.d.

[a] Euſ.l.5.c.20. p.187.c.

V. S. Eleuthere Pape.

[Nous avons parlé ailleurs de ce qui ſe paſſa entre S. Polycarpe & le Pape Anicet.] 'Il ſemble que ce Pape & ceux qui l'avoient precedé, ſouffroient meſme que les Aſiatiques qui ſe rencontroient à Rome y fiſſent Paſque comme en leur pays, mais que Soter les obligea de ſe conformer à la coutume du lieu où ils ſe trouvoient: ce qui n'empeſchoit pas que luy & Eleuthere, auſſi-bien que leurs predeceſſeurs, n'envoyaſſent l'Eucariſtie aux Eveſques qui ſuivoient une autre coutume. 'Car c'eſtoit alors une pratique ordinaire entre les Eveſques de s'envoyer ainſi l'Eucariſtie, ſurtout au temps de Paſque, pour marque de communion & de paix. [Mais à cauſe des inconveniens qui en pouvoient arriver,] le XIV. Canon du Concile de Laodicée défendit [dans le IV. ſiecle] de l'envoyer d'une Egliſe à l'autre.

V. S. Polycarpe § 5.

c.24.p.193.b.

n.p.108.2.d.

Conc.t.1.p. 1500.a.

'Bede [& Adon] diſent que le Pape Eleuthere fit quelques de-

Bed.chr.t.2.p. 111.b.

crets pour ordonner de celebrer Paſque le dimanche depuis le 14 de la premiere lune juſques au 21. [Mais ces autoritez ſont trop nouvelles pour eſtre conſiderables.]

ARTICLE III.

De divers Conciles tenus ſous Victor ſur cette queſtion, & premierement de celui de Paleſtine.

[LORS donc que Victor tenoit le ſiege de S. Pierre, cette affaire fut agitée avec beaucoup plus de chaleur qu'elle n'avoit eſté auparavant.] 'S. Jerome dit pluſieurs fois dans ſon traité des hommes illuſtres, que cela arriva ſous Severe; & dans ſa chronique il remarque que ce fut l'an 4 de ce Prince, de J.C. 196. Ainſi il le faut mettre entre la guerre de Niger finie au pluſtoſt en l'an 149, & celle d'Albin qui commença vers le milieu de 196, [& qui fut auſſi-toſt ſuivie de la perſecution.] Car pour le Synodique qui dit que ce fut ſous Commode, [ce n'eſt pas une grande autorité, & nous ne voyons pas moyen de le ſuivre en cette rencontre à cauſe du pontificat de Victor.]

Hier. v. ill. c. 43-45.

Conc. t. 1. p. 601. d. e.

'L'Aſie mineure obſervoit, comme nous l'avons dit, le 14 de la lune: mais elle eſtoit ſeule dans cette pratique [a] avec quelques Egliſes des environs. [b] Tout le reſte de l'Egliſe, dit Euſebe, avoit attaché au dimanche la ſolennité de la Reſurrection; [c] ce qui "comprend auſſi-bien la Syrie & la Meſopotamie, que les autres provinces: '& nous verrons que l'Oſrhoene [dans la Meſopotamie, qui commençoit alors à faire partie de la Syrie,] en fit un decret. 'Nous verrons la meſme choſe des Eveſques de Tyr & de Ptolemaïde [dans la Phenicie, laquelle eſtoit encore compriſe dans la Syrie, ou n'en avoit eſté demembrée que depuis peu. Comme l'Oſrhoene a toujours eſté pleine de Juifs, nous n'avons pas lieu de nous arreſter beaucoup à la conjecture de ceux] 'qui croient que les Apoſtres avoient permis de faire Paſque le 14 de la lune dans les pays où il y avoit un plus grand nombre de Chrétiens Juifs.

Euſ. l. 5. c. 23 p. 190. b. c.
[a] c. 24 p. 192. b. c.
[b] c. 23. p. 190. c. d.
[c] n. p. 103. 1. b.
Note 1.
l. 5. c. 23 p. 191. a.
c. 25. p. 194. a.
Hall. v. Iren. p. 659. 1. b.

'Il ſe tint divers Conciles ſur ce ſujet. [Et s'il en faut juger par celui qui ſe tint à Epheſe, ce fut Victor qui écrivit aux principaux Eveſques de l'Egliſe pour les prier d'aſſembler ceux de leur province.] 'Ces Conciles s'accordoient tous à ne point celebrer la Reſurrection que le dimanche. 'Leurs lettres ſe voyoient encore du temps d'Euſebe, '& de S. Jerome. [d] Les Con-

Euſ. l. 5. c. 23 p. 190. d.
[d] 191 a.
p. 190. d.
Hier. chr.
[d] Ioſ Euſ. l. 5. c. 23. p. 190. d.

ciles

ciles que ces deux auteurs marquent en particulier, ſont ceux de la Paleſtine, de Rome, du Pont; [car c'eſtoit une province ſeparée de l'Aſie,] des Gaules, de l'Oſrhoene, & de Corinthe.

1. Theophile de Ceſarée & S. Narciſſe de Jeruſalem[1] preſidoient au Concile de Paleſtine. Les Eveſques de Tyr & Ptolemaïde, [quoiqu'ils fuſſent de la Phenicie,] y eſtoient auſſi avec pluſieurs autres. Theophile & les autres Peres de ce Concile, compoſerent une lettre ſynodale, qui eſtoit fort utile, dit S. Jerome, pour combatre ceux qui faiſoient Paſque avec les Juifs le 14 de la lune. Ils y témoignoient entre autres choſes que la coutume de celebrer la Reſurrection le dimanche, eſtoit une tradition apoſtolique. Sur la fin de leur lettre, ils mandoient à ceux à qui ils l'adreſſoient, (c'eſtoient apparemment les Romains,) d'en envoyer des copies par toute l'Egliſe, depeur, diſent-ils, que nous ne ſoyons coupables de la faute de ceux qui quittent ſi aiſément le veritable chemin. Ils declarent auſſi que l'Egliſe d'Alexandrie faiſoit Paſque le meſme jour qu'eux; & que cette Egliſe leur écrivoit, & eux à elle, afin de ſe conformer dans cette ſolennité. [On cite encore diverſes choſes de ce Concile: mais elles paroiſſent peu aſſurées.] p.190.d. c.25.p.194.a. c.23.p.190.d. Hier.v.ill c.43. p.282. Euſ.l.5.c.25.p. 194.a.b. b.

Note 2.

Le Synodique met deux Conciles dans la Paleſtine, l'un de 14 Eveſques à Jeruſalem ſous S. Narciſſe, l'autre à Ceſarée de 12 Eveſques ſous Theophile Eveſque du meſme lieu. [Je ne voy pas que cela ſe puiſſe accorder avec Euſebe.] Conc.t.2.p. 600.601.

Theophile de Ceſarée eſtoit l'un des plus illuſtres Eveſques de ſon temps.[a] Le martyrologe Romain & pluſieurs autres nouveaux le mettent entre les Saints le 5.e de mars, avec cet eloge, qu'il a eſté illuſtre par ſa ſageſſe & par l'integrité de ſa vie: & S. Jerome le met au rang des écrivains eccleſiaſtiques, à cauſe de la lettre ſynodale dont nous avons parlé. [Pour S. Narciſſe de Jeruſalem on en verra l'hiſtoire en particulier.] Euſ.l.5.c.22.p. 190.a. a Boll 5.mars, p.361.362. Hier.v ill.c. 42.

ARTICLE IV.

Des Conciles de Rome, du Pont, des Gaules, d'Oſrhoene, & d'Acaïe.

[ON aſſembla, comme nous avons dit, des Conciles en diverſes provinces, auſſi-bien que dans la Paleſtine.] On en tint un à Rome, dont Euſebe dit ſeulement que l'epiſtre ſyno- Euſ.l.5.c.23.p. 190.d.

1. Le texte porte *où preſidoit Theophile. . . . & Narciſſe.* προΐσταντο, & non pas προΐστάνετο.

dale qu'on en voyoit encore de ſon temps, marquoit que Victor
Conc.t.1.p. 600.c. eſtoit alors Eveſque de Rome. 'Le Synodique dit qu'il s'y trouva 14 Eveſques, & que le Concile ordonna qu'on ne feroit point la Paſque le 14 de la lune comme les Juifs, mais toujours
Anaſt.c.15.p.5. le dimanche. 'Les Pontificaux parlent de ce Concile, & ajoutent que Victor examina cette queſtion avec "Theophile, qu'il Note 3.
y avoit appellé ſelon Anaſtaſe: [ce qui n'eſt pas aiſé à croire.]

Euſ.l.5.c.23.p. 191.a. 'On regla la meſme choſe par une epiſtre ſynodale dans le Concile du Pont, où Palmas preſida comme le plus ancien.
l.4.c.23.p.144. b.c]n.p 103.2 c. d. 'Ainſi c'eſt aſſurément le meſme [Palmas ou] Palma Eveſque d'Amaſtride dans le Pont, à qui S.Denys de Corinthe avoit écrit
Conc.t.1.p. 601.c. autrefois. 'On pretend qu'il y avoit auſſi 14 Eveſques dans ce Concile.

Euſ.p.190.191 'Les Egliſes des Gaules que S.Irenée gouvernoit,dit Euſebe, ſe trouverent unies dans le meſme ſentiment, & le témoignerent par la lettre qu'elles en écrivirent comme les autres à tous
Conc.t.1.p. 601.a.b. les Fideles. 'Le Synodique dit qu'elles s'eſtoient aſſemblées à Lion ſous S. Irenée, & qu'il ſe trouva treize Eveſques dans ce Concile.

Euſ.ibid. 'Le Concile de l'Oſrhoene fit la meſme choſe que les autres.
Conc.ibid.d. Ceux des villes voiſines s'y trouverent, 'c'eſt à dire ceux de l'Adiabene ſelon le Synodique, qui dit que cette aſſemblée eſtoit de 18 Eveſques. On ne ſçait point qui y preſida.

[La Meſopotamie qui ſelon noſtre uſage ordinaire comprend l'Oſrhoene dont Edeſſe eſtoit la capitale,& tout ce qui eſt entre l'Euphrate & le Tigre audeſſous de l'Armenie, a fait durant quelques ſiecles une province diſtinguée de l'Oſrhoene, & plus orientale, dont Amide eſtoit la metropole. C'eſt ce qui fait que nous n'oſons pas rejetter abſolument ce que dit le Synodique,]
c. 'qu'il ſe tint encore un Concile de 18 Eveſques dans la Meſopotamie, dont la deciſion fut conforme aux autres, mais dont aucun hiſtorien ne marque [le lieu ni] le chef. [Il y a neanmoins bien de l'apparence que ce Concile n'eſt point different de celui de l'Oſrhoene.]

Euſ.p.191.a. 'Outre les lettres de ces Conciles on avoit encore celle de Bacquylle Eveſque de Corinthe "laquelle ne portoit * que ſon ἐ ἰδίαις Βακχύλλου.
Hier.v.ill.c. 44 p.282.d. nom, 'mais qui exprimoit neanmoins le ſentiment de tous les Eveſques de l'Acaïe, comme nous l'apprenons de S Jerome, qui
Conc.t.1.p. 602.b. appelle cette lettre un fort beau livre. 'Le Synodique dit que Bacquylle ou Bacquyllide, comme il l'appelle, avoit tenu à Corinthe un Concile de 19 Eveſques qui avoient reſolu la meſme
*Note 4.

choſe que les autres. 'Ce Bacquylle eſtoit un des plus grands Eveſques de ce temps là. [Il pouvoit eſtre ſucceſſeur de S Denys.] 'Tous ces Eveſques, & beaucoup d'autres encore que l'hiſtoire ne marque pas en particulier, eſtoient tous d'un meſme avis, '& jugeoient tous que l'on ne devoit point celebrer le myſtere de la Reſurrection que le dimanche, ni finir en aucun autre jour le jeûne de Paſque. Euſ.l.5.c.22.p. 190.a. c.23 p.190.d| 191.a. Ibid.

V. S. Eleuthere. 'Eutyque dit que Demetre 'alors Eveſque d'Alexandrie, écrivit au Pape Victor,& aux Eveſques de Jeruſalem & d'Antioche, ſur le temps qu'il falloit celebrer la feſte de Paſque, & finir le jeûne des quarante jours. Il entroit comme les autres dans le ſentiment qui fut depuis autoriſé par le Concile de Nicée. Euty.p 363. 364.447.

ARTICLE V.

Le Concile d'Aſie refuſe de recevoir ce que les autres avoient decidé : Le Pape Victor declare les Aſiatiques excommuniez.

'POLYCRATE Eveſque d'Epheſe s'oppoſa à cette reſolution univerſelle. [a] C'eſtoit un des plus conſiderables Eveſques qui fuſſent alors dans l'Egliſe, [b] chef de tous ceux de l'Aſie, [c] âgé [1] de 65 ans. Il avoit lu, dit-il, toute l'Ecriture, avoit conferé avec des Chrétiens de toutes les parties du monde, & avoit toujours vécu ſelon les regles de l'Evangile. 'Il eſtoit le huittieme Eveſque de ſa famille. 'S. Jerome en parle comme d'un homme d'eſprit pour qui on avoit beaucoup de reſpect. [d] Le Synodique en condannant ce qu'il fit en cette occaſion, l'appelle neanmoins un tres ſaint Prelat : '& Euſebe le conte entre ceux dont la foy pure & orthodoxe eſtoit atteſtée par les écrits [& les monumens de l'Egliſe.] Euſ.l.5.c.24.p. 191 b. a c.22 p.190.b. b c 24.p.191.b| Anat.p.444.c 6. c Euſ.p.192.a b 2. Hier.v.ill c. 45.p.283.b. d Conc.t.1.p. 600.a. Euſ.l.5.c.22.p. 190.b.

1.

'Victor luy écrivit pour le prier d'aſſembler les Eveſques de ſa province, 'en le menaçant [e] meſme de le ſeparer de ſa communion, s'il ne ſe rendoit au ſentiment des autres. [f] Polycrate aſſembla effectivement ſes confreres en grand nombre, [g] dans la ville d'Epheſe ſelon le Synodique. [h] Ils furent tous de ſon ſentiment, [i] '& conclurent qu'il ne falloit pas changer la tradition qu'ils avoient receuë de leurs ſaints predeceſſeurs. c.24.p.192.b. a|Bar.198.§ 9. e Euſ.n.p.10 j.1. a. f l.5.c.24.p. 192.b. g Conc.t.1.p. 600 a. h Euſ.p.192.b. i p.191.b.

πρὸς Βίκτορα. [k] Suivant leur avis, Policrate écrivit 'à Victor & à l'Egliſe Romaine, 'ou contre Victor comme a traduit S Jerome, [l] parce- k b|p.192 b. Hier v.ill.c.45. l Euſ.p.191.192.

1. Ξὶ ἔτη ἔλων ἐν κυρίῳ. Ne veut-il point dire qu'il eſtoit Chrétien, & battizé depuis 65 ans?

qu'en effet il refuſoit de conſentir à ce que le Pape luy demandoit, & témoignoit qu'il ne s'étonnoit pas des menaces par
Hier.v.ill.c.45. leſquelles on pretendoit l'epouventer. 'S. Jerome appelle cette
Euſ.p.192.b. lettre Synodique, 'quoiqu'elle ne fuſt pas ſignée des autres
b. Eveſques, & que Polycrate y parle toujours en ſon nom. Mais
p.191.192. il l'écrivit avec l'approbation de ſes collegues. 'Euſebe & S. Jerome en raportent une partie, dans laquelle Polycrate témoigne que la tradition de ſon Egliſe eſtoit fondée ſur S. Jean & S. Philippe Apoſtres, ſur d'autres grands Saints, & encore ſur les ſept Eveſques ſes parens, & qu'ainſi ni luy ni ſes collegues ne pouvoient pas la changer.

Socr.l.5.c.22. p.284.b. 'Victor s'échaufa beaucoup, & plus qu'il ne de-voit, dit Socrate,
a Euſ.l.5.c.24. p.192.b.c. [pour cette reſiſtance des Aſiatiques.][a] Il publia auſſi-toſt des lettres vehementes contre toutes les Egliſes d'Aſie, & meſme contre celles qui en eſtoient proche, [leſquelles apparemment ſuivoient la meſme coutume.] Il "declara ceux qui eſtoient en
Socr.p 284.b. ces quartiers là abſolument excommuniez, 'leur * envoya des
Euſ.p.192.c. lettres d'excommunication, '& taſcha de les ſeparer de l'unité generale de l'Egliſe, ¶ comme des perſonnes qui n'eſtoient pas
Boſq.l 3.c.6.p. 110. dans la veritable foy, 'en exhortant les autres Fideles de ne plus communiquer avec eux.

ἀφ' ὧν ἀκοινωνήτους. * ἀκοινωνησίαν ἀπέστειλεν. ¶ οἱ τὴν παράδοσιν.

Bar.198.§10| 201.§ 6| Pr.cp. 31. 'Baronius ne fait nulle difficulté de reconnoiſtre que Victor ſepara ces Egliſes de ſa communion. [b] M[r] du Boſquet & d'au-
b. Boſq.l 3 c.5. p 110| P. Aur. ep.G.p. 32 b| Du Pin,rep.p. 119.120. tres perſonnes habiles, diſent de meſme qu'il excommunia ou declara excommuniez tous les Fideles d'Aſie:[c] & le P. Halloix ſoûtient ce ſentiment contre ceux "qui croient qu'il ne fit que les menacer,[d] ce qu'il avoit fait tout d'abord. Note 5.

c Hall.v.Iren. p.668.2.b. d Euſ.l.5.c.24. p.192.a.

ARTICLE VI.

S. Irenée s'oppoſe à l'excommunication des Aſiatiques, & rétablit la paix: L'Aſie quitte ſa pratique, la Syrie l'embraſſe.

Bar.198.§ 15. 'BARONIUS taſche de juſtifier le procedé de Victor, en ſuppoſant des choſes qu'il auroit bien de la peine à prou-
Euſ.l.5.c.24.p. 192.c. ver, & qui ont peu d'apparence. 'Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il 1.
c Hier.v.ill.c. 35.p.279.b. deplut à beaucoup d'Eveſques, [c] & que ceux meſmes qui combatoient le ſentiment des Aſiatiques touchant la Paſque, ne

Hall.v.Iren.p. 659.669. ap 656.1.§667. 1.d.

1. 'Le P. Halloix s'étend fort pour montrer que tout le monde avoit raiſon, les Aſiatiques de ſoutenir leur doctrine, & Victor de les excommunier, [a] quoique les Aſiatiques eſtant innocens n'euſſent rien à craindre de ſes excommunications.

donnerent point les mains à ce que Victor faiſoit contre eux. 'Ils l'exhorterent à conſerver la paix, l'unité entre les Fideles, & la charité; & meſme comme on le voyoit par des diſcours conſervez juſques au temps d'Euſebe, "ils le reprirent aſſez fortement. Euſ.p.192 c.

πλησίον πατέρων κατάπτου τοῦ τότε.

'S. Irenée fut de ce nombre; & dans la lettre qu'il écrivit à Victor au nom des Chrétiens des Gaules dont il eſtoit chef, 'il blaſma ſa trop grande chaleur avec beaucoup de force & de generoſité. [Il eſt difficile de ſavoir ſi cette lettre fut une ſuite du Concile des Gaules, dont nous avons déja parlé, ou ſi l'on en aſſembla un ſecond pour cette nouvelle affaire.] 'Mr du Boſquet eſt de ce dernier ſentiment, & tient que ce ſecond Concile des Gaules confirma le premier. 'Quoy qu'il en ſoit, S. Irenée demeuroit d'accord dans cette lettre au Pape qu'il falloit celebrer la Reſurrection le dimanche, mais non pas qu'on duſt pour ce ſujet ſeparer de la communion des Egliſes toutes entieres: ce qu'il confirme par l'exemple de pluſieurs Papes qui avoient uſé de cette ſage moderation. Il écrivit pluſieurs lettres ſur ce ſujet à Victor, [a] & encore à beaucoup d'autres Eveſques, montrant par là qu'il eſtoit un veritable Irenée, c'eſt à dire ſelon la langue greque, un pacificateur, & un ami de la paix. c. Socr.l.5.c.22. p.284 b. Boſq.l.3.c.6.p. 110. Euſ.l.5.c.24.p. 192.193. Hier.v.ill.c.35. Phot.c.120.p. 301. a Euſ.l.5.c.24. p.193.194.

[Euſebe ne dit rien davantage de cette diſpute. On peut juger en effet que l'oppoſition de S. Irenée & des autres Eveſques, eut l'effet qu'ils ſouhaitoient,] 'puiſque S. Firmilien dit, [environ 60 ans depuis,] que les diverſes pratiques de Rome & des autres pays n'avoient jamais rompu la paix & l'unité de l'Egliſe Catholique. 'Mais S. Anatole [qui écrivoit environ 20 ans aprés S. Firmilien,] nous aſſure poſitivement que S. Irenée appaiſa toute la diſſenſion; en ſorte que chacun demeura dans la pratique qu'il avoit receuë de ſes anceſtres ſans y rien changer. [Auſſi on ne voit point que ni Victor ni aucun autre Pape ait fait depuis aucune peine aux Orientaux ſur ce ſujet;] 'quoiqu'ils n'aient point quitté cette coutume juſques au Concile de Nicée. Cyp.ep.75.p. 200.1. Anat.p.445. ap.Buch. Epi.70 c.9.10. p.821.822.

'Il eſt vray que l'Aſie l'avoit quittée dés auparavant, comme il paroiſt par Conſtantin, 'qui exhortant toutes les Egliſes à celebrer la feſte de Paſque le dimanche, ſuivant l'ordre du Concile, dit qu'elles feroient en cela ce que Rome, l'Aſie, la Cilicie & les autres provinces obſervoient unanimement: [& il ſemble que ce changement ſoit arrivé vers l'an 276, puiſque S. Anatole qui Euſ.n.p.103.b. v.Conſt.l.3.c. 19.p.493.494.

Euch.p 444. écrivoit en ce temps là, parle ainſi:] *'Juſques aujourd' hui* tous les « Eveſques de l'Aſie *celebroient* ſans difficulté tous les ans la feſte « de Paſque lorſque le 14 de la lune eſtoit arrivé aprés l'equinoxe, « & lorſque les Juifs immoloient l'agneau paſcal. «

Euſ n.p.103.1.b. 'Mais comme ceux d'Aſie s'eſtoient rendus à la pratique univerſelle, au contraire ceux de Syrie & de Meſopotamie, qui comme nous avons remarqué, ſuivoient Rome ſous Victor, avoient pris la coutume des Aſiatiques. C'eſt ce que nous apprenons de Ath.de ſyn.p. 871.c|ad Aſr.p. 931 b. S. Athanaſe, 'qui dit qu'une des principales raiſons qui avoient fait aſſembler le Concile de Nicée, eſtoit que la Syrie & la Meſopotamie avoient un uſage particulier, & celebroient la Paſque en meſme temps que les Juifs. Il y joint auſſi la Cilicie, [qui faiſoit partie du patriarcat d'Antioche:] '& neanmoins Conſtantin Euſ.v.Conſ.l. 3 c.19.p.494.a. la met avec les provinces qui ſuivoient Rome & l'Occident.

[Nous ne ſavons pas quand ce changement s'eſt fait dans ces provinces: nous voyons ſeulement que S. Anatole qui eſtoit Euch.p.465. Eveſque de Laodicée en Syrie,] '& qui écrivoit en 276, [témoigne p.441. qu'il n'eſtoit pas encore arrivé.] 'La neceſſité, dit-il, nous oblige « p 446. d'immoler la Paſque le jour du dimanche: & il marque la meſ- « p.444. me choſe en d'autres endroits. 'Il ſemble neanmoins par la maniere dont il parle, qu'il avoit aſſez de pente pour la pratique contraire, [& qu'ainſi il peut bien avoir porté ſes confreres à l'embraſſer.]

Epi.70.c 9.p. 821.d|n.p.290. 'Il y eut quelque trouble dans l'Egypte ſur ce ſujet ſous l'epiſcopat de S. Alexandre, à cauſe d'un nommé Creſcence qui n'eſt point connu d'ailleurs; & ils écrivirent meſme l'un contre l'autre.

ARTICLE VII.

Le Concile de Nicée réunit toute l'Egliſe à faire Paſque le dimanche.

[CONSTANTIN en devenant maiſtre de l'Orient en 323,] Soz l.1.c.16.p. 429.b. 'apprit avec douleur cette diverſité d'uſages ſur la feſte de Paſque, qui veritablement ne rompoit pas la communion, mais troubloit neanmoins la joie de cette grande ſolennité, [& c. eſtoit une tache dans la beauté de l'Egliſe.] 'C'eſt pourquoi il chargea le grand Oſius de travailler à appaiſer ce "trouble dans προς ἑω. c.17.p.429.d. la Syrie. 'Oſius n'en put pas venir à bout, non plus que de l'hereſie d'Arius; & il falut aſſembler le Concile de Nicée ["pour V. le Concile de Nicée. § 13.

l'une & l'autre diſpute.] Ce fut là où cette queſtion fut enfin terminée. Car le Concile ordonna que toute l'Egliſe celebreroit la feſte de Paſque en un meſme jour, ſuivant la coutume de Rome, de l'Egypte, & de la pluſpart des autres pays. Euſ.v.Conſt.l. 3.c.18.19.p.492-494.

Toute l'Egliſe ſe trouva uniforme par cette definition. [a] Car les Syriens y obeïrent ; [b] & le Concile d'Antioche confirmant celui de Nicée, depoſa par ſon premier Canon les Eccleſiaſtiques, & excommunia les laïques qui celebreroient là Paſque en particulier avec les Juifs [Les Meſopotamiens firent la meſme choſe, comme on le peut voir] par les plaintes qu'Audée le ſchiſmatique faiſoit contre eux à cauſe qu'ils avoient abandonné la tradition de leurs peres pour ſuivre l'ordonnance de Nicée, faite, diſoit-il, pour complaire a Conſtantin : [ce que S. Chryſoſtome refute fort bien. Ath.ad Afr.p. 933.b. a de ſyn.p.872. d. b Conc.t.2 p. 561. Epi.70.c.9.p. 821.

Toute l'Egliſe eſtant donc réunie dans la pratique de faire Paſque le dimanche, s'il y eut quelques particuliers qui refuſerent de ſe ſoumettre à cette autorité ſupreme, ils furent traitez d'heretiques ſous le nom de Quartodecimans, c'eſt à dire, *obſervateurs du 14.e de la lune*, auquel ils vouloient qu'on fiſt Paſque.] C'eſt pourquoi S. Epiphane & Theodoret mettent les Quartodecimans au nombre des heretiques. [c] Et le VII. Canon du premier Concile de Conſtantinople les conte entre ceux que l'on recevoit par l'abjuration de leurs erreurs, & par l'onction. Epi.50.c.1.p.419 Thdrt.h.l.3.c. 4.p.228. c Conc.t.2 p. 951.a.b. &c.

Neanmoins avant que l'ordonnance du Concile de Nicée euſt entierement changé par une longue ſuite d'années la pratique de la Syrie, il y avoit encore diverſes perſonnes ſur la fin du IV. ſiecle, & des Saints meſme, qui ignorant ſans doute cette ordonnance, s'attachoient avec obſtination à l'ancienne coutume du pays, & faiſoient la premiere Paſque, dit Theodoret. On peut voir ce que cet auteur raporte d'un ſolitaire nommé Abraham, avec qui S. Marcien celebre auſſi entre les ſolitaires de Syrie, rompit la communion, n'ayant pu le retirer de cette erreur. Mais il ſe corrigea enfin. Thdrt.v.Pat. c.3.p.792.

S. Epiphane fait des Quartodecimans comme une branche des Montaniſtes ; [quoique ces derniers ne fuſſent receus dans l'Egliſe ſelon le VII. Canon de Conſtantinople, que par le batteſme.] Il ajoute qu'ils ne jeûnoient dans toute l'année que ce 14 de la lune, [ce qui ne convient pas non plus aux Montaniſtes.] Theodoret les accuſe de ſe ſervir de faux Actes des Apoſtres, & de quelques autres pieces apocryphes & ſuppoſées, & meſme de rejetter la penitence, avec les Novatiens. Epi.50.c.1.p. 419.c. p.420.a. Thdrt.h.l.3.c. 4.p.228.c.

Epi.50.c.1.p. 420.a. 'S. Epiphane joint aux Quartodecimans ceux qui ſe fondant ſur les actes pretendus de Pilate, celebroient toujours la memoire de la Paſſion le 25 de mars, ne jeûnant non plus que ce jour là dons toute l'année.

[Quoique le Concile de Nicée euſt declaré qu'il falloit faire Paſque le dimanche, & que l'on convinſt que ce dimanche devoit ſuivre la pleine lune du premier mois, c'eſt à dire, celle qui eſtoit aprés l'equinoxe, il ne laiſſa pas d'y avoir de la difficulté pour trouver cette lune & ce dimanche; & il s'eleva diverſes conteſtations dans l'Egliſe pour ce ſujet. Mais ce n'eſt pas ici le lieu d'en traiter. Ainſi il ne nous reſte plus qu'à finir l'hiſtoire du Pape Victor, en parlant de ſa mort & de ſes écrits.]

ARTICLE VIII.

De la mort de S. Victor, & de ſes écrits.

Boll.apr.t.1.p. 24. 'QUELQUES Pontificaux marquent que le Pape Victor mourut ou fut enterré le 28 de juillet, auquel le martyrologe Romain, marque ſa feſte, aprés Raban, & quelques autres monumens. 'Adon, "& d'autres la mettent le 20 d'avril, en quoy Bollandus a cru quelque temps qu'ils le confondoient avec un autre ſaint Eveſque de meſme nom, mort ou apporté à Rome, dont on n'a pas d'autre connoiſſance. 'Il s'eſt neanmoins enfin rendu à ceux qui croient comme Florentinius, que ce S. Victor eſt le Pape, & que le 20 d'avril eſt le vray jour de ſa mort. 'Il gouverna "environ 10 ans, & mourut en la 9.e année de Severe, [c'eſt à dire en 201 ſi ce fut le 28 de juillet, ou en 202 ſi ce fut le 20 d'avril.]

Ibid.a apr.p. 749.a. V. la note 7.

pont.p.26. Flor.p.449.1. Euſ.l.5.c.28.p. 196.b.chr. Note 6.

Thdrt.h.l.1.c. 5.p.210.c. 'Theodoret l'appelle le tres heureux Victor.[a] Il eſt meſme qualifié Martyr par un auteur Grec nommé Timothée, que quelques uns croient avoir vécu à la fin du V. ſiecle. [b] Un Pontifical qui finit en l'an 530, dit qu'il a eſté couronné du martyre. Uſuard & Adon le diſent auſſi. [Et le temps y convient, quand meſme il ſeroit mort en 201. Car quoique Severe n'ait publié des edits contre les Chrétiens qu'en 202, luy ou ſes officiers avoient fait dés auparavant bien des Martyrs. Neanmoins celui qui eſt honoré le 20 d'avril, eſt mis dans les plus anciens martyrologes, qui portent le nom de S. Jerome, & dans beaucoup d'autres "comme un ſimple Confeſſeur.] Note 7.

a Poſſev.t.2.p. 499.a.b. b Boll.apr.t.1. p.24. ὁ τρισμακάριος.

Ibid. 'On pretend que le Pape Victor ordonna qu'on reconnoiſtroit pour parfaits Chrétiens ceux qui confeſſeroient la vraie foy, & qui

qui auroient eſté battizez dans la mer, dans une fontaine, dans une riviere, ou dans un étang, ſelon le lieu où ils ſe ſeroient rencontrez, lorſque la neceſſité preſſeroit, [& ne permettroit pas de les battizer dans l'aſſemblée des Fideles.]

'S. Jerome met S. Victor Pape le premier entre les auteurs eccleſiaſtiques qui ont écrit en latin, & S. Apollone le ſecond, [quoique le premier rang appartienne plutoſt à S. Apollone qui eſt mort avant que Victor fuſt Pape, ſi ce n'eſt que Victor ait écrit avant ſon pontificat.] Il a écrit ſur la queſtion de la Paſque, & quelques autres petits ouvrages. S Jerome dans ſa chronique, dit que l'on voyoit de ſon temps quelques livres aſſez bons que ce ſaint Pape avoit faits ſur la religion. Hier. v. ill. c. 34. 40. 53. p. 284. c. a.

'Nous avons aujourd'hui quatre lettres qui portent ſon nom, dont deux ſont du nombre des decretales: l'une eſt adreſſée au faux Theophile d'Alexandrie, "dont nous avons parlé autrepart, & l'autre aux Eveſques d'Afrique. 'Les deux autres lettres intitulées l'une à Didier, & l'autre à Paracode, tous deux Eveſques de Vienne, n'ont point d'autre autorité que celle qu'elles tirent du P. du Boſc, qui nous les a données dans ſa bibliotheque pleine de pieces dont la verité eſt fort incertaine. M^r du Boſquet rejette particulierement celle à Didier, parcequ'il n'y a point eu de Didier Eveſque de Vienne ſous Victor ni meſme avant S. Gregoire le grand; & parceque ſi Victor euſt voulu faire ſavoir quelque choſe aux Egliſes de France ſur la Paſque, qui fait le ſujet de cette lettre, il ſe fuſt plutoſt adreſſé à S. Irenée qu'à aucun autre. 'Ceux qui la veulent défendre diſent qu'au lieu de Didier il faut lire *Denys*, qu'on trouve avoir eſté Eveſque de Vienne avant Paracode. ["Mais il y a bien de l'apparence que Denys & Paracode n'ont vécu que dans le IV. ſiecle.]

V. la note 3.

V. S. Irenée note 3.

Conc. t. 1. p. 392.

Boſq. l. 3 c. 2. p. 105 | Pearſ. poſt. p. 91. 92.

Hall. v. Iren. p. 663. 1.

'Bollandus meſme tient l'epiſtre à Paracode pour ſuſpecte. [a]M^r du Boſquet fait la meſme choſe, & en raporte pluſieurs raiſons, dont l'une [qui montre auſſi la fauſſeté de celle à Didier,] eſt que ces lettres ſont pour dire qu'il ne faut pas faire Paſque le 14 de la lune, mais depuis le 15 juſqu'au 21, de quoy il ne paroiſt point qu'il s'agiſt alors; & ne diſent rien de l'obligation de la faire toujours le dimanche, ce qui eſtoit le veritable ſujet de la diſpute que Victor avoit non avec l'Egliſe Orientale, comme porte la lettre à Paracode, mais avec la ſeule province de l'Aſie.

Boll. t. jan. p. 205 2. a Boſq. l. 3. c. 5. p. 109 | Laun. de Dio. t. 1. p. 154.

'S. Zephyrin fut le ſucceſſeur de S. Victor. Euſ. & alii.

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR SEVERE.

ARTICLE PREMIER.

Progrés du Chriſtianiſme : Quelques raiſons de la converſion des payens.

[LA paix que Dieu avoit donnée à l'Egliſe du temps de Commode, continua encore durant les premieres années de Severe, comme il eſt aiſé de le juger "par tant de Conciles qui ſe tinrent dans l'Orient & dans l'Occident ſur l'affaire de la Paſque en 195 ou 196, vers la troiſieme année de ce regne.] 'Les "guerres civiles de Niger & d'Albin, qui durerent ſans beaucoup d'intervalle depuis 193 juſqu'au commencement de 197, purent contribuer à ce calme, & dés l'an 197 juſqu'à la fin de 198 au moins, les eſprits furent occupez par les guerres de l'Orient.

V.S.Victor Pape § 2-5.

Cyp.diſ.11 c. 41.p.267.

V.Severe § 14-16,19-21.

'Severe meſme eſtoit aſſez favorable aux Chrétiens dans les premieres années de ſon regne. [a]Il avoit autrefois eſté gueri avec de l'huile par un Chrétien nommé Procule Torpacion: & il en conſerva tellement la memoire, que lorſqu'il ſe vit Empereur, il voulut ſavoir où eſtoit ce Chrétien, & l'obligea de demeurer tant qu'il vécut dans ſon palais. On marque que ce Procule faiſoit les affaires d'Evode [affranchi de Severe,] '& "qui avoit ſoin de l'education de Caracalla fils aiſné de ce Prince. [b] Auſſi Caracalla connoiſſoit fort bien Procule, "qui luy avoit apparemment fait donner une nourrice Chrétienne. 'Un auteur payen raporte que ce Prince à l'âge de ſept ans, ſachant qu'un enfant avec qui il avoit accoutumé de jouer, avoit eſté fouetté parcequ'il eſtoit de la religion des Juifs, que les payens confondoient encore avec le Chriſtianiſme, il en témoigna un deplaiſir extraordinaire.

Tert.ad Scap. c 4.p 87.d. a c]Bar.195 §5.

Dio,l.76.p.862. e.

προφὴς.

b Tert.ad Sc.p. 87.c. Carac.v.p.85. d.e]n.C.p.130. 2.b.

Iaſte Chriſtiano educatus.

[Ce qui put encore contribuer à rendre Severe favorable aux Chrétiens,] 'c'eſt qu'il ne s'en trouva aucun meſlé dans les mouvemens de Niger & d'Albin; [non qu'il n'y en euſt point dans leurs partis, qui eſtoient auſſi legitimes que celui de Severe, (car il faudroit dire qu'ils auroient tous abandonné l'Orient dont Niger eſtoit le maiſtre,) mais parceque ne penſant qu'au ciel, & à combatre les demons,] 'n'ayant que de l'indifference & de la froideur pour les dignitez & pour la gloire du ſiecle, dont la paſſion faiſoit toute la chaleur des autres, [1] & ne ſe croyant en rien ſi peu intereſſez que dans ces grands remuemens où il s'agit d'un Empire, [ils ne ſe meſloient point des guerres des hommes, & des affaires d'Etat, à moins qu'ils n'y fuſſent engagez par des neceſſitez indiſpenſables. Car Tertullien ne fait que marquer quels devroient eſtre les ſentimens de tous les Chrétiens, lorſqu'il dit de luy ſeul:] 'Je ne dois rien au barreau, rien à l'épée, rien aux affaires, je n'importune point les magiſtrats, je ne brigue point les ſuffrages, je ne fais point de baſſes civilitez à perſonne: Je ne plaide point, je ne vas point à la guerre. je ne parois point dans les aſſemblées. Je me retire en moy meſme: c'eſt là mon unique affaire; & je n'ay point d'autre ſoin que de m'exemter de tout ſoin C'eſt dans le ſecret qu'on apprend à bien vivre, & non à la vuë du monde. Que les ſtoïciens diſent tant qu'ils voudront qu'il faut ſe meſler des affaires publiques: Quiconque meurt pour ſoy, naiſt [& vit] auſſi pour ſoy.

Tert. ad Scap. c. 2. p. 85. d | 2 p. c. 35. p. 32. c. d.

ap. c. 38. p. 34. b.

pall. c. 5. p. 137. 138.

[Tous les Chrétiens n'avoient pas neanmoins la force ou la liberté de vivre dans ce grand degagement.] 'Pluſieurs portoient les armes, trafiquoient, cultivoient la terre, & entroient dans les autres emplois ordinaires; uſant de toutes choſes, mais avec moderation, 'ſans ſe diſtinguer des autres que par la pureté de leur vie, [& par leur charité envers tout le monde.] [2] Il y en avoit dans les camps, dans le Senat, dans le palais, partout en un mot, hormis dans les temples '& dans les theatres. [Ils ne pouvoient pas en effet ſe diſpenſer d'entrer dans les occupations de la vie civile & ordinaire,] 'puiſque dés ce temps-ci ils faiſoient preſque le plus grand nombre dans toutes les villes. 'Ils rempliſſoient les bourgs, la campagne, les iſles. Les hommes & les femmes de toute ſorte d'âge & de condition, & ceux meſmes qui eſtoient dans les premieres dignitez, embraſſoient la foy; 'de ſorte que les payens ſe plaignoient que les revenus de

ap. c. 37. 42. p. 33. d | 38. a. b.

ad Sc. c. 2. p. 86. b.

[a] ap. c. 37. p. 33. d.

c. 42. p. 38. c. &c.

ad Sc. c. 2. 4. p. p. 86. b | 88. b.

ap. c. 1. 37. p. 1. c | 33. d.

c. 42. p. 38. c.

1. *Quibus nulla res magis aliena quam publica.*

c.37.p.33.34. leurs temples eſtoient ruinez. 'Ils eſtoient en ſi grand nombre dans l'Empire, que s'ils euſſent voulu ſe retirer en quelque autre pays, ils n'euſſent laiſſé aux Romains ſelon Tertullien, qu'une affreuſe ſolitude.

Cl.adm.p.69. d. L'excellence de leur vertu, "qui paſſoit tout ce que l'imagi- ... ...
nation des philoſophes s'eſtoit pu figurer de plus parfait, eſtoit aſſurément le principal inſtrument de ce grand changement que le ſang & la toute-puiſſance d'un Dieu faiſoit dans le monde,] '& ſurtout cette conſtance admirable avec laquelle ils en-

Tert.ad Sc.c. 4.p.88.c. duroient tous les tourmens les plus cruels. On vouloit ſavoir

c.1.p c.1.50.p.1. c.45.c. d'où venoit une ſi grande generoſité; 'en s'en informant on apprenoit ce que c'eſtoit que le Chriſtianiſme; en l'apprenant [on l'admiroit; on l'aimoit, &] on l'embraſſoit. On commençoit ainſi à haïr ce que l'on avoit eſté, & à ſouhaiter de mourir pour une religion pour laquelle on n'avoit eu que de la haine tant qu'on

Ori.in Celſ.l.3. p.150.151. l'avoit ignorée. 'Les plus criminels eſtoient attirez par l'eſperance du pardon, & ceux qui menoient une vie reglée, par la joie de pouvoir eſperer que leurs bonnes œuvres ne demeureroient pas ſans recompenſe. Origene aſſure qu'ils s'en convertiſſoit plus de ces derniers que des autres.

[On ne peut douter auſſi que beaucoup ne fuſſent touchez

Tert.ad Sc.c.4. p.87.c. par les miracles que l'on voyoit faire aux Chrétiens.] 'Car ils gueriſſoient les maladies, & delivroient de la poſſeſſion des demons un grand nombre de payens, tant du peuple, que des per-

ap.c.37.p.34.a. ſonnes de qualité; '& tout cela ſans intereſt & ſans argent: de ſorte que ſi les Chrétiens euſſent voulu ſe vanger de la cruauté des payens, ils n'euſſent eu, dit Tertullien, qu'à les abandonner à ces ennemis ſecrets du genre humain.

Ori.in Reg.p. 361.c. 'Les tourmens que ſouffroient les poſſedez ſervoient auſſi à la converſion de beaucoup de perſonnes, [ſoit de ceux qui les voyoient, ſoit de ceux qui eprouvoient ſur eux meſmes ces chaſtimens de la juſtice divine, laquelle ne fait & ne permet rien que par un ordre tres ſage. Il y en a pluſieurs, dit Origene, qui « rejettent la parole de la verité, & qui ne reçoivent rien de ce « qu'on leur dit pour les inſtruire. Le demon ſe jette ſur eux; & „ alors ils ont recours au Seigneur, ils ſe corrigent, ils embraſſent « la foy, ils ſe convertiſſent. La grace du Seigneur chaſſe d'eux le « malin eſprit, l'Eſprit ſaint vient en ſa place; il remplit cette ame « qui avoit eſté remplie de l'eſprit impur. La puiſſance de Dieu y « agit avec encore plus d'efficace, que la puiſſance du demon n'y « avoit agi auparavant: & la grace s'y repand avec d'autant plus «

» d'abondance, qu'il y a eu une plus grande abondance de peché.
» L'Egliſe voit ces merveilles, & s'en rejouit au Seigneur.

'Ce qui convertiſſoit encore beaucoup de payens, c'eſt que les demons "meſmes, quand ils eſtoient interrogez par les Chrétiens, eſtoient contraints de confeſſer en preſence des payens toutes les veritez de noſtre religion; 'que le veritable & unique Dieu eſtoit celui des Chrétiens, "que J.C. eſtoit fils de Dieu; qu'il eſtoit dans le ciel, & qu'il en deſcendroit un jour pour juger les hommes. 'Ainſi les plus grands ennemis de J. C. devenoient ſes témoins & ſes predicateurs; & ceux pour qui les payens faiſoient mourir les Chrétiens, changeoient les payens en Chrétiens. 'Il paroiſt que ces declarations eſtoient communes, '& ſelon Tertullien "il n'y avoit point de Chrétiens qui ne les tiraſt de la bouche des poſſedez, 'en employant le nom de J. C, & les menaces des ſupplices auſquels ſa puiſſance a condanné les demons. 'Tertullien offre d'en faire l'experience devant les tribunaux des juges. Il prie les magiſtrats de vouloir ſouffrir qu'on interroge ceux qu'ils pretendoient eſtre inſpirez par leurs Dieux, ou leurs Dieux meſmes. Et ſi ces Dieux, dit-il, ne
» confeſſent qu'ils ſont des demons & non des Dieux, s'ils oſent
» mentir devant un Chrétien; puniſſez ſur le champ ce Chrétien
» comme un impudent & un impoſteur.

&c. Tert.ap.c.28.p. 26.a|Min.F.p. 232.
&c. Tert.ap.c.23.p. 25.b.c.
c.22.p.22.d.
c.23.p.25.
puſſus à quolibet Chriſtiano. P.24.d.
P 25.d.
P.24.d.

Tertullien dit qu'une grande partie des payens venoient à la connoiſſance de Dieu par des viſions & des ſonges dans leſquels il les appelloit [à luy:] '& durant la perſecution dont nous parlons, S. Baſilide fut converti par une apparition de S.te Potamiene. On diſoit la meſme choſe de beaucoup d'autres: '& on pourra voir "en un autre endroit un paſſage d'Origene fort conſiderable ſur ce ſujet. 'S. Jerome dit qu'Arnobe fut porté par des ſonges à embraſſer la foy Chrétienne. 'La converſion du Comte Joſeph dans le IV. ſiecle eſt encore plus celebre; [a] & on le dit encore de pluſieurs autres ſous Conſtantin. [b] Il ſemble meſme que peu de perſonnes fuſſent converties en cette fin du II. ſiecle ſans quelque prodige & quelque marque extraordinaire de la grandeur de Dieu, qui imprimoit du reſpect & de la terreur dans l'eſprit des payens, enſorte que les maris n'oſoient pas meſme importuner leurs femmes pour ſavoir ce qui ſe paſſoit parmi les Chrétiens.

de ani.c.47.p. 348.a.
Euſ.l.6.c.5.p. 208.
V.S.te Potamiene. Ori.in Celſ.l.1 p.35.
Hier.chr. Epi.30.c.10 p. 133.
a Soz.l.2.c.5.p. 450.b.
b Tert.ad ux.l. 1.c.7.p.190.d.

[C'eſt par ces divers moyens] 'que ſans que les Fideles allaſſent de maiſon en maiſon pour ſolliciter les hommes à ſe convertir, Dieu meſme par des aiguillons ſecrets les faiſoit courir

Ori.in Luc.h. 7 p.216.

de leurs maiſons à l'Egliſe pour demander à eſtre inſtruits. Le Pere tout puiſſant, leur dit Origene, [vous a ſoumis à luy] par une vertu inviſible, & a repandu dans vos cœurs une ſainte ardeur qui vous fait venir à la foy comme par force & malgré vous, particulierement dans ces premiers commencemens, où vous recevez la doctrine du ſalut avec une veneration meſlée de crainte & de tremblement. « retra-« ctantes. « paventes.

ARTICLE II.

La perſecution commence à Rome.

Tert.ap.c.1.p.1. c. LE progrés de la religion Chrétienne eſtoit inſupportable à ceux dont Dieu n'avoit pas encore ouvert les cœurs [& ce fut apparemment la veritable cauſe de la perſecution de Severe, quoiqu'on fuſt bien aiſe de la couvrir ſous le pretexte des diverſes calomnies dont on avoit acoutumé de noircir la repu-
c.28.p.29.&c. tation des Chrétiens.] 'On y ajoutoit un nouveau crime, qui eſt qu'ils eſtoient ennemis publics, parcequ'ils ne rendoient pas
c.35.p.32.a.b| Bar.200.§ 5. aux Empereurs des honneurs ſacrileges comme les payens, '& qu'ils ne celebroient pas leurs feſtes avec les meſmes diſſolutions, en allumant des flambeaux durant le jour, & en couvrant leurs portes de lauriers; ce qui eſtoit les marques ordinaires des lieux de debauches.

Bar.200.§ 2. 48. 'On croit que cette difference ſe remarqua particulierement dans l'entrée ſolennelle que Severe fit à Rome [en 197,] aprés qu'il eut vaincu Albin; & que ce fut ſur cela que commença la perſecution. [Ce qui le confirme, c'eſt que Severe ayant eſté en Orient dés l'an 197, & n'eſtant revenu à Rome qu'en 203, aprés avoir publié des edits contre les Chrétiens, il faut par conſe-
Tert.ad Sc.c. 4.p.87.c.d. quent mettre dés l'an 197 ce que dit Tertullien,] 'que ce Prince s'oppoſa hautement à la fureur du peuple animé contre quelques hommes & quelques dames de la premiere qualité, quoiqu'il ſçeut qu'ils eſtoient Chrétiens; & bien loin de leur faire aucune peine, il leur rendit meſme un témoignage avantageux.

ap c.1.5.36.37. p.1.36.7.33.c| 36.b. [La perſecution ayant donc commencé en 197, dura juſqu'en 202,] 'ſans aucune loy de Severe. Mais les anciennes loix de l'Empire qui défendoient toute religion non approuvée du Senat, & toutes ſortes de factions ou aſſociations, & la loy particuliere de Trajan, qui ordonnoit de punir les Chrétiens qui auroient eſté mis en juſtice, ſuffiſoient pour les faire traiter avec

toute ſorte de cruauté par ceux qui ne les aimoient pas, comme on le peut voir amplement par la celebre apologie de Tertullien, par ſes livres aux Nations & aux Martyrs, & par ſon Scorpiaque: [car il paroiſt que ces ouvrages furent tous compoſez dans ce temps là.]

V. Tertullien § 6, 7.

'Le peuple de Rome ſurtout eſtoit fort animé contre les Chrétiens, & demandoit ſouvent qu'on les expoſaſt aux lions, ſur la folle imagination qu'ils eſtoient cauſe de tous les malheurs publics. 'Quelquefois meſme ſans attendre l'autorité des magiſtrats, le peuple les pourſuivoit avec le feu, & à coups de pierre; & dans les jours où leur religion leur donnoit plus de licence, ils arrachoient leurs corps de l'aſyle de la ſepulture, & les dechiroient en pieces; pendant que les Chrétiens obſervant inviolablement les loix de l'Evangile, n'oppoſoient à leur violence que la patience & la douceur, quoiqu'il leur fuſt tres facile & d'empeſcher ces violences, & de s'en venger.

c. 35 40. p. 32. d 36. b. c.

c. 37. p. 33. c. d.

[Les magiſtrats n'agiſſoient pas avec plus d'ordre & de juſtice.] 'Ils demandoient ſeulement à un homme s'il eſtoit Chrétien, ſuppoſant que c'eſtoit un crime de l'eſtre, ſans donner lieu aux accuſez de montrer que ce n'en eſtoit pas un. 'Mais au lieu de punir auſſi-toſt ce coupable pretendu, & convaincu par ſa propre confeſſion, comme c'eſtoit l'ordre des loix, ils faiſoient ce qui ne ſe fait jamais dans un autre crime, & ce qui ne leur eſtoit pas meſme permis, en s'efforçant de le contraindre à nier ce qu'il avoit confeſſé volontairement. C'eſtoit à quoy ils employoient tous les ſupplices de la queſtion, deſtinez non à punir les coupables, ſinon parmi les tyrans, & encore moins à les forcer de nier la verité, mais à les obliger de l'avouer quand ils la nient.

c. 2. p. 2. c.

p. 3. 4.

[Ces injuſtices & ces violences ne faiſoient que rendre plus illuſtre le courage des Chrétiens.] 'Les calomnies dont on les chargeoit, ne les faiſoient point rougir de J. C. Ils ne ſe repentoient que de ne l'avoir pas toujours ſervi. 'Si on leur faiſoit un crime de leur religion, ils s'en glorifioient; ſi on les en accuſoit devant les juges, ils ne ſe défendoient point; quand on les en interrogeoit, ils l'avouoient avec joie; & quand ils eſtoient condannez, ils en remercioient [Dieu, & leurs juges meſmes.]

c. 1. p. 2. b.

Si denotatur.

'Avant que la perſecution vinſt juſqu'en Afrique, [en l'an 200,] il y en eut pluſieurs d'eprouvez en d'autres endroits par le feu, par l'épée, ou par les beſtes, & pluſieurs autres qui aprés avoir gouſté un peu la douceur du martyre par les coups de baſtons & les ongles de fer, ſoupiroient dans la priſon aprés

ſcor. c. 1. p. 617. b.

la conſommation de leurs ſouffrances, comme aprés un repas delicieux : [mais Dieu nous reſerve la connoiſſance de leurs noms pour le jour où il achevera de couronner leurs merites.]

ARTICLE III.

Tertullien défend les Martyrs, & les encourage: Peinture que fait un Juif du Dieu des Chrétiens.

Tert.ſcor.p. 616.c.d. 'AU milieu du feu de cette perſecution qui bruloit l'Egliſe ſans la conſumer, la foy eſtoit encore attaquée par d'autres ennemis, qui ne repandoient pas le ſang des corps, mais qui cherchoient à tuer les ames, en s'efforçant de perſuader aux foibles, que c'eſt une folie de s'imaginer que Dieu veuille qu'on ſouffre le martyre & la mort pour luy ; qu'il veut nous ſauver & non pas nous perdre ; qu'il ſuffit que J. C. ſoit mort pour nous, & qu'il ait verſé ſon ſang pour nous exemter de verſer le noſtre. Ceux qui travailloient ainſi à renverſer l'Egliſe, en abatant le courage de ſes défenſeurs, eſtoient les Gnoſtiques, les Valentiniens, [les Caïniſtes,] & d'autres heretiques ſemblables; [c'eſt à dire des gents indignes qu'on ſongeaſt à leur répondre.] Mais comme il y a toujours des perſonnes ſuſceptibles d'une doctrine oppoſée à l'Evangile, Tertullien entreprit de ſoûtenir leur foibleſſe, en combatant les ennemis du martyre par un traité qu'il intitula le Scorpiaque, parcequ'il y compare le venin de leurs diſcours pernicieux à celui d'un ſcorpion.

p.617.b. 'La perſecution aprés avoir comme aſſiegé l'Afrique de loin
ad Scap.c.3.p. 86.d. durant quelque temps, l'attaqua auſſi enfin; & Vigellius Saturninus fut le premier qui y employa l'épée contre les Chrétiens. [Ce Proconſul couronna le 17 juillet de l'an 200, "S. Speràt & V. leur titre.
les autres Martyrs appellez Scillitains;] & il fut bien-toſt puni de
ap c.1.p.1.2 & p 3.1. ſa cruauté en perdant les yeux. 'Il ſemble que quelques Fideles aient alors voulu défendre publiquement leur religion devant le Proconſul, & que ce magiſtrat irrité d'avoir trouvé des Chré-
ad M.c 1.p155. d. tiens dans ſa famille, ne l'ait pas voulu ſouffrir. 'Il y en eut auſſi qui aprés avoir confeſſé publiquement J. C. furent enfermez dans les priſons, pour y vaincre le demon dans ſa maiſon meſ-
c.c.2.p.156.b.c. me. 'L'Egliſe leur mere en prit le meſme ſoin [que dans les autres perſecutions,] & les Fideles ſe preſſerent chacun de leur
c.1.p.156.a. fournir en abondance tous les ſoulagemens neceſſaires. 'Ceux qui avoient perdu par leurs pechez la paix [& la communion de

de l'Egliſe,] y venoient la leur demander.

Tertullien [qui eſtoit alors Preſtre de l'Egliſe Catholique,] voulut auſſi contribuer de ſa part à leur conſolation, & leur adreſſa pour cela un petit traité, où il les exhorte premierement à garder entre eux la paix & l'union pour pouvoir conſerver le S. Eſprit, '& enſuite à ſouffrir avec joie toutes les peines de la priſon pour ſe preparer à la couronne du martyre. Il leur repreſente ce que les méchans ſouffrent pour les vaines recompenſes du monde, '& il finit par les exemples ſi communs en ce temps là de beaucoup de perſonnes conſiderables, mortes d'une maniere dont leur naiſſance, leur dignité, leur âge, auroient dû les exemter; & tout cela pour l'amour d'un homme: [ce qui marque fort bien les cruautez que faiſoit Severe contre les amis de Niger & d'Albin.] 'Ce traité eſt adreſſé aux Martyrs, ces Confeſſeurs eſtant, comme il dit, déja deſtinez au martyre: [& l'uſage qui duroit encore plus de 50 ans aprés dans l'Afrique, donnoit ce titre à tous ceux qui avoient ſouffert quelque tourment pour la foy.

p.155.c.d. p.156-158. c.6 p.158.d. c.1 p 155.c.

On ne ſe contentoit pas de tourmenter les Chrétiens par les ſupplices, on vouloit encore les expoſer à la raillerie du peuple. Tertullien qui écrivoit apparemment ſon excellente apologie à Carthage en 200 ou 201,] y raporte que fort peu auparavant dans la meſme ville, un miſerable Juif qui avoit meſme abandonné ſa religion, & qui gagnoit ſa vie à combatre contre les beſtes, expoſa en public un tableau où eſtoit peint un nouveau monſtre, qui avoit une teſte d'homme, avec des oreilles, & un pié d'aſne, tenant un livre, & vétu d'une longue robe, avec cette inſcription: *Le Dieu des Chrétiens, qui eſt de race d'aſne.* Les Chrétiens ne firent que ſe rire de cette peinture & de cette imagination: mais le peuple fut aſſez ſimple pour croire ce Juif. Et il ne faut pas s'en étonner; car les payens avoient bien des divinitez dont la forme n'eſtoit pas moins monſtrueuſe & moins ridicule.

ap c.16 p.17.d] nat.l.1.c.14.p. 59.d.

ARTICLE IV.

Severe fait des edits contre les Chrétiens: Martyre de S. Andeol: D'Herminien gouverneur de Cappadoce.

[ON ne dit point ce qui changea l'eſprit de Severe à l'égard des Chrétiens. On ſçait ſeulement] qu'en l'an 292, & en

Sev.v.p.70.d] Euſ.l.6.c.2.p. 201.2c2[chr.

la dixieme année de ſon regne, [qui commençoit le 2.e jour de juin,] eſtant dans la Paleſtine, il défendit ſous de grandes peines de ſe faire "ni Juif ni Chrétien. C'eſt pourquoi Euſebe marque cette année là ſa perſecution. Il la conte pour la cinquieme, 'en quoy il eſt ſuivi par Oroſe, [& par la pluſpart des autres.] [a] Sulpice Severe en fait la ſixieme. Note 1.

Oroſ.l 7.c.17. p.213.b. a Sulp.l.2.c. 45.p.150. Cyp.dif.11.c. 46.p.274.275.

'Elle auroit pu n'eſtre pas fort violente, comme "un auteur nouveau le pretend, ſi on ſe fuſt tenu aux termes de l'edit marquez par Spartien, qui ne regardent que ceux qui à l'avenir embraſſeroient le Chriſtianiſme. Il eſtoit aiſé d'y comprendre ceux qui les auroient inſtruits ou receus dans [1] l'Egliſe. [Mais ſoit que l'edit fuſt plus ample que ne le dit Spartien, comme cela eſt aiſé à croire; ſoit que Severe en ait publié de nouveaux plus cruels que le premier, comme Valerien & Diocletien firent depuis; il eſt certain par des auteurs plus croyables que Dodwel, que cette perſecution fut tres grande.] 'Sa violence jetta un tel effroi dans les eſprits, qu'on crut que l'Antecriſt eſtoit proche. Judas auteur eccleſiaſtique, qui a écrit un ouvrage fort ample ſur les ſeptante ſemaines de Daniel, où il faiſoit une chronologie, & la terminoit à cette dixieme année de Severe, y témoignoit eſtre dans cette penſée. [En effet, l'hiſtoire nous apprend d'une part que Severe eſtoit extremement cruel, & de l'autre qu'il eſtoit tres ferme à pourſuivre ce qu'il avoit une fois entrepris.] Dodwel. 1.

Euſ.l.6.c.7.p. 208.c.d|Hier. v.ill.c.52.p. 284.c.

'Ainſi cette perſecution fit d'illuſtres martyrs par toutes les provinces, & dans toutes les Egliſes: mais elle en fit ſurtout un grand nombre à Alexandrie 'où Severe vint "auſſi-toſt aprés la publication de ſon edit. [b] Non ſeulement diverſes perſonnes de la ville endurerent la mort; mais on y amenoit de toute l'Egypte, & de la Thebaïde meſme, ceux que l'on avoit choiſis comme les plus dignes de faire eclater la gloire de J. C, en ſouffrant courageuſement pour la foy toutes ſortes de ſupplices & de morts, afin de recevoir de ſa main des couronnes proportionnées à leurs merites. [Nous parlerons "autrepart du martyre de S. Lecnide pere d'Origene, de S Plutarque, de S.te Potamiene, & de pluſieurs autres qui y ſouffrirent alors, le premier en 202, & les autres aprés 203, ſous le Prefet Aquila. V.Severe § 25. V.Origene § 3,5.

Euſ.l.6.c.1.2.p. 201.a|202.a| Chr.Al. Chr.Al.|Sev.v. p.70.d. b Euſ.l.6.c.1.p. 201.a|Chr.Al.

Lion fut en France ce qu'Alexandrie eſtoit en Egypte, ſi "ce qu'on dit du grand nombre de ceux qui y furent martyrizez avec S. Irenée, eſt veritable. V.S.Irenée § 10.

Cyp.dif.11.c.46. p.275.

1. 'Je ne ſçay ce que c'eſt que ces *ſuſpects* que Dodwel conſent avoir pu eſtre martyrizez.

Note 2. Adon, Uſuard, & d'autres martyrologes, diſent que ce fut ſous Severe, & en ſa preſence, que S. Andeol Soudiacre ſouffrit le martyre au dioceſe de Viviers.] On pretend qu'il avoit eſté envoyé en France par S. Polycarpe; qu'eſtant arrivé à Lion, S. Benigne & S. Andoche luy donnerent la commiſſion d'aller preſcher l'Evangile à Carpentras, [& aux environs;] & que Severe qui s'en alloit à Valence, l'ayant rencontré lorſqu'il s'acquittoit de ſon miniſtere, dans un bourg prés du Rhone nommé Bergoiate, il luy fit fendre la teſte en quatre avec une épée de bois. Le corps du Saint fut enterré en un lieu nommé Gentibus. L'Egliſe l'honore le premier de may. [Severe eſtoit en France en l'an 197, auquel il aimoit encore les Chrétiens, & en 208, lorſqu'il paſſa en Angleterre.] Bosq.t.2.p.21 Boll. 1.may, p. 35-39.

On marque que ſous le regne de Lothaire vers l'an 850, S. Andeol s'eſtant revelé luy meſme, on trouva ſes os dans le dioceſe de Viviers au lieu de Gentibus où il avoit eſté enterré. On cite une charte de l'an 1108, par laquelle Leger Eveſque de Viviers, cede à l'Abbé de S. Ruſe l'egliſe de S. Andeol du lieu appellé Burgias, où eſtoit le corps de ce ſaint Martyr, laquelle avoit autrefois eſté tres riche, mais eſtoit alors tres pauvre. Le bourg S. Andeol eſt encore aujourd'hui une ville du dioceſe de Viviers [ſur le Rhone, entre Viviers & le pont S. Eſprit,] compoſée de l'ancien Bergoiate & du lieu de Gentibus, & elle appartient à l'Eveſque de Viviers. [Il y a encore une ville de S. Anduel ou S. Andeol au dioceſe de Lion, aſſez prés de Vienne & du Vivarais.] On tient que dans le VI. ſiecle il y avoit à Paris une chapelle de S. Andeol, un peu audeſſous du pont S. Michel. Quelques uns citent une ancienne hiſtoire de ſes miracles qui n'eſt pas encore imprimée. Du Ch.t.2.p. 402.a. Boll.1.may,p. 755.b. Gal.chr.t.3.p. 1173.2.d. p.1174.1.d. Boll.ſupp.p. 525.e.f. 1.may,p.755.c.

[Nous ne trouvons rien de conſiderable touchant les martyrs que la perſecution de Severe a pu faire à Rome & en Italie. Car ſi le S. Pape Victor a eſté martyrizé, ç'a eſté ce ſemble avant les edits; eſtant difficile de mettre ſa mort pluſtard que le 20. avril 202.] Il y faut apparemment raporter la confeſſion de Natalis [dont on a parlé ſur l'hereſie des Theodotiens.] Il eſt aiſé de croire auſſi avec Baronius, que les Chrétiens eſtoient compris dans un reſcrit de Severe, qui ordonnoit qu'on defereroit au Prefet de Rome ceux qui auroient tenu des aſſemblées illicites. V. ſon titre § 8. Bar.204.§ 12.

V. les Montaniſtes § 2. ["C'eſt apparemment ſous Severe qu'il faut mettre les Saints Caius & Alexandre martyrs à Apamée en Aſie,]& les cruautez que Claudius Herminianius exerça contre les Chrétiens Tert.ad Sc.3.c. p.86.87.

dans la Cappadoce dont il eſtoit gouverneur, en haine de ce que ſa femme avoit eſté convertie. Il en fut puni par une horrible maladie qui luy faiſoit ſortir les vers du corps : & il recommandoit fort qu'on cachaſt ſon mal, depeur, comme il le diſoit, « que les Chrétiens ne s'en rejouïſſent dans l'eſperance [d'eſtre « bien-toſt delivrez de luy.]Il reconnut neanmoins enfin la mainde « Dieu,il avoua qu'il le puniſſoit d'avoir contraint quelques Chrétiens par la violence des tourmens de renoncer à leur foy ; & il mourut preſque Chrétien, dit Tertullien qui nous a appris cette hiſtoire. [Sa mort ne finit pas neanmoins la perſecution dans cette province:] 'Car S. Alexandrie de Jeruſalem alors Eveſque dans la Cappadoce, eſtoit encore priſonnier pour la foy, lorſque S. Aſclepiade qui s'eſtoit auſſi rendu fort celebre dans cette perſecution, fut fait Eveſque d'Antioche 'en l'an 211.

Euſ.l.6.c.11.p. 212.a.d.

chr.

'Les Grecs font le 10.e de fevrier leur grand office de S. Caralampe,qu'ils diſent avoir eſté couronné du martyre ſous Severe: & ils luy joignent quelques autres Saints, qu'il avoit, dit-on, convertis à Megneſie où il eſtoit 'Preſtre ou Eveſque, & qui y ſouffrirent le martyre 'un peu avant qu'il fuſt conduit de cette ville à Antioche de Peſidie : Car on pretend que ce fut là qu'il receut enfin la couronne.

Men.2,p.118-125.Ugh t.6.p. 1215.

ἱερέως.

Boll.10.feb.p. 381.c.

'Bollandus nous a donné des actes de ces Saints, [mais auſſi-méchans qu'on en puiſſe voir, & tout à fait indignes d'eſtre lus] 'Il croit que c'eſt le meſme martyr Caralampe [a] dont les Grecs font une memoire le 17 de ſeptembre avec S. Pantaleon; ajoutant qu'on faiſoit leur feſte 'à Conſtantinople dans une egliſe de leur nom. 'Bollandus croit qu'on peut tirer de cette memoire, que les reliques de ces deux Martyrs avoient eſté apportées ce jour là à Conſtantinople.

p.382-386.

p.382.c.

a Men. p.248 Cang.de C.l 4. p.121.

Boll.10.feb.p. 382.c.

ἐν τῶν Σαλίπων.

ARTICLE V.

Martyre de S.te Guddene, & des SS. Caſte & Emile : L'Afrique punie par une ſterilité.

Bar.203.§ 20.

'USUARD, Adon, & d'autres martyrologes, marquent le 18.e de juillet S.te Guddene vierge,martyrizée à Carthage ſous le Proconſul Rufin, [qui peut eſtre 'le Conſul de l'an 197,] Adon ajoute que ce fut ſous les Conſuls Plutien & Zete, c'eſt à dire Plautien & Gete, qui ſont les Conſuls de l'an 203. [Cette date nous donne lieu de croire qu'il y a eu des actes ori-

V. Severe § 21.

ginaux de cette Sainte : & cela nous doit faire ajouter plus de foy à ce qu'Adon raporte, qu'elle fut étendüe quatre fois ſur le chevalet en divers temps, dechirée cruellement avec les ongles de fer, affligée long-temps dans une dure priſon, & couronnée enfin par l'épée. 'Le titre du ſermon 294 de S. Auguſtin, dans l'edition des Benedictins, porte qu'il fut fait dans l'egliſe des Majeurs [à Carthage] à la feſte de la ſainte martyre Guddent le 27 de juin. [Je penſe que cette difference du jour n'empeſche pas qu'il ne ſoit aſſez probable que c'eſt la meſme Sainte. Les martyrologes de S. Jerome ne parlent ni de Guddent ni de Guddene : mais ce peut bien eſtre la meſme que] 'Gaudent qu'ils marquent le 26 de juin, avec quelques autres qui ont ſouffert le martyre dans l'Afrique.

Ado, t. 8. a.

martyris Guddentis.

Aug. t. 5. p. 1183.

Flor. p. 626.

[Il n'y a guere de Martyrs plus illuſtres dans l'Egliſe que S.te Perpetue & S.te Felicité, 'qui ſouffrirent en Afrique, & peut-eſtre au commencement de l'an 205, avec pluſieurs autres Saints.] 'Elles furent condannées par Hilarien Intendant de la province, qui y tenoit lieu de Gouverneur, parceque le Proconſul Minuce Timinien eſtoit mort. 'Durant que cet Hilarien gouvernoit, le peuple demanda avec de grands cris qu'on oſtaſt aux Chrétiens les aires [& les places] où ils enterroient les corps des Fideles : [d'où nous apprenons que l'Egliſe poſſedoit dés ce temps là des fonds de terre. Et comme les Martyrs eſtoient enterrez dans ces places avec les autres, les Chrétiens y tenoient ſouvent leurs aſſemblées.] Dieu qui entendit ces cris des payens, rendit leurs propres aires inutiles, en ne leur donnant point de blé cette année là.

V. S.te Perpetue § 5. 12.

Perp. act. p. 12. 13.

Tert ad Scc. 3. p. 80. c.

[Il faut apparemment mettre ſous Severe l'hiſtoire de S. Caſte & S. Emile, puiſque] 'S. Cyprien en parle ſous Decc comme d'une choſe arrivé quelque temps auparavant. Voici ce qu'il » nous en apprend. Aprés qu'ils eurent eſté vaincus au premier » combat, Dieu les rendit victorieux au ſecond. D'abord ils cederent aux flammes ; mais les flammes leurs cederent enſuite, & » ils terraſſerent l'ennemi par les meſmes armes par leſquelles ils » avoient eſté terraſſez auparavant. Ceux là demandoient pardon » en montrant non ſeulement leurs larmes, mais auſſi leurs plaies: » Et ils ne le demandoient pas ſeulement avec une voix lamentable, mais encore avec la voix des bleſſures dont leur corps » avoit eſté cruellement dechiré. Leur ſang leur tenoit lieu de » pleurs, & l'eau toute ſanglante qui couloit de leur chair demi » brulée, leur ſervoit de larmes.

Cyp. lap. ſ. p. 241. 1.

Poſſ.ind.c.9. Aug.ſ.285.p. 1146.1147. 'Poſſide marque un ſermon de S. Auguſtin ſur le jour de la feſte de ces Saints, '& nous l'avons encore. C'eſt là que parlant de la chute de S. Pierre cauſée par ſa preſomption, il dit ces paroles: Je croy qu'il eſt arrivé quelque choſe de ſemblable aux « ſaints Martyrs dont nous celebrons aujourd'hui la feſte. Ils « avoient apparemment preſumé de leurs forces auſſi-bien que S. « Pierre; & c'eſt pour cela qu'ils ont ſuccombé d'abord. Dieu « leur a montré ce qu'ils eſtoient, & ce qu'il eſt. Il les a confon- « dus quand ils ont eſté ſuperbes, & il les a appellez "quand ils « *credentes.* ont reconnu leur foibleſſe. Il les a enſuite aſſiſtez dans le com- « bat; & ils les a couronnez aprés la victoire. L'ennemi ſe rejouïſ- « ſoit déja, lorſqu'il les vit dans le premier choc ceder aux dou- « leurs; il les contoit comme à luy, il leur inſultoit, il les regar- « doit comme ſa proie. Mais à quel bonheur & à quelle gloire la « miſericorde de Dieu les a t-elle elevez? Les autres Martyrs « ont ſurmonté le diable lorſqu'il les tentoit, & ceux-ci l'ont « vaincu lorſqu'il triomphoit déja. Jmitons-les, mes freres, ajoute « S. Auguſtin, non dans ce qui les a fait tomber, mais dans ce qui « les a fait vaincre. Dieu a voulu que nous connuſſions les fautes « des grands hommes, pour faire trembler ceux qui ſe fient « ſur leurs forces, & afin que nous trouvaſſions partout des « leçons d'humilité, comme il ne nous a ſauvé luy meſme qu'en « s'humiliant. «

Anal.t.3.p.398. 405. 'Les noms de ces Martyrs ſe liſent au 22 de may dans le calendrier Africain, dans les martyrologes de S. Jerome, dans celui de Bede, & enſuite dans tous les autres, qui les mettent auſſi-bien que Bede entre les Martyrs d'Afrique. [On voit en effet que c'eſt où ils ont eſté le plus connus: & le calendrier Flor.p.544. Africain comprend fort peu de Saints des autres pays.]'Que ſi quelques exemplaires du martyrologe attribué à S. Jerome, p.545. ſemblent mettre à Rome un S. Caſte & un S. Emile, neanmoins Florentinius ſoûtient que ceux dont parle S. Cyprien appartiennent à l'Afrique.

p.698|Bar.6. oct.b. 'On fait à Capoue la feſte de deux Saints de meſme nom le ſixieme d'octobre, auquel les plus anciens martyrologes les marquent avec d'autres & à Capoue & dans la Pouille. Cela fait croire à Baronius que leurs corps peuvent avoir eſté tranſportez d'Afrique en Italie durant la perſecution des Vandales.

Cyp.dif.1.c. 43.p.271. a ep.34.p.67.2. 'Il faut mettre encore apparemment entre "les Martyrs que la perſecution de Severe couronna en Afrique, [a] S.te Celerine ayeule de S. Celerin Confeſſeur celebre du temps de Dece, & V.S Celerin

encore S. Laurentin & S. Ignace oncles du meſme Celerin. S. Cyprien honoroit tous les ans la memoire de ces trois Saints, par les ſacrifices qu'il offroit [à Dieu] à cauſe d'eux: '& l'Egliſe les honore encore dans ſes martyrologes le 3.e de fevrier. Boll. 3.feb.p. 321.322.

ARTICLE VI.

Quelques Gouverneurs favorables : Les Chrétiens fuient, & ſe rachettent, s'aſſemblent ſecrettement: Martyre de S. Rutile.

'TERTULLIEN marque pluſieurs Gouverneurs de province, "qui n'avoient point voulu prendre de part à la perſecution des Chrétiens. Cincius Severus eſtant à Thyſdre [dans la Byzacene,] fournit luy meſme une réponſe aux Chrétiens pour eſtre renvoyez: [On ne dit point quelle elle eſtoit.] Veſpronius Candidus voyant qu'on luy preſentoit un Chrétien, le traita de brouillon, & le renvoya, en luy diſant d'aller "demander pardon à la ville dont il eſtoit. Aſper en fit appliquer un à la queſtion, qui ayant renoncé aprés fort peu de tourmens, il ne l'obligea pas meſme à ſacrifier: & il avoit témoigné tout d'abord à ceux qui eſtoient auprés de luy, qu'il n'aimoit point ces ſortes d'affaires. Pudent à qui on avoit envoyé un Chrétien priſonnier, avec un billet où on marquoit le ſujet de ſon empriſonnement, dechira le billet, renvoya le Chrétien en liberté, & dit tout haut qu'il ne recevoit point d'accuſation ſi quelqu'un ne ſe portoit pour accuſateur, comme les loix l'ordonnoient. Tert.ad Sc.c. 4.p.87.b.c.

diſſimulaverunt ab.

ſatisfacere.

'Nous ne voyons rien qui empeſche de croire que tous ces magiſtrats ont eſté Proconſuls d'Afrique, & dans cette perſecution meſme; comme nous ne voyons rien auſſi qui y oblige abſolument. 'On trouve dans l'hiſtoire un Cincius Severus que l'Empereur Severe fit mourir ſur une calomnie. 'Veſpronius Candidus eſtoit déja un ancien Conſulaire en 193, [ce qui donne quelque ſujet de croire que ce que nous venons d'en raporter eſt plus ancien que cette perſecution.] "Julianus ou Julius Aſper, eſtoit un homme celebre & puiſſant du temps de Severe. Je ne trouve point de Pudents plus proche de ce temps-ci, que "les deux qui furent Conſuls l'un en 165, & l'autre l'année d'aprés. Cyp.diſ.1 1.c. 47.p 275.276. Sev.v.p.69.b. Juli.v.p.62.

V.Caracalla §. 4.

V.M.Aurele §. 8,9.

Les Fideles avoient deux moyens d'eviter la cruauté des perſecuteurs; l'un de ſe ſauver par la fuite, l'autre d'acheter leur ſureté des officiers en leur donnant de l'argent;] '& Tertul- Tert.fug.c.5. p.693.a.

lien témoigne que cela ſe faiſoit non ſeulement par des particuliers, mais meſme par des Egliſes toutes entieres, qui ſe
c.13.p.700.a. cotiſoient pour cet effet. 'Comme il eſtoit devenu Montaniſte, il condanne tous ces deux expediens: [mais l'Egliſe n'a pas laiſſé
P Alex,can.12. p.25. de les approuver.] 'S. Pierre d'Alexandrie dit du dernier, que ceux qui s'en ſont ſervis, ont témoigné qu'ils eſtoient plus attachez à J. C. qu'à leur argent, & ont verifié [en un ſens] ce
Prov.13.v.8. que dit l'Ecriture, 'Que les richeſſes d'un homme luy ſervent pour racheter ſon ame.

Tert.fug.c.5.6. p.693.a.b. 'S. Rutile employa l'une & l'autre voie: Il changea ſouvent de lieu pour eviter la perſecution: il donna de l'argent pour ſe racheter du peril, [où il craignoit encore plus d'expoſer ſa foy que ſa vie.] Mais aprés avoir pris toutes les precautions poſſibles pour ſe garantir, il ne laiſſa pas d'eſtre arreſté inopinément, d'eſtre preſenté au juge, & de ſouffrir de tres grands tourmens avec un courage encore plus grand; ce que les Catholiques crurent eſtre la recompenſe de l'humilité par laquelle il avoit obeï à l'Evangile, qui commande [aux foibles] de fuir. Il fut enfin conſommé par le feu, en beniſſant la miſericorde de Dieu, qui luy donnoit l'honneur du martyre aprés qu'il avoit ſi long-temps fui, [comme s'en croyant indigne.

Cet exemple eſtoit neceſſaire en un temps où Tertullien & les autres Montaniſtes, tombant dans une erreur oppoſée à celle des Gnoſtiques, employoient tout le faſte de la philoſophie ſtoïcienne, pour perſuader qu'il eſtoit défendu de fuir la perſecution, & expoſoient ainſi les foibles au peril de perdre leur foy. C'eſt pourquoi Dieu rendit le courage de S. Rutile ſi illuſtre,]
c.5.p.693.a. 'que Tertullien en condannant ſa conduite, ne peut s'empeſcher de l'appeller un tres ſaint Martyr. [L'Egliſe n'a point fait difficulté de recevoir ce témoignage que la verité avoit tiré de
Bar.2.aug.c. la bouche d'un ennemi.]'& on a mis S. Rutile dans le martyrologe Romain pour eſtre honoré le 2.e d'aouſt. On croit qu'il a ſouffert en Afrique, [parceque nous apprenons ſon hiſtoire de Tertullien. Cet auteur n'en parle que dans un écrit fait, comme nous croyons, en 235, ſous Maximin I, ce qui n'empeſche pas qu'il n'ait ſouffert ſous Severe, n'y ayant point eu de perſecution entre ces deux Princes. Mais ce n'a eſté que vers l'an 207, ou aprés, puiſqu'il paroiſt que Tertullien eſtoit déja Montaniſte.]

Aug.pſ.43.p. 159.2.b. a Tert.fug.c. 3.p.691.d. b Cyp.ep 5.p. 17.b. 'Les Catholiques ne s'aſſembloient pas durant ces perſecutions; [a]ou au moins ils le faiſoient avec plus de ſecret & de precaution; [b] taſchant par 'leur moderation, de ne pas irriter &c.

inutilement

inutilement les infideles. 'C'eſt pourquoi ils trouvoient mauvais que les Montaniſtes s'aſſemblaſſent comme publiquement, & avec un eclat qui animoit les payens contre les Chrétiens. Tert.fug.c.3. p.691.d.

ARTICLE VII.

La perſecution continuë un peu ſous Caracalla: Tertullien écrit à Scapula pour les Chrétiens.

Note 3. [a AUTANT qu'on en peut juger par l'hiſtoire, Severe continua juſqu'à ſa mort, qui arriva le 4 février de l'an 211, à perſecuter l'Egliſe: & il eſt meſme comme impoſſible que la perſecution ſe ſoit éteinte tout d'un coup par ſa mort. Caracalla & Gete ſes enfans & ſes ſucceſſeurs, eſtoient comme engagez d'honneur à maintenir encore quelque temps les edits & la volonté de leur pere. C'eſt ce que nous trouvons en effet. V Tertullien note 16. Car nous ne ſaurions mettre pluſtoſt "qu'en 211, immediatement] 'aprés la mort de Severe, le livre que Tertullien adreſſe à Scapola Proconſul d'Afrique, [a] lorſque la perſecution duroit encore par l'ordre des Princes. Tert.ad Sc.c. 4.p.87.c. a 2|88.c.

'Le Lieutenant qui commandoit la legion [qui reſidoit en Afrique,] & le Gouverneur de la Mauritanie, ſe contentoient de faire decapiter les Martyrs. Mais Scapula, [qu'on croit eſtre le Tertullus Scapula Conſul en 195,] les condannoit au feu; quoique ni les ſacrileges, ni les ennemis publics, ni les criminels de leze majeſté, ne fuſſent point punis d'un ſupplice ſi rigoureux. [Ainſi ce fut peut-eſtre ſous luy que ſouffrit S. Rutile] 'Cela eſt certain de S. Mavile bourgeois d'Adrumet, qui fut condanné aux beſtes, & dont la mort fut ſuivie de quelque marque viſible de la colere de Dieu contre Scapula. [On l'a mis dans le martyrologe Romain le 4.e de janvier.] 'L'ardeur que Scapula temoignoit à perſecuter les Chrétiens, mit toute la province en trouble: car ſous pretexte de les rechercher, les ſoldats faiſoient beaucoup de violences, & chacun ſe vengeoit de ſes ennemis. 'S. Meliton avoit remarqué la meſme choſe de l'Aſie ſous M. Aurele. a. c.3.p.87.a. c.4.p.88.b. Euſ.l.4 c.26.p. 147.c.

'Tertullien prit la plume pour défendre tous les Chrétiens en cette occaſion, & envoya un petit écrit à Scapula meſme, pour luy repreſenter l'injuſtice avec laquelle il perſecutoit des perſonnes dont qui que ce ſoit ne ſe pouvoit plaindre. Il luy dit que les Chrétiens n'eſtoient ni ſurpris ni faſchez de ſouffrir, Tert.ad Sc.c.1. p.85.b,c.

puiſqu'ils n'entroient dans le Chriſtianiſme qu'à condition de donner leur vie pour acquerir l'eternité ; mais qu'ils craignoient la vengeance de Dieu pour leurs ennemis, parcequ'ils les aimoient comme leurs amis: '& c'eſt ſur cela qu'il luy raporte la punition de Saturnin & de quelques autres Gouverneurs, qui avoient perſecuté les Chrétiens. Il remarque que Dieu avoit menacé les hommes de ſa colere par des feux qu'on avoit vus depuis fort peu durant la nuit ſur les murailles de Carthage ; par des tonnerres extraordinaires qui avoient effrayé les plus endurcis, par un obſcurciſſement preſque entier de la lumiere du ſoleil, arrivé durant une aſſemblée qui ſe tenoit à Utique, en un temps où ſelon les regles de l'aſtronomie il ne pouvoit y avoir d'eclipſe ; & par de tres grandes pluies qui avoient fait craindre un deluge l'année precedente, & avoient fait ſouvenir les hommes de celui qui avoit autrefois puni leurs pechez en inondant toute la terre.

c.3.p.86.87.

c.4.p.88.a.b. 'Il luy fait craindre auſſi de voir ce qui eſtoit arrivé en Aſie ["vers le temps de M. Aurele ou de Commode;] c'eſt à dire que les Chrétiens de Carthage ne vinſſent tous enſemble ſe preſenter à luy pour luy demander le martyre: Et que ferez vous, luy dit-il, quand vous verrez tant de milliers d'hommes, de femmes, d'enfans, parmi leſquels tout ce qu'il y a d'habitans dans Carthage, & vos propres Conſeillers, verront leurs proches & leurs amis,& peut-eſtre des hommes & des femmes qui ne ſont pas de moindre qualité que vous? V.S.Apollone.

['On croit que cette ſuite de la perſecution de Severe, couronna auſſi en France quelques Martyrs ſous Caracalla, comme les SS. Felix, Fortunat, & Achillée, à Valence; & les SS. Ferreol & Ferrution,à Beſançon. Mais ce reſte de feu s'éteignit bien-toſt & ne paſſa pas apparemment l'an 211, Caracalla oubliant les Chrétiens pour penſer à d'autres cruautez] 'Ainſi l'Egliſe recouvra la paix aprés la perſecution de Severe, & en jouit durant 38 ans, juſqu'à celle de Dece, [c'eſt à dire depuis 212, juſqu'à la fin de 249,] hormis que cette longue paix fut un peu interrompuë par Maximin I, [en 235 & 236.] V.S.Irenée §11.

Sulp.l.2.c.45. p.150.

Sev.v.p.70.d. 'La perſecution avoit commencé en meſme temps contre les Chrétiens & contre les Juifs: [mais elle s'appaiſa bien-toſt contre les Juifs, qui auſſi ne meritoient guere alors la haine du monde & des demons.] 'Car nous trouvons qu'un nommé Domnin ayant abandonné la foy de J. C. durant la perſecution, fit profeſſion du Judaiſme. [Et cette perſecution doit

Euſ.l.6.c.12 p. 213.b.

V. ſon titre. eſtre celle de Severe, puiſque S. Serapion "qui fut Eveſque d'Antioche depuis 189 ou 190, juſques en 211,] luy écrivit ſur ſa chute.

SAINT SPERAT,

ET LES AUTRES MARTYRS DE CARTHAGE APPELLEZ SCILLITAINS.

[LES plus anciens Martyrs d'Afrique dont nous ayons connoiſſance, & qui peuvent eſtre effectivement les premiers de tous, ſont ceux que les martyrologes nomment Scillitains, peut-eſtre parcequ'ils eſtoient de Scillite,] 'ville de la province Proconſulaire, qui eſt celle de Carthage. 'Baronius nous a donné leurs actes comme une piece originale & authentique: ["& nous n'en voyons rien qui nous empeſche de croire qu'elle l'eſt effectivement.] 'Ces Saints ſouffrirent à Carthage durant le regne de Severe & d'Antonin [Caracalla,] ſous le ſecond Conſulat de Claude, [qui eſt ſans doute "Tiberius Claudius Severus, Conſul pour la ſeconde fois en l'an 200, avec Caius Aufidius Victorinus.] 'Ils furent jugez par Saturnin Proconſul d'Afrique. 'Et nous apprenons de Tertullien que Vigellius Saturninus fut le premier en Afrique qui y condanna les Chrétiens à la mort.

Geo. ſac. p. 94.

Bar. 202. § 1.

Note 1.

§ 2. Act. M. p. 81.

V. Severe § 26.

Bar. 202. § 2.

Tert ad Sc. c. 3. p. 86. d.

[Ces actes ne parlent point de l'empriſonnement des Saints, ni de leur premier interrogatoire, où l'on avoit accoutumé de demander les noms & les qualitez de ceux qu'on preſentoit aux juges. Ainſi ils pouvoient avoir déja paſſé pluſieurs jours dans la priſon, lorſque, comme portent leurs actes,] le "Proconſul eſtant aſſis ſur ſon tribunal à Carthage le [*16.e] jour de juillet, les magiſtrats de la ville firent amener par leurs ſergents, Sperat, Narzale, Cittin, & les femmes Donate, Seconde, & Veſtine. Le Proconſul Saturnin leur promit le pardon du paſſé, (ce qui marque bien qu'ils avoient déja confeſſé J. C,) s'ils vouloient revenir à eux, & adorer les Dieux des Romains. Sperat [qui pa-

ſtatuto forenſi convenit.

Act. M. p. 77. 79. § 1.

* V. la note 1.

roiſt partout comme [1] le chef des autres,] répondit [qu'ils ne demandoient point de pardon,] puiſqu'ils n'eſtoient coupables de rien; qu'ils n'avoient jamais fait de mal à perſonne; que quelques mauvais traitemens qu'ils euſſent receus des payens, ils avoient toujours rendu des actions de graces au lieu de maledictions, & prié pour leurs perſecuteurs, ſelon la regle qu'ils avoient receuë du Seigneur qu'ils adoroient comme leur veritable Roy. 1.

§ 2. 'Saturnin voulut relever auſſi ſa religion; ſurquoi Sperat luy dit que s'il vouloit l'ecouter, il luy expliqueroit en peu de paroles ce que c'eſt que le Chriſtianiſme: mais Saturnin luy dit qu'il ne vouloit point entendre parler contre ſes Dieux, & le preſſa de jurer par le genie de l'Empereur. Le Saint luy declara donc qu'il ne connoiſſoit point ce genie de l'Empereur de la terre; qu'il ſervoit le Dieu du ciel & le Roy des Rois, que nul homme n'a vu & ne peut voir; qu'il le ſervoit par la foy, l'eſperance, & la charité; qu'il reconnoiſſoit neanmoins l'Empereur pour ſon "ſeigneur, & qu'il luy rendoit ce qui luy eſtoit dû, en payant le tribut de tout ce qu'il achetoit, ou du trafic qu'il pouvoit faire; [2] qu'en un mot, n'ayant jamais fait tort à perſonne, on ne pouvoit le punir avec juſtice. [Tout cela confirme ce que dit Tertullien,] 'que les Chrétiens ne juroient jamais par les genies des Ceſars, parceque ces genies eſtoient des demons, 'mais qu'ils payoient les tributs "avec une entiere fidelité. &c. 'Saturnin voyant la fermeté "de Sperat, ſe tourna vers les autres, & leur dit, Prenez garde de ne pas imiter la folie de cet inſenſé: " Car ceux qui ſeront les compagnons de "ſon obſtination, le ſeront auſſi de ſon ſupplice: Craignez l'Empereur, & obeïſſez à ſes ordres. 'Sperat reprit la parole, pour dire que c'eſt veritablement une obſtination digne d'eſtre punie, de ne point ceder ou aux loix de Dieu, ou à celles des hommes qui contribuent au bien public; mais que quand on nous veut faire abandonner le culte que l'on doit à Dieu, nous ne ſaurions eſtre trop fermes. Saturnin ſans l'ecouter perſiſta à vouloir ſavoir le ſentiment des autres Saints: & alors Cittin luy répondit: 'N'eſperez pas de tirer de nous autre choſe que ce que Sperat vous a répondu; & ſoyez perſuadé "que nous ne craignons [& n'adorons] que le Seigneur "

dominum. 2. &c. &c. profeſſio.

Tert. ap. c. 32. p. 31. a. — c. 42. p. 38. c. — Act. M. p. 77. 79. § 2. — p. 79 § 2. — p. 80. § 2. — p. 77. 80. § 2.

Boll. 7. mars, p. 632. e.

1. 'Bollandus le fait Eveſque de Carthage, ſans dire ſurquoi il ſe fonde. [Il ſeroit plus aiſé de le croire Eveſque ou Preſtre de Scillite.]

2. *Querelas nulli intuli, ſuſtinere non debeo.*

» noſtre Dieu qui eſt dans les cieux. Saturnin les envoya ſur cela p.77.§ 2.
in ligne. en priſon, & les fit mettre "dans les ceps de bois.

Il les fit revenir le lendemain, & voulut d'abord ebranler § 3.
les femmes [comme les plus foibles.] Mais elles répondirent p.78.§ 3|80.§
qu'elles honoroient Ceſar comme on doit honorer Ceſar, & 2.
qu'elles honoroient Dieu comme Dieu, & luy adreſſoient leurs
prieres; qu'elles rendoient à J.C. le culte dû au vray Dieu; qu'el- p.78.§ 3.
les eſtoient Chrétiennes; qu'elles vouloient demeurer en Dieu;
& qu'elles ne reconnoiſſoient & n'adoroient point les Dieux
» des payens. Mon cœur & ma langue, dit Veſtine, ſeront tou- p.80.§ 2.
» jours occupez à proteſter que je ſuis Chrétienne. Je le ſuis auſſi,
» ajouta Seconde, & je le veux eſtre, ſans que rien me puiſſe faire
» dire autre choſe que ce que ceux-ci vous ont dit.

Saturnin les fit retirer pour faire approcher les hommes; & p.78.§ 3.4.
s'adreſſant de nouveau à Sperat, il luy demanda s'il continuoit
» encore à eſtre Chrétien. Il répondit, Oui je le ſuis encore; &
» que tout le monde l'entende, Je ſuis Chrétien. C'eſt la grace p.80.§ 3.
» que j'ay receuë, & que j'eſpere conſerver juſques au bout, non
» par mes propres forces, mais par la bonté de Dieu. Si donc vous
» voulez ſavoir la reſolution fixe & abſoluë de mon cœur, Je ſuis
» Chrétien. Cette proteſtation fut ſuivie de celle de tous ceux qui Ibid.§ 4.
l'accompagnoient

Saturnin leur demanda s'ils ne vouloient donc point eſtre Ibid.
remiſſio- » delivrez, ou au moins avoir "quelque delai. Il ne faut point de
nem. » delai, il n'y a point à deliberer, dit Sperat, dans une choſe ſi juſte
» [& ſi claire.] Faites ce que vous voudrez. Pour nous, nous p.78.§ 4.
» mourrons avec joie pour J.C. Du jour que nous avons eſté p.80.§ 3.
» renouvellez par la grace du batteſme, que nous avons renoncé
» au diable, & que nous avons ſuivi les traces de J.C, dés ce jour
» là nous avons pris noſtre parti, & nous nous ſommes reſolus à
» ne quitter jamais le culte de ce Sauveur. Saturnin demanda p.78.§ 4.
quels eſtoient ces livres qu'ils adoroient en les liſant. Sperat
répondit que c'eſtoient les quatre Evangiles de N. S. J. C, les
epiſtres de l'Apoſtre S. Paul, & toute l'Ecriture inſpirée de Dieu.
en trente. Saturnin leur dit qu'il leur donnoit "trois jours pour changer
2. » d'avis. A quoy Sperat répondit; [Ni trois, ni] trente jours ne nous p.80.§ 3.
» feront pas changer. ' C'eſt à vous à voir ſi vous nous voulez
» donner ce terme, pour vous faire paſſer du culte honteux que
» vous rendez aux demons, à l'amour de la religion Chrétienne.
» Que ſi vous n'eſtes pas digne de cette grace, laiſſez là tous les

2. *optata... exiſteres.* Il faut peut-eſtre *opta ut... exiſtas.*

Ib.§ 4. delais, & prononcez. 'Je ſuis Chrétien: ceux qui ſont avec moy « le ſont tous auſſi, & tous reſolus à n'abandonner jamais noſtre « foy. Voilà ce que nous ſommes: & aſſurez vous que nous le « ſerons encore aprés tous vos delais. Faites donc tout ce que « vous voudrez. «

§ 5. 6. 'Le Proconſul voyant qu'ils eſtoient inebranlables, dicta au greffier la ſentence, par laquelle il les condannoit à avoir la teſte tranchée, comme opiniatres dans la religion Chrétienne, & comme n'ayant pas rendu à l'Empereur l'honneur & le reſpect qu'ils luy devoient. Il lut enſuite la ſentence, aprés laquelle les Saints remercierent Dieu de la grace qu'il leur faiſoit de les recevoir ce jour là dans le ciel comme Martyrs. Ils furent menez au lieu de l'execution, où ayant renouvellé leurs actions de graces à genoux, ils eurent la teſte tranchée le 17 de juillet, & ils intercedent pour nous auprés de J.C, [diſent les Chrétiens, qui ont pris ſoin de tirer ces actes du greffe public.]

Ibid. 'Saturnin condanna avec eux ſix autres Chrétiens, qui ſont les SS. Veture, Felix, Aquilin, Lactance, "& les S.tes Janviere & Genereuſe. [Ces ſix avoient apparemment eſté interrogez auparavant, & gardez en priſon juſqu'à ce jour que Dieu avoit deſtiné] pour les faire triompher avec leurs freres. Note 2.

P. 75. § 3. 6. 'L'Egliſe honore ces douze Martyrs le 17 de juillet ſous le nom de "Martyrs Scillitains, comme on le voit dans Bede & dans les autres martyrologes, meſme dans ceux qui portent le nom de S. Jerome: 'd'où nous pouvons juger qu'ils eſtoient, comme on a dit, de la ville de Scillite dans la Proconſulaire, marquée dans la Conference de Carthage & dans la Notice d'Afrique; [& que le Proconſul les avoit fait amener de là à Carthage pour les y juger. Leurs corps y demeurerent, comme nous allons voir par la tranſlation de S. Sperat:] '& il y avoit à Carthage dans le V. ſiecle une egliſe des Scillitains. 'S. Auguſtin y a prononcé "le 6e ſermon ſur les paroles de l'Apoſtre: & Poſſide nous apprend que ce Saint avoit fait un ſermon le jour de leur feſte, 'qu'on croit n'avoir point encore eſté imprimé. [a] Les Saints Scillitains ſont auſſi marquez dans le calendrier des Martyrs que l'Egliſe de Carthage honoroit au commencement du VI. ſiecle. Note 3.

Florent. p. 658. Holſt. geo. p. 49. Vict. V. l. 1. p. 4. Anal. t. 3. p. 408. le 155.e des BB. Act. M. p. 75. § 4. a Anal. t. 3. p. 399.

Bar. 706. § 54. Agob. t. 2. p. 121. 122. 'Agobard qui eſtoit Archeveſque de Lion en 815, raporte que ſous Charlemagne, des François ſe rencontrant à Carthage enleverent le corps de S. Cyprien, avec les os de S. Sperat Martyr, & de S. Pantaleon; & que toutes ces reliques eſtant arrivées

en France, Leidrade ſon predeceſſeur obtint qu'elles fuſſent apportées à Lion, où il les plaça auprés de l'autel de S. Jean Battiſte, '& "les mit en terre, dit Adon, derriere l'autel de l'egliſe cathedrale qui portoit le nom du ſaint Precurſeur & de S. Eſtienne. 'Elles furent apportées d'Afriques par les ambaſſadeurs que Charlemagne avoit envoyez à Aaron Roy des Perſes, 'c'eſt à dire par Iſaac qui eſtant reſté ſeul de ces ambaſſadeurs, arriva en France en l'an 802, comme nous l'apprenons d'Eginhart, [quoiqu'Adon dans ſa chronique le mette en l'an 806,] '& que Baronius ait cru le devoir ſuivre en cela.

ſepultura recondidit.

Adon, an. 806. p. 221 222. 14 ſept. Agob. n. p. 145. Bar. 806. § 54.

Le meſme Adon tant dans ſa chronique, que dans ſon martyrologe ſur le 17 juillet, dit qu'on apporta à Lion les reliques des Martyrs Scillitains S. Sperat & ſes compagnons : mais ſur le 14 de ſeptembre il ſe reſtreint à S. Sperat auſſi-bien qu'Agobard. Mr du Sauſſay ne dit point que les reliques de ce Saint aient depuis eſté transferées ailleurs. 'Les Benedictins de S. Corneille de Compiegne, croient que Charle le chauve les fit apporter en leur monaſtere avec celles de S. Cyprien. [mais on ne dit point qu'ils en aient de preuve, & les Celeſtins de Mante pretendent avoir le chef, avec beacucoup de reliques des Martyrs Scillitains, dans une chaſſe d'argent, avec le chef de S. Sperat en particulier dans un buſte. Ils diſent que tout cela vient de Lion.] 'Baronius qui laiſſe S Sperat à la France, dit que les reliques de ſes compagnons ſont à Rome dans l'egliſe de S. Jean & S. Paul, & cite pour cela les anciens monumens de cette egliſe, avec ſes peintures.

Act. M. p. 76. § 5. Bar. 17. jul. b.

'Il ne faut pas oublier que le Proconſul Vigellius Saturninus, [qui avoit repandu le ſang de ces Martyrs,] perdit la vuë peu de temps aprés, comme nous l'apprenons de Tertullien.

Tert. ad Sc. c. 3. p. 86. d.

S.TE PERPETUE
ET S.TE FELICITÉ MARTYRES;
AVEC LES SS. REVOCAT, SATURNIN, SATURE, ET SECONDOLE.

ARTICLE PREMIER.

Combien S.te Perpetue & S.te Felicité ſont celebres dans l'Egliſe : De leurs actes.

Aug.ſ.281.p. 1138.a.&c.

ſ.282.p.1138.e| t.bar.c.5.p.324. 325.

[IL n'y a guere de Martyres plus celebres dans l'Egliſe que S.te Perpetue & S.te Felicité.] Elles ont ſouffert avec pluſieurs autres perſonnes, & des hommes tres genereux ont remporté le meſme jour qu'elles la couronne du martyre. Cependant, dit S. Auguſtin, ce ne ſont pas les noms de ces Martyrs qui y rendent ce jour celebre & ſolennel: c'eſt celui de ces ſaintes femmes. Car plus leur ſexe avoit

ſ.282.p.1138.d. e.

de foibleſſe en comparaiſon de celui des hommes, & plus leurs qualitez de femmes mariées, & de meres, les rendoient moins propres au combat ; plus la victoire qu'elles ont remportée ſur

ſ.281.p.1136. 1137.

l'ennemi & a eſté miraculeuſe, & leur triomphe en a eſté plus glorieux & plus memorable.

Tert.de ani.c. 55.p 353.d.

Tertullien parle de l'une d'elles avec honneur, [comme nous verrons plus particulierement dans la ſuite. Perſonne n'ignore avec quels eloges S. Auguſtin les releve en tant de lieux differens : & de plus, Poſſide nous apprend qu'il a fait trois ſermons le jour de leur feſte,] que nous liſons encore dans ſes ouvrages.

Aug.ſ.280-283. ſ.394.395.

Il y en a meſme deux autres qu'on pretend qu'il a faits dans la meſme ſolennité: [mais l'un ne paroiſt pas eſtre de luy, & pour l'autre, il y a plus d'apparence qu'il ne regarde pas les Saintes dont nous parlons.] S. Fulgence releve auſſi par de grandes loüanges la generoſité de S.te Perpetue, [s'il eſt vray neanmoins que le ſermon ſoit de luy : car on en doute beaucoup.]

Note 1.

Fulg.ap.t.2.ſ. 70.p.94.

S. Auguſtin

'S. Auguſtin parle en divers endroits de la ſolennité que l'Afrique faiſoit de ces Saintes : [a] & le deſir d'honorer leur vertu, attiroit, dit-il, plus de monde tous les ans dans l'egliſe à la celebration de leur feſte, que la curioſité d'eſtre ſpectateur de leur martyre n'en avoit autrefois attiré dans l'amphitheatre. 'Il les met avec S. Eſtienne, S. Cyprien, & S. Laurent, entre les plus illuſtres Martyrs, [b] & entre les plus grand exemples de la patience Chrétienne. [Nous pouvons meſme remarquer que dans un ancien calendrier Romain, que l'on croit fait en 354 ſous le pontificat de Libere, & qui ne contient qu'un aſſez petit nombre des Martyrs de Rome, il y en a ſeulement trois des autres pays,]'ſavoir les deux Saintes dont nous parlons, avec le grand S Cyprien. [Mais il ne faut pas oublier l'honneur que toute l'Egliſe latine leur rend aujourd'hui, en inſerant leurs noms dans le ſacré Canon de la Meſſe, où l'on ne voit guere que des Saints de Rome.] 'Nous ne faiſons en cela que ſuivre les plus anciens monumens tant de l'Egliſe Romaine, [c] que de l'Egliſe Gallicane. [d] Ces Saintes ſont auſſi honorées par les Grecs, [e] qu'on voit bien avoir connu leur hiſtoire, quoiqu'ils ne la rapportent pas avec toute l'exactitude qui ſeroit à deſirer.

[f] S. Auguſtin cite aſſez ſouvent leurs actes, [g] & il ſemble dire qu'on les croyoit écrits en partie par S.te Perpetue meſme. Il ne les regardoit pas comme canoniques; mais il ne laiſſe pas de les employer ou de ſe les objecter comme une autorité conſiderable. [h] C'eſt de luy que nous apprenons qu'on les liſoit publiquement dans l'Egliſe, &'qu'on honoroit avec un reſpect de pieté les inſtructions qu'ils contenoient.

religione honoravimus,

[Nous en avions déja deux copies tirées des manuſcrits de S. Victor à Paris, dont l'une eſt beaucoup plus abregée que l'autre. On peut dire que le ſtyle faiſoit aſſez juger qu'elles eſtoient toutes deux tirées des actes originaux : Mais on voyoit auſſi que ce n'eſtoient pas ces actes meſmes. Car on n'y trouvoit qu'une partie de ce que S. Auguſtin en cite : ce qui faiſoit voir qu'on y avoit retranché & abregé diverſes choſes. M.r Valois en a fait imprimer d'autres trouvez par Holſtenius dans un manuſcrit du mont Caſſin:]'& on en a encore trouvé depuis d'autres manuſcrits tant en Angleterre, 'qu'en Allemagne & en France, qui fourniſſent des corrections importantes. [Ces actes ſont beaucoup plus complets que les autres; & nous pouvons dire que c'eſt un des plus beaux monumens de l'antiquité.]

'La principale & la plus belle partie en eſt écrite par S.te

[a] Aug t.bar.c.c. t.9.p.324.2 d.. [b] ſ.280 p.1134. e.

cult.ag.c.4.t.9. p.318.1..a.b [b] t.bar.c.5.p. 324.325.

Buch.p.267.

Act.M.p.84.§ 8. [c] Mabi.muſt. 1.p.281.1. [d] Boll.7.mars, p.633.a. [e] Ugh.t.6.p. 1207.c.d.

[f] Aug pſ.47.p. 1792. b.& alibi. [g] ad Ren.l.1.c. 10.t.7.p.483.. d. [h] ſ.280.p.1134. b.

Perp.act.ox. Act.M.p.81.& 1185 § 8.

[a] Perp.act.p.6-20.

p. 1 25. act. h. p 1-4. Perpetue meſme à la veille de ſon martyre. 'Il y a auſſi une grande viſion de S. Sature écrite par luy meſme. 'Le reſte eſt d'un auteur contemporain, comme on le voit par toute ſa preface, où il declare qu'il raporte ce qu'il avoit entendu & manié, comme il dit, prenant à témoin ceux qui avoient aſſiſté à ce martyre. 'Quelques uns croient que cet auteur eſt Tertullien meſme, qui comme on a dit, parle autre-part de S.te Perpetue: [a] & il y a quelques termes de ſa preface, qui ont fait croire à des perſonnes habiles que c'eſtoit un homme engagé dans les folies des Montaniſtes. [Cela ne pourroit point dutout nous rendre ſa narration ſuſpecte, puiſque toute l'Egliſe l'a receuë avec honneur, comme on le voit par S. Auguſtin. Car ce Pere raporte tant de particularitez des actes de S.te Perpetue, conformes à ce que nous trouvons ici, que nous ne pouvons pas douter que ce ne ſoit la meſme piece.] 'Et il y a meſme d'autres perſonnes celebres auſſi par leurs lumieres & leur erudition, Catholiques & Proteſtans, qui ſoûtiennent que ce qu'on pretend favoriſer le Montaniſme dans cette preface, a un ſens tres orthodoxe, & y eſt mis meſme pour combatre les Montaniſtes.

A&M. p. 85. § 5. p. 1. ſ. [a] Perp. act. pr. p. 9. 10.

A&M. p. 83. § 6. 7. Cyp. diſ. 4. § 8. 9. 12. 13. p. 42. &c.

[Les actes tirez des manuſcrits de S. Victor ne s'accordent pas toujours avec ceux-ci: "mais ils n'ont point de caractere qui puiſſe les faire entrer en comparaiſon. Neanmoins ils contiennent auſſi des particularitez tres remarquables, & que nous n'oſerions pas accuſer de fauſſeté. Peut-eſtre qu'ils ont eſté tirez non ſeulement des actes d'Holſtenius, mais auſſi des regiſtres publics où eſtoit l'interrogatoire des Saintes, dont ceux d'Holſtenius diſent peu de choſes. Nous eſperons qu'on ne trouvera point mauvais que nous les joignions tous deux enſemble [1] pour en faire une meſme narration abregée, preferant neanmoins toujours ceux d'Holſtenius. Et nous n'oublierons point de marquer les endroits que S. Auguſtin en cite pour les autoriſer davantage. Note 2. 1.

"On ne ſçait point preciſément en quelle année le martyre de ces Saintes eſt arrivé: on peut dire ſeulement que ç'a eſté durant la perſecution de Severe, en 203 au pluſtoſt, & en 206 au pluſtard. On a quelques autoritez pour les années 203 & 205, & de plus quelques conjectures quoique foibles pour la derniere. 'Il y a encore plus de difficulté pour le lieu que pour le temps. Note 3. Note 4.

1. Pour les diſtinguer on citera ainſi ceux d'Holſtenius *Perp. act. b.* ou ſans *b.* ceux de S. Victor *Perp. act. v.* le manuſcrit d'Angleterre *ox.* parce qu'on en a marqué les differentes leçons dans les actes de Sainte Perpetue imprimez à Oxford en 1680, & ceux de Paris & de Salsbourg, citez par D. Thierri Ruinart, *act. p.*

Beaucoup de martyrologes les mettent à Tuburbe en Mauritanie, quoiqu'il n'y ait pas moyen de dire qu'elles aient ſouffert en ce pays là, & qu'on ne connoiſſe aucune ville de Tuburbe hors de la province de Carthage appellée la Proconſulaire. C'eſt ce qui fait que nous ſuivons] S. Proſper & pluſieurs autres anciens, qui nous aſſurent qu'elles ont eſté couronnées à Carthage, [comme il eſt certain qu'elles y eſtoient honorées dans le IV. & dans le V. ſiecle.] Proſp.chr.an. 204.

ARTICLE II.

Quelles eſtoient S.te Perpetue & S.te Felicité: Elles ſont arreſtées avec quelques autres.

LORSQUE Minuce Timinien eſtoit Proconſul [d'Afrique,] Perp.act.v.p. 70[h p.11.13. a h.p.5[r.p 86. h.p.5.6.11[ox. p 5.

[a]Revocat, Felicité, Saturnin, Secondole, & Perpetue, tous catecumenes & jeunes, furent arreſtez pour la foy. Perpetue nommée auſſi Ubia ou Vivia, eſtoit une jeune femme de 22 ans, de fort bonne naiſſance, fort bien elevée, qui avoit encore ſon pere & ſa mere tous deux déja vieux, une tante, & deux freres, dont l'un eſtoit auſſi catecumene; [& l'autre eſtoit apparemment battizé,] puiſqu'elle dit que de toute ſa famille, ſon pere ſeul ne ſe rejouiroit pas de ſon martyre; [ce qui fait voir que tous les autres eſtoient Chrétiens.] Elle avoit eu un [autre] frere appellé Dinocrate qui eſtoit mort âgé de ſept ans, [b] d'un cancer qui luy avoit mangé tout le viſage. [c] Le pere aimoit extremement ſa fille, & la conſideroit plus que ſes autres enfans. Mais comme il avoit auſſi beaucoup d'attache à la religion dans laquelle il avoit eſté nourri, [ſon amour pour elle, & la tendreſſe qu'elle avoit auſſi pour luy, fut ſa plus dangereuſe tentation.]

C'eſt p.e. Vibia.

Note 5.

v.p.12. Aug.ad Ren.l. 1.c.10.p.483.1.d. b Perp.act.h.p. 15. c p.11.

Elle avoit eſté mariée, & elle avoit un fils qui eſtoit encore à la mammelle. C'eſtoit elle qui le nourriſſoit de ſon lait. [d] Les actes tirez de S. Victor parlent de ſon mari comme vivant, & la preſſant de renoncer J.C. [e] Mais s'il vivoit, il y a apparence qu'il eſtoit Chrétien: [& il pouvoit eſtre abſent, ou ſe tenir caché;] car les actes originaux n'en parlent point dutout, non pas meſme lorſqu'ils marquent les parens que la Sainte avoit alors, & ceux qui pouvoient eſtre plus affligez de ſa mort: [ce qui donne tout lieu de croire qu'il ne vivoit plus.]

p.5.6. p.13[Aug.t.bar. c.5.p 325.1.a. d Perp act.v. p.83.84. e h.p.12[n.p.132. h.p.5. p.11.

V. la note 2.

plebeia. S.te Felicité eſtoit d'une extraction moins conſiderable, &

v.p.81.

p.77. n'avoit plus ni pere ni mere. 'Les actes de S. Victor diſent qu'elle
h.p.5. eſtoit ſœur de Revocat: 'Ceux d'Holſtenius ſe ſervent d'un terme "qui ſemble marquer qu'ils eſtoient tous deux eſclaves conſerva
Aug.f.282.p. 1138.d. d'un meſme maiſtre. 'Elle eſtoit mariée, [a] & groſſe de ſept ou ejus.
a Perp.act.h. p.26. huit mois lorſqu'elle fut arreſtée. [b] Il paroiſt qu'elle eſtoit encore [1] fort jeune. 1.
b v.p.83. [c] Tant de ſujets de foibleſſe faiſoient croire au demon que
c Aug.p.1138.d. e. ces ſaintes femmes ne reſiſteroient jamais à la cruauté de la
f.281.p.1137.a. perſecution, & qu'elles cederoient auſſitoſt à ſes efforts. 'Mais celui qui s'eſtoit rendu foible pour elles, fut invincible dans elles.

Perp.act.v.p. 79. 'Les actes de S. Victor diſent que Saturnin, & Satyre ou Sature qui ſouffrirent avec S.te Perpetue, eſtoient freres, & furent auſſi
ox.p.5[1].p.84. pris avec elle: 'pluſieurs manuſcrits des actes originaux joignent la priſe de Saturnin à celle des autres. [Celui d'Holſtenius ne
h p.9. parle point de ſa priſe.] 'Mais pour Sature, S.te Perpetue meſme témoigne qu'il ne s'eſtoit pas trouvé preſent lorſque les autres furent pris, & qu'il s'eſtoit depuis livré volontairement à
ox.p.9. cauſe d'eux. 'C'eſtoit luy "qui les avoit inſtruits dans la foy & la ipſe nos edi-
pieté. ficaverat.

ARTICLE III.

S.te Perpetue reſiſte aux efforts que fait ſon pere pour la pervertir. Elle ſouffre beaucoup dans le cachot. Dieu la conſole.

Perp.act.h.p.6 p.7. [TOUS] 'ces Saints aprés avoir eſté arreſtez, demeurerent quelques jours avec les perſecuteurs, 'ſans eſtre encore mis dans la priſon, [eſtant gardez apparemment par les ſoldats en quelque maiſon particuliere. Ce fut là que S.te Perpetue eut occaſion de faire paroiſtre quelle eſtoit la force de la grace qu'elle avoit receuë.] 'Noſtre ancien ennemi, dit S. Auguſtin,
Aug.f.281.p. 1137.c. plein de ruſes & d'artifices, voyant avec quel courage cette Sainte luy faiſoit la guerre, entreprit de la ſurmonter par un homme, comme il avoit trompé le premier homme par une femme. Il ne luy envoya pas ſon mari, depeur que celle qui avoit déja toutes ſes penſées dans le ciel, ne rougiſt dans l'apprehenſion qu'on ne la ſoupçonnaſt d'eſtre tentée du coſté des deſirs charnels, & n'en devinſt encore plus forte; mais il mit toutes ſes armes dans le pere de la Sainte, qu'il luy envoya avec

1. Le juge l'appelle *puellam*.

un eſprit de tromperie, afin que cette religieuſe femme, qui eſtoit invulnerable à tous les traits de la volupté, cedaſt au moins à la violence d'une pieté [ſi juſte & ſi naturelle.]

'Ce vieillard ayant donc appris que ſa fille eſtoit arreſtée, accourut auſſitoſt, & luy demanda quel eſtoit le ſujet d'un ſi grand malheur, & de cette infamie qui n'eſtoit pas encore arrivée à ſa famille. 'S.te Perpetue tant dans cette occaſion, que dans toutes les autres, luy répondit avec tant de prudence & de ſageſſe, que ſans bleſſer jamais le reſpect dû à un pere, elle ſurmonta neanmoins toujours les embuſches que le demon luy dreſſoit par ſon moyen. 'Elle luy declara donc avec beaucoup de douceur & de fermeté qu'elle eſtoit Chrétienne, "& qu'elle eſtoit reſoluë de l'eſtre toujours. A ces mots ſon pere ſe jette ſur elle comme pour luy arracher les yeux; mais l'ayant ſeulement "maltraitée "à coups de piez & de poings, "il ſortit auſſi-toſt plein de confuſion & de colere, comme les cris qu'il jetta le témoignoient. 'S.te Perpetue demeura enſuite quelques jours ſans qu'il la vinſt voir, & elle rendoit graces à Dieu de ce qu'il la mettoit à couvert d'une tentation ſi dangereuſe.

Perp.act.v.p. 79. Aug.p.1137.d. Perp.act.h.p. 6. &c. vexavit. n.p.101. a v.p.80. h.p.7.

'Ce fut en ce temps là qu'elle & les autres catecumenes receurent le ſaint batteſme; & le S. Eſprit luy inſpira de ne demander autre choſe au ſortir de l'eau, que la patience & la force de ſouffrir les ſupplices qu'on feroit endurer à ſon corps. Ibid.

[Elle eut bien-toſt beſoin de cette grace.] 'Car elle & les autres Confeſſeurs ayant eſté preſentez au Proconſul Minuce, pour recevoir de luy le commandement de ſacrifier; & Sature ayant répondu en un mot [pour les autres] qu'ils ne le feroient pas, parcequ'ils eſtoient Chrétiens, 'ils furent auſſi-toſt conduits dans la 'priſon. 'Il paroiſt que cette priſon eſtoit hors la ville.

v.p.79. 1 Bh p.7. 1. h.p.11.

'S.te Perpetue avoue elle meſme qu'elle fut étrangement ſurpriſe à la vuë des tenebres de ce lieu, qui luy eſtoient ſi nouvelles: car il paroiſt qu'on les mit meſme dans le cachot. Elle dit que ce prémier jour luy fut extremement rude à cauſe de la chaleur étouſante, du grand nombre des perſonnes [qui y eſtoient,] du mauvais traitement que leur faiſoient les ſoldats; & enfin de l'inquietude qu'elle avoit pour ſon enfant. Neanmoins les Diacres Terce & Pompone, qui [ſelon l'ordre de l'Egliſe] avoient ſoin des Confeſſeurs, obtinrent à force d'argent qu'on les laiſſaſt paſſer quelques heures [chaque jour] en un lieu de la priſon un peu plus commode, pour s'y rafraichir: &

p.7 n.p.115.

1. 'Les actes de S. Victor ajoutent; *Car il eſtoit pres de neuf heures du matin.* Perp.act.v.p.79.

alors les autres ſongeant chacun à ce qu'ils avoient à faire, la Sainte donnoit à tetter à ſon enfant, déja tout languiſſant de
h.p.9. faim. 'Il paroiſt que la mere & un frere de la Sainte l'eſtoient venu voir dans la priſon. Car elle dit qu'elle leur parloit, les encourageoit dans la douleur que leur cauſoient ſes ſouffrances, & leur recommandoit ſon fils, qui eſtoit tout ſon ſoin & ſa principale inquietude. Ainſi elle animoit les autres au milieu des peines & des inquietudes qu'elle ſouffroit elle meſme pour eux[& pour ſon enfant.]

Ibid. 'Elle demeura"pluſieurs jours en cet état ſi faſcheux. Mais *multis.*
ayant enfin obtenu d'avoir ſon enfant auprés d'elle dans la
n.p.99. priſon, elle ſe trouva toute fortifiée en un moment par un ſe-
h.p.8. cours plus abondant de la grace, '& delivrée de la peine & de l'inquietude qu'elle avoit euë pour ſon enfant. La priſon, dit-elle, me devint tout d'un coup un palais, en ſorte que j'aimois « mieux cette demeure que toute autre qu'on m'euſt pu choiſir. «

[C'eſt cette diſpoſition ſi digne d'une martyre, que S. Fulgence
Fulg.h.70.p. 94.b. 'décrit en ces termes:] 'La bienheureuſe Perpetue fut donc « 1.
reſſerrée dans les tenebres de la priſon: elle fut privée de la « liberté & de la lumiere: mais par l'ardeur de ſon courage « elle changea cette priſon en un palais, elle en chaſſa l'horreur « des tenebres; & par la joie qu'elle avoit de ſon innocence, elle « triomphoit dans ce cachot comme ſi elle euſt eſté dans un pa- « lais. Tous les Martyrs eſtoient liez avec des chaines, mais la cha- « rité eſtoit une autre chaine qui elevoit leurs mains juſque dans « le ciel. Ils eſtoient dans l'obſcurité & dans la nuit, & ils jouiſ- « ſoient du plaiſir de la lumiere la plus eclatante. Ils eſtoient « dans une ſaleté & une puanteur inſupportable; mais leur pa- « tience eſtoit encore plus forte que toutes ces incommoditez. «
Perp.act.v.p. 80. 'Ils demeurerent aſſez long-temps en priſon, dans une priere & « une oraiſon continuelle.

ARTICLE IV.

S.te Perpetue eſt aſſurée dans une viſion qu'elle ſouffriroit le martyre:

Aug.f.280.p. 1134.b. 'SAINT Auguſtin nous aſſure que les actes de S.te Perpetue contenoient d'excellentes inſtructions; en nous repreſentant non ſeulement le triomphe de ſa paſſion: mais auſſi les revelations divines qu'elle eut. Voici ce qu'ils portent ſur ce ſu-

1. s'il eſt auteur de ce ſermon.

jet. 'Durant que les Confeſſeurs eſtoient en priſon, le frere de S.te Perpetue la pria de demander à Dieu; qu'il luy fiſt voir ſi elle & les autres echaperoient du danger où ils eſtoient, ou s'ils endureroient le martyre; & la Sainte qui ſavoit, dit-elle, de quelle maniere elle parloit à Dieu, & quelles faveurs elle en avoit déja receuës, luy promit avec confiance qu'elle luy diroit le lendemain ce qui devoit arriver. Perp.a&.b p.8.

'En effet s'eſtant adreſſée à Dieu, elle vit une echelle ſi haute qu'elle alloit juſques au ciel, mais ſi étroite qu'il n'y pouvoit monter qu'une perſonne à la fois. Elle eſtoit meſme bordée des deux coſtez de raſoirs, &c. '& de pluſieurs autres inſtrumens ſemblables, diſpoſez de telle maniere que quiconque y fuſt monté ſans prendre bien garde à ſoy, & ſans regarder continuellement en haut, il auroit eſté percé & dechiré en toutes les parties de ſon corps. Au bas de l'echelle il y avoit un dragon horrible à voir, & d'une grandeur prodigieuſe, qui eſtant couché par terre, ſembloit prés à ſe jetter ſur ceux qui voudroient monter à l'echelle, & les empeſcher de le faire par la terreur qu'il leur donnoit. Sature monta neanmoins le premier; & eſtant arrivé juſques au haut de l'echelle, il ſe retourna & dit à S.te Perpetue qu'il l'attendoit, mais qu'elle priſt garde de n'eſtre pas morduë par ce dragon. 'Elle répondit qu'elle eſperoit au nom du Seigneur qu'il ne luy feroit point de mal. En effet lorſqu'elle voulut monter, le dragon ne fit que lever tout doucement ſa teſte de deſſous l'echelle, comme s'il euſt eu peur; & elle luy marcha ſur la teſte, s'en ſervant comme de premier echelon. 'Le dragon fut donc foulé aux piez, dit S. Auguſtin, par cette ſainte & chaſte femme. Elle marcha ſur luy comme un victorieux d'un pas aſſuré, auſſi toſt qu'on luy eut montré cette echelle dreſſée vers le ciel pour aller à Dieu. Et au lieu que la teſte de l'ancien ſerpent avoit ſervi à precipiter la premiere femme du ciel en terre, elle ſervit à celle-ci de marchepié pour monter de la terre au ciel. p.9.v.p.10. h.p.10. Aug.ſ.280 p. 11 34.d.

'S.te Perpetue eſtant montée au haut de l'echelle, elle vit un jardin fort ſpacieux; & au milieu de ce jardin un grand homme habillé en berger, qui avoit les cheveux blancs, & qui tiroit le lait de ſes brebis. Il eſtoit aſſis au milieu de quantité de perſonnes vétuës de blanc. Ce berger levant la teſte, & regardant „ la Sainte, il luy dit, Vous ſoyez la bien venüe, ma fille; & l'ayant appellée, il luy donna une bouchée de fromage du lait qu'il tiroit; ce qu'elle receut ayant les mains jointes, & le mangea. Perp.a&.b.p. 10.

Tous ceux qui l'environnoient ayant répondu, *Amen*, elle ſe reveilla à ce bruit, & ſe trouva avoir encore quelque choſe dans la bouche, qu'elle mangeoit. Elle raporta cette viſion à ſon frere; & les Confeſſeurs ayant reconnu par là qu'ils eſtoient
v.p.81. deſtinez au martyre, ils rendirent graces au Seigneur de toute la force de leur cœur, qui ne pouvoit pas egaler ſa miſericorde,
h.p.10.11. de ce qu'ils avoient eſté rendus dignes de cette couronne: & depuis cela, ils n'eurent plus aucune eſperance, [ni aucune penſée] pour ce monde.

Aug.t.bar.c.5. p.325.1.a. S. Auguſtin marque clairement cette revelation, lorſqu'il dit, Que Perpetue donna du lait à ſon fils, juſqu'à ce qu'elle euſt receu elle meſme de celui qui eſtoit tout enſemble le pere & le paſteur de ſon ame, cette bouchée celeſte & ce lait divin, qui luy ayant fait gouſter la douceur de la felicité eternelle, luy fit oublier ſon fils, mepriſer ſon pere, fouler aux piez tout le
Perp.act p.49. 50. monde, & perdre ſa vie [avec joie] pour J.C. Nous trouvons une aſſez longue allegorie de la meſme viſion dans un ſermon attribué à S. Auguſtin. Il y eſt dit que le paſteur paroiſſoit avec le viſage d'un jeune homme: [ce qui n'eſt point marqué en cet endroit dans les actes, mais dans la viſion de S. Sature dont nous parlerons dans la ſuite.

Il ſemble que Tertullien ait encore confondu ces deux reve-
Tert.de anim.c. 55.p.353.d. lations,] lorſqu'il dit que la tres genereuſe martyre Perpetue ayant eu peu avant ſa mort une viſion du paradis, y vit ſeulement les compagnons de ſon martyre, [Cela paroiſt plus dans la viſion de S. Sature que dans celle de S.te Perpetue. Car il n'eſt point dit que cette troupe blanche qu'elle vit, fuſt toute de Martyrs.

ARTICLE V.

S.te Perpetue eſt encore tentée par ſon pere: Elle & ſes compagnons ſont menez devant le juge.

Perp.act.h. p. 11. QUELQUES jours aprés, le bruit s'eſtant repandu que les Saintes alloient eſtre interrogées, le pere de S.te Perpetue vint de la ville à la priſon, tout abatu d'affliction & de douleur. Ma fille, luy diſoit-il, ayez pitié de mes cheveux blancs, « ayez pitié de voſtre pere, ſi je merite que vous me donniez le « nom de pere. Ne me faites pas recevoir un ſi grand affront dans « le monde. Conſiderez un peu vos freres, conſiderez voſtre « mere

» mere & voſtre tante, conſiderez voſtre fils qui ne peut pas vivre
» aprés vous. Quittez cette fierté & ce courage inflexible : ne
» nous perdez pas tous par voſtre obſtination ; car pas un de
» nous n'oſera plus paroiſtre, s'il vous arrive quelque malheur.
» Voilà, dit la Sainte, ce que ſon amour luy faiſoit dire. Il me
» prenoit en meſme temps les mains & les baiſoit, il ſe jettoit à
» mes piez, & tout fondant en larmes, il ne m'appelloit plus ma
» fille, mais madame. 'La Sainte avoit une extreme compaſſion p.12.
de luy, voyant qu'il ſeroit le ſeul dans toute ſa famille qui ne ſe
rejoüiroit pas de ſa mort : [mais elle avoit appris de l'Evangile
à renoncer à ſon pere auſſi-bien qu'à elle meſme. Sans s'ebranler
donc de ſes larmes,] elle fit ce qu'elle put pour le conſoler, &
elle luy dit que quand elle comparoiſtroit, il arriveroit tout ce
qu'il plairoit à Dieu ; que nous eſtions dans ſa puiſſance & non
dans la noſtre. Ainſi ce [malheureux] pere ſe retira tout affligé.

'Le lendemain, lorſque les Saints diſnoient, on les vint en- Ibid.
lever tout d'un coup pour eſtre menez à l'audience ; & le bruit
s'en eſtant repandu, on vit accourir un tres grand nombre de
perſonnes de tous les quartiers voiſins de la place. 'Le Proconſul p.12.13.
Minuce Timinien eſtoit mort en ce temps là, mais Hilarien qui
eſtoit Intendant & procureur [du domaine imperial,] avoit l'au-
torité en ſa place. 'Tertullien en parle, & témoigne aſſez que la Tert. ad Sc.c.
perſecution fut violente ſous luy, à cauſe des cris que le peuple 3. p. 86. c.
faiſoit contre les Chrétiens. Mais Dieu punit bien-toſt ces cris
par une grande ſterilité.

in catalo. 'Cet Hilarien ayant fait monter les Saints "ſur l'echafaud, Perp act. h p.
ils furent interrogez, & confeſſerent [qu'ils eſtoient Chrétiens.] 12.
'Sur le commandement qu'il leur fit de la part des Empereurs v. p. 81.
de ſacrifier, Sature luy répondit qu'il valoit mieux ſacrifier à
Dieu qu'aux idoles. Le juge luy ayant demandé s'il parloit au
nom des autres, ou pour luy ſeul; il luy dit que c'eſtoit au nom
de tous, parcequ'ils n'avoient tous qu'une meſme volonté : Ce
que les Saints confirmerent tout d'une voix.

[Hilarien] 'fit enſuite ſeparer les hommes d'avec les fem- Ibid.
mes : '& continuant à preſſer Sature de ſacrifier, & de ne ſe pas p.82.
croire meilleur que les Princes, [en mepriſant ce qu'ils ado-
» roient,] le Saint luy repondit hardiment : Je me croy meilleur
» qu'eux au jugement de celui qui eſt le veritable Prince du ſiecle
» preſent & de l'avenir, ſi j'ay le bonheur de ſouffrir en combatant
[pour ſon nom.] Aprés quelques autres paroles que nous ne
raportons point, le juge exhortant Saturnin à ſacrifier, il ne

receut de luy que cette réponſe, qu'il ne le pouvoit pas faire parcequ'il eſtoit Chrétien. L'interrogatoire de Revocat ne dura pas davantage. Car il répondit d'abord qu'il ſuivoit le ſentiment des autres à cauſe de Dieu : Et le juge les exhortant enſuite tous trois à ſacrifier, depeur qu'il ne les fiſt mourir; Nous « prions Dieu, luy dit Revocat, que nous meritions cette grace. «

v.p.82.83. 'On fit enſuite retirer les hommes, & on fit venir les femmes. Le Gouverneur commençant par Felicité, & faiſant alluſion à ſon nom, luy demanda où eſtoit la Felicité; à quoy elle répondit: Elle n'eſt pas ici. Il l'interrogea enſuite ſur ſa naiſſance & ſur ſa famille: & la Sainte luy ayant dit qu'elle n'avoit ni pere ni mere, elle ajouta : Les compagnons de mon martyre que vous voyez, ſont les plus proches que je puiſſe avoir. Le juge luy repreſentant ſa groſſeſſe pour l'affoiblir, elle luy répondit genereuſement; Je ſuis Chrétienne, & obligée de mepriſer toutes ces « choſes pour Dieu. Il la voulut flater par des paroles de tendreſſe « & de compaſſion : mais elle luy ferma la bouche en luy diſant, Faites tout ce que vous voudrez; car vous ne ſauriez me per- « ſuader de ſacrifier. «

ARTICLE VI.

S.e Perpetue confeſſe J.C. devant le juge & devant ſon pere : Elle & les autres ſont condannez à la mort.

Perp.act.v.p. 83. [MAIS venons au combat de Perpetue, qui eſt la gloire de cette illuſtre compagnie.] 'Le juge ſe tournant vers elle; Et vous Perpetue, dit-il, que dites vous; Sacrifierez vous? « Elle répondit: [Je ſuis Chrétienne; & je n'ay garde de dementir « mon nom; qui ſignifie conſtante & perpetuelle.] Avez vous « encore voſtre pere & voſtre mere? luy dit le juge, Oui, dit la « Sainte. Ils eſtoient là tous deux, avec ſes freres & ſon mari, ſi nous « h.p.12. en croyons les actes de S. Victor. 'Ceux d'Holſtenius ne parlent que de ſon pere, qui avoit avec luy le petit enfant de la Sainte. v.p.83. Quand il la vit devant le tribunal du juge, 'auſſi-toſt il ſe jetta h.p.12. à ſon cou, '& en la tirant 'du lieu elevé où elle eſtoit pour eſtre *de gradu.* v.p.83. interrogée, 'il luy dit [1] à peu prés les meſmes choſes qu'il luy 1. h.p.12. avoit dites peu auparavant dans la priſon, 'la conjurant d'avoir v.p.84. pitié de ſon enfant & de lui. 'Perpetue demeuroit fixe & immobile durant qu'il parloit; puis en regardant le ciel, elle luy

1. Les actes de S. Victor mettent ici ce que ceux d'Holſtenius marquent avoir eſté dit dans la priſon.

» dit, Ne craignez point, mon pere; vous poſſederez perpetuel-
» lement voſtre fille Perpetue, ſi vous ne vous oppoſez point à
» moy.

» 'Le juge voyant ſa fermeté; Ayez un peu égard, luy dit-il, h.p.13.
» aux cheveux blancs de voſtre pere, & à l'âge ſi tendre de voſtre
» fils. 'Que les larmes de tous vos proches, que les cris de voſtre v.p.84.
» enfant vous flechiſſent & vous touchent de quelque compaſ-
» ſion: 'Sacrifiez pour le ſalut des Empereurs. Je n'en ferai rien, h.p.13.
movebunt. » dit la Sainte: '& pour les larmes de tous mes proches, "elles me v.p.84.
» flechiront veritablement, ſi elles me ſeparent de la preſence
» du Seigneur, & de la compagnie de ces Saints & de ces bons
» freres avec leſquels je ſuis unie, ſelon la revelation que j'en ay
» eue. 'Eſtes vous Chrétienne? dit Hilarien: Oui je ſuis Chré- h.p.13.
» tienne, repartit la Sainte. 'Alors ſon pere luy mettant ſon en- v.p.84.
» fant dans ſon ſein, & luy tenant les mains, il luy diſoit en pleu-
1. » rant, & en luy preſentant ſa mere & ſes plus proches: [1] Ayez
» pitié de nous, & conſervez nous la vie en vous la conſervant à
» vous meſme.

'Il eſtoit certainement difficile que S. Auguſtin puſt propoſer Aug.pſ.47.p.
à ſon peuple un plus bel exemple, pour montrer que la perſecu- 179.2.b.
tion que nous font nos proches par leurs careſſes & par leurs
larmes, eſt plus violente & plus dangereuſe que celle que font
les tyrans par les ſupplices. 'Mais quelque abondance de larmes b|ap.f.182.p.
que l'on repande, comment pourroient-elles éteindre le feu de 309.c.
la 'charité; Voyons donc l'effort de cette flamme ſainte dans
l'extremité d'une tentation ſi dangereuſe.

2. 'Perpetue rejetta ſon enfant, elle repouſſa ſon pere, & [2] tous les Perp.act.v.p.
autres qui pouvoient l'embraſſer pour la perdre, & leur dit ces 84.
» paroles [terribles;] Retirez vous de moy ouvriers d'iniquité,
» ennemis de Dieu: Je ne vous connois point. 'Puis-je faire plus p.85.
» d'état de vous que de mon Seigneur, qui me fait la grace de
» m'appeller à la gloire du martyre?

'Cependant comme ſon pere, qui eſtoit auprés d'elle s'effor- h.p.13.
çoit de la faire ſortir [de l'echafaud où elle eſtoit avec les au-
tres Confeſſeurs,] Hilarien commanda qu'on l'en fiſt ſortir luy
meſme, & on luy donna un coup de baguette pour le chaſſer.
La Sainte avoue qu'elle reſſentit ce coup comme ſi elle l'euſt re-
ceu elle meſme, & qu'elle ne put voir ſans douleur traiter ainſi

1. Les meſmes actes luy font dire ceci par ſa mere, ſon mari, & ſes freres. [Les originaux ne parlent jamais que d'un frere, & de ſa mere; & ils eſtoient Chrétiens.]
2. Les actes de S. Victor d'où ceci eſt tiré, diſent *ſa mere & ſon mari*, ce qui paroiſt faux.

Aug.ſ.281.p. 1137.d. ſon pere dans la vieilleſſe où il eſtoit. 'Ce fut un nouvel artifice du diable, qui ſe voyant vaincu en toutes manieres, fit battre le pere en la preſence de la fille, afin qu'ayant mepriſé ſes paroles, elle cedaſt au moins à la douleur qu'elle auroit de le voir traiter ſi indignement. Elle ſentit en effet tres vivement les coups qu'on luy donna; & elle parut auſſi conſtante à luy conſerver l'affection qu'elle luy devoit comme ſa fille, qu'à luy refuſer un conſentement qui euſt eſté contre Dieu, [à qui elle devoit encore plus obeïr qu'à ſon propre pere.] Car elle haïſſoit dans luy ſon peché & non ſa nature, ſon infidelité & non la ſource dont elle
c. avoit tiré la naiſſance. 'Ainſi la peine qu'elle eut de ce qu'on le maltraitoit, faiſant voir la grandeur de ſon affection pour luy, fit voir en meſme temps de quel courage elle avoit eu beſoin pour rejetter ſes mauvais conſeils: & ſa ſenſibilité au lieu de diminuer rien de l'eſtime que nous devons avoir de ſa generoſité, ajoute meſme quelque choſe à la gloire de ſon martyre.

Perp.act.v.p. 25. 'Enfin le juge convaincu que rien n'eſtoit capable d'ebranler la fermeté de tous ces Saints, prononça la ſentence; & aprés avoir fait fouetter tres long-temps Sature, Saturnin, & Revocat; & avoir fait battre ſur le viſage Felicité & Perpetue; il les fit re-
h p 13. mener en priſon, 'ordonnant qu'on les expoſeroit aux beſtes;
p.16. 'dans les combats qui ſe devoient faire 'en faveur des ſoldats [le 7 de mars] pour la feſte de Gete Ceſar [fils de Severe, qui avoit apparemment eſté declaré Ceſar ce jour là par le Senat en l'an
p.16. 199.] 'Tous les Saints s'en retournerent avec joie dans la priſon. S.te Perpetue qui avoit accoutumé d'y avoir ſon fils avec elle, & de le nourrir, envoya le Diacre Pompone à ſon pere, pour le luy redemander: mais il ne voulut pas le donner: & depuis ce
p.14. temps là, Dieu fit par ſa providence 'que l'enfant n'euſt plus beſoin de tetter, ni la mere de ſe decharger de ſon lait; la delivrant en meſme temps du ſoin de ſon fils, & de la douleur de ſes mammelles.

Note 6.

ARTICLE VII.

Hiſtoire de Dinocrate.

Perp.act.h.p. 14-17. 'PEU de jours aprés, S.te Perpetue eut la viſion de ſon frere Dinocrate qu'elle raporte amplement, & d'une maniere non moins edifiante qu'agreable. [Elle eſt celebre dans S. Au-

guſtin; & c'eſt preſque autant de luy que des actes que nous en tirons cet abregé.]

'Cet enfant mort, comme nous avons dit, à l'âge de ſept ans d'un cancer qui luy avoit mangé tout le viſage, [a] eſtoit tombé dans les peines, & dans la damnation de la mort, ſelon l'expreſſion de S. Auguſtin, [qui peut comprendre par ce terme toutes les peines auſquelles les hommes ſont condannez aprés la mort à cauſe de leurs pechez; & les temporelles du Purgatoire auſſi-bien qne les eternelles de l'enfer.] Car les enfans, dit ce Pere, ſont capables à ſept ans de mentir & de tomber dans d'autres pechez; de confeſſer & de renoncer J. C. Ce qui fait que lorſqu'ils reçoivent le batteſme, ils recitent la profeſſion de foy, & répondent eux meſmes aux choſes qu'on leur demande. 'Il ſe peut donc bien faire, ajoute S. Auguſtin, que Dinocrate euſt eſté battizé, [puiſque preſque toute ſa maiſon eſtoit Chrétienne;] & qu'enſuite ſon pere l'euſt rengagé dans les ſacrifices du paganiſme, [par un crime que ſa reſiſtance & la foibleſſe de ſon âge aura pu rendre bien moins grand qu'il n'euſt eſté dans un autre.]

'Lors donc que S.te Perpetue prioit une nuit avec les Confeſſeurs, elle prononça tout d'un coup le nom de Dinocrate. De quoy elle fut elle meſme ſurpriſe, ne s'en eſtant point encore ſouvenuë juſques alors. Le malheur & "la chute de cet enfant luy eſtant auſſitoſt revenuë en l'eſprit, elle en ſentit beaucoup de douleur, & connut en meſme temps que Dieu l'avoit renduë digne de prier pour luy, & qu'elle le devoit faire. [Tout ce diſcours de la Sainte favoriſe beaucoup la conjecture de S. Auguſtin.]

'Elle commença auſſi-toſt à prier pour luy avec beaucoup d'ardeur & de grands gemiſſemens; & la meſme nuit [eſtant endormie,] elle vit ſon frere fort loin d'elle qui ſortoit d'un lieu tenebreux, 'avec la plaie qui luy avoit oſté la vie, [b] & "en un état qui marquoit auſſi bien que cette plaie, quelles eſtoient les peines dont ſon ame eſtoit affligée. [c] S.te Perpetue ne laiſſoit pas d'eſperer de le pouvoir ſoulager par ſes prieres, [d] qu'elle continuoit jour & nuit, demandant à Dieu avec larmes qu'il luy accordaſt ſa grace. [e] Sa priere ne fut pas vaine. [f] Car cela ayant duré juſqu'à ce que les martyrs furent tranſportez [de la priſon ordinaire] à celle du camp, [plus prés du lieu où ils devoient ſouffrir;] enfin Dinocrate s'apparut à la Sainte "dans un état bien different du premier; & qui luy fit connoiſtre qu'il eſtoit delivré de la peine qu'il ſouffroit auparavant.

[a] p.15 Aug.ad Ren.l.1.c.10 p.483.1 d|l.4.c.18. p.505.1.b d.
[b] Perp.act.h.p. 14.15|Aug.ad R.l.1.c.10.p. 483.1.2.
Aug.ad R l.1. p.483.2.a|l.3.c. 9.p.496.2.c.
Perp act.h p. 14.
ea/us.
Ibid.
&c.
p.15|Aug.ad R l.4.c 18.p.505. 1.b d.
[b] Perp.act.h p. 14.15|Aug.p. 505.1.d.
[c] Perp.act p. 15.
[d] p.16.
[e] Aug.ad R.l.4. c.18.p.505.1.d.
&c.
[f] Perp.act.h.p. 16 17.

Aug.ad R.l.t. c.10.p.483.t.d| l.3.c.9.p.496.2. c|Tert.& Or.p. p.231.232.

'On objectoit cette hiſtoire à S. Auguſtin pour en conclure que le batteſme n'eſtoit pas neceſſaire aux enfans : à quoy il répond premierement qu'elle n'eſtoit pas d'un livre canonique, dont on puſt tirer des preuves dans ces ſortes de queſtions; & en ſecond lieu qu'on ne pouvoit pas prouver que cet enfant n'euſt point eſté battizé. 'Les heretiques qui ſont ennemis du Purgatoire, ont bien plus de peine à y répondre. Car ils ſont reduits à dire que ce n'eſt qu'un ſonge, à accuſer S.te Perpetue d'avoir eſté un peu trop legere ſur les viſions, & à dire franchement qu'elle eſtoit "une diſciple de Montan. [Je ne ſçay s'il ſe peut rien de plus injurieux pour l'Egliſe, qui a honoré juſqu'aux viſions de S.te Perpetue. L'autorité de S. Auguſtin qui n'a rien trouvé dans cette hiſtoire de contraire à ſes ſentimens, ni à la foy de l'Egliſe, pourroit embaraſſer des gents ſinceres & de bonne foy.] 'Mais ils diſent hardiment que S. Auguſtin a fort bien remarqué que Dinocrate n'avoit point eſté battizé : [& c'eſt preciſément ce qu'il combat. Non ſeulement ce Pere n'a point rejetté cette hiſtoire quand on la luy a objectée ;] 'mais il s'en ſert luy meſme pour montrer que l'ame n'eſt point un corps.

Montani ſequax.

Perp.act.ox.p. 14.

p.15.

Aug.ad R.l.4. c.18.p.505.t.b. c.d.

Perp.act.h.p. 16.

'S.te Perpetue dit que le jour auquel elle connut que ſon frere eſtoit delivré des peines, fut celui auquel elle & les autres "demeurerent dans les ceps, aprés avoir eſté transferez de leur premiere priſon à celle du camp. [Nous ne voyons point quel eſt ce jour. Car quoique d'un coſté il puiſſe ſembler aſſez probable que c'eſtoit la veille de leur execution, il ſemble neanmoins par la ſuite qu'ils aient encore vécu pluſieurs jours aprés leur tranſport. Pour ces ceps, dont il eſt ſouvent parlé dans les hiſtoires des Martyrs,] 'on croit que c'eſtoit une piece de bois percée de pluſieurs trous, où on enfermoit les piez des priſonniers dans une diſtance plus ou moins grande ſelon la grandeur de leurs corps, ou ſelon qu'on les vouloit plus ou moins tourmenter. C'eſt pourquoi on trouve qu'on leur étendoit quelquefois les piez juſqu'au quatrieme trou, & quelquefois juſqu'au cinquieme. Dans cet état ils ne pouvoient ni faire un pas pour changer de lieu, ni [peut-eſtre] meſme ſe tenir debout.

in nervo manſimus.

n.p.146|Euſn. p.75.76.88.t.2.

ARTICLE VIII.

Pudent geolier eſt converti, & le pere de S.te Perpetue demeure endurci: Viſion de S. Sature: S.te Felicité accouche miraculeuſement.

[LE courage & la vertu que les Saints témoignoient dans la priſon, ne les ſanctifioient pas ſeulement : ils convertiſſoient encore leurs perſecuteurs.] 'Car un ſoldat nommé Pudent, qui eſtoit "geolier de leur priſon, commença à les eſtimer, & à reconnoiſtre qu'il y avoit en eux quelque vertu extraordinaire. Ainſi il laiſſoit entrer aſſez librement ceux qui vouloient venir les aſſiſter & ſe conſoler avec eux ; '& enfin il embraſſa tout à fait la foy. 'Au contraire le pere de S.te Perpetue, à qui cette grace ſembloit plutoſt eſtre due, ſi la grace le pouvoit eſtre, demeuroit dans ſon infidelité, [& faiſoit toujours de nouveaux efforts pour y engager ſa fille.] 'Le jour du combat approchant, il revint encore accablé d'affliction & de douleur: Il s'arrachoit la barbe, & ſe jettant le viſage contre terre, il ſe plaignoit d'avoir vécu ſi long-temps, pour eſtre témoin du malheur de ſa famille ; & proferoit d'autres paroles capables, dit la Sainte, de toucher meſme les plus invincibles. Pour elle, elle reſſentoit beaucoup de compaſſion pour ſa vieilleſſe infortunée, [& plus encore pour ſon malheureux endurciſſement. Mais rien n'eſtoit capable de la ſeparer de l'amour de J.C.]

Optio.

Perp.act.h.p. 17.

p.18.35.

Tert.& Or.l.2. c.7 p.232.233.

Perp.act.h.p. 17.

'S.te Perpetue ne fut pas la ſeule que Dieu conſola par des viſions & des revelations. S. Sature en eut une auſſi, qu'il nous raconte luy meſme d'une maniere tres edifiante. 'On la peut lire toute entiere dans un autre ouvrage. [a]Sature y vit la gloire qu'il eſtoit prés de recevoir dans le paradis. [b]Les Anges y avertiſſent Optat Eveſque [de Carthage, comme nous croyons, de corriger ſon peuple qui venoit à l'egliſe avec des diviſions & des diſputes, comme s'ils fuſſent ſortis du cirque. 'Il y eſt auſſi parlé de quelque conteſtation entre cet Eveſque & Aſpaſe Preſtre & docteur [des catecumenes.] Ils vouloient que les Martyrs les accordaſſent: mais les Anges leur diſent de ne point troubler le repos de ces Saints, & leur ordonnent de ſe pardonner l'un à l'autre. 'Nous y trouvons auſſi les noms de quelques martyrs qui avoient ſouffert en ce temps là, ſavoir S. Juconde, S. Saturnin, & S. Artaxe, qui avoient eſté brulez tout vifs ; & S. Quinte qui eſtoit mort martyr dans la priſon. 'Les plus an-

p.21-25.

Tert.& Or.p. 234-238.

[a] Perp.act.h.p. 21-24.

[b] p.25.

p.24.25.

p.28.

n.p.253. Boll. 9.jan.p.567. Florent.p.244. 245.

ciens martyrologes marquent ces Saints le 9 de janvier avec quelques martyrs d'Afrique, & ils mettent un S. Epictete à la teſte de cette ſainte compagnie.

[Parmi la joie que les ſaints Martyrs avoient dans la priſon de voir approcher le jour de leur triomphe,] 'ils "avoient beaucoup &c.
Perp.act.h.p. 26.
de triſteſſe de la groſſeſſe de S.te Felicité qui n'eſtoit que dans
Ib|Aug.ſ.281. p.1137.ſ.
ſon huittieme mois. 'Et comme elle n'eſtoit pas encore en état d'accoucher, ils eſtoient faſchez, & elle encore plus que les autres, que cet accident la ſeparaſt d'avec eux, & differaſt ſon
Bar.205.§ 25| Perp.act.n.p. 159.
martyre de quelque temps: 'dautant que par une loy que les Romains avoient receu des Grecs, & eux des Egyptiens, il eſtoit défendu de faire mourir une femme groſſe.

h.p.26.
'Les Saints reſolurent de prier Dieu tous enſemble pour elle; & auſſi-toſt qu'ils eurent achevé leur priere, trois jours avant celui de l'execution, elle ſentit les douleurs de l'enfantement,
p.27.
'& accoucha en effet d'une fille, qu'une femme Chrétienne
Aug.p 1137.f.
prit ſoin d'elever, & l'adopta, 'eſtant arrivé par la conduite de Dieu que l'enfant ſe trouvaſt en état de naiſtre lorſque ſa mere n'eſtoit pas en état de le mettre au monde, ni dans un
c.
mois, auquel elle le puſt faire ſelon l'ordre de la nature. 'Elle ſentit en accouchant les douleurs ordinaires aux femmes, comme les cris qu'elle jetta le témoignerent. Elle fit voir en accouchant, dit S. Auguſtin, qu'elle eſtoit femme, & heritiere des peines auſquelles Eve a eſté condannée; & ne fit pas moins voir [dans ſon martyre,] qu'elle eſtoit remplie de la grace de Marie. Elle paya d'un coſté ce qu'elle devoit à la nature comme femme; & de l'autre elle receut du Ciel le ſecours de celui qu'une Vierge a enfanté. [Les actes éclairciſſent cette penſée
Perp.act.h.p. 26.27.
de S. Auguſtin.] 'Car nous y apprenons qu'un des gardes ayant demandé à S.te Felicité ce qu'elle feroit lorſqu'elle ſeroit expoſée aux beſtes dans l'amphitheatre, puiſqu'elle jettoit de ſi grands cris en accouchant; elle luy fit cette belle réponſe: C'eſt « moy qui ſouffre ici; mais le Seigneur ſouffrira en moy & pour « moy dans l'amphitheatre, parceque j'y ſouffrirai pour luy. «

ARTICLE IX.

ARTICLE IX.

Les Saints ſont menez à l'amphitheatre pour eſtre expoſez aux beſtes: Mort de Secondole : Liberté genereuſe de S.te Perpetue & de Sature.

'POUR retourner à S.te Perpetue, l'auteur des actes raporte encore cette preuve de ſa conſtance & de ſa grandeur de courage. Des perſonnes avoient fait craindre au Tribun [qui avoit les Martyrs en garde,] qu'ils ne s'enfuiſſent de la priſon par quelques enchantemens magiques: & cela l'obligeant à les traiter avec plus de ſeverité, la Sainte luy en fit reproche, & luy „ dit en ſe raillant : Pourquoi ne permettez vous pas à ces cri- „ minels deſtinez à combatre à la feſte de Ceſar, de ſe ſoulager „ un peu cependant ? N'eſt-ce pas voſtre gloire ſi nous paroiſſons „ là bien gras & en bon état ? Le Tribun rougit à ce diſcours, & ordonna qu'on laiſſaſt entrer les freres de la Sainte & les autres qui les voudroient venir voir Perp.act.p.27. 28.

'La veille du combat, [c'eſt à dire le 6 de mars,] S.te Perpetue eut une nouvelle viſion 'd'un Egyptien, contre lequel elle combatit eſtant changée en homme, & qu'elle vainquit enfin, [a] ce qui marquoit 'la victoire qu'elle alloit remporter ſur le demon. 'Elle la raconte fort amplement, [b] & une partie de ces circonſtances ſont marquées dans un ſermon attribué à S. Auguſtin. p.17. Aug.ad R.l 4. c.18.p.504.2.d. a f.281 p.1137. b. &c. Perp act.h p. 17-20. Tert & Or p 144-147.

'Le meſme jour les Saints furent menez au feſtin appellé *Le ſouper libre*, [d] que l'on faiſoit en public aux perſonnes qui devoient eſtre le lendemain expoſées aux beſtes, ou aux gladiateurs, & où on leur laiſſoit une entiere liberté de ſe rejouir encore une fois avant leur mort. 'Mais les Saints changerent autant qu'ils purent la diſſolution de ce feſtin en la modeſtie des Agapes, 'c'eſt à dire des banquets de charité qui ſe faiſoient parmi les Chrétiens. [e] Comme il y eſtoit accouru beaucoup de peuple afin de les voir, les Saints prirent cette occaſion pour leur parler, en les menaçant du terrible jugement de Dieu, en leur repreſentant le bonheur de la mort qu'ils alloient ſouffrir; & Sature „ leur fit cette reprimende : Le jour de demain, leur dit-il, ne vous „ ſuffit-il pas pour repaiſtre vos yeux ſanguinaires ? Quel plaiſir „ trouvez vous à venir voir ceux que vous haïſſez ? Vous nous „ regardez aujourd'hui comme amis, & demain vous nous traite- „ rez en ennemis. Mais au moins remarquez bien noſtre viſage; b Perp.act.p.51. c p.28. d Pr.p.11 Tert. ap.c.42.p.38. b. Perp.act.h p. 28. Tert ap.c.39.p. 35. 36. e Perp. act.p. 29.

afin que vous nous reconnoiſſiez au jour du jugement & de la vengeance de Dieu. Tout ce peuple s'en retourna ainſi plein d'étonnement, & beaucoup ſe convertirent.

p.29. 'Enfin le jour de la victoire [qui eſtoit le ſettieme de mars,] eſtant arrivé, les Martyrs ſortirent de la priſon pour aller à l'amphitheatre, "avec une majeſté ſur le viſage, & une gayeté digne "de ceux qui s'en alloient au ciel; particulierement les deux Saintes: &"s'ils ſentoient quelque battement de cœur, il venoit de joie plutoſt que de crainte. 'Secondole manquoit à cette compagnie, parceque Dieu l'avoit appellé à luy dans la priſon; & ainſi il avoit prevenu par ſa mort les dents des beſtes. Neanmoins, diſent les actes, ſon corps receut le coup d'épée que ſon ame ne pouvoit ſentir [De ſorte qu'il ſemble que ſon corps ait auſſi eſté expoſé dans l'amphitheatre, pour y eſtre traité comme nous verrons que le furent les autres Saints.] *decori. &c. paventes.*

p.25.

p.29.30. 'Les Martyrs vinrent donc, comme nous avons dit, à l'amphi-

p 30[n.p.128. 129. theatre, ſuivis de Perpetue & de Felicité. 'Lorſqu'ils furent à la porte, on voulut faire prendre aux hommes ſelon la coutume l'habit des preſtres de Saturne, qui eſtoit un manteau rouge, & aux femmes celui des preſtreſſes de Cerés, qui eſtoit une bande blanche autour de la teſte. 'Mais ils le refuſerent conſtamment par la bouche de S.te Perpetue. Nous ne venons ici, dit-elle, " que parceque nous le voulons; & nous le voulons, parceque " nous preferons la liberté de noſtre religion à noſtre vie; C'eſt " le pact que nous avons fait avec vous. L'injuſtice, ajoutent les " actes, fut confonduë par la juſtice & la force de cette réponſe: & ainſi on les fit entrer vétus ſimplement comme ils eſtoient: & Perpetue loüa Dieu de ce qu'elle commençoit à vaincre l'Egyptien:

act.p.30.

p 31. 'Lorſqu'ils furent entrez, Revocat, Saturnin, & Sature, menacerent du jugement de Dieu tout le peuple aſſemblé pour les regarder, & s'adreſſant à Hilarien meſme avec un geſte & un viſage plein de conſtance & d'autorité, Vous nous condannez " maintenant, luy dirent-ils; mais Dieu ſera un jour voſtre juge "

Ib[n.p.172.173. 'Le peuple irrité de leur conſtance, demanda qu'ils fuſſent fouettez par ceux qui avoient ſoin des beſtes, & qui ſe tenoient en rang avec des fouets pour en fraper les criminels que l'on faiſoit paſſer devant eux. Cela fut executé, & les Saints ſe rejoüirent d'avoir cette part à la Paſſion du Seigneur. *pro ordine venatorum.*

ARTICLE X.

Mort de S. Sature.

'DIEU accorda à ces Saints de mourir chacun de la ma- Perp.act.p.31.
niere qu'ils l'avoient ſouhaité. Car s'en entretenant en-
ſemble, Saturnin avoit demandé d'eſtre expoſé à toutes ſortes
de beſtes pour remporter une couronne plus glorieuſe. [Revo-
cat avoit peut-eſtre ſouhaité la meſme choſe:] & ils furent donc n.p.94.95
Note 7. "tous deux attaquez par un leopard; & puis trainez par un ours,
'ſans neanmoins en eſtre tuez. h.p.35.

'Sature avoit témoigné beaucoup d'averſion pour l'ours, & p.32.
confici. avoit dit qu'il croyoit "conſommer ſon martyre du premier
coup de dent que luy donneroit un leopard. Et en effet ayant
eſté expoſé à un ſanglier, cet animal le traina ſeulement un peu;
venatorem. mais ſe jettant ſur "ſon maiſtre, il le dechira tellement qu'il en
mourut quelque ours aprés. Sature fut lié enſuite en un en-
droit expoſé à un ours; mais l'ours ne voulut point ſortir de ſa
loge. Ainſi il fut ramené pour la ſeconde fois ſans avoir receu
aucune bleſſure: 'ce qui luy donna le moyen de parler encore au r.p.95.
geolier Pudent pour l'encourager par ſon exemple à demeurer
" ferme dans la foy. Vous voyez, luy dit-il, que je n'ay encore eſté
" bleſſé d'aucune beſte, comme je l'avois eſperé, & comme je
" l'avois predit: Croyez donc, je vous prie, de tout voſtre cœur
" [en J. C.] Je m'en vas en un tel endroit, & là un leopard m'oſtera
" la vie d'un ſeul coup.

'Cela arriva de la ſorte: car ſur la fin de ces jeux cruels, un h.p.34.35.
leopard ayant eſté laſché ſur luy, il luy fit d'un coup de dent une
telle plaie, qu'il fut tout couvert de ſang, & receut ainſi un ſe-
cond batteſme par le témoignage du peuple meſme, qui s'écria
qu'il eſtoit lavé comme il faut. Alors le Saint parlant au meſ-
" me Pudent, Adieu, luy dit-il, ſouvenez vous de ma foy, & que
" ma mort au lieu de vous troubler, vous encourage & vous
" affermiſſe. Il luy demanda une bague qu'il avoit au doit, & la
luy rendit teinte dans ſon ſang, comme un gage de la ſucceſſion
qu'il luy laiſſoit, & un monument de ſon martyre. Il rendit
enſuite l'eſprit, & tomba mort au lieu où on avoit accoutumé
d'egorger ceux que les beſtes n'avoient pas entierement tuez.
'Il mourut ainſi le premier de ces ſaints Martyrs, & alla atten- p.36.
dre Perpetue, ſelon la viſion qu'en avoit eue la meſme Sainte.

Anal.t.3.p.403. 'Le P. Mabillon croit que S. Pudent Martyr, marqué le 29 d'avril dans le calendrier de l'Egliſe d'Afrique, eſt le geolier dont nous venons de parler. Cela eſt au moins plus probable Ib. Boll.29.apr. p 616.617. que d'entendre par là ni celui dont parle S. Paul, [ni] un Pudent ou Pudence que les martyrologes de S. Jerome marquent tantoſt à Nicomedie, & tantoſt à Alexandrie, [ſi l'on ne veut dire qu'au lieu de Nicomedie, il faut lire la Numidie.]

ARTICLE XI.

Combat de Sainte Perpetue & de Sainte Felicité.

Perp.act.p.32. [C'EST maintenant au combat des deux Saintes qu'il faut paſſer.] 'Le diable leur avoit preparé une vache tres furieuſe; Dieu ayant voulu en cela meſme avoir égard à leur ſexe. On les expoſa d'abord toutes nuës envelopées dans un filet, Euſ.l.5.c.1.p. 164.c. 'comme il eſtoit ordinaire dans ces combats.[a] Mais la delicateſſe a Perp.act.p. 32.33. de S.te Perpetue, & l'état de S.te Felicité accouchée depuis deux jours, ayant bleſſé les yeux de tout le monde, on les retira pour p.48. leur donner quelque vétement. 'En cet état elles furent tou- Aug.t.bar.c.5. tes deux enſemble expoſées à cette vache cruelle. 'Et Felicité p.325.1 a. qui avoit jetté tant de cris en accouchant, témoignoit plus de Perp.act p.33. joie que de crainte à la vuë de cet animal farouche, 'qui la laiſſa couchée par terre [de ſes bleſſures.]

Ibid. 'Perpetue qui en fut attaquée la premiere, tomba auſſi ſur le dos; & puis s'eſtant miſe ſur ſon ſeant, & s'appercevant que ſa tunique eſtoit dechirée d'un coſté, elle la racommoda, ſongeant moins à ſa douleur qu'à garder par tout l'honneſteté. Elle renova meſme ſes cheveux epars, depeur qu'il ne paruſt quelque marque de triſteſſe au milieu de ſon triomphe. Elle ſe leva enſuite, & ayant donné la main à S.te Felicité, elle la fit lever, & elles demeurerent ainſi debout. La dureté du peuple ayant eſté flechie par ce qu'elles avoient déja enduré, [on ne les expoſa point de nouveau à d'autres beſtes,] & on les mena à une porte, [pour y attendre le coup de la mort par l'épée des gla- Ibid. diateurs.] 'S.te Perpetue fut receuë par un catecumene nommé Ruſtique qui ſe trouva auprés d'elle.

p.33.34. 'Elle commença alors comme à ſe reveiller & a revenir de l'extaſe où elle avoit eſté juſqu'à ce moment; elle tourna les yeux de tous coſtez, [comme une perſonne qui ne ſavoit où elle eſtoit,] & demanda, au grand étonnement de tout le monde,

» quand ce ſeroit qu'on les expoſeroit à la vache? 'Où eſtoit-elle, Aug. ſ.280.p.
pugnare. » s'écrie S. Auguſtin, "lorſqu'elle eſtoit attaquée & dechirée par 1135.f.
» une beſte ſi furieuſe, ſans en reſſentir les coups, & qu'aprés un
» ſi rude combat, elle demandoit quand il devoit commencer?
» Où eſtoit-elle donc alors? Que voyoit-elle, pour ne point voir
Quo fruens iſta non ſenſerat? » ce que tout le monde voyoit? "Que ſentoit-elle pour ne point
» ſentir une douleur ſi violente? Par quel amour, par quel ſpecta-
» cle, par quel bruvage, eſtoit elle ainſi toute tranſportée hors
» d'elle meſme, & comme divinement enivrée, pour paroiſtre
» [impaſſible] dans un corps mortel? 'Quoiqu'on luy diſt que le Perp.act.p.31.
combat eſtoit déja paſſé, elle ne le put croire juſqu'à ce qu'elle
en euſt vu les marques ſur elle meſme, & qu'elle euſt reconnu
Ruſtique [qui l'en aſſura.] Elle fit alors appeller ſon frere; &
s'adreſſant à luy & à Ruſtique, elle leur dit[pour eux & pour
» tous les Chrétiens:]Demeurez fermes dans la foy, aimez vous
» tous les uns les autres, & ne ſoyez point ſcandalizez ni affoiblis
» par nos ſouffrances.

ARTICLE XII.

Mort des deux Saintes, & des autres.

'IL y avoit un lieu dans l'amphitheatre, où les gladiateurs Perp.act.p.35.
avoient accoutumé d'egorger ceux à qui les beſtes n'avoient 36.
pas entierement oſté la vie. Tous les Martyrs y furent amenez, & y attendoient ce dernier coup [aſſis ou couchez] par terre. Mais le peuple voulant encore avoir le cruel plaiſir de leur voir enfoncer l'épée dans le corps, afin que leurs yeux euſſent plus de part à cet homicide, demanda qu'on les amenaſt au-milieu de l'amphitheatre. Les ſaints Martyrs qui s'eſtoient déja donné le ſaint baiſer pour terminer leur martyre par la marque de la paix, ſe leverent d'eux meſmes, & s'en allerent au lieu où ce peuple barbare les demandoit. 'On y porta le corps mort de p.36.
Sature, '& apparemment celui de Secondole mort dans la p.25.
priſon.

'Les Martyrs receurent donc enfin le coup qui leur oſta la p.36.
vie, ſans faire aucune action ni dire aucune parole: Il n'y eut
que S.te Perpetue, qui ayant d'abord receu un coup d'épée dans
exululavit. un endroit plein d'os, afin de ſentir un peu ſon martyre, "jetta
quelque cri, & porta elle meſme à ſon cou la main tremblante
de ce gladiateur, peu habile à tuer des hommes: & peut-eſtre,

diſent les actes, marqua t-elle par la que le demon qui la craïgnoit ſi fort, n'euſt pas pu luy oſter la vie, ſi elle n'euſt témoigné elle meſme la vouloir perdre.

[Voilà quelle fut la conſommation de cette illuſtre martyre & des autres qui l'accompagnerent.] 'S Auguſtin fait une fort belle reflexion ſur ſa conſtance & ſur celle de S.te Felicité. Elles « ont marché, dit-il, ſur la teſte du ſerpent qui trouva entrée dans « le cœur d'Eve. Il trompa l'une en luy promettant la divinité; & « il ne put vaincre les autres en leur faiſant perdre la vie. Il ſur- « prit l'une dans la felicité & dans les delices du paradis; & il fut « luy meſme ſurpris & vaincu par la conſtance des autres au mi- « lieu des beſtes furieuſes & des épées des gladiateurs. ç'a donc « eſté tres juſtement qu'elles ont eſté elevées en honneur, & ega- lées ou meſme preferées aux hommes, puiſque comme nous l'a- vons remarqué d'abord, on ne nomme que ces deux femmes dans la feſte qui leur eſt commune avec pluſieurs hommes qui ont ſouffert avec elles.

Aug. t. bar. c. 5. p. 325. 2. a. b.

p. 324. 325.

[Cette feſte eſt marquée le 7 de mars dans tous les martyrologes les plus anciens, dans ceux qui portent le nom de S. Jerome,] '& meſme comme on l'a dit d'abord, dans l'ancien calendrier de l'Egliſe Romaine fait en 354. [De ſorte qu'il n'y a pas à douter que ce ne ſoit le jour de leur martyre,] 'comme on le lit dans l'abregé de leurs actes tiré de l'abbaye de S. Victor de Paris. 'Cette feſte eſt marquée dans divers anciens Miſſels ou Sacramentaires de l'Egliſe Romaine. [a]Elle eſtoit comme nous avons dit, fort celebre en Afrique du temps de S. Auguſtin. [b] Que ſi elle n'eſt pas marquée dans le calendrier de cette Egliſe fait vers le commencement du VI. ſiecle, on croit que c'eſt qu'on ne faiſoit alors la feſte d'aucun Saint durant le Careſme; d'où vient que ce calendrier n'en marque aucune depuis le 15 de fevrier, juſques au 16 d'avril. 'D'autres croient meſme que ce calendrier pourroit n'eſtre pas entier. [c] Les Grecs en font le "premier ou le 2 de fevrier, & le premier jour de mars.

Buch. p. 265.

Perp. act. v. p. 86.

Thom. p. 148 | Sacr. n. p. 48.

a Aug. t. bar. c. 5. p. 324. 2. d | f. 280. p. 1134. e.

b Anal. t. 3. p. 410.

Act M. p. 84. § 8.

c Ugh. t. 6. p. 1207. c | Boll. 7. mars, p. 633. a.

Note 8.

'Les corps de S.te Perpetue & de S.te Felicité eſtoient dans "la grande egliſe de Carthage au V. ſiecle: [d]& on croit que c'eſt l'egliſe de cette ville appellée à cauſe de S.te Perpetue, *Perpetua Reſtituta*, dont il eſt parlé pluſieurs fois dans les Conciles d'Afrique.

Vict. Vit. l. 1. p. 4.

d Bar. 379. § 54 | 7. mars, b.

Note 9.

S.te POTAMIENE
VIERGE,
MARTYRIZÉE SOUS SEVERE:
AVEC S.te MARCELLE SA MERE,
ET S. BASILIDE SOLDAT.

LE nom de S.te Potamiene eſtoit celebre dans Alexandrie plus de cent ans aprés ſa mort, [& il eſt encore aujourd'hui fort illuſtre dans les monumens de l'hiſtoire eccleſiaſtique d'Euſebe, & dans les martyrologes.] 'S. Antoine edifioit quelquefois ſes diſciples en leur racontant la conſtance heroïque d'une Sainte de ce nom, ['qui apparemment eſt la meſme.] Euſ.l.6.c.5.p. 207.a. Lauſc 3.p.903.

Note 1.

'S.te Potamiene eſtoit fille d'une ſainte femme nommée Marcelle, qui fut ſa compagne dans le martyre. 'Rufin conte la fille entre les diſciples d'Origene. [Mais Euſebe ne le dit pas: & en ne le diſant pas, il ne nous laiſſe aucun lieu de le croire.] 'Son corps & ſon ame eſtoient enrichis d'une excellente beauté, [a] & cette double perfection fut cauſe d'une part qu'elle ſoûtint mille combats pour conſerver ſa chaſteté & ſa virginité dans laquelle elle excelloit, contre ceux qui par une paſſion dereglée la luy vouloient ravir, & de l'autre qu'elle ſouffrit mille ſupplices pour ne pas renoncer la foy de J. C. Euſ.p.207.b. Ruf.lib.p 98 2 Euſ.p.207.a| Lauſ.p.903. a Euſ.p.207.a.

'Elle eſtoit eſclave, & avoit pour maiſtre un homme fort debauché; lequel aprés l'avoir extremement ſollicitée, & luy avoit fait de tres grandes promeſſes; voyant qu'il ne la pouvoit corrompre, entra dans une telle fureur, qu'il la mit entre les mains du Gouverneur d'Alexandrie nommé Aquila, [b] diſant qu'elle eſtoit Chrétienne, & qu'à cauſe de la perſecution que ſouffroient alors les Chrétiens, elle faiſoit mille imprecations contre les Empereurs & contre le gouvernement. 'Il promit donc une grande ſomme d'argent à ce gouverneur afin qu'il Lauſ.p.903.c. b Euſ.p.207.b. Lauſ.p.903.c. d.

luy fiſt perdre ou la chaſteté ou la vie, en ajoutant: Si vous pouvez luy perſuader de conſentir à mon deſir, rendez la moy, ſans luy faire ſouffrir aucun mal. Mais ſi elle perſiſte dans la rigueur, qu'elle m'a témoigné juſques ici, faites, je vous prie, qu'elle meure par les mains du boureau, afin que ceſſant de vivre elle ne ſe moque pas davantage de ma paſſion. «

Ibid. Cette genereuſe fille fut donc amenée devant le tribunal du Gouverneur, où on avoit preparé des inſtrumens de divers ſupplices. [Mais cette vuë n'ayant pu ebranler ſon amour ni pour la
Euſ.l.6.c.5.p. 207.b. chaſteté, ni pour J.C,] on la tourmenta cruellement, & on luy
a Lauſ.c.3.p. 503 d. fit endurer des douleurs horribles par tout le corps, [a] ſans que
c. ſon eſprit, qui eſtoit comme une tour fondée ſur le roc, puſt jamais eſtre ebranlé par tant de moyens dont on ſe ſervit pour ſurmonter ſa conſtance. Le juge [devenant plus furieux par le courage invincible de la Sainte,] s'aviſa d'un ſupplice encore plus cruel que tous les autres, qui fut de faire remplir de poix une chaudiere, ſous laquelle il fit allumer un tres grand feu; & lorſque la poix commença à bouillir à gros bouillons, ce juge impitoyable ſe tournant vers la Sainte, luy dit, Va: obeï à ton « maiſtre, & ſache que ſi tu ne le fais, je commenderai que l'on te «
p.904.a. jette dans cette chaudiere. Elle luy repondit conſtamment, Je « ne ſaurois croire qu'il y ait un juge aſſez injuſte pour me com- « mander d'obeïr à des deſirs dereglez & impudiques. «

Euſ.p.207.b. Le juge la menaça de l'abandonner aux gladiateurs: ſurquoi eſtant preſſée de repondre; aprés avoir un peu penſé en elle meſme, elle dit quelque parole qui parut impie à ces idolatres.
Lauſ.p.904.a. Et le juge irrité tant de cette réponſe que de la precedente,
a Euſ.p.207.b. b Lauſ.p.904. a.b. prononça auſſi-toſt la ſentence; [b] par laquelle il ordonna qu'on depouilleroit la Sainte & qu'on la jetteroit dans la chaudiere. [Tout luy parut doux dans cette ſentence, hors ce qui bleſſoit ſa modeſtie.] C'eſt pourquoi elle dit au juge: Si vous avez reſolu « de me faire ſouffrir ce ſupplice, je vous conjure par la vie de « l'Empereur, lequel je ſçay que vous craignez, de ne point or- « donner que l'on me depouille; mais de commander plutoſt que « l'on me deſcende peu à peu toute vétue comme je ſuis, dans la « poix bouillante, afin que vous voyiez quelle eſt la patience que « me donne J. C, lequel vous n'eſtes pas ſi heureux que de con- « noiſtre. Le juge ne voulut pas luy refuſer une grace de cette « nature.

Euſ.p.207.b.c. Elle fut miſe pour eſtre conduite au ſupplice, en la garde d'un ſoldat [ou archer] nommé Baſilide, qui voyant l'inſolence

&

& l'effronterie avec laquelle le peuple inſultoit à la Sainte par des railleries qui offenſoient ſa pudeur, il en eut compaſſion, & chaſſoit ces inſolens pour les empeſcher d'approcher d'elle. [Il paroiſt que ce ſoldat avoit déja quelque teinture de la religion
Note 2. Chrétienne:] '& Euſebe le met "au nombre des diſciples d'Origene. [Mais cette action de miſericorde luy acquit la grace d'une parfaite converſion, & meſme celle du martyre.] 'Car S.te Potamiene ſe tenant obligée de la compaſſion qu'il avoit pour elle, l'aſſura qu'elle n'oublieroit point cette grace, qu'elle demanderoit en mourant ſon ſalut à ſon Seigneur, & que dans peu de temps elle le recompenſeroit de ſa charité.

'Aprés ces paroles, elle ſouffrit courageuſement le ſupplice auquel elle avoit eſté condannée, '& fut deſcenduë peu à peu & inſenſiblement dans la poix toute bouillante depuis les piez juſques à la teſte. 'Elle fut trois heures dans ce ſupplice, & mourut lorſqu'elle eut eſte plongée dans la poix juſques au cou. [a] Sa mere Marcelle fut conſumée par le feu auſſi-bien qu'elle: [b] & les
1. martyrologes de S. Jerome, d'Uſuard, & [1] d'autres les joignent toutes deux le 28 de juin.

S.te Potamiene accomplit bien-toſt la promeſſe qu'elle avoit faite à Baſilide.] 'Car trois jours aprés ſon martyre elle lui apparut durant la nuit, luy mit une couronne ſur la teſte, luy dit qu'elle avoit demandé ſa grace au Seigneur, qu'elle l'avoit obtenuë, & qu'il en recevroit l'effet dans peu de temps. [La ſuite fit bien voir que cette viſion n'eſtoit pas une imagination.] 'Car Baſilide s'eſtant rencontré peu aprés dans une occaſion où ſes compagnons le voulurent faire jurer, il leur dit qu'il ne luy eſtoit point dutout permis de jurer: qu'il eſtoit Chrétien, & qu'il le declaroit hautement. Ses compagnons crurent d'abord qu'il le diſoit pour rire: mais voyant qu'il continuoit, ils le menerent au juge, devant lequel perſiſtant dans la confeſſion de J. C. il fut auſſitoſt mis en priſon. 'Les Chrétiens l'y vinrent viſiter, & luy
ὁρμῆς. demanderent la cauſe d'un "changement ſi ſubit & ſi extraordinaire. Il leur declara la viſion qu'il avoit eue, 'receut d'eux le ſeau du Seigneur, [c'eſt à dire le batteſme;] & le lendemain ayant rendu un glorieux témoignage à J C. il eut la teſte tranchée. [Le martyrologe Romain met ſa feſte le 30 de juin, deux jours aprés celle de S.te Potamiene,] 'à laquelle les martyrologes de S. Jerome le joignent, 'quoiqu'il ſoit viſibile qu'il n'a pu eſtre martyrizé au pluſtoſt que quatre jours aprés elle.

c.d.
d[n.p.113.2.b.
Lauſc.3.p. 904 a.
[a] Euſ.l.6.c.5.p. 207.b.
[b] Flor.p.629. 631.1.
Euſ.p.208.a.
p.207.d.
p.208.a.
a.
Flor.p 629.
Hall.v.Ori.n. p.7.

1, Adon, Notker &c.

Euſ.p.208.b. 'On dit que beaucoup d'autres perſonnes ſe convertirent tout d'un coup en ce temps là à Alexandrie, par le moyen de Sainte Potamiene, qui leur apparoiſſoit la nuit, & qui les appelloit à la vraie religion. [Et cela ne nous doit point paroiſtre étrange,] 'puiſque Tertullien témoigne que la pluſpart des hommes n'avoient acquis la connoiſſance de Dieu que par des viſions & par des ſonges: [L'hiſtoire de l'Egliſe nous en fournit pluſieurs exemples. Mais nous avons un paſſage d'Origene tres conſiderable ſur ce ſujet.] 'Car il ſemble qu'il marque l'hiſtoire meſme de S. Baſilide & les autres dont Euſebe parle en general, leſquelles Origene ne pouvoit manquer de connoiſtre, 'luy qui avoit un ſoin ſi particulier d'aſſiſter les Martyrs juſques à la mort. [Voici ſes paroles:]

Tert.de ani.c. 47.p.348.a.

Bar.205 § 10| Hall.v.Ori.l.1. c.4.p.14. Euſ.l.6.c.3.4. p.204 c|206.c.

Ori.In Celſ.p. 33.a. 'Je ne doute pas que Celſe, ou le Juif qu'il fait parler, ne ſe « moque de moy; mais cela ne m'empeſchera pas de dire que « beaucoup de perſonnes ont embraſſé le Chriſtianiſme comme « malgré eux, leur cœur ayant eſté tellement changé par quelque « eſprit "qui leur apparoiſſoit, tantoſt durant le jour, & tantoſt « φαντασιά- durant la nuit, qu'au lieu de l'averſion qu'ils avoient pour noſtre « σαντος. doctrine, ils l'ont aimé juſques à mourir pour elle. Nous ſavons « beaucoup de ces ſortes de changemens dont nous ſommes te- « moins, & que nous avons vus nous meſmes. Il ſeroit inutile de « les raporter en particulier, puiſque nous ne ferions qu'exciter « les railleries des infideles, qui voudroient les faire paſſer pour « des fables & des inventions de noſtre eſprit. Mais je prends « Dieu à témoin de la verité de ce que je dis, & il ſçait que je ne « veux pas rendre recommendable la doctrine toute divine de « J.C. par des narrations fabuleuſes, mais ſeulement par l'eviden- « ce & la verité de pluſieurs raiſons inconteſtables. «

Euſ.p.204.b. 'Aquila qui fit mourir Sainte Potamiene, eſtoit gouverneur d'Alexandrie [ſous Seuere, comme cela eſt viſible par toute la ſuite d'Euſebe. Et comme Origene n'a pu commencer à former des diſciples que vers la fin de l'an 208, on ne peut mettre le martyre de S.te Potamiene qu'en 204 au pluſtoſt, & au pluſtard en l'an 211, auquel Severe mourut.]

MINUCE FELIX,
AVOCAT ET APOLOGISTE.

MARCUS Minucius Felix, celebre par le dialogue intitulé Octave, où il defend [avec beaucoup d'eſprit & d'eloquence] la religion Chrétienne, 'demeuroit à Rome, & y exerçoit avec reputation, ["vers le temps de l'Empereur Severe,] la profeſſion d'avocat. 'Son ſtyle donne quelque lieu de croire qu'il eſtoit d'Afrique. [a] Il avoit eſté engagé d'abord dans le paganiſme [b] juſqu'à un âge déja avancé. 'Dieu diſſipa enfin ſes tenebres, le tira de ce profond abyſme, & l'appella à la lumiere de ſa verité & de ſa ſageſſe. 'S. Eucher le met entre ceux qui eſtant grands dans le ſiecle par leur eloquence, n'avoient pas voulu ſouffrir que les ignorans ſeuls raviſſent le ciel, & avoient fait une heureuſe violence pour y entrer avec eux.

Note.

Min.p.3.c|ap. Cyp.

Lact.l.5.c.1.p. 459|Hier.v.ill. c 58.p.287.a.

Min.pr.p.2| oct.p.1|n 2.

a p.2.a.

b p.3.d|n.g. p.2.a.

Euch.ad Val. p.20,21.

'Il avoit un ami intime nommé Januarius Octavius, qui entroit dans toutes ſes inclinations, & partageoit avec luy toutes ſes joies & toutes ſes peines. 'Cet Octave avoit une femme & des enfans. 'Il avoit auſſi eſté payen, & avocat; & il avoue luy meſme que ne refuſant point d'employer ſon eſprit & ſon eloquence pour défendre des gents coupables de ſacrileges, d'inceſtes, & de parricides, il n'y avoit que les Chrétiens qu'il ne croyoit pas meſme qu'on puſt ecouter, tant il eſtoit prevenu par un aveuglement & une ſtupidité étrange, des calomnies qu'on repandoit contre eux; ſans conſiderer que tout le monde publiant d'eux des crimes atroces, perſonne neanmoins n'en donnoit de preuves, & ne s'en diſoit témoin. Quelquefois meſme [eſtant ou juge ou Conſeiller & Aſſeſſeur des juges,] il avoit exercé contre les Chrétiens une miſericorde auſſi cruelle qu'injuſte, en leur faiſant donner la queſtion, non pour leur faire avouer la verité, mais par un entier renverſement de l'ordre, pour les contraindre de la deſavouer aprés qu'ils l'avoient confeſſée. S'il euſt eſté conduit par la raiſon "plutoſt que pouſſé par les demons qui le poſſedoient, il les euſt fait tourmenter pour ſavoir la verité des inceſtes, & des autres crimes qu'on.

Min.p.1.a.b| 11.c.

p.1.a.

p 23.b.c.

non inſtigatio daemonis.

leur imputoit : [mais c'eſt à quoy il ſongeoit le moins.] Que ſi « quelque Chrétien plus foible ſuccomboit à la douleur, & re- « nonçoit à ſa religion, nous luy applaudiſſions, dit-il, & nous « luy devenions favorables, comme ſi en diſant qu'il n'eſtoit plus « Chrétien, il ſe fuſt purgé de tous les crimes qu'il avoit dû com- « mettre durant qu'il l'avoit eſté. [Dieu eut enfin pitié de luy, « p. 1.a. auſſi-bien que de ſon ami:] 'Et lorſque Minuce Felix ſe convertit, Octave ne refuſa pas de prendre part à un ſi heureux changement, ou plutoſt il le prevint meſme.

[Quoiqu'il fuſt ſi uni à Minuce, il paroiſt qu'il ne demeuroit
a.b/3.a. pas ordinairement à Rome comme luy.] 'Mais le deſir de voir cet ami, & quelques affaires l'ayant obligé de laiſſer ſa maiſon, ſa femme, & ſes enfans encore tout petits, pour y venir par mer lorſqu'on ne l'y attendoit pas; Minuce le receut chez luy avec
p.3.b. une joie qui ne ſe peut exprimer. 'Comme c'eſtoit alors le temps des vendanges, où les avocats eſtoient plus libres à cauſe des vacations, ils s'en allerent ſe promener à Oſtie, où Minuce Felix vouloit ſe baigner pour ſecher quelques [mauvaiſes] humeurs par l'eau de la mer.

c/12.a. 'Minuce y mena auſſi Cæcilius Natalis, qu'il avoit preſque
p.8.c. toujours auprés de lui. 'Il "pouvoit eſtre de Cirthe, ou au moins *Cirtenſis noſter.*
p.12.a. Africain. 'C'eſtoit un homme franc & ſincere, mais zelé pour le
p.2,c. paganiſme : 'de ſorte qu'eſtant ſorti le matin avec les deux autres pour s'aller promener ſur le bord de la mer, & ayant rencontré une ſtatuë de Serapis, il porta ſa main à ſa bouche pour la baiſer, ce qui eſtoit une maniere d'adoration parmi les payens. Octave l'apperceut, & dit à Minuce, en verité, mon « frere, ce n'eſt pas eſtre bon ami, de ſouffrir qu'une perſonne ſi « unie à vous demeure dans un tel aveuglement, & qu'il ſe heurte « en plein jour contre des pierres. Car vous ſavez que cela n'eſt « pas moins honteux pour vous, qui le laiſſez dans cette erreur, «
p.3.b. que pour luy meſme. 'Cecile fut fort piqué de ce diſcours: de « ſorte que durant que les deux autres "s'entretenoient avec &c. gayeté, luy demeuroit triſte & penſif ſans rien dire. Minuce s'apperceut du trouble de ſon eſprit, il luy en demanda la cauſe, & Cecile la luy avoua; ajoutant que puiſqu'Octave l'avoit accuſé d'ignorance, il vouloit entrer en conference avec luy, & ſoûtenir la religion de ſes Dieux. 'Les autres y conſentirent, &
c. s'allerent aſſeoir ſur des pierres poſées pour arreſter les flots de la mer. Ils mirent Minuce au milieu d'eux, moins parcequ'il eſtoit le plus conſiderable, comme cela paroiſt par cet endroit,

que parceque Cecile meſme conſentoit de le prendre pour arbitre, 'en le priant de juger de ce qu'on diroit, non par l'amour d.
qui le tenoit attaché à la religion des Chrétiens, mais par la force des raiſons qu'on allegueroit de part & d'autre. [Dieu permit ainſi que la vanité de Cecile le portaſt à s'engager de luy meſme dans cette diſpute, qui devoit eſtre auſſi utile pour ſon ſalut, que glorieuſe à la verité.]

'On peut voir dans l'hiſtoire de Tertullien & d'Origene l'abregé des diſcours de Cecile & d'Octave. [Il ſuffit pour noſtre deſſein, de dire que Cecile parla avec eloquence & avec vehemence, mais moins pour ſa religion que contre les Chrétiens.] Tert.& Or.c.5. P.317-336.

'Il finit par une raillerie piquante contre Octave, luy inſultant avec mepris, comme à un homme qu'il ſe flatoit d'avoir déja vaincu, & dont il croyoit s'eſtre bien vengé en donnant toute la liberté à ſon reſſentiment. Minuce comme arbitre de la diſpute, luy dit qu'il falloit bannir toute inſulte d'une conference où ils avoient pour but de connoiſtre la verité, & non d'acquerir une vaine reputation; que la ſubtilité & la varieté des penſées par leſquelles il avoit ſoûtenu ſon ſentiment, luy avoient fort plu; mais qu'il n'eſtoit pas temps de triompher juſqu'à ce que tous les deux euſſent eſté entendus. P.11.a.

'Octave parla donc enſuite, [& ſe ſouvenant qu'il défendoit non ſa propre cauſe, mais une religion qui n'enſeigne que la charité & l'humilité, au lieu de répondre aux injures de Cecile par d'autres injures,] il le traita civilement, l'appellant meſme ſon frere: mais il refuta ſon diſcours avec toute la force de la verité. 'Il expliqua d'une maniere admirable les principes & les maximes de noſtre religion, quoiqu'il ſoit plus facile de les ſentir & de les gouſter que de les exprimer. 'Il les mit dans leur jour par les preuves, les exemples, & les autoritez dont il les appuya: Il tourna contre les payens les armes meſmes de leurs philoſophes, dont ils pretendoient attaquer la foy, & repreſenta noſtre religion non ſeulement comme ſainte, mais meſme comme "favorable. c. P.12.b. P.31.b. *exornavit.* *facilem.*

'Auſſi l'effet montra bien qu'il avoit parlé par l'inſpiration de Dieu, & qu'il avoit obtenu le ſecours qu'il luy avoit demandé. 'Car aprés qu'il eut ceſſé de parler, Minuce qui n'oſoit témoigner combien il admiroit ſon diſcours, & Cecile, eſtant demeurez quelque temps dans le ſilence, comme à demi interdits; Cecile s'écria tout d'un coup: 'Je n'attens point la ſentence de noſtre arbitre: Nous ſommes tous deux victorieux; c. b. c.

Octave triomphe de moy, & je triomphe de mon erreur. Je me « ſoumets à Dieu, & je confeſſe que la religion de J. C, dont je « ſuis dés à preſent, eſt la veritable. Et moy, dit Minuce, qui me « voy dechargé de la peine de prononcer [comme juge en faveur « de ma religion,] je me rejouis pour vous deux, auſſi-bien que « pour moy, de la victoire d'Octave. Je n'entreprens pas de relever « ſon merite. Le témoignage d'un homme, & d'un ſeul homme, « eſt trop peu de choſe. Et c'eſt moins luy qu'il faut loüer, que « Dieu meſme qui l'a fait vaincre. «

Ibid. 'Ils ſe retirerent enſuite avec une joie commune de la converſion de Cecile, remettant au lendemain les inſtructions qu'il demanda ſur quelques points particuliers dont il n'eſtoit pas aſſez éclairci, quoiqu'il ne luy reſtaſt aucun doute ſur le fond de la verité. [Minuce n'a rien écrit de ce qui ſe dit ſur cela :]

p.22. 'mais il nous aſſure tres clairement que Cecile embraſſa tout à fait le Chriſtianiſme : & nous ne pouvons douter que ſa vie

Cyp.vit.p.3. n'ait répondu parfaitement à cette premier grace, ſi c'eſt] 'le Preſtre Cecile que S. Ponce nous apprend avoir converti S. Cyprien [vers l'an 243.] C'eſtoit, dit-il, un homme juſte, "eſtimé *laudabilis.* de tout le monde, venerable par ſa dignité auſſibien que par ſon age. S. Cyprien qui demeuroit avec luy, l'aimoit, l'honoroit, le reſpectoit, le reveroit, le conſiderant non comme un ami & un egal, (car il paroiſt qu'il eſtoit déja Preſtre auſſi-bien que

Hier.v.ill c. 67. luy,) mais comme le pere de ſa nouvelle [& de ſa vraie] vie. 'Il prit meſme à cauſe de luy le nom de Cecile. [a] Et Cecile de ſa part

a Cyp.vit.p.6. pour reconnoiſtre cette extreme affection, luy recommanda en mourant ſa femme & ſes enfans, le laiſſant comme heritier de

Bar.3.jun.c. ſa pieté & de ſa tendreſſe envers eux. 'L'Egliſe l'honore publi-

211.§ 2. quement le 3.e jour de juin. 'Baronius croit que c'eſt le meſme Cecile qui fut converti par le diſcours d'Octave : [& nous

Min.p.1[n.a. avons vu que celui-ci eſtoit Africain :] à quoy il faut ajouter que S. Cyprien dans "un des premiers ouvrages qu'il a faits, *De idolorum vanitate.* copie diverſes choſes du diſcours d'Octave. [Ce qui eſt certain c'eſt que rien ne repugne à cette conjecture.]

Bar.250.§ 6[3. jun.c. 'Pour ce que quelques uns veulent que ce ſoit encore le meſme que Celien ou Cecilien precepteur de Diadumene fils de Macrin [On verra "autre-part que c'eſt une choſe ſans vrai-ſem- V.Saint Cyprien note 3.

Pearſ.diſ.p. 213. blance.] 'Il ſeroit [plus] aiſé de croire que c'eſt le meſme que Natalis, qui ayant confeſſé J. C, & apparemment ſous Severe, "ſe V.les Theodotiens. laiſſa depuis tromper par les Theodotiens [Mais c'eſt une ſimple conjecture qui n'a point d'autre fondement que la reſſemblance

du nom.] Ceux qui la voudront ſuivre, ſeront obligez de dire que Minuce Felix a écrit avant la fin de Severe: [car il n'euſt pas oublié la confeſſion de ſon ami. La faute du Confeſſeur Natalis ne permettroit guere non plus qu'on cruſt que c'eſt le docteur & le pere de S. Cyprien.]

'Octave mourut [quelque temps aprés avoir acquis Cecile à l'Egliſe;] & fit par ſa mort une plaie profonde dans l'ame de Minuce Felix. Il ſe conſoloit neanmoins dans la perte que ſes yeux avoient faite de ſon ami, par le ſouvenir de ſes actions qui le luy rendoit comme preſent : '& il s'appliquoit ſurtout au diſcours par lequel il avoit retiré Cecile de ſa vaine ſuperſtition. Il le mit meſme par écrit, & en forma ce dialogue celebre [que la providence divine a conſervé juſques à nous. On l'appelle ordinairement *l'Octave :*] '& c'eſt le titre qu'il portoit déja du temps de Lactance. [Minuce Felix le luy avoit ſans doute donné pour honorer la memoire de ſon ami, quoiqu'aſſurément ce qui y eſt luy appartienne encore plus qu'à Octave.]

Min.p.1.a.

p.2.a.

Lact.l.1.c.11.p. 67.

'Il a fait voir par cet écrit, dit Lactance, combien il eſtoit capable de ſoûtenir la verité par ſa plume, s'il ſe fuſt donné tout entier à cet emploi. 'S. Jerome qui le met au rang des auteurs eccleſiaſtiques, [a] dit qu'il y a fait connoiſtre qu'il poſſedoit toute la ſcience des lettres & de la theologie des payens. [b] Il le met avec S. Cyprien, S. Hilaire, & d'autres qui ont défendu la verité non ſeulement avec force, mais encore avec beaucoup d'art.

l.5.c.1.p.457.

Hier.v.ill.c. 58 p.287.a.

a ep.84.p.328. c.

b ep.50.c.4.p. 106.a.

'Son ouvrage avoit d'abord eſté imprimé comme un huittieme livre d'Arnobe. Mais Baudoin fondé ſur Lactance & ſur Saint Jerome, l'a rendu à ſon veritable auteur dés l'an 1560, [& perſonne n'en a plus douté depuis.] 'Baudoin dans ſa preface fait un grand eloge de cet ouvrage. 'Il appelle Arnobe ſon imitateur & ſon diſciple : '& il croit qu'Arnobe l'avoit particulierement en vuë, lorſqu'il dit que des juriſconſultes & des orateurs avoient embraſſé la foy Chrétienne.

Min.pr.p.1.a.

p.3.

p.4.

p.3.

'Minuce Felix promet ſous le nom d'Octave dans ſon dialogue, de traiter amplement en un autre livre la matiere du deſtin, ou [1] marque qu'il l'avoit déja fait : '& on luy a en effet attribué un livre intitulé Du deſtin, ou contre les Mathematiciens, [qui ſe trouve imprimé dans une edition d'Arnobe.] 'Mais quoiqu'il ſoit d'une perſonne eloquente & tres habile, neanmoins S. Jerome doute qu'il fuſt de luy, parcequ'il le trouvoit d'un autre ſtyle que le dialogue d'Octave : '& peut-eſtre qu'on n'at-

Oct p.29.b.

1. Hier.v.ill.c. 58.p.287.a.

Ibi ep.84.p. 328.c.

Min pr.p.4.

1. *diſputari*, qui ne fait pas de ſens. On peut ſuppléer *poterit*, ou lire *diſputavi*.

tribuoit cet ouvrage à Minuce Felix, que parcequ'il avoit promis de traiter la meſme matiere.

S. SERAPION,

VIII.e EVESQUE D'ANTIOCHE.

Euſ.l.4.c.24.p. 146.b.

MAXIMIN ſettieme Eveſque d'Antioche depuis les Apoſtres, qui avoit ſuccedé à S. Theophile [ᵃvers l'an 181, gouverna treize ans, V.S Theophile. ſelon la chronique de Nicephore,] ᵇ& George le Syncelle. ᶜ Neanmoins la chronique d'Euſebe fait commencer S. Serapion ᵃſon ſucceſſeur *ou* Sarapion. dés l'an 189. ᵇS. Jerome dit que ce fut ſeulement en la onzieme année de Commode, [qui commence au 17 mars de l'an 190.] ᶜAinſi Maximin n'aura gouverné que neuf ans, comme le dit Eutyque.

Sync.p.353.d. a Euſ.l.5.c.19. p.186.d|chr.

Hier.v.ill.c. 41.p.282 c.

Euty.p.363.

Euſ.l.6.c.12.p. 213.b. b l.5.c.19.p. 186.187.

l.6.c 12.p.213. b.

Hier.v.ill.c. 41.p.282.c. c Socr.l.3.c.7. p.174.175.

ᵃS. Serapion a laiſſé pluſieurs monumens ᵃde ſon eloquence & de ſa doctrine. ᵇ On parle entre autres * d'une lettre à Ponce & à Carique, écrite pour faire voir que l'hereſie des Montaniſtes eſtoit condannée de toute l'Egliſe. Cette lettre eſtoit ſouſcrite par beaucoup d'Eveſques; [ce qui fait juger qu'elle fut dreſſée dans un Concile.]ᵇS. Serapion écrivit auſſi à Domnin, qui avoit abandonné la foy de J. C. durant la perſecution [de Severe;] & eſtoit tombé dans la ſuperſtition des Juifs. Il écrivit encore quelques autres epiſtres ᵇaſſez courtes, conformes, dit S. Jerome, à la vie [ſainte] & ᵃauſtere qu'il menoit. ᶜ Socrate cite S. Serapion *autrement.* d'Antioche pour prouver contre l'hereſie d'Apollinaire que le Verbe a pris un corps animé.

τῆς περὶ λόγης αἱρέσεως. * V. les Montaniſtes § 4, 11.

Euſ.l.6.c.12.p. 213b.

c.

d Thdrt.v.Pat. c.10 p.826.d. e Euſ.p.213.d. f c.d.

d.

[L'ouvrage le plus celebre de ce Saint]eſt celui qu'il fit contre l'Evangile attribué à S. Pierre. Voici ce qui le luy fit écrire. ᵇEſtant un jour à Rhoſe ou Rhoſſe, ᵈ ville de Cilicie ſur le golfe d'Iſſus, ᶜ il y trouva les Fideles en diſpute ſur le ſujet de cet Evangile: & comme ᶠ il ne l'avoit point lu, & qu'il croyoit que tout ce peuple tenoit la foy orthodoxe, il penſa que pour appaiſer la diſpute il pouvoit en permettre la lecture. Mais il apprit depuis ᵇque l'on avoit eu un mauvais deſſein en luy demandant

mandant cette permiſſion, & que la lecture de ce livre faiſoit c.
tomber pluſieurs perſonnes dans l'hereſie. C'eſt pourquoi il
l'emprunta des heretiques meſmes qui l'avoient compoſé au-
V. les Gnoſtiques. trefois, c'eſt à dire des Docetes, & trouva que quoique la pluſ- b|214.a.
part du livre fuſt bon, il y avoit neanmoins beaucoup de points
contraires à la verité, & conformes à la doctrine de ces hereti-
ques. Il fit un recueil de ce qu'il y trouva de mauvais, compoſa
l'écrit dont nous parlons pour le refuter, & envoya tout cela p.213.d|214.a.
aux Fideles de l'Egliſe de Rhoſſe, ajoutant qu'il les iroit bien-
toſt voir.

Il dit dans cet écrit cette parole conſiderable, qu'il recevoit p.213.c.
ce qui venoit des Apoſtres & de S. Pierre comme ce qui venoit
de J.C, mais qu'il ſavoit fort bien diſtinguer ce qui venoit d'eux
d'avec ce qu'on leur avoit ſuppoſé; parce [qu'il avoit receu l'un
de la tradition, &] qu'il n'avoit pas receu l'autre. Il combatoit d.
dans le meſme écrit un heretique nommé Marcien qui ſe contre-
diſoit luy meſme. [C'eſtoit apparemment l'un de ceux qui
troubloient l'Egliſe de Rhoſſe.

Cet endroit donne ſujet de croire que l'Egliſe d'Antioche
avoit deſlors quelque juriſdiction ſur les Egliſes de la Cilicie.

L'hiſtoire ne nous apprend rien de la mort de S Serapion. On
la peut mettre en l'an 211,] auquel la chronique d'Euſebe fait c.11.p.212.c| chr.
commencer S. Aſclepiade ſon ſucceſſeur. Il ſeroit au moins bien
difficile de la mettre pluſtard, puiſque S. Alexandre de Jeruſa- d.
lem eſtoit encore priſonnier pour J. C, lorſqu'il apprit l'election
d'Aſclepiade. [Et il ſortit ſans doute de priſon dés l'an 211,
auquel la mort de Severe arrivée le 4 fevrier de la meſme an-
née, finit la perſecution. Ainſi S. Serapion doit avoir gouverné
l'Egliſe d'Antioche environ 21 an, quoique la chronique de
Nicephore] & George le Syncelle luy en donnent 25 [Eutyque Sync.p.354.c.
ſe trompe encore davantage,] en ne luy en donnant que dix. Euty.p.367.
[Les martyrologes de Rome, d'Uſuard, & d'Adon, mettent ſa
feſte le 30 d'octobre.]

S. ASCLEPIADE avoit acquis beaucoup de gloire avant Euſl 6.c.11.p.
que d'eſtre Eveſque, durant la perſecution [de Severe.] C'eſt 212 d.
pourquoi S. Alexandre de Jeruſalem dit que la nouvelle de ſon
election luy avoit rendu legeres les chaines dont il eſtoit chargé
pour J.C. Il en écrivit à l'Egliſe d'Antioche pour luy en marquer
ſa joïe; & dés l'inſcription de ſa lettre il donne à cette Egliſe le
titre de bienheureuſe. Il y témoigne auſſi que S. Aſclepiade
eſtoit tres capable, & tres digne de la charge qu'on luy avoit

p.213.a. confiée. 'Cette lettre fut portée par S. Clement d'Alexandrie.
["On ne ſçait rien de ce que fit S. Aſclepiade durant ſon epiſcopat, ni meſme combien il fut Eveſque, & s'il mourut en 217, 220, ou 222.] Note 1.
c.21 p.223.c. 'On ſçait ſeulement qu'il eut Philet pour ſucceſſeur.
[Uſuard & Adon marquent ſa feſte le 18 d'octobre entre les ſaints Confeſſeurs. Le martyrologe Romain ſuppoſe meſme qu'il eſt mort par le martyre: mais cela n'eſt pas fondé.] Note 2.

S. PANTENE,

DOCTEUR DES LETTRES SAINTES A ALEXANDRIE.

[L'HISTOIRE nous apprend une choſe tres remarquable de l'Egliſe d'Alexandrie,]
Euſ.l.5.c.10.p. 175.a|Hier.v. ill.c.36.p.280. c. 'qui eſt que dans les premiers ſiecles elle avoit une ecole des lettres ſaintes; & dés docteurs eccleſiaſtiques pour les enſeigner. Cette ecole avoit commencé ſelon S. Jerome dés le
Euſ.p.175.a. temps de S. Marc fondateur de cette Egliſe; '& elle continuoit encore lorſqu'Euſebe écrivoit l'hiſtoire eccleſiaſtique. [Elle a eſté gouvernée par pluſieurs grands hommes, dont les noms ſont tres celebres dans l'Egliſe. Mais le premier dont l'hiſtoire nous ait conſervé la memoire eſt S. Pantene, tres illuſtre dans l'antiquité par ſa ſcience, par ſon zele, par ſes grands travaux pour l'Egliſe, & par les magnifiques eloges que les plus grands hommes luy ont donnez.]

n.p.96.a|Cl.ſtr. 1.p.274.a.d. 'Il eſtoit originaire de Sicile. [a] Il ſemble qu'avant que d'embraſſer le Chriſtianiſme il avoit fait profeſſion de la philoſophie ſtoïcienne. [b] Depuis meſme qu'il fut Chrétien, il s'appliqua beaucoup à étudier les dogmes des philoſophes payens, & peut-eſtre auſſi des heretiques: [c] C'eſt pourquoi Origene à qui quelques uns vouloient faire un crime de cette étude, ſe défendit par ſon exemple. 'Il avoit auſſi acquis beaucoup de reputation par ſa connoiſſance des lettres humaines. [d] Mais il n'avoit pas moins de lumiere dans les Ecritures divines, [e] qu'il avoit étudiées. comme l'on diſoit, ſous les diſciples des Apoſtres. [Car il

a Euſ.p.175.b|chr.
b l.6.c.19.p. 221.d.
c l.5.c.10.p. 175.a.
a|Hier.v.ill.c. 36|ep.84.p. 327.b.
d v.ill.c.36.
e Phot.c.118. p.297.b.

pouvoit avoir vu S. Polycarpe.] Mais pour ce qu'ajoute Photius,
διακόνου. que l'on diſoit qu'il avoit meſme eſté inſtruit par quelques Apoſtres, 'cela eſt abſolument impoſſible, à moins qu'il n'ait vécu plus de 116 ans comme S Narciſſe de Jeruſalem, & juſqu'à 130 ou environ : ce que les premiers auteurs n'auroient pas oublié de remarquer. Hall.v.Pan.p. 848.1.f.

Il communiqua ſes lumieres à S. Clement d'Alexandrie ; Cl.ſtr.1.p.274. d.
[a] lequel auſſi le reconnoiſt pour ſon maiſtre : & voici le témoignage qu'il rend tant à ſon humilité qu'à ſa ſcience. [b] Cet [a] Euſ.l.5.c11. p.175.d.
» ouvrage, dit S. Clement, parlant de ſes Stromates ou Tapiſſe- [b] Cl.ſtr.1 p. 274 c,d.
» ries, n'eſt pas une piece faite avec art, pour acquerir l'eſtime des
» hommes. Je ne la conſidere que comme un recueil, qui dans
» ma vieilleſſe pourra me ſervir d'un threſor ſacré, pour remedier
» au defaut de ma memoire, & me repreſenter comme dans un
» miroir obſcur, ou dans une peinture morte, les diſcours vifs &
» animez de ces grands hommes dont j'ay eu le bonheur d'eſtre
» le diſciple. S. Clement fait enſuite l'enumeration de ceux d.
qu'il avoit eu pour maiſtres, & conclut par ces mots, 'qu'Euſebe Euſ.p.175.d.
» croit ſe devoir expliquer de S. Pantene. 'Celui que j'ay ren- Cl.ſtr.1.p 274.
» contré le dernier eſtoit certainement le premier pour ſes me- d.
» rites. Je le trouvai caché en Egypte, aprés l'avoir bien cher-
» ché: & depuis que je l'eus trouvé je n'en voulus plus chercher
» d'autres. Cette veritable abeille de Sicile, couroit avec joie
» tous les prez ſpirituels, & recueillant avec ſoin toutes les fleurs
» des écrits des Prophetes & des Apoſtres, elle formoit dans les
» ames de ceux qui l'ecoutoient, comme dans une ruche ſacrée,
» des rayons tres purs non de miel, mais de connoiſſance & de
» lumiere.

[Dieu ne ſouffrit pas que l'humilité de S. Pantene le retinſt toujours caché ſous le boiſſeau. Il l'eleva ſur le chandelier,] 'afin qu'il éclairaſt ceux qui eſtoient appellez avec luy au feſtin, p.275 b.
ſelon l'expreſſion de S. Clement d'Alexandrie. 'Il fit beaucoup Euſ.l.5.c.10.p.
d'actions illuſtres, comme dit Euſebe, ſans les ſpecifier davan- 175 c.
tage : [& elles luy ſervirent en quelque ſorte de preparation]
pour l'emploi que l'on luy commit enſuite, de gouverner l'e-
cole d'Alexandrie. 'Il exerçoit cette charge lorſque Julien fut a|c.9 p.174.d.
V. S. Anicet note 2. fait Eveſque de la meſme ville, ["au commencement de l'an
179, & à la fin du regne de M. Aurele.] 'Il y a apparence qu'il Hall.v.Pan.p.
avoit alors pour diſciples non ſeulement S. Clement d'Ale- 850.1.a.
xandrie, dont nous avons déja parlé; mais auſſi S. Alexandre
de Jeruſalem, [l'un des illuſtres Eveſques du III. ſiecle,] 'qui Euſ.l.6.c.14.p.
216.c.

l'appelle ſon pere, ſon ſeigneur, & un homme vraiment heureux.

[On ne peut mieux juger de quelle maniere il s'acquita d'un miniſtere ſi important, que par ce que dit S. Jerome,] 'que quoiqu'il ait écrit pluſieurs commentaires ſur l'Ecriture, il a neanmoins plus ſervi l'Egliſe par la parole que par la plume. 'Auſſi Euſebe reconnoiſt qu'il paroiſſoit comme l'un des plus grands hommes de ſon temps.

Hier.v.ill.c.36 p.280 c.

Euſ.l.5.c.10.p. 175.a.

[Sa reputation ne ſe renferma pas dans les bornes ſi étenduës de l'Empire Romain:] 'Elle paſſa juſque dans les Indes;[& ces peuples qui ne connoiſſoient point l'autorité des Romains,] le prierent par leurs deputez de venir annoncer l'Evangile en leur pays, & d'y combatre la philoſophie des Bracmanes par celle de J.C. [Le commerce] 'attiroit les Indiens juſqu'à Alexandrie: & les Chrétiens qui eſtoient en ces pays ſi reculez peuvent avoir connu par ce moyen le merite de S. Pantene. 'Demetre qui avoit ſuccedé à Julien dans l'epiſcopat d'Alexandrie "l'an 10 de Commode, [de J. C. 189,] fut celui qui l'envoya dans les Indes [& apparemment dés l'an 189, ou peu aprés; puiſque S. Clement ſon diſciple "doit avoir commencé vers ce temps là à tenir l'ecole d'Alexandrie]

Hier.v.ill.c.36 ep.84.p.327.b.

Euſ.l.5.c.22.p. 189.190.

Hier.v.ill.c.36 ep.84.p.327.b.

V. S. Eleuthere Pape note 1.

V. S. Clement d'Alexandrie § 1.

Euſ.l.5.c.10.p. 275.b.

'Comme S. Pantene avoit un zele tres ardent pour la parole de Dieu, [il n'eut pas de peine] à ſe reſoudre de l'aller porter juſque dans les Indes. & ainſi il fut établi predicateur de l'Evangile de J. C, dans les nations orientales. [Il eſt difficile qu'il ait receu une miſſion ſi ample & ſi authentique, qu'avec l'ordination epiſcopale. Neanmoins l'antiquité ne nous le dit point.]

Hall.v.Pan.p. 851.1.e.

'On cite un paſſage de S. Anaſtaſe Sinaïte, qui l'appelle "Preſtre ou Pontife des Alexandrins, ſoit qu'il euſt eſté fait Preſtre d'Alexandrie; ſoit que meſme aprés avoir receu l'ordination epiſcopale, il ait toujours eſté conſideré comme membre de l'Egliſe d'Alexandrie, où il revint enfin, [parcequ'il n'avoit pas de titre particulier.]

ibid.

Euſ.p.175.b.

'Il y avoit encore en ce temps là pluſieurs ſaints Evangeliſtes de la foy, qui pleins du zele de Dieu, entreprenoient avec courage d'imiter les Apoſtres, [en abandonnant volontairement toutes choſes,] pour établir & affermir la religion Chrétienne.

b] Hier.v.ill.c. 36.p.280.c.

S. Pantene eſtoit de ce nombre; '& il porta en cette qualité la foy juſque dans les Indes. [L'hiſtoire ne marque rien de ce qu'il y fit, mais ſeulement] qu'il y trouva entre les mains de quelques perſonnes qui connoiſſoient J. C, "un Evangile hebreu de S. Note 1.

Matthieu, que S. Barthelemi Apoſtre, qui avoit autrefois preſché dans cette province, y avoit laiſſé. Il l'apporta depuis avec luy, ſelon S. Jerome & Rufin, lorſqu'il retourna, diſent-ils, à Alexandrie : [Et c'eſt de là que nous apprenons qu'il ne demeura pas dans les Indes juſques à la fin de ſa vie, mais qu'il revint encore en Egypte.] Nous voyons en effet que S. Alexandre Eveſque de Jeruſalem, declare que S. Pantene luy avoit procuré la connoiſſance & l'amitié d'Origene: [ce qui n'a pu eſtre au pluſtoſt que vers l'an 205, & la fin du regne de Severe; Origene n'ayant commencé qu'en ce temps là à eſtre connu.] S. Clement d'Alexandrie témoigne de meſme que ſes maiſtres vivoient encore lorſqu'il écrivoit [ſous Severe] ſes livres des Stromates, & eſtoient en état de ſe rejoüir de ce qu'il s'occupoit à ce travail.

Ruf. p. 83. a | Hier. v. ill. c. 36. p. 280. c.

Euſ. l. 6. c. 14. p. 216 c. d.

Cl. ſtr. 1. p. 275. a.

[Il paroiſt donc que S. Pantene vivoit encore à Alexandrie à la fin de Severe, qui mourut en 211,] ou plutoſt juſque ſous Caracalla fils de Severe, comme S. Jerome le dit; & il enſeignoit encore alors ſelon ce Pere, ceux qui le vouloient venir ecouter chez luy: [Car pour l'ecole publique des Catecheſes, elle eſtoit tenuë alors par Origene, qui y enſeignoit la doctrine de J. C. avec un tres grand eclat, quoique dans un âge tres peu avancé. S. Pantene bien loin d'eſtre jaloux de la gloire de ce jeune homme, qui n'eſtoit que le diſciple de S. Clement ſon diſciple, le produiſoit luy meſme, & le faiſoit connoiſtre aux autres.] Car comme nous le venons de dire, il acquit à Origene l'amitié de S. Alexandre de Jeruſalem.

Hier. v. ill. c. 36.

Hall. v. Pan. p. 842. b.

Euſ. p. 216 c. d.

Note z.

Il communiqua aux autres les threſors de la doctrine divine non ſeulement de vive voix, mais auſſi par quelques écrits, [a] & laiſſa, comme nous avons dit, divers commentaires ſur l'Ecriture. S. Clement d'Alexandrie cite quelque choſe de luy qui ſemble eſtre tiré d'un commentaire ſur le pſeaume 18; & il y enſeigne ce principe utile pour l'intelligence de l'Ecriture, que dans le ſtyle des Prophetes il faut peu prendre garde aux temps des verbes, le preſent, le paſſé, & le futur, ſe prenant ſouvent l'un pour l'autre. S. Anaſtaſe Sinaïte met S. Pantene entre ceux qui ont écrit ſur la creation du monde, & qui en ont appliqué l'hiſtoire à J C, & à l'Egliſe. Origene, comme nous avons dit, cite ſon exemple contre ceux qui luy reprochoient l'étude de la philoſophie payenne; & ajoute que ce Saint avoit ſervi au ſalut de beaucoup de monde.

l. 5. c. 10. p. 175. c.

[a] Hier. v. ill. c. 36.

Cl. ex. p. 808. 1. d.

Hall. v. Pan. p. 851. 1. e.

Euſ. l. 6. c. 19. p. 221. b.

Rufin ajoute à Euſebe qu'il termina à Alexandrie une vie

Ruf. l. 5. c. 10. p. 83. 2.

pleine de gloire par une fin excellente & admirable. [Le martyrologe Romain marque ſa feſte le 7 de juillet aprés Uſuard, Adon, Notker, & quelques autres ; & en fait un grand eloge. On ne trouve point que les Grecs l'honorent.

CAIUS,
PRESTRE DE ROME,
PUIS EVESQUE DES NATIONS,
ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

Euſ.l.2.c.25.p. 67.d‖l.6.c.20. p.222.d.

CAIUS celebre entre les auteurs eccleſiaſtiques, fleuriſſoit à Rome dans l'Egliſe Catholique ſous le pontificat de Zephyrin, [qui gouverna l'Egliſe Romaine depuis l'an 201 ou 202, jusqu'en l'an 219,] & ſous l'empire d'Antonin [Caracalla] fils de Severe, qui regna depuis l'an 211, [juſqu'en l'an 217.] Il ſemble qu'il euſt eſté diſciple de S. Irenée. [a] Euſebe témoigne que c'eſtoit un homme tres eloquent. [1 Il ne luy attribuë aucun degré particulier dans l'Egliſe.] Photius aſſure que l'on diſoit qu'il avoit eſté Preſtre de Rome ſous les Papes Victor & Zephyrin ; & cite une note d'un Anonyme plus ancien que luy, qui dit poſitivement qu'il eſtoit Preſtre, & qu'il demeuroit à Rome. Photius ajoute qu'on tenoit encore qu'il avoit meſme eſté ordonné Eveſque des Nations, [pour aller porter la foy dans les pays infideles, ſans avoir aucun peuple ni aucun dioceſe limité : ce qui eſt aſſez remarquable, particulierement pour l'hiſtoire de l'Egliſe Gallicane.] Nous avons parlé en un autre endroit de ces Eveſques apoſtoliques qu'on appelloit des Evangeliſtes.

V.S. Zephyrin.

Hier.v.ill.c.59. p.287.b.

Poly.act.n.111. p.72.

V.S. Irenée §11.

[a] Euſ.l.6.c.20. p.222.d.

Phot.c.48.p. 36.37.

1.

V. la perſ. d'Adrien § 5.

[Ce qui a le plus contribué à rendre le nom de Caius illuſtre,] eſt la diſpute qu'il eut à Rome avec Procle ou Procule, qui ſoûtenoit l'hereſie des Montaniſtes, & qui eſtoit meſme l'un de leurs principaux chefs. Il donnoit le nom à une de leurs

Euſ.p.222.223‖ Hier.v.ill.c.59.

Tert.ca t.c.52. p.254 c.

Du Pin,p.305.a.

1. Mr du Pin dit qu'Euſebe & S. Jerome attribuënt à Caius le titre de Preſtre. Il n'en cite point les endroits, [& je ne les ay point remarquez non plus.]

ſectes, laquelle eſtoit orthodoxe ſur le point de la Trinité, mais n'abandonnoit point le blaſpheme commun à tous les Montaniſtes, que le Paraclet avoit dit par Montan plus de veritez, & de plus grandes, que tout ce que nous avons de J. C. dans l'Evangile. 'On croit "avec aſſez d'apparence que c'eſt ce Procule qui avoit écrit contre les Valentiniens, comme nous l'apprend Tertullien, qui loüe ſon eloquence, & la virginité qu'il pretendoit garder encore dans une grande vieilleſſe: & il peut bien avoir attiré par là Tertullien meſme dans l'hereſie des Montaniſtes.

V. Tertullien note 12.

in Val.c.5.p. 291.b|Bar.201. § 10.

'Ce fut ſous Caracalla, ſelon S Jerome, que Caius eut avec luy la conference dont nous parlons, pour le convaincre de la fauſſeté des nouvelles propheties de Montan. Cette action fut fort celebre. 'Caius la mit par écrit, [comme S. Juſtin y avoit mis la conference qu'il avoit eue à Epheſe avec Thryphon.] 'Euſebe l'appelle un dialogue, & en cite quelques paroles où Procle parle. 'M.r Valois dit que Caius écrivit cet ouvrage en grec: [ce qui paroiſt bien veritable. Et en effet Euſebe en parle ſouvent, ſans témoigner jamais qu'il euſt eſté traduit du latin.] 'Nous voyons auſſi qu'il a eſté connu de Theodoret, qui met Patrocle au lieu de Procle. a Photius en parle encore, mais ſeulement "comme d'une choſe qu'il avoit oui dire, [& ne témoigne point l'avoir lu.]

Hier.v.ill.c. 59.

Euſ.l.6.c.20.p. 222.d.

d|3.c.31.p.103.a.

n.p.123.1.c.

Thdrt.h.f.3.c. 2.p.227.d.

a Phot.c.48.p. 37.

'Ceſt de ce livre qu'Euſebe raporte ce beau paſſage des trophées, c'eſt à dire des tombeaux des Apoſtres fondateurs de l'Egliſe de Rome, dont l'un, dit-il, eſtoit au Vatican, & l'autre ſur le chemin d'Oſtie. 'Il en cite un de Procle touchant S. Philippe, & ſes quatre filles propheteſſes enterrées avec luy à Hieraple. 'Ce qu'on a encore remarqué dans ce dialogue, c'eſt que Caius reprenant la temerité des Montaniſtes, qui ajoutoient de nouveaux livres, [c'eſt à dire les propheties de Montan, Priſque & Maximille,] aux anciennes Ecritures, [& faiſant ſur cela un catalogue de celles que l'Egliſe avoit receuës de la tradition,] il ne conte que treize epiſtres de S. Paul, & ne parle point de celle aux Hebreux, "laquelle auſſi, comme remarque Euſebe, quelques Romains ne croyoient pas eſtre de S. Paul: [* & cela convient encore aſſez bien à un diſciple de S. Irenée.]

Euſ.l.3.c.31.p. 103.a.

l.6.c.20.p.223. a|Hier.v.ill.c. 50|Phot.c 48. p.37.

V. S. Paul note 72. * Ibid.

'Euſebe cite encore un endroit de ce dialogue, dans lequel Caius rejette abſolument l'opinion des Millenaires, [quoique ſoûtenuë par S. Irenée;] & ſemble meſme dire que l'Apocalypſe ſur laquelle cette erreur s'appuyoit particulierement, eſtoit un

Euſ.l.3.c.28 p. 100.a.

l.7.c.25 p.273. a. ouvrage de Cerinthe, 'ce que d'autres Catholiques ont cru. [Neanmoins il y a lieu d'expliquer ſes paroles non de l'Apocalypſe de S. Jean,] 'mais de celle "que Cerinthe avoit compoſée 'ſous ſon propre nom; comme nous l'apprenons de Theodoret. V. les Cerinthiens.

Thdrt.h.l.2.c. 3.p.219.d. p.220.a. 'Le meſme Theodoret dit que Caius écrivit auſſi bien que S. Denys d'Alexandrie, contre Cerinthe auteur de l'opinion des Millenaires; [ce qui marque aſſez clairement un écrit particulier ſur ce ſujet, & non ſimplement ce qu'il en avoit dit dans ſon dialogue.]

Euſ.l.3.c.28.p. 195-198. 'Euſebe raporte quelques endroits, & des hiſtoires fort remarquables, d'un livre fait contre l'hereſie d'Artemon & de Theo-

c.27.28.p.195.b. c. dote, 'dont il declare qu'il ne ſavoit point l'auteur, parceque ſon

a Thdrt.h.l.2. c.5 p.220.c. nom n'eſtoit pas marqué à la teſte de ſon ouvrage. [a] Theodoret intitule ce livre *Le petit labyrinthe*, & dit que quelques uns l'attribuoient à Origene, quoique le ſtyle fiſt aſſez voir qu'il n'en

Phot.c.48.p.36. c. pouvoit eſtre. Photius parle auſſi d'un livre appellé *Le labyrinthe* que quelques uns attribuoient à Origene, & que d'autres aſſi-

p.37.a|Pearſ. Poſt p.147.148. roient eſtre de Caius Preſtre de Rome ſous Zephyrin, 'comme il l'avoit trouvé marqué dans une note. Pour luy il ne veut

Phot.p.38.a. rien determiner ſur cela. 'Il ajoute qu'on attribuoit à ce meſme Caius un livre particulier contre l'hereſie d'Artemon, qu'il ſemble diſtinguer du Labyrinthe. [Mais cela n'eſt pas bien clair.] Pearſon ſoûtient ſur l'autorité de Photius, que l'auteur cité par Euſebe eſt conſtamment Caius Preſtre de Rome, [n'ayant pas aſſez diſtingué ce que Photius dit de luy meſme, de ce qu'il cite de la note d'un autre. Ce qui favoriſe neanmoins beaucoup ſon

Pearſ.poſt.p. 148|Euſ.l.3.c. 28.p.196.c. ſentiment,] c'eſt qu'il paroiſt que cet auteur écrivoit [1] à Rome 1.
ſous le pontificat de Zephyrin, ou peu aprés, [c'eſt à dire dans le meſme temps que Caius y fleuriſſoit.]

Phot.c.48.p. 36.c. 'Le meſme auteur qui a fait le Labyrinthe, y témoignoit à la fin qu'il avoit fait un diſcours ſur la ſubſtance de l'univers Mais comme ce diſcours eſtoit ſans nom d'auteur, quelques uns l'ont attribué à Joſeph, avec lequel il avoit quelque conformité de ſtyle; d'autres à S. Juſtin, d'autres à S. Irenée, & d'autres à Caius. Photius ne rejette point l'opinion qui le donnoit

b. à Caius. 'Ce livre refutoit Platon, & un nommé [2] Alcinoüs. 2.
Il parloit du Chriſt à peu prés comme les Chrétiens, ſe ſervant meſme du terme de Chriſt, & reconnoiſſant la verité de ſa generation ineffable, [ce qui ne permet guere qu'on croie qu'il fuſt

1. ἐφ' ἡμῶν, ce qui ſelon la ſuite doit ſignifier non *de noſtre temps*, mais *parmi nous* : & il eſt certain que l'hiſtoire dont il parle, arriva à Rome.

Du Pin, p.306.c. Jonſ.l.2.c.18.p. 208. 2. 'M. du Pin dit ſans rien citer, qu'il a écrit un traité de la comparaiſon d'Ariſtote & de Platon. 'Jonſius nomme un Alcinoüs entre les ſtoïciens, [mais n'en dit rien de particulier.]

de

de Joſeph,] quoiqu'il paroiſſe qu'il en portoit ordinairement le
&c. nom. Mais pour ce qui eſt de l'ame, cet auteur avoit ſur cela des ſentimens indignes de la doctrine qu'il faiſoit paroiſtre dans tout le reſte. Il diſoit, [auſſi-bien que Tertullien,] qu'elle avoit la figure du corps humain.

[Nous ne trouvons rien davantage ni de la vie ni de la mort de Caius: & ce qui nous ſurprend encore plus, c'eſt que nous ne voyons point que ni l'Egliſe Romaine dont on croit qu'il a eſté Preſtre, ni aucune autre, honore aujourd'hui ſa memoire, quoique Baronius n'ait pas fait difficulté de mettre dans le martyrologe Romain S. Mavile d'Adrumet ſur l'autorité de Tertullien déja Montaniſte, & pluſieurs autres dont le merite n'eſt pas mieux atteſté que celui de Caius. Cependant c'eſt ce qui a fait que nous n'avons pas oſé luy donner le titre de Saint, quoi-que nous ſoyons tres perſuadez qu'il le merite.]

S. NARCISSE,

EVESQUE DE JERUSALEM.

SAINT Narciſſe l'un des plus celebres Eveſques de Jeruſalem, fut aſſis le trentieme depuis les Apoſtres ſur la chaire de cette Egliſe, & le quinzieme depuis S. Marc, qui y avoit eſté établi le premier des Gentils ſous Adrien. Euſ. l 5. c. 12. p 176. c. d.

a. Il ſucceda à Doliquien ſous le regne [a] Commode pour le pluſtard, [aſſez âgé pour avoir receu la benediction de S. Jean l'Evangeliſte, comme nous le verrons par la ſuite.] Il ſe trouva au Concile de Paleſtine aſſemblé tou- c. 23. p. 190. d.
V.S. Victor Pape § 3. chant la Paſque [en 195 ou 196,] & y preſida avec Theophile de Ceſarée.

Les Fideles de Jeruſalem conſervoient encore dans le IV. l. 6. c. 9. p. 210. b.
ſiecle la memoire de quantité de merveilles que Dieu avoit operées par ce ſaint Eveſque; & il y en a une entre autres qu'Euſebe a cru meriter de tenir rang dans ſon hiſtoire. Il arriva, b. c.

a. Commode a commencé en l'an 180, & eſt mort en l'an 192.

dit-il, une fois que l'huile manqua "aux miniſtres de l'Egliſe durant la veille ſolennelle de Paſque; ce qui cauſa un grand trouble parmi le peuple. S.Narciſſe[en fut touché,&] commanda à ceux qui avoient ſoin des luminaires, d'aller tirer de l'eau à un puits qui eſtoit proche de là, & de la luy apporter. Cela ayant eſté promtement executé, il fit ſa priere ſur cette eau, & avec une ferme foy en noſtre Seigneur, il leur ordonna d'en mettre dans les lampes: ce qui ne fut pas pluſtoſt fait, que par un miracle tout extraordinaire de la puiſſance de Dieu, cette
c. eau ſe trouva changée en huile. 'L'on conſerva long-temps de cette huile en memoire d'un ſi grand prodige; & l'on en voyoit encore quelques reſtes du temps d'Euſebe.

τοῖς λειτουργοῦσι.

[Mais cette grace que Dieu accorda aux prieres de S.Narciſſe, ne le rendit point ſi celebre que la perſecution dont il fut eprouvé, & qui accabla durant quelque temps ſon innocence.]
d. 'Il y eut quelques miſerables qui ne pouvant plus ſupporter la vigueur & l'exactitude de ſa conduite, & qui redoutant la juſte punition que meritoient les crimes dont ils ſe ſentoient coupables, reſolurent de la prevenir en accablant leur ſaint Eveſque par leurs calomnies. Ils le chargerent donc d'un crime atroce: Et afin de donner plus de croyance à leur accuſation, ils la confirmerent par un ſerment ſolennel; voulant, diſoit le premier, perir par le feu; le ſecond, 'avoir tout le corps couvert de 1.
lepre, & le troiſieme perdre les yeux, ſi ce qu'ils diſoient n'eſtoit veritable.

Ibid. 'Avec tous leurs ſermens ils ne purent perſuader à aucun des
p.211.a. Fideles ce qu'ils avançoient, 'dautant que l'eclat de la conduite ſi ſainte & ſi ſage de leur Prelat diſſipoit aiſément toute cette calomnie. Mais le Saint ne put ſouffrir l'indignité d'une accuſation ſi injuſte: & comme il y avoit déja long-temps qu'il ſouhaitoit la retraite & la ſolitude, il prit cette occaſion pour ſe derober à ſon Egliſe; & paſſa pluſieurs années caché à la campagne & dans les deſerts, ſans qu'on puſt ſavoir ce qu'il eſtoit devenu.

a.b. 'Cependant l'œil de la juſtice divine veilloit pour la punition d'une ſi horrible calomnie; & on vit en peu de temps ces parjures tomber dans les maledictions que leurs bouches avoient prononcées contre eux meſmes. Car une petite étincelle de feu eſtant tombée ſans qu'on ſçeuſt d'où elle venoit, ſur la maiſon du premier, elle l'embraſa tellement durant la nuit, que ce miſerable y fut brulé avec ſa famille. Le ſecond fut attaqué par

Euſ.a. p.114.a.b. 1. σπειᾶ νόσῳ δεπασθεὶς τὸ σῶμα, ce que M.Valois ſoûtient ſe devoir entendre de la lepre.

une lepre ſi horrible, que tout ſon corps en fut couvert. Le troiſieme conſiderant ce qui eſtoit arrivé aux deux autres, & redoutant la puiſſance inevitable de la juſtice divine, à laquelle rien ne peut eſtre caché, avoua devant tout le monde le malheureux deſſein qu'ils avoient formé enſemble. Mais la douleur meſme de ſa penitence le conſuma tellement, & les larmes qu'il repandit furent ſi continuelles, qu'il en perdit tout à fait la vuë. Voilà de quelle maniere ces calomniateurs furent punis.

'Aprés que S. Narciſſe ſe fut retiré, comme perſonne n'avoit aucune connoiſſance du lieu où il eſtoit, les Eveſques des villes voiſines furent d'avis qu'on procedaſt à l'election d'un autre Eveſque. Dius fut elu; mais il mourut peu de temps aprés: Germanion fut mis en ſa place, & Gordie enſuite; ſous lequel Narciſſe parut enfin, comme s'il fuſt reſſuſcité du tombeau. Il fut conjuré par les freres de reprendre l'adminiſtration de ſon Egliſe, tout le monde ayant pour luy plus de veneration que jamais à cauſe de ſa retraite meſme, & de cette divine philoſophie qu'il avoit embraſſée, & particulierement pour la maniere dont Dieu avoit vengé ſon innocence. [On ne dit point ce qui arriva de Gordie: mais il peut eſtre mort dans ce temps là; & s'il eſtoit ſaint, comme il y a lieu de le croire, il eut de la joie de ſe pouvoir decharger ſur S. Narciſſe d'un fardeau qui ne paroiſt leger qu'à ceux qui ſont indignes & incapables de le porter.] c.10.p.211.e.

'Eutyque dit qu'il gouverna un an avec S. Narciſſe, & mourut enſuite. [Nous voudrions le pouvoir citer d'un meilleur auteur.] Eut.p.388.

'Gordie, Germanion, & Dius, ſont mis par Euſebe & par les autres, dans le nombre des veritables Eveſques de Jeruſalem: ce qui fait meſme qu'ils content S Narciſſe pour le 30, & pour le 34. Nicephore & d'autres marquent combien luy & les autres ont eſté dans l'epiſcopat. [Mais, comme nous l'avons dit en un autre endroit, nous ne voyons pas d'où ces nouveaux auteurs ont pu apprendre ce qu'Euſebe declare n'avoir pu trouver.] Euſ.chr.

'L'extreme vieilleſſe de S Narciſſe l'ayant [enfin] rendu incapable des fonctions de ſa charge, Dieu luy envoya pour l'aider S. Alexandre celebre Eveſque de Cappadoce. [Nous décrirons 'autre-part les merveilles par leſquelles Dieu fit connoiſtre ſa volonté en cette occaſion. Il ſuffit preſentement de dire que] l.6.c.11.p.212.a.

V. S. Alexandre.

'Saint Narciſſe en eut luy meſme revelation, ſelon S. Jerome, & il s'employa de tout ſon pouvoir pour obtenir un ſi ſaint coad- Hier.v.ill.c.62. p.288.d.

Euſ.chr. juteur. Ceci ſe fit l'an deuxieme de Caracalla, de J. C. 212.
l.6.c.11.p.212.e. Euſebe nous a conſervé l'extrait d'une lettre de S. Alexandre, « où il parloit en ces termes : Narciſſe vous ſalue, & vous con- « jure, comme moy, de conſerver la paix & l'union entre vous. « C'eſt luy qui a gouverné cette Egliſe avant moy, & qui la « gouverne encore avec moy par ſes prieres. Il a preſentement « n.p.115.1.b,c. 116 ans paſſez. M.r Valois tire de ce paſſage que S. Narciſſe avoit quitté l'adminiſtration de l'Egliſe, n'ayant conſervé que le nom & la dignité d'Eveſque : & que S. Alexandre eſtoit plutoſt ſon ſucceſſeur que ſon coadjuteur & ſon collegue. [Neanmoins Euſebe & S. Jerome en parlent toujours, comme ayant gouverné enſemble. Mais entre deux Saints, il ne faut point tant de diſtinctions ni de reglemens. Celui de la charité leur ſuffit.

Nous ne ſavons point ſi S. Narciſſe paſſa l'âge de 116 ans, ni s'il vécut long-temps depuis l'an 212. Il n'eſt pas impoſſibile qu'il
P.pi.66.e,20.p. 637.c. ait encore vécu dix ans,] ſelon ce que dit S. Epiphane qu'il alla juſqu'au regne d'Alexandre. Mais comme ce Pere ajoute auſſitoſt que S. Alexandre mourut ſous le meſme Prince, [quoiqu'il ne ſoit mort que ſous Dece, quinze ans aprés la fin d'Alexandre, on voit qu'il n'a pas eſté aſſez inſtruit de ces choſes. Nous n'oſons pas nous fier non plus à la chronique de Nicephore, qui donne le titre de Martyr à S. Narciſſe, ne voyant point que cela ſoit autoriſé par d'autres, & n'y ayant point eu de perſecution dans tout le temps où on peut mettre ſa mort. Uſuard, Adon, & d'autres martyrologes, mettent ſa feſte le 29 d'octobre, & luy donnent cet eloge d'avoir excellé en ſainteté, en foy, & en patience : mais ils ne parlent point de ſon martyre.]

S. CLEMENT
PRESTRE D'ALEXANDRIE,
ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

ARTICLE PREMIER.

Converſion de S. Clement: Ses maiſtres: Il eſt fait Preſtre & Catechiſte à Alexandrie.

SAINT Clement ſurnommé l'Alexandrin, parcequ'il a eſté Preſtre d'Alexandrie, & chef de l'ecole Chrétienne de cette ville, avoit les noms de T. Flavius Clemens, [auſſi-bien que le Conſul Clement neveu de Veſpaſien, & martyrizé ſous Domitien.] Quelques uns tenoient qu'il eſtoit d'Athenes, les autres le faiſoient originaire d'Alexandrie: ce que le ſurnom d'Alexandrin rend plus probable. L'erudition prodigieuſe qu'on voit dans ſes livres, [verifie ce que dit Euſebe,] qu'il avoit voulu ſavoir toutes choſes. [Il fut d'abord engagé dans le paganiſme:] mais il revint bien-toſt de ſon egarement, la parole du ſalut & la doctrine de l'Evangile l'ayant delivré de ſes maux. [Ainſi] il obtint la remiſſion de ſes pechez par la penitence, & par la foy en J. C.

V. S. te Domitille.

παίτων δὲ τῶν πάντας εἰδέναι.

Euſ. l. 3. c. 23. p. 91. c | Du Pin, p. 236. a. Euſ. l. 6. c. 12. p. 214. b | Pearſ. poſt. p. 226. Epi. 32. c. 6. p. 213. a. n. p. 68, 69. Du Pin, p. 327. Euſ. præp. l. 2. c. 3 p. 61. b. Cl. præd. l. 2. c. 8. p. 175. a.

Il apprit la ſcience de l'Egliſe, & la doctrine de la tradition par l'inſtruction de pluſieurs grands hommes, dont il eut le bonheur d'eſtre diſciple. L'un d'eux, dit-il, qui eſtoit d'Ionie, m'a inſtruit dans la Grece. J'en ay eu deux autres dans la grande Grece, [c'eſt à dire dans l'Italie,] dont l'un eſtoit de la baſſe Syrie, & l'autre d'Egypte. J'ay eu encore d'autres maiſtres dans l'Orient, l'un Aſſyrien, & l'autre Juif d'origine qui demeuroit dans la Paleſtine. Mais celui que j'ay rencontré le dernier, eſtoit certainement le premier pour ſes merites. Je le trouvai en Egypte aprés l'avoir bien cherché, & aprés celui ci je n'en voulus plus chercher d'autres. Il continuë à faire l'eloge de ce dernier, qu'Euſebe a cru eſtre S. Pantene; [a] & S. Clement re-

Note 1.

Euſ. l. 5. c. 11. p. 175. 176. [a] p. 175. d | Cl. ex. p. 808. 1. d.

connoiſt clairement en un autre endroit l'avoir eu pour maiſtre.

Euſ.n. p.95.96. 'Pour ce qui eſt' des autres, on en raporte diverſes conjectures [qui paroiſſent toutes aſſez peu fondées.] 'On voit ſeulement qu'ils vivoient encore [ſous Severe,] lorſqu'il compoſoit ſes Stromates ou Tapiſſeries. S. Clement ſe glorifie d'avoir appris d'eux [non les ſciences profanes, & les curioſitez de la philoſophie,] mais ſeulement la doctrine & la tradition des Apoſtres. Note 2.

Cl ſtr.1.p.275. a.

[Nous apprenons de ce paſſage que S. Clement a eſté en Grece, en Italie, en Orient, en Paleſtine, & en Egypte: & il paroiſt aſſez que c'eſtoit par un amour ardent de la verité, & par le deſir de connoiſtre ceux qui en eſtoient les mieux inſtruits, qu'il faiſoit tant de voyages. Par ce moyen] 'il devint illuſtre dans l'Egliſe, & ſe rendit un excellent maiſtre de la divine philoſophie de J. C.

Euſ.chr an. 195.

[Il paroiſt qu'il s'arreſta tout à fait dans l'Egypte,] 'puiſqu'il receut la dignité de Preſtre dans l'Egliſe d'Alexandrie. [a] Il ſucceda meſme à S. Pantene ſon maiſtre, dans ſa qualité de chef de l'ecole des Catecheſes de cette ville, [b] dans leſquelles on inſtruiſoit les payens qui embraſſoient la religion Chrétienne. 'C'eſtoit l'Eveſque d'Alexandrie qui commettoit à cet emploi. [S. Clement en fut chargé, "non] 'aprés la mort de S. Pantene, comme S. Jerome le dit en un endroit; [mais plutoſt lorſque Demetre qui fut fait Eveſque d'Alexandrie en 189, eut envoyé S. Pantene dans les Indes. Cela arriva apparemment en la meſme année 189, ou fort peu aprés, "puiſqu'il ſemble que l'Exhortation de S. Clement aux Gentils ait eſté un fruit de ſes Catecheſes,] & que cet ouvrage l'ait rendu celebre dans l'Egliſe entre les défenſeurs de la divinité de J. C. dés devant l'an [192,] auquel le Pape Victor fut elevé ſur le ſiege de S. Pierre. 'Dans ſes inſtructions il avoit un grand ſoin de taire pluſieurs choſes, non par jalouſie, ce qu'il euſt cru eſtre une grande faute, mais depeur qu'elles ne fiſſent tort à ceux qui les prendroient mal, & qu'il ne donnaſt, comme il dit, un couteau à des enfans qui ne ſauroient pas s'en bien ſervir. Il obſerva la meſme circonſpection dans ſes écrits.

Ibl Hier. v. ill. c. 38. p. 280. d] Phot. c. 111. p. 287. b.
[a] Euſ. l. 6. c. 6. p. 208. b.
[b] c. 3. p. 204. a. p. 295. b.
Hier. v. ill. c. 38. p. 280. d.
V. S. Pantæno.
Note 3.
Euſ. l. 5. c. 28. p. 195. 196.
Cl. ſtr. 1. p. 276. c.

p 273. c. [Il pratiquoit auſſi ſans doute ce qu'il dit luy meſme,] 'que celui qui inſtruit des auditeurs, doit les eprouver long-temps, & les examiner beaucoup, pour voir ceux qui ſont capables d'ecouter [les veritez plus relevées;] qu'il doit conſiderer leurs paroles, leurs actions, leurs mœurs, & meſme leurs regards, leur poſture, tous leurs geſtes, pour taſcher de diſcerner le che-

min, les pierres, les épines, & la bonne terre 'Il dit encore qu'il a.
ne faut point abandonner la doctrine de la foy à l'examen de ces eſprits curieux qui ont voulu ſavoir toutes choſes, qui ſont tout enflez de la force imaginaire de leurs ſyllogiſmes, qui ne ſont point encore vides, ni deſabuſez des principes humains dont ils ſe ſont rempli l'eſprit; mais qu'il faut confier la parole de Dieu à ceux qui mettent la foy pour principe de leurs jugemens, parceque ceux là demeurent ſincerement perſuadez de ce qu'on leur dit, & s'y attachent fortement.

[Dieu luy envoya ſans doute pluſieurs de ces auditeurs ſinceres, capables de recevoir toute la doctrine de la verité.] 'Car Origene qui eſtoit encore alors fort jeune, fut inſtruit dans ſon ecole. [Il ſemble que] 'S. Alexandre Eveſque de Jeruſalem & martyr, ait encore eſté du nombre de ſes auditeurs, comme l'a cru Baronius. 'Car ce grand Eveſque l'appelle ſon pere, & dit qu'il avoit eſté ſon ſeigneur, qu'il l'avoit beaucoup aidé, & qu'il luy avoit donné la connoiſſance d'Origene".

Euſl. 6. c. 6. p. 208. b. Bar. 190. §. 25. c. 14. p. 216. c.

Note 4.

ARTICLE II.

S. Clement quitte Alexandrie: Ce qu'on ſçait de luy juſques à ſa mort.

'SAINT Clement tint l'ecole des Catecheſes juſques à la perſecution que Severe excita contre les Chrétiens par les edits qu'il publia en la 10.e année de ſon regne, [de J. C. 202.] 'Mais alors la violence de la perſecution le força d'abandonner ſon emploi, [& apparemment meſme de quitter la ville d'Alexandrie, où il devoit eſtre fort conu & fort haï des payens.]

Euſl. 6. c. 1. 6. p. 201. a. 208. b. c. 3. p. 204 a.

'Il pratiqua en cette occaſion la moderation Chrétienne qu'il enſeigne dans ſes livres, [& que Dieu luy inſpira peut-eſtre alors, pour oppoſer l'exemple d'une perſonne ſi illuſtre au faux courage & à la vraie preſomption des Montaniſtes, qui faiſoient un crime de fuir les perſecuteurs.] 'Il dit donc ſur cela que quand J. C. nous ordonne de fuir, il ne pretend pas que nous regardions la perſecution comme un mal, ni nous faire craindre la mort, mais il nous apprend que nous ne devons ni eſtre cauſe de noſtre mort, ni contribuer au crime de ceux qui nous perſecutent. 'Car s'ils ne peuvent pecher contre un homme qui eſt à Dieu ſans pecher contre Dieu meſme, celui qui va ſe preſenter au juge, ou qui en ſe produiſant d'une maniere indiſcrette, &

Bar. 205. §. 12. Cl. Str. 4 p. 504. b. c.

temeraire donne occaſion de ſe faire prendre, coopere autant qu'il eſt en luy à l'iniquité des infideles.

[Mais afin que l'on n'abuſaſt pas de cette doctrine, pour faire par l'amour des choſes temporelles ce qui ne ſe peut bien faire que par l'amour de Dieu, & par la charité que nous devons
c.d. avoir pour nos perſecuteurs meſmes;] il ajoute auſſi-toſt que pour oſter toute occaſion aux perſecuteurs, il ne faut leur donner aucun ſujet de diſpute, de plainte, de procés, & de haine contre nous: que quand J.C. nous défend d'eſtre attachez à aucune des choſes de cette vie, ce n'eſt pas ſeulement parceque cette attache eſt mauvaiſe en elle meſme, mais encore de peur qu'en nous défendant contre ceux qui nous les voudroient ravir, nous ne les aigriſſions contre nous, & qu'ils ne ſe portent à blaſphemer à cauſe de nous le nom ſacré de J.C. Il n'y a donc ſelon ce Pere que la défenſe de la verité & de la juſtice dans les occaſions & en la maniere où noſtre devoir nous engage à la ſoûtenir, qui puiſſe nous expoſer legitimement à la perſecution: & auſſi J. C. ne promet le royaume des cieux qu'à ceux qui ſouffrent pour luy, pour la juſtice, & pour l'Evangile.

S. Clement montre aſſez combien il ſe fuſt eſtimé heureux de ſouffrir de cette ſorte juſqu'à la mort meſme. Car [peu aprés
p.505.c. ce que nous venons de raporter,] s'eſtant fait cette objection des infideles, Pourquoi noſtre Dieu n'empeſche pas le mal « qu'on nous fait? Quel eſt le mal qu'on nous fait, leur répond- « il, en nous ouvrant par la mort un chemin [plus court] pour « aller à luy? Si nous ne regardons que nous meſmes, n'avons « nous pas ſujet de remercier ceux qui nous procurent ce bon- « heur? «

[On ne ſçait pas ce que devint S. Clement aprés avoir quitté
Euſ.l.6.c.11.p. 212.213. la chaire des Catecheſes.] Il paroiſt ſeulement que vers l'an 210, & ſur la fin du regne de Severe, il eſtoit en Cappadoce, où S. Alexandre ſon [diſciple] eſtoit alors Eveſque, mais priſonnier
p.213.a. pour la foy. Il y fut, ſelon le témoignage de ce Saint, par une providence particuliere de Dieu. Il y affermit, & y augmenta meſme l'Egliſe du Seigneur; [juſtifiant par ce ſuccés la ſageſſe de ſa retraite, & montrant que ce n'eſtoit ni par pareſſe, ni par laſcheté qu'il avoit quitté Alexandrie.]

p.212,213. S. Serapion Eveſque d'Antioche eſtant mort, & S. Aſclepiade ayant eſté établi en ſa place [en 211,] au commencement du regne de Caracalla, ſelon la chronique d'Euſebe; S. Alexandre qui eſtoit encore en priſon, ecrivit ſur ſa promotion à l'Egliſe d'Antioche,

d'Antioche, & envoya ſa lettre par S. Clement, dont il y parle
„ en ces termes : Je vous envoie cette lettre par le bienheureux p.213.a.
αἰδρὸς „ Preſtre Clement, dont la vertu eſt ſolide & eprouvée. Vous le
ἐναρέτου „ connoiſſez déja, mais vous reconnoiſtrez mieux quel il eſt par
& δοκίμου. „ l'experience que vous en ferez.

1. [C'eſt la derniere action que nous trouvions de ce Saint, qui peut n'avoir pas vécu beaucoup depuis, ſelon ce que dit S. Jerome] qu'il a fleuri ſous Severe & ſous Antonin [Caracalla] ſon ſucceſſeur.[a] Il eſtoit mort aſſurément lorſque S. Alexandre parloit de luy dans une lettre à Origene. Uſuard marque ſa feſte le 4 de decembre: en quoy il a eſté ſuivi par Ferrarius & quelques autres nouveaux.

Hier.v.ill.c. 38.p.281.a. [a] Euſ.l.6.c.14. p.216.c.

ARTICLE III.

Des écrits de S. Clement, & premierement de ſon Exhortation aux payens, de ſon Pedagogue, & de ſes Stromates.

POUR ce qui eſt de ſes écrits qui ſont fort celebres, ſon Exhortation aux payens [peut, comme nous l'avons déja dit, avoir eſté un fruit des inſtructions qu'il faiſoit à Alexandrie ſur la religion, & avoir rendu ſon nom celebre dés le temps de Commode, avant l'an 192.] Euſebe la marque, [b] & en tire pluſieurs grands paſſages dans ſon livre de la Preparation à l'Evangile. [c] S. Clement la cite luy meſme. [C'eſt] [d] le diſcours où Photius dit qu'il refute l'impieté des payens. [e] Car il eſt fait pour les exhorter à abandonner leurs fauſſes ſuperſtitions, & à embraſſer la foy du vray Dieu. [f] C'eſt pourquoi il leur fait voir avec beaucoup d'eloquence, & une tres profonde erudition, combien le culte qu'ils rendoient à leurs idoles eſtoit & ridicule & deteſtable. [g] Photius remarque ce qu'il y dit à la fin ſur les images : & il en faut conclure ſelon le P. Alexandre, que l'Egliſe n'en avoit alors aucune, au moins celle d'Alexandrie, [mais non pas qu'elle n'en ait pas dû avoir depuis.]

Hier.v.ill.c. 38.p.280.d. Euſ.l.6.c.13 p. 214.b. [b] præp.l.2.c.3. 4.6.p.61.71|l.4. c.16.p.157. [c] Cl.ſtr.7.p. 711.c. [d] Phot.c.110. p.288. [e] Cl.pæd.l.1.c. 1.p.78.b. [f] Alex.t.3.p.94. [g] Ib|Phot.c.110. p.288.

Après ce premier ouvrage, il fit trois autres livres pour apprendre à l'homme qui connoiſt déja le vray Dieu, de quelle maniere il doit vivre & regler ſes mœurs : C'eſt pourquoi il intitule cet ouvrage le Pedagogue, [ou le Precepteur.] Il nous Cl.pæd.l.1.c.1. p.78.

1. M. du Pin dit que les anciens nous aſſurent qu'il a ſurvécu S. Pantene, [a] & qu'apparemment il a vécu juſqu'au regne d'Heliogabale ou d'Alexandre Severe, c'eſt à dire juſque vers l'an 220, [il veut dire 122. Mais il ne cite rien pour tout cela.] S. Jerome dit qu'il a adreſſé un écrit à Alexandre [ſait] Eveſque de Jeruſalem [vers l'an 211. Mais il n'eſt pas neceſſaire que ce Saint fuſt déja Eveſque de Jeruſalem.] Euſebe dit *à l'Eveſque Alexandre marqué ci-deſſus.* Du Pin, p.236.d. [a] p.212. Hier.v.ill.c.38.p. 281.a. Euſ.l.6.c.13.p. 214.c.

en explique luy meſme le ſujet en ces termes dans un autre
ſtr.6.p.616.b. ouvrage. 'Le Pedagogue, dit-il, qui a precedé ces Stromates, nous a repreſenté en trois livres l'education & la nourriture propre pour nous elever & nous faire ſortir de l'enfance, c'eſt à dire la vie que nous devons mener, & dans laquelle nous devons toujours avancer auſſi-bien que dans la foy, depuis que nous en avons receu les premieres inſtructions dans les catechiſmes; & qui nous faiſant paſſer de l'état des enfans à celui des hommes parfaits, prepare noſtre ame par la vertu qu'elle
pæd.l.1,c.1.p. 78.d. luy fait pratiquer, à recevoir la lumiere de l'intelligence. 'Il ne cherche pas à y donner aux hommes de grandes lumieres, mais à leur enſeigner à guerir leurs paſſions, & à devenir bons plutoſt
p.79.c.d. que ſavans, 'parcequ'il faut, dit-il, que l'ame ſoit purifiée pour eſtre capable des lumieres de Dieu, & pour entrer dans la con-
p.78.d. noiſſance de la verité; 'c'eſt pourquoi il fait profeſſion d'y obſerver peu de methode. 'Euſebe, S. Jerome, & Photius, ont connu
Euſ.l.6.c.13.p. 214.b|Hier.v. ill.c.38|Phot. c.110.p.288. cet ouvrage le dernier remarque qu'il ſuivoit l'Exhortation aux payens, comme ne faiſant qu'un meſme corps.

Cl.pæd.l.3.c. 12.p.266.c.d. 'S Clement le finit par [1] un cantique poetique qu'il veut que 1.
nous adreſſions avec luy à J.C, pour luy rendre graces des inſtructions qu'il nous a données dans ce livre, comme noſtre veritable
Euſ.l.5.c.28.p. 196.a. precepteur. [Il ne fit en cela qu'imiter] 'beaucoup d'autres Fideles, qui dés le commencement [de l'Egliſe] compoſoient "des cantiques & des odes ou des hymnes, où ils celebroient la gloire de
Plin.l.10.ep. 102.p.631. J. C, l'honorant comme Dieu & comme le Verbe du Pere. 'C'eſt ψαλμούς.
l.7.c.30.p.281. a b. une des choſes que Pline le jeune a remarquées des Chrétiens [vers l'an 105.] 'Le Concile d'Antioche ſe plaint auſſi de ce que Paul de Samoſates avoit oſté les cantiques qu'on avoit fait en l'honneur de J.C, ſous pretexte qu'ils n'eſtoient pas aſſez anciens.

Cl.pæd.l.1.c.1. p.79.c.d|l.3. c.12.p.266.c. 'Au commencement & à la fin du Pedagogue, S. Clement
Du Pin, p.236. f. paroiſt promettre des inſtructions plus relevées: [& c'eſt apparemment ce qu'il a voulu faire dans ſon grand ouvrage, appellé des Stromates, terme grec que l'on peut traduire par celui de Tapiſſeries, ou de Tapis.] 'Le mot grec marque plus proprement ſelon le lexicon de Conſtantin, les couvertures dont on envelope les tapiſſeries; [& cela convient aſſez bien à ce livre, où tout eſt couvert, obſcur, & envelopé.] Il eſt viſible neanmoins que l'auteur l'a pris pour les tapiſſeries meſmes, ou d'au-
Gell.pr.p.2. tres ouvrages meſlez de differentes couleurs. 'Aulu-Gelle dit que d'autres avant luy, [& par conſequent avant S. Clement,]

Rul.l.3.c.2.p.318. b. 1. 'Ce cantique manque dans quelques manuſcrits; mais il eſt dans la pluſpart: & S. Clement meſme le promet.

avoient déja donné le titre de Stromates à des écrits formez de divers extraits mélangez & comme ſans ordre, [à peu prés comme ceux que l'on a depuis appellé *Eſſais.*]On met Plutarque entre ceux qui ont fait des Stromates avant S. Clement; & Origene en a auſſi fait aprés luy. Du Pin, p. 236. f.

[La deſcription qu'Aulu-Gelle fait des ouvrages qui portoient
» ce titre, convient fort bien à ce que S. Clement dit du ſien]Cet Cl. ſtr. 1. p. 274. c. 276. b. c. & alibi.
» ouvrage, dit-il, n'eſt pas une piece faite avec art, pour acquerir
» l'eſtime des hommes. Je ne le conſidere que comme un recueil
» & des memoires, dont je pourrai me ſervir dans ma vieilleſſe
» pour ſuppléer au defaut de ma memoire, & me repreſenter com-
» me dans un miroir obſcur, ou dans une peinture groſſiere, les diſ-
» cours, des grands hommes par qui j'ay eu l'avantage d'eſtre inſ-
» truit.

'Il fit ces Stromates avec beaucoup de diſcretion & de reſerve, n'ayant pas voulu y traiter les choſes les plus relevées, & n'ayant meſme parlé des autres qu'avec beaucoup d'obſcurité, depeur que ceux qui ne meritent pas de connoiſtre la verité, n'abuſaſſent des lumieres qu'il leur donneroit. C'eſt ce qu'il nous apprend luy meſme dans le commencement de ſon ouvrage: [& tout cet endroit peut fournir de fort belles regles, tant pour enſeigner la verité, ſoit par écrit, ſoit de vive voix, que pour connoiſtre ceux qui ſont capables d'en eſtre inſtruits.] p. 275. 276.

'C'eſt encore dans l'apprehenſion qu'il avoit de decouvrir la verité à ceux qui en ſont indignes, qu'il renverſe à deſſein l'ordre de ſa matiere, comme remarque Photius, & qu'au lieu de traiter une choſe de ſuite, il la diviſe en pluſieurs endroits differens, & entremeſle d'autres diſcours. Surquoi il dit que ſon ouvrage eſt ſemblable à une pepiniere de toutes ſortes d'arbres fruitiers & ſauvages, meſlez enſemble pour tromper les voleurs, mais dont un habile jardinier ſaura bien faire le diſcernement, pour y trouver de quoy planter un fort beau jardin. 7. p. 756. 767. Phot. c. 111. p. 288. b.

'On trouve que le ſtyle de ce livre eſt fort negligé: [a] & il y declare luy meſme en pluſieurs endroits qu'il ne recherche point l'eloquence dans ſes paroles; ni meſme la pureté de la langue greque; [b] qu'il aime mieux pratiquer les regles de la raiſon dans ſes actions que celles de la rhetorique dans ſes diſcours; qu'il ſçait qu'il vaut mieux ſe ſauver, & aſſiſter ceux qui veulent ſe ſauver que de s'amuſer à l'arangement des mots; 'que ceux qui s'adonnent trop aux expreſſions, perdent ſouvent les choſes meſmes qu'ils ont deſſein d'exprimer; 'que les paroles eſtant Du Pin, p. 235. [a] Cl. ſtr. 1. p. 293. d. 2. p. 359. c. d. 7. p. 767. [b] 1. p. 293. d. 2. p. 359. d. 1. p. 254. b.

comme les habits de nos penſées, la modeſtie & la mediocrité doit eſtre obſervée dans les unes auſſi-bien que dans les autres.

[Mais il y a de la difference entre mepriſer des ornemens non neceſſaires, & negliger la clarté neceſſaire pour ſe faire entendre, & la pureté de la langue en laquelle on écrit, qui fait une grande partie de la clarté. S'il l'a fait à deſſein, afin d'eſtre obſcur, il y a parfaitement réuſſi, aux depens de ceux qui voudroient l'entendre. Mais il eſt difficile que cette obſcurité & cette barbarie de ſon ſtyle ait toujours eſté volontaire. Comme on l'entendoit peu, on a fait beaucoup de fautes en le copiant, qui font qu'on l'entend encore moins. Et on peut dire que l'edition que nous avons en eſt toute pleine.]

p.278.b,c. 'Il meſle à deſſein la philoſophie avec la verité, plutoſt, dit-il, pour couvrir & pour cacher la verité que pour l'éclaircir: & il défend cette conduite contre beaucoup de Fideles qui la p.288.a.b. blaſmoient. 'Il entend par la philoſophie non la doctrine des ſtoïciens, des platoniciens, ou des autres ſectes; mais ce qu'il y p.276.d. a de veritable dans toutes. 'Il raporte auſſi & refute en paſſant Phot.c.111.p. 288.b. les principales hereſies: 'Et ſelon Photius tout cet ouvrage combat les heretiques & les payens.

Cl.ſtr.1.p 27. b|6.p.617 b| Euſ.l.6.c.13 p. 214.d. 'C'eſt donc à cauſe de cette multitude de choſes toutes differentes meſlées enſemble, qu'il a donné à ſon ouvrage le nom de Stromates ou de Tapiſſeries. [a] Le titre original, different de a b|Phot.c.111. p.288. celui que l'on y met aujourd'hui, marquoit [1] que c'eſtoit comme un mélange de memoires pour arriver aux lumieres que Euſ.p.214.a. donne la veritable philoſophie. 'Cet ouvrage eſtoit diviſé en Alex.t.3 p.93. huit livres: [nous l'avons encore de meſme.] 'Mais on croit que "noſtre huittieme livre, qui n'eſt qu'un traité de dialectique imparfait, eſt un fragment de quelque autre écrit, & que ce qui devroit faire ce huittieme livre eſtoit perdu dés le temps de Photius. Note 5.

1.

Cl.ſtr.1.p 336. 337.339.d|Euſ. l.6.c.6.p.208.c. 'Ils ont eſté compoſez ſous Severe, comme il eſt aiſé de le juger par la chronologie qui ſe voit dans le premier, terminée à la mort de Commode: ["Mais ce fut ce ſemble au commencement de ce regne plutoſt qu'à la fin. S. Clement y ſemble témoigner qu'il n'eſtoit pas encore fort âgé,] 'puiſqu'il dit qu'il faiſoit cet ouvrage pour ſoulager ſa memoire quand il ſeroit vieux [& il falloit que ſes maiſtres fuſſent encore vivans,] 'puiſqu'il dit qu'ils ſeront bien aiſes de ce livre. Note 6.

Cl.ſtr.1,p.274.c. 275.a.

[Ces Stromates de S. Clement ont eſté conſiderez comme ſon principal ouvrage.] 'C'eſt pourquoi nous voyons que Theodoret,

Thdrt.h.d.1.c.4.6.p.196.a|197.c|Caſd.inſt.pr. p.223.1.c.

1. τῶν κατὰ τὴν ἀλλὴν φιλοσοφίαν γνωσικῶν ὑπομνημάτων ἑρματῆς.

τὸ ςρωμα- τεῖα. Caſſiodore, [& divers autres] luy donnent "un ſurnom qui en eſt tiré. Theodoret, & S. Cyrille d'Alexandrie citent ſes Stromates. Cyr. in Jul. l. 6. t. 6. p. 205. b | l. 7. p. 231. a.

1. 2. [a] S. Jean de Damas en raporte un endroit tiré du 7.e livre: [2] & ils ſont encore citez par d'autres auteurs. a Jo. D. im. l. 3. p. 806.

[b] Le P. Alexandre marque ce qui eſt traité dans chacun des huit livres des Stromates: [c] M.r du Pin & M.r Fleuri ont fait la meſme choſe tant de cet ouvrage que des deux autres, du Pedagogue & de l'Exhortation aux Gentils, & en ont extrait ce qu'ils y ont jugé de plus remarquable. b Alex. t. 3. p. 87-93. c Du Pin, p. 213. 230 | Fleuri, l. 4. p. 570-594.

ARTICLE IV.

Des Hypotypoſes, & des autres écrits de S. Clement.

SAINT Clement a fait encore un autre ouvrage diviſé en huit livres comme ſes Stromates. Il l'avoit intitulé les Hypotypoſes, [comme qui diroit Repreſentations.] Rufin croit qu'on peut traduire ce mot par ceux de Diſpoſitions ou d'Informations: Euſ. l. 6. c. 13 p. 214. b. Ruf. l. 6. c. 11. p. 101. a.

3. d'autres par ceux [3] d'Inſtitutions ou d'Inſtructions. [Il eſt difficile de ſavoir le ſujet & le deſſein de cet ouvrage, parcequ'il eſt perdu.] On croit ſeulement qu'il nous en reſte encore quelques fragmens, comme ce qu'on a imprimé à la fin de S. Clement, intitulé Abregez tirez de Theodote, & de la doctrine "enſeignée en Orient "vers le temps de Valentin; [d] & les Extraits des prophetes qui ſont enſuite avec des reflexions & des remarques. [e] Le P. Combefis a donné cette derniere partie traduite en latin. Euſ. in. p. 95. 2. a. b | Du Pin, p. 233.

ἐκλογαὶ προφητικαὶ. V. la note 9. Cl. ex. p. 789-801. d p. 801-809. e Auct. 3. p. 197. 210.

à Paris. On a dans le premier tome de la bibliotheque "des Peres, de petits commentaires en latin ſur la premiere epiſtre de S. Pierre, ſur la premiere & la ſeconde de S. Jean, & ſur celle de S. Jude; & on attribuë ces commentaires à noſtre auteur. Un manuſcrit les intitule *Adumbrationes*, [terme qui revient aſſez à celui d'Hypotypoſes.] Et en effet s'ils ſont de S. Clement, ils peuvent aiſément eſtre tirez de cet ouvrage. Car Euſebe nous apprend que les Hypotypoſes eſtoient proprement "une explication abregée de toute l'Ecriture, ſans omettre meſme les livres conteſtez, comme l'epiſtre de S. Jude & les autres epiſtres Catholiques, celle de S. Barnabé, & l'Apocalypſe attribuée à S. Pierre. [Ainſi c'eſt apparemment de cet ouvrage qu'eſtoit tiré] le commentaire ſur Lab. ſcri. t. 1. p. 230. Du Pin, p. 234. Euſ. l. 6. c. 14. p. 215. c. Caſſ. inſ. c. 8. p. 231. a. b.

διηγήσεως.

1. Il dit que les Stromates eſtoient adreſſez à Alexandre, Κλήμεντος πρὸς Ἀλέξανδρον. Il faut peut-eſtre μρτυρίου Ἀλεξανδρίνου.

2. Ils ſont citez par Euſebe *præpar. evang. l. 8. t. 6. p. 410. l. 10. c. 2. 6. 12. p. 461. 475. 496. l. 11. c. 23. p. 548 | l. 13. c. 13. p. 668-691.*

3. C'eſt celui qu'a choiſi M. du Pin.

l'epiſtre de S. Jacque, ſur la premiere de S. Pierre, & ſur les deux premieres de S. Jean, que Caſſiodore attribuë à S. Clement.

præf.p.223 2.c. Il dit auſſi comme Euſebe, qu'on tenoit qu'il avoit expliqué
Euſ.l.6.c.14.p. 215.216. toute l'Ecriture. C'eſt encore dans les Hypotypoſes qu'il parloit de l'epiſtre aux Hebreux, & de diverſes autres choſes [que nous avons raportées en d'autres endroits.]

c.13.p.214.b. Euſebe attribuë à S. Clement un ouvrage ſous ce titre, *Quel*
k 3.c.23.p.91 d. *riche eſt ſauvé*; & c'eſt de là qu'il a tiré l'hiſtoire celebre du vo- Note 7.
Auct.3.p.187.1. leur converti par S. Jean l'Evangeliſte. On a enfin trouvé cette piece dans les manuſcrits du Vatican, & on nous l'a donnée d'abord en latin comme une homelie d'Origene, ["ce qui n'eſt Note 8. pas tout à fait ſans fondement : mais il y a encore plus de raiſon de ſuivre l'autorité d'Euſebe,] comme a fait le P. Combefis,

p.163. qui a beaucoup obligé le public en nous la donnant dans ſa langue originale. [Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter qu'il euſt eu un meilleur manuſcrit pour corriger quelques fautes, & ſuppléer

p.165.c|174.d. quelques endroits qui y manquent.] C'eſt une eſpece d'homelie & de diſcours que S. Clement peut avoir fait dans ſon ecole d'Alexandrie devant ceux qui ayant receu l'Evangile, eſtoient

Du Pin,p 234. neanmoins encore enfans dans la ſcience de l'Egliſe. Il y examine l'hiſtoire du jeune homme qui eſtant venu trouver J.C, s'en retourna triſte parcequ'il eſtoit fort riche; & il traite ſur cela "de ce que doivent faire les riches pour eſtre ſauvez; meſme &c. ſans quitter leurs biens, à quoy il montre qu'ils ne ſont point abſolument obligez. [Il y a de fort belles choſes.

S. Clement a fait encore pluſieurs autres ouvrages dont il ne
Cl pæd.l.1.c. 10.p.193.c. nous reſte que les titres.] Il nous apprend luy meſme dans ſon Pedagogue, qu'il en avoit fait un De la continence, où il examinoit lequel eſtoit le meilleur de vivre dans la continence ou

l.3.c.8.p.237.d. dans un chaſte mariage; & un autre "ſur le mariage, où il mon- ἐν τοῖς γαμικοῖς
troit comment un mari & une femme doivent vivre enſemble, κτλ.
comment il faut travailler, garder la maiſon, traiter ſes domeſtiques, & de tout ce qui regarde les devoirs des femmes.

Euſ.l.6.c.13.p. 214.b.c|Phot. c.111.p.288. [Euſebe ne parle point de ces deux ouvrages:] mais il en marque pluſieurs autres, ſavoir un traité ſur la Paſque, [a] des diſcours ſur le jeûne, d'autres contre la mediſance, une exhortation à la

a Euſ.p.214.c. patience adreſſée aux neophytes, & un écrit intitulé Canon eccleſiaſtique, ou contre ceux qui judaïzent [& qui celebrent Paſque le 14 de la lune comme les Juifs.] Il dedia ce dernier livre au

p.215.b. ſaint Eveſque Alexandre dont nous avons déja parlé. Il confeſſoit dans celui de la Paſque, que ſes amis l'avoient contraint

de mettre par écrit les traditions qu'il avoit appriſes de la bouche des anciens Preſtres, afin qu'elles puſſent ſervir à la poſterité. Il y parloit de S. Meliton, de S. Irenée, & de quelques autres, dont il raportoit auſſi le diſcours. 'Il compoſa cet écrit à l'occaſion d'un autre que S. Meliton avoit fait autrefois ſur la meſme matiere. 'Un auteur qu'on pretend ["fauſſement] eſtre S. Pierre d'Alexandrie, voulant montrer que J C. n'a point mangé l'agneau paſcal la veille de ſa mort, cite deux paſſages qu'il dit eſtre tirez de cet écrit.

l.4.c.26.p 147. b.

V S. Pierre d'Alex. § 12.

Paſc.p.7.b,c.

'Dans l'hiſtoire Lauſiaque de Pallade il eſt parlé d'une ſainte vierge, qui avoit un commentaire de noſtre Saint ſur le prophete Amos. En mourant elle laiſſa ce livre à ſon Eveſque banni. Il ſemble que ce ſoit l'Eveſque d'Antinople, [banni peut-eſtre ſous Valens. Je ne ſçay ſi ce commentaire ſur Amos n'auroit point eſté quelque extrait des Hypotypoſes.] 'On trouve un paſſage dans S. Maxime Abbé & Confeſſeur, cité d'un diſcours de S. Clement "d'Alexandrie ſur la providence.

Lauſ c.139.t. 13.p.1041.c,d.

Max.t.2.p.152.

Ἐν σχολαστικοῖς.

'S. Clement promet dans ſon Pedagogue un diſcours ſur la reſurrection. [a] Dans ſes Stromates il promet de traiter des principes, [b] de parler contre les hereſies. [c] d'examiner ce qui regarde l'ame, [d] de refuter les Cataphryges en traitant de la prophetie, & d'y montrer en meſme temps ce que c'eſt que le S. Eſprit, & comment ſes dons ſont partagez entre les Fideles. [Mais on ne peut pas prouver par là qu'il ait fait des écrits particuliers ſur toutes ces choſes, puiſqu'il en peut avoir traité dans ſes Stromates, dans ſes Hypotypoſes, & dans ſes autres ouvrages. Il faut dire la meſme choſe de ce que dit S. Epiphane,] 'que ce Pere a refuté admirablement les Valentiniens. [e] Theodoret dit de meſme qu'il a refuté Baſilide, & les Encratites. [On peut, dis-je, raporter ce qu'ils en diſent aux Stromates de S. Clement, où il eſt ſouvent parlé contre les Valentiniens, les Baſilidiens, & les autres heretiques, ſans dire qu'il ait fait des livres exprés contre eux, ce qu'Euſebe ne dit point.

Cl.præd.l.2.c. 10.p.199.a.
[a] ſtr.3 p.431.d.
[b] 4 p.510.c.
[c] 3.p.432.a|5. p.591 a.
[d] 4.p.511.a,b|5. p.591.a.

Epi.31.c.33.p. 205.b.
[e] Thdrt.h.l.1. c.4.21.p.196.a| 208.d.

Note 9. "On attribuë des hiſtoires à un Clement : mais ce n'eſt pas à celui-ci.]

ARTICLE V.

Des fautes qu'on trouve dans les écrits de S. Clement.

[IL ne nous eſt point permis de diſſimuler ici que Photius nous donne une idée tout à fait deſavantageuſe des Hypotypoſes de S. Clement.] 'Ces livres, dit il, traitent de quelques paſſages

Phot.c.109.p. 285.

tant de l'ancien que du nouveau Teſtament, dont S. Clement « .
donne en abregé l'explication & le ſens. Il y a des endroits où il «
paroiſt réuſſir & ſuivre la verité; mais il y en a d'autres où il tom- „
be dans des fables ridicules & impies. Car il tient une matiere «
eternelle, & des idées [platoniciennes,] pretendant tirer tout «
cela de quelques paroles de l'Ecriture. Il met le Fils au rang des «
creatures. Il établit des metempſycoſes, & divers mondes avant «
Adam. Il dit qu'Eve a eſté tirée d'Adam, non de la maniere que «
nous l'apprend l'Egliſe, mais d'une autre tout à fait infame & «
impie. Il nous conte que les Anges ſe ſont mariez avec les fem- «
mes, & qu'ils en ont eu des enfans. Il veut que le Verbe ſe ſoit «
incarné non en effet, mais ſeulement en apparence. Et meſme il «
eſt aiſé de faire voir qu'il donne deux Verbes au Pere, dont il «
veut que le ſecond ſe ſoit incarné, pourvu encore qu'il le diſe. «
Car voici ſes paroles. *Il eſt vray que le Fils eſt appellé Verbe "auſſi-* « ἐκεινόμως.
bien que le Verbe du Pere: Ce n'eſt pas neanmoins le Fils qui s'eſt «
incarné: Ce n'eſt pas non plus le Verbe du Pere; mais c'eſt une cer- «
taine vertu de Dieu qui eſt comme un ecoulement de ſon Verbe, & qui «
"s'eſtant fait Intelligence, a penetré dans les cœurs des hommes. Il « τῆς ψυχῆς
taſche, continuë Photius, d'appuyer tout ceci ſur quelques pa- « μόνος.
roles de l'Ecriture. Il y a dans ces livres une infinité d'autres «
blaſphemes & d'autres contes ridicules, ſoit qu'ils viennent de «
l'auteur meſme ou de quelque autre qui ait emprunté ſon nom. «
Il repete ſouvent les meſmes choſes, & raporte les paroles de «
l'Ecriture ſans ordre, & ſans ſuite, comme un furieux qui ne «
ſçait ce qu'il dit: mais on voit que ſon but univerſel eſt de faire «
quelque ſorte d'explication ſur la Geneſe, ſur l'Exode, ſur S. «
Paul, ſur les epiſtres Catholiques, & ſur l'Eccleſiaſtique.

[Il eſt difficile de juger plus deſavantageuſement d'un ou-
Euſ.n.p.95.2 b. vrage que Photius fait de celui-ci.] 'Et neanmoins nous voyons
par quelques extraits qui nous en reſtent encore, que ce juge-
ment eſt tout à fait juſte. Car l'auteur y parle de J.C, de la meſ-
Cl.ex.p.792.2. a.b. me maniere que le décrit Photius, 'diſtinguant le Sauveur & le
a p.791.2.d. Verbe fait chair, "du Verbe conſubſtantiel au Pere. [a] Il dit auſſi τῷ ἐν τῷ σω-
Auct.3.p.194.1. que les Anges & l'ame meſme ſont des corps. 'Il y a beaucoup τῆρι.
Cl.ex.p.807.1. c.d. d'autres ſentimens tout à fait mauvais & ridicules. 'On y voit
l'opinion de ceux qui diſent que les enfans morts ſans batteſ-
me ſeront ſauvez en ce qu'ils ne ſeront point punis; ce qu'il
Caſſ.inſ.c.8.p. 231.2.b. ſemble avoir pris de l'Apocalypſe de S. Pierre. 'Caſſiodore dit
auſſi que dans le commentaire ſur les epiſtres Canoniques, il y
avoit beaucoup de choſes fort elevées, & quelques autres qui
n'eſtoient

n'eſtoient pas aſſez exactes, leſquelles il avoit fait oſter dans la traduction qu'il avoit fait faire de cet ouvrage. [Mais parmi tout ce fatras, il y a aſſurément dans les extraits que nous en avons, des choſes fort belles & fort conſiderables, particulierement dans le ſecond.] 'C'eſt pourquoi le P. Combefis a traduit celui-ci en latin; & l'a donné dans ſon troiſieme Auctuarium de la bibliotheque des Peres: mais il n'a pas oſé faire la meſme choſe du premier, [qui paroiſt effectivement n'eſtre autre choſe qu'un extrait ſans liaiſon des folies & des impietez des Valentiniens, tirées ce ſemble de l'ouvrage d'un Theodote,] 'qui n'a pas eſté inconnu a Theodoret, [& qui pouvoit eſtre l'un de leurs docteurs en Orient.] 'Mais cet extrait peut avoir eſté fait par un Catholique; [& je ne voy rien qui empeſche de croire ſi l'on veut, qu'il entroit dans les Hypotypoſes de S. Clement. Pour la ſeconde partie que le P. Combefis a donnée, elle paroiſt tout à fait eſtre de luy, & par le bien & par le mal que l'on y trouve.] 'Il y cite meſme S. Pantene [1] comme ſon maiſtre.

Auct. 3. p. 195. a.

Thdrt. h. l. 1. c. 8. p. 201 a.

Cl. ex. p. 790. a.

p. 808. 1. d.

[Tant de fautes ſi indignes de la reputation de S. Clement & des eloges qu'on luy a donnez,] 'ont fait dire à un auteur celebre qu'il faut que S. Clement ait compoſé ſes Hypotypoſes, [lorſqu'il paſſa du paganiſme au Chriſtianiſme,] avant que d'eſtre entierement inſtruit de la vraie religion, & de s'eſtre défait des opinions de Platon, qu'il ſemble dans cet ouvrage vouloir accorder avec la doctrine de l'Egliſe, comme un platonicien à demi Chrétien. [On peut douter encore avec ſujet "ſi ce livre n'a point reſſenti comme beaucoup d'autres, l'infidelité des heretiques qui corrompoient les livres les plus excellens, ſoit de l'Ecriture, ſoit des Peres, & en faiſoient des livres abominables.]

Du Pin, p. 231.

Note 10.

'Rufin nous aſſure qu'ils avoient traité de cette ſorte les ouvrages de S. Clement Preſtre & Docteur de l'Egliſe d'Alexandrie; 'ce que Baronius reconnoiſt tres volontiers. [a] 'Et Rufin peut bien avoir voulu marquer particulierement les livres des Hypotypoſes. Photius a eu ſans doute la meſme penſée, 'lorſqu'il ſe plaint de la doctrine impie qui eſtoit avancée dans cet ouvrage ſoit par Clement, ſoit par quelque autre ſous ſon nom. [Cela eſt d'autant plus vrai-ſemblable, que comme Photius remarque encore,] 'non ſeulement il n'enſeigne pas la meſme doctrine dans ſes autres livres, 'mais que meſme il y enſeigne quelquefois tout le contraire. 'Bullus declare qu'aprés avoir lu avec ſoin tout ce que nous

Ruf. ad Orl. p. 195. a.

Bar. 196. § 2.

[a] Bull. l. 2. c. 6. p. 149.

Phot. c. 109. p. 285.

c. 110. p. 288.

c. 111. p. 288.

Bull. l. 2. c. 6. § 1. p. 142. c. 9. p. 216. c. l. 4. c. 2. p. 445. c.

1. ὁ Πανταινος δὲ ἡμῶν διδαχη &c.

avons aujourd'hui des veritables écrits de S.Clement pour ſavoir quel eſt ſon ſentiment ſur J.C,il a trouvé que de tous les auteurs Catholiques qui ont precedé le Concile de Nicée, & de ceux meſmes qui l'ont ſuivi, il n'en voit point qui enſeigne ſa vraie divinité & ſa conſubſtantialité d'une maniere plus claire, plus nette,& plus expreſſe,comme Rufin l'avoit déja remarqué.

Phot.c.110,p. 288. 'Pour revenir à Photius, parlant des trois livres de S.Clement, « du Pedagogue, & de ſon Exhortation aux payens; Tous ces diſ- « cours, dit-il, n'ont rien de ſemblable aux Hypotypoſes. Car ils « ſont tout à fait exemts de ces opinions ridicules & de ces blaſ- « phemes que nous en avons raportez. Le ſtyle en eſt fleuri & ele- « vé, mais avec beaucoup de moderation & de douceur. Son eru- « c.111.p.288. dition y paroiſt partout. 'Il y a auſſi quelques fautes dans ſes « Stromates, mais non pas comme dans ſes Hypotypoſes. Au « contraire il y combat meſme la pluſpart des erreurs qui ſont « dans cet autre ouvrage. «

Alex.t.3.p.438. 462. 'On peut voir dans une diſſertation du P.Alexandre, les fautes que l'on reprend dans les écrits que nous avons de S. Clement, & ce que ce Pere a cru pouvoir dire pour le juſtifier de

Bar.196.§26. quelques unes. 'C'eſt ce qui a fait mettre ſes écrits au nombre des apocryphes par le Pape Gelaſe:[& c'eſt apparemment encore ce qui a empeſché Baronius de mettre ſon nom dans le marty-

Du Pin,p.227-229. rologe Romain.] 'Mr du Pin aprés avoir marqué une partie des ſentimens bons & mauvais qui ſe trouvent dans ſes ouvrages,

p.230. 'juge que dans les points capitaux ils ſont conformes à la doctrine de l'Egliſe, & qu'ils n'en ſont differens que dans les choſes de

Blond.ſib.l.1. c.6.p.20-22. moindre conſequence. 'Blondel fait un grand catalogue des endroits où il veut qu'il ſe ſoit trompé, [ce que nous n'entreprenons

c.5.p.18.19. pas d'examiner.] 'Il pretend qu'il a eu moins de jugement que de

Du Pin,p.235. memoire, d'étenduë d'eſprit, & d'erudition. 'D'autres remarquent qu'il eſt plus fort ſur la morale que ſur le dogme; qu'il donne trop à l'allegorie, & qu'il écrit preſque toujours ſans ordre & ſans ſuite. [Il eſt certain que dans ſes Stromates meſmes il y a beaucoup de faux raiſonnemens, & bien des endroits qui ſont de la peine, ſoit pour le fond des choſes, ſoit pour la maniere de les expliquer. Il ſe ſert preſque indifferemment des livres

Clar 7.p.757. 758. apocryphes & des canoniques.] 'Il établit fort bien contre les heretiques qu'il faut expliquer l'Ecriture ſelon le ſens qui eſt conforme à la ſuite de l'endroit, & non luy donner des ſens forcez & violens. [Et on ne peut diſconvenir qu'il ne tombe ſou-

p.763. vent dans la faute qu'il condanne, quand on n'en jugeroit] 'que

par l'explication qu'il donne un peu aprés à ce que dit S. Paul, Que la ſcience enfle.

ARTICLE VI.

Eloges donnez à S. Clement.

[QUELQUES fautes qu'il y ait dans les écrits de S. Clement; comme Dieu nous juge plutoſt ſur noſtre cœur que ſur noſtre eſprit, auſſi les Saints, qui excuſent avec d'autant plus de charité les defauts des autres, qu'ils reſſentent avec plus de douleur les leurs propres, ont toujours parlé avec beaucoup d'eſtime de la pieté & de la ſcience de cet homme illuſtre, ſoit durant ſa vie, ſoit aprés ſa mort.] Nous avons vu les témoignages avantageux que luy a rendus S. Alexandre Eveſque de Jeruſalem. Il le traite de bienheureux, & ſe rejouït dans l'eſperance de s'aller bientoſt réunir à luy. [Euſebe qui n'eſt pas du nombre des Saints, mais qui les ſuit aſſez, hors le point de l'Arianiſme,] dit qu'il paroiſſoit ſous Severe comme le plus excellent maiſtre de la philoſophie Chrétienne. Il l'appelle plus d'une fois en un autre ouvrage l'admirable Clement. Euſ. l. 6. c. 11. 14. p. 213. a | 216. c. chr. præp. l. 1. c. 2. p. 60. b | l. 4. c. 16. p. 157. a.

[a] S. Jerome dit que ſes livres ſont pleins d'eloquence & d'erudition, & que l'on y trouve tout ce qu'il y a de plus myſterieux dans les lettres ſaintes, & de plus curieux dans les ſciences profanes. Qu'y at-il dans ſes livres, dit-il encore, qui ſoit indigne d'un homme docte, ou plutoſt qui ne ſoit pas digne du philoſophe le plus habile? Enfin il ne craint pas de dire qu'il eſt ſelon ſon ſentiment le plus ſavant de tous les auteurs eccleſiaſtiques, ce que Theodoret confirme, en aſſurant que cet homme ſacré a ſurpaſſé tout le monde par la multitude & la ſublimité de ſes connoiſſances. [a] Hier. v. ill. c. 38. p. 280. d. ep. 84. p. 327. b. Thdrt. h. 1. 1. c. 6. p. 197. c. πολυπειρία.

S. Cyrille d'Alexandrie dit qu'il avoit une tres grande connoiſſance de toute l'hiſtoire profane, & qu'il a ſuivi en tout les ſaints Apoſtres. Il l'appelle un homme eloquent, fort ſtudieux, & qui avoit étudié les livres des Grecs auſſi à fond que perſonne euſt peut-eſtre fait avant luy. S. Maxime celebre Abbé, & plus celebre Confeſſeur du VII. ſiecle, le regarde comme le philoſophe des philoſophes, & comme digne d'avoir ſervi de regle à S. Athanaſe meſme. Cyr. in Jul. l. 6. t. 6 p. 205. b. l. 7. p. 231. e. Max. in Pyr. p. 176. ὁ θεῖος.

[Nous avons dit que ſa feſte eſtoit marquée le 4 de decembre dans pluſieurs martyrologes: & quoique ſon nom ne ſe liſe pas dans le Romain de Baronius, cela n'a pas empeſché que l'on n'ait

cru pouvoir tirer divers endroits de ſes écrits pour les mettre dans l'office de l'Egliſe de Paris, en luy donnant meſme le titre de Saint.] Et on aſſure que quoi-qu'on euſt témoigné d'abord à Rome en eſtre ſurpris, on ceda auſſi-toſt à l'autorité d'Uſuard, & on trouva étrange que Baronius ne l'euſt pas mis dans le ſien, [celui d'Uſuard ayant eſté long-temps le martyrologe ordinaire de l'Egliſe, & l'eſtant encore en divers endroits.]

Boll. 28. may, p. 777. e.f.

TERTULLIEN,

PRESTRE ET DOCTEUR DE L'EGLISE, depuis Montaniſte, & enfin hereſiarque.

ARTICLE PREMIER.

Combien on a eſtimé le genie & la ſcience de Tertullien.

TERTULLIEN le plus ancien de tous les auteurs latins qui ſont venus juſques à nous, [eſtoit Africain, [a]& avoit pour patrie la ville de Carthage [capitale de l'Afrique.] [1] Il eſtoit fils d'un Centenier Proconſulaire, [2] c'eſt à dire qui ſervoit dans la milice & entre les officiers du Proconſul d'Afrique; ce qui n'eſtoit pas un emploi bien conſiderable. [Nous ne ſavons rien autre choſe de ſa famille,] ſinon qu'un de ſes parens traduiſit ce qu'on appelle le tableau de Cebés, en vers tous tirez de Virgile, & fit quelques autres ouvrages. [L'an [205,] vers lequel il ſe fit Montaniſte, eſtant à peu prés le milieu de ſa vie, qu'on tient avoir eſté fort longue, [on peut mettre ſa naiſſance en l'an 160, ou peu aprés. On luy donne les noms de Quintus Septimius Florens Tertullianus.] Il s'appelle luy meſme en un endroit Septimius Tertullianus.

1. 2.

Hier. v. ill. c. 53. p. 284. c.
Tert. ap. c. 9. p. 10. a.
a Lauſc. 1. p. 132. a Op. 1. 1. p. 37. a | Hier. v. ill. c. 53.
Tert. præſc. 30. p. 246. d.
Hier. v. ill. c. 53.
Tert. vel. c. 17. p. 204. c | Lact. l. 5. c. 1. p. 459.

[b] C'eſtoit un genie vif, vehement, ardent, & ſubtil. [C'eſt pourquoi il ne faut pas s'étonner] [c] s'il avoue qu'il eſtoit impatient de ſon naturel. [d] Mais on trouve qu'il n'avoit pas autant de jugement, de ſolidité, & de juſteſſe d'eſprit. [e] Quoiqu'il parle de ſes études d'une maniere fort rabaiſſée, [on ne peut neanmoins

&c.

b Hier. v. ill. c. 53. p. 284. c | ep. 84. p. 328. c.
c Tert. pat. c. 1. p. 159.
d Du Pin, p. 288.
e Tert. cor. c. 7. p. 124. a.

1. Hier. v. ill. c. 53. p. 284. c.
2. Tert. ad. t. 1. p. 3. 1 | Euſeb. p. 25. 1. a. b.

douter qu'il n'ait étudié toutes ſortes de ſciences : & c'eſt ce que ſes livres témoignent aſſez.] 'Son apologie & ſes autres ouvrages contre les payens, contiennent au jugement de S Jerome tout ce que les lettres humaines ont de plus beau & de plus ſavant. 'Rufin l'appelle le plus illuſtre de tous ceux qui ont » écrit. [a] Il eſt, dit Vincent de Lerins, entre les Latins ce qu'Origene eſt entre les Grecs ; c'eſt à dire le premier & le chef de » tous les autres. En effet, ajoute t-il, y a t-il rien de plus docte ? » Y a t-il rien de plus conſommé dans les lettres divines & humaines ? Et n'a t-il pas comme renfermé dans la vaſte étenduë » de ſon eſprit & de ſa memoire toute la philoſophie des ſages » payens du monde, les maximes de toutes les differentes ſectes, » leurs auteurs & leurs défenſeurs, avec tout ce qu'on trouve » d'hiſtoires & de ſciences ; A t-il jamais entrepris de rien combatre qu'il ne l'ait preſque toujours ou percé par la vivacité ſi » penetrante de ſon eſprit, ou accablé par la force & par le poids » de ſes raiſons ? L'on ſent je ne ſçay quelle neceſſité de ſe rendre » à ce qu'il dit ; & ſon diſcours eſt tellement ſoûtenu & lié par » une ſuite, & comme une chaine continuelle de raiſons convaincantes, qu'il fait violence en quelque ſorte, & arrache le » conſentement de ceux meſmes qu'il n'a pu perſuader. Ses paroles ſont comme autant de ſentences ; & ſes réponſes preſque » autant de victoires ; ainſi que l'ont eprouvé les Marcions, les » Appelles, les Praxeas, les Hermogenes, les Juifs, les Gentils, les » Gnoſtiques, & tant d'autres dont il a détruit & renverſé les » blaſphemes par une multitude de differens ouvrages, comme » par autant de foudres qui les ont reduits en cendres.

Nobiliſſimus

Hier. ep. 84. p. 328. c.

Ruf. l. 2 c. 24. p. 33. t.

[a] Vinc. L. 1. c. 24 p. 353.

[Il faut avouer neanmoins que ce que l'on dit de la beauté & de la force de ſon raiſonnement, ne ſe doit raporter qu'aux écrits où il défend la verité ; & auſſi Vincent de Lerins ne l'applique pas à d'autres. Car quand il s'engage à ſoûtenir quelque fauſſeté & quelque erreur, on luy voit toujours la meſme vivacité & la meſme fecondité d'eſprit. Mais quand on veut examiner un peu ſes raiſonnemens,] 'on trouve qu'ils ont plus de brillant que de ſolide, & qu'il eblouit plutoſt par ſes expreſſions hardies & pompeuſes, qu'il ne convainc par la force de ſes raiſons.

Du Pin, p. 288.

'Il eſtoit, dit Lactance, habile en toutes ſortes de ſciences, quoique ſon elocution dure, mal polie, & fort obſcure, luy ait oſté une partie de la reputation qu'il meritoit. [Cette dureté meſme eſt toujours accompagnée d'une vivacité & d'une force

Lact. l. 5. c. 1. p. 459.

Tert.& Or.p.4. qu'on ne peut s'empeſcher d'admirer,] '& l'eſprit ſe plaiſt ſouvent à decouvrir dans ſon obſcurité barbare les ſens nobles & Aug.vid.c.4.t. 4 p.322.2.a. elevez qu'elle renferme. 'S. Auguſtin ſemble l'accuſer d'eſtre quelquefois trop enflé. [a] Il le reprend en un endroit de ne ré- *buccis fo-* a civ.l.7 c.1.p. 75.1.c. pondre pas * aſſez ſerieuſement, ni aſſez ſolidement à une *nantibus.* vid.c.5.p.312.7. queſtion difficile & importante. 'Mais cela ne l'a pas empeſché *facetius. fortaſſe,* b[h.86.p.14.1. b. de reconnoiſtre en meſme temps qu'il avoit écrit avec beau- *quam ve-* coup d'eloquence. *rius.*

Tert.in Prax. c.3.p.636.a. b bapt.c.15.p. 262.d. Euſ.l.2.c.2.p. 41.a.b. n.p.25.1.a. Tert.red.t.1.p. 5.1[Scult.l.7.c. 1.p.135. Cujas, Scultet. Il n'a pas ſeulement étudié la langue latine, mais auſſi la greque, [b] en laquelle il a compoſé quelques ouvrages. [Il ſemble qu'il ſe ſoit particulierement appliqué à l'étude de la juriſprudence.] 'Car Euſebe remarque entre les autres qualitez qui l'ont rendu celebre, qu'il avoit une ſcience profonde des loix Romaines: '& cela paroiſt beaucoup dans ſon apologie pour les Chrétiens. 'Quelques uns en ont meſme pris ſujet de dire qu'il eſtoit juriſconſulte, & de le faire auteur de quelques ouvrages de cette ſcience, qui ſont attribuez dans le droit à un Tertullien ou Tertylien. Mais on n'a point de fondement aſſez ſolide pour avancer ces faits: & il ſemble que S. Jerome en parlant des ouvrages de noſtre auteur, n'auroit pas oublié de marquer ceux-ci qui eſtoient fort connus dans tout l'Empire. [Auſſi ce ſentiment paroiſt aujourd'hui abandonné & meſme combatu de tout le monde.]

Tert.red.t.1.p. 6,7. 'On ne voit pas non plus qu'il y ait aucune raiſon de dire qu'il ait eſté avocat, comme veut Pamelius, [ni que de ce qu'il a eſté fils d'un homme d'épée, il y ait lieu d'en conclure, comme veut le P. George qu'il ait d'abord ſuivi la profeſſion des armes. 'Nous n'oſons pas meſme aſſurer qu'il ait vécu ordinairement Note 1. à Rome juſqu'à ce qu'il tomba dans le ſchiſme, quoique ce ſoit le ſentiment le plus commun, appuyé par des raiſons conſiderables.

in Val.c.5.p. 291.b. n.p.860.1. Pearſ poſt.p. 13. On ne peut guere douter qu'il n'ait lu une grande partie des auteurs eccléſiaſtiques qui avoient écrit avant luy.] 'Il cite contre les Valentiniens ce que S. Juſtin, Miltiade [dont parle Euſebe,] & S. Irenée, avoient écrit contre leurs erreurs: & on remarque particulierement que preſque dans tout ce traité il copie Saint Irenée, 'qu'il eſtoit toujours bien aiſe de ſuivre & d'imiter dans ſes ouvrages [Auſſi l'on voit qu'il en a tiré ſes plus beaux principes.]

ARTICLE II.

Converſion & mariage de Tertullien: Il exhorte ſa femme à la continence.

Note 2. [" TERTULLIEN a d'abord eſté payen, comme il le témoigne par ces paroles. 'Nous nous ſommes moquez autrefois de ces maximes du Chriſtianiſme, comme vous faites aujourd'hui: Nous avons eſté des voſtres. Car on ne naiſt pas Chrétien, mais on le devient. 'Il avoue en d'autres endroits qu'il avoit eſté durant quelque temps ſans aucune lumiere, & ſans aucune connoiſſance du vray Dieu; qu'il avoit pris plaiſir aux cruels divertiſſemens de l'amphitheatre; [a] qu'il avoit ſurpaſſé les pechez ordinaires des hommes; [b] qu'il ſe reconnoiſſoit "coupable en toute ſorte de maniere, en ſorte qu'il n'eſtoit au monde que pour faire penitence; '& qu'il avoit meſme commis des adulteres: [ce qu'il a certainement effacé par les eaux ſacrées du batteſme, puiſqu'il a eſté elevé au ſacerdoce, dont ces pechez excluoient abſolument ſelon la pratique que l'Egliſe obſervoit encore pluſieurs ſiecles aprés.]

peccator omnium notarum.

adoleſcens.

'Eſtant encore jeune, il écrivit par divertiſſement ſur les difficultez & les peines du mariage, [c] & dedia ce livre [que nous n'avons plus,] à un philoſophe de ces amis. 'Baronius croit qu'il l'écrivit eſtant Chrétien; & il en rend une raiſon aſſez belle, qui eſt que S. Jerome conſeille en quelque ſorte à S.te Euſtoquie de lire ce livre, & qu'il ne l'euſt jamais porté à lire 'le livre d'un payen ſur une matiere de cette nature, [luy particulierement] 'qui parle ſi fortement contre la lecture des livres payens dans cette lettre meſme, & encore en d'autres endroits.

&c.

[Selon cette penſée de Baronius, il faudroit dire que Tertullien a eſté converti aſſez jeune. Et cela peut eſtre:] 'Car nous n'avons rien d'aſſuré du temps ni des circonſtances de ſa converſion. 'On peut meſme remarquer que ſon apologie écrite vers l'an 8 de Severe, [de J. C. 200,] ne paroiſt nullement l'ouvrage d'un neophyte, mais d'un homme tres inſtruit de toute la religion. 'Car pour ce que pretend Pamelius, que Tertullien a écrit ſon livre Du manteau au commencement de ſa converſion, & en l'an 3 de Severe [de J.C. 195,] il ſe trompe en l'un & en l'autre, comme Baronius le montre invinciblement.

'Il a eſté marié, & il écrivit deux livres à ſa femme preſque

Tert. ap. c. 18. p. 18. d.

pœni. c. 1. p. 139. b.

ſpect. c. 19. p. 99. a.

[a] pœni. c. 4. p. 142. a.

[b] c. 12. p. 148. d.

ref. c 59 p. 427. a.

Hier. in Jov. l. 1. c. 7. p. 27. a.

[c] ep. 22 p. 141. b.

Bar. 197. § 20.

Hier. ep. 22 p. 145. a. ep. 146. t. 3. p. 129.

Du Pin, p. 196. e.

Bar. 197. § 14.

§ 3-18.

Tert. ad ux. l. 1. c. 1. p. 182. & c. l. 2. c. 1. p. 187. a.

en meſme temps, le premier pour l'exhorter à demeurer veu-
l.2.c.1.2.p.187. 188.&c. ve, ſi Dieu l'appelloit avant elle : 'Et le ſecond pour l'avertir que ſi en ce cas elle vouloit ſe remarier, elle eſtoit obligée d'epouſer un Chrétien, puiſque S. Paul ne permet les ſecondes
l.1.c.7.p.186.2. noces qu'à cette condition. 'Il témoigne aſſez par ces livres
c.6.p.185. qu'il ne s'eſtoit point ſeparé de ſa femme, '& il l'exhorte à la viduité par l'exemple de beaucoup de perſonnes, qui d'un commun accord gardoient la continence dans le mariage : au mombre deſquels il ne ſe met point. [Ainſi ces deux livres peuvent avoir eſté écrits peu de temps aprés ſon batteſme, c'eſt à dire avant qu'il fuſt dans l'état eccleſiaſtique. Il eſt certain au
l.2.c.1.2.p.187. moins qu'il les écrivit eſtant Catholique.] 'Car il y reconnoiſt
l.1.c.3.p.183.b. que les ſecondes noces ſont permiſes, '& auſſi qu'il eſt permis de fuir pour eviter la perſecution. [Ces deux livres ſont remplis
& Or.p.6-12 Fleuri,p.607-611. de fort belles inſtructions.] 'On peut voir les extraits qu'en ont fait d'autres perſonnes.

Note 3.

[Il eſt indubitable que ſa femme eſtoit Chrétienne, mais c'eſt
Tert.redi.t.1.p. 9.1.2. tout ce que nous en ſavons.] 'Le P. George ne doute pas, 'vu le genie auſtere de Tertullien, qu'il ne ſe fuſt marié avant ſon
b|ad ux.l.1,c.5. p.184. batteſme. 'On ne voit rien de ſes enfans; & de la maniere dont il parle à ſa femme, il paroiſt qu'il n'en avoit point eu, ou qu'au moins il n'en avoit pas alors.

1.

ARTICLE III.

Il eſt fait Preſtre, decouvre l'hereſie de Praxeas, fait divers écrits de pieté.

Tert.orat.c. 14.p.155.b. *a* monog.c.12. p.684.d|exh.c. 7.p.668.c. *b* de an.c.9.p. 311.b. *c* Hier.v.ill.c. 53.p.284.c.d. *d* Præd.c.26.p. 28.

nos nullius loci homines.

'TERTULLIEN dit dans le livre De l'oraiſon qu'il n'avoit point de rang : [a] & dans ceux de la Monogamie, & de l'Exhortation à la chaſteté, il ſemble ſe mettre au rang des laïques. [b] Neanmoins en un autre ouvrage il ſe diſtingue du peuple, [c] & S. Jerome dit nettement qu'il eſtoit Preſtre de l'Egliſe [Catholique.] [d] Un autre ancien auteur luy donne encore le titre de Preſtre. [& ainſi nous ſommes obligez de dire que dans les deux derniers paſſages où il ne ſe diſtingue pas des laïques, il parle au nom des autres, & non au ſien. Pour le livre De l'oraiſon, il le peut avoir écrit lorſqu'il eſtoit encore laïque. S. Je-
Du Pin,p.245. 296,m. rome ne dit point de quelle Egliſe il eſtoit Preſtre:] 'Et 'on n'en v. la note 1.

1. M. du Pin croit ſur d'autres conjectures, qu'il ne ſe maria qu'aprés ſon batteſme.

peut

peut ſavoir autre choſe, ſinon qu'il l'eſtoit de Rome ou de
1. Carthage [1].

V. Praxeas. [Ce fut apparemment à Carthage plutoſt qu'à Rome,] qu'il decouvrit l'hereſie que Praxeas ſemoit contre la foy de la Trinité. Praxeas ſe voyant decouvert abjura ſon dogme, & donna un acte de ſa retractation. [Cela arriva au pluſtoſt à la fin du pontificat de Victor, qui mourut en 201 ou 202. Tertullien ne s'attribuë pas poſitivement cette victoire ſur l'hereſie.] Il dit que cela ſe fit par celui qu'il plut à Dieu d'y employer. [Mais je penſe que perſonne ne doute qu'il ne ſe ſoit voulu marquer luy meſme par cette expreſſion modeſte.] Ce qu'il dit poſitivement, c'eſt que la connoiſſance & la défenſe du Paraclet, [c'eſt à dire des fauſſes propheties de Montan,] ne l'avoit pas encore alors ſeparé des Pſyquiques [ou Animaux, qui eſt le nom qu'il donna aux Catholiques lorſqu'il fut tombé dans l'hereſie. Tert.in Pr.c.1. p.634.d.

C'eſt l'unique action que nous ſachions de luy durant qu'il a eſté Catholique: & tout ce que nous y pouvons ajouter, c'eſt qu'il s'eſt occupé tres utilement pour toute la ſuite des ſiecles à compoſer divers ouvrages, où l'on voit la pieté, le zele pour l'Egliſe, l'humilité, & pluſieurs autres vertus dont ſon ame eſtoit alors enrichie. On en peut voir les plus beaux endroits dans l'hiſtoire qu'on a faite de luy & d'Origene; dans la Bibliotheque de M.r du Pin, & dans l'hiſtoire eccleſiaſtique de M.r Fleuri: & ce tableau doit ſervir à humilier tout le monde, lorſqu'on ſonge à la fin funeſte de ce grand homme, à faire trembler les ſapins lorſqu'on voit tomber les cedres, & à obliger particulierement ceux qui ont receu les grandes richeſſes de la grace, & pour eux meſmes & pour l'utilité de toute l'Egliſe, à ſe ſouvenir ſans ceſſe que l'homme n'a de luy meſme que le menſonge & le peché, & à recourir inceſſamment à la miſericorde de celui qui peut ſeul nous preſerver de ces chutes effroyables.

Pour dire ſeulement un mot de ſes écrits, dont tout ce que nous ſavons eſt que Tertullien les a faits eſtant encore dans l'Egliſe Catholique,] il faut certainement mettre de ce nombre le livre, [a] ou comme dit S. Pacien, l'epiſtre De la penitence, [dans laquelle il reconnoiſt que l'Egliſe peut remettre les pechez aprés le batteſme.] [b] Il ſemble meſme le dire particulierement des pechez de la chair, & de ceux de l'apoſtaſie. [Mais c'eſt une queſtion trop difficile pour eſtre traitée en ce lieu. Il ſuffit de remarquer ici que dans le livre De la pudicité qu'il fit Tert.vir.c.4. p.33.34 | Du Pin, p.247. a Paci ep.3.t.3. p.68 a | Du Pin, p.277. b Tert.pœnit.c. 7.p.145.c.

1. M. du Pin penche beaucoup pour Carthage.

eſtant Montaniſte, pour montrer que l'Egliſe ne peut pas remettre les pechez de la chair,] 'il reconnoiſt avoir eſté dans un ſentiment tout contraire lorſqu'il eſtoit Catholique : [a] ce que S. Jerome aſſure auſſi. [b] Et tous ces paſſages peuvent montrer avec combien peu de raiſon Eraſme a voulu dire que le livre De la penitence n'eſtoit pas de luy, parcequ'il eſtoit mieux écrit que les autres : 'en quoy il eſt abandonné par M.r Rigaut, [& comme je croy par tout le monde.]

pud.c.1.p.715. d.
a Hier.ep.146. p.127 a.
b Tert.vit.c.4. p.33.34.
Tert.n.R.p.34. a.

'Tertullien n'eſtoit point encore tombé dans l'erreur, comme S. Hilaire nous en aſſure, lorſqu'il fit un diſcours ſur l'Oraiſon dominicale, tres propre pour expliquer cette priere. [c] Il y parle du livre d'Hermas avec honneur ; [ce qui confirme qu'il eſtoit encore Catholique.] [d] Car dans le livre De la pudicité, il en parle fort differemment. [e] Dans celui De l'oraiſon il marque quelques pratiques des Chrétiens touchant la priere.

Hil.in Matt.c.5 p.145.2.d| Tert.vit.c.4.p.35.
c orat.c.12.p.154.a.
d pud.c.10.p.727.a.b.
e Du Pin,p.280.

'Il eſtoit auſſi dans l'Egliſe lorſqu'il écrivit ſon livre De la patience, puiſqu'il y approuve la fuite dans les perſecutions. [f] L'humilité qu'il y témoigne [le marque encore.

p.248.
Tert pat.c.13. p.168.a.
f c.1.p.159.

On peut dire par la meſme conjecture,] qu'il écrivit auſſi ſon livre ſur le Batteſme avant ſon ſchiſme. [g] Il fit ce traité pour refuter une femme de la ſecte des 'Caïniſtes, nommée * Quintille, qui eſtant venüe dans le pays où il eſtoit, (car il ne l'exprime pas,) avoit trompé beaucoup de monde, particulierement en combatant & en ruinant le batteſme. [h] S. Jerome cite ce traité quoique ſans le nommer. [i] Tertullien y rejette le batteſme des heretiques ; de quoy il avoit traité plus amplement dans un ouvrage qu'il avoit écrit en grec : [Et c'eſtoit peut-eſtre en ce temps là qu'Agrippin Eveſque de Carthage avoit fait un decret pour autoriſer cette opinion. Nous en parlerons plus amplement ſur S. Cyprien.]

V les Nicolaïtes. * Note 4.

bapt.c.10.20. p.259.260.265.
b|vit.c.4.p.28. 29|Du Pin,p. 247.
g Tert.de bapt. c.1.p.255.e|Du Pin,p.271-277.
h Hier.v.ill.c. 7 p.268.c.
i Tert.bapt.c. 15.p.262.d|Du Pin,p.275.

'M.r du Pin met le livre intitulé Exhortation à la chaſteté, entre ceux que Tertullien a fait pour les Montaniſtes. 'D'autres pretendent y trouver des preuves qu'il a precedé l'apologie [faite dés l'an 200 ou environ: "mais ces preuves ſont fort foibles. Ce traité aſſurement eſt bien fort contre les ſecondes noces. Neanmoins il nous paroiſt difficile de pouvoir aſſurer que Tertullien l'ait fait depuis ſon ſchiſme. Au moins il n'y parle jamais de Montan, quoique ſa matiere l'y portaſt d'elle meſme : & il eſt certain qu'il eſt aſſez different du livre de la Monogamie qu'il fit ſur le meſme ſujet depuis ſa chute.] Note 5.

Du Pin,p.250. Tert.vit.c.6.p.49.

ARTICLE IV.

Tertullien écrit de la preſcription contre les heretiques ; combat les Juifs, & fait divers écrits qui ſont perdus.

[A Ces écrits de Tertullien qui regardent la morale & l'edification de la pieté, nous en pouvons joindre quelques uns faits pour la défenſe de la verité & de la doctrine de l'Egliſe. Le plus celebre & le plus important de tous, eſt celui qu'il a intitulé De la preſcription des heretiques, voulant marquer par ce terme tiré du bareau,] 'que l'Egliſe Catholique a une preſcription pour ainſi dire contre les heretiques, & eſt en droit de ne les pas ecouter, parcequ'ils ſont ſortis d'elle, & ſont tous plus nouveaux qu'elle. 'La maniere dont il y parle de l'Egliſe Romaine & des Egliſes d'Afrique, [donne lieu de croire qu'il le compoſa en Afrique, & non pas à Rome. Du Pin, p. 164-167. Tert. præſ. c. 36. p. 245. b.

Note 6. "Nous ne croyons point que Tertullien ait pu écrire dans le ſchiſme un ouvrage qui détruit par des raiſons ſi fortes & ſi puiſſantes toutes les hereſies & tous les ſchiſmes. Ce n'eſt pas que l'aveuglement cauſé dans l'eſprit par l'orgueil & la corruption du cœur, ne ſoit quelquefois ſi effroyable, que les meſmes veritez dont nous voyons la force à l'égard des autres, ne nous touchent non plus que ſi elles ne nous regardoient point, quoiqu'elles nous condamnent les premiers ; & Tertullien en eſt un triſte exemple en ce point meſme,] 'puiſqu'il allegue pluſieurs fois ſon principe de la preſcription contre les autres heretiques, eſtant heretique luy meſme. [Mais il y a bien de la difference entre toucher & voir en paſſant une verité, comme il fait dans ces endroits, & la mediter, la developer, l'enviſager dans ſon jour & ſon étenduë, comme il faut qu'il ait fait celle-ci pour en faire un ouvrage ſi excellent, In Marc. l. 1. c. 1. p. 431. a. b. in Pr. c. 2 p. 635. b. carn. c. 2. p. 358. 359.

Cette preuve n'eſt pas neanmoins la ſeule par laquelle on peut montrer qu'il a écrit ce livre eſtant encore dans l'Egliſe.] 'Car il y fait gloire de communiquer avec les Egliſes matrices & apoſtoliques, comme il les appelle, fondées immediatement par les Apoſtres. Il nomme en particulier celles de Corinthe, de Theſſalonique, de Philippes, d'Epheſe, & ſurtout celle de Rome, ſur laquelle il s'arreſte beaucoup. [Et il eſt viſible qu'il n'entend pas quelques particuliers Montaniſtes qui pouvoient s'eſtre gliſſez dans ces villes, mais le corps de ces Egliſes formé præſ. c. 21. p. 238. b. c. 36. p. 245. b.

par les Apoſtres, & continué juſqu'au temps où il écrivoit. Car autrement il n'y auroit rien de plus faux que la preuve qu'il tire de la doctrine de ces Egliſes. La maniere dont nous verrons qu'il tomba dans le ſchiſme, ne nous permet pas de croire qu'il ait voulu donner depuis ce temps là de grands eloges à l'Egliſe Romaine.

c.52.p.254.c. On joint au traité De la preſcription un catalogue des hereſies,] 'où les Cataphryges, [c'eſt à dire les Montaniſtes dont Tertullien embraſſa depuis le parti,] ſont clairement condannez. ["Mais quoique ce traité paroiſſe fait vers l'an 200, quoique S. Jerome puiſſe l'avoir cité, quoique S. Auguſtin l'ait apparemment vu, & attribué à Tertullien; il y a neanmoins diverſes raiſons qui font que les plus habiles de ce temps jugent qu'il eſt d'un autre auteur. C'eſt pourquoi nous n'oſons pas nous en ſervir pour montrer que Tertullien a fait ſon livre De la preſcription eſtant Catholique.] Note 7.

c.45.p.249.a. 'Tertullien écrivit ce livre pour renverſer toutes les hereſies par un ſeul principe, dans le deſſein d'écrire enſuite en particulier contre quelques unes. [Ainſi les livres contre les Valentiniens, contre Hermogene, contre Marcion, contre Praxeas, & contre Apelle, ſont poſterieurs à celui De la preſcription. Il paroiſt meſme qu'il n'a écrit les ouvrages que nous avons contre tous les heretiques que depuis ſon ſchiſme, hors peut-eſtre contre Hermogene & contre les Valentiniens. Mais il fit dans l'Egliſe

ſcorp.c.5.p. 620.d. un ouvrage contre Marcion que nous n'avons plus,] 'puiſqu'il eſt cité dans le Scorpiaque: [Et Pamelius en tombe d'accord.]

Vinc.L.c.24. p.114. * Du Pin, p. 263. 'Vincent de Lerins a remarqué que Tertullien avoit écrit contre les Juifs: * & nous avons encore un livre de luy contre eux, dont le commencement explique quel fut le ſujet qui obligea l'auteur de l'écrire.] 'Depuis peu, dit-il, il y a

Tert.in Jud.c. 1.p.205.a. eu une conference entre un Chrétien & un proſelyte des Juifs, [c'eſt à dire un payen qui s'eſtoit fait Juif.] Leur diſpute dura juſqu'au ſoir, ſans qu'ils euſſent rien avancé. La confuſion que faiſoient de part & d'autre quelques uns des auditeurs, cauſoit de plus un tel trouble, que la lumiere de la verité n'y pouvoit paroiſtre. Ainſi on convint que ce qui n'avoit pu eſtre éclairci par la conference, ſeroit examiné avec plus de ſoin, & que la queſtion ſeroit traitée plus à fond, & terminée par des écrits.

redi.t.1.p.112. b. Ce fut ſur cela que Tertullien fit ſon livre. Pamelius & le P. George ont cru que c'eſtoit luy meſme qui avoit diſputé avec ce proſelyte. [Neanmoins il ſemble rejetter le peu de ſucces de

ceſte conference autant ſur la foibleſſe de celui qui ſoûtenoit la verité, que ſur le trouble cauſé par les auditeurs. On ne voit
1. dans ce livre [1] aucun caractere du temps auquel il peut avoir eſté fait.]

'Avant que de faire le livre de la chair de J.C,[& ainſi avant l'an 207,]il avoit fait un ouvrage dont parle Vincent de Lerins, pour refuter les heretiques appellez "Apelliens. [Nous l'avons perdu auſſi-bien que]'celui *du Paradis*, dont Tertullien parle luy meſme dans le livre De l'ame; où il pretendoit prouver que toutes les ames eſtoient retenuës dans les enfers juſqu'au jour du Seigneur, 'excepté celles des Martyrs. [Nous avons encore perdu]l'ouvrage intitulé *de l'eſperance des Fideles*, écrit avant celui contre Marcion, [& ainſi avant 207.] Il montroit dans ce livre que ce que dit l'Ecriture du rétabliſſement des Juifs dans la Judée, doit s'entendre ſpirituellement de J.C. & de l'Egliſe, '& il ne laiſſoit pas neanmoins d'y ſoûtenir l'opinion
2. des Millenaires[2].

V. les Marcionites §§ 9, 10.

'S. Jerome dit que dans la table des ouvrages de Tertullien, il y avoit le titre d'un livre *ſur les vêtemens d'Aaron*. Il n'avoit pu trouver ce livre. 'Il ſemble luy attribuer auſſi un écrit *ſur les animaux mondes & immondes*, un autre *de la circonciſion*, '& quelques petits ouvrages *ſur la virginité*. [d] Neanmoins Mr Rigaut ne met point ces trois derniers dans l'index des livres de Tertullien qui ſont perdus. Il y en met deux qui ne ſont point citez des anciens, mais qui ſont marquez dans l'index *ſummiſſime.* du manuſcrit d'Agobard, qui ſont celui *de l'humilité de l'ame*, & celui *de la ſuperſtition du ſiecle.* [Il ſemble qu'il ait fait quelque grand ouvrage ſur la Trinité,] 'puiſque S. Jerome parlant d'un livre fort long de Novatien ſur ce ſujet, dit que c'eſtoit comme un abregé de l'ouvrage de Tertullien.

[Voilà les écrits de Tertullien dont nous ignorons le temps, ſinon que nous ſavons que ceux De la penitence, De l'oraiſon dominicale, De la patience, & De la preſcription ſont faits dans l'Egliſe. Il y a quelque raiſ[illegible]'e le croire auſſi de celui du Batteſme: & comme ces ouv[illegible] paroiſſent eſtre des fruits de la paix, il y a lieu de croire qu'ils o[illegible] eſté faits avant l'an 200, auquel la perſecution eſtoit déja grande dans l'Afrique: & elle

1. 'M. du Pin tire du chapitre 7 *p.* 213. *a*, *b*, que c'eſtoit à la fin du regne de Severe, aprés qu'il eut renfermé les Anglois par un mur en 209, [ou 210 Je n'y voy rien qui marque ce temps. Tertullien y enferme les Anglois par l'Océan, & non par un mur.]

2. 'M. du Pin parle d'un livre Du deſtin cité par Tertullien meſme dans le livre Du témoignage de l'ame *c.* 2. [Je ne l'y trouve point.]

earn.c.8 p.365. d.

a Vinc.l.c.24. p.154.

Tert.de anim.c. 55.p.353.d.

c,d[ref.c.43.p. 411.b.c.

b in Marc.l.3. c.24.p.499.b.

Hier.v.ill.c.18[in Ez.36.p.507. b.

c ep.128,t.3.p. 63.b.

ep 124.125.p. 32.d[33.a.

d ep.22.p.141.b.

d Tert.p.746.

Hier.v ill.c 70.p.292.e.

Du Pin,p.290. 299.b.

Du Pin,p.253.

ne finit qu'aprés que Tertullien ſe fut ſeparé de l'Egliſe. Pour les autres ouvrages dont nous avons parlé, nous ne voyons pas lieu de dire s'ils ont eſté compoſez devant ou aprés ſon ſchiſme. Il faut maintenant paſſer à ceux dont on peut marquer le temps un peu plus preciſément.]

ARTICLE V.

Tertullien fait ſon apologie, avec quelques autres écrits contre les payens, & ſur la perſecution.

[LE plus celebre & le plus important de tous les ouvrages dont nous avons à parler ici, eſt l'excellent apologetique ou apologie que Tertullien fit pour la religion Chrétienne.]

Tert.ap.c.35.p. 32.c.d. 'Il l'écrivit "aprés la defaite de Niger & d'Albin, lorſque l'on continuoit encore les recherches contre leurs partiſans, ["& ainſi aprés l'an 196, puiſqu'Albin ne fut défait que le 19 fevrier de l'an 197.] Mais c'eſtoit avant que Severe euſt fait aucun edit contre les Chrétiens, [ce qu'il fit en l'an dix de ſon regne, de J. C. 202. C'eſt ce qu'on peut dire eſtre certain.] 'Et comme Tertullien témoigne que le grand feu de la pourſuite contre les amis d'Albin eſtoit déja paſſé, quoiqu'il en reſtaſt encore quelques étincelles, Pamelius & Baronius ont cru la devoir mettre en l'an 7 de Severe, [de J.C. 199.] Il la faut peut-eſtre meſme reculer encore d'un an ſelon ce que nous allons dire.

Note 8.

V. Severe § 21 | note 16.

e.5 p.6.7.

c.35 p.32.d.

Bar.201.§ 37.

Du Pin, p.248.

Ibid. 'On ne convient pas du lieu où il l'a écrite. Beaucoup croient que ç'a eſté à Rome, & qu'il adreſſa au Senat. Cependant il ſemble "y avoir encore plus de fondement de croire qu'il l'écrivit à Carthage, & que les "magiſtrats de l'Empire Romain à qui il l'adreſſe, ſont le Proconſul & les autres officiers qui avoient leur ſiege à Carthage, & qui commandoient dans l'Afrique. [Que ſi cela eſt, elle ne fut pas apparemment écrite avant l'an 200.] 'Car Saturnin Proconſul d'Afrique [en cette année là, comme on le voit par les Martyrs Scillitains,] eſt le premier qui y ait employé l'epée contre les Chrétiens.

Note 9.

antiſtites.

Tert.ad Scap. c.3 p.46.d.

ap.c.1.p.1.a | Bar.201.§ 37. 'Tertullien nous donne lieu de croire qu'il n'avoit pas mis ſon nom à cet ouvrage: [ce qui ſent bien davantage l'humilité que l'eſprit de Dieu inſpire aux Catholiques, pour ne ſe pas precipiter d'eux meſmes dans les dangers où Dieu ne les engage pas, que ce courage ſuperbe & preſomptueux qui paroiſt dans Tertullien depuis qu'il fut devenu Montaniſte. Mais ce que

perſonne ne ſera difficulté de reconnoiſtre aprés Lactance, c'eſt qu'ayant entrepris une choſe auſſi grande & auſſi importante qu'eſtoit la défenſe de l'Egliſe & de la religion Chrétienne,] 'il a traité ſa matiere *plenè.* "à fond, & a dit tout ce qui s'en pouvoit dire, [ou au moins plus qu'aucun autre n'avoit fait devant luy, ni aprés luy.] 'Euſebe cite pluſieurs fois cette apologie, tant dans ſon hiſtoire que dans ſa chronique. Lact.l.5.c.4 p. 470. Euſ.l.5.c.5.p. 169.d.&c.

'Mr Valois croit qu'elle avoit eſté traduite en grec, mais non par Euſebe. [Pamelius trouve qu'il eſt aſſez probable que ce fut Tertullien meſme qui la traduiſit.] 'Mais nous voyons par quelques endroits qu'en raporte Euſebe, que le traducteur n'a pas ſeulement entendu ſon original. 'On peut voir les extraits ou les abregez que diverſes perſonnes illuſtres ont fait de cet excellent ouvrage depuis peu d'années. n.p.25.1.d. p.42.1.b. Tert.& Or.p. 62-112|Du Pin, p.253|Fleuri,l. 5.p.6-29.

'La conformité qu'a l'apologetique de Tertullien avec ſes deux livres aux Nations, fait juger qu'il peut les avoir faits [1] vers le meſme temps; 'quoiqu'il y diſe que la religion Chrétienne n'eſtoit pas alors ancienne de 250 ans: [2] ce qui pourroit faire croire à quelques uns qu'au moins elle approchoit de ce terme. [Mais il ne faut pas s'arreſter beaucoup à cela,] 'puiſqu'il dit de la meſme maniere dans le meſme livre qu'elle n'eſtoit pas ancienne de 300 ans. 'Il y parle des executions qui s'eſtoient faites *adhuc ſpirant.* "depuis peu dans la Syrie & dans les Gaules vers le Rhone, [marquant viſiblement les cruautez de Severe contre les partiſans de Niger & d'Albin. Mr Rigaut & le P. George tiennent meſme que ces deux livres ont eſté faits avant l'apologie.] 1. Tert vit.c.9 p. 79. nat.l 1.c.7.p. 51.b. 2 Du Pin,p. 299.e. Tert.nat.c.9. & p.54.a. c.17.p.62.a.

'Le dernier témoigne avoir cru que ce n'eſtoit qu'un brouillon ſur lequel l'apologetique avoit eſté compoſé: mais il a depuis changé de ſentiment, & a cru que c'eſtoit un ouvrage tout different. 'Quelques uns croient qu'il fit l'apologie pour les magiſtrats & les perſonnes de qualité, & les livres aux Nations pour le peuple, parceque l'apologie eſt écrite avec beaucoup plus de ſoin & d'ornement. 'D'autres au contraire veulent qu'elle ait eſté compoſée avec feu, ſans beaucoup de meditation, & que les livres aux Nations ſoient un ouvrage methodique, fait avec reflexion, où il explique & étend ce qu'il avoit mis plus confuſément dans l'autre. [Je penſe neanmoins qu'il y en a peu qui ne preferent l'apologie.] redi.t.1.p.20.2.c. d.e|vit.c.9.p. 80. Du Pin,p.161.

'M. du Pin les met ſous Caracalla, pretendant que le premier, *c.17.p.61.d*, fait alluſion au titre de Germanique pris par Caracalla [en 215 *V. ſon titre § 9.* J'avoue que cet endroit m'eſt trop obſcur pour en tien tirer. La ſuite me paroiſt plus claire pour les premieres années de Severe.] Du Pin,p.299.a.

redit.t.1.p.210.c.d. 'Le P. George pretend que les livres aux Nations ont eſté écrits originairement en grec, & traduits en latin par quelque autre ſur le ſtyle de Tertullien. Mais comme il n'en allegue point d'autre raiſon, ſinon que les Nations comprennent particulierement les Grecs, & que ces livres ſont fort remplis de phraſes greques; [ces raiſons ne perſuadent pas tout le monde, principalement la derniere, que le P. George détruit luy meſme,] en diſant que les helleniſmes ſont ordinaires à Tertullien, Du Pin,p.261. dautant qu'il liſoit plus les auteurs grecs que les latins. 'Le ſecond livre de cet ouvrage n'eſt venu à nous que fort imparfait.

[L'écrit intitulé Du témoignage de l'ame, eſt encore comme Ibid. une apologie de la religion Chrétienne,] 'puiſque Tertullien l'a fait pour montrer que le peché & la corruption des hommes, n'a pas pu tellement effacer les notions de la verité que Dieu luy avoit données dans ſa premiere creation, qu'elle ne rende p.298.t. ſouvent témoignage aux principales veritez de noſtre foy. 'On Tert.teſt.an.c. 9.p.84.a.b|ap. c.19|vit.c.9.p. 80. ne voit point quand il a fait cet écrit, 'ſinon qu'il paroiſt y citer ce qu'il avoit mis dans ſon apologie pour prouver l'antiquité des livres de Moyſe; [a] & qu'il l'a fait certainement avant celui a carn.c.12.p. 369.a. De la chair de J.C, où il le cite, [& par conſequent avant 207.] Du Pin,p.249. 'Comme on n'y trouve aucun veſtige des erreurs des Montaniſtes, [on peut croire avec aſſez de probabilité que Tertullien ne les avoit pas encore embraſſées.

Tert.ad M.c. 1.p.155. Le P. George ſemble auſſi joindre à l'apologie] l'exhortation que Tertullien fait aux Confeſſeurs qui eſtoient en priſon, & Du Pin,p.284. qu'il appelle Martyrs, ſelon l'uſage de ce temps là. 'Il les exhorte en peu de paroles, mais tres vives à ſouffrir avec patience les chaines & les ſupplices, & à perſeverer avec conſtance juſqu'à la fin. Il ne ſe peut rien de plus fort & de plus touchant que Tert.ad M.c.6. p.158.d. ce diſcours. 'Il l'écrivit en un temps où beaucoup de perſonnes des plus qualifiées avoient ſouffert miſerablement la mort, [par où il peut marquer les cruautez que Severe exerça aprés la mort c.2.p.156.b. d'Albin; qui eſt le temps où il écrivit ſon apologie.] 'Ce qu'il y dit du Proconſul, [peut faire juger qu'il l'écrivit à Carthage. Il c.1.p.155.c. paroiſt qu'il eſtoit encore dans l'Egliſe,] 'tant par la modeſtie avec laquelle il parle aux Martyrs, que parcequ'il approuve le ſoin qu'avoient les Chrétiens de leur fournir toutes les choſes p.156.a. dont ils avoient beſoin dans les priſons, '& meſme la coutume de leur aller demander la paix, & l'autorité qu'ils prenoient Pud.c.22.p. 744.b|jeju.c. 12.p.710.d. de la donner; 'qui ſont des choſes qu'il tourne en raillerie dans les livres qu'il a faits pour les Montaniſtes. [b] Car ſi ſon expreſſion

b ad M.c.1 p. 156.a.

ſemble

ſ forte. "ſemble témoigner qu'il doutoit que les Martyrs puſſent donner la paix aux pecheurs; [il s'exprime de meſme en d'autres rencontres dans les choſes qu'il croit veritables: outre qu'il pouvoit douter de la paix qu'accordoient les Martyrs, ſans neanmoins eſtre Montaniſte.]

Note 10. 'Il écrivit ["à peu prés en meſme temps, & peut-eſtre avant l'apologie,] ſon *Scorpiaque*, c'eſt à dire un contrepoiſon contre les piquures des ſcorpions, par où il entend les Gnoſtiques, les Valentiniens, & les autres heretiques qui combatoient le martyre, '& par conſequent, dit S. Jerome, contre tous ceux qui condannent l'honneur que rend l'Egliſe aux reliques des Martyrs. Il l'a auſſi écrit contre les Caïniſtes,[qui ſont une eſpece de Gnoſtiques.] Tert.cor.c.1.p.616. c.d. Hier.in Vig.c. 8.p.123.b.

inſigne volumen. 'S. Jerome l'appelle"un fort bel ouvrage; [& par cet eloge il nous donne ſujet de croire que Tertullien l'a écrit avant ſa chute. Il paroiſt en effet l'avoir fait au commencement de la „ perſecution de Severe, vers l'an 199.] 'Voici ſes paroles: Nous „ ſommes, dit-il, dans la plus grande ardeur, & comme dans la „ canicule de la perſecution. La conſtance des Chrétiens a eſté „ eprouvée, des uns par le feu, des autres par l'épée, des autres par „ les dents des beſtes. Il y en a auſſi qui ſoupirent dans les priſons „ aprés le martyre, dont ils ont déja gouſté la douceur par les „ coups de baſton & les ongles de fer qu'ils ont endurez. Nous „ ſommes deſtinez nous meſmes à ce ſort heureux, & l'on com- „ mence déja à nous environner & à nous attaquer de loin. [Il ſemble que Tertullien ait voulu dire par là que la perſecution qui eſtoit déja tres forte à Rome, commençoit à menacer l'Afrique, qu'elle attaqua effectivement, comme nous avons dit en l'an 200. On peut encore tirer avec quelque apparence] 'd'un endroit où il parle de ce qui ſe paſſoit alors à Carthage, [qu'il fit ce livre en Afrique.] b. Tert.ſcor.c.1. p.617.a,b. c.6.p.622.b.

ARTICLE VI.

Il écrit contre les ſpectacles, & ſur d'autres ſujets de pieté.

'TERTULLIEN dit dans un écrit, qu'il avoit vu à Rome l'éclat des perles perdre ſon prix, & comme rougir en la preſence des Parthes, des Medes, & des autres peuples, qui ne témoignoient pas les eſtimer beaucoup, parcequ'elles venoient de leurs pays. [Il ſemble marquer par là] 'le triomphe & les Tert.cul.f.l.1. c.6.p.171.a.b. Her. l.3.p.529. d|Dio,& alii.

magnificences qui ſe firent à Rome quand Severe y fut revenu en la dixieme année de ſon empire, [de J. C. 203,] aprés avoir vaincu pluſieurs nations orientales, & pillé la capitale des Parthes. V. Severe; 28.

Cenſor c. 17. p. 175. 'L'année ſuivante eſt celebre par les jeux ſeculiers que Severe fit repreſenter à Rome. [a]On croit que ce fut à l'occaſion de ces jeux, que Tertullien fit ſon livre des Spectacles. [Le ſujet du livre y revient aſſez, quoiqu'il n'y parle point expreſſément des jeux ſeculiers: & il y avoit tous les ans aſſez de ſpectacles à Rome & ailleurs, pour avertir les Chrétiens de ne ſe pas laiſſer ſurprendre par cette concupiſcence des yeux.] 'Il ſemble que Tertullien n'eſtoit pas à Rome lorſqu'il l'écrivit. [C'eſt aſſurément un des plus beaux livres de cet auteur, & cela doit faire mepriſer la penſée d'un Calviniſte,] 'qui ſur une tres foible conjecture doute ſi cet excellent ouvrage n'a point eſté fait dans le ſchiſme de Montan. Ibid. § 29. Note 11.

a Pamel. Bar. 206. § 4. Tert. redi. t. 1. p. 25. 2. c. vit. c. 6. p. 49.

ſpect. c. 7. 11. p. 93 a. 95. c.

vir. c. 6. p. 46.

ſpect. c. 26. p. 101. c. 'Tertullien y raporte quelques exemples du jugement que Dieu avoit exercé ſur les Chrétiens qui alloient aux ſpectacles, pour montrer combien ces divertiſſemens profanes luy eſtoient en abomination. Car il atteſte qu'une femme Chrétienne eſtant allée au theatre; en revint poſſedée du demon; que lorſqu'enſuite on preſſoit par les exorciſmes de l'Egliſe l'eſprit impur de ſortir du corps de cette femme, & qu'on luy reprochoit de ce qu'il avoit eu la hardieſſe d'entrer dans une perſonne conſacrée à J. C, il répondit hautement que c'eſtoit avec grande juſtice qu'il l'avoit fait, l'ayant trouvée dans un lieu qui eſtoit à luy. Il ajoute encore comme une choſe tres conſtante, qu'une autre Chrétienne ayant aſſiſté à une piece de theatre, eut une viſion la nuit ſuivante, où on luy fit reproche de ce qu'elle avoit pris plaiſir à entendre un comedien, & qu'elle mourut le cinquieme jour. 'Il a meſme écrit en grec ſur cette matiere.

cor. c. 6. p. 123. d.

cul. f. l. 1. c. 7. p. 173. c. b c. 6. p. 173. a. b. 'Le livre intitulé dans les anciennes editions *de l'habit des femmes*, a eſté écrit aprés celui des Spectacles, [b] & aprés que Tertullien eut vu les perles rougir, comme il dit, devant les peuples de l'Orient, [c'eſt à dire apparemment aprés l'an 203.] Comme il dit qu'il avoit vu cela à Rome, [on a quelque lieu d'en conclure qu'il n'y eſtoit plus lorſqu'il en parloit de la ſorte dans l'ouvrage dont nous traitons] *de habitu muliebri.*

n. R. p. 45. 1. 'Il y a enſuite un autre livre intitulé dans les anciennes editions, *des ornemens des femmes*, qui traite à peu prés le meſme ſujet que le precedent; '& on y voit diverſes penſées qui ſe *de cultu feminarum.*

p. 47. 1.

trouvent déja dans le premier. [C'eſt pourquoi] 'quelques uns p.45.1.
Note 12. "leur donnent à tous deux le titre du dernier. [Ce ſont cependant deux ouvrages tous differens:] '& il y a meſme quelque cul.f.l.2.c.13. p.181.c.
lieu de croire que le ſecond a eſté fait [long temps avant l'autre,]
V. la note 12. &"vers l'an 197. 'Ce ſecond eſt plus beau que le premier, [a]& n.R.p.47.1. a cul.f.l.2 c.1. 7.p.174.a.b.c| 178.2.
témoigne particulierement beaucoup d'humilité: [Ce qui donne encore ſujet de croire qu'il a eſté fait avant la chute de ſon auteur. Le premier meſme peut auſſi avoir precedé ſon ſchiſme, quand meſme nous ſuppoſerions pour conſtant qu'il n'a eſté écrit qu'en 204. Car nous n'avons point de preuve que Tertullien ait eſté Montaniſte avant 206, ou 207.]

'Le livre *de l'idolatrie* a eſté écrit aprés celui Des ſpectacles, idol.c.13.p.112.a.
[& aprés celui De l'habit des femmes.] [b]Car en ce dernier par- b cul.f.l.1.c.7.
lant en meſme temps des ſpectacles & de l'idolatrie, il témoigne avoir écrit ſur le premier ſujet; & ne le dit pas du ſecond. p.173.c.
'Baronius & le P. George diſent que ce livre De l'idolatrie a redi.c.1 p.25.2. c|Bar.206.§.4.
ſuivi de bien prés celui des Spectacles. [Cela ne paroiſt pas neanmoins fondé.] 'Au contraire Tertullien y eſt plus ſevere Tert.idol.c.19.
[en beaucoup de points;] comme ſur celui de la guerre, [qu'il ne p.117.a.
l'eſt meſme dans le livre de la Couronne, écrit dans ſon ſchiſme.] 'Il y decide auſſi bien des choſes [comme s'il euſt eſté le Du Pin,p.281.
maiſtre & l'arbitre de l'Egliſe. De ſorte qu'il eſt plus vrai-ſemblable qu'il l'a compoſé depuis qu'il ſe fut ſeparé des Montaniſtes pour faire une ſecte à part, que de dire qu'il l'a fait eſtant
Note 13. encore Catholique.] 'On croit qu'il l'a écrit "en Afrique. [c]Il y Tert.idol.c 23.p.118.d|vit. c 6.p.46.
refute particulierement un aſtrologue judiciaire de ce temps là, qui eſtant Chrétien, pretendoit pouvoir continuer ſon exercice ſans pecher. c idol.c.9 p. 108.c.d.

ARTICLE VII.

Tertullien tombe dans le ſchiſme, & dans l'hereſie des Montaniſtes.

[TERTULLIEN avoit merité l'eſtime, l'affection, & le reſpect de tout le monde, par les ouvrages qu'il avoit faits pour l'inſtruction des Fideles, pour la défenſe de la verité Catholique contre les hereſies, & pour juſtifier l'Egliſe contre les calomnies des payens. C'eſt par ces moyens ſi glorieux,]
ſermone celebratur. 'qu'il avoit rendu ſon nom "celebre dans la bouche de toutes Hier.chr.an. 208.
les Egliſes, comme le dit S. Jerome. [Mais il ne perſevera pas

juſqu'au bout, & il perdit ſa couronne en abandonnant la ſocieté des vrais Fideles, en quittant la foy orthodoxe pour ſe jetter dans le parti de l'erreur, & en ſe declarant l'ennemi & le calomniateur de l'Egliſe Catholique :] 'Quoiqu'il ait eu, dit S. Auguſtin, divers ſentimens peu conformes à la verité orthodoxe, & que dans les choſes où ſa croyance eſtoit Catholique, il ſe ſoit quelquefois ſervi d'expreſſions les plus dures & les plus inſoûtenables ; neanmoins ce qui a fait proprement ſon hereſie, c'eſt que ſe joignant aux Cataphryges [ou Montaniſtes,] qu'il avoit luy meſme refutez auparavant, il a commencé à condanner les ſecondes noces comme des adulteres, contre la doctrine de S. Paul. Note 14.

Aug h.86 p.14. 1.b,c.

[Nous croyons ſelon ce que nous avons dit de ſes ouvrages, qu'il eſtoit encore dans l'unité de l'Egliſe en l'an 204.] Il y demeura juſqu'à la moitié de ſa vie; [a] ce que l'on peut entendre de l'âge de 40 ou 45 ans. [b] Car on tenoit qu'il avoit vécu juſqu'à l'extreme vieilleſſe. Mais, enfin, dit S. Jerome, l'envie & les mauvais traitemens des Eccleſiaſtiques de l'Egliſe Romaine, le precipiterent dans les dogmes de Montan, 'qu'il ſuivit au moins depuis l'an 15 de Severe, [commencé vers le milieu de l'an 207 de J. C.

Hier. v. ill. c. 53. p. 284. d.
a Du Pin, p. 241.
b Hier. p. 284. d.
Tert. in Marc. l. 1. c. 15. 30 p 440 b 452. b.

Nous avons vu autre-part ce que c'eſtoit que l'hereſie des Montaniſtes. Il ne ſera pas neanmoins inutile de dire en un mot, que Montan ayant donné entrée dans ſon cœur au diable par l'ambition qui luy fit deſirer l'epiſcopat, fut effectivement poſſedé par cet eſprit de tenebres & d'illuſion ; lequel voulant par la permiſſion de Dieu tromper beaucoup de monde par Montan, ſe deguiſoit de telle ſorte, que l'on eut d'abord de la peine à diſcerner ſi c'eſtoit une veritable poſſeſſion, ou quelque effet extraordinaire du S. Eſprit. Ce n'eſt pas que les plus ſaints Eveſques de l'Aſie mineure, où ce mal commença vers l'an 171, ne viſſent bien tout d'abord ce que c'eſtoit, & meſme ne chaſſaſſent de l'Egliſe & Montan & tous ceux qui le ſuivoient. Mais ils ne purent empeſcher que quelque peu de Phrygiens ne ſe laiſſaſſent ſurprendre à cette illuſion, & ne la receuſſent comme une nouvelle prophetie. Le demon fortifia incontinent ce parti en ſe ſaiſiſſant de l'eſprit & du corps de deux femmes nommées Priſque ou Priſcille, & Maximille. Le mal paſſa juſques à Rome, où le Pape, qu'on croit eſtre Victor, eſtant mal informé de la verité, leur donna des lettres de paix, qu'il revoqua neanmoins auſſi-toſt aprés, lorſqu'il eut V. les Montaniſtes.

ſçeu le veritable état des choſes. Ils furent condannez & excommuniez par toutes les Egliſes de l'Aſie, & enſuite par toutes les autres, & ils confirmerent eux meſmes cet anatheme en ſe ſeparant de ceux qui ne recevoient pas leurs nouvelles propheties.

Il eſt étrange que Tertullien ait pu ſe prendre dans un piege ſi groſſier & ſi viſibile, & ſe ſoit porté juſqu'à recevoir comme des oracles du S. Eſprit les folies & les imaginations de trois poſſedez. Mais luy meſme n'a pas voulu que nous puſſions douter de ſon malheur & de ſon crime. Outre les hereſies qui ſe liſent dans ſes ouvrages, comme nous l'allons bien-toſt voir,] 'il parle ſouvent avec eſtime de ſon Paraclet, c'eſt à dire comme il l'explique luy meſme, des propheties pretenduës de Montan, Priſque, & Maximille. 'Il emploie ſon autorité en divers endroits avec eloge, [a] & n'a pas meſme honte d'alleguer les paroles, dit-il, du Paraclet, prononcées par la propheteſſe Priſque.

Tert. in Pr. c. 1. p. 634. c, d.

rel. c. 63. p. 430. & alibi.

[a] c. 11. p. 386. b.

[Ce qui eſt encore plus faſcheux,] c'eſt qu'il declare hautement que la connoiſſance & la défenſe de ſon Paraclet l'avoit ſeparé des Pſyquiques, 'c'eſt à dire des Catholiques, à qui les Montaniſtes donnoient ce nom [comme à des hommes charnels & animaux, qui n'eſtoient pas aſſez ſpirituels pour diſcerner les operations du S. Eſprit.] 'Il dit qu'il a renoncé aux ſentimens qu'il avoit lorſqu'il eſtoit parmi eux, qu'il a rejetté la ſocieté du plus grand nombre, & qu'il veut aimer la verité avec un petit nombre de perſonnes. 'On le voit triompher ridiculement ſur les pratiques particulieres de ſa ſecte, & inſulter aux Catholiques comme à des gents qui n'eſtoient pas éclairez des lumieres du S. Eſprit, & dont la gloire ne conſiſtoit que dans le grand nombre. 'On le voit qui s'établit avec un orgueil inſupportable juge ſouverain de l'Egliſe. [a] On le voit uſer contre elle d'invectives ſi ſanglantes & ſi horribles, qu'on auroit honte de les raporter. 'On le voit oppoſer aſſez clairement ſon Egliſe ſpirituelle, c'eſt à dire celle qui eſtoit conduite par le Paraclet de Montan, à l'Egliſe ſainte des Eveſques Catholiques, 'Il eſt viſible encore qu'il avoit avec ceux de ſa ſecte ſes egliſes particulieres dans leſquelles ils s'aſſembloient hautement & en foule durant meſme la perſecution, comme pour irriter les payens; pendant que les Catholiques ne s'aſſembloient qu'avec beaucoup de precaution & de ſecret.

Tert. in Pr. c. 1. p. 634. d.

Cl. Alr. 2. p. 511. a.

Tert. pud. c. 1. p. 715. d.

jej. c. 11. 12. p. 709. c | 710. b, c.

pud. c. 1. p. 715. c, d.

[a] c. 10. 13. 22.

c. 21. p. 743. b | 744. b.

fug. c. 3. p. 691. d.

[Comme il fait profeſſion de ſe ſeparer de l'Egliſe Catholique,] auſſi il reconnoiſt que ceux qu'il appelle les Pſyquiques

luy diſoient anatheme à cauſe de ſes nouveautez profanes, [ſoit que cet anatheme fuſt prononcé contre luy en particulier, ſoit qu'il n'oſaſt deſavouer que celui dont on frapoit tous les Montaniſtes, ne tombaſt ſur luy comme ſur les autres.

Aprés qu'il s'eſt luy meſme condanné comme heretique & ſchiſmatique, il ne faut pas s'étonner que les Peres ne l'aient pas traité d'une maniere plus favorable. Nous voyons que S. Cyprien qui le regardoit comme ſon maiſtre, ne l'a neanmoins jamais allegué lorſqu'il en avoit le plus d'occaſion, comme dans la diſpute ſur le batteſme des heretiques.] 'S. Hilaire declare que ſon erreur a oſté l'autorité aux écrits les plus raiſonnables qu'il euſt faits auparavant, en ſorte qu'il ne veut pas meſme s'en ſervir pour inſtruire la pieté des Fideles. 'S. Pacien reconnoiſt auſſi ſans difficulté qu'il eſtoit devenu heretique. [a] S. Jerome, qu'on peut dire n'avoir pas eſté moins ſon diſciple que S. Cyprien, témoigne aſſez clairement qu'il a quitté l'Egliſe pour tomber dans les erreurs de Montan; & qu'il l'a attaquée par divers ouvrages. 'Il condanne ſon hereſie en meſme temps qu'il admire ſon eſprit; [b] & il rejette abſolument ſon témoignage, comme d'un homme qui n'eſtoit pas, dit-il, de l'Egliſe.

[Nous avons déja vu que] 'S. Auguſtin dit qu'il eſt devenu heretique en paſſant dans le parti des Cataphryges, & en condannant les ſecondes noces; & il nous apprendra encore qu'il devint enfin hereſiarque.] 'Il le reprend pluſieurs fois d'avoir ſoûtenu ſur le ſujet du mariage la doctrine ſuperbe des heretiques avec beaucoup d'eloquence, mais auſſi ſans nulle ſageſſe. 'Julien le Pelagien rejette auſſi les opinions profanes de Tertullien, quoique ſur un ſujet où il n'eſt pas fort coupable. [c] Vincent de Lerins deplore ſa chute comme une des plus grandes tentations qui puſt arriver à l'Egliſe, & reconnoiſt avec douleur qu'il a changé de ſentiment, qu'il n'eſt pas demeuré dans le dogme Catholique, c'eſt à dire dans la foy ancienne & univerſelle; "& qu'en approuvant les fauſſes propheties de Montan, il a merité qu'on le rejettaſt luy meſme comme un faux prophete. &c.

'Enfin ce conſentement de l'Egliſe contre Tertullien eſt ſi viſible dans tous les ſiecles, que Mr Rigaut meſme qui voudroit bien pouvoir défendre cet auteur, eſt obligé de le reconnoiſtre, & de dire que c'eſt la plus grande preuve qu'on puiſſe alleguer pour montrer qu'il a ſuivi des ſentimens oppoſez aux Catholiques. [On peut dire neanmoins que ſes propres écrits le prouvent encore plus fortement, comme on l'a déja vu, & com-

Hil.can.5.p. 145.2.d.

Paci.ep.3.t.3.p. 68.a.

a Hier.v.ill.c. 53.p.284.d.

in Ruf.l.3.c.8. p.242 c.

b in Helv.c.9. p.132.

Aug.h.86.p.14. 2.c.

vid.c.4.5.t.4. p.322.2.a.b|in adv.l.2.c.9.p. 263.2.b.c.

op.imp.l.2.c. 178.p.96.1.e.

c Vinc.L.c.24. p.354.

Tert.præf.p.7. c.

me on le verra encore par la ſuite. Nous ſouhaiterions auſſi nous meſme le pouvoir défendre. Mais il ne nous eſt pas permis de juſtifier celui que la verité condanne: L'Ecriture défend auſſi-bien d'abſoudre un coupable que de condanner un innocent: & aprés tant de preuves de la chute effroyable de ce grand homme, il ne nous reſte qu'à adorer la profondeur des jugemens de Dieu, & à admirer ſon infinie miſericorde, qui pouvant abandonner tous les hommes à leur foibleſſe, & au malheur qu'ils ont merité, ſauve & ſoûtient ceux qu'il luy plaiſt par une bonté toute gratuite, & ſouvent les plus foibles.]

ARTICLE VIII.

Cauſes de la chute de Tertullien.

[COMME Dieu ne fait rien qu'avec une extreme ſageſſe, il veut pour l'ordinaire que les effets de ſa providence ſoient produits par des cauſes viſibles aux yeux des hommes. C'eſt pourquoi pluſieurs ont recherché quelles pouvoient avoir eſté celles de la chute de Tertullien. Mais nous ne voyons point qu'on en puiſſe rien dire de poſitif, que ce que nous en avons
contumelia. dit aprés S. Jerome,] 'qui eſt que la jalouſie & les mauvais traite- Hier.v.ill.c.53.
mens des Eccleſiaſtiques de Rome le precipiterent dans l'hereſie p.284.b.
de Montan: '& ce ſeroit inutilement qu'on chercheroit ſur cela Du Pin,p.246.
quelque choſe de plus clair & de plus expliqué, puiſque l'hiſtoire ne nous dit rien davantage.

NOTE 15. [On peut neanmoins joindre à cela] 'une conjecture "aſſez Bar.201.§ 10|
vrai-ſemblable de Baronius, que Procle ou Procule, (car S. Jero- Hier.v.ill.c.
me l'appelle ainſi,) fameux deffenſeur du Montaniſme, eſt celui 50.p.287.b|
meſme dont Tertullien loüe l'eloquence Chrétienne, & la Tert.in Val.c.
virginité conſervée juſqu'à une heureuſe vieilleſſe, & dont il 5 p.291.b.
declare qu'il veut ſuivre en tout les ſentimens; & qu'ainſi il eſt vrai-ſemblable que ce fut luy qui le pervertit, & qui l'attira à ſon parti par l'eſtime de ſa vertu apparente. 'Il eſt certain au Euſ.l.6.c.20.p.
moins que Procle le Montaniſte eſtoit à Rome ſous Zephyrin, 222.223.
'& qu'il ne participoit point à l'erreur de quelques autres Mon- Tert.cat.c.52.
taniſtes, qui diſoient que le Fils eſtoit le meſme que le Pere; [a] de p.254.c.
quoy Tertullien eſtoit tout à fait eloigné. [Nous avons déja par- [a] in Prax.per
V. Caius. lé de ce Procle "en un autre endroit.] toc um.

'Quelques uns ont voulu dire que le regret de n'avoir pas eſté Bar.202.§ 9.
fait Eveſque de Carthage ou de Rome, avoit fait ſortir Ter-

§ 7. tullien de l'Egliſe. Mais ce ſont des conjectures [ſans fondement,] recherchées pour affoiblir le paſſage de S. Jerome, comme Baronius l'avoue luy meſme. § 9. Et plus il s'efforce de fortifier la conjecture du pontificat, en repreſentant que Tertullien pouvoit avoir eu quelque jalouſie de le voir tenu par Victor Africain, dit-on, comme luy, [plus cette conjecture devient foible, puiſqu'il eſt plus probable qu'il eſt tombé ſous Zephyrin que ſous Victor.]

§ 13. Ce que l'on dit de ſa legereté qui luy faiſoit croire à des viſions de femmes, [n'eſt pas plus conſiderable, puiſque cette legereté ne paroiſt que dans les livres faits depuis ſon hereſie; & peut ainſi en avoir eſté la punition plutoſt que la cauſe.]

§ 10 Tert. vit. c. 5. p 30 Du Pin, p. 246. On remarque qu'il avoit une ſeverité naturelle qui le portoit toujours à ce qu'il y avoit de plus rigoureux, & qu'ainſi il faut moins s'étonner qu'il ait eſté ſurpris par des heretiques qui faiſoient une profeſſion exterieure d'une vie plus auſtere, & d'une continence plus pure que les Catholiques meſmes. Cette conjecture peut avoir plus de fondement que les autres, puiſque la dureté de ſon ſtyle pourroit meſme eſtre une marque de celle de ſon naturel: & il eſt viſible qu'il a toujours eſté oppoſé aux ſecondes noces, quoi-qu'il ne les ait pas toujours condannées. [Il faut neanmoins avouer que cette ſeverité paroiſt beaucoup davantage depuis ſa chute que devant. Ce qui eſt encore plus vray de cet orgueil qui luy fait parler comme le maiſtre de l'Egliſe; puiſque dans ſes livres Catholiques, il y témoigne en beaucoup d'endroits une tres grande humilité, ce qui ne ſe trouve point dans les autres.

Aprés avoir fait voir la foibleſſe des conjectures des nouveaux auteurs, il faut revenir aux anciens,] & reconnoiſtre ingenuement avec Vincent de Lerins, que Dieu a voulu eprouver & comme tenter la foy de l'Egliſe; voir ſi on s'attachoit aux hommes, ou à la verité inebranlable & infaillible de la parole de Dieu. [Il a voulu faire trembler les perſonnes les plus ſaintes & les plus habiles, & les tenir dans l'humilité, en permettant la chute d'un ſi grand homme, qui paroiſſoit la plus ferme colonne du Chriſtianiſme. On peut ajouter encore, que s'il n'y a point de chute qui n'ait ſa ſource & ſa racine dans l'orgueil, comme ont dit les Saints, & ſi le ſchiſme & l'hereſie ſont particulierement regardez comme la ſuite & la punition de ce peché le plus dangereux de tous & le plus univerſel, plus Tertullien a receu de dons de la nature & de la grace, plus il a eſté

Vinc. L. c. 24. p. 354.

eſté expoſé à la tentation de l'orgueil. Plus il paroiſt avoir eſté eloigné des vices des hommes, plus il a eu ſujet de craindre de tomber dans ceux des demons.]

ARTICLE IX.

Hereſies que Tertullien a priſes des Montaniſtes: Il ſe condanne luy meſme.

[IL faut voir maintenant en particulier quelles ont eſté les erreurs & les hereſies de Tertullien. Pour commencer par ce qui regarde Montan, & ſon Paraclet,] il eſt certain que Tertullien reconnoiſſoit encore aprés ſons ſchiſme que hors le livre des Actes nous n'avons point de preuve que J. C. ait accompli la promeſſe qu'il avoit faite d'envoyer le S. Eſprit, & entre les articles reconnus dans l'Egliſe avant le commencement des hereſies, il y met celui-ci, Que J.C. a envoyé ſelon ſa promeſſe le S. Eſprit Paraclet, pour ſanctifier la foy de ceux qui croient au Peres, au Fils, & au S. Eſprit. Tert. in Marc. l.5.c.2.p.578.c. in Prax.c.2.p. 635.a.b.

[Il ſemble donc que ſon ſentiment fuſt que le S. Eſprit avoit veritablement eſté donné aux Apoſtres, "quoique quelques Montaniſtes l'aient nié; mais qu'il n'avoit pas entierement formé & inſtruit l'Egliſe par eux; qu'il s'eſtoit reſervé diverſes choſes pour les declarer peu à peu quand il voudroit, & par qui il voudroit; & que c'eſt ce qu'il avoit fait dans Montan par une operation & une miſſion extraordinaire, en effectuant encore la promeſſe que J.C. a faite d'envoyer le S Eſprit. Cette penſée de Tertullien paroiſt par divers endroits de ſes ouvrages contre l'Egliſe, & particulierement] 'par les trois premiers chapitres du livre de la Monogamie: [& elle pourroit paroiſtre n'avoir rien que de vray & de legitime, ſi l'on entendoit ſimplement que le S. Eſprit par les grands hommes qu'il donne de temps en temps à l'Egliſe, fait mieux entendre les veritez contenuës dans l'Ecriture, & toujours cruës par l'Egliſe d'une maniere plus obſcure; en ſorte que c'eſt meſme à l'Egliſe à juger de ces éclairciſſemens.

V. les Montaniſtes § 7.

p.673-675.

Mais Tertullien ne reconnoiſſoit point cette neceſſité de l'approbation de l'Egliſe;] '& il étendoit ſon principe juſqu'à croire que comme J. C. a aboli ce qui avoit eſté établi par Moyſe, auſſi ſon Paraclet pouvoit "rejetter ce que S. Paul

monog.c.14 p. 686.b.

abſtulerit.

e. avoit permis: '& il ne trouve pas meſme d'inconvenient à dire que comme J. C. a apporté un état differeut de celui de la Loy, auſſi ſon Paraclet en avoit apporté un autre differeut de celui vel.c.1.p.193.a. qui avoit duré depuis J. C. juſqu'à Montan. 'Il attribuë l'enfance de la juſtice à la Loy & aux Prophetes, ſa jeuneſſe à l'Evan- monog.c.2.p. 673.d. gile, ſa perfection & ſa maturité à ſon Paraclet. 'Et ce qui eſt plus étrange, c'eſt que les Catholiques luy objectant que l'on pourroit attribuer au S. Eſprit ſelon ſon raiſonnement tout ce que le demon voudroit ſuggerer de nouveau, pourvu qu'il fuſt plus ſevere que la diſcipline commune; il n'y répond point autrement qu'en diſant que le demon commence toujours par ruiner la foy de la divinité, & puis renverſe la diſcipline. [On voit aſſez juſqu'où va ce principe, & quand nous n'aurions point les preuves par leſquelles nous avons montré que Tertullien a fait ſchiſme avec l'Egliſe, & a eſté frapé d'anatheme; il ſuffit qu'il ait enſeigné clairement une doctrine ſi impie, & qu'on ne peut recevoir ſans renverſer toute l'Egliſe.]

c.1.p.673.b.c. 'Entre les dogmes que ces ſpirituels (car c'eſt ainſi que Tertullien qualifie ceux de ſa ſecte,) avoient appris de leurs fauſſes revelations, [le plus celebre] eſt la condannation des ſecondes noces. [Non ſeulement Tertullien parle tres fortement contre ce remede permis par S. Paul, comme contre une choſe odieuſe, ce qu'il a fait eſtant encore Catholique dans le premier livre à ſa femme: & on le pourroit excuſer ſur cela, comme on excuſe c.4.p.676.a. les expreſſions de S. Jerome:] 'mais il ne met point de difference entre avoir deux femmes en meſme temps, ou les avoir l'une c.15.p.587.a. aprés l'autre: 'Il condanne les ſecondes noces comme illicites, pud.c.1.p.716. d. tout de meſme que l'adultere: 'Il met les bigames à la porte de l'egliſe avec les adulteres & les fornicateurs, pour pleurer leurs pechez ſans eſperance d'eſtre reconciliez, ni de rien remporter de leur ſoumiſſion à l'Egliſe que la publication de leur honte.

[Aprés une declaration ſi nette du ſentiment de Tertullien, il reſte à voir ſi ç'a eſté dans luy une erreur pardonnable, ou une veritable hereſie. Mais ce ſeroit faire tort à la pieté des Fideles de croire qu'ils vouluſſent ſuivre en cela d'autre lumiere que celle de l'antiquité, ſelon laquelle ce point eſt decidé bien net- Aug.h.86.p 14. 1.c. tement] Car S. Auguſtin ne craint point de traiter Tertullien d'heretique pour ce ſujet. [a] S Jerome dit de meſme que le livre a Hier.in Tit. 1.p.246.a. de la Monogamie écrit pour défendre cette doctrine, eſt here- Tert.monog. c.2.15.p.673.c| 687.a. tique, & viſiblement contraire à S. Paul. 'Et Tertullien recon-

noiſt luy meſme que de ſon temps ceux qui rejettoient Montan, [c'eſt à dire toute l'Egliſe,] condannoient cette conduite comme une hereſie.

[Non ſeulement il avoit appris de Montan à condanner les ſecondes noces ;] 'mais encore "à oſter à l'Egliſe le pouvoir de remettre les pechez capitaux aprés le batteſme, [a] ſelon la doctrine de ſes femmes inſenſées & blaſphematrices, [b] en meſme temps qu'il l'accordoit à Montan. Que s'il paroiſt quelquefois en accorder l'autorité à l'Egliſe, & ne luy en interdire que l'uſage, il s'explique trop clairement dans la ſuite ; pour en rien conclure qui le puiſſe excuſer un peu. 'Il eſt vray qu'il ne refuſe pas le pardon à toutes ſortes de pechez. [c] Mais il le refuſe neanmoins à tous ceux qu'il appelle mortels ou capitaux, 'pour leſquels il ne veut pas meſme que l'on prie. [Ainſi il ne faut pas s'étonner] 'que S. Jerome ait dit generalement que Tertullien rejettoit les Chrétiens qui recouroient à la penitence.

V. les Montaniſtes § 8.

Tert. de pudi. per totum.
a Hier. ep. 146. p. 127. b.
b Tert. pud. c. 21. p. 743. b| 744. a. b.
c. 7. 19. p. 721. d| 740. d.
c 14. 21. p. 741. b| 743. d.
c. 19. p. 741. b.
Hier. ep. 146. p. 127. b.

'Il excluoit particulierement les adulteres de la grace de l'abſolution; [en quoy on euſt pu le tolerer, s'il fuſt demeuré dans l'humilité & la charité d'un enfant de l'Egliſe.] 'Car S. Cyprien dit que du temps de ſes predeceſſeurs, il y avoit eu quelques Eveſques d'Afrique qui avoient cru ne devoir point accorder la paix & la communion aux adulteres, & qui avoient abſolument fermé à ce crime la porte de la penitence. Mais ils ne ſoûtenoient pas leurs ſentimens avec une obſtination & une dureté qui rompiſt l'unité de l'Egliſe, & ils ne ſe ſeparoient point de la communion des autres Eveſques qui accordoient ce qu'eux ne jugeoient pas devoir accorder, [au lieu que Tertullien qui n'eſtoit pas meſme Eveſque, parle comme s'il euſt eſté le maiſtre de l'Egliſe, & l'oracle du S. Eſprit, & comme ſi on n'euſt pu accorder l'abſolution aux adulteres ſans renoncer à toute pudeur.] 'Il comprend meſme la fornication & la bigamie ſous l'adultere ; & a peine à n'y pas mettre encore les mariages qui ne ſe font pas avec la connoiſſance publique de l'Egliſe.

Tert. pud. c. 1. p. 715.
Cyp. ep. 52. p. 99. a.
Tert. pud. c. 1. 4. p. 716. d| 718. d.

'C'eſt encore dans l'ecole de Montan ſon Paraclet, qu'il avoit appris qu'il n'eſtoit pas permis "de fuir durant la perſecution, ni de s'en exemter pour de l'argent. 'Il va juſqu'à cet excés de dire qu'il vaut mieux renoncer à la foy dans les tourmens, que de la conſerver par la fuite; 'ce qu'il exprime en des termes qui font horreur.

NOTE 16.

fug. c. 14. p. 700. c.
c. 10. p. 698. b. c.

Aug.h.§6.p. 14.1,c. [Nous avons vu] 'que S. Auguſtin dit que Tertullien avoit refuté les Cataphryges (ou Montaniſtes) avant que de ſe joindre à leur ſecte. [Ce Pere ſemble avoir voulu marquer par là le catalogue des heretiques attribué à Tertullien, & joint à ſon livre De la preſcription : car les Cataphryges y ſont mis au nombre des heretiques. Mais quoiqu'il y ait ſujet de douter que ce catalogue ſoit de Tertullien ; ce que dit S. Auguſtin ne laiſſe pas d'eſtre veritable. Car on peut dire qu'il avoit combatu les Montaniſtes, quoiqu'il ne ſongeaſt peut-eſtre pas à eux,] 'lorſqu'il avoit reconnu que les ſecondes noces ſont permiſes, [a] qu'il eſt licite de fuir pour eviter la perſecution, [b] que l'Egliſe a le pouvoir d'accorder la remiſſion des pechez aprés le batteſme, [c] & que meſme les Martyrs uſoient de cette autorité. [Et quelque difficulté qu'il y ait pour les conſequences que l'on doit tirer de cette doctrine,] [d] il eſt toujours conſtant que Tertullien eſtant Montaniſte, avoit d'autres ſentimens ſur la penitence qu'il n'avoit eus eſtant Catholique. [Il a ſurtout combatu & les Montaniſtes & tous les autres novateurs, lorſqu'il a ſoûtenu dans tout ſon livre De la perſcription, que nous ne devons rien recevoir que de J. C. par les Apoſtres; & qu'on apprend ce qui a eſté enſeigné par les Apoſtres, en voyant ce qui s'enſeigne dans les Egliſes fondées par eux.] 'Auſſi on n'a pas manqué de luy objecter ce principe [qu'il avoit ſi bien établi ;] '& il y répond d'une maniere qui ouvre la porte à toutes ſortes d'hereſies, pourvu qu'elles n'attaquent pas l'article de la divinité.

Tert.ad ux.l.2. c.1.p.187. a l.1.c.3.p.183. b|pat.c.13.p. p.168.a. c pœni.c.7.p. 145.c|Paci.ep. 3.p.68.a. c Tert.ad M.c. 1.p.155.c. d pudi.c.1.p. 715 d|Hier.ep. 146.p.127.a.

Tert.monog. c.2.p.673.c.d. c,d|vel.c.1.p. 192.b,c.

ARTICLE X.

Diverſes erreurs de Tertullien qui ne regardent point le Montaniſme.

[OUTRE les hereſies que Tertullien avoit appriſe de ſon Paraclet, il a eu encore divers autres ſentimens peu conformes à la verité. Et comme il eſt difficile de mettre une ſuite dans des choſes ſi differentes, nous ſuivrons celle que Pamelius y a miſe, en omettant ce qui ne paroiſt pas conſiderable.]

Tert.vel.c.7.p. 197.d.& alibi. Tertullien marque en divers endroits que les anges avoient peché avec les femmes des hommes, expliquant des anges ce que l'Ecriture dit des enfans de Dieu, comme il lit luy meſme. [Il ne faut pas neanmoins s'étonner qu'il ſoit tombé dans cette

imagination, qui paroiſt venir des Juifs,] puiſqu'elle ſe trouve dans Joſeph; [car elle a eſté embraſſée par beaucoup de Saints devant & aprés Tertullien. Joſant.l.1.c.4. p.8.c.d.

Il a eu des erreurs bien plus groſſieres ſur le ſujet de l'ame.] Non ſeulement il écrit que c'eſt un corps, [a] ce que l'on pourroit expliquer en un bon ſens: [b] mais il pretend outre pluſieurs réveries, qu'elle a un ſexe, eſtant par elle meſme maſle ou femelle; [c] qu'elle a toutes ſes trois dimenſions, la longueur, la largeur, & la profondeur; [d] qu'elle a la forme & la figure du corps humain; qu'elle eſt palpable, tranſparente, & de la couleur de l'air; & cela fondé ſur des imaginations des Montaniſtes, & des viſions de femmes. Qui pourroit croire, dit S. Auguſtin, qu'un homme puſt eſtre ſi eloquent & ſi habile, avec un eſprit capable de ces folies? Mais c'eſt un exemple qui nous doit faire trembler, & non un ſujet de raillerie. Car cet homme qui ne pouvoit concevoir que rien fuſt réellement, & ne fuſt pas un corps, eſtoit cependant un genie ſubtil, [grand, & elevé.] S. Fulgence dit qu'il eſt tombé ſur cela dans une tres grande erreur, & dans un egarement deplorable. Tert.de ani.c. 9.p.310.c.&c. [a] Aug.h.86.p. 14.1.b.c. [b] Tert.de ani.c. 36.p.339.b.c. [c] c.9.p.310.d. [d] p.311.b.c. Aug.gen.lit.l. 10.c.26.t.3.p. 265.1.2. a|c.25.p.264.2. [a]. Fulg.præd.l.3. c.21.p.496.

Un ancien auteur dit qu'on faiſoit un crime à Tertullien d'avoir cru la propagation des ames; [e] & Julien le Pelagien dit que cette opinion a eſté condannée parmi les erreurs profanes de cet auteur. [f] Il tient effectivement que les ames viennent l'une de l'autre par une eſpece de production & de propagation, & ne ſont pas formées chacune par une nouvelle creation. [Mais on ne l'auroit pas condanné alors ſur cela, puiſqu'on ſçait] que d'autres perſonnes tres ſaintes & tres éclairées n'ont pas oſé dire que cette opinion fuſt fauſſe, ni impoſſible. [g] Et S. Auguſtin répondant ſur Tertullien meſme à Julien, dit qu'il ne rougiſſoit point d'avouer qu'il ignoroit ce que ceux qui pretendoient le ſavoir, ignoroient auſſi-bien que luy. Præd.c.26.86. p.28.79. [e] Aug.op.imp. L2.c.178.p.96. 1.c. [f] Tert.de anl. c.27.36.p.330. 339.b. Aug.ep.157.p. 273.1.c.&c| Fulg|Greg. [g] Aug.op.imp. l.2.c.178.p.96. 1.c.

Tertullien a fait un livre exprés *du Paradis*, où il s'eſt efforcé d'établir que toutes les ames ſoit des bons, ſoit des méchans, ſont retenuës dans les enfers juſques au jour du jugement. Il en exceptoit ſeulement celles des Martyrs, qu'il plaçoit dans le Paradis. Il décrit ce paradis dans ſon apologie comme un lieu d'une beauté divine, dit-il, ſeparé de la connoiſſance de noſtre monde par la zone de feu, comme par une muraille. Mais il le deſtine en cet endroit à recevoir les eſprits des Saints, ſans l'approprier aux Martyrs. Dans un autre ouvrage il reconnoiſt auſſi que les Martyrs jouiſſoient de Dieu dans ce paradis, ce qu'il Tert.de ani.c. 55.p.353.d. c.d. ap.c.47.p.42.1. b. ref.c.43.p.431. b.c.

immorantur penes Dominum.

refuſe à tous les autres, qu'il retient dans les enfers. [Il paroiſt neanmoins avoir depuis changé de ſentiment.] 'Car dans le livre contre Marcion, il diſtingue les enfers du ſein d'Abraham, où les ames des Saints ſoit Juifs, ſoit Gentils, attendent la reſurrection ; & il dit que ce ſein d'Abraham eſt une region plus ſublime que les enfers, quoiqu'elle ne ſoit pas le Ciel.

in Marc.l.4.c. 34.p.559.560.

'Il eſt viſible qu'il a cru que le batteſme des heretiques eſtoit nul. [Mais ce n'eſtoit pas une choſe qui puſt le faire condanner en ce temps là. Nous en avons déja parlé.]

bapt.c.15.p. 262.d|pudi.c. 19.p.739.b.

'Il attribuë nettement un corps à Dieu: [a] ſurquoi neanmoins S. Auguſtin dit qu'on ne le peut pas traiter d'heretique, [b] puiſqu'il eſt viſible que par le mot de corps il entend l'eſtre & la ſubſtance propre à [c] chaque choſe, [c] & il n'y a pas d'apparence qu'il fuſt aſſez fou pour croire que Dieu fuſt paſſible, luy qui a fort bien remarqué que tout corps l'eſtoit. [d] S. Fulgence ne laiſſe pas de l'accuſer ſur cela d'egarement & de folie: [e] & pluſieurs perſonnes habiles ont cru qu'il vouloit que Dieu fuſt effectivement corporel.

in Marc.l.2.c. 16.p.466.a|in Pr.c.7.p.639.a. a Aug.h.86.p. 14.1.b.c. b c|Tert.in Herm.c.35.p. 284.a|carn.c. 11.p.368.a. c Aug.gen.lit. l.10.c.25.p. 264.2.a. d Fulg.præd l. 3.c.21.p.496. e Bul.l.3.c.10. p.401.c.

τὸ ἐνυπόστατον.

1.

[f] On marque encore entre les hereſies de Tertullien cette maxime qu'il avance en divers endroits, [g] Que l'Egliſe peut eſtre en deux ou trois perſonnes laïques. [Il n'y a neanmoins que le livre de l'exhortation à la chaſteté dans lequel il ſoit difficile de luy donner un bon ſens.

f P.Aur.ſp.c.2. p.13.b. g Tert.pæn.c. 10.p.147.b| bapt.c.6.p.258. c|exh.c.7.p. 668.d|pud.c.21. p.744.1.b.

Il n'eſt pas tout à fait aiſé de l'excuſer de l'erreur d'Arius.]

[h] Au moins il dit fort poſitivement & fort clairement que Dieu n'a pas toujours eſté Pere, parcequ'il ne l'a pu eſtre avant que le Fils ait eſté, & qu'il y a eu un temps que le Fils n'eſtoit pas. 'Neanmoins un auteur nouveau qui a beaucoup travaillé ſur cette matiere, & ſur Tertullien en particulier, croit qu'aprés avoir examiné tous ſes ſentiment, il faut dire qu'il s'eſt quelquefois mal exprimé pour ne vouloir pas parler comme le vulgaire ; mais qu'aprés bien des courſes & bien des tours, il revient enfin au ſentiment commun & Catholique ſur la Trinité. 'Il s'étend ſurtout beaucoup pour montrer que le paſſage dont nous parlons n'a point dans le fond le ſens Arien qu'il preſente d'abord à l'eſprit.

h in Herm.c.3. p.266.d. Bul.l.2.c.10.p. 224|l.3.c.10.p. 397.431|Du Pin.p.300.i.

Bul.l.3.c.10.p. 398-424.

[Il eſt encore difficile d'exemter Tertullien de l'erreur d'Helvide, qui diſoit que la Mere de Dieu avoit ceſſé d'eſtre

1. S. Auguſtin parle aſſez ſouvent des opinions de Tertullien ſur la nature de Dieu, & ſur l'ame, comme dans l'epiſtre 157, *p.* 272. 1.*c*, dans le livre 10 *de Geneſi ad literam*, *c.*25.26.1.3 *p.*264 265, dans le traité des hereſies, *her.*86 1.6 *p.*14.1 *b.c*, & dans le ſecond livre de l'ame & de ſon origine, *c.*5.*l.*1.*p.*490.1.*c.*

vierge.] 'Car il ne rejette pas ce ſentiment, [a] & meſme il dit poſitivement *ſemel nuptura poſt partum*, [à quoy je ne ſçay ſi l'on peut donner un bon ſens.] [b] Auſſi Helvide ayant cité Tertullien ſur ce ſujet, S. Jerome ne répond autre choſe, ſinon que Tertullien n'eſtoit pas un homme de l'Egliſe. Tert.vel.c.6. p.197.b. [a] monog.c.8. p.679.d. [b] Hier.in Helv. c 9.p.13.c.

[Il n'eſt point neceſſaire de s'étendre ici ſur l'opinion des Millenaires,] 'que Tertullien a ſuivie [aprés beaucoup de grands hommes,] mais qu'il n'entendoit que d'une felicité ſpirituelle. [Il ne faut pas neanmoins oublier] 'un prodige qu'il dit ſur cela eſtre arrivé en Judée dans la derniere guerre d'Orient, [c'eſt à dire vers l'an 198.] Car il raporte que l'on vit alors durant 40 jours comme une ville ſuſpenduë en l'air avec toutes ſes murailles: ce qui ne paroiſſant que le matin, s'evanouiſſoit à meſure que la lumiere du jour augmentoit. Il parle de cela comme d'une choſe tres certaine, & dont les payens meſmes eſtoient témoins. Tert.in Marc. l.3 c.24.p.499. c.

'Le P. George demeure auſſi d'accord qu'il a tenu cette erreur, que J.C. eſtoit apparu dans l'ancien Teſtament avec une chair auſſi réelle & auſſi veritable que celle qu'il a tirée de la S.te Vierge; 'ce qu'il enſeigne particulierement dans le 3.e livre contre Marcion. redi.t.1.p.32. 33. in Marc.l.3.c. 9.p.484.485.

ARTICLE XI.

Tertullien fait divers écrits contre l'Egliſe, refute les Valentiniens, Marcion, & Praxeas.

[TERTULLIEN ne ſe contentant pas d'avoir dechiré le ſein de l'Egliſe par ſa ſeparation, il s'emporta contre elle par des écrits tres injurieux & pleins d'invectives. Le livre de la Monogamie "peut avoir eſté fait le premier,] 'puiſqu'il y examine d'abord la queſtion generale, ſi l'on peut ſoûtenir que le Paraclet ait enſeigné quelque choſe de nouveau, & qui ſoit different de la tradition Catholique, ou qu'il ait diminué la legereté du joug de J. C. par des obſervances plus onereuſes. [Le ſujet de ce livre eſt de condanner les ſecondes noces.] 'C'eſt pourquoi S Jerome dit non ſeulement qu'il eſt fait contre l'Egliſe, 'mais meſme qu'il eſt heretique, & viſiblement contraire à S. Paul. Note 17. Tert.monog. c.2.p.673.c. Hier.v.ill.c.53. in Tit.1.p.246 a.

'Les Catholiques reprenoient les Montaniſtes d'avoir des jeûnes particuliers, de prolonger d'ordinaire juſques au ſoir leurs ſtations, qui eſtoient les jeûnes du mécredi & du vendre- Tert.jej.c.1.10. p.701.c/708.c. d.

di, où l'on avoit accoutumé de manger ſur les trois heures, & d'obſerver les xerophagies, c'eſt à dire des jours où ils s'abſtenoient de viande, de pluſieurs fruits, de vin, & meſme du bain. c.15.p.712.b. 'Ils obſervoient tous les ans ces xerophagies durant deux ſemaines, en exceptant neanmoins le ſamedi & le dimanche. c.2.13.p.702.a] 711.a.b. 'Les Catholiques ne blaſmoient pas ces obſervations comme mauvaiſes, puiſqu'ils les pratiquoient quelquefois eux meſmes: mais ils ne vouloient pas qu'on les traitaſt de commandement Hier.ep.54.p. 128.d. '& de neceſſité,[a] & cela ſur l'autorité de la nouvelle prophetie. [b] Ainſi ils les rejettoient comme des nouveautez dignes d'anatheme. C'eſt ſurquoi Tertullien a fait ſon livre Des jeûnes, quelque temps aprés avoir fait celui de la Monogamie.

a Tert.jej.c.2. p.702.a. *b* c.1.p.701.c.d. Hier.v.ill.c.53. *c* ep.146.p.127. b. 'Le livre *de la pudicité* eſt fait auſſi contre l'Egliſe, [c] & Tertullien qui y ſuit les egaremens & les blaſphemes de ſes folles propheteſſes, y ſoûtient contre la verité qu'il ne faut pas recevoir les Chrétiens penitens à la grace de la reconciliation, [particulierement ceux qui ont violé les regles de la chaſteté.] Tert.pud.c.1. p.715.c. 'Il ſemble qu'il ait fait cet ouvrage à l'occaſion d'un Eveſque qui declara poſitivement qu'il pardonnoit les adulteres à ceux qui en faiſoient penitence: [Pluſieurs l'entendent du Pape Zephyrin: mais nous n'y voyons pas aſſez de fondement, non plus qu'à] 'ce que d'autres croient, que c'eſtoit l'Eveſque de Carthage, [quoiqu'il ſemble y avoir plus de probabilité à cette conjecture qu'à l'autre.] vit.c.8 p.69. 73.

Hier.v.ill.c.40. 53 p.282.c.d] 284.d. Il écrivit encore contre l'Egliſe ſix livres intitulez *De l'extaſe*, [d] c'eſt à dire ſavoir ſi les veritables Prophetes conſervent toujours la liberté de l'eſprit & du jugement, [e] comme les Catholiques le ſoûtenoient contre Montan. [f] Il en ajouta un ſettieme pour refuter en particulier Apollone, [g] qui écrivit contre les Cataphryges 40 ans aprés leur commencement, [c'eſt à dire vers l'an 211, au commencement de Caracalla; d'où l'on peut juger à peu prés du temps que Tertullien luy répondit. Nous avons perdu tous ces ſept livres, dont le dernier ſeroit aſſurement bien important pour l'hiſtoire des Montaniſtes,] 'puiſque Tertullien taſchoit d'y ſoûtenir tout ce que ce défenſeur de l'Egliſe avoit combatu. 'Le Prœdeſtinatus parle de cet ouvrage de Tertullien contre Apollone; & il y en ajoute un autre dont il raporte meſme quelques paroles, fait contre le Pape Soter, qu'il dit avoir écrit contre les Montaniſtes. ["Mais tout cela reçoit aſſez de difficulté. Note 18.

d in Nah.pr. p.66.b. *e* Euſ.l.5.c.17.p. 183.c.& alibi. *f* Hier.v.ill.c. 40.53.p.282.c] 284.d. *g* c.40 Euſ.l.5. c.18.p.186.b. Hier.v.ill.c. 40.p.282.c. Præd.c.26,86. p.28.79.

Tertullien a fait encore beaucoup d'autres ouvrages depuis ſon

ſon ſchiſme ſur divers ſujets, & meſme il en a fait de tres conſiderables contre d'autres heretiques. Nous en parlerons ici ſelon l'ordre du temps, autant que nous en pourrons remarquer quelques veſtiges.]

Il a écrit contre Hermogene le livre que nous en avons encore aujourd'hui avant que d'écrire contre les Valentiniens: [a] & il paroiſt qu'il eſtoit deſlors Montaniſte, 'puiſqu'il reprend fort aigrement Hermogene ſur la pluralité des femmes, ce que cet heretique vouloit défendre par l'Ecriture: [Car il y a peu d'apparence de le vouloir entendre de pluſieurs femmes en meſme-temps.] 'Il combat dans ce livre l'hereſie de ceux qui tenoient avec Hermogene une matiere eternelle & increée. [b] Il écrivit contre le meſme heretique un autre livre [que nous avons perdu,] intitulé *De cenſu animæ*, ou De l'origine de l'ame, pour montrer qu'elle n'a point eſté tirée de la matiere: [c] & il y prouvoit auſſi qu'elle a naturellement l'uſage du libre arbitre. Ce livre fut fait avant celui De l'ame, [& ainſi avant l'an 107, comme nous montrerons plus bas.] 'Vincent de Lerins parle de ce que Tertullien a écrit contre Hermogene.

'Si le Proculus qu'il loue dans le livre contre les Valentiniens eſt le celebre Procle des Montaniſtes, 'comme il y a bien de l'apparence, il faut qu'il n'ait compoſé cet écrit qu'aprés ſon ſchiſme. 'Il eſt certain, comme nous venons de dire, qu'il ne le fit qu'aprés avoir refuté les hereſies d'Hermogene ſur la matiere increée. 'Il ſe contenta dans ce livre d'expliquer les impietez des Valentiniens, & de montrer plutoſt les plaies qu'il leur pouvoit faire que de leur en faire de veritables, reſervant à un autre temps la refutation de leurs erreurs. 'Comme il eſtoit obligé de ſe ſervir de pluſieurs termes qui leur eſtoient propres, tirez du grec & compoſez de pluſieurs mots, il les mit la pluſpart en grec dans ſon original, avec la ſignification à la marge, & ceux qu'il mit en latin, il marqua au deſſus comment on les diſoit en grec. [Mais on n'a pas obſervé tout cela dans les copies, ni dans les impreſſions.

V. la note 16.

Le livre De l'ame eſt un des premiers que nous puiſſions aſſurer avoir eſté faits dans le ſchiſme.] 'Non ſeulement il y dit des choſes ridicules de l'ame, appuyées ſur des viſions de femmes; 'mais il y nomme nettement ſon Paraclet avec ſes dons. [d] Ce livre eſt écrit avant celui de la Reſurrection, [e] de meſme que celui *de la chair de J.C.* [f] à la fin duquel il promet celui *de la reſurrection*, comme en eſtant une ſuite. [De ſorte qu'il faut que ces

Tert. in Val. c. 16. p. 297. b. [a] vit. c. 7. p. 56. in Herm. c. 1. p. 265. c. d.

d. & e | in Val. c. 16. p. 297. b | Du Pin, p. 270. [b] Tert. de anim. c. 1. 3. 22. p. 304. b | 307. a | 324. d. [c] c. 21. 24. p. 324. c | 325. d.

Vinc. L. c. 24. p. 354.

Tert. in Val. c. 5. p. 291. b | vit. c. 7. p. 56.

in Val. c. 16. p. 297 b.

c. 6. p. 291. c. d | Du Pin, p. 271.

Tert p. 291. c.

de anim. c. 9 p. 310. 311 | Du Pin, p. 273. [d] Tert. de anim. c. 55. 5². p. 353. d | 357. c. [e] reſ. c. 2. 17. p. 380 d | 390. c. [f] c. 2. p. 379. d. carn. c. 25. p. 378. c.

deux livres aient eſté écrits immediatement l'un aprés l'autre ſelon l'opinion de Pamelius : & c'eſt ce qu'a ſuivi Mr Rigaut, mettant le livre De la chair de J. C, entre celui De l'ame, & celui De la reſurrection.

Tertullien prouve dans celui De la chair de J.C, que noſtre Seigneur a eu une veritable chair, & dans l'autre que la foy nous oblige de croire que nos corps reſſuſciteront un jour. Dans tous les deux il refute Marcion, & quelques autres heretiques qui combatoient ces deux points, parcequ'ils ne vouloient pas que le createur des corps fuſt le veritable Dieu. Il n'y a rien dans le livre De la chair de J.C, qui marque que Tertullien fuſt pour lors heretique : & il n'y a pas neanmoins lieu d'en douter] puiſqu'il l'eſt viſiblement dans celui De la reſurrection.

ref.c.19.p. 386.b|430.a. [a] Aprés avoir fait le livre De la reſurrection, il compoſa ſon grand ouvrage *contre Marcion*,[b] en la 15.e année de Severe, [commencée au 2 de juin 207, & c'eſt la ſeule epoque certaine que nous ayons pour ſon ſchiſme.] [c] Car il eſtoit conſtamment alors engagé dans les erreurs de Montan, comme on le voit tant par cet ouvrage meſme, [que par ceux De l'ame, & De la reſurrection qui l'ont precedé.] On croit que ce peut eſtre à cauſe de cette date que S. Jerome parle de luy dans ſa chronique ſur l'an 207, quoiqu'il en parle comme s'il euſt eſté encore alors dans l'Egliſe.

a in Marc.l.5. c.10 p.594.a.

b l.3.c.15.p.440. b.

c c.29.p.452.b| l.3.c.24.p.499. b.

Bar.209.§ 2.

Il a travaillé par trois fois [a] contre l'hereſie de Marcion. Son premier écrit n'eſtoit qu'un petit ouvrage fait à la haſte. [Et quelques uns en ont pris ſujet de dire que c'eſtoit un certain méchant poëme qu'on nous a donné ſous le nom de Tertullien : [b] ce que Mr Rigaut & le P. George font voir eſtre inſoûtenable.] Tertullien abolit ce premier écrit par un autre qui eſtoit plus ample, mais qui ne le ſatisfit pas neanmoins encore, parcequ'un de ſes amis qui depuis devint apoſtat, le publia avant qu'il fuſt tout à fait en état de paroiſtre : & meſme les copies que l'on en fit ſe trouverent pleines de fautes. Il fut donc obligé de le corriger, & en le corrigeant il l'augmenta de nouveau, & fit ce grand ouvrage que nous avons aujourd'hui, diviſé en cinq livres. C'eſt celui qu'il fit en la 15.e année de Severe. Mr du Pin marque en abregé ce qu'ils contiennent.

Nota 19.

V. la note 21.

a Tert.in Marc. l.1.c.1.p.430.b.

b c.15.p.440.b.

Du Pin,p.267. 268.

Tertullien eſtoit déja Montaniſte lorſqu'il écrivit contre Praxeas, [d] pour ſoûtenir la diſtinction des Perſonnes divines : [mais nous n'en ſavons pas preciſément le temps.] [e] Pour le lieu il paroiſt aſſez que ce n'eſtoit pas à Rome : [& on preſume que

Tert.in pr.c.2. p.634.d.

d Du Pin,p. 269.270.

e Tert.p.634 c. d.

depuis ſon ſchiſme il demeuroit en Afrique.]'S. Jerome cite un endroit de ce livre. Hier.

ARTICLE XII.

Tertullien prend le manteau, écrit à Scapula, & ſur la Couronne.

NOTE 20. 'SEVERE qui eſt mort au commencement de 211, regnoit 'encore avec ſes deux fils Caracalla & Gete, tous deux Auguſtes, l'un depuis 198, & l'autre depuis 208 ou 209, lorſque Tertullien compoſa ſon ouvrage intitulé *de Pallio*, ou Du manteau. 'Le manteau eſtoit alors l'habit des Grecs, particulierement des philoſophes. [a] Il eſtoit meſme commun à tous ceux qui faiſoient une profeſſion publique des lettres & des ſciences. 'Tertullien s'eſtant donc aviſé de quitter la robe que les Romains avoient accoutumé de porter, pour prendre le manteau comme un philoſophe Chrétien, les Carthaginois qui le virent avec ce nouvel habit, ne manquerent pas d'en faire des railleries: Et ce fut pour les ſatisfaire qu'il leur adreſſa ce diſcours, où il fait l'eloge de ſon changement, & de ſon manteau. On y trouve une tres grande erudition; [mais je ne penſe pas qu'on y trouve toute la ſageſſe & toute la gravité qu'on attend d'un homme de la reputation de Tertullien] 'Un des plus beaux eſprits de ce ſiecle l'a choiſi exprés pour donner une idée fort deſavantageuſe de ſon auteur. [On voit aſſurément dans ce livre & dans quelques autres, qu'il avoit meſme beaucoup perdu de ſes talens exterieurs auſſi-bien que Saül, en obligeant l'eſprit de Dieu de ſe retirer de luy. Car c'eſt particulierement à ces derniers écrits qu'il faut raporter] 'ce que des perſonnes habiles ont remarqué de luy, qu'outre ſon obſcurité ordinaire, qui fait qu'on a ſouvent bien de la peine à deviner ſon vray ſens, 'il emploie preſque indifferemment toutes ſortes de raiſons bonnes & mauvaiſes, pourvu qu'elles aient quelque eclat & quelque apparence; 'qu'il ſe joue ſur les plus grands myſteres; [b] qu'il ſe jette dans des expreſſions embaraſſantes pour ſe diſtinguer des autres, & qu'aprés bien des circuits, bien des inepties, bien de vaines ſubtilitez, il revient aux ſentimens les plus populaires & les plus communs.

NOTE 21. [Il fit apparemment en 211, auſſi-toſt aprés la mort de Severe,] 'l'écrit adreſſé à Scapula gouverneur d'Afrique, qui y continuoit la perſecution avec beaucoup de cruauté. [c] C'eſt une eſpe-

a Tert. pall. c. 1. p. 133. c [Bar. 210. § 1.
a c. 5. p. 139 a.
p. 137. b [c. 1. p. 131. b.
Du Pin, p. 302. 303.
Bull. l. 3. c. 10. p. 410. b.
p. 399. § 4.
b p. 413. a. b.
b p. 405. c [413. a.
Tert. ad Sc. c. 4 p. 88. a. b.
c Du Pin, p. 262, 263.

ce d'apologie pour tous les Chrétiens, mais qui eſt meſlée des menaces du jugement de Dieu contre ce Proconſul, s'il ne ceſſoit point la cruauté qu'il exerçoit contre les Chrétiens. [Il eſt viſible par tout ce traité que Tertullien eſtoit alors en Afrique.]

Tert.cor.c.1.p. 120.c. a 8. c. 'Il eſt indubitable qu'il a écrit ſon livre De la couronne depuis ſon ſchiſme, * en un temps où il y avoit deux Empereurs, 'lorſque l'Egliſe eſtoit depuis long-temps dans la paix & dans une grande tranquillité, mais qu'on craignoit de voir eſtre ſuivie d'une perſecution. [En conſiderant toute l'hiſtoire du temps de Tertullien, il eſt difficile de placer ces choſes que vers la 6.e année de Severe, en 198 ou 199, ou au commencement de Max.v.p.140. c. Maximin,] 'qui avoit aſſocié ſon fils à l'Empire. [Mais comme nous ne voyons pas moyen de dire que Tertullien fuſt Montaniſte dés l'an 199, ni de quelques années aprés; il reſte qu'il ait écrit ce livre au commencement de Maximin vers l'an 235. Car à la fin meſme d'Heliogabale il n'y avoit pas encore ſi long-temps que la perſecution eſtoit ceſſée; & il n'y a pas d'apparence qu'on apprehendaſt de la voir recommencer ſous Alexandre, ſi ſoumis à Mamée ſa mere qui ſemble avoir eſté Chrétienne: Et c'eſt particulierement ſous ſon regne que les Chrétiens avoient joui de cette heureuſe paix qu'on craignoit alors de voir finir. Il *tam longam pacem.* Tert.cor.c.1. p.120.c[ſuiv.c.1. p.689.a. n'a pas non plus eu de collegue.] 'Il paroiſt meſme par le livre De la fuite, qui ſemble eſtre la ſuite de celui-ci, que la perſecution arriva effectivement.

['Nous ne voyons rien de poſitif pour le lieu où il compoſa cet ouvrage. Mais le ſujet ſur lequel il le fit eſtant une partie conſiderable de l'hiſtoire de l'Egliſe, nous en ferons ici le recit dans ſes propres termes, pleins de ce faux zele & de cet eſprit ſchiſmatique & ſuperbe dont il eſtoit poſſedé.] 'Voici, dit-il, ce qui « Note 22. cor.c.1.p.120. a. eſt arrivé depuis peu. On diſtribuoit dans le camp les liberalitez « des tres excellens Empereurs [les deux Maximins.] Les ſoldats « s'y preſentoient la teſte couronnée de laurier. Parmi ce grand « nombre il y en eut un, qui ſe croyant plutoſt ſoldat de Dieu que « du Prince, & ayant plus de cœur que ſes freres, [c'eſt à dire que « les autres ſoldats Chrétiens] qui s'eſtoient perſuadez de pouvoir « ſervir deux maiſtres, paroiſſoit ſeul la couronne à la main, & non « ſur la teſte comme les autres, 'declarant par là publiquement « b. qu'il eſtoit Chrétien. Cette ſingularité le fit auſſi-toſt remarquer: « Chacun le montre au doit; ceux qui ſont loin en ſont des riſées; « ceux qui ſont prés en murmurent; & le bruit paſſe juſqu'au Tribun. Cependant le ſoldat s'eſtoit déja avancé hors ſon rang, [& «

» ſe preſentoit aux capitaines pour avoir ſa montre.] Auſſitoſt le » Tribun l'interroge: Pourquoi, luy dit il, n'eſtes vous pas comme » les autres? Il répond que cela ne luy eſt pas permis. On luy de- » mande ce qui l'en empeſche. Je ſuis Chrétien, leur dit-il. O » ſoldat glorieux en Dieu! Auſſi-toſt on prend les avis; on remet » l'affaire, & on renvoie la cauſe devant les Prefets. Il laiſſe la » caſaque rouge qui luy eſtoit ſi peſante, & commence à reſpirer: » il quitte les brodequins militaires qui luy avoient donné tant » de peine, & marche enfin ſur la terre comme un Chrétien & » un Saint: Il rend l'épée qui n'avoit pas pu défendre legitime- » ment J. C. Sa couronne tombe meſme de ſes mains. Et main- » tenant ayant pour habit d'ecarlate l'eſperance de verſer ſon » ſang, pour chauſſure la preparation & le deſir d'obeïr à l'Evan- » gile, pour épée la parole de Dieu plus trenchante que l'acier, » pour armes toutes celles dont l'Apoſtre nous reveſt, pour lau- » rier la couronne toute blanche & toute pure du martyre qu'il » eſpere, il attend dans la priſon les preſens & la liberalité de » J. C. Cette action a fait parler beaucoup de monde; & je n'oſe » dire que ce ſoient des Chrétiens: au moins les payens n'en par- » leroient pas autrement. Car on dit que c'eſt un étourdi, & un » temeraire qui ne demande que la mort, & qui a eſté engager » toute la religion pour une choſe de ſi peu de conſequence; » comme ſi, diſent-ils, il n'y euſt eu que luy de genereux & de » veritablement Chrétien entre tant d'autres Fideles qui eſtoient » de ſa compagnie.

'C'eſt l'action que Tertullien entreprend de défendre par ſon livre, contre le ſentiment general des Chrétiens, qui blaſmoient d'autant plus ce ſoldat, qu'il mettoit en hazard la paix & le repos dont l'Egliſe avoit joui ſi heureuſement [ſous Alexandre,] & ſi long-temps, [depuis 211 juſques en 235,] pour une choſe qu'on ne voyoit point eſtre défenduë. 'On trouve dans ce livre pluſieurs traditions déja anciennes du temps de Tertullien, [& qui ont paſſé juſqu'à nous.] c. 3. p. 121. 122. Du Pin, p. 281.

ARTICLE XIII.

Tertullien défend de fuir durant la perſecution; veut que toutes les filles ſoient voilées; quitte les Montaniſtes pour former une ſecte à part ; & meurt hereſiarque.

Tert.fug.c.1.p. 689.1.a.b. LE bruit de la perſecution commençant à ſe repandre, un Catholique nommé Fabius propoſa cette queſtion dans une aſſemblée, ſavoir s'il eſtoit permis de s'enfuir durant la perſecution. Tertullien qui y eſtoit, y parla ſelon qu'il crut que le temps & le lieu le demandoient. Mais eſtant, dit-il, interrompu de diverſes perſonnes, [qui ſans doute ne demeuroient pas d'accord de ſes principes;] il ne put achever ſa matiere, & ſe reſerva à la traiter plus amplement par écrit. C'eſt ce qu'il c.10.p.696.c,d. fait dans le livre intitulé *De la fuite durant la perſecution*, où il pretend avec une inſolence étonnante, (car il faut ſe ſervir de c.12.p.697.&c. ces termes,) qu'on ne doit ni s'enfuir, ni ſe racheter de la perſecution par de l'argent.

cor.c.1.p.120.c| Du Pin,p.250. Il ſemble promettre cet écrit dans celui De la couronne: [& en effet ils paroiſſent faits dans les meſmes circonſtances. Car non ſeulement celui De la fuite eſt tout entier contre l'eſprit & Tert.fug.c.1. 14.p.689.b| 700.c. la doctrine de l'Egliſe;] mais Tertullien y marque nettement ſon attache à ſon Paraclet, [a] & les aſſemblées de ſa ſecte oppoſées à celles des Catholiques. [b] Pearſon croit comme nous, qu'il y avoit déja du temps qu'il eſtoit Montaniſte lorſqu'il le fit. [C'eſt apparemment] le livre De la perſecution que S. Jerome met entre ceux qu'il écrivit directement contre l'Egliſe.

[a] c.3.p.691.d. [b] Pearſ.de Ign. t.1.p 190. Hier.v.ill.c.3.

[Le livre intitulé *Qu'il faut voiler les vierges*, eſt aſſez conſiderable pour la diſcipline de ce temps là. Car nous y voyons] 1.Cor.11.v.5. que S. Paul ayant commandé dans l'epiſtre aux Corinthiens Tert.vel.c.4. que les femmes priaſſent toujours voilées, cette regle eſtoit 17.p.194.c|203. d. obſervée inviolablement à l'égard des femmes mariées, hormis en quelques petites rencontres, quoiqu'il y euſt meſme en cela c.2.p.193.b. divers abus. Elle s'obſervoit encore à l'égard des filles en quelques Egliſes d'Occident, mais plus univerſellement dans la Grece, & parmi divers barbares de la Grece, dit Tertullien, c.8.p.199.a. [c'eſt à dire de l'Orient,] nommément dans l'Egliſe de Corinthe, qui devoit avoir mieux ſçeu que les autres l'intention de S. Paul.

c.3.p.193.d. Dans le pays où eſtoit alors Tertullien, [c'eſtoit apparemment

dans l'Afrique] la choſe eſtoit demeurée fort libre, les filles
agnitio. eſtant voilées ou devoilées à leur volonté. Mais l'Hereſie de Montan commençant à s'étendre, & embraſſant la coutume de voiler les filles, 'celles qui ne l'eſtoient pas ſe ſcandalizerent de p.194 a.
celles qui l'eſtoient, & demanderent que toutes les filles fuſſent ſans voile; ce qu'elles obtinrent; 'en ſorte que cette coutume c.1.p.192.a.b.
s'eſtoit renduë univerſelle dans ces Egliſes, & la coutume contraire y paſſoit déja pour une innovation, lorſque Tertullien s'efforça de la rétablir quelque temps aprés: [Il ſemble qu'on peut tirer de là que c'eſtoit aſſez longtemps depuis ſon ſchiſme,] 'qui y eſt viſible, [& apparemment dans les dernieres années de p.192.193.
ſa vie.] 'Cette pratique de voiler les filles regardoit non ſeule- c.13.p.201.&c| Du Pin,p.184.
ment celles qui eſtoient à marier, mais particulierement celles
qui faiſoient profeſſion ouverte d'une virginité perpetuelle. 'Il Tert.vel c.1.p.
paroiſt que Tertullien avoit écrit en grec ſur cette matiere, 192.a.
avant que d'en écrire en latin: [& Mr Rigaut a pris ces termes en ce ſens.] 'Il ſe nomme luy meſme dans la concluſion de ce c.17.p.204.c.
livre, [ce qu'il ne fait dans aucun autre.

Il ne fut pas plus ferme dans l'erreur qu'il l'avoit eſté dans la verité. Il avoit quitté l'Egliſe pour ſe joindre aux Montaniſtes.] 'Et dans la ſuite du temps, ſoit que ſon ambition luy Præd.c.86.p.
fiſt deſirer d'avoir des ſectateurs qui portaſſent ſon nom, com- 79.
me quelques uns ont voulu dire, [ſoit, comme il eſt plus vraiſemblable, qu'il euſt reconnu les impoſtures des heretiques qui l'avoient trompé, ſoit pour quelque autre raiſon que ce puiſſe eſtre,] il eſt certain qu'il ſe ſepara enfin des Montaniſtes. p.78.79|Aug. h.86.p.14.1.c.

[Mais au lieu de retourner à l'Egliſe, d'heretique il devint hereſiarque.] 'Il tint ſes aſſemblées à part, dans une baſilique ou Ibid.
egliſe, où les peuples venoient l'ecouter, & forma une ſecte appellée de ſon nom les Tertullianiſtes. [Nous avons marqué ci-deſſus qu'il pouvoit bien n'avoir fait ſon livre De l'idolatrie, que depuis qu'il eut quitté les Montaniſtes, pour ſe faire chef de cette nouvelle ſecte.] Les Tertullianiſtes durerent en diminuant toujours juſqu'à S. Auguſtin, du temps duquel ils avoient encore leur egliſe dans Carthage, & elle y eſtoit fort connuë. Mais leur ſecte finit alors par le moyen de ce Saint meſme, qui
rationabiliter cum illis diſputans. eſtant à Carthage quelques années avant ſa mort, 'leur fit tellement connoiſtre la verité par la lumiere & la force de ſes inſtructions, que le petit nombre de perſonnes qui reſtoient encore dans ce parti ſe convertirent, & ſe réunirent à l'Egliſe Catholique, à laquelle ils remirent leur baſilique.

[S. Auguſtin n'explique point en particulier quelles eſtoient
Tert.n.Pam| Aug.h.86 p.14. 1. c. leurs hereſies.] 'On croit ſeulement qu'il a voulu leur attribuer ce qu'il attribuë à Tertullien meſme, de dire que les ames des méchans ſont changées en demons; d'autant que l'on ne trouve
Prad.c.85.p. 79. aucun veſtige de cette erreur dans Tertullien. 'Un ancien auteur dit qu'en ſe diviſant des Montaniſtes il abandonna toutes les folies de la Phrygie, [c'eſt à dire apparemment ce qu'il avoit ſoûtenu ſi hautement de l'operation du S. Eſprit dans Montan, & les autres fanatiques de Phrygie;] mais qu'il ne changea rien de la doctrine qu'il avoit tenuë [parmi eux,] ayant toujours continué à condanner les ſecondes noces.

p.77.78. 'Cet auteur peut avoir plus d'autorité, lorſqu'il ajoute que du temps que Maxime, [ou plutoſt Eugene,] regnoit en Italie, [c'eſt à dire vers l'an 392,] une dame nommée Octavienne dont le mari qui s'appelloit Heſpere, eſtoit fort uni avec le General Arbogaſte, tout puiſſant en ce temps là, vint d'Afrique à Rome, & amena avec elle un homme grand cauſeur, hardi, & fort artificieux, qui ſe diſoit eſtre Preſtre des Tertullianiſtes. Elle luy obtint un reſcrit du Prince, qui luy permettoit de baſtir une egliſe pour luy hors de Rome; & ſur cela il s'empara du lieu où eſtoient les ſaints Martyrs Proceſſe & Martinien, pretendant V.S.Pierre § 35. qu'ils avoient eſté Tertullianiſtes, & ſe ſervoit ainſi pour tromper le peuple du reſpect qu'on avoit pour ces Martyrs. Mais le tyran ayant eſté vaincu par Theodoſe [en 394,] & Argobaſte puni, la dame s'enfuit auſſi-toſt avec ſon Tertullianiſte, & on n'entendit plus parler de luy.

[Tertullien ſemble n'avoir formé ſa ſecte que fort peu avant ſa mort, & vers le temps de Gordien, puiſqu'il eſt aſſez probable qu'il ne fit qu'en 235 ſous Maximin, ſes traitez De la couronne & De la fuite, où il parle encore de ſon Paraclet.]

Du Pin, p.246. 'Quelques uns ont pretendu qu'il eſtoit enfin revenu dans le ſein de l'Egliſe, & y eſtoit mort. [Nous voudrions qu'ils en euſſent de bonnes preuves.] Mais on ne trouve rien ni dans ſes écrits, ni dans ceux des autres qui porte à le croire, [ou qui en donne ſeulement le moindre indice.] Au contraire tous les anciens l'ont regardé comme un homme mort hors de la communion Catholique. [Et la ſecte formée par luy qui a ſubſiſté ſous ſon nom, en eſt un faſcheux prejugé.]

Hier.v.ill.c.53. p.184 d. 'On tient, comme nous avons dit, qu'il a vécu juſqu'à une extreme vieilleſſe. [On n'en ſçait pas davantage. On peut ſeulement conjecturer de là] que s'eſtant fait Montaniſte [vers l'an 205,]

205,] au milieu de ſon âge comme le dit S. Jerome, [il peut eſtre né vers l'an 160, ſous Antonin ou M. Aurele, & eſtre mort ſous Philippe vers l'an 245, & avoir ainſi vécu quelque 80 ou 90. ans.]

ARTICLE XIV.

Jugement qu'on a porté de ſes écrits: De ceux qui ſont ſuppoſez.

[NOUS ne nous croyons pas obligez d'examiner ici] les differens portraits qu'on a fait de Tertullien, ſelon qu'on s'eſt trouvé frapé ou prevenu de ſes bonnes ou de ſes mauvaiſes qualitez; [& nous oſons encore moins entreprendre d'en faire un nouveau qui puiſſe paſſer pour veritable & pour juſte. Du Pin, p. 288. 290. 301. 302.

Nous n'ajouterons rien non plus touchant ſes écrits, ayant parlé de tous ceux que nous ſavons qu'il a faits. Nous dirons ſeulement que quoiqu'il n'y en ait preſque pas où l'on ne rencontre des opinions peu recevables, ou au moins des expreſſions dures & faſcheuſes,] & quoique l'erreur où il eſt tombé diminuë beaucoup l'autorité des meilleures choſes qu'il ait dites auparavant, ſi elle ne la leur oſte pas tout à fait, comme le dit S. Hilaire, [il paroiſt neanmoins tant de pieté dans ceux qu'il a écrits eſtant Catholique, & tant de force, d'elevation, & de beauté d'eſprit dans tous ceux où il défend la verité, meſme depuis ſon ſchiſme, que la lecture en peut eſtre utile à tous ceux qui auront aſſez de lumiere pour diſcerner ce qu'il y a de ſolide d'avec quelques raiſonnemens moins juſtes dont il ſe ſert quelquefois. Hil. can. 5. p. 145. 2. d.

On peut meſme apprendre beaucoup dans ceux qu'il a faits contre l'Egliſe; & on y admire au moins en voyant ſes egaremens, & l'inſolence aveugle avec laquelle il les ſoûtient par les raiſons les plus fauſſes, qui n'ont de lueur & d'apparence qu'autant que la hardieſſe avec laquelle il les avance leur en peut donner; on admire, dis-je, en voyant les egaremens d'un ſi grand homme, combien eſt vray ce que l'Ecriture & la tradition nous enſeignent, que Dieu n'a pas choiſi beaucoup de ſages, & que ceux meſmes qui paroiſſent les mieux établis dans la vertu, doivent toujours craindre de tomber; parceque de nous meſmes nous n'avons tous que le menſonge & le peché, & qu'il n'y a point de faute où tout homme ne puiſſe tomber quand Dieu l'abandonne. On le peut comparer en ce point avec Salomon,

dont la chute n'empeſche pas que nous n'adorions les ouvrages que le S. Eſprit à écrits par luy, lorſqu'il rémpliſſoit ſon cœur, & conduiſoit ſon eſprit comme ſa main.

S.Cyprien qui fut converti & fait Eveſque à peu prés dans le meſme temps que Tertullien mourut,] 'eſtimoit tellement ſes ouvrages, qu'il ne manquoit pas d'en lire tous les jours : & ſouvent quand il vouloit demander ſon livre, il diſoit *Donnez moy mon maiſtre.* [Il ne le cite cependant jamais, comme nous l'avons remarqué;& dans la diſpute ſur le batteſme,où il ſuivoit le ſentiment de cet auteur, il ne le nomme ſeulement pas, & ne s'autoriſe que d'Agrippin.] 'S. Optat le met entre ceux qui ont défendu la verité contre les hereſies de ſon temps. 'S. Jerome qui avoit appris l'eſtime qu'en faiſoit S.Cyprien, d'un homme qui avoit vu le ſecretaire de ce Saint, [ne témoigne pas avoir une moindre idée de ſes écrits en divers endroits où il en parle. Et on voit que ſouvent, ſans le citer, il en ſuit les expreſſions & les penſées; ce qui fait juger que c'eſt un des auteurs qu'il liſoit le plus. Cela ne luy eſtoit pas particulier.] Car il dit qu'il ne fait point le catalogue de ſes écrits, parcequ'ils eſtoient fort connus.

Hier.v.ill.c.53. p.284.d.

Opt.l.1.p.37.a.

Hier.v.ill.c.53.

[Nous croyons avoir parlé de tous les ouvrages de Tertullien, quoique nous n'ayons rien dit de quelques uns qui portent ſon nom, parceque nous ne voyons point d'apparence de les luy attribuer.] 'Il y a particulierement divers poëmes qu'on juge tous indignes de luy, parcequ'ils n'ont ni ſon ſtyle, ni la vivacité de ſes penſées, ni la force de ſon raiſonnement. Souvent meſme la meſure des vers n'y eſt pas gardée. Ceux qui les luy attribuent, ne le font que ſur l'autorité d'un ſeul manuſcrit, & aucun des anciens auteurs ne dit qu'il ait fait des vers. [Pour les marquer chacun en un mot, nous avons déja dit que les plus habiles rejettoient abſolument les cinq livres en vers contre Marcion. Ils ne ſont pas beaucoup plus d'état des autres.] 'Mr Rigaut dit ſeulement qu'ils paroiſſent compoſez à Carthage vers le temps de Tertullien, & qu'ils peuvent ſervir pour éclaircir cet auteur en quelque choſe. [Bellarmin & Rivet les condannent par leur ſilence.] 'Quelques uns croient ſur une conjecture aſſez forte, que le poëme du Jugement eſt d'un Verecunde Eveſque d'Afrique, dont parle l'appendix de S. Iſidore, qui peut eſtre Verecunde de Nice, ou Junce dans la Byzacene, défenſeur des trois Chapitres, celebre dans Victor de Tunes ſur les années 551 & 552. Il y a des Verecundes plus anciens. Mais on trouve dans ce poëme des endroits ſi barbares & ſi peu latins, qu'il ſemble-

Tert.in Mar. pr.p.796|Du Pin,p.252.

Tert.p.808.

vit.c.10.p.84| Mir.p.103|Du Pin,p.300.

Note 23.

roit ſe devoir plutoſt raporter à un ſiecle encore plus bas que le ſixieme.

'On pretend que le poëme de la Geneſe qui eſt imparfait, eſt le livre en vers ſur l'Hexaemeron ou la creation, que Gennade nous aſſure avoir eſté fait par Salvien Preſtre de Marſeille: '& on croit que celui de Sodome peut eſtre du meſme auteur. Mais outre qu'on y trouve quelque difference de ſtyle, [Gennade ne met point le dernier entre les ouvrages de Salvien.] 'Un manuſcrit joint au poëme de Sodome celui de Jonas & de Ninive, qu'on a mis dans la bibliotheque des Peres ſous le nom de Tertullien. 'On trouve en effet qu'il a aſſez le ſtyle africain, [a] & qu'il eſt d'un ancien auteur. Neanmoins Alix pretend qu'indubitablement il n'eſt point de luy. [Il n'en rend pas de raiſon particuliere.] 'Mr du Pin croit que ces deux derniers poëmes ſont d'un meſme auteur, dont le nom n'eſt pas connu.

Tert.vit.c.10. p.83 | Gen c. 67. Tert.vit c.10. p.88. Bibl.P.t.8.p. 939.1.b. [a] Tert.vit.c.10. p.88. Lab.ſcrit.t.2.p. 386. Du Pin, p.252.

'Mr Rigaut n'a point mis le poëme ſur Jonas dans les ouvrages de Tertullien, non plus que la remontrance à un Senateur Conſul, qui avoit abandonné le vray Dieu pour retourner au paganiſme. D'autres attribuent ce dernier poeme à S. Cyprien; & on trouve qu'il a aſſez la phraſe africaine. 'Il y a auſſi tout lieu de croire qu'il eſt fait avant Conſtantin, lorſque le paganiſme regnoit encore. Mais il n'y a point d'apparence qu'il ſoit ni de S. Cyprien, ni de Tertullien à qui Pamelius l'attribuë auſſi, [n'ayant ni l'elegance de l'un, ni la dureté du ſtyle & de la doctrine de l'autre, ni la force & la vivacité qu'ils ont tous les deux.

Lab.ſcrit.t.2. p.386. Tert.vit.c.10. p.87.

Outre ces ouvrages en vers,] 'il eſt certain que le livre en proſe[a] ſur la Trinité qui eſt entre les œuvres de Tertullien, n'eſt pas de luy, puiſque le ſtyle eſt different du ſien, & qu'il y eſt parlé des Sabelliens, qui n'ont paru qu'aprés ſa mort. C'eſt plutoſt celui que S. Jerome attribuë à Novatien [ce qui n'empeſche pas que Tertullien n'ait fait un autre livre ſur la Trinité, comme nous l'avons marqué.]

NOTE 24.

Bell.ſcri.p.70 | Du Pin, p.252.

'On attribuë encore à Tertullien un traité intitulé *Des viandes des Juifs*. Bellarmin n'y trouve point ſon ſtyle, & croit qu'il eſt plutoſt d'un Eveſque qui écrit une lettre paſtorale à ſon peuple. 'Il y a encore quelques autres raiſons qui ont fait juger à Pamelius & à d'autres qu'il n'eſtoit point de Tertullien, mais de Novatien, qui a fait un livre du meſme ſujet.

Bell.ſcri.p.70. Rivet.l.2 c.9. p.209 | Du Pin, p 251. Hier.v.ill.c. 70.p.92.a.

[b]Il y en a encore qui ont attribué à Tertullien auſſi-bien qu'à S. Auguſtin, le livre de Gennade Des definitions de la foy; ou

[b] Riv.l.2.c.9. p.209.

Des dogmes eccleſiaſtiques, [quoiqu'il y ait pluſieurs choſes poſterieures au troiſieme ſiecle.]

S. ZEPHYRIN
PAPE.

Euſ.l.5.c.28.p. 196.b.c|Hier. chr. Bar.203.§ 2| Boll app p.48.

LE Pape Victor eſtant mort l'an 9 de Severe, [ſur la fin de l'an 201, ou au commencement de 202,] Zephyrin fut mis en ſa place. Il eſtoit Romain, diſent les nouveaux Pontificaux, fils d'un Abundie ou Abondance. Rufin dit que

Ruf.l.6.c.22.p. 109.1.

quelques uns luy attribuoient l'election miraculeuſe qu'Euſebe raporte de S. Fabien.

[Ce fut dans la premiere année de ſon pontificat, qui eſtoit la dixieme de Severe, que ce Prince publia des edits qui exciterent une horrible perſecution contre l'Egliſe. Zephyrin eut la conſolation de voir revenir la paix aprés la mort de Severe, & paſſa le reſte de ſon epiſcopat dans un grand calme à l'égard des ennemis étrangers. Mais il n'y avoit point de treve à l'égard des heretiques. Les Theodotiens condannez par Victor, continuoient toujours dans leurs erreurs. Et il y a apparence que Zephyrin les combatit avec beaucoup de force & de vigueur,]

Euſ.l.5.c.28.p. 195.d.

'puiſqu'ils luy faiſoient ce reproche ſi glorieux, d'avoir eſté le premier qui euſt, diſoient-ils, corrompu la verité, en ſoûtenant

Opt.l.1.p.37.

contre eux la divinité de J. C. 'Auſſi S. Optat le met entre ceux qui ont combatu les hereſies, & le joint en cela avec Tertullien, S. Victorin, & les autres défenſeurs de l'Egliſe Catholique.

Euſ.l.5.c.28.p. 196.197.

'Ce fut de ſon temps qu'arriva cette hiſtoire ſi memorable du Confeſſeur Natalis, qui s'eſtant laiſſé emporter par avarice à ſe faire chef des Theodotiens, en fut chaſtié rigoureuſement une nuit par les Anges. Il vint dés le matin ſe jetter aux piez de Zephyrin, implora l'interceſſion tant du Clergé que des Fideles, & obtint enfin la grace de rentrer dans la communion de l'Egliſe.

V. les Theodotiens.

Bar.196.§ 20.

'Baronius attribuë à S. Zephyrin la premiere condannation de

Praxeas, ſuivie de ſa retractation : [Et il eſt comme certain que
V. Praxeas. cela arriva ou ſous luy ou ſous Victor ſon predeceſſeur. "Mais il y a ſujet de croire que ce fut en Afrique, & non pas à Rome.

Ce fut apparemment dans les dernieres années de Severe
V. Minuce Felix. "que Cecile fut converti à Oſtie par le diſcours d'Octave, qui fait le ſujet du dialogue celebre de Minuce Felix. On peut voir dans ce dialogue quel eſtoit alors l'état & la vertu du troupeau confié aux ſoins de Zephyrin, dont Minuce Felix eſtoit un illuſtre membre.]

'Ce fut certainement ſous Zephyrin qu'Origene vint d'Alexandrie à Rome, pour voir, comme il dit luy meſme, cette Egliſe ſi ancienne [& ſi illuſtre.] Il y demeura quelque temps, & puis s'en retourna à Alexandrie. [La ſuite d'Euſebe ſemble marquer que ceci arriva au commencement du regne de Caracalla, en 211, ou 212.] Euſ.l.6.c.14.p. 216.d.

V. Caius. Il arriva encore à Rome une choſe fort remarquable "ſous le pontificat de Zephyrin, [vers l'an 212,] qui fut la diſpute d'entre Caius celebre [Preſtre] de l'Egliſe Romaine, & Procle l'un des chefs de l'hereſie des Montaniſtes. C'eſt dans les monumens de cette conference, que nous apprenons que l'on voyoit alors à Rome au Vatican ; & ſur le chemin d'Oſtie, les trophées des Apoſtres fondateurs de cette Egliſe. 'On dit que ce Caius fut depuis ordonné Eveſque des Nations. l.2.c.25.p.67. 68. Phot.c.48.p. 36.37.

[Mais parmi toutes ces ſatisfactions, Zephyrin eut le deplaiſir de voir la chute de Tertullien. Car elle paroiſt arrivée "vers
V. Tertullien § 7,8. l'an 205. Et cette affliction commune de toute l'Egliſe luy fut ſans doute d'autant plus ſenſible,] 'que S. Jerome en raporte la cauſe aux mauvais traitemens & à la jalouſie des Eccleſiaſtiques de Rome contre un ſi grand perſonnage. 'Baronius dit que Zephyrin voyant depuis qu'il demeuroit obſtiné dans ſon ſchiſme, il le frapa d'anatheme : [Mais cela n'eſt pas fondé. Hier.v.ill.c.53. p.284.d. Bar.215.§ 4.

Pour ce qui eſt des actions particulieres de Zephyrin, nous n'en avons aucune connoiſſance :] 'Baronius luy attribuë la declaration que Tertullien dit qu'un Eveſque avoit faite en ces
» termes : Pour moy je pardonne à ceux qui ſont tombez dans la
» fornication & dans l'adultere, pourvu qu'ils aient fait penitence. [Neanmoins nous ne voyons rien qui nous oblige de raporter cet endroit plutoſt au Pape qu'à tout autre Eveſque. Car pour ce qui eſt des termes de Tertullien,] qui appelle cela un
Scilicet. edit definitif, digne "aſſurément d'un ſouverain Pontife, & de l'Eveſque des Eveſques ; [il faut faire peu de reflexion ſur le Tert.pud.c.1. p.715.c|Bar. 216.§ 4.

ſtyle ironique de cet auteur, pour en vouloir rien inferer.]

Boll.apr.t.1.p. 25.2. 'On attribuë à S. Zephyrin quelques decrets, dont il y en a de
a pont.p.27. tres obſcurs; [& c'eſt fort inutilement] a qu'on ſe donne bien de la peine pour trouver des ſens à des choſes [qui n'ont aucune autorité. Baronius a pris le meilleur parti en n'en parlant point dutout. On luy attribuë auſſi deux epiſtres, dont il ſuffit de dire qu'elles ſont du nombre des decretales.

Il tint le ſaint Siege durant "environ 17 ans, & mourut en Note.
p.26.c. l'an 218.] 'On croit que ce fut le 20 de decembre, auquel ſa feſte eſt marquée dans les martyrologes de S. Jerome, ["& dans V.la note.
d'autres anciens. Uſuard & d'autres plus nouveaux ſuivis par le martyrologe & par le breviaire Romain, la mettent le 26
c. d'aouſt.] 'On preſume que ce peut eſtre le jour de quelque tranſlation de ſon corps. [Nous n'avons vu b aucun martyrologe 2.
hors le Romain, ni aucun auteur un peu ancien qui diſe qu'il
Bar.221.§ 2.2. ait ſouffert le martyre.] 'Baronius reconnoiſt en effet qu'il eſt difficile de juger par quelle occaſion il auroit eſté martyrizé dans la paix dont l'Egliſe jouiſſoit alors: à quoy il ajoute qu'il eſt aſſez ordinaire de voir appeller Martyrs ceux qui n'eſtoient
Boll.apr.t.1.p. 24.2. que Confeſſeurs. 'Un Pontifical dit que S. Zephyrin fut enterré dans ſon cimetiere prés celui de Calliſte, ſur le chemin
Euſ.l.6.c.21.p. 223.b d'Appius. 'S. Calliſte fut ſon ſucceſſeur.

S. HIPPOLYTE,

DOCTEUR DE L'EGLISE,

EVESQUE ET MARTYR.

[L'HISTOIRE de l'Egliſe nous fournit pluſieurs Saints illuſtres qui ont porté le nom d'Hippolyte: & il n'eſt pas tout à fait aiſé de les diſtinguer l'un de l'autre, puiſqu'on pretend que Prudence en a confondu trois tout à la fois. Mais on convient que le plus celebre de tous dans l'antiquité, eſt celui qui a fleuri au commencement du

Florent.p.1037. a p.1038.2. b c. 1. a Un exemplaire du martyrologe attribué à S. Jerome, a ſeulement *Romæ Zepherini epiſcopi*, a ce qui pourroit donner quelque ſujet, [mais foible,] de le croire Martyr. b Un autre exemplaire ajoute *depoſitio*, [qui ne ſe met guere que pour les ſimples Confeſſeurs.]

Note 1. III. ſiecle,& qui a joint enſemble ces trois qualitez, "d'Eveſque, de Docteur de l'Egliſe, & de Martyr.]

'Il a particulierement paru ſous l'empire d'Alexandre; & il eſtoit tres illuſtre en 228, entre les plus ſavans hommes de l'Egliſe.[C'eſt pourquoi ce n'eſt qu'en un ſens aſſez impropre] 'qu'il 1. eſt appellé par Pallade, [a] diſciple des Apoſtres; [eſtant difficile qu'il ait vu ceux meſmes qui l'eſtoient effectivement.] 'Cyrille auteur de la vie de S.Euthyme, [fait la meſme faute,]en diſant γνώριμος. qu'il avoit eſté "connu ou diſciple des Apoſtres meſmes. 'Saint Jerome luy donne la qualité de Senateur Romain.[Mais il a eſté plus illuſtre par l'humilité de J.C, que par tout l'elevement des charges & des dignitez du ſiecle.] 'Il eſtoit diſciple de S. Irenée, [a] dont on pretend qu'il a ſuivi l'exemple, en donnant au S.Eſprit le nom de Sageſſe, [que nous avons accoutumé de donner proprement au Fils.]'Baronius dit qu'il a lu quelquepart "qu'il eſtoit V.S.Clement d'Alex.note 4. diſciple de S. Clement d'Alexandrie. [Cela peut eſtre: mais il en faudroit avoir quelque lumiere plus particuliere.

Euſ.l.6.c 22.p. 223.d|chr. Lauſ.c.148.p. 1049.c. Cotel.g.t.2.p. 293.b|Anal.g. p.82. Hier.ep.84.p. 327.b. Phot.c.121.p. 301. a Bul.l.3 c.8.p. 368.c. Bar.229.§ 4.

Il eſt auſſi certain que S. Hippolyte a eſté Eveſque, comme il eſt incertain d'où il l'a eſté.]'Euſebe tant dans ſon hiſtoire que dans ſa chronique, dit qu'il eſtoit Eveſque d'une certaine Egliſe, ſans en exclure aucune que celle de Boſtres. 'S. Jerome dit qu'il ne ſçait, & meſme qu'il n'a pu ſavoir le nom de ſon eveſché. [Theodoret qui le cite ſouvent ſous le nom d'Eveſque, ne nous éclaircit pas davantage que les autres. Ainſi aprés le peu de lumiere que les plus anciens hiſtoriens nous en ont donné, & l'ignorance formelle de S. Jerome qui témoigne avoir taſché de s'en inſtruire, il eſt bien difficile que les auteurs poſterieurs nous en apprennent rien de certain. C'eſt ce qui fait Note. 2. que "nous n'oſons pas meſme nous aſſurer ſur l'autorité du Pape Gelaſe,] 'qui dans un écrit fait à la fin du V. ſiecle, l'appelle Metropolitain d'Arabie; [& encore moins ſur ce que] [b] diſent divers auteurs plus nouveaux, qui le font Eveſque de Porto auprés de Rome.

Euſ.l.6.c.20.p. 222.d. Hier.v.ill.c. 61.p.288.c. Gelaſ.in Bac. p.424.c. b Bar.229.§ 4. 5.

[En quelque lieu qu'il ait eſté Eveſque, ſoit en Orient, ce qui nous paroiſt plus probable, ſoit en Occident, on ne peut 2. douter qu'il n'ait compoſé [2] en grec ce grand nombre d'écrits qui l'ont rendu tres celebre durant ſa vie & aprés ſa mort,

1. 'Poſſevin veut que ce ſoit un Hippolyte different de celui dont parle Euſebe: [mais il eſt certain que celui-ci a fait une chronique.] Le P.Labbe n'en fait qu'un,non plus que M.Cotelier g.t.2.p.640.a.George le Syncelle luy donne meſme le titre d'Apoſtre,p.21 5.d.[Ne faudroit-il point ἀπὸ τῶν ὁλκάδων, c'eſt à dire Pape?] car il l'a cru Eveſque de Rome. Poſſ.p.765.a. Lab.ſcri.t.1.p. 799.

2. S Jerome le met entre les auteurs Grecs. Hier.in Matt.pr. p.12.c.

& qui ont eſté citez par un grand nombre d'auteurs. Ainſi ce
Thdrt.dial.3. p.154.c. n'eſt pas ſans fondement ['que Theodoret le met entre ces fontaines ſpirituelles par le moyen deſquelles Dieu repand la ſource de ſes lumieres ſur ſon Egliſe. 'Un ſaint "Confeſſeur du VII.
Anaſ.coll p. 235-240. ſiecle, l'appelle pluſieurs fois un grand & un tres ſacré Docteur, & un fidele témoin de la verité, par la bouche duquel le S. Eſprit meſme parloit. Anaſtaſe.

Hier ep.84.p. 327.b. 'S. Jerome allegue les ouvrages de S. Hippolyte, pour montrer que l'erudition des ſciences profanes & de la philoſophie,
ep.28.p.194.c. n'eſt pas indigne d'un veritable theologien, '& il appelle ce
Phot.c.121.p. 301|302.p.325. Saint un homme tres eloquent. 'Photius eſtime ſon ſtyle, & dit qu'il eſt clair & grave ſans eſtre embaraſſé de rien qui ſoit inutile, & ſans ſe mettre auſſi fort en peine de toutes les loix & de toute la politeſſe des Attiques en un mot, qu'il eſt tout à fait
Chry.t.6.or. 51.p.401.d. convenable à un interprete de l'Ecriture. 'Un ancien auteur, [que quelques uns croient eſtre Jean le jeûneur Eveſque de Conſtantinople à la fin du VI. ſiecle,] qualifie S. Hippolyte un homme "plein de douceur & de charité. γλυκύτατον ἐν εὐνοίᾳ.

[Il y a apparence qu'il avoit beaucoup travaillé ſur l'Ecriture dés devant l'empire d'Alexandre, qui commence en l'an 222, & qu'il l'avoit fait avec un grand ſuccés & un grand applau-
Hier.v.ill.c.61. p.288.c. diſſement,] 'puiſque S. Jerome témoigne "qu'Ambroiſe ſe ſervit de ſon exemple pour porter Origene à entreprendre le meſ- Note 3.
Euſ.l.6.c.23.p. 224 b. me travail; 'ce qu'Origene fit ſelon Euſebe "vers le commencement d'Alexandre. [a] Saint Jerome témoigne auſſi que Saint V. Origene § 14.
a Hier.v.ill.c. 61.p.288.c. Hippolyte avoit fait des homelies dans l'Egliſe à la loüange de noſtre Sauveur; dans l'une deſquelles il marquoit qu'il avoit Origene au nombre de ſes auditeurs: [& cela donne quelque
Hall.v.Ori.l.1. c.10.p 29. lieu de croire qu'il eſtoit Eveſque dans l'Orient.] 'Halloix qui ſuppoſe que S. Hippolyte eſtoit alors en Arabie, dit que cela arriva lorſqu'Origene fut en cette province ſous Caracalla, vers l'an 215.

Euſ.l.6.c.22.p. 223.224|Hier. v.ill.c.61. 'Euſebe & S. Jerome parlent de deux livres de S. Hippolyte ſur la Paſque. Ils ne diſent rien de particulier [1] du ſecond: mais 1.
pour le premier, Euſebe témoigne que le Saint "y faiſoit une τῶν χρόνων ἀναγραφὴν ἐκθέμενος.
chronologie, qu'il conduiſoit juſques à la premiere année d'Alexandre, [de J.C. 222,] & qu'il y propoſoit un canon [ou cycle]
Paſc.pr.p.n,13. § 14.16. de 16 ans, pour regler la feſte de Paſque. 'On croit que dans
Paſc.p.6.b|pr.§ 15.p.11.

1. 'On pretend que c'eſt de cet ouvrage qu'eſt tiré le paſſage que la chronique d'Alexandrie cite de ſon premier livre ſur la Paſque, pour montrer que J.C. n'a point mangé l'agneau paſcal la veille de ſa mort. Ce paſſage fait dire à J.C. une choſe [qui n'eſt nulle part dans l'Evangile. Cela eſt-il croyable de S. Hippolyte?]

ſa chronologie il marquoit les Paſques ſur les regles de ſon cycle, & qu'il mettoit encore à la fin une table des jours auſquels il croyoit qu'on devoit faire Paſque à l'avenir durant un certain nombre d'années. 'S. Iſidore de Seville dit que c'eſt le premier cycle paſcal qui ait eſté fait. [a] Neanmoins S. Anatole de Laodicée qui parle de ce cycle de S. Hippolyte, ſemble dire que Clement, [qui peut eſtre celui d'Alexandrie,] & d'autres qu'il nomme avant luy, avoient fait auſſi quelque choſe de ſemblable. 'Mais c'eſt toujours le plus ancien que nous ayons. [b] S. Jerome dit que ce cycle de 16 ans trouvé par S. Hippolyte, a donné occaſion à Euſebe d'en compoſer un autre de 19 ans.

Isid.H.ori l.6.c. 17.p.37.2. [a] Buch.ap.p. 439. Du Pin,p 312. b. [b] Hier.v.ill.c. 61.p.288.c.

'Il ne nous reſtoit plus que le nom de ce cycle, lorſqu'en l'an 1551, en fouillant prés de Rome dans les mazures d'une ancienne egliſe de S. Hippolyte reſtée dans les champs du coſté de S. Laurent, & ſur le chemin de Tivoli, on y trouva une ſtatuë de marbre dans une chaire, aux deux coſtez de laquelle il y avoit en lettres greques des cycles de 16 ans, qui commençoient à la premiere année d'Alexandre, [de J.C. 222,] & qui eſtant redoublez ſept fois, regloient la feſte de Paſque pour 112 ans, c'eſt à dire juſques en l'an 333. 'Perſonne ne douta que ce Canon ne fuſt celui de S. Hippolyte, quoique ſon nom n'y fuſt pas. Gruter le publia en grec: Scaliger y fit des notes pour l'expliquer, imprimées à Leyde en l'an 1595, [c] & il en parle beaucoup dans ſon ſecond livre De la correction des temps. [d] Le P. Boucher Jeſuite l'a mis en latin, & l'a auſſi expliqué dans ſon ouvrage des cycles de Paſque. [e] Le Cardinal Marcel Cervin, qui depuis fut Pape, fit tranſporter la ſtatuë dans la bibliotheque du Vatican, où elle eſt encore. 'Il paroiſt par l'inſcription, que S. Hippolyte avoit auſſi marqué en quel jour on avoit celebré la feſte de Paſque avant la premiere année d'Alexandre; 'ce qu'on croit qu'il avoit fait, comme nous avons dit, dans ſa chronologie: [Et c'eſt peut-eſtre ce qu'entend Euſebe, lorſq'il dit qu'il a terminé ſa chronologie en cette année là, en la quelle il eſt viſible qu'il compoſa ce cycle aprés Paſque.] 'Les plus habiles s'en ſervent comme d'une preuve claire & certaine pour établir le commencement d'Alexandre en l'an 222, & pour corriger les fautes que pluſieurs ont faites dans la chronologie. 'Le P. Labbe aſſure qu'il y avoit des tables paſcales de S. Hippolyte dans la bibliotheque de M.r de Monchal.

Buch.p.292| Grut.p.140. 141|Lab.ſcri.t. 1.p.471|Paſc. pr.p.10.§ 13. [c] Voſſ.h.g.l.4. c.20.p.496. [d] Buch.cycl.p. 295 [e] p.292|Norıs, epo.p.99.a. Grut.p.140. Paſc.pr.p.10.§ 14. Petav.& alii| Nor.epo.p. 100. Paſc pr.p.12.b.

'A coſté du cycle paſcal trouvé en l'an 1551, il y avoit une table des titres de divers ouvrages en grec; & Bucherius dit que ce

Buch.p.295. 299.

ſont ceux que S. Hippolyte avoit compoſez juſqu'à ce temps là. [Je ne ſçay ſi ce ne ſont pas plutoſt ceux que l'on avoit encore de luy lorſque l'on fit cette ſtatuë. Car il s'y trouve peu de commentaires ſur l'Ecriture: & neanmoins il y a apparence, comme nous l'avons dit, qu'il en avoit déja fait beaucoup.]

Hier in Matt. pr. p. 12. c|ep. 125. p. 136. d| Thdrt. dial. 1. 2. 1. p. 36. b|8. a|155. c|h. l. 3. c. 2. p. 227. a.

'S. Jerome & Theodoret donnent trop ſouvent à S. Hippolyte la qualité de Martyr, [pour douter qu'il n'ait joint cette couronne à celle de l'epiſcopat.]a Le Pape Gelaſe l'honore du meſme titre. [Mais c'eſt toute la lumiere que nous en avons:] car nous ne ſavons ni le temps, ni le lieu de ſon martyre, On peut dire ſur une conjecture aſſez probable, que puiſqu'il a paru dés devant Alexandre; que S. Jerome en parle comme d'un auteur plus ancien qu'Origene, & que S. Alexandre de Jeruſalem, [mort ſous Dece,] a pris ſoin de raſſembler ſes écrits; [il paroiſt, dis-je, aſſez probable qu'il a ſouffert vers l'an 235, dans la perſecution de Maximin, qui attaquoit principalement les chefs de l'Egliſe, & les perſonnes les plus illuſtres. Mais s'il a écrit à l'Imperatrice Severe femme de Philippe, comme nous verrons qu'il y a quelque lieu de le croire, il faudra neceſſairement reculer ſon martyre juſqu'à la perſecution de [1] Dece, c'eſt à dire juſque vers l'an 250. Il ne peut pas non plus eſtre mort pluſtoſt,] s'il eſt vray, comme l'aſſure S. Epiphane, que "les Noetiens n'ont commencé que ſous [Philippe,] environ 130 ans avant qu'il écriviſt contre eux. 'Car nous ſommes aſſurez que S. Hippolyte a vu leur naiſſance, & les a meſme refutez.

a Gel in Euty. p. 424. c.

Euſ. l. 6. c. 20. p. 222. c. d.

1.

Epi. 57. c. 1. p. 479. 1.

V. les Sabelliens.

Phot. c. 121. p. 301.

Bar. 229. 46.

'Baronius qui confond le grand S. Hippolyte avec un autre Martyr de meſme nom qui a ſouffert à Porto, met ſa mort le 22 d'aouſt, comme le martyrologe Romain, & dit qu'il fut jetté dans une foſſe ou un puits plein d'eau; & il luy donne quantité de compagnons. 'Bollandus & Florentinius croient que Saint Hippolyte marqué "le 29 & le 30 de janvier dans les martyrologes de S. Jerome, comme un Eveſque "de l'antiquité, & dans quelques uns comme ayant ſouffert à Antioche, eſt le grand Hippolyte dont nous parlons. 'Les Grecs l'honorent en effet dans ces meſmes jours, quoiqu'ils raportent tres mal ſon hiſtoire, le confondant avec celui de Porto. [S'il a effectivement ſouffert à Antioche, c'eſt une grande preuve qu'il a eſté Eveſque dans l'Orient, & ſans doute dans la Syrie.

Boll. 29. jan. p. 917. d|Flor. p. 289. 290.

Nota 4. *de antiquit.*

Men. p. 538. Ugh. t. 6. p. 1203.

Il a particulierement eſté connu par ſes écrits, dont il eſt

Paſc. pr. p. 18. c| Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 30. p. 22.

1. 'M. du Cange cite pour cela S. Gregoire de Tours, [qui parle apparemment non de l'Eveſque, mais de celui qu'on fait compagnon de S. Laurent.]

temps de marquer ici ce que nous en trouvons dans l'antiquité, & ce qui s'en eſt conſervé juſques à nous.]

'Euſebe dit aſſez clairement que S. Alexandre Eveſque de Jeruſalem, [martyrizé ſous Dece,] prit le ſoin de recueillir dans la bibliotheque qu'il dreſſa, les écrits, & meſme les lettres de S. Hippolyte. [On ne parle en particulier que] 'd'une lettre adreſſée à une Reine. [a] Baronius croit que c'eſt à l'Imperatrice Mamée, [qui certainement avoit au moins de l'affection pour la religion Chrétienne,] '& ſous laquelle S. Hippolyte a particulierement paru. [b] Bucherius dit que c'eſt peut-eſtre une Severine, dautant que dans le cycle paſcal trouvé en 1551, il y a une exhortation à Severine, marquée entre les ouvrages de Saint Hippolyte. [Il pouvoit y avoir encore en ce temps là pluſieurs petits royaumes ou principautez dans la Meſopotamie & dans l'Arabie; ce qui favoriſe ceux qui croient que S. Hippolyte eſtoit Eveſque en ces quartiers là. Mais comme nous ne ſavons point en quel temps ce Saint eſt mort, rien ne nous empeſche de croire que cette Severine eſt l'Imperatrice Severe femme de Philippe, qu'on croit avoir eſté Chrétienne, & à laquelle Origene a auſſi écrit.] Theodoret nous a conſervé la memoire & quelques paſſages de cette lettre, où l'on voit qu'il y traitoit de ce qui regarde J.C.

Euſ.l.6.c.20. p.222.c.d.

Thdrt.dial.2. p.88.b.

a Bar.229.§ 10.

Euſ.l.6.c.22 p. 223.d|chr.

b Buch.cycl. p.294.295.

Thdrt.dial.2. 3 p.88.b|155.d.

'Entre les traitez de S. Hippolyte, Euſebe, S. Jerome, & Theodoret, en marquent deux ſur la Paſque, [dont nous avons déja parlé,] [b] un [1] contre Marcion, un contre toutes les hereſies, un de la Reſurrection, un de l'Antechriſt, divers commentaires & quelques diſcours ſur l'Ecriture, comme [e] ſur les ſix jours de la creation; ſur ce qui a ſuivi les ſix jours, ou comme S. Jerome l'explique, ſur la Geneſe, ſur l'Exode; [t] ſur Helcana & Anne mere de Samuel; [b] ſur Saül & la Pythoniſſe; ſur les Pſeaumes; ſur les Proverbes; ſur l'Eccleſiaſte; [e] ſur le Cantique des Cantiques; ſur une partie d'Ezechiel; [b] ſur Daniel; 'ſur [b] Zacarie; [c] ſur quelques endroits de l'Evangile; [b] ſur l'Apocalypſe: à quoy il faut ajouter des homelies en la loüange de noſtre Sauveur.

Euſ.l.6.c.23.p. 223.224|Hier. v.ill.c.61| Thdrt.dial.1.2. 3 p.36.88.156.

Hier in Zac. pr.p.238.a. c in Matt.pr.p. 12.

'Quelques uns de ces écrits ſont marquez dans la table des ouvrages de S. Hippolyte, trouvée avec ſon cycle paſcal, comme la Demonſtration des temps de Paſque en une table, [c'eſt ſon cycle meſme, ou ſa chronique;] [a] ſur la Pythoniſſe; un livre

Grut.p.140| Buch.p.295.

1. e eſt pour les ouvrages marquez par Euſebe, b pour ceux que S. Jerome y ajoute, & t pour ceux qui ſont ſeulement citez par Theodoret. Ceux qui n'ont point de lettre dependent de celle qui a eſté miſe la derniere.

2. Bucherius explique ainſi ces caracteres Grecs, τρίμυθον, ce qui eſt bien eloigné.

pour l'Evangile & l'Apocalypſe de S. Jean ; & un autre ſur Dieu & ſur la reſurrection de la chair. Outre ces ouvrages, cette table marque encore un écrit Des dons [du S. Eſprit ;] De la tradition apoſtolique, [ou De la tradition apoſtolique ſur les dons, apparemment pour refuter les Montaniſtes ;] "une chronique differente de la chronologie dont nous avons parlé ;] un écrit contre les payens & contre Platon, intitulé auſſi De l'univers ; des cantiques ſur toutes les Ecritures ; un écrit ſur le bien & ſur l'origine du mal. Il y a à la teſte quelque choſe qui n'eſt pas entier. Bucherius veut que ce ſoit une explication des Pſeaumes ſur la penitence. Euſebe ne marque qu'une fort petite partie des écrits attribuez à S. Hippolyte. Mais il ajoute que ce Saint en avoit fait beaucoup d'autres qui eſtoient entre les mains de diverſes perſonnes.

NOTE 5.

Euſ.l.6.c.23.p. 224.a.

Theodoret parle d'un écrit où il avoit tres bien refuté Marcion. [Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point celui Du bien & de l'origine du mal, marqué dans la table.]

Thdrt.h.l.1.c. 25.p.212.a.

L'ouvrage qu'il compoſa contre toutes les hereſies, eſtoit plus particulierement contre Marcion, ſelon George le Syncelle. Il refutoit 32 ſectes depuis celle des Doſithéens [qui eſtoit ſortie des Samaritains ſelon S. Epiphane,] juſqu'à celle de Noet. S. Hippolyte témoignoit dans ce livre qu'il n'avoit deſſein que de repreſenter en abregé ce que S. Irenée avoit dit contre ces heretiques dans ſes diſcours & ſes homelies. Et auſſi "Photius marque que cet écrit eſtoit aſſez court. [C'eſt apparemment] le Memoire de S. Hippolyte ſur les "hereſies, dont le Pape Gelaſe nous a donné deux paſſages. S. Epiphane cite S. Hippolyte contre les Valentiniens, qu'il avoit, dit-il, renverſez d'une maniere admirable. Theodoret témoigne qu'il a refuté les Nicolaïtes: [a] & "un autre auteur dit qu'il condannoit fortement Nicolas Diacre [en quoy il paroiſt qu'il ſuivoit S. Irenée,][b] qui appelle ce Nicolas le maiſtre des Nicolaïtes. [Les Montaniſtes eſtoient ſans doute du nombre des ſectes qu'il combatoit,][c] puiſqu'on demandoit quel avoit eſté ſon ſentiment ſur cette hereſie.

Syne.p.358.b. Phot.c.121.p. 301.

βιβλιδάριον.

Bib.P t.4.1.p. 424.e.f.

memoria hareſium.

Epi.31.c.33.p. 205.b.

Thdrt.h.l.3.c. 1.p.227.a.

Gobar.

[a] Phot.c.232.p. 901.c.

[b] Iren.l.1.c.27. p 128.a.

[c] Phot.c.232.p. 904.b.

Nous avons aujourd'hui dans la bibliotheque des Peres, un fragment conſiderable ſous le nom de S. Hippolyte, qui paroiſt eſtre la concluſion de ce traité contre les hereſies. Car il refute celle de Noet [qui y eſtoit la derniere ſelon Photius. Il eſt viſible par les premiers mots de ce fragment, que c'eſt une ſuite d'un plus long diſcours, compoſé peu de temps aprés le commencement de Noet. Ainſi on ne peut douter que l'a-

Bib.P.t.15.p. 620-624.

teur ne ſoit du III. ſiecle : & la maniere dont il explique le myſtere de la Trinité, en eſt encore une grande preuve.

On y trouve de plus quelques caracteres propres à S. Hippolyte .] 'Car la citation de l'Apocalypſe ſous le nom meſme de l'Apoſtre S. Jean, [convient fort bien à un diſciple de S. Irenée, & à ce que nous avons vu,] 'que S. Hippolyte avoit fait un écrit pour l'Evangile & l'Apocalypſe de S. Jean. [Au contraire quoiqu'il parle beaucoup de J. C. & de l'Incarnation, il ne cite point neanmoins l'epiſtre aux Hebreux : ce qui s'accorde aſſez avec la remarque que fait Photius,] 'que dans ce livre meſme contre les heretiques, il y avoit quelque choſe qui n'eſtoit pas aſſez exact, comme ce que S. Hippolyte ne croyoit pas que l'epiſtre aux Hebreux fuſt de S. Paul. 'Il remarque encore la meſme choſe en un autre endroit de luy & de S. Irenée.

p.623.1.c. Grut.p.140. Phot.c.121.p. 301. c.232.p.904.

[Il faut remarquer auſſi que tout ce que S. Epiphane dit contre les Noetiens, n'eſt preſque que la premiere partie de ce fragment de S. Hippolyte, dont S. Epiphane ſe ſert ſans le citer, comme il fait encore en d'autres endroits. L'hiſtoire qu'il raporte de l'excommunication de Marcion eſt ſi ſemblable à celle de Noet, qu'il y a bien de l'apparence qu'il a pris l'une de S. Hippolyte auſſi-bien que l'autre.] 'Bullus reconnoiſt ce fragment pour un [1] veritable écrit de S. Hippolyte ; & montre que bien loin d'eſtre contraire à la foy de l'Egliſe ſur la Trinité, il l'établit meſme tres fortement.

Bul.l.2.c.8 p. 164-166 l. 3.c.8. p. 367-368.

'La chronique d'Alexandrie cite un paſſage du livre de S. Hippolyte Eveſque de Porto prés de Rome, contre toutes les hereſies, où il eſt dit que J.C. n'a pas mangé la Paſque legale au temps de ſa Paſſion. ["Mais cette chronique n'eſt au pluſtoſt que du VII. ſiecle.]

Paſc.p.62.a.b.

V.Lettre au P. Lami § 72.

V.la note 5.

'Cyrille auteur de la vie de S. Euthyme, cite "la chronologie de S. Hippolyte ; & dit que ſelon ſa ſupputation, l'an 465 depuis la naiſſance de J.C. eſtoit [2] le 5965 du monde. 'Car il croyoit que J.C. eſt né au commencement de l'an 5501 depuis la creation de l'univers.

Anal.g.p.82. Phot.c.202.p. 525 Sync p.313. 314.

'Le traité de l'Antechriſt, ou comme le cite Photius, de J. C. & de l'Antechriſt, [eſt aſſez celebre.] Photius qui témoigne l'avoir lu, remarque que les penſées en ſont ſimples, qu'elles ont

Phot.c.202.p. 525.

5. 'M. du Pin en doute, ou le nie meſme abſolument, [mais ſans en donner aucune raiſon.] Il ajoute que Voſſius a donné cette piece [en 1604.] avec S. Gregoire Thaumaturge. [Je ne la trouve pas dans l'edition de Paris en 1622.] Du Pin.p.108.

2. Le texte latin dans Bollandus 20. *jan.p.*320.§ 109, porte 5560, [ce qui ne s'accorderoit pas avec les principes de S. Hippolyte.]

un caractere d'antiquité, & qu'on peut dire de cet écrit ce que
Auct.3.p.57.1.a. nous verrons qu'il dit du commentaire ſur Daniel. 'Nous avons
Hipp.de Anti. pr. enfin cet écrit depuis peu d'années, "un jeune Hollandois 'qui l'avoit trouvé dans les manuſcrits de Reims & d'Evreux, l'ayant
Auct.3.p.26. donné en grec en l'an 1661, & le Pere Combefis y ayant ajouté ſa traduction latine, pour le faire entrer dans ſes additions à la
Hipp.de Anti. p.104. bibliotheque des Peres. 'Il eſt intitulé dans les manuſcrits comme dans Photius; *De J. C, & de l'Antechriſt*, quoiqu'il ne traite proprement que cette derniere partie.

Marquardus Gudius.

p.1. 'S. Hippolyte le compoſa enſuite d'un entretien qu'il avoit eu ſur ce ſujet avec un nommé Theophile à qui il l'adreſſe. Il
p.2. appelle ce Theophile ſon tres cher frere; '& il luy recommande beaucoup de ne point communiquer ſon écrit aux infideles qui ne cherchent qu'à blaſphemer contre la verité, mais ſeulement aux perſonnes pieuſes qui vivent dans la crainte [de
p.39. Dieu,] dans la ſainteté, & dans la juſtice. 'Il proteſte qu'il ne luy parle à luy meſme de ces choſes qu'avec crainte, & parceque l'extreme charité de J. C. [pour les hommes, l'oblige à avoir la meſme charité pour luy. Cette reſerve paroiſt dans beaucoup d'anciens, & ſurtout dans S. Athanaſe, qui ne parloit de la verité qu'avec peine, de peur de n'en pas parler d'une maniere
p.3. digne de Dieu, & propre à edifier les autres;] '& parceque la foy n'eſtant pas pour tout le monde, ils craignoient de la com-
p.6. muniquer à des perſonnes diſpoſées à la mepriſer. 'C'eſt pourquoi le Saint prie Theophile de s'unir à luy pour demander à Dieu qu'il le conduiſe dans l'éclairciſſement qu'il vouloit donner aux paſſages de l'Ecriture qui parlent de l'Antechriſt, ſans rien dire de luy meſme. Il ne dit preſque en effet que ce qui eſt
p.12. dans les Prophetes & dans l'Apocalypſe. 'Il croit neanmoins
p.18. que l'Anthechriſt rétablira le 'Temple de Jeruſalem. 'Il tire de la
Auct.3.p.58.2. b.c. prophetie de Jacob qu'il naiſtra de la tribu de Dan. 'On remarque qu'il cite comme de l'Ecriture quelques paroles qui n'en
p.37.b. ſont pas. 'Il y reconnoiſt, [comme S. Irenée ſon maiſtre,] que l'Apocalypſe eſt de l'Apoſtre S. Jean".

Note 6.

[Pour ce qui eſt des commentaires de S. Hippolyte ſur l'Ecri-
Hier.ep.65.t.2. p.192.c. ture,] 'S. Jerome remarque que S. Ambroiſe dans ſon traité ſur l'Hexaemeron, ſuivoit particulierement les ſentimens de S.
Sixt.l.4.p.311. 1.2. Hippolyte & de S. Baſile. 'Sixte de Sienne croit que l'ouvrage de S. Hippolyte ſur la ſuite des ſix jours comme parle Euſebe, ou ſur la Geneſe comme le traduit S. Jerome, eſtoit un com-
Hier.ep.125.q.3 p.36.37. mentaire continu ſur la Geneſe. 'S. Jerome raporte de S. Hip-

polyte une explication allegorique ſur Jacob & Eſaü. 'Leonce de Byzance cite un endroit de S. Hippolyte Eveſque & Martyr, ſur les benedictions de Balaam. 'Theodoret nous a conſervé quelques paſſages de ſon diſcours, (car il l'appelle ainſi,) ſur Helcana & Anne. Leont.in Euty. l.2.p.974.c. Thdrt.dial.1. 2.p.16 c.d.88. b.c.

'S. Jerome diſant qu'il a fait des commentaires ſur les Pſeaumes, [ſemble l'entendre de tout le pſeautier. Nous avons vu que] 'la table de ſes ouvrages trouvée avec ſa ſtatuë, luy attribuë ſelon Bucherius des commentaires ſur les Pſeaumes de la penitence. 'Theodoret cite divers endroits de ſes diſcours ſur les Pſeaumes 2, 22, & 23. [a] Il en cite auſſi de ſon diſcours ſur le grand Cantique, comme il l'appelle, [b] & ſur le commencement d'Iſaïe. Hier.v.ill.c.61. Buch.cycl.p. 295. Thdrt.dial.1. a 2 p.36.b.89.b. d. a 2 p.88.89. b 1 p.36.d.

'Photius parle amplement du commentaire ſur Daniel, qui n'eſt pas dit-il, une explication ſuivie de tout le texte de ce prophete, mais qui neanmoins en éclaircit toutes les penſées. Il y a, continue t-il, diverſes choſes qui ſe ſentent de ces premiers ſiecles, & qui ne ſont pas dans l'exactitude que l'on a gardée depuis. Mais il ne ſeroit pas raiſonnable de le condanner pour cela. Car dans ces perſonnes qui ont commencé à developer les ſecrets de l'Ecriture, il ne faut pas les blaſmer de ce qu'ils n'ont pas tout dit, mais loüer au contraire leur ardeur qui leur a fait entreprendre les premiers une choſe ſi difficile, & recevoir avec joie les éclairciſſemens qu'ils nous ont donnez. Il le blaſme enſuite davantage, de ce qu'aprés que J. C. n'a pas voulu decouvrir à ſes Apoſtres en quel temps arriveroit le jugement, il avoit oſé le determiner à la fin du ſixieme mille de la creation du monde, c'eſt à dire ſelon ſa ſupputation, 500 ans aprés J. C. Phot.c.202 p. 525.

'S. Jerome raporte un paſſage de Saint Hippolyte ſur les ſeptante ſemaines de Daniel. [c] George le Syncelle qui dit qu'il a commenté beaucoup d'endroits des Prophetes, mais particulierement Ezechiel & Daniel, 'cite une opinion aſſez extraordinaire ſur Jeconias, tirée de l'écrit de S. Hippolyte ſur Daniel & ſur Suſanne. 'Le P. Combefis nous a donné auſſi quelques notes ſur Daniel & ſur Suſanne, attribuées à Saint Hippolyte dans une chaine ſur l'Ecriture : & il croit que ce peuvent eſtre des extraits tirez de ſon commentaire ſur Daniel. [Ils reviennent aſſez à l'idée que Photius nous donne de cet ouvrage.] Mr du Pin juge neanmoins qu'ils ne paroiſſent pas eſtre de ce temps là. 'Le P. Mabillon a vu à Ro- Hier.in Dan. 9.p.594.b.c. c Sync.p.358.b. p.218.219 230. b. Auct.3.p.56-63. Du Pin,p.308. Mabil.it.It.p. 94.95.

me un excellent manuſcrit grec, ancien de 800 ans au moins, qui contenoit quelques livres des Prophetes, avec un commentaire de S. Hippolyte Eveſque & Martyr, ſur le ſonge de Nabucodonoſor.

Hier.in Matt. pr.p.12. 'S. Jerome cite les opuſcules de S. Hippolyte ſur S. Matthieu.

a Thdrt.dial.2. 3.p.88.a|156.a. b. 'Theodoret nous donne quelques paſſages tirez de ſes diſcours ſur la diſtribution des talens, & ſur les deux larrons. [Nous mettons entre les commentaires de S. Hippolyte ce que Theodoret appelle "des diſcours. Car quoique ce terme puiſſe ſignifier des homelies, neanmoins S. Jerome met au nombre des commentaires quelques uns de ces diſcours citez par Theodoret.] λόγους.

Hier.ep.28.p. 194.c. 'S. Jerome dit que ce Pere a écrit ſur le jeûne du ſamedi, & ſur la queſtion ſavoir s'il falloit communier tous les jours. [Mais il n'eſt pas neceſſaire qu'il ait fait des écrits exprés ſur cela.]

Lauſ.c.148.p. 1049.1050. 'Pallade cite un livre qui portoit le nom d'Hippolyte diſciple des Apoſtres, & en raporte une hiſtoire conſiderable d'une vierge de Corinthe, qui ayant eſté expoſée par ordre du juge à l'impudicité publique, ſe garantit quelque temps en diſant à ceux qui entroient, qu'elle avoit un ulcere; & fut enfin delivrée par un jeune homme qualifié Magiſtrien, qui la fit ſortir avec ſes habits militaires, & en fut le lendemain recompenſé par le martyre. [Nous avons pluſieurs hiſtoires ſemblables; mais je ne me ſouviens point qu'on en mette aucune à Corinthe.]

Anaſt.coll. prol.p.12. p.204.205. 'Anaſtaſe nonce du Pape, & confeſſeur de la foy des deux volontez contre les Monothelites, qui mourut ſelon le P. Sirmond en l'an 666, 'écrivoit peu auparavant, qu'eſtant à Conſtantinople, on luy avoit apporté un livre de S. Hippolyte Eveſque du Port de Rome, & Martyr, tres utile contre les hereſies de ce temps là; qu'il l'avoit voulu copier tout entier, mais qu'à peine avoit-il pu en extraire huit paſſages, parceque les ennemis de la verité le luy avoient auſſi-toſt enlevé. 'Caniſius nous a donné ces huit paſſages en latin: b & le P. Sirmond en a auſſi donné le grec. Le titre porte qu'ils ſont tirez d'un livre ſur la "divinité & l'Incarnation [de J. C,] contre Beron & Helix heretiques. 'Ces paſſages ſont importans, c fort beaux & fort clairs pour la verité. Mais c'eſt cela meſme qui fait douter s'ils ſont du grand Hippolyte, ces veritez n'eſtant pas encore ſi demeſlées dans le III. ſiecle: & Theodoret qui cite ſur cette matiere d'autres paſſages de S. Hippolyte moins deciſifs, n'euſt pas negligé ceux-ci, s'il les euſt eus.

Caniſ.t.5.1.p. 153 158. b Anaſt.coll.p. 209-232. θεολογίας.

prol|Lab.ſcri. t.1.p.472. c Alex.t.5 p. 129-131.

[Nous

[Nous laiſſons aux perſonnes habiles le jugement de cette difficulté qui paroiſt conſiderable. Car les autres qu'on allegue le ſont moins, eſtant aiſé que dés le troiſieme ſiecle des perſonnes ſoient tombées dans les erreurs qui ont depuis eſté ſoûtenuës avec plus d'eclat par les Eutychiens & par les Monothelites. Si Beron & Helix ne ſont point connus dans le III. ſiecle, ils ne le ſont point non plus dans le VII. Et combien y at-il d'heretiques particuliers, & meſme de ſectes entieres, que nous ne connoiſſons que par un ſeul livre? Car il n'y a point d'apparence de dire que ceux-ci ſoient des noms feints par l'auteur. Il n'eſt point étrange non plus que parmi ce grand nombre d'ouvrages qu'avoit faits S. Hippolyte, il y en ait eu quelqu'un qui ait echapé à la diligence de Theodoret.] Il faut remarquer meſme que Beron avoit quitté depuis peu l'hereſie de Valentin: [& je ne ſçay ſi l'on trouveroit que cette hereſie ait duré juſque au VII. ſiecle,] auquel on pretend que ce livre a eſté fait. [a] Elle eſtoit déja[comme] éteinte avant la fin du IV. ſiecle. [b] Il s'en trouvoit neanmoins encore quelques petits reſtes du temps de S. Nil & de Theodoret [vers 450.] [c] Mr du Pin ſe contente de douter de cet ouvrage. [d] Bullus ſoûtient fortement qu'il eſt de S. Hippolyte.

Anaſt. coll. p. 225. c. 5.

Alex. t. 5. p. 129. 131.

[a] Naz. or. 23. p. 414. c.

[b] Nil. l. 1. ep. 234. p. 87. Thdrt. h. l. 1. pr. p. 218. c.

[c] Du Pin, p. 308.

[d] Bull. l. 2. c. 8. p. 160-164.

[e] Poſſevin a publié ſous le nom de S. Hippolyte un écrit contre les Juifs, qu'il ne donne qu'en latin. [Il paroiſt avoir aſſez l'air du livre ſur l'Antechriſt: & ſi les anciens n'en ont pas parlé, c'eſt que] ce n'eſt apparemment qu'un fragment d'un plus grand ouvrage. [f] Mr du Pin dit ſeulement qu'il n'eſt pas certain que cet écrit ſoit de noſtre Saint. ['Il y a encore d'autres ouvrages qui portent le nom de S. Hippolyte: mais ils ſont rejettez de tout le monde.]

[e] Poſſ. app. p. 763. 764.

[f] Du Pin, p. 308.

NOTE 7.

S. CALLISTE
PAPE ET MARTYR.

Euſ.l.6.c.21.p. 223.b.

SAINT Calliſte ſucceda au Pape Zephyrin en la premiere année d'Heliogabale, [& ce ſemble dés les premiers jours de] l'an 219. 'S. Optat & Saint Auguſtin le nomment Callixte, [& il eſt nommé de meſme par la pluſpart des Latins.] 'Quelques uns le font Romain fils de Domice.

Opt.l.2.p.48. b|Aug.B.ep.53. p.120.f.

Bar 221.§ 2 | Boll.app p.48. c.

[L'Egliſe ne fut troublée par aucune perſecution durant qu'il fut aſſis ſur la chaire de S. Pierre.] 'Dieu luy ayant accordé la paix depuis la mort de Severe [en 211,] juſques à l'empire de Maximin [en 235. "L'Etat meſme fut dans un grand repos depuis la mort de Macrin en 218 juſque vers l'an 233. Car c'eſt durant ce temps là qu'il faut mettre] 'cette tranquillité profonde de l'Empire & de l'Egliſe, qui dura 13 ou 14 ans aprés la mort de Maximille [arrivée vers l'an 218, c'eſt à dire un peu avant le pontificat de Calliſte.

Sulp.l.2.p.150.

V. les Monſtres § 51 Alexandre note 8.

Euſ.l.5.c.16.p. 181.c.

Mais ce calme s'augmenta aſſurément beaucoup pour l'Egliſe en l'an 222, auquel Alexandre ſucceda à Heliogabale. Car ce Prince avoit, comme chacun ſçait, beaucoup d'affection pour les Chrétiens,] 'qu'il ſouffroit, ſelon les termes d'un auteur payen [Il ſemble que ce ſoit peu de choſe: mais on ne l'a dit d'aucun de ſes predeceſſeurs, quoique pluſieurs n'aient pas perſecuté l'Egliſe. Ainſi il faut que ce terme marque qu'il les laiſſoit dans une entiere liberté ſur le ſujet de la religion: & cela ſe voit aſſez,] 'puiſqu'il leur ajugea un lieu qui leur eſtoit conteſté par "les taverniers: & on pretendoit meſme que les Chrétiens l'avoient uſurpé ſur le public. [Ce qui eſt encore fort remarquable, c'eſt qu'en leur faiſant cette juſtice,] il ajouta qu'il valoit mieux que "Dieu y fuſt adoré de quelque maniere que ce fuſt, que non pas que des cabaretiers en fuſſent les maiſtres, [ce qu'il ne pouvoit dire qu'en donnant aux Chrétiens la liberté d'exercer leur religion.

Alex.v.p.122. b.

p.131.d.

popinarii.

Note 1.

Il ne faut pas beaucoup s'étonner qu'il leur laiſſaſt cette liberté, puiſqu'on croit que Mamée ſa mere, toute puiſſante ſur ſon

V. Alexandre § 1. eſprit, "eſtoit Chrétienne ;] '& il mettoit luy meſme J.C. entre p. 123. d. e.
*Ibid. § 4. ceux pour qui il avoit le plus de veneration. 'On ajoute * qu'il p. 129. c.
voulut le recevoir au nombre des Dieux, & luy elever un temple. [Mais ce qu'il n'oſa pas faire luy meſme, il ſouffrit que les
V. la perſ. de Maximin § 6. Chrétiens le fiſſent. "Car on a tout ſujet de croire que ce fut de ſon temps qu'ils commencerent à avoir des egliſes publiques, baſties exprés à la vuë des payens & des magiſtrats.

S. Calliſte ſe ſervit peut-eſtre de cette occaſion] 'pour faire ſur Anaſt. c. 17. p. 6.
le chemin d'Appius le cimetiere qui porte ſon nom, ſi connu par les martyrologes. 'C'eſt le plus grand & le plus celebre de Aring. l. 3. c. 11.
tous ceux qui ſont autour de Rome. On pretend qu'on y a enter- § 20. p. 273.
ré 174 mille Martyrs, & 46 Papes. Aringhus en fait une grande deſcription : 'mais il croit qu'il eſtoit plus ancien, & que S. Cal- § 1. p. 267.
liſte l'a ſeulement augmenté.

[Ce qui fait encore juger de la liberté qu'Alexandre don-
V. Alexandre § 4. noit aux Chrétiens, c'eſt "l'eſtime qu'il faiſoit de leur diſcipline, & de leurs plus belles maximes, comme nous l'apprenons de Lampride.] 'Auſſi nous voyons que ſa maiſon eſtoit remplie Euſ. l. 6. c. 28. p.
de Chrétiens : [Et il faut qu'il favoriſaſt beaucoup l'Egliſe ;] 228 d.
'puiſque Maximin ſon ſucceſſeur la perſecuta à cauſe de la d Oroſ. l. 7. c.
haine qu'il avoit pour luy & pour ceux qu'il avoit aimez. [Voi- 19. p. 214 a. b.
Note 2. là "quel eſtoit l'état de l'Egliſe en ce temps là, ſelon l'image qu'en font les meilleurs hiſtoriens : & il ne faut pas s'étonner aprés cela,] 'ſi Tertullien l'appelle cette paix ſi longue, & ſi heu- Tert. cor. c. 1. p.
reuſe. 120 c.

[Mais cette paix n'empeſche pas qu'il n'y ait pu voir quelques martyrs ſous Alexandre, comme il y en a eu ſous Philippe qui paſſoit pour Chrétien, & ſous les Empereurs meſmes qui prenoient le plus hautement la protection de l'Egliſe, ſoit par les ſoulevemens du peuple, ſoit par quelques autres accidens.
Note 3. "Nous avons en effet des preuves tres conſiderables pour croire
V. la note 2. que S. Calliſte meſme fut couronné du martyre.] 'Ses actes "qui Bar. 226. § 2.
d'ailleurs n'ont pas une grande autorité ſelon le jugement qu'en fait Baronius, 'portent qu'il fut precipité dans un puits, Sur. 14 oct. p.
[ce qui marque mieux la fureur d'un tumulte populaire, qu'un 211. § 8.
jugement rendu, ſoit par l'Empereur, ſoit par des magiſtrats legitimes.] 'On montre encore aujourd'hui le puits dans lequel Bar. 226. § 1.
on tient qu'il fut jetté ; & on a baſti autour une egliſe.

Note 4. [Il mourut, comme nous croyons, "en l'an 223, le 14 * jour d'octobre, auquel ſa feſte ſe trouve marquée dans tous les anciens monumens de l'Egliſe, comme dans les martyrologes de S.

Saer.p.136 Fronr.p.147. Jerome, dans celui de Bede, & les autres poſterieurs,] 'dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans l'ancien celendrier Romain du P. Fronto, '& meſme dans celui de Bucherius, [qu'on croit écrit dés l'an 354,] & où l'on voit que ſon corps eſtoit honoré ſur le chemin d'Aurele à trois milles de Rome. 'On marque que c'eſtoit dans le cimetiere de S. Calepode, ainſi appellé du nom d'un ſaint Preſtre 'qu'on honore le 10 de may, & qu'on pretend ſur des monumens [fort peu aſſurez] avoir ſouffert le martyre ſous Alexandre, peu de mois avant S. Calliſte. 'Quelques uns veulent que le Pape Innocent II. dans le XII. ſiecle, ait fait mettre le corps de S. Calliſte avec celui de S. Calepode dans l'egliſe de la S.te Vierge audelà du Tibre, qu'on appelle auſſi le Titre de S. Calliſte. 'On trouve que cette egliſe eſtant preſque toute ruinée, le Pape Gregoire III. la fit rebaſtir. Il y en a qui diſent encore qu'on l'appelloit le Titre de Jule; à quoy l'on trouve de la difficulté.

Buch.p.269. Aring.l.2.c.12. §34.p.208. Boll.10.may, p.498-501. p.499. Front.cal.p. 147.

Aring.l.2.c.12. §9.p.209. 'Mais d'autres écrivent, dit Aringhus, que le corps de S. Calliſte a eſté tranſporté en France dans le IX. ſiecle, & donné à l'Egliſe de Reims. [Il marque aſſurément ce que nous liſons dans Flodoard,] 'où l'on apprend d'une lettre écrite par Foulque Archeveſque de Reims, au Pape Formoſe, [vers l'an 890,] qu'Evrard qualifié Marquis, '& qui eſt honoré comme un Saint le 16 de decembre, [a] avoit obtenu de l'Egliſe Romaine le corps de S. Calliſte Pape & Martyr, & avoit baſti en ſon honneur un monaſtere dans une terre qu'il avoit au dioceſe de Noyon ou de Tournay. 'On aſſure que c'eſtoit à Ciſoin [prés de Lille] au dioceſe de Tournay, qui eſt encore une abbaye de Chanoines [reguliers,] dont l'egliſe porte le nom de S. Calliſte. 'On lit ſur le tombeau d'Evrard, que les reliques de S. Callixte y furent apportées [1] en 855, 'quoiqu'on mette la fondation de l'abbaye dés 838. [b] Molanus dit que Noting Eveſque de Breſſe, avoit obtenu du Pape Sergius le corps de S. Calliſte; "mais qu'il n'oſa le refuſer à Evrard. [S'il entend que Noting l'avoit fait raporter à Breſſe, je ne voy pas que cela ſe puiſſe accorder avec Foulque.] 'Outre que Noting [& le Pape Sergius] eſtoient morts dés l'an 847.

Flod.l.2.p.584. Mol.ſ.Bel.p. 272. a Flod.p.584. a.6.p.623. Mol.ſ.Bel.p. 224.272. p.272.2. Coint p.838.§ 32. b Mol.p.272.2. Ugh.t.4.p.736. c. Flod.l.4.p.584.

'Rodolphe fils d'Evrard ſeigneur & Abbé [de Ciſoin,] donna [& ſoumit] en mourant ſon abbaye avec le corps de S. Calliſte à l'egliſe de Noſtre-Dame de Reims "[metropolitaine du pays:] &c.

Flod.l.2.p.121. 1. 'D'autres diſent en l'an 854. [Il peut avoir donné à Evrard en 854, & n'avoir eſté receu à Ciſoin qu'en 855.]

ce que le Pape Formoſe confirma enſuite: [a] & ſur cela Foulque travailla à faire tranſporter à Reims le corps de S. Calliſte, pour l'y garder, diſoit-il, juſqu'à ce que la guerre [& les courſes des Normans] eſtant finies, on puſt le reporter en ſon egliſe [de Ciſoin.] Il pria divers Eveſques de prendre part à cette tranſlation, & entre autres Dodilon [de Cambray,] qu'il chargea d'aller prendre le corps du Saint à Arras, où apparemment il avoit déja eſté apporté de Ciſoin,] pour le conduire juſqu'à S. Quentin. Mais Dodilon, [quoique ſuffragant de Foulque, retint le corps, en proteſtant qu'il ne le rendroit point qu'à Hetilon Eveſque de Noyon [& de Tournay,] dioceſain [de Ciſoin.] On voit neanmoins qu'il fut apporté à Reims du temps de Foulque, [mort en l'an 900,] & mis derriere l'autel de la Vierge dans l'egliſe de Noſtre-Dame. Mais quoique les guerres des Normans ſoient finies depuis bien des ſiecles, on ne l'a point reporté à Ciſoin, la force l'ayant peut-eſtre emporté [ſur la juſtice & la bonne foy.] L'Abbé de Ciſoin a long-temps eſté ſoumis à l'Archeveſque de Reims.

levare &c.

[a] c.2.p.588. [a] c.6.p.623. p.621. c.8.p.637. l.1.c.7.p.36. l.4.c.6.p.624. Mol.f.Bel.p.224. Marl.t.1.p.315.

[Si S. Calliſte eſt mort en 223, il n'a pas tout à fait achevé] les cinq ans qu'Euſebe donne à ſon pontificat. [b] Quelques uns veulent qu'il ait inſtitué le jeûne des Quatre-temps. [Mais cela ne paroiſt fondé que ſur un endroit fort obſcur des Pontificaux,] que Bollandus explique d'une autre maniere. [On attribuë auſſi à S. Calliſte deux decretales, dont la ſeconde eſt particulierement remarquable,] parcequ'Iſidore l'impoſteur qui l'a fabriquée, établit contre tout l'ordre des Canons, que les Clercs ne doivent point eſtre depoſez pour les pechez mortels & capitaux.

Euſ.l.6.c.21.p.223.b|chr. [b] Bar.226.§ 6. Boll.apr.t.1.p.251. Vendr.in 8.p.174.175.

Baronius parlant de la mort de ce Pape, fait une digreſſion conſiderable ſur les cimetieres de Rome, à l'occaſion de celui de Calepode & de celui de Calliſte. S. Urbain ſucceda à S. Calliſte.

Bar.226.§7-12. Euſ.l.6.c.21.p.223.b|chr.

JULE AFRICAIN,

HISTORIEN ECCLESIASTIQUE.

Euſ.l.1.c.6.p.18. d|chr.an.221. a Baſ.de Spi c. 29.p.359.b. b Suid.α.p.512.e| e.p.782.f.

JULE AFRICAIN hiſtorien celebre, [a] connu meſme par S. Baſile, [b] avoit encore le nom de Sexte ſelon Suidas, qui en fait un philoſophe originaire de Libye. [Nous le verrons neanmoins agir pour la ville d'Emmaüs en Paleſtine avec le zele d'un citoyen,] ce qui fait croire ou qu'il en eſtoit, ou qu'il en avoit fait ſa patrie & le lieu de ſa demeure. [d] Il eſtoit ſans doute plus âgé qu'Origene [né en 185,] [e] puiſqu'il l'appelloit ſon fils: [Et comme Origene eſtoit apparemment Preſtre en ce temps là, il ſemble qu'on en peut conclure qu'Africain l'eſtoit auſſi. Mais il n'eſtoit pas Eveſque,] [f] puiſqu'Origene le qualifie ſon frere en luy répondant. [g] Il paroiſt qu'il ſavoit l'hebreu. [h] Ses écrits ont eſté loüez par S. Jerome comme egalement remplis de l'erudition du ſiecle, des beautez de la philoſophie, & de la ſcience ſainte des Ecritures. [i] Socrate le met entre ceux qui eſtoient habiles en toutes ſortes de ſciences. [k] On luy attribuë des Ceſtes, qui eſtoit un ouvrage de differentes matieres, particulierement de la medecine. [[l] Mais ſi tout ce qu'on dit de cet ouvrage eſt veritable, & qu'il en ait eſté l'auteur, il faut dire qu'il a d'abord eſté payen, & qu'il l'a écrit avant ſa converſion.

Euſ.n.p.127.1. a|Du Pin,p 318. e. c Afr.de S.n p. 150.1. d Du Pin,p. 318 b. e Afr. de S p. 210. f p.222. g p.221. h Hier.ep.84. p.327.328.

Socr.l.2.c 35.p. 130.b. i Euſ.l.6.c.31.p. 230.b|Suid.α. p.512.a.f.

πάσης σοφίας.

NOTE 1.

Euſ.l.6.c.31.p. 230.c.

Il eſtoit ſans doute Chrétien depuis long-temps] lorſqu'il vint à Alexandrie pour voir S. Heracle, [qui eſtoit alors Preſtre de cette Egliſe dont il fut depuis Eveſque en 231, & qui y avoit le ſoin d'une partie des catecumenes depuis l'an 213.] Ce fut la grande reputation d'Heracle qui luy fit faire ce voyage. 1.

b.c|Red'Du Pin,p. 318 a. k Phot c.33.p. 20 l Euſ. p. n.p. 401.1|402 1. m Phot.c.34. p.20. n Euſ.chr.n.p. 232. o|l.6.c.31.p.230.

Le nom d'Africain eſt devenu fort celebre dans l'Egliſe par les cinq livres de chronologie qu'il compoſa. [k] Photius l'appelle une hiſtoire. [l] On pretend qu'Africain meſme luy avoit donné le nom de Canon. [m] Cet ouvrage comprenoit depuis le commencement du monde juſques à ſon temps, [n] c'eſt à dire juſqu'à l'an 221, auquel il l'acheva. [o] Ces livres eſtoient tres exacts, dit

ἱστορικὸν.

NOTE 2.

1. Africain meſme le dit dans ſa chronique, achevée avant que S. Heracle fuſt Eveſque.

Euſebe, & quoiqu'Africain y traitaſt les choſes fort en abregé, il n'oublioit rien neanmoins de tout ce qui eſtoit neceſſaire. De la maniere dont Photius en parle il eſtoit encore plus court depuis J. C. que dans le reſte; ce qui n'empeſche pas que Sozomene ne le mette entre ceux qui ont écrit l'hiſtoire eccleſiaſtique depuis J. C. juſqu'à leur temps. 'Scaliger dit qu'il fit deux editions de ſa chronique. [a] La premiere ſemble avoir fini à la 247.e Olympiade, durant laquelle Antonin [Caracalla] commença à regner, [en l'an de J. C. 211, dix ans avant la ſeconde edition.]

Phot.c.34.p. 20.

Soz.l.1.c.1.p. 400.401.

Euſ.chr.n.p.4. 2.

a χρ.p.39.c.

'Ce celebre ouvrage n'eſt point venu juſques à nous, au moins ſous le nom d'Africain. 'Scaliger nous a donné en grec une chronologie d'Euſebe, plus ample que la commune, & qui n'eſt pas diſtinguée par années, qu'il a tirée de George le Syncelle & de Cedrene, & qu'il pretend eſtre une premiere partie de l'ouvrage d'Euſebe ſur les temps, dont ce que nous appellons la Chronique eſt la ſeconde. Nous pouvons appeller comme luy cette premiere partie, la chronologie d'Euſebe, pour ne la pas confondre avec ſa chronique. 'Scaliger pretend donc que toute cette chronologie eſt particulierement tirée d'Africain, hormis quelques endroits qu'Euſebe a changez, & ſouvent mal à propos: & il ſemble dire que tout ce qu'il y a de bon ſoit dans la chronologie & la chronique d'Euſebe, ſoit dans le Syncelle, & dans Cedrene, eſt pris d'Africain. [Mais il eſt bon neanmoins d'eſtre averti que dans cette chronologie que Scaliger nous donne comme d'Euſebe, il y a diverſes choſes qui certainement ne ſont ni d'Euſebe ni d'Africain, mais qui ont eſté ajoutées par les auteurs poſterieurs. Nous en avons marqué quelques exemples ſur S. Hippolyte.

Du Pin, p.315.

Euſ.chr.n.p.4.

χρ.n.p.401. 417.1 prol.p. 6.7.9.

Dans cette chronologie d'Euſebe, il y a pluſieurs paſſages qui ſont citez nommément d'Africain; entre leſquels on en peut particulierement remarquer deux,] 'qui nous apprennent que le pavillon dont ſe ſervoit Jacob en paiſſant ſes troupeaux, s'eſtoit conſervé à Edeſſe juſques au temps d'Antonin, ſous lequel il fut brulé par le tonnerre; '& l'autre que cet arbre de terebinthe ſous lequel le meſme Jacob enterra les Dieux apportez de Meſopotamie, ſe voyoit encore de ſon temps, & eſtoit reveré par ceux du pays en l'honneur des Patriarches. 'Euſebe cite auſſi dans ſon hiſtoire le témoignage d'Africain, "comme une autorité non commune. 'Dans ſa Preparation evangelique il raporte un grand paſſage du 3.e livre de la chronologie de cet

χρ.p.22.b.

c.d.

l.1.c.6.p.18.d.

" ὡς ὁ τυχὼν ἦτος συγγραφεύς.

præp.l.10.c.10. p.487-491.

auteur.[Mr Couſin dans ſa preface ſur Euſebe dit qu'en pluſieurs endroits de ſes ouvrages il tranſcrit Africain, & le plus ſouvent ſans avoir pris ſoin de remarquer ſes fautes,& de les corriger.]

Baſ.de Spi.c. 29.p.359.b. 'S. Baſile cite un paſſage tiré du cinquieme livre de l'abregé de l'hiſtoire des temps, fait par l'hiſtoriographe Africain. [C'en pouvoit eſtre la concluſion.]

Hier.in Dan. 9.p.592.593. 594.d. Euſ.dem.l.8.c. 2.p.389. 'S. Jerome en cite un autre beaucoup plus long ſur les 70 ſemaines de Daniel, tiré, dit-il, de ſon 5.e volume des temps,ou de ſa chronologie. 'Euſebe raporte auſſi ce paſſage, parcequ'il faut, dit-il, ſe ſervir"ſans faſte & ſans jalouſie de ce que les autres ont trouvé de bon,& ne pas s'attribuer l'honneur de ce qui ne vient pas de nous. 'Africain commence ces ſeptante ſemaines au temps de Nehemie & en la 20.e année d'Artaxerxes; [en quoy il eſt ſuivi par Uſſerius.] *Cymmo-voüſas.*

Hier p 592 d.

Chr. Al.p.44. Bed.chr.t.2.p. 111.112. a t.3.p.492. 'La chronique d'Alexandrie cite Africain pour le temps des premiers Patriarches avant le deluge. 'Bede le cite auſſi en divers endroits. [a] On en lit un grand eloge dans des recueils attribuez à cet auteur,[mais où Bellarmin croit qu'il y a peu de choſes de luy.] 'Voſſius dit, aprés S. Iſidore de Seville & Adon, que c'eſt le premier des Chrétiens qui ait developé les difficultez de la chronologie.

Voſſ.h.g.l 2.c. 15.p.236.237.

Pearſ.diſ.B.p. 98. p.99.100. p.101. 'On pretend tirer d'un ancien manuſcrit, que la chronologie d'Africain avoit eſté traduite en latin avant celle d'Euſebe; qu'on y avoit ajouté les Conſuls; '& qu'on l'avoit continuée juſques en 252,puis juſques en 349,& enfin juſques en 362.'On"pretend que c'eſt de là que ſont venus tous les faſtes des Latins. &c.

[Vers le temps qu'Africain achevoit ſon hiſtoire des temps,]

Hier.chr. '&"en la meſme année 221, il entreprit une deputation vers l'Empereur Heliogabale, au nom des habitans d'Emmaüs dans la Paleſtine, appellée [alors] Nicople: & il agit tellement en cette affaire, qu'il en obtint la"fondation, ſelon les termes de la chronique d'Euſebe. 'Cette Emmaüs eſt celle qui eſt marquée dans l'Evangile, où J.C ſe montra aux deux diſciples. 'Des perſonnes habiles croient que les Romains en avoient fait une ville ſous le nom de Nicople dés le temps d'Adrien, [ou meſme de Veſpaſien;] mais qu'ayant depuis eſté ruinée, Africain en obtint le rétabliſſement: ["& cela paroiſt tout à fait probable. NOTE 3. *ibid.* Hier.c p.27.p. 172.c|Soz.l.5. c.21.p.619. Euſ.chr.n.p. 232.1|Soz.n.p. 135.2.c.d. V.la note 3.

Un ſervice ſi conſiderable qu'il rendit à cette ville, eſt une forte preſomption pour croire qu'il en eſtoit originaire. Nous ne trouvons pas neanmoins qu'Euſebe le diſe dans ſa chronique,]

que,] 'comme une perſonne habile ſemble l'avoir cru, [& il pouvoit meſme ſuffire qu'il euſt quelque liaiſon particuliere avec cette ville, pour luy donner cette marque de la charité que les Chrétiens doivent avoir pour tous les hommes, puiſque des ſophiſtes payens ont fait la meſme choſe pour des villes où ils demeuroient, quoiqu'ils fuſſent nez en d'autres pays, comme on le voit dans Philoſtrate.] Euſ n p.127.2.

'Un Alleman nommé Rodolphe Wetſtein a fait imprimer à Baſle en 1674, le texte grec d'une lettre celebre qu'Africain écrivit à Origene, 'ſur ce que dans une conference qu'Origene avoit eue avec un nommé Baſſus, il s'eſtoit ſervi de l'hiſtoire de Suſanne. Africain qui croyoit que cette hiſtoire eſtoit ſuppoſée, n'en témoigna rien dans la conference, où il paroiſt qu'il eſtoit preſent: mais quelque temps aprés il luy écrivit cette lettre pour luy marquer ſon ſentiment, & l'appuyer de toutes les raiſons que ſon erudition luy put fournir. [Car l'on voit beaucoup de ſcience dans cette lettre, quoique fort courte; & l'on y voit auſſi beaucoup de moderation, puiſqu'eſtant aſſez âgé]pour appeller Origene ſon fils, il luy parle non comme un maiſtre, mais comme un intime ami,'& il le prie à la fin de luy répondre pour l'inſtruire. 'Origene luy récrivit de Nicomedie une grande lettre, pour montrer que l'hiſtoire de Suſanne eſt veritable & canonique. [Ceci arriva probablement 'en 228, lorſqu'Origene fut en Grece auſſi-toſt aprés avoir eſté fait Preſtre.] Afr. de S p. 220. p.220.223. p.220. p.222. p.222.247| Hall.v.Orig.n. p.25.

V. Origene] 10.

'La lettre d'Africain a eſté marquée par Euſebe & par S. Jerome, auſſi-bien que par Photius & par Suidas. Euſ.l.6.c.31.p. 230.b|Hier.v. ill.c.6 ||Phot. c.34 p 21|Suid.

[a]Euſebe parle encore d'une autre lettre d'Africain qu'il écrivit à [un Chrétien nommé Ariſtide,] pour accorder la difference qui paroiſt eſtre dans la genealogie de J. C, entre S Luc & S. Matthieu; & il éclaircit extremement cette difficulté ſelon le jugement d'Euſebe, 'qui raporte cet endroit tout entier. [b] S. Auguſtin cite la meſme lettre, & approuve le ſentiment d'Africain. [c] Elle eſt auſſi marquée par S. Jerome & par Photius. α.p.512 f.e.p. 782.f. a Euſ.l.6.c.31. p.230.c. l.1.c.7.p.10-23| Du Pin, p.316. 317. b Aug retr.l.2. c.7.p 20.2 c. c Hier v.ill.c. 03|Phot.c.34.

[d]Les actes de S.te Symphoroſe celebre martyre de Tivoli ſous Adrien, diſent que nous apprenons d'Euſebe, qu'Africain avoit écrit les actes de preſque tous les Martyrs qui avoient ſouffert à Rome & dans l'Italie. [On ne ſçait que dire de ce témoignage. Car d'un coſté nous ne voyons point que ni Euſebe ni S. Jerome attribuent rien de ſemblable à Africain, & d'autre part il eſt aſſez difficile d'accuſer ces actes de menſonge, dautant que leur ſimplicité & leur breveté, qui les rendent p.21. d Sur.28.jul p. 210.] 1.

recommandables, ſemblent les exemter de ce reproche. Nous ſavons auſſi que nous avons perdu une grande partie des écrits d'Euſebe, & entre autres ſon livre des Martyrs, dans lequel il pouvoit l'avoir dit plutoſt que dans aucun autre. Nous pouvons ajouter à cela, qu'Africain ayant eſté deputé à Heliogabale qui eſtoit alors à Rome, un homme curieux de l'hiſtoire comme il eſtoit, pouvoit aiſément y avoir demandé des memoires ſur les principaux Martyrs d'Italie.

Il y a auſſi quelque apparence qu'il a plus travaillé ſur les ſaintes Ecritures qu'Euſebe & S. Jerome ne marquent,] 'puiſqu'Origene nous apprend qu'il eſtoit fort exercé dans la meditation & l'explication des livres ſacrez. 'Socrate le met au nombre des plus celebres interpretes, avec S. Clement & Origene. 'Tritheme luy attribuë en effet pluſieurs ouvrages ſur la foy & la pieté, dont les anciens ne parlent point, & il en dit pluſieurs autres choſes, [qui ſeroient conſiderables ſi elles eſtoient plus autoriſées.] 'Quelques uns croient qu'il a confondu Africain avec S. Pamphile.

Ori.ad Afr.p. 244.

Socr.l.2.c.35. p.130.b.

Trith.p.9.2.

Afr.de S.n.p. 154.

SAINT URBAIN PAPE.

[SAINT Urbain ſucceda à Saint Calliſte l'an 3 d'Alexandre, "ſur la fin de l'an 223 de J.C.] 'On le fait Romain fils d'un nommé Pontien. [Son pontificat ſe paſſa tout entier ſous Alexandre, c'eſt à dire dans la paix de l'Egliſe & de l'Etat. On luy attribuë une epiſtre decretale,]'& quelques "ordonnances. [* Il tint le ſiege durant prés de ſept ans, juſque vers le milieu de l'an 230. Ainſi il peut bien eſtre mort le 25 de may,]'auquel ſa feſte eſt marquée dans le calendrier du P. Fronto, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, [dans Bede, & dans pluſieurs autres martyrologes:]& quelques Pontificaux marquent expreſſément que c'eſt le jour de ſa mort.

Bar.226.§ 12.

V.S.Calliſte note 4.

233§ 1|Boll. apr.t.1.p.25.1.

&c. *Note 1.

Front.cal.p.83| Sacr.p.88.

Florent.p.551. 1|Bar.233.§ 4.

1.

Boll.pont.p.27.c. 1.'Papebrok fondé ſur ſes actes, [qui ne ſont rien,] veut qu'il ſoit mort le 24, & qu'il ait eſté enterré le 25.

Il y en a un qui la met le 19 du meſme mois. [a] On tient qu'il fut enterré ſur le chemin d'Appius, dans le cimetiere de Pretextat, [b] qu'on a meſme appellé quelquefois de ſon nom. { [c] Pluſieurs anciens monumens luy donnent le titre de Confeſſeur, quelques autres celui de Martyr. Mais comme [d] il y a eu tres peu de Martyrs ſous Alexandre: cette raiſon & d'autres encore, donnent lieu de croire qu'on l'a confondu avec un Martyr [e] de meſme nom. } [f] On a trouvé ſous le Pape Urbain VIII. une ancienne egliſe dediée ſous ſon nom vers le lieu où il avoit eſté enterré. On croit que ç'avoit eſté un temple de Bacchus du temps des payens. [g] S. Pontien fut ſon ſucceſſeur.

Note 2. V. S. Calliſte. &c.

[a] Boll.apr.t.1.p. 25 c. [b] c[Fron.cal. p.83. [c] Florent.p. 551.1. [d] Ariag.l.3.c.21. p.290.291. [e] Euſ.& alii. [f] Eric.l.1.c.12.p. 563. [g] c.14 p.564. Boll.25.may, p.18.c.

[On pretend que S. Urbain Martyr, dont Nicolas I. donna des reliques aux moines de S. Germain d'Auxerre en l'an 862, eſt le meſme que S. Urbain Pape, & on remarque qu'il s'apparut habillé en Eveſque: de quoy on ſoûtient neanmoins qu'on ne peut pas conclure qu'il le fuſt veritablement. [h] Ces reliques firent alors divers miracles. L'an 865, les moines de S. Germain d'Auxerre les donnerent ou toutes ou en partie, à Herchenraüs Eveſque de Châlons ſur Marne: & cet Eveſque les mit dans un monaſtere qu'il avoit fait baſtir dans le Perrois ſous le titre de la S.te Trinité, mais qui porta enſuite le nom de S. Urbain; & elles y ont fait un grand nombre de miracles. [C'eſt aſſurément l'abbaye de S. Urbain au dioceſe de Châlons ſur la Marne, un peu audeſſus de Joinville,] où l'on voit encore aujourd'hui une chaſſe de S. Urbain, avec ſon chef & une partie conſiderable de ſon corps. Mais Bollandus ſoûtient que ce S. Urbain eſt quelque autre Saint different du Pape, [i] parcequ'on trouve dans divers monumens que le corps du Pape ayant eſté transferé en 821, par Paſcal I, du cimetiere de Pretextat dans l'egliſe de S.te Cecile, il y a eſté trouvé en 1599, & laiſſé entier dans la meſme egliſe ſous l'autel. Bollandus ne doute pas neanmoins que le Pape Nicolas I. ne creuſt de bonne foy que le corps qu'il envoyoit à Auxerre, ne fuſt celui du Pape Urbain.

[h] p.17.d.e. [i] p.21.22. p.20.a.c. p.9 10 14.apr. p 210.e.f. d 24.apr.p.208. 210. p.210.a. 25.may,p.10.b.

Note 3. Note 4.

[Nous ne diſons rien des actions de ce Pape, parceque nous n'en trouvons rien d'aſſuré. On en lit aſſez de choſes dans les actes de S.te Cecile; & c'eſt de là apparemment que vient ce que dit Bede dans ſon martyrologe,] [j] Que ſes inſtructions firent remporter à beaucoup de perſonnes la couronne du martyre; [k] ce que d'autres amplifient encore davantage. { Mais quoique les actes de S.te Cecile puiſſent eſtre anciens, & qu'ils ne ſoient pas mal écrits, [l] ils ſont neanmoins embaraſſez de tant de diffi-

[j] Boll.mars,t.a. p.210.d. [k] apr.t.1.p.25.b. [l]

cultez, que nous n'oſons y rien fonder. Nous ne croyons pas meſme qu'ils nous puiſſent aſſurer que S.te Cecile ait jamais vu S. Urbain, y ayant aſſez d'apparence qu'elle a eſté martyrizée en Sicile [a] dés le temps de M. Aurele & de Commode, [vers l'an 178.

Fort.l.7.c.4.p. 191. a Uſu|Ado.

Quoy qu'il en ſoit, il nous ſuffit que l'Egliſe latine a inſeré cette Sainte dans le ſacré Canon de la Meſſe entre les Martyres pour qui elle a une veneration particuliere: & l'Egliſe greque ſe joint à la latine,] pour l'honorer avec beaucoup de ſolennité, comme on le voit par les eloges qu'on en lit dans les Ménées au 22 de novembre, auquel les Grecs font ſa feſte [auſſi-bien que nous. Son nom ſe trouve ce jour là dans les martyrologes attribuez à S. Jerome, dans celui de Bede, & enſuite dans tous les autres; & tous l'honorent comme une ſainte vierge & martyre.] L'office de ſa feſte eſt auſſi marqué dans les plus anciens miſſels Romains, comme dans celui du P. Fronto, [b] dans celui de S. Gregoire où elle a une Preface propre; dans celui qu'a donné Tomaſius, où il n'eſt parlé que de ſon martyre, mais où elle a une vigile. On en trouve auſſi un grand office dans un autre miſſel donné par le meſme Thomaſius, qui croit que c'eſt l'ancien miſſel des Gaules. On voit par Fortunat qu'elle eſtoit celebre dans le VI. ſiecle. [c] Il dit qu'on avoit mis de ſes reliques dans une egliſe baſtie à Ravenne par l'Eveſque Vital.

Menæa,p.354| Ugh.t.6.p. 142.

Front.cal.p. 149. b Sacr.p.142. Thom.p.175. 176.

p.296-298.

Fort.l.7.c.4.p. 191. c l.1.c.2.p.33.

Il y avoit à Rome une egliſe de S.te Cecile dés le temps du Pape Symmaque; & il en eſt encore parlé ſous ſes ſucceſſeurs. C'eſtoit une des ſtations du Careſme. [Cela nous donne lieu de croire que ſi elle eſt morte en Sicile, ſon corps avoit eſté tranſporté à Rome dés devant la fin du V. ſiecle.]

Front.cal.p. 43|Boll.14.apr. p.203.c.

Bar.821.§ 1-26.

On raporte qu'il y fut trouvé en l'an 821, par le Pape Paſcal dans le cimetiere de Pretextat, & tranſporté dans l'egliſe conſacrée ſous ſon nom. Les ſaints Papes Urbain & Luce, & quelques autres Martyrs, furent mis dans la meſme egliſe; où on les trouva encore ſous Clement VIII, le 20 d'octobre en l'an 1599. Celui de S.te Cecile fut remis ſous l'autel dans une chaſſe d'argent le 22 de novembre, ſans que perſonne, ni le Pape meſme y euſt oſé toucher, ni lever le voile qui le couvroit. Baronius décrit tout ceci fort amplement. Avant que Paſcal euſt trouvé le corps de S.te Cecile, on tenoit à Rome qu'Aiſtulphe Roy des Lombars l'avoit enlevé lorſqu'il avoit aſſiegé la ville durant trois mois, en l'an 755.

§ 2.

755. § 9.

Les actes de S.te Cecile portent qu'elle avoit epouſé Valerien,

Sur.22.nov.

avec lequel elle conſerva neanmoins toujours ſa virginité ; qu'elle le convertit enſuite, auſſi-bien que Tiburce frere de Valerien, & qu'ils furent tous deux martyrizez avant elle. 'Cela ſe peut appuyer par un catalogue des Papes, qu'on pretend eſtre fait avant l'an 550, par l'ancien miſſel des Gaules, & par le martyrologe de Bede, [ſans parler des Grecs & des Latins poſterieurs.] 'Les noms de ces Saints ſont celebres dans tous les martyrologes au 14 d'avril, auquel on en fait la feſte. Ils ſont auſſi marquez ce jour là dans le calendrier du P. Fronto, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans le miſſel Ambroſien, & dans l'office Mozarabe. Les martyrologes de S. Jerome les mettent encore le 21 d'avril, & le 22 de novembre avec S.te Cecile ; ce que font auſſi les Grecs.

Boll. apr. t. 1. p. 25. 1 mars, t. 2. p. 39 Thomaſ. p. 297. 2.

Boll. 14 apr. p. 204.

'On joint preſque toujours avec eux S. Maxime ou Maximien "officier du juge qui les condanna. 'Car ayant eſté converti par eux, à ce qu'on tient, lorſqu'il les conduiſoit à la mort, il eut auſſi-toſt part à leur couronne.

Corniculaius.

Ibid. p. 207. 208.

'On croit que ces trois Saints ſouffrirent à Rome, & furent enterrez à trois milles de la ville dans le cimetiere de Pretextat, qui faiſoit partie de celui de Calliſte. On trouve que vers l'an 570, le Pape Jean III. ſe retira dans le cimetiere de S. Valerien & S. Tiburce ; que vers l'an 740, Gregoire III. rétablit le cimetiere de ces Saints, appellé auſſi de S. Urbain ; & que 40 ou 50 ans aprés, Adrien I. fit rebaſtir leur egliſe. 'Leurs corps furent trouvez & transferez avec celui de S.te Cecile en 821, & en 1599. 'C'eſt pourquoi Bollandus ſoûtient que ſi on pretend avoir à Luque le corps de S. Maxime, des reliques de S. Tiburce dans le Pertois, apportées de Rome avec celles de S. Urbain, celles de S.te Cecile, & des SS. Tiburce & Valerien en un monaſtere d'Allemagne, où on dit que Raban les a miſes, & d'autres en d'autres endroits ; il ſoûtient, dis-je, que toutes ces reliques ſont d'autres Saints de meſme nom, mais non de ceux-ci.

p. 208. e. f.

p. 208-210 Bar. 821. § 1-26.

Boll. 14. apr. p. 210. 211 25. may, p. 10.

'Ce fut en 228 ; durant l'epiſcopat de S. Urbain, que mourut Philet Eveſque d'Antioche, [qui avoit ſuccedé à S. Aſclepiade, 'mort en 220,] 's'il eſt vray que Philet ait gouverné 8 ans, comme on le lit dans George le Syncelle, & dans la chronique de Nicephore. 'Eutyque luy donne 13 ans, [ce que nous ne voyons pas moyen de ſoûtenir.] Cet auteur luy donne le nom de Philemon, '& d'autres celui de Philippe.

Euſ. chr.

V. S. Serapion note 1.

Sync. p. 359. a 417. d.

Euty. p. 372.

Sync. ib.

'Il eut pour ſucceſſeur en l'an 228, [1] Zebenne ou Zebin, [a] nom-

Euſ. l. 6. c. 21 p. 220. c [chr.] Hier. v. ill. c. 64.

[a] Euty. p. 379.

1. On lit Sebenne dans la chronique greque d'Euſebe ſelon l'edition de 1658. C'eſt apparemment une faute d'impreſſion.

Sync. p. 361. c| 471. d.
a Euty p. 379.

mé Rabune par Eutyque. La chronique de Nicephore & le Syncelle ne luy donnent que ſix ans d'epiſcopat. [a] Eutyque luy en donne neuf, [ce qui fera mettre ſa mort en 237. Et cela s'accorde mieux avec le temps que l'on donne à S. Babylas ſon ſucceſſeur.] V. S. Babylas.

Hier. v. ill. c. 64. p. 289. b| chr.

S. Jerome met ſous l'epiſcopat de Zebenne, & ſous l'Empereur Alexandre, Gemine Preſtre d'Antioche, auteur de quelques écrits [qui ne ſont pas venus juſques à nous.] Il paroiſſoit dés l'an 227, [ſous l'Eveſque Philet:] mais il fut particulierement celebre [vers 231 ou 232,] lorſqu'Heracle fut fait Eveſque d'Alexandrie. S. Jerome dans ſa chronique l'appelle Germinien.

LES VALESIENS HERETIQUES.

Epi. 58. c. 1. p. 489. b.
b b. c| 397. d.

LE nom des Valeſiens eſtoit aſſez connu du temps de Saint Epiphane. [b] Mais ce Saint n'a jamais pu ſavoir quelle eſtoit la doctrine ou le pays, ſoit d'eux, ſoit de Valens leur auteur. Il croit ſeulement par conjecture que c'eſtoient quelques heretiques qui eſtoient à Dacathe, gros bourg de l'Arabie dans le territoire de la ville de Philadelphie au delà du Jourdain, & que ceux du pays prenoient pour des Gnoſtiques, quoique leurs dogmes fuſſent differens.

p. 398. a| 489. c. d.

Ces heretiques eſtoient tous eunuques de naiſſance ou autrement, & obligeoient leurs diſciples de gré ou de force à l'eſtre auſſi; aprés quoy ils leur permettoient de manger de toutes ſortes de choſes. Car juſque là ils leur défendoient les animaux. Le bruit couroit auſſi qu'ils mutiloient par violence les étrangers qui paſſoient chez eux.

p. 489. c.

Ils s'aſſembloient d'abord dans l'Egliſe avec les Fideles: mais leur folie venant à s'étendre, ils furent chaſſez de l'Egliſe.

p. 398. a| Aug. h 37. p. 8. 2. d.

On dit qu'ils avoient encore d'autres opinions infames & heretiques: mais on ne les ſpecifie pas.

[S. Epiphane parle d'eux immediatement aprés Noet, & avant les Novatiens: de ſorte qu'il ſemble ſuppoſer qu'ils ont commencé vers l'an 240. Le Prædeſtinatus qui nous debite d'ordi-

naire quelque choſe de nouveau, mais ſouvent faux, & toujours ſuſpect,] 'dit qu'ils ont eſté condamnez par un Concile d'Acaïe. Prad.c.37.p. 34.

PERSECUTION DE L'EGLISE PAR L'EMP. MAXIMIN I.

ARTICLE PREMIER.

Maximin perſecute les Chrétiens en haine d'Alexandre, particulierement les miniſtres de l'Egliſe.

'L'EMPEREUR Alexandre qui eſtoit tres favorable aux Chrétiens, ayant eſté tué "vers le 18 ou [le 19] de mars, ſous le Conſulat de Severe & de Quintien, en l'an de J. C. 235, [Jule Maximin, que l'on croit avoir eſté l'auteur de ſa mort, fut mis en ſa place par les ſoldats. "Ce qu'il a eu de plus remarquable, a eſté une cruauté plus que barbare, qu'il exerça particulierement ſur les amis & les miniſtres d'Alexandre.] 'Et comme parmi eux il y en avoit beaucoup de Chrétiens, ce luy fut un ſujet d'exciter une perſecution contre l'Egliſe. Bar.237.§ 1. V. ſon titre note 11. V. ſon titre § 3. Euſ.l.6.c.28. p.228.d.

[Il a eut encore d'autres raiſons qui la firent naiſtre,] 'On peut voir dans l'hiſtoire de Tertullien ce qui arriva dans l'Occident, de ce ſoldat qui ne voulut pas mettre une couronne de laurier ſur ſa teſte en recevant la liberalité des Empereurs. On condamna particulierement cette ſingularité comme une temerité capable de troubler la paix de l'Egliſe: [Et ſi cette action eſt arrivée au commencement "de Maximin, comme il eſt aſſez vrai-ſemblable, la frayeur que l'on en eut ne fut pas vaine. Tert.cor.c.1.p. 120.a.b. V. Tertullien § 12.

'L'Orient fournit un autre ſujet de perſecution.] 'C'eſtoit la coutume des payens quand il arrivoit quelque calamité publique, comme quelque guerre, quelque famine quelque peſte, Ori.in Matt.t. 28.p.137.b.

ou quelque tremblement de terre, d'en rejetter la cauſe ſur les Chrétiens. C'eſt ce qui arriva en cette occaſion. [Outre la cruauté de Maximin,] l'Empire eſtoit affligé par diverſes calamitez, Cyp ep. 75. p. 201. 1. [a] & particulierement par les tremblemens de terre, qui furent a Ori p. 137. b. Cyp. p. 201. 1. alors fort frequens en divers endroits, [&] ſurtout dans les provinces de Cappadoce & du Pont, où ils firent beaucoup de Ori. p. 137. b. tort, & abyſmerent meſme des villes entieres. [Les payens ne b|Cyp. p. 201. 1. manquerent point d'en rendre les Chrétiens coupables: [&] ce fut [en partie] la cauſe de la perſecution que ſouffrirent les Egliſes aprés la mort d'Alexandre, environ 22 ans avant le trouble qui s'excita touchant le batteſme du temps de S. Cyprien & du Pape Eſtienne.

Euſ. chr|Aug. civ. l. 18. c. 52 p. 239 2. a|Oroſ l. 7. c. 19. p. 224. 1. b. [Cette perſecution a eſté contée pour la ſixieme par Euſebe, par S. Auguſtin, & par Oroſe.] [a] Sulpice Severe ne la met pas au nombre des perſecutions; & il dit ſeulement que Maximin tourmenta les Eccleſiaſtiques de quelques Egliſes. [b] Euſebe temoigne auſſi qu'il avoit ordonné que l'on feroit mourir ſeulement les chefs des Egliſes, comme eſtant la cauſe du progrés que faiſoit la doctrine de l'Evangile: [& cette raiſon s'accorde a Sul. l. 2. c. 45. p. 150. b Euſ. l. 6. c. 28. p. 227. d. Oroſ. ut ſup. fort bien avec ce que dit Oroſe,] [que Maximin conſideroit particulierement Origene dans cette perſecution. Les chefs de l'Egliſe qu'elle condannoit à la mort, eſtoient ſelon le meſme Oroſe,] [1] non ſeulement ceux qui eſtoient dans le ſacerdoce, mais 1. Cyp. dif. 11. c. 48. p. 277. encore les Clercs qui eſtoient occupez à enſeigner. [On verra au moins dans la ſuite que les Preſtres [& les Diacres] y eſtoient p. 278|50 p. 281. compris. [Quelques uns pretendent que l'Afrique fut tout à fait exemte de cette perſecution: [Et cela peuteſtre;] mais les preuves que l'on en allegue [ſont ou tres foibles, ou tout à fait fauſſes.]

ep. 75 p. 201. 1. [S. Firmilien qui eſtoit alors Eveſque de Ceſarée en Cappadoce, témoigne [auſſi-bien que S. Sulpice,] que la perſecution n'eſtoit pas univerſelle: mais cela n'empeſcha pas qu'elle ne fuſt violente en certains endroits, comme dans la Cappadoce, qui avoit pour gouverneur Serenien, homme cruel & inhumain envers les Chrétiens. Bar. 237. § 7| Alex. v. p. 137. d, e. [Baronius ne trouve point d'inconvenient à croire que c'eſt Ælius Serenianus, mis entre les principaux Conſeillers d'Allexandre, & loüé par Lampride comme un homme d'une integrité parfaite. Car il n'eſt point étrange, ajoute Baronius, que ceux des payens qui paſſoient pour avoir le plus de religion & de probité, fuſſent les plus cruels ennemis de la vraie reli-

1. *in ſacerdotes & clericos, id eſt doctores.*

gion.

gion. [Il y auroit plus de peine à croire que Maximin donnaſt ou laiſſaſt les gouvernemens aux miniſtres d'Alexandre. Quoy qu'il en ſoit,] les Chrétiens de la Cappadoce perſecutez par Serenien, eſtoient contraints de s'enfuir de coſté & d'autres: d'abandonner leur patrie, & de paſſer dans les pays étrangers, par où l'on apprend qu'il y avoit des provinces où la perſecution s'étendoit ſur tous les Fideles. [Car quoiqu'il n'y euſt que les Eccleſiaſtiques qui fuſſent condamnez à la mort; les autres pouvoient n'eſtre pas exemts ſoit de la confiſcation, ſoit de l'exil, ſoit de diverſes autres peines,] comme nous le voyons dans l'edit de Valerien raporté par S. Cyprien. [Quand meſme Maximin n'auroit rien ordonné contre le commun des Chrétiens, c'eſtoit aſſez qu'il ſe declaraſt ennemi de leur religion, pour les expoſer à toutes ſortes de maux dans les provinces où les Gouverneurs favoriſoient la haine generale que les peuples avoient pour eux.]

Cyp. ep. 75. p. 201. 1.

diſſ. 1. c. 51. p. 281.

ep. 82. p. 214. 2.

ARTICLE II.

Dieu permet & arreſte les perſecutions pour l'avantage de l'Egliſe: Martyre de S.te Barbe.

LA perſecution de Maximin étonna d'autant plus les Fideles, qu'elle les ſurprit lorſqu'ils s'y attendoient le moins, & lorſqu'ils eſtoient comme deſaccoutumez de ces ſortes de guerres, par la longue paix dont ils avoient joui depuis la mort de Severe [durant l'eſpace de 24 ans. Ainſi il eſtoit temps que la tempeſte ſuccedaſt à un ſi long calme,] ſelon la conduite ordinaire que Dieu tenoit alors ſur ſon Egliſe, entremeſlant toujours la perſecution & la paix. Car il vouloit d'un coſté, que le ſang que quelque peu de Fideles repandoient de temps en temps, en donnant leur vie pour la foy, fiſt reſſouvenir les autres [des devoirs du Chriſtianiſme,] & leur inſpiraſt un genereux mepris de la mort: & de l'autre, voulant que l'Egliſe euſt le moyen de ſe former & de ſe repandre dans toute la terre, & empeſcher que les plus foibles ne ſuccombaſſent à cette crainte continuelle de la mort; il arreſtoit quand il luy plaiſoit tous les efforts des infideles, & oſtoit aux Princes, aux magiſtrats, & aux peuples le pouvoir de ſe ſoulever contre ſes ſerviteurs, & de leur nuire.

Cyp. ep. 75. p. 201. 1.

Sulp. l. 2. c. 45. p. 150.

Ort. in Celſ. l. 3. p. 116.

Ainſi Dieu oſta alors promtement la vie à Maximin, aprés un regne de trois ans, [& aprés avoir commencé dés ce monde la punition de ſes crimes par le ſoulevement general de l'Empire contre luy, & par la honte qu'il eut de ne pouvoir forcer

Euſ. l. 6. c. 28. p. 228.

la ville d'Aquilée,devant laquelle il fut tué avec ſon fils par ſes propres ſoldats dans les premiers mois de l'an 238. Il y a meſme bien de l'apparence que la perſecution avoit ceſſé dés le milieu de l'année de devant ; la revolte de Rome & de toutes les provinces,qui commença au mois de may 237,n'ayant guere permis à Maximin de penſer à d'autres affaires.

Bar.237.§ 14. On attribuë peu de martyrs à cette perſecution ;] 'ſans doute parcequ'une grande partie de ceux qui ont ſouffert ſous Jule Maximin, ont eſté mis ſous les Maximiens & ſous Maximin II. leur ſucceſſeur.On tient que les Papes Pontien & Antere furent couronnez à Rome en 235 & 236,qui eſtoit la premiere année de Maximin[ce que nous examinerons'en un autre endroit.] V. S. Pontien.

31.aug.c. 'Puiſque le martyrologe Romain dit que S Ceſide Preſtre ſouffrit le martyre avec quelques autres ſous Maximin,à Tranſacco pres du lac de Celano[dans l'Abruzze Ulterieure,il faut dire que ç'a eſté ſous le premier Maximin , le ſecond n'ayant jamais eſté maiſtre de l'Italie.] Baronius dont la mere eſtoit de Tranſacco. aſſure que S. Ceſide y fait tous les jours beaucoup de miracles

11.aug.e. tres averez.'Il dit que ce Saint eſtoit fils de S Rufin Eveſque des Marſes[dans la meſme province,]qui fut auſſi couronné du martyre en perdant la teſte ſous Maximin à Rieti [dans l'Ombrie,] avec les SS. Silon & Alexandre.Il cite divers actes de ces Saints, [que nous n'avons point] Mais il dit que les uns ont beſoin d'eſtre bien corrigez,& que les autres ſont imparfaits,ce qui y manque ayant eſté ſupplée par un ignorant,qui fait mourir S.Rufin & S.Ceſide ſimples Confeſſeurs , contre la tradition & les anciens

Ferr.it.p.501-555. manuſcrits de leur Egliſe.'Ferrarius qui marque diverſes particularitez de leur hiſtoire,dit que leurs plus méchans actes ſont imprimez. Il raporte une hymne pour la feſte de S Rufin, en vers rimez

Bar.4.dec.a. 'Baronius croit que c'eſt auſſi"ſous ce Prince qu'il faut mettre le martyre de S.te Barbe Vierge,à qui l'Egliſe greque & latine rend aujourd'hui de grands honneurs le 4.e jour de decembre. Les Grecs en ſolennisent la feſte ordonnée par une conſtitution de l'Empereur Emmanuel,[& ils en font bien des eloges dans leurs Ménées.] 'On marque auſſi pluſieurs de leurs auteurs qui en ont compoſé des panegyriques. [a] Suidas parle d'une egliſe de ſon nom à Conſtantinople,[b] baſtie[vers l'an 900,]par l'Empereur Leon le philoſophe. On pretend que ſon corps y eſtoit, mais qu'en l'an 991,l'Empereur Baſile le donna à un Venitien,qui l'apporta à Veniſe, 'où on le garde encore dans l'egliſe des Jeſuites. [c] Cependant Guillaume Baldenſel qui a écrit le voyage qu'il fit en Orient l'an

Note 1.

All,de Sim.p. 90.92.113.122. 127.
a Suid.β.p.551. e.
b Cang.de C.l. 4 p.144.145.
Boll,may,t.1. p.542.
c Canis,t.5.2. p.111.

1336, dit qu'il y avoit alors à Babylone en Egypte une egliſe celebre de Ste Barbe, & que ſon corps y eſtoit dans un petit monument de marbre. 'On pretend encore l'avoir à Plaiſance, ce que Bollandus paroiſt rejetter, "ſans vouloir rien aſſurer pour la tradition de Veniſe. [Nous ne diſons rien de la vie de cette Sainte,] 'parcequ'on n'en trouve rien de certain. Uſuard & Adon parlent d'elle le 16 de decembre, & la mettent en Toſcane, 'au lieu qu'on croit plus probable qu'elle a ſouffert à Nicomedie. 'On trouve dans Surius l'hiſtoire d'un nommé Henri Kock, qui ayant eſté preſque tout conſumé par le feu, fut neanmoins conſervé en vie durant quelques heures pour recevoir les ſacremens, par un miracle viſible que l'on attribuë à Ste Barbe, qu'il avoit accoutumé d'invoquer, & qui luy apparut en ce temps là. La choſe arriva à Gorkom en Hollande le 28 d'aouſt 1448, & elle eſt écrite par un Thierri Paul, qui luy avoit luy meſme adminiſtré les ſacremens, & l'avoit aſſiſté juſqu'à la mort.

credunt. Boll.may.t.1. p.542. 1. Bar.4.dec.2. Sur.4.dec.p. 125.126.

[Ce qu'il y a donc de plus illuſtre, ou au moins de plus certain dans la perſecution de Maximin, eſt la Confeſſion de S. Ambroiſe, laquelle nous donnera occaſion de ramaſſer ici ce que l'antiquité nous apprend de la vie de ce ſaint Diacre, ſi celebre dans l'hiſtoire d'Origene.]

ARTICLE III.

Amour de S. Ambroiſe pour l'Ecriture : Il la fait expliquer par Origene, qui l'avoit retiré de l'hereſie.

'AMBROISE dont nous parlons eſtoit une perſonne de naiſſance, & qui poſſedoit de grands biens. [a]Il paroiſſoit avec eclat dans la Cour des Empereurs [& il faut dire qu'il avoit eſté dans les dignitez & dans les gouvernemens,] [b]puiſqu'on l'avoit receu ſolennellement & avec pompe dans beaucoup de ville. [c]Il eſtoit marié à une dame nommée Marcelle, qu'Origene qualifie une femme tres fidele [& tres Chrétienne] & il en eut pluſieurs enfans. 'Comme il avoit auſſi des freres & des ſœurs, [d]quelques uns luy donnent pour ſœur Tatienne qu'Origene joint avec luy en leur adreſſant ſon traité De l'oraiſon [On pourroit peut-eſtre dire auſſi que Marcelle avoit l'un & l'autre nom.] Tatienne eſt loüée comme une perſonne "tres ſage & tres genereuſe, 'd'une pieté tres ſolide, & qui avoit une grande ardeur pour connoiſtre la verité.

Hier.v.ill.c.56. p.287.a|Ori. mart.p.176. 177. a Epi.64.c.3 p. 526.a. b Ori mart.p. 200. c ad Afr.p.247. p.202. d ora.pr|l.1.c. 1.p.3. κοσμιώτατη. l.2.c.23.p.137.

1. 'Ambroiſe faiſoit voir dans ſes lettres [e]de l'elevation & de la beauté d'eſprit. 'Il avoit auſſi "acquis beaucoup de ſcience, [e]ayant une extreme ardeur pour étudier & pour connoiſtre la verité. [On

λόγιος. Hier.v.ill.c.16 Epi.p.526.a. e Sui.l.ω p.390. c.f.

1. *Non inelegantis ingenii.*

ne dit point s'il avoit eſté elevé par ſes parens dans la religion
Ori.in Jo.g.l.5. p.92.a. Chrétienne:] 'mais on voit qu'il eſtoit plein de zele pour J.C. Et neanmoins ce zele meſme luy fit tort durant quelque temps, parcequ'il n'eſtoit pas aſſez éclairé, [ni aſſez humble.] Car comme il ne ſe contentoit pas de la ſimplicité de la foy, [qui ſuffit] aux perſonnes ordinaires, & qu'il vouloit entrer dans l'intelligence des myſteres & des ſens plus relevez de l'Ecriture; ne trouvant pas parmi les Catholiques de commentaires qui le ſatisfiſſent ſur
p.91.a. cela, il s'engagea à lire ceux des heretiques, 'qui en promettant la connoiſſance de la verité, conduiſoient les eſprits [vains & cu-
Hier.v.Ill.c.56. p.286.d|Epi.p. 526.a. rieux] dans les precipices de l'erreur. 'Il eut ainſi le malheur de tomber dans l'herefie de Marcion, ou des Sabelliens [que Noet
Euſ.l.6.c.18.p. 218.c. pouvoit preſcher alors;] 'ou plutoſt dans celle de Valentin, puiſqu'Euſebe qui le dit, [eſt plus croyable que les autres.]

c. 'Mais il fut enfin convaincu de la verité par la verité meſme, qui ſe ſervit d'Origene pour faire luire dans ſon ame les rayons de
Epi.p.525.526. la vraie foy. 'Beaucoup de perſonnes avoient prié Origene de conferer avec luy: Il ſe rendit à leurs inſtances; le vit, l'inſtruiſit avec ſoin, & luy fit ſi bien connoiſtre la verité, qu'il luy perſuada de quitter ſon hereſie, de l'anathematizer, & d'embraſſer la foy
Ori.in Jo.g.l.5. p.92.b. orthodoxe de l'Egliſe. 'Ambroiſe reconnut [alors] luy meſme par la lumiere que Dieu avoit repanduë dans ſon ame, combien les livres des heretiques eſtoient dangereux, & il en abandonna la lec-
Euſ.l.6.c.18.p. 218.c. ture. 'Euſebe marque ſa converſion entre les choſes arrivées ſous
a Ori.mart.p. 178.179. Antonin [Caracalla,] vers 212. [a] Il paroiſt qu'il receut le batteſme dans un âge aſſez avancé, pour connoiſtre l'importance des promeſſes qu'on y fait à Dieu, & à quoy elles nous engagent.

Epi.p.526.a. 'L'ardeur qu'Ambroiſe avoit eue pour la lecture des livres ſacrez, & pour en penetrer les ſens profonds & cachez, demeura toujours en luy. La douleur meſme d'avoir eſté ſeduit par l'erreur, luy donna une plus grande ſoif de s'inſtruire à fond de la verité. [Mais n'oſant plus ſe fier à luy meſme,] il pria Origene de luy ſervir de guide, & de s'appliquer à luy donner l'intelli-
Euſ.l.6.c.23.p. 224.b. gence des Ecritures. 'Il l'en preſſa par mille inſtances; [b] l'y ex-
b Hier.v.ill.c. 61.p.288.c. horta par l'exemple de S. Hippolyte, qui eſtoit alors fort celebre V. ſon titre.
d|Euſ.p 224. b|Epi.p.526.b. dans l'Egliſe: & pour rendre ſes ſollicitations & ſes prieres plus efficaces, 'il les accompagna de ſes liberalitez, en luy fourniſſant abondamment & des copiſtes, & tout le reſte de ce qui luy pouvoit eſtre neceſſaire pour s'employer à ce travail, [c] parcequ'Ori- V. Origene
gene a toujours voulu eſtre extremement pauvre.] §. 4.

Ibid. 'Origene ſe rendit enfin à ſon deſir, [c] & ils firent enſemble une
c Ori.g.in Jo.l. 5.p.87.d. eſpece de paſt & de convention pour cela. [d] Ambroiſe ne ceſſoit
d a.

point de le preſſer de s'acquiter de ſa promeſſe, ſoit qu'ils fuſſent enſemble, ſoit qu'ils ſe trouvaſſent ſeparez: & il vouloit qu'il luy rendiſt tous les jours conte de ſon travail. [a] Mais il l'animoit encore davantage par l'ardeur incroyable avec laquelle il s'appliquoit de ſon coſté à cette étude de l'Ecriture, n'ayant pas moins de vigueur pour le travail, que d'amour pour apprendre [la verité.] [b] Auſſi S. Jerome dit que c'eſt à ſes ſoins & à ſes liberalitez que nous devons ce grand nombre de commentaires qu'Origene a faits, & qu'il luy a dediez, [comme on le voit encore par ceux qui nous reſtent.] Il les commença ſelon Euſebe, ſous l'empire d'Alexandre [vers l'an 222.

Hier.v.ill.c. 61.p.288.d.
a Euſ.l.6.c.23. p.224.c.
Ori orat.l.1.c. 1.p.3 l.2.c.23.p. 137.
b Hier.v.ill.c. 56.p.287.a.
Euſ.l.6.c.23 p. 224.b.

Nous croyons devoir mettre ici [une lettre d'Origene raportée par Cedrene & par Suidas, où parlant d'Ambroiſe qu'il appelle un homme conſacré à Dieu, il dit ce qui ſuit. Il me ſurpaſſe ſi fort dans l'ardeur qu'il a pour la parole de Dieu, que je ſuccombe preſque à l'étude & aux travaux qu'il m'impoſe. Je ne ſaurois ſouper qu'il ne me propoſe quelque queſtion. Aprés le ſouper il ne me donne pas un moment pour me promener & me repoſer un peu. Il faut toujours examiner quelque point, & le verifier ſur les livres. Il ne me laiſſe pas meſme les nuits libres pour le ſoulagement de mon corps, & pour dormir. Car nous en paſſons une grande partie à diſputer & à traiter diverſes difficultez. Je ne parle point du temps qui eſt depuis le matin juſqu'à trois ou quatre heures du ſoir, puiſque c'eſt le temps que ceux qui veulent travailler, emploient tous à la lecture & à la meditation des divins oracles.

Cedr p.259.b. c[Suid.a.p 390. 391.

[Cette lettre eſt d'autant plus authentique,] qu'elle a beaucoup de raport avec ce que S. Jerome cite d'une autre, qui eſt d'Ambroiſe meſme, où il dit que lorſqu'il avoit Origene avec luy, il ne prenoit jamais ſon repas, qu'il n'y joigniſt la lecture; qu'il ne ſe couchoit jamais que quelqu'un des freres ne fiſt retentir à ſes oreilles le ſon des lettres ſacrées; à quoy il ajoute ces belles paroles, Que ſon emploi jour & nuit eſtoit de faire ſucceder la lecture à la priere, & la priere à la lecture.

Hier.ep.18.p. 129.b.

ARTICLE IV.

Diverſes vertus de S. Ambroiſe: Il eſt fait Diacre; va à Athenes.

[CEt amour d'Ambroiſe pour la priere, nous fait voir que l'ardeur qu'il avoit pour la parole de Dieu & la con-

a. *ou* revoir & corriger quelque exemplaire, *ou* ce qu'on a copié, ἀνορθοῦν τὰ ἀντίγραφα.

noiſſance de la verité, n'eſtoit pas une vaine curioſité, qui n'euſt eſté capable que de le ſecher, de l'enfler, & de l'eloigner d'autant plus de Dieu dans le cœur par la vanité, qu'il ſembloit
Ori. mart. p. 215. s'en approcher dans l'eſprit par la ſcience.]'Auſſi pluſieurs luy rendoient ce témoignage, que la ſemence de la verité n'avoit point trouvé en luy ni un chemin dur, ni des épines. Les ſoins de ce ſiecle, l'illuſion des richeſſes, les plaiſirs de la vie, n'eurent point la force d'empeſcher cette divine ſemence de fructifier dans ſon ame:[& l'ardeur de la perſecution qui eprouva enfin ſa conſtance, n'y trouva point de pierres qui l'euſſent empeſchée d'y prendre racine, & qui la puſſent faire ſecher.]

p. 205. 'Il vécut long-temps dans l'honneur & l'eſtime que ſes actions ſaintes, [plutoſt que ſa dignité & ſes richeſſes,] luy acqueroient dans le monde: & jamais cette gloire ne luy donna de vanité. Ceux qui aimoient la verité, l'admiroient "à cauſe de ſa ſince- ὡς ἀληθείας.
rité. Beaucoup le regardoient comme un homme connu [& aimé] particulierement de Dieu, parcequ'il l'avoit tiré d'un grand nombre de dangers, [auſquels il s'eſtoit apparemment engagé
p. 204. pour J.C.]'Car depuis qu'il eut embraſſé la foy, il avoit ſouffert pour luy beaucoup d'outrages, & s'eſtoit vu expoſé à bien des pe-
In Celſ. l. 1. p. 1 orat. l. 2. c. 23 p. 137. rils. 'Origene l'appelle quelquefois un homme "aimé de Dieu, [a] & φιλόθεον
d'une pieté vraiment ſincere, "qui avoit pour Dieu un zele & δι' εὐσέβειαν.
a l. 1. c. 1. p. 3. un reſpect tout particulier. C'eſt l'eloge qu'il luy donne en luy
g. in Jo. l. 1. p. 3. a. adreſſant un ouvrage ſur l'Oraiſon. Il dit autre-part que c'eſtoit veritablement un homme de Dieu, un homme qui ne vivoit qu'en J.C, & qui s'efforçoit autant qu'il pouvoit de n'eſtre plus un homme[terreſtre,]mais un homme tout ſpirituel & tout divin.

[Il ne faut donc pas s'étonner ſi ayant tant d'excellentes qua-
Hier. v. ill. c. 56. p. 286. d. litez,] 'il fut elevé au diaconat, comme nous l'apprenons de S. Je-
b Boll. 17. mart. p. 514. a. rome. [b] Pluſieurs anciens martyrologes portent qu'il avoit ce miniſtere dans l'Egliſe d'Alexandrie. [C'eſt peut-eſtre pour ce ſujet qu'Origene luy donne ordinairement le titre de "ſacré.] ibid.

Hier. ep. 65. c. 4. p. 193. a. 'Il ſe plaignoit neanmoins de luy en une choſe, qui eſt qu'il publioit les écrits qu'il luy envoyoit pour eſtre tenus ſecrets; [c'eſt à dire apparemment qu'il communiquoit aux autres les ouvrages qu'Origene luy envoyoit pour les revoir, & auſquels il n'avoit pas encore mis la derniere main, ou qu'il n'avoit peut-eſtre faits que pour luy & pour peu d'autres perſonnes, qu'il vouloit bien avoir pour témoins des penſées qui luy venoient, quelles qu'elles fuſſent, avant qu'il les euſt aſſez examinées pour en juger luy meſme, & pour les expoſer au jugement du public.

& il eſt aiſé qu'Ambroiſe dans l'eſtime qu'il avoit pour ſon ami, ait montré trop facilement aux autres ce qui n'eſtoit pas en état de paroiſtre ; & ait ainſi donné des pretextes à ceux qui en cherchoient pour décrier Origene.

Pour ce qui eſt de l'hiſtoire de ſa vie, nous en ſavons aſſez peu de choſes.] 'Nous apprenons de S. Jerome qu'il a fait un voyage en Grece. [Ce fut peut-eſtre avec Origene, qui y alla auſſi-toſt aprés ſon ordination en 228, car il ſemble que ce ſoit en ce temps là] 'qu'Origene eſtant à Nicomedie écrivit à Jule Africain ſur l'hiſtoire de Suſanne. [a] Et Ambroiſe y eſtoit auſſi pour lors avec ſa femme & ſes enfans. Car Origene y ſalue Africain de leur part, ajoutant qu'Ambroiſe ſon ſeigneur & ſon ſacré frere avoit travaillé avec luy à compoſer ſa lettre, & y avoit corrigé ce qu'il avoit jugé à propos. [On voit par là l'eſtime qu'Origene faiſoit du jugement & de la capacité d'Ambroiſe, & qu'ils eſtoient tous deux unis d'amitié avec Africain, qui eſtoit alors celebre dans la Paleſtine pour la connoiſſance qu'il avoit de l'Ecriture & de l'hiſtoire.

ep.18.p.129.b.

Ori.ad Afr.p. 222.

[a] p.247.

V. Africain.

Aprés ce voyage de Grece,] 'Origene eſtant de retour à Alexandrie, ſe mit à travailler ſur l'Evangile de S. Jean. [b] Il dedia cet ouvrage à Ambroiſe, à la priere & par le commandement duquel il témoigne l'avoir entrepris. 'Il dit dans la preface qu'il eſtoit alors ſeparé d'Ambroiſe, ſans marquer en quel pays il l'avoit laiſſé : [& il y a quelque apparence que c'eſtoit dans la Grece meſme,] 'puiſque S. Jerome nous apprend qu'Ambroiſe écrivit d'Athenes à Origene.

g.in Jo.l.2.p.3. c.

[b] a.[5.c.]l.6.p. 93.c.d. l.2.p.3.e.

Hier.ep.18.p. 129.b.

ARTICLE V.

S. Ambroiſe confeſſe J. C. ſous Maximin avec Protoctete : Il eſt honoré par l'Egliſe aprés ſa mort.

'IL falloit que la vertu de S. Ambroiſe, qui avoit beaucoup paru durant la paix de l'Egliſe, fuſt eprouvée par le feu de la perſecution, afin que nous en connuſſions mieux la ſolidité, & que nous fuſſions plus aſſurez qu'il n'avoit aimé à connoiſtre la verité que pour la pratiquer, & pour faire autant croiſtre ſa charité & ſa pieté que ſa ſcience. [C'eſt ce qui arriva par la perſecution de Maximin, qui luy a fait meriter le titre le Confeſſeur du nom de J. C.]

Ori.mart.p. 209.

'Les perſecuteurs cherchoient principalement Origene, ſelon Oroſe ; [mais Dieu l'ayant couvert encore pour cette fois, & luy ayant donné moyen "de ſe cacher durant deux ans à Ceſarée en

Oroſ.l.7.c.19. p.214.b.

V. Origene § 22.

Euſ.l.6.c.29.p. 228.d. Cappadoce ;] 'Ambroiſe fut pris avec Protoctete Preſtre de
a Ori.mart.p. 204.205.209. Ceſarée [en Paleſtine,] [a] qui a beaucoup de part aux loüanges
b n.p 105. qu'Origene donne à Ambroiſe : [b] mais il paroiſt "qu'il n'avoit pas Note 2.
mart.p.175-177. [une femme, ni des enfans comme luy, ni des freres & des ſœurs, ni d'auſſi grandes richeſſes .] 'Ainſi la tentation eſtoit plus forte dans Ambroiſe, afin que ſa victoire fuſt plus glorieuſe, & que toute la terre ſceuſt qu'il preferoit J.C. à tout ce qu'on peut aimer dans le monde .

p.210. c p.209. d p.200. 'On "pilla leurs biens, [c] on les traita avec ignominie, [d] & on les mena comme en pompe & en triomphe [par les provinces & par les villes ,] pour eſtre preſentez aux magiſtrats & aux Princes. τλὶ ἀγτα- γλὶ.

p.207. 'On les menoit dans la [1] Germanie , [c'eſt à dire dans les parties des Gaules voiſines du Rhein, où Maximin fut fait Empereur, ou dans l'Allemagne où il fit long-temps la guerre:] 'Et c'eſtoit ſa 1.
Her.l.7.p.592. 593. coutume de ſe faire ainſi amener des extremitez de l'Empire les perſonnes les plus qualifiées, pour leur faire ſouffrir par les chemins toutes ſortes d'ignominies & d'incommoditez , avant que de les immoler à ſon avarice & à ſa cruauté barbare .

Ori.mart.p. 161 Euſ.l.6.c. 28.p.228.d. 'Origene qui ſceut l'état où ils eſtoient , leur adreſſa un diſcours pour les animer à ſouffrir genereuſement toutes choſes pour J.C ; à ne craindre ni la confuſion , ni les douleurs , ni la
Ori.mart.p. 178.179. mort meſme, à ne pas violer dans cette rencontre importante, & à la vuë de tous les hommes, de tous les demons , & de tous les Anges , les promeſſes ſolennelles qu'ils avoient faites dans leur batteſme, de renoncer à ſatan & à tous les Dieux étrangers, pour ſervir uniquement le vray Dieu .

p 203. 'Il exhorte particulierement Ambroiſe à haïr ſelon l'Evangile & ſa femme & ſes enfans , & tous ſes proches ; l'aſſurant que rien ne peut eſtre plus avantageux à ceux qu'il aimoit que cette haine ſainte, qui le rendra ami de Dieu , & le mettra en état de prier pour les autres avec plus de confiance . On dira , dit il , à " vos enfans , Si vous eſtes les enfans d'Ambroiſe , imitez donc " ſes actions . Et ils les imiteront ſans doute , ajoute le meſme Pe- " re , puiſque vous les aſſiſterez plus puiſſamment aprés les avoir " quittez par une mort ſi glorieuſe , que ſi vous euſſiez continué " de demeurer avec eux . Car vous les aimerez alors "d'un amour " ἐπιςημο- " plus pur & plus éclairé , & * vous ſaurez mieux comment vous " νικώτερον. * σωφρο- " devez prier pour eux , lorſque vous aurez connu [dans la lu- "τέρως εὐξ". miere de Dieu] qu'ils ſont veritablement vos enfans . [Il ne luy parle preſque que par les paroles de l'Ecriture , parcequ'il n'en

Ori.n.p.130-133. 1. On fait de grandes difficultez ſur cette Germanie, [dont je ne voy pas le ſujet.]

trouvoit

trouvoit point ſans doute qui fuſſent plus perſuaſives & plus touchantes, ſurtout pour Ambroiſe qui avoit accoutumé ſans ceſſe de s'en nourrir.

Dieu ſe contenta d'avoir fait connoiſtre la foy d'Ambroiſe & de Protoctete ;] '& aprés leur avoir fait acquerir le glorieux titre de Confeſſeurs, il les delivra du danger extreme où ils eſtoient de perdre la vie, [en arreſtant la cruauté du tyran, ſoit par le ſoulevement general des peuples, ſoit par quelque autre voie qui ne nous eſt pas connuë. Euſ.l.6 c.28.p. 228.Hier.v.ill. c.56.

S.Ambroiſe vivoit encore durant le regne de Philippe,] 'ſous lequel Origene compoſa ſes huit livres contre Celſe. [a] Ce fut Ambroiſe qui luy en donna la matiere, en luy envoyant le livre de Celſe contre les Chrétiens, & en le priant de le refuter : Origene ſe rendit à ſon deſir, quoiqu'avec quelque repugnance, & luy dedia cet ouvrage, [l'un des plus importans & des plus beaux qu'il ait faits.] 'Comme Celſe promettoit un ſecond livre, Origene prie Ambroiſe de le chercher, & de le luy envoyer. Euſ.l.6.c.36.p. 223.a. [a] Ori.in Celſ. l.1.p.1-2.3. l.8 p.428.

[Ambroiſe vécut peu depuis l'ouvrage contre Celſe, qui paroiſt n'avoir eſté achevé que vers la fin de Philippe.] 'Car S. Jerome dit qu'il mourut avant Origene ; [b] & Origene mourut 'ſous Gallus [en l'an 253. Ainſi on peut mettre la mort d'Ambroiſe ſous Dece vers l'an 250.] 'S. Jerome témoigne qu'il a eſté blaſmé de beaucoup de perſonnes, d'avoir oublié en mourant ſon ami [Origene,] qui eſtoit pauvre & fort âgé : ['ce que l'on peut ce ſemble raporter à l'amour qu'Origene avoit pour la pauvreté, plutoſt qu'à aucun oubli de celui qui avoit pris tant de ſoin de luy durant ſa vie.] Hier.v.ill.c. 56.p.287.a. [b] Euſ.l.7.c.1.p. 250.b. V. Origene §. 25. Hier.p.287.a. Ibid.§ 4.

'Le nom de S.Ambroiſe ſe trouve dans beaucoup d'anciens martyrologes, 'qui mettent ſa feſte le 17 de mars à Alexandrie, & le qualifient Diacre de cette Egliſe, ajoutant qu'il s'eſtoit rendu illuſtre en confeſſant le nom de J.C. Il y en a meſme un qui luy donne la qualité de Martyr. 'Ferrarius & quelques autres nouveaux en font le 4 d'avril. 'S. Jerome l'a mis au nombre des auteurs eccleſiaſtiques, quoiqu'il ne luy attribuë point d'autres écrits que quelques lettres à Origene, qui témoignoient, dit-il, qu'il avoit un eſprit digne de ſon illuſtre naiſſance. Boll.17.mars, p.514.a.d. Note 3. 4.apr.p.318.319. Hier v.ill.c.56. p.287.a.

ARTICLE VI.

Quand les Chrétiens ont commencé à avoir des egliſes.

[NOUS avons reſervé à deſſein juſques ici ce que la perſecution de Maximin a eu de plus ſingulier, pour nous y pouvoir arreſter un peu davantage.] 'C'eſt ce qu'Origene nous apprend en expliquant S. Matthieu, que les egliſes y furent brulées. [Il n'y a point de doute qu'il n'entende en cet endroit la perſecution dont nous parlons,] puiſqu'il dit qu'elle eſtoit arrivée de ſon temps à cauſe des tremblemens de terre. [Car nous ne liſons point que celle de Severe ait eu cette cauſe: & pour celle de Dece, outre qu'on ne le dit point non plus, elle n'eſtoit pas encore arrivée;] 'Origene ayant écrit ſes commentaires ſur S. Matthieu ſous Philippe predeceſſeur de Dece.

Ori.in Matt. 28.p.137.b.

Euſ.l.6 c 36. p.233.a.

[Ce paſſage eſt d'autant plus conſiderable, que c'eſt peut-eſtre le plus ancien témoignage que nous ayons pour le baſtiment des egliſes publiques & connuës par les payens. Il ſemble que l'affection qu'Alexandre avoit témoignée pour les Chrétiens, leur en euſt fait prendre la liberté.] 'Au moins nous voyons qu'il avoit eu deſſein de dreſſer luy meſme un temple à J.C, & qu'il ſouffroit que les Chrétiens euſſent une place dans Rome pour y exercer leur religion. 'Le Cardinal Bona croit ſur cela qu'ils y vouloient baſtir une egliſe. [Juſque à Alexandre] les payens reprochoient aux Chrétiens qu'ils n'avoient ni temples ni autels: les Chrétiens paroiſſent avouer ce fait, & en rendent la raiſon, comme on le voit par Tertullien, & par Minuce Felix. [Ainſi il ſemble qu'on peut aſſurer qu'ils n'avoient point d'egliſes publiques qui paruſſent aux yeux des payens.

Alex.v.p.129.c. p.131.d.

Bona, lit.l.1.c. 19.p.156.

Min.F.p.8.d] 26.c.

Il ne faut pas neanmoins conclure de là qu'ils n'en euſſent point dutout, c'eſt à dire qu'ils n'euſſent point de lieux fixes, deſtinez pour les aſſemblées eccleſiaſtiques. Il eſt meſme aſſez naturel de croire qu'ils en avoient, au moins dans les grandes villes, comme les Catholiques en ont aujourd'hui dans la Hollande: & s'ils en avoient, il eſt encore aiſé de croire que les Eveſques les deſtinoient au ſervice de Dieu & des Fideles, par quelque ceremonie & quelque benediction particuliere. Ainſi c'eſtoient de veritables egliſes, quoique ce ne fuſſent ſouvent que des ſales ou d'autres lieux ſemblables, & non des edifices particuliers & baſtis exprés.] On peut voir ce que dit ſur cela le

p.153-157.

Cardinal Bona, qui allegue beaucoup de preuves pour montrer que les Chrétiens ont toujours eu des egliſes. [Il ſeroit trop long de les vouloir examiner ici, pour voir ce que l'on en doit conclure. Je penſe qu'on y pourroit ajouter] l'endroit de Caius ſur les trophées de S. Pierre & de S. Paul à Rome. [Car il eſt aſſez probable que leurs tombeaux eſtoient accompagnez de quelque lieu deſtiné à s'aſſembler, & à offrir le Saint Sacrifice.] 'S. Chryſoſtome dit auſſi que l'egliſe d'Antioche appellée de la Palée ou l'ancienne, avoit eſté fondée par les mains des Apoſtres meſmes. C'eſt pourquoi il dit qu'elle eſtoit la mere de toutes les egliſes; & il remarque qu'aprés avoir eſté abatuë pluſieurs fois, elle avoit toujours eſté rebaſtie par un effet particulier de la puiſſance de J. C. 'Pluſieurs diſent que le lieu où les Apoſtres receurent le S. Eſprit ſervit d'egliſe aux Chrétiens des le premier ſiecle, auſſi-bien que dans le quatrieme. [On a "des autoritez conſiderables pour croire qu'à Rome l'egliſe de S. Pierre aux liens a eſté conſacrée par S. Pierre meſme.] 'S. Auguſtin nous apprend qu'on tenoit que la chapelle de S. Eſtienne qui eſtoit de ſon temps à Ancone, y eſtoit depuis le temps des Apoſtres.

Euſ.l.1.c.15.p. 67.68.

Chry.t.5 or. 12.p.152.a.

Cyr.cat.16 p. 177.a|Epi. menſ.c.14.p. 170.c.

V.S.Pierre. l 29.

Aug.t.3.23.p. 1278.e.

[Aprés Maximin nous trouvons dans la ſuite de l'hiſtoire pluſieurs autres paſſages pour les egliſes.] 'Car nous voyons que S. Gregoire Thaumaturge en fit baſtir une à Neocéſarée. [Et ſi l'on doit prendre à la lettre ce qu'écrit S. Gregoire de Nyſſe, il faut dire que dans le meſme temps on avoit elevé de tous coſtez au nom de J. C. "des temples & des lieux de prieres. 'Origene dit qu'on voyoit baſtir des autels pour le ſang precieux de J. C. [S. Cyprien écrivant durant la perſecution de Gallus,] 'témoigne aſſez que les Chrétiens elevoient des autels à Dieu, mais „ qu'ils les cachoient aux payens: Le vray Dieu, dit-il, n'a point „ d'autels, ou l'on eſt obligé de les cacher. 'Aurelien dans une lettre qu'il écrit au Senat, oppoſe l'egliſe des Chrétiens au temple des Dieux. 'Et Euſebe nous apprend qu'avant meſme que Diocletien fiſt abatre les egliſes, les Chrétiens avoient eſté obligez d'en ruiner pluſieurs des anciennes, pour en rebaſtir de plus grandes.

Nyſ.v.Th.t.3. p.554.b. p.567.c.

ἱερὰ τόπων ἁγίων

Ori.in Joſh. 2 p.289.a.

Cyp.ad Dem. p.281.a.

Aurel.v.p.215. c.

Euſ.l.8.c.2 p. 292 b.

[Non ſeulement ſous Alexandre,] 'mais dés le temps meſme de Severe, les Chrétiens avoient des cimetieres & des places où ils enterroient les morts, qui eſtoient connuës des payens, comme nous l'apprenons de Tertullien. 'Et les Fideles avoient auſſi accoutumé de s'aſſembler dans ces cimetieres. [a] Ainſi

Tert.ad Sca.c. 3.p 86.c.

Euſ.l.9.c.2.p. 349.b.

[a] Alex.v.p.132. d.

quand Alexandre ajugea un lieu aux Chrétiens pour y adorer Dieu, [il n'eſt pas abſolument neceſſaire de dire que ce fuſt
Euſ.l.7.c.13.p. 262.c d. pour y baſtir une egliſe.] 'Valerien ayant apparemment confiſqué les cimetieres & les lieux deſtinez au culte de Dieu, Gallien les leur rendit par un reſcript public qui eſt raporté par Euſebe. Il ſemble que les cimetieres & 'les lieux de religion y ſoient pris pour une meſme choſe. τόποι θρησκήσιμοι.

Bona, lit.l.1.c. 19.p.161. 'Comme les Martyrs eſtoient enterrez dans ces cimetieres, ce fut là particulierement que les Chrétiens baſtirent des egliſes lorſque Conſtantin leur eut donné une entiere liberté, & on croit que c'eſt de cette coutume qu'eſt venuë la regle qu'on obſerve aujourd'hui, de ne conſacrer aucun autel ſans y mettre
p.163. des reliques des Martyrs. 'L'Egliſe en a fait une loy dans le VII. Concile œcumenique. [On y peut raporter encore le Canon d'Afrique, qui défend de baſtir un autel ſous le nom d'un Saint, à moins que ce ne ſoit le lieu de ſa mort, ou qu'il n'y ait de ſes reliques.]

S. PONTIEN
PAPE ET MARTYR.

Boll.apnt.1.p. 25.2. ON pretend que le Pape S. Pontien eſtoit Romain, fils d'un nommé Calpurne. Il ſucceda à S. Urbain ["en l'an 230, le jeudi 22 de juillet,] Note n. & gouverna cinq ans, deux mois, & ſept jours, juſqu'au 18 ſeptembre de l'an 235.

Ibid. 'Les premieres années de ſon pontificat ſe rencontrerent dans le regne d'Alexandre. [Ainſi l'Egliſe jouiſſoit d'un aſſez grand calme à l'égard des ennemis étrangers. Mais elle ſe trouva agitée par des troubles domeſtiques au ſujet d'Origene, "que Demetre d'Alexandrie depoſa du ſacerdoce, V. Origene. en l'an 231, & priva meſme de la communion. Comme cette § 19. ſentence eſtoit prononcée contre un Preſtre par ſon Eveſque,]
Ruf.in Hier.l. 2.p.225.a. 'elle fut receuë à Rome, & preſque par toute l'Egliſe. S. Jerome dit que Rome meſme aſſembla ſon Senat contre Origene; [ce qui marque que Pontien tint quelque aſſemblée ou du Clergé

de la ville, ou meſme des Eveſques voiſins, pour examiner comment on devoit ſe conduire en cette rencontre.

V. la perſ. de Maximin 2. Alexandre fut tué en 235, au mois de mars: & "Maximin ſon ſucceſſeur commença auſſi-toſt à perſecuter l'Egliſe, mais particulierement ceux qui en eſtoient les appuis par leur dignité & par leur doctrine. S. Pontien ſe trouva eſtre du nombre de ces heureux criminels;] '& il fut relegué par Maximin, comme Adon & d'autres le reconnoiſſent, avec un Preſtre nommé Hippolyte, dans l'iſle de Sardaigne, dont l'air eſt extrememeńt mauvais: Il y mourut dés la meſme année "le 28 de ſeptembre. [On n'en ſçait pas bien la maniere:] 'Quelques uns diſent "qu'aprés y avoir ſoufferts beaucoup de miſeres, il fut aſſommé à coups de baſtons, & acheva ainſi ſon martyre. 'Il paroiſt par de tres anciens monumens, qu'on l'honoroit comme martyr dés le IV. ſiecle. 'On tient que S. Fabien envoya querir ſon corps en Sardaigne, & le fit apporter à Rome, où il le mit dans le cimetiere de Calliſte. 'Cela ſe fit apparemment le 13 d'aouſt, auquel la feſte de S. Pontien eſt marquée dans les martyrologes de S. Jerome, & meſme dans le calendrier de Bucherius. [Adon, & pluſieurs autres martyrologes, la mettent le 19 ou le 20 de novembre, de quoy l'on ne ſçait pas la raiſon.] 'Raban la marque le 30 d'octobre, auquel quelques Pontificaux moins anciens diſent qu'il eſt mort.

Boll.apr.t.1.p. 252|Hall.v. Ori.n.p.20.

Note 2. *maceratus.*

Boll.apr.t.1.p. 25.2|Ado|Uſu.

Buch.cycl.p. 268|Florent.p. 750.

Boll.apr.p.25 2.

Florent.p.751| Buch.p.268.

Boll.ib.

[On luy attribuë deux decretales.] Il y avoit à Rome un cimetiere de Pontien, où quelques martyrs ont eſté enterrez. Onuphre a cru que c'eſtoit de S. Pontien Pape qu'il avoit tiré ſon nom. Mais comme ce cimetiere eſtoit ſur le chemin de Porto, [bien loin du cimetiere de Calliſte où Saint Pontien Pape a eſté enterré,] Aringhus aime mieux tirer ſon nom de quelque autre Pontien.

Aring.l.2.c.19. p.217.

SAINT ANTERE
PAPE ET MARTYR.

Bar.237.§ 11| Boll.pont.p. 28-31.

AINT Antere, qu'Euſebe & l'ancien Pontifical nomment Anteros, fut mis en la place de S. Pontien, ſelon le conſentement de tout le monde: Car pour un Cyriaque que quelques modernes mettent entre deux, ſur l'autorité des actes ſuppoſez de S.te Urſule, c'eſt une fable qui ne merite pas ſeulement d'eſtre refutée.

apr.t.1.p.26.1. 'On pretend qu'Antere eſtoit Grec de nation, fils d'un Romule. ["Il peut avoir eſté ordonné le lundi 23 de novembre en l'an 235, ou le lendemain.] Il ne tint le ſiege qu'un mois & dix jours, & mourut au commencement de l'an 236, le 3.e jour de janvier, [auquel ſa feſte eſt marquée par Bede, Uſuard, Adon, & d'autres Florent.p.997. martyrologes poſterieurs.] 'Un des martyrologes de S. Jerome "ſemble la mettre le 24 de novembre, qui peut eſtre le jour de Boll.apr.ut ſup. ſon ordination, ou qui n'en eſt pas fort eloigné. 'On marque qu'il fut enterré dans le cimetiere de Calliſte.

Note 1. V.la note 1.

[La breveté de ſon pontificat, & la perſecution de Maximin durant laquelle il eſt mort, donnent quelque lieu de croire que ſa vertu a eſté conſommée en peu de temps par le martyre. Flor p 995-997. Bede & les autres martyrologes le diſent poſitivement.] 'Et il Boll.ut ſup. y faut peut-eſtre joindre meſme ceux de S. Jerome. 'L'ancien Pontifical qui appelle ſa mort un ſommeil, [n'y eſt pas contraire ' pourvu qu'on diſe qu'il eſt mort dans la priſon, & non dans les tourmens, ni par la main des perſecuteurs; ce qui ne diminuë rien de la gloire de ſon marryre.] 'Un autre Pontifical dit que le Prefet Maxime le fit martyrizer, à cauſe qu'il avoit grand ſoin de recueillir les actes des martyrs [écrits] par les notaires [eccleſiaſtiques,] & de les faire ſerrer dans les archives de l'Egliſe. [Mais il ne nous en reſte guere aujourd'hui que nous puiſſions croire devoir à ſes ſoins.] On luy attribuë une fauſſe epiſtre Pagi,236.§ 3. Euſ.& alii. decretale. 'S. Fabien fut ſon ſucceſſeur.

Note 2.

AMMONE
SACCAS,
PHILOSOPHE CHRÉTIEN.

[LE nom d'Ammone eſt celebre parmi les payens auſſibien que parmi les Chrétiens.] 'Il eſt conſtant par le témoignage de Porphyre ennemi de noſtre religion, qu'il eſtoit né de parens Chrétiens, qui l'avoient elevé dans le Chriſtianiſme; '& il eſt certain par l'autorité d'Euſebe & de S. Jerome, qu'il eſt demeuré ferme juſques à la mort dans la pureté de la foy; quoique Porphyre ait pretendu qu'il ait ſuivi le paganiſme dés qu'il avoit commencé à avoir quelque teinture de la philoſophie.

Euſ.l.6.c.19.p. 220.b.

b|221.a|Hier.v. ill.c.55.p.286.d

'Il eſtoit d'Alexandrie, [a] & ce fut dans cette ville qu'il parut avec grand eclat. [b] Son premier emploi fut de tranſporter du blé ou d'autres marchandiſes dans des ſacs; [c] c'eſt pourquoi il eſt ſurnommé Porte-ſac, ou Saccas, non ſeulement par Theodoret, mais encore par Ammien Marcellin qui en parle fort honorablement. [d] Mais ayant quitté ſes ſacs ſous Commode, "il s'appliqua à la philoſophie, [e] & fut un des plus celebres habitans du quartier d'Alexandrie "appellé Bruchium, où eſtoit comme l'academie & l'aſſemblée des gents de lettres.

Note 1. V. Adrien § 11.

Ib|Phot.c.214. p.553.a.
a Amm.l.22.p. 235.
b Thdrt gr.aff. l.6.p.573.c.
c Suid.a.p.206. c|π.p 547.b|
d Amm.p.235|a. p.245.
e Thdrt.p.573. c.

[f] S. Jerome l'appelle un homme eloquent, & un habile philoſophe. [g] Nous verrons l'eſtime qu'en faiſoit Plotin ſon diſciple. [h] Longin [dont on conſidere tout à fait le jugement,] diſoit que luy & un autre ſurpaſſoient de beaucoup "en intelligence tous ceux qu'il avoit connus. 'Porphyre le regardoit comme le plus ſavant philoſophe de ſon temps: [i] & un autre philoſophe nommé Hierocle, [quoique grand ennemi des Chrétiens,] l'appelle Theodidacte ou inſtruit de Dieu, comme un ſurnom qu'on avoit accoutumé de luy donner.

f Hier.p.286.d. g Plot.v.p.2.c.f. h p.13.d.e.

εἰς οὐδένα

Euſ.l.6.c.19.p. 220.a.
i Phot.c.214. 251.p.549.b| 1381.b.

[Ce que ce dernier raporte de luy eſt conſiderable.] 'Car il dit que les autres qui avoient fait profeſſion de la philoſophie, l'avoient extremement embrouillée en oppoſant Ariſtote à

Ibid.

Platon, comme auteurs de deux opinions contraires; mais qu'enfin la ſageſſe d'Ammone, inſtruit de Dieu, avoit fait reluire la clarté au milieu de ces tenebres. Car cet homme admirable ayant apperceu, dit-il, par une inſpiration divine la lumiere de la veritable philoſophie, ſe mit audeſſus de toutes les opinions communes, qui avoient rendu cette ſcience ſi difforme & ſi défigurée, penetra dans les veritables ſentimens de Platon & d'Ariſtote, en montra la conformité, au moins dans les points les plus importans; & par ce moyen enſeigna à ſes diſciples une philoſophie toute paiſible, exemte de ces combats & de ces diſputes qui ne venoient que des folles imaginations des nouveaux auteurs. C'eſtoit là ce qu'il montroit à tous ſes auditeurs; & il en inſtruiſoit encore plus particulierement les principaux d'entre eux, [dont nous parlerons dans la ſuite. Mais quoiqu'il taſchaſt de concilier Platon avec Ariſtote,] neanmoins & luy & ſes diſciples ont toujours paſſé pour platoniciens; [a] parcequ'ils s'attachoient particulierement à la doctrine du premier, qui a eſté ſans comparaiſon le plus elevé de tous les philoſophes, & qui a approché le plus prés du Chriſtianiſme, comme le remarque S. Auguſtin. [Ammone peut avoir profeſſé auſſi-toſt aprés la perſecution de Severe;] & il eſt certain qu'il continua au moins juſques en 243.

c.2.14.p.553.b.c| Plot.v.p.13.d. a Tert.& Or. p.372.

Plot.v.p.2.e.f.

Bar.234.§ 6-12. Baronius remarque qu'il y a quelque lieu de s'étonner de voir un Chrétien enſeigner publiquement au milieu d'une grande ville à des payens la philoſophie de Platon: Et il ſoûtient que les ſaints Eveſques qui gouvernoient alors, ne l'auroient point ſouffert s'ils n'euſſent vu & par raiſon & par experience que cela eſtoit utile au ſalut des ames, eſtant aiſé à un philoſophe Chrétien, comme eſtoit Ammone, de montrer que tout ce que les payens avoient dit de beau, avoit eſté dit avant eux par les Prophetes, & ſe trouvoit dans la doctrine des Chrétiens d'une maniere non ſeulement plus humble & plus ſainte, mais encore plus claire, plus pure, & plus degagée des erreurs que les payens meſloient avec la verité.

[Cet amour meſme que l'étude de la philoſophie donnoit ou entretenoit pour la verité, eſtoit une grande diſpoſition pour la trouver, pourvu qu'il ne fuſt pas ſuperbe. Cette étude en elevant les hommes audeſſus des ſens, & en les accoutumant à preferer les eſtres ſpirituels aux corporels, les tiroit de l'idolatrie, dont la pluſpart des philoſophes ont connu la vanité. Ils faiſoient tous profeſſion de regler les mœurs, & de combatre les passions,

paſſions, qui eſtoient l'une des plus grandes oppoſitions qu'euſſent les hommes à l'Evangile, à cauſe de la pureté qu'il demande dans la vie:] 'car il eſt bien aiſé d'inſtruire de la verité ceux qui n'ont point de plus grand deſir que d'eſtre bons. Aug.B. ep.233. p.845.d.

[Mais entre tous les philoſophes il n'y en avoit point, comme on l'a deja remarqué, dont les ſentimens fuſſent moins eloignez de la doctrine de l'Egliſe, que ceux des Platoniciens.] 'S. Auguſtin qui avoit tiré de grands avantages de la lecture de leurs livres, ne craint point de dire qu'il y avoit trouvé tout ce que nous croyons de la grandeur de Dieu, & de la neceſſité de nous unir à luy pour eſtre heureux, appuyé par un grand nombre de raiſons; qu'il y avoit trouvé que le Verbe avoit la meſme eſſence que ſon Pere, & eſtoit egal à Dieu, quoiqu'ils le diſent en d'autres termes: mais qu'il n'y avoit pas trouvé l'humiliation & l'Incarnation de ce meſme Verbe 'ni la puiſſance de la grace divine, ni cette humble pieté, & ce ſacrifice d'un cœur contrit, ni pluſieurs autres veritez, qui ne ſe rencontrent que dans le Chriſtianiſme. conf.l.7.c.9.10. p.138|v.rel c.3. p.748-750. conf.l.7.c 21. p.144.

Le meſme Saint croit que les anciens Platoniciens voyant les hommes ſi peu capables de la verité, à cauſe de leur attache aux choſes ſenſibles, & n'ayant point comme nous, l'autorité d'un chef tout divin pour exiger la croyance des peuples, ils aimoient mieux cacher leurs veritables ſentimens, comme trop elevez pour eſtre receus des hommes, depeur de les expoſer au mepris du peuple, & qu'ainſi ils ſe contentoient de montrer la foibleſſe des opinions des autres: ce qui a produit la ſecte des Academiciens. 'Mais depuis que J. C. fut venu établir la foy ſur la terre avec une autorité ſouveraine, qu'il eut fondé & affermi ſon Egliſe avec l'étonnement, & malgré le trouble & l'oppoſition de tous les royaumes de la terre, & que ſa grace eut fait pratiquer aux peuples une morale plus parfaite que celle meſme que les Platoniciens avoient conceuë, & n'avoient oſé enſeigner; ils commencerent alors à decouvrir avec plus de liberté les vrais ſentimens de Platon: & meſme ceux qui ne furent point retenus dans leur erreur par l'envie ou par l'orgueil, des platoniciens devinrent Chrétiens, 'en changeant ſeulement quelques dogmes que le Chriſtianiſme condanne, & quelques termes en petit nombre. C'eſt ce que S. Auguſtin dit particulierement des condiſciples de Plotin, [c'eſt à dire des diſciples d'Ammone,] dont beaucoup eſtoient conſiderables par leur grand genie, & par la vivacité de leur eſprit. ep.118.p.336. 343.a. p.343.a.b|v.rel. c.3.4.p.749. 750. lib.ſ.ep.n8.§ 21. p.337.d. ep.118.§ 23.p. 343.b.

[La pieté & les inſtructions d'Ammone contribuerent ſans doute beaucoup à faire comprendre à ceux qu'il inſtruiſoit
b. dans la philoſophie de Platon,] 'que J. C. eſtoit cette verité meſme, & cette ſageſſe immuable, de laquelle Platon les exhortoit de s'approcher pour s'y unir. [Et il leur montroit par ſa con-
Euſ.n.p.120.2. d|Plot.v.p.13. d. duite l'eſtime qu'ils en devoient faire,] 'Car au lieu qu'il ſe contentoit d'inſtruire ſes diſciples de vive voix, & ne ſe mettoit pas en peine de faire paſſer à la poſterité par des livres ſes
Euſ.l.6.c.19.p. 121.a. ſentimens & ſes opinions ſur la philoſophie de Platon; 'il voulut [au contraire] rendre à tout le monde témoignage de l'amour qu'il conſerva tout entier juſques à la mort pour la divine philoſophie de J. C, par les livres qu'il compoſa ſur ce ſujet: montrant par là qu'il ſavoit eſtimer les choſes ſelon qu'elles le meritent, & qu'il ſe ſervoit ſeulement des ſciences humaines pour conduire ſes diſciples à une ſcience plus ſolide & plus elevée.

a. [Ses livres luy ont acquis beaucoup d'eſtime.] Euſebe en marque un en particulier, intitulé De la conformité de Moyſe avec Jeſus; & il ajoute qu'il s'en trouvoit pluſieurs autres entre les
Hier.v.ill.c.55. p.286.d. mains de ceux qui aimoient les belles choſes. 'S. Jerome loüe cet ouvrage comme une piece fort bien faite.

Bar.174.§ 6| Lab.ſcri.t.1.p. 308. 'Euſebe nous apprend encore qu'il avoit fait un ſeul Evangile compoſé des quatre, [qui eſt ce que nous appellons une
Bar. 174.§ 6.7. Concorde.] 'Il l'avoit fait en joignant [preſque toujours] au texte de Saint Matthieu les extraits des trois autres Evangeliſtes;
§ 6. ce qui luy avoit couté beaucoup de peine & de travail. 'Les "plus habiles de ces derniers temps croient que cette Concorde Note 2.
Bib.P.t.7.p.5. eſt celle meſme que nous avons aujourd'hui 'dans la Bibliothaque des Peres, 'toute compoſée du texte meſme des Evan-
Bar.174.§ 8. geliſtes, ſans y ajouter, ni en omettre un ſeul mot, comme l'aſſure Baronius.

Bib.P.t.7.p.3. 'Pour diſtinguer dans cette Concorde ce qui appartient à
Hier.ep.123.t. 3.p.30.c|v.ill.c. 55. chaque Evangeliſte, '& ce qui eſt dit par un ou par pluſieurs, Ammone inventa ce que S. Jerome appelle des Canons evangeliques, qui ont depuis eſté imitez par Euſebe & par S. Jerome
in Matt.p.4.5. meſme, 'dans les ouvrages duquel il s'en eſt encore conſervé quelque choſe, quoique non pas en la meſme maniere que ce Saint les avoit dreſſez. [Et il y a apparence qu'Euſebe avoit déja
Bib.P.t.7.p.3. changé quelque choſe dans ce qu'Ammone avoit fait.] 'Victor de Capoue [qui vivoit au milieu du VI. ſiecle,] parle auſſi aſſez amplement de ces Canons, que la negligence des copiſtes avoit

fait omettre dans les exemplaires, [comme elle l'a encore fait depuis.]

'S. Gregoire de Nyſſe cite un paſſage d'Ammone maiſtre de Plotin, pour expliquer l'union de l'ame avec le corps, [a] & un autre qu'il cite conjointement de luy & de Numene le pythagoricien, pour montrer que l'ame n'eſt point un corps. Nyſ. ani.t.2.p. 109.c. [a] p.91.a.

[La Concorde & ces fragmens ſont tout ce qui nous reſte des écrits de cet homme ſi celebre.] 'Car pour les commentaires ſur Ariſtote, on aſſure qu'ils ſont d'un autre Ammone 'ou Ammonien, dont il eſt parlé diverſes fois dans Photius, & qui eſtoit auſſi d'Alexandrie, '& philoſophe, mais plutoſt peripateticien que platonicien. 'On dit de plus que celui-ci eſtoit fort avare. Amm.n. p.205. Phot.c.242.p. 1039.a|1044.b. p.1045.a. p.1072.c.

&c. Et enfin c'eſtoit un payen 'qui vivoit "du temps de Procle & de Syrien, [b] c'eſt à dire ſur la fin du V. ſiecle, & ſous l'Empereur Anaſtaſe. [c] Il eſtoit fils d'Hermias. ["C'eſt de luy apparemment qu'eſt une petite vie d'Ariſtote, miſe à la teſte de ſes œuvres,] 'quoique quelques uns l'attribuent au philoſophe Chrétien. 1044.b|Suid. a|m.p.206.b.c. [b] Amm.n.p. 245. [c] Phot. p.1044. b. Jonſ.l.3. c.13.p. 282.

Note 3.

[Ammone Saccas eſt encore moins connu par luy meſme que par ſes diſciples.] 'On ne peut douter qu'Origene Adamance, ſi celebre parmi les Chrétiens, n'ait eſté de ce nombre. C'eſt ce que Porphyre & Theodoret diſent expreſſement. Le premier ajoute qu'Origene profita beaucoup ſous un ſi excellent maiſtre. [Il fit d'autant plus d'honneur à l'ecole d'Ammone,] 'qu'il ne pouvoit guere eſtre moins âgé que luy, ["& qu'il ne le voulut apparemment avoir pour maiſtre que lorſqu'il eſtoit déja luy meſme le maiſtre des autres dans une ſcience encore plus importante & plus relevée, qui eſtoit celle de la pieté & de la religion. "Il paroiſt que S. Heracle, qui fut fait Eveſque d'Alexandrie en 231, avoit étudié cinq ans au moins ſous Ammone. Euſ.l.6.c.19.p. 220.a b|n p. 120.c|Theodrt. gr.aff.l.6.p.573. c.d. Bar.234. § 3.

V. Origene § 2,10.

V. S. Heracle.

Mais Ammone ne fut pas auſſi heureux dans quelques autres de ſes diſciples, qui ſe contentant d'eſtre fort connus des hommes, n'ont pas merité de ſe connoiſtre eux meſmes, ni d'eſtre connus de Dieu. Le plus fameux de tous ceux-ci eſt Plotin, dont nous reſervons à parler aprés les autres, parcequ'il y a plus de choſes à en dire.]

'Aprés luy le plus celebre d'entre [les payens] qui ont eſté diſciples d'Ammone, eſt un Origene [d] different de celui qui avoit encore le nom d'Adamance, puiſqu'il a écrit ſous Gallien, au lieu qu'Adamance eſt mort ſous Gallus; puiſqu'il a écrit des choſes auſquelles l'autre n'auroit pas voulu s'amuſer puiſqu'il a tres peu écrit, & que l'autre a fait un tres grand nombre d'ou- Phot.c.214|251. p.533.b|1381.b. [d] Euſ.n p.120.2. c.d|Huet.ori.p. 4.5|pearſ.de Ign.t.2.p.19.

Plot.p.13.d.e. vrages. [Nous le ſurnommons le Platonicien,] 'avec Longin qui avoit eſté long-temps ſon diſciple, & qui l'eleve avec Ammone beaucoup audeſſus de tous ceux de leur temps "pour la penetra- ὡς σύφορον.
p.9.c. tion & l'intelligence. 'Plotin l'eſtimoit auſſi beaucoup, & ne
p.3.a.b. vouloit point par reſpect parler devant luy. 'Il n'a rien écrit qu'un livre ſur les demons, & un autre ouvrage fait ſous Gallien, intitulé, Que le Prince ſeul eſt poëte. [Il peut avoir ſurvécu long-temps à Plotin mort en 270,] 'puiſqu'Eunape met un Origene entre ceux qui avoient eſté [ſous luy] condiſciples de Porphyre. [Car je ne croy pas qu'il ſoit neceſſaire] 'd'en faire un troiſieme Origene. [C'eſt de luy ſans doute qu'il faut entendre ce que] 'Procle cite de Porphyre, qu'Origene fut trois jours à "réver ſur un endroit de Platon. &c.

Eun.c.2 p.19.
Huet,ori.p.5.c.
Porph.v.c.5.
p.39.

Plot.v.p.3.a.b. 'Cet Origene eſtoit convenu avec Plotin, & un troiſieme diſciple d'Ammone nommé Herennius, qu'ils ne divulgueroient point [par des écrits] la doctrine qu'ils avoient appriſe de luy. Herennius viola le premier cette convention; Origene le ſuivit bien-toſt en publiant ſon livre des demons. Plotin attendit juſqu'en 254 à écrire. [Mais ce ſeroit faire grand tort à Ammone, de croire que Plotin ait appris de luy tout ce qu'il a mis dans ſes livres.]

p.13.d.e. 'Longin dont le nom eſt tres celebre parmi les ſavans, a auſſi eſté long-temps diſciple d'Ammone. [Nous en avons parlé "en un autre endroit.] V. Aurelien §. 16.

p.7.d.e. 'Olympe d'Alexandrie étudia auſſi durant quelque temps la philoſophie ſous Ammone: [mais il étudia ſous d'autres] la magie, "dont on voit qu'il faiſoit profeſſion. &c.

Bar.271.§.4. 'Plotin qui paſſe pour avoir eſté ſans conteſtation le premier philoſophe de ſon temps, [eſt auſſi le plus connu par beaucoup d'ouvrages que nous en avons encore.] Il ne vouloit point parler de ſon pays ni de ſa famille. 'Eunape dit neanmoins qu'il eſtoit de Lycople en Egypte.[a] On croyoit qu'il eſtoit né en la 13.e année de Severe, [de J.C. 205,] '& il paroiſt que Porphyre conte ſon âge du commencement de la meſme année 205, [quoique ce ne fuſt guere que le milieu de la 12.e année de Severe.] Il commença à 38 ans à étudier la philoſophie ſous divers maiſtres celebres à Alexandrie: & ſon hiſtorien raporte qu'aprés en avoir ecouté pluſieurs, il en revint toujours triſte & plein de chagrin. Mais un de ſes amis à qui il avoit dit ſa peine, l'ayant adreſſé à Ammone; aprés l'avoir entendu, il dit à cet ami, C'eſt là celui que je cherchois. 'Et depuis ce temps là il l'ecouta avec

Suid.π.p.547.
b|Eun.c.1.p.15.
a Plot.v.p.2 c.
Cyp.dif.ap.c.
32.p.70.
e.f.
f.g.

une grande application durant onze ans ; [c'eſt à dire depuis l'an 232 juſques en 243,] qui eſtoit la 39.e année de ſon âge. Il ſe mit alors dans l'armée de Gordien pour paſſer avec luy en Perſe, & de là aller dans les Indes. Mais Gordien ayant eſté tué [au commencement de 244,] 'il revint à Antioche, & s'en g|3.a.
alla enſuite à Rome dans ſa 40.e année.

'Il y paſſa dix ans ſans rien écrire, ſe contentant d'enſeigner b.
à ceux qui le venoient ecouter, ce qu'il avoit appris d'Ammone. Amelius fut de ce nombre durant 24 ans, [commencez] depuis [l'an 246, qui eſtoit] la troiſieme du regne de Philippe, & du ſejour de Plotin a Rome, juſqu'à la premiere de Claude, [qui finit en 269.] 'Porphyre de qui nous apprenons tout ceci, ſe d.e.
rendit auſſi diſciple de Plotin, 18 ans aprés Amelius, en la 10.e année de Gallien ; & Plotin avoit alors environ 59 ans, [ce qui revient à l'an 263 de J.C.] 'Il commença à écrire en la premiere e.f.
année de Gallien, [de J.C. 253, ou 254,] mais il ne communiquoit ſes écrits qu'à un petit nombre de perſonnes bien choiſies. Porphyre fut ſix ans avec luy, juſqu'à la 15.e année de Gallien, p.4.b.c.g.
[de J.C. 268.] 'Il mourut prés de Minturne dans la Campanie, p.2.b.c|5.a.
en la deuxieme année de Claude, âgé de 66 ans [commencez,] 'aprés avoir demeuré 26 ans à Rome. [Ainſi il faut qu'il ſoit mort p.7.c.
en l'an 270, auquel Claude finiſſoit la ſeconde année de ſon regne. Nous avons cru devoir marquer toute cette chronologie de la vie de Plotin, parcequ'elle peut ſervir à regler l'hiſtoire de ce temps là.

Pour le detail de ſes actions, on le peut voir] 'dans la vie qui p.3.d.e.
eſt à la teſte de ſes œuvres, faite par Porphyre ſon diſciple: '& Eun c.1.p.15.
Eunape dit qu'il ſeroit difficile d'y rien ajouter. 'Firmicus Ma- Firm.l.2 c.3.p.
ternus, [qui vivoit ſous Conſtantin,] dit "que ce qu'il enſeignoit 9.
dans ſes écrits, il l'autoriſoit non par l'exemple des autres, mais par ſa vie propre. 'Baronius accorde qu'il a ſurpaſſé ſans diffi- Bar.271.§4.
culté tous les philoſophes de ſon temps, & par ſa doctrine, & par l'integrité de ſes mœurs. 'Il doute neanmoins de ſa chaſte- p.234. § 15.
té, & fait voir qu'il y a grand ſujet d'en douter. 'Il n'uſoit point Plot.v.p.1 d.
du bain, & il ſemble qu'il s'abſtenoit auſſi de la chair des animaux, [comme les Pythagoriciens] 'Il ne vouloit point prendre
ἀλυσιτελες. non plus de ce que nous appellons "des remedes, quoiqu'il fuſt ſujet à des maux qui ſembloient en avoir beſoin, jugeant qu'il luy euſt eſté honteux de s'en ſervir. 'Il ne ſouffroit point qu'on b.c.
fiſt ſon portrait : & il falut le faire peindre ſans qu'il s'en apperceuſt. 'Il mangeoit tres peu ; & ſouvent il ne mangeoit pas p.6.g.

meſme de pain : ce qui faiſoit auſſi qu'il dormoit peu.

p.16.b.c. 'Porphyre attribuë à Plotin des choſes extraordinaires & ſurnaturelles, par leſquelles il pretend montrer que c'eſtoit un homme divin, & qui avoit trouvé le moyen de s'unir à Dieu, Bar.234.§ 14. comme c'eſtoit, dit-il, ſon unique but. 'Mais ce qu'il nous ap- Plot.v.p.7.a. prend par là, c'eſt que c'eſtoit un veritable magicien: '& il ne p.8.a. le diſſimule pas beaucoup en un endroit. 'Il luy attribuë "un &c. b. demon familier; '& raporte de luy cette parole [impie & inſolente,] Que c'eſtoit à ſes Dieux à venir à luy, & non pas à luy p.2.b. à les aller trouver. 'Au moment qu'il mourut on vit un dragon Bar.271.§ 4. ſous ſon lit, 'qui eſtoit la vraie image de celui avec qui il alloit Eun.c.1.p.15. ſouffrir les ſupplices de l'enfer, 'pendant que ſes diſciples allumoient encore plus d'un ſiecle aprés, des feux[ſacrileges]ſur les autels qu'ils luy avoient dreſſez.

Plot.v.p.2.a.b. c. 'Porphyre avoue qu'il n'eut pas un ſeul de ſes amis pour l'aſſiſter dans ſa derniere maladie; [a]& on voit aſſez par ce qu'il. a p.1.2. Firm.l.1.c.3.p. en dit, que ſa mort fut triſte & funeſte: 'mais on le voit encore 9.10. mieux par diverſes circonſtances qu'en raporte un autre payen, qui quoiqu'il releve extremement Plotin, reconnoiſt neanmoins qu'il ſouffroit en cela une punition qu'il avoit tres juſtement meritée. Il pretend que c'eſtoit pour avoir combatu la Bar.271.§ 5.6. fatalité & le deſtin: 'en quoy il n'eſtoit pas fort coupable. Mais 7. il l'eſtoit extremement, en ce qu'ayant tant d'exemples d'une veritable pieté dans Ammone ſon maiſtre, dans Origene [dans S. Heracle,] & dans pluſieurs autres de ſes condiſciples, l'orgueil dont il eſtoit enflé ne luy avoit pas permis d'embraſſer l'humilité de la religion Chrétienne, pour ſe rendre l'adorateur d'un Crucifié, & le diſciple des pauvres & des pecheurs.

p.247.§ 4. 'Car du reſte on pretend qu'il n'avoit pas d'eloignement pour Plot.v.p.4.d] le Chriſtianiſme. 'Il écrivit meſme vers l'an 265, contre les 10.c.d. Gnoſtiques, heretiques [ennemis de J.C,] [b]un ouvrage "que nous V.les Gno- b l.18.p.199. avons encore. ſtiques.

v p 8.e.f. 'Comme il eſtoit aſſez bien dans l'eſprit de l'Empereur Gallien, il le pria de faire rebaſtir une ville de la Campanie qui eſtoit alors ruinée, & de la donner aux philoſophes avec ſon territoire. Car il pretendoit y aller demeurer avec ſes diſciples, pour y pratiquer toutes les regles de la republique de Platon, & luy faire porter le nom de Platonople. Il euſt aiſément obtenu ce qu'il demandoit, dit Porphyre. Mais quelques uns de ceux qui eſtoient auprés de Gallien s'y oppoſerent par jalouſie, ou par Bar.264.§ 18. quelque autre raiſon ſemblable. 'Ainſi toute la philoſophie ap-

puyée de l'affection des Princes, n'a jamais pu en tant de ſiecles faire pratiquer ſes regles à une ſeule ville: & J. C. a établi les ſiennes dans toute la terre, malgré l'oppoſition de tant d'Empereurs. C'eſt que les unes ſont l'invention de l'eſprit des hommes, & les autres l'ouvrage d'un Dieu.

'Plotin a eu pluſieurs diſciples, dont on peut voir les principaux dans ſa vie. On y peut remarquer Amelius, Porphyre [ſi celebre par ſes blaſphemes contre J. C. "dont nous pourrons parler en un autre endroit,] & Zotique qui a fait *d'excellentes poeſies, [dont Voſſius ne parle pas.] 'Beaucoup de Senateurs le venoient auſſi ecouter, entre leſquels nous ne pouvons pas oublier Rogatien, qui s'attachoit tellement à ſa philoſophie, qu'il abandonnoit tout ſon bien, ne vouloit point de domeſtiques, & oublioit entierement ſon rang & ſa qualité. Ayant eſté fait Preteur, & les officiers deſtinez à cette fonction eſtant venus pour le conduire ſolennellement au Senat ſelon la coutume, il ne voulut point ſortir, ni faire aucun exercice de ſa charge. Il ne voulut pas meſme avoir de logis, mais il alloit ſouper & coucher tantoſt chez un ami, tantoſt chez l'autre. Cette vie [qui ne marquoit pas une grande ſanté dans ſon eſprit,] luy procura celle du corps, ſelon Porphyre. Car aprés avoir eſté ſi incommodé des gouttes qu'il ne pouvoit aller qu'en chaiſe, ni étendre meſme ſes mains, il commença à marcher fort bien, & à avoir les mains tres libres pour toutes ſortes de mouvemens. [Ce fut ſans doute particulierement l'effet de ſon abſtinence:] 'Car il ne mangeoit que de deux jours l'un.

V. Diocletien § 29. * &c.

Plot.v.p.5.6.

p.6.a.b.c.

b.

[Amelius paroiſt avoir eſté le plus aſſidu auprés de Plotin, & le plus intime de ſes diſciples.] 'Il ne le quitta point, comme nous avons dit, durant environ 24 ans, depuis 246, juſques à 269. 'Cependant il ne ſe trouva point à ſa mort, eſtant allé à Apamée en Syrie, [ſans que Porphyre nous en diſe le ſujet.] 'Il eſtoit "de Toſcane, & s'appelloit Amelius Gentilianus. On en peut voir encore pluſieurs choſes dans la vie de Plotin. 'Eunape en parle, & dit que quoique Porphyre eſtimaſt "la vivacité & le feu de ſes ouvrages, & que la doctrine en fuſt bonne, on ne les eſtimoit pas neanmoins, * parcequ'ils eſtoient ſans beauté & ſans ornement. Il parle de meſme de ceux d'Origene [le platonicien,] & d'un Aquilin compagnon de leurs études. 'Longin blaſmoit auſſi Amelius d'eſtre trop long dans ſon tour

p.3.b.

p.2.b.c.

p.5.d.

V. Aurelien § 27.

" λαὶ δεινότητα.

Eun.c.2.p.19. 20.

Plot.v.p.14.d.

y. πολὺ γὰρ ἦν ἀνύδρον. Je ne ſçay s'il ne faut point lire ἀ πιδρον, & le latin ſuit ce ſens. On dit quelquefois ἄνυδος, pour *ſterile*. Mais cela revient-il ici?

& dans ſes explications, quoiqu'il le preferaſt à preſque tous
p.10.e|11.f. ceux de ſon temps. 'Porphyre marque divers ouvrages qu'il a
p.10.d. faits, 'dont il y en avoit un diviſé en 40 livres contre les Gnoſti-
Euſ.præp.l.11. c.19.p.540.b.c. ques. [On ne dit point de quel ouvrage eſt tiré] 'le paſſage cité par pluſieurs anciens, où il loüe le commencement de l'Evangile de S. Jean. Theodoret en citant ce paſſage, appelle Amelius
Thdrt.gr.aff.l. 2.p.500. 'le chef de l'ecole de Porphyre. [a] De ſorte qu'il ſemble avoir
a Jonſl.3.c.16. p.293. eſté le chef de l'ecole des Platoniciens aprés Plotin, comme le dit Jonſius, [& avoir eu Porphyre meſme entre ſes diſciples.

Ce que nous avons dit de Plotin & d'Olympe, verifie ce
Aug.Bep.118. § 39.p.343.b|v. qu'écrit S. Auguſtin,] 'que des condiſciples de Plotin les uns
rel.c.4.p.750.f. embraſſerent la foy de J. C, & d'autres ſe laiſſerent corrompre
conf.l.10.c.42. p.193.f. juſqu'à tomber dans la curioſité de la magie. 'Car pluſieurs s'efforçant de retourner à Dieu, [ce qui eſtoit le but de la philoſophie platonicienne,] & ne le pouvant pas d'eux meſmes, tentoient cette voie, & ſe laiſſoient emporter à la curioſité, & au deſir d'avoir des viſions extraordinaires, par où ils meritoient de tomber dans l'illuſion. Car ils vous cherchoient Seigneur, "
dit ce Saint, avec le faſte & la vanité d'une ſcience preſomp- "
tueuſe, penſant plutoſt à s'elever par de hautes connoiſſances, "
p.194.a. qu'à s'humilier par la reconnoiſſance de leurs pechez. 'Comme "
leur cœur eſtoit ſemblable à celui des demons, ils ont eu pour "
compagnons & pour aſſociez de leur orgueil les puiſſances de "
l'air qu'ils ont attirées, & qui les ont trompez par la magie, lorſ- "
que cherchant un mediateur pour eſtre purifiez, ils en ont ren- "
contré un qui eſtoit bien eloigné de le pouvoir eſtre veritable- "
ment, puiſque c'eſtoit le diable qui ſe transformoit en un ange "
de lumiere. Ce qui a beaucoup ſervi à tromper ces ſuperbes, "
c'eſt que ce faux mediateur n'eſtant pas comme eux revétu "
d'un corps de chair, cela leur faiſoit croire qu'il avoit l'immor- "
talité commune avec Dieu, & qu'ainſi il pouvoit leur ſervir de "
b. mediateur pour aller à luy. 'C'eſt l'abyſme dans lequel les ſe- "
crets jugemens de Dieu permirent que ces ſuperbes fuſſent "
precipitez, parceque leur orgueil meritoit cette punition. "

civ.l.5.c.10. S. Auguſtin parle ſouvent de Plotin & des Platoniciens dans la Cité de Dieu; & il n'y oublie pas la pretention qu'ils avoient de s'approcher de Dieu par les demons, ce qui les engageoit dans la magie.

S. HERACLE

S. HERACLE

PATRIARCHE D'ALEXANDRIE

ET S. PLUTARQUE MARTYR, SON FRERE.

SAINT Heracle & S. Plutarque, dont l'un a eſté honoré du martyre, & l'autre elevé ſur le ſecond ſiege de l'Egliſe, eſtoient deux freres, qui vécurent dans le paganiſme juſqu'à ce qu'il plut à Dieu de les éclairer par la lumiere de la foy. 'On eſtoit alors dans la onzieme année de Severe, [de J.C. 203,] c'eſt à dire dans le fort de la perſecution que ce Prince avoit excitée contre l'Egliſe, '& dont la terreur avoit écarté tous ceux qui avoient le ſoin des inſtructions dans l'Egliſe d'Alexandrie. [Mais comme il n'y a rien qui puiſſe retarder ceux qui cherchent Dieu de tout leur cœur,] ces deux freres dans le deſſein qu'ils eurent de connoiſtre la verité, s'adreſſerent à Origene, qui n'ayant encore que 17 ou 18 ans, enſeignoit alors la grammaire dans la meſme ville [Ainſi ils l'obligerent d'enſeigner en meſme temps la parole de Dieu & la parole des hommes,] & furent les premices de cette illuſtre ecole, [ſi feconde en martyrs & en grands Eveſques.] 'Plutarque fut le premier, & Heracle le ſuivit de prés.

Euſ.l.6 c.3.p. 204.a.

b.

a.

a,b.

[On vit bien-toſt le fruit des inſtructions qu'ils receurent d'Origene.] Car S. Plutarque aprés avoir mené durant quelque temps une vie ſainte & Chrétienne, luy donna la derniere perfection en ſouffrant pour J. C. à Alexandrie 'ſous le gouverneur "Aquila dans la ſuite de la meſme perſecution de Severe. [Ainſi il receut preſque en meſme temps la robe blanche du batteſme, & la couronne du martyre.] 'Comme il avoit eu l'honneur d'eſtre le premier diſciple d'Origene, 'il eut encore la gloire d'eſtre le premier Martyr de ſon ecole. 'Il fut aſſiſté juſques au dernier ſoupir par ſon maiſtre, qui penſa luy meſme eſtre tué par les concitoyens du ſaint Martyr, parcequ'ils le regardoient comme la cauſe de ſa mort. 'Les plus anciens martyrologes font memoire de ſon martyre le 28 de juin.

b.

b|5.p.207.b.

V. Origene note 5.

c.3.p.204.a.

c.4 p.206.c.

c.

Flor,p.629.

[Dieu conſerva la vie à Heracle ſon frere pour le bien de toute
Euſ.l.6.c.3.p. 204.b. l'Egliſe ; en laquelle il parut beaucoup depuis.] 'Il [1] embraſſa 1.
une vie ſainte & auſtere, digne d'un veritable philoſophe, [c'eſt à dire d'un parfait Chrétien : Et comme il y avoit alors quelque ſorte de neceſſité que les grands hommes étudiaſſent meſme la philoſophie humaine, pour combatre les ſages du monde
c.19.p.221.c. par leurs propres armes ;] 'il s'appliqua beaucoup à cette étude, juſque là meſme qu'il quitta l'habit ordinaire qu'il portoit auparavant, pour prendre celui des philoſophes. Il y avoit déja cinq ans qu'il étudioit la philoſophie, & qu'il alloit ecouter celui qui enſeignoit cette ſcience, lorſqu'Origene commença à
n.p.122.1.a. faire la meſme choſe. 'Les termes d'Origene de qui ceci eſt tiré, font juger qu'ils avoient eu tous deux un meſme maiſtre, c'eſt à dire le celebre "Ammone, le plus illuſtre platonicien de V.ſon titre.
c.19.p.221.b. ſon temps, & qui eſtoit Chrétien. 'Comme Origene n'a étudié la philoſophie que lorſqu'il s'y vit obligé par le grand concours des philoſophes qui venoient à ſes leçons, [& ainſi longtemps aprés qu'il eut commencé à faire l'ecole des Catecheſes ; il y a apparence qu'Heracle ne s'y eſt appliqué que depuis qu'il
c. eut embraſſé la religion Chrétienne.] 'Il conſervoit encore l'habit de philoſophe [2] lorſqu'il eſtoit déja Preſtre, & il étudioit 2.
encore alors avec ſoin les livres qui regardoient cette ſcience.
b. 'Auſſi Origene eſtant repris par quelques uns de ſe donner trop à la philoſophie, ſe défend tant par l'exemple d'Heracle que par celui de S. Pantene.

c.31.p.230.c. 'Heracle ne paroiſſoit pas ſeulement avec eclat dans la philoſophie, mais encore dans les autres ſciences des Grecs. [Neanmoins l'étude des ſciences profanes n'éteignit pas en luy l'amour de la ſcience plus ſainte & plus ſolide de l'Ecriture. Car Origene eſtant revenu de Rome, "où il fut apparemment vers V. Origene
c.15.p.217.a. b. l'an 212, au commencement de Caracalla,] & ne pouvant plus § 8.
ſuffire tout ſeul au travail des Catecheſes, 'il le partagea avec Heracle qu'il choiſit pour cet effet entre tous ſes diſciples, comme un homme qui avoit beaucoup d'ardeur & d'intelligence dans les lettres ſaintes, & qui d'ailleurs eſtoit fort eloquent, & ſuffiſamment inſtruit de toute la philoſophie. Il luy donna la conduite de ceux à qui il falloit encore enſeigner les premiers
Hier.v.ill.c.54. p.285.a. principes ; & ſe reſerva le ſoin des plus avancez. 'S. Jerome té-

1. πλείστου φιλοσόφου βίου καὶ ἀσκήσεως ἀποδείξας παράδειγμα

2. ἐν τῷ προσδοκίμῳ καθεζόμενος Ἀλεξανδρείας, [ce qu'une perſonne fort habile croit devoir s'entendre de l'epiſcopat : mais nous ne voyons rien qui y oblige.] Mr Valois l'entend ſimplement de la preſtriſe.
Euſ.n.p.122.a.a.

moigne que S. Heracle eſtoit déja Preſtre en ce temps là.

[Il acquit en peu de temps une fort grande reputation dans cet emploi.] 'Car Jule Africain ſi connu par ſa chronologie, y témoignoit que l'eſtime & la renommée de ce grand perſonnage l'avoit fait venir à Alexandrie. ["Il acheva ſa chronologie en 221. Ainſi on voit combien Heracle eſtoit celebre dés ce temps là, où il n'avoit que les premiers catecumenes à inſtruire. Car il exerça cette charge durant 15 ou 20 ans,] 'juſqu'à ce qu'Origene ſe voyant obligé de ſe retirer en Paleſtine, à cauſe de la perſecution que luy faiſoit Demetre Eveſque d'Alexandrie, laiſſa à Heracle la conduite entiere des Catecheſes.

Euſ.l.6.c.31.p. 230.c.

V. Africain.

c.26.p.228 a.

[Il ne demeura pas un an dans cet emploi.] 'Car il y fut établi en l'an dix d'Alexandre, [de J. C. 231,] & Demetre eſtant mort peu de temps aprés, ["c'eſt à dire peut-eſtre dés le 8 octobre de la meſme année,] il fut elevé au lieu de luy ſur le throne de l'Egliſe d'Alexandrie, [dont il eſt conté pour le 12.e Eveſque.]

a.b.

V. Origene §. 20.

'Il laiſſa alors le ſoin de l'ecole des Catecheſes à S. Denys, qui avoit eſté ſon condiſciple, [& qui fut encore depuis ſon ſucceſſeur dans l'epiſcopat.]

c.29.p.229.d.

'L'election d'Heracle fit ceſſer, ſelon Baronius, les troubles qui s'eſtoient elevez dans l'Egliſe ſur le ſujet d'Origene. [Au contraire "pluſieurs Grecs du V. ſiecle veulent qu'Origene ait eſté chaſſé par luy de l'Egliſe. Mais il y a bien de l'apparence qu'on la confondu en ce point avec Demetre, & peut-eſtre à deſſein pour accabler les défenſeurs d'Origene par l'autorité d'un ſi grand nom.

Bar.248.§ 1.

Ibid. note 23.

L'hiſtoire ne nous a rien conſervé de particulier touchant l'adminiſtration epiſcopale de S. Heracle, hormis ce que nous en apprend S. Denys ſon ſucceſſeur par ces paroles:] 'Voici, dit-il, la regle que j'ay appriſe de noſtre bienheureux "Pere Heracle. "C'eſt celle qu'il obſervoit à l'égard de ceux qui vouloient rentrer dans l'Egliſe aprés l'avoir abandonnée pour tomber dans l'hereſie; & meſme à l'égard de ceux qui ne quittant point l'Egliſe, mais ſe trouvant dans les aſſemblées avec les autres, alloient neanmoins ecouter quelque heretique, 'ce qui n'eſtoit pas extraordinaire à Alexandrie. 'Il avoit donc accoutumé de chaſſer ces perſonnes de l'Egliſe; & il ne les y recevoit point, quelque inſtance qu'ils en fiſſent, à moins qu'ils ne declaraſſent publiquement tout ce qu'ils avoient entendu de ces heretiques: & alors il les recevoit dans l'aſſemblée, ſans leur faire

Euſ.l.7.c.7.p. 253.c.

πάντα.

l.6.c.2.p 203.c.

l.7.c.7.p.253.d.

recevoir de nouveau le ſaint batteſme, dautant qu'ils avoient « déja receu de luy le S. Eſprit. «

c. 'S. Denys dans ce paſſage donne à S. Heracle le titre de Pape, ſelon le texte grec. 'Eutyque & la chronique Orientale, dont le premier l'appelle quelquefois Heraclius, & l'autre Hierocle, diſent que c'eſt le premier à qui on ait donné ce titre, [qui eſt devenu comme propre à l'Eveſque d'Alexandrie parmi les Grecs poſterieurs: comme il eſt maintenant reſervé parmi nous à celui de Rome.] 'Eutyque le fait attribuer à Heracle d'une maniere qui ne ſent que la fable. [Et pour S. Denys, il ne le luy donne aſſurément que comme on le donnoit alors à tous les Eveſques.]

Euty. p. 183| Chr. ori. p. 115.

Euty p. 332. 335| Pearſ. de Ign. t. 1. p. 179-182.

'Eutyque pretend qu'Heracle augmenta le nombre des Eveſques d'Egypte, où juſqu'à luy il y en avoit eu fort peu; [de quoy nous avons parlé "en un autre endroit.] Il ajoute que l'un des Eveſques qu'il avoit ordonnez nommé Ammone, ayant abandonné la religion, [pour ſe jetter dans quelque hereſie,] Heracle dés qu'il en eut eu la nouvelle, convoqua un Concile, alla au lieu dont Ammone eſtoit Eveſque, examina l'affaire, & ramena Ammone à la verité.

Euty. p. 332.

V. S. Marc, note 10.

[Nous ne repetons point ici ce que nous avons dit "autre-part ſur le paſſage celebre de S. Jerome,] 'qui porte à croire que juſqu'à Heracle & à S. Denys, les Preſtres d'Alexandrie avoient ſeuls le droit d'elire leur Eveſque, qu'il prenoient toujours de leur corps. [Mais on n'en peut pas conclure qu'ils ne le preſentaſſent pas aux Eveſques pour le confirmer & l'ordonner.]

Ibid.

Hier. ep. 85. t. 2. p. 329.

chr| Euſ. l. 6. c. 35. p. 232| Chr. ori p. 115. Bdr. 14. jul. d.

'Heracle tint le ſiege d'Alexandrie durant 16 ans & 5 6 jours. [Ainſi il doit eſtre mort "en 247, dans les premiers jours du mois de decembre, & peut-eſtre le 5 de ce mois.] 'Uſuard & le martyrologe Romain mettent ſa feſte le 14 de juillet.

Note.

S.te APOLLINE
VIERGE ET MARTYRE,
ET PLUSIEURS AUTRES MARTYRS d'Alexandrie ſous Philippe.

LA paix que Dieu avoit donnée à l'Egliſe [aprés la perſecution de Severe,] ne finit dans les autres provinces de l'Empire, que par l'edit de Decе contre les Chrétiens. Mais la perſecution avoit commencé un an entier auparavant à Alexandrie, c'eſt à dire dés la fin de 248, ou au commencement de 249, [a] & ſous un regne auſſi favorable à l'Egliſe [qu'eſtoit celui de Philippe, on ne laiſſa pas d'y voir pluſieurs martyrs, entre leſquels le nom de S.te Apolline eſt aujourd'hui le plus celebre. S. Denys Eveſque d'Alexandrie, qui eſtoit le pere de ces martyrs, & le témoin de leurs ſouffrances;] en a auſſi eſté l'hiſtorien dans une lettre qu'il écrivit [un an ou deux aprés] à Fabius d'Antioche, & qu'Euſebe nous a conſervée. [De ſorte qu'on ne peut rien deſirer de plus authentique & de plus certain.]

Euſ. l. 6. c. 41. p. 236. d.

Boll. 9. feb. p. 178. b.

[a] Euſ. l. 6. c. 42. p. 238. a.

p. 236. c.

L'auteur de cette perſecution fut un certain poëte qui ſe meſloit auſſi de deviner. Ce fut luy qui ſouleva les infideles contre les Chrétiens en les animant à la defenſe de leur ſuperſtition. [On ſçait par toute l'hiſtoire] quelle eſtoit la legereté du peuple d'Alexandrie, & que la moindre choſe eſtoit capable de le porter à des ſeditions tres-dangereuſes. [Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi un ſeul homme fut capable d'y exciter les mouvemens que nous allons voir ſous un Prince qu'on croit avoir eſté Chrétien.]

d.

Vopiſc. v. Satur. Pollio, v. Æmil.

» Ce miſerable devin anima donc les Gentils contre nous, dit
» S. Denys, & les touchant par la ſuperſtition qui eſtoit naturelle
» à ce peuple, il leur jetta la fureur dans le cœur. Ces aveugles
» croyant cet impie, & ſuivant les impreſſions qu'il leur inſpiroit,
» s'eleverent contre nous, & s'emporterent dans tous les excés
» imaginables. Ils mirent leur pieté à eſtre cruels contre les Chré-

Euſ. p. 236. d.

p. 237. a.

tiens, & crurent qu'ils ne pouvoient pas mieux honorer leurs faux Dieux qu'en leur ſacrifiant les adorateurs du veritable.

2. L'eſſai de leurs crimes ſe fit ſur un venerable vieillard nommé Metre. Ils ſe ſaiſirent de luy, & luy commanderent de proferer des blaſphemes. Ce ſaint vieillard refuſa de conſentir à ce crime; ce qui les irrita contre luy. Ils le fraperent long-temps à grands coups de baſtons. Ils luy percerent les yeux & tout le viſage avec la pointe de quelques roſeaux. Enfin ils le conduiſirent au fobourg de la ville, & le lapiderent. Uſuard, Adon, & pluſieurs autres martyrologes latins, qui le nomment quelquefois Metran, en font memoire les uns le 30, & la pluſpart le 31 de janvier, & quelques autres en d'autres jours. [Il y a des Egliſes qui en font l'office.] Il eſt parlé de l'egliſe de S. Metre à Alexandrie dans la vie de S. Jean l'Aumoſnier.

Boll 31.jan.p. 1079.§1.2.

23 jan p.512 §. 68.

Euſ.l.6.c.41.p. 237.a. Aprés le martyre de ce Saint, les payens s'eſtant attaquez à une ſainte femme nommée Quinte, ils la menerent au temple où eſtoit leur idole, & luy commanderent de l'adorer. Elle n'eut que de l'horreur pour ce commandement deteſtable, & elle leur témoigna qu'elle ne leur obeïroit jamais. Ils s'aigrirent de ſa conſtance. Ils la prirent & la lierent par les piez, la trainerent enſuite toute nuë par les rues de la ville ſur des pavez tres pointus, la briſerent en la heurtant contre de groſſes pierres: [Et comme ſi elle ne ſouffroit pas encore aſſez,] ils la fouettoient tres cruellement. Ils la conduiſirent ainſi au meſme lieu où ils avoient lapidé S. Metre, & là ils acheverent auſſi de l'aſſommer à coups de pierres. Sa feſte eſt marquée le 8 de fevrier dans Uſuard, Adon, & dans preſque tous les autres martyrologes de l'Egliſe latine. 1.

Boll.8.feb.p. 156.d.

Euſ.l.6.c.41.p. 237.b. Le ſang de ces martyrs n'ayant fait qu'irriter la fureur du peuple, on entra auſſi-toſt aprés par une commune conſpiration de toute la ville dans toutes les maiſons des Chrétiens. Tous ceux qui ſavoient qu'il y en avoit dans leur voiſinage, y couroient. Ils mettoient tout en deſordre, pilloient & emportoient tout ce qu'ils trouvoient chez eux. Ils ſe reſervoient ce qu'ils rencontroient de plus precieux, & jettoient le reſte par les feneſtres. Ils allumoient enſuite de grands feux de ce pillage, & faiſoient voir par tous ces excés l'image d'une ville priſe & ſaccagée par les ennemis.

1. Il eſt remarquable que Rufin ne dit point que S.te Quinte fut lapidée, mais qu'elle fut dechirée; comme s'il avoit lu κατέλυσαν dans Euſebe, au lieu de κατέλευσαν qui eſt neanmoins confirmé par Nicephore *l.5.c.30 p.134.c.* Bollandus conte juſqu'à 18 noms differens qu'on donne à cette Sainte, formez par corruption du veritable.

Boll.8.feb.§2.3. p.156 b.

c.

'Les Chrétiens ne s'étonnerent point de ces deſordres. Ils ſe c.
retirerent chacun où ils purent, & ſe deroberent à ces furieux par une ſage retraite. Ils abandonnerent leurs biens pour ſauver leur foy, & receurent meſme cette perte avec joie : ce qui fait que S. Denys leur applique le meſme témoignage que S. Paul rend au detachement de quelques Chrétiens de ſon temps. Le meſme Saint ajoute que de tous ceux qui tomberent entre les mains des payens, il n'en connoiſſoit qu'un ſeul qui euſt eſté aſſez laſche pour renoncer le nom de Dieu; tous les autres eſtant demeurez fermes dans la verité.

[Ce Saint raconte enſuite le martyre de S.te Apollonie, ou Apolline comme nous avons accoutumé de l'appeller.] 'Ce fut c.
dans cette emotion, dit-il, qu'ils prirent cette admirable vierge Apolline, qui eſtoit déja fort âgée. Ils luy donnerent de ſi grands coups ſur les joues, qu'ils luy firent ſortir toutes les dents des machoires. Ils la menerent enſuite hors de la ville. Ils allumerent un grand feu, & la menacerent de la bruler toute vive, ſi elle ne prononçoit avec eux des paroles impies & des blaſphemes deteſtables [contre J.C.] Elle pria qu'on luy accordaſt quelque relaſche, comme ſi elle avoit apprehendé leurs menaces. [Mais ce n'eſtoit que pour leur faire voir qu'elle mouroit volontairement & avec joie pour J.C.] 'Car comme on l'eut un peu d.
laiſſé à elle, dans l'eſperance qu'elle alloit ſe rendre; elle courut à l'inſtant ſe precipiter elle meſme dans le milieu du bucher, où elle conſomma ſon ſacrifice : 'de ſorte que ſes cruels perſecu- Ruf.c.31.p.112.
teurs furent effrayez eux meſmes de voir qu'une fille euſt eu plus de hardieſſe & de promtitude à ſouffrir la mort, qu'ils n'en avoient eu à la luy faire ſouffrir.

[S'il y a eu en cette mort quelque defaut de diſcretion, il eſt bien pardonnable à une ame qui ne ſongeoit qu'à s'aller promtement unir à Dieu, & à faire voir aux ennemis de J.C. quel eſt le courage que ſa grace inſpire à ſes ſerviteurs. Il ne faut pas meſme douter que Dieu ne l'ait conduite, & comme tranſportée dans cette action, que S. Denys a jugé ſainte,] 'en qualifiant l.8.c.41.p.237.
celle qui l'avoit faite, une vierge tres admirable : [& l'Egliſe la c.
canonize par les honneurs qu'elle rend en beaucoup de dioceſes à cette Sainte le 9 de fevrier,] 'auquel ſon nom ſe trouve dans Boll. 9. feb. p.
Uſuard, Adon, & pluſieurs autres martyrologes. 'Il y a à Rome 278. c. a p.281.f.
une egliſe de ſon nom.

'C'eſt tout ce qu'on a d'aſſuré de S.te Apolline, & qui merite p.278.§ 7.
quelque croyance. [Mais il n'eſt pas inutile de remarquer qu'on

ajoute quantité de choſes à ſon hiſtoire, qui n'ont nulle autorité.] 'On en a meſme fait une nouvelle Sainte martyrizée à Rome de la main de Julien l'apoſtat, & on en a compoſé des actes que nous avons, [leſquels n'ont pas meſme la moindre apparence de verité.] C'eſt ce qu'on peut voir plus au long dans Bollandus, 'qui avoue que tout cela luy eſt fort ſuſpect. [Cet exemple eſt important pour faire voir juſqu'où va la hardieſſe de ceux qui aiment à meſler le menſonge juſque dans les choſes de pieté, ſans ſonger que noſtre religion adore la verité meſme comme ſon Dieu.] 'On pretend avoir des reliques de S.te Apolline en beaucoup de lieux de l'Occident.

p.278.281. p.280.§ 23. p.281.282.

'S. Denys aprés avoir raporté le martyre de cette Sainte, ajoute qu'on alla enſuite dans la maiſon d'un ſaint homme nommé Serapion : on le tourmenta par des cruautez incroyables, & aprés qu'on luy euſt briſé tous les membres, on le jetta par la feneſtre, & on acheva ainſi de l'ecraſer ſur le pavé. L'Egliſe fait memoire de ce Saint le 14 de novembre. 'S. Epiphane témoigne qu'il y avoit une egliſe de ſon nom à Alexandrie.

Euſ.p.237.d. Uſu|Ado, &c. Epi.69.c.2.p. 728.c.

[S. Denys acheve enfin en ces termes le recit de cette emotion populaire contre les Chrétiens.] 'Il n'y avoit ni ruë, dit-il, ni chemin, ni coin de la ville, où il fut libre à un Chrétien d'aller, ſoit le jour, ſoit meſme la nuit. On entendoit de tous coſtez le bruit d'une conſpiration terrible. Tous ces profanes s'entr'exhortoient à n'epargner pas un de nos freres, & ils arreſterent entre eux que quiconque de nous refuſeroit de proferer les blaſphemes & les impietez qu'ils nous vouloient faire dire, ſeroit auſſi-toſt puni de ſon opiniatreté, trainé par les ruës, & brulé dans le feu qu'on tenoit toujours preparé pour cette cruelle execution. La perſecution dura long-temps dans cette chaleur. Mais il s'eleva enſuite une ſedition & une guerre civile entre les payens, qui leur fit tourner contre eux meſmes toutes les cruautez qu'ils avoient exercées contre nous. Ainſi l'Egliſe d'Alexandrie reſpira un peu, juſqu'à ce qu'elle fut affligée de nouveau l'année ſuivante avec toutes les autres par la perſecution de Dece.

Euſ.l.6. c.41.p. 237.238.

S. SATURNIN

S. SATURNIN

PREMIER EVESQUE DE TOULOUSE, ET MARTYR.

[L'UN des plus illuſtres Martyrs que la France ait donnez à l'Egliſe, a eſté S. Saturnin,] dont le nom eſt venerable à toute la terre. [Mais il a cet avantage, aſſez rare entre les Martyrs des Gaules, que l'hiſtoire de ſa vie eſt tres conſtante.] Outre ce que nous en trouvons en divers endroits de S. Sidoine, de S. Gregoire de Tours, & de Fortunat, [a] nous avons ſes actes dans Surius, [qui ne peuvent manquer d'eſtre anciens & conſiderables,] [b] ayant eſté citez dés le VI. ſiecle par S. Gregoire de Tours, qui s'en eſt ſervi pour établir l'un des points les plus importans pour l'hiſtoire de l'Egliſe Gallicane. [Ce que S. Sidoine & Fortunat diſent de S. Saturnin, y eſt tout à fait conforme.

Fort. l. 2. c. 9. p. 57. c. 8. 9. p. 56 57| Sid. l. 9. ep. 16. p. 286 Gr. T. gl. M. c. 48. p. 111 h. Fr. l 1. c. 30 p. 23. a Sur. 29. nov. p. 650. b Gr. T. h. Fr. p. 23 | Marca, ad Val. c. 24. p. 445.

Mais quand nous n'aurions pas ces autoritez, le ſeul ſtyle de ces actes, plein d'une eloquence grave & ſainte, ſuffiroit pour nous aſſurer de leur antiquité, & pour leur faire meriter l'approbation que toutes les perſonnes habiles leur donnent.] La tradition & la memoire fidele que les hommes avoient encore alors de S. Saturnin, fait voir que leur auteur n'eſtoit point fort eloigné de ſon ſiecle, & la maniere ſi avantageuſe dont ils parlent de S. Exupere, [qui paroiſſoit dans le IV. & le V. ſiecle,] donne lieu de juger que ce pouvoit eſtre un diſciple de ce grand Eveſque. C'eſt ce que reconnoiſt meſme le P. Chifflet, qui n'eſt pas d'ailleurs fort favorable à cette hiſtoire. [c] Il ajoute qu'elle ne peut eſtre que d'un grand genie, & d'un homme qui avoit beaucoup d'eloquence, d'erudition, & de pieté; & il doute meſme ſi elle n'eſt pas de S. Paulin de Nole, ou de S. Sulpice Severe, pour qui il penche davantage.

Sur. p. 651. § 5. Chif. de D. p. 119. c p. 95. 96. c p. 120.

V S. Denys de Paris § 1. 2.

[Nous parlerons en un autre endroit] de ce que diſent ces actes touchant l'état où la religion eſtoit dans les Gaules, lorſque S. Saturnin y vint annoncer la foy avec S. Denys de Paris,

Sur. p. 650. § 1. Boſq. l. 5. p. 70.

Fort.l.2.c.9.p. 57|Gr.T.gl.C. c.30.p.399. Saint Paul de Narbone, [& quelques autres] 'Il fut envoyé de Rome ["vers l'an 245, & ainſi ce fut par le Pape S.Fabien. Aprés avoir preſché peut-eſtre à Arles,& en quelques autres endroits,il vint à Toulouſe, & s'y attacha pour en eſtre Eveſque .] 'Ce fut donc en ce temps là, lorſque Dece & Gratus eſtoient Conſuls, [c'eſt à dire en l'an 250,& au milieu du plus grand feu de la perſecution de Dece,]que la ville de Toulouſe commença à avoir le premier & le plus illuſtre de tous ſes Eveſques en la perſonne de S.Saturnin. C'eſt ce que nous apprenons de ſes actes: & une autorité ſi conſiderable & ſi formelle du temps où il a vécu,fait voir que 'l'on ne doit pas prendre à la rigueur] 'ce que S.Gregoire de [Tours qui la cite en un endroit, 'dit en un autre, Que S.Saturnin avoit eſté ordonné, comme l'on diſoit, par les diſciples des Apoſtres.[Nous pouvons encore moins nous arreſter] 'à ce que d'autres écrivent, qu'aprés avoir ſuivi S. Jean Batiſte, il fut l'un des ſeptante Diſciples de J. C, & qu'il fut envoyé dans les Gaules par S.Pierre ou par S.Clement.

Ibid.note 3.

Sur.29.nov.p. 650.§ 1. Gr.T.h.Fr.l.1. c.30.p.23. & gl.M.c 48.p. 111. Chif. de D.p. 96|Marc.ad V. c.25.p.446. Ibid,note 2.

Sur.29.nov. p. 650.§ 1. 'La predication de la foy ne s'eſtoit repanduë juſques alors qu'aſſez foiblement dans les Gaules; & l'on n'y voyoit que peu d'egliſes elevées en quelques endroits par la devotion des Fideles, pendant que les temples des idoles fumoient de tous coſtez par les ſacrifices que l'on y offroit au demon. 'Mais S. Saturnin & les autres compagnons de ſa miſſion y acquirent divers peuples à l'Egliſe, & y repandirent de tous coſtez la lumiere de la foy. 'Fortunat dit que quand S. Saturnin fut arrivé à Toulouſe, il commença à preſcher au peuple la divinité de J.C, & pour confirmer ſes paroles par ſes actions, il autoriſoit ſa doctrine par ſes miracles. Ainſi il arrachoit au demon les ames qu'il ſembloit avoir déja devorées, & les ſoumettoit à ſon Roy, qui luy fourniſſoit les armes neceſſaires pour remporter la victoire.

Gr.T.h.Fr.l.1. c 30.p 23.24.

Fort.l.2.c.8.p. 56.

Boſq.l.5.p.148. 149. Marc.ad V.c. 25.p.446. 'Les actes de S.Firmin d'Amiens,[mais qui ſont aſſez peu de choſe,] diſent que la reputation de S Saturnin s'étendoit juſque dans la Navarre,& qu'ayant fait un voyage à Pampelune,il y convertit plus de 40 mille perſonnes. 'On pretend auſſi qu'il à établi des Egliſes en pluſieurs autres endroits de l'Eſpagne, & qu'il a fondé celle d'Eauſe qui eſtoit autrefois la metropole de la Gaſcogne. [Nous aurions bien des choſes de cette nature à dire, ſi nous voulions nous amuſer à tout ce que nous en trouvons dans les auteurs modernes. Mais nous aimons mieux nous contenter du peu que nous en apprenons des anciens. Ils ne nous diſent rien de luy juſqu'à ſon martyre, dont voici l'hiſtoire.]

Boſq.l.1.c.18. 19.p.33-35| Catel,p 814.

S. Saturnin avoit dans Toulouſe une petite egliſe où il exer- Sur.29.nov.p.
çoit ſes fonctions ordinaires. Pour y aller, il falloit paſſer par 650 § 1.3.
devant le Capitole, qui eſtoit le temple où l'on adoroit les demons: comme le Saint faiſoit ſouvent ce chemin, ſa preſence fit taire les demons qui reſidoient dans ce temple. Ils devinrent muets, & ils ne rendoient plus les oracles & les ſignes ordinaires, quoique le Saint ne le leur euſt point défendu. Ce ſilence ſurprit les preſtres des idoles. Ils en rechercherent la cauſe avec ſoin, & crurent enfin ce qu'on leur dit, que c'eſtoient les Chrétiens, & particulierement les frequens paſſages de Saturnin, qui empeſchoient leurs Dieux de parler. § 2.

'Cela leur devoit faire connoiſtre la foibleſſe de leurs idoles, Ibid.
& la puiſſance du Dieu des Chrétiens, qui par la ſeule preſence de ſes ſerviteurs, oſtoit la parole à leurs fauſſes divinitez. [Mais les hommes ne raiſonnent point quand ils ſont aveuglez par la prevention ou la paſſion,] Ainſi ces preſtres au lieu de faire reflexion ſur une conſequence ſi juſte & ſi naturelle, ne ſongerent qu'à oſter la vie à S. Saturnin, 'c'eſt à dire à luy procurer la cou- Fort.l.2.c.8.p.
ronne qu'il deſiroit depuis ſi long-temps, & que Dieu luy accor- 56.
da enfin lorſque le temps en fut venu. 'Car pendant que les Sur.§ 3.
&c. payens "deliberoient enſemble ſur ce qu'ils avoient à faire en cette rencontre, ils apperceurent le Saint qui paſſoit à ſon ordinaire pour aller faire ſes fonctions à ſon egliſe. Ils furent ravis de cette rencontre, & crurent qu'elle leur eſtoit favorable, ou pour appaiſer leurs Dieux en obligeant leur ennemi de leur ſacrifier, ou pour les venger en le ſacrifiant luy meſme. Ils ſe ſaiſiſſent donc de luy, & l'amenent au Capitole. Il avoit eſté accompagné juſque là d'un Preſtre & de deux Diacres, qui voyant les payens ſe jetter ſur luy, le quitterent & s'enfuirent.
Note 1. 'S. Gregoire de Tours parle ſeulement de deux Preſtres, "& am- Gr.T.h.Fr.p.
plifie beaucoup cette hiſtoire. 23.

'Les payens ayant mené ou plutoſt trainé le Saint au Capito- Sur.ib.§ 3.
le, voulurent l'obliger à ſacrifier aux demons; mais il le refuſa, & leur dit hautement, qu'il n'avoit garde de rendre ce témoignage de reſpect & de crainte à ceux qui, comme ils le diſoient eux meſmes, avoient peur de luy. Une réponſe ſi vraie n'arreſta pas, mais alluma encore plus la fureur du peuple, 'indigné de Sid l.9.ep.16.
voir le mepris qu'il faiſoit de leur Jupiter & de leur Diane, & P.286.
d'entendre les loüanges qu'il donnoit en meſme temps à la Croix de J.C. 'On le couvrit de mille plaies, * & enfin on l'atta- Fort.l.2.c.8.
cha par les piez avec une corde, au derriere d'un taureau in- P.56.
* Sur.§ 4.[Sid.] Fort.

Sur.29 nov.§ 3. 4.p.650.
dompté, 'que l'on avoit amené là pour l'immoler. [a] Et depeur
a § 4|Fort.p.56. Sur.§ 4|Sid.p. 186.
que cette beſte ne fuſt pas encore aſſez furieuſe d'elle meſme, on l'excite par des éguillons. 'Le taureau ſe precipita donc du haut des degrez du Capitole: [b] & dés le premier degré ayant
b Sur.§ 4.
briſé la teſte du Saint, il luy fit ſortir la cervelle, & luy oſta la vie; pour luy en faire acquerir une autre pleine de gloire & de bon-
Ib|Sid|Fort. Sur.§ 4.
heur. 'Son corps fut tout dechiré: Ses membres & ſon ſang ſe repandirent de tous coſtez; 'juſqu'à ce que le taureau eſtant arrivé à la plaine, la corde qui tenoit le Saint ſe rompit, & ce qui reſtoit du corps demeura en cet endroit.

[Nous n'oſons pas determiner en quel temps ceci arriva, puiſque nous n'en trouvons aucun témoignage, & tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt que "ſelon toutes les apparen- Note 1.
ces, ce ne fut point avant la perſecution de Valerien, commencée en l'an 257.]

Ibid.
'Les Chrétiens de Toulouſe qui eſtoient encore en aſſez petit nombre, étonnez par la cruauté des payens, n'eurent pas la hardieſſe d'enterrer le ſaint Eveſque. Il n'y eut que deux fem-
Fort.p.56.
mes, 'dont l'une eſtoit la ſervante de l'autre; qui recueillirent
Sur.§ 4.
avec joie ſes membres diſperſez, 'les mirent dans une biere de bois, & les enterrerent en une foſſe tres creuſe, depeur que les payens ne les deterraſſent & ne les miſſent en pieces, [comme
Catel,p.821.b.
Tertullien nous apprend qu'ils faiſoient quelquefois.] 'Ces deux femmes ont depuis eſté honorées à Toulouſe ſous le titre des S.tes Puelles.

Sur.§ 5.
'S. Saturnin demeura long-temps ſans avoir de ſepulture plus honorable, juſqu'à ce que "S. Hilaire, [qu'on fait le troiſieme] V. S. Hilaire de Poitiers § 7.
Eveſque de Toulouſe [vers le temps de Conſtantin,] fit creuſer en cet endroit, & y trouva la biere du Saint. Il n'oſa pas toucher
transſolutionem.
à ſes reliques, & fit ſeulement faire "une voute au deſſus, avec
§ 5.
un petit baſtiment pour ſervir d'oratoire. 'Cette chapelle fut bientoſt remplie des corps de ceux qui s'y faiſoient enterrer à cauſe du ſaint Martyr. De ſorte que S. Silvie ayant eſté fait Eveſque de Toulouſe [vers l'an 370,] fit commencer une egliſe magnifique, pour y tranſporter les reliques du ſaint Martyr.
§ 5. p. 651.
'Mais ayant eſté prevenu de la mort, S. Exupere ſon ſucceſſeur
§ 5.
acheva cette egliſe, & la dedia. 'Il n'oſa neanmoins par reſpect y tranſporter le corps du Saint, juſqu'à ce qu'il euſt eſté averti en dormant, que l'on ne fait aucun tort aux Saints, ſoit par la tranſlation de leurs membres, ſoit par "le partage de leurs cen- diminutione.
dres; parceque tout ce qui contribuë au ſalut des Fideles, con-

tribuë auſſi à l'honneur des Saints. Alors il fit cette tranſlation avec la permiſſion des Empereurs, [les loix Romaines ne permettant point qu'on touchaſt aux corps des morts aprés les devoirs de la ſepulture.]

'S. Gregoire de Tours témoigne que de ſon temps il y avoit des reliques de S. Saturnin en d'autres endroits qu'à Toulouſe, comme en un monaſtere nommé Pauliac, en un lieu d'Auvergne qu'il appelle *Iciaque*, & en une chapelle qu'il dedia à Tours, [& qui eſt aujourd'hui la principale paroice de la ville.] Il raconte quelques merveilles arrivées tant en ces lieux, 'qu'à Brioude, où quelques unes de ces reliques avoient repoſé une nuit. [a] Il ſe faiſoit auſſi pluſieurs miracles à ſon tombeau. Gr.T.gl.M.c. 48.p.113. c.66.p.149. gl.C.c.20.p. 380. gl.M.c.48.p. 111.112. [a] Fort.l.2.c.8. p.56.c.

'S. Sidoine Apollinaire qui fleuriſſoit au milieu du V. ſiecle, le met au nombre de ſes patrons dont il avoit eprouvé le ſecours, & c'eſt pour ce ſujet qu'il décrit quelques particularitez de ſon martyre. [Vers la fin du VI. ſiecle,] 'Launebode Duc de Toulouſe, fit baſtir le premier une nouvelle egliſe de S. Saturnin au lieu où il avoit eſté attaché à un taureau. 'On l'appelle auſſi aujourd'hui l'egliſe du taureau. [b] Nous avons une epigramme de Fortunat ſur ce ſujet, outre celle qu'il avoit déja faite ſur le martyre du meſme Saint. Sid.l.9.ep.16.p. 286. Fort.c.9.p.57. Gal chr.t.1.p. 673.1 a. [b] Fort.l.2.c.8. 9.

'L'on pretend que vers l'an 737, le corps de S. Saturnin fut tranſporté avec ſa chaſſe qui eſtoit riche, à S. Denys prés de Paris, par ordre de Dagobert: & qu'on le rendit quelque temps aprés à ceux de Toulouſe, qui ſe plaignoient de ſouffrir beaucoup de maux par l'abſence de leur ſaint patron. On ajoute que S. Paul qui eſtoit alors Eveſque de Verdun, prit quelque partie de ces reliques, pour leſquelles il fit baſtir une egliſe de S. Saturnin prés de Verdun: mais cette egliſe porte aujourd'hui le nom de S. Paul, parceque ce ſaint Eveſque s'y fit enterrer. [Je ne ſçay ſi ces choſes ſont aſſez autoriſées.] 'L'on dit que le corps de S. Saturnin fut cherché & trouvé à Toulouſe le 6 ſeptembre l'an 1258, dans ſon egliſe, où Dieu le faiſoit eclater par un grand nombre de miracles. Boll.8.feb.p. 173.§ 21-23.27. Bar.29.nov.c] Du Ch.t.5.p. 782.c.

[Sa feſte ſe fait aujourd'hui le 29 de novembre,] 'auquel elle eſt marquée par les martyrologes de S. Jerome, par Florus, '& les autres du IX. ſiecle. [c] Dans le miſſel des Gaules donné par Thomaſius il y a une Meſſe propre de ce Saint, qui marque qu'il avoit eſté envoyé d'Orient & de Rome à Toulouſe. Il y a de belles choſes ſur l'union que Dieu a faite en luy de l'epiſco- Flor.p.1012. Boll.mars,t.2.p.40. [c] Thom.p.300. 301.

1. Uſuard, Adon, Raban.

Sacr n.p.187. 188. pat & du martyre. C'eſt luy auſſi qui eſt marqué dans le Sacramentaire de S. Gregoire, ſelon quelques exemplaires : car ſelon Catel,p.814. d'autres, c'eſt de S. Saturnin de Rome honoré le meſme jour. Il y a beaucoup d'egliſes dont il eſt patron, [& en France,] & en Eſpagne. Le peuple à Toloufe & en d'autres endroits, l'appelle Semin ou Semi.

[Nous avons vu qu'on le fait Apoſtre de l'Egliſe d'Eauſe en Gal chr.t.1.p. 96.1.2. Gaſcogne, dont le ſiege à eſté transferé à Auch.] Le premier Eveſque de cette Egliſe nommé "Cerace, eſtoit, dit-on, diſciple &c. de S. Saturnin. On luy donne le titre de Bienheureux, & on dit que ſes reliques ſont celebres par les miracles qu'elles ont faites. [Je ne le trouve pas meſme dans Ferrarius.] On ajoute que Paterne gouverna cette Egliſe aprés Cerace, & S Luperque ou &c. Lupercule aprés Paterne. La ville d'Eauſe reconnoiſt ce S. Ferr.p.266.2. Luperque pour ſon patron. Elle pretend avoir ſon corps, & Gal chr.t.1.p. 96.2.b. elle l'honore le 28. de juin. On marque que Scaliger cite une vie de luy, fort ancienne & fort bien écrite [Aucun autre ne dit Boſq.l 4.c.13. p.159|l.5.p.161-171. l'avoir vuë] & M^r du Boſquet à eſté reduit à nous en donner des actes [entierement indignes de voir le jour.] [a] On y peut remarquer qu'aprés avoir donné au Saint la qualité "d'Eveſque, *Sacerdos.* [a] p.162. p.164. ils en font un officier de guerre. [b] Ni le titre de cette piece, [ni [b] p.161. Ferrarius,] ne le qualifient point Eveſque. [c] Il paroiſt que ſon [c] Gal.Chr.t.1. p.96.2.b.c. nom n'eſt point dans l'ancien catalogue des Eveſques d'Eauſe, [où il peut moins avoir eſté oublié qu'aucun autre;] & que les 16 ans où l'on veut qu'il ait gouverné, y ſont remplis par Optat Boſq.l.5 p.162. 164|Ferr.p. 266.2. & Pampidien. Ses actes le font natif de çaragoce, & Martyr ſous Dacien, [qu'on ſçait par l'hiſtoire de S. Vincent avoir eſté Prud.de M.4. p.91. gouverneur d'Eſpagne..] Prudence nous aſſure d'ailleurs qu'il y a eu un S. Luperque entre les 18 Martyrs de çaragoce. [Il y a donc bien de l'apparence que S. Luperque d'Eauſe eſt un veritable Martyr de çaragoce,] comme ceux de cette derniere ville Boſq.l.4.c.13. p.159. l'aſſurent; [& que ceux d'Eauſe l'ont pris pour patron, parcequ'ils en ont peut-eſtre eu les reliques.]

l.3.c.25.p.127. Durant le voyage qu'on pretend que S. Saturnin fit en Eſpagne, on dit que l'Egliſe de Toulouſe fut gouvernée par S. Papoul Boll.16.feb.p. 852.2. l'un de ſes diſciples, à qui il en avoit confié le ſoin. Bollandus [d] Cateh.p.326. c. cite une vie de ce Saint, [que nous n'avons point.] [d] Elle eſt attribuée à un Anſelme moine du Bec, [& ainſi bien nouvelle.] [c] Boſq.l.3.c. 25.p.129. On ajoute qu'il fut martyrizé dans le dioceſe de Toulouſe au lieu où eſt aujourd'hui le bourg de S. Papoul, avec une abbaye erigée en eveſché par le Pape Jean XXII. Cette abbaye qu'on

trouve marquée dés le temps de Louis le debonnaire, eſtoit autrefois nommée de S. Paul & de S. Papoul. 'On marque la feſte de S. Papoul le 3 de novembre. [Je ne la trouve ni dans le martyrologe Romain, ni dans Ferrarius.] 'Le tombeau de ce ſaint Martyr fut trouvé à Toulouſe le 7 d'octobre 1265, auprés de celui de S. Saturnin.

Boll.16.feb.p. 862.a|21.may, p.12.a. Du Ch.t.5.p. 783.c.

'On y trouva auſſi ceux de S. Silvie, de S. Hilaire, & de Saint Honorat, Eveſques de Toulouſe, 'chacun dans un tombeau de pierre. Ils furent tirez de terre, & elevez auprés de celui de S. Saturnin. Molanus a marqué cet evenement dans ſes additions à Uſuard. 'On fait S. Honorat ſucceſſeur immediat de Saint Saturnin, & S. Hilaire de S. Honorat. [a]On marque la feſte de S. Hilaire le 20 de may. [b]Nous avons dit qu'il avoit fait faire une chapelle ſur le tombeau de S. Saturnin, dont les actes donnent à Hilaire le titre de Saint, & diſent qu'il fut ordonné Eveſque de Toulouſe long-temps aprés la mort de S. Saturnin, [peuteſtre vers l'an 330. 'Car Rhodane ſon ſucceſſeur fut banni par Conſtance en l'an 356.] 'On aſſure que dans le dernier ſiecle on a ouvert ſon tombeau, & qu'on l'y a trouvé tout entier, non ſeulement ſans corruption, mais meſme avec quelque eclat de lumiere. [Je ne ſçay ſi c'eſt] 'la revelation de S. Hilaire que Mr du Sauſſay marque à Toulouſe le 24 de mars. 'L'Egliſe de Toulouſe fait auſſi memoire de S. Honorat [1]le 22 de decembre. [c]On dit que ce fut luy qui ordonna S. Firmin Eveſque d'Amiens.

c.

Boll.21.may,p. 12.a.

Gal.chr.t.1.p. 673. a Catel,p.826| Boll.ſup.p. 819.b. b Sur.29 nov. p.650.§ 5.

V. S. Hilaire de Poitiers § 7.

Boll.21.may,p. 11.c.

Sauſſ.p.166.

Catel,p.826| Ferr.p.484. c Boll.16.feb.p. 861.§ 8.

1. 'Bollandus dit le 25. [J'ay peur que ce ne ſoit une faute.] Boll.21.may.p. 12.a.

'La vie du meſme S. Firmin parle beaucoup de S. Honeſte Preſtre natif de Niſme, & diſciple de S. Saturnin, qui aprés l'avoir, dit-on, battizé & inſtruit, l'envoya preſcher la foy à Pampelune dans la Navarre, où il battiza S. Firmin, l'inſtruiſit dans les lettres & dans les choſes de la religion, & le fit enfin ordonner Eveſque par S. Honorat. 'Quelques nouveaux martyrologes en marquent la feſte le 16 de fevrier, & on l'honore ordinairement comme un Martyr, quoiqu'on ne luy donne quelquefois que le titre de Confeſſeur. 'On pretend que ſon chef eſt à Toulouſe, d'autres parties de ſes reliques en diverſes egliſes de France, & les principales en l'abbaye d'Hiere au dioceſe de Paris: & l'egliſe de la paroice eſt dediée ſous le nom de S. Honeſte.

P.860.861.

p.860.a.

b.c.

'Pour S. Firmin, aprés avoir eſté ordonné Eveſque, il alla, ſelon ſes actes, preſcher l'Evangile en Albigeois, en Auvergne, en Anjou, & ſurtout à Beauvais, où un nommé Valere perſecutoit

Boſq.l.5. p.150. 151.

cruellement les Chrétiens: S. Firmin y ſouffrit en effet le fouet, la priſon, & d'autres maux; & enfin neanmoins il vint à Amiens, où il entra le 10 d'octobre, & il y convertit un grand nombre de perſonnes: [de ſorte qu'il en eſt conſideré comme l'Apoſtre:] Il y fit auſſi beaucoup de miracles; & il y fut decapité dans la priſon le 25 de ſeptembre, ſous les Empereurs Diocletien & Maximien, ſelon le commencement de ſes actes, par ordre du juge Valere Sebaſtien, celui meſme ce ſemble qui avoit perſecuté à Beauvais; & ce Valere y fut tué, dit-on, par les ſoldats, peu de jours aprés avoir fait mourir S. Firmin. [Tout cela eſt raporté bien plus au long dans les actes de ce Saint, qui ſont graves, mais longs dans les diſcours. Et il y a bien des particularitez qui font voir que ce n'eſt pas une piece à laquelle il ſe faille beaucoup arreſter.] Note 3.

p. 152. p. 154. 155. p. 146. p. 151. 152. p 155.

Le nom de S. Firmin ſe trouve au 25 de ſeptembre dans quelques exemplaires du martyrologe de S. Jerome, dans Florus, Uſuard, Raban, & divers autres. Florus s'accorde fort bien avec les actes que nous en avons; mais Uſuard met ſon martyre ſous Rictius Varus, [c'eſt a dire vers l'an 287,] & on a gardé cette epoque dans le martyrologe Romain. Ses actes portent qu'on croyoit que ſon corps eſtoit dans une egliſe de la Vierge, baſtie par S. Firmin le Confeſſeur, l'un de ſes ſucceſſeurs, & fils d'un Fauſtinien converti par luy. [D'autres neanmoins ne mettent ce ſecond S. Firmin que dans le VI. ſiecle.] On écrit que le corps du premier fut trouvé par S. Salve Eveſque d'Amiens, tranſporté dans la ville, & mis en terre dans la cave d'une egliſe que S. Salve avoit fait faire. On pretend que c'eſt l'egliſe [cathedrale] de Noſtre-Dame où il eſt encore aujourd'hui, & où l'on fait tous les ans la feſte de cette tranſlation le 13 de janvier. Le P. le Cointe croit qu'elle arriva l'an 687.

Flor. p. 874. 875. Boll. mars, t. 2. p. 32. Boſq. l. 5. p. 155. Note 4. Note 5. Coint. t. 4. p. 182-185. p. 181. § 16.

PERSECUTION

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR DECE.

ARTICLE PREMIER.

Etat de l'Egliſe au commencement de Dece : Le dereglement des mœurs attire la perſecution.

LORSQUE Dece parvint à l'Empire, les Chrétiens avoient joui d'une tres grande tranquillité durant l'eſpace de 38 ans, c'eſt à dire depuis la mort de Severe [en 211,] juſqu'à celle de Philippe [en 249,] ce calme n'ayant eſté qu'un peu interrompu [durant environ deux ans] par Maximin I, "dont meſme la perſecution n'avoit [preſque] eſté qu'à tourmenter le Clergé de quelques Egliſes. [Outre la douceur commune de la paix," on avoit vu l'Empereur Alexandre favoriſer la religion Chrétienne; & on a meſme de * grandes raiſons pour croire que Philippe l'avoit embraſſée. Sulp.l.2.p.150.

V.la perſ.de Maximinſr.

V.S.Calliſte Pape.

*V.ſon titre note 1.

Les Chrétiens s'eſtoient ſervis avantageuſement de cette paix.] "Ils avoient baſti des egliſes en diverſes provinces ; [a] & ils commençoient meſme en quelques endroits à abatre les autels, les temples, & les idoles des payens. L'Egliſe ſe multiplioit par toute la terre, & un grand nombre de perſonnes embraſſoient la foy de J.C.

V.la perſ.de Maximin § 6.

[a] Orl.in Matt.h. 28.p.137.b. [a] Nyſ.v.Th.t. 3.p.567.c.d.

[Dieu la ſoûtenoit par la doctrine & la ſainteté de pluſieurs grands hommes, entre leſquels on peut dire que S. Cyprien excelloit audeſſus de tous les autres. Les plus celebres aprés luy eſtoient S. Denys d'Alexandrie, S. Gregoire Thaumaturge, & S. Alexandre de Jeruſalem. Le Pape S. Fabien, S. Babylas d'Antioche, & S. Firmilien de Ceſarée en Cappadoce, eſtoient encore tres conſiderables par leurs merites, auſſi-bien que par la dignité de leurs ſieges. Dans le ſecond degré du ſacerdoce il n'y a rien eu de plus celebre qu'Origene, qui vivoit encore à

Ceſarée en Paleſtine. S. Pione Preſtre de Smyrne eſtoit illuſtre par ſon courage auſſi-bien que par ſa ſcience.] 'Nous apprenons de luy meſme que la vertu de chaſſer les demons eſtoit encore fort commune dans l'Egliſe Catholique, & qu'il s'y faiſoit beaucoup d'autres merveilles extraordinaires. [On voit auſſi par l'hiſtoire de S. Cyprien, que le S. Eſprit y reveloit aſſez ſouvent les choſes cachées, & les ſecrets de l'avenir, ſe ſervant quelquefois pour cela de l'âge ſimple & innocent des enfans.

Boll. 1. feb. p. 45 b.

Mais parmi ces lumieres il y avoit auſſi des ombres & des tenebres.] 'La diſcipline ſe relaſchoit & ſe corrompoit en pluſieurs par la douceur meſme de la paix. Tout le monde, dit S. Cyprien, travailloit à acquerir du bien; & ayant oublié ce que les Chrétiens avoient fait du temps des Apoſtres, & ce qu'ils devoient faire toujours, ils bruloient du deſir inſatiable des richeſſes, & ne s'occupoient qu'à en amaſſer. La pieté de la religion eſtoit morte dans les Preſtres, & la fidelité & l'integrité dans les miniſtres. Il n'y avoit plus de charité dans la vie de [beaucoup de] Chrétiens, ni de diſcipline dans les mœurs. Les hommes peignoient leur barbe, les femmes fardoient leur viſage: on corrompoit la pureté des yeux en violant l'ouvrage des mains de Dieu, & celle des cheveux meſmes en leur donnant une couleur étrangere. On uſoit de ſubtilitez & d'artifices pour tromper les ſimples, & les Chrétiens ſurprenoient leurs freres par des infidelitez & des fourberies. On ſe marioit avec les infideles, on proſtituoit les membres de J. C. aux payens. On ne juroit pas ſeulement ſans ſujet, mais on ſe parjuroit encore. On mepriſoit les Prelats avec orgueil. On ſe dechiroit l'un l'autre avec des langues envenimées: on ſe faiſoit la guerre avec des haines mortelles. 'On mepriſoit la ſimplicité [& l'humilité] que la foy demande de nous, pour chercher tout ce qui peut ſatisfaire la vanité: on renonçoit au monde, mais de bouche ſeulement, & non point par les actions: & chacun s'aimoit tellement luy meſme, qu'il ne ſe faiſoit aimer de perſonne.

Cyp. lap. ſ. p. 239. 1.

ep. 8. p. 23. 1.

'Pluſieurs Eveſques qui devoient inſtruire les autres par leurs paroles & par leur exemple, mepriſoient le miniſtere des choſes ſaintes pour ſe meſler dans les affaires du ſiecle; & abandonnant leur charge & leur dioceſe, alloient de province en province chercher où ils pourroient gagner davantage. Ils n'aſſiſtoient point les pauvres de leurs Egliſes: Ils vouloient avoir toujours [en reſerve] de grandes ſommes d'argent: Ils raviſſoient des terres & des heritages par des fraudes & des tromperies, &

1. p. 239. 2.

augmentoient leur revenu par la multiplication que produit
1. „ l'uſure. 'Nous avons peché, dit un autre Saint du meſme temps; Bolland. feb. p. 45.
„ & nos pechez ont elevé un mur de diviſion entre Dieu & nous. a
„ Quelques uns meſme ont mepriſé [Dieu ouvertement.] Nous
„ nous mordions & nous nous dechirions les uns les autres par
„ des accuſations & des plaintes [que la charité auroit dû étou-
„ fer,] nous qui eſtions obligez de ſurpaſſer en juſtice les Phari-
„ ſiens & les Scribes.

[Origene nous fait dans ſes homelies une triſte peinture de pluſieurs fautes qui eſtoient alors aſſez communes parmi les Chrétiens.] 'Il en accuſe quelquefois la negligence & la mol- Ori. in Joſh. 7. p. 300.
leſſe de divers paſteurs, qui ſe contentant de ne rien faire eux meſmes qui fuſt reprehenſible aux yeux des hommes, ne veilloient pas aſſez ſur ceux dont ils devoient rendre conte à J. C, affectoient une vaine reputation de bonté, ou craignoient les mediſances des méchans, s'ils uſoient envers eux de la vigueur de la diſcipline & de la ſeverité ſacerdotale. Ainſi en ne reprenant pas publiquement un pecheur afin que les autres craigniſſent de pecher, & en ne le retranchant pas de la communion aprés que la patience, les avis particuliers, & les remontrances charitables luy avoient eſté inutiles, ils ouvroient la porte au peché & à la mort; & par une fauſſe miſericorde envers un ſeul homme, ils ſe rendoient coupables d'une vraie cruauté envers tout un peuple, qui peut eſtre ſouillé par le peché d'un ſeul Achan, & meſme envers toute l'Egliſe, [où les plus grands deſordres ne ſe repandent qu'aprés avoir commencé en un endroit.] 'Origene regardoit meſme comme un malheur de ſon in Num. h. 10. p. 207.
temps, de ce que les Chrétiens ne meritoient pas, dit-il, d'eſtre perſecutez pour J. C, & qu'ainſi il n'y avoit point de Martyrs, qui puſſent s'offrir à Dieu, & que l'Egliſe luy puſt offrir comme des victimes, pour [luy demander] la remiſſion des pechez: & il croit que le demon ne vouloit pas pour cela exciter les payens à faire une perſecution publique à l'Egliſe.

ARTICLE II.

Commencement de la perſecution: Edit de Dece.

'DIEU voulant donc punir d'une part les pechez & les Cyp. ep. 8. p. 23.
dereglemens des Fideles, [a] eprouver de l'autre ſes ſervi- 2. a lapſ. p. 239. 1.

1. S. Fiace Preſtre de Smyrne, qui ſouffrit le martyre en mars 250.

teur, & réveiller par ſes chaſtimens leur foy qui eſtoit abatuë & preſque aſſoupie, [a]permit que [b]Dece ſe revoltaſt contre Philippe, le défiſt à Verone, luy oſtaſt la vie, & s'emparaſt de l'Empire ſur la fin de l'an 249. V. Philippe §. 6.

[a] Eutr. rat. 1. l. 5. c. 12 p. 231 | Euſ. n. p. 139. 1.

[c] La haine que ce nouveau Prince avoit contre celui qu'il avoit depoſſedé, [a] & la douleur de voir les ſuperſtitions Romaines negligées par le grand progrés que faiſoit la religion de J. C, le porterent [b] auſſi-toſt qu'il ſe vit maiſtre de l'Empire, à exciter contre l'Egliſe une nouvelle perſecution [c] que l'on conte pour la ſettieme. [Tout le monde demeure d'accord qu'elle a eſté tres violente. [d] S. Optat dit qu'elle eſt marquée dans Daniel ſous la figure d'un lion, [e] & S. Hilaire joint Dece avec Neron & Maximien, comme l'un des plus cruels ennemis qu'ait eus l'Egliſe. [f] Il en attaquoit particulierement les Eveſques, & les principaux chefs, [comme nous le verrons dans la ſuite.]

Euſ. l. 6. c. 39. p. 234. b | Oroſ. l. 7. c. 21. p. 214. 1. d | Lact. perſ. c. 4. p. 4.

[a] Nyſ. v. Th. p. 567. c.

[b] Euſ. c. 41. p. 238. a | Oroſ. p. 214. d | Lact. perſ. c. 4. p. 4 | Cyp. diſ. u. c. 53. p. 283.

[c] Euſ. chr. & alii.

[d] Opt. l. 3. p. 71. b.

[e] Hil. in Conſ. p. 213. 1. d | 2. c. e

[f] Cyp. ep. 52. p. 67. 2. c.

[g] Long temps avant que cette tempeſte arrivaſt, Dieu l'avoit revelée [à quelqu'un de ſes ſerviteurs, & apparemment à S. Cyprien meſme,] qui en parle ainſi à ſon peuple. Ces maux ne « ſeroient point arrivez à nos freres, ſi les Chrétiens euſſent tous « eſté bien unis. Car dans une viſion le pere de famille a paru ſur « ſon throne, avec un jeune homme aſſis à ſa droite, qui ayant la « teſte appuyée ſur ſa main, d'un air triſte & inquiet, faiſoit pa- « roiſtre ſur ſon viſage de l'indignation & de la douleur. Il y en « avoit un autre au coſté gauche, qui portant un filet, menaçoit « de le jetter pour enveloper un grand nombre de perſonnes qui « ſe rencontroient à l'entour. Et comme celui qui voyoit ces cho- « ſes s'étonnoit de ce que ce pouvoit eſtre, on luy dit que le jeune « homme aſſis à la droite, eſtoit triſte & affligé de ce qu'on ne « gardoit pas ſes commandemens; & que l'autre au contraire ſe « rejouiſſoit de ce qu'on luy donnoit occaſion d'obtenir du pere « de famille le pouvoir d'exercer ſa cruauté. «

[g] ep. 8. p. 23, 24.

[h] Dece ſe haſta tellement de perſecuter les Chrétiens dés que la mort de Philippe l'euſt rendu maiſtre de l'Empire, qu'il ſembloit n'avoir oſté la vie à ce Prince, & n'avoir eſté elevé à la dignité ſouveraine, que pour ſervir de miniſtre à la juſtice de Dieu contre leurs pechez. [i] Auſſi on apprit en meſme temps qu'il regnoit & que les Chrétiens eſtoient menacez [des traitemens les plus rigoureux. Le premier effet que nous en ſachions eſt le martyre du ſaint Pape Fabien,] [k] arrivé le 20.e janvier de l'an 250. [l] Aprés ſa mort, Moyſe & Maxime ſes Preſtres, & Nicoſtrate Diacre, furent arreſtez & mis en priſon, [m] où ils eſtoient déja lorſ- Note 1.

Lact. perſ. c. 4. p. 4 | Oroſ. l. 7. c. 21. p. 214. 1. d.

[i] Euſ. l. 6. c. 41. p. 238. 2.

Buch. cycl. p. 271.

[k] Cyp. ep. 25. p. 31. 2.

que la perſecution commença à paroiſtre dans l'Afrique, & à y faire auſſi des Confeſſeurs. S. Pione fut pris en Aſie dés le 23 de fevrier, [& nous verrons que S. Neſtor fut crucifié dans la Pamphylie le 28 du meſme mois. Boll. 1. feb. p. 42. § 2.

Cette perſecution ne venoit pas comme quelques autres, des ſoulevemens des peuples;] 'mais elle eſtoit commandée par des edits affichez publiquement, qui ſembloient devoir verifier cette prophetie terrible de J. C; Que les elus meſmes tomberoient, ſi cela eſtoit poſſible, par la violence de la perſecution. Euſ. l. 6. c. 41. p. 236. d] 238. a.

V. Origene § 30. *Principes Romani.*

["C'eſt apparemment à ces edits qu'il faut raporter ce qu'Origene dit dans l'une de ſes dernieres homelies;] 'Que les Rois de la terre, "le Senat, le peuple, & tout ce qu'il y avoit de grand parmi les Romains, concouroient enſemble pour exterminer le nom de JESUS, & ſon peuple; qu'ils ordonnoient par leurs loix qu'il n'y auroit plus de Chrétiens; que toutes les villes, que tous les ordres de l'Empire s'armoient pour les combatre & pour les détruire. Orig. in Joſ. h. 9. p. 307. c.

'On a imprimé depuis quelques années un edit contre les Chrétiens, qui porte le nom des deux Deces [le pere & le fils,] l'un Auguſte & l'autre Ceſar, autoriſé par un arreſt du Senat, & adreſſé à tous les Gouverneurs, Proconſuls, & autres magiſtrats de l'Empire. Les deux Princes y declarent qu'ils avoient reſolu de donner la paix à l'Empire, & de traiter leurs ſujets avec toute ſorte de clemence; Que la ſeule ſecte des Chrétiens eſtoit capable de s'oppoſer à leurs deſſeins, parcequ'en ſe declarant les ennemis de leurs Dieux, ils attiroient toutes ſortes de malheurs ſur l'Empire; Qu'il falloit donc avant toutes choſes appaiſer les Dieux irritez; & qu'ainſi ils faiſoient cette ordonnance irrevocable, Que tout Chrétien, ſans diſtinction de qualité ou de dignité, de ſexe ou d'âge, ſeroit obligé de ſacrifier; Que ceux qui le refuſeroient ſeroient d'abord enfermez dans le fond des cachots; Qu'enſuite on leur feroit eprouver les moindres ſupplices, [pour taſcher de les vaincre peu à peu;] & que ſi quelqu'un revenant à ſoy renonçoit à ce nouveau culte, il ſeroit honoré & recompenſé magnifiquement; mais que tous les autres ſeroient ou precipitez au fond de la mer, ou jettez tous vifs dans les flammes, ou expoſez en proie aux beſtes farouches, ou ſuſpendus à des arbres pour eſtre la paſture des oiſeaux, ou dechirez en mille manieres par tous les plus cruels ſupplices. [Cet edit a une aſſez grande conformité avec l'idée que les anciens nous donnent de celui de Dece, & avec la Edict. Dec. p. 1.

maniere dont il fut executé. "Mais il s'y rencontre d'autrepart diverſes difficultez, qui font que nous n'oſons pas nous aſſurer que ce ſoit cet edit meſme.] Note 2.

p.6. 'Ceux qui raportent l'edit dont nous venons de parler, ajoutent qu'on en fit publiquement la lecture "dans le camp des Pretoriens, & qu'on l'afficha dans le Capitole; de ſorte que le bruit s'en eſtant auſſi-toſt repandu dans Rome, toute la ville ſe trouva pleine de tumulte & de frayeur, & dans le meſme trouble où elle s'eſtoit vûe du temps [que les Triumvirs] faiſoient de ſi cruelles proſcriptions. On travailla auſſitoſt à en faire des copies, & à depeſcher des couriers pour les envoyer de tous coſtez par mer & par terre. 'Il eſt certain en effet que l'edit de Dece fut envoyé à tous les Gouverneurs des provinces, à qui on faiſoit de grandes menaces s'ils ne contraignoient les Chrétiens par la terreur, & par toutes ſortes de ſupplices, d'abandonner le culte de J. C, pour retourner à la religion de leurs peres. *in Prætorio.*

Nyſ.v.Th.p. 567.568.

ARTICLE III.

Trouble cauſé par la perſecution.

[ON peut juger de ce qui ſe fit dans les autres provinces par ce que S. Gregoire de Nyſſe nous apprend de celle du Pont.] 'Le Gouverneur autant animé par luy meſme contre les Chrétiens, que par les ordres de l'Empereur, fit afficher un edit terrible, pour declarer qu'il falloit renoncer au Chriſtianiſme, ou ſe reſoudre aux tourmens les plus rigoureux, & à la mort la plus cruelle. 'Auſſi-toſt les magiſtrats [des villes] quitterent toute autre affaire particuliere ou publique, & ils n'avoient plus qu'une ſeule occupation, qui eſtoit de faire empriſonner & de tourmenter ceux qui défendoient la foy. La vuë ſeule de tous les differens ſupplices qu'on leur preparoit eſtoit capable de les étonner & de les abatre. Les épées, les feux, les beſtes farouches, les chaiſes de fer toutes ardentes, 'les ongles d'acier, & mille autres inſtrumens inventez par la cruauté des hommes, pour tourmenter & pour dechirer les corps des Martyrs, eſtoient les ſeuls ſpectacles qui ſerviſſent alors à la cruelle ſatisfaction des idolatres; & chacun d'eux ne craignoit que de n'eſtre pas auſſi barbare que les autres. Les voiſins, les parens, & les amis, ſe trahiſſoient laſchement. Tous ſe devenoient ſuſpects les uns aux

Nyſ.p.568.a.

b.

c.d.

autres. Quelques uns alloient denoncer les Fideles aux magiſtrats ; d'autres les montroient au doit, quelques autres les cherchoient où ils ſe doutoient qu'ils fuſſent cachez, ou bien ils les pourſuivoient dans leur fuite ; & d'autres enfin ſous le pretexte de la religion penſoient à ſatisfaire leur avarice, & perſecutoient ceux dont ils vouloient uſurper les biens.

'Dans cette terreur generale le fils trahiſſoit ſon pere ; le a. pere alloit luy meſme denoncer ſon fils ; & les freres oubliant ce qu'ils devoient à la nature, croyoient faire une action de pieté en expoſant leurs freres à la cruauté des ſupplices, parce-qu'ils ne vouloient pas devenir impies. Ainſi on n'oſoit s'aſſurer ſur la fidelité de qui que ce fuſt : Tout le monde eſtoit dans la défiance, toutes les familles dans la diviſion, & toute la province dans la conſternation & dans le trouble. 'Chacun eſtant con- p. 569. a.
traint de fuir, les maiſons demeuroient vides, & les deſerts ſe peuploient. Les priſons n'eſtoient plus capables de renfermer ceux qu'on arreſtoit pour la foy ; & il falut changer en priſons la pluſpart des edifices publics.

'Dans toutes les aſſemblées particulieres & publiques, on ne a. voyoit plus la gaieté ordinaire ; mais on ne s'entretenoit partout que de ce ſpectacle affreux de perſonnes qu'on voyoit tous les jours trainer devant les juges, ou mener des tribunaux au ſupplice. 'Les perſecuteurs n'avoient ni compaſſion pour les en- b.
fans, ni reſpect pour les vieillars, ni conſideration pour la vertu [ou pour la qualité] des perſonnes. La foibleſſe du ſexe n'empeſchoit point qu'on ne traitaſt les femmes avec les meſmes rigueurs que les hommes. Il ſembloit qu'on fuſt dans une ville priſe de force, où tout eſt abandonné à la violence ; & une meſme loy de cruauté envelopoit dans les meſmes peines ſans aucune diſtinction tous ceux qu'une meſme foy & une meſme pieté faiſoient haïr egalement aux demons, & à leurs adorateurs.

Nous pouvons ajouter à cela ce que dit S. Pione Preſtre de
V. ſon titre. Smyrne, "l'un des plus illuſtres de ceux que cette perſecution
civitas. » couronna.] 'Aman nous inſulte ; Eſther & toute la compagnie Boll. 1. feb. p.
» [des juſtes] eſt dans le trouble. Nous ſouffrons la faim & la ſoif, 45. a.
» non du pain & de l'eau, mais de la parole de Dieu qui ne reten-
» tit plus à nos oreilles. Eſt-ce que toutes les vierges ſont déja
» aſſoupies & endormies ? Eſt-ce que nous voyons déja accomplir
» ce que le Sauveur a dit, Le Fils de l'homme trouvera-t-il de la
» foy ſur la terre quand il viendra ? J'apprens que les plus proches

ſe trahiſſent l'un l'autre comme il l'a predit. Aſſurément ſatan « a demandé à nous cribler comme le blé, & le Verbe de Dieu a « déja le van à la main pour purger ſon aire. «

ARTICLE IV.

On s'efforce de laſſer la patience des Chrétiens par de longs tourmens.

Euſ l.6.c.41.p.239. 'IL ſemble que dans l'Egypte [& en quelques autres provinces,]on ait tout d'abord fait ſouffrir les tourmens, & la mort meſme à ceux qui refuſoient de ſacrifier. [En d'autres endroits] Cyp.ep.8.p.23.1. 'la perſecution ne vint pas tout d'un coup à cette grande violence: & le commencement en fut plus doux. [a] On ſe contenta a ep.15 26.p.37.2 53.2. [pour l'ordinaire] de tenir les Confeſſeurs en priſon, ſans leur faire encore endurer aucun tourment. [Ce fut apparemment ep.7.15.p.21.1 37.1. auſſi dans ce temps là] 'qu'on en bannit quelques uns. [b] Mais les b ep.7.p.21.1 23.1. Chrétiens ne profiterent pas de ces premiers chaſtimens moins regoureux. Ceux meſmes qui avoient confeſſé J. C, & qui eſtoient obligez de montrer de meſme aux autres dans tout le reſte l'exemple de la vertu, ne gardoient pas les regles de la diſcipline, eſtant enflez de vanité par l'honneur qu'ils avoient eu de confeſſer celui [qui s'eſt humilié pour nous ſauver.]

p.131. 'Ce fut pour cela que Dieu laiſſa augmenter la violence de cette tempeſte: & on commença à faire ſouffrir aux Confeſſeurs an.250.§ 9.diſ. 11.c.34.p.286. 287. les tourmens de la queſtion. 'Quelques uns croient que cela arriva en Afrique au mois d'avril, parceque les martyrologes marquent le 17 de ce mois le martyre de S. Mappalique & de an.250.§ 2.9. quelques autres. 'Ils croient auſſi que la perſecution avoit eſté juſques alors moins violente à Carthage, parceque le Proconſul en eſtoit abſent, & que les Chrétiens n'y avoient encore eſté perſecutez que par l'autorité des magiſtrats de la ville, qui avoient bien le pouvoir d'empriſonner & de bannir, mais qui ne pouvoient pas meſme faire donner la queſtion.

[Ce que cette perſecution avoit de plus dangereux & de plus cruel, c'eſt qu'on s'efforçoit de vaincre les Martyrs, & non pas de les tuer: on ne vouloit pas leur oſter la vie du corps, mais ep.8.53.p.23.1 109.1. leur faire perdre celle de l'ame.] 'Les tourmens vinrent, dit S. Cyprien, mais des tourmens qui ne finiſſoient jamais, qui ne ſe terminoient point par un dernier ſupplice, où l'on ne pouvoit avoir la conſolation de mourir, quelque deſir qu'on en euſt; qui ne conduiſoient preſque jamais à la couronne, mais qui continuoient

nuoient juſqu'à ce qu'ils euſſent vaincu la patience des Confeſſeurs, à moins que Dieu par une grace toute particuliere ne tiraſt ſes ſerviteurs des mains des boureaux, non en faiſant finir les ſupplices, mais en terminant promtement leur vie pour les couronner. C'eſt la conduite que l'on tint à l'égard d'Origene, à qui les juges firent ſouffrir dans la Paleſtine beaucoup de tourmens, en s'efforçant ſurtout d'empeſcher qu'il ne mouruſt dans les ſupplices. [Et nous verrons dans la ſuite que l'on tenoit quelquefois les Confeſſeurs des années entieres dans la priſon.] Euſ.l.6. c.39 p. 234. 235.

On ne rougiſſoit pas de menacer les femmes Chrétiennes, que ſi elles refuſoient de ſacrifier, on les abandonneroit à l'impudicité publique : & il ſemble que les payens s'en fuſſent fait une regle. Nous verrons en effet qu'ils executerent une ſi étrange menace. Mais Dieu faiſoit des miracles pour conſerver la pudicité de ſes epouſes, qui mettoient toute leur confiance en ce puiſſant protecteur. Boll. 1. feb. p. 44. b. 15. may, p. 453. c. d.

[C'eſt encore à ce temps-ci qu'il faut raporter] deux hiſtoires que nous apprend S. Jerome, arrivées vers le temps que S. Paul ermite ſe retira dans le deſert, c'eſt à dire, durant que la perſecution de Dece depeuploit pluſieurs Egliſes dans l'Egypte & la Thebaïde. Hier. v. Paul t. 1. p. 237. b.

„ Le plus grand ſouhait des Chrétiens, dit ce Pere, „ eſtoit alors d'avoir la teſte tranchée pour la confeſſion du nom „ de J.C. Mais la malice de leur ennemi le rendoit ingenieux à in„ venter des ſupplices qui leur donnaſſent une longue mort, par„ ceque ſon deſſein eſtoit de tuer leurs ames & non pas leurs corps, „ ainſi que S. Cyprien le témoigne par ces paroles : On refuſoit de „ donner la mort à ceux qui la deſiroient. Et afin de faire con„ noiſtre juſqu'à quel excés alloit cette cruauté, j'en veux rapor„ ter ici deux exemples pour en conſerver la memoire.

„ Un magiſtrat payen voyant un Martyr demeurer ferme, & b.
„ triompher des tourmens au milieu des chevalets & des lames de
„ fer toutes rouges, commanda qu'on luy frotaſt tout le corps de
„ miel, & qu'aprés luy avoir lié les mains derriere le dos, on le miſt
„ à la renverſe, & qu'on l'expoſaſt aux plus ardens rayons du
„ ſoleil ; afin que celui qui avoit ſurmonté tant d'autres douleurs,
„ cedaſt à celles que luy feroient ſentir une infinité de mouches.

&c. „ Il ordonna qu'on en menaſt un autre dans un jardin tres Ibid.
„ delicieux, qu'on l'y attachaſt ſur un lit, & que là une miſerable
„ ſans pudeur, vinſt le ſolliciter avec effronterie à prendre part à
„ ſes crimes. Ce genereux ſoldat de J.C. ne ſavoit en cet état ni
„ que faire, ni à quoy ſe reſoudre. Car ſe fuſt-il laiſſé vaincre par

les delices aprés avoir reſiſté à tant de tourmens ? Enfin par une « inſpiration divine il ſe coupa la langue avec les dents, & en la « crachant au viſage de cette effrontée, il éteignit per l'extreme « douleur qu'il ſe fit à luy meſme, les ſentimens de volupté qui « euſſent pu s'allumer dans ſa chair fragile. [Le martyrologe Ro- « main fait memoire de ces deux Saints, dont le nom nous eſt inconnu, le 28 de juillet.]

ARTICLE V.

Chute d'un grand nombre de Chrétiens en Afrique.

[TOUS les efforts que les perſecuteurs pouvoient faire au-dehors contre l'Egliſe, ne luy euſſent pu eſtre que glorieux, & meſme avantageux ; puiſqu'eſtant formée par le ſang de J.C, elle s'eſt toujours nourrie & fortifié par le ſang & les ſouffrances des Martyrs. Mais elle eſtoit attaquée plus dangereuſement audedans d'elle meſme par les pechez de ſes enfans.] 'C'eſtoit pour les punir que Dieu avoit permis au demon d'exciter cette tempeſte, comme il l'avoit revelé à S. Cyprien. [Ainſi comme Dieu l'avoit permiſe dans ſa colere, on y vit l'effet le plus redoutable de ſa juſtice dans la chute d'un fort grand nombre de Chrétiens. Et il ne faut pas s'étonner que ceux qui avoient abuſé de la facilité qu'ils avoient eue à le ſervir durant la paix, n'aient pas merité de recevoir la plus grande de toutes ſes graces, qui eſt celle du martyre.

Cyp.ep.8, p.23. 24.

Nous apprenons ce malheur des deux plus grands Saints qui fuſſent peuteſtre alors dans l'Egliſe, S. Cyprien & S. Denys d'Alexandrie :] '& ils en parlent, avec toute la tendreſſe & le ſentiment que peut donner à des peres une charité auſſi vive [& auſſi ardente qu'eſtoit la leur.] 'Le plus grand nombre de nos « freres, dit S. Cyprien, a trahi ſa foy aux premieres menaces de « l'ennemi, '& n'a point eſté abatu par la violence de la perſe- « cution, mais s'eſt abatu luy meſme par une chute volontaire ; « quoiqu'un Chrétien ne doive pas eſtre ſurpris de voir arriver les « perſecutions que J.C. a predites... Ils n'ont pas meſme attendu « qu'on les interrogeaſt pour renoncer à leur foy, ni qu'on ſe « ſaiſiſt de leurs perſonnes, pour bruler de l'encens ſur les autels. « Pluſieurs ont eſté vaincus avant le combat, & ont eſté terraſſez « avant le choc, n'ayant pas ſeulement eu le ſoin de faire paroiſtre « qu'ils avoient ſacrifié aux idoles malgré eux. Ils couroient d'eux «

ep.12.p.33.2| lapſ p.238.239.

lapſ.p.239.2|ep. 8.p.23.1|25.1.

lapſ.p.239.2.

» meſmes à la place publique : Ils ſe haſtoient d'aller à la mort,
» comme s'ils euſſent deſiré long-temps auparavant de faire cette
» action, comme s'ils euſſent eſté ravis de joie d'avoir rencontré
» l'occaſion qu'ils avoient toujours ſouhaitée. Que dirai-je de
» ceux que les magiſtrats remettoient au lendemain à cauſe qu'il
» eſtoit trop tard, & qui les ſupplioient de ne pas differer davan-
» tage leur perte & leur ruine ?

'Il y en avoit meſme qui ne ſe contentoient pas de leur propre p.240.t.
mort, mais qui exhortoient encore les autres à les imiter, & qui aprés avoir bu le bruvage mortel, le donnoient à boire à ceux qu'ils vouloient avoir pour compagnons de leur perte. Et afin que le crime vinſt juſqu'à ſon comble, il y eut des peres qui enveloperent leurs enfans dans leur malheur, les portant & les menant avec eux, & qui leur firent perdre le bien qu'ils avoient acquis peu de temps aprés leur naiſſance, pour eſtre les parricides de ceux à qui ils avoient donné la vie. 'Car quoique ces Aug.ep.B.98.
enfans ne puſſent eſtre ſouillez, dit S. Auguſtin, par un crime p.264.265.
auquel ils n'eſtoient pas meſme en âge de conſentir, ils l'eſtoient dans la volonté de leurs peres, que Dieu regardoit comme homicides de l'ame de ces enfans, qu'ils tuoient autant qu'il eſtoit en eux, en meſme temps que ſa bonté leur conſervoit la grace qu'il leur avoit donnée par ſes Sacramens.

» 'Il ne faut point diſſimuler la verité, continuë S. Cyprien, ni Cyp.lapſ.p.
» couvrir par le ſilence le ſujet & la cauſe de nos maux. Pluſieurs 240.2.
» ſe ſont perdus par l'amour aveugle de leur bien, & ne ſe ſont
» pas trouvez en état de ſe retirer, à cauſe qu'ils eſtoient arreſtez
» par leurs richeſſes, comme par des chaines. ç'ont eſté là les liens
» qui les ont empeſché de fuir, qui ont abatu leur courage, étou-
» fé leur foy, enchainé leur eſprit, & rendu leur ame captive.
» Ayant eſté attachez à des paſſions terreſtres, ils ſont devenus la
» proie du ſerpent qui devore la terre, comme Dieu l'a dit luy
» meſme.

[S. Auguſtin avoit ſans doute en vuë ce que S. Cyprien luy avoit appris de cette perſecution,] 'lorſqu'expliquant ces paro- Aug.pſ.90.t.
les du pſeaume, Vous ne craindrez point la fleche qui vole p.410.2.c.
durant le jour, ni le demon du midi, il dit que cette fleche qui perce, mais qui vole & qui paſſe viſte, ſont les premieres perſecutions, où l'on ordonnoit le dernier ſupplice contre les Chrétiens. Mais les perſecuteurs virent, dit-il, que beaucoup couroient au martyre. 'Car qui eſt le fidele, qui euſt voulu fuir d.
une prompte mort [qui le faiſoit entrer dans le ciel?] 'Ils recon- e.

nurent que plus ils tuoient de Chrétiens, plus il s'en formoit de nouveaux. Ils eurent honte de ſe voir obligez à depeupler les provinces, s'il falloit faire mourir tant de milliers de perſonnes qui croyoient en J.C. Ils ne mirent donc plus dans leurs edits, Quiconque ſe confeſſera Chrétien, ſera mis à mort; mais, il ſera tourmenté juſqu'à ce qu'il renonce à ſa foy. [C'eſtoit une
d. douceur apparente,] 'mais un vray demon du midi, dont le feu eſtoit beaucoup plus dangereux. Car combien de ceux qui euſſent ſouffert avec joie une prompte mort, eſtoient abatus par tant de divers ſupplices, & qui ne finiſſoient point? Aſſurement
P.411.1. ce demon a fait tomber beaucoup de perſonnes, '& non ſeulement de ceux qui eſperoient par leurs aumoſnes & le bon uſage de leur bien, eſtre un jour mis à la droite du Sauveur au rang des brebis, mais de ceux meſme qui ayant abandonné tout pour embraſſer la perfection evangelique, ſe promettoient d'eſtre
P.410.2.d. aſſis à ſes coſtez pour juger les autres. 'Je croy neanmoints, ajoute S. Auguſtin, que ceux qui ont manqué de courage, ſont ceux qui ont preſumé d'eux meſmes, au lieu de mettre toute leur con-
P.411.1.c. fiance dans le ſecours du Tres-haut. 'Cet orgueil [ſecret] que Dieu voit ſeul dans quelques uns de ceux qui paroiſſent les plus parfaits, a fait qu'ils n'ont pu eviter le demon du midi.
a. 'Dieu "les a chaſſez d'auprés de luy, pour leur faire voir que c'eſt luy qui nous protege, que c'eſt luy qui tempere les tentations [en faveur des humbles,] que c'eſt luy qui ne laiſſe monter les maux que juſqu'au point où nous les pouvons ſupporter.

dejecti ſunt à Deo.

ARTICLE VI.

Le meſme malheur arrive à Alexandrie, & partout ailleurs : Des Libellatiques.

[CE qui arrivoit à Carthage arrivoit de meſme à Alexandrie. Nous apprenons l'un de S. Denys, comme nous avons appris l'autre de S. Cyprien. Et quand ces deux grands Saints auroient eu deſſein de ſe copier l'un l'autre, il ſeroit difficile que leurs narrations fuſſent plus conformes.]

Euſ.l.6 c.41. p. 238 a.b. 'L'edit de la perſecution eſtant arrivé, dit S. Denys, tous furent dans une terreur extreme. Beaucoup des plus conſiderables cederent d'abord. Les uns abatus par la crainte ſe venoient preſenter d'eux meſmes aux magiſtrats. Ceux qui avoient des emplois publics eſtoient obligez par leurs fonctions de 'paroiſtre;

d'autres ſe laiſſoient entrainer par leurs proches: & tous citez par leur nom pour venir offrir les ſacrifices ſacrileges & deteſtables, n'eurent pas la force de le refuſer. Les uns eſtoient paſles & tremblans, comme s'ils euſſent eſté appellez non pour immoler aux idoles, mais pour leur eſtre immolez eux meſmes; de ſorte que tout le peuple ſe moquoit de leur laſcheté, voyant qu'ils n'avoient le courage ni de ſacrifier, ni de mourir. 'D'autres s'avançoient plus hardiment, en proteſtant qu'ils n'avoient jamais eſté Chrétiens: & ils ne diſoient que trop vray. Ils verifierent tous ce que dit J. C, Qu'il eſt difficile que les riches ſoient ſauvez. c.

Pour les autres Chrétiens, les uns ſuivirent la laſcheté de ceux-ci; les autres ſe ſauverent par la fuite, ou furent pris: & de ceux-ci pluſieurs abandonnerent la foy dés qu'ils ſentirent le poids des chaines, & les incommoditez de la priſon: d'autres aprés y avoir paſſé quelques jours, n'attendirent pas neanmoins qu'on les preſentaſt au juge: & d'autres aprés avoir ſupporté les premiers tourmens avec quelque conſtance, cederent aux ſeconds. c.

V.S.te Apolline. [Ce qui eſt étonnant en ceci, c'eſt qu'environ "un an auparavant, le peuple d'Alexandrie s'eſtant ſoulevé avec beaucoup de fureur contre les Chrétiens, dont pluſieurs furent martyrizez, il n'y en eut qu'un qui renonçaſt alors J. C. [Il eſt aſſurément plus aiſé de reſiſter à une violence populaire, dont on eſpere de voir bientoſt la fin, qu'à une puiſſance ſouveraine, contre laquelle il n'y a point de reſſource que dans une foy humble & genereuſe, preſte à tout attendre de Dieu, & à tout ſouffrir pour ſon nom. Mais il faut encore adorer en cela la profondeur incomprehenſible des voies de Dieu, qui peut ſeul étouſer en nous la crainte des hommes par la crainte de ſes jugemens, & par l'humble confiance en ſa miſericorde toute-puiſſante] p.236.237. p.237.c.

'Nous apprenons des actes de S. Pione, que la terreur abatit auſſi pluſieurs Chrétiens à Smyrne, & leur fit offrir des ſacrifices aux idoles, ou manger des viandes qui leur eſtoient immolées, pendant que les payens & les Juifs ſe railloient de leur laſcheté, & inſultoient à leur malheur. 'Parmi ceux là il y en avoit meſme pluſieurs dont la vie avoit paru "ſainte & irreprochable. Boll.1.feb.p.43. § 2.4. p.44.§ 3. *proba & honeſta.*

'L'Egliſe Romaine pleura auſſi la chute de pluſieurs de ſes enfans. Le ſoin qu'elle eut d'écrire en Sicile ſur la maniere dont il falloit traiter ceux qui demandoient à eſtre receus dans la communion, [montre que pluſieurs dans cette iſle s'en eſtoient rendus indignes par leur laſcheté.] 'Il paroiſt que la meſme cho- Cyp ep.31.p. 61.2.&c. ep.67.p.163.1.

ep.26.31.p.52.| 61.1. ſe arriva dans l'Egliſe d'Arles. 'En un mot ce naufrage s'étendit preſque par toute la terre, & l'on voyoit partout les ruines funeſtes de ceux que la tempeſte avoit abatus.

ep.6.35.p.28| 70.1. Il n'y eut rien de plus deplorable à Carthage, que d'y voir la chute de la pluſpart du peuple, ſuivie de celle d'une partie du Clergé, & de quelques Preſtres.

ep.55.p.117.2. 'Il y eut meſme pluſieurs Eveſques qui furent emportez par cette tempeſte, & quelques uns entrainerent avec eux une partie de leurs peuples, comme cela eſt marqué d'un Repoſte de Suturne en Afrique. Jovin & Maxime Eveſques dans la meſme province, furent auſſi depoſez & privez de la communion, ayant eſté convaincus d'avoir ſacrifié aux idoles, & fait pluſieurs autres crimes. Fortunatien d'Aſſur en la meſme province, tomba

ep.64.p.256.1. ep.68.p.165.&c. dans le meſme malheur. 'Dans l'Eſpagne Baſilide Eveſque de Leon, & Martial de Meride, aprés avoir fait d'autres fautes, renoncerent enfin abſolument à la foy, ou au moins declarerent

Boll.1.feb.p. 45 e.f|46.b. par un acte qu'ils y avoient renoncé. 'Dans l'Aſie Eudemon Eveſque de Smyrne renonça auſſi à J. C, & devint meſme ce

p.45.2.b. ſemble le perſecuteur de ceux dont il avoit eſté le pere. 'Les Juifs de la meſme ville taſchoient d'attirer à eux ceux qui avoient quitté J. C.

[La douleur de l'Egliſe ne fut pas bornée à celle que luy cauſoit la perte de tant d'ames. Car beaucoup de ces apoſtats demandant à rentrer dans ſon ſein, mais ne le demandant pas avec aſſez d'humilité, & ne voulant pas ſe ſoumettre à la rigueur ſalutaire de la penitence; cela produiſit deux ſchiſmes oppoſez, l'un de Feliciſſime à Carthage, qui vouloit qu'on les receuſt avec une facilité indiſcrette, l'autre de Novatien à Rome, qui leur refuſoit toute eſperance de reconciliation. Il ſuffit d'avoir touché ceci en cet endroit, en attendant que nous en puiſſions parler autre-part plus amplement.

On donne aſſez ſouvent le nom de "Tombez à tous ceux qui *lapſi.* abandonnerent alors la foy; & l'on y comprend auſſi ceux qu'on appelloit "Libellatiques, dont Saint Cyprien parle ſouvent.] NOTE 3.

Cyp.ep.31.32. 68.p.61.1|98.1| 167.1|lapſ.p. 344.2. 'C'eſtoient ceux qui ſachant qu'il eſtoit défendu de ſacrifier, ou alloient trouver les magiſtrats, ou y envoyoient ſeulement; & leur témoignoient qu'ils eſtoient Chrétiens, qu'il ne leur eſtoit pas permis de ſacrifier, ni d'approcher des autels du diable; qu'ils les prioient de recevoir d'eux de l'argent, & de les exemter de faire ce qui ne leur eſtoit pas permis de faire. Ils recevoient [enſuite] du magiſtrat, ou luy donnoient "un billet, *libellum, un-de Libellatici*

qui portoit qu'ils avoient renoncé à J.C, & qu'ils avoient ſacrifié aux idoles, quoiqu'ils n'en euſſent rien fait; '& ces billets ſe liſoient publiquement. ep. 31. p. 61. 1.

ARTICLE VII.

Dieu punit quelques uns de ceux qui avoient renoncé à la foy.

'DIEU chaſtia viſiblement quelques uns de ceux qui eſtoient tombez dans l'apoſtaſie, "pour les faire ſervir d'exemple à tous les autres. 'S. Cyprien en raporte diverſes hiſtoires fort remarquables, dont quelques unes eſtoient arrivées en ſa preſence: [& on ſera ſans doute bien aiſe de les voir ici.] 'L'un de ceux, dit ce Saint, qui allerent d'eux meſmes au » Capitole pour renoncer J.C, en revint muet. Il fut puni dans le » meſme organe par lequel il avoit commis le crime, & fut reduit » à ne pouvoir pas meſme demander miſericorde, ne pouvant » plus former de paroles pour exprimer ſes deſirs. Cyp. lap. ſ. p. 243. 2. &c. p. 243. 244. p. 243. 2.

» 'Une femme s'eſtant miſe dans le bain aprés avoir perdu la » grace de ſon batteſme, le diable entra dans ſon corps, la jetta par » terre, & l'agita d'une telle fureur, qu'elle ſe mangea elle meſme » la langue qui avoit touché les viandes profanes, où prononcé » des paroles ſacrileges; & elle mourut peu de temps aprés par » des douleurs extraordinaires qu'elle ſentit dans le ventre & dans » les entrailles. p. 244. 1.

» 'Voici, ajoute le Saint, un autre accident qui eſt arrivé devant » mes yeux, & dont j'ay eſté témoin. Un pere & une mere s'en- » fuyant, & la frayeur les ayant troublez, laiſſerent chez eux une » petite fille qui eſtoit encore à la mammelle. Sa nourrice la porta » au magiſtrat: & comme ce petit enfant ne pouvoit manger de » la chair devant l'idole, où le peuple en alloit manger, on luy fit » manger du pain trempé dans du vin qui eſtoit du ſacrifice des » apoſtats. Quelque temps aprés, la nourrice remit cette petite » fille entre les mains de ſa mere. Cet enfant ne put non plus » declarer ce qui s'eſtoit paſſé, qu'elle ne l'avoit pu comprendre » ni empeſcher. De ſorte que la mere n'en ſachant rien, l'apporta » avec elle lorſque nous ſacrifiions. Mais la petite fille ſe trouvant » dans l'aſſemblée des Saints, ne put ſupporter nos prieres, ni nos » oraiſons. Tantoſt elle pleuroit; tantoſt elle eſtoit agitée de mou- » vemens violens; & comme ſi on luy euſt donné la queſtion, elle » confeſſoit par toutes les marques poſſibles à ſa foibleſſe, ce qui 1.

luy eſtoit arrivé. Mais lorſque le Sacrifice eſtant achevé, le « Diacre commença à offrir le Calice à ceux qui eſtoient preſens, « & que ſon tour vint d'en boire comme les autres, la petite fille « emuë par un inſtinct que la majeſté divine luy inſpiroit, de- « tourna ſon viſage, ſerra ſa bouche avec ſes levres, & refuſa le « Calice. Le Diacre neanmoins luy en fit boire par force. Mais elle « le rejetta auſſi-toſt avec des ſoulevemens de cœur accompagnez « de vomiſſement. «

Aug.ep.B.98. p.265.c.d. Cet enfant n'eſtoit pas coupable d'un crime qu'il n'avoit ni connu, ni pu empeſcher. Mais Dieu vouloit faire connoiſtre par ces mouvemens extraordinaires qu'il excitoit en elle, combien les autres ſont criminels & en eux meſmes, & à l'égard des enfans pour qui ils ſont des choſes qui ſont défenduës : & il vouloit particulierement leur faire comprendre, dit S. Auguſtin, combien ils ont tort quand ils ſont aſſez hardis pour s'approcher alors des Sacremens ſalutaires, dont ils devroient « s'abſtenir par eſprit de penitence. «

Cyp. apſ. p. 344. l. 2. S. Cyprien aprés avoir raporté l'hiſtoire de cette petite fille, dit qu'une autre plus âgée s'eſtant gliſſée dans l'aſſemblée des Fideles, parceque ſon crime eſtoit ſecret, & ayant receu l'Eucariſtie avec les autres ; ce ne luy fut pas une nourriture, mais un couteau qui luy oſta la vie. Le ſang qu'elle but, demeura entre ſa gorge & ſon eſtomac, & comme ſi c'euſt eſté un poiſon mortel, elle commença auſſi-toſt d'eſtre troublée, d'eſtre agitée de violentes douleurs ; & tremblant de tout le corps, elle expira ſur le champ. «

2. Une autre femme ayant voulu ouvrir avec des mains indignes « l'armoire où elle avoit mis le S. Sacrement, [que les Chrétiens avoient alors accoutumé d'emporter chez eux,] il en ſortit une flamme qui l'empeſcha d'y toucher. Et un homme qui eſtoit ſouillé du meſme crime, ayant eu la hardieſſe aprés la celebration du Sacrifice, d'en recevoir ſa part [dans la main] comme les autres, il ne put neanmoins manger le Saint du Seigneur. Car ayant ouvert ſa main il n'y trouva que la cendre.

2. Combien y en a t-il tous les jours, ajoute S. Cyprien, qui ne « voulant point faire penitence, ni confeſſer les crimes dont leur « conſcience eſt ſouillée, ſont poſſedez par les demons ? Combien « y en a t-il qui perdant l'eſprit & le jugement, ſont agitez de « fureur & de manie ? Il n'eſt pas beſoin de raporter tous ces « accidens funeſtes, y ayant autant d'exemples de ces chaſtimens « dans les chutes differentes de ceux qui ſont tombez dans toute « l'Egliſe,

» l'Egliſe, comme le nombre de ceux qui pechent eſt grand. Que » chacun de nous conſidere, non pas ce que les autres ont ſouffert, » mais ce que luy meſme merite de ſouffrir; & qu'il ne croie pas » avoir evité la punition de ſa faute, parceqn'elle eſt differée; mais » qu'il craigne davantage la vengeance de Dieu, qui ſe reſerve à » le chaſtier luy meſme.

Nous trouvons dans une hiſtoire qui paroiſt tres bonne, qu'à Lampſaque dans l'Aſie mineure, un Chrétien nommé Nicomaque ayant renoncé à la foy dans les tourmens, fut auſſi-toſt poſſedé du demon, ſe dechira la langue avec les dents, & expira ainſi à la vuë du Pronconſul & de tout le peuple. Boll. t 5. may, p. 453. a. b.

ARTICLE VIII.

Beaucoup de Chrétiens ſouffrent pour J. C: D'autres ſe retirent ou ſont bannis. De S. Queremon.

[QUELQUE grand qu'ait eſté le nombre de ceux que Dieu abandonna alors au malheur qu'ils s'eſtoient attiré par leurs pechez precedens; neanmoins cette laſcheté & cette foibleſſe ne fut pas univerſelle.] L'Egliſe, comme Origene l'avoit predit, vit dans Alexandrie, [& partout ailleurs,] pluſieurs de ſes enfans, qui ayant eſté affermis par le Seigneur, parurent comme des colonnes inebranlables; & qui ayant receu de Dieu une force & une generoſité egale à la grandeur de leur foy, furent les admirables témoins de ſon royaume eternel. [Le martyrologe Romain en fait une memoire generale le 28 de juillet.] Euſ. l. 6. c. 41. p. 238. d | 7. c. 11. p. 260. 261 | Ori. in Num. h. 10. p. 207. b. c.

Ceux meſmes à qui Dieu ne fit pas cette grace, la plus grande de toutes, ne laiſſerent pas d'acquerir beaucoup de gloire, ou en ſouffrant de moindres peines, ou en demeurant fermes dans la foy. S'eſtant appuyez ſur les preceptes du ciel, & ſur les maximes de l'Evangile, les arreſts de banniſſement, les menaces des ſupplices, la perte de leur bien, les tourmens du corps, ne les étonnerent point. On avoit donné aux Chrétiens quelques jours pour ſe reſoudre s'ils vouloient quitter leur foy. Mais celui qui ſe ſouvient, dit S. Cyprien, qu'il a renoncé au monde, ne conte plus les jours du monde. Cyp. lapſ. p. 238. 1. 2.

Il ſemble ſelon ce Saint, que la pluſpart de ceux qui conſerverent leur foy, euſſent abandonné leurs maiſons & leurs biens pour ſe retirer. Il fut luy meſme de ce nombre auſſi-bien que S. Ibid. ep. 10. p. 30. 1 | Euſ. l. 6. c. 42. p. 235. c.

Denys d'Alexandrie: & tous deux le firent pour obeïr à l'ordre
Nyſ.v.Th.p. 569.c. qu'ils en avoient receu de Dieu. S. Gregoire Thaumaturge fit la meſme choſe dans le Pont. [Et peut-eſtre que Dieu voulut confondre par trois exemples ſi illuſtres la fauſſe generoſité des Montaniſtes, qui vouloient que ce fuſt un crime de s'enfuir
Boll.31. mars, p.904.f. durant la perſecution,] & qui ne témoignerent pas neanmoins
a Nyſ. p.569.c. plus de courage que les autres dans celle-ci. a Mais outre cela, comme la pluſpart des Fideles n'euſſent pas eſté aſſez forts pour ſoûtenir une perſecution ſi violente, il eſtoit de la prudence des ſaints Eveſques de leur conſeiller la retraite; & il eſtoit de leur charité de leur en donner meſme l'exemple, pour leur oſter [ou la honte, ou] le ſcrupule qui les en euſt pu empeſcher.

c. S. Gregoire de Nyſſe dit que ce fut là le motif de S. Gregoire
d. Thaumaturge; à quoy il ajoute que les perſecuteurs le cherchoient extremement, dans l'eſperance de ruiner tout ſon troupeau par la mort de ce grand paſteur. d On voit la meſme choſe
Cyp ep.55.p. 116.1. de S. Cyprien; & le peuple de Carthage demanda pluſieurs V. ſon titre
fois dans le cirque & dans l'amphitheatre qu'il fuſt expoſé aux § 7.
Euſ.l.6.c.40.p. 235 b.c. lions. S. Denys fut de meſme cherché nommément par ordre des magiſtrats. [Nous avons déja vu que S. Fabien fut martyrizé à Rome: les deux ſaints Eveſques d'Antioche & de Jeruſalem S. Babylas & S. Alexandre, moururent dans la priſon. Aprés meſme la mort de S. Fabien, on fut plus d'un an ſans pouvoir
Cyp.ep.51.p. 97.1. luy donner de ſucceſſeur,] le tyran ennemi des Prelats, dit S. Cyprien, faiſant des menaces terribles contre eux; & aimant beaucoup mieux voir un rebelle luy diſputer l'Empire, que de voir établir un Eveſque à Rome, pour ſoûtenir contre luy la
diſ.11.c.53.p. 284. cauſe de Dieu. L'on voit donc que le deſſein de Dece eſtoit de ruiner l'Egliſe en la privant de ſes plus illuſtres chefs: [& des ſix qu'on peut dire avoir merité ce titre, Dieu luy en abandonna trois, & en conſerva trois autres, afin que les uns ſerviſſent d'exemple aux martyrs, & les autres de conſolation pour le reſte des Fideles.

Mais il faut beaucoup remarquer que quoique S. Cyprien loüe les laïques qui s'eſtoient retirez pour ne ſe pas expoſer à la
ep.2.p.37.1. perſecution,] il blaſme au contraire pluſieurs Eccleſiaſtiques qui s'eſtoient abſentez durant ce temps là, ſans en excepter ceux qui n'eſtoient que dans les degrez inferieurs, comme des Soudiacres & des Acolythes. Son Clergé luy ayant mandé que quelques uns d'eux eſtoient revenus, pour ſavoir comment il les falloit traiter; il ordonne qu'ils ſeront privez de ce qu'on leur

diſtribuoit tous les mois pour leur ſubſiſtance, en attendant qu'on euſt pu examiner leurs raiſons devant les Eveſques & devant le peuple.

[Pour ceux qui n'eſtant point engagez au ſervice de leurs freres, ou qui ayant des ſujets legitimes de ſe retirer,] 's'eloignoient par une ſage precaution, pour ſe reſerver à ce que Dieu pourroit demander d'eux,& au jour qu'il deſtinoit à leur martyre, s'il leur vouloit faire cette faveur; S. Cyprien leur attribuë meſme le merite & le titre de Confeſſeurs. Auſſi il paroiſt que la pluſpart perdoient leurs biens: '& on voit que ceux de S. Cyprien furent confiſquez,& qu'il fut proſcrit publiquement. lapſ.p.238.2. ep.55.69.p.116. 2|171.2.

[Ce qui relevoit encore la gloire de ces Fideles qui vainquoient les perſecuteurs en les fuyant,] 'c'eſt que comme remarque S. Denys d'Alexandrie, il y en eut pluſieurs qui dans cette fuite moururent par les miſeres de la faim,de la ſoif,& du froid, d'autres qui furent emportez par les maladies; d'autres qui perirent par la cruauté des voleurs & des barbares, ou qui furent aſſujettis à une miſerable ſervitude. 'S. Denys remarque particulierement un Eveſque de Nilople en Egypte nommé Queremon, lequel eſtant dans une extreme vieilleſſe, ne laiſſa pas de s'enfuir avec ſa femme dans la montagne d'Arabie, expoſée aux courſes des Sarrazins. Et depuis non ſeulement ils ne revinrent plus, mais meſme beaucoup de freres qui les furent chercher, ne purent avoir aucune nouvelle ni d'eux, ni de leurs corps. [Le martyrologe de Rome aprés celui d'Adon, marque le 22 de decembre la feſte de ce ſaint Eveſque, & avec luy de tous les autres qui ſont morts dans cette fuite. Euſ.l.6. c.42.p. 240.241. p.241.a.

C'eſt peut-eſtre en ce temps-ci qu'il faut mettre la retraite de 'S. Maxime Eveſque de Nole, qui y fuſt mort de faim, ſi Dieu ne luy euſt envoyé S. Felix Preſtre de la meſme Egliſe.] 'Il y eut pluſieurs Eveſques des provinces eloignées, qui ſe retirerent à Rome pour eviter la perſecution. 'Il ſemble auſſi par l'hiſtoire de S. Cyprien, qu'il y en euſt pluſieurs alors à Carthage. V. S. Felix de Nole. Cyp.ep.31.p. 62.2. ep.

[Parmi tous ces ſaints fugitifs, il n'y en a point de plus celebre que S. Paul ermite,] 'qui s'eſtant d'abord retiré en une maiſon des champs aſſez écartée, pour eviter la tempeſte de cette perſecution, & ne s'y trouvant pas en ſureté contre l'avarice de ſon beau-frere; 's'enfuit dans les montagnes, & dans les deſerts les plus reculez, où il demeura inconnu à tous les hommes [durant 90 ans au moins. Car s'eſtant retiré à l'âge de vingt-un an ou un peu plus,] Dieu ne le decouvrit à Saint Antoine que Hier.v.Paul. p.237.b. p.238.c.

V. S. Antoine ſ 3| note 7.

lorſqu'il fut prés de mourir, ayant alors cent treize ans.

Cyp.ep.7.p 21. 1|an.250.§ 7. [Outre les Chrétiens qui ſe bannirent volontairement,] il y en eut, comme nous avons dit, qui furent bannis par les magiſtrats ep. 33. p.65.2.a. des villes: 'car ils avoient pouvoir de condanner à cette peine: ep.7.p.21.2. '& S. Cyprien ſe plaint de ce que quelques uns de ces exilez revenoient d'eux meſmes; ce qui les expoſoit à eſtre punis non comme Chrétiens, mais comme rebelles à l'autorité publique. ep.21.p.45.1.2. 'Il y eut au moins 65 Confeſſeurs d'Afrique, 'qui ayant eſté bannis ſe retirerent à Rome, [parcequ'on ſe contentoit de les bannir de leur pays ſans les releguer en aucun lieu.]

ARTICLE IX.

Durée de la perſecution.

Cyp.dif.11.e. 57.p.290. a ep.36.40.p. 71.1|75.2|76.2. b ep.33.p 66.1. 2. 'LA perſecution de Dece ne dura qu'environ un an dans ſa grande violence. [a] Car S. Cyprien dans les lettres écrites [en 251,] dés devant Paſque, [b] & meſme dans quelques unes ["écrites apparemment dés la fin de 250,] témoigne que ſon Egliſe jouiſſoit déja de quelque paix, mais d'une paix encore peu affermie, en ſorte que le moindre accident euſt pu renouveller le trouble & la perſecution. 'Il ſemble meſme que l'on n'euſt ep.7.p.21.2. ep.6.p.18.2. pas encore la liberté d'y tenir les aſſemblées; '& neanmoins il paroiſt que tous les Confeſſeurs priſonniers à Carthage, y ep.40.p.75.1. avoient eſté mis en liberté dés ce temps là. 'S. Cyprien faiſoit alors état de ſortir de ſa retraite aprés Paſque. [Il paroiſt qu'il le fit; & dans le reſte de l'année il tint divers Conciles: ce qui marque que les Chrétiens jouiſſoient deſlors d'une aſſez grande Bar.254.§ 40. tranquillité.] 'Baronius conjecture que quelque invaſion des barbares dans l'Afrique, pouvoit empeſcher les magiſtrats de ſonger ſi fort aux Chrétiens. mais il avoue en meſme temps qu'il eſt difficile d'en rien dire d'aſſuré. V. S. Cyprien § 9.

[L'état des affaires de l'Empire qui eſtoit fort troublé du coſté "de l'Illyrie, peut avoir auſſi ſervi à ce changement. Car il ne fut V. Dece. pas particulier à l'Afrique; "& ce fut ce ſemble dés le vivant de V. S. Corneille § 13. Dece, que Maxime & les autres Confeſſeurs de Rome furent mis hors de priſon. Vers le meſme temps, & apparemment le 4 de juin, on eut enfin le moyen de donner S. Corneille pour Eveſque à l'Egliſe Romaine. & ce Saint tint auſſi-toſt des Conciles, & fit d'autres choſes qui marquent une aſſez grande liberté. L'abſence de Dece y contribua ſans doute: car "il fut obligé V. Dece.

de s'en aller en Illyrie & en Thrace, s'oppoſer aux ravages des barbares, & à l'uſurpation de L.Priſcus qui avoit pris le titre d'Empereur dans la Macedoine. On pretend encore que Julius Valens fit la meſme choſe ou dans l'Illyrie ou à Rome meſme, aprés que Dece en fut parti, & que ce fut ce qui donna moyen de faire l'election de S. Corneille. Mais ces deux revoltes n'eurent pas de ſuite.

Il faut dire meſme qu'il y eut quelque adouciſſement dans l'eſprit de Dece, ſi nous recevons les actes de S.Acace Eveſque en Orient, dont nous parlerons dans la ſuite. Car ces actes, qui paroiſſent originaux, portent] 'que l'interrogatoire du Saint daté du 29 de mars, ayant eſté porté à Dece, il le trouva ſi beau, qu'il témoigna par ſon viſage riant l'avoir lu avec plaiſir, & ordonna qu'on miſt ce Saint en liberté. Boll.31.mars, p.905.d.

[Cet adouciſſement de Dece ne peut pas neanmoins avoir eſté bien conſiderable.] 'Car S.Cyprien aſſure que ce Prince eut toujours un extreme eloignement de ſouffrir qu'on eluſt un Pape, & que S.Corneille aprés ſon election fut long-temps à attendre l'effet "des menaces terribles qu'il faiſoit generalement contre les Eveſques. [Nous croyons auſſi que "S.Alexandre de Jeruſalem fut retenu en priſon juſqu'à la fin du regne de Dece; & il faut mettre encore vers ce temps là le martyre que "S. Moyſe Preſtre ſouffrit à Rome.] Cyp.ep.52.p. 97.1.

&c. V.ſon titre. V.ſon titre.

ARTICLE X.

Des Martyrs qu'on met ſous Dece & Valerien enſemble.

[NOUS ne pouvons pas nous diſpenſer de traiter ici une difficulté qui eſt celebre & importante pour l'hiſtoire. Car on voit que quantité d'auteurs grecs & latins parlant des Martyrs qui ont ſouffert ſous Dece ou ſous Valerien, les mettent preſque tous ſous ces deux Empereurs enſemble. Cela ne ſe trouve pas ſeulement dans les actes, dans les martyrologes, & dans des auteurs modernes ou peu conſiderables;] 'mais S. Optat dit que la perſecution qui a eſté ſous Dece & ſous Valerien, a eſté figurée dans Daniel par un lion: '& meſme S Jerome dit que S.Paul ermite ſe retira dans le deſert ſous les perſecuteurs Dece & Valerien, lorſque S. Corneille à Rome & S. Cyprien à Carthage repandirent leur ſang pour J.C, '& que S. Methode avoit ſouffert, ſelon l'opinion de pluſieurs, ſous Dece [a]. Opt.l.3.p.71. Hier.v.Paul. p.237.b. v.ill.c.83 p.295.

& Valerien. [Cependant entre Dece & Valerien il y a eu l'empire de Gallus ; outre celui d'Emilien qui ne dura que trois mois : S. Corneille n'a ſouffert ni ſous Dece ni ſous Valerien, mais ſous Gallus : il y avoit déja pluſieurs années que Dece eſtoit mort, lorſque S. Cyprien fut martyrizé :] '& meſme l'Egliſe avoit joui d'une profonde paix dans les premieres années de Valerien. [Pourquoi donc mettre tant de Martyrs ſous Dece & Valerien enſemble ?

Euſ. l. 7. c. 10. p. 256. a.

Il eſt vray que l'on met ſous Diocletien ceux qui ont ſouffert ſept ou huit ans depuis qu'il eut quitté l'Empire: quoique peut-eſtre meſme cette façon de parler ne ſoit pas bien autoriſée des anciens. Mais il y a bien de la difference entre ces deux temps. Car Diocletien eſtoit toujours conſideré comme le pere des Empereurs ſuivans : & la perſecution fut toujours continuée par la force de ſes edits, ſans qu'il y ait eu que fort peu d'interruption; de ſorte qu'il n'y a point de difficulté à dire que c'eſtoit toujours la perſecution de Diocletien. Ici au contraire, ſans parler de Gallus qui n'eut l'Empire qu'en faiſant perir Dece ſon predeceſſeur, quoique ſecrettement; nous ſavons que Valerien, bien loin de ſuivre les edits de Dece dans le commencement de ſon regne,] 'favoriſoit au contraire les Chrétiens [plus que n'avoit fait aucun de ſes predeceſſeurs.]'Et quand il voulut recommencer la perſecution, il publia des edits tous nouveaux, [comme nous le verrons en ſon lieu.

a.

Cyp ep. 82 p. 224. c.

Aprés cela il ſemble qu'il n'y ait rien à dire, ſinon que Saint Jerome n'a pas ſuivi en cette occaſion non plus qu'en quelques autres, la verité la plus exacte de l'hiſtoire. On peut dire que S. Optat a joint les deux perſecutions de Dece & de Valerien, non qu'il ait cru que ç'ait eſté la meſme; mais parcequ'ayant eſté fort ſemblables, il a cru qu'elles avoient eſté figurées par l'Ecriture ſous la forme d'une meſme beſte. Pour les nouveaux auteurs, ils peuvent avoir voulu ſuivre l'expreſſion de S. Jerome; & aprés tout, nous ne les prenons pas pour garants de la verité. Comme la diſtance des lieux unit dans noſtre œil les choſes qui ſont peu eloignées les unes des autres ; il en eſt de meſme des intervalles du temps : & il ne faut pas s'étonner que 4 ou 5 ans n'aient pas ſuffi à ceux qui ſont venus pluſieurs ſiecles aprés, pour diſcerner deux perſecutions tres differentes l'une de l'autre.

Il n'en eſt pas de meſme des anciens, qui voyant ces choſes de plus prés, les voyoient auſſi plus clairement. & ils ont ſi peu conſideré la perſecution de Valerien comme une ſuite & une

dependance de celle de Dece,] qu'elle eſt marquée comme une perſecution diſtincte & toute nouvelle 'par Euſebe, par Saint Auguſtin, par S. Sulpice Severe, & par Oroſe, qui content celle de Dece pour la ſettieme, & celle de Valerien pour la huittieme. [S. Jerome meſme paroiſt avoir embraſſé ce ſentiment en d'autres rencontres. Car dans ſa chronique il ſuit celle d'Euſebe;] '& meſme dans ſon traité des écrivains eccleſiaſtiques, il dit que S. Cyprien eſt mort ſous Valerien & Gallien dans la 8.e perſecution; '& que S. Alexandre & S. Babylas ont ſouffert dans la 7.e ſous Dece.

Euſ.chr] Aug. civ.l.18. c.52.p. 239.2 a] Sulp.l. 2 p.150] Oroſ.l. 7.c.21.22.p. 214.1.d]2 b. Hier.v.ill.c. 67.p.290.d. c.62.p.289.a.

'Baronius taſche de juſtifier ceux qui mettent des Martyrs ſous Dece & Valerien enſemble, parceque nous apprenons de Trebellius Pollio 'que Valerien fut fait Cenſeur ſous Dece; & qu'entre les fonctions du Cenſeur il eſt marqué qu'il avoit l'autorité de faire des loix. Mais Valerien ne fut nommé Cenſeur par le Senat que le 27 d'octobre ſous le Conſulat des deux Deces, [c'eſt à dire à la fin de 251. "Il n'eſt point certain qu'il ait accepté cette dignité: & s'il l'accepta, ce ne fut que lorſque] l'arreſt du Senat eut eſté apporté [en Thrace] où il eſtoit avec Dece; [qui y mourut avant la fin de la meſme année. Ainſi il n'a pas fait grand exercice de cette charge ſous ſon regne, s'il en a fait aucun, & ſa cenſure n'a pas couronné beaucoup de Martyrs.] Baronius pretend qu'on mettoit ſon nom à la teſte des loix avec celui de l'Empereur; [mais il auroit peine à en trouver aucune de cette nature dans le Code.

Bar.253 § 140. 141. Valer.v. p.173. 174. V. Valerien § 1. Bar.253. § 139.

Il y auroit quelque peu plus d'apparence de recourir à ce que nous verrons dans les hiſtoires de quelques Martyrs, qu'il eſtoit Prefet de Rome ſous Dece, & eut part en cette qualité à la perſecution des Chrétiens. Mais avec cela on n'a jamais joint les Prefets de Rome, ni les autres magiſtrats, aux Empereurs, quand il s'eſt agi de marquer les perſecutions: & on ne l'auroit pu faire au plus que pour les Martyrs de Rome ou des environs. Il y a bien de l'apparence que, hors peut-eſtre S. Jerome, aucun des autres n'a point ſceu que Valerien ait jamais eſté ni Preſet de Rome, ni Cenſeur. Et ce qui marque viſiblement que ceux qui le joignent à Dece, ne le font point par ces raiſons, mais par une pure ignorance,] 'c'eſt qu'ils le nomment quelquefois Auguſte avec Dece; ce que Baronius eſt obligé d'abandonner. § 139.

[Mais quand il y auroit eu quelque raiſon de joindre Valerien dans ce qui s'eſt fait du temps de Dece, il n'y en peut avoir aucune de nommer Dece aprés ſa mort dans les Martyrs qui ont ſouffert ſous Valerien.]

Oroſ.l.7.c.21. p.214.d. 'Oroſe donne quelque lieu de dire que les edits de Dece contre les Chrétiens, ſubſiſterent encore aprés ſa mort, & durerent autant que la grande peſte qu'on commence ordinairement ſous Gallus; [ce qui comprendroit aiſément le temps de la perſecution de Valerien. Cela ne ſuffiroit pas neanmoins encore pour donner un bon ſens à beaucoup d'auteurs. Mais il paroiſt que le vray ſens d'Oroſe eſt de comparer la perſecution & la peſte dans l'étenduë des lieux, & non dans celle du temps; & que comme Dece avoit perſecuté les Chrétiens dans tout l'Empire, auſſi toutes les provinces de l'Empire furent ravagées par la peſte. Quand on pourroit luy donner l'autre ſens, ce ne ſeroit que le faire tomber dans une erreur groſſiere, eſtant certain, comme nous avons dit, que Valerien fit jouir les Chrétiens d'une entiere paix dans les premieres années de ſon regne; & que quand il renouvella la perſecution, ce fut par des edits nouveaux, aſſez differens de ceux de Dece: & nous avons remarqué] 'qu'Oroſe meſme met deux perſecutions differentes ſous ces deux Princes.

d|c.22. p.214.2. b.

ARTICLE XI.

Des SS. Abdon & Sennen, & des S.tes Victoire & Anatolie.

[NOUS avons dit en general que la perſecution de Dece, qui fit beaucoup d'apoſtats, fit auſſi beaucoup de Confeſſeurs & de Martyrs. S. Fabien qui eſtoit le chef de l'Egliſe par ſa dignité, le fut auſſi apparemment de tous ceux qui ſouffrirent alors, ayant eſté martyrizé "dés le 20 jan- V.ſon titre.
Buch.cycl.p. 171. vier de l'an 250.]Aprés "ſa mort S.Moyſe & S. Maxime Preſtres V.la note t.
de Rome, & Nicoſtrate Diacre, furent mis en priſon, "& y V.S.Moyſe.
demeurerent long-temps, [avec S. Celerin, & quelques autres dont nous parlerons en un autre endroit. Il y en eut qui ſouffrirent pluſieurs fois les tourmens; & S. Moyſe fut enfin martyrizé ſur la fin de l'an 251.

Bede, &' pluſieurs autres martyrologes mettent à Rome ſous 1.
Dece le martyre de S. Abdon & de S. Senne ou Sennen, dont les noms ſont tres illuſtres, "quoique leur hiſtoire ſoit peu con- Note 4.
Boll.mars,t 2. p.27.d. nuë. Ce qu'on en trouve de plus probable,]eſt ce que dit Florus, que c'eſtoient des Perſans, qui eſtant venus à Rome, y furent tourmentez par divers ſupplices, & conſommerent enfin leur

1. Florus, Uſuard, Adon, Vandelbert &c.

martyre

martyre par l'épée. [Si cela ſe fit en la preſence de Dece', comme le diſent tous les autres, il le faut mettre en 250.]

'On marque que leurs corps furent enterrez d'abord dans Rome en la maiſon d'un Soudiacre nommé Quirin, où ils demeurerent cachez, juſqu'à ce que les Saints meſmes les ayant revelez ſous Conſtantin, ils furent levez de terre, & tranſportez *ad trifum pileatum.* "ſur le chemin de Porto dans le cimetiere de Pontien, 'qui a ſouvent eſté appellé du nom de ces ſaints Martyrs; [a] & l'on y voit encore aujourd'hui leurs images qui ſont fort anciennes, avec leurs noms. [b] Nous apprenons du calendrier de Bucherius, que dés l'an 354, on faiſoit leur feſte en ce lieu le 30.e jour de juillet, 'auquel elle eſt marquée dans tous les martyrologes latins, meſme dans ceux de S. Jerome, qui les mettent dans le meſme cimetiere. 'Le calendrier du P. Fronto, le miſſel de Thomaſius, & le Sacramentaire de S. Gregoire, marquent auſſi l'office de leur feſte. Le dernier y met une Preface propre. 'Il y avoit une egliſe de leur nom à Rome du temps d'Adrien I, qui la rétablit [vers l'an 780.]

Sur. 10. aug. p. 95. § 7.

Aring. l. 2. c. 19. § 2. p. 21 | Anaſ. c. 97. p. 114. 2.

[a] Aring. c. 22. p. 219.

[b] Buch. p. 268.

Flor. p. 690. 1.

Front. cal. p. 181 | Thom p. 161 | Sacr. p. 117.

Anaſ. p. 117. 2. b.

'On pretend que Gregoire IV. tranſporta leurs corps du cimetiere de Pontien en l'egliſe de S. Marc dans la ville, quoique d'autres diſent que le Pape Damaſe les avoit donnez à S. Zenobe [de Florence dés l'an 370 ou environ.] 'On dit auſſi qu'ils ont eſté tranſportez à S. Medard de Soiſſons, [& ils y ſont demeurez ſelon l'ancien breviaire de Paris, juſqu'aux guerres des Huguenots qui les brulerent.

Aring. p. 221. § 5. 6.

Sauſ. 31. jul. p. 475.

Si l'hiſtoire des S.tes vierges Victoire, & Anatolie nommée auſſi Calliſthene ſelon Pierre des Noels, "eſt veritable,]'on les peut mettre entre les Martyres de Rome, [quoiqu'elles aient ſouffert en d'autres endroits de l'Italie.] 'Car on pretend que c'eſtoient deux filles de Rome, toutes deux Chrétiennes & ſœurs ſelon S. Aldhelme, dont la ſeconde eſtoit fiancée à Tite Aurelien, & l'autre auſſi fiancée à Eugene, ou au moins celui-ci la recherchoit, quoiqu'il ſçeut qu'elle eſtoit Chrétienne. Mais elle prit la reſolution de demeurer vierge. Eugene qui le ſçeut, pria Anatolie de la voir pour la porter à ce qu'il deſiroit d'elle. Anatolie le fit: mais bien loin de luy pouvoir perſuader le mariage, Victoire luy perſuada à elle meſme d'y renoncer. Eugene affligé d'une part de ne pouvoir epouſer Victoire, & de l'autre de ce qu'Aurelien meſme qui eſtoit ſon ami, perdoit à cauſe de luy le mariage d'Anatolie, s'offrit de mettre celle-ci en juſtice comme Chrétienne. Mais Aurelien le pria de ne le pas faire, voyant

NOTE 5.

Bar. 253 § 29.

P. de N. l. 1 c. 83. p. 11. 3 | 16. c. 73. p. 1. 16 3 | Sur. 9. jul. p. 156 | 23. dec. p. 304 | Ado | Bed.

que celairoit à faire mourir Anatolie, & à confiſquer ſes biens; & il luy conſeilla d'obtenir de Dece que les deux filles leur fuſſent remiſes entre les mains. Dece l'accorda, & ils les menerent toutes deux dans leurs terres à la campagne, où ils leur firent ſouffrir la faim & beaucoup d'autres maux, ſans pouvoir vaincre leur amour pour la chaſteté. Elles firent, dit-on, divers miracles qui leur attirerent une grande veneration dans les lieux de leur exil, & elles y acquirent un grand nombre de vierges à J. C. Enfin elles y furent couronnées du martyre par ordre de Dece.

[Voillà en abregé ce que porte leur hiſtoire, que nous n'oſons pas mettre au nombre de celles qui peuvent paſſer pour aſſurées.] Flor.p.651. Leurs noms ſe trouvent enſemble dans les martyrologes de S. Jerome au 10 de juillet. Bede, Uſuard, Adon, & les autres poſterieurs les mettent ſeparément, S.te Anatolie le 9 du meſme mois, & S.te Victoire le 23 decembre. p.654 2| Holſt. mar p.300.301| Baud.p.253.1| Bar 9.jul.c. On croit que le lieu du martyre de la premiere eſt Thora dans le pays des Sabins, dont on ne voit plus aujourd'hui que de grandes ruines le long de la riviere de Turano dans l'Abruzze aſſez prés de Rieti, avec une egliſe de la Sainte, frequentée par tous les peuples des environs; quoique ſon corps ait eſté tranſporté à Subiaco [dans la Campagne de Rome,] ſelon Holſtenius, Holſt.mar.p. 301. a Ferr.it.p.419. ou ſelon Ferrarius en une ville qui porte ſon nom dans la Marche d'Ancone a prés de l'Ombre. in Piceno. 1.

[Il paroiſt qu'elle a eſté autrefois fort honorée à Rome, auſſi bien que S.te Victoire: & tous les martyrologes y marquent la feſte de la derniere,] Flor.p.651. hormis ceux de S. Jerome qui la mettent dans le pays des Sabins. p.654|Holſt. mar. p.325 326. On croit en effet qu'elle ſouffrit en une ville de ce pays nommée autrefois Trebula Mutuſca, & aujourd'hui Monte-Leone, à deux ou trois lieuës de Thora & de la ville de Rieti. On y voit encore une tres ancienne egliſe de S.te Victoire, & dans le cimetiere un ancien tombeau, dont elle fut tirée en 1156, pour eſtre miſe ſous un autel. Elle repoſe encore aujourd'hui dans cette egliſe ſelon Holſtenius. Ferr.it.p.785. Ferrarius dit qu'elle eſt, [comme S.te Anatolie,] dans une ville de la Marche d'Ancone qui porte ſon nom. D'autres pretendent l'avoir à Plaiſance [ſur le Po.] Note 5.

1. à trois lieuës de Fabriano au ſud-eſt.

ARTICLE XII.

De quelques Martyrs de Toſcane.

BARONIUS conte encore entre les Martyrs de Rome les SS. Secondien, Verien, & Marcellin, 'dont nous avons des actes, [mais "qui ont peu d'autorité.] On y peut neanmoins remarquer que ces Saints ayant eſté d'abord des principaux miniſtres de la perſecution, furent touchez en voyant la conſtance avec laquelle les Chrétiens aimoient mieux ſouffrir la mort la plus cruelle pour le nom de J.C, que de jouir de tous les plaiſirs de la vie en obeïſſant aux perſecuteurs. Ils jugerent qu'un effet ſi extraordinaire ne pouvoit venir que de quelque grande cauſe, & ſe trouverent ainſi diſpoſez à embraſſer le Chriſtianiſme. On ajoute que "la quatrieme eglogue de Virgile y contribua auſſi. Ils ſouffrirent de grands tourmens à Rome par ordre de Dece, & de Valerien qui eſtoit alors, dit-on, Prefet de la ville. Ils en ſouffrirent d'autres enſuite dans la Toſcane, où Promote Conſulaire leur fit enfin trancher la teſte; '& où les Egliſes de Toſcanelle, de Civita-Vecchia, & de Cometo, les honorent encore aujourd'hui comme leurs patrons. On en fait la feſte le 9 d'aouſt, auquel leurs noms ſe liſent dans Notker, Uſuard, & d'autres martyrologes. 'Ils ſont auſſi dans ceux qui portent le nom de S. Jerome, où on leur joint un S. Xiſte [dont nous n'avons pas d'autre connoiſſance.

Note 7.

Sicelides Muſæ.

Bar.253.§ 29.

Sur.9.aug p. 92|Vinc.B l. 11.c.50.51.p. 429.

Ferr.it.p 496.

Flor.p.471. 472.

Puiſque ces Saints nous ont fait entrer dans la Toſcane, nous dirons que] l'Egliſe de Florence honore le 25 d'octobre comme ſon protecteur, S. Miniat martyrizé ſous Dece, ſelon Uſuard, '& ſelon ſes actes, [dont nous n'oſons rien raporter, parceque leur ſtyle donnant lieu de croire qu'ils ſont aſſez nouveaux, ils commencent de plus par une fauſſeté groſſiere,] en diſant que S. Sixte & S. Laurent ont auſſi ſouffert ſous Dece. [Tout le corps des actes n'eſt que prodiges peu ou point probables.] 'Ferrarius rejette comme abſolument faux un miracle attribué à ce Saint par Pierre des Noels. Il y a une egliſe & un monaſtere de S. Miniat à Florence, & dans le pays une ville qui porte le meſme nom. 'Sigebert dit qu'en l'an 969, Thierri Eveſque de Mets tranſporta de Florence en l'egliſe de S. Vincent de Mets le corps de S. Miniat Martyr.

Ferr.it.p.670.

Sur.25.oct.p. 383.

Ferr.p.671|P. de N.l.9.c.108 p.188 2.

Bar.25.oct.d.

'Uſuard, Adon, & pluſieurs autres martyrologes, marquent le

Flor.p.574-576|Ferr.p.339| P.de N.l.5.c. 80.p.94.4.

3 de juin que S. Pergentin & S. Laurent ou Laurentin ſon frere, ſouffrirent le martyre ſous Decе à Arezzo dans la Toſcane. Les martyrologes de S. Jerome ne nomment que S. Laurent : mais quelques copies luy donnent 400 Martyrs pour compagnons[a], ce que Raban a ſuivi. 'Nous avons des actes de ces Saints, [mais qui ſont bien ſemblables à ceux de S. Miniat. Car ce ne ſont que miracles, & les plus habiles trouvent qu'il n'y a rien d'ancien.]

Sur. 3. jun. p. 41.

Ferr it. p. 330. 331.

'Ferrarius dit bien des choſes de S. Felin & S. Gratinien Martyrs ſous Decе à Perouſe, & tranſportez depuis à Arone au dioceſe de Milan. Mais il ne fonde ce qu'il en dit que ſur le breviaire de Milan, & ſur leurs actes manuſcrits qu'il ne donne pas.

Bar. 1. jun. g.

'Baronius ne donne pas non plus les anciens monumens de l'Egliſe de Perouſe qu'il en avoit entre les mains. Et ce qui eſt ſurprenant, Ferrarius aſſure qu'on ne connoiſt point ces Saints à Perouſe. On marque leur feſte le premier de juin.

Ferr. p. 332. 333.

'Ferrarius met le meſme jour S. Florent martyrizé auſſi à Perouſe avec pluſieurs autres ſous Decе, & cite les monumens manuſcrits de cette Egliſe. [Mais ce qu'il en dit, eſt la meſme choſe que ce que les autres diſent de S. Secondien & ſes compagnons. Le martyrologe met ce S. Florent le 5 de juin.]

ARTICLE XIII.

De S. Felicien, & de divers autres Martirs d'Italie.

[L'AUTRE coſté de Rome eut auſſi ſes Martyrs, & le nom 'de S. Magnus eſt celebre à Anagnia dans la Campagne de Rome, où on en fait le 19 d'aouſt. Quelques uns le font Eveſque de Trani dans la terre de Bari : & on écrit qu'il ſouffrit à Fondi dans celle de Labour, ſous Decе. Il ſemble aſſez probable qu'il n'eſt pas different de S. Magnus Martyr, celebre auſſi le 19 d'aouſt dans les plus anciens martyrologes, & dans divers autres monumens eccleſiaſtiques, dont quelques uns le mettent à Fabratere dans la Campagne de Rome.] Note s.

Bar. 15. jan. c.

Boll. ib. p. 996. b.

Ferr. it. p. 28.

'On met encore à Anagnia S.te Secondine, qu'on dit y avoir ſouffert ſous Decе le 15 de janvier. Baronius a eu ſes actes : '& cependant Bollandus & d'autres qui les ont cherchez depuis, ne les ont pu recouvrer. 'Ce que Ferrarius dit avoir tiré des monumens de l'Egliſe d'Anagnia, [eſt auſſi peu probable que peu aſſuré :]'& ce qu'on y ajoute d'ailleurs [ne vaut pas mieux.]

Boll. 15. jan. p. 996.

[a] 24. jan. p. 581. § 2.

[a] L'Egliſe de Foligni dans l'Ombrie honore le 24 de janvier

S. Felicien comme ſon Apoſtre, ſon Eveſque, & ſon patron. 'Bollandus donne ſa vie de trois manieres, [toutes trois nouvelles, & pleines de choſes inſoûtenables.] 'Ughellus ne nous en apprend rien de meilleur. [Ainſi tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt qu'on tient qu'il a eſté martyrizé du temps de Dece.] 'Sigebert dit que Thierri Eveſque de Mets tranſporta ſon corps en ſon egliſe de S. Vincent vers l'an 969. D'autres diſent qu'il eſt à Minden dans la baſſe Saxe, où il fut apporté par les ſoins d'Haimon vingt-ſixieme Eveſque de ce lieu. On y fait la feſte de cette tranſlation le 20 d'octobre.

p.581-588. Ugh.t 1 p.734. Boll 24.jan.p. 588. 588.

'On honore encore à Foligni le 23 de janvier S.te Meſſaline, comme une ſainte vierge martyrizée en ce lieu ſous Dece. Bollandus n'en donne rien qu'une vie écrite 'aprés l'an 1613, où l'on commença à en faire la feſte. Elle porte que le 13 decembre 1599. on trouva ſon corps en terre, avec une ancienne inſcription qui marquoit que c'eſtoit le corps de S.te Meſſaline, [ſans y ajouter aucun titre.] On aſſure qu'on ſentit une excellente odeur en le decouvrant, & qu'il s'y eſt fait divers miracles. [Ferrarius ne parle point de cette Sainte.]

23.jan.p.453. 454. p.454.455.

'On tient que la ville de Ravenne fut honorée par la conſtance de S.te Fuſque fille de qualité, qui reconnoiſſant la vertu de J.C, dans le courage des Martyrs, embraſſa la foy à l'âge de quinze ans, & y attira S.te Maure *ſa gouvernante. Elles ſouffrirent d'abord la perſecution domeſtique, mais violente que leur fit le pere de Fuſque, & enſuite les tourmens & la mort meſme que leur fit endurer le gouverneur Quintien. On ajoute que des mariniers enleverent leurs corps, & les porterent à la ville de Sabrate dans l'Afrique Tripolitaine; où ils demeurerent juſqu'à ce que le pays ayant eſté deſolé par les payens, c'eſt à dire ſans doute par les Sarrazins,] un nommé Vital les enleva & les porta à Torcello prés de Veniſe, 'où le ſiege epiſcopal d'Altino a eſté transferé. 'On y conſerve encore leurs corps avec honneur dans l'egliſe cathedrale qui eſt dediée ſous leur nom. [a]Les nouveaux martyrologes en marquent la feſte le 13 de fevrier. [Nous ſouhaiterions que leur hiſtoire fuſt plus aſſurée qu'elle ne peut eſtre, 'n'ayant eſté écrite au pluſtoſt qu'à la fin du VII. ſiecle.]

13.feb.p.647. 649 Ferr.it.p. 94 P.de N. l.3. c.119.p.474. *nutricem.* Baudr.p.275. Boll.13.feb.p. 646.c. a d. Note 9.

'Elle ne marque pas meſme ſous quel Prince leur martyre eſt arrivé & on ne voit pas que Rubeus, Baronius, & pluſieurs autres modernes qui la mettent ſous Dece, en aient eu aucun fondement conſiderable.

f.647.a.

'Baronius ne cite non plus que l'autorité de Pierre des Noels, Bar.20,oct.a.

pour mettre ſous Dece S. Maxime Diacre, qu'Uſuard dit avoir
Ferr.it.p.657. ſouffert 'dans le pays d'Avia 'ville ruinée, auprés de laquelle 1.
on a baſti celle d'Aquila dans l'Abruzze. [Nous ſouhaiterions
Bar.20.oct.2. que Baronius nous euſt donné] 'les actes qu'il dit en avoir eus.
Car ſelon ce que Ferrarius raporte de ce Saint, ils peuvent eſtre
aſſez beaux, [pourvu neanmoins qu'ils ne contiennent pas [2] tout] 2.
P de N.l.9.c.85. 'ce que dit Pierre des Noels. [a] On marque la feſte de ce Saint le
p.185.2. 19 & le 20 d'octobre. [b] Baronius a eu une hiſtoire de la tranſlation
[a] Ferr.p.657. de ſon corps en Allemagne par l'Empereur Othon, vers l'an 969.
[b] Bar.20.oct.2.

ARTICLE XIV.

Des Martyrs de Sicile & d'Eſpagne: De S. Amarand, & de S. Baſſe.

[LE martyre de [1] S.te Agathe dans la Sicile ſous le gouverneur V. ſon titre.
Boll.10.may.p. Quintien, a eſté extremement celebre.] 'Le 10 de may on
502. honore à Leontini dans la meſme iſle S. Alphée, S. Philadelphe,
p.503.d. & S. Cyrin, 'que tous les modernes croient avoir ſouffert ſous
Dece, quoiqu'on n'en ait pas de preuves conſiderables: [& il
p.502. vaudroit peuteſtre mieux les mettre ſous Valerien.] 'Ils ſont
moins celebres parmi les Latins que parmi les Grecs. Bollan-
p.506. dus en donne en grec & en latin une tres longue hiſtoire, 'rien
que pour montrer de quoy ſont capables les faiſeurs de romans
may.t.1.p.14.2. ſpirituels, & ſurtout les Siciliens. 'Car il ſoûtient que ce n'eſt
10.may. p.503- qu'une longue fable: '& il en donne pluſieurs raiſons, [dont
506. nous avons cru nous devoir contenter.] [c] Baronius avoit déja
[c] Bar.10.may.f. remarqué qu'il y falloit corriger diverſes choſes.

[Nous ne voyons pas moyen de faire un meilleur jugement de l'hiſtoire de S. Nicon martyrizé en Sicile avec quelques autres.].
Boll.23.marz. p. 442. 'Bollandus qui l'avoit donnée d'abord comme authentique &
[d] may.t.1.p.19. originale, [d] en a eu regret depuis, avouant que c'eſt une piece ſur
1. laquelle on ne peut rien appuyer, & dont toutes les circonſtan-
23.marz.p.443. ces ſont fabuleuſes. 'Les Grecs font un grand office de ce Saint le
b.c. 23 de mars. On croit qu'il eſt meſme honoré par les Egyptiens &
par les Arabes; & Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain.
p.444.b. 'Bollandus tient qu'il a ſouffert avec ſes compagnons prés de
Tadormine ſous Dece en 250, parcequ'il eſt dit que Quintien
[qui fit mourir S.te Agathe,] fut celui qui le condanna.

[Nous avons peu de Martyrs en France qu'on ſache y avoir

P.de N.l.9.c.85.p. 1. 'Pierre des Noels dit *apud Ambianenſem provinciam*, au lieu d'*Avienſem*.
185.2. 2. *Se Mariam Dei genitricem habere ſponſam*,

V. ſon titre. ſouffert ſous Dece. Beaucoup de perſonnes le diſent de "S. Saturnin de Toulouſe. Mais puiſque ſes actes dont nous n'avons garde de nous eloigner,] 'nous apprennent que cette ville ne commença à l'avoir pour Eveſque q'en 250, [ſous Dece meſme,] & qu'il y avoit baſti une egliſe, [on peut aſſurer qu'il n'a ſouffert au pluſtoſt que dans la perſecution de Valerien.] Sur. 29. nov. p. 631. § 1.

'On met ſous Dece le martyre de S. Amarand ou Amaranthe • qui ſouffrit à Albi dans le Languedoc, [b] & fut enterré prés de la ville en un lieu "nommé Viance, d'où il a eſté transferé dans la cathedrale le 26 de ſeptembre 1404. [Uſuard, Adon, & d'autres martyrologes marquent ſa feſte le 7 de novembre.] [c] Saint Gregoire de Tours cite ſes actes, [que nous n'avons point. Ils n'eſtoient pas originaux,] puiſqu'on y apprenoit comment ſon tombeau aprés avoir eſté long-temps caché, fut decouvert, & apparemment d'une maniere miraculeuſe. Il eſtoit dans une grote, en un lieu qui demeura quelque temps deſert à cauſe des ravages des ennemis, [c'eſt à dire ſans doute des Vandales, des Gots, & des autres barbares qui coururent les Gaules au commencement du V. ſiecle.] Les peuples des environs ne laiſſoient pas de venir honorer le tombeau du Saint: Ils y attachoient des cierges, qui s'allumoient d'eux meſmes, ſelon S. Gregoire de Tours, tant que le lieu demeura ſans habitans. 'Il s'y faiſoit ſouvent pluſieurs autres miracles. 'S. Eugene Eveſque de Carthage banni à Albi [à la fin du V. ſiecle,] par Huneric Roy des Vandales, voulut venir mourir ſur le tombeau de S. Amaranthe, & aprés y avoir long-temps prié, y rendit l'eſprit.

V. S. Eugene de Carthage

Bar. 7. nov. c. P. de N. l. 20. c. 38. p. 196. 2. a Gr. T. gl. M. c. 57. p. 130. b Vandelbert. c p. 131 132. p. 132. c. 58. p. 132. 133.

On met auſſi ſous Dece le martyre de S. Baſſe honoré dans le martyrologe Romain le 5 de decembre, avec la qualité d'Eveſque de Nice ſur le Var [en Provence. Nous n'en trouvons rien d'ancien, ſi l'on ne veut dire que c'eſt] 'S. Baſſe Eveſque & Martyr fort celebre, dont parle une oraiſon faite le jour de ſa feſte [par S. Chryſoſtome, ou par quelque autre Eveſque d'Orient. Mais en ce cas il aura plutoſt eſté Eveſque 'de Nicée en Bithynie que de Nice en Provence.] 'Nous en avons des actes [qui n'ont pas toutes les marques de certitude que nous pourrions deſirer.] Ils diſent que le bruit de la perſecution de Dece ne l'empeſchant point de faire ſes fonctions epiſcopales avec plus de force qu'auparavant, Perennius gouverneur du pays l'envoya prendre; qu'il ſe preſenta luy meſme aux ſoldats, répondit avec courage aux menaces qu'on luy fit, ſouffrit divers tourmens, "fut jetté dans un feu dont Dieu le delivra, & eut enfin tout le corps

Chry. t. 5. h. 70. p. 869. d.

Note 10.

Ugh. t. 4 p. 1544. 1545.

&c.

percé de deux grands cloux [ou plutoſt de deux broches] depuis
p.1545. la teſte juſqu'aux piez. 'On pretend que ſon corps a eſté trouvé depuis peu [1] dans la Campagne de Rome.

Boll.23.feb p. 361. 'L'Egliſe d'Eſpagne honore beaucoup S.te Marthe vierge, qu'on croit avoir ſouffert le martyre à Aſtorga ſous le Proconſul Paterne, & en la meſme année que Dece mourut, c'eſt à dire
p.362. en 251. 'On en a une hiſtoire fort courte, [mais qui eſt viſiblement trop nouvelle pour faire une grande autorité.] 'On croit
p.361.e. que ſon corps eſt encore dans l'abbaye de Fera au dioceſe
c. 1 d'Aſtorga, dont l'egliſe porte ſon nom. 'On fait ſa feſte le 22 & principalement le 23 de fevrier.

ARTICLE XV.

De S. Mercure, de S. Lucien & S. Marcien, & de quelques autres Martyrs d'Orient.

[NOus aurions beaucoup de choſes à dire des Martyrs d'Afrique: & c'eſt pour cela que nous aimons mieux en faire un titre particulier. "Nous reſervons auſſi ceux d'Egypte pour eſtre un ornement de l'hiſtoire de S. Denys d'Alexandrie leur ſaint paſteur. V. S. Mappalique § 1.

On a déja parlé de ce qu'on fit ſouffrir à "Origene dans la ville de Ceſarée metropole de la Paleſtine, en s'efforçant non de le faire mourir, mais de laſſer ſa patience par la longueur des ſupplices. S. Alexandre Eveſque de Jeruſalem fut retenu en priſon dans la meſme ville de Ceſarée juſqu'à ce qu'il y mourut vers la fin du regne de Dece.] V. ſon titre § 25.

Ferr.lt.p.778. 'Ferrarius fait une grande hiſtoire des tourmens qu'on fit ſouffrir auſſi dans Ceſarée à une ſainte vierge nommée Albine. Mais il commence dire que Dece eſtoit alors en cette ville, [dont on peut aſſurer qu'il n'a pas ſeulement approché depuis qu'il a eſté Empereur.] Il ajoute que le corps de la Sainte mis dans un vieux vaiſſeau, arriva heureuſement ſur les coſtes de Formies [dans la Campanie,] où les Chrétiens l'enterrerent, & qu'il fut depuis tranſporté de là à Gaiete. Il tire tout cela de ſes actes
Bar.16,dec.c. manuſcrits qui ſe gardent en cette derniere ville. 'Baronius cite auſſi ſes actes qu'il avoit eus de la meſme Egliſe de Gaiete. Il l'a miſe à Formies le 16.e jour de decembre.

1. on dans la terre de Labour: *apud Meranum Campaniæ.* Je ne trouve point ce *Meranum* dans Baudrand.

'Preſque tout ce que Ferrarius dit de S.te Albine ſe trouve dans les longs actes que Mombritius a donnez de S.te Reparate vierge de 12 ans, qui ſouffrit auſſi à Ceſarée en Paleſtine : & Dece ne manque pas de s'y trouver preſent partout. 'Baronius en cite d'autres actes encore plus amples. On en fait le 8 d'octobre, auquel les additions d'Uſuard & d'Adon marquent une S.te Reparate vierge. Celles du martyrologe de Bede la mettent à Ceſarée en Paleſtine. MS. p.621-626. Bar.8.oct.b. Boll.mars,t.2. p.34.d.

V. Philippe § 2. V.ſon titre. [Le courage avec lequel S.Babylas Eveſque d'Antioche "avoit obligé l'Empereur Philippe à ſe ſoumettre à la penitence, fut recompenſé par le martyre qu'il ſouffrit "en mourant ſous Dece dans la priſon.]

'Les Grecs font le 5 de novembre un office ſolennel de S. Galation ou Galaction & S.te Epiſteme ſa femme, qu'ils diſent avoir ſouffert le martyre ſous Dece. Le martyrologe Romain les met à Emeſe en Phenicie, d'où Galation eſtoit originaire ſelon les Grecs. [S'il en faut croire ſes actes "qui ſont de Metaphraſte, il s'eſtoit retiré avec ſa femme dans des ſolitudes prés du mont Sina, où ils furent arreſtez pour eſtre menez au juge. On ne marque point quel fut le lieu de leur martyre. Men.p.77. Canif.t.2.p. 903. Ugh.t.6.p. 1124. Note 11.

On verra dans un titre particulier l'hiſtoire de S.Polyeucte, qu'on dit avoir ſouffert le martyre à Melitine dans la petite Armenie ſous Dece ou ſous Valerien.]

'Les Grecs honorent encore ſolennellement le 25 de novembre S.Mercure, qu'ils diſent avoir porté les armes ſous Dece, & avoir enſuite eſté decapité par ſon ordre à Ceſarée en Cappadoce. [a] Nous en avons des actes, [qui contiennent aſſez de particularitez pour croire qu'ils ont eſté faits ſur quelque hiſtoire ancienne. Mais ils ſont meſlez de tant d'evenemens faux ou viſiblement fabuleux, que nous n'oſerions y rien fonder, non plus que ſur les Ménées des Grecs, & ſur Pierre des Noels qui les ont ſuivis.] 'Ils portent le nom de Metaphraſte; [b] dont on croit neanmoins qu'ils ne ſont pas. [Ils en ont les faits, mais non le ſtyle.] 'Baronius dit qu'il a eu d'autres actes du meſme Saint. Men.p.395-405. Ugh.t.6.p. 1144.c. P.de N. l.10.c.106.p. 207.3. a Sur.25.nov.p. 524. Bar.25 nov.c. b All.de Sym. p.120. Bar.25 nov.d.

V. Julien § 27. 'La chronique d'Alexandrie, & d'autres enſuite diſent "que S. Baſile apprit la mort de Julien l'apoſtat dans une revelation, où il vit J.C. qui commandoit à S. Mercure de l'aller tuer. [Une hiſtoire manuſcrite qui paroiſt originale, nous apprend qu'on apporta le 26 d'aouſt 768, à Benevent, les reliques d'un Saint qu'on pretendoit eſtre ce ſaint Martyr. On les avoit tirées d'une ville voiſine où l'on tenoit qu'elles avoient eſté apportées d. Chr. Al p. 692. 694.

de Conſtantinople environ cent ans auparavant.

Le Chriſtianiſme que S. Gregoire Thaumaturge avoit ſi heureuſement planté à Neocesarée dans le Pont, y fut arroſé par le ſang "de S. Troade.] V. S. Greg. Thaum. § 9.

Florent. p. 935. 'Les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, & aprés eux [Florus,] Raban, & quelques autres, marquent le 26 d'octobre à Nicomedie, les SS. Lucien, Marcien, Flore, Heracle, Tite, & un autre Flore, 'qui furent brulez, dit Florus ſous l'Empereur Decе & le Proconſul Sabin. * Nous trouvons la meſme date & le meſme ſupplice dans des actes que Mombritius a donnez, mais qui ne parlent que de S. Lucien & S. Marcien. ["Quoiqu'ils n'aient pas toute l'autorité des actes originaux, neanmoins l'hiſtoire en eſt aſſez belle & aſſez edifiante pour en donner ici un abregé.] 'Ils portent donc que ces Saints dans leur premiere vie eſtoient tres zelez pour le paganiſme, abandonnez à toutes ſortes de vices, & des profeſſeurs publics des ſacrileges de la magie. Mais Dieu voulut faire voir en eux qu'il ſe plaiſt [quelquefois] à donner ſa grace à ceux qui en ſont les plus indignes, [pour en faire mieux voir la puiſſance.]

Boll. mars, t. 1. p. 36. a b. * Act. M. p. 154. § 7. 8. p. 151. § 1. Note. 12.

§ 2. 'Ils conceurent une paſſion criminelle pour une vierge Chrétienne, & afin de ſe ſatisfaire ils employerent par la magie tout ce que les demons ont de force. Mais leur force ſe trouva foible contre une vierge qui n'aimoit que Dieu, qui le ſervoit avec fidelité, & qui paſſoit les nuits en veilles & en oraiſons. Ils furent contraints d'avouer à ceux qui les employoient, qu'ils pouvoient tout ſur ceux qui ne connoiſſoient pas Dieu, mais qu'ils ne pouvoient rien ſur ceux qui eſtoient défendus par J. C. crucifié pour le ſalut de tous les hommes.

Ibid. 'Cette confeſſion que la verité tira du pere du menſonge, toucha Lucien & Marcien; ils ſe reſolurent à adorer celui que ceux meſmes qu'ils adoroient reconnoiſſoient pour leur maiſtre: § 3. '& la grace ſe repandant avec ſurabondance où il y avoit eu une abondance de peché, ils brulerent au milieu de la ville tous leurs livres de magie, declarant publiquement, [comme ils le pouvoient ſous Philippe,] qu'ils ne vouloient plus ſervir que le vray Dieu, qui leur avoit fait connoiſtre la vanité de la magie & du culte des demons. Ils receurent enſuite le batteſme, & ayant abandonné tous leurs biens, ils ſe retirerent dans des lieux "ſolitaires, où ils ne ſongeoient qu'à affliger leurs corps par diverſes auſteritez, & par le jeûne, ne prenant que de trois jours l'un du pain & de l'eau: & lorſqu'ils venoient à l'Egliſe, ils *secreta.*

y confeſſoient toute leur premiere vie. 'Aprés avoir ainſi effacé les impreſſions meſmes de leurs crimes, & s'eſtre fortifiez dans la grace,] ils commencerent à preſcher J.C avec le meſme zele qu'ils l'avoient combatu auparavant, & avec d'autant plus d'efficace, qu'on ſavoit qu'ils luy avoient eſté plus oppoſez. § 4.

'La perſecution de Dece arriva ſur cela. On ne manqua point d'arreſter les Saints, '& Sabin Proconſul [de la Bithynie,] leur demandant de quelle autorité ils preſchoient J. C, Lucien répondit, Tout homme [qui a de la charité,] ne demande qu'à retirer ſes freres de l'erreur: 'ce que Marcien confirma par l'exemple de S. Paul. Comme ils relevoient la puiſſance de J. C. & que Sabin leur eut demandé pourquoi donc il les avoit laiſſé tomber entre ſes mains; Puiſſiez vous, luy dirent le Saints, recevoir la grace & la lumiere pour comprendre combien J. C. eſt grand, & combien ſont grandes les faveurs qu'il fait à ceux qui le ſuivent. Mais ces faveurs ſont pour une autre vie, où il promet une felicité veritable & eternelle à ceux qui auront mepriſé la baſſeſſe des choſes preſentes, & qui auront combatu fidelement contre le demon. Ibid. § 5. § 6.

'Ces grandes veritez paſſerent dans l'eſprit de Sabin pour des bagatelles. Il menaça les Saints des plus cruels tourmens s'ils n'obeïſſoient à l'edit des Empereurs; & eux ayant répondu qu'ils eſtoient preſts à tout ſouffrir plutoſt que de s'expoſer aux feux eternels; 'il les condanna a eſtre brulez. Ils rendirent graces à Dieu, qui leur faiſoit la faveur de ſouffrir pour luy aprés qu'ils s'en eſtoient rendu ſi indignes; & furent jettez dans le feu, où ils conſommerent leur holocauſte 'le 26 d'Octobre. Ibid. § 7. § 8.

ARTICLE XVI.

De S. Tryphon, S. Reſpice, & S.te Nympha.

LE principal office des Grecs le premier jour de fevrier, eſt de S. Triyphon, qu'ils diſent avoir ſouffert à Nicée dans la perſecution de Dece ſous le gouverneur Aquilin. [Nous n'oſerions neanmoins nous arreſter à ce qu'ils en diſent, "ni à ce qu'on en trouve ſoit dans Surius, ſoit dans Vincent de Beauvais.] Mais depuis quelques années on nous en a donné des actes * citez par Baronius, [& qui aſſurément valent beaucoup mieux que tout ce que nous en avions eu auparavant. C'eſt pourquoi on ne ſera pas faſché de voir ici une partie de ce qu'ils contiennent. Men. 1. feb. p. 8. Ugh. t 6. p. 1205. c. Sic. ſan. t. 1. n. p. 122. * Bar. 29. nov. 2.

NOTE 13.

Ils joignent à S. Tryphon un autre martyr nommé Reſpice, que nous ne connoiſtrions preſque point dutout ſans cela.]

Sic.ſan.t,1.n.p. 123.2.c. a 1.a. Geo.ſac.p. 260. b Sic.ſan.p.123. 1.a. c 2.c. d p.122,1.2.c.

'Ces deux Saints eſtoient Phrygiens de race, [a] natifs d'un village nommé [1] Sanſore dans le territoire d'Apamée ville de la province de Bithynie, 'dont le nom ſe lit dans le Concile de Calcedoine. [b] Leur 'naiſſance eſtoit honneſte, ſans avoir neanmoins apparemment rien de relevé. [c] Ils eſtoient encore fort jeunes lorſqu'ils eurent l'honneur de ſouffrir pour J.C. [d] Et neanmoins il y avoit déja quelques années qu'ils eclatoient par les dons & les graces extraordinaires que Dieu avoit miſes en eux, auſſi-bien que par leurs vertus: en ſorte qu'ils eſtoient vraiment dignes du Dieu des Chrétiens. Ne pouvant donc pas demeurer cachez; lorſque Dece fut arrivé à l'Empire, ils furent bientoſt deferez au Gouverneur de la Bithynie, 'nommé Tib. Gracchus Claudius Aquilinus, '& arreſtez par Fronton & par quelques gardes qui avoient ordre du Gouverneur de chercher les Saints. Ce Fronton eſt qualifié 'Irenarque, [*ce qui répond à peu prés à nos Prevoſts des Maréchaux.]

1. *ingenuis natalibus.*

**Irenarcha, pacis princeps.*

p.123.1.a. p.122,1.a. 2.c.

Tryphon & Reſpice furent auſſi-toſt chargez de chaines, & menez à Nicée devant le Gouverneur, qui eſtant alors occupé à d'autres affaires, ſe contenta de les faire mettre en priſon. Mais quelques jours aprés il les fit amener devant ſon tribunal, où les Saints parurent tout ardens du feu du S. Eſprit, & confeſſerent la verité non ſeulement ſans crainte, mais avec une conſtance & un courage extraordinaire. *V S. Polycarpe § 6, 7.*

p.123.1.a.

'Lorſqu'on leur demanda quel eſtoit leur état & leur fortune, Des Chrétiens, « répondit Tryphon, ne connoiſſent point de fortune, ſachant que « c'eſt l'ordre de Dieu qui regle tout. Un officier leur dit [pour les « epouventer,] que ſelon le commandement de l'Empereur, ceux de leur ſorte eſtoient brulez vifs s'ils ne ſacrifioient aux Dieux: & Reſpice témoigna que c'eſtoit là leur plus grand deſir. Aquilin leur diſant; [comme pour les flater,]qu'ils paroiſſoient avoir aſſez d'âge pour ſavoir ce qu'ils faiſoient, & ne manquer pas d'eſprit; Oui, dit Tryphon, nous ſommes ſages, parceque nous « ſuivons J.C. Nous ſouhaitons d'arriver à la perfection de cette « ſageſſe, & pour cela d'aller juſqu'au bout dans le combat que « nous avons entrepris. «

b.

'Aquilin n'en pouvant tirer autre choſe, commanda qu'on leur donnaſt la queſtion [avec des ongles de fer ſelon Vincent de Beauvais.] Dés qu'ils entendirent cet ordre, ils quitterent

1. Campſade dans Vincent de Beauvais, *l.* 11. *c.* 47. *p.* 418. 1.

eux meſmes leurs habits; & durant trois heures que dura cette cruelle torture, jamais ils ne dirent un mot [pour ſe plaindre,] parceque leur cœur eſtoit tout poſſedé de la crainte du Seigneur; & ils n'ouvrirent la bouche que ponr menacer le juge de la toutepuiſſance de Dieu, & des ſupplices dont il punira les adorateurs des idoles.

'Le Gouverneur ſe leva enſuite pour aller à la chaſſe, & or- c. 1
donna 1 qu'on laiſſaſt cependant les Saints expoſez à un frimas
tres froid qui tomboit alors; de ſorte que leurs piez s'ouvrirent
& ſe fendirent en divers endroits. Aquilin à ſon retour ſe les fit
encore amener, & leur demanda s'ils ne vouloient point enfin
ſaſificari. "devenir plus ſages? Et Tryphon luy répondit que c'eſtoit a
quoy ils travailloient ſans ceſſe par le culte continuel qu'ils ren-
doient à Dieu. Il les renvoya enſuite en priſon en leur faiſant de
grandes menaces s'ils ne cedoient à ſa volonté.

'Il paſſa quelques jours à aller viſiter les villes de la province; Ibid.
d'où eſtant revenu à Nicée, il taſcha d'affoiblir les Saints par
de fauſſes marques d'eſtime & d'amitié: '& comme il les con- 2.
juroit d'avoir pitié de leur jeuneſſe, & de prendre ſoin d'eux
„ meſmes, Tryphon luy fit cette réponſe: Nous ne ſaurions mieux
„ faire ce que vous nous conſeillez, qu'en demeurant inebranla-
„ bles dans la confeſſion de J. C. Aquilin ſe mit alors en colere,
leur fit ficher des cloux dans les piez, & en cet état les fit trai-
ner par le milieu de la ville en un temps tres faſcheux & un
froid extreme. Mais le diable n'eut jamais la force de vaincre
ceux que Dieu fortifioit de plus en plus; & les Saints proteſte-
rent qu'ils eſtoient avec ces cloux, comme s'ils euſſent eu la
chauſſure la plus commode. On les fouetta enſuite juſqu'à laſ-
ſer les boureaux. 'On les dechira avec des ongles de fer; & on b.
appliqua à leurs coſtez des torches ardentes.

'Les actes portent qu'il parut alors un Ange, qui fit tomber les Ibid.
boureaux à demi morts de frayeur, & donna un nouveau coura-
ge aux Martyrs en leur mettant des couronnes ſur la teſte: [& on
dit à peu prés la meſme choſe des quarante Martyrs de Sebaſte.
Les deux Saints d'autant plus humbles que Dieu les glorifioit
„ davantage,] dirent alors en elevant les yeux au ciel, Seigneur
„ JESUS, Que le diable ne nous ſurmonte point; mais exaucez
„ nous, & faites nous achever noſtre courſe, afin que vous com-
„ batiez en nous, & que vous vainquiez en nous.

1. Il ſemble meſme qu'on les ait menez à la chaſſe liez à la queue des chevaux, comme on le lit dans Vincent de Beauvais.

c. 'Aquilin continua à les faire tourmenter, & eux à ſouffrir avec un courage qui les rendoit inſenſibles à tous les tourmens. Il voulut encore les prier d'avoir pitié de leur jeuneſſe; & Reſpice luy répondit avec une force digne d'un Martyr, en luy proteſtant que jamais ils ne ſe rabaiſſeroient à adorer du bois & des pierres.

Ibid. 'Le lendemain ils furent de nouveau battus tres long-temps & tres cruellement avec des fouets armez de plomb: & enfin Aquilin ne pouvant plus arreſter la colere qui le tranſportoit, prononça la ſentence par laquelle il les condanna à avoir la p.124.1.a. teſte tranchée. 'Les ſaints Martyrs accepterent avec joie cet injuſte arreſt, & donnerent tres volontiers leurs teſtes aux bourreaux, en recommandant leurs ames à J.C.

2.a. 'Lorſque Dieu eut rendu la paix à l'Egliſe, les Prelats du Seigneur conſacrerent ſolennellement une egliſe [ſur leur tombeau,] & ils y offrirent le myſtere de noſtre redemption, en recommandant leurs ames à la protection de ces ſaints Martyrs.

p.123.1.c|2.a. 'Ils ſouffrirent ſelon ce que nous avons dit, durant les froids & les glaces de l'hiver: [ce qui ſe raporte fort bien au premier de

Menza,p.8. &c. février,] 'auquel les Grecs font la feſte de S. Tryphon. [Mais ce ſeroit bientoſt de le mettre dés l'an 250, ſon martyre ayant meſme duré quelque temps. Sa grande jeuneſſe ſuffit pour ne le pas

Hier.v.ill.c.57. confondre avec] 'Tryphon 'auteur eccleſiaſtique diſciple d'Origene: [& rien ne porte à croire que ce ſoit le meſme.] V. Origene § 26.

Codi.ori.C p. 50.c. 'Codin marque deux egliſes de S. Tryphon à Conſtantinople, baſties l'une par Juſtinien, & l'autre par Juſtin ſon ſucceſſeur.

proc.ædi.l.1.c. 9.p.22.c.d. 'Procope parle de la premiere, qui eſtoit extremement ornée & enrichie. * Mais quelques uns pretendent qu'elle a eſté fondée

* Cang.de C. l.4.p.140. d'abord par un particulier nommé Iſidore, qui donna pour cela ſa maiſon & beaucoup de terres: & on trouve en effet un Abbé de S. Tryphon à Conſtantinople, quelques années avant le

Men.1.feb.p.8. regne de Juſtinien. 'Les Grecs dans leurs Ménées diſent qu'on faiſoit la feſte de S. Tryphon dans ſa chapelle qui eſtoit dans

All.de Sim.p. 98.99. l'egliſe de S. Jean l'Evangeliſte. 'Leo Allatius parle de deux eloges de ce Saint faits par l'Empereur Leon & par Theodore Laſcaris Ducas.

Bar.10.nov.2. 'Quelques Latins marquent auſſi la feſte de S. Tryphon, mais le 10 de novembre, & ils y joignent non ſeulement S. Reſpice qui a eſté le compagnon de ſon martyre, mais encore une ſainte vierge nommée Nympha. On croit que cela vient de ce que leurs corps ſont enſemble à Rome dans l'egliſe du S. Eſprit.

[Mais on ne ſçait point ſans doute quand les corps de S. Tryphon & S. Reſpice ont pu eſtre apportez d'Orient à Rome, puiſque Baronius n'en dit rien.]

'Pour S.te Nympha, Pierre des Noels pretend qu'ayant eſté convertie par un miracle qu'il ajoute aux actes de S. Tryphon & S. Reſpice, elle eut la teſte tranchée avec eux [Mais il eſt clair qu'il n'a point ſçeu dutout la veritable hiſtoire de ces Saints. Ainſi nous ne voyons rien qui nous empeſche de ſuivre] 'le ſentiment de Baronius, qui croit que c'eſt une Sainte de Palerme en Sicile, dont il cite differens actes. 'Le Pere Cajetan nous a donné ceux de ces actes qu'il a jugé les meilleurs: & les autres n'en ſont guere differens que dans l'expreſſion. [Mais ceux qu'il donne n'ont aucun air d'antiquité, ni pour le ſtyle ni pour les faits, qui ſouvent n'ont pas meſme l'apparence de la verité:] '& on y trouve "quelques noms de lieux qui ſont fort modernes. 'Cajetan meſme en abandonne quelques endroits, ajoutez, dit-il, par quelque autre. [Ainſi tout ce que nous croyons en pouvoir tirer,] 'c'eſt que cette Sainte s'enfuit de Sicile avec S. Mamilien Eveſque de Palerme, '& vint ſe retirer en une ville maritime de Toſcane nommée Suane, où l'on trouve encore le tombeau & l'epitaphe de S. Mamilien dans une egliſe de ſon nom. [Cette fuite d'un ſaint Eveſque qui abandonne ſon dioceſe, peut donner lieu de croire que luy & S.te Nympha ont vécu non ſous les Empereurs payens, comme il le faut dire ſelon les actes de S.te Nympha, mais vers le V. ſiecle, durant les ravages des Vandales & des Gots, qui banniſſoient ſouvent les Eveſques Catholiques, ou les reduiſoient à s'enfuir avec leurs peuples.

P. de N. l. 10 c. 42. p. 197. 2. Bar. 10. nov. 2. Sic. ſan. t. 1. p. 141 | n. p. 115. 1 2. n. p. 117. 1. c. mons Gilius. p. 116. 2. b. t. 1. p. 144. n. p. 117. 2 | 120 | Bar. 10. nov. 2.

'On fait la feſte de S. Mamilien le 16 de juin, ou le 5 de ſeptembre ſelon [a] Ferrarius, qui marque encore differentes opinions ſur le lieu où il eſt mort. 'S.te Nympha mourut auſſi à Suane ſelon qu'on explique ſes actes, quelque temps aprés S. Mamilien, [b] & on croit avoir ſon corps à Rome dans l'egliſe de S.te Marie ſur le mont Cœlius, où l'on dit qu'il a eſté apporté en 1098, avec une partie de celui de S. Mamilien. On en a tiré une partie du chef de S.te Nympha, qu'on a tranſportée à Palerme en l'an 1593, ["ce qui n'empeſche pas] [c] qu'on n'ait auſſi [une partie de] ſes reliques dans l'egliſe du S. Eſprit, ſous le meſme autel où ſont celles de S. Tryphon & de S. Reſpice. 'Preſque tous les manuſcrits de ſes actes marquent ſa feſte le 12 de novembre: neanmoins l'Egliſe de Palerme la fait aujourd'hui le dixieme. 'On trouve

Sic. ſan. t. 1. p. 139. 1. [a] Ferr. it. p. 574. Sic. ſan. t. 1. p. 145. [b] n. p. 118. 1. c | 121. Note 14. t. 1. p. 146 | n. p. 126-130. [c] Bar. 10. nov. 2. Sic. ſan. n. p. 122. p. 131. 132.

qu'il y avoit autrefois une egliſe de S.te Nympha dans le dioceſe de Porto : & quelques uns croient que la Sainte eſt morte en cet endroit plutoſt qu'à Suane.

ARTICLE XVII.

De Saint Thyrſe, & de Saint Maxime.

[NOUS voudrions avoir quelque choſe de ſolide & de certain à dire des ſouffrances des ſaints Martyrs Thyrſe, Leuce,& Callinique, qu'on dit avoir eſté martyrizez ſous Dece dans la Bithynie, comme S.Tryphon. Mais ſi l'hiſtoire de leur vie & de leur martyre nous eſt inconnuë, leur merite nous eſt tres connu & leur veneration eſt tres établie dans l'Egliſe.] Note 15.

Menæa,p.234. 240| Ugh.t.6. p.1159. 'Les Grecs en font ſolennellement le 14 de decembre. [a] Les plus anciens martyrologes des Latins qui portent le nom de S. Jerome, les marquent le 18 & le 20 de janvier. [Uſuard, Adon,& les autres poſterieurs les mettent le 28 du meſme mois.]

[a] Flor. p.261. 274.

Soz.L9.c 2,p. 802.a.b. 'Sozomene raporte que Ceſaire qui avoit eſté Conſul en l'an 397,]& Prefet du Pretoire, eleva à Dieu auprés de Conſtantinople un temple magnifique en l'honneur de S. Thyrſe. 'Il paroiſt qu'il y fit tranſporter le corps du Saint. [b]Car Sozomene ajoute que ce ſaint Martyr s'eſtant apparu par trois fois à l'Imperatrice Pulquerie,pour luy decouvrir les reliques des quarante Martyrs, luy ordonna de les mettre auprés de luy, afin qu'ils receuſſent les meſmes honneurs. 'En effet ces reliques ayant eſté tirées de terre, furent miſes auprés de S. Thyrſe, lorſque S. Procle eſtoit Eveſque de Conſtantinople, [c'eſt à dire vers l'an 440] 'Procope releve beaucoup la magnificence d'une egliſe de S. Thyrſe, que Juſtinien avoit fait baſtir dés les fondemens ſous Juſtin ſon oncle [vers l'an 525.] 'On marque que ce Saint eſt fort celebre dans l'Eſpagne, où l'on pretend que ſes reliques ſont à Oviedo [dans l'Aſturie.] 'On croit auſſi en avoir quelque choſe en France à Limoges.

Boll.28.jan.p. 810.§ 14.

[b]Soz.p.802.b.c.

p.804.a.b.

Proc.æd.l.1. c.4 p.15.c.d.

Boll.p.809. 811.812.

p.809 § 6.

15.mars, p.390. 391. 'Les Grecs honorent le 15 ou 16 de mars,& le 22 de novembre, S. Menigne habitant & artiſan de la ville de Parion dans l'Helleſpont, où il exerçoit le métier de foullon, & où il eut la teſte tranchée ſous Dece. Ils en diſent bien des choſes dans leurs menologes & leurs Ménées, mais toutes prodigieuſes : [de ſorte qu'il faudroit une autre autorité que la leur pour nous les rendre croyables.] Il ſemble qu'on ne faiſoit encore que publier

blier les edits de la perſecution. [Ainſi ce Saint pourroit avoir ſouffert au mois de mars 250, ſous le Proconſul Quintilien. Car il paroiſt que l'Helleſpont eſtoit encore alors une partie du proconſulat d'Aſie.] Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain le 15 de ce mois là.

V. leur titre. [L'hiſtoire des SS. Pierre, André, Paul, & Denyſe, "martyrizez à Lampſaque, qui eſt auſſi dans l'Helleſpont, eſt bien plus certaine: mais elle ſeroit trop longue pour la mettre ici. C'eſt par la meſme raiſon que nous ne parlons point non plus de celle V. ſon titre. de "S. Pione, qui fut martyrizé à Smyrne l'an 250, au mois de mars, ſous le Proconſul Quintillien. Celle de S. Maxime Note 16. eſt plus courte, "& elle paroiſt auſſi tres aſſurée.] Nous en avons les actes que Baronius croit eſtre tirez du greffe, & du procés verbal de ſa condannation: & il les croit d'autant plus fideles, qu'ils ſont plus courts. Il les a meſme jugé dignes d'eſtre inſerez dans ſes Annales. Bar. 254. § 24. 30. apr. f.

'Ce S. Maxime eſtoit un ſimple particulier, mais qui avoit eu le bonheur de ſervir J.C. dés ſon enfance. Peu aprés que les edits de la perſecution furent arrivez: [& ainſi en l'an 250,] il ſe preſenta de luy meſme aux perſecuteurs, 'dans le deſir de finir ſa vie temporelle pour en meriter une eternelle: [& nous avons V. la note 16. ſujet de croire "que ce fut par un mouvement particulier du S. Eſprit, qui par cette action de courage, hors de l'ordre commun, voulut confondre la laſcheté de tant d'apoſtats.] 'Il fut donc arreſté & preſenté à Optime Proconſul d'Aſie, 'dont Dieu ſe ſervit auſſi pour couronner les ſaints Martyrs de Lampſaque, [& qui pouvoit venir alors ſucceder à Quintilien.] 'Optime luy demanda de quelle condition il eſtoit: Il répondit qu'il eſtoit

„ né libre, mais qu'il eſtoit ſerviteur de J.C. Et quoy que pecheur,
„ ajouta t-il, neanmoins je ſuis Chrétien. Optime le preſſant de
„ ſacrifier aux Dieux, il luy répondit, Je ne ſacrifie qu'au ſeul
„ [vray] Dieu, à qui j'ay la joie d'avoir ſacrifié dés mon premier
„ âge. Mais je vous ferai perir par toutes ſortes de tourmens, dit
„ Optime. C'eſt, répondit Maxime, ce que je ſouhaite.

Boll. 30. apr. p. 732. f. p. 732 f. 15. may, p. 453. a. 30. apr. p. 732. f.

'Optime le fit battre à coups de baſtons: & comme il l'exhortoit encore à ſacrifier pour ſe delivrer des tourmens, le Saint

„ répondit, Les vrais tourmens ſont ces peines eternelles que je
„ ſouffrirois, ſi j'abandonnois les regles que le Seigneur m'a ap-
„ priſes dans ſon Evangile. Car ce que je ſouffre pour ſon nom
unctiones. „ n'eſt pas un tourment, mais une "grace. On le ſuſpendit enſuite
ſur le chevalet, & durant qu'on le tourmentoit avec les ongles

p. 733. a.

de fer & avec le feu, le juge luy dit, Quitte ta folie, miſerable ; « Sacrifie pour ſauver ta vie. A quoy le Saint répondit, Je ſauve « ma vie en ne ſacrifiant point ; & je ne ſens pas meſme tous vos « tourmens, parceque la grace de J. C. demeure en moy, & elle « me ſauvera par les prieres de tous les Saints qui ont vaincu « avant moy dans ce combat. [d] Le juge prononça enfin la ſentence, « par laquelle il le condanna a eſtre lapidé, pour intimider, diſoit-il, les autres Chrétiens. Le Saint athlete rendit graces à Dieu de l'avoir jugé digne de ſurmonter le demon. Et ayant eſté mené hors de la ville, il y fut accablé de pierres.

Ibid. [Ses actes marquent ſeulement qu'il ſouffrit en Aſie, (& nous n'en pouvons rien dire de plus, ſinon qu'il y a quelque vrai-ſemblance que ce fut à Lampſaque, où le meſme Optime fit d'autres Martyrs le 14 & le 15 de may.) Car les actes de S. Maxime portent qu'il ſouffrit le 14 du meſme mois. [c] Les Grecs en font ſolennellement la feſte le meſme jour, & c'eſt auſſi celui auquel elle eſt marquée par les martyrologes de S. Jerome, & par Notker. [a] Les Grecs en font encore le 7 de may. [a] Florus, Adon, & d'autres Latins, le mettent le 30 d'avril ; d'autres le 21 & le 25 du meſme mois. [d] Le martyrologe Romain en fait le 30 d'avril & le 28 de ſeptembre.

Voir la note 16.

p. 732. c.

c] Flor. p. 529.

Boll. p. 732. c. a a. b.

d. e.

ARTICLE XVIII.

De Saint Carpe Eveſque de Thyatires.

Boll. 13. apr. p. 120. e. f. b Euſ. l. 4. c. 15. p. 136. a.

ON croit qu'il faut mettre en 251, les combats de S. Carpe, S. Papyle, & S.te Agathonice, [b] qui, comme nous l'apprenons d'Euſebe, finirent glorieuſement leur vie par le martyre à Pergame en Aſie, aprés avoir confeſſé pluſieurs fois J. C. d'une maniere fort illuſtre. Euſebe cite leurs actes : [e] mais nous n'avons aujourd'hui que ceux qui ont eſté alterez par Metaphraſte (Ce qu'on en peut tirer avec quelque apparence de verité,) c'eſt que S. Carpe, & S. Papyle nommé Papyre par Rufin & par quelques martyrologes latins, [f] eſtoient nez à Pergame de parens Chrétiens, qui eurent ſoin de les elever dans la pieté. [g] S. Carpe fut fait Eveſque de Thyatires (dans la Lydie,) & il eleva S. Papyle au diaconat. [f] Les martyrologes latins, & meſme ceux de S. Jerome, donnent à S. Carpe le titre d'Eveſque, & celui de Diacre à S. Papyle.

Note 17.

Boll. p. 120. c. d. e. f. p. 968. c. f. p. 973. c. p. 120. c. d.

p. 969 a. b. [Ils furent pris pour la foy, & preſentez à Valere ou Valerien,

[qui peut avoir ſuccedé à Optime en 251.] 'Car il eſt qualifié Proconſul & Gouverneur d'Aſie, [dont la Lydie eſtoit encore alors un membre.] 'Comme ils confeſſoient genereuſement leur foy, il les fit conduire chargez de chaines par toute la place publique de Thyatires. Ils regarderent cette confuſion comme leur gloire, & n'en parurent que plus fermes lorſque Valere les interrogea une ſeconde fois. 'Il eſt marqué que les Saints avant que de luy répondre leverent les yeux au ciel, & firent le ſigne de la Croix ſur tout leur corps; [ce que nous verrons auſſi dans l'hiſtoire de S. Neſtor.]

p. 973. c.

'Comme ils perſiſtoient dans la confeſſion du nom de J. C, le juge abandonna ce qu'ils pouvoient avoir, à ceux qui les avoient denoncez, & commanda qu'on les menaſt à Sardes où il devoit aller, liez ſur des chevaux tres rudes. 'Cette fatigue ne les ayant pas empeſchez de confeſſer J. C. pour la troiſieme fois à Sardes, 'Valere les y fit mettre en priſon, & fit dechirer à coups de nerfs de bœuf Agathodore qui ſervoit les deux Saints, & qui ne les ayant point voulu quitter, merita par ſon humble charité d'avoir part à leurs ſouffrances & à leur couronne. 'Car il mourut dans ce tourment, que la conſolation de ſouffrir pour J. C. luy avoit fait paroiſtre doux. Valere ordonna qu'on laiſſaſt ſon corps aux chiens; mais quelques perſonnes de pieté l'enterrerent le ſoir dans une caverne. Les Grecs & le martyrologe Romain joignent ſa feſte à celle de S. Carpe.

p. 970. c.
d.
e.
e. f.

'Valere qui croyoit avoir intimidé les deux Saints par le ſupplice d'Agathodore, les trouvant toujours inebranlables à ſes promeſſes & à ſes menaces: Il ordonna qu'on les conduiſiſt à pié juſqu'à la ville de Pergame, où il devoit aller à cheval; '& comme ſi ce n'euſt pas eſté aſſez de fatigue pour eux, le ſecond jour du voyage il les fit encore charger de chaines. 'Eſtant arrivé à Pergame, il y fit battre le ſaint Eveſque avec des baguettes pleines d'épines, luy fit bruler les coſtez avec des torches, & fit encore jetter du ſel ſur ſes plaies. 'Les Grecs remarquent dans leur office ce que Metaphraſte ne dit point, que le Saint ſuſpendu ſur le chevalet ſourioit [au milieu de ſes douleurs;] de quoy Valere luy ayant demandé la cauſe, il luy répondit;

p. 971. a. b.
c.
e.
e. f. 121. d.

„ C'eſt que j'ay vu la gloire de Dieu, & elle m'a rempli de
„ joie: 'ou ſelon d'autres, C'eſt que [vos tourmens] me donnent
„ le moyen de voir la gloire du ciel. [a]S. Papyle fut traité de la meſme maniere que S. Carpe: [b]& on les remena tous deux enſuite dans la priſon. [c]Peu de jours aprés on les coucha nuds ſur

Ugh t. 6. p. 1103. b.
[a] Boll. 13. apr. p. 972. c.
[b] c. 971. e.
[c] p. 972. d. e.

p.931.b.ſ| Ugh. p.2103.b.c. des pointes de fer, on leur dechira de nouveau les coſtez, & enfin on les jetta dans le feu, qui leur oſta la vie temporelle pour leur en donner une eternelle.

Ibid. 'On ajoute que S.te Agathonice ſœur de S. Papyle, voyant ſon frere ſouffrir ſi genereuſement pour J. C, s'anima à l'imiter, & quittant ſes habits, ſe jetta dans le feu où il bruloit, & y fut conſummée avec luy.

Boll. 13. apr. p. 973. d. 'Metaphraſte dit qu'ils ſouffrirent le 13 d'octobre, [quoique la perſecution fuſt ceſſée dés ce temps là en 251, ou au moins bien diminuée, comme nous l'avons remarqué. Et peut-eſtre

c.f. que cette date ne vient que de ce que] les Grecs en font ce jour là la feſte, qu'ils celebrent [à Conſtantinople] dans une egliſe

Codi. ori. C. p. 50. a. b. de ces Saints prés du palais d'Helene. 'On pretend meſme que ce fut S.te Helene [mere de Conſtantin] qui fit baſtir cette egliſe ſur la forme du ſaint Sepulcre, & qu'elle l'orna & l'enrichit extre-

Boll. 13. apr. p. 120 | Flor. p. 425. 430. mement. Il paroiſt qu'elle ſervoit à un monaſtere. 'Les Latins font de S. Carpe, S. Papyle, & S.te Agathonice, le 8 ou le 12 d'avril, & la pluſpart le 13. Les martyrologes de S. Jerome y joignent S. Iſaac, & 44 ou 47 autres qu'ils diſent avoir eſté compagnons de leur martyre à Pergame.

ARTICLE XIX.

Des ſept Dormans, de S. Chriſtophle, & de S. Themiſtocle.

Gr. T. gl. M. c. 95. p. 292 | Uſu. 27. jul | Vinc. B. l. 11. c. 45. p. 427 | l. 20. c. 31. 32. p. 791. [COMME noſtre ſuite nous couduit naturellement à Epheſe, il faut parler] des ſaints Martyrs de cette ville, appellez le ſept Dormans qui ſont nommez par les Latins, Maximien, Malc, Martinien, Denys, Jean, Serapion, & Conſtantin; [a] & par les Grecs, Maximilien, Iamblique, Martin ou Martinien, Jean, Denys, Exacuſtade où Exacuſtodien, & Antonin. 'On les 1. a appellez les ſept Dormans, parcequ'aprés avoir confeſſé J. C, devant Dece, ils furent enfermez à ce qu'on pretend dans une

a Phot. c. 253. p. 1400 | Sur. 27. jul. p. 314. § 3. caverne prés de la ville, dont on mura l'entrée. Ils s'y endormirent ſelon les Latins, & ſelon Manaſſé hiſtorien grec, [b] ou y moururent ſelon les autres Grecs: & demeurerent en cet état [prés

Gr. T. p. 215 | Man. p. 56 b. c | Vinc. B. b Phot. p. 1400. 1403 | Sur. p. 314. § 8 | Men. 4. aug. p. 46 | 22. oct. p. 268. de 200 ans,] juſqu'à ce que ſous le regne de Theodoſe le jeune, & lorſqu'Eſtienne eſtoit Eveſque d'Epheſe, [c'eſt à dire vers l'an 447,] ils ſe réveillerent ou reſſuſciterent, mais en ſorte qu'ils croyoient s'eſtre ſeulement endormis la veille, parlerent

Men. ut ſup. 1. 'Les Ménées mettent un Conſtantin quelquefois au lieu d'Antonin, quelquefois au lieu de Jean.

à l'Eveſque,à beaucoup d'autres,& à l'Empereur meſme,qui ſur cette nouvelle vint exprés de Conſtantinople; & puis s'eſtant proſternez en terre en preſence de tout le monde, y rendirent l'eſprit tous enſemble. 'Voilà ce qu'on peut voir plus amplement dans S.Gregoire de Tours, qui avoit traduit leur hiſtoire en latin, dans Photius, dans les Ménées des Grecs, dans Vincent de Beauvais, & ſur tout dans les actes que nous en avons dans Surius, qui ſont attribuez à Metaphraſte, [& qui ont tout à fait ſon air.] 'Cet evenement eſt encore touché par Theophane, par Cedrene, par Manaſſé, & par d'autres Grecs. Gr.T.p.215. 216. Thphn. p.76.c| Cedr.p.338.d| Man.p.56.a.b. c.

[Ces auteurs raportent diverſes particularitez de la confeſſion de ces Saints ſous Dece: mais nous ne nous y arreſtons pas, parcequ'ils ſuppoſent que Dece eſtoit alors à Epheſe,& qu'il y vint meſme pluſieurs fois; ce que nous ne pouvons pas accorder avec l'hiſtoire de ſon regne.

Pour ce qu'on dit de leur réveil ou de leur reſurrection ſous Theodoſe,] 'Baronius remarque fort bien qu'outre que cette hiſtoire eſt tres peu probable par elle meſme, & que les raiſons par leſquelles on taſche de la rendre un peu vrai-ſemblable, ſont fauſſes; il eſt encore étrange qu'eſtant ſi remarquable, ſi elle eſt vraie, & ayant dû eclater par toute la terre, 'comme Photius pretend en effet qu'elle fit; [a] elle n'ait neanmoins eſté raportée par aucun des anciens auteurs qui ont fait l'hiſtoire de Theodoſe le jeune, comme S.Proſper, Marcellin [qui n'oublie point ces ſortes de choſes, & Evagre. Le premier qui en parle eſt S. Gregoire de Tours, tres incapable de nous vouloir tromper, mais tres capable d'eſtre trompé luy meſme, & qui n'écrivoit que cent vingt ans aprés la mort de Theodoſe. Cette hiſtoire eſt meſme embaraſſée "de diverſes difficultez qu'il ſeroit trop long de marquer ici.] Bar.27.jul.f. Phot.c.253.p. 1401.c. a Bar.ib. Note 11.

'Il y a bien de l'apparence que les corps de ces Saints ayant eſté decouverts ſous Theodoſe dans une caverne, [ſoit qu'ils y euſſent eſté enfermez tout vivans, ſoit qu'ils y euſſent eſté enterrez aprés leur martyre,] cette decouverte a eſté conſiderée comme une eſpece de réveil & de reſurrection, & a ſervi de fondement aux Grecs pour y baſtir ce qu'il leur a plu. Le titre de Dormans a pu venir de l'hiſtoire meſme, ou ſimplement de la coutume de l'Egliſe, qui conſidere la mort des Saints comme un ſommeil à cauſe de la certitude de la reſurrection. Voilà ce que Baronius juge de plus probable dans l'incertitude & l'obſcurité de cette hiſtoire. Ce qui nous ſuffit, c'eſt que toute l'E- f.

gliſe honore ces Saints, comme l'ayant honorée eux meſmes, & comme ayant ſouffert pour la ſoy. Uſuard & d'autres Latins les
Menæa, ut ſup. mettent le 27 de juillet : 'les Grecs en font un office ſolennel le 4 d'aouſt & le 22 d'octobre, repetant fort au long la meſme
8. may, p. 70. hiſtoire en ces deux jours. [Ce ſont apparemment] 'les ſept *παῖδες.* Enfans qui avoient leur tombeau, ou meſme une egliſe de leur nom à Epheſe, ſur une montagne appellée Quelien.

[L'hiſtoire de S. Chriſtophle n'eſt pas moins celebre que celle
9. may, p. 85. des ſept Dormans, "ni auſſi moins incertaine.] 'Les Grecs qui en NOTE 19. font ſolennellement l'office le 19 de may, diſent qu'il avoit eſté battizé par S. Babylas d'Antioche, & qu'il ſouffrit ſous Dece.
Florent. p. 681. 682. 'Les anciens martyrologes de S. Jerome, [1] ceux du IX. ſiecle, & 1. les autres aprés ceux-ci, mettent ſa feſte le 25 de juillet en Lycie, & quelques uns dans la ville de Salomon ou Samos, [qui n'eſt pas connuë.] Il y en a un qui met la Sicilie au lieu de la Lycie.
Greg. l. 8. ep. 33. p. 909. c. 'S. Gregoire le grand parle d'un monaſtere de S. Chriſtophle dans le dioceſe de Tadormine en Sicile. [a] S. Euloge qui vivoit au
a Eulo. l. 2. c. 4. 9. bib. P. t. 9. p. 236. a | 244. b. IX. ſiecle, parle auſſi dans ſon hiſtoire des Martyrs d'Eſpagne, d'un monaſtere de S. Chriſtophle martyr, qui eſtoit auprés de
Bar. 25. jul. b. Cordoue. 'Baronius tire du breviaire Mozarabe que les reliques
Menæa, 9. may, p. 86. de ce Saint ſont à Tolede. 'Les Ménées des Grecs portent qu'on faiſoit ſa feſte [à Conſtantinople] dans une chapelle de ſon nom.

21. dec. p. 358 | Ugh. t. 6. p. 1166. c. 'Les Grecs honorent le 21 de decembre S. Themiſtocle berger originaire de Myre en Lycie, & martyr ſous Dece, dont l'hiſtoire eſt remarquable. Car ils diſent qu'un Chrétien nommé Dioſcoride s'eſtant caché dans la montagne où Themiſtocle paiſſoit ſes brebis, & les preſecuteurs l'y eſtant venu chercher, Themiſtocle [2] ne voulut jamais dire où il eſtoit ; proteſtant qu'il 2. aimoit mieux eſtre emmené luy meſme au lieu de Dioſcoride, & confeſſant qu'il eſtoit Chrétien. Il fut donc amené au Gouverneur nommé Aſclepe, devant lequel il confeſſa encore genereuſement ſa foy. On luy dechira le ventre à force de le fouetter, on l'étendit ſur le chevalet, on le traina ſur des pointes de fer, on le battit avec des baſtons ; & il rendit ainſi ſon eſprit à Dieu dans les tourmens.

1. Florus, Uſuard, Adon, Notker.
2. ſelon les Ménées il dit qu'il ne ſavoit pas où il eſtoit. Nous ſuivons le menologe d'Ughellus qui eſt plus ancien.

ARTICLE XX.

De S. Neſtor Eveſque de Magyde en Pamphylie.

'LES actes de S. Neſtor ſont jugez fideles par Baronius. [Il y a neanmoins "des difficultez qui en rendent l'autorité aſſez douteuſe.] 'Les Grecs diſent que ce Saint eſtoit né à Perge en Pamphylie, de parens Chrétiens, qui luy apprirent les lettres humaines avec la ſcience de l'Ecriture: 'Il fut fait Eveſque de Mandis, ou plutoſt de Magyde ville maritime de la Pamphylie. 'Il ſervit Dieu dans cette charge avec beaucoup de foy & de pieté, par une vie tres exemplaire, & en meſme temps avec tant d'humilité & de douceur, qu'il ſe fit aimer & reſpecter de ceux meſme qui eſtoient ennemis de ſa religion. 'On marque qu'il en convertit beaucoup.

Note 20.

Bar.254.§23.

Ugh.t.6.p.1228. c.

Boll.26.feb.p. 628.c,f.

§629.a.

Ugh.ut ſup.

'La perſecution de Dece eſtant arrivée, il exhorta ſon peuple à ſe retirer, [comme avoit fait S. Gregoire Thaumaturge;] & on pretend qu'il eut la conſolation que tous ceux de ce lieu, ſuivant l'exemple qu'il leur donnoit, refuſerent d'obeïr à l'edit de l'Empereur. [Dieu exauça ainſi] 'la priere qu'il luy faiſoit jour & nuit de conſerver le troupeau qu'il luy avoit confié. Pour luy, quoique les payens le cherchaſſent nommément, perſuadez qu'ils ne pouvoient rien faire contre les autres Chrétiens tant qu'ils l'auroient pour Eveſque, on aſſure neanmoins qu'il ne ſortit point de chez luy, toujours occupé à prier Dieu pour ſon peuple.

Boll.p.628.f.

p.629.d.

p.628.f.

V. § 16. [Comme on eut ſçeu où il eſtoit,] 'l'Irenarque "& le Conſeil de la ville envoyerent des gents pour le prendre. Les Saints ſachant qu'on frapoit à ſa porte, finit ſa priere par l'*Amen*, & leur vint demander avec beaucoup de douceur ce qu'ils vouloient. Ils le ſaluerent fort reſpectueuſement, & luy dirent en baiſſant les yeux, que le Conſeil le demandoit. Il ſe ſigna au nom de J.C, comme ſon hiſtoire marque pluſieurs fois qu'il faiſoit, & s'en alla avec eux. Quand il fut arrivé à la place, il y trouva tout le Conſeil, qui ſe leva pour le ſaluer, & fit meſme apporter un ſiege fort orné, où on le pria de s'aſſeoir. Il s'en excuſa, & demanda pour quel ſujet on l'avoit envoyé querir. L'Irenarque luy dit qu'il ſavoit l'ordre de l'Empereur, & qu'il le prioit d'y obeïr, depeur qu'on ne fuſt obligé d'agir contre luy dans les rigueurs de la juſtice. Il répondit qu'il eſtoit obligé d'obeïr à

p.629.c.

l'Empereur du ciel, & qu'il ne pouvoit adorer de demons; s'offrant de prouver & par raiſon & par la confeſſion des poſſedez, que ceux qu'ils adoroient comme des Dieux n'eſtoient autre choſe. L'Irenarque le menaça des tourmens, & le Saint luy dit, Je crains les tourmens dont mon Dieu me menace, & non pas ceux que les hommes me peuvent faire ſouffrir.

c. 'Auſſitoſt l'Irenarque mit le Saint entre les mains de deux archers, avec leſquels il le mena à Perge, où eſtoit alors le p.628.e. Proconſul 'nommé Pollion dans les actes, & Publius par les p.629.d. Grecs. 'Le Conſeil de Magyde écrivit en meſme temps à ce Gouverneur, & luy manda que le Saint refuſoit d'immoler aux Dieux, & eſtoit cauſe que les autres Chrétiens le refuſoient auſſi. Le Saint arriva à Perge le mécredi, ['qui eſtoit apparemment le 27 de fevrier 250.] On le fit demeurer hors de la ville en attendant que l'Irenarque euſt eſté parler au Gouverneur. Note. 21.

d. [Le lendemain] 'au matin on le preſenta à ce magiſtrat, [a]qui e. luy ayant demandé d'abord qui il eſtoit, [comme c'eſtoit la forme ordinaire;] avant que de luy dire ſon nom de Neſtor, il luy dit qu'il eſtoit ſerviteur de J.C, & que ſon veritable nom eſtoit celui de Chrétien. Pollion l'exhorta à ſacrifier & à jurer par les Dieux, ſans attendre qu'on le tourmentaſt; mais le Saint levant les yeux au ciel luy fit cette réponſe: Quand vous dechireriez ma chair par toutes ſortes de ſupplices, quand vous employeriez contre moy les beſtes, [les feux,] & les épées; tant que j'aurai un ſouffle de vie, jamais je ne renoncerai le nom de J.C. mon Seigneur. Le juge irrité le fit mettre ſur le chevalet, Ugh.p.1218.c. & tourmenter tres cruellement avec les ongles de fer: 'les Grecs y ajoutent les fouets: & le Saint ſouffrit tout cela en beniſſant Boll.26.feb.p. Dieu. 'Le juge étonné de ſa patience, luy demanda s'il n'avoit 629.f. pas honte de mettre ſa confiance en un homme, & encore en un ſupplicié. Le Saint répondit, [a]Cette honte eſt ma gloire, & 1. celle de tous ceux qui invoquent le nom de J. C. Aimez vous donc mieux, luy dit Pollion, eſtre avec voſtre Chriſt que d'eſtre avec nous? Le Saint répondit ſans heſiter: J'ay toujours eſté avec mon Chriſt; j'y ſuis, & j'y ſerai à jamais.

f,1. 'Le peuple crioit cependant qu'on l'oſtaſt du monde. De ſorte que le juge convaincu de ſa conſtance invincible, prononça enfin ſa ſentence. Puiſque vous eſtes, luy dit-il, ſi attaché à JESUS, qu'on dit avoir eſté crucifié ſous Ponce Pilate, pour ſuivre juſqu'au bout voſtre devotion pour luy, vous aurez le

1. *ou bien*, Que je puiſſe avoir cette honte, & moy & tous ceux &c. *Hæc mihi ſit confuſio.*

meſme

» meſme ſort, & vous perirez attaché à une croix. La ſentence fut promtement executée; & le Saint attaché à la croix, 'ne p.630.a.
ceſſa point d'exhorter les Chrétiens qui pouvoient eſtre preſens, à demeurer fideles à Dieu, & à perſeverer ſans rien craindre dans la confeſſion de J. C, depeur de donner au diable la joie de l'avoir vaincu dans ſes ſerviteurs. 'Quelques uns marquent d.
qu'il conſomma ſon martyre dés les neuf heures du matin, le jeudi [28 de fevrier,] 'auquel les Grecs en font la memoire.. Menæa,28.feb.
[a]Entre les Latins, les martirologes de S. Jerome, & quelques p.300|Ugh.p.1228.
autres, le marquent le 25 du meſme mois.[b]Uſuard, Adon, Notker, [a] Flor.p.349|Boll.p.627.c.
& d'autres, le mettent le lendemain, ce que le martirologe Ro- [b] Boll.p.627.628.
maina ſuivi.

ARTICLE XXI.

De S. Conon jardinier, & de S. Iſidore de Chio.

L'AUTEUR des actes de S. Neſtor promet de donner auſſi Boll.26.feb.p.628.f.
ceux de quelques autres Martyrs qui avoint ſouffert vers le meſme temps, [& apparemment auſſi dans la Pamphylie.] 'On croit qu'il l'a fait: mais ces actes n'ont point encore eſté p.629.b.
trouvez. 'Il nomme ces Martyrs Papias, Diodore, Claudien, & p.628.f.
Conon. [Le martyrologe Romain joint leur feſte à celle de S. Neſtor.] 'Un martyrologe de S. Jerome luy joint auſſi S. Clau- Flor.p.349.r.
dien ſans parler des autres. 'Quelques uns mettent S. Claudien Boll.p.627.b.
à Attalie en Pamphylie le 4 de fevrier, avec S. Papias & Saint d.
Diodore, & en diſent d'autres particularitez [dont on ne voit pas de fondement.]

'Les Grecs honorent le 5 de mars S. Conon, qu'ils diſent avoir 5.mars,p.363.
Note 22. eſté originaire de Nazaret en Galilée, mais habitué "en Pamphylie auprés de Mandes [ou Magyde, dont nous venons de voir que S. Neſtor eſtoit Eveſque.] Il y cultivoit un jardin, & vivoit
&c. dans une grande ſimplicité, "mais ſoûtenuë par une tres grande charité. Le gouverneur Publius [ou Pollion,] l'ayant envoyé prendre dans la perſecution de Dece, luy fit, dit-on, percer les piez avec des cloux, & l'obligea en cet état de courir devant ſon chariot, juſqu'à ce que les forces luy manquant, il tomba par terre, & rendit l'ame en priant Dieu. Le martyrologe Romain en fait memoire le 6 de mars.

[Le nom de S. Iſidore qui ſouffrit ſous Dece en l'iſle de Chio, l'une des plus conſiderables de l'Archipelage, eſt tres celebre

dans l'Egliſe. Mais "nous ne trouvons rien d'aſſuré pour ſon Note 23.
Gr.T.gl.M.c. 102.p.227. hiſtoire.] S. Gregoire de Tours dit que l'on tenoit qu'il avoit eſté jetté dans un puits, où il ſe faiſoit divers miracles: "& il &c.
Boll.15.may, p.447.f. témoigne l'avoir appris d'un Preſtre qui avoit eſté à Chio, & qui aſſuroit avoir ſouvent vu ſortir une lumiere de ce puits. Cependant ſes actes grecs & latins ne diſent rien de tout cela; & il n'eſt pas meſme aiſé de les accorder avec S. Gregoire. [Il
p.445.e. faut donc ſe contenter de ſavoir que] l'Egliſe greque l'honore par un office fort ſolennel le 14 de may, auquel il conſomma ſon martyre ſelon ſes actes. Les Moſcovites l'honorent le meſ-
p.447.f. me jour à leur exemple. Uſuard, Adon, & les autres latins en font le lendemain.

p.445.446. On pretend que Saint Marcien Preſtre & œconome de Conſtantinople au milieu du V. ſiecle, y fit apporter une partie de ſes reliques; & que voulant faire baſtir une egliſe pour les mettre, le Saint témoigna par quelques ſignes extraordinaires qu'il ſe contentoit d'une chapelle dans l'egliſe de S.te Irene, où
Gr.T.gl.M.c. 102.p.227. il fit enſuite beaucoup de miracles. Le reſte de ſon corps qui eſtoit encore à Chio dans une egliſe de ſon nom du temps de S.
Boll p.448| ſup.p.774. Gregoire de Tours, a eſté, dit-on, porté de là à Veniſe en 1125, où il eſt dans la chapelle de S. Marc.

ARTICLE XXII.

Des dix Martyrs de Crete, & de S. Cyrille de Gortyne.

Menæa,24. dec. p 386.396. L'Isle de Crete ou Candie eut auſſi dix Martyrs qui y ſouffrirent enſemble, nommez par les Grecs Theodule, Saturnin, Eupore, Gelaſe, Eunicion, Agathope, Zotique, Pompie, Baſilide, & Evareſte. [Le martyrologe Romain met Cleome-
p.396| Ugh.p. 1169.a.b|Sur. 23 dec.p.305| All.de Sim.p. 124. ne au lieu de Pompie.] Nous n'avons leur hiſtoire que dans Metaphraſte, & dans les Ménées des Grecs qui y ajoutent quelques particularitez: [& il n'y a rien de bien remarquable.] Ainſi nous nous contentons d'en tirer qu'ils furent decapitez auprés de Gortyne metropole de l'iſle, ſous l'Empereur Dece, & un
Conc.t.4.p. 975.d. Proconſul du meſme nom. Le concile de Crete qui écrivit en 458 à l'Empereur Leon, dit que cette iſle avoit toujours eſté preſervée juſqu'alors de toutes ſortes d'hereſies, ſelon la priere que dix Martyrs du pays en avoient faite à Dieu en ſouffrant la
Sur.p.306 § 7. & § 8. mort. Metaphraſte n'a pas oublié cette priere. [a] Il ajoute que leurs corps ont eſté tranſportez à Conſtantinople, & mis avec

les reliques des Enfans Martyrs : [ce qu'il n'explique pas.] Les Ménées portent qu'on en fait la feſte dans une egliſe de Saint Eſtienne. Ils en font un office ſolennel le 23 de decembre.

'Les cinq premiers de ces Martyrs eſtoient originaires de Gortyne ſelon les Grecs. [Ainſi ils pouvoient eſtre le fruit des Note 24. inſtructions de S. Cyrille, "qu'on tient avoir eſté Eveſque de la meſme ville, & y avoir ſouffert luy meſme le martyre ſous Dece. Nous en avons des actes qu'on peut dire eſtre beaux dans leur breveté, quoiqu'il y ait des difficultez qui rendent leur autorité moins inconteſtable.] 'Ils portent que ce Saint avoit eu une grande confiance en Dieu dés ſon enfance, qu'il quittoit ſes parens pour aller trouver des ſerviteurs de Dieu partout où il ſavoit qu'il y en avoit, afin qu'ils luy enſeignaſſent la verité, & le confirmaſſent dans la foy. Sa pieté s'eſtant toujours augmentée avec l'âge, il fut fait Eveſque à trente-quatre ans; & [la *ſermone.* grace de cette nouvelle dignité] le fit encore croiſtre "en ſcience & en bonnes œuvres. Il regla fort bien le peuple qui luy avoit eſté confié, & l'augmenta par la converſion d'un grand nombre d'infideles, 'en ſorte que preſque toute la ville avoit embraſſé par ſon moyen la doctrine de J.C. 'Ceux meſmes qui demeurerent dans leur endurciſſement ne laiſſoient pas de l'eſtimer comme un homme tres ſage & tres habile. 'Voilà quelle fut ſon occupation durant cinquante ans que dura ſon epiſcopat.

Mena, p. 396. Sur. 9. jul. p 155. § 1. § 2. § 1. § 1.

'Il eſtoit âgé de 84 ans, [a]lorſque la perſecution de Dece eſtant arrivée, [b]le Gouverneur nommé Luce le fit prendre pour l'obliger de ſacrifier. [Et aprés les premieres interrogations, comme Luce l'exhortoit à avoir pitié de ſa vieilleſſe; le Saint luy *Ego non ſum ſenex* répondit; "Ma vieilleſſe n'eſt rien, puiſque le Seigneur me promet de me renouveller comme l'aigle: & je ne puis ſacrifier comme vous me le commandez, parceque quiconque ſacrifiera à d'autres Dieux qu'au veritable, ſera exterminé de la terre. Puiſque vous paſſez pour ſage, luy dit Luce, témoignez-le pour vous meſme; & ſongez à vous ſauver en obeïſſant. Certes, répondit le Saint, je ne ſerois guere ſage, ſi aprés avoir inſtruit les autres je me trouvois digne d'eſtre reprouvé de Dieu; je n'ay point non plus de meilleur moyen pour me ſauver, que de donner à mes enfans qui m'entendent l'exemple de ce qu'ils doivent faire.

§ 1. [a] § 3. [b] § 1.

'Aprés un aſſez long entretien, le juge irrité par ſa fermeté, § 2.
& confus par ſes réponſes, qui n'eſtoient preſque compoſées

que des paroles de l'Ecriture, le condanna a eſtre brulé tout vif. Il alla au feu en chantant les loüanges de Dieu. Mais lorſque la force du feu eſtant paſſée, les Fideles ne ſongeoient qu'a ramaſſer ſes os ſacrez, on l'apperceut aſſis au milieu des flammes, les mains étenduës vers le ciel. Le S. Eſprit fit ce miracle pour luy, [comme il l'avoit fait pour les trois jeunes hommes de Babylone;] parcequ'il vouloit encore convertir pluſieurs perſonnes par ſes exhortations.

§ 2. 'Les infideles ſurpris d'un ſi grand prodige, le furent dire au Gouverneur. Il ſe fit amener le Saint, & voyant qu'en effet les flammes ne luy avoient fait aucun mal, il ne put s'empeſcher de rendre gloire au Dieu des Chrétiens, & permit au Saint de s'en retourner chez luy. Tout le monde l'y vint voir, chacun ſe trouvant heureux d'approcher d'un homme ſi extraordinaire; & il ſe ſervit utilement de la ſurpriſe où ils eſtoient, pour leur preſcher la verité. Ainſi beaucoup ſe convertirent, & quitterent l'erreur & les dereglemens de leur vie paſſée, pour embraſſer la foy & les preceptes de J. C.

§ 2. 3. 'Parmi la joie que ces heureux ſuccés donnoient au Saint, il ne pouvoit ſe conſoler d'avoir eſté privé de la gloire de mourir § 3. pour J. C. 'Mais Dieu luy accorda enfin cette grace. Luce qui ſceut ce qui ſe paſſoit, ſe repentit d'avoir eu quelque humanité, & par une ſeconde ſentence le condanna à perdre la teſte. Ainſi le Saint vit ſes deſirs accomplis, & plein de joie il rendit ſon Men. 9. jul. p. 82. eſprit à Dieu le 10 de juillet; [ou plutoſt le 9,] 'auquel l'Egliſe greque & la latine marquent ſa feſte. [a] Son nom ſe trouve dans les a Flor. p 650. anciens martyrologes de S. Jerome, dans [Florus,] Uſuard, Adon, & generalement dans tous les Latins, leſquels auſſi-bien que les Grecs, rendent tous témoignage à ſon double martyre, hors les martyrologes de S. Jerome, qui ne parlent que de celui du feu.

ARTICLE XXIII.

Des Martyrs de Corinthe.

[ON attribuë pluſieurs Martyrs à l'Egliſe de Corinthe metropole de la Grece & de l'Acaïe.] 'Les noms des Saints Men. 10. mars, p. 78 & 82 Boll. ib. p. 45. Codrat [ou Quadrat,] Denys, Cyprien, & leurs compagnons, ſont celebres parmi les Grecs, qui en font leur principal office le 10 de mars. On marque qu'ils ſouffrirent ſous le Proconſul Jaſon: ["mais nous ne voyons rien d'aſſez fondé dans leur Note 25. hiſtoire pour le mettre ici.]

Nicephore Gregoras donne pour diſciples & pour imitateurs à S. Codrat, les Saints Victorin, Victor, Nicephore, Claude, Diodore, Serapion, & Papias, qui ſouffrirent, dit-il, vers le meſme temps à Corinthe ſous Terce Proconſul de Grece. 'Les Grecs en diſent la meſme choſe dans leurs Ménées le 31 de janvier, ajoutant poſitivement qu'ils ont eſté martyrizez ſous Dece. 'Ils en font encore plus ſolennellement le 5 d'avril, ſans y rien dire neanmoins de leur hiſtoire. 'Les martyrologes latins en font auſſi le 24 & le 25 de fevrier: mais ils les mettent toujours en Egypte, meſme ceux de S. Jerome; & pluſieurs ajoutent qu'ils ſouffrirent ſous l'Empereur Numerien, & le Duc Sabin: ["& ils peuvent bien avoir raiſon pour le premier, & le dernier point. Mais il ſemble bien auſſi probable qu'ils ont ſouffert ſous Sabin,] 'qui commandoit en Egypte au commencement de la perſecution de Dece,[& qui pouvoit avoir auſſi le nom de Terce. Pour ce qu'on dit du genre de leur martyre, on le peut voir dans les Grecs, & dans Adon.]

Boll. ib. p. 628. 699. Menæa, 31. jan. p. 552. 5. apr. p. 38. Boll. 25. feb p. 488. 489. Note 26. Euſ. l. 6. c. 40. p. 235 b.

'Gregoras continuant ſa narration, parle de S. Leonide, & de pluſieurs ſaintes femmes martyrizées avec luy à Corinthe ſous Venuſte, envoyé par l'Empereur pour ſucceder à Terce mort dans ſa charge: [Ainſi il ſemble vouloir mettre auſſi ces Martyrs ſous Dece.] 'Il les fait tous diſciples de S. Codrat: [de ſorte qu'il ſemble qu'ils fuſſent de Corinthe meſme.] 'Cependant les Grecs qui en font le 16 d'avril, diſent qu'on les y amena de divers endroits où on les avoit pris. On peut voir dans Bollandus ce qu'eux & Gregoras diſent des circonſtances de leur martyre, parmi leſquelles il y en a de fort difficiles à croire. 'Les Latins font auſſi de ces Saints le meſme jour, & ils y en joignent encore quelques autres dont les Grecs ne parlent pas.

Boll. 10. mars, p. 699. b. b. c. 16. apr. p. 403. b. p. 402.

ARTICLE XXIV.

Confeſſion de Saint Acace Eveſque.

[NOus avons reſervé pour la fin de la perſecution de Dece, la confeſſion de S. Acace, moins parcequ'elle n'a pas eſté eloignée de la fin de cette perſecution, que parceque nous ne voyons pas à quelle province il la faut raporter. On peut dire ſeulement que ç'a eſté dans la Grece ou dans les provinces plus orientales, où S. Acace eſtoit Eveſque "d'une ville d'Antioche

Note 27.

Boll. 31. mars, p. 904. 905. differente de celle de Syrie.] 'Nous avons ſon hiſtoire dans Mombritius & dans Bollandus. [a] Elle paroiſt tirée du greffe & des regiſtres publics, [ſans que nous y voyions rien qui dementе cette apparence ; & des perſonnes tres habiles qui l'ont examinée, la croient legitime. C'eſt ce qui nous a obligez à la traduire ici preſque toute entiere, & nous eſperons que les lecteurs n'y trouveront rien que de grave, que d'edifiant, que de ſaint, que de digne de l'Eſprit de Dieu, qui a promis de former les paroles de ceux qui ſeront amenez devant les juges pour le nom de J. C, & de leur donner une bouche & une ſageſſe à laquelle leurs ennemis ne pourront pas reſiſter.

[a] p. 905. d.

Nous ne ſavons rien de ce que S. Acace avoit fait juſqu'à ſa confeſſion,] 'ſinon qu'il paſſoit dans l'eſprit meſme des payens pour eſtre le bouclier & l'appui de la religion Chrétienne à Antioche [dont il eſtoit Eveſque.] 'Tout ſon peuple avoit un extreme reſpect pour les veritez qu'il leur annonçoit, & il ſembloit que tout le monde dependiſt abſolument de ſa volonté. [On luy avoit apparemment donné par honneur le nom d'Agathange, qui ſignifie un bon Ange, ou celui qui apporte de bonnes nouvelles ; & ainſi c'eſt à peu prés la meſme choſe que le nom d'Evangeliſte.] 'Le Saint ne laiſſoit pas de le regarder comme ſon nom propre, [parcequ'il convient tres bien à un predicateur de l'Evangile, & à un Eveſque.]

p. 904. b.

p. 905. a.

b.

'Celui qui nous a donné l'hiſtoire de ſa confeſſion, remarque d'abord que quand on raporte les grandes actions des Saints, on rend graces à celui qui les a ſoûtenus dans leurs combats en leur donnant la patience, & qui les couronne aprés la victoire par la gloire dont il les comble. Il ajoute enſuite que Marcien ayant eſté fait Gouverneur de la province par Dece, y fit voir par ſa conduite combien il eſtoit ennemi de la loy Chrétienne. 'Les Cataphryges [ou Montaniſtes,] cederent d'abord à ſa violence ; '& il ſemble au contraire que tous les Catholiques ſoutenus par Acace ſoient demeurez invincibles. C'eſt pourquoi Marcien ſe le fit amener le 29.e jour de mars. Piſon Eveſque de Troie, & un Preſtre nommé Menandre, furent ce ſemble pris & amenez avec luy.

f.

g. p. 905. a.

d.

'Marcien commença par l'amour [& le reſpect] que l'on doit aux Princes ; & Acace répondit que perſonne ne s'acquitoit mieux de ce devoir que les Chrétiens, qui prioient ſans ceſſe 'pour l'Empereur, pour la durée & la proſperité de ſon regne, &c. pour ſes armées, & pour la paix de tout l'Univers. Marcien

p. 904. b.

e.

témoigna en eſtre content: Mais afin, dit-il, que l'Empereur ſoit mieux perſuadé de voſtre reſpect, il faut que vous luy offriez
» avec nous des ſacrifices. A cela le Saint répondit, J'offre mes
» prieres à nom Dieu, qui eſt le grand & le veritable Dieu, pour le
» ſalut de l'Empereur; mais ce n'eſt pas à l'Empereur à demander
» des ſacrifices, ni à nous en offrir à aucun homme. Marcien demanda quel eſtoit ce Dieu qu'il prioit, comme s'il euſt auſſi vou-
» lu l'adorer. Puiſſiez vous, luy dit le Saint, meriter une connoiſſan-
» ce qui vous ſeroit ſi utile! Comme Marcien demandoit quel eſtoit le nom de ſon Dieu, le Saint [qui apparemment ne le voyoit pas diſpoſé à embraſſer la verité,] ſe contenta de quelques uns
&c. des noms "que Dieu prend dans l'ancien Teſtament.

[Marcien y comprenoit ſans doute peu de choſe; de ſorte] 'qu'il dit au Saint qu'il s'egaroit dans ſa vaine philoſophie, & c.
qu'il devoit ſe contenter d'adorer ceux qu'il voyoit de ſes yeux, ſans ſe mettre en peine de ce qu'il ne voyoit pas. Acace luy demanda quels eſtoient ces Dieux dont il parloit; & comme il ne put pas luy en dire d'autres qu'Appollon [& ſes ſemblables;] 'Voudriez vous donc, luy dit le Saint, que j'adoraſſe ceux d.
» que je rougirois d'imiter, que je mepriſe, dont je n'ay que de
» l'horreur, & en qui vous honorez des choſes que vous ne ſau-
» riez vous diſpenſer de punir dans ceux qui ſont ſoumis à vos
» loix? Marcien luy répondit. Voilà ce que les Chrétiens ont
» accoutumé de dire, mais il faut ſacrifier ou mourir. C'eſt donc
1. » ici, dit hardiment le Saint, la juſtice des 'bandis, où les arreſts ſe
» rendent ſelon la volonté du plus fort, & non ſelon la regle de
» la raiſon. 'Je ſuis preſt à tout, & je ne crains rien. Les loix e.
» condannent les voleurs, les homicides, & ceux qui ſont
» coupables des crimes de cette nature: Si j'en ay commis quel-
» qu'un, je me condanne le premier: Que ſi l'on me condanne
» parceque j'adore le vray Dieu, c'eſt la volonté du juge & non
» pas la loy ni la juſtice qui me condanne. Mais ſouvenez vous
&c. » que vous ſerez jugé "comme vous aurez jugé les autres. Je n'ay
judicare. » pas ordre, dit Marcien, "d'examiner tant de choſes, mais de
» vous contraindre d'obeïr, ou de vous punir ſi vous ne le faites.
» Et moy auſſi, répondit le Saint, j'ay ordre de ne renoncer jamais
» mon Dieu. Si vous vous croyez obligé d'obeïr à un homme
» fragile & mortel, deſtiné à eſtre bien-toſt mangé des vers; com-
» bien ſuis-je plus obligé d'obeïr à un Dieu tout-puiſſant, qui me
» menace ſi je le renonce devant les hommes, de me renoncer

Act. M. p. 140. 708.

1. *Dalmata*, 'peuples celebres par leurs brigandages.

devant ſon Pere, lorſqu'il viendra dans ſa gloire & dans ſa «
puiſſance juger les vivans & les morts. «

ARTICLE XXV.

Suite de la confeſſion de Saint Acace.

[MARCIEN qui apparemment avoit quelque erudition, eſtoit bien aiſe de raiſonner avec le Saint. Ainſi ſans ſe mettre en peine du dernier jugement, dont le Saint avoit peut-eſtre parlé à deſſein pour luy donner une juſte crainte, il s'attacha à
Boll. 31. mars, p. 904. f. ce qu'il avoit dit du Pere en paſſant.] Voilà, s'écria t-il, les folies « de voſtre ſecte, que j'avois toujours eu envie de ſavoir. Dieu a « donc un Fils à ce que vous dites. Et qui eſt-il? comment s'ap- « pelle t-il? Le Saint luy répondit avec ſimplicité, que Dieu a ve- « ritablement un Fils, & que c'eſt J. C. la parole de la verité & de la grace. [Marcien voulant peut-eſtre railler,"] luy demanda de qui &c. Dieu avoit eu ce Fils: le Saint répondit qu'il ne falloit pas raiſonner de Dieu comme des hommes; qu'il avoit formé le premier homme de la terre, & luy avoit donné une ame; qu'il pouvoit auſſi avoir engendré ſon Fils d'une maniere toute ſpirituelle, & l'avoir produit de ſon propre cœur, comme le diſoient les Ecritures des Chrétiens. Dieu eſt donc corporel, luy dit « Marcien? Il ſçait ſeul ce qu'il eſt, répondit le Saint. Pour nous, « nous ne pouvons pas voir ce qui eſt inviſible: mais nous reverons « ſa vertu & ſa puiſſance. Mais ſi Dieu n'a point de corps, dit « Marcien, il n'a donc point de cœur [& d'intelligence,] puiſque « nous n'avons point de ſentiment que par les membres? "La con- « *ſapientia.* noiſſance, répondit le Saint, ne tire point ſon origine de noſtre « corps; c'eſt Dieu qui la donne: & ainſi le corps &"l'intelligence « *ſenſus.* ne dependent point l'un de l'autre. «

f. p. 905. a. Marcien quitta ce diſcours pour luy dire que les Cataphryges avoient déja ſacrifié. "Et vous, ajouta t-il, haſtez vous d'obeïr « comme eux: Raſſemblez tous les Chrétiens de la religion Ca- « tholique, & embraſſez avec eux le culte que ſuit l'Empereur: « C'eſt à vous à y faire reſoudre le peuple, puiſqu'il depend tout « de vous. Le Saint luy fit ſur cela cette excellente réponſe: Ce « n'eſt pas ma volonté qui conduit ce peuple, mais l'ordre de « Dieu. Ils m'ecoutent quand je les porte à ce qui eſt juſte: mais « ſi je leur conſeille des choſes criminelles & nuiſibles, ils ne « m'obeïront pas. Marcien luy demanda une liſte de tous [les « Chrétiens:] & toute la réponſe qu'il luy fit, fut que leurs noms

eſtoient

eſtoient écrits dans le livre celeſte de Dieu.

'Marcien voulut accuſer les Chrétiens de magie ; ſurquoi le a.
» Saint luy dit : Si nous obtenons quelque grace, c'eſt de Dieu
» ſeul que nous l'obtenons. Mais il faut bien, dit Marcien, que
» vous ſoyez magiciens, puiſque vous nous apportez je ne ſçay
» quelle nouvelle religion. Noſtre religion, répondit le Saint, con-
» ſiſte à nous moquer de ces Dieux devant qui vous tremblez
» aprés les avoir faits vous meſmes : car vous n'en auriez point s'il
» n'y avoit point de pierre ni de ſculpteurs. Pour nous, nous
» craignons non celui que nous avons fait, mais celui qui nous a b.
» fait, 'qui nous a créez comme ſeigneur de la nature, qui nous
» aime comme noſtre pere, & qui nous delivre de la mort eternelle
» comme noſtre protecteur.

'Le juge le menaça des ſupplices s'il ne luy donnoit les noms Ibid.
de tous [les Chrétiens : & le Saint qui eſtoit comme S. Cyprien,
» bien eloigné de trahir ſes freres,] luy répondit, Eſt-ce que vous
» croyez nous vaincre quand nous ſerons tous enſemble, vous
» qui ne pouvez me vaincre quand je ſuis ſeul ? Que ſi c'eſt de
» moy que vous voulez ſavoir le nom, On m'appelle Acace, &
» mon propre nom eſt Agathange ; & mes compagnons ſont Pi-
» ſon Eveſque de Troie, & le Preſtre Menandre : aprés cela faites
» ce que vous voudrez. Marcien luy dit qu'il informeroit l'Em-
pereur de toutes choſes pour ſavoir ſa volonté, & que cepen-
dant on le retiendroit en priſon. Les actes ajoutent qu'on en-
voya le procés verbal de cet interrogatoire à l'Empereur Dece,
verſus eſt in riſum. qui admira les réponſes du Saint, "juſqu'à le témoigner par un
* Note 18. ſouris ; & il conceut une telle eſtime pour luy, * qu'il ordonna
qu'on le remiſt en liberté. [Cela ne ſe fit ſans doute qu'en l'an
251, auquel nous avons vu que les autres Confeſſeurs avoient
auſſi eſté mis hors de priſon. Et ainſi il faut raporter la confeſ-
ſion du Saint au 29 de mars de la meſme année.]

'Raban & d'autres Latins marquent S Acace & ſa paſſion, [ou p. 903. 904.
plutoſt ſa confeſſion,] le meſme jour 29 de mars, ou le lende-
main. 'Les Grecs l'honorent le 31 du meſme mois, qu'ils diſent p. 903. b.
eſtre le jour de ſa mort, & ils l'appellent l'Ange de la terre, [fai-
ſant ſans doute alluſion à ſon ſurnom d'Agathange.] Ils mar-
quent l'hiſtoire de ſa Confeſſion, mais ils y ajoutent qu'avant
que de le mettre en priſon on luy fit ſouffrir les tourmens ; [ce
qui a au moins tres peu d'apparence.] Ils diſent encore qu'a-
prés avoir eſté delivré de la priſon, 'il convertit beaucoup d'in- c.
fideles, ſe rendit illuſtre par ſa doctrine & par ſes miracles, &

enfin mourut en paix. Le meſme jour 31 de mars les Orientaux & les Cophtes honorent le combat de S. Acace Eveſque. Les Grecs font encore le 17 d'avril d'un S. Acace Eveſque, à qui ils donnent le titre de Thaumaturge à cauſe de ſes miracles: & ils celebrent auſſi le 15 de ſeptembre la revelation des reliques de S. Acace Eveſque. 'Mais on doute ſi ces deux derniers endroits ne ſe doivent point raporter à S. Acace Eveſque de Melitene, celebre dans le V. ſiecle.

e.f.

SAINT FABIEN
PAPE ET MARTYR.

Bar.238.§ 6. Boll.20.jan.p. 256.§ 34. a p.252.31|Chr. Al.p 630|Euty. p 384.

ON pretend que S. Fabien eſtoit natif de Rome, fils d'un Fabius. 'Les Grecs luy donnent à luy meſme le nom de Fabius dans leur office. [a] La chronique d'Alexandrie, & quelques autres Grecs le nomment Flavien, ce que fait auſſi Eutyque. 'Il ſucceda à Antere[''en l'an 236, qui eſtoit le deuxieme du regne & de la perſecution de Maximin I. Mais il eſt difficile d'en rien dire de plus fixe Il gouverna enſuite durant environ 14 ans, ſous les Empereurs Maximin, Maxime & Balbin, Gordien, Philippe, & dans le commencement de Dece.]

Euſ.l.6.c.29.p. 229.b.

Note

Boll 2.jan.p. 252.§ 2.

'Quelques modernes pretendent qu'il avoit eſté Preſtre de Rome ſous Pontien: [mais ce que nous allons raporter de ſon election, fait voir qu'il n'y a guere d'apparence qu'il vécuſt à Rome, ni qu'il fuſt autre choſe que laïque.] 'Car on raconte de luy qu'eſtant venu de la campagne à Rome avec beaucoup d'autres, aprés la mort du Pape Antere, [pour ſe trouver ſans doute à l'election d'un nouvel Eveſque,] il y fut appellé à l'epiſcopat par une merveille toute extraordinaire de la grace & de la providence divine. Tous les freres, dit Euſebe, eſtant aſſemblez dans l'egliſe ''pour choiſir celui qui devoit ſucceder à l'epiſcopat, la pluſpart jettoient les yeux ſur diverſes perſonnes illuſtres & conſiderables, 'ſans qu'aucun penſaſt à Fabien qui eſtoit auſſi dans cette aſſemblée. Mais on raporte que tout d'un coup on vit un pigeon venir d'enhaut, & s'aſſeoir ſur ſa teſte, comme le S. Eſprit deſcendit autrefois

Euſ.l.6.c.29.p. 229.b.

c.

χειροτονίας ἐπισκ.

ſur noſtre Seigneur ſous la figure d'une colombe. Tout le peuple ſurpris de ce prodige, & comme animé par un mouvement du S. Eſprit, s'écria auſſi-toſt tout d'une voix & avec une meſme
» ardeur, Qu'il eſtoit digne d'eſtre Eveſque ! & ſans tarder davantage, on le prit, & on le fit aſſeoir dans le throne epiſcopal, [aprés l'avoir conſacré ſelon les ceremonies qui ſont preſcrites par l'Egliſe.

On ne peut douter qu'un Saint qui eſt entré ſi glorieuſement dans le pontificat, & qui en eſt ſorti encore plus glorieuſement, comme nous verrons, n'ait fait de grandes choſes pour correſpondre à l'une de ces graces, & meriter l'autre. Mais l'hiſtoire ne nous en a pas conſervé la memoire.] 'S. Cyprien dit ſeulement en general, que la gloire de ſa mort avoit répondu à l'integrité de ſon adminiſtration. Cyp.ep.4. p.16. a.

'On dit qu'il raporta de Sardaigne à Rome le corps de S. Pontien Pape, predeceſſeur d'Antere, "qui eſtoit mort banni dans cette iſle, & qu'il l'inhuma dans le cimetiere de Calliſte. Boll.apr.t.1.p. 25.2|Bar.19. nov.a.

V. S. Pontien.

Baronius & Bollandus luy attribuent l'inſtruction & le batteſme des deux Empereurs Philippe pere & fils, à quoy l'on ajoute 'qu'il détruiſit le grand temple des Romains, qu'il en briſa toutes les idoles, & qu'il convertit toute la ville. [Mais ces grandes merveilles "ne ſont nullement fondées; non plus que ce que diſent quelques modernes, que ce fut luy qui ſoumit Philippe le pere à la penitence publique; "y ayant bien de l'apparence que cela ſe fit à Antioche avant que Philippe fuſt venu à Rome.] Bar 246.§ 91 Boll 20 jan.p. 253.§ 12-19.

&c.

V. la perſ. de Valerien note 7.

V. Philippe § 2.

'C'a eſté, dit-on, une choſe fort glorieuſe à S. Fabien, que durant ſon pontificat, on celebra à Rome avec une tres grande ſolennité, [c'eſt à dire avec des jeux tres magnifiques,] l'an millieme de la ville. [Baronius a oublié de mettre ceci entre les eloges de S. Fabien. Peut-eſtre n'a t-il pas cru que ces ſortes de ſolennitez fuſſent fort glorieuſes à des Chrétiens, & fuſſent fort capables de relever le pontificat d'un martyr.] Boll.p.255§ 21.

'On attribuë à S. Fabien trois decretales, que Bollandus n'oſe ſoûtenir. p.253.§ 11.

[Aprés avoir raporté de S. Fabien tant de choſes ou fauſſes ou incertaines, il faut enfin en dire quelques unes qui ſoient conſtantes.] 'Entre les divers Eveſques à qui Origene écrivit pour rendre témoignage de la pureté de ſa foy, Euſebe met nommément S. Fabien Eveſque de Rome. Euſ.l.6.c.36.p. 233.b|Hier.ep. 65.c.4.t.2.p. 193.a.

[Il parut du temps de S. Fabien un nouvel heretique dans

Cyp.ep.30.55.p 59.2|117.2. l'Afrique ;] 'qui fut Privat Eveſque de Lambeſe colonie 'Romaine [dans la Numidie. Nous ne ſavons pas quelles eſtoient ſes erreurs.] 'Mais S. Cyprien nous apprend qu'il fut condanné pour beaucoup de crimes enormes par un Concile de 90 Eveſques tenu à Lambeſe, & qu'il fut de plus "cenſuré tres ſevere- *notatus.*
p.117.2. ment par les lettres de Fabien & de Donat Eveſques, l'un de Rome, & le ſecond de Carthage.

2. [Il paroiſt que ce Privat perſevera dans ſon hereſie,] '& il établit meſme hors de l'Egliſe un faux Eveſque nommé Felix; [On ne dit point en quelle ville. Il taſchoit neanmoins de s'inſinuer par ſurpriſe dans la communion de l'Egliſe Romaine;]
ep.30.p.59.2. '& il envoya à Rome un des principaux de ſes partiſans, pour obtenir de cette Egliſe par artifice des lettres [de paix & de communion.] Mais on decouvrit qui il eſtoit, & on luy refuſa les lettres qu'il demandoit. [Cela peut eſtre arrivé durant le gouvernement de S. Fabien. Aprés la mort de ce Saint, & durant la vacance qui la ſuivit, Privat fit ce ſemble encore quel-
2. que nouvelle tentative.] 'Car le Clergé de Rome remercie S. Cyprien de les avoir avertis de quelque choſe dont ils eſtoient en peine touchant cet heretique, quoique ſes fourberies euſſent déja eſté decouvertes avant meſme qu'on euſt receu les lettres de ce Saint.

ep.55.p.117.2. 'Privat demanda depuis d'eſtre oui dans le Concile tenu en Afrique le 15 de may en l'an 252, mais on ne voulut pas l'ecouter. Il ſe joignit enſuite avec Felix qu'il avoit ordonné dans l'hereſie, & trois autres Eveſques ſemblables; & ces cinq ordonnerent à Carthage un faux Eveſque nommé Fortunat, pour l'oppoſer à S. Cyprien. [C'eſt tout ce que nous trouvons de cette hereſie & de ſes ſuites.

S. Fabien a merité le titre d'Apoſtre d'une grande partie de la France, s'il eſt vray, comme la pluſpart des perſonnes habiles le croient aujourd'hui, que c'eſt luy qui y ait envoyé ces ſept celebres Eveſques S. Saturnin de Toulouſe, S. Trophime d'Arles, S. Gatien de Tours, S. Denys de Paris, S. Paul de Narbone, S. Auſtremoine de Clermont, & S. Martial de Limoges. Nous parlerons plus amplement de ceci "en un autre endroit.] V. S. Denys de Paris §. 3.

Buch.cycl.p. 271. 'Le pontifical de Bucherius porte qu'il diſtribua aux Diacres les regions de Rome; [a] c'eſt à dire qu'il donna à chaque Diacre la conduite de deux regions, pour y prendre ſoin des pauvres, ſelon Baronius. Car il y avoit quatorze regions dans Rome, '& ſeulement ſept Diacres. [b] D'autres Pontificaux moins anciens,

a Bar.112.§ 9.

Ib|Euſ.l.6.c. 43.p.244.2.

b Boll.apr.t.1. p.26.1|Pearſ. poſt.p.19.

ajoutent qu'il établit auſſi ſix ou ſept Soudiacres pour veiller ſur ſept Notaires commis pour recueillir[& écrire]avec fidelité les actes des ſaints Martyrs. 'Pearſon croit qu'on peut recevoir cet article meſme des Pontificaux, 'eſtant certain que ſous S. Corneille ſucceſſeur de S. Fabien, l'Egliſe Romaine avoit ſept Soudiacres; '& que S. Cyprien recommandoit fort que l'on remarquaſt avec ſoin le jour de la mort des Martyrs & des Confeſſeurs, pour en pouvoir celebrer la memoire. [Il ne parle pas neanmoins qu'on écriviſt l'hiſtoire de leurs ſouffrances.] 'Mais on voit par Ponce qu'on avoit accoutumé de le faire.

p.20. Euſ.at ſup. Cyp ep.37 p. 72.1. vit.p.1.

'Le Pontifical de Bucherius nous apprend encore que S. Fabien 'fit faire beaucoup de baſtimens dans les cimetieres; ce que Baronius explique des egliſes qu'il faiſoit baſtir ſur les tombeaux des Martyrs. ["Et il eſt certain que les Chrétiens avoient des egliſes dés devant ſon pontificat.

Buch.p.271. Bar.245.§ 2. V la perſ.de Maximin § 6.

Dieu qui vouloit couronner les travaux de S. Fabien par la plus grande de toutes les recompenſes dont il favoriſe ſes plus grands amis, permit que Dece s'eſtant revolté contre l'Empereur Philippe, ſous la protection duquel l'Egliſe s'eſtoit beaucoup augmentée, le tua à Verone vers la fin de l'an 249, & excita enſuite une horrible perſecution contre l'Egliſe.] 'S. Fabien fut une des premieres victimes qu'il immola à J. C, '& ce ſaint Pape receut la perfection de ſa vertu, en perdant la vie pour celui qui la luy avoit donnée. 'Cela arriva ſous le ſecond Conſulat de Dece meſme, & ſous celui de Gratus, [c'eſt à dire en 250;] "& dés le 20 de janvier. 'Quelques modernes Grecs & Latins diſent qu'on luy trancha la teſte. [Les anciens ſe contentent de parler de ſon martyre en general, ſans nous en rien apprendre de particulier.

V. Philippe § 6. Chr.Al.p.630. Euſ.l.6.c.39.p. 234.b. Buch.p.267. 271. V.la note. Boll.20.jan.p. 256. § 30.

Fort peu de temps aprés ſa mort,] 'le Clergé de Rome en corps l'appelle un Eveſque de tres illuſtre memoire. [a]S. Cyprien apprit premierement ſa mort par le bruit confus de la renommée. Mais depuis, les Preſtres & les Diacres de Rome luy en écrivirent par le Soudiacre Clemence, & luy manderent fort au long la maniere glorieuſe dont il avoit terminé ſa vie: ſurquoi ce Saint leur répondit en ces termes: J'ay eu beaucoup de joie de ce que cet excellent homme noſtre confrere, a conſommé ſa vie par une fin ſi illuſtre, & ſi digne de la maniere toute pure & toute ſainte dont il s'eſt conduit dans ſon miniſtere; & je me ſuis auſſi rejoui pour vous du zele avec lequel vous honorez ſa memoire par un témoignage ſi authentique. Nous

Cyp.ep.31.p. 61.2. a ep.4. p 161.

vous avons l'obligation de nous avoir fait connoiſtre une mort « qui en comblant de gloire voſtre Prelat, fait rejaillir cette gloire « juſque ſur vous,& nous donne auſſi à tous un grand exemple de « foy, de vertu,& de courage.Car autant que la chute d'un Eveſ- « que eſt pernicieuſe à l'Egliſe, parcequ'elle eſt capable de faire « tomber avec luy ceux qui ſont ſous ſa conduite ; autant ſa fer- « meté & ſa conſtance dans la foy eſt utile & avantageuſe à tous « les freres qu'elle ſoûtient & qu'elle encourage. [S. Cyprien ne « dit pas nommément de quel Pape il parle: mais Pamelius, Baronius, Bollandus, & tout le monde generalement l'explique de S. Fabien. Auſſi la ſuite de l'hiſtoire ne ſouffre pas qu'on l'entende d'aucun autre.] 'S. Jerome marque le martyre de S. Fabien entre les preuves de la cruauté extraordinaire de Dece contre les Chrétiens.

Hier.v.ill.c. 54.p.186 c.

[Toute l'Egliſe latine celebre aujourd'hui ſa feſte le 20 de janvier,] 'auquel ſa memoire eſt marquée dans un calendrier Romain fait en 354, 'dans les martyrologes appellez de S. Jerome, [dans celui de Bede,] '& enſuite dans tous les autres.[a] La Meſſe de ſa feſte eſt auſſi marquée ce jour là dans le calendrier du P. Fronto, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le Miſſel Romain donné par Thomaſius. [b] Les Grecs l'honorent auſſi ; mais ils en font le 5 d'aouſt.

Buch.p.267. Flor.p.174. Boll.20.jan.p. 256. § 34.
a Front. cal.p. 17|Sacr.p.20| Thom.p.144.
b Boll.20.jan. p.256. § 34.

'On aſſure qu'il fut enterré dans le cimetiere de Calliſte, [c] où on l'honoroit au IV. ſiecle. [d] On pretend aujourd'hui avoir de ſes reliques en diverſes egliſes de Rome. [Mais je ne ſçay ſi] S. Fabien tranſporté vers l'an 845, par Serge II, du chemin du Sel oppoſé au cimetiere de Calliſte, dans l'egliſe de S.Martin, [ne ſeroit point quelque autre Saint de meſme nom.

apr.t. 1. p.26.2.
c Buch.p.267.
d Boll.p.256.§ 35.

Son ſiege fut long-temps vacant depuis ſon martyre ; & il ſe paſſa durant cette vacance pluſieurs choſes conſiderables. Mais il vaut mieux les reſerver pour ceux qui y ont eu part, comme S. Corneille qui luy ſucceda au mois de juin, l'an 251, & les ſaints Martyrs Moyſe, Maxime,& Celerin.]

SAINT PIONE,

PRESTRE DE L'EGLISE DE SMYRNE,

ET MARTYR.

[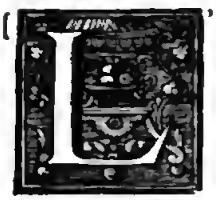 'EGLISE de Smyrne dans l'Ionie, qui nous a donné dans le deuxieme ſiecle un Eveſque vraiment apoſtolique en la perſonne de Saint Polycarpe, nous donne dans le troiſieme en S. Pione un Preſtre digne heritier de la vertu de ce ſaint Eveſque; & elle repare par luy la honte qu'elle a receuë par la laſcheté d'Eudemon ſon Eveſque, & de pluſieurs de ſes enfans.] 'Euſebe fait l'eloge de ce Saint, Euſ.l.4.c.15.p. 135.c.
» en nous donnant en ces termes un abregé de ſon hiſtoire. Pione, » dit-il, ſe rendit alors illuſtre à Smyrne entre les Martyrs. Ses » actes nous apprennent comment il confeſſa pluſieurs fois J. C, » avec quelle generoſité il parla, avec quelle force il défendit » la foy devant les magiſtrats & devant les peuples, 'avec quel d.
» zele il la preſcha publiquement, avec quelle charité il exhorta » [à la penitence] ceux qui eſtoient tombez durant la perſecu- » tion, avec quelle bonté il conſola les freres qui le venoient » viſiter dans la priſon, avec quelle conſtance il endura les tour- » mens & les douleurs de la queſtion, les cloux, & le feu, & com- » ment une mort accompagnée de pluſieurs merveilles [finit ſes » ſouffrances.]

'Euſebe avoit mis cette hiſtoire dans ſon recueil des actes des d|136.a.
anciens Martyrs, [qui ne s'eſt pas conſervée juſques à nous. Mais nous y perdons peu à l'égard de S. Pione:] 'Car nous en Bar.254§ 1.
Note 1. avons "des actes que Baronius avoit rejettez & mepriſez d'abord, les croyant contraires à Euſebe, & qu'il a reconnus enſuite pour tres ſinceres, comme ayant eſté écrits avec une entiere fidelité par ceux meſmes qui avoient aſſiſté au martyre de ce Saint. 'C'eſt ce qui paroiſt par divers endroits de ces actes; [outre qu'ils contiennent tout ce qu'Euſebe en raporte;] [a]& meſme Boll.1 feb.p.38. e|44.d|46.f. a Euſ.p.135.c.
ce qu'il dit de la mort de Metrodore Preſtre Marcionite. [b]Et b Bar.254.§ 2.
de plus, les lumieres d'une verité toute pure & toute ſincere, comme parle Baronius, y eclatent tellement de tous coſtez,

[auſſi-bien que ce feu de la charité des premiers ſiecles; qu'il eſt impoſſible de ne les pas recevoir, comme tout à fait legitimes
Euſn. p.75.1.2. b. & authentiques, comme tres purs, & comme excellens:] 'de ſorte que s'il y a quelque difficulté à les accorder avec Euſebe, Note 2. les plus habiles aiment mieux croire qu'Euſebe s'eſt mal expliqué, ou s'eſt trompé meſme, que de douter de ce que nous liſons dans ces actes.

Boll.1.feb.p. 40.e. 'Il ſemble que ce Saint s'appelloit 'Geminius Pionius. 'Il eſtoit Note 3.
a p.46.e. Preſtre de l'Egliſe Catholique [de Smyrne.] 'Il eſt meſme appellé
b p.47.e. un homme apoſtolique, qui durant ſa vie avoit retiré beaucoup
p.46.c. de perſonnes de l'egarement. 'C'eſt pourquoi le juge luy demandant s'il eſtoit le docteur des Chrétiens, il reconnoiſt qu'il les avoit inſtruits, & qu'il leur avoit appris la pieté. [Les harangues qu'il fait dans ſes actes, comme Euſebe l'a remarqué, juſtifient]
Chr.Al. p.632. 'l'eloge que luy donne la chronique d'Alexandrie, d'avoir excellé dans l'eloquence, & dans la ſcience de toutes les choſes
Boll.p.44.d. qui concernent la diſcipline & la religion Chrétienne. 'Les payens meſmes rendent témoignage à ſa profonde erudition. [On voit auſſi dans ſes reparties un eſprit vif & agreable; mais reſolu & genereux au poſſible.]

p.43.f. 'Les payens font paroiſtre de l'eſtime & de l'affection pour
p.46.e. luy, à cauſe de ſa modeſtie, & de la probité de ſes mœurs. 'L'auteur de ſes actes luy rend ce témoignage, que ſa vie avoit toujours eſté exemte non ſeulement de crime, mais meſme 'de tout ce qu'on euſt pu blaſmer avec quelque juſtice, & qu'il avoit *omni reprehenſione.* toujours eu le cœur & l'eſprit elevé à Dieu & à J.C. noſtre mediateur. 'Le Saint y loüe Dieu à la fin, de l'avoir conſervé dans
d. une chaſteté inviolable. 'Il y eſt auſſi remarqué qu'il eſtoit tou-
p.44.d. jours paſle, excepté dans ſon martyre, où le feu de ſa charité ſe repandoit juſque ſur ſon viſage. [Cette paſleur eſtoit ſans doute un effet de l'auſterité de ſa vie.]

p.43.d. 'Il témoigne dans l'une de ſes harangues, qu'il avoit voyagé en divers pays, particulierement dans la Paleſtine, où il avoit vu avec étonnement les marques de la juſte vengeance de Dieu contre les crimes des Sodomites. Il ſemble dire qu'il s'eſtoit fait quelque choſe de ſemblable dans un endroit de [1] la
p.44.d,e. Lydie appellé la Decapole. 'Quelque temps avant ſon martyre, le pays avoit eſté affligé par la famine, par 'les guerres, & par *cades.* d'autres calamitez. Le Saint avoit eprouvé luy meſme les rigueurs de la faim. Mais il les avoit ſupportées avec la paix que

Act.M.p.126. 1. Les actes latins liſent d'une autre maniere, ſans parler de la Decapole ni de la Lydie.

luy

luy donnoit la confiance qu'il avoit en Dieu, 'ſans vouloir eſtre c.
à charge à perſonne en quelque beſoin qu'il ſe trouvaſt. 'Il pa- a.
roiſt que la famine duroit encore lorſqu'il ſouffrit.

[Le reſte de ſon hiſtoire ne regarde que ſon martyre, que nous allons raporter ſans en omettre preſque que les harangues un peu longues; & nous eſperons neanmoins que ceux qui les voudront voir dans ſes actes, n'y trouveront rien qui ne ſoit edifiant, & digne d'eſtre remarqué.]

'La perſecution de Dece eſtant arrivée, S. Pione un jour qu'il p.40 e|42.f.
jeûnoit, previt par une revelation fort claire qu'il eut en ſonge, qu'il ſeroit pris le lendemain avec un autre Chrétien nommé Aſclepiade, & une femme nommée Sabine, qui eſt loüée particulierement comme ayant eu un grand zele pour la veritable pieté. 'Elle avoit eſté eſclave d'une femme payenne de la ville, p.44.a
qui voulant l'obliger de renoncer ſa foy, l'avoit releguée ſous le
vinctam. regne de Gordien dans les montagnes, "où on la tenoit priſonniere. Les Chrétiens avoient eu ſoin de luy fournir ſecrettement tous ſes beſoins, & on avoit meſme trouvé moyen de la retirer de ſa captivité & du joug de ſa maiſtreſſe. [Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point en la faiſant echaper.] 'Car S. Pione avec qui e|A.S.M.p.149.
elle eſtoit d'ordinaire, luy dit de prendre le nom de Theodote f.9.
quand on l'interrogeroit, depeur qu'elle ne fuſt reconnuë, & ne retombaſt ſous la puiſſance de ſa maiſtreſſe. [La compaſſion qu'on avoit de ſes ſouffrances a pu faire paſſer pardeſſus les regles generales; & s'il y a eu en cela quelque faute, elle a eſté couverte par la charité.]

'S. Pione ſachant donc que luy & les deux autres ſeroient Boll.p.42.f.
bientoſt arreſtez, prit trois chaines liées enſemble, qu'il mit à ſon cou & au cou de Sabine & d'Aſclepiade. 'Il voulut montrer f|44.a.
ne abducerentur. par là qu'il eſtoit reſolu au martyre, afin que ſes amis ne "l'importunaſſent point de ſe retirer, & que perſonne n'euſt lieu de croire qu'il alloit ſacrifier ou manger des viandes immolées, comme beaucoup d'autres Chrétiens avoient déja fait. Il attendit en cet état dans ſa maiſon [qu'on le vinſt prendre,] s'occu-
NOTE 4. pant cependant à la priere avec les deux autres. C'eſtoit "le vendredi 23 de fevrier, jour de la feſte de S. Polycarpe, [en l'an 250.]

'Le ſamedi ils prirent du pain & de l'eau, & les actes diſent que p.42.f.
ce pain eſtoit ſaint, [ce qui donne lieu de croire que c'eſtoit l'Eucariſtie.] C'eſtoit en effet enſuite de la priere, '& meſme p.40.e.
de la priere ſolennelle. 'Auſſi-toſt aprés, Polemon qui cherchoit p.42.f.
les Chrétiens pour les obliger de ſacrifier, entra chez eux avec

des archers. C'eſtoit "le pontife [du temple de la ville, & qui apparemment en eſtoit auſſi le principal magiſtrat.] 'Il leur dit d'abord : Vous ſavez ſans doute l'ordre de l'Empereur, qui vous commande de ſacrifier. S. Pione répondit ; Nous ſavons le commandement que Dieu nous fait de ne ſacrifier qu'à luy ſeul. Polemon ajouta, Venez donc à la place, & on verra ſi vous n'obeïrez pas : ſurquoi Sabine & Aſclepiade dirent, Nous obeïſſons au Dieu vivant. On les mena ainſi ſans leur faire de violence : & quand on les eut vus avec leurs chaines, on courut "en foule à la place, pour ſavoir ce que c'eſtoit, particulierement les Juifs qui n'avoient rien à faire ce jour là qu'ils appelloient le grand Sabbat. 'On n'en "ſçait pas la raiſon.

p. 13. a. — μυριόρος. — &c. — Toin. in Laſt. p. 40. — V. S. Polycarpe note 5.

[a] Quand les Saints furent arrivez à la place, & que Polemon les eut encore ſommez de ſacrifier depeur d'eſtre punis ; S. Pione étendant la main, & avec un viſage gay, 'leur fit un diſcours dont les actes raportent une partie, ſur la maniere dont ils inſultoient à l'Egliſe à cauſe de ceux qui avoient abandonné la foy. 'Il repreſenta particulierement aux Juifs que l'idolatrie forcée de ces perſonnes, eſtoit beaucoup moins criminelle que celle en laquelle ils eſtoient tombez ſi ſouvent par une depravation toute volontaire de leur cœur, comme l'Ecriture le leur reproche. 'Il fit voir auſſi aux payens qu'il leur eſtoit honteux d'inſulter à des miſerables, contre le precepte d'Homere qu'ils ſe glorifioient d'avoir eu pour citoyen. 'Il ajouta que la faute d'un petit nombre de deſerteurs ne faiſoit point de prejudice aux autres Chrétiens ; 'que pour luy il eſtoit reſolu de mourir plutoſt que de rien faire contre ce qu'il avoit appris de J.C, & ce qu'il avoit enſeigné aux autres. 'Il les menaça enſuite du jugement de Dieu & des feux eternels, dont il dit que les montagnes de feu qu'on voyoit dans la Lucie, dans la Sicile, & dans quelques autres iſles, eſtoient des marques & des veſtiges : '& il finit par ces paroles. Nous n'adorons point la ſtatuë d'or, ni tous vos Dieux.

a, b. — b, c. — b. — c. — b. — d. — e.

f. Tout le monde l'ecouta avec un grand ſilence juſqu'à ces dernieres paroles qu'il repeta ce ſemble deux fois. Il paroiſt qu'on l'interrompit alors pour le conjurer de ne ſe pas priver luy meſme de la douceur de la vie. Surquoi il leur dit : Je ſçay que la vie eſt aimable, & que la lumiere eſt belle : Je ne mepriſe point & je ne condanne point ce qui eſt l'ouvrage de Dieu : mais les Chrétiens eſperent des choſes beaucoup plus belles & plus aimables. Un importun nommé Alexandre, qui cher-

» choit à railler, commença à luy dire: Je vous prie Pione, ſui-
» vez noſtre conſeil. Mais vous meſme, luy dit le Saint, ſuivez le
» mien: Je ſçay tout ce que vous ſavez, & je ſçay encore bien
» des choſes que vous ne ſavez pas. Alexandre luy demanda que
vouloient dire ces chaines. 'Il répondit que c'eſtoit qu'il ne p.44.a.
vouloit pas ſacrifier, mais aller tout droit en priſon; & il con-
tinua à parler avec beaucoup de force ſur les choſes preſen-
tes & à venir.

'Le peuple demanda qu'on s'aſſemblaſt au theatre afin d'y a.
entendre encore davantage [le Saint.] Mais on avertit Polemon
que quand le peuple ſeroit aſſemblé, il pourroit bien demander
du pain & exciter quelque tumulte. 'Car dans la confuſion de c.
ces ſortes d'aſſemblées, le peuple avoit accoutumé de deman-
der & de dire tout ce qu'il vouloit avec une entiere liberté,
& ſouvent avec beaucoup d'inſolence. 'Ainſi Polemon ſans a.
répondre au peuple, ſe contenta de demander au Saint s'il ne
vouloit pas bien au moins venir au temple, [qui eſtoit ſur la
place meſme.] 'S. Pione craignoit extremement d'y aller, [de- p.45.f.
peur qu'on ne cruſt qu'il y euſt ſacrifié: C'eſt pourquoi] 'il ré- p.44.a.
pondit qu'il n'eſtoit pas avantageux pour leurs idoles que des
» Chrétiens y entraſſent. Perſuadez nous-en, luy dit Polemon.
» 'Et pluſt à Dieu, répondit le Saint, que je vous puſſe perſuader b.
» d'eſtre Chrétiens! Gardez vous-en bien, luy dirent les aſſiſtans,
» en s'eclatant de rire; Nous ne voulons pas eſtre brulez tout vifs.
» Ce ſera, repartir le Saint, un ſupplice bien plus ſenſible & bien
» plus cruel, de bruler aprés la mort dans un feu qui ne s'éteindra
» jamais.

'Durant qu'on parloit à S. Pione, Sabine s'eſtant miſe à rire, b.
» Polemon & d'autres luy dirent, Quoy vous riez! Oui, dit-elle,
» je ris; car nous ſommes Chrétiens; & ceux qui ont une foy
» ferme & conſtante en J. C, ſeront eternellement dans les ris &
» dans la joie. On voulut la menacer de ce qui luy eſtoit plus ter-
» rible que la mort: A quoy elle répondit; Dieu qui eſt ſaint y
» pourvoira.

'Polemon revint auſſi-toſt à S. Pione; & comme il le preſſoit b.
» toujours d'obeïr, le Saint luy dit, Vous m'avez donné le choix
» d'obeïr ou de mourir: Je n'obeïs point; faites moy donc mourir
» [ſans tant de delais.] Mais au moins, dit Polemon, ſacrifiez à
» l'Empereur. Je ne ſacrifie point à un homme, repondit le Saint:
» car je ſuis Chrétien. Polemon commença alors à l'interroger
dans les formes, & en faiſant tout écrire par le greffier: & com-

me il eut demandé au Saint s'il eſtoit Chrétien, Oui aſſurément, « répondit-il. De quelle Egliſe ? De l'Egliſe Catholique ; car J C. « n'en connoiſt point d'autre. Polemon interrogea enſuite Sabine, « qui répondit de meſme ſous le nom de Theodote, comme le Saint le luy avoit recommandé. Aſclepiade fut auſſi interrogé : mais au lieu que les deux autres avoient dit qu'ils adoroient le Dieu createur de l'univers, que nous connoiſſons par J. C. ſon Verbe ; il dit luy, qu'il adoroit J. C. Polemon demanda ſi c'en eſtoit un autre : & il répondit que non, & que c'eſtoit le meſme que les autres avoient dit qu'ils adoroient.

c.

d. Ils furent enſuite menez en priſon, ſuivis d'une foule incroyable qui les accabloit preſque juſqu'à les étoufer. Et comme quelqu'un eut dit qu'on menoit Aſclepiade pour ſacrifier, S. Pione répondit, Cela eſt faux, il ne ſacrifie point. On nom- « moit divers Chrétiens qui avoient ſacrifié : Surquoi le Saint dit ; Qu'eſt-ce que cela me fait ? Chacun agit comme il luy « plaiſt : [Je ne ſuis point un tel, ni un tel :] Je ſuis Pione. [On voit « partout qu'il avoit un extreme deſir de donner à l'Egliſe un exemple de courage, pour reparer le ſcandale & le deshonneur que luy cauſoit la chute de tant de Chrétiens, & pour ſoûtenir ceux que la foibleſſe des autres pouvoit ebranler.]

e|42.c. 'Il trouva dans la priſon un Preſtre Catholique nommé [1] Lin, & une femme nommée Macedonie "venüe d'un village voiſin, p.44.c. qui avoient auſſi eſté arreſtez le meſme jour, 'avec un Montaniſte nommé Eutychien. Les Chrétiens ſe preſſoient de leur apporter toutes ſortes de rafraichiſſemens : mais S. Pione les refuſoit. Si lors, diſoit-il, que nous avions beſoin de plus de « choſes, nous n'avons eſté à charge à perſonne, pourquoi le fe- « rions nous maintenant [que nous ne ſongeons plus qu'à mourir ?] Les gardes qui vendoient bien cher aux Chrétiens la liberté de venir aſſiſter les Confeſſeurs, faſchez de perdre par là les

1. *ex vico Carina.*

f. preſens qu'ils attendoient, l'enfermerent avec [Aſclepiade & Sabine] dans un lieu plus reculé, afin qu'ils n'y puſſent recevoir aucun ſoulagement. Les Saints ſouffrirent ce mauvais traitement ſans aucun trouble : Ils en benirent Dieu, & firent meſme donner aux gardes ce qu'on avoit accoutumé de donner pour les autres Confeſſeurs. Le geolier touché de leur generoſité, voulut les remettre avec les autres : mais ils aimerent mieux

Act. M. p. 124. 130. p. 130. 5 2. 1. 'Lenin ou Lemne ſelon les actes latins, qui font Macedonie Montaniſte ſans parler d'Eutychien. [Ce n'eſt ſans doute qu'une omiſſion du premier copiſte.] 'Car Macedonie eſt miſe d'abord parmi les Catholiques.

philoſophari. demeurer où ils eſtoient, pour avoir plus de liberté de "s'entretenir de Dieu, & de le prier jour & nuit. Cela n'empeſcha pas neanmoins que beaucoup de payens ne vinſſent les voir, pour taſcher de leur faire changer de reſolution: & bien loin de le leur pouvoir perſuader, ils eſtoient eux meſmes contraints d'admirer la ſageſſe de leurs réponſes.

'Ceux que la violence de la perſecution avoit fait tomber f.
dans l'apoſtaſie, y vinrent auſſi, & ils deploroient leur chute avec de grands cris. Les Saints eſtoient ſenſiblement touchez de voir que le dragon euſt entrainé de ſa queue ces étoiles du ciel, & les euſt fait tomber en terre. Ils pleuroient pour eux, &
in ſqualore. gemiſſoient "dans le ſac & dans la cendre. 'On voit dans les Ib. 45.
actes le diſcours [dont parle Euſebe,] par lequel S. Pione les exhorte à la penitence, & à recourir avec confiance à la bonté de J.C, 'leur promettant qu'il les recevroit: [mais il ne ſe haſta d.
pas de leur accorder le pardon & la paix, comme firent quelques Confeſſeurs d'Afrique.] 'Il les avertit ſurtout de ne ſe pas laiſſer a. b.
ſeduire par les Juifs qui taſchoient de les attirer à eux. 'Il nous b.
apprend que les Juifs avoient alors l'inſolence & la folie de dire que J. C. avoit eſté reſſuſcité par la force de la necromancie. 'Il y parle de la Pythoniſſe qui avoit voulu faire revenir l'ame c.d.
de Samuel; & il veut, 'comme beaucoup d'autres, que ce qui Act.M.p.132.1.
parut alors ne fuſt qu'un fantoſme & une illuſion des demons.

'Aprés que ces penitens furent ſortis; Polemon, & Theophile Boll.1.feb.p.
2. 'qui commandoit la cavalerie, vinrent avec beaucoup de 45.e.
monde à la priſon, & dirent aux Confeſſeurs qu'Eudemon leur Eveſque avoit ſacrifié, & qu'il falloit qu'ils en fiſſent autant. Ils vouloient pour cela les emmener au temple, & les y faire interroger par Eudemon meſme. S. Pione répondit que c'eſtoit au Proconſul, & non à eux, de les tirer de la priſon; ſurquoi aprés pluſieurs autres paroles ils ſe retirerent; mais ils revinrent une ſeconde fois, & Theophile pour tromper les Saints, dit que le Proconſul avoit donné ordre de les mener à Epheſe. S. Pione demanda où eſtoit celui qui avoit apporté cet ordre. 'Mais f.
Theophile répondit qu'il eſtoit aſſez de qualité pour eſtre cru; & ſur cela luy ayant mis une corde au cou, avec laquelle il le ſerroit ſi fort qu'il l'étrangla preſque, il le tira par force de la
ſatellites. priſon, & le mit entre les mains de ſes "archers, qui le menerent avec les autres Confeſſeurs à la place publique, & juſqu'à la porte du temple. Les Confeſſeurs ſe jettoient à terre pour ne

2. Voyez la note d, e. du P. Ruinart, Act.M.p.133.

point entrer dans le temple, en criant qu'ils eſtoient Chrétiens. Six archers prirent S. Pione, & en le frapant des piez & des mains, ils le pouſſerent ou le porterent dans le temple malgré toute la reſiſtance qu'il put faire, & le mirent à terre devant
AA.M.p.134.§ 15. l'autel où le miſerable Eudemon eſtoit encore. 'Quelques exemplaires portent que les ſix archers ne ſe voyant pas aſſez forts pour porter ou pour trainer le Saint dans le temple, tant il ſe roidiſſoit contre eux, furent contraints d'en appeller d'autres à leur ſecours.

Boll.p.45.¶ Men.11.mars, p.94. 'Lepidus que les Grecs, qui l'appellent Elpide, qualifient aſſeſſeur de Polemon, y interrogea encore le Saint, qui le voyant luy & pluſieurs autres perſonnes de qualité blaſphemer contre J.C, & ne deſirant que de finir promtement ſa vie, il leur reBoll.1.feb.p. 46.a. procha de n'avoir ni pitié pour leurs ſemblables, ni juſtice; '& de violer eux meſmes les loix qu'ils avoient faites contre les Chrétiens. Car vos loix, leur dit-il, ne vous ordonnent pas de « nous contraindre à ſacrifier, mais de nous punir: & c'eſt tout « ce que nous vous demandons. Un nommé Rufin qui paſſoit « pour habile & pour eloquent, voulut l'accuſer d'eſtre opiniatre pour s'attirer de l'eſtime parmi les hommes: mais le Saint luy ferma la bouche, en luy demandant ſi c'eſtoit là ce qu'il avoit appris dans ſes livres, & ſi Socrate, Anaxarque, & les autres qui avoient ſouffert juſqu'à la mort, pour ne rien faire contre la verité & la juſtice, avoient eſté des opiniatres & des ſuperbes. Lepidus dit au Saint de ne pas tant crier: & il luy répondit, Allu- « mez du feu, & voyons qui y entrera le premier. On mit enſuite « des couronnes ſur la teſte des Confeſſeurs, [comme on en donnoit à ceux qui ſacrifioient;] mais ils les dechirerent & les jetterent. Un miniſtre de leurs ſacrifices alla prendre des viandes immolées; mais il ſe contenta d'en manger devant eux, & n'oſa pas meſme approcher d'aucun des Confeſſeurs [pour leur en preſenter.]

b. p.44.d. 'Enfin comme ils continuoient toujours à crier qu'ils eſtoient Chrétiens, les payens ne ſachant plus que leur faire, 'parcequ'ils n'avoient pas le pouvoir de les condanner à la mort, ce qui eſtoit
p.46.b. reſervé au Proconſul; 'ils les remenerent en priſon en ſe moquant d'eux & en les battant. Terence qui preparoit alors des ſpectacles pour ſon fils, où il devoit y avoir un combat de beſtes, menaça Aſclepiade de le faire condanner à en eſtre dechiré: A quoy le Saint répondit ſeulement, Cela ne nous fait pas « peur. Lorſqu'ils rentroient dans la priſon, un des archers frapa «

tres rudement S. Pione à la teſte, & le bleſſa. Le Saint ſouffrit cette injure & ſa douleur avec patience: mais celui qui l'avoit frapé en fut puni: Car la main & les coſtez luy enflerent ſi fort, avec une grande inflammation, qu'il ne pouvoit preſque reſpirer. Quand les Saints ſe virent dans la priſon, ils remercierent Dieu de leur avoir donné la force de reſiſter à Eudemon, & ils s'animoient ſans ceſſe par des prieres & par des pſeaumes. 'Ils paſſerent ainſi quelques jours [dont leur hiſtoire ne nous apprend rien. A&.M. p.135 f 19.

Aprés avoir vaincu le peuple & les magiſtrats de la ville, il falloit auſſi qu'ils vainquiſſent le Proconſul de toute la province, nommé "Julius Proculus Quintilianus.]Ce Proconſul eſtant venu à Smyrne, & s'eſtant aſſis ſur ſon tribunal, s'y fit amener S. Pione, & luy ayant demandé s'il vouloit immoler aux Dieux; il luy répondit en un mot, *Non*. Quand il luy demanda quelle eſtoit ſa religion; le Saint luy dit que c'eſtoit celle des Catholiques. "Le juge le preſſant encore de ſacrifier, Je ne le veux pas, „ luy dit-il, C'eſt Dieu qu'il faut adorer. Le Proconſul ajouta, „ Pourquoi adreſſez vous vos prieres à l'air? Sacrifiez luy donc „ auſſi? Je n'adreſſe point mes prieres à l'air, répondit le Saint; „ mais à celui qui a fait l'air, le ciel, & tout ce qu'ils contiennent. „ Et qui eſt celui là, dit le Proconſul? Le Saint répondit, Il n'eſt „ pas à propos de le dire. C'eſt aſſurément Dieu, ajouta le Pro„ conſul, je veux dire Jupiter qui eſt dans le ciel, & qui eſt le Roy „ de tous les Dieux. Le Saint ne répondit rien. 'Et le Proconſul le fit "attacher ſur le chevalet pour voir ſi les tourmens auroient plus de force ſur luy que les paroles. Boll.p.46 b c. &c. *ſuſpendi.* p.42.a.

'Durant qu'on le dechiroit avec les ongles de fer, le juge „ l'exhorta à revenir enfin de ſa folie, 'il luy répondit: Ce n'eſt „ pas la folie qui me retient: c'eſt la crainte du Dieu vivant. Mais „ les autres ont ſacrifié, dit le Proconſul, & jouiſſent de la vie. Je „ ne ſacrifie point. Songez à ce que vous faites, continua le Pro„ conſul, & prenez une autre reſolution. Je ne le ferai pas. Pour„ quoi, luy dit une autre perſonne, vous haſtez vous de mourir? „ Il répondit; Je ne me haſte pas de mourir, mais de vivre. Le Pro„ conſul ajouta: Ce n'eſt pas un fort grand courage que de me„ priſer la vie, puiſque nous en voyons tant qui pour un peu d'ar„ gent s'engagent à combatre contre les beſtes, [au hazard d'en „ eſtre devorez.] Puis donc que vous avez tant d'envie de mou„ rir, vous ſerez brulé tout vif. On lut enſuite la ſentence écrite „ en latin, qui portoit ces termes: Pione ayant confeſſé qu'il p.46.c. d.

Digitized by Google

eſtoit Chrétien, nous avons ordonné qu'il ſeroit conſumé vif par le feu. "

d|42.b. 'Le Saint rempli de l'ardeur que luy donnoit ſa foy, alla"avec joie au lieu de l'execution, & ſans attendre l'ordre"du greffier, il quitta de luy meſme ſes habits; puis levant les yeux au ciel, il remercia beaucoup Dieu de luy avoir conſervé la pureté & la chaſteté de ſon corps. Il fut mis ſur le bucher, où il s'étendit luy meſme ſur le poteau afin d'y eſtre attaché avec des cloux, [n'ayant pas voulu demander à eſtre exemté de ce ſupplice, comme S. Polycarpe.] On luy offrit encore de le declouer[& de luy donner la vie,] s'il vouloit changer de religion: [1] mais il n'avoit garde. Aprés avoir medité quelque temps en luy meſme, il dit ces paroles: Je me haſte de dormir pour me réveiller pluſtoſt; par où il vouloit marquer l'eſperance de la reſurrection. " [On l'avoit ce ſemble couché à terre pour le clouer:] 'Car il eſt dit"qu'on le leva avec le poteau où il eſtoit attaché, & on le tourna du coſté de l'Orient. On mit à ſa gauche Metrodore preſtre Marcionite, condanné à ſouffrir le meſme ſupplice, [mais qui n'avoit pas la meſme recompenſe à en attendre.]

&c. *commanta-rienſis.* 1. p 46.e. *erexerunt.*

e. 'On amaſſa beaucoup de bois autour d'eux; [& quand on y euſt mis le feu,] S. Pione ferma les yeux; ce qui fit croire qu'il eſtoit mort: mais c'eſtoit pour prier avec plus de recueillement: & ayant achevé ſa priere lorſque la flamme eſtoit déja fort grande, il ouvrit les yeux, & dit tout haut le dernier *Amen* avec un viſage gay. Il ajouta; *Seigneur, recevez mon ame;* & mourut ainſi d'une maniere fort tranquille, & ſans douleur, ſelon les termes de ſes actes, [c'eſt à dire ce ſemble, ſans en donner aucune marque.] 'Aprés que le feu fut éteint, *nous qui eſtions preſens*, diſent ceux qui ont fait cette hiſtoire, nous trouvaſmes ſon corps au meſme état qu'auroit eſté celui d'un athlete plein de ſanté & de vigueur. Ses cheveux eſtoient tels que s'il euſt encore eſté vivant. Il avoit la barbe d'un jeune homme à qui elle ne fait que commencer; & tout ſon viſage eclatoit d'une beauté admirable: De ſorte que les Chrétiens pleins de joie ſe confirmerent de plus en plus dans la foy; & les infideles agitez par les remors de leur conſcience, s'en retournerent pleins d'effroi [& de confuſion.

f|42.d.

Le Saint qui avoit eſté pris, comme nous avons dit, le 23 de fevrier de l'an 250, mourut avant le milieu du mois ſuivant:

Boll.t.feb.p.42. 1. *Eos ineſſe ſenſi.* [Je ne ſçay ce que cela ſignifie. Les actes du P. Ruinart, *p.* 137. § 21, ne ſont pas plus clairs.] 'Selon les latins de Bollandus il faudroit *non ſenſi*.

Mais

Note 6. Mais il eſt difficile 'd'en determiner le jour.] 'Les Grecs en marquent la feſte l'onzieme du meſme mois, & diſent qu'elle ſe faiſoit à Lithoſtrote, 'c'eſt à dire apparemment en une egliſe baſtie dans quelque lieu de Conſtantinople, qui portoit ce nom parcequ'il eſtoit pavé de pierres. 'On ne ſçait pourquoi les Latins en font le premier de fevrier. Mais cela eſt bien ancien, puiſqu'on le trouve dans les martyrologes de S. Jerome, & enſuite dans Uſuard, Adon, Notker, & dans la pluſpart des autres. 'Quelques uns neanmoins le mettent le 12 de mars.

Mem 11. mars, p. 94. Boll 1. feb p. 38 c. p. 37. c. f. p. 38. c.

'Le martyrologe Romain luy attribuë des écrits pour la foy, qui ne paroiſſent pas eſtre autre choſe que les diſcours qu'il fit ſur ce ſujet devant le peuple, ſelon Euſebe & ſelon ſes actes.

p. 40. b. c.

'On trouve à la fin de l'hiſtoire originale du martyre de S. Polycarpe, qu'elle avoit eſté décrite par Caius ſur la copie de S. Irenée, par Socrate ſur la copie de Caius: & moy Pione (porte le manuſcrit,) j'ay cherché la copie de Socrate ſelon l'ordre que Polycarpe m'en avoit donné dans une revelation, comme je le marquerai dans la ſuite, [2] & j'en ay raſſemblé [les feuilles] déja preſque gaſtées par la longueur du temps, afin que le Seigneur J. C. me mette dans l'aſſemblée de ſes elus. [Il faut peu de temps pour gaſter une copie negligée, ſurtout dans un lieu humide. Ainſi nous ne voyons rien qui empeſche de croire que ce Pione eſt le ſaint Martyr dont nous parlons.]

Poly. act. p. 30. 72.

'Nous ne trouvons point ce que devinrent Sabine, Aſclepiade, le Preſtre Lin, & Macedonie, qui avoient eſté les compagnons de la priſon & d'une partie des ſouffrances de S. Pione, ni Eutychien le Montaniſte. Les plus anciens martyrologes donnent à S. Pione quelques compagnons, les uns cinq, les autres juſqu'à 15 ſans les nommer, hors un S. Denys. [Les Grecs ne font que de luy ſeul.]

Boll. p. 37. c. & 40. a. b.

2. Une ancienne traduction porte *inveſtigavi & ſcripſi*.

S. MAPPALIQUE, ET DIVERS AUTRES SAINTS MARTYRS ET CONFESSEURS de Carthage, ſous Dece.

ARTICLE PREMIER.

Deſſein de cette narration: Des Chrétiens qui furent bannis.

Prud.de M.p. 89. NOUS apprenons de Prudence qu'il y a peu ou point d'Egliſes plus celebres aprés Rome, par le nombre des Martyrs, que l'eſt celle de Carthage. Tertullien nous à laiſſé quelques veſtiges, quoiqu'aſſez obſcurs, du grand nombre de ceux qui y ſouffrirent dans la perſecution de Severe. [S. Cyprien a luy ſeul rendu la perſecution de Valerien plus celebre que preſque tous les autres Martyrs enſemble. Nous verrons dans la ſuite combien celle de Diocletien y couronna de Chrétiens. Mais nous nous arreſtons preſentement à ceux qui y ont ſouffert ſous Dece.

Tert'ad Scap.

On ne peut pas douter qu'il n'y en ait eu un tres grand nombre, puiſque Carthage avoit alors l'un des plus ſaints & des plus genereux de tous les Eveſques qui ont jamais paru dans l'Egliſe:] Synce.p.363.d. '& un hiſtorien Grec dit que par ſes diſcours & ſes écrits, il y anima tellement le courage des Chrétiens durant cette perſecution, que beaucoup embraſſerent avec joie cette occaſion de mourir pour J.C. [Mais il faut ſe contenter du petit nombre de ceux dont le meſme Saint nous a conſervé la memoire, afin qu'il ſoit auſſi-bien leur hiſtorien que leur pere.

Nous parlerons non ſeulement des Martyrs qui ont terminé leur vie dans les tourmens, mais auſſi des Confeſſeurs qui ont ſouffert ou les tourmens ſans en mourir, ou la priſon ſeule, ou meſme le banniſſement & la proſcription: & nous y pourrons ajouter le peu que nous trouvons de ceux qui ont ſouffert en meſme temps dans le reſte de l'Afrique.]

'La perſecution de Dece ne commença dans cette province qu'aprés l'empriſonnement des ſaints Preſtres de Rome Moyſe & Maxime, 'c'eſt à dire aprés le 20 janvier de l'an 250 [& vers le mois de fevrier.] [a] On croit que le Proconſul, qui ſe nommoit Fortunatien, s'il faut avoir quelque égard aux actes de S. Terence, n'eſtoit pas à Carthage lorſque les edits de Dece y arriverent, & qu'ainſi la perſecution y commença par l'autorité des magiſtrats de la ville, '& par la fureur du peuple, dont le ſaint Preſtre Rogatien, & un nommé Feliciſſime, [differents de celui qui fit ſchiſme contre S. Cyprien,] ſoûtinrent les premiers efforts: & ils furent auſſi mis en priſon les premiers, [en attendant que le Proconſul vinſt les juger.] 'Pluſieurs autres Chrétiens ayant eſté pris, & ayant confeſſé le nom de J. C. devant les magiſtrats, furent enſuite exilez par leur ſentence: à quoy on croit que la confiſcation des biens eſtoit jointe. [Comme ils eſtoient ſeulement bannis de leur pays, & avoient la liberté de ſe retirer où ils vouloient, il leur eſtoit aiſé de retourner ſecrettement au lieu dont on les avoit bannis.] 'Et quelques uns le firent. mais S. Cyprien les en blaſma; parce, dit-il, qu'eſtant pris, ils ſont punis non comme Chrétiens, mais comme violateurs des loix.

Cyp. ep. 25. p. 51. 1.

Buch cyc. p. 271.

a Cyp. an. p. 17. 2 Boll. 10. apr. p. 861. c.

Cyp. ep. 81. p. 223. 1.

V. S. Cyprien § 20.

an. p. 19. & 7 ep. 9. p. 26. 1.

exterrez.

'Entre ceux qui furent ainſi bannis par les magiſtrats, S. Cyprien releve beaucoup le jeune Aurele; & nous marquerons dans la ſuite ce qu'il en dit. 'S. Celerin dans une lettre parle de 65 Confeſſeurs qui eſtoient venus d'Afrique à Rome: '& on voit par ce qui precede, que c'eſtoient des bannis. 'Quelques femmes Chrétiennes qui eſtoient tombées par foibleſſe, voulant obtenir le pardon de leur faute par les ſervices qu'elles rendroient aux Saints, les allerent recevoir au port, les conduiſirent à la ville, les logerent chez elles, & les aſſiſterent de tout leur pouvoir.

ep. 33. p. 65. 2.

ep. 21. p. 45 2. 1. 2.

'Il y a deux de ces Confeſſeurs qui ſont nommez Statis ou Statius, & Severien. 'Le martyrologe Romain, aprés ceux qui portent le nom de S. Jerome, Uſuard, Raban, & d'autres, marque le 28 de ſeptembre un S. Stactée martyr à Rome, dont le corps a eſté tranſporté à Fuld en Allemagne. 'Pamelius croit que ce peut eſtre le meſme que ce Statis: [& la qualité de Confeſſeur eſtoit une diſpoſition tres propre pour obtenir de Dieu la grace du martyre, dont les occaſions ſe rencontroient aiſément à Rome.]

1.

Florent. p. 882. 883.

Cyp. n. P. p. 46 2.

'On peut mettre encore au nombre de ces illuſtres bannis, un

ep. 19. p. 43.

Preſtre d'Afrique nommé Felix, avec ſa femme Victorie, & un autre Chrétien nommé Luce, qui ayant d'abord ſacrifié, furent interrogez une ſeconde fois, & confeſſerent J. C. De ſorte qu'ils furent bannis, & leur biens confiſquez. L'Eveſque Caldone conſulta S. Cyprien, pour ſavoir s'il leur devoit accorder la
ep.20.p.43.44. paix. 'Et ce Saint répondit qu'on le devoit faire ſans aucune difficulté, puiſque leur langue avoit effacé par l'aſſiſtance du Seigneur, la faute que leur langue avoit commiſe.

ep.19.p.43.a. 'La lettre de Caldone nous fournit encore un autre exemple d'une femme bannie, nommée Bonne, [qui fit voir juſques où alloit la generoſité Chrétienne.] Ayant eſté amenée par force devant les autels par ſon mari, comme elle refuſoit conſtamment de ſacrifier, les payens luy prirent par force les mains pour la faire toucher à ce qu'ils offroient eux meſmes à leur idoles,
Euſ.l.8.c.3.p. 295 a. 'tant ils eſtimoient les victoires, meſme imaginaires, qu'ils
a Cyp.ep.19. p. 43.a. remportoient ſur les Chrétiens. [a] Mais cette femme au lieu de ſe contenter du témoignage que ſa conſcience luy rendoit devant Dieu, proteſta publiquement qu'elle n'avoit point ſacrifié, & merita par cette liberté ſainte d'eſtre envoyée en exil.
Euſ. p.294.295. 'Euſebe raporte des exemples d'une pareille violence dans les payens, & d'une vertu egale dans quelques Chrétiens, mais non pas dans tous.

Cyp.ep.39.p. 75. 'On trouve encore dans S. Cyprien les noms de quelques autres bannis: [mais nous n'en parlons pas, parcequ'ils perdirent leur couronne] en ſortant de l'Egliſe avec Feliciſſime le ſchiſmatique, & furent excommuniez avec luy.

ARTICLE II.

Soin que l'on avoit des Confeſſeurs priſonniers.

[IL faut venir à la principale partie des Confeſſeurs, qui ſont ceux que l'on renfermoit dans les priſons. Et comme il s'en trouve pluſieurs dont les couronnes ſont differentes, nous ſerons obligez, aprés avoir traité de ce qui les regarde en general, de marquer en particulier ce que nous avons des principaux.]

Cyp.ep.81.p. 212.a. 'Leur nombre eſtoit compoſé non ſeulement d'hommes, mais encore de femmes & d'enfans, afin que tous les âges & tous les ſexes rendiſſent gloire à Dieu, & euſſent part à l'honneur de
a confeſſer J. C. 'Ils firent briller dans les tenebres de la priſon

une lumiere plus belle & plus eclatante que celle du ſoleil, & changerent ce lieu de ſupplices en un lieu de felicité, parce-qu'il devint la demeure des temples de Dieu, & qu'il envoyoit au ciel des hommes de Dieu.

'Les Confeſſeurs demeurerent aſſez long-temps en priſon, [& peut-eſtre juſqu'au mois d'avril,] ſans eprouver encore d'autre peine, '& J.C. comme leur divin General, les y exerça & les y eprouva long-temps comme dans un camp celeſte, avant que de les mener au combat. 'Durant ce temps là S. Cyprien, [qui avoit eſté obligé de ſe retirer de Carthage,] leur écrivit une lettre d'exhortation, 'qui n'eſtoit autre choſe que le panegyrique de leur vertu. 'Dans "cette lettre que nous avons encore, il leur témoignoit combien il avoit de joie de la gloire qu'ils avoient déja acquiſe, & combien il ſouhaitoit de la voir arriver juſqu'à ſa perfection, & juſqu'à la couronne du martyre, ſi Dieu vouloit les engager à cette epreuve. C'eſt ce qu'il demandoit par les prieres qu'il offroit ſans ceſſe à Dieu pour eux; & c'eſt à quoy il les anime par divers paſſages de l'Ecriture, & par l'exemple des trois jeunes hommes de Babylone, qui perſuadez que Dieu pouvoit les delivrer du ſupplice, eſtoient neanmoins reſolus de tout ſouffrir ſi c'eſtoit ſa volonté, plutoſt que de ceder à ſes ennemis.

ep. 8. 15. p. 23. 1.
37. 2.
ep. 26. p. 53. 2.
ep. 15. p. 37. 1.
ep. 7 p. 20. 2.
V. S. Cyprien § 9.
ep. 81. p. 222, 223.

'Outre cette lettre, S. Cyprien ne manquoit point de recommander ſouvent à ſon Clergé d'aſſiſter les Confeſſeurs, ſoit pour les encourager par leurs exhortations, ſoit pour les ſecourir dans leurs neceſſitez corporelles. 'Il avoit diſtribué de l'argent à divers Eccleſiaſtiques pour cette depenſe. Il avoit ſoin meſme qu'on offriſt le ſacrifice dans les priſons, voulant ſeulement que les Preſtres qui y entreroient pour cet effet, ne menaſſent qu'un Diacre avec eux, & qu'on les changeaſt ſouvent, afin qu'ils fuſſent moins remarquez, & que cela parut moins. Il modera auſſi l'ardeur du peuple qui ſouhaitoit d'aller viſiter ces illuſtres Confeſſeurs, voulant qu'ils n'y fuſſent que peu à la fois, & avec beaucoup de precaution, depeur d'irriter les payens, & de ſe faire refuſer l'entrée.

ep. 53. & alibi.
ep. 5. p. 17. 2.

[On peut juger de l'affection qu'il avoit pour ces Saints,] 'par la proteſtation qu'il fait que ſi ſon rang & la retraite qu'il eſtoit obligé de garder, ne l'en euſſent empeſché, il ſe fuſt volontiers employé à leur rendre toutes ſortes de ſervices. 'Il remarque que les Diacres eſtoient particulierement chargez du ſoin d'aller viſiter dans les priſons les Martyrs, (car c'eſt le titre qu'on donnoit alors à ceux qui avoient déja ſouffert quelque

ep. 37. p. 72. 1.
ep. 11, p. 31.

tourment,) & de regler leurs desirs par la sagesse de leurs conseils, & par les preceptes de l'Ecriture.

ARTICLE III.

Martyre de S. Mappalique, & de quelques autres.

Cyp.ep.8.15.p. 23.1|37.2. a p.23.1.

EN FIN les supplices arriverent ; a & des supplices sans fin, 'qui tourmentoient long-temps les corps pour faire mourir les ames. S.Cyprien dit que Dieu permit ce surcroist de persecution, à cause de la mauvaise conduite de quelques Confesseurs & de la vanité qu'ils tiroient [de la grace qu'ils avoient receuë] de confesser JC. 'On croit que le Proconsul qui avoit esté absent, vint à Carthage au mois d'avril : 'Car il paroist que c'estoit luy qui faisoit souffrir les tourmens, & non les magistrats des villes. V.la perf. de Dece §4.

an.p.20.2. ep.33.53. p.65. 168.

ep.22.p.46. ep.23.p.48.1.

'Ce fut alors que S.Mappalique & divers autres remporterent la couronne du martyre. 'S.Cyprien loüe la sagesse & la modestie de S. Mappalique, qui pratiquant avec fidelité les loix [de l'Evangile] & de la discipline, ne donna des billets de reconciliation & d'indulgence à aucun de ceux qui avoient renoncé la foy, comme faisoient quelques autres Confesseurs, mais 'pria seulement qu'on accordast la paix à sa mere & à sa sœur, à qui ce malheur, alors tres commun, estoit arrivé. 'On remarque particulierement de luy, que la veille de sa mort, durant les tourmens qu'on luy faisoit souffrir, il promit au Proconsul tant en son nom qu'en celui de ses collegues, qu'il auroit le lendemain le plaisir d'un nouveau combat ; [& d'un combat de Dieu.] Il ne manqua pas d'executer cette parole pleine du S. Esprit, dit S. Cyprien, ou plutost Dieu accomplit en luy ce que sa foy luy avoit fait promettre. Il combatit comme il l'avoit dit, il vainquit, & receut de Dieu la palme que son courage avoit meritée. 'Il mourut dans les tourmens de la question. *mandavit.*

ep.9.p.26.2|27.2. ep.22.p.46.2.2.

'Entre les autres, S.Paul mourut au sortir de la question, S. Fortunion [aprés avoir esté reporté] dans la prison, & S.Basse [1] dans quelque espece de supplice qui nous est inconnuë. Plusieurs autres moururent de faim dans la prison. Car l'Empereur avoit ordonné qu'on les fist mourir de cette sorte ; & pour cet effet on les avoit enfermez dans deux 'cachots, où ils estoient *cellis.*

Boll.17.sept.p.482.a.d. a Cyp.ep.ox.p.48. b Cang. lat. p.327.258.

1. *in pejerario*, ce que quelques uns disent estre un lieu où l'on enfermoit les parjures a D'autres lisent *in petrario*, qu'ils entendent d'une mine ou d'une carriere. [Je voudrois quelque chose de meilleur.] b Mr du Cange ne nous en apprend rien davantage.

ſi à l'étroit, que la chaleur & la mauvaiſe odeur que l'on y ſentoit, eſtoient preſque inſupportables. Ceux que nous ſavons eſtre morts de cette ſorte ſont les SS. Victorin, Victor, Herenée, Donat, Firme, Ventus, Fructe, Martial, & Ariſton; & les S.tes Fortune, Credule, Herene, & Julie. [Il n'eſtoit point ennuyeux de ſavoir les noms de ces Saints,] 'qui en qualité de Martyrs tiennent le premier rang dans l'Egliſe, [& qui regnant dans le ciel, y ſont pour nous de puiſſans interceſſeurs.] Aug.pſ.67.p. 291.1.c.

'L'ancien calendrier de l'Egliſe d'Afrique marque la feſte de S. Mappalique le 19 d'avril. [Il y a apparemment faute de deux jours dans la copie:] 'Car Uſuard, Adon, & pluſieurs autres martyrologes, meſme ceux de S. Jerome, marquent la feſte de ce Saint le 17 d'avril, 'qui peut aiſément avoir eſté le jour de ſa mort. Ils y joignent en general ceux que S. Cyprien dit avoir ſouffert avec luy, ſans en nommer aucun, 'hors les martyrologes de S. Jerome, qui marquent Victoric (peut-eſtre pour Victorin,) & Donat. Ils y ajoutent Baruc, Quinte, Janvier, Macore, & Gallus, [qui peuvent avoir ſouffert dans la ſuite de la meſme perſecution, mais aprés le mois de may, vers la fin duquel Lucien l'un des Confeſſeurs, mandoit à Rome la mort de ceux que nous avons nommez auparavant, & ne parle point de ceux-ci.] Anal.t.3.p.398. Boll.17. apr.p. 481.d. Cyp.an.250.§9. Flor.p.443.

'Les martyrologes de S. Jerome marquent encore un Saint Mappalique avec Victorin & pluſieurs autres le 21 de fevrier. Le 11 & le 25 du meſme mois, on trouve les noms de quelques uns de ſes compagnons parmi d'autres Martyrs d'Afrique. [Mais nous ne voyons pas que nous en puiſſions rien tirer,] 'quoique ce puiſſent eſtre les meſmes Martyrs mis hors de leur jour [pour quelques egliſes dediées ſous leur nom, ou d'autres cauſes que nous ignorons.] p.308.333.349. Boll.11.feb.p. 510.b.e.25.feb. p.487. Cyp.an.p.20.

'Lucien dit que tous ces Martyrs avoient accordé la paix d'un commun avis à tous les Tombez, & que meſme S. Paul luy avoit ordonné en preſence de J. C. de donner la paix à tous ceux qui la luy demanderoient en ſon nom: de quoy il s'acquitoit trop fidelement. [Son témoignage en cela eſt neanmoins un peu ſuſpect,] puiſqu'il met Saint Mappalique avec les autres qui avoient accordé cette indulgence univerſelle: 'Et cependant S. Cyprien, comme nous avons vu, nous aſſure du contraire. ep.22.p.46. ep.23.p.48.a.

'Les Confeſſeurs qui reſterent aprés la mort de ceux dont nous venons de parler, furent enfermez [dans les cachots,] où ils paſſerent huit jours [ſans boire ni manger, comme la ſuite le fait aſſez voir:] & avant cela on leur donnoit ſeulement un ep.22.p.46.

peu de pain & d'eau de cinq jours l'un. [Mais quelque enfermez
ep.15.p.37.b. qu'ils fuſſent,] 'les lettres que S. Cyprien leur écrivoit pour les encourager, forcerent toutes les barrieres qui les environ-
ep.9.p.26.27. noient. 'Il leur écrivit pour cela la lettre 9, qui eſt un excellent eloge de la vertu des Martyrs. Il y parle beaucoup de Saint
p.27.1. Mappalique, '& exhorte les Confeſſeurs à ſuivre l'exemple de ce Saint, & des autres qu'ils avoient vu ſortir avec luy de leurs priſons pour aller courageuſement au martyre, afin d'arriver pluſtoſt au ciel.

ep.37.p.72.1. 'Il écrivit à peu prés en meſme temps à ſon Clergé la lettre 37, où relevant beaucoup ceux qui eſtoient morts en priſon ſans meſme avoir eſté tourmentez, il les met au rang des Martyrs, & veut par cette raiſon qu'on ait un ſoin particulier de leurs corps, & qu'on remarque le jour de leur mort, afin qu'on en puiſſe celebrer la memoire avec celle des autres Martyrs, comme il les celebroit luy meſme dans ſa retraite par des oblations & des ſacrifices. [Ce ſoin des corps des Martyrs eſtoit eſtimé ſi
ep.3.p.15. important,] 'que le Clergé de Rome écrivant à celui de Carthage, luy en parle comme d'un de ſes principaux devoirs; ajoutant que ceux qui eſtoient chargez du ſoin d'enſevelir les corps des Martyrs, & des autres (c'eſt à dire apparemment des Confeſſeurs qui mouroient dans la priſon,) eſtoient en tres grand danger s'ils ne s'acquitoient fidelement de leur charge.

ARTICLE IV.

Lucien & quelques autres Confeſſeurs favoriſent l'impenitence des Tombez: Les Confeſſeurs ſortent de priſon.

[NOUS n'avons pas de connoiſſance de ce que l'on fit
Cyp.ep.23.p. 49.a. ſouffrir depuis au reſte des Confeſſeurs.] 'Il paroiſt ſeulement que les principaux d'entre eux eſtoient Saturnin & Aurele, [dont nous traiterons en particulier dans la ſuite de ce titre.]

p.48.1. 'Lucien dont nous avons déja parlé, eſtoit auſſi du nombre
ep.21.p.45.1. des Confeſſeurs. 'Il avoit beaucoup ſouhaité d'eſtre mis en pri-
p.44. ſon pour J.C, & ſon deſir fut accompli. 'Car eſtant venu de Rome en Afrique, il confeſſa J.C. devant les magiſtrats, & fut mis en priſon avec les autres dont nous avons parlé; & il y ſouffrit comme eux l'horreur des cachots, & les tourmens de
p.45.1. la faim & de la ſoif. 'Il eſtoit chargé de prendre quelque ſoin des

des autres Martyrs; ce que l'on regardoit comme un grand honneur.

'Ce Lucien avoit toujours paru avoir une pieté exemplaire, 1.
'une foy fervente, & un courage invincibile: [a] mais il avoit auſſi ep.23.p.48.1.
une tres grande facilité, & fort peu de connoiſſance des maxi- a 2.
mes de l'Evangile. 'De ſorte qu'il donnoit aux Tombez une 1.
foule de billets d'indulgence écrits de ſa main, tant au nom du Martyr Aurele qui ne ſavoit pas écrire, qu'au nom de S. Paul dont nous venons de parler, pretendant, comme nous l'avons dit, qu'il avoit receu cet ordre de luy; ce qu'il faiſoit tant durant
V. ſon titre. la vie qu'aprés la mort de ce Martyr. S. Celerin "Confeſſeur de ep.21.p.44.
Rome, & ſon ami particulier, ayant eu de ſes nouvelles vers Paſque [de l'an 250,] luy avoit écrit pour luy demander à luy & aux autres Confeſſeurs, la paix qu'il taſchoit d'obtenir pour ſa ſœur & deux autres femmes. 'Lucien luy récrivit que non ſeu- ep.22.p.47.
lement celles là auroient la paix, mais que toutes les autres qui avoient une union particuliere avec luy, l'auroient encore lorſque la perſecution ſeroit ceſſée, pourvu qu'elles expoſaſſent leur faute à l'Eveſque, & qu'elles fiſſent l'exomologeſe. 'Les ep.11.p.31.
Confeſſeurs obſerverent encore cette reſtriction dans une lettre qu'ils écrivirent en corps à S. Cyprien, par laquelle ils le prioient d'examiner leurs deſirs, & de donner la paix à certaines perſonnes, lorſque la perſecution ſeroit finie, & que l'on pourroit s'aſſembler.

'S. Cyprien aprés avoir diſſimulé quelque temps l'abus que ep.10.p.29.a.
Lucien faiſoit du reſpect que l'on avoit pour ceux qui confeſſoient J. C, afin d'obliger les Eveſques à abſoudre les pecheurs avant qu'ils euſſent fait une veritable penitence; 'en ep.11.29. p.31|
écrivit enfin aux Martyrs meſmes, & aux Confeſſeurs, pour les 48.
porter à agir avec plus de circonſpection & de retenuë. 'Dieu ep.11.p.32.a.
ſembloit les obliger auſſi à ne pas troubler la diſcipline de l'E-
conſura. gliſe, par les "reprimendes qu'il faiſoit à quelques uns d'eux. Mais il y avoit quelques Preſtres de Carthage qui fomentoient le deſordre, & empeſchoient les Confeſſeurs de ſe ſoumettre à leur Eveſque & aux regles de l'Egliſe.

[Le fruit de cette deſunion] fut une lettre que Lucien écrivit ep.17.p.41.
à S. Cyprien au nom de tous les Confeſſeurs, en ces termes ſi étranges: Sachez que nous avons donné la paix à tous ceux qui vous auront rendu raiſon de ce qu'ils auront fait depuis leur peché: & nous declarons par vous la meſme choſe à tous les autres Eveſques. Nous ſouhaitons que vous ayez la paix avec

ep.23.p.49. les ſaints Martyrs. 'Mais les Confeſſeurs de Rome, qui écrivirent à Saturnin, 'Aurele, & aux autres [Confeſſeurs d'Afrique,] ſoûtinrent avec vigueur la pureté de l'Evangile & de la diſcipline de l'Egliſe.

[Quoique S. Cyprien euſt tant de ſujet de ſe plaindre des Confeſſeurs, neanmoins lorſqu'ils furent ſortis de priſon ſur la V. S. Cy-
ep.6.p.18.2.] fin de l'an 250,] il ne laiſſa pas de les appeller de glorieux Con- prien § 19.
feſſeurs, & d'écrire à ſon Clergé d'en avoir un ſoin tout particulier, en prenant garde qu'ils ne manquaſſent de rien. Il témoigne que les Fideles s'eſtoient chargez avec beaucoup de charité & de joie de tout ce qui regardoit leur ſubſiſtance:
2.19.1. [car on avoit confiſqué leurs biens.] 'Mais il veut qu'en meſme temps que l'Egliſe a ſoin de leur nourriture, elle les avertiſſe de vivre conformément à la gloire qu'ils avoient acquiſe: Car il y
en avoit quelques uns d'entre eux "qui ſe licentioient un peu; Ibid.
ep.7.p.20. ce qui alloit meſme juſques au ſcandale. 'Ce fut ſur cela qu'il leur écrivit la lettre 7, adreſſée à Rogatien Preſtre [qui n'avoit neanmoins aucune part à leurs fautes,] & aux autres Confeſſeurs [C'eſt tout ce que nous trouvons de ces Confeſſeurs en general. Il faut parler maintenant de quelques uns d'eux en particulier.]

ARTICLE V.

De Saturnin & d'Aurele.

[SATURNIN eſtoit ſans doute l'un des principaux d'entre les
Cyp.ep.23.p. 49. Confeſſeurs de Carthage,] 'puiſque la lettre que ceux de Rome leur écrivirent, luy eſtoit adreſſée avant tous les autres.
p. 8.1. 'Il ſouffrit les tourmens, (c'eſt pourquoi nous luy pouvons donner la qualité de Martyr,) & aprés cela il demeura encore en priſon. S. Cyprien le loüe de n'avoir donné aucun billet d'indulgence comme faiſoit Lucien.

ep.21.p.45.2. 'S Celerin dans ſa lettre à Lucien écrite de Rome [en l'an 250, vers la fin d'avril,] le ſalue de la part de Saturnin qui avoit confeſſé genereuſement le nom de J. C, & avoit ſouffert conſtam-
n.P.p.49.1 an. p.20.1. ment le ſupplice des ongles de fer. 'Pamelius & d'autres croient que c'eſt le meſme: & leur ſentiment eſt confirmé par ce que [a] S.
[a] ep.21.p.45.2. Celerin "ſemble marquer que Saturnin avoit ſouffert [à Cartha- *ibi.... eſt*
ep.22.p.47.2. ge] où eſtoit Lucien. 'En effet Lucien l'appelle ſon collegue dans *confeſſus.*
ſa réponſe à S. Celerin, où il le ſalue luy & tous ceux de ſa com-

pagnie. [Si c'eſt le meſme Saturnin, il faut dire qu'aſſez peu aprés avoir ſouffert à Carthage, il ſortoit de priſon ſans qu'on puiſſe dire comment cela arriva, & s'en alla auſſi-toſt à Rome, d'où il revint en Afrique vers le mois de juin, puiſque la lettre des Confeſſeurs de Rome adreſſée à Saturnin & à Aurele, doit avoir eſté écrite vers le mois de juillet.

V. S. Cyprien § 12, 14, 15.

Aurele eſtoit auſſi-bien que Saturnin, l'un des principaux Confeſſeurs de Carthage,] puiſque la lettre des Confeſſeurs de Rome leur eſt adreſſée nommément ; & aux autres ſeulement en general. [Cela eſt d'autant plus conſiderable à l'égard d'Aurele,] qu'il eſtoit encore fort jeune, & que meſme il ne ſavoit pas écrire : & cela donna lieu à Lucien de faire en ſon nom beaucoup de billets d'indulgence. Mais il avoit l'avantage d'avoir ſouffert les tourmens. ep. 23. p. 49. 1. p. 48. 1.

[La conformité du nom, du lieu, de l'âge, & de la qualité de Martyr, ne permet preſque pas de douter que ce ne ſoit le meſme que] celui que S. Cyprien fit Lecteur à la fin de l'année 250, avec des eloges extraordinaires. Celui-ci avoit confeſſé deux fois J. C, premierement devant les magiſtrats en preſence de peu de perſonnes, & enſuite devant le Proconſul dans la place publique, & en preſence de tout le monde. Sa premiere confeſſion fut recompenſée par le banniſſement, & la ſeconde par les tourmens qu'il ſouffrit avec beaucoup de generoſité : d'où vient que S. Cyprien luy donne la qualité de Martyr. NOTE. ep. 33. p. 65. p. 66.

Dieu le conſerva dans les tourmens, & le tira comme du milieu de la mort par une eſpece de reſurrection, pour le rendre le modele d'une excellente vertu, aprés en avoir fait l'exemple de la patience la plus genereuſe. Car il avoit une pudeur, une modeſtie, & une humilité qui egaloit en quelque ſorte la gloire de ſon martyre. C'eſt pourquoi bien qu'il fuſt encore fort jeune, S. Cyprien le fit Lecteur, croyant que la lecture publique que les Lecteurs faiſoient alors de l'Evangile, convenoit fort bien à celui qui avoit confeſſé publiquement J. C. Il témoigne que luy & ſes collegues qui eſtoient preſens l'avoient ordonné. Il ſemble qu'il en ait eu quelque ordre particulier de Dieu, [quoique cela ne ſoit pas bien clair.] Il en écrivit à toute ſon Egliſe la lettre 33. Il ne l'ordonna pour lors que Lecteur à cauſe de ſon âge, mais il le deſtinoit déja à la preſtriſe ; & ordonna meſme qu'il recevroit dés ce temps là les diſtributions des Preſtres. ep. 34. p. 68. 1. 133. p. 65. p. 66. p. 65 in. P. p. 70. 2. ep. 34. p. 68.

ARTICLE VI.

De S. Rogatien & S. Numidique Preſtres, S. Feliciſſime, & S. Terence.

Cyp.ep 81.p. 223.1. NOus avons dit que S. Rogatien Preſtre avoit ſoûtenu les premiers efforts de la perſecution, & avoit ouvert aux autres le chemin de la priſon, ou plutoſt du triomphe & de la gloire. Il pouvoit avoir auſſi le nom de Serge. [a]S. Cyprien l'appelle un glorieux vieillard, [b]& un Confeſſeur illuſtre par les marques qu'il avoit receuës de la faveur & de la bonté de Dieu. Il le met à la teſte des Confeſſeurs quand il leur écrit, [c]& le leur propoſe comme un modele qu'ils peuvent ſuivre en toutes choſes.

p.222.1.
a p.223.2.
b ep.40.p.75.
ep.7.81.p.20| 222.
c ep.81.p.223.1.

ep.7.p.20. Il paroiſt qu'il eſtoit hors de priſon lorſque S. Cyprien luy adreſſa la lettre 7, écrite pour tous les Confeſſeurs [à la fin de l'année 250.] Ce Saint luy fit mettre entre les mains une ſomme d'argent pour eſtre diſtribuée en aumoſnes; & il luy en renvoya depuis encore une autre. Il marque dans une lettre que luy & Numidique dont nous allons bien-toſt parler, ne manquoient point de fortifier tout le monde par leurs exhortations frequentes, & de regler par la ſageſſe de leurs conſeils les eſprits impatiens des Tombez. [Ainſi l'on peut s'aſſurer qu'il n'eut jamais aucune part aux fautes que d'autres Confeſſeurs firent ſur ce ſujet. Que s'il ne paroiſt pas s'y eſtre oppoſé, c'eſt peut-eſtre qu'il n'eſtoit pas dans la meſme priſon que Lucien.]

ep.36.p.72.2. ep.40.p.75.

ep.38.p.73. S. Cyprien le fit ſon Vicaire avec deux Eveſques, & le Preſtre Numidique, durant qu'il eſtoit encore obligé de demeurer abſent de Carthage. Il les avoit particulierement chargez de pourvoir aux neceſſitez des pauvres, & d'examiner les qualitez de ceux que l'on pouvoit ordonner, pour luy en faire leur raport. Ce furent eux qui luy manderent ["au commencement de l'an 251,] les inſolences de Feliciſſime, & le ſchiſme qu'il faiſoit contre l'Egliſe. S. Cyprien leur récrivit la lettre 38, où il leur donne ordre de l'excommunier avec ſes complices, ce qu'ils executerent par la lettre 39. [L'on verra toutes ces choſes plus en particulier ſur S. Cyprien.

V. S. Cyprien § 20, 21.

p.74. p.75.2.

Uſuard, Adon, & d'autres martyrologes, mettent le 26 d'octobre la feſte de S. Rogatien & de S. Feliciſſime, qui avoit eprouvé avec luy, comme nous avons vu, les premiers effets de la

ep.81.p.223.1.

perſecution, & qui avoit toujours paru un frere ſage & paiſible; 'ce qui ſemble marquer que c'eſtoit un ſimple laïque. Ces martyrologes ajoutent qu'ils furent tous deux couronnez par un glorieux martyre ſous Dece & Valerien. Le martyrologe Romain a corrigé ſous Valerien & Gallien. Mais ils ne paroiſſoient avoir pris ce qu'ils en diſent que de la lettre 81 de S. Cyprien, où il n'eſt point dit qu'ils euſſent eſté martyrizez. an.p.19.§6.

V.SaintCyprien §2,19. 'Il y a meſme toute apparence "que cette lettre a eſté écrite dans les premiers mois de l'année 250,& il faut neceſſairement avouer que S. Rogatien vivoit encore en 251. Ainſi nous n'oſons pas pretendre que leur martyre ſoit fort aſſuré. §4,5.

'S. Numidique dont nous venons de parler eſtoit un illuſtre Confeſſeur,[a] celebre pour la grandeur de ſa vertu & de ſa foy, '& qui excelloit en humilité & en douceur.[b] Il avoit envoyé devant luy au ciel une troupe conſiderable de martyrs, qu'il avoit animez par ſes exhortations à ſouffrir les pierres & le feu: & il avoit vu avec joie bruler à ſes coſtez ſa propre femme. Il demeura luy meſme ſur la place à demi brulé, & tout accablé de pierres. Mais Dieu luy conſerva la vie, afin qu'il euſt la gloire de relever par ſa pieté le Clergé de Carthage, abatu par la chute d'une partie de ſes membres. Il avoit une fille, qui venant chercher ſon corps pour luy rendre les derniers devoirs, le trouva avec encore un peu de vie. Elle l'arracha donc de la compagnie de ceux qu'il avoit envoyez à Dieu, & qu'il eſtoit faſché de n'avoir pas ſuivis, & le panſa ſi bien qu'elle le rétablit entierement. 'Le martyrologe Romain fait memoire le 9 d'aouſt de ce martyre de S. Numidique, & des Saints qui donnerent alors leur vie pour J. C. Il met ſous Valerien: [mais ce fut certainement ſous Dece.] ep.35.40.p.70.75.2. [a] ep.35 p 70.1.2. [b] 2. Bar.9.aug.c.

Ibid.§19. 'S. Cyprien le fit "depuis Preſtre de Carthage par un ordre exprés de Dieu[ſur la fin de l'an 250,]& il en écrivit à toute ſon Egliſe comme d'une grace tres conſiderable que Dieu luy faiſoit. 'La maniere dont il en parle, fait juger que ce Saint eſtoit Preſtre dés auparavant, mais qu'il fut mis ſeulement alors au nombre des Preſtres de cette Egliſe. 'S. Cyprien le fit auſſi ſon Vicaire durant ſon abſence, '& nous venons de voir avec quel ſoin luy & S. Rogatien s'acquiterent de cette charge. Cyp.ep.35.p.70.1. Bar.253.§95. Cyp.ep.38.p.73. [c] ep.40.p.75.

'S. Cyprien dans la lettre où il mande qu'il l'avoit mis dans le Clergé de Carthage, témoigne qu'il avoit deſſein de l'elever à un degré encore plus eminent, 'c'eſt à dire à l'epiſcopat. Nous ne ſavons pas s'il executa ce deſſein; & l'hiſtoire ne nous en donne aucune connoiſſance. ep.35.p.70. n.P p.71.a.

Boll.10.apr.p. 860.b. 'Les Grecs nous ont conſervé la memoire de S. Terence, de S. Africain, & de pluſieurs autres qu'ils diſent avoir ſouffert avec eux en Afrique au commencement de la perſecution de Dece ſous le gouverneur Fortunatien. Ils en font un office fort ſolennel le 10 d'avril, p.861.a. 1 b. 'auquel les Moſcovites & quelques nouveaux Latins en font auſſi. 'Nous en avons des actes [dont nous n'oſons rien raporter ici, parcequ'ils n'ont rien qui les puiſſe rendre recommandables, ni rien qui empeſche de croire qu'ils ſont de Bar.10.apr.d. Metaphraſte] à qui on les attribuë. [Ce qu'on trouve d'ancien de ces Saints, c'eſt que Theodore le Lecteur qui vivoit au Thdr.L.1.2.p. 561.a]n.p.170. 2.0. commencement du VI. ſiecle,] 'dit que les reliques des ſaints Martyrs Terence & Africain, furent miſes le 22 de ſeptembre, par ordre du grand Theodoſe, dans l'egliſe de S.te Euphemie, en un quartier de Conſtantinople appellé la Pierre.

ARTICLE VII.

Excellent diſcours de S. Cyprien à ceux qui avoient conſervé la foy durant la perſecution.

[NOus ne ſaurions mieux finir cette narration, que par le diſcours ſi eloquent que S. Cyprien adreſſe à ceux d'entre les Confeſſeurs que Dieu avoit fait ſurvivre à leur triomphe, non pour jouir ici de la gloire qu'ils avoient acquiſe, ce qui n'eſt Cypep.7. p.20. 21. bon qu'à des payens,] 'mais pour en acquerir une plus grande en edifiant l'Egliſe par une modeſtie & une pieté Chrétienne, aprés l'avoir défenduë avec un courage heroïque.

lapſ.p.238.1. 'Nous revoyons maintenant, dit S. Cyprien, cette troupe « triomphante des ſoldats de J. C, qui ont vaincu l'inſolence & « la fureur de la perſecution par leur genereuſe reſiſtance; ayant « toujours eſté preparez pour endurer la priſon, & armez pour « ſouffrir la mort. Troupe ſainte, vous vous eſtes oppoſée coura- « geuſement aux efforts du ſiecle & du monde. Voſtre vertu a « ſervi d'un ſpectacle glorieux à Dieu, & d'un exemple utile aux « Chrétiens qui vous ſuivront. Les langues fideles qui avoient « proteſté une fois qu'elles croyoient en J. C, l'ont hardiment « confeſſé en cette derniere occaſion. Les mains illuſtres qui ne « s'occupoient qu'à des actions divines, n'ont point voulu toucher « à des ſacrifices profanes & ſacrileges. Les bouches qui eſtoient « ſanctifiées par la nourriture celeſte du Seigneur, ont rejetté les «

„ viandes impures, & les reſtes des idoles. Voſtre teſte eſt demeu-
„ rée libre de ces voiles & des ces bandes impies & deteſtables,
„ dont les teſtes captives des ſacrificateurs eſtoient couvertes : Et
„ le front que le ſigne de Dieu avoit rendu pur, n'a pu ſouffrir la
„ couronne du demon, & s'eſt conſervé dans ſa pureté pour porter
„ quelque jour la couronne du Seigneur. Avec quelle joie l'E-
„ gliſe voſtre mere vous reçoit-elle dans ſon ſein au retour de
„ voſtre combat ? Avec quel reſſentiment de felicité & de joie
„ ouvre t-elle ſes portes, afin qu'eſtant tous réunis, vous rentriez
„ en troupes chargez des depouilles & des trophées que vous
„ avez remportez ſur les ennemis ?

„ 'Le triomphe des hommes eſt ſuivi de celui des femmes qui 1.
„ n'ont pas ſeulement combatu contre le ſiecle & le monde,
„ mais qui ont encore vaincu leur ſexe. Elles ſont accompagnées
„ des vierges que la double couronne qu'elles ont acquiſe, rend
„ doublement glorieuſes. Et les vierges le ſont des enfans qui
„ ont ſurmonté la foibleſſe de leur âge par leur continence gene-
„ reuſe.

„ 'La troupe de ceux qui ſont demeurez fermes vous ſuit enco- 1.
„ re dans voſtre gloire, & partage preſque egalement avec vous
„ les loüanges que vous avez meritées. Ils ont conſervé comme
„ vous la pureté de leur cœur, '& leur foy n'a pas eſté moins 2.
„ conſtante que la voſtre. Comme ils eſtoient appuyez ſur les
„ colonnes inebranlables des preceptes du ciel & des maximes
„ de l'Evangile ; les arreſts de banniſſement, les menaces des ſup-
„ plices, la perte de leur bien, les tourmens du corps, ne les ont
„ point étonnez. On leur avoit donné quelques jours pour ſe
„ reſoudre s'ils devoient quitter la foy : mais celui qui ſe ſouvient
„ qu'il a renoncé au monde, ne connoiſt plus les jours du monde.
„ Celui qui eſpere que Dieu luy donnera l'eternité dans le ciel, ne
„ conte plus les temps ſur la terre.

„ 'Que perſonne, mes chers freres, que perſonne ne diminuë 2.
„ cette gloire : que perſonne ne taſche de rabaiſſer par une envie
„ malicieuſe, la conſtance inviolable de ceux qui ſont demeurez
„ fermes dans la foy. Lorſque le temps qu'on avoit donné pour
„ renoncer à J.C, a eſté paſſé, quiconque n'eſt point allé declarer
„ qu'il le renonçoit, s'eſt confeſſé Chrétien. La premiere & la plus
„ haute victoire, eſt de confeſſer noſtre Seigneur eſtant entre les
„ mains des payens; mais le ſecond degré d'honneur & de gloire,
„ eſt de s'eloigner par une ſage prevoyance, & de ſe mettre comme
„ en reſerve entre les mains de Dieu. La premiere confeſſion eſt

publique : la ſeconde eſt particuliere. Celui là ſe rend victo- «
rieux des juges du monde ; celui-ci content d'avoir Dieu pour «
juge de ſon action, conſerve la pureté de ſa conſcience par la «
pureté de ſon cœur : En l'un, il y a une generoſité plus ardente ; «
en l'autre, il a une prudence plus ſeure. On a trouvé l'un tout «
preſt au martyre, lorſque ſon heure eſtoit déja venüe, l'autre eſt «
peut-eſtre reſervé pour un autre temps. Et celui qui ayant aban- «
donné ſon bien s'eſt retiré, parcequ'il ne vouloit pas renon- «
cer J.C, l'auroit confeſſé ſans doute, s'il avoit eſté pris comme les «
autres. «

LES SAINTS MARTYRS DE LAMPSAQUE

PIERRE, ANDRÉ, PAUL, ET DENYSE VIERGE.

Boll. 15. may, p. 452.

LA ville de Lampſaque l'une des plus conſidera-
bles de l'Helleſpont, fut honorée ſous Dece de
pluſieurs martyrs, celebres parmi les Latins auſſi-
bien que parmi les Grecs. [Et ce qui eſt encore
plus conſiderable, c'eſt que nous en avons "une Note.
hiſtoire eſtimée tres bonne par les perſonnes les
plus habiles. Elle a en effet la breveté & la ſimplicité des
pieces originales, & elle ne contient rien que de beau & d'e- «
difiant.]

c.f. 'Elle commence par le martyre de S. Pierre, "jeune homme *adoleſcentu-*
bien fait de corps, [mais vraiment eſtimable] par la force & la *lus.*
beauté que la foy donnoit à ſon ame. Il fut pris vers Lampſaque,
p.453.c. & preſenté dans cette ville 'à Optime Proconſul [d'Aſie, dont
l'Helleſpont n'avoit point encore eſté ſeparé. Cet Optime avoit
apparemment ſuccedé dés le mois d'avril 250, à Quintilien qui
p.452.f. avoit condanné S. Pione.] 'Aprés les interrogations ordinaires,
Pierre ayant confeſſé qu'il eſtoit Chrétien, Optime luy preſenta
les edits des Empereurs, & luy ordonna de ſacrifier à Venus.
Pierre luy demanda ſi c'eſtoit à cette infame impudique, "cele- &c.

bre

bre [dans les poëtes] par des actions qu'on n'oſeroit raporter, & que les magiſtrats [qui l'adoroient] puniſſoient eux meſmes : à
» quoy il ajouta, J'aime bien mieux ſacrifier au Dieu veritable
» & vivant, à J.C. Roy de tous les ſiecles, & luy offrir un ſacrifice
» de priere, de ſupplication, de componction, & de loüange. Le juge ſur cette réponſe commanda qu'on l'étendiſt avec des chaines de fer ſur une roue, où on luy briſa tous les os. 'Mais plus p.453.a.
ſon corps ſouffroit, plus ſon ame faiſoit paroiſtre de conſtance & de joie. Il ſe moquoit de la folie du tyran, & levant les yeux au ciel, il rendoit graces à J.C. de la force qu'il luy avoit donnée, & le prioit de luy donner encore aſſez de courage pour achever de vaincre ſon ennemi. [Il obtint ce qu'il demandoit,] & le Proconſul voyant qu'un ſi grand ſupplice ne l'ebranloit point, ordonna qu'on luy oſtaſt la vie d'un coup d'épée.

'On preſenta enſuite au Proconſul avec bien du bruit & bien a.
des cris, trois autres Chrétiens nommez André, Paul, & Nicomaque. 'Quelques manuſcrits diſent que ce dernier crioit f.
tout haut qu'il eſtoit Chrétien; [& cette hardieſſe qui ſembloit tenir quelque choſe de la preſomption, convient aſſez au malheur qui luy arriva.] 'Le juge l'ayant interrogé luy & les deux a.
autres, ils repondirent qu'ils eſtoient Chrétiens. Le juge luy commanda à luy en particulier de ſacrifier, à quoy il répondit,
» Vous ſavez qu'un Chrétien ne doit point ſacrifier aux demons.
appendi & torqueri. Le juge ordonna ſur cela "qu'on luy fiſt ſouffrir les tourmens; & il les ſouffrit quelque temps [avec beaucoup de generoſité.] Mais lorſqu'il eſtoit déja prés de rendre l'ame; il s'écria qu'il n'avoit jamais eſté Chrétien, & qu'il eſtoit preſt de ſacrifier. On le fit relaſcher, il ſacrifia; '& auſſi-toſt le demon ſe ſaiſit de luy. b.
On le vit ſe jetter par terre; il mangea ſa langue avec ſes dents, & finit ainſi ſa vie.

[Dieu ſe haſta de conſoler ſes ſerviteurs d'un evenement ſi triſte, & la couronne que ce malheureux avoit perduë, paſſa auſſi-toſt à un autre.] 'Car une Vierge âgée de 16 ans nommée b|A&.M.p.
Denyſe, qui eſtoit parmi les autres ſpectateurs, [voyant la chute 148.
» & la punition de Nicomaque,] commença à s'écrier, O malheu-
» reux! falloit-il que pour t'epargner une heure de tourmens, tu te
» jettaſſe dans des ſupplices eternels & infinis? Le juge l'entendit, la fit approcher, & luy demanda ſi elle eſtoit Chrétienne.
» Oui je la ſuis, répondit-elle; & c'eſt pour cela que je pleure
» ce miſerable, qui perd un repos eternel pour n'avoir pu ſouffrir
V. la note. » une peine d'un moment. Le juge "n'eut point de bonne réponſe

à luy faire ; mais il luy dit que ſi elle ne ſacrifioit, il l'abandonneroit à la proſtitution, & la feroit enſuite bruler toute vive. Elle répondit, Je ne crains point vos menaces, parceque mon « Dieu eſt plus grand que vous ; & il me donnera la force de « ſupporter tout ce que vous voudrez me faire ſouffrir. «

Boll.p.453.b. 'Le juge ordonna qu'on menaſt André & Paul en priſon, & ne rougit point d'abandonner la chaſte Vierge à la brutalité de deux
c. jeunes inſolens : 'Mais "Dieu ne permit point qu'ils puſſent exe- &c.
cuter leur deſſein ; & vers le milieu de la nuit il parut un jeune homme tout eclatant, qui remplit de lumiere cette maiſon de tenebres. Les deux inſolens ſaiſis de frayeur tomberent aux piez
d. de la Sainte, '& furent reduits à la prier d'obtenir qu'on ne leur fiſt point de mal. Elle leur dit qu'ils n'avoient rien à craindre, & que celui qu'ils voyoient eſtoit ſon protecteur & ſon gardien.

d. 'Le lendemain au matin tout le peuple animé par deux preſtres de Diane, vint demander avec de grand cris au Proconſul, qu'il leur abandonnaſt Paul & André. Il ſe les fit amener, & leur ordonna de ſacrifier à Diane. Ils répondirent, Nous ne « connoiſſons ni Diane, ni les autres demons que vous adorez « comme des Dieux ; & nous n'avons jamais adoré que le ſeul Dieu « [veritable.] Sur cela le peuple redoubla ſes cris, & demanda qu'on les luy livraſt pour les bruler. Le Proconſul les fit fouetter, & puis les abandonna au peuple en ordonnant qu'on les lapidaſt. Auſſi-toſt on les entraina liez par les piez hors de la ville.

d. 'S.te Denyſe ſachant ce qui ſe paſſoit, echapa de ceux qui la gardoient, & courut en criant & en pleurant au lieu où on lapidoit les deux Saints. Elle ſe jetta par terre avec eux, & dit ces « paroles ; Je veux mourir ici avec vous, pour pouvoir vivre avec «
c. vous dans le ciel. 'On en fut avertir le juge, & il ſceut auſſi com-
a ment Dieu avoit conſervé la chaſteté de la Sainte. 'Mais comme il eſtoit ſur le point de partir "avec un grand cortege pour *cum multa ambitione.*
c. s'en aller à Troade, 'il ordonna qu'on la ſeparaſt des deux martyrs, & qu'on luy tranchaſt la teſte ; ce qui fut executé. C'eſt ainſi, ajoutent les actes, que ces quatre venerables Martyrs combatirent "enſemble contre le ſiecle & contre le diable, & *in uno agone.* meriterent de les vaincre par la grace & la miſericorde de J. C. Cela ſe fit à Lampſaque le 15 de may ſous l'empire de Dece, & ſous le Proconſul Optime.

p.452.b. 'Les plus anciens martyrologes des Latins qui portent le nom de S. Jerome, & enſuite Florus, Uſuard, & les autres poſterieurs,
c. les marquent ce 15.e jour de may. 'Les Grecs en font le 15, le 16,

& le 18 du meſme mois: mais ils brouillent leur hiſtoire de pluſieurs fables qu'ils ont ajoutées à la verité; [afin que nous ayons ſujet de nous défier d'eux dans les choſes que nous ne trouvons que dans leurs Ménées, & leurs autres livres ſemblables.] c.d[Florent.p. 532.

SAINT CELERIN
LECTEUR ET CONFESSEUR,
AVEC SAINTE CELERINE
SA GRAND-MERE,
S. LAURENTIN ET S. IGNACE SES ONCLES,
MARTYRS.

LES martyrologes mettent le 3 de fevrier la feſte de S Celerin Diacre & Confeſſeur, du S.te Celerine ſon ayeule, de S. Laurentin & de S. Ignace, l'un frere de ſon pere, l'autre frere de ſa mere. Boll. 3. feb. p. 321. 322.

C'eſt S. Cyprien qui nous a donné la connoiſſance de ces Saints dans ſa lettre 34. Il y témoigne que S.te Celerine avoit eſté couronnée du martyre long-temps auparavant, [c'eſt à dire apparemment ſous Severe.] S. Auguſtin a preſché ſon 48.e ſermon dans l'egliſe de S.te Celerine, ſelon le titre de ce ſermon; & Victor de Vite nous apprend qu'il y avoit effectivement dans Carthage une egliſe de ce nom que les Vandales avoient reſervée pour l'exercice de leur religion. p. 321. c. Cyp. ep. 34. p. 67. 2. Aug. ſ. 48. p. 267. e. Vict. V. l. 1 p. 4.

S Laurentin & S. Ignace avoient eſté enrolez dans les armées du ſiecle. Mais comme ils eſtoient encore plus veritablement des ſoldats ſpirituels du camp de Dieu, ils terraſſerent le diable par la confeſſion du nom de J. C, & meriterent par une mort illuſtre de recevoir du Seigneur des palmes & des couronnes celeſtes. S. Cyprien offroit des ſacrifices [1] en leur honneur, lorſque l'on celebroit tous les ans la mort & la ſolennité des martyrs. Voilà ce que nous en apprend ce Saint meſme dans une lettre qu'il Cyp. ep. 34 p. 67. 2.

1. *pro eis*, à leur occaſion, à cauſe d'eux.

Boll.3.f b.p. 21.c. écrivoit durant la perſecution de Dece. 'Ainſi il eſt viſible que ces Martyrs ont ſouffert avec ce Prince, c'eſt à dire ſous Severe, ou au pluſtard ſous Maximin, s'il a fait des martyrs en Afrique.

d. 'Car on peut encore conclure de ce meſme paſſage, qu'ils ont eſté martyrizez en Afrique, & peut-eſtre à Carthage meſme, [où eſtoit l'egliſe de S.te Celerine.] Bollandus ajoute qu'il faut dire que S. Celerin eſtoit de Carthage, parcequ'il fut ordonné Lecteur par S. Cyprien, [quoiqu'il n'y euſt point alors de loy qui

d|Cyp.ep.21.p. 45. défendiſt d'ordonner des laïques d'une autre Egliſe.] 'Ce qui eſt certain, c'eſt que luy & ſa ſœur eſtoient à Rome en 250. Il paroiſt que ſa ſœur "nommée Numerie ou Candide y avoit ſa demeure, & d'aſſez grand biens. V.la note 2.

ep.34.p.67.2. 'S. Celerin ſorti d'une famille feconde en martyrs, ne degenera point d'une nobleſſe ſi illuſtre & ſi glorieuſe. Il releva au contraire ſa famille par un nouvel eclat, [puiſque ce n'eſt qu'à cauſe de luy que nous connoiſſons ſa race.] 'Ce fut luy, dit S. Cyprien, qui ouvrit le premier le champ de bataille [ſous Dece,] qui combatit le premier pour J.C, qui terraſſa le premier noſtre adverſaire, & qui remporta une victoire ſignalée ſur le Prince

2.

ep.12.p.46.2. meſme qui eſtoit l'auteur de la perſecution, '& ſur ce grand ſer-

an.p.23.1.f14. pent precurſeur de l'Antechriſt, c'eſt à dire qu'il confeſſa J.C. en preſence meſme de Dece. On ne peut douter que ce n'ait eſté

ep.16.p.39.1. à Rome: & outre les autres preuves qu'on en peut donner, 'il eſt certain que ce Saint a eſté le compagnon de la foy & du courage des ſaints Martyrs & Confeſſeurs de Rome. [Ainſi il a part à tous les grands eloges que S. Cyprien leur donne dans ſon epiſtre 25.

S'il faut prendre à la rigueur ce que dit ce Saint, qu'il combatit le premier pour J.C, il faudra dire que ce fut dés devant la mort de S. Fabien, à la fin de l'an 249, ou au commencement de 250.]

Boll.3.feb.p. 322.c. 'Sinon on peut dire, comme fait Bollandus, qu'il fut pris avec les SS. Moyſe & Maxime, [à la fin de janvier 250,] & qu'il con-

Cyp.ep.34.p. 67.2. feſſa J. C. avec eux. 'Il fut enfermé 19 jours dans la priſon, dans les fers "& dans les ceps, tourmenté par la faim & par la

in nervo.

p.68.1|23.p.48.2. ſoif; 'ce qui luy acquit le titre glorieux "de Confeſſeur que S. Cyprien luy donne ſouvent. *Dieu fit paroiſtre en luy dans cette occaſion des choſes grandes & admirables, dont les yeux meſmes pouvoient encore eſtre témoins long-temps aprés par les marques glorieuſes de ſes plaies, qui paroiſſoient ſur ſon corps.

Note 1.

* p.67.2.

[Nous ne ſavons pas pour quel ſujet il fut delivré de priſon, ſi

p. 68. ce n'eſt peut-eſtre à cauſe de ſon âge.] Car il eſtoit encore fort

jeune : '& nous liſons dans Euſebe, qu'un juge n'ayant pu flechir Dioſcore âgé de 15 ans, par tous les ſupplices qu'il luy fit ſouffrir, il le renvoya aprés avoir admiré ſa generoſité & ſa ſageſſe, en diſant qu'à cauſe de ſon âge il luy donnoit le loiſir de devenir ſage. [Il paroiſt qu'il arriva quelque choſe de ſemblable à S. Celerin.] 'Car S. Cyprien témoigne qu'il eſtoit illuſtre par le témoignage & l'admiration de ſon propre perſecuteur. Euſ.l.6.c.41.p. 239.d.

miracula.

Cyp.ep.34.p. 67.2.

'Il dit auſſi que Dieu luy avoit conſervé la vie, comme à d'autres Martyrs & Confeſſeurs, afin qu'aprés avoir edifié toute l'Egliſe par la gloire de leur confeſſion, ils honoraſſent encore l'état eccleſiaſtique par la ſainteté de leurs mœurs. Ce Pere releve en effet beaucoup les vertus de S. Celerin, 'témoignant particulierement qu'il avoit une modeſtie & une humilité tout à fait rare, beaucoup de moderation, de ſageſſe, & de prudence. 1. p.68.2. ep.23 p.48 2.

'Il avoit, comme nous avons dit, une ſœur qui tomba durant la perſecution, & ſacrifia aux idoles. 'Dans la douleur que cette chute luy cauſa, il ſe revétit d'un cilice, ſe couvrit de cendres, & paſſa les jours & les nuits en pleurs, ſans interrompre meſme ſa penitence pour la rejouiſſance de la feſte de Paſque [de l'an 250,] eſtant reſolu de la continuer juſqu'à ce qu'il euſt obtenu la grace de ſa ſœur par le ſecours & la miſericorde de J.C, en employant pour interceſſeurs auprés de luy ceux qui ſouffriroient les tourmens pour ſa gloire. 'Il avoit un ami à Carthage nommé Lucien. Ayant appris qu'il avoit confeſſé le nom de J. C, & qu'il eſtoit encore en priſon, il s'adreſſa à luy, '& le pria que le premier de luy ou des autres Confeſſeurs qui ſeroit couronné du martyre, [c'eſt à dire qui ſouffriroit les tourmens,] demandaſt à Dieu le pardon du peché de ſa ſœur. ep.22.p.44. p.45.1. p.44. p.45.1.

'Il luy demanda la meſme grace pour une autre femme qui eſtoit tombée dans le meſme malheur, [& qui pouvoit eſtre ſa proche parente,] puiſqu'il l'appelle auſſi ſa ſœur, & s'intereſſoit particulierement pour elle. 'Ces deux femmes ſe nommoient Numerie & Candide. 'Il demande pour elles l'indulgence de la part des Martyrs 'Statis & Severien, & de tous les autres Confeſſeurs bannis d'Afrique, qui eſtoient venus à Rome, à qui ces femmes avoient rendu toutes ſortes de devoirs. Car elles avoient eſté juſques à Porto pour les recevoir; elles les avoient conduits à Rome, en ſervoient & en aſſiſtoient juſques au nombre de 65, qui tous demeuroient chez elles. 'La cauſe de ces femmes avoit eſté examinée, [& on avoit ordonné qu'elles demeureroient au meſme état, privées de la communion] juſqu'à ce qu'il y euſt un

1.

Note 2.

1.2.

V.S.Mappalique § 1.

1.

Bol.3.feb.p. 323.2. Evefque établi : 'ce qui marque"avec bien d'autres raifons que cette lettre fut écrite à Rome où le fiege vaqua long-temps aprés la mort de S.Fabien. Note 3.

Cyp.ep.21.p. 45.1|ep.ox.p. 46. 'S. Celerin y"témoigne avoir fouvent repris une autre femme nommée Etecufe, qui ayant donné de l'argent pour ne point facrifier, eftoit neanmoins partie comme pour aller au temple; avoit efté jufqu'à un endroit de Rome appellé les"Trois Parques,& puis eftoit revenuë fans facrifier. Il paroift qu'elle eftoit auffi feparée de la communion,[foit pour avoir bien voulu donner lieu de croire qu'elle alloit facrifier, foit qu'elle euft pris un billet qui portoit qu'elle l'avoit fait.]. *femper appellavi.* *Tria fata*

ep.21.p.45.2. 'S. Celerin écrivit auffi aux autres Confeffeurs[de Carthage,] pour leur demander la mefme indulgence qu'il demandoit à Lucien: mais nous n'avons que la lettre qu'il écrivit à celui-ci, laquelle eft la 21 parmi celles de S.Cyprien. [Il feroit inutile de faire des reflexions fur cette lettre, il fuffit de raporter ce qu'en

ep.23.p.48.2. dit S.Cyprien en l'envoyant au Clergé de Rome.] 'Je vous envoie, dit-il, la copie d'une lettre que le Confeffeur Celerin a écrite à Lucien,afin que vous voyiez vous mefmes combien"ce faint & genereux Confeffeur eft moderé & retenu, combien il eft rempli d'humilité, &"combien fon refpect pour la religion luy fait craindre de violer les regles de la difcipline. « « « « « « *bonus & robuftus.* *timore fecta noftra verecundus.*

ep.21.p.46.47. 'Lucien fit réponfe à la lettre de S.Celerin;& aprés avoir loüé fon humilité, il luy declare que les Martyrs avoient accordé la paix à Numerie & à Candide, pourvu que quand l'Eglife auroit la paix, elles expofaffent leur caufe à l'Evefque, & fiffent l'exomologefe.

ep.16 p.39.2. 'S.Celerin eftant depuis venu à Carthage,il alla trouver S.Cyprien dans fa retraite,["vers le mois de decembre 250,]& luy raporta l'extreme affection que les Confeffeurs de Rome avoient pour luy. Les termes par lefquels S. Cyprien mande ceci à ces mefmes Confeffeurs,font remarquables.Celerin, dit-il, qui eft le compagnon de voftre foy & de voftre courage,& qui s'eft fignalé entre les foldats de J.C. par fes glorieux combats, m'eft venu trouver;& fa prefence vous a tous rendu prefens à mon efprit & à mon cœur.En le voyant je vous ay vus,& tous enfemble,& chacun en particulier;& lorfqu'il m'entretenoit fouvent de l'amitié que vous avez pour moy,il me fembloit en l'entendant avec tant de plaifir, vous entendre parler vous mefmes. Certes j'ay bien de la joie de recevoir de vous "des nouvelles fi agreables, & de les apprendre par des perfonnes d'un fi grand merite. « « « « « « « « « « *V. S.Cyprien § 17.* *per tales talia.*

'Il regarda en effet l'arrivée de Celerin comme une occaſion avantageuſe que Dieu luy preſentoit, pour honorer ſon Egliſe, en engageant un ſi illuſtre Confeſſeur dans les fonctions eccleſiaſtiques. Ainſi peu aprés qu'il fut venu en Afrique 'il le fit Lecteur, '& l'attacha ainſi à l'Egliſe de Carthage. Ce miniſtere ne fut pas un degré où il fut elevé par les ſuffrages des hommes, mais un honneur qu'il receut de la volonté de Dieu. S.Cyprien avoit taſché par ſes perſuaſions de le porter à l'accepter, & ſon humilité n'avoit pu luy permettre de rendre cette obeïſſance [à un ſi grand Saint.]Mais Dieu qui avoit ſur luy une plus grande autorité, le contraignit de s'y ſoumettre, l'y obligeant par les avertiſſemens qu'il luy donna au nom de l'Egliſe, dans une viſion qu'il eut ſur cela durant la nuit. ep.34.p.67.1. p.68.1. p.67.1.

'S.Cyprien & les Eveſques qui eſtoient avec luy en écrivirent à l'Egliſe de Carthage, & témoignerent en avoir une extreme joie. 'S. Cyprien releve hautement dans cette lettre la confeſſion de S. Celerin, & loüe beaucoup ſa vertu; mais ſurtout ſon humilité. 'Il luy avoit donné la qualité de Lecteur, comme la plus proportionnée à un Confeſſeur, dautant que les Lecteurs liſoient alors publiquement l'Evangile, 'au moins dans l'Afrique, où il paroiſt que cette pratique dura long-temps.'Mais il le deſtinoit à la preſtriſe lorſqu'il ſeroit dans un âge plus avancé; & il voulut meſme que n'eſtant que Lecteur il euſt les diſtributions des Preſtres. 1. p.67.68. p.67.2|68.1. Bar.253. § 93. Cyp.ep.34.p. 68.1.2.

[Voilà tout ce que nous pouvons dire d'aſſuré de S.Celerin.] 'Il y en a qui pretendent qu'il fut engagé durant quelque temps dans le ſchiſme de Novatien. [Mais c'eſt qu'on l'a confondu Note 4. "avec un autre Confeſſeur de meſme nom, comme on le peut montrer par bien des raiſons.] Boll.3.feb.p. 325.b.

'On trouve dans le Pontifical d'Anaſtaſe & dans Adon, que lorſque S. Corneille eut eſté banni à Civita-Vecchia [en 252,] S. Cyprien luy écrivit ſur le ſujet de Celerin Lecteur, luy mandant combien il avoit ſouffert pour la foy & la confeſſion de J.C, [& il eſt aiſé que S. Celerin ait ſouffert de nouveau pour J. C. ſous Gallus. Mais Anaſtaſe & Adon ne ſuffiſent pas pour nous en aſſurer.] Et meſme ſelon que quelques uns liſent cet endroit dans Anaſtaſe, il ſignifie ſeulement que Celerin Lecteur apporta à S. Corneille la lettre que S. Cyprien luy écrivit ſur ſon exil, pour le confirmer [dans le deſir qu'il avoit de mourir pour J. C,] 'c'eſt à dire ſa lettre 57. [Il n'y a rien en cela que de tres probable.] 'Mais Anaſtaſe ajoute que Saint Cyprien eſtoit Anaſt.c.22. p.8| Ado, 14.ſept| Bar.255.§ 59. Boll.p.328.c. Anaſt.c.22.

alors en priſon: [ce que nous ne voyons pas moyen de ſoûtenir.]

Boll 3.feb.p. 321.f. 'Les martyrologes, qui comme nous avons dit, mettent la feſte de S. Celerin le 3 de fevrier, le qualifient tous Diacre. [Il ſe peut faire que S. Cyprien aprés l'avoir fait Lecteur, l'ait elevé au diaconat, en attendant qu'il euſt aſſez d'âge pour eſtre Preſtre. Mais peut-eſtre auſſi que ceux qui ont fait les martyrologes, voyant que S. Cyprien luy attribuoit la lecture de l'Evangile, ont cru ſur cela qu'il avoit eſté Diacre, & non pas ſeulement Lecteur. Ainſi nous aimons mieux nous contenter du titre de Lecteur, qui luy appartient certainement.]

f] 322.a. 'Quelques uns de ces martyrologes, comme celui de Vandelbert, & un attribué à Bede, le font Martyr. Uſuard & Adon luy donnent le titre de Confeſſeur; ce que le martyrologe Romain

b] 328.e.f. a ſuivi, le nommant Diacre & Confeſſeur. 'Bollandus laiſſe ces choſes dans l'incertitude où elles ſont.

SAINT BABYLAS
EVESQUE D'ANTIOCHE, ET MARTYR.

[L'HISTOIRE de la vie & des triomphes de S. Babylas, a paru à S. Chryſoſtome ſi importante pour toute l'Egliſe, qu'il a employé toutes les lumieres de ſon eloquence pour la décrire.] 'C'eſt dans un grand diſcours

Chryſ. in gent. t. 1. qu'il a fait contre les payens, où il n'apporte point de plus forte preuve de la religion Chrétienne, que la generoſité de ce ſaint Martyr dans la reſiſtance qu'il fit à un Empereur durant ſa vie, & le triomphe qu'il remporta aprés ſa mort ſur un autre Empereur, & ſur le demon de Daphné. [Il traite encore cette ſeconde partie dans une homelie qu'il pro-

de Bab. t. 1. p. 421.d. nonça à Antioche le jour de la feſte de ce Saint;] laiſſant, dit-il, à l'Eveſque [Flavien,] & aux autres docteurs plus anciens que luy, à décrire avec quelle ſageſſe il avoit gouverné ſon Egliſe, avec quelle prudence il l'avoit conſervée au milieu des tempeſtes, des orages, & des flots, avec quelle liberté il avoit reſiſté

à un Empereur, avec quelle generoſité il avoit donné ſon ſang pour ſes brebis, & avec quelle joie il avoit receu le coup qui avoit ſi heureuſement terminé ſa vie. 'Theodoret ſe ſert auſſi fort avantageuſement de la victoire que ſes cendres remporterent ſur le demon, pour montrer la vanité des oracles des payens. Thdrt gr.aff.l. 10.c.4. p.632.c. d.

[Mais comme il n'y a rien de ſi celebre dans l'Egliſe d'Antioche depuis S. Ignace juſqu'à S. Euſtathe, que l'hiſtoire de ce ſaint Eveſque, auſſi il faut avouer "qu'elle eſt embaraſſée de pluſieurs difficultez qui ſont inſurmontables à noſtre foibleſſe. Voici neanmoins ce que nous croyons qu'on en peut dire de plus probable, fondé ſur Euſebe, & ſur S. Jean Chryſoſtome.]

Note 1.

'Zebin [que l'on conte pour l'onzieme] Eveſque d'Antioche, eſtant mort ["vers l'an 237,] Babylas receut le gouvernement de cette Egliſe, 'qu'il conſerva durant 13 ans [ſous les Empereus Gordien, Philippe, & Dece, comme la ſuite le montrera.] 'Il eut la douleur de voir "la ville d'Antioche priſe per les Perſes, ſi nous en croyons à Capitolin, qui met cet evenement en la 3 ou 4.e année de Gordien, [de J.C. 241 ou 242.] Euſ.l 6. c.29.p. 229. d. Note 2. Nphr.chr| Sync.p.362.a. a Gord.v.p. 162.b.d. V. Gordien § 4.

'Une ſeule action de ce Saint, dit S. Chryſoſtome, nous fait juger avec beaucoup de probabilité, ou plutoſt avec une entiere aſſurance, qu'il n'a jamais donné meſme une ſeule parole ni à la faveur, ni à la haine, ni à la crainte, ni à la flaterie [& à la complaiſance] qui a encore plus de pouvoir que la crainte [ſur les ames nobles & genereuſes. Cette action eſt celle par laquelle] 'il obligea l'Empereur Philippe, & quelques uns y ajoutent l'Imperatrice ſa femme, de ſe mettre le ſamedi ſaint [en l'an 244,] au rang des penitens publics, ne l'ayant point voulu recevoir d'une autre maniere dans l'Egliſe. [Nous avons marqué les raiſons qu'il eut d'en uſer de la ſorte "dans l'hiſtoire de ce Prince, où nous avons déja parlé de ce memorable evenement; & nous ajouterons ſeulement ici les eloges que S. Chryſoſtome donne ſur cela à S. Babylas.] Chry.in gent. p.659.e. Euſ.l.6.c.34.p. 231.b.c|Chr. Al.p.630. V. Philippe § 2|notes,3.

'Cet homme admirable, dit-il, ſi toutefois il eſt permis de l'appeller homme, fit en cela une action heroïque, & digne du zele d'Elie & de Jean Batiſte, pour ne rien dire de plus. 'Il alla arreſter l'Empereur, en luy mettant la main contre la poitrine, 'ſans eſtre ebloui ni epouventé par toutes les marques de grandeur & de puiſſance qui l'environnoient. Il regarda avec un ſaint elevement, & un œil divinement éclairé, toute cette pompe comme une peinture, comme une ombre, comme un ſonge. 'Cet eclat meſme de la majeſté imperiale, ne faiſant Chry. p.657.d. e. p.659.a| 660 b. p.659.a.b. c.d.

que luy repreſenter en ce moment la majeſté du Dieu dont il eſtoit le miniſtre, il monta en eſprit de la terre au ciel; & comme s'il y euſt entendu le juge eternel condanner ce criminel,
p.658.a.b. & ordonner qu'il ſeroit chaſſé du troupeau ſacré des Fideles: 'il
p.659.b. luy prononça ſon arreſt, le chaſſa de l'Egliſe, & le ſepara des au-
p. 58.a. tres brebis, 'témoignant en cette occaſion auſſi peu de trouble & de crainte, qu'en a un paſteur qui chaſſe une brebi malade de la
a. b. bergerie, depeur qu'elle ne gaſte celles qui ſont ſaines. 'Il fit voir par cette generoſité que celui là ſeul eſt eſclave, qui l'eſt du peché, quand il porteroit cent diademes ſur ſa teſte, & qu'il commanderoit à toute la terre; mais que celui là eſt plus grand que tous les Rois, à qui ſa conſcience ne reproche rien. Vous voyez, dit-il, un ſujet qui commande à un Empereur, un ſerviteur de
d|659.a. Dieu qui prononce l'arreſt à un ſouverain, 'un vieillard vétu pauvrement, & dont l'exterieur ne porte rien que de ſimple & de rabaiſſé, donner la loy à celui qui la donne à tout l'Empire.

p.660. 'Mais S. Chryſoſtome a particulierement admiré en ce grand Eveſque la ſageſſe pleine de moderation avec laquelle il ſe conduiſit en cette rencontre; & il paroiſt meſme la relever audeſſus de tout le reſte. Car il y en a aſſez, comme il dit, qui ſont gloire d'agir & de parler librement; mais il eſt rare, & c'eſt le propre des ames grandes & divines, de temperer cette liberté par la ſageſſe de l'Eſprit de Dieu. C'eſt pourquoi il loüe ce divin paſteur de s'eſtre acquité genereuſement de ſon miniſtere, & d'avoir fait connoiſtre au meſme temps, en ne violant point le reſpect dû à l'Empereur, que ſa liberté n'eſtoit point temeraire & emportée, mais un fruit digne de ſa pieté. Il luy eſtoit aiſé, s'il euſt voulu, de luy reprocher ſes crimes avec les paroles les plus fortes & les plus injurieuſes, de luy arracher les marques de la dignité ſupreme [qu'il avoit uſurpée par le meurtre de ſon Prince legitime,] en un mot de faire toutes les autres choſes dont un homme eſt capable quand il a renoncé à ſa vie: & il falloit bien qu'il y euſt renoncé pour le traiter comme il fit. Mais le ſel ſpirituel & la ſageſſe de J.C. dont il eſtoit plein, ne luy permettoit pas de paſſer les bornes d'une juſte moderation, il ſe contenta de luy avoir fait une inciſion aſſez profonde pour guerir ſa plaie.
p.664.b.c. 'Il le punit comme il eſt permis & bien ſeant à un Eveſque de punir un criminel; & de la peine qui luy eſtoit la plus ſenſible, s'il eſtoit encore capable de la ſentir.

p.661.d.e. 'L'exemple qu'il donna en humiliant ce Prince, [& en l'obligeant de ſe ſoumettre à la diſcipline de l'Egliſe,] fut d'une uti-

lité infinie, puiſqu'il fit voir la difference qu'il y avoit entre la generoſité des Chrétiens & le faux courage du paganiſme. Car au lieu, dit encore S. Chryſoſtome, que les preſtres des fauſſes divinitez ſont plus eſclaves des Empereurs que de leurs Dieux, & ne ſe rendent aſſidus au culte de leurs idoles que par la crainte qu'ils ont de ces Princes, à qui les demons ſont ainſi redevables de l'honneur & des adorations qui leur ſont renduës par les hommes; 'ce grand Eveſque montra que les Preſtres de la religion de J.C, ne ſont eſclaves de qui que ce ſoit ſur la terre, & qu'ils doivent eſtre ſi jaloux de cette ſainte elevation que Dieu leur a donnée en partage comme le vray caractere de leur dignité, qu'ils ſoient plutoſt diſpoſez à prodiguer ſaintement leur vie, "qu'à perdre ce privilege. 'Ce meſme exemple, ajoute Saint Chryſoſtome, en confondant l'orgueil des payens, augmenta la pieté des Fideles, qui apprirent de la conduite de leur paſteur que toutes les grandeurs du ſiecle ne ſont rien devant Dieu, ſurtout quand il s'agit de ſatisfaire à ſa juſtice offenſée par nos pechez: & il ferma entierement la bouche à ceux qui oſoient ſoûtenir avec une extreme impudence, qu'il n'y avoit point de vray courage parmi les Chrétiens, mais que tout y eſtoit faux & emprunté, n'eſtant couvert que d'une belle apparence.

p.665.d,e.

&c. c. d.

'La priſon, & on peut dire la mort que S. Babylas ſouffrit pour J.C. [environ ſix ans aprés,] fut l'effet [dans l'ordre de Dieu, & la recompenſe] de cette action ſi grande & ſi genereuſe. 'Son martyre eſt atteſté par un tres grand nombre d'auteurs. [Pour les circonſtances, ce qu'on en peut dire de plus aſſuré, c'eſt ce que nous en apprend Euſebe,] 'qu'aprés avoir confeſſé la foy durant la perſecution de Dece, il fut mis en priſon, & y mourut comme S. Alexandre de Jeruſalem, [peut-eſtre un an avant luy, c'eſt à dire en l'an 250.]

Note 3.

p.666 b|667.a. b|in Eph.h.9. p.940.d|Chr. Al.p.630.

Euſ.l.6.c.39.p. 234.c|Hier v. ill.c.54 p 286.d.

'S. Chryſoſtome dit pluſieurs fois qu'eſtant prés de mourir, il ordonna qu'on l'enterraſt avec les chaines dont il avoit eſté chargé, voulant que ſon corps fuſt enchainé meſme aprés ſa mort, tant ce qui paroiſt le plus ignominieux devant les hommes, luy paroiſſoit aimable & glorieux, parcequ'il le ſouffroit pour J.C. 'Et maintenant, ajoute S. Chryſoſtome, ces liens qui "ſont enterrez avec ſes cendres, exhortent tous les Prelats de l'Egliſe à endurer genereuſement & avec joie les priſons, la mort, & toutes ſortes de ſupplices, plutoſt que de trahir en la moindre choſe la liberté [de l'Evangile & de l'Egliſe] qui nous a eſté confiée.

Chry.in gent. p.660.c|in Eph h.9.p. 940.d.

in gent.p.670. a. b.

κῶλα.

p.680.c. 'Ce fut dans la ville d'Antioche qu'il combatit pour J.C, &
c|682.b|683.c. qu'il remporta la couronne du martyre. 'Il [1] y fut auſſi enterré, 1.
[contre la coutume des Romains, qui n'enterroient point dans
les villes, ou au moins le lieu de ſa ſepulture eſtoit enfermé dans
la ville cent ans aprés .] L'on y baſtit une egliſe ſous ſon nom ,
de Bab.p.646. a. 'où il y avoit avec luy pluſieurs autres Martyrs. [a]Beaucoup d'E-
a Boll.24.jan. p.569.§ 1. gliſes d'Occident font ſa feſte le 24 de janvier, auquel elle eſt
marquée dans les martyrologes de S. Jerome , [dans celui de
Bede ,] & enſuite dans tous les autres latins. Les Grecs en font
Chry.t.1.or. 40.p.485.b. un office ſolennel le 4 de ſeptembre. 'On en faiſoit la feſte à
Antioche du temps de S. Chryſoſtome , fort peu avant celle des
Saints Juventin & Maximin, qui ſouffrirent ſous Julien l'apoſtat:
["On ne ſçait pas le jour de leur mort; mais rien n'empeſche que V. la perſ. de Julien note 24.
ce n'ait eſté le 25 de janvier: & *la liaiſon qu'a l'oraiſon de S. Chry- * V. S. Jean Chryſoſtome.
ſoſtome ſur ces Saints avec celles qui ſont ſur Lazare , donne
tout lieu de croire que leur feſte ſe faiſoit vers ce temps là.]

Euſ.l.6.c.39.p. 234.c. 'Fabius, [nommé aſſez ſouvent Flavius ou Flavien,] ſucceda à
S. Babylas dans la conduite de l'Egliſe d'Antioche.

Chry.t.1.or. 40.p.485.b. 'S. Chryſoſtome témoigne qu'on honoroit de ſon temps S.
Babylas avec trois "enfans, [b]ou [trois] † jeunes hommes, qui παίδων. †μειρακίων
b Thdrt.l.3.c. 6.p.644.b. avoient ſouffert avec luy ſelon Theodoret . [c]Cela eſt confirmé
c Philg.l.7.c. 8.p.505.d|Gr. T.h.Fr.l.1.c. 30.p.22. par Philoſtorge, qui dit que ces trois enfans "encore fort jeunes &c.
eſtoient freres. [d]Suidas qui dit la meſme choſe, ajoute qu'ils
d Suid.β.p.525. b. eſtoient elevez ſous la diſcipline de S. Babylas. [e]Les Grecs &
e Boll.24.jan. p.569.§ 1.2.3| Gr.T.h.Fr.l.1. c.30.p.22. les Latins les honorent encore avec luy. S. Gregoire de Tours ,
& divers martyrologes latins les nomment Urbain , "Prilidan , &c.
& Epulone. [f]Melece Eveſque de Mopſueſte vers l'an 432, dit
f Lup.ep.174. p.355. qu'il ne veut pas avoir moins de courage que cet enfant de ſept
ans qui ſouffrit avec S. Babylas , & eut la teſte tranchée. [Il peut
n'avoir voulu parler que du plus jeune des trois.

Caniſ.t.2.p. 854| Menæa,p. 66|Max. C.p.4. Il faut remarquer que] les Grecs qui ſont leur grand office
de S. Babylas Eveſque d'Antioche, & des trois enfans ſes com-
pagnons, le 4 de ſeptembre, font memoire le meſme jour d'un
S. Babylas tué avec 84 enfans de l'un & de l'autre ſexe, qu'il
prenoit le ſoin d'inſtruire. Ils en font une grande hiſtoire, dont
le titre porte qu'il enſeignoit à Antioche. Mais ſelon le corps
de l'hiſtoire , c'eſtoit à Nicomedie, où ils racontent qu'il eut la
teſte tranchée avec ſes 84 ecoliers ſous Maximien [Galere] qui

1. ἐν τῇ πόλει. Cela ſe pourroit-il entendre de ce qui eſtoit tout auprés de la ville? Ou ſeroit-ce que Saturnien en augmentant Antioche vers l'an 279, v. *Probe* § 7, y auroit enfermé l'endroit où le Saint & pluſieurs autres Martyrs avoient eſté enterrez ?

y eſtoit preſent. Ils nomment Ammone & Donat comme les plus âgez de ſes diſciples: '& diſent que quelques Fideles ayant enlevé les corps de ces martyrs, les porterent à Byzance, & les enterrerent auprés de la ville où eſtoit depuis le monaſtere de Chora, 'celebre dans l'hiſtoire des Empereurs de Conſtantinople. [Nous ne trouvons rien de plus ancien ſur ce S. Babylas;] '& Baronius rejette meſme tout ce qu'en diſent les Grecs, comme n'eſtant qu'une fauſſe hiſtoire de S. Babylas d'Antioche; [à quoy neanmoins nous ne voyons pas de neceſſité.

Men.p.67. p.68. Cang. de Cl. 4. p.180.181. Bar.24.jan.b.

Il faut venir maintenant à l'hiſtoire des triomphes de S. Babylas, qui eſt tres celebre, & appuyée ſur le conſentement uniforme de beaucoup d'hiſtoriens.]

'S. Babylas ayant combatu, comme nous avons vu, juſques à la mort pour la verité, & reſiſté juſqu'au ſang contre le peché, pour ne point abandonner le poſte où le grand Roy l'avoit établi, tout l'univers voulut prendre part à ſa gloire, dit S. Chryſoſtome. Le ciel receut ſon eſprit, & la terre le depoſt de ſon corps, qui avoit ſi fidelement ſervi ſon ame dans ſes illuſtres combats. Il fut enterré, comme on a dit, dans Antioche, [où il repoſa durant un ſiecle entier.] 'Lorſqu'il ne reſtoit plus rien de ſon corps que ſes cendres & ſes os, 'Gallus, que Conſtance avoit fait Ceſar [en 351,] fit tranſporter ces ſaintes reliques au bourg de Daphné, [environ à deux lieuës] prés d'Antioche, 'pour remedier aux deſordres qui s'y commettoient. Car c'eſtoit un lieu "tres delicieux, & par conſequent ſujet à toutes ſortes de debauches.

Chry.in gen.p. 670.d. p.680.e|682 b. p.671.d. d|675.e|Soz.l.5. c.19.p.616.c. Chry.p.671. &c. 672|Soz. p.625. 626.

'Ce bourg eſtoit auſſi fort celebre à cauſe d'un temple magnifique, où l'on pretendoit qu'Apollon rendoit des oracles, & que l'on diſoit avoir eſté baſti par Seleucus pere de cet Antiochus qui a donné le nom à la ville d'Antioche. 'C'eſt là encore où l'on tenoit qu'avoit eſté la fontaine fameuſe de Caſtalie, qui rendoit, dit-on, des oracles, & qui avoit eſté bouchée pour cela par Adrien. 'Gallus y fit donc tranſporter les reliques de S. Babylas, par une inſpiration particuliere de Dieu. [a] Il les fit mettre μαρτύριον. prés du temple d'Appollon, [b] y ayant fait baſtir "une egliſe de S. Babylas, [c] où il paroiſt que la chaſſe [& le tombeau] du Saint eſtoit elevé hors de terre. [Baronius parle de cette tranſlation ſur l'an 351, auquel Gallus fut fait Ceſar.] [d] Le Saint commença deſlors à vaincre le demon qui reſidoit en ce lieu, non pas encore en le chaſſant de ſon temple, mais en le rendant muet, 'comme S. Paul avoit fait à Philippes, & en l'empeſchant d'abu-

p.626.a. a.b|Amm.l.22. p.225.c. Chry.in gen.p. 671.d. a[t.5.h 45.p.510. b.c. b de Ba. p.645. c Soz.p.626.c. c Chryſ.p.645. e|in gen. p.679. e. d p.674.c.d| 685 c.d. Thdrt. gr.aff.l. 10.p.632.d.

ſer de la credulité des hommes, comme il avoit fait juſques alors.

[Les choſes demeurerent en cet état juſques à l'empire de Julien.] Car ce Prince apoſtat eſtant venu à Antioche en 362,[a] & offrant un grand nombre de ſacrifices à ſon idole de Daphné pour en tirer quelque réponſe, 'le demon demeura toujours muet [Dieu luy permit] neanmoins enfin de parler, pour rendre quelque raiſon de ſon ſilence: 'Et il eut honte d'avouer ouvertement que c'eſtoit la puiſſance de S. Babylas qui l'empeſchoit de répondre; 'quoique S. Chryſoſtome le diſe quelquefois, [parceque c'eſtoit ce que le demon vouloit & n'oſoit dire:] 'mais taſchant de couvrir un peu ſa honte, il luy dit qu'il ne pouvoit rendre d'oracles, à cauſe que le lieu de Daphné eſtoit plein de corps morts; 'qu'il falloit les oſter & les tranſporter ailleurs. Julien comprit fort bien ce qu'il vouloit dire; & ſans toucher à aucun des autres morts, il commanda ſeulement aux Chrétiens d'oſter 'la chaſſe du Saint,[b] quoiqu'Ammien écrive λαρίναν. qu'il ordonna de tranſporter tous les corps inhumez en cet endroit, ſous pretexte de le purifier.

'Les Fideles obeïrent avec joie à cet ordre. Ils allerent en foule juſques à Daphné pour querir ces ſaintes reliques, & les mirent ſur un char. 'Tout le peuple ſortit d'Antioche pour aller recevoir le corps,[c] & durant tout le chemin qui eſtoit de 40 ſtades, ou de ſix milles ſelon Rufin [c'eſt à dire de deux grandes lieuës,] le peuple chantoit des pſeaumes, choiſiſſant particulierement ceux qui repreſentoient la foibleſſe des idoles, '& repetant ces mots à chaque verſet, Que tous ceux qui adorent des idoles & « qui ſe glorifient en leurs faux Dieux, rougiſſent de confuſion & « de honte: « ce qui tranſporta Julien de colere. 'Ainſi S. Babylas « retourna de Daphné dans Antioche,[d] ayant comme un genereux athlete, ajouté une ſeconde couronne à celle qu'il avoit autrefois acquiſe dans cette ville.

'Il fut remis dans l'enceinte ſacrée où il avoit eſté avant que d'eſtre tranſporté à Daphné, & réuni à l'aſſemblée de ceux qui avoient eſté les compagnons de ſon zele, [c'eſt à dire des ſaints Martyrs enterrez au meſme lieu.] Il ne demeura pas neanmoins long temps en cette egliſe, & il fut transferé une ſeconde fois audelà de la riviere [d'Oronte,] 'où l'Eveſque [S. Melece] luy fit baſtir une egliſe, dont il prenoit un ſi grand ſoin, qu'il y alloit tous les jours durant qu'on la baſtiſſoit, & y mettoit meſme quelquefois la main. Il y fut enterré luy meſme peu

Bir.362.§ 95.
[a] Chry.p.677. b.
Soz.l 5. c.19.p. 626.d.
Chry.p.677.c.
t.5.p.510.c.
in gen.p.677. d.
de Ba. p.644.a. p 645.a|in gen. p.679.d.e|
Thdrt.l.3 c.6. p.644.c.
[b] Amm.l.22. p. 225.c.d.
Thdrt p.644. c|Ruf.l 10.c.35. p.176.1.
Chry.de Ba.p. 646.a.
[c] Soz. p.627.b| Ruf.p.176.1.
Thdrt.p.644. c|Ruf.
Chry. de Ba. p. 645.
[d] in gen.p.680. c.
p.682.b.
de Ba.p.646. a.
b.
h.c.
b|Soz.l.7.c.10. p.716.d.

de temps aprés. [Mais quoique le peuple d'Antioche euſt pour luy un amour tout particulier,] 'c'eſtoit neanmoins S. Babylas dont le lieu prenoit le nom. 'Evagre parle de cette egliſe, qui eſtoit, dit-il, un fort grand & fort beau temple, elevé à l'honneur de S. Babylas, lorſque Julien le fit reporter de Daphné. Elle eſtoit baſtie auprés de la ville, & duroit encore de ſon temps, [c'eſt à dire à la fin du VI. ſiecle. l.5.c.19.p.617.b. Evag.l.1.c.16. p 274.c,d.

Les reliques de trois enfans qui avoient ſouffert avec S. Babylas, eſtoient apparemment dans la meſme chaſſe que les ſiennes, & l'accompagnoient ainſi dans toutes ces tranſlations.] 'Car Theodoret témoigne qu'elles eſtoient à Daphné avec celles du Saint, & qu'elles en furent tranſportées en meſme temps. Thdrt.l.3.c.6. p.644.b.c.

'Le demon apprit bien-toſt qu'il n'avoit pas à combatre un homme mort, mais un homme vivant, & qui eſtoit plus puiſſant que luy & tous ſes demons enſemble; car le Saint ayant prié Dieu, dit S. Chryſoſtome, de faire deſcendre le feu ſur le temple d'Apollon qui eſtoit à Daphné, le tonnerre en brula toute la couverture, & reduiſit en cendres l'idole meſme, 'qui eſtoit [non] de bois doré, comme le dit Theodoret, [a] mais de pierre ſelon Libanius, avec les autres ſtatuës, & toutes les magnificences qui y eſtoient, laiſſant les quatre murailles, & toutes les colonnes ſans leur faire aucun dommage, excepté à une ſeule, 'qui ayant eſté rompuë en deux, la moitié d'en bas tomba contre la muraille, qui la ſoûtint & l'empeſcha de tomber tout à fait: & l'autre moitié eſtant tombée à terre, y demeura toute droite. Chry.in gen.p. 682.b.c|t.5.h. 45.p.510.b. Thdrt.l.3.c.7. p.645.c. [a] Chry.in gen. p.689.c|690.b. c. p.692.d.

'Cet embraſement ſi memorable, [& celebre meſme parmi les payens,] arriva en meſme temps que l'on portoit dans la ville la chaſſe du ſaint Martyr, [c'eſt à dire la nuit ſuivante] 'Car la 1. choſe arriva le 22 d'octobre [1] un peu aprés minuit [Ainſi il ne ſe faut pas arreſter à ce que dit Philoſtorge,] qu'aprés le tranſport des reliques de S. Babylas, Dieu permit que la ſtatuë d'Apollon, & les autres oracles enſuite, rendiſſent diverſes réponſes aux payens, pour faire mieux connoiſtre la vanité de leurs ſuperſtitions par la qualité de ces predictions, qui ſe trouverent toutes fauſſes. Julien oncle de l'Empereur, qui eſtoit gouverneur de 2. l'Orient, [b] ou [2] l'Empereur meſme, comme Libanius le ſemble dire, apprenant l'embraſement du temple, ſortit de ſon lit, [c] & vint auſſi-toſt à Daphné pour faire arreſter le feu: Mais voyant ſon πωλούμ. Dieu reduit en cendres, il s'en prit "aux preſtres du temple qu'il Amm.p.215. d|226.b. Philg.l.7.c.12. p.505.508. Thdrt l.3.c.7. p.645.c. [b] Chry.in gen. p 690.b. [c] b|Thdrt.p. 645.c,d.

1. *meditate noctis emenſa.*
2. ὁ ἄρλων. Il eſtoit du genie leger de Julien l'apoſtat d'y venir luy meſme.

Chry.p 682. 683. fit fouetter. 'On mit en juſtice 'le grand preſtre, & on luy fit ſouffrir beaucoup de tourmens. Car on vouloit luy faire dire

p.683.a. que ce feu eſtoit venu des hommes, & non pas du ciel. 'Mais il ne peut jamais dire autre choſe, ſinon que ce feu eſtoit deſcendu

Thdrt.p.645. d. du ciel: & il vint meſme des payſans d'alentour, qui atteſterent qu'ils avoient vu tomber le tonnerre.

Amm.l.22.p. 226.a. 'On ne laiſſa pas d'en vouloir rejetter la faute ſur les Chrétiens, & l'Empereur en fut ſi tranſporté de colere, qu'outre les informations qu'il en fit faire avec une rigueur extraordinaire,

Chry.de Ba. p. 645.c[in gen. p.681.683. il fit encore fermer la grande egliſe d'Antioche. 'Il ſe fut ſans doute porté à jetter dans la mer ou dans le feu les cendres du ſaint Martyr, & à bruler ſes egliſes qui eſtoient l'une dans la ville, & l'autre à Daphné, ſi la violence de ſa fureur n'euſt eſté retenuë par la crainte de faire tomber ſur ſa propre teſte les foudres qui avoient conſumé ſon idole. Il n'oſa pas meſme

p.692.c. faire recouvrir ſon temple: & il eſtoit encore au meſme état 20 ans aprés [& davantage.]

p.683.e. 'Cet accident fut tout à fait ſenſible aux payens. [a] S. Chryſoſtome raporte un oraiſon lugubre de [Libanius] l'un de leurs

a p.684.&c. ſophiſtes, [qui veritablement fait deplorer non la ruine de cette idole, mais l'aveuglement pitoyable de cet homme, le plus

p.684.d. celebre que les payens euſſent alors pour l'eloquence.] 'Il y parle de la tranſlation de S. Babylas, en témoignant que Julien avoit delivré Apollon du méchant voiſinage d'un mort qui

Amm.p.225. 226. l'importunoit de trop prés. 'Ammien Marcellin parle auſſi de l'embraſement du temple; & dit que quelques uns en rejettoient la faute ſur un philoſophe, qui avoit laiſſé bruler durant la nuit des cierges qu'il avoit allumez devant une idole.

Juli.miſ.p.70. 96.99. 'Julien en parle luy meſme avec de grands reſſentimens, & en accuſe les Chrétiens; qui eſtoient, dit-il, en colere à cauſe des reliques de ce mort que nous avions renvoyé de Daphné; & qui avoient eſté favoriſez par la negligence ou meſme par la

p.96.b. trahiſon de ceux qui avoient la garde du temple. 'Mais pour couvrir un peu davantage ſa honte, il dit que la ſtatuë d'Apollon luy avoit declaré dés auparavant qu'il vouloit ſortir de ce lieu; & qu'en effet il l'avoit abandonné long-temps avant cet embraſement. Il atteſte le ſoleil de ce qu'il dit: [& il choiſit aſſez bien pour n'eſtre pas dementi.] Il témoigne que ce ſpectacle n'avoit pas eſté deſagreable au Senat & au peuple d'Antioche.

Boll.24.jan.p. 580.581. 'On pretend avoir aujourd'hui le corps de S. Babylas à Cremone

Cremone en Italie ; [& quelques reliques dans le prieuré de Nanteuil ſur le chemin de Paris à Soiſſons, apportées d'Orient durant les Croiſades.]

S.te AGATHE

VIERGE ET MARTYRE.

[LA celebrité du nom de S.te Agathe, & les reſpects qu'elle a receus auſſi-bien des Grecs que des Latins, nous empeſchent de douter que ſon merite n'ait eſté extraordinaire, & ſa mort tres precieuſe aux yeux de Dieu. Mais pour ce qui eſt du detail de ſes actions, il faut avouer que nous n'en avons pas toutes les lumieres & toute la certitude que nous pourrions ſouhaiter. S. Methode Patriarche de Conſtantinople, qui en a fait un eloge, n'a vécu qu'au IX. ſiecle. Nous en avons des actes grecs & latins :] 'mais ni les uns ni les autres ne ſont pas capables de former une autorité entiere & certaine, au jugement meſme de ceux [qui ne ſont pas les plus ſeveres en ces ſortes de cenſures. Cependant comme ces actes ne ſont pas auſſi de ceux qui meritent d'eſtre d'abord entierement mepriſez, & qu'ils ont quelque choſe de grave & de beau, nous croyons que le reſpect d'une Sainte ſi illuſtre, nous oblige d'en raporter ici les principales circonſtances.]

Note 1. Boll. may, t. 1. p. 132.

'Les villes de Catane & de Palerme en Sicile, pretendent chacune avoir eſté honorée par la naiſſance de S.te Agathe, ſans en raporter de part ni d'autre aucune preuve bien convaincante. Bollandus emploie 85 articles à examiner les autoritez qu'elles produiſent, pour conclure enfin qu'on n'en ſçait rien ; quoiqu'il penche pour Catane. 'Et aprés qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour contenter les uns & les autres, il les a mecontentez tous deux. [Mais ces mecontentemens ſont peu à craindre ſelon Dieu, & ſelon les perſonnes habiles. Tous ceux qui à Catane & à Palerme auront ſoin d'imiter la pieté ſolide de S.te Agathe, ſeront aſſurez d'eſtre ſes concitoyens dans le ciel, & ſouffriront

5. feb. p. 605. 615.

may, t. 1. p. 132.

ſans beaucoup de peine que leurs freres qu'ils aiment comme eux meſmes, paſſent pour eſtre ſes concitoyens ſur la terre. S'ils ſont dans une autre diſpoſition, ils auront S.te Agathe plutoſt pour ennemie que pour patrone, quand elle ſeroit née dans leur ville, parcequ'elle hait les conteſtations & les diſputes qui alterent & qui rompent la charité.

Il eſt certain que Catane fut le lieu de ſon couronnement & de ſon martyre. S. Aldhelme qui vivoit à la fin du VII. ſiecle, Bede & quelques autres martyrologes, diſent qu'elle ſouffrit du temps de Diocletien. Neanmoins tous ſes actes s'accordent à la mettre ſous Dece : [a] & les latins portent que ce fut ſous le troiſieme Conſulat de ce Prince, [qui eſt l'an 251.]

Ald. virg. c. 22. bib P. t. 3. p. 304. d|Boll. mars, t. 2. p. 12, 1|5. feb. p. 595. e. d. a p. 615. d.

'Elle eſtoit d'une maiſon illuſtre & riche. [b] S. Methode dit qu'elle fut promiſe à ſon pere & à ſa mere avant ſa naiſſance; 'ce qui eſt raporté plus amplement dans une autre vie anonyme, qui n'eſt nullement conſiderable. 'S'eſtant conſacrée à Dieu dés ſon enfance, 'elle ſoûtint de grands combats pour défendre ſa chaſteté contre les efforts que fit le demon pour la luy faire perdre; & elle en demeura toujours victorieuſe.

e|619. a. b p. 624. f. p. 604. b. p. 616. f. p. 619. b|621. b.

'Quintien eſtoit alors Conſulaire de la Sicile. [c] Car ç'a eſté au moins dans les ſiecles poſterieurs le titre du Gouverneur de cette iſle, 'au lieu de celui de Proconſul qu'il prenoit du temps de Commode. 'Ce Gouverneur ayant oui parler de la beauté & des richeſſes de S.te Agathe, il la conſidera comme un objet propre à ſatisfaire ſon impudicité & ſon avarice, & fit ce qu'il put 'pour s'en rendre maiſtre. 'Il crut que les edits que Dece avoit publiez contre les Chrétiens, eſtoient favorables à ſon deſſein : Et ſur cela il fit prendre le Sainte, 'laquelle ſelon ſes actes grecs, eſtoit alors à Palerme, où elle s'eſtoit retirée de Catane. 'Et S. Methode dit que c'eſtoit pour ne point tomber dans le pieges que ce Gouverneur dreſſoit à ſa chaſteté. Car ſes actes ne le diſent pas expreſſément : & meſme les latins ne parlent point dutout de Palerme, ni que la Sainte euſt quitté Catane.

c p. 616. c. Sever. v. p. 65. c. Boll. 5. feb p. 619. a. a|615. e. p. 619. a. p 626. a. b.

Note 2.

'La Sainte ſe voyant priſe, avant que de ſe mettre en chemin elle entra dans ſa chambre où elle fit ſa priere, que ſes actes raportent en ces termes: JESUS CHRIST Seigneur & maiſtre « de toutes choſes, vous voyez mon cœur; vous ſavez quel eſt « mon deſir : 'Soyez [ſeul] le poſſeſſeur de tout ce que je ſuis, & « *tu in me* conſervez moy contre le tyran : Je ſuis voſtre brebi; rendez « *dominare.* moy digne de ſurmonter le demon, 'Durant "le chemin, elle « pleuroit, elle prioit, & elle s'animoit elle meſme à ſouffrir ge-

p. 619. a. b. Note 3.

nereuſement la mort pour J. C, en luy rendant graces de ce qu'il avoit déja fait pour elle. 'Quand elle fut à Catane où il paroiſt b.c|615.c. que Quintien eſtoit alors, elle fut donnée en garde à une femme nommée Aphrodite ou Aphrodiſie, qui faiſoit profeſſion d'impudicité, auſſi-bien que neuf filles qu'elle avoit. Elle paſſa un mois dans cette maiſon, où ſa fermeté fut tentée par toutes le voies imaginables. Mais elle demeura auſſi immobile qu'un rocher, 'mettant toute ſa force dans ſes gemiſſemens & ſes prieres con- c. tinuelles; & ſouhaitant le martyre avec une ardeur incroyable.

'Quintien ſachant que toutes les ſollicitations d'Aphrodiſie f. *In ſecretarium.* eſtoient inutiles, fit venir la Sainte "dans ce que les Romains appelloient le parquet, [qui eſtoit, comme on le voit par divers actes, le lieu où les magiſtrats examinoient quelquefois les affaires, avant que de les juger publiquement devant tout le monde.] 'Bollandus l'explique à peu prés de la meſme maniere. p.622.c. 'Ce fut là que S.te Agathe fit une profeſſion ouverte de ſa foy, p.616.a. & prononça cette belle parole, Que la plus illuſtre nobleſſe, & la plus veritable liberté, eſt d'eſtre ſerviteur de J. C. 'On y a.b|619.b. peut auſſi remarquer que pour faire voir à Quintien l'infamie de ceux qu'il luy vouloit faire adorer, elle luy demande s'il trouveroit bon qu'on luy ſouhaitaſt que ſa femme fuſt comme Venus, & luy comme Jupiter: 'ce que Quintien ne pouvant p.616.a|627.b. NOTE 4. ſouffrir, il luy fit "donner des ſoufflets.

'Aprés quelques autres diſcours, Quintien qui ne pouvoit p.616.b.c. ſupporter davantage ſes réponſes preſſantes & genereuſes, la fit mener en priſon, où elle entra avec joie; recommandant à Dieu le combat qu'elle eſtoit preſte de ſoûtenir, 'Cette priſon eſt p.622.d. maintenant changée en une celebre chapelle. 'La tradition du Ibid. peuple eſt que les gardes la pouſſant avec violence pour l'y faire entrer, ſes piez heurterent contre deux pierres, qui s'amollirent & conſerverent la figure de ſes piez. [Nous ne raporterions pas ceci,] s'il ne ſe trouvoit dans S. Methode; [ce qui p.627.c. juſtifie que cette tradition dont il n'y a rien dans les actes, eſt neanmoins ancienne.] 'On montre encore aujourd'hui ces p.622.d. pierres.

'Le lendemain Quintien ſe fit amener la Sainte, & luy ayant e|616.e|619.e. demandé ſi elle avoit ſongé au moyen de ſauver ſa vie, elle luy fit cette réponſe: *J. C. eſt ma vie & mon ſalut*. 'Quintien com- p.616.e. manda qu'on l'étendiſt ſur le chevalet, & qu'on luy donnaſt la NOTE 5. queſtion "avec les tortures ordinaires. 'La Sainte les ſouffrit f.619.f. non ſeulement avec conſtance, mais meſme avec joie: de quoy

Quintien s'aigriſſant de plus en plus, il commanda qu'on la tourmentaſt long-temps à la mammelle,& puis qu'on la luy coupaſt. Une ſi étrange barbarie arracha de la Sainte ce juſte reproche; Tyran cruel & impie, n'avez vous pas de honte de me faire « cette injure, vous qui avez ſucé la mammelle de voſtre mere? «

f. 'Quintien la fit remener en priſon, défendant qu'on luy fiſt aucun remede, & meſme qu'on luy donnaſt de la nourriture.

p.616.617.619. 620. 'Mais ſur le minuit, S. Pierre s'apparut à elle ſous la forme d'un medecin Chrétien, & s'offrit de la panſer; ce qu'elle refuſa, diſant qu'elle n'avoit jamais voulu d'autre medecin que J.C. Alors l'Apoſtre ſe declarant, luy dit qu'elle eſtoit guerie au nom

p.596.a. de ce celeſte medecin;& puis diſparut. 'Il eſt parlé de cette gueriſon de S.te Agathe par un Apoſtre dans une Preface du miſſel

p.617.b. de Milan, qui eſt attribuée à S. Ambroiſe. 'La Sainte remercia Dieu de cette faveur; & ſes actes diſent que tout le reſte de la nuit le cachot fut rempli de lumiere: ce qui étonna tellement

b|620.a. les gardes, qu'ils le laiſſerent tout ouvert, & s'enfuirent. 'Les autres priſonniers, [qui apparemment eſtoient enchainez,] exhorterent la Sainte à ſe ſauver; mais elle le refuſa, diſant qu'elle n'avoit garde de perdre ſa couronne, & de mettre ſes gardes en danger à cauſe d'elle.

p.617.e.f. 'Quatre jours aprés Quintien la fit comparoiſtre de nouveau; & ſans eſtre touché par une gueriſon ſi miraculeuſe, il la fit rouler toute nuë ſur des pieces de pots caſſez, meſlées avec des

p.618.d| 627.e. charbons allumez, 'dont quelques uns diſent qu'elle ne ſentit

p.617.b.8. aucune douleur. 'On ajoute qu'il ſe fit en meſme temps un tremblement de terre au lieu de cette cruelle execution, & meſme dans toute la ville;& qu'une muraille en tombant ecraſa Silvain Conſeiller [ou Aſſeſſeur,]& Falcone ami de Quintien, qui eſtoient les principaux auteurs de ſes cruautez: ſurquoi tout le peuple s'eſtant ſoulevé,obligea Quintien de s'enfuir & de renvoyer la Sainte en priſon. [Ce ſont des particularitez que nous voudrions pouvoir appuyer ſur des auteurs capables de nous en aſſurer.]

p.618.a|620.c. 'Quand la Sainte eut eſté remenée en priſon,elle leva ſes mains au ciel; & aprés avoir rendu graces à Dieu de l'avoir fortifiée contre les tourmens,& de luy avoir oſté l'amour du ſiecle & de la vie preſente, elle le conjura de la retirer du monde pour la faire jouir de ſon abondante miſericorde. Dieu l'exauça, & elle

p.618.a. rendit l'eſprit en finiſſant cette priere. 'Le peuple dit-on, accourut auſſi-toſt,& on enterra la Sainte avec beaucoup de ſoin & de

Note 6. reſpect. [a]On pretend meſme que [b]ſa ſepulture fut honorée de l'apparition d'un Ange qui y mit une epitaphe fort honorable à ſa vertu. a.b.

[c]Quintien ayant ſceu la mort de la Sainte, ſe haſta de s'emparer de ſes biens, [qui eſtoient acquis au fiſc depuis qu'elle avoit refuſé de ſacrifier.] Mais à peine s'eſtoit-il mis en chemin avec tous ſes gents, qu'eſtant entré dans un bateau pour paſſer la riviere de Simethe, qu'on appelle maintenant Jarette, l'un de ſes chevaux le prit, dit-on, à la gorge, & un autre le jetta d'un coup de pié dans la riviere; ſans que l'on puſt ni le ſauver, ni meſme trouver ſon corps. p.620.d.

[A ce miracle de juſtice on pretend que Dieu en ajouta un de miſericorde.] [d]Car l'année ſuivante, le mont Etna ayant vomi un fleuve de feu qui ſembloit devoir ruiner Catane, ceux du pays & de la ville, diſent les actes de la Sainte, prirent le voile qui couvroit ſon tombeau, & l'oppoſerent aux flammes, qui s'arreſterent auſſi-toſt: en ſorte que l'embraſement ayant commencé le premier de fevrier, ceſſa le cinquieme, qui eſtoit le jour de la mort & de la ſolennité de la Sainte. [Quoiqu'il y ait aſſez ſujet de douter ſi ce miracle s'eſt fait veritablement en l'an 252, il eſt neanmoins difficile de ne pas croire qu'il eſt arrivé en d'autres années, tant on en raporte d'exemples de tous les ſiecles, & meſme de l'an 1635.] Bollandus en fait le recueil. [a]Il dit que ce voile eſt appellé à Catane une *grympe*. [b]D'autres diſent une guimpe. d.e. p.647-651. a p.647.d. b Furet.t.1.p. 871.

[c]Il raporte quantité d'autres miracles & de prodiges arrivez par l'interceſſion de S.te Agathe; [& il eſt particulierement difficile de douter de ceux qui ſont dans la relation de Maurice Eveſque de Catane au XII. ſiecle.] Il ne faut pas auſſi oublier deux celebres apparitions de S.te Agathe, l'une, à S.te Luce, [d]l'autre à S.te Digne vierge de Cordoue, à qui elle predit le martyre qu'elle endura en l'an 853, comme le raporte S. Euloge, qui vivoit dans le meſme temps. c Boll.p.639-646.652 655. p.630.631.646. a.b. d p.646.c.

S.te Agathe mourut ſelon ſes actes le 5 de fevrier, [e]auquel ſa memoire eſt marquée dans le calendrier de l'Egliſe de Carthage, [fait comme on croit vers l'an 530, ce qui n'eſt pas une des moindres marques de la veneration que l'on a toujours eue pour elle.] Les anciens martyrologes de S. Jerome, [Bede, Uſuard, & generalement tous les autres Latins,] la mettent le meſme jour. Sa feſte eſt encore marquée ce jour là dans le calendrier du P. Fronto, dans le miſſel Romain de Thomaſius, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire. Les Grecs en font le p.615.d. e Anal.t.3.p. 401. Flor.p.300.301. Front.cal.p.25. Thom.p.146. Sacr.p.24. Menza,5.feb. p.57.

Boll.may,t.1. p.16.1. meſme jour leur principal office [auſſi-bien que les Latins:] 'On le marque encore des Moſcovites. [Outre cela l'Egliſe latine
Ald.virg. c.23. p.304.e. la celebre tous les jours dans le Canon de la Meſſe,] où Saint Aldhelme dit que Saint Gregoire l'a inſerée. [Peu avant Saint
Fort.l.8. c.4.p. 187. Gregoire,] 'Fortunat Eveſque de Poitiers l'avoit miſe entre les plus illuſtres Vierges.

Boll.5.feb.p. 632.d. 'Dés l'an 500 ou environ, le Pape Symmaque fit baſtir à ſon honneur une egliſe prés de Rome, qui ſubſiſtoit encore en 1053,
e. mais dont on ne voit plus aujourd'hui que quelques ruines. 'Il
p.631.e. y a auprés un cimetiere qui porte le nom de S.te Agathe. 'On voit encore aujourd'hui dans Rome une celebre egliſe de cette
e|632.a. Sainte, dans la place appellée *Suburra*. 'Cette egliſe avoit eſté autrefois entre les mains des Ariens, & eſtoit enſuite demeurée fermée durant quelques temps. S. Gregoire le grand la voulant dedier pour l'uſage des Catholiques, y mit des reliques de S. Sebaſtien & de S.te Agathe: ce qui ne prouve pas neanmoins qu'il y ait mis aucune partie de leurs corps. Car il paroiſt n'avoir pas approuvé la coutume qu'avoient les Grecs [de ſeparer les
p.631.d|632.b. corps des Saints.] 'Il conſacra cette egliſe ſous le nom de S.te
p.631.632. Agathe. 'Il raporte dans ſes dialogues pluſieurs merveilles arri-
p.604.a. vées lorſqu'il la dedia. 'Il y avoit auſſi une egliſe de S.te Agathe à Conſtantinople, où l'on celebroit ſa feſte.

p.635. b. 'On marque que le corps de la Sainte fut apporté en cette ville là vers l'an 1040, par le General George Maniaque, & re-
p.637-639. porté depuis à Catane en 1127. 'L'hiſtoire en eſt racontée tout au long par Maurice qui eſtoit alors Eveſque de Catane, [dont le recit ſeroit beaucoup plus authentique, ſi l'on pouvoit dire que la deſcription de la Sicile, & l'hiſtoire de la mammelle de S.te Agathe laiſſée à Tarente, y ont eſté ajoutées par quelque au-
p.636.c. tre.] 'Quelques martyrologes marquent cette tranſlation le 17
p.635. d'aouſt. 'On dit que dans les dernieres ouvertures que l'on a faites de ſa chaſſe, on a encore trouvé ſa peau & ſes entrailles toutes entieres, mais ſeches; & qu'il en ſortoit une odeur tres
p.633.634. agreable. 'On pretend avoir de ſes reliques en divers endroits,
Flor.p.300.301. comme on le peut voir amplement dans Bollandus; à quoy il faut ajouter qu'on croit à Luque avoir encore ſa mammelle toute entiere dans l'egliſe de S.te Juſtine.

S. ALEXANDRE
EVESQUE DE JERUSALEM,
ET MARTYR.

[SAINT Alexandre premierement Eveſque de Cappadoce, Confeſſeur du nom de J. C. ſous Severe, depuis Coadjuteur & ſucceſſeur de Saint Narciſſe de Jeruſalem, & enfin celebre Martyr de J C. durant la perſecution de Dece, a eſté diſciple de deux grands perſonnages, S. Pantene & S. Clement, qui enſeignoient les lettres ſaintes à Alexandrie, ſous les Empereurs Commode & Severe. C'eſt ce qui paroiſt] 'par une lettre qu'il écrivit depuis à Origene, où il les appelle tous deux ſes peres & ſeigneurs. [Nous verrons dans la ſuite qu'il avoit une union tres particuliere avec S. Clement.] 'Mais il témoigne avoir beaucoup d'obligation à l'un & à l'autre de luy avoir donné la connoiſſance d'Origene; [ce qui fait juger qu'ils avoient étudié enſemble ſous ces deux Saints.] Il l'appelle ſon frere, ſon ſeigneur, & un homme excellent en toutes choſes. [Il conſerva toujours pour luy une amitié toute particuliere : & c'eſt ce qui fera une grande partie de ſon hiſtoire.]

Euſ.l.6. c.14.p. 216.c. d.

'Il fut fait premierement Eveſque dans la Cappadoce : [Les anciens ne marquent point de quelle ville.] [a]On trouve dans un Grec moderne que ce fut de Fladiade ville de la metropole de Navarze [Il veut dire] [b] Flaviade ou Flaviople de la ſeconde Cilicie, dont Anazarbe eſtoit metropole. [Et il ſe peut faire que cette ville ait eſté retranchée de la Cappadoce, comme quelques autres, pour eſtre jointes à la Cilicie, & qu'elle ait conſervé la memoire que S. Alexandre avoit eſté ſon Eveſque ; ce qu'Euſebe n'avoit pas ſçeu.

c.11.p.212.a| Hier v.ill.c. 62.p 288.d. a Baſilic.t.1.p. 295 c. b Geo.ſac.p. 300.301.

De quelque lieu qu'il ait eſté d'abord Eveſque,] 'il s'y rendit illuſtre par la generoſité qu'il fit paroiſtre durant la perſecution de Severe, & par la confeſſion qu'il fit publiquement du nom & de la gloire de J.C, [ce que S. Jerome a marqué dans ſa chro-

Euſ.l.6.c.8.p. 210.a.

c.11.p.212.d. nique ſur l'an 12 de Severe, de J.C. 204.] 'Saint Alexandre témoigne luy meſme qu'il avoit eſté mis en priſon pour la foy. [Que s'il y eſtoit dés l'an 204, il faut ou qu'il y ait eſté mis plus d'une fois ſous Severe ; ou qu'il y ait eſté retenu durant ſept ou
d. huit ans.] 'Car il y eſtoit encore lorſqu'Aſclepiade fut fait
chr. Eveſque d'Antioche, ce qui 'ſe fit au commencement du regne de Caracalla, ſous les Conſuls Gentien & Baſſe, [c'eſt à dire en 211. V. S. Serapion.

Il paroiſt que durant qu'il eſtoit en priſon, Dieu luy envoya S. Clement d'Alexandrie, pour gouverner ſon peuple à ſon de-
p.213.a. faut.] 'Car entre les autres eloges qu'il luy donne dans une lettre, il témoigne qu'il eſtoit venu dans ſon dioceſe, & qu'il y avoit
p.212.d. affermi, & meſme augmenté l'Egliſe de Dieu. 'S. Clement fut luy meſme le porteur de cette lettre, que S. Alexandre écrivit à l'Egliſe d'Antioche, lorſqu'il eut appris avec beaucoup de joie qu'elle avoit elu pour ſon Eveſque [en 211,] S. Aſclepiade, qui eſtoit comme luy Confeſſeur de J.C. Il prend dans le titre les qualitez de ſerviteur & de priſonnier de J.C; & il témoigne enſuite, que la nouvelle de cette election luy avoit rendu douces & legeres les chaines dont il eſtoit encore chargé ; ſoit que Severe ne fuſt pas encore mort, ſoit que la perſecution ait encore duré quelques mois aprés ſa mort, comme cela ſe peut aiſément preſumer ; les grandes tempeſtes ne s'appaiſant guere en un moment, ['& il paroiſt que la perſecution fut encore violente en Afrique une partie au moins de l'an 211.] V. la perſ. de Severe § 7.

c.8.p.210.a. 'La providence divine conſerva S. Alexandre au milieu de ſes combats, [afin qu'il ſerviſt encore long-temps ſon Egliſe; & elle le tira de priſon peu de temps aprés la lettre dont nous venons de parler, puiſqu'Euſebe dans ſa chronique marque ſur l'année ſuivante, de J.C. 212, qu'il fut fait Eveſque de Jeruſalem. Voici comment la choſe arriva.]

c.11.p.212.a. 'S. Narciſſe qui gouvernoit cette Egliſe, ſe trouvant hors d'état de faire ſes fonctions à cauſe de ſon extreme vieilleſſe ; [car il avoit peut-eſtre alors plus de 110 ans,] la providence de Dieu appella S. Alexandre pour l'aider, & pour gouverner cette Egliſe conjointement avec luy, [& comme c'eſt une choſe extraordinaire de voir deux Eveſques ſur un meſme throne, & de voir un ſaint quitter ſon eveſché pour en prendre un autre, Dieu fit paroiſtre par beaucoup de marques, que c'eſtoit ſa volonté toute-puiſſante, & qui n'eſt aſſujettie à aucun Canon, qui faiſoit cette violence aux loix de l'Egliſe pour l'utilité de l'Egliſe meſme.]

'Il inſpira premierement à S. Alexandre par une viſion qu'il eut la nuit, le deſir d'aller à Jeruſalem. 'Il partit donc de Cappadoce pour obeïr à cet ordre, dans le deſſein d'aller prier Dieu dans cette ville, & d'y viſiter les ſaints lieux. La veille de ſon arrivée, Dieu revela tant à S. Narciſſe, qu'à pluſieurs de ſon Clergé, que le lendemain au matin il entreroit dans la ville un Eveſque qui devoit eſtre le Coadjuteur de S. Narciſſe dans la chaire ſacerdotale; 'ce qu'il leur fit connoiſtre tant par une viſion qu'ils eurent durant la nuit, que par une voix qui fut entenduë tres clairement par les plus ſaints de cette Egliſe: & cette voix leur commandoit de ſortir audevant de luy, & de recevoir cet homme que Dieu leur avoit deſtiné pour leur Eveſque. a.b. b|Hier.v.ill.c. 62.p.288.d. Euſ.l.6. c.11.p. 212.b.

'Ils obeïrent à cet ordre, & receurent S. Alexandre avec toute la joie & toutes les civilitez poſſibles. Mais ils ne luy permirent pas de s'en retourner, & par le conſeil de tous les Eveſques de la Paleſtine qui furent aſſemblez pour ce ſujet, ils l'obligerent de prendre le ſoin de leur Egliſe avec S. Narciſſe, lequel y contribua particulierement par les grandes inſtances qu'il luy en fit. 'S. Alexandre témoigne luy meſme qu'il gouvernoit l'Egliſe de Jeruſalem avec S. Narciſſe: c'eſt dans une lettre aux Antinoïtes [d'Egypte,] où il parle de la ſorte: „ Je vous ſalue de la part „ de Narciſſe qui a gouverné avant moy le ſiege epiſcopal de „ cette Egliſe, & qui le gouverne encore preſentement par ſes „ prieres, eſtant âgé de plus de 116 ans. Il vous conjure avec „ moy de conſerver entre vous une paix & une union inviolable. 'Les Fideles de Jeruſalem le firent leur Eveſque avec d'autant plus de joie qu'il avoit acquis beaucoup de gloire dans la perſecution. b|Hier.p.288. d. Euſ.p.212.e. c.8.p.210.a.

'Ceci ſe paſſa, comme nous avons dit, l'an, 2 de Caracalla, [de J. C. 212.] Euſebe le conte pour le 35.e Eveſque de Jeruſalem, [quoiqu'il ne fuſt en effet que le 34, ce qui vient de ce que S. Narciſſe ayant gouverné deux fois cette Egliſe,] il le conte auſſi deux fois, pour le 30 & le 34.e Eveſque. S. Jerome fait la meſme choſe. chr.

'Quand S. Alexandre fut établi dans ſon nouvel eveſché, il y dreſſa une celebre bibliotheque, où il recueillit entre autres les écrits & les lettres des plus grands hommes de ſon temps. Euſebe témoigne que cette bibliotheque ſe conſervoit encore lorſqu'il écrivoit, & qu'il en avoit tiré beaucoup d'avantages pour compoſer ſon hiſtoire. l.6 c.20. p.222. c d.

V. Origene §13. 'Origene, qui quoique "ſimple laïque, eſtoit déja tres celebre c.19.p.221.222

dans l'Egliſe, s'eſtant retiré à Ceſarée en Paleſtine [vers l'an 216,] les Eveſques de la province l'obligerent à inſtruire publiquement les Fideles, & à leur expliquer les Ecritures. [Il paroiſt que S. Alexandre eſtoit un des plus coupables de cette illuſtre
p.222.a. faute.] 'Car Demetre Eveſque d'Alexandrie s'eſtant plaint de cette conduite comme d'une choſe tout à fait inouie, il luy répondit conjointement avec Theoctiſte de Ceſarée pour luy montrer que ce n'eſtoit pas une choſe ſi extraordinaire. [Nous abregeons ces choſes comme beaucoup d'autres, parcequ'on les verra traitées plus amplement ſur Origene.

Aſſez long-temps aprés, "& environ l'an 7 d'Alexandre, de J.C. 228,] 'Origene eſtant encore à Ceſarée pour paſſer en Acaïe, où il eſtoit appellé par les affaires de l'Egliſe, il y fut ordonné Preſtre 'par les plus ſaints & les plus illuſtres Eveſques de la Paleſtine, 'qui eſtoient Theoctiſte de Ceſarée & Alexandre de Jeruſalem. [Ceci cauſa de grandes brouilleries dans l'Egliſe, à cauſe qu'Origene dans ſa jeuneſſe s'eſtoit fait eunuque. Il fut chaſſé pour ce ſujet d'Alexandrie, depoſé du ſacerdoce, & meſme excommunié par toutes les Egliſes. Neanmoins les provinces où il avoit paſſé quelque temps, comme la Paleſtine, l'Arabie, l'Acaïe, la Phenicie; & qui ainſi pouvoient le connoiſtre plus particulierement, (car il s'agiſſoit auſſi de ſa doctrine,) ne l'abandonnerent jamais. S. Alexandre ne ſe contenta pas
Hier.p.289.a. de cela;] mais il écrivit auſſi pour ſa défenſe contre 'Demetre, & il faiſoit remarquer entre autres choſes, qu'il ne l'avoit ordonné Preſtre que ſur le témoignage de Demetre meſme. [Il pouvoit d'autant moins refuſer cette protection à ſon ami,] 'que
Ruf.l.6.c.8.p. 209.d. Demetre dans les plaintes qu'il avoit repanduës de tous coſtez contre Origene, avoit auſſi taxé les Eveſques qui l'avoient elevé au ſacerdoce.

V. Origene §15.

c.23.p.224.d.

c.8.p.209 c.

c[Hier.v.ill.c. 54.62.p.285.a] 288.d.

[Origene ayant eſté obligé par tous ces troubles, de ſe retirer
c.27.p.228.c. à Ceſarée,] 'Alexandre & Theoctiſte ne pouvoient preſque ſe ſeparer d'avec luy; & ils luy commirent à luy ſeul le ſoin de l'explication des Ecritures, & de toutes les autres 'inſtructions
Ori.t.1.p.356.c. eccleſiaſtiques. 'Son homelie ſur le commencement des Rois eſt faite [à Jeruſalem] en preſence du Pape Alexandre, comme
p.357.a. il l'appelle. Il y loüe l'extreme douceur de ce Saint, 'qui paroiſſoit dans toutes les inſtructions qu'il faiſoit au peuple.

[Nous ne liſons plus rien de S. Alexandre juſques à ſa mort. Nous pouvons ſeulement remarquer par la lettre aux Antinoïtes dont nous avons parlé, que ſi ſa juriſdiction eſtoit renfer-

mée dans de certaines bornes, ſa charité epiſcopale n'en avoit point, qu'elle ne ſe reſtreignoit pas dans le dioceſe de Jeruſalem ou dans la ſeule Paleſtine, mais qu'elle ſe repandoit ſur les provinces les plus eloignées, puiſque nous ne connoiſſons point d'autres Antinoïtes que ceux de la ville d'Antinople dans l'Egypte.] 'S. Jerome témoigne que c'eſtoit pour rétablir la paix dans leur Egliſe, qu'il leur écrivit. [Il fit encore paroiſtre la meſme ſollicitude pour toutes les Egliſes, par la lettre qu'il écrivit à celle d'Antioche eſtant encore Eveſque en Cappadoce, & enfermé dans une priſon.] Hier.v.ill.c. 62.p.288.d.

'S. Jerome le met au nombre des écrivains eccleſiaſtiques, ſans neanmoins luy attribuer d'autres écrits que des lettres. Il nous apprend qu'outre celles dont nous avons parlé, il en avoit encore écrit quelques autres qui ſe voyoient de ſon temps, dont il y en avoit pluſieurs à Origene. 'S. Clement d'Alexandrie luy dedia un livre intitulé Canon eccleſiaſtique, ou contre les imitateurs des Juifs. [Il y a apparence que c'eſtoit contre les Aſiatiques ſur le ſujet de la Paſque.] d[289.a. c.38.p.280.281[Euſ.l.6.c.13.p. 214.c.

'Pour ce qui eſt de la mort de S. Alexandre, Euſebe nous apprend qu'il mourut Martyr à Ceſarée dans la perſecution de Dece, quoiqu'il n'ait pas eſté executé par un boureau. Il comparut, dit-il, une ſeconde fois devant les tribunaux, & eut la gloire de confeſſer une ſeconde fois J. C. Il fut mis enſuite en priſon, "où il mourut dans une extreme vieilleſſe. [Car nous voyons par pluſieurs exemples, que le deſſein du demon dans la perſecution de Dece, n'eſtoit pas de faire mourir les principaux des Chrétiens, mais de les abatre & de les laſſer par la longueur des ſupplices.] 'Ce que dit S. Epiphane, que S. Alexandre "fut martyrizé à Ceſarée dans la perſecution de Dece; [a] & S. Jerome, qu'il fut couronné du martyre, [s'accorde fort aiſément avec Euſebe, puiſque ceux qui ſont morts dans les priſons aprés avoir confeſſé le nom de J. C, ont toujours eſté conſiderez comme Martyrs, comme on le voit par S. Pothin de Lion, & par beaucoup d'autres.] c.39.p.234. b.c. Note. ἐμαρτύρησεν. Epi.menſ.c.18. p.174.d. [a] Hier.p.283.a

'Le martyre de S. Alexandre eſt remarqué par la chronique d'Alexandrie, & par tous les autres hiſtoriens de l'Egliſe. [b] Les nouveaux Grecs en diſent des choſes merveilleuſes: [Et plus elles ſont grandes, moins nous les croyons.] 'S. Denys d'Alexandrie manda la nouvelle de ſa mort au Pape S. Corneille, en luy diſant que ce bienheureux Eveſque avoit eſté mis en priſon, & s'eſtoit heureuſement repoſé [en Dieu. Il écrivoit cela, Boll.18.mars, p.616.c. [b] p.617. Euſ.l.6.c.46. p.248.a.

ſous l'empire de Gallus en l'an 252, ce qui nous oblige de mettre la mort de S. Alexandre en l'an 251, à la fin du regne de Dece, & non pas au commencement qui ſeroit en l'an 249 ou 250. Car il n'y a pas d'apparence que S. Denys euſt mandé une nouvelle de deux ou trois ans. Ainſi ce Saint aura gouverné l'Egliſe de Jeruſalem durant 39 ans, quoique la chronique de Nicephore & le Syncelle ne luy en donnent que quinze.] V. ſon titre.

Boll. 18. mars, p. 614. 615. 'Les Latins marquent ſa feſte le 18 de mars, auquel ſon nom ſe trouve dans tous les martyrologes depuis le IX. ſiecle au moins.

30. jan. p. 1026. 1027. 'Il eſt encore marqué dans pluſieurs le 30 de janvier. [a] Les Grecs en font [1] le 12 de decembre. [S'il eſt mort ce jour là en 251, ç'a plutoſt eſté ſous Gallus que ſous Dece: mais la mort de ce dernier pouvoit bien n'eſtre pas encore ſceue dans la Paleſtine. V. la note. 1.

[a] 18. mars, p. 617.

Euſ. l. 6. c. 39. p. 234. c. 'Mazabane fut fait Eveſque de Jeruſalem aprés la mort de S. Alexandre.

LES SAINTS PRESTRES MOYSE ET MAXIME, ET LES AUTRES CONFESSEURS DE ROME, SOUS DECE.

[QUOIQU'IL ſoit indubitable que la perſecution de Dece a fait à Rome un grand nombre de Martyrs & de Confeſſeurs, neanmoins nous n'en trouvons que peu dans les hiſtoires certaines & authentiques. Nous en avons marqué quelques uns dans l'hiſtoire de cette perſecution; & nous y ajoutons preſentement ceux dont les lettres de S. Cyprien nous ont conſervé la memoire. Nous y trouverons non ſeulement des ſujets de joie, par la conſtance avec laquelle ces Saints ont ſoûtenu la gloire de J. C, & la vigueur de la diſcipline evangelique; mais auſſi une grande matiere d'humiliation & de douleur, lorſque nous en verrons quelques uns ſervir pour un temps de colonnes au ſchiſme & à l'hereſie.

Bar. 18. mars. a. [a] Boll. 15. may. p. 931-941. 1. 'Baronius dit le 15 de may: [mais nous n'en trouvons point de preuve;] a & Bollandus ne le dit point.

Les principaux de ces Confeſſeurs ſont les Preſtres Moyſe & Maxime.] 'Ils furent pris & mis en priſon aprés la mort de S. Fabien, ["c'eſt à dire ſur la fin du mois de janvier 250.] Nicoſtrate Diacre, ["& peut-eſtre Archidiacre] de Rome fut pris avec eux. [Mais les crimes qu'il avoit commis, & ceux qu'il y ajouta depuis le rendoient indigne d'eſtre aſſocié à tant de Saints. C'eſt pourquoi nous n'en parlerons plus à l'avenir, nous contentant de ce que nous en remarquerons ſur S. Corneille.]

V. S. Fabien

V. S. Corneille § 6.

Buch. cycl. p. 271.

'Rufin Diacre eſtoit auſſi du nombre des Confeſſeurs [de Rome,] & il eſt joint en cette qualité aux trois autres. [S. Celerin eſtoit un des grands ornemens de cette ſainte compagnie: mais nous en avons parlé en particulier.] 'Urbain, Sidoine, & Macaire, eſtoient encore de ce nombre. 'Maxime & Urbain remporterent deux fois la gloire d'une illuſtre confeſſion; [a] & Macaire nommé auſſi "Celerin, mais différent de celui dont nous venons de parler, ſouffrit par la grace de Dieu avec beaucoup de courage les plus rigoureux ſupplices, & terraſſa ſon ennemi par la force de ſa foy, qui fortifioit la foibleſſe de ſon corps.

Cyp. ep. 26. p. 52. 1.

ep. 46. p. 87.

Euſ. l. 6. c. 43. p. 241. d.

[a] d. p. 243. a.

V. S. Celerin note 4.

'Nous trouvons encore un Confeſſeur nommé Augende, qui porta une lettre de S. Corneille à S. Cyprien en l'an 251. [b] Lucien Confeſſeur d'Afrique écrivant à Rome [en 250,] ſalue les Confeſſeurs en general, & il nomme en particulier Macaire & Calphurnius, avec pluſieurs femmes, Cornelie & Emerite ſœurs de Macaire, Marie, Speſine, Sabine, Janviere, Dative, & Donate.

Cyp. ep. 48. p. 89.

[b] ep. 21. 22. p. 45. 47. 1.

'S. Cyprien témoigne que S. Moyſe & les autres Confeſſeurs de Rome avoient ſoûtenu les premiers efforts de la guerre qu'on faiſoit aux Saints, & avoient les premiers repouſſé l'ennemi par leur courage invincible & leur fermeté inebranlable. 'Ils n'avoient encore ſouffert que les peines de la priſon, lorſqu'ils écrivirent la lettre 26 à S. Cyprien en l'an 250, vers le milieu de l'été. [Mais leur foy fut enſuite eprouvée par les tourmens, comme nous l'avons vu d'Urbain & de Macaire.] 'Dans une autre lettre que S. Cyprien leur écrivit ſur la fin de la meſme année 250, il dit qu'on les preſſa & qu'on les pria meſme pluſieurs fois de ſortir de la priſon, [en ſacrifiant;] mais que leur vertu & leur foy les y avoit toujours tenus attachez. C'eſt pourquoi il dit qu'ils avoient confeſſé J. C. autant de fois qu'ils avoient refuſé d'en ſortir.

ep. 25. p. 51. a.

ep. 26. p. 53. a.

ep. 16. p. 39. 1.

'Ils avoient déja paſſé prés d'un an dans la priſon, lorſque S. Cyprien leur écrivit cette lettre; '& ils y demeurerent encore juſques au commencement du ſchiſme de Novatien, ["c'eſt à

ep. 51. p. 93. 2.

V. S. Corneille § 6.

ep.16.p.39.1. dire juſque vers le mois de juin de l'année ſuivante.] 'S. Cyprien que ſon affection y enfermoit avec eux, imploroit pour eux la miſericorde divine, tant dans ſes prieres particulieres, que dans celles qu'il faiſoit avec les autres dans le Sacrifice.

[L'affaire "de ceux qui eſtoient tombez durant la perſecution, & qui demandoient avec grande inſtance d'eſtre rétablis dans la communion, faiſoit alors beaucoup de bruit dans l'Egliſe; & les Confeſſeurs de Carthage ruinoient par une fauſſe douceur ep.27.p.49. envers ces pecheurs la diſcipline de la penitence.] 'Mais les bienheureux Confeſſeurs Moyſe, Maxime, & les autres, leur écrivirent "une excellente lettre pleine de la vigueur evangeli- &c. ep.31.p.61.2. que, 'ſans laquelle il euſt eſté bien difficile de reparer les ruines que la diſcipline de l'Egliſe recevoit en cette rencontre [par ep.25.p.51. l'indiſcretion des Confeſſeurs de Carthage.] 'S. Cyprien les en ep.26.p.51. remercia par ſa lettre 25, '& ils luy répondirent par une lettre qui s'eſt conſervée parmi celles de ce Saint, entre leſquelles ep.31.p.61.2. Pamelius l'a miſe la 26. 'Le Clergé de Rome écrivit en meſme temps à S. Cyprien la lettre 31, & luy fit un fort beau remercie- ep.32.p.96.1. ment au nom des Confeſſeurs ſur le ſujet de ſa lettre 25. 'Cette lettre 31, qui eſtoit tres importante pour l'Egliſe, fut ſignée par S. Moyſe, [& vraiſemblablement par tous les autres Preſtres & Diacres qui eſtoient en priſon avec luy.

Vers le mois de decembre, S. Celerin qui avoit paru à Rome ep.16.p.39.1. entre les plus illuſtres Confeſſeurs,] '& qui eſtoit ſorti de priſon, vint à Carthage, & raporta à S. Cyprien l'extreme affection des Confeſſeurs de Rome envers luy. Ce qui l'obligea à leur écrire de nouveau la lettre 16, où il marque qu'il y avoit prés d'un an qu'ils eſtoient en "priſon. [Il y eut auſſi d'autres perſonnes qui &c. contribuerent par leurs écrits à les animer. Car nous avons encore un traité De "la loüange du martyre adreſſé à Moyſe, à Maxi- V. S. Cy- me & aux autres Confeſſeurs, leſquels juſques alors n'avoient prien § 17. pas encore ſouffert les tourmens.

L'année 251 ne fut pas ſi glorieuſe à pluſieurs de ces Confeſ- ep.32.p.93 ſeurs qu'avoit eſté la precedente.] 'Ils furent mis hors de priſon, mais la pluſpart y laiſſerent toute la gloire qu'ils avoient acquiſe. Car Maxime, Nicoſtrate, Urbain, Sidoine, & Macaire, n'en ſortirent que pour tomber "dans le ſchiſme & dans l'he- V. S. Cor- ep.49.p.92.2. reſie de Novatien. 'Novat fut celui qui les fit tomber dans ce neille § 12. malheur. [Nous ne ſavons point ce que devint le Diacre Rufin, ni pluſieurs des autres dont nous avons parlé.] Il paroiſt par la lettre 48 de S. Cyprien, qu'Augende demeura ferme dans l'u-

nion de l'Egliſe Catholique. 'Mais S. Moyſe ſe declara meſme ouvertement contre le ſchiſme, & ſepara de ſa communion Novatien, & cinq Preſtres qui avoient fait ſchiſme avec luy. 'Il changea depuis le titre de Confeſſeurs en celui de Martyr, [a] & ſouffrit à Rome un glorieux martyre, où ſa conſtance parut admirable, ſelon le témoignage de S. Corneille. [On a mis ſa feſte le 25 de novembre dans le martyrologe Romain: 'il peut eſtre mort ce jour là, ou un peu pluſtoſt.

NOTE.

Euſt.l.6.c.43.p. 245.c.d.

Cyp.ep.52 p. 96.1.

a Euſ. p.245.c.

Dieu qui avoit fait paroiſtre ſa miſericorde envers S. Moyſe, en le ſoûtenant auſſi-bien contre les fourberies de Novat que contre les attaques des payens; la voulut faire paroiſtre d'une autre ſorte envers les autres Confeſſeurs. Il permit non ſeulement qu'ils tombaſſent dans le ſchiſme, mais encore qu'ils s'enfonçaſſent toujours de plus en plus dans ce precipice; pour faire admirer d'autant plus la puiſſance de ſa grace, que l'abyſme dont elle les auroit tirez ſeroit plus profond & plus dangereux.] 'Car Novat leur fit écrire des lettres ſchiſmatiques, ſur l'autorité deſquelles Novatien à qui elles eſtoient adreſſées, prit la qualité d'Eveſque [de Rome,] & receut l'impoſition des mains avec leur conſentement; par où ſelon leurs propres termes, ils ſe rendoient auteurs de l'hereſie. On publia meſme partout pluſieurs lettres pleines de mediſances & de calomnies, qui portoient leur nom; & penſerent troubler toute l'Egliſe. Ils deſavouerent en quelque ſorte ces lettres, proteſtant qu'ils ne ſavoient point ce qu'elles portoient, & qu'ils avoient eſté ſurpris en cela: mais ils furent obligez de reconnoiſtre qu'ils avoient fait pluſieurs choſes en faveur du ſchiſme.

Pacl.ep.3.bib. P.t.3.p.60.c.

Cyp.ep.46.p. 87.1.

'S. Denys d'Alexandrie & S. Cyprien leur écrivirent. [b] Nous avons encore la lettre du dernier, qui leur envoya de plus quelques écrits: & entre autres ſon traité De l'unité de l'Egliſe. [c] Enfin Novat eſtant ſorti de Rome; Maxime, Urbain, Sidoine, & Macaire, rentrerent dans le ſein de l'Egliſe, qui oubliant tout le paſſé les receut avec beaucoup de joie. [Nous paſſons en un mot cet endroit ſi conſiderable; parcequ'on le pourra voir dans toute ſon étendue ſur S. Corneille.] Maxime fut rétabli dans ſa dignité de Preſtre: il eſt dit ſeulement des trois autres qu'ils furent receus, [ce qui peut marquer qu'ils n'eſtoient que ſimples laïques.]

ep.44.p.84. Euſ.l.6.c.46 p. 248.b.

b Cyp.ep.51.p. 94.

c ep.46.p.87.

'Ils écrivirent enſuite tous quatre à S. Cyprien, pour l'aſſurer de leur réunion avec S. Corneille. Leur lettre eſt la 50.e parmi celles de ce Saint, qui leur répondit par la 51. 'S. Denys d'A-

ep.50.p.93.

Euſ.c.48.p. 248.b.

lexandrie leur récrivit deux fois depuis leur retour à l'Egliſe.

Cyp.n.P.p.93. 1.

Nous ne ſavons point ce que les trois derniers de ces Confeſſeurs devinrent depuis. [a]Pour Maxime, qui avoit déja confeſſé deux fois le nom de J. C. [b]Pamelius croit que c'eſt un S. Maxime Preſtre, qu'Adon & Uſuard diſent avoir eſté martyrizé à Rome ſous Maximin ou Maximien, le 19 de novembre; & enterré auprés de S. Sixte. [c]D'autres l'appellent S. Maximin. [Mais il y auroit peu d'apparence que Maxime Preſtre dés devant l'an 250, euſt vécu juſqu'à la perſecution, ou meſme juſqu'au regne de Maximien Hercule.] Le martyrologe Romain met ce S. Maxime ſous Valerien: [& ainſi ce pourroit eſtre le meſme que celui dont nous parlons.] [c]Neanmoins Baronius reconnoiſt que nous n'en avons aucune aſſurance; & il ſemble ne l'avoir mis ſous Valerien que parcequ'il a cru que c'eſtoit un geolier battizé par S. Eſtienne Pape, ſelon quelques manuſcrits. [Il luy a cependant laiſſé le titre de Preſtre dans le texte du martyrologe.]

a Euſ.c.43.p. 242.d.
b Cyp. n.P.p. 88.2.
Boll mars,t.2. p.39.b.
Bar.19.nov.c.

S. POLYEUCTE, MARTYR.

[LA ville de Melitene ou Melitine ſur l'Euphrate en la petite Armenie, eſt illuſtre dans l'hiſtoire par un grand nombre de martyrs.] Mais le premier de tous ſelon les Grecs, eſt S. Polyeucte. [c]On nous a promis ſa vie faite par Nearque ſon ami, & ſon pere dans la foy de J. C. [Mais elle n'a point encore paru en public; & nous ſommes obligez de nous contenter de quelques autres pieces [f]beaucoup moins certaines. Elles commencent par une faute aſſez commune, [f]comme on l'a vu ailleurs,] en diſant que ce Saint ſouffrit en la perſecution de Dece & de Valerien, [qui ſont cependant deux perſecutions toutes differentes: Et ſon hiſtoire ne nous fournit point de preuve pour ſavoir en laquelle des deux il ſouffrit: de ſorte que tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt que ce fut vers 250, ou vers 257.]

Boll.13.feb.p. 651.a.
c Combef.act. p.185.
Boll.p.651.§ 652.d.

NOTE. V. la perſ de Dece § 10.

'Il eſtoit dans les troupes Romaines [qui avoient accoutumé a.d.
de camper à Melitene;] '& quelques uns diſent qu'il eſtoit de p.655.a.
cette legion celebre, qui [prés d'un ſiecle auparavant] avoit
obtenu de Dieu une victoire miraculeuſe à M. Aurele. 'Il avoit p.652.b| 654.c.
une femme nommée Pauline, fille d'un Felix,& un fils unique,
des richeſſes, & pluſieurs amis. 'Nearque ſurtout luy eſtoit uni p.651.f.
d'une amitié tres étroite. 'Il ſuivoit comme luy la profeſſion p.652.d.
des armes: 'Mais il eſtoit tres ſincere ſerviteur de J.C, au lieu p.651.f.
que Polyeucte adoroit encore les idoles.

'La nouvelle de la perſecution eſtant donc arrivée, Nearque p.652.a.
reſolu de donner ſa vie pour ſa foy, mais affligé de laiſſer un ami
qu'il aimoit comme luy meſme, en état d'eſtre eternellement
malheureux, luy vint dire [en pleurant] qu'il falloit ſe reſoudre
à ſe quitter,& à voir bien-toſt finir leur amitié par la mort qu'il
eſperoit ſouffrir comme Chrétien. 'Les entretiens de Nearque p.653.c.
avoient déja donné à Polyeucte quelque connoiſſance & quel-
que reſpect pour J. C. 'Et ſon hiſtoire porte que le Sauveur p.652.a.
s'eſtoit apparu à luy, comme luy oſtant ſon habit militaire, &
une robe fort ſale dont il eſtoit revétu, "pour luy en donner une &c.
magnifique; [ce qui ne doit point nous ſurprendre, "puiſqu'il V. la perſ. de
eſtoit ordinaire alors de voir les payens convertis par des vi- Severe § 1.
ſions.] Il dit donc alors cette viſion à Nearque, qui ſur cela
l'ayant inſtruit de la religion Chrétienne, l'anima tellement à
l'embraſſer, qu'il ſe trouva deſlors ne ſouhaiter que le martyre;
'& ils ſe promirent l'un à l'autre de n'oublier jamais [ni leur b|653.c.
amitié, ni] l'obeïſſance qu'ils devoient à Dieu.

'Polyeucte declara auſſi-toſt publiquement qu'il eſtoit Chré- p.652.b.
tien, [y ayant peut-eſtre eſté engagé par quelque occaſion que
ſon hiſtoire ne marque pas.]& il commença meſme à ſe moquer
de l'idolatrie. Il fut arreſté & condanné à ſouffrir de tres longs
tourmens. Les boureaux las de le fouetter, l'exhorterent inuti-
lement de renoncer à ſa foy. Sa femme qui eſtoit accouruë
avec ſon fils, taſcha de le toucher par ſes cris & par ſes conju-
rations. 'Son beau-pere y joignit ſes fauſſes raiſons & ſon auto- p.654.a.c.
rité. 'Mais rien ne le put ſeparer de l'amour de J.C,& il fit meſ- p.652.b.
me ce qu'il put pour porter ſa femme à l'imiter.

'Les juges voyant qu'il ne falloit pas eſperer de vaincre un ſi b.
grand courage, le condannerent à la mort. Il en loüa Dieu, &
alla avec joie au lieu de ſupplice, encourageant les Fideles qui
pouvoient eſtre preſens: L'on marque meſme que beaucoup
d'infideles ſe convertirent. Ayant apperceu Nearque, il luy dit

adieu, & l'exhorta à ſuivre luy meſme ſon exemple, en ſe ſouvenant de ce qu'ils s'eſtoient promis. Il conſomma ainſi glo-
p.634.e. rieuſement ſon martyre. 'par l'épée qui finit ſa vie. Metaphraſte dit qu'il n'y eut que quatre jours entre ſa converſion & ſa mort,
Combef.p. 185. & qu'il ne fut battizé que dans ſon ſang. 'On marque que ce fut le 10.e jour de janvier. [Ainſi ſi ç'a eſté en 250, il peut paſſer pour le premier Martyr de la perſecution de Dece, ayant precedé S. Fabien de quelques jours. Mais il eſt difficile de le croire.]

Boll.13.feb.p. 654.e. 'Les plus zelez des Chrétiens enleverent ſon corps, & l'enterrerent dans la ville de Melitene. Nearque recueillit ſon ſang dans un linge, qu'il mit enſuite en un lieu appellé 'Canan, dont εἰς τὴν Κανανιτῶν.
Combef.p.185. nous n'avons point d'autre connoiſſance. [C'eſtoit peut eſtre quelque terre qui luy appartenoit.] 'Il l'y mit le 25 de decembre. On pretend que ce Nearque aprés avoir écrit l'hiſtoire de S. Polyeucte, la remit entre les mains d'un Timothée, en le conjurant qu'on euſt ſoin de la lire, & de celebrer tous les ans la feſte du Saint. Timothée donna des copies de cette hiſtoire aux Egliſes, qui en faiſoient la lecture le 10 de janvier & le 25 de decembre.

Boll.p.650.651. p. 654.b. 'Les Grecs font ſolennellement la feſte de S. Polyeucte le 9 de janvier, 'ayant pris ce jour à ce qu'on pretend pour celui de la mort du Saint, faute d'avoir bien entendu les termes de
Codi.ori.C.p. p.60.b. a Boll.p.650. 651|Flor.p.241. 319. l'hiſtoire originale. 'Il paroiſt qu'ils la faiſoient ce jour là des l'an 875. a Entre les Latins, les martyrologes de S. Jerome marquent S. Polyeucte à Melitene le 7 de janvier & le 14 de fevrier. Quelques autres le marquent le 10 de janvier. Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres, le mettent le 13 de fevrier, ce que le martyrologe Romain a ſuivi.

Anal.p.6.7. 'Dés l'an 377, il y avoit à Melitene une egliſe de S. Polyeucte, où le pere & la mere de S. Euthyme obtinrent la naiſſance de
p.12. cet illuſtre pere des ſolitaires: & S. Euthyme eſtant déja Preſtre,
Menæa,9.jan. p.207|Gr.T.gl. M.c.103 p.228-2.2. s'y retiroit aſſez ſouvent: 'Il y en avoit auſſi une à Conſtantinople ſous Juſtinien. S. Gregoire de Tours dit qu'une dame nommée Julienne en couvrit d'or tout le lambris, pour derober
Codi.ori.C.p. 46 e. ſes richeſſes à l'avarice de Juſtinien. 'Codin écrit que Julienne fille d'un [1] Valentinien, & ſœur de la femme du grand Theo-
1. doſe, avoit employé quatre ans & demi à baſtir l'egliſe de S. Polyeucte, & avoit fait venir des ouvriers de Rome exprés
Florent.p.425. pour cela. 'De tres anciens martyrologes marquent le 9 d'avril

Cang.de C.l.4.p. 3.. 1. τῷ κ]ίσαρος τῦ αγωγέ. M.r du Cange croit qu'on a voulu marquer l'Empereur Valentinien I, mais qu'il faut s'arreſter à S. Gregoire de Tours.

la dedicace d'une egliſe de Saint Polyeucte à Ravenne.

'S. Gregoire de Tours dit que ce qui faiſoit particulierement qu'on l'honoroit beaucoup à Conſtantinople, c'eſt qu'il puniſſoit ſeverement les parjures: de ſorte qu'on amenoit à ſon egliſe ceux qu'on ſoupçonnoit de vol; & ils eſtoient obligez par la crainte de la puiſſance de ce ſaint Martyr, d'avouer leur faute; ou s'ils la nioient contre la verité, Dieu les en puniſſoit auſſitoſt. 'En France les Rois meſmes confirmoient les traitez qu'ils faiſoient enſemble par le nom de ce Saint, & le prenoient, avec S. Hilaire & S. Martin, pour juge & pour vengeur de celui qui romproit l'accord. Gr.T.gl.M.p. 227.228. h Fr.l.7.c.6.p. 356.

'Les Grecs donnent à Nearque ami de S. Polyeucte la qualité de Martyr;[a] ce qui donne lieu de croire que c'eſt un S. Nearque qu'ils honorent le 22 d'avril, & qu'ils diſent avoir conſommé ſon martyre par le feu.[b] Il vivoit encore, comme nous avons dit, le 25 decembre d'aprés la mort de S. Polyeucte. Men.9.jan.p. 207. a Boll.13 feb.p. 651.a|22.apr.p. 185. b Combef.act.p. 185.

'Les Grecs honorent encore le 19 de decembre un S. Polyeucte qu'ils diſent avoir ſouffert "pluſieurs tourmens, & avoir enfin eſté brulé, parcequ'il preſchoit la foy, & convertiſſoit beaucoup de payens. Ils le mettent à Ceſarée ſans s'expliquer davantage, & ſans dire ſous quel Prince il a eſté martyrizé. [C'eſt celui ſans doute, Jqu'Uſuad, Adon, Notker, & les autres poſterieurs, mettent avec quelques autres à Ceſarée en Cappadoce le 21 de may. Les martyrologes de S. Jerome le marquent le 21 & le 22. 'Baronius dit que luy & ſes compagnons eſtoient des ſoldats qui furent martyrizez dans la perſecution de Diocletien, non à Ceſarée, comme quelques uns diſent; mais à Melitene dans la petite Armenie [Il ne rend aucune raiſon de ſon ſentiment oppoſé aux Grecs & aux Latins, auſſi bien qu'aux plus anciens martyrologes,] & qu'à ce qu'il en dit luy meſme dans le martyrologe Romain, & dans ſes notes. &c. Ugh.t 6 p. 1164.d| Men.p. 301. Florent. p.542-544|Boll.21. may, p.5.6. Bar.31 p.§ 21. 21.may, b.

S. CORNEILLE

PAPE ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Le Clergé de Rome prend ſoin de l'Egliſe durant la vacance du ſiege; écrit diverſes lettres à S. Cyprien.

L'AN DE JESUS CHRIST 250.

Cyp.ep.31.p. 61.2. V.ſon titre.

SAINT Fabien ayant eſté martyriſé le 20 janvier de l'an 250, les difficultez du temps ne permirent pas qu'on luy donnaſt auſſi-toſt un ſucceſſeur : Dece qui regnoit alors, eſtant plutoſt preſt de ſouffrir que quelqu'un ſe revoltaſt pour luy diſputer l'Empire, que de voir elire un Eveſque de Rome qui puſt ſoûtenir la religion Chrétienne contre les deſſeins qu'il avoit de la ruiner. [Il ſe paſſa durant cette vacance pluſieurs choſes conſiderables, dont nous ferons l'abregé, reſervant le reſte pour l'hiſtoire de S. Cyprien.]

ep 52. p.97.1.2.

ep.3.p.14. Le Clergé de Rome, c'eſt à dire les Preſtres & les Diacres, du nombre deſquels il n'y a pas lieu de douter que S. Corneille ne fuſt, crurent que dans cette neceſſité il eſtoit de leur devoir de ſe charger du ſoin de l'Egliſe Romaine. Ils s'en acquiterent avec toute la vigilance poſſible, mepriſant tous les dangers de la perſecution auſquels ils s'expoſoient, par l'apprehenſion des ſupplices eternels; & ſurmontant la crainte des hommes par p.15. celle de Dieu. Ils n'abandonnerent point leurs freres, & les exhorterent à demeurer invincibles dans la foy: Ils firent meſme revenir quelques perſonnes qui alloient déja ſacrifier. Par ce moyen cette Egliſe conſerva ſa force & ſon honneur, à l'exception de quelques perſonnes, que leur timidité fit ceder à la crainte des hommes, ou que leur qualité expoſoit davantage à la perſecution. [Ce ſont ceux qu'on appelloit *les Tombez*. Neanmoins Novatien qui eſtoit alors Preſtre de Rome, n'eut Euſ.l.6. c.43.p. 244.245. point de part à la gloire de ſes confreres.] Car nous verrons qu'il renonça meſme en quelque ſorte à ſa preſtriſe pour ne

pas aſſiſter les Fideles dans le danger de la perſecution, comme il en eſtoit prié par les Diacres.

'Le Clergé de Rome n'abandonnoit pas ceux meſmes qui eſtoient tombez, depeur qu'ils ne devinſſent pires, mais les tenant ſeparez de l'Egliſe[& de la communion,] il les exhortoit à faire penitence pour voir s'ils n'obtiendroient point de Dieu le pardon de leur faute; & afin que s'ils eſtoient pris une ſeconde fois, ils ſe relevaſſent de leur chute par une confeſſion glorieuſe. Lorſque ces perſonnes venoient à tomber malades s'ils embraſſoient la penitence, & qu'ils demandaſſent la communion, on ne manquoit point de les ſecourir. Cyp.ep.3. p.15.

'Ces ſaints Preſtres avoient encore un grand ſoin de faire aſſiſter les veuves, les pauvres malades, & les Fideles qui eſtoient en priſon, ou qui eſtoient bannis de leur pays. Ils adminiſtroient auſſi le batteſme aux catecumenes qui eſtoient en danger de mort; & euſſent cru faire une grande faute de negliger la ſepulture non ſeulement des Martyrs, mais encore des autres, 'c'eſt à dire apparemment des Confeſſeurs qui mouroient dans les priſons. Ibid. ep.37.p.72.1.

'Pour ce qui eſt des affaires extraordinaires & plus difficiles ou plus importantes, ils n'oſoient pas les regler eux meſmes; & attendoient qu'ils euſſent un Eveſque, qui puſt les regler avec autorité & avec conſeil [C'eſt ce que nous verrons dans l'affaire des Tombez.] ep.21.31.p.45. 1.61.2.

'Le Soudiacre Clement eſtant venu de Carthage à Rome[vers Paſque de l'an 250,] on y apprit par luy que S. Cyprien s'eſtoit retiré de Carthage à cauſe de la perſecution: [& comme on ignoroit que de ſa retraite il prenoit le meſme ſoin de ſon Egliſe que s'il euſt eſté preſent,] le Clergé de Rome écrivit par le meſme Clement [vers la fin d'avril] au Clergé de Carthage, pour l'exhorter à prendre le ſoin du dioceſe, dont les Preſtres & les Diacres ſe trouvent chargez [au defaut des Eveſques,] puiſqu'ils ſont les chefs [du peuple,] & tiennent la place du paſteur: & il luy propoſe pour modele ce qui ſe faiſoit à Rome, comme nous venons de le raporter. 'Il prie auſſi le Clergé de Carthage d'envoyer aux autres Egliſes des copies de la lettre qu'il luy écrivoit, afin de les fortifier dans la foy; ou bien de s'acquiter luy meſme de ce devoir, ſoit par lettres, ſoit par deputez. [Cette lettre des Romains au Clergé de Carthage, 'eſt ep.3.p.14. p. 15.

1. Nous contons les lettres de S. Cyprien ſelon l'edition de Pamelius. Il y en a toujours une de moins dans Mr Rigaut.

la troiſieme parmi celles de Saint Cyprien.]

ep.4.p.16.1. 'Le Clergé de Rome écrivit encore par Clement à S Cyprien, & luy manda la mort de S. Fabien: mais nous n'avons pas cette

2. lettre,] S. Cyprien y répondit par la quatrieme des ſiennes.

ep.15.p.37 1. [Vers le mois de juillet,] il écrivit encore au Clergé de Rome ſa lettre le 15, avec laquelle il luy en envoya treize autres qu'il

ep 23.p.49. avoit écrites ſur les affaires de ſon dioceſe. 'Avant que cette 15.e lettre fuſt arrivée à Rome, le Clergé de cette Egliſe écrivit pour la ſeconde fois à celui de Carthage une lettre [que nous n'avons pas.] Mais nous ſavons qu'il y ſoûtenoit la vigueur de la diſcipline de l'Egliſe "contre l'importunité des Tombez, qui V. S Cy-
vouloient eſtre receus à la communion ſans ſe ſoumettre aux prien § 16.

p 48.49. regles de la penitence. 'S. Cyprien répondit à cette lettre par la

p.48.2. 23.e des ſiennes, & envoya en meſme temps à Rome ſix differentes lettres qui regardoient la meſme affaire des Tombez.

ep.29.32.p.58. 65. 'Les Romains ne répondirent à la 15, qu'aprés avoir receu la

a ep.31. p.62.2. 23.a Car ils delibererent long-temps ſur la maniere dont il falloit traiter les Tombez; & ne ſe contentant pas du grand nombre qu'ils eſtoient, ils joignirent avec ceux quelques Eveſques voiſins, & encore d'autres que la perſecution avoit fait ſortir

2. des provinces eloignées. 'Leur concluſion fut de ſecourir ceux qui eſtoient en danger de mort, & de ſuſpendre la cauſe des

p.61.62. autres juſqu'à l'election d'un Eveſque. 'Ce fut ſur cela qu'ils écrivirent à S. Cyprien une excellente lettre qui eſt la 31 par-

ep.31.p.64.65. mi celles de ce Saint, 'qui taſcha de la repandre de tous coſtez;

ep.32.p 96.1. '& en effet elle fut en peu de temps connuë de toute la terre.

1] Paci.ep 31 p.58.d. 'Elle avoit eſté compoſée par Novatien, b & ſouſcrite par Saint

b Cyp. ep.52.p. 96.1. Moyſe Preſtre & Confeſſeur, [& apparemment auſſi par les autres Confeſſeurs qui eſtoient encore en priſon comme luy.]

ep.31.p.61.2. 'Le Clergé de Rome écrivit en Sicile la meſme choſe qu'il écrivoit à Saint Cyprien, & il luy envoya une copie de cette lettre.

ep.29.p.57. 'Les Tombez ayant fait à Carthage de nouvelles inſolences,

ep.30 p.59.2. S. Cyprien en écrivit à Rome la lettre 29, & y donna en meſme temps quelque avertiſſement touchant l'heretique "Privat. Le V.S. Fabien.
Clergé de Rome luy récrivit encore une fort belle lettre, qui eſt la 30, & luy manda qu'il avoit peu à craindre d'eſtre ſurpris par Privat, puiſqu'ayant des auparavant envoyé à Rome un de ſes principaux partiſans pour obtenir de cette Egliſe par ſurpriſe & par artifice, des lettres [de paix,] on avoit découvert ſa ruſe, & on luy avoit refuſé les lettres qu'il demandoit.

ARTICLE II.

Saint Corneille eſt fait Pape : Saint Cyprien fait ſon eloge.

L'AN DE JESUS CHRIST 251.

[APRES que l'Egliſe Romaine eut eſté ſans chef durant plus de 16 mois, enfin Dieu luy donna pour Eveſque S. Corneille, qui "ſelon l'opinion la plus probable, fut elu & ordonné le mécredi 4.e jour de juin en l'an 251. Nous ne pouvons mieux marquer quel eſtoit ce Saint, & comment ſe fit ſon election, qu'en nous ſervant des termes de S. Cyprien, qui en parle ainſi.]

Note 1.

» Ce qui releve beaucoup noſtre cher frere Corneille devant Cyp.ep.52.p. 96.2.
» Dieu, devant J.C, devant ſon Egliſe, & devant tous nos con-
» freres, c'eſt qu'il n'eſt pas monté tout d'un coup à l'epiſcopat.
» Car il n'eſt arrivé à ce ſupreme degré du ſacerdoce, que par
» tous les degrez que la diſcipline demande, qu'aprés avoir paſſé
» par tous les miniſteres eccleſiaſtiques, & avoir ſouvent attiré les
» graces de Dieu ſur luy par les ſervices qu'il luy rendoit dans ces
» emplois tout divins. De plus, il n'a brigué ni ſouhaité cette
» dignité. Il ne s'y eſt point ingeré de luy meſme comme ceux
» qui ſe laiſſent enfler par l'orgueil & l'ambition. On n'a vu en
» luy qu'une eſprit tranquille & modeſte, comme dans ceux que
» Dieu fait choiſir pour eſtre Eveſques que la pudeur ſi naturelle
» à la conſcience pure des vierges, que l'humilité d'un cœur qui
» aime naturellement la chaſteté, & qui l'a toujours gardée avec
» ſoin. Dans cette diſpoſition il n'avoit garde de faire violence
» aux autres pour eſtre Eveſque, comme il y en a qui le font. Il a
» falu luy faire violence à luy meſme pour le contraindre d'ac-
» cepter cette dignité. Il a eſté conſacré Eveſque par pluſieurs de
» nos collegues qui eſtoient alors à Rome : [& ils n'ont fait que
» ſuivre] le jugement de Dieu & de ſon Chriſt, le témoignage que
» preſque tous les Eccleſiaſtiques [de Rome] luy ont rendu, & les
1. » ſuffrages de tout le peuple qui eſtoit preſent ; [1] l'ayant tiré [non
» du rang des laïques, mais] du nombre des miniſtres de l'autel
» les plus anciens & les plus ſaints. Perſonne n'avoit eſté fait
» Eveſque avant luy, & la place de Fabien, c'eſt à dire la chaire
» epiſcopale de S. Pierre, ſe trouvoit vacante.

1. *& de ſacerdotum .... collegio*, "ce que Pearſon entend des 16 Eveſques qui l'ordonnerent. Cyp.an.p.29.c. [Mais viennent d'eſtre marquez,] & ce ſens nous paroiſt moins ſuivre les termes latins.

p.101.1. 'Les Prelats qui eurent part à ſon election eſtoient au nom-
ep 41.42. 45.p. 79.c 1.2|85.2| Bar.254.§ 45. bre de ſeize; '& on ne peut douter que les Eveſques Pompée & "Eſtienne, qui rendirent témoignage à ceux d'Afrique de la ma- Note 2.
Cyp.an p.29.2. § 5|Bar.254.§ 45. niere ſainte & canonique dont cette election s'eſtoit faite, ne fuſſent du nombre de ceux qui y avoient aſſiſté. 'On croit qu'ils eſtoient Eveſques en Afrique; [&-en effet quand S. Cyprien marque qu'ils y vinrent, il ne dit point qu'ils y euſſent eſté envoyez par S Corneille ou par d'autres, ni qu'ils euſſent eu aucune autre raiſon particuliere d'y venir.] 'S. Cyprien écrivit ſa
Cyp.ep.78.p. 192|n.P.p.196.1. lettre 78, à l'Eveſque Pompée ſur la queſtion du batteſme; & Pompée Eveſque de Sabrate [dans la Tripolitaine] aſſiſta en ce temps là au Concile de Carthage.

ep.52.p.97.1. 'Dece regnoit encore lorſque S. Corneille fut elu: & quoiqu'il paroiſſe que la perſecution eſtoit beaucoup diminuée, [au moins en Afrique, dés la fin de l'an 250,] Dece ſe declaroit neanmoins toujours ennemi des Eveſques, & il eſtoit ſurtout
n.p.29.1. tres eloigné de ſouffrir qu'il y en euſt un à Rome. 'C'eſt ce qui fait croire à quelques uns qu'on prit pour elire S. Corneille l'occaſion de la revolte de Julius Valens, qui uſurpa cette année l'Empire à Rome, comme nous l'apprenons d'Aurele Victor, mais qui ne le conſerva pas long-temps. [Auſſi S. Cyprien qui nous repreſente admirablement quelle eſtoit la generoſité de S. Corneille, le loüe non d'avoir accepté, mais d'avoir adminiſtré ſans crainte le ſouverain pontificat durant l'empire de Dece. Voici ſes paroles.]

ep.52.p.97.1. 'Aprés avoir eſté, dit-il, ainſi elevé à l'epiſcopat ſans brigue, « ſans violence, & par la ſeule volonté de Dieu' à qui il appartient « de faire les Eveſques, combien n'a t'il point fait paroiſtre de « vertu, de reſolution, & de foy, de s'eſtre aſſis hardiment dans la « chaire epiſcopale, en un temps où un tyran ennemi des Eveſ- « ques de Dieu, jettoit feu & flamme contre eux, & euſt mieux « aimé un competiteur du throne, [ce qui peut avoir raport à « Valens,] qu'un Eveſque de Rome? Ne ſommes nous pas obli- « gez, mon tres cher frere, de loüer hautement ſa foy & ſon « courage? Ne devons nous pas mettre au rang des Confeſſeurs « & des Martyrs celui qui s'eſt tenu ſi long-temps aſſis en atten- « dant ſes boureaux, & que les miniſtres de la rage du tyran « vinſſent venger ſur luy par l'épée, par les croix, par le feu, ou « par quelque autre genre extraordinaire de ſupplices, le mepris « genereux qu'il faiſoit de ſes edits deteſtables, de ſes menaces, « & de ſes tourmens? Ainſi quoique la bonté & la puiſſance de « Dieu

« qui facer- « dotes facit « 1.

» Dieu aient protegé l'Eveſque qu'il avoit elu, l'on peut dire » neanmoins que Corneille a ſouffert par ſon zele & ſa fermeté » tout ce qu'il pouvoit ſouffrir, & qu'il a vaincu le tyran pas ſes » vertus epiſcopales avant qu'il euſt eſté vaincu par la force des » armes.

ARTICLE III.

Quel eſtoit Novat auteur du ſchiſme de Novatien.

L'EGLISE Romaine eſtoit alors compoſée de 46 Preſtres, de ſept Diacres, de ſept Soudiacres, de 42 Acolythes, de 52 tant Exorciſtes, que Lecteurs & Portiers, & de plus de quinze-cents veuves ou autres pauvres; qui tous eſtoient nourris par la grace & par la liberalité du Seigneur; ſans parler du peuple dont le nombre eſtoit tres grand & comme infini. Euſ. l. 6. c. 43. p. 244. a. b.

Toute cette gloire de l'Egliſe Romaine ne fut pas capable de retenir dans ſon unité, & dans la ſoumiſſion à ſon unique chef, quelques eſprits dereglez & ambitieux. [Et l'election de Corneille, quoique ſi ſainte & ſi glorieuſe à l'Egliſe, fut neanmoins troublée auſſi-toſt par un ſchiſme tres dangereux, dont Novat fut l'auteur, & Novatien l'executeur & le miniſtre. C'eſt ce qui nous oblige de raporter ici les qualitez de deux perſonnes ſi celebres qui ont ſervi d'inſtrument à la juſtice de Dieu à l'égard d'une infinité de perſonnes dignes d'eprouver les effets de ſa colere. Car le ſchiſme des Novatiens dont nous allons voir les commencemens, a duré tres long-temps dans l'Egliſe, & s'y eſt repandu en beaucoup d'endroits de l'Orient, & de l'Occident.] b.

Note 3.

Novat eſtoit Preſtre d'Afrique, [& comme parlent Euſebe & S. Jerome dans leurs chroniques,] [a] il eſtoit Preſtre de S. Cyprien, c'eſt à dire de l'Egliſe de Carthage; [b] ce qui paroiſt aſſez par les lettres de S. Cyprien. [c] Il eſt vray que Baronius le fait Eveſque; [d] mais c'eſt ſans fondement, [comme on le pourra voir en un autre endroit.] Paci. ep. 3. p. 60. b. a Hier. v. ill. c. 70. p. 291 b. b Cyp. ep. 49. p. 91. 2. 6. p. 91. c Bar. 254 § 59. d Cyp. an. p. 25. § 21.

V. S. Cyprien § 22.

On ne voit pas de quelle maniere il avoit eſté elevé à un rang dont il eſtoit ſi indigne.] Car S. Cyprien nous aſſure qu'il avoit toujours eſté regardé des Eveſques comme un eſprit dangereux, comme un brouillon & un amateur de la nouveauté, & meſme comme un perfide & un heretique. Il vouloit tout ſavoir pour trahir [ceux qui luy confioient leurs ſecrets.] Il flatoit ep. 49. p. 91. c.

male cognitus.

pour tromper, & il n'avoit d'amitié ferme & ſincere pour perſonne. C'eſt, dit S.Cyprien, un flambeau de diſcorde toujours preſt à allumer la ſedition & la guerre, une tempeſte qui fait faire naufrage dans la foy, un ennemi du repos, de la tranquillité & de la paix. 251.

1. [Ce vice qui fut ſi pernicieux à toute l'Egliſe, n'eſtoit pas le ſeul dont il fuſt coupable.] Il avoit une vanité & une arrogance qui l'enfloit juſqu'à luy faire perdre tout ſentiment [de Dieu &] de ſon devoir, & avec cela une avarice inſatiable, & une paſſion furieuſe de ravir meſme le bien des autres.] Il depouilloit les pupilles, voloit les veuves de l'Egliſe de Carthage, dénioit l'argent dont il eſtoit redevable à l'Egliſe : & les derniers crimes qu'il commit furent la juſte peine de ces premiers. Il chaſſa de chez luy ſon propre pere, ſelon S.Pacien, ou au moins il le laiſſa mourir de faim [1] ſur le pavé : & n'eut pas plus de ſoin de l'enterrer aprés qu'il fut mort. D'un coup de pié qu'il donna dans le ventre à ſa femme qui eſtoit groſſe, il la fit avorter d'un enfant mort. [Ainſi c'eſt avec raiſon] que S.Pacien l'appelle le traiſtre & le parricide de ſon pere & de ſon fils.

2 [Paci.ep.3.p. 60.b,c.

1.

ep.2.3.p.55.a] 66.a.

Cyp.ep.49.p. 91.a. Il y avoit long-temps qu'il craignoit [la ſeverité de l'Egliſe] dans la vuë de tant de crimes dont il ſe ſentoit coupable : & il voyoit bien qu'il ne pouvoit eviter d'eſtre non ſeulement depoſé de la preſtriſe, mais meſme privé de la communion. Et en effet comme les freres preſſoient qu'on examinaſt ſa cauſe, le jour pris pour cela eſtoit proche lorſque la perſecution ſurvint. Il la vit venir avec joie, parcequ'elle le mettoit [pour un temps] à couvert de la condannation qu'il meritoit ; & il en prit occaſion de mettre le trouble & le deſordre partout. Car jugeant qu'il ne manqueroit pas enfin d'eſtre excommunié, & chaſſé de l'Egliſe, il aima mieux en ſortir volontairement avant que les Eveſques euſſent prononcé contre luy, comme s'il euſt pu s'exemter de la peine duë à ſes crimes [en s'y jettant de luy meſme, &] en prevenant ſa ſentence.

2. Ce fut donc luy qui alluma le premier à Carthage le feu de la diviſion & de la diſcorde, & qui y ſouleva une partie des Fideles contre S.Cyprien leur Eveſque ; [c'eſt à dire que ce fut luy qui fut auteur du ſchiſme de Feliciſſime,] lequel s'eſtant le premier revolté contre l'Egliſe, [au commencement de l'an 251,] fut ſuivi peu de temps aprés par cinq Preſtres de Carthage qui ſe joignirent à luy, & taſcherent d'attirer avec eux ceux

ep.40.p.75.76.

V. S. Cyprien § 20.

1. dans une rue, *ou* dans un village, *in vico*.

qui eſtoient tombez dans l'apoſtaſie : [a]Surquoi S. Cyprien dit que l'on avoit enfin decouvert l'origine, la racine, & les fondemens de la faction de Feliciſſime. [Ainſi n'y ayant pas lieu de douter que Novat ne fuſt du nombre de ces cinq Preſtres, il eſt aiſé de luy appliquer ce que S. Cyprien dit d'eux en general,] [b]qu'ils s'eſtoient oppoſez à ſon election lorſqu'il fut fait Eveſque, [c]que depuis ils avoient encore porté les pecheurs à l'impenitence par une douceur criminelle, & en communicant meſme avec eux contre les défenſes expreſſes qu'il en avoit faites, [d]& qu'ils avoient encore porté les Confeſſeurs à luy deſobeïr, & à violer la diſcipline de l'Egliſe.

[a] p. 75. a.

[b] 2. ep. 55. p. 118 & alibi.

[c] ep. 40. p. 76. 1.

[d] ep. 55. p. 117. a.

[e]Ces cinq Preſtres deſerteurs de l'Egliſe, furent excommuniez par le jugement d'un grand nombre des plus illuſtres Eveſques d'Afrique, [dans le Concile qui fut tenu un peu aprés [f]Paſque en l'année 251.]Et S. Cyprien dit nommément de Novat qu'il avoit eſté condanné par la voix de tous les Eveſques comme un heretique obſtiné & un perfide, [quoique cela puiſſe avoir auſſi un autre ſens.] [g]S. Pacien ſemble dire que pour eviter la honte de cette condannation, [ou déja prononcée, ou preſte à eſtre prononcée contre luy,] il vint ſe cacher à Rome. [Et la choſe en elle meſme eſt tres probable.

[e] ep. 55. p. 117. a.

V. S. Cyprien § 23.

[f] ep. 49. p. 93. 1.

[g] Paci. ep. 3. p. 60. c.

Mais avant que de ſortir de l'Afrique pour aller faire ſentir à Rome ſon eſprit brouillon & furieux, il ſe ſignala par un nouveau crime,] [h]qui fut l'ordination de Feliciſſime ſon ſatellite, comme l'appelle S. Cyprien, qu'il fit [ordonner] Diacre, ſans que ce Saint luy en euſt donné la permiſſion, ni meſme qu'il en euſt eu nulle connoiſſance. [Voilà quelles eſtoient les qualitez de Novat.]

[h] Cyp. 49. p. 91. 1.

ARTICLE IV.

Commencement de l'hiſtoire de Novatien : Il eſt fait Preſtre.

[Nous ne trouverons point dans Novatien de crimes groſſiers ſemblables à ceux de Novat ; mais nous y deplorerons au contraire beaucoup de belles qualitez corrompuës par une ambition dereglée.] [a]Nous voyons que S. Cyprien luy accorde la gloire de l'eloquence : [b]S. Jerome l'appelle auſſi un homme tres eloquent : [& veritablement ce que nous avons de luy ne dement point ces eloges, particulierement la lettre celebre du Clergé de Rome à S. Cyprien,] laquelle il a com-

[a] Cyp. ep. 57. p. 134. 1.

[b] Hier. ep. 125. p. 33. a.

Euſeb. p. 136. a. d.

posée, comme nous verrons. Car c'eſt une piece excellente, & un grand témoignage de l'eſprit & de l'eloquence de ſon auteur. 251.

Cyp.ep.57.p. 134.1. 'Il eſtoit auſſi fort habile dans la philoſophie payenne : Mais ce fut dans cette ſource corrompuë qu'il puiſa une rigueur inflexible envers les autres, au lieu d'apprendre de la philoſophie du Seigneur la douceur & la paix qu'il y enſeigne. 'Cette philoſophie luy fit faire naufrage dans la foy, [c] n'eſtant pas etrange qu'un philoſophe du ſiecle abandonne l'Egliſe du Dieu vivant. [Les anciens ne marquent point expreſſément de quelle philoſophie il faiſoit profeſſion. Mais on ſçait que c'eſtoit la philoſophie ſtoïcienne qui enſeignoit] 'cette rigueur, & cette egalité des pechez que S Cyprien reproche à Novatien, [b] oppoſant en ce point la doctrine des philoſophes & des Stoïciens, à celle des diſciples de J. C. 'Neanmoins Novatien tiroit beaucoup de vanité de cette connoiſſance qu'il avoit de la philoſophie, auſſi-bien que de ſa grande eloquence. [Et il ne ſe faut pas étonner qu'un ſuperbe tombe dans le ſchiſme & dans l'hereſie.]

Pacei.ep.2.p.55. c.

a p.56.d.

Cyp.ep.52.p. 93.1.2.

b 2.

p.100.b.

Euſeb.l.6.c.43.p. 244.c. 'Il eſt remarquable que le demon fut cauſe de ſon entrée dans l'Egliſe, ſelon l'expreſſion de S. Corneille, auſſi-bien que de ſa ſortie. Car Novatien ſe trouvant poſſedé par luy depuis long-temps, implora le ſecours des Exorciſtes de l'Egliſe : & durant qu'ils taſchoient de le ſecourir, il tomba dangereuſement malade ; de ſorte que comme on n'attendoit plus que ſa mort, il receut [1] le batteſme par aſperſion dans ſon lit, ſi l'on peut appeller cela un batteſme, dit S. Corneille. 'Car il y en avoit qui ne vouloient pas appeller Chrétiens ceux qui eſtoient battizez de cette ſorte, mais leur donnoient le nom de Cliniques, à cauſe du "lit où ils avoient receu le batteſme ; pretendant ou qu'ils n'avoient point dutout receu ce ſacrement, ou qu'au moins ils n'en avoient pas receu la grace avec la meſme plenitude que les autres. 'Le ſentiment des premiers eſtoit manifeſtement faux, puiſqu'on n'avoit jamais entrepris de rebattizer ces perſonnes lorſqu'elles eſtoient gueries. [Mais il paroiſt que la ſeconde opinion eſtoit celle de l'Egliſe Romaine.] 'Au moins S. Cyprien l'attribuë à ceux qui recevoient le batteſme des heretiques : '& nous verrons par la ſuite, qu'il n'eſtoit pas

Cyp.ep.76.p. 212.1.2.

1.

κλινῆς.

2.

p.213.1.

Euſeb.l.6. c.43.p. 245.2.

Cyp.ep.76.p.211 212.

1. περιχυθείς *perfuſus*, 'qui eſt le terme de S. Cyprien pour ceux qui recevoient le batteſme eſtant malades. Il le joint à *aſperſus*, comme eſtant à peu prés la meſme choſe ; & l'oppoſe à *lotus* qui marquoit le batteſme ordinaire où l'on eſtoit plongé dans l'eau.

permis à Rome d'elever ces perſonnes à la clericature. [Ce ſentiment s'eſtoit auſſi repandu en partie dans l'Orient,& il y dura encore long-temps depuis.] 'Car nous voyons que le 12.e Canon du Concile de Neocesarée exclud ces perſonnes du ſacerdoce, hormis dans des cas extraordinaires; [non pas neanmoins pour aucun defaut de leur batteſme, mais parcequ'il y a ſujet de preſumer que] leur foy eſt plus l'effet de la neceſſité [& de la crainte de la mort,] que d'une vraie converſion de leur cœur. Conc.t.1.p. 1484.b.

'Auſſi S. Cyprien croit avec ſa modeſtie ordinaire, qu'on ne peut mettre aucune difference entre eux & ceux qui ont receu le batteſme de la maniere alors la plus commune, qui eſtoit l'immerſion. Cyp.ep.76 p. 211.213.

[Mais il y avoit une autre irregularité plus conſiderable dans la perſonne de Novatien.] 'Car eſtant revenu de ſa maladie, il ne fit point ſuppléer les autres choſes qu'il faut recevoir ſelon l'ordre de l'Egliſe; & meſme il ne receut point le ſeau du Seigneur de la main de l'Eveſque. 'Et ne l'ayant point receu, dit S. Corneille, comment euſt-il receu le S. Eſprit? Euſ l.6.c.43.p. 244.c. d.

'C'eſtoit à Rome que Novatien avoit receu le batteſme: & ſelon les regles de cette Egliſe il devoit eſtre exclus des plus bas degrez de l'état eccleſiaſtique. Cependant il y fut honoré de la preſtriſe meſme par une grace toute particuliere du Pape, qui voulut luy impoſer les mains. Car tout le Clergé & la pluſpart des laïques s'oppoſant à ſon ordination, & repreſentant que ſon batteſme l'excluoit du miniſtere de l'Egliſe; le Pape 'pria qu'on luy permiſt de ſe diſpenſer en faveur ſeulement de Novatien, de ſuivre cette diſcipline qui s'obſervoit dans ſon Egliſe. 'M.r Valois tire de cette narration avec aſſez de vraiſemblance, que Novatien fut fait Preſtre ſans paſſer par le diaconat & le ſoudiaconat. [Et il ſemble que ce ſoit pour l'oppoſer à Novatien,] 'que S. Cyprien loüe S. Corneille de n'eſtre pas arrivé tout d'un coup à l'epiſcopat, mais d'y eſtre monté par tous les degrez des offices eccleſiaſtiques. [Le Pape qui uſa de cette indulgence envers Novatien, doit avoir eſté S. Fabien, ou quelqu'un de ſes derniers predeceſſeurs, eblouï ſans doute par les qualitez exterieures de Novatien, ſans prevoir qu'il l'armoit de la puiſſance de l'Egliſe pour combatre l'Egliſe meſme. Et cet exemple fait voir que les plus ſaints doivent trembler quand ils diſpenſent des loix communes de l'Egliſe. d. p.245.a. ἐξιοῦσι συγχωρηθῆναι αὐτῷ. n.p.135.1.c. Cyp.ep.52.p. 96.2.

ARTICLE V.

Novatien renonce au ſacerdoce plutoſt que d'aſſiſter les Confeſſeurs: écrit pour la penitence.

[L'OPPOSITION que l'Egliſe Romaine forma à l'ordination de Novatien, fut comme une prophetie de la maniere dont il s'y devoit conduire. Nous en pouvons juger non ſeulement par le ſchiſme où ſon ambition le porta, mais par ce qui luy arriva durant la vacance du S. Siege & la perſecution de Dece.]

Euſ.l.6.c.43.p. 244.d. 'Car il ſe renferma & ſe cacha dans une petite maiſon; & lorſque les Diacres vinrent le prier & le conjurer de donner à ſes freres qui eſtoient en danger & qui avoient beſoin d'aſſiſtance, les ſecours qu'ils pouvoient juſtement attendre d'un Preſtre; non ſeulement il ne fit pas ce qu'ils demandoient, mais meſme il

p.245.a. s'en alla, & les quitta tout en colere; 'ajoutant qu'il ne vouloit plus eſtre Preſtre; & qu'il embraſſoit une autre philoſophie.

p.244.d. 'Ainſi ſa laſcheté & la crainte de la mort le firent renoncer au ſacerdoce, [auquel il y a bien de l'apparence que ſon ambition l'avoit elevé.]

Ruf.l.6.c.33.p. 115.2. 'Rufin dit que les Diacres le prioient d'aller aſſiſter [& donner le batteſme] à des catecumenes qui eſtoient malades. [Neanmoins l'hiſtoire meſme & les termes grecs "ont bien plus de raport avec l'aſſiſtance qu'il devoit aux Confeſſeurs, comme de les aller fortifier dans les priſons, d'y aller offrir le Sacrifice, & d'autres choſes ſemblables. Et il eſt viſible que Theodoret l'a entendu en ce ſens;] 'puiſqu'il dit que les Tombez qui demandoient penitence, voyant la dureté avec laquelle il les rejettoit depuis ſon ſchiſme, luy reprocherent qu'ayant ſouvent eſté prié de les venir voir pour les ſoûtenir contre les efforts du tyran, il s'eſtoit caché au lieu de le faire, & avoit meſme dit qu'il n'eſtoit point Preſtre. [Cet exemple fait aſſez voir que c'eſt avec raiſon

Thdrt. h.l.3.c. 5.p.229.b. Euſ.l.6.c.43.p. 244.b.c. que] 'S. Corneille dit que s'il avoit merité l'epiſcopat, ce n'avoit eſté ni par l'eclat de ſes actions, ni par la ſainteté de ſa vie, ni pour avoir eſté toujours dans l'Egliſe, ni pour avoir ſouvent combatu pour elle, ni pour avoir eſté expoſé à de grands dangers pour défendre la foy & la verité.

[Il faut neanmoins reconnoiſtre que s'il n'avoit pas fait paroiſtre beaucoup de ſainteté ni beaucoup de generoſité dans

Cyp.in Nov.p. 436.a. ſes actions,] 'au moins on n'avoit vu dans luy juſqu'alors aucun

veſtige de cette hereſie meurtriere, comme dit S. Cyprien ou un auteur de ſon temps, dans laquelle il ſe precipita depuis. Au contraire tant qu'il demeura dans l'Egliſe, il pleura les pechez des autres comme les ſiens propres, il ſupporta les defauts des freres, comme l'Apoſtre nous y exhorte, il confirma par ſes diſcours fortifiez de la grâce du ciel, ceux qui eſtoient foibles dans la foy : 'Il eut connoiſſance de beaucoup de crimes commis volontairement, & non par la violence de ce fleuve que le ſerpent avoit vomi en pourſuivant la femme. Mais au lieu de jetter dans le deſeſpoir ceux qui les avoient commis, il avoit enſeigné conformément à l'Ecriture que ces crimes pouvoient eſtre effacez, s'ils eſtoient ſuivis par de bonnes œuvres. p.437.1.

[Il condanna encore l'hereſie où il eſtoit prés de tomber, par un ſervice ſignalé qu'il rendit à l'Egliſe durant la vacance du S. Siege. Ce fut en compoſant, comme nous avons dit, la lettre celebre du Clergé de Rome à S. Cyprien, qui eſt la 31.e parmi celles de ce Saint; puiſqu'elle ordonne que l'on donnera la paix aux Tombez à l'article de la mort.] 'S. Cyprien montre aſſez clairement qu'elle eſtoit de la plume de Novatien; puiſqu'aprés en avoir raporté quelques paroles, il ajoute 'qu'on y reſolut encore d'accorder la reconciliation aux malades; que Novatien fut celui qui écrivit cette reſolution, & qu'aprés l'avoir écrite, il la lut luy meſme [dans l'aſſemblée où elle devoit eſtre approuvée & ſignée.] 'S. Pacien dit de meſme que lorſque Novatien eſtoit encore uni à l'Egliſe, il avoit compoſé un écrit pour prouver qu'il falloit recevoir ceux qui eſtoient tombez en abandonnant la foy, qu'il l'avoit lu [au Clergé de Rome,] qu'il » l'avoit appuyé par ſes raiſons. 'C'eſt, ajoute ce Saint, ce que » Novatien a écrit, & ce qu'il voulut bien relire luy meſme aprés » l'avoir écrit. Sa main qui l'a écrit, & ſa langue qui l'a lu en ſont » des témoins irreprochables. 'S'il ne faut point accorder la penitence, Novatien eſt coupable, puiſqu'il l'a écrit, qu'il l'a prouvé, & qu'il la lu. Où eſtoit donc alors voſtre rigueur impitoyable? (il parle aux Novatiens) où eſtoit voſtre dureté barbare? » Si l'on n'euſt point preferé Corneille à Novatien, vous ſoûtiendriez encore la doctrine de cet écrit. Mais à preſent ce ſentiment vous deplaiſt, parceque Corneille l'a embraſſé, & vous » nous faites la guerre, aprés nous avoir fourni des armes pour » nous défendre contre vous. [Il ſemble par ces deux endroits de S. Pacien que Novatien ait eſté meſme l'auteur de la conclu- Euſ.n.p.136. 2.d. Cyp.ep 32.p. 95.a. Paci.ep.3.p.58. d. *ſuæſit.* p.60.2. a.b.

ſion de la lettre, auſſi-bien que de ſes paroles: Ce qui ne peut ſervir qu'à le rendre plus criminel. 251.

Voilà ce qui avoit paru tant de Novatien que de Novat juſques au ſchiſme de Rome; & nous n'avons rien à y ajouter, ſinon que comme le nom & les crimes de ces deux méchans Preſtres ont eu beaucoup de raport, on les a ſouvent confondus; & il ſe trouve beaucoup d'endroits, particulierement dans les Grecs, où le nom de Novat s'eſt gliſſé pour celui de Novatien, par la faute ou des auteurs ou des copiſtes, & le nom meſme de Novatiens qu'on a donné aux heretiques qui refuſoient le pardon aux pecheurs, vient regulierement de Novat. Mais S. Cyprien, S. Pacien, & S. Jerome, les diſtinguent trop clairement l'un de l'autre pour nous arreſter à la confuſion des Grecs. Il faut maintenant reprendre la ſuite de noſtre hiſtoire, & aprés avoir vu l'election ſainte & canonique de Corneille, nous allons voir l'intruſion ſchiſmatique de Novatien, le premier des antipapes, & qui mit le premier la diviſion dans la premiere Egliſe du monde, & dans le centre de l'unité.]

ARTICLE VI.

Novatien fait ſchiſme contre S Corneille, avec cinq Preſtres de Rome, & quelques Confeſſeurs.

Cyp.ep.49.p. 91.1. NOUS avons dit que Novat eſtoit venu d'Afrique à Rome. S. Cyprien le compare à une nuée qui portoit partout la tempeſte & la diſcorde. Auſſi il fit à Rome ce qu'il avoit fait en Afrique. Il y mit le trouble dans l'Egliſe; il y rompit l'union qu'il trouva dans les Fideles liez enſemble par une étroite charité: il y ſouleva contre le Clergé une partie du peuple [& du Clergé meſme.] Il trouva aiſément de méchans eſprits ſemblables à luy, & capables de le ſeconder. Il vit Novatien dans le deſir de s'elever au pontificat, [ſans conſiderer le poids effroyable de cette charge, redoutable meſme aux plus humbles:] Et cette ambition ſuperbe fut la cauſe de ſon malheur. Novat ſe joignit à luy, [& commença apparemment deſlors à luy former ſecrettement un parti.

Paci.ep.3.p. cc.c.

Ses brigues n'empeſcherent pas que S. Corneille ne fuſt elu. Mais auſſi-toſt, & peut-eſtre avant meſme qu'il fuſt ſacrée,] Novatien & ceux qu'il avoit gagnez l'accuſerent de diverſes choſes que S. Cyprien n'a pas jugé à propos de nous faire connoiſtre, croyant

Cyp.ep.42.p. 82.1.

p.81.2.

croyant qu'il n'eſtoit pas de la gravité ſacerdotale de publier ces calomnies qui n'eſtoient appuyées ſur aucune preuve ſolide. 'Il marque ſeulement en un endroit qu'on accuſoit Corneille ep.52.p.97.a.
V. la perſ de Dece §6. du crime "des Libellatiques; & que cette accuſation ayant eſté examinée par les Eveſques, s'eſtoit trouvée abſolument fauſſe. [Ce fut peut-eſtre en cette occaſion, que pour donner plus de poids à ſes calomnies contre S. Corneille,] 'Novatien proteſta avec des ſermens horribles qu'il ne deſiroit point du- Euſ.l.6.c.43.p. 243.b.
tout l'epiſcopat.

[Mais ſon cœur dementoit ſa langue.] 'Il fut ſenſiblement touché de voir occuper par Corneille la dignité à laquelle il Pacï.ep.2.3.p. 56.d.e|60.a.c.
avoit aſpiré. 'Le depit & la jalouſie produiſirent dans ſon eſprit Ib|Cyp.ad
l'agitation & l'inquietude. Il ſe trouva donc ſuſceptible des Nov.p.437.1.
mauvais conſeils de Novat, qui par les grandes eſperances qu'il
nutantem impellit, dubitantem fovet. luy donna "le pouſſa dans le precipice où il avoit encore quelque honte de ſe jetter, & leva tous les doutes & toutes les difficultez qui pouvoient le retenir. Ainſi l'ambition & la douleur de voir qu'on luy euſt preferé Corneille, le porterent dans le ſchiſme; [& il refuſa d'obeïr à l'Eveſque legitime, ſous pretexte ſans doute des crimes dont il le pretendoit coupable,] '& dont ep 42.p.82 1.
il perſiſta toujours à l'accuſer. Il y comprenoit auſſi les Preſtres qui eſtoient unis avec ce ſaint Pape.

'S. Jerome ſemble dire qu'il fit ſchiſme ſur ce que S. Corneille Hier.chr|
recevoit les pecheurs, & communiquoit avec eux; & Socrate le Socr.l.4.c.28.
dit poſitivement. [a] Il eſt certain que ce fut dans la ſuite le ſujet p.245.b.
a Cyp.ep. 55.p.
de ſes declamations, comme dit S. Cyprien; & que pour rendre 120.b.
plus odieuſe la charité de S. Corneille, il y ajoutoit des circonſtances auſſi fauſſes que criminelles. [Mais le ſchiſme ayant commencé auſſi-toſt aprés l'election de S. Corneille, comme nous l'allons montrer; & ainſi avant que ce Saint puſt rien faire de conſiderable ſur le ſujet des Tombez, ce ne fut pas ſur cela qu'il prit le pretexte de ſe ſeparer de ſa communion.]

'Il fut ſuivi dans ſon ſchiſme par une partie du peuple, [b] par ep.49.p.91.1.
cinq Preſtres, [& ce qui eſt encore plus deplorable,] [c] par une *b* Euſ. l.6.c.43.
p.245 c.d.
partie des Confeſſeurs, leſquels ſe declarerent pour luy dés le *c* p.242.d.
commencement [de ſa ſeparation.] 'Ceſt particulierement aux Cyp.p.91.1|
intrigues & aux ſollicitations de Novat qu'on attribuë les chiſ- Buch p.271.
me des Confeſſeurs & du peuple. 'Ceux que nous connoiſons Cyp ep.46.p.
de ces Confeſſeurs ſont Maxime Preſtre, [d] Nicoſtrate Diacre; 86.
d ep 49 p.90|
V.S.Celerin ou peut-eſtre meſme Archidiacre, [e] Urbain, Sidoine, & "Macaire n.P 92.1.
V.S Moyſe. nommé auſſi Celerin. [Nous avons raporté "autre-part ou leurs *e* ep.46 p.87.a|
Euſ.p.242 d.

Cyp.ep.51.p. 93.2. vertus, ou leurs vices.] 'Ces Confeſſeurs avoient alors eſté mis hors de priſons, [ſoit par la revolte de Valens contre Dece, ſoit par quelque autre raiſon qui ne nous eſt pas connuë.]: Mais n'eſtant ſortis de la priſon que pour tomber dans le ſchiſme & dans l'hereſie, il ſembloit qu'ils y euſſent laiſſé toute la gloire & toute la reputation qu'ils avoient acquiſe. [Leur chute ne laiſſa pas neanmoins de faire beaucoup de tort à la verité, comme nous le verrons dans la ſuite.

Mais il ne faut pas oublier de dire que tous les Confeſſeurs ep.48.p.89. n'eſtoient pas tombez avec ceux-ci.] 'Car S. Corneille parle d'Augende Confeſſeur, par lequel il avoit envoyé des lettres à Euſl. 6.c.43 p. 245.c. S. Cyprien. 'S. Moyſe Preſtre & Martyr, [le plus illuſtre des Confeſſeurs de Rome,] rendit meſme un glorieux témoignage à la verité. Car voyant la temerité ou plutoſt la folie de Novatien, n.p.136.2. b.c. 'il le ſepara de la communion, dit S. Corneille, 'c'eſt à dire qu'il ſe ſepara de luy, & declara qu'il ne vouloit avoir avec luy aucune c 43.p.245 d. communion, [luy prononçant peut-eſtre anatheme.] 'Il ſe conduiſit de la meſme maniere envers les cinq Preſtres qui avoient quitté l'Egliſe avec luy. ἀκοινώνητον ἐποίησεν.

['Il y a quelque lieu de douter ſi Maxime Preſtre & Confeſſeur, eſtoit l'un de ces cinq Preſtres.] 'Mais nous avons tout ſujet d'y mettre un autre 'Maxime auſſi Preſtre, legat de Novatien en Afrique, & fait Eveſque de Carthage par les Novatiens. Prud.de M.11. p.139. [Il y a aſſez d'apparence que] 'S. Hippolyte depuis celebre Martyr, & qui renonça au ſchiſme, au moins en mourant, comme nous l'apprenons de Prudence, "eſtoit encore de ce nombre. [Nous n'avons point de connoiſſance des autres.] 'On verra encore un Augende Diacre entre les partiſans de Novatien. Cyp.ep.41.p. 71. Note 4. V. S. Hippolyte.

ARTICLE VII.

S. Corneille & les ſchiſmatiques écrivent en Afrique : On y tient d'abord les choſes en ſuſpens; & après s'eſtre aſſuré de la verité, on y approuve partout l'ordination de S. Corneille.

[APRES avoir vu l'election de S. Corneille, & la naiſſance du ſchiſme, il faut voir la ſuite de l'un & de l'autre. Nous ne dirons preſque rien que ce qui ſe paſſa en Afrique ſur ce ſujet, parceque les principales lumieres que nous en avons, viennent des lettres de S. Cyprien. Mais il eſt aiſé de juger que ce qui ſe fit en cette province, ſe fit dans les autres; & qu'un

meſme Eſprit donnoit les meſmes mouvemens à tout le ſacré corps de l'Égliſe.]

'S. Corneille ayant eſté elu en manda la nouvelle en Afrique par une lettre, qui ne reſſentoit que la douceur d'une ſimplicité religieuſe, ſans aucun meſlange d'injures ni de paſſion. 'Le parti contraire y écrivit auſſi, & envoya un libelle plein d'aigreur, & qui accuſoit Corneille & ſes Preſtres de divers crimes auſſi enormes que mal prouvez. Il paroiſt aſſez que ces deux lettres furent apportées en meſme temps: [& c'eſt ce qui nous a obligé de dire que la faction de Novatien avoit commencé à ſe former dés devant l'election de S. Corneille, & qu'elle eclata auſſi-toſt que l'on parla de l'elire.] Cyp. ep 42. p. 82. 1. | 81. 2.

Deux lettres ſi differentes furent auſſi fort differemment traitées par S. Cyprien qui les receut. Il fit lire celle de Corneille en preſence du Clergé & de tout le peuple, & fit ſavoir à tout le monde l'ordination de ce Saint. Il crut au contraire qu'il eſtoit contre la gravité & la pieté ſacerdotale de faire lire le libelle diffamatoire des autres dans une aſſemblée ſi ſainte & ſi nombreuſe, en preſence des Preſtres aſſis comme les miniſtres de Dieu, & à la vuë de l'autel. Mais quoiqu'il euſt donné ce prejugé ſi public à ſon Clergé & à ſon peuple, en faveur de l'ordination de Corneille, 'dont en effet il ne doutoit pas; '& quoique dans la regle ordinaire, la lettre que ce ſaint Pape avoit écrite ſur ſon election, duſt ſuffire pour le faire reconnoiſtre; 'neanmoins l'oppoſition du parti contraire, qui par ſes calomnies eſtoit capable de troubler beaucoup de perſonnes 'dans un pays eloigné, [a] & d'une auſſi grande étenduë que l'Afrique, luy fit croire qu'il valoit mieux garder pour luy meſme la connoiſſance qu'il avoit de la verité, juſque'à ce qu'il euſt des preuves encore plus convaincantes en faveur de S. Corneille, 'afin d'oſter tout ſcrupule & tout pretexte aux eſprits foibles ou ſeditieux. Ibid. ep. 45 p. 85 2. ep. 42. p. 82 1. 1 | 45 p. 85. 2. ep. 42. p. 81. 2. [a] ep. 45 p. 85. 2. 2 | 42. p. 82. 1.

'Il réuſſit comme il le ſouhaitoit dans le deſſein ſi juſte qu'il avoit de faire recevoir unanimement l'election de S. Corneille. 'Car les Eveſques d'Afrique s'eſtant aſſemblez en grand nombre, reſolurent 'qu'on demanderoit le témoignage de leurs freres qui avoient aſſiſté à l'ordination de Corneille; 'Que l'on envoieroit à Rome Caldone & Fortunat Eveſques d'Afrique, 'pour réunir cette Egliſe, [b] ou au moins pour y apprendre au vray ce qui s'eſtoit paſſé, & leur en faire un raport fidele; [c] Que juſques à leur retour les choſes demeureroient au meſme état; Ibid. ep. 45. p. 85. 1. ep. 42. p. 81. 1. [b] 45. p. 85. 1 | 42. p. 79. [c] ep. 45. p. 85. 1.

[c'eſt à dire apparemment que l'on ne romproit la communion avec perſonne, mais qu'on ne reconnoiſtroit pas encore Saint
ep.42.81.1. Corneille pour Eveſque.] 'Le Concile donna auſſi des lettres à ſes deputez, par leſquelles il s'efforçoit de réunir les membres
Euſ. l.6.c.46.p. diviſez de l'Egliſe Romaine. 'S. Denys d'Alexandrie écrivit de
248.b. meſme aux Romains pour ce ſujet, [quoique nous ne ſachions pas ſi ce fut dés ce temps-ci.]

Cyp.ep.42.p. 79. 'S. Cyprien dit que Caldone & Fortunat eſtoient envoyez vers Corneille, & vers les Eveſques qui avoient aſſiſté à ſon ordination. [Neanmoins on peut aſſurer que la lettre du Concile qu'ils portoient, n'eſtoit pas adreſſée à Corneille, mais aux Eveſques qui l'avoient ordonné, ou au Clergé de Rome. Car c'eſtoit une ſuite neceſſaire de la ſuſpenſion où l'on vouloit tenir les cho-
ep 45.p.85.1. ſes.]'Et en effet, au lieu que les Preſtres & les Diacres d'Adrumet, ne ſachant pas encore la reſolution du Concile, avoient écrit à Corneille au nom de Polycarpe leur Eveſque qui eſtoit abſent; lorſque S. Cyprien fut venu en cette ville ils ſuivirent la reſolution des autres Egliſes, & écrivirent aux Preſtres & aux Diacres de Rome ſans nommer Corneille.

ep.42.p.82.1. 'S. Cyprien envoya à Corneille par Caldone, & Fortunat les lettres qu'il avoit écrites tant à ſon Clergé qu'à ſon peuple, ſur le ſujet de Felicisſime & de ſes Preſtres ſchiſmatiques; & ces lettres contenoient le recit & les raiſons de tout ce qui s'eſtoit paſſé en cette affaire. [Ceci marque encore que S. Cyprien re-
ep.45.p.85.2. connoiſſoit l'election de S. Corneille pour legitime;] '& il le témoignoit encore davantage dans les inſtructions particulieres qu'il donnoit aux particuliers qui alloient à Rome; leur recommandant de reconnoiſtre & de s'attacher à la racine & au tronc de l'Egliſe Catholique, [c'eſt à dire, ſelon que la ſuite le fait voir, de ſe joindre à la communion de S. Corneille, comme eſtant la veritable & la Catholique, & non à celle de Novatien.

2.42.p.82.1. Caldone & Fortunat eſtant arrivez à Rome,] 'les Eveſques qui avoient aſſiſté à l'ordination de S. Corneille, écrivirent à
1.52.p.97.1. ceux d'Afrique, '& rendirent par leurs lettres un témoignage tres glorieux aux mœurs, à la vie, & à la conduite de ce ſaint
ep.42.p.82.1. Pape: '& par ce moyen ils oſterent tout pretexte tant à la legereté des uns, qu'à la jalouſie & à la malice des autres, de rien
p.82.2. dire contre ſon election. 'S. Corneille joignit ſes lettres à celles
ep.41.p.79. de ces Eveſques: 'Et de plus, Caldone & Fortunat dont on avoit
ep.45.p.85.2. attendu le retour pour terminer cette affaire, 'aſſurerent que ſon election avoit eſté neceſſaire dans ſon origine, legitime dans

la conduite que l'on y avoit gardée, & glorieuſe par l'innocence de celui que l'on y avoit elu. Tout cela fut confirmé par les Eveſques Eſtienne & Pompée, qui arriverent alors en Afrique, '& qui atteſterent la verité par des témoignages irreprochables: [& de la maniere dont S. Cyprien en parle, il y a, comme nous avons dit, toute apparence qu'ils avoient eſté des 16 Eveſques preſens à l'election de Corneille.] ep 41.42.45 p. 79.81.2|85.2. p.81.2.

2. 'S. Cyprien voyant la verité de toutes choſes pleinement éclaircie par tant de preuves, adreſſa ſes lettres à Corneille, comme l'ordre de la tradition divine, & la regle de l'Egliſe le demandoient. Il fit ſavoir à tous les Eveſques de ſa province ce qu'il avoit appris, & leur manda qu'ils devoient envoyer quelques perſonnes avec leurs lettres [à S. Corneille:] 'Aïnſi tous les Fideles d'Afrique approuverent le ſacerdoce de ce ſaint Pape, '& tous les Eveſques embraſſerent ſa communion, c'eſt à dire l'unité & la charité de l'Egliſe Catholique, comme ils le témoignoient par leurs lettres [adreſſées ou à luy, ou à d'autres pour le luy faire ſavoir. 'Car nous voyons qu'Antonien ſe contenta d'écrire à S. Cyprien, qu'il embraſſoit la communion de Corneille, ſelon le conſeil qu'il luy en avoit donné, & non celle de Novatien; '& qu'il le prioit d'envoyer à Corneille la copie de ſa lettre, afin qu'il ne doutaſt plus qu'il ne communiquaſt avec luy, c'eſt à dire avec l'Egliſe Catholique. p.82.1. ep.45.p.85.2. ep.52.p.95.1. 2.

ARTICLE VIII.

Concile de Rome ſur les Tombez : Novatien y eſt condanné: Hiſtoire de Trophime.

Note 5. ["CE fut à peu prés en ce meſme temps que] les Eveſques d'Afrique écrivirent à Corneille ſur les decrets qu'ils avoient faits pour regler la maniere dont il falloit traiter ceux qui eſtoient tombez durant la perſecution. [Car il y a bien de l'apparence qu'ils le firent auſſi-toſt qu'ils purent, c'eſt à dire auſſi-toſt qu'ils eurent reconnu Corneille pour Pape:] 'Et de plus, S. Cyprien témoignant aſſez clairement que les lettres des Africains ſur le ſujet des Tombez, donnerent lieu à Corneille d'examiner cette affaire; [les faux pretextes dont nous verrons que Novatien taſcha de couvrir l'uſurpation qu'il fit de la dignité epiſcopale, ſavoir que Corneille communiquoit avec les Tombez, font voir que cette affaire avoit déja eſté Cyp.ep.52.p. 96.2. 2.

Thdrt.h.l.3.c. 5.p.219.b. reglée avant ſon intruſion.] Theodoret parle auſſi d'un Concile tenu à Rome ſur l'affaire des Tombez ; & il paroiſt avoir cru que c'eſtoit avant que Novatien euſt pris le titre d'Eveſque. 251.

Cyp.ep.51.p. 61,62. Nous ſavons d'ailleurs que le Clergé de Rome avoit remis la deciſion de l'affaire des Tombez au temps où il y auroit un Pape qui puſt la regler avec autorité, en l'examinant avec un grand nombre de perſonnes, avec les Eveſques, les Preſtres, les Diacres, les Confeſſeurs, & les laïques meſme qui n'auroient pas violé leur foy. [Le ſchiſme de Novatien eſtoit encore une raiſon pour aſſembler le Concile. Ainſi tout contribuë à nous perſuader que S. Corneille en tint un le pluſtoſt qu'il luy fut poſſible.

Beaucoup d'anciens ont parlé du Concile de Corneille ſur l'affaire des Tombez & ſur Novatien, quoiqu'ils n'en aient pas marqué le temps.] Euſebe l'appelle un tres grand Concile. Il

Euſ.l.6.c.43.p. 242.a. ſe tint à Rome, & il s'y trouva 60 Eveſques[1], avec un nombre 1.

Paci.ep.3.p.60. a. encore plus grand de Preſtres & de Diacres. S. Pacien dit que S. Corneille avec beaucoup d'Eveſques, & beaucoup de Confeſſeurs qui devinrent bien-toſt Martyrs, ſuivit le conſeil des anciens, & convint qu'il eſtoit permis de donner la paix aux

Euſ.p.241.b. Tombez. Ainſi la concluſion du Concile fut qu'il falloit ſecourir les pecheurs, & les guerir par les remedes de la penitence.

Cyp.ep.52.p. 96.a. Corneille ayant aſſemblé, dit S. Cyprien, beaucoup d'Eveſques

a ep.54. p.109. 110. ſur ce ſujet, embraſſa le ſentiment des Prelats d'Afrique,[a] qui alloit à admettre les Tombez à la communion aprés une longue penitence, & meſme avant la fin de leur penitence, s'ils tom- V. S. Cyprien § 13.

ep.68.p.167.a. boient en danger de mourir, & à depoſer meſme les Eveſques ſimplement Libellatiques, en les recevant neanmoins à la penitence.

Euſ. p.242.a.b. Tout le Concile conclud encore qu'il falloit regarder comme ennemis de l'Egliſe tant[2] Novatien & ceux qui s'eſtoient 2.

p.241.242. ſeparez avec luy, que les autres qui ſuivroient ſon ſentiment cruel & inhumain. Car Novatien avoit déja commencé à ſoûtenir le dogme qui a formé enſuite la ſecte des Novatiens, que ceux qui avoient abandonné la foy dans la perſecution, ne pouvoient plus eſperer de ſalut, quelque penitence & quelque ſatisfaction qu'ils puſſent faire, [ou au moins que Dieu ſeul eſtoit le juge de leur penitence, & que l'Egliſe ne pouvoit pas leur accorder l'abſolution ; de quoy nous pourrons parler ſur le titre

Conc.t.1.p.719.a

1. Quoique le Synodique n'en mette que 18.
2. Euſebe met toujours Novat au lieu de Novatien.

des Novatiens.] Theodoret raporte ſur ce ſujet une particularité conſiderable; qui eſt que les Eveſques du Concile voyant l'opiniatreté avec laquelle Novatien rejettoit la penitence des Tombez, nonobſtant les reproches que les Tombez luy faiſoient d'avoir eſté en partie cauſe de leur chute, comme nous l'avons raporté; ces Eveſques, dis-je, ne laiſſerent pas de faire ce qu'ils purent pour le porter à ſuivre le ſentiment des autres, qui vouloient tendre la main à ces miſerables, pour taſcher de les ſecourir : mais qu'enfin voyant qu'ils ne pouvoient le faire renoncer à cette loy cruelle & barbare qu'il s'efforçoit d'établir avec une paſſion furieuſe, ils le retrancherent du corps de l'Egliſe. Thdrt.h.l.3 c. 3.p 229.b.

'Pluſieurs Eveſques qui n'avoient pu venir à Rome pour le Concile, témoignerent par leurs lettres qu'ils ſuivoient ce qui y avoit eſté arreſté. 'C'eſtoient apparemment des Eveſques d'Italie: & quelques uns croient que le Concile d'Italie, dont S. Jerome dit que S. Corneille parloit dans une lettre auſſi-bien que de celui de Rome, n'eſt autre choſe que ce que le meſme Pape dit de ces lettres que les Eveſques avoient écrites. [Il paroiſt que S. Jerome a tiré ce Concile d'Italie de ce que] 'S. Corneille mandoit à Fabius d'Antioche, quel eſtoit le ſentiment de tous les Eveſque d'Italie ſur Novatien & les Tombez : & Euſebe qui nous apprend ceci, 'avoit dit un peu auparavant, qu'outre le Concile de Rome les Eveſques avoient examiné les choſes dans chaque province, & avoient pris partout les meſmes reſolutions qu'à Rome. Euſ.l.6.c.43.p. 245.d. Cyp an. p. 31. & 43 Hier. v. ill. c. 66. Euſ.p.242.b. a.

[Il n'y a pas à douter que S. Corneille n'ait écrit de tous coſtez pour inſtruire les Prelats de ce qui avoit eſté conclu dans le Concile de Rome.] 'Nous ſavons au moins qu'il écrivit depuis touchant Novatien à S. Denys d'Alexandrie; '& qu'il manda à Fabius d'Antioche les reſolutions du Concile de Rome ſur Novatien, & ſur les Tombez. 'Dans une des lettres écrites à ce dernier, il marquoit le nom & l'eveſché de tous les Prelats qui avoient aſſiſté au Concile de Rome, ou qui en avoient confirmé les ordonnances par leurs lettres. c.46.p.247.d. c.43.p.242.b.c. p.245.d.

[Quoique les decrets de ce Concile fuſſent trop doux au gré de Novatien, il ſe rencontroit neanmoins des cas où la charité obligeoit encore de temperer les regles qui y avoient eſté établies: Celui de Trophime, qui fournit à Novatien un grand ſujet de calomnies, eſtoit de cette nature.] 'Ce Trophime eſtoit "un Preſtre, ou plutoſt un Eveſque, qui avoit quitté l'Egliſe [a] en "of-

Sacerdos.

NOTE 6.

Cyp.ep.52.p. 97.b. [a] p.95 a.

frant de l'encens aux idoles, comme S. Cyprien le marque aſſez
p.97.2. nettement ; '& il avoit entrainé avec luy la plus grande partie de ſon peuple, ["ce qu'Eudemon avoit taſché de faire à Smyrne V. S. Pione,
ep.55. p.117.2. dans la meſme perſecution de Dece,] '& ce que Repoſte Eveſ-
ep.52.p.97.2. que d'Afrique avoit fait effectivement. 'Mais Trophime eſtant rentré en luy meſme, confeſſa ſa faute, & en demanda pardon avec toute l'humilité & toutes les œuvres de ſatisfaction & de penitence que l'on pouvoit deſirer. Et ce qui contribua le plus à le faire recevoir, ce fut que tout ſon peuple revint avec luy, & ne ſeroit point revenu qu'avec luy. Corneille crut que le retour de tant de perſonnes eſtoit une aſſez ample ſatisfaction pour Trophime, & une aſſez grande neceſſité pour ne pas ſuivre rigoureuſement l'ordre de l'Egliſe, comme ſes predeceſſeurs avoient fait en de ſemblables rencontres. Ainſi aprés qu'il eut examiné cette affaire avec beaucoup d'autres Eveſques, [& peut-eſtre dans le Concile dont nous venons de parler,] Trophime fut receu & admis à la communion, mais ſeulement comme laïque, bien que la calomnie publiaſt qu'il eſtoit rentré dans la dignité ſacerdotale.

2. 'L'on accuſa encore S. Corneille d'avoir communiqué avec pluſieurs Eveſques que l'on ſoûtenoit avoir ſacrifié. Mais il n'avoit communiqué avec eux qu'aprés avoir examiné leur cauſe, & reconnu leur innocence. On publioit auſſi qu'il recevoit indifféremment tous les apoſtats ; ce qui eſtoit abſolument faux :
p.98.1. 'quoiqu'il fuſt vray qu'il en avoit quelques uns dans ſa communion, parcequ'ayant receu la paix lorſqu'ils eſtoient dangereuſement malades, ils eſtoient gueris par la miſericorde de Dieu : Ce que l'on ne peut blaſmer, dit S. Cyprien, à moins qu'on ne « nous oblige d'achever & de tuer ceux que nous avons commu- « niez en les ſuppoſant prés de mourir. «

ARTICLE IX.

Novatien ſi fait ordonner Eveſque de Rome.

Cyp.ep.52.p. 97.1. [LEs choſes eſtoient en cet état,] '& Corneille, qui par la volonté de Dieu rempliſſoit la chaire de S. Pierre, "eſtoit Note 7. confirmé par le conſentement "de toute l'Afrique, ou meſme de *omnium noſtrum.*
ep.41.p.80. toute l'Egliſe, 'en ſorte que l'on n'en pouvoit elire un autre que
ep.52.p.97.1 par une entrepriſe illegitime, 'nulle, profane, ſchiſmatique, &
101.2. adultere ; [a] lorſque ceux qui s'eſtoient ſeparez de l'Egliſe, de-
a ep.42. p.81.2. meurant

meurant dans une obſtination inflexible, bien loin de ſe rejoindre à leur tronc, & de ſe jetter dans le ſein & entre les bras de leur mere, augmenterent de nouveau le feu de la diviſion, en s'établiſſant un Eveſque & un chef, 'qui fut Novatien meſme. ep.41.p.79.

'Cet homme ſuperbe aſpiroit depuis long-temps, comme nous avons dit, à cette dignité ſacrée; & c'eſtoit la veritable cauſe de ſon ſchiſme. 'Mais il couvrit durant quelque temps ſon ambition ſous le nom des Confeſſeurs, dont il ſe vantoit d'avoir eſté ſuivi dés le commencement; [comme ſi leur autorité & le deſir de ne les pas abandonner, l'euſt empeſché de ſe ſoumettre à S. Corneille. Nous avons vu meſme] 'qu'il avoit proteſté avec des ſermens horribles, qu'il ne ſouhaitoit point l'epiſcopat. Et cependant on le vit tout d'un coup paroiſtre avec le nom de cette dignité lorſqu'on y ſongeoit le moins. [Cela ne peut guere eſtre arrivé que vers le milieu de juillet, ſelon ce qu'on voit s'eſtre paſſé depuis l'election de S. Corneille.] Euſ l.6. c.43 p. 242.d|Pac.ep. 3.p.60. Euſ.ib. p.243.b.

'Novat fut l'auteur de cette entrepriſe, comme de toutes les autres: [Et c'eſt ce qui eſt tout à fait ſurprenant.] Car on voit le meſme Novat former en Afrique le ſchiſme de Feliciſſime, 'qui faiſoit profeſſion de recevoir les Tombez en les exemtant des rigueurs de la penitence; [a] & former à Rome celui de Novatien, [qui ſe jettant dans l'extremité oppoſée, refuſoit abſolument le pardon aux Tombez, quelque penitence qu'ils puſſent faire. Mais eſtant ennemi de la verité & de l'Egliſe qui condannoient ſes crimes, il ne ſongeoit qu'à combatre l'une & l'autre de quelque maniere que ce fuſt, ſans ſe mettre beaucoup en peine s'il ſe combatoit luy meſme. Il n'avoit rien de fixe que ſon animoſité & ſa paſſion. Un eſprit brouillon comme le ſien eſtoit ſatisfait pourvu qu'il excitaſt du trouble & du tumulte; & le demon qui cherchoit par luy à ruiner la penitence, ſe mettoit peu en peine que ce fuſt par un excés de molleſſe ou de dureté,] l'une & l'autre eſtant egalement contraire à la verité, & au ſalut des pecheurs. [Ainſi c'eſt un exemple memorable, mais terrible, de ce que peuvent dans les méchans ces aveuglemens ſi juſtes dont Dieu punit leurs injuſtes paſſions. Cyp.ep.19.p. 91.1|Buch.p. 271. Cyp.ep.40.p. 76.1. [a] ep.49.p.91.1. Naz.or.39.p. 635.c.

Cette contradiction des ſentimens de Novat paroiſt moins dans le commencement du ſchiſme de Novatien, où l'on ne voit pas qu'il s'agiſt encore des Tombez.] 'Mais nous avons vu que ſelon Theodoret, Novatien s'eſtoit declaré ennemi de la penitence avant meſme que d'eſtre Eveſque. 'S. Pacien dit qu'il pretendit juſtifier ſon ordination illegitime ſur ce que S. Cor- Thdrt. h.l.3 c. 5.p.229.b. Pac.ep.3.p.60. c.

neille communiquoit avec les Tombez, & qu'avant cette ordination meſme, Novat décrioit ce ſaint Pape dans l'eſprit des Confeſſeurs, ſur ce qu'il accordoit la grace aux Tombez. 'S. Cyprien ſe plaint auſſi de ce que Novat oſoit condanner ceux qui avoient ſacrifié, luy qui avoit commis de plus grands crimes: [par où il paroiſt qu'il ſe declaroit luy meſme pour la dureté impitoyable de Novatien.] 251.

Cyp.ep.49.p. 91.2.

Paci.ep.3.p.60. b.

'Il ſemble, ſelon S. Pacien, que Dece, [qui pouvoit avoir ruiné alors le parti de Julius Valens,] [a] témoignaſt eſtre fort animé contre S. Corneille, & le fiſt chercher pour le faire mourir; ce qui parut à Novatien une conjoncture favorable, [dans l'eſperance qu'on le recevroit au moins pour Eveſque à Rome quand S. Corneille ſeroit mort.] 'Novat tira donc des Confeſſeurs qu'il avoit engagez dans le ſchiſme, des lettres adreſſées à Novatien, [par leſquelles] 'ils conſentoient qu'il fuſt fait Eveſque, [a] & qu'il receuſt l'epiſcopat par l'impoſition des mains. [b] Et ce fut ſur l'autorité de ces lettres que Novatien prit la qualité d'Eveſque, [en la maniere que S. Corneille nous l'apprend.] 1.

c ep 2.p.56.d.

Cyp.ep.44.p. 84 2.

a ep 46.p.87. a.

b Paci.ep.3 p. 60.d.

Euſl.l.6.c.43.p. 243.c.

'Ce docteur de la verité, dit-il, ce defenſeur de la diſcipline « de l'Egliſe, ayant entrepris de ravir & de s'attribuer l'epiſcopat, « que Dieu ne luy avoit pas donné, choiſit pour complice deux « perſonnes, qui n'avoient plus aucun ſoin ni aucune eſperance « de leur ſalut; & les envoya dans la province la plus petite & la « moins conſiderable de l'Italie, afin d'en amener trois Eveſques, « qui eſtoient des perſonnes ſimples & ruſtiques; en les aſſurant « & leur proteſtant qu'il falloit qu'ils vinſſent à Rome en diligence, y ſervir de mediateurs avec les autres Eveſques, pour « appaiſer les grandes diviſions qui y eſtoient. 'Ces gents trop « ſimples pour ſe défendre des artifices & des tromperies des « méchans, crurent ce qu'on leur diſoit & quand ils furent arrivez « [à Rome ou auprés,] (car Theodoret dit que cela ſe fit dans un « village,) Novatien les fit enfermer [dans une maiſon] par des « gents apoſtez qui ne valoient pas mieux. [On les y traita fort « bien;] & ſur les quatre heures du ſoir lorſqu'ils eſtoient pleins « de vin & de viandes, Novatien les contraignit de luy impoſer « les mains pour luy donner l'epiſcopat par une ordination auſſi « vaine & imaginaire, [qu'elle eſtoit impie & ſacrilege. « Nore 1.

d Thdrt.h.l.3. c.5.p.229 c.

Cyp.ep.52.p. 101.1.

c unit. p.256.a.

Voilà comment] 'Novatien eut l'ambition de ſe faire établir Eveſque par des deſerteurs, comme S. Cyprien les appelle, [c] pour eſtre le chef non d'une Egliſe, mais d'une troupe confuſe &

1. *crebras perſecutiones iratî Principis ſuſtinebat.*

251. * ramaſſée, en violant tellement toutes les regles preſcrites pour
* convenas.
Note 9. une ordination legitime, 'que "S. Cyprien meſme & S. Pacien 1 Pacl.ep.2.p. 55.a 56.d.
en ont parlé, comme s'il n'euſt point dutout eſté ſacré, & qu'il n'euſt receu l'epiſcopat de perſonne.

'Des trois Eveſques qui luy avoient impoſé les mains, il y en Euſ.l.6. c.43.p. eut un qui peu de temps aprés revint à l'Egliſe pleurant & con- 243.d.
feſſant ſon peché, '& il raporta comment toute cette action ſi Thdrt.ut.ſup.
irreguliere s'eſtoit paſſée. 'Il fut receu par S. Corneille à la com- Euſ. p.243.244.
munion comme laïque; tout le peuple qui eſtoit preſent ayant intercedé pour luy. 'Quelques uns pretendent que cet Eveſque n.p.133.a.b.c.
V. la note 6. eſtoit Trophime dont nous avons parlé: ["ce qui n'a aucune c.43.p.244.a.
apparence.] 'Pour les deux autres, Corneille ordonna deux Eveſques en leur place, & les envoya dans les ſieges que ces ſchimatiques occupoient; [ſoit que les Papes euſſent accoutumé d'ordonner à Rome les Eveſques de leur metropole; ſoit que les ſchiſmatiques eſtant les plus forts dans leurs villes, empeſ-
2. chaſſent qu'on ne leur donnaſt des ſucceſſeurs dans la forme ordinaire, qui vouloit que les Eveſques fuſſent elus par leur Egliſe, & ordonnez en preſence de leur peuple: de quoy neanmoins non ſeulement les Papes, mais encore des Eveſques inferieurs ſe diſpenſoient quelquefois, comme on le voit par la maniere dont S. Gregoire de Nazianze fut fait Eveſque de Saſimes. Cette opinion peut eſtre favoriſée parceque S. Corneille ne dit pas de meſme qu'il ait ordonné un ſucceſſeur pour celui qui avoit cedé volontairement l'epiſcopat, quoiqu'aſſurément on en ait mis un autre en ſa place.]

'Mr Valois croit que l'un de ces deux Eveſques depoſez, & qui n.p.133.a.c.d.
Note 10. paroiſſent eſtre demeurez dans le ſchiſme, eſtoit "cet Evariſte Cyp.ep.48.p.
'que S. Corneille appelle auteur du ſchiſme, au lieu duquel on 90.
avoit mis un autre Eveſque nommé Zete. [Ce ne fut pas le ſeul crime que commit cet Evariſte.] Car comme remarque Saint Corneille, il avoit fait beaucoup de mal dans ſon Egliſe; & il en fit encore davantage à Rome. 'Eſtant depouillé de ſa chaire, & ep.49.p.90.
chaſſé de l'Egliſe, il couroit de province en province pour faire des compagnons de ſa chute & de ſon naufrage: '& nous verrons ep.48.p.90.
dans la ſuite, qu'il fut envoyé dans l'Afrique comme une furie pour y allumer le flambeau du ſchiſme & de la diviſion.

". C'eſt la penſée d'un Docteur habile.

ARTICLE X.

S. Corneille & Novatien écrivent à toute l'Egliſe : Novatien eſt rejetté partout, particulierement en Afrique.

Socr.l.4.c.28. p.245.b. 'NOVATIEN ayant eſté fait Eveſque par ceux de ſon parti, [de la maniere que nous venons de voir,] il écrivit à toutes les Egliſes, [pour leur faire ſavoir ſon ordination,] Euſ.l.6.c.45 p. 247.a. Hier.v. ill c.69.p.290. d. 'pretendant ne l'avoir acceptée que malgré luy, contraint par les inſtances que quelques freres luy en avoient faites. [a] Il mandoit a Socr. p.245.b. en meſme temps aux Egliſes, ſelon Socrate, de ne point admettre aux Myſteres ceux qui avoient ſacrifié, mais de les exhorter à la penitence, les remettant à Dieu, qui pouvoit leur pardonner. c. 'Socrate dit qu'il vouloit generalement qu'on n'admiſt point à la communion tous ceux qui eſtoient tombez dans le peché Cyp.ep.52.p. 95.2.9/.2. mortel depuis leur batteſme. 'Il ſemble qu'il s'y plaignoit nommément de ce que S. Corneille avoit accordé la reconciliation ep.41.67. p.79. 163.1. à Trophime. 'Nous ſavons particulierement qu'il écrivit & deputa en Afrique, pour obtenir la communion de cette Egliſe; Euſ.l.6. c.45.p. 247.2. '& qu'il écrivit auſſi à S. Denys d'Alexandrie. [Nous verrons dans la ſuite quels effets cela produiſit: & nous nous contenterons de dire ici] que S. Denys répondit à Novatien par une lettre courte, mais pleine d'eſprit & de pieté. Il l'exhorte à quitter volontairement [l'epiſcopat,] s'il vouloit qu'on cruſt b. qu'il y fuſt entré malgré luy, '& à travailler à ramener à l'Egliſe tous les compagnons de ſon ſchiſme, pour reparer glorieuſement ſa faute.

Cyp.ep.46.p. 87.1. 'On envoya auſſi partout des lettres pleines de calomnies & de mediſances [contre S. Corneille.] Elles portoient le nom des Confeſſeurs, qui neanmoins les deſavouerent, declarant qu'ils avoient eſté ſurpris, & n'avoient point ſçeu le contenu de ces lettres.

Socr.l.4.c.28. p.245.d. 'Auſſi-toſt aprés, dit Socrate, on vit paroiſtre des lettres de Corneille, qui promettoient le pardon à ceux qui avoient peché depuis le batteſme. [Il y a bien de l'apparence que ces lettres de Corneille furent écrites enſuite du grand Concile qui avoit eſté tenu à Rome contre Novatien. Ainſi il eſt aſſez probable qu'elles avoient plutoſt precedé celles de ce ſchiſmatique: ſi l'on ne veut dire que Novatien s'eſtoit haſté davantage; les enfans de ce ſiecle eſtant ſouvent plus actifs & plus

prudens dans leurs intereſts que les enfans de la lumiere.]

'Ces lettres ſi contraires, & qui de part & d'autre ſembloient appuyées ſur l'autorité des Ecritures, furent [r]receuës diſſéremment, dit Socrate, ſelon les differentes diſpoſitions des eſprits: '& S. Corneille témoigne que les lettres des Confeſſeurs dont nous avons parlé, avoient mis le trouble preſque partout. [Ce trouble s'appaiſa neanmoins bien-toſt dans la pluſpart des Egliſes: Et ſi l'Orient en fut agité un peu plus long-temps que les autres parties du monde, cette tempeſte n'y dura neanmoins que deux ou trois ans. Car pour ceux qui perſiſterent aprés cela dans leur rebellion, ils n'eſtoient plus conſiderez de tous les Fideles que comme des ennemis d'autant moins capables de nuire, qu'ils eſtoient plus declarez.]

c.d. &c. Cyp.ep.46.p. 87.1.

'Antonien Eveſque d'Afrique, & Fabius d'Antioche, furent ebranlez par les ſollicitations de Novatien; [a]& Marcien Eveſque d'Arles ſuccomba tout à fait à cette tentation. [b]Car quoique ſon affaire ait particulierement eclaté ſous le pontificat de S. Eſtienne, neanmoins ſon ſchiſme eſtoit commencé quelques années auparavant.

ep.52.p.75.2. Euſ.l.6.c.44 p. 246.a. a Cyp.ep.67. p.162 2. b p.163.1.

[Mais le petit nombre de ceux qui ſe joignirent à Novatien n'empeſcha pas que, comme remarque Euſebe,] 'les paſteurs de l'Egliſe ayant examiné cette affaire chacun dans leur province, ne ſuiviſſent univerſellement ce qui avoit eſté reſolu dans le Concile de Rome. [Cela ne ſe fit pas neanmoins tout d'un coup.] 'Car l'Egliſe ne fut en paix ſur ce ſujet dans l'Orient qu'aprés la perſecution [de Gallus & de Voluſien,] ſous le pontificat d'Eſtienne: '& S. Cyprien écrivant au meſme Eſtienne, [vers l'an 254,] dit que Novatien avoit eſté depuis peu rejetté & excommunié par tous les Eveſques du monde.

Euſ.l.6. c.43.p. 242.a.b. l.7.c.4.5.p.252. c.d. Cyp.ep 67.p. 163.1.

[Nous marquerons plus particulierement dans la ſuite ce qui ſe paſſa dans l'Orient. Il faut voir preſentement ce qui ſe fit dans l'Afrique; aprés avoir remarqué que tant de Conciles qui condannerent unanimement Novatien, font voir avec combien peu de raiſon] 'les Euſebiens, au raport du Pape Jule, alleguoient l'exemple de cet hereſiarque, pour montrer que S. Athanaſe, condanné par le ſeul Concile de Tyr, devoit eſtre rejetté de tout le monde.

Ath.ap 2.p. 744.a.

'Les deputez que Novatien envoya en Afrique pour obtenir la communion de cette Egliſe, eſtoient Maxime Preſtre, Augende Diacre, Maquée, & Longin. 'Ce Maxime fut quelque temps aprés fait Eveſque de Carthage par les Novatiens;

Cyp.ep.41.p. 79. ep.55. p.117.a.

n. P. p. 80 1 Euſ. n. p. 33. 1. b. 'Et ainſi ce n'eſt pas le meſme que Maxime Confeſſeur, que nous verrons bien-toſt rentrer dans l'Egliſe. [Il faut auſſi diſtinguer Cyp ep. 48. p. 83. "Augende Diacre, du Confeſſeur de meſme nom,] 'qui apporta peu aprés des lettres de S. Corneille à S. Cyprien. 251. Note 11.

ep. 67. p. 167. 1. 'Lorſque cette deputation arriva à Carthage, il s'y tenoit un ep. 41. p. 79. Concile de beaucoup d'Eveſques : '& dés que les Prelats eurent appris tant par les lettres dont ces legats eſtoient chargez, que par l'aſſurance qu'ils en donnerent de bouche, que Novatien avoit eſté fait Eveſque ; ils reſolurent auſſi-toſt, que ces legats ep. 67. p. 163. 1. devoient eſtre ſeparez de la communion, '& que l'on ne pouvoit avoir aucune communion avec Novatien, puiſqu'il avoit abandonné l'Egliſe, & avoit elevé un autel profane & une chaire adultere & ſacrilege : Que s'il vouloit rentrer en luy meſme, il devoit faire penitence, & retourner à l'Egliſe avec ſoumiſſion & humilité.

ep. 41. p. 79. 'Les legats de Novatien s'eſtoient chargez de diverſes calomnies contre S. Corneille. Mais comme ſon election n'avoit eſté reconnuë qu'aprés un grand éclairciſſement & un ſerieux examen, on eſtoit aſſez inſtruit de ſa vie pour refuter ſur le champ ce qu'on luy vouloit objecter. Les legats ne laiſſerent pas enſuite de ſe preſenter "dans l'aſſemblée publique, & ils demanderent avec autant d'inſolence que d'empreſſement, qu'il leur fuſt permis de lire publiquement ces accuſations devant les Eveſques, "& devant le peuple : ce qui leur fut refuſé abſolument. On decouvrit meſme par leurs diſcours qu'ils avoient des ſentimens heretiques, [peut-eſtre en ce qu'ils oſtoient à l'Egliſe le pouvoir de remettre les pechez.] S. Cyprien manda tout ceci à S. Corneille par la lettre 41, & afin qu'il fuſt mieux inſtruit de toutes choſes, il luy envoya un Preſtre nommé Primitif. *in ſtatione.* &c.

p. 79. 2. 'Les legats de Novatien ayant eſté rejettez par le Concile d'Afrique, ne quitterent pas pour cela leur entrepriſe. Ils s'en alloient de ville en ville, & de maiſon en maiſon, pour chercher partout des compagnons de leur ſchiſme & de leur erreur.

p. 79. 80. 'Les Eveſques firent ce qu'ils purent pour s'oppoſer à leurs ſollicitations, & leur declarerent qu'il ne leur reſtoit aucune eſperance de leur ſalut, s'ils n'abandonnoient le ſchiſme pour retourner à l'Egliſe. 'Mais ils ne purent empeſcher que le pretexte ep. 47. p. 89. ſpecieux de ſuivre la communion des Confeſſeurs, ne fiſt tomber pluſieurs perſonnes à Carthage. 'Ils en furent chaſſez depuis, [au moins pour un temps.] ep. 48. p. 89.

ARTICLE XI.

Le Concile d'Afrique écrit au Pape ſur Feliciſſime : S. Cyprien exhorte les Confeſſeurs de Rome à ſe réunir à S. Corneille.

VERS ce meſme temps, les Eveſques d'Afrique [pour témoigner de plus en plus leur union & leur correſpondance avec Saint Corneille,] luy écrivirent une lettre, qui eſt perduë, ſur le ſujet de Feliciſſime, & de ſes cinq Preſtres ſchiſmatiques & excommuniez ; & cette lettre eſtoit ſignée de leur main. [On ne peut douter auſſi que par la meſme lettre, ou par quelque autre écrite vers le meſme temps, ils n'aient témoigné approuver ce que le Pape avoit fait ſur le ſujet des Tombez, & contre Novatien.] Et Euſebe nous aſſure qu'il avoit vu des lettres de S Cyprien & des autres Eveſques d'Afrique, par leſquelles ils eſtoient d'avis qu'il falloit ſecourir les Tombez, & chaſſer de l'Egliſe l'auteur de l'hereſie avec tous ceux de ſa ſecte. [Cette lettre ſur Feliciſſime ne peut pas avoir eſté écrite avant la deputation de Maxime & des autres legats de Novatien, puiſqu'on ne commença qu'alors à decouvrir l'hereſie de ce ſchiſmatique :] S. Corneille manda à Fabius d'Antioche, quel eſtoit le ſentiment des Eveſques d'Afrique ſur Novatien, & ſur les Tombez. [Il y a meſme bien de l'apparence qu'il luy envoya leur lettre, & que c'eſt par ce moyen qu'Euſebe en a eu la connoiſſance.

Cyp. ep. 41. 55. p 82. 1 | 117. 1.

Euſ. l. 6. c. 43. p. 242. b.

b.

Outre cette lettre que S. Cyprien écrivit avec ſes confreres,] il en écrivit encore une autre en particulier à S. Corneille, qui eſt la 42.e des ſiennes. [Il y prie le Pape de faire lire au peuple les lettres qu'il luy avoit envoyées auparavant par Caldone & Fortunat touchant le ſchiſme de Feliciſſime, & dont il luy envoyoit encore les copies par Meſſius ou Mettius Soudiacre, & Nicephore Acolythe. [Le principal ſujet de cette lettre eſt pour juſtifier le retardement que l'on avoit apporté à réconnoiſtre Corneille. Je ne ſçay ſi ce Pape en avoit fait quelque plainte.] Il eſt certain au moins que dans la lettre qu'il écrivit à S. Cyprien par le Preſtre Primitif, qui luy avoit apporté la 41.e, il témoignoit eſtre ſurpris de la conduite de l'Egliſe d'Adrumet, dont S. Cyprien avoit eſté auteur, [comme nous l'avons raporté :] ce qui obligea ce Saint de luy écrire la lettre 45, pour juſtifier ce qu'il avoit fait tant en cette occaſion, que dans le reſte du ſchiſme.

Cyp. ep. 42. p. 81. a. a p 82.

ep 41. 45 p. 79. b 81.

[Cependant comme le principal appui de Novatien eſtoient les Confeſſeurs de Rome, S. Cyprien, dont la charité n'eſtoit pas renfermée dans les bornes ſi étenduës de l'Afrique, de la Numidie, & des deux Mauritanies,] 'écrivit à ces Confeſſeurs une lettre courte, mais preſſante, où il deploroit la faute qu'ils avoient faite en conſentant à l'ordination illegitime de Novatien, & les exhortoit de retourner promtement à l'Egliſe Catholique. 'Il envoya cette lettre [avec la 42,] par le Soudiacre Meſſius, à qui il ordonna de la montrer à S. Corneille, & de ne la rendre aux Confeſſeurs qu'en cas que ce Saint le jugeaſt à propos. 'S. Cyprien envoya encore à ces Confeſſeurs quelques écrits touchant les Tombez, qui eſtoient peut-eſtre les Canons penitentiaux du 'Concile d'Afrique, avec ſon traité *de lapſis*, & encore le traité De l'unité de l'Egliſe.

251. &c.

V. S. Cyprien § 26.

'S. Denys d'Alexandrie écrivit auſſi à ces Confeſſeurs engagez dans le ſchiſme de Novatien : [& les vœux de ces grands Saints furent enfin exaucez de Dieu, au moins en la plus grande partie.] 'Mais il falloit auparavant que ſa providence euſt retiré de Rome ce meſme Novat, qui les avoit engagez dans le ſchiſme. [Voici l'occaſion qu'il en fit naiſtre.]

ep.44.p.84.

ep.43.p.84.

ep.52.p.94.

Euſ.l.6. c.46.p. 248.b.

Cyp.ep.49.p. 91.1.

ARTICLE XII.

Novatien envoie en Afrique Evariſte, Novat, & Nicoſtrate, qui y ſont divers Eveſques.

[MAXIME & les autres deputez de Novatien ayant eſté rejettez, comme nous avons vu, par les Eveſques d'Afrique,] '& meſme chaſſez de Carthage, & peut-eſtre de toute la province ; ce miſerable qui ſe voyoit terraſſé par la puiſſance divine, taſcha de ſe relever, en renvoyant en Afrique de nouveaux deputez bien plus conſiderables que les premiers : C'eſtoient Nicoſtrate, Novat, Evariſte, Prime, & Denys. [Nous n'avons rien à dire ſur les deux derniers, ni rien à ajouter à ce que nous avons dit de Novat. Pour Evariſte, il eſtoit le plus eminent de la troupe par ſa qualité d'Eveſque. Nous nous contenterons de ce que nous en avons dit ci-deſſus, lorſque nous avons remarqué qu'on le croyoit avoir eſté l'un des ordinateurs de Novatien.]

Cyp.ep.48.p. 89.90.

'Nicoſtrate eſtoit Diacre de l'Egliſe Romaine, [a]& avoit eu entre ſes mains l'argent de l'Egliſe. [b]Cette adminiſtration, jointe

Buch.p.271.
[a] Cyp.ep.49. p.90.2.
[b] n.P.p.92.1.

251. te au rang honorable qu'on luy donne toujours, fait juger avec quelque raiſon qu'il eſtoit Archidiacre. 'Il fut mis en priſon pour la foy aprés la mort de S. Fabien, avec les ſaints Preſtres Moyſe & Maxime. 'Et lorſque S. Cyprien parle d'une excellente lettre écrite par les Confeſſeurs de Rome à ceux de Carthage, il l'attribuë nommément à Moyſe, à Maxime, & à Nicoſtrate. 'Ecrivant depuis aux Confeſſeurs qui ſuivoient Novatien, il adreſſe ſa lettre à Maxime, à Nicoſtrate, & aux autres Confeſſeurs. Lorſque ces meſmes Confeſſeurs de Rome écrivent à S. Cyprien la belle lettre 26, le titre porte, *'Les Preſtres Moyſe & Maxime, les Diacres Nicoſtrate & Rufin, & les autres Confeſſeurs qui ſont avec eux; au Pape Cyprien.*

Buch.p.271. Cyp.ep.23 p. 49. ep.44.p.84.1. ep.26.p.32.1.

[Mais il eſtoit bien indigne d'eſtre en la compagnie de ces Saints, & de participer à leur gloire.] 'Car il avoit enlevé à l'Egliſe beaucoup de depoſts, 'c'eſt à dire, comme S. Cyprien l'explique, qu'il avoit volé par un larcin ſacrilege l'argent de l'Egliſe, & dénié les depoſts des veuves & des orfelins. 'S. Corneille ajoute qu'il avoit auſſi volé le bien [1] d'une dame dont il eſtoit intendant: [Il ne faut donc pas s'étonner s'il ne retourna point à l'Egliſe avec les autres Confeſſeurs;] '& s'il ajouta encore à ſes autres crimes, celui de recevoir l'epiſcopat de la main des ſchiſmatiques, comme nous l'apprenons d'un écrit fait environ cent ans aprés. 'S. Cyprien parlant de ſa legation en Afrique, dit que ſon deſſein n'eſtoit pas tant de venir en cette province, que de quitter Rome; d'où la honte le contraignoit de s'enfuir à cauſe de la connoiſſance que l'on y avoit de ſes crimes.

ep.48.p.90. ep.49.p.90.2. ep.48.p.90 1. Buch.p.271. Cyp.ep.49.p. 90.2.

'Cette legation eſtant partie, S. Corneille en avertit S. Cyprien par Augende Confeſſeur: & un peu aprés il luy manda les qualitez des deputez, 'par Nicephore Acolythe, qui arriva ſeulement un jour aprés eux. [Cette lettre apportée par Nicephore, & qui eſt la 48.e de celles de S. Cyprien, n'eſt proprement qu'un billet fort court.] 'Pamelius croit meſme que ce n'eſt qu'un fragment & non une lettre entiere. 'S. Cyprien apprit par le meſme Nicephore le retour des Confeſſeurs de Rome. [Mais avant que d'en parler, il faut voir la ſuite de la legation de Novatien.

ep.48.p 89.90. ep.49.p.90. n.P.p.90.1. ep.49.p.90.2.

Comme il ne paroiſt pas que ces deputez ſe ſoient adreſſez à S. Cyprien, ni aux autres Eveſques Catholiques, ce qui leur euſt eſté fort inutile, ſurtout à Novat, on ne voit pas auſſi que ces

1. *patronam*; ce qui ſemble marquer qu'il en avoit eſté eſclave.

Eveſques aient eu la peine de leur répondre.] Nous trouvons
2. ſeulement que S. Cyprien, ſuivant la priere de Corneille, fit connoiſtre aux autres Eveſques & aux Fideles, de quelle qualité eſtoient ces legats, pour empeſcher les mauvais effets que leurs menſonges pourroient faire. [Nous ne voyons pas en par-
ep. 52. p. 191. 1. ticulier ce qui ſe paſſa dans la ſuite :] 'Mais S. Cyprien nous apprend en general, que Novatien mepriſant cette unité de l'Egliſe Catholique, dont les membres repandus par toute la terre forment un ſeul & meſme corps, & cet epiſcopat unique formé de tous les Eveſques unis enſemble, avoit pretendu d'une Egliſe divine en faire une Egliſe humaine, en y mettant la diviſion & le ſchiſme ; qu'il avoit envoyé en beaucoup de villes ſes nouveaux apoſtres pour y faire auſſi des établiſſemens nouveaux qui fuſſent à luy, [non à J.C,] & que ſans reſpecter les Eveſques déjà ordonnez par toutes les villes, venerables par l'antiquité de leur promotion, & par leur âge, irreprochables dans leur foy [& dans leur vie,] eprouvez meſme par les tribulations, proſcrits durant la perſecution, il avoit eu la hardieſſe d'établir en leur place des Eveſques faux [& adulteres.] Eſt-ce « qu'il pretend, ajoute le Saint, avec tous ſes efforts & ſon opi- « niatreté, pouvoir parcourir toute la terre, & y rompre les nœuds « qui lient enſemble les membres du corps de l'Egliſe en y jettant « des ſemences de diviſion & de diſcorde? Eſt-ce qu'il ne ſçait « pas que les ſchiſmatiques commencent toujours avec chaleur « & avec éclat, mais que leur feu s'éteint en peu de temps ; que « ces entrepriſes illegitimes au lieu de ſe fortifier tombent bien- « toſt par terre avec leurs auteurs? «

[Ces faux Eveſques eſtoient cependant capables de brouiller toute l'Egliſe, par la difficulté qu'il y avoit dans les pays eloignez de les diſcerner des veritables. Mais les Eveſques d'Afrique
ep. 54. p. 117. 1. trouverent un remede à ce mal ;] '& Saint Cyprien par leur avis envoya au Pape dans une lettre le nom de tous les Eveſques Catholiques de cette province, afin qu'il ſceuſt à qui il devoit écrire, & de qui il devoit recevoir les lettres ; l'aſſurant que tous ceux qui n'eſtoient point ſur cette liſte, eſtoient coupables ou d'avoir receu des billets, ou d'avoir ſacrifié, ou d'eſtre dans l'hereſie. [Il paroiſt que cet ordre s'obſerva depuis dans les autres provinces, & que les Papes prenoient la peine de mander aux autres Eveſques les noms de ceux qui avoient eſté
ep. 67. p. 154. nouvellement aſſociez à leur dignité ſacrée.] 'Car S. Cyprien prie le Pape Eſtienne de luy faire ſavoir qui on auroit mis à la

» place de Marcien Eveſque d'Arles, afin, dit-il, que nous ſa-
» chions à qui nous devons écrire & à qui nous devons adreſſer
» nos freres.

[Pour ce qui eſt des Eveſques que les Novatiens établirent dans l'Afrique,] Nicoſtrate en fut un; & Novat l'ordonna comme il avoit fait Novatien, [par les mains de quelques Eveſques heretiques ou apoſtats. Il meritoit bien de monter luy meſme à l'epiſcopat par cette voie ſacrilege: mais cela n'eſt pas marqué.] Le Preſtre Maxime, dont nous avons déja tant parlé, fut établi Eveſque de Carthage par la meſme faction. [Mais il paroiſt que ce ne fut que l'année ſuivante.] Buch. p. 271. Cyp. ep. 55 p. 117. 1.

ARTICLE XIII.

Les Confeſſeurs ſchimatiques ſe réuniſſent: Novatien s'attache ſes ſectateurs par un ſacrilege.

NOVAT eſtant ſorti de Rome, les tempeſtes & les orages en ſortirent avec luy; la paix & la tranquillité commença à s'y rétablir; & les Confeſſeurs que ſes intrigues avoient ſeparez de l'Egliſe, y retournerent auſſi-toſt. Ils reconnurent la malice de Novatien, ſes parjures, ſes menſonges, ſa duplicité, ſon humeur barbare qui le rendoit incommunicable, & le peu d'aſſurance qu'il y avoit dans une amitié auſſi infidele & auſſi dangereuſe que la ſienne. On vint donner avis à Corneille que l'enflure de leur cœur eſtoit déja toute abaiſſée. Mais comme il en doutoit encore, Urbain & Sidoine Confeſſeurs vinrent trouver les Preſtres Catholiques, & les aſſurer que Maxime Preſtre & Confeſſeur ſouhaitoit auſſi-bien qu'eux de revenir à l'Egliſe. On ne ſe contenta pas de cela, à cauſe que les deſordres qu'ils avoient faits dans l'Egliſe, empeſchoient qu'on ne les creuſt aiſément. Ainſi S. Corneille voulut apprendre d'eux meſmes, & par leur propre confeſſion, ce qu'ils luy avoient fait dire [par ſes Preſtres.] Cyp. ep. 49. p. 91. 1. ep. 46. p. 85. Euſt. l. 6 c. 43 p. 243 2. Cyp. ep. 46. p. 86.

Suivant cet ordre, les Confeſſeurs Maxime, Urbain, Sidoine, & Macaire, vinrent trouver les Preſtres, qui leur demanderent raiſon de ce qu'ils avoient fait, & particulierement de ces lettres ſeditieuſes que l'on avoit envoyées de tous coſtez en leur nom. Ils proteſterent qu'ils n'avoient point ſçeu ce qui eſtoit dans ces lettres, mais qu'on les avoit ſurpris: ils avouerent neanmoins qu'ils avoient fait des actions ſchiſmatiques, & avoient p. 87. 1. p. 86. 87. p. 87. 2.

eſté cauſe de l'hereſie de Novatien, en permettant qu'on le fiſt 251.
Eveſque. On leur reprocha ces choſes & beaucoup d'autres; & eux ſupplierent qu'on n'en parlaſt plus, & qu'on en aboliſt la memoire.

1. 'Tout ceci ayant eſté raporté à Corneille, il fit aſſembler le Clergé, afin de reſoudre d'un commun conſentement ce que l'on devoit obſerver à leur égard. Il ſe trouva auſſi cinq Eveſques à cette aſſemblée. Les Confeſſeurs y vinrent enſuite avec beaucoup de Fideles qui s'eſtoient joints avec eux; & ils demanderent avec inſtance l'abolition de tout le paſſé. [Il eſt difficile de juger ſi ce peuple qui les accompagnoit, eſtoient des Catholiques qui intercedoient pour eux, ou des Novatiens qui demandoient à rentrer avec eux. La ſuite ſemble favoriſer ce dernier ſens. Neanmoins S Cyprien dans la réponſe qu'il fait à Corneille, ne parle jamais que des quatre Confeſſeurs.]

1. 'Il falloit pour achever heureuſement cette affaire, la faire connoiſtre au peuple, afin qu'il euſt la joie de voir dans l'Egliſe ceux dont il regretoit depuis ſi long-temps la ſeparation. [Cela ne fut pas difficile.] Car des que les freres eurent appris la demande des Confeſſeurs, ils accoururent auſſi-toſt en foule; & témoignant leur joie par leurs actions de graces & par leurs larmes, ils embraſſoient les Confeſſeurs tout de meſme que s'ils n'euſſent fait que ſortir de la priſon.

2, 2. 'S. Corneille raporte mot à mot l'acte par lequel les Confeſſeurs le reconnoiſſoient pour unique Eveſque de l'Egliſe Catholique [dans Rome;] & renonçoient à la communion de Novatien, qu'ils appellent un ſchiſmatique & un heretique.

Euſ. l. 6. c. 43. p. 243. a. b. 'Ils témoignerent beaucoup de regret d'avoir eſté quelque temps hors de l'Egliſe pour ſuivre ce fourbe, dont ils declarerent les malices & les artifices ſecrets, en preſence des Eveſques, des Preſtres, & de beaucoup de laïques.

Cyp. ep 46. p. 87. a. 'Corneille leur accorda donc enfin leur demande. Il remit toutes choſes au jugement & à la puiſſance de Dieu; & cependant rendit à Maxime le rang qu'il devoit avoir comme Preſtre, & receut les autres dans l'Egliſe avec une ſatisfaction incroyable de tout le peuple.

p. 86. 'Ce retour des Confeſſeurs luy cauſa autant de joie que leur
ep. 33. p. 66. egarement luy avoit donné d'inquietude: '& comme la joie
ep. 46. p. 87. 2. ne ſouffre point de retardement, 'auſſi-toſt qu'il fut ſorti de l'Egliſe, il écrivit à S. Cyprien la lettre 46, afin qu'il rendiſt graces à Dieu avec luy; & il envoya cette lettre en diligence

par Nicephore Acolythe, qui ſe haſtoit, dit-il, de s'embarquer. [Il y a bien de l'apparence que ce Nicephore eſtoit déja tout preſt à partir pour porter la lettre 48.] 'Car S. Cyprien receut ep.49.p.90.
de luy ces deux lettres en meſme temps. 'S. Corneille le prie ep.46.p.87.a.
d'envoyer ſa lettre aux autres Egliſes. 'S Cyprien l'aſſure dans ep 47.p.89.
ſa réponſe que le retour des Confeſſeurs avoit cauſé une extreme joie dans l'Afrique, & à luy, & à tous ceux qui en avoient appris la nouvelle, non ſeulement à cauſe des Confeſſeurs qui recouvroient par leur penitence la gloire de leur confeſſion qu'ils avoient perduë dans le ſchiſme, mais encore parceque leur autorité eſtoit d'une grande conſequence pour la ruine de tout le parti ſchiſmatique.

'Les Confeſſeurs écrivirent eux meſmes ſur leur retour, à S. p.93.
Cyprien la lettre 50, & ce Saint leur fit réponſe par la 51.e. [Il y a apparence qu'ils en uſerent de meſme avec les principaux Eveſques de l'Egliſe.] 'Au moins nous apprenons d'Euſebe que Euſ.l.6.c.46.p.
S. Denys d'Alexandrie leur écrivit deux fois depuis leur retour. 248.b.

'S. Corneille avoit eſperé que leur exemple feroit revenir Cyp.ep.46 p.
à l'Egliſe ceux que leur autorité en avoit ſeparez: [& il ne fut 87.a.
pas trompé dans ſon eſperance. Car dans une lettre qu'il écrivit bien-toſt aprés,] 'il témoigne que l'on voyoit tous les jours Euſ.l.6.c.43.p.
diverſes perſonnes qui quittoient le parti de Novatien pour 245.c.
embraſſer l'unité, & retourner à l'Egliſe, en ſorte qu'il eſtoit preſque abandonné de tout le monde.

[Ce fut apparemment pour arreſter un peu ceux qui reſtoient dans ſon parti, qu'il trouva cette invention criminelle & ſacrilege, que S. Corneille décrit en ces termes.] 'Aprés avoir fait b.c.
» l'oblation, lorſqu'il diſtribuë à chacun ſa portion, & qu'il la leur
» a donnée [ſur la main,] il prend les deux mains de ces miſera-
» bles; & au lieu de la benediction [& de l'action de graces qu'ils
» devroient faire,] il les oblige de jurer par le Corps & le Sang
» de J.C. N S, (ce ſont les propres termes dont il ſe ſert,) qu'ils ne
» l'abandonneront jamais, & ne retourneront point à Corneille:
» & il ne les laſche point qu'ils n'aient fait ce ſerment. Ainſi ces
γευσαι. » pauvres abuſez ne peuvent 'prendre l'Eucariſtie, 'qu'aprés c.
» s'eſtre chargez d'imprecations. Au lieu de prononcer l'*Amen*
» [ordinaire] en recevant ce pain ſacré, il faut qu'ils diſent, Je
» ne retourneraí point à Corneille.

[Nous avons mis toutes ces choſes en l'année 251, quoiqu'il y en puiſſe avoir quelques unes qui appartiennent à la ſuivante: mais nous n'en avons pas de preuve. Dece mourut à la fin de

celle-ci. *Il y a quelques difficultez ſur le genre de ſa mort. Mais ſoit qu'il ait eſté tué par le ſort ordinaire des armes, ſoit que la perfidie de Gallus ſon ſucceſſeur, ou de quelque autre, y ait contribué, il eſt toujours vray que]ce tyran ne fut vaincu par la guerre, & par les armes [des Gots,]qu'aprés avoir eſté vaincu par le ſacerdoce de S Corneille. [C'eſt ce que dit S. Cyprien dans l'eloge magnifique qu'il fait de la generoſité de ce Pape, & que nous avons raporté en un autre endroit.]

251. * V. Dece.

Cyp.ep.52.p. 97.2.

ARTICLE XIV.

Fabius d'Antioche favoriſe Novatien: S. Corneille & S. Denys luy en écrivent : Il meurt, & Demetrien luy ſuccede: Concile convoqué à Antioche : Diverſes lettres de S. Denys.

L'AN DE JESUS CHRIST 252.

[NOUS avons encore à traiter un point de l'hiſtoire de Novatien, qui a rapport à S. Corneille. C'eſt ce qui regarde Fabius d'Antioche, à qui nous avons dit que ce Pape écrivit quelques lettres ſur le ſchiſme : & il y a bien de l'apparence,] 'que celle dont Euſebe nous a conſervé divers fragmens, & qui fut écrite aprés le retour des Confeſſeurs, [ne fut envoyée que cette année.] 'Cet Eveſque d'Antioche [[1] nommé aſſez diverſement par les hiſtoriens,] avoit ſuccedé [l'an 250,]à S. Babylas : 'Il penchoit un peu pour le ſchiſme de Novatien : '& il paroiſt qu'il y avoit encore d'autres perſonnes à Antioche qui favoriſoient ce parti, & qui travailloient à l'établir.

Euſ.l.6. c.42.p. 243.a.

c.39.p.234.c.

1.

c.44.p.246.a.

c.46.p.248.a.

[Ce fut ſans doute pour cela que]'S. Corneille écrivit diverſes lettres à Fabius ſur ce qui s'eſtoit fait dans le Concile de Rome touchant Novatien & la penitence des Tombez, & ſur ce qui avoit eſté arreſté par tous les Eveſques de l'Italie, de l'Afrique, & des autres provinces de ces quartiers là, 'c'eſt à dire de tout l'Occident. [2] S. Jerome dit que c'eſtoient deux lettres, l'une touchant Novatien & ceux qui eſtoient tombez [dans l'idolatrie,]& l'autre touchant les ſynodes de Rome, d'Italie, & d'Afrique. 'Outre ces lettres, S. Corneille en écrivit encore deux autres 'à Fabius, l'une ſur les decrets du Concile [de Rome ;] & la derniere ſur le ſujet de Novatien, 'c'eſt à dire ſur

c.43.p.242.b.

Ruſ.c.33 p.114. 2.

a Hier.v.ill.c. 65.p.290.c.

Euſ.p.242.c.

Hier.p.290.c.

NOTE 12.

1. Il eſt nommé Fabius par la chronique d'Alexandrie p. 634, de meſme que par Euſebe, Flavius par la meſme chronique p. 360, & par celle de Nicephore. 'Fabien par Ruffin, Flavien par 'George le Syncelle p. 363, par Eutyque p. 387, a & meſme par S. Jerome.

Ruſ.l.6.c.29.p. 111. j.

a Hier. v.ill.c.64. p. 290.

les cauſes & ſur l'anatheme de l'hereſie Novatienne. S. Jerome la conte pour la quatrieme, & dit qu'elle eſtoit fort longue. 'Mr Valois croit que toutes ces lettres eſtoient écrites en grec, & il en donne des raiſons qui paroiſſent conſiderables. [Car ſi le grec n'en paroiſt pas tout à fait naturel, on le peut pardonner à S. Corneille, qui apparemment eſtoit moins accoutumé à la langue greque qu'à la latine.] 'Euſebe raporte pluſieurs choſes importantes de la quatrieme lettre, [que nous avons preſque toutes inſerées dans ce recueil.] 'S. Denys d'Alexandrie écrivit auſſi beaucoup de choſes à Fabius ſur la penitence, 'pour montrer qu'il ne faut point refuſer la reconciliation à ceux qui ont abandonné la foy: [Mais il faut reſerver pour ſon hiſtoire ce que nous en trouvons dans Euſebe.

[Euſ.n.p.133 c.] a.b. l.6.c.43.p.242. 245. c.44.p.246.a. c.

Cependant il faut dire que ni ſon autorité, ni celle de S. Corneille, ni les raiſons de l'un & de l'autre, ne furent pas ſuffiſantes pour arreſter] 'ceux qui favoriſoient Novatien dans Antioche. Car on reſolut d'y aſſembler un grand Concile; & S. Denys y fut invité par Helene de Tarſe, & ceux qui eſtoient avec luy, par S. Firmilien de Cappadoce, & par Theoctiſte [de Ceſarée en] Paleſtine: [ce qui donne quelque lieu de croire que c'eſtoient les Eveſques voiſins qui craignant la ſuite du feu qui commençoit à s'allumer dans Antioche, s'animoient d'eux meſmes par leur charité à y venir apporter le remede, comme ils firent encore peu aprés contre Paul de Samoſates] 'Mais ſur ces entrefaites, Fabius mourut, [aprés avoir gouverné environ deux ans,] 'quoique la chronique d'Alexandrie luy en donne trois, [que celle de Nicephore] '& le Syncelle aillent juſqu'à neuf, & qu'Eutyque y en ajoute encore deux.[a] Demetrien fut mis en ſa place: [& la chronique d'Euſebe le fait commencer en cette année.

c.46.p.247. 248. p.248.a. Chr.Al.p.630. Sync.p.375.d. Euty.p.387. [a] Euſ. p.248.a.

Il eſt difficile de dire ſi la mort de Fabius rompit le deſſein du Concile d'Antioche.] Baronius croit que le Concile ſe tint, [b] & en effet il y avoit, comme nous avons dit, d'autres perſonnes que Fabius, qui ſoûtenoient Novatien à Antioche. [Nous n'avons pas meſme lieu d'aſſurer ſi le deſſein du Concile avoit eſté pris avant ſa mort, quoique cela ſoit bien probable:] 'Le Synodique dit que Demetrien tint un Concile à Antioche, où Novat (c'eſt Novatien) fut condanné comme fauteur des pechez, [le deſeſpoir où il jettoit les pecheurs eſtant fort propre à les porter dans toutes ſortes de dereglemens.

Bar.255.§ 35. [b] Euſ.p.248.a. Conc.t.1.p.719. c.

Ce qui fait voir que la mort de Fabius peut n'avoir pas em-

Euſ l.7.c.4.5. p.251.252. peſché de tenir le Concile d'Antioche, c'eſt que] 'nous ſavons que l'hereſie Novatienne ne fut rejettée univerſellement, & la paix rétablie dans l'Orient, que ſous le pontificat de S. Eſtienne [en 254, ou peu aprés.] Ce fut ſeulement alors que les Fideles de ces provinces, qui eſtoient auparavant diviſez les uns des autres, ſe réunirent heureuſement & embraſſerent avec beaucoup de joie la paix que Dieu leur rendoit lorſqu'ils l'eſperoient le moins. Les principales Egliſes qui eurent part à cette paix, furent Antioche, Ceſarée en Paleſtine, Jeruſalem, Tyr, Laodicée [de Syrie,] Ceſarée en Cappadoce. Mais on le dit generalement de toutes celles de la Cappadoce, de la Cilicie, de la Syrie, l.6.c.46.p.247.d. de l'Arabie, de la Meſopotamie, du Pont, de la Bithynie. 'Le ſoin que prit S. Denys d'Alexandrie d'écrire aux Armeniens, dont Meruzane eſtoit Eveſque, [donne lieu de croire qu'ils avoient auſſi eſté troublez par la doctrine de Novatien. Je voudrois qu'Euſebe nous euſt marqué de quelle Armenie cela s'entend. Car ſi c'eſt de la grande, c'eſt un monument conſiderable de l'antiquité de la religion dans ce royaume.]

252.

p.247.248. 'S. Denys manda à S. Corneille ce que nous avons dit du Concile d'Antioche, & de la mort de Fabius, en luy répondant touchant ce qu'il luy avoit écrit ſur Novatien. 'Il luy fit encore ſavoir par la meſme lettre l'heureuſe mort de Saint Alexandre de Jeruſalem, ['qui doit eſtre arrivée l'année precedente. Ainſi S. Denys peut avoir écrit dans les premiers mois de celle-ci.] 'Euſebe témoigne qu'avec cette lettre, il y en avoit pluſieurs autres que S. Denys écrivoit encore à Rome. [Nous avons parlé de celle qu'il envoya ſur la paix & la concorde, & des trois qu'il écrivit aux Confeſſeurs de Rome.]'Il y en avoit auſſi une ſur la penitence, [c'eſt à dire apparemment contre Novatien,] '& une envoyée aux Romains par Hippolyte, qui traitoit de l'office & des devoirs des Diacres, ſelon le ſens que Mr Valois donne au terme de l'original.

p.248.a. V. S. Alexandre. a.b. b. a.b[a.p.138.2.d.

ARTICLE XV.

Feliciſſime taſche d'obtenir la communion de S. Corneille : Gallus renouvelle la perſecution.

Bar.255.§ 16. 'LES Novatiens n'eſtoient pas les ſeuls qui dechiraſſent en ce temps là l'Egliſe de Dieu par le ſchiſme. Feliciſſime en avoit formé un autre à Cartaghe. Et ce qui eſt étrange, c'eſt que

que ces deux ſectes qui avoient toutes deux le meſme Novat pour auteur, ruinoient la penitence par les deux excés contraires. Car ſi Novatien l'aboliſſoit en la rejetant abſolument, Feliciſſime ne l'aboliſſoit pas moins en admettant ſans elle ceux qui eſtoient tombez dans le peché. [Comme Novatien avoit taſché de s'inſinuer dans la communion de l'Afrique, auſſi Feliciſſime s'efforça d'avoir celle du Pape. Il l'avoit déja tenté inutilement;] '& eſtant venu à Rome, il y avoit eſté chaſſé de l'Egliſe par S. Corneille. [Il le tenta une ſeconde fois, non par ſes illuſions, mais par une violence ouverte. Voici quelle en fut l'occaſion.] Cyp.ep.55.p. 117.1.

'Les Novatiens ayant établi le Preſtre Maxime pour faux Eveſque de Carthage, la faction de Feliciſſime l'imita peu de temps aprés; '& ayant raſſemblé cinq Eveſques, partie heretiques, partie depoſez pour avoir apoſtaſié, ils ordonnerent Eveſque un Fortunat 'Preſtre, compagnon du ſchiſme & de la condannation de Feliciſſime. 'Il choiſit Feliciſſime pour porter luy meſme à Rome avec quelques autres, la nouvelle de ſon election, '& pour preſenter au Pape les lettres de ce troiſieme Eveſque de Carthage, 'dans leſquelles il y avoit auſſi peu de verité, que dans le titre d'Eveſque que Fortunat s'attribuoit. 1. 2. 1. p.119.1|120.1. p.114.1. p.120.1.

'Feliciſſime s'en alla donc à Rome, accompagné, dit S. Cyprien d'une troupe de factieux & de gents deſeſperez. Le Pape le rejetta d'abord avec une vigueur digne d'un Eveſque; & le manda en meſme temps à S. Cyprien. Neanmoins Feliciſſime ne ſe rebutant pas pour cela; & menaçant avec une étrange impudence, que ſi l'on ne vouloit pas recevoir les lettres qu'il apportoit, il les liroit publiquement, & publieroit quantité de choſes 'infames & dignes de luy; S. Corneille ſe laiſſa en quelque ſorte epouventer par ſes menaces, & écrivit une ſeconde lettre à S. Cyprien, où il témoignoit un peu de timidité & de foibleſſe. Il envoya ces deux lettres par Satune Acolythe; & S. Cyprien lui répondit par l'excellente lettre 55. Il y remarque que S. Corneille & luy avoient accoutumé de lire à leur Clergé & à leur peuple les lettres qu'ils recevoient l'un de l'autre. Il prie Corneille de le faire particulierement en cette occaſion, afin d'étoufer toutes les calomnies que ces ſchiſmatiques pourroient avoir ſemées contre luy. p.114.1. &c.

'Nous apprenons encore de cette lettre que la perſecution ſe renouvelloit alors, & que l'on avoit publié des edits dans l'Afrique pour obliger le peuple à ſacrifier. [Car Dece ayant eſté p.116.1.

tué ſur la fin de l'année precedente, comme nous l'avons remarqué,] 'Gallus ſon ſucceſſeur ne profita point, dit S. Denys d'Alexandrie, de la ſeverité avec laquelle Dieu l'avoit puni; mais tomba luy meſme dans ſa faute; & lorſque ſes affaires avoient un ſuccés favorable, il perſecuta & chaſſa ceux qui intercedoient auprés de J. C. pour la paix & la proſperité de ſon regne. Mais en les privant de leur patrie, il ſe priva luy meſme du ſecours de leurs prieres.

Euſt.l.7.c.1.p. 250.b.

[Il paroiſt donc que les premiers mois de ſon empire furent aſſez calmes pour l'Egliſe & pour l'Etat.] 'Auſſi S. Cyprien dit que l'Egliſe jouiſſoit de la tranquillité & de la paix, [a] lorſque l'on commença en ce temps-ci à craindre de voir "une nouvelle perſecution. [Ce qui eſt indubitable, c'eſt que Gallus a perſecuté les Chrétiens & le martyre de deux Papes arrivé en moins d'un an, fait juger que c'eſtoit avec beaucoup de violence,] 'Demetrien eſtoit dans "l'Afrique un fidele miniſtre de ſes cruautez, [& il eſt à croire que nous en aurions de plus grands monumens, ſi l'on n'avoit confondu ſa perſecution avec celle de Dece ſon predeceſſeur.] 'On croit que ce qui excita celle-ci, fut que Gallus ordonna de faire partout des ſacrifices aux demons pour arreſter la peſte qui faiſoit alors de grands ravages. [C'eſtoit auſſi l'ordinaire des payens d'attribuer aux Chrétiens les malheurs publics, & de s'en venger ſur eux, ne le pouvant pas faire ſur le Dieu qu'ils adoroient.]

Cyp.ep.54.p. 110.1.
[a] p.109.
alterius inſeſtationis.
ad Dem.p.281. 1.
V. S Cyprien § 34.
an.p.364 § 10.

'J. C. avertit les Fideles de l'approche de cette perſecution par quantité de viſions; & meſme Saint Cyprien ne craignoit point d'aſſurer ſur ces revelations, qu'elle ſeroit beaucoup plus faſcheuſe & plus furieuſe que la precedente. 'Ce meſme Saint jugea dans un Concile de 42 Eveſques, qu'il eſtoit à propos en cette occaſion de recevoir dans l'Egliſe les penitens qui n'eſtoient tombez ni dans le relaſchement ni dans le ſchiſme; '& le Concile en écrivit une lettre ſynodale à S. Corneille, témoignant qu'ils eſperoient qu'il approuveroit & qu'il ſuivroit leur ſentiment.

ep.54.p.109.in 1.
p.110.1.
p.111.1.

ARTICLE XVI.

S. Corneille confeſſe J.C, eſt banni à Civita-Vecchia, & y meurt martyr.

NOUS ne ſavons point ce que S. Corneille fit ſur l'indulgence que l'Egliſe d'Afrique avoit reſolu d'accorder aux Tombez: & peut-eſtre qu'il n'eut pas le loiſir de rien faire.] 'Car la perſecution s'eleva tout d'un coup dans Rome; & la puiſſance du ſiecle, [c'eſt à dire l'Empereur Gallus,] attaqua par une violence imprevuë l'Egliſe de J. C, l'Eveſque Corneille, & tout le Clergé. Cyp. ep. 52 p. 136 b.

'L'ennemi vint fondre avec fureur ſur l'armée de J. C. Mais il ſe vit repouſſé dés le premier choc; & il trouva autant de force & de courage dans ceux qu'il attaquoit, qu'il avoit apporté d'eclat & de menaces, s'imaginant les abatre par la terreur, &c. "comme il eſtoit arrivé [ſous Dece.] ep. 57. p. 133. 2.

Il commença, dit S. Cyprien, par attaquer une perſonne toute ſeule, pour venir plus aiſément à bout des autres; mais il fut repouſſé par la foy & par la vigueur de toute l'armée de J. C. unie enſemble. [S. Cyprien n'exprime pas ſi celui qui fut attaqué le premier, eſtoit S. Corneille meſme; ou bien ſi c'eſtoit quelque autre dont la priſe auroit donné ſujet à S. Corneille de ſe venir declarer pour le ſecourir.] 'Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain que dés que le champ de bataille fut ouvert, tous les Fideles de Rome qui en ſçeurent la nouvelle, parurent pour défendre genereuſement la cauſe de J. C, 'que S. Corneille leur donna l'exemple d'une glorieuſe confeſſion; & qu'inſtruiſant les autres par ſes actions & par ſes paroles, il augmenta ſa gloire par celle d'un grand nombre de Chrétiens qui l'imiterent. p. 134. 1. p. 133. 2.

'Beaucoup de ceux qui eſtoient tombez dans la perſecution precedente, ſe releverent alors "en confeſſant genereuſement la foy, 'ſans craindre de ſe livrer à la mort & aux plus rigoureux ſupplices, en ſuivant l'exemple du bon paſteur, dit l'écrit contre Novatien; [ce qui ſemble ſe pouvoir aſſez naturellement raporter à S. Corneille, quoiqu'on le puiſſe entendre de J.C.] p. 134 2. &c. in Nov. p. 434. b.

'Cette perſecution ne regardoit point les Novatiens, le demon montrant par là qui eſtoient ceux qu'il combatoit comme ſes ennemis, & ceux qu'il mepriſoit comme ſes eſclaves. ["Il ſemble neanmoins qu'il faille raporter à ce temps ci la mort] 'du V. S. Laurent. ep. 57. p. 134. 4. Prud. de M. 11. p. 137.

Preſtre Hippolyte qui avoit ſuivi le ſchiſme de Novatien. [Mais il pouvoit l'avoir quitté dés auparavant.] Lors donc qu'il eut eſté pris, comme on luy demandoit lequel des deux partis eſtoit le meilleur, il declara hautement qu'il falloit quitter Novatien, & ſuivre l'Égliſe Catholique, & mourut ainſi glorieux Martyr le 13 d'aouſt. Prudence décrit plus au long ſon hiſtoire; [& nous en avons parlé en d'autres endroits.] 252.

Cyp ep. 57. p. 133. S. Cyprien ayant appris la nouvelle ſi agreable de la confeſſion de S. Corneille, [1] luy en écrivit auſſi-toſt une lettre de congratulation, 1.

p. 134. 2. à la fin de laquelle il témoigne avoir eſté averti de Dieu que le jour de leur combat eſtoit proche. [Mais cette prophetie fut plutoſt accomplie du coſté de Corneille que du ſien.

Les auteurs originaux ne nous apprennent plus rien de S. Corneille juſques à ſa mort. "Divers monumens peu aſſurez s'accordent à dire] qu'il fut banni "à Civita-Vecchia; ce qui eſt autoriſé par le Pontifical de Bucherius. Note 13. *Centum cellas*,

Ado, 14. ſept. On ajoute que pluſieurs perſonnes y vinrent pour l'encourager, & que ce fut là qu'il receut la lettre que S. Cyprien luy avoit écrite ſur ſa confeſſion.

Hier. v. Paul. p. 237. b. 'S. Jerome dit qu'il repandit heureuſement ſon ſang à Rome; [où beaucoup d'écrivains poſterieurs, plus conſiderables par leur nombre que par leur autorité, diſent qu'il eut la teſte tranchée.]

Florent. p. 830. 2. 'Un "autre dit que ce fut à Civita-Vecchia: [*& c'eſt apparemment ce qu'il faut ſuivre, s'il a fini ſa vie par le ſupplice. Car le Pontifical de Bucherius, que nous ne craignons pas de preferer en ce point à tous ceux qui ſont moins anciens,] *Abbo Floriacenſis.* * V. la note 13.

Buch. p. 271. 'dit qu'il finit ſa vie en ce lieu par une mort glorieuſe, quoique ſelon "l'expreſſion dont il ſe ſert, elle ſemble avoir eſté plutoſt naturelle que violente. [Et cela n'empeſcheroit pas qu'il ne duſt eſtre conſideré comme Martyr, l'Egliſe ayant toujours donné le titre & les honneurs du martyre à ceux qui eſtoient morts dans la priſon, comme on le peut croire de S. Corneille. Et il les auroit encore meritez quand il ſeroit ſimplement mort dans l'exil. Auſſi, quoy qu'il en ſoit de tout le reſte, ce qui eſt inconteſtable, *dormitionem accepit.*

Cyp. ep. 67. p. 164. a ep. 76. p. 209. 1. c'eſt que nous le devons honorer "avec toute l'antiquité,] 'non ſeulement comme un homme rempli du S. Eſprit, [a] & comme un Prelat juſte & pacifique; mais encore comme un Saint & un glorieux Martyr. V. la note 13.

Hier. v. ill. c. 67. [Pagi, 252. § 11. 'Il mourut le meſme jour du mois & de la ſemaine que S. Cyprien fut martyrizé [ſix] ans aprés, c'eſt à dire le mardi 14 de ſeptembre ["en l'an 252, n'ayant tenu le pontificat; ſelon l'opi- Note 14.

1. Il n'avoit pas ſans doute appris la mort de S. Hippolyte, puiſqu'il n'en parle pas.

nion la plus probable, qu'un an, trois mois, & dix jours. S. Luce ſon ſucceſſeur le tint encore moins.] 'Les martyrologes de S. Jerome, [Bede,] & tous les autres generalement ſans preſque aucune exception, marquent la feſte de S. Corneille le 14 de ſeptembre. 'On la trouve de meſme dans le calendrier du P. Fronto, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le miſſel Romain que Thomaſius nous a donné. [Neanmoins comme le 14 de ſeptembre eſt occupé par l'Exaltation de la S.te Croix, on a transferé aujourd'hui au 16, avec celle de S. Cyprien qui y a toujours eſté jointe, pour la faire avec plus de ſolennité.] 'Cette feſte eſt encore marquée dans l'ancien miſſel des Gaules que Thomaſius a auſſi donné : mais le jour n'en eſt pas exprimé. 'Un Africain en preſchant le jour de S. Cyprien, 'dit que S. Corneille Eveſque de Rome, qui avoit ſouffert le meſme jour, ſe joignoit à ſon collegue, pour demander à Dieu avec luy qu'il delivraſt l'Afrique 'du joug des Vandales & des Ariens.

Flor. p. 832. Front. cal. p. 131 | Sacr. p. 130 | Thom. p. 172. p. 370. Vand. p. 109. p. 111. p. 107.

ARTICLE XVII.

Des écrits de S. Corneille : Translations de ſes reliques.

'SAINT Jerome met S. Corneille au rang des écrivains eccleſiaſtiques, à cauſe des quatre lettres qu'il écrivit à Fabius d'Antioche. [Nous avons vu qu'il en a écrit pluſieurs autres. Il nous en reſte deux, qui ſont la 46 & la 48 entre celles de S. Cyprien, avec quelques fragmens de la 4.e lettre à Fabius, qu'Euſebe nous a conſervez.

Hier. v. ill. c. 66. p. 190, c.

Nous ne contons point la lettre à Lupicin Eveſque de Vienne, ni les deux decretales qu'on luy attribuë, ces deux dernieres eſtant abandonnées de tout le monde, & 'l'autre combatuë par des raiſons auſquelles il eſt difficile de répondre.] 'C'eſt dans la premiere de ces decretales qu'il eſt dit que Corneille leva "des Catacombes les corps de S. Pierre & de S. Paul; & qu'ayant mis le dernier ſur le chemin d'Oſtie, il tranſporta l'autre au Vatican, & le mit au milieu des ſaints Eveſques dans le temple d'Apollon, s'il en faut croire cette epiſtre, 'auſſi-bien que les Pontificaux. [a]Baronius traite cette tranſlation de fabuleuſe ; & remarque fort bien que ces Apoſtres eſtoient l'un au Vatican, & l'autre ſur le chemin d'Oſtie, dés le temps de Zephyrin au pluſtard.

NOTE 15. V. S. Pierre. note 44. Conc. t. 1. p. 669. a. p. 665. a | Boll. apr. t. 1. p. 26. 2. a Bar. 221 § 3-6.

'Eraſme croit que le traité intitulé *De la diſcipline & du bien*

Cyp. n. P. p. 417 | Riv. l. 2. c. 15. p. 230.

de la chaſteté, qui eſt dans "S. Cyprien, pourroit bien eſtre de S. Corneille. 'Il eſt certainement d'un Eveſque, qui ayant accoutumé d'inſtruire continuellement ſon peuple, & ne le pouvant faire alors parcequ'il en eſtoit abſent, faiſoit par la plume ce qu'il avoit fait auparavant de vive voix. Ainſi il pourroit eſtre de S. Corneille banni à Civita-Vecchia. V. S. Cyprien note 23.

Cyp.pudi,p. 417.

'M.r du Pin dit que ce traité, l'Ecrit contre les ſpectacles, & le Diſcours contre Novatien, qui ſont auſſi parmi les œuvres de S. Cyprien, paroiſſent eſtre d'un meſme auteur 'Et Eraſme croit encore que l'on peut attribuer "le dernier à S. Corneille. [a]Mais il eſt aſſez probable que cet écrit parle de S. Corneille meſme : & il n'a eſté fait qu'aprés la perſecution de Gallus, [au commencement de laquelle S. Corneille eſt mort.

Du P.t.1.p. 463.

Cyp.n.P.p. 432.2.

a in Nov.p. 434.2.

Ibid. § 41.

S'il eſt mort à Civita-Vecchia, il faut dire que ſon corps fut raporté à Rome, comme celui de S. Pontien mort en Sardaigne; & mis dans le cimetiere de Calliſte. Car tous les monumens qui parlent de luy, diſent qu'il y fut enterré.] 'Les martyrologes de S. Jerome y marquent ſa feſte. S. Leon luy baſtit une baſilique auprés de ce cimetiere. [Son corps eſtoit encore à Rome à la fin du VIII. ſiecle,] 'puiſque le Pape Adrien le tranſporta dans une egliſe qu'il avoit fait baſtir *in Capracoro*, dit Anaſtaſe.

Fler.p.828-830. Anaſt c 46.p. 27.

c.97.p.115.a.

Cyp pr. p.19.b.

[Mais peu de temps aprés il fut apporté en France.] Car Pamelius raporte une petite vie de S. Cyprien, écrite à ce qu'il pretend par Paul Diacre, à la fin de la quelle cet hiſtorien dit que l'Empereur Charle qui regnoit alors. ["& qui peut eſtre Charle le chauve,] avoit fait apporter de Rome† S. Corneille Pape & Martyr. [Il y a une celebre abbaye de ſon nom à Compiegne, baſtie par Charle le chauve, où l'on pretend que ſont ſes reliques dans une meſme chaſſe avec celles de S. Cyprien. Nous n'en avons point encore vu les preuves à l'égard de S. Corneille,] 'ſinon que la vie de S. Cyprien dont nous venons de parler, donne quelque lieu de croire que ſon corps & celui de S. Corneille eſtoient alors en un meſme lieu ; '& qu'il eſt dit dans le Concile de Reims tenu en 1049 ſous Leon IX, que les Clercs de Compiegne apporterent alors à Reims le corps de S. Corneille Martyr, avec d'autres reliques, à cauſe de la violence que l'on exerçoit contre eux. Le Pape receut le corps de S. Corneille dans l'egliſe de S. Remi, & excommunia dans le Concile ceux qui vexoient injuſtement les Clercs de Compiegne.

V. S. Cyprien note 45. † &c.

b.

Conc.t.9.p. 1033.a|1042.d.

Boll.12.feb.p. 607.e.d.

[Cela ne s'accorde pas avec Aubert le Mire,] qui dit qu'en l'an 860, les reliques de S. Corneille Pape, de S. Cyprien de Carthage,

& de S. Celeſtin, furent tranſportées de l'abbaye d'Inde en celle de Roſnay, qui eſt aujourd'hui une egliſe collegiale de la Flandre entre Oudenarde & Tournay. [a] Bollandus remarque que cela n'eſt pas autoriſé par les anciens monumens : [& je ne ſçay ſi l'on pourroit alleguer comme une preuve conſiderable] ce que raporte Pamelius, Qu'en cette egliſe de Roſnay il y a une chaſſe dont l'inſcription porte que les os de S. Corneille Martyr, & de S. Cyprien, y ſont enfermez: & il eſt viſible qu'on l'a entendu de S. Corneille Pape. a c. b d. Cyp.pr. p.23.c.

Bollandus dit que le chef & le bras droit de ce ſaint Pape, ſont au monaſtere d'Inde dont nous venons de parler, & que l'on appelle aujourd'hui S. Corneille. Il eſt environ a deux lieuës d'Aix la Chapelle, tirant vers le midi. [b] Molanus dans ſon Index des Saints de Flandre imprimé en 1583, avec ſon martyrologe d'Uſuard, dit qu'il a à Roſnay quelques reliques de S. Corneille & de S. Cyprien apportées de l'abbaye d'Inde, où la principale portion des reliques de S. Corneille eſt demeurée. [Cependant dans ſon traité des feſtes des Saints de Flandre imprimé en 1616, il ne dit point dutout qu'il y ait aucunes reliques de S. Corneille Pape, ni de S. Cyprien, dans les Pays-bas ; ce qui autoriſe beaucoup la pretention de l'abbaye de S. Corneille de Compiegne. Boll. p.607.e. b. Sanſon. [b] Molan. p.21.a.

Baronius ne dit pas meſme qu'on ait jamais transferé hors de Rome les reliques de S. Corneille.]

LES NOVATIENS

ARTICLE PREMIER.

Leurs ſentimens ſur la penitence.

V. S. Corneille §. 6.

LA ſecte des Novatiens commença ["en l'an 251,] par le ſchiſme produit par la jalouſie que Novatien Preſtre de Rome conceut de voir S. Corneille Pape occuper une place à laquelle il aſpiroit. Pour juſtifier ce premier crime & donner un pretexte à l'ambition qu'il avoit d'uſurper le nom d'Eveſque, comme il fit bien-toſt, il ne trouva Pacian. ep. 3. bib. P. t. 3 p. 60. a. b] Aut q 102. ap. Aug. R. t. 3. p. 97. e.

rien de plus plauſible que de décrier la ſageſſe charitable de S. Corneille, pour ceux qui avoient abandonné la foy durant la perſecution de Dece; & afin de pouvoir accuſer ce Saint de violer la diſcipline de l'Egliſe par un excés de molleſſe, il ſe porta luy meſme dans un excés de rigueur. C'eſt ainſi que l'ambition, l'envie, & le ſchiſme, ſe terminerent à une hereſie cruelle, qui excluoit pour jamais de la reconciliation ceux qui eſtoient une fois tombez dans l'apoſtaſie. Novatien vouloit qu'on les exhortaſt à la penitence, mais qu'on leur refuſaſt l'abſolution, la reſervant à Dieu qui avoit le pouvoir & l'autorité de remettre les pechez.

Socr.l.4.c.28. p.245.b|Cyp. ep.52. p.102.1.

[Il ne ſe contentoit pas de dire que l'Egliſe ne devoit pas accorder le pardon aux pecheurs, depeur qu'ils ne mepriſaſſent leurs fautes, & n'y retombaſſent;] mais il ſoûtenoit que l'Egliſe n'avoit pas le pouvoir de remettre les pechez mortels. Au moins c'eſt ce que diſent S. Pacien & S. Auguſtin, attribuant peut-eſtre à Novatien ce que ſes diſciples ont ajouté à ſes erreurs. Car il ne paroiſt point que S. Cyprien, & l'ancien auteur qui a écrit contre Novatien, aient ſceu qu'il fuſt tombé dans celle-ci. [Il peut neanmoins n'y eſtre tombé, ou ne l'avoir marqué que dans ſes derniers écrits: & aprés tout, il n'eſt pas rare que des heretiques aient des dogmes auſquels on fait peu d'attention, quand il y en a un autre qui fait plus d'eclat, & dont on a eſté frapé d'abord; comme on ſçait à peine que les Ariens oſtoient l'ame humaine à J.C. On voit peu ce me ſemble qu'on ait attaqué cette erreur dans les Novatiens, quoique ce ſoit la plus grande en elle meſme. On ſe contentoit de montrer que l'Egliſe devoit abſoudre les pecheurs penitens: & par là on prouvoit qu'elle le pouvoit.]

Paci.ep 3.p.57. d|Aug.ago.c. 31.p.292.1.a. S. Van.t.1.p. 297-304.

Novatien aprés avoir dit que c'eſtoit à Dieu à les abſoudre, alla bien-toſt juſqu'à dire que ceux qui eſtoient tombez dans l'apoſtaſie n'avoient plus à eſperer de ſalut, & ne pouvoient plus eſtre rétablis dans leur premier état, quoiqu'ils fiſſent les plus excellentes œuvres de penitence: de ſorte qu'il n'eſtoit plus permis, ſelon luy, [ou au moins il eſtoit inutile] de faire penitence aprés le batteſme. Il ſoûtenoit que le martyre meſme ne pouvoit faire meriter le pardon à ces pecheurs. [a] Il ne laiſſoit pas de dire toujours qu'il falloit faire penitence, mais c'eſtoit ſeulement pour ne ſe pas rendre trop odieux: car ſes raiſonnemens faiſoient voir qu'il la croyoit auſſi inutile pour obtenir de Dieu le pardon des pechez, que pour l'obtenir de l'Egliſe.

Cyp.in Nov. p.436.1|Euſ l. 6.c.43.p.241. 242|Hier.in Jov.c.2.p.91.a| in Joel.2. p.65. c|Paci.ep.3.p. 57.d.

Naz.or.39.p. 635.d.

a Aut.q. 102.p. 94.b.c.d|97.e. f.g.

Cette

'Cette doctrine epouventa tellement quelques uns de ceux qui avoient ſacrifié, qu'ils ſe deſeſpererent, & retournerent dans le paganiſme. Cyp. in Nov. p. 436. a.

'Il ajoutoit à cela que l'on participoit aux crimes de [tous] ceux avec leſquels on communiquoit, & que l'on en eſtoit ſouillé. 'Il portoit cette impieté juſqu'à dire que l'Egliſe periſſoit en recevant les pecheurs; [a] & il pretendoit en effet que tant les Confeſſeurs que tout le reſte des Catholiques, s'eſtoient perdus en recevant ceux qui avoient renoncé la foy [du temps de Dece. ep. 52. p. 101. 2| Aut q. 102. p. 97. b. Paci ep. 3. p. 57. d. [a] p. 58. d. e.

On ne voit pas bien s'il excluoit de l'eſperance du pardon tous ceux qui avoient peché mortellement aprés le batteſme, ou s'il ſe reſtreignoit à ceux qui avoient renoncé à la foy de J. C.] 'S. Cyprien "donne quelque lieu de croire qu'il ſe contentoit d'abord de ce dernier excés. [Mais il peut bien eſtre enfin tombé dans l'autre, puiſqu'on exprime ordinairement ſon dogme en des termes aſſez generaux.] 'Un auteur ancien dit qu'il refuſoit le pardon aux fornicateurs; [b] & ſelon S. Gregoire de Nazianze, il eſtoit auſſi cruel à ceux qui tomboient dans ces ſortes de pechez, que s'il n'euſt pas eu un corps auſſi-bien qu'eux. 'S. Ambroiſe dit poſitivement de luy en particulier, qu'il ne faiſoit aucune diſtinction des pechez, mais qu'il leur refuſoit à tous le pardon, & ne vouloit point qu'on donnaſt la penitence à perſonne. Ce Pere ajoute que ſes ſectateurs avoient changé en ce point la doctrine de leur auteur, & qu'ils accordoient le pardon aux pechez plus legers, ne le refuſant qu'aux plus enormes. [Il ſemble neanmoins que cette mitigation n'eſtoit pas de toute la ſecte, mais de quelques particuliers que ce Saint avoit en vuë.] 'Car il ne laiſſe pas d'attribuer en general aux Novatiens d'impoſer la penitence ſans faire eſperer le pardon, & de vouloir que tous les pechez fuſſent egaux. 'Il dit meſme que quand "ceux qui avoient fait des pechez moins conſiderables, les leur confeſſoient, & leur demandoient penitence, ils les rebutoient avec tant de dureté, qu'ils les portoient au deſeſpoir.

NOTE 1. *minoris peccati reus.*

Cyp. ep. 52. p. 99. 2| 101. 2. Aut. q. 102. p. 94. f. g| 96. d. [b] Naz. or. 39. p. 636. b. Amb. in Nov. l. 1. c. 2. p. 387. 1. c. 1. p. 386 a. b. l. 2. c. 5. p. 406. a. b.

'L'auteur du dialogue de Zachée & d'Apollone, qu'on croit avoir vécu au V. ſiecle, [c] dit d'une part qu'ils ne refuſoient point d'admettre à la penitence pour les pechez commis aprés le batteſme, quoiqu'ils en refuſaſſent l'abſolution; '& dit de l'autre qu'ils pardonnoient quelques pechez legers, & en petit nombre, pour ſatisfaire en quelque ſorte aux paſſages de l'E-

Spic. t. 10. pr. p. 4. [c] t. 10. p. 92. a. b. p. 91. b.

Naz or. 39. p. 636. b. criture que les Catholiques leur objectoient. S. Gregoire de Nazianze ſe plaint qu'ils ne puniſſoient point l'avarice, quoique ce ſoit une ſeconde idolatrie. [Leur diſcipline, & leurs dogmes meſmes qui n'eſtoient point fondez ſur la verité, peuvent avoir varié ſelon les lieux & les temps. Mais je ne ſçay ſi l'on ne peut point accorder toutes ces differences, en diſant qu'ils pardonnoient quelques pechez, non en les remettant aprés la penitence canonique, mais en ne les ſoumettant point à cette penitence, qu'ils pouvoient bien meſme avoir entierement abolie, ſe contentant d'exhorter les pecheurs à ſe punir eux meſmes en particulier, ſelon qu'ils le pourroient & le voudroient. C'eſt à quoy nous obligent, ce ſemble, les expreſſions des anciens auteurs, qui les accuſent d'avoir oſté la penitence.]

p. 635 b. Outre S. Gregoire de Nazianze, [& les autres que l'on a déja pu voir,] S. Philaſtre leur attribuë auſſi de dire qu'il n'y avoit plus de penitence aprés le batteſme. [a] S. Pacien accuſe egalement & Novatien & ſes ſectateurs, de rejetter abſolument la penitence pour tous les pechez mortels. S. Auguſtin dit auſſi qu'ils nioient la penitence. [b] S. Nil aſſure de meſme qu'ils "rejettoient toute ſorte de penitence aprés le batteſme. [c] Theodoret met l'entiere abolition de la penitence entre les erreurs, mais entre celles qu'ils avoient ajoutées au dogme de leur auteur.

Phila. c. 82. p. 20. c.
a Pacian. ep. 3. p. 57. d.
Aug. h. 38. p. 8 2. d.
b Nil. l. 3 ep. 243. p. 414.
c Tdrt. h. l. 3 c. 5. p. 229. d.

ἀφοιῶνται.

Socr. l. 7. c. 25. p. 367. b. Socrate raporte un diſcours d'Aſclepiade Eveſque des Novatiens à Nicée, où il avoue qu'ils ſeparoient les laïques de la communion pour tous les pechez que l'Ecriture nous apprend eſtre mortels, mais laiſſoient à Dieu ſeul à en accorder le pardon.

l. 2. c. 10. p. 38. 39. Cet hiſtorien met à peu prés les meſmes paroles dans la bouche d'Aceſe Eveſque de cette ſecte ſous Conſtantin, où l'on voit qu'ils faiſoient profeſſion d'exhorter à la penitence ceux à qui ils refuſoient le pardon.

Euſeb. h. 25. p. 70. 1. Euſebe d'Emeſe dit qu'ils croyoient devoir faire penitence, mais non pas recevoir la penitence [de l'autorité de l'Egliſe.]

ARTICLE II.

Ils condamnent les ſecondes noces; n'honorent point les reliques; rebattizent; ſont orthodoxes ſur la Trinité.

Epi. 59 c. 3. p. 495 a. b. Aug. h. 38. p. 8 2. d. & alii. LEs Novatiens ne ſe contenterent pas de refuſer la penitence aux coupables. A ce premier egarement ils en ajouterent un autre, en rejettant les ſecondes noces. Car ils refu-

ſoient pour toujours la communion à ceux qui s'eſtoient mariez une ſeconde fois aprés le batteſme, '& traitoient d'adulteres les veuves qui ſe remarioient; comme s'ils euſſent pretendu, dit S. Auguſtin, eſtre plus ſages que S. Paul, & avoir une doctrine plus pure que celle des Apoſtres. [C'eſt pour cela que] le Concile de Nicée ordonne dans ſon 8.e Canon, que pour eſtre receus dans l'Egliſe, ils promettront par écrit de communiquer avec les bigames, auſſi-bien qu'avec ceux qui eſtoient tombez durant la perſecution.

Aug. ago. q 30. p.292.2.a.b| Naz.or.39.p. 636.a. Conc.t.2. p.32. 33.

'Theodoret dit que cette erreur a eſté ajoutée à celle de Novatien par ſes ſucceſſeurs. [a] Socrate ne l'attribuë qu'aux Novatiens de Phrygie: il dit meſme que ceux de l'Occident recevoient hautement les bigames, & que ceux de Conſtantinople ne les recevoient & ne les rejettoient point "abſolument. [Je ne voy pas cependant qu'aucun autre auteur faſſe cette diſtinction.] 'S. Epiphane & Theodoret les accuſent tous de condanner les ſecondes noces; [b] & S. Auguſtin fait la meſme choſe non ſeulement dans ſon traité des hereſies, [où l'on pourroit dire qu'il ſuit S. Epiphane,] [c] mais encore dans ſon livre Du combat Chrétien, [fait long-temps auparavant.]

παπρᾶς

Thdrt.h l.3.c. 5.p.219.d. a Socr.l.5.c.22. p.288.b,c. Epi.c.3.p.495. b|Thdrt.p. 219.d. b Aug. h 38.p. 8.2.d. c ago.c.30.p. 292.2.a.

'Les Novatiens qui eſtoient à Alexandrie du temps de Saint Euloge [vers l'an 580,] ſe moquoient des Martyrs, [d] & ne vouloient point qu'on honoraſt leurs reliques. On ne ſçait pas ſi ceux des autres pays eſtoient dans les meſmes ſentimens.

Phot.c.280.p. 1617.c. d c.182.p 413.a.

[Comme ces heretiques pretendoient que toute l'Egliſe eſtoit corrompuë par la communion qu'elle accordoit aux pecheurs, il ne faut pas s'étonner] 's'ils rebattizoient ceux qu'ils attiroient à leur ſecte, comme S. Denys d'Alexandrie le marque, en diſant qu'ils "rejettoient le ſaint batteſme, [e] & comme S. Cyprien le dit expreſſément. [f] Un auteur qui a écrit contre eux, refute dans ſon ouvrage ceux qui pretendoient [que l'effet des ſacremens depend du merite de ceux qui les adminiſtrent: & il accuſe aſſez nettement Novatien de cette erreur,] dans laquelle ceux qui rebattizent tombent aiſément, comme on le voit des Donatiſtes.

ἀναβαπτίζειν

Euſ.l.7.c.8.p 254.c n.p.144. 1.a.b. e Cyp. ep.73 p. 182 2. f Aut. q 102.p. 98.f.g.

'Les Novatiens de l'Occident rebattizoient encore au commencement du V. ſiecle. [Mais je ne ſçay s'il le faut dire de ceux de Conſtantinople:] [g] Car ſelon Socrate, Paul regarda comme un defaut dans un homme, de vouloir recevoir de luy le batteſme aprés l'avoir déja receu ailleurs. Il eſt vray qu'il ne l'avoit pas declaré [S. Epiphane ne dit point qu'ils rebattizaſſent.]

Ambr.1.Cor. 1.v.14. p.114.c| Conc.t.2.p. 1251.c. g Socr.l.7.c. 17.p.355.a.

Cyp.ep.76.p. 210.1. a 1|Conc.t.2.p. 1275.b. Cyp.p.210.1. Baſcan.1.p.20. a|21. b Hier. in Lucif.c.9 p. 147.a. Aug. ep. 108 p. 191.2.c. Thdrt.h.l.3.c. 5.p.229.230. Mori.ord.t.3. p.127.2.e|Euſeb. 6.c.43. p.244.c. d. Thdrt.p.230.2. Conc.t.1.p. 1497.a.b. t.2.p.951. a.b. p.32.e. p.1018 a.b| 1019.e. p.1251.c.

'Du reſte ils obſervoient les meſmes regles que l'Egliſe dans le batteſme: Ils avoient le meſme ſymbole,[a] & la meſme croyance touchant le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, au nom deſquels ils battizoient. 'Cela n'a pas empeſché S. Cyprien de rejetter leur batteſme, parcequ'il rejettoit tout batteſme donné par les heretiques & hors de l'Egliſe. S. Baſile meſme en a douté; & il dit qu'il faut ſuivre en cela la coutume des lieux. [b] Neanmoins il a eſté receu par le [8.e Canon du] Concile de Nicée.

[Il ne faut pas oublier en parlant du batteſme des Novatiens,] l'impertinence d'un homme de cette ſecte, qui diſoit, comme on l'écrivit à S. Auguſtin, que S. Pierre n'avoit point eſté battizé, quoiqu'il diſt que les autres Apoſtres l'avoient eſté.

'Theodoret nous dit comme un fait conſtant, que les Novatiens ne donnoient point "le tres ſaint Chreſme à ceux qu'ils battizoient. [Mais s'il ne ſe trompe point] en mettant cette pratique au nombre de celles qui ne venoient pas de Novatien, & qui avoient eſté ajoutées par ſes ſucceſſeurs; [il y a peu d'apparence] à en chercher l'origine dans ce que S. Corneille nous apprend, que Novatien aprés avoir eſté battizé dans ſon lit, n'avoit point receu le S. Eſprit, en negligeant de recevoir le ſeau du Seigneur par les mains de l'Eveſque. 'Theodoret ajoute que comme les Novatiens ne donnoient point le ſaint Chreſme, c'eſt ce qui a obligé les Peres d'ordonner que ces heretiques ſeroient oints quand ils reviendroient à l'Egliſe. 'L'on voit cette ordonnance tant dans le 7.e Canon du Concile de Laodicée, qui le commande de meſme pour les Photiniens & les Quartodecimans, 'que dans le ſettieme du premier Concile de Conſtantinople, où cette ordonnance eſt étenduë aux Ariens, & à divers autres heretiques: Et ils doivent recevoir le ſeau ou l'onction du ſaint "baume ſur le front, ſur les yeux, ſur le nez, ſur la bouche, & ſur les oreilles, comme le ſeau du don du S. Eſprit. 'Le Concile de Nicée dans ſon 8.e Canon ne parle point d'onction, mais ſeulement de l'impoſition des mains: 'ce qui a eſté ſuivi par le Pape Sirice dans ſa lettre à Himere, où il dit que l'Eveſque reçoit les Ariens, les Novatiens, & divers autres heretiques, en leur impoſant les mains, par la ſeule invocation du S. Eſprit. Il aſſure que tout l'Orient & tout l'Occident pratiquoit la meſme choſe: [par où il ne pretend pas ſans doute exclure l'onction pratiquée au moins dans l'Orient, mais la rebaptization,] qu'il combat en cet endroit. 'Le Pape Innocent veut auſſi qu'on ſe contente de l'impoſition des mains pour les Novatiens,

Note 2.

μύρω.

à moins que ce ne ſoient des apoſtats rebattizez par eux. Car en ce cas il veut qu'on ne les reçoive qu'aprés par une longue penitence, 'comme Sirice l'avoit déja ordonné. [a] Il dit que cette impoſition des mains eſtoit une image de la penitence; & qu'elle ſe donnoit neanmoins auſſi, afin qu'ils receuſſent la ſanctification & la grace du S. Eſprit, qu'ils n'avoient pu recevoir dans le batteſme des heretiques. p.1029.c. [a] p.1269.d.e.

'Le Concile de Nicée ordonne encore que les Clercs Novatiens, aprés avoir receu l'impoſition des mains, conſerveront le degré eccleſiaſtique qu'ils avoient dans leur hereſie, ſi ce n'eſt où il ſe rencontrera un Eveſque Novatien & un Catholique, parcequ'en ce cas l'Eveſque Catholique pourra conſerver au Novatien l'honneur du titre epiſcopal, où le pourvoir d'une Note 3. place de Coreveſque ou de ſimple Preſtre. ["On ne convient pas de ce que c'eſtoit que l'impoſition des mains ordonnée par ce Concile: mais il ſemble qu'on ne la peut mieux expliquer que par ce que dit] 'un ancien auteur grec, Que l'Egliſe recevoit l'ordination des heretiques qui revenoient à ſon ſein, comme βεβαίαν. eſtant "bonne & valide; & qu'elle en corrigeoit le defaut en leur impoſant les mains, [comme pour la ſanctifier, & leur donner le pouvoir de l'exercer.] p.33.a.b.d.e. Just.ad.ort.q. 14.p.399.e d.

'On remarque des Novatiens de Phrygie, qu'ils mettoient des Eveſques dans des villages. [b] Ils avoient des monaſteres, où &c. l'on pratiquoit "de tres grandes auſteritez. Soc.l.7.c.19.p. 734.c. [b] Socr.c.17.p. 354.a.

'Quoique les Novatiens euſſent le cœur corrompu par leur orgueil, auſſi-bien que par leur dureté ſi oppoſée à la charité, [ſans laquelle il n'y a rien que d'impur,] ils ne laiſſoient pas de s'elever par la fauſſe image de leur pureté apparente; '& quoi- Naz.or.39.p. 635.b.c. Paci.ep.2.p.55. a] Aut. q.102.p. 99.c.
1. qu'ils ne rejettaſſent pas le nom de [1] Novatien, [c] qu'on leur donna dés l'origine de leur ſecte, au lieu de celui de Chrétiens, [d] ils avoient encore pris le titre ſuperbe de *Cathares*, [c'eſt à dire Purs, ou Puritains,] [e] & ſembloient ne vouloir pas ſouffrir, comme de nouveaux Phariſiens, que d'autres hommes les approchaſſent, depeur que leur pureté n'en fuſt ſouillée, [f] ſans craindre cette malediction que le Seigneur a prononcée: *Il diſent* ſelon les Septante. [*aux autres,*] *Retirez vous de moy, parceque "je ſuis pur: & ils deviendront une fumée au jour de ma fureur, un feu qui brulera toujours*. Ce fut Novatien meſme, ſelon Theodoret, qui donna [c] Cyp. in Nov. p.435.1. [d] Aug.h.38.p 8. 2 d. & alii. [e] Naz.or.38.39. p.635.b|636.e. [f] Thdrt. p.229. d| Is.65.v.5.

1. [On les auroit dû appeller Novatianiſtes, ou en latin *Novatianenſes*,] 'comme ils ſont appellez en un endroit de S. Cyprien. [Car Novatien marque plutoſt un ſectateur de Novat; & c'eſt ſans doute ce qui a trompé les Grecs, qui mettent preſque toujours Novat au lieu de Novatien. Mais l'uſage l'a emporté.] Cyp.ep.73.p.182. a.

à ſa ſecte ce nom faſtueux, [ſous lequel elle eſt preſque toujours
Cyp.p.433.1. marquée par les anciens .] 'Par une ſuite de la meſme vanité il ſe diſoit auſſi eſtre de l'or , & [ſes diſciples aprés] luy, traitoient
Pacl. ep.2.p.54. e. les Catholiques d'impurs & de ſouillez , 'les appellant encore Apoſtatiques & Capitolins,[à cauſe de ceux qui avoient apoſta-
Epi.anc.c.13.p. 18.d| Conc.t.2. p.1251.c.951.a. ſié & ſacrifié dans le Capitole .] 'On leur donnoit à Rome le nom de "Montagnars : Et il ſemble qu'en Orient on les appel- *Montenſes.* laſt quelquefois "les Gauchers . [On ne rend point de raiſon de *ἀριστερεῖς.* ces deux noms . Le premier leur eſtoit commun avec les Donatiſtes .]

ARTICLE III.

Des écrits de Novatien , & de ſon pretendu martyre : Auteurs qui l'ont combatu .

[NOUS avons maintenant à raporter les faits hiſtoriques qui regardent les Novatiens . Nous ne dirons rien de tout ce qui ſe paſſa durant la vie de S.Cyprien , parcequ'on le peut voir traité aſſez amplement ſur ce Saint & ſur S. Corneille. Mais il reſte encore quelque choſe à dire ſur la perſonne de Novatien . Il écrivit pluſieurs ouvrages tant en faveur de ſa
Hier ep.21.p. 133.b. ſecte que ſur divers autres ſujets :] 'S.Jerome prie Paul de Concorde , de luy envoyer ſes lettres , afin que connoiſſant le venin de ce ſchiſmatique , il priſt avec plus de plaiſir l'antidote que luy fourniſſoit S.Cyprien .

v.ill.c.50.p.192. c. 'Pour ſes ouvrages ils eſtoient en grand nombre . Il y en avoit entre autres ſur la Paſque,ſur le Pontife,ſur le Sabbat, ſur la Circonciſion, ſur l'Oraiſon , ſur les viandes des Juifs , ſur l'Inſtance,
ep.124.125.t.3. p.32.d|33.a. & ſur Attale , dit S.Jerome . 'Le meſme Pere témoigne encore autre-part que Novatien avoit écrit en latin ſur la Circonciſion. [Nous avons un traité ſous ce titre dans les œuvres de S. Jerome meſme, dont il n'eſt pas neanmoins , comme on en demeure
t.4.p.122.d. d'accord ; mais il ne peut eſtre auſſi de Novatien ,] 'puiſqu'il y eſt parlé des Manichéens , & meſme des Ariens .

Nous avons aujourd'hui parmi les œuvres [1] de Tertullien un 1. ouvrage intitulé *Des viandes des Juifs* , où l'on voit l'eloquence que S.Cyprien & S. Jerome attribuent à Novatien ; & l'auteur y reconnoiſt dans le premier chapitre avoir écrit auparavant pour faire voir quelle eſtoit la veritable circonciſion & le ve-

1. dans l'edition de Pamelius , non dans celle de Rigaut.

ritable ſabbat. [De ſorte qu'il n'y a pas lieu de douter que ce traité ſoit veritablement de Novatien.] Il le qualifie du nom de Lettre auſſi-bien que les deux autres dont nous venons de parler, & il l'adreſſe, *Au peuple qui demeure ferme dans l'Evangile*. Il y parle en Eveſque, & dit que ceux à qui il écrit, & dont la charge luy avoit eſté commiſe, gardoient l'Evangile dans toute ſa pureté, ſans meſlange d'aucune doctrine fauſſe ou corrompuë, & qu'ils l'enſeignoient de la meſme maniere aux autres avec courage & avec force, [par où nous avons lieu de juger que c'eſtoit depuis ſon ſchiſme.] Il eſtoit alors abſent de ſon peuple pretendu. Le ſujet de ce traité eſt de montrer que tous les eſtres eſtant bons, puiſque c'eſt Dieu qui les a faits, il n'y a point de viandes impures par elles meſmes; que ſi la loy en a fait quelque diſtinction, ce n'eſtoit qu'une figure, & qu'ainſi cette obſervation a ceſſé avec la loy. 'S. Jerome renvoie aſſez clairement à cet écrit. ep.125.p.33.a.

Note 4. 'Novatien a fait encore un livre fort long ſur la Trinité, qui n'eſtoit neanmoins que l'abregé d'un autre de Tertullien. Pluſieurs l'attribuoient fauſſement à S. Cyprien, particulierement les Macedoniens de Conſtantinople, 'qui vouloient s'en ſervir pour autoriſer leurs erreurs. [a] Mais le titre [des autres exemplaires,] & le ſtyle, faiſoient voir qu'il eſtoit de Novatien. [Nous avons encore aujourd'hui dans le Tertullien de Pamelius, "un traité ſur la Trinité, qu'on croit eſtre celui meſme dont parle S. Jerome.] 'Le P. Petau ſoûtient neanmoins qu'il n'eſt pas de Novatien. [Je ne ſçay quelle preuve il en peut avoir.] Dans les chapitres 22 & 24 de ce livre, il eſt dit que le Fils eſt moindre que le Pere, & le S. Eſprit moindre que le Fils: '& il y a beaucoup d'autres choſes qui approchent de l'Arianiſme. 'S. Epiphane au contraire accuſe Novat (c'eſt à dire Novatien) d'avoir eſté dans l'erreur de Sabellius. 'Quelques uns croient que ce qui ſemble dans cet ouvrage contraire à la divinité du Fils & du S. Eſprit, peut y avoir eſté ajouté par les Macedoniens. 'Mais on ſoûtient auſſi que l'on peut donner un ſens orthodoxe à ces endroits, & que meſme les principes qu'on trouve en d'autres endroits du meſme ouvrage, obligent à le faire. [Quoy qu'il en ſoit, ſi Novatien a eu de mauvais ſentimens ſur la Trinité, les Novatiens n'ont point ſuivi cette hereſie de leur chef, & ils ont toujours paſſé pour eſtre unis aux Catholiques dans la foy de la Trinité & de la Conſubſtantialité.]

v.ill.c.70.p. 272 c.

Ruf.ad Ori.p. 197.a.

[a] Hier.in Ruf. l.2.c.5. p.221.b.

Note 5.

Pet.dog.t.2.l. 1.§ 5.p.28.

p.28.29.

Epi.65.c.1.p. 608.a.

Du Pin,p.493.

Ib. Bul l.2.c.10. p. 224-227. 3.c. 8 p. 372-377.

'Dans le 12.e chapitre du livre ſur la Trinité, attribué à No-

Euſ.l.7.c.6.p. 252.d.

tien, il eſt parlé nommément de Sabellius, qui ne faiſoit encore que de commencer à paroiſtre lorſque S. Denys d'Alexandrie en écrivit au Pape Sixte II. [vers l'an 257. Ainſi Novatien n'aura
Nov. de Trin. c. 30. écrit ce traité que quelques annés depuis ſon ſchiſme.] 'Il y refute non ſeulement Sabellius, qui pretendoit qui J.C. eſtoit le Pere meſme; mais particulierement ceux qui diſoient que J.C. n'eſtoit pas Dieu: ce qui ayant eſté enſeigné par divers
Bar. 272, § 15. heretiques, & renouvellé par Paul de Samoſates, 'Baronius en a tiré que Novatien n'a fait cet ouvrage que vers 270.

[Que ſi cette opinion qui eſt fort probable, eſtoit certaine, ce ſeroit une grande conviction contre ce que les Novatiens ont pretendu, que Novatien avoit eſté martyrizé, puiſque Paul n'a paru qu'aprés Valerien, & qu'il n'y a point eu de perſecution conſiderable dans l'Egliſe depuis Valerien juſqu'à Diocletien.]
Paci. ep. 2. p. 56. d. 'S. Pacien témoigne qu'ils pretendoient prouver par S. Cyprien, qu'il avoit ſouffert avant ce Saint: mais il les défie de trouver
Cyp. ep. 57. p. 134. 1. dans les ouvrages de ce Pere ce qu'ils en citoient. 'Et en effet S. Cyprien témoigne au contraire que les Novatiens n'avoient point de part aux perſecutions du diable contre les Chrétiens,
Paci. ep. 2. p. 56. 57. parcequ'ils luy eſtoient déja tout acquis. 'S. Pacien aſſure meſme poſitivement que Novatien n'avoit point ſouffert la mort pour J. C. [Socrate, qui paroiſt toujours aſſez favorable à cette
Socr. l. 4. c. 28. p. 246. b. ſecte,] 'dit que Novatien a eſté martyrizé ſous Valerien: [mais il n'en raporte point de preuve.

S. Euloge Patriarche d'Alexandrie ſur la fin du VI. ſiecle,]
Phot. c. 280. p. 1621. 'qui a écrit ſix livres contre les Novatiens, refute dans le dernier le pretendu martyre de Novatien; & dit que ces hereti-
c. 281 p. 413. b. ques en produiſoient des actes qu'ils qualifioient ſon martyre, quoiqu'ils ne parlaſſent d'aucun tourment, '& qu'ils ne continſſent autre choſe que des demandes ridicules du juge Perennie, & des réponſes de Novatien encore plus impertinentes.
b 1621. a. b. 'Ils mettoient cette confeſſion pretenduë ſous les Empereurs Dece & Valerien, avant le ſchiſme de Novatien. Nous paſſons les autres folies de cet écrit pitoyable pour le ſtyle, pour les penſées, & pour tout le reſte, comme ce qu'il diſoit d'un Pape Macedonius qui renonça la foy, des Eveſques d'Alexandrie qui donnerent le pontificat à Novatien, & d'autres choſes ſemblables.

[Mais il ne faut pas diſſimuler que S. Euloge meſme qui refute cette fauſſe piece, fait de grandes fautes contre l'hiſtoire,]
P. 412. c-1621. b. 'comme quand il dit que c'eſtoit une regle de l'Egliſe Romaine,

que l'Archidiacre ſuccedaſt toujours au pontificat, que S. Corneille ayant donné cette dignité à Novatien, la luy avoit oſtée depuis en le faiſant Preſtre, parcequ'il avoit connu ſon ambition; & que ce fut le ſujet qui le porta dans le ſchiſme.

'Outre diverſes lettres que S. Corneille, [S. Cyprien,] Saint Denys d'Alexandrie, & beaucoup d'autres Eveſques de ce temps là, ont écrites pour combatre le ſchiſme & l'hereſie de Novatien, Thdrt.h.l.3.c. 5.p.230.a.

V. S. Cyprien § 43. ["& outre le traité fait contre luy vers l'an 254, ſoit par S. Cyprien, ſoit par quelque autre du meſme temps,] 'nous avons dans l'auteur des Queſtions ſur l'ancien & le nouveau Teſtament, un diſcours aſſez long contre Novatien; 'qui ſemble fait lorſque cet Antipape eſtoit encore vivant. 'Neanmoins le mot de "payen y eſt employé comme eſtant dans l'uſage commun pour ſignifier un idolatre: [ce qui ne paroiſt point avoir pu eſtre que bien avant dans le IV. ſiecle. Les écrits que S. Pacien Eveſque de Barcelone en Eſpagne, & S. Ambroiſe firent contre ſes ſectateurs à la fin du meſme ſiecle, ſont celebres dans l'Egliſe. Nous n'avons plus ceux de S. Euloge d'Alexandrie.] Aut.q.102.p. 93. p.98.c.d. *paganus.* d.

ARTICLE IV.

Novatien eſt rejetté partout l'Orient: Son ſchiſme s'etend partout: Conſtantin ne le peut éteindre.

[LE ſchiſme que Novatien avoit formé dans l'Egliſe Romaine, ne ſe renferma pas dans Rome, ni dans l'Italie, ni meſme dans l'Occident, & il ne ſe termina pas non plus avec la vie de ſon auteur.] 'Socrate dit que les eſprits ſe trouverent partagez d'abord dans toutes les provinces, ſur les lettres oppoſées de Novatien qui oſtoit aux Tombez toute eſperance de reconciliation, & de S. Corneille qui la leur promettoit, [quand ils auroient expié leurs fautes par la penitence.] 'Il eſt certain que Fabius Eveſque d'Antioche, & quelques autres perſonnes de cette Egliſe avoient de l'inclination pour les ſentimens de Novatien. [a] Mais Fabius mourut, ["dés le commencement de l'an 252,] '& environ deux ans aprés, S. Denys d'Alexandrie mandoit au Pape Eſtienne, qu'Antioche, la Syrie, la Paleſtine, l'Arabie, la Meſopotamie, la Cilicie, la Cappadoce, le Pont, la Bithynie, & generalement toutes les Egliſes de ces quartiers là, qui auparavant avoient eſté diviſées, ſe trouvoient enfin dans l'union & dans la concorde, ayant rejetté unanimement les nouveautez des Novatiens, & qu'elles glorifioient Dieu de leur avoir accordé la paix lorſqu'on ne l'eſ- Soct.l.4.c.28. p.245.c.d. Euſ.l.6.c.44. 46.p.246.a| 248.a. [a] p.248.a. V. S. Corneille § 14. l.7.c.4.5.p. 251.252.

l.6.c.4.6. p 247. c.d. peroit pas. [a]Les lettres que S. Denys écrivit ſur la penitence aux Eveſques d'Egypte, particulierement à Conon d'Hermopole, & encore aux Chrétiens de l'Armenie, [donnent lieu de croire que les ſentiments de Novatien cauſoient du trouble dans ces Egliſes. Nous verrons ſur S. Cyprien ce qui regarde l'hiſtoire de Marcien Eveſque d'Arles, qui avoit embraſſé ſon parti dans nos Gaules.]

Cyp.ep.52.p. 101.1. [b]Nous apprenons encore de S. Cyprien, que [c]Novatien envoyoit en beaucoup d'endroits ſes nouveaux apoſtres pour y oppoſer ſes Egliſes humaines à l'Egliſe de J. C, & pour mettre des Eveſques heretiques où il y en avoit déja de Catholiques, de legitimes, & de ſaints. [d]C'eſt ainſi que Maxime fut fait Eveſque à Carthage contre S. Cyprien, [e]& Nicoſtrate en quelque autre endroit de l'Afrique. V. S. Corneille §12.

ep.55. p.117.1. Buch.p.271.

[Dieu permit pour ſurcroiſt de ſa damnation qu'il réuſſit dans le deſſein criminel d'étendre ſon ſchiſme & ſon hereſie. Car on voit par les hiſtoires que nous en allons raporter, que ſa ſecte dura long-temps, non ſeulement à Rome où elle avoit pris naiſſance, mais encore à Alexandrie, dans diverſes provinces de l'Aſie, à Conſtantinople, en Scythie, & en Afrique.] [f]Socrate dit que ſes ſectateurs eſtoient particulierement repandus dans la Phrygie, & la Paphlagonie, & encore dans l'Occident, parceque le genie plus ſerieux & plus auſtere de ceux de ces pays, avoit eſté plus ſuſceptible de la [vaine & ſuperbe] ſeverité dont les Novatiens faiſoient profeſſion. [g]Sympronien à qui écrit S. Pacien, n'eſtoit pas loin de Barcelone, mais ſeul [ou preſque ſeul] de ſa ſecte. [h]Les regles que S. Innocent donne à S. Victrice de Rouen pour recevoir les Novatiens dans l'Egliſe, [peuvent faire juger qu'ils s'eſtoient repandus juſque dans les extremitez des Gaules.] [i]Nous verrons qu'il y en avoit des peuples entiers dans l'Afrique juſque vers le milieu du V. ſiecle.

Socr. l.4.c.28.p. 245.246. Paci ep.2.3.p. 56.b|68.c. Conc.t.2.p. 1251. Leo,ep.1.c.6. p 403.

Socr.p.246.c. d|Soz.l.6.c.24. p.670 b,c. [k]Leurs principaux ſieges dans le IV. ſiecle eſtoient en Orient ceux de Conſtantinople, [depuis que cette ville fut devenuë la maiſtreſſe de l'Orient,] de Nicée, de Nicomedie, & de Cotyée ville de Phrygie. [Ils avoient auſſi des Eveſques à Rome, à Alexandrie,] [l]& meſme dans la Scythie.

Socr.l.7.c.46. p 390.b. [Nous ne trouvons rien de particulier pour cette hereſie juſques au temps du Concile de Nicée,] [m]qui fit ſon 8.e Canon pour regler [n]de quelle maniere il falloit recevoir les Clercs Novatiens qui reviendroient à l'Egliſe; [& apparemment pour faciliter autant qu'il ſe pouvoit leur retour, afin de favoriſer] [o]le deſſein qu'avoit Conſtantin de réunir toutes les commu-

Conc. t.2.p 33. V. le Concile de Nicée §15.17.

Socr.l.1.c.10. p.38.39.

nions ſaparées de la Catholique. Ce Prince fit en effet venir à Nicée Aceſe qui eſtoit leur Eveſque [en ces quartiers là;] & il n'eut pas de peine à luy faire avouer que la foy du Concile eſtoit orthodoxe, & que ſon decret pour celebrer partout Paſque en un meſme jour, eſtoit juſte & legitime. Mais il ne le put cependant porter à ſe réunir; parcequ'il ne pouvoit ſouffrir qu'on accordaſt le pardon aux pechez commis depuis le batteſme; ſurquoi Conſtantin luy dit, Qu'il pouvoit donc faire une échelle pour luy, & monter tout ſeul au ciel. 'Aceſe avoit amené avec luy à Nicée un jeune homme nommé Auxanon, qui fut depuis Preſtre de ſa ſecte, & vécut aſſez long-temps pour raporter à Socrate ce que nous venons de dire. p. 39. a. b | c. 13. p. 41. d.

V. Conſtantin l. § 61. ["Conſtantin ſembla les favoriſer un peu] 'par une loy de l'an 326, qui leur conſerve les egliſes & les cimetieres dont ils ſe trouvoient en poſſeſſion, pourvu qu'ils n'euſſent pas appartenu à l'Egliſe Catholique. 'Mais dans "un edit celebre donné vers l'an 331, il les met à la teſte des plus deteſtables heretiques, à qui il defend abſolument toutes ſortes d'aſſemblées publiques ou particulieres; ordonnant que leurs oratoires [ou egliſes,] ſeroient donnez à l'Egliſe Catholique, & les autres lieux [où ils ſeroient aſſemblez] ajugez au fiſc. Les chefs de ces meſmes ſectes eſtoient condannez au banniſſement. 'On pretend que cet edit eut peu d'effet à l'égard des Novatiens, en conſideration d'Aceſe leur Eveſque, qui tenoit alors ſon ſiege à Conſtantinople, & que Conſtantin aimoit, dit Sozomene, à cauſe de ſa vie [qui pouvoit eſtre irreprocable devant les hommes.] Cod. Th. 16. t. 5 l. 2 p. 112. Ibid. § 69. Euſ. v. Conſ. l. 3 c. 63. 65. p. 520. Soz. l. 2. c. 32. p. 493. d.

'Socrate & Sozomene relevent extremement un nommé Eutychien, qu'ils diſent avoir vécu ſolitaire ſur le mont Olympe dans la Bithynie du temps de Conſtantin; mais avoir eſté dans le ſchiſme des Novatiens. Ils luy attribuent de grands miracles, dont ils en raportent un fort au long. 'Mais tout cela vient d'Auxanon dont nous avons parlé, qui ſe diſoit avoir eſté diſciple de cet Eutychien, & qui eſtoit Novatien luy meſme. l. 1. c. 14. p. 425 | Socr. l. 1. c. 13 p. 41-43. p. 41. d | 42. b.

ARTICLE V.

Les Novatiens ſont perſecutez par les Ariens avec les Catholiques; mais ne veulent point ſe réunir avec eux.

V. les Ariens § 63. [CEs heretiques eurent part "à la perſecution que les Ariens firent aux Catholiques ſous Conſtance, parcequ'ils tenoient comme eux la Conſubſtantialité, & ils ſouffrirent beau-

coup tant à Conſtantinople, où ils avoient alors Agele pour Eveſque, & "où l'on abatit une des trois egliſes qu'ils y avoient, que dans la Paphlagonie, * où ils avoient maſſacré S. Hypace Eveſque de Gangres.] 'On abatit l'egliſe qu'ils avoient à Cyzic.

V. les Ariens § 63.
* V. le Concile de Nicée § 4.

Socr. l. 2. c. 38. p. 144. b.

[a] Cette perſecution commune qu'ils ſouffroient avec les Catholiques, fit qu'ils furent ſur le point de ſe réunir à l'Egliſe, & de finir une diviſion qu'ils reconnoiſſoient alors s'eſtre faite ſans ſujet. Mais l'envie & la jalouſie d'un petit nombre de Novatiens rompit un deſſein ſi avantageux, pour lequel tout le peuple eſtoit fort porté. Ils ne laiſſoient pas neanmoins de recevoir les Catholiques, qui n'ayant point dutout d'egliſes venoient prier dans les leurs, s'il en faut croire Socrate.

a a. b | Soz. l. 4. c. 20. p. 571. b. c.

Socr. l. 5. c. 12. 21. p. 271. b | 280. c.

'Agele qui fut leur Eveſque ["durant environ 50 ans,] depuis le temps de Conſtantin juſques en 384, [b] avoit "un grand exterieur de pieté; mais il n'avoit pas de talent pour parler. [c] Il evita la perſecution des Ariens ſous Conſtance en s'enfuyant.

Note 6. &c.

b c. 10. p. 267. c | l. 4. c. 9. p. 218. a | Soz. l. 6. c. 9. p. 649. b.

c Socr. l. 2. c. 38. p. 142. b.

[d] Julien l'apoſtat, toujours oppoſé à Conſtance, condanna Eleuſe de Cyzic à faire rebaſtir l'egliſe des Novatiens qu'il avoit fait abatre, [e] & il leur fit rendre auſſi une place dans Conſtantinople, pour y rebaſtir l'egliſe que les Ariens avoient demolie.

V. la perſ. de Julien § 7.

d l. 3. c. 11. p. 183. a. b | Soz. l. 5. c. 5. p. 601. c.

[f] Ils furent de nouveau "maltraitez ſous Valens avec les Catholiques, leurs egliſes furent fermées, Agele leur Eveſque banni, & les autres chaſſez de Conſtantinople: Mais cela dura peu. Car Valens ayant donné pour precepteur à ſes filles Marcien Preſtre de leur ſecte, pour leur apprendre les belles lettres, les Ariens furent reduits à les haïr ſans oſer les perſecuter.

V. les Ariens § 107.

e Socr. l. 2. c. 38. p. 143. 144.

f l. 5. c. 20. p. 280.

d | l. 4. c. 9. p. 217. 218 | Soz. l. 6. c. 9. p. 643.

[Cette paix dont le demon les laiſſa jouir, ne ſervit qu'à former entre eux une guerre inteſtine, & un ſchiſme dans le ſchiſme meſme.] 'Novatien,' & tous ceux qui l'avoient ſuivi, n'avoient rien changé à la coutume qui avoit toujours eſté dans l'Occident, de ne celebrer la feſte de Paſque qu'aprés l'equinoxe. Mais il arriva du temps de Valens que quelques uns de leurs Eveſques de Phrygie s'eſtant aſſemblez en un village de la meſme province, nommé Paze, à la ſource de la riviere de Sangare, & voulant ſe diſtinguer davantage des Catholiques, [qui n'avoient point alors la faveur du ſiecle,] ordonner que l'on ſuivroit le calcul des Juifs, en obſervant neanmoins le dimanche; [c'eſt à dire [2] que l'on feroit Paſque ou le 14.e de la lune

1.

2.

Socr. l. 4. c. 28. p. 246. b. c | Soz. l. 6. c. 24. p. 670. a. b | Philoſtorg. l. 3. c. 14. p. 486. a. b | Nicephor. l. 9. c. 53. c.

1. Socrate l'appelle Novat, par une erreur fort commune aux Grecs

2. C'eſt ce qu'on peut tirer de ce que Socrate *l. 5. c. 21. p. 282. b. c.* & Sozomene *l. 7. c. 18. p. 732. a.* diſent de Sabbace, & de ce qu'on dit des Novatiens du VII. ſiecle: Mais Sozomene le dit poſitivement, *p. 733. a.*

Chry. ſ. 1. ſ. h. 1 56 p. 941. a. b.

des Juifs, ſi c'eſtoit un dimanche, ou ſi ce ne l'eſtoit pas, le dimanche qui ſuivroit ce jour.] Les Eveſques qui compoſoient cette aſſemblée, eſtoient en petit nombre, & peu conſiderables; Agele de Conſtantinople, ni Maxime de Nicée, ni ceux de Nicomedie & de Cotyée en Phrygie, qui ſont, dit l'hiſtorien, les principaux de cette ſecte, ne s'y eſtant pas trouvez. [On ne dit pas neanmoins que ce decret ait formé pour lors entre eux aucune diviſion de communion:] 'mais il ſervit à celle que Sabbace y forma depuis, comme nous verrons bien-toſt. Socr.p.246.d[Soz.p.670.c.

V. les Ariens n. 138.

'Il ſe tint l'an 383, 'ſous Theodoſe I. une grande conference à Conſtantinople entre tous les chefs des ſectes qui diviſoient l'Orient, Theodoſe les y ayant mandez pour taſcher de les réunir tous à l'Egliſe. S'il en faut croire Socrate, tout s'y paſſa par l'avis d'Agele Eveſque des Novatiens, ou plutoſt de Siſinne ſon Lecteur. 'Cet hiſtorien ajoute que Theodoſe ayant appris à cette occaſion que les Novatiens profeſſoient la Conſubſtantialité comme les Catholiques, il leur permit par une loy d'avoir des egliſes dans les villes, ce qu'il défendoit à tous les autres heretiques, & voulut que leurs egliſes euſſent les meſmes privileges que celles des Catholiques. 'Sozomene dit auſſi qu'ils n'eſtoient point ſujets aux loix faites contre les autres heretiques, ni aux peines decernées contre eux. [Ce qui eſt certain, c'eſt qu'ils ne ſont jamais nommez dans les loix de Theodoſe contre les heretiques,] 'quoiqu'ils euſſent eſté compris en ce rang en l'an 381, par le Concile œcumenique, [a] & que S. Gregoire de Nazianze euſt parlé publiquement contre la dureté avec laquelle ils rejettoient la penitence. Ils ne laiſſoient pourtant pas de ſe plaindre qu'on les perſecutoit; & ils rejettoient contre la verité, ſur les inſtances des Eveſques Catholiques, [le peu] que les Princes faiſoient contre eux par leur propre zele. Socr.l.5.c.10. p.267. p.269.b[20.p. 280.b. Soz.l.8.c.1.p. 754.d. Conc.t.2.p.951. a. a Naz or.39.p. 635.636. Paci.ep.2. p.55. 56.

'Socrate pour prouver l'affection que Theodoſe avoit pour eux, dit qu'il accorda[en l'an 388,] la grace de Symmaque à la priere de Leonce Eveſque de l'Egliſe qu'ils avoient à Rome; ['ce que nous expliquons en ſon lieu.] Socr.l.5.c.14. p.273.c.

V. Theodoſe I. note 38.

ARTICLE VI.

Sabbace Novatien forme une nouvelle ſecte de ſon nom.

'AGELE Eveſque des Novatiens à Conſtantinople mourut l'an 384, peu avant le neuvieme ſeptembre. Se voyant prés de mourir, il ordonna pour ſon ſucceſſeur, Siſinne, Socr.l.5.c.12. 20.p.271.b[280. c.

c.10.p.267.c| Soz.l.7. c.12.p. 718.c.
'qui eſtoit Lecteur l'année precedente, comme nous venons de voir,[a] & alors Preſtre des Novatiens.[b] Le peuple de ſa ſecte ne fut pas ſatisfait de cette ordination, & euſt mieux aimé avoir le Preſtre Marcien pour Eveſque, à cauſe des ſervices qu'il avoit rendus à leur ſecte ſous Valens. Il paroiſſoient auſſi avoir de la pieté; il avoit beaucoup de ſcience: & [de plus,] il avoit autrefois eu quelque charge à la Cour. 'Agele voulant donc les ſatisfaire, ordonna encore Marcien; & s'eſtant trouvé aſſez fort pour aller juſqu'à leur egliſe, il declara que Marcien ſeroit ſon ſucceſſeur, & que Siſinne ſeroit Eveſque aprés Marcien.

[a] Socr.c.21.p. 280.c.

[b] d|4.c.9.p.218. a.b|Soz. l.8.c.1. p.754.d.

Socr.p.280.d.

p.281.a|Soz.p. 754.d.
'Cela ſe fit de la ſorte. Car Agele eſtant mort peu de temps aprés,[c] Marcien luy ſucceda juſqu'au 27 novembre 395, qu'eſtant allé rendre conte à Dieu de ſes actions, en meſme temps que Rufin ce celebre miniſtre d'Etat, il laiſſa ſa place à Siſinne.

[c] Socr.l.6.c.2. p.300.b.

l.5.c.21.p.281. a.
[On ne remarque rien du gouvernement de Marcien,] 'que l'ordination de Sabbace, qui forma un ſchiſme parmi eux. Ce Sabbace eſtoit un Juif d'origine, qui s'eſtant fait Chrétien dans la ſecte des Novatiens, & y ayant eſté fait Preſtre par Marcien, ne laiſſoit pas de ſuivre encore les fantaiſies des Juifs: & de plus il pretendoit à l'epiſcopat; de quoy ſa vie, qui à l'exterieur eſtoit tres edifiante, pouvoit luy faire concevoir quelque eſperance.

Soz.l.7.c.18.p. 731.b.

b|Socr.p.281. a.b.
'S'eſtant donc aſſocié dans ce deſſein deux Preſtres de ſa ſecte, Theoctiſte & Macaire, il ſe reſolut de ſuivre ce qui avoit eſté arreſté dans l'aſſemblée de Paze ſous Valens, qu'on ſe conformeroit au calcul des Juifs pour la Paſque; [peut-eſtre afin d'avoir un pretexte pour faire ſchiſme, & ſe former un parti.] Il commença en effet à quitter les aſſemblées communes, tantoſt diſant que c'eſtoit pour garder la retraite, tantoſt ſe plaignant qu'il ne pouvoit communiquer avec certaines perſonnes, pareequ'il les croyoit indignes de participer aux myſteres. Mais enfin on s'apperceut ſans beaucoup de peine qu'il vouloit ſe ſeparer, & tenir des aſſemblées particulieres. 'Marcien qui l'avoit ordonné, ſe plaignoit ſouvent d'avoir elevé au ſacerdoce un homme ſi ambitieux, & s'écrioit qu'il euſt mieux aimé avoir impoſé les mains ſur des épines, que ſur la teſte de Sabbace.

p.281.282| Soz. p.731.b.c.

Socr.p.281.c. d|Soz.p. 731.c. d.
'Cependant comme il diviſoit les Novatiens, Marcien aſſembla les Eveſques de ſa ſecte à Angare ou Sangare, port de mer dans la Bithynie prés d'Helenople. Sabbace eut ordre de s'y trouver: On luy demanda le ſujet de ſon mecontentement; & il dit qu'il venoit de ce qu'on n'obſervoit pas l'arreſté de l'aſſemblée de Paze. On ſe douta bien neanmoins que ſon verita-

ble deſſein eſtoit d'eſtre Eveſque ; & pour l'arreſter on luy demanda qu'il fiſt ſerment de n'accepter jamais cette dignité : Il fit auſſi-toſt ce ſerment; & alors l'aſſemblée, qui vouloit luy oſter tout pretexte de ſe diviſer, fit un Canon, qui fut appellé l'*Indifferent*, par lequel il fut ordonné que chacun celebreroit la feſte de Paſque ſelon ſa coutume & ſa volonté, pourvu que l'on ne quittaſt point les aſſemblées, & que l'on ne ſe ſeparaſt point de la communion des autres. [Ainſi ceux qui avoient rompu l'unité du corps de J.C, ſous le faux pretexte de conſerver la diſcipline, ne craignent pas maintenant ſous pretexte de conſerver l'unité de leur ſchiſme, de violer la diſcipline en un point que le Concile de Nicée avoit cru devoir établir uniformément dans toute la terre. Ceux qui avoient mepriſé la paix de J. C meritoient d'eſtimer juſqu'à cet excés la paix de Novatien. Mais la ſuite fera voir que les condeſcendances qui viennent de l'homme, & non d'une charité judicieuſe & éclairée, n'ont enfin que de mauvais effets]

'Sabbace demeura aſſez long-temps dans la communion des autres, ſinon que quand la Paſque commune ne s'accordoit pas avec la ſienne, il prevenoit la commune, faiſoit en ſon particulier le jeûne [ſolennel du vendredi & du ſamedi,] & [1] les autres ceremonies du jour de la Paſque. Le ſamedi il faiſoit [de meſme en ſon particulier] tout ce qu'on a coutume de faire le ſamedi de Paſque, veillant & priant depuis le ſoir juſqu'à l'heure preſcrite [pour finir la veille ſolennelle:]Le lendemain[qui eſtoit le dimanche,]il venoit à l'Egliſe avec tous les autres, & y participoit aux ſaints Myſteres. [On ne dit pas comment il faiſoit ces années là, lorſque les autres celebroient Paſque, ni s'il ſe trouvoit avec eux à l'office de la veille du ſamedi ſaint.] On s'apperceut enfin de ce qu'il faiſoit, & divers Novatiens de Galacie & de Phrygie firent la meſme choſe à ſon exemple:[& c'eſt peut-eſtre pour cela que] 'Sozomene dit que lorſqu'Arcade commença à regner[en l'an 395,]il y avoit quelque trouble parmi les Novatiens au ſujet de la Paſque, à cauſe des nouveautez de Sabbace. Il dit autre-part que dés le regne du grand Theodoſe il s'eſtoit formé parmi les Novatiens une nouvelle ſecte appellée des Sabbatiens, qui ſe ſeparoient des autres au ſujet de la feſte de Paſque.

Socr.p.282.b. c|Soz.p.733 a.

1. ἀπὸ τῶν νηστειῶν ἐπιτίλλει τὸ πάσχα.

l.8.c.1.p.754.c. d.

l.7.c.12. p.731. a.b.

[Long-temps aprés l'aſſemblée de Sangare,] '& vers l'an 406, Sabbace ſe ſepara ouvertement de Siſinne alors Eveſque des

Socr.l.7. c.5 p. 341.

Novatiens, ſous le meſme pretexte de celebrer Paſque ſelon les
p.342. Juifs, [a]& tint ſes aſſemblées [a]à part. Et comme un jour il liſoit &c.
publiquement cet endroit de l'Evangile, *La feſte des Azimes, qu'on appelle Paſque, approchoit alors &c.* il y ajouta comme un
texte de l'Evangile, *Maudit eſt celui qui fait la Paſque hors les*
b. *jours des Azymes*. [b]Divers laïques des plus ignorans ſe laiſſerent ſurprendre à cette fourberie. Mais comme il celebroit la nuit ſolennelle de cette feſte avec quantité de monde qui l'avoit ſuivi, il ſe repandit un bruit parmi eux que Siſinne venoit avec main forte; ce qui neanmoins n'eſtoit pas. La frayeur les ayant
c. donc ſaiſis, [c]& s'étoufant les uns les autres pour ſortir, il y eut plus de 70 perſonnes qui y perdirent la vie: Et cet accident fit abandonner Sabbace par la pluſpart de ſes ſectateurs.

c.6 p.343.c. [c]Neanmoins Siſinne eſtant mort ſur la fin de l'an 407, [a]& Note 7.
a c.12. p.348.b. Chryſanthe que l'on vouloit mettre à ſa place, ſe tenant caché, Sabbace voulut prendre ce temps pour ſe faire Eveſque, mal-
c. gré le ſerment qu'il avoit fait. [c]Ainſi il ſe fit impoſer les mains par quelques perſonnes, & entre autres par un Hermogene, qu'il avoit luy meſme excommunié & maudit pour les blaſphemes qu'il avoit écrits. Mais les Novatiens ayant horreur de l'ambition de Sabbace, continuerent à chercher Chryſanthe pour
c.25.p.366.b.c. le faire Eveſque; [c]& Sabbace fut banni à Rhode où il mourut. Ses ſectateurs raporterent ſon corps à Conſtantinople, & faiſoient des prieres à ſon tombeau; ce qu'Attique Eveſque Catholique de Conſtantinople ayant appris, il fit enterrer le corps ſecretement en un autre endroit, & abolit ainſi cette ſuperſti-
Cod.Th.16.t. 6.l.6.p.200. tion, [mais non pas la ſecte des Sabbatiens.] [c]Au moins nous liſons dans la loy du 21 mars 413, que les Novatiens ou tous ou en partie faiſoient Paſque en un autre jour que l'Egliſe, &
p.201.a. prenoient pour cela le nom de Protopaſquites, [c]comme ſuivant
p.200. la regle premiere & originale de la Paſque. [c]On avoit toleré ces Protopaſquites: mais la loy dont nous parlons condanne leurs chefs à la perte de leurs biens, & à l'exil.

[Nous avons ſuivi en tout ceci la narration de Socrate, quoiqu'il y ait quelque lieu de craindre qu'il ne ſe ſoit trompé, où lorſqu'il ne met le commencement de Marcien qu'en l'an 384,
Conc.t.2.p.951. a. ou lorſqu'il dit que c'eſt luy qui a fait Sabbace preſtre:]Car dés l'an 381, les Sabbatiens ſont condannez par le ſettieme Canon du Concile de Conſtantinople, avec les Macedoniens & les Novatiens. [Ces Sabbatiens ont donc commencé pluſtoſt que ne pretend Socrate, ou ce ſont d'autres heretiques qui ne nous

nous ſont pas connus, comme cela ſe peut aiſément.]

ARTICLE VII.

De Siſinne, Chryſanthe, & Paul, Eveſques des Novatiens à Conſtantinople.

&c. 'SOCRATE & Sozomene donnent "de grands eloges à l'eſprit, à l'eloquence, & à la ſcience tant profane qu'eccleſiaſtique de Siſinne. Ils nous répondent fort de ſa pureté, en meſme temps que ſa vie molle & delicieuſe donnoit ſujet à beaucoup de perſonnes d'en croire plutoſt le contraire. [Il n'eſt pas auſſi inutile de remarquer] 'qu'il avoit appris la philoſophie avec Julien l'apoſtat, ſous Maxime [auſſi celebre magicien que philoſophe.] 'Il s'habilloit de blanc, quoique les Eveſques des ce temps là euſſent accoutumé de porter le noir. 'Socrate en raporte diverſes paroles, qui marquent un eſprit plus enjoué qu'epiſcopal, & plus propre à ſe faire aimer des hommes, comme cet hiſtorien dit qu'il l'eſtoit, qu'à s'acquiter du ſoin & de la conduite des ames. 'On apprend de cet hiſtorien que Saint Chryſoſtome avoit eu deſſein de luy faire interdire la predication [par l'Empereur,] '& que Leonce Eveſque d'Ancyre avoit oſté aux Novatiens l'egliſe qu'ils avoient dans ſa ville.

Socr. l. 6. c. 22. p. 130. b. c | Soz. l. 8. c. 1. p. 755. a. b.

Socr. l. 5. c. 21. p. 280. d.

l. 6. c. 22. p. 330. c.

p. 331 | Soz. l. 8. c. 1. p. 755.

Socr. p. 331. b.

a.

'Siſinne ſe meſloit de reprendre S. Chryſoſtome, & il fit meſme un livre contre luy. 'Il en fit encore beaucoup d'autres, mais que Socrate dit eſtre d'un ſtyle trop affecté & trop poëtique, ajoutant qu'il réuſſiſſoit mieux à parler qu'à écrire, parceque ſa parole eſtoit ſoûtenuë par le ton de ſa voix, par ſon geſte, & par tout ſon exterieur qui plaiſoit aſſez. 'Il mourut, comme nous avons dit, en l'an 407, ſi nous nous arreſtons à ce que nous liſons dans Socrate.

c. 21. p. 330. a.

c. 22. p. 331. d.

l. 7. c. 6. p. 342. d | 343. c.

'Les brigues de Sabbace n'empeſcherent point que Chryſanthe ne fuſt établi Eveſque des Novatiens aprés la mort de Siſinne, qui en mourant avoit parlé de luy comme d'un homme capable de cette charge: & cette parole, dit Socrate, fut regardée par le peuple de ſon parti comme une loy. 'Ce Chryſanthe eſtoit fils de Marcien predeceſſeur de Siſinne. Il avoit eſté gouverneur [1] d'une province de l'Italie, Vicaire d'Angleterre; '& il eſtoit alors à Conſtantinople pour obtenir la charge de Prefet de cette ville. [Il ne faut pas s'étonner qu'une perſonne de

c. 12. p. 348. c.

a.

1. b.

1. *Italiæ conſularis*. Ne ſeroit-ce point de la Ligurie comme S. Ambroiſe?

cette qualité,] ſe ſoit cachée pour n'eſtre pas Eveſque des Novatiens. c. 'Cependant ayant eſté trouvé dans la Bithynie, il fut d. contraint d'accepter ce titre. 'On aſſure qu'il ſoûtint & qu'il augmenta meſme beaucoup ſon parti dans Conſtantinople: & [outre ſon credit & ſes richeſſes,] il avoit beaucoup de prudence & de ſageſſe. Il ne recevoit rien de ſon Egliſe que deux [1] pains les dimanches pour Eulogie, dit Socrate. Mais ce que cet 1. hiſtorien remarque, qu'il donna le premier de ſon argent aux ὁ πρῶτος. pauvres, [n'eſt pas fort honorable aux autres Eveſques de ſa ſecte.]

d. 'Il tira des ecoles un habile rhetoricien nommé Ablave, qu'il p.349.a. fit Preſtre: '& on en avoit divers ſermons, dont Socrate loüe l'eloquence fleurie, [quoique ce ne ſoit pas là un eloge pour un Preſtre.] Auſſi cet Ablave ayant depuis eſté fait Eveſque des Novatiens à Nicée, [ne rougit pas] d'y faire en meſme temps la profeſſion de ſophiſte, [& d'y enſeigner la rhetorique. Il peut c 26 p 357.a. avoir ſuccedé à Aſclepiade,] 'qui eſtoit Eveſque de Nicée depuis c. 50 ans, lorſqu'Attique y fut ordonner un Eveſque Catho- l 4.c.28. p.246. lique en l'an 425, [& Aſclepiade à Maxime,] qui avoit le meſme d. titre du temps de Valens [vers 370.]

l.7 c.17.p.353. 'Chryſanthe mourut le 26 aouſt 419, & eut pour ſucceſſeur Paul, qui de grammairien latin avoit embraſſé la vie monaſtip.354.a. que, '& avoit formé un monaſtere, apparemment dans Conſtana.b|46. p.389.c. tinople. 'Socrate dit des merveilles de ce Paul & de ſes moines, p.354.355. 'juſqu'à luy attribuer comme un miracle accordé à ſa pieté, de ce qu'un Juif qui ſe faiſoit battizer dans toutes les communions pour amaſſer de l'argent, "ayant auſſi voulu eſtre bat- &c. tizé par ce Paul, l'eau des Fonts s'ecoula d'une maniere qui fit juger que c'eſtoit un impoſteur, & on en eut bien-toſt des preuves. [Dieu peut avoir voulu conſerver le reſpect dû à ſes ſacremens, meſme parmi des heretiques.

c.39.p.384.385. Nous ne ſavons que dire] 'de ce que raporte encore Socrate, que dans un grand embraſement arrivé l'an 433 au mois d'aouſt, l'egliſe des Novatiens fut deux fois 24 heures au milieu du feu qui y entroit par les portes & par les feneſtres, ſans en avoir eſté cependant endommagée; ce qui fit, dit-il, reverer ce lieu par les payens meſmes, & reſpecter plus que jamais l'Eveſque Paul qui eſtoit en priere au pié de l'autel. Les Novatiens faiſoient tous les ans la memoire de cet evenement le 17 d'aouſt.

1. λείψανα τῶν εὐλογιῶν. M. Valois croit que c'eſtoit ce qui reſtoit des pains offerts par le peuple pour l'Euchariſtie.

'Socrate dit encore que Neſtorius jaloux de l'eſtime que Paul s'eſtoit acquiſe dés auparavant par [ſon exterieur de] pieté, avoit voulu perſecuter les Novatiens auſſi-toſt qu'il eut eſté fait Eveſque de Conſtantinople [en 428,] mais que ceux qui gouvernoient à la Cour l'en empeſcherent. c. 29. p. 371. b.

'Ce Paul mourut le 21 de juillet 439, & comme il s'eſtoit fait aimer de tout le monde, les Chrétiens de toutes les communions voulurent le conduire à la ſepulture en chantant des pſeaumes. [Mais il euſt eſté bien plus heureux, ſi avant que de mourir il ſe fuſt uni à l'Egliſe Catholique, dans laquelle ſeule ſes auſteritez & ſes aumoſnes luy euſſent pu eſtre utiles pour l'eternité, & le faire honorer non devant les hommes, mais devant Dieu.] 'Durant ſa maladie il avoit fait venir les Eccleſiaſtiques de toutes ſes egliſes, pour leur faire choiſir en ſa preſence celui qui luy devoit ſucceder. Ils le prierent de faire luy meſme ce choix, & s'engagerent par écrit de recevoir celui qu'il leur nommeroit. Il écrivit donc le nom de Marcien Preſtre de ſa ſecte, dans un papier qui ne devoit eſtre ouvert qu'aprés ſa mort; & confia le papier à Marc Eveſque des Novatiens dans la Scythie. On l'ouvrit donc en preſence d'un grand nombre de perſonnes, qui tous s'écrierent que Marcien eſtoit digne [de l'epiſcopat.] Il eſtoit alors à Tiberiople dans la Phrygie [Pacatienne,] & l'on envoya des perſonnes pour le prendre, dit Socrate. On ſe ſaiſit effectivement de luy par ſurpriſe, on le ſacra, & on l'inthroniza le 21.e jour du mois d'aouſt. c. 46. p. 389. b. c. ἐφυλάσσετο. d. 390. p. 390. c. n. p. 93. l. c.

[Nous n'avons point cru devoir interrompre cette hiſtoire que Socrate, & aprés luy Sozomene, nous font des Novatiens de Conſtantinople. On pretend que ces deux hiſtoriens eſtoient eux meſmes de cette ſecte; & il eſt viſible qu'ils l'eſtimoient & l'aimoient trop, particulierement Socrate. Car Sozomene ne fait guere que le ſuivre & le copier. Mais s'ils ont eu une trop bonne opinion de la pieté apparente des Novatiens, "on a neanmoins des preuves qu'ils ne ſont point entrez dans leur communion, & qu'ils ont toujours eſté attachez à celle des Catholiques.] V. Theodoſe II.

ARTICLE VIII.

Les Novatiens ſont privez de leurs egliſes à Alexandrie. & à Rome : Leur ſecte s'abolit.

[NOUS trouvons biens moins de choſes pour ce qui regarde les autres egliſes des Novatiens.] S. Iſidore de Peluſe écrit deux lettres à un Agelide qui ſe declaroit le défenſeur de leurs ſentimens ; & il luy reproche qu'ils ruinent tout l'Evangile, en ruinant l'ordre que J. C. donne aux Eveſques de remettre les pechez.

Iſid. P. l. 1. ep. 338. 339 p. 89. d. e.

μείζονα.

Conc. t. 2. p. 1201. e.

Theophile d'Alexandrie ayant ſçeu que quelques ["Eccleſiaſtiques] Novatiens vouloient ſe réunir à l'Egliſe, il manda qu'il falloit leur impoſer les mains, comme le Concile de Nicée l'avoit ordonné, [& les conſerver ainſi dans leurs degrez,] pourvu qu'il n'y euſt rien dans leur vie qui fuſt indigne de cette grace.

V. la note 3.

Socr. l. 7. c. 7. p. 314. a. b.

S. Cyrille ayant eſté fait Eveſque d'Alexandrie aprés luy ſur la fin de l'an 412, ferma auſſi-toſt les egliſes que les Novatiens avoient en cette ville, & oſta à Theopempte leur Eveſque tout ce qu'il en avoit [en cette qualité. Le Pape S. Celeſtin elu en 422, ou 423, fit la meſme choſe à Rome,] y ayant oſté aux Novatiens les egliſes qu'ils y poſſedoient en grand nombre : de ſorte que Ruſticule qu'ils y avoient pour Eveſque, fut reduit à ne pouvoir plus tenir d'aſſemblées qu'en cachette dans des maiſons particulieres. Juſque là ils avoient eſté fort puiſſans dans Rome, & y avoient eu un grand nombre de ſectateurs.

c. 11. p. 347. a.

[Quoique Socrate, qui conduit ſon hiſtoire juſque vers l'an 440, nous repreſente toujours les Novatiens comme ayant un parti fort conſiderable dans Conſtantinople ;] Theodoret nous aſſure neanmoins [environ dix ans aprés,] que leur hereſie eſtoit renfermée, auſſi-bien que celle des Montaniſtes & des Quartodecimans, dans quelque petite partie de l'Aſie & du Pont. Il aſſure que tout l'Orient, [c'eſt à dire le patriarcat d'Antioche,] en eſtoit tout à fait exemt, & il dit la meſme choſe de l'Egypte, de la Libye, & de l'Occident. Il y ajoute encore pluſieurs provinces ſoit du [departement] du Pont, comme l'Armenie, la Cappadoce, le Pont Polemoniaque, & l'Helenopont, ſoit de celui d'Aſie, comme la Piſidie, la Pamphylie, la Lycie, & la Carie. Il ſemble dire meſme que toutes ces provinces de l'Aſie

Thdtr. h. l. 3. c. 6. p. 230. c. d.

& du Pont n'avoient jamais eſté infectées d'aucune de ces trois
hereſies. 'Cependant le ſoin que S. Amphiloque metropolitain Baſ.can.1.p.20.
de la Lycaonie, prit de conſulter S. Baſile ſur le batteſme des a.b.
Novatiens & ſur celui des Pepuzeniens, [nous donne lieu de
croire que ſa province n'eſtoit pas alors tout à fait exemte de
ces hereſies.] 'S. Baſile qui rejettoit abſolument le batteſme des p.20.21.
Pepuzeniens, avoit peine à admettre meſme celui des Nova-
tiens, 'quoiqu'il euſt eſté approuvé par quelques uns de ceux de p.21.c.
l'Aſie, [& on peut dire meſme par tout le Concile de Nicée.]Il
vouloit qu'on ſuiviſt ſur cela la coutume de chaque lieu. 'Il p.22.a.
parle de deux Eveſques Zoïs & Saturnin, qui eſtoient revenus
V. la note 3. à l'Egliſe, & y avoient conſervé leur dignité. ["Il y a aſſez ſujet
de croire que c'eſtoient des Novatiens: & de la maniere dont
S. Baſile en parle, il faut qu'ils fuſſent Eveſques en Cappadoce.
Ainſi cette province n'aura pas toujours eſté exemte de l'hereſie
des Novatiens.

Il faut auſſi apparemment faire quelque exception à ce que
dit Theodoret, que cette hereſie n'eſtoit plus dans l'Occident.]
'Car nous apprenons d'une lettre de S. Leon, [écrite vers l'an Leo,ep.1 c.6.
443,]que Donat Eveſque de Salice dans la Mauritanie Ceſa- p.403.
rienne, avoit quitté depuis peu l'hereſie des Novatiens avec tout
ſon peuple. S. Leon conſent qu'il demeure Eveſque: mais il de-
&c. mande qu'il luy envoye "ſa profeſſion de foy. 'On croit auſſi que Spic.t.10.pr.
le dialogue de Zachée avec Apollone peut avoir eſté fait en p.412.
Afrique vers ce temps là pour le pluſtoſt: '& il y eſt parlé des t.10.p.89.
Novatiens comme de ſchiſmatiques qui ſubſiſtoient encore, &
qui tenoient des aſſemblées contre l'Egliſe.

'Il y avoit encore des Novatiens à Alexandrie du temps de Phot.c.182.p.
S. Euloge, [vers l'an 600,]& ce Saint écrivit contre eux un ou- 422.423.
vrage diviſé en ſix livres, 'dont Photius nous a conſervé quel- c.280.p.1597.
ques extraits. 1621.

'Dans une homelie d'un Eveſque d'Aſie, [qu'on croit eſtre de Chry.S.t.5.h.
l'an 672,]on voit qu'il y avoit encore alors des Novatiens qui 156.p.942.a,b.
ſuivoient aſſez la regle de l'Egliſe pour la feſte de Paſque, ſinon
qu'ils ſe ſervoient du calcul des Juifs pour trouver le premier
mois & le quatorzieme de la lune qui devoit regler le diman-
che de la Reſurrection. Ainſi c'eſtoient proprement ceux de la
ſecte des Sabbatiens.

ORIGENE
PRESTRE ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

Quel jugement on peut faire d'Origene, & de ce qu'Euſebe nous en apprend.

[ENTRE tous les grands hommes qui ont paru dans l'Egliſe durant les trois premiers ſiecles, il n'y en a peut-eſtre aucun dont le nom ait eſté, & ſoit encore auſſi celebre que celui dont nous avons deſſein de raporter ici les actions.] Sa vie, ſon eſprit, ſa ſcience, l'ont fait d'abord admirer de tout le monde. Et l'eſtime generale qu'on a eue pour luy durant quelque temps, l'a encore moins fait connoiſtre que la perſecution qui s'eſt enſuite elevée contre luy, ou par ſa faute, ou par ſon malheur, [ou par la jalouſie que l'on avoit conceuë de ſa reputation. Ainſi il s'eſt vu chaſſé de ſon pays, depoſé du ſacerdoce, excommunié meſme par les deux premieres Egliſes, & par la pluſpart des autres; en meſme temps que de grands Saints ſoûtenoient ſa cauſe, & que Dieu meſme ſembloit ſe declarer pour luy, en faiſant entrer par luy dans la verité & dans le ſein de ſon Egliſe, ceux que cette meſme Egliſe met aujourd'hui entre ſes plus grands ornemens.

Vinc. L. c. 23 p. 350. 352.

P. 353.

1.

2.

Il a eu le meſme ſort aprés ſa mort que durant ſa vie. Les Saints meſmes ſe ſont trouvez oppoſez les uns aux autres ſur ſon ſujet. Des Martyrs ont fait ſon apologie; & des Martyrs ont fait des écrits pour le condanner. Les uns l'ont regardé comme le plus grand maiſtre qu'ait eu l'Egliſe aprés les Apoſtres; les autres l'ont deteſté comme le pere d'Arius & de tous les autres qui ont combatu l'Egliſe par leurs erreurs: Et ce dernier parti s'eſt enfin rendu ſi fort dans l'Orient par l'autorité

1. Si ſes livres ont eſté corrompus.
2. S. Gregoire Thaumaturge, & S. Athenodore ſon frere.

d'un Empereur qui vouloit eſtre le maiſtre & l'arbitre des affaires de l'Egliſe,] 'qu'il a eſté frapé d'anatheme, ſoit par le cinquieme Concile œcumenique, ſoit par un autre tenu vers le meſme temps, [mais qui a eſté ſuivi en ce point par tous les Grecs. Bull. l. 2. c. 9. p. 169.

Cependant comme l'Egliſe laiſſe toujours à ſes enfans la liberté d'examiner ces ſortes de choſes, qui dependent non de la doctrine de la foy dont elle eſt la depoſitaire, mais de la diſcuſſion de divers faits ;] 'cet anatheme n'a pas empeſché qu'Origene n'ait encore trouvé des defenſeurs, qui avec l'agrément des Papes, & des perſonnes les plus habiles & les plus pieuſes, ont ſoûtenu qu'il n'avoit point merité la condannation fulminée contre luy; non qu'il n'y ait des erreurs dans ſes écrits, mais parceque ces erreurs y ont eſté ajoutées par d'autres, comme il s'en eſt plaint luy meſme, 'ou ſont des opinions qu'il a avancées en diſcutant & en cherchant la verité, comme dit S. Athanaſe, & non pour s'y arreſter, [& en faire des dogmes; ou ſont des choſes qui n'eſtant pas expreſſément dans l'Ecriture n'eſtoient pas non plus encore bien éclaircies par la tradition & par l'autorité de l'Egliſe. p. 169. &c. Ath. dec. N. p. 277. a.

On peut voir tout cela traité avec beaucoup de ſoin & d'exactitude par [a] une perſonne tres docte, qui a entrepris le dernier d'examiner à fond la doctrine d'Origene: & nous ne doutons point qu'il ne l'ait fait avec autant de lumiere, qu'il paroiſt avoir eu de ſincerité à ne chercher que la verité, ſans s'attacher à aucun parti. Pour nous, nous ne nous ſommes pas cru capables d'entrer dans cette diſcuſſion, qui auſſi n'eſt pas neceſſaire à noſtre deſſein. Il nous ſuffit pour parler d'Origene avec honneur, comme nous avons deſſein de faire, qu'il ſoit mort dans la communion Catholique, qu'il n'ait donné ſes opinions particulieres que comme ſes penſées propres, en voulant qu'on les diſtinguaſt de la foy commune de l'Egliſe, & qu'il paroiſſe avoir eu un eſprit tres humble, tres ſoumis à l'Egliſe, tres reſpectueux pour ſa doctrine & ſes deciſions, tres attaché à ſon unité, & tres moderé envers ſes propres perſecuteurs. Il eſt difficile d'avoir lu quelque choſe des écrits d'Origene, ſans voir que ces ſentimens eſtoient gravez dans ſon cœur : Et nous ne craignons point de dire qu'un homme qui eſt dans une diſpoſition ſi Catholique, peut avoir des opinions heretiques, parcequ'il eſt

a.

1. Mr Huet maintenant Eveſque d'Avranches, dans un ouvrage publié en 1679, à la teſte de quelques écrits d'Origene qu'il nous en a donnez en grec.

homme, mais ne peut eſtre heretique, parcequ'il n'eſt pas ſuperbe ni attaché à ſon erreur.

Nous n'entrons donc point dans l'examen de ſes dogmes, nous nous contentons de raporter ce que l'antiquité nous a conſervé de ſa vie, & de ſes actions, & particulierement ce qu'Euſebe en a écrit dans ſon hiſtoire de l'Egliſe,] l'ayant tiré de diverſes lettres, & de ce qu'il en avoit appris de la bouche de quelques perſonnes qui avoient connu Origene meſme. Il nous en dit beaucoup de choſes; & il proteſte neanmoins que ce n'eſt qu'une petite partie de ce qu'il en euſt pu dire. 'Et en effet il en avoit mis beaucoup d'autres dans l'apologie qu'il avoit compoſée pour luy [avec S. Pamphile, mais qui n'eſt pas venüe entiere juſques à nous. Son témoignage peut d'abord paroiſtre ſuſpect, puiſqu'on peut l'appeller le panegyriſte auſſi-bien que l'apologiſte d'Origene.] 'Mais ceux meſmes qui le reprennent de s'eſtre trop étendu ſur les loüanges de cet auteur, ne l'accuſent point d'en avoir rien dit de faux. 'S. Epiphane tres oppoſé à Origene, confirme par ſon témoignage que nous raporterons dans la ſuite, ce qu'Euſebe dit de plus grand à ſon avantage. 'Saint Jerome nous renvoie nommément à luy pour apprendre toute l'hiſtoire d'Origene: [Et lorſqu'il combat le plus fortement les erreurs qui ſe trouvent dans cet auteur, il en fait cet eloge tout conforme à ce que nous apprend Euſebe.]

Euſ.l.6.c.2.p. 201.c.

c.23.36.p 214.d| 233.b| Socr.l.3. c.7.p.175.b.

Sync.p.364.

Epi.64.c.1.p. 524.525.

Hier.v.ill.c. 54 p.286.d.

ep.65.c.3.p.192. d.

'C'a eſté, dit-il, un grand homme dés ſon enfance, & le vray fils « d'un Martyr. Il a gouverné l'ecole eccleſiaſtique d'Alexandrie... « Il a eu de l'horreur pour les plaiſirs... Il a foulé aux piez l'avari- « ce. Il a ſçeu les Ecritures par cœur, & a employé les jours & les « nuits à les expliquer avec un extreme travail. Il nous a donné « plus de mille diſcours qu'il avoit prononcez dans l'Egliſe, ou- « tre une infinité d'autres commentaires. Qui de nous peut lire « autant d'ouvrages qu'il en a écrits? Et qui ne peut pas admirer « cet ardent amour qu'il avoit pour l'Ecriture? Que ſi quelque « Judas envieux de ſa gloire, vient nous objecter ſes erreurs, qu'il « ſache que les plus grands hommes ſont des fautes. Divers au- « tres Grecs & Latins ont eu des erreurs contre la foy. Ne l'imi- « tons pas dans ſes defauts; mais reconnoiſſons auſſi que nous ne « ſommes pas capables de l'imiter dans ſes vertus. «

Vinc.L.c.23.p. 350-352.

'Vincent de Lerins qui n'eſt pas non plus favorable à Origene, en fait encore un plus grand eloge, [que nous raporterions ici tout entier, s'il n'eſtoit pas trop long. Mais il nous ſuffit de remarquer qu'il eſt tout fondé ſur ce qu'Euſebe nous apprend de

de ſa vie,& qu'ainſi on ne peut faire aucune difficulté d'ajouter foy au raport de ce premier hiſtorien de l'Egliſe.]

ARTICLE II.

Enfance, education, & études d'Origene.

Note 1. 'ORIGENE eſt né "en l'an 185, qui eſtoit le ſixieme de Commode; [a] puiſqu'il n'avoit pas encore 17 ans accomplis lorſque ſon pere fut martyrizé l'an 10 de Severe, [de J. C. 202.] Heut,v.Ori.l. 1.c.1.p.2.a. a Euſ. l.6.c.2.p. 203.b.

'Outre le nom d'Origene, il portoit encore celui d'Adamance. 'S.Epiphane dit qu'il ſe l'eſtoit donné luy meſme. [b] S. Jerome s'en eſt quelquefois ſervi comme d'une epithete propre pour exprimer les bonnes qualitez d'Origene. [Et ce nom qui ſignifie *de diamant*, ou *indomptable*, peut marquer ſon aſſiduité infatigable au travail.] 'D'autres veulent qu'on luy ait donné ce ſurnom à cauſe de la force invincible de ſes raiſonnemens. [c] Mais il paroiſt aſſez par Euſebe que c'eſtoit ſon veritable nom auſſi-bien qu'Origene, [& non un ſurnom, ou une epithete d'honneur; & il eſtoit alors tres ordinaire d'avoir deux noms.] 14.p.216.d[ehr. Epi.64. c.73.p. 603.d. b Hier.ep.18. p.129.b. Phot. c.118.p. 297.b. c Euſ. p.216.d] Eraſ.in Ori.

'S.Jerome l'appelle encore Calcentere, [c'eſt à dire *entrailles d'airain*,] [d] qui eſt un ſurnom donné autrefois à un Didyme d'Alexandrie qui vivoit du temps d'Auguſte, à cauſe de cette meſme aſſiduité à l'étude, & qu'il avoit compoſé plus de 3500 livres. 'S. Jerome en parle. [C'eſt peut-eſtre encore à cauſe de ſon application infatigable à l'étude,] [e] qu'on avoit donné à Origene καλκέντερος "un autre ſurnom qui ſignifie proprement *ouvrier en fer & en airain*, comme nous l'apprenons de S. Anatole. [f] D'autres l'ont σαυμάσιον appellé "le Compoſiteur, à cauſe de ce grand nombre d'ouvrages qu'il a compoſez, [ou peut-eſtre à cauſe qu'il avoit compoſé ſes Hexaples des differentes verſions de l'Ecriture unies enſemble.] Hier.ep.18.p. 129.b. d Suid.t.3.p.716. f. Hier.ep.51.p. 113.b[ex Ruf. l.2.p.225.a. e Buch. cycl.p. 439. f Huet,v.Ori. p.3.e[Epi.63.c. 1.p.520.c.

'La patrie d'Origene eſtoit l'Egypte. [g] Son pere s'appelloit Note 2. "Leonide, [h] que Suidas dit avoir eſté Eveſque. [i] Mais ni Euſebe ni aucun autre des anciens ne luy donne cette qualité. [On ne dit point comment s'appelloit ſa mere.] [k] Il avoit ſix freres plus jeunes que luy. [l] Il receut la foy Chrétienne de ſes anceſtres, quoique Porphyre par un menſonge viſible, ait dit qu'il avoit paſſé du paganiſme à la religion des Chrétiens: & la ſuite fera voir bien clairement la fauſſeté de cette impoſture. Epi.64.c.1.p. 524.c. g Euſ.chr.& alibi. h Suid. a. p. 389.e. i Pearſ. in Ign. t.1.p.176. k Euſ.l.6.c.2.p. 203.b. l c.10.p.220.b.d. Epi.64.c.1.p. 524.c.

'Il fut elevé à Alexandrie. S. Epiphane ajoute qu'il étudia

peut-eſtre auſſi à Athenes; [ce qui n'eſt guere poſſible ſelon
Euſ.l.6.c.2.p. 202.d. l'hiſtoire d'Euſebe.] 'Son pere ne ſe contenta pas de le former dans les premieres ſciences des enfans, mais il prit encore un grand ſoin de luy faire apprendre l'Ecriture; & il l'appliqua à cette étude ſainte preferablement à toutes les ſciences des Grecs, voulant qu'il en appriſt & qu'il en recitaſt tous les jours quelques endroits. Origene de ſon coſté, quoiqu'encore enfant, s'occupoit avec joie à ce travail; & ne ſe contentant pas meſme des ſens les plus ſimples des livres ſacrez, il en recherchoit de plus profonds & de plus cachez: de ſorte qu'il embaraſſoit quelquefois ſon pere par les explications qu'il luy demandoit.
p.203.a. 'Leonide ſe croyoit obligé de le reprendre, & de luy dire qu'il devoit ſe contenter du ſens que la lettre preſentoit, ſans demander ce qui eſtoit audeſſus de ſon âge: mais il ne laiſſoit pas de ſe rejouir beaucoup en luy meſme [de cette elevation d'eſprit qu'il voyoit dans ſon fils;] & il remercioit Dieu comme d'une
a. tres grande grace de luy avoir donné cet enfant, 'Souvent meſme lorſque ſon fils dormoit, il luy decrouvroit l'eſtomac, & le baiſoit avec reſpect, comme la demeure ſacrée du S. Eſprit.
Hier.ep.65.c.3. p.192.d. [Ainſi il eſt vray de dire avec S. Jerome,] qu'Origene a eſté un grand homme dés ſon enfance.

Euſ.l.6.c.6.p. 208.b. 'S. Clement gouvernoit alors l'ecole des inſtructions Chrétiennes à Alexandrie: & Origene qui eſtoit encore tout jeune, l'alloit ecouter. [Il paroiſt qu'il avoit pour compagnon dans cette ecole S. Alexandre de Jeruſalem, le plus ſaint & le plus
c.14.p.216.c.d. illuſtre de ſes défenſeurs.] 'Car ils reconnoiſſoient tous deux S. Clement d'Alexandrie pour leur pere, & pour l'auteur de l'union qu'ils avoient enſemble. Ils honoroient du meſme titre & témoignoient avoir la meſme obligation à S. Pantene. [Car quoique ce Saint ait eſté preſcher la foy dans les Indes "vers l'an V. S. Pantene.
Hier. v.ill.c.36. p.280.c. 189, lorſqu'Origene n'avoit encore que quatre ans;] 'neanmoins S. Jerome nous apprend qu'il revint depuis à Alexandrie.

Euſ.l.6.c.19.p. 220.a] Thdrt. gr.aff.l.6.p.573. d. 'Origene fut auſſi diſciple "d'Ammone, l'un des plus illuſtres philoſophes de ce temps là, [a] mais qui joignoit la foy Chrétienne avec la philoſophie [de Platon.] [b] Il profita beaucoup dans ſon ecole, non ſeulement pour la connoiſſance des choſes, mais
a Euſ.c.19.p. 221.a. b p.220.b. "meſme pour les bien exprimer, [quoique ſon ſtyle nous donne lieu de croire qu'il ne s'eſt jamais beaucoup appliqué à l'étude de l'eloquence. V. ſon titre. εἰς τὴν τῶν λέξεων περίαν ἐξιν.

Hier.v.ill.c. 54.p.285.b. c in Ruf. l.1.c. 3.p.201.b. 'Il apris meſme "la langue hebraïque, contre la coutume de ceux de ſon âge & de ſon pays, dit S. Jerome; [c] & il témoigne Note 3.

en quelques endroits, qu'il avoit appris diverſes choſes touchant l'Ecriture, d'un Patriarche des Juifs nommé Huille. Il cite quelquefois un certain Juif ſans le nommer. [a] Il conſultoit ſouvent un Hebreu fort ſtudieux, qu'on appelloit parmi eux *le fils du Sage*, & qu'on avoit, dit-il, elevé pour ſucceder à ſon pere. S. Jerome dit que toute la Grece avoit admiré la connoiſſance qu'Origene avoit de l'hebreu. [b] On pretend neanmoins que cette connoiſſance eſtoit aſſez mediocre, puiſqu'il fait diverſes fautes dans l'explication des mots hebreux.

Orig. in Ex. p. 19. c. in pſ. p. 39. b.
a ad Afr. p. 229.
Hier. ep. 25. p. 157 a. b.
b Huet, v. Ori. p. 26.

Il ne faut pas taire non plus à la loüange de ce genie admirable, dit S. Jerome, qu'il ſe rendit encore habile dans la dialectique, la geometrie, l'arithmetique, la muſique, la rhetorique, & dans toutes les ſectes des philoſophes. [Nous ramaſſons ici toutes les ſciences qu'Origene a étudiées, ſans pretendre neanmoins qu'il les ait toutes appriſes en ce temps-ci: & il y a meſme bien de l'apparence que pour la pluſpart il ne les a étudiées que dans un âge plus avancé.]

Hier. v. ill. c. 54. p. 286. c.

ARTICLE III.

Martyre de S. Leonide: Ardeur d'Origene ſon fils pour le ſuivre: Il enſeigne la grammaire.

L'AN DE JESUS CHRIST 202.

V. la perſ. de Severe § 4.

LORSQUE Severe eſtoit [c] dans la dixieme année de ſon empire, [commencée le 2 juin 202,] que Lætus eſtoit gouverneur d'Alexandrie & de toute l'Egypte, [d] & que l'Eveſque Demetre y gouvernoit l'Egliſe des Catholiques [e] depuis l'an dix de Commode, [de J.C. 189,] [f] Severe ouvrit la cinquieme perſecution contre l'Egliſe, [g] en défendant par un edit public d'embraſſer la religion Chrétienne. Comme il vint auſſi-toſt aprés à Alexandrie, [h] cette perſecution y couronna un fort grand nombre de Martyrs, tant des Fideles de la ville, que de ceux de toute l'Egypte, & de la Thebaïde, où l'on choiſiſſoit les plus excellens d'entre les Chrétiens, pour les envoyer en cette ville, comme au lieu que Dieu avoit deſtiné pour le combat de ſes ſerviteurs, afin de les couronner aprés la victoire.

Euſ. l. 6. c. 2. p. 201. d.
p. 202. a.
l. 5. c. 22. p. 190. a. chr.
c l. 6. c. 1. p. 201. a.
d Sev. v. p. 70. d.
Euſ. l. 6. c. 1. p. 201. a.

[a] Leonide pere d'Origene fut de ce nombre heureux, & acquit un diademe eternel en perdant la teſte pour J.C. [e] dés l'an 202. [f] Sulpice Severe le remarque ſeul entre les Martyrs qui ont ſouffert dans cette perſecution, comme en ayant eſté l'orne-

V. les notes 1, 2.

a Epi. 64. c. 1. p. 524. c.
e Euſ. chr. Hier. v. ill. c. 54.
f Sulp. l. 2. p. 150.

ment. 'Son nom eſt dans le martyrologe Romain & dans quel- 202.
Boll.22.apr.p. 11.a.d. ques autres nouveaux le 22 d'avril, auquel ceux qui portent le nom de S. Jerome mettent un S. Leonide, ſans nous en apprendre rien davantage, avec S. Arator, S. Cyriaque, & S.te Baſilie,
Flor.p.454.1. 'qui peuvent aiſément avoir ſouffert en meſme temps que luy
Boll.p.11.d. dans Alexandrie. 'D'autres modernes marquent la feſte du pere d'Origene l'onzieme de fevrier, ou le premier jour de mars. [Ce ſaint Martyr ne laiſſa point d'autre heritage à ſa femme & à ſes
Euſ.l.6.c.1.p. 203.b. * enfans, que l'exemple de ſa vertu, & le merite de ſon ſang.] Car tous ſes biens furent confiſquez.

b. 'Origene n'avoit pas encore alors 17 ans entiers, [& neanmoins il ne tint pas à luy qu'il ne ſuiviſt ſon pere dans le mar-
p.102.a. tyre.] 'Il en avoit un ſi grand deſir, qu'il s'expoſoit à toutes
b. ſortes de perils : Il eſtoit meſme preſt de ſe preſenter aux perſecuteurs ; & il euſt eſté difficile de le garantir de la mort, 'ſi Dieu ne ſe fuſt ſervi pour cela des ſoins de ſa mere, qui y employa toutes les conjurations dont elle eſtoit capable. Mais ſes paroles ne furent plus aſſez fortes pour arreſter la nouvelle ardeur qu'il conceut, lorſqu'il apprit que ſon pere eſtoit priſonnier : & elle fut obligée de le retenir malgré luy en cachant tous ſes habits. Ainſi Origene eſtant contraint de demeurer, &
c. ſon zele ne le pouvant neanmoins laiſſer en repos, 'il écrivit une lettre à ſon pere, où il l'exhortoit puiſſamment au martyre; ſe ſervant de ces meſmes termes : Prenez "garde à vous, mon " ἐπιτε-
pere, & que noſtre conſideration ne vous faſſe pas changer [cette " genereuſe conſtance que vous avez fait paroiſtre juſques ici.] Ce zele d'Origene fut [le fruit de l'education qu'il avoit receuë de ſon ſaint pere,] & la premiere preuve que l'hiſtoire nous donne de ſon amour ſincere & ardent pour la pieté.

p.103.b. 'Il demeura par la mort de ſon pere dans la derniere pauvreté, avec ſa mere & ſes ſix freres. Dieu l'aſſiſta dans ce commencement par le moyen d'une dame d'Alexandrie extremement riche, qui le retira dans ſa maiſon. [Cette dame eſtoit appa-
c. remment Chrétienne.] 'Mais elle avoit chez elle un nommé Paul originaire d'Antioche, qui eſtoit un fameux heretique : & elle l'aimoit tellement, qu'elle l'avoit adopté pour ſon fils.
c. d. 'Origene qui ne pouvoit pas s'exemter de converſer avec luy, obſerva neanmoins le Canon [& la regle] de l'Egliſe, dit Euſebe, en ne communiquant point avec luy dans la priere, à cauſe de l'horreur qu'il avoit pour l'hereſie ; quoique pluſieurs, non ſeulement dés heretiques, mais meſme des Catholiques, ſe trou-

vaſſent aux aſſemblées que tenoit ce Paul, parcequ'il parloit avec beaucoup d'eloquence & d'agrément.

[Origene n'eut pas long-temps beſoin de l'aſſiſtance de cette dame pour ſubſiſter.] 'Son pere l'avoit fort avancé dans les let- d.
tres humaines, & aprés qu'il fut mort, Origene s'y appliqua en-
1. core avec plus d'ardeur, & ſe donna tout entier aux humanitez: de ſorte qu'ayant bien-toſt acquis une aſſez grande connoiſſance de la grammaire [pour l'enſeigner,] il s'addonna à cet emploi, & en tira ſuffiſamment de quoy s'entretenir ſelon l'âge, & l'état où il eſtoit.

ARTICLE IV.

Origene fait l'ecole des Catecheſes à 18 ans : Son admirable vertu.

L'AN DE JESUS CHRIST 203, JUSQU'A 210.

'PENDANT qu'Origene enſeignoit les lettres humaines à Euſ.l.6.c.3.p. Alexandrie, la chaire des Catecheſes [& des inſtructions 204.a. Chrétiennes] s'y trouvoit vacante, parceque l'effroi de la perſecution avoit écarté tout le monde. Ce fut ce qui obligea quelques payens touchez du deſir d'apprendre la parole de Dieu, de s'adreſſer à Origene, [qui parmi ſes leçons de grammaire faiſoit ſans doute paroiſtre quelques étincelles du feu dont ſon cœur eſtoit embraſé pour la verité.] Les deux premiers que Dieu luy envoya furent S. Plutarque martyrizé peu aprés, '& S. Heracle ſon frere depuis Eveſque d'Alexandrie. b.
Ainſi il ſe trouva chef de l'ecole des Catecheſes [en 203,] lorſqu'il n'eſtoit encore que dans la 18.e année de ſon âge: '& p.205.b|Hier. le nombre de ſes diſciples s'augmentant beaucoup, Demetre v.ill.c.54.
Note 4. qui gouvernoit l'Egliſe d'Alexandrie, luy laiſſa "dans la ſuite à luy ſeul le ſoin entier de l'ecole du catechiſme, 'que Saint Euſ.l.6.c.6.p. Clement d'Alexandrie avoit tenuë auparavant, comme nous 208.b.
V.S.Pantene. avons déja dit, '& "qui a [toujours] eſté conduite par des hom- l.5.c.10.p.175. mes eminens en ſcience & en zele pour Dieu & pour la religion. a.

'Quand Origene ſe vit établi dans cette charge par Demetre, l.6.c.3.p.205.b. & que Dieu luy envoyoit tous les jours de nouveaux diſciples, il quitta auſſi-toſt ſa profeſſion des lettres humaines, ne croyant pas que des leçons de grammaire fuſſent compatibles avec l'inſtruction de la foy & de la parole divine. Et enſuite jugeant

1. τῇ περὶ τὰς λόγους ἀσκήσει,

tres ſagement qu'il ne luy eſtoit pas avantageux de dependre pour ſa nourriture & ſon entretien de l'aſſiſtance des autres, il ſe défit de tous les plus beaux livres qu'il euſt des anciens auteurs [qui regardoient ces ſciences profanes;] & ſe contenta de quatre oboles par jour, que luy donnoit celui qui les avoit achetez. Il exerça cette divine philoſophie durant pluſieurs années, retranchant par ce moyen toutes les cupiditez où ſa jeuneſſe le pouvoit porter, & foulant aux piez l'avarice. [a] Plus de 30 ans depuis il ſe mettoit encore au nombre des pauvres; [b] & il perſevera dans ſa pauvreté juſqu'à la mort.

c.

Hier. ep. 65. p. 192. d.
a Ori. mart. p. 177.
b Hier. v. ill. c. 56. p. 187. a.

[c] Sa vertu s'accrut tellement parmi les incommoditez qu'il ſouffroit dans cette ſainte pauvreté, qu'il ſe trouva bien-toſt en état de ſouffrir pluſieurs fois diverſes afflictions pour la confeſſion du nom de J. C, comme Euſebe nous l'apprend dans la ſuite de ſon hiſtoire.

c Vinc. L. c. 23. p. 350. 351.

Euſ. l. 6. c. 3. p. 205. 206.

[d] Rien n'étonnoit tant ſes amis, que cet amour avec lequel il embraſſoit la pauvreté la plus extreme; & ſa fermeté ſur ce point faiſoit meſme peine à beaucoup de perſonnes, qui voyant le grand travail avec lequel il les inſtruiſoit des choſes divines, euſſent eſté ravies de luy communiquer une partie de leurs biens terreſtres, [comme l'ordonne S. Paul.] Mais on ne put jamais luy rien faire relaſcher "de cette vie pauvre.

d Ταῖς παρεσίαις.

[Cependant il n'eſtoit pas encore content de ce qu'il pratiquoit ſur ce point.] [e] Car ayant parlé des preſtres idolatres à qui les Rois d'Egypte avoient donné des terres, Le Seigneur, " dit-il, ne donne point de partage ſur la terre à ſes Preſtres, par- " cequ'il veut luy meſme eſtre leur partage: & c'eſt la difference " qu'il y a entre les uns & les autres. Remarquez bien ceci, vous " tous qui exercez le ſacerdoce: prenez garde ſi vous n'eſtes " point plutoſt preſtres de Pharaon que du Seigneur. Pharaon veut " que ſes preſtres aient des terres, qu'ils aient ſoin de la terre " & non des ames, qu'ils s'occupent de la terre, & non de la loy " de Dieu. Et qu'eſt-ce que J. C. ordonne aux ſiens? *Qui ne re-* " *nonce pas*, dit-il, *à tout ce qu'il poſſede, ne peut eſtre mon diſciple.* " Je tremble en proferant ces paroles: car c'eſt moy, c'eſt moy " meſme que j'accuſe le premier: c'eſt ma propre condannation " que je prononce. A quoy penſons nous? Comment avons nous " la hardieſſe de lire ces veritez, & de le preſcher au peuple, " nous qui non ſeulement ne renonçons pas à ce que nous " poſſedons, mais qui voulons encore acquerir ce que nous ne " poſſedions pas avant que de nous rendre diſciples de J. C. Mais "

Orl. in Gen. h. 16. p. 52. b. c.

» ſi noſtre conſcience nous condanne, pouvons nous cacher ce
» qui eſt écrit ? Je ne veux pas me rendre coupable d'un double
» crime. Oui je l'avoue, & je l'avoue en preſence de tout le peu-
» ple; voilà ce que porte l'Evangile, & ce que je ne puis pas dire
» avoir encore accompli. Mais au moins puiſque nous ſavons
» noſtre devoir, haſtons nous dés ce moment d'y ſatisfaire :
» haſtons nous de ceſſer d'eſtre les preſtres de Pharaon, pour
» devenir les Preſtres du Seigneur, comme Paul, comme Pierre,
» comme Jean, qui n'avoient ni argent ni or, mais qui poſſedoient
terrena poſſeſſio. » des richeſſes que "tous les biens de la terre ne peuvent donner.

'Il ajoutoit pluſieurs auſteritez aux peines de la pauvreté, & à la fatigue de ſes emplois. 'Il domptoit auſſi ſon corps en l'abatant durant le jour par divers exercices penibles, & en employant la plus grande partie de la nuit à la meditation de l'Ecriture, 'qu'il apprit toute par cœur: [a] Quelques uns diſent qu'il ſe ſervoit d'une herbe pour ſe fortifier la memoire. [b] Il menoit ſelon S. Epiphane meſme la vie la plus auſtere & la plus ſainte qu'on ſe puiſſe imaginer. [c] Tantoſt il s'exerçoit dans les jeûnes, tantoſt il ne dormoit que durant un temps [fort court] qu'il s'eſtoit preſcrit : & cela non ſur un lit, mais ſur la terre toute nuë.

Euſ.c.3.p.206.a p.205.c. Hier.ep.65.p. 192.d. a Epi.64.c.3.p. 527.a. b c.2.5.p.515.a| 529.b|Euſ.c.3. p.205.d. c Epi. p.520.b| Euſ.p.205.d.

'Il croyoit devoir obſerver [à la lettre] avec une entiere exactitude les paroles de noſtre Seigneur, qui nous avertiſſent de n'avoir qu'un ſeul habit, de n'avoir point de ſouliers, & de ne nous pas inquieter de l'avenir. Ainſi il ſouffroit le froid & la nudité avec un courage qui paſſoit ſon âge. 'On dit que durant pluſieurs années il marcha toujours nuds piez ſans avoir aucune chauſſure, & qu'il s'abſtint auſſi de vin & de beaucoup d'autres choſes, 'comme de toutes ſortes d'animaux, [d] ce qui le mit en danger de ſe ruiner entierement l'eſtomac.

d. p.206.a. Epi.p.529.b. d b|Euſ. p.206.a.

[e]Enfin il ne voulut donner aucun precepte à ſes diſciples, qu'il ne taſchaſt de le pratiquer le premier, & il s'efforçoit de rendre ſes actions conformes à l'idée qu'il leur donnoit d'un homme de bien, 'les exhortant & les inſtruiſant plus par ſon exemple que par ſes paroles. 'Sa vie egaloit ſa doctrine, & ſa doctrine egaloit la ſainteté eminente de ſa vie. 'Car S. Epiphane ſe ſert de ce terme.

e Thau. in Or. p.67.a. p.66.a. Euſ.p.205.a. Epi.64.c.2.p. 525.a.

ARTICLE V.

Martyre de ſept diſciples d'Origene : Sa generoſité durant la perſecution.

Euſ.l.6.c.3 p. 205.a|206.b. a Ori.in Celſ. l.5.p.231. Euſ.ut ſup.

'CETTE conduite ſi ſainte & ſi uniforme eſtant aidée de la puiſſance de Dieu, [a] qui peut ſeul par ſon Eſprit, & avec l'Eſprit de J. C, entrer inviſiblement dans les [cœurs des] hommes où il luy paiſt d'entrer, 'attira beaucoup de diſciples à Origene : 'A quoy il faut ajouter encore la grande douceur de ſes diſcours, [b] & cette affection ardente qu'il témoignoit pour ſes diſciples & pour leur ſalut. Car on a dit de luy qu'il faiſoit une eſpece de violence à ſes auditeurs par les charmes de ſa charité, en meſme temps qu'il les perſuadoit par ſes raiſons.

Thau. in Or.p. 59.b. b d.

Euſ.p.206.b.

'Auſſi l'on vit pluſieurs payens, & de ceux meſmes qui avoient appris les ſciences & la philoſophie, venir ſe rendre les diſciples de ſa doctrine & de ſa foy, 'ſans que la perſecution qui eſtoit alors [fort violente] ſous le gouverneur Aquila, puſt empeſcher ce progrés de la religion Chrétienne. 'Au contraire Dieu ſe ſervant d'Origene pour imprimer ſolidement dans les cœurs de ces nouveaux fideles la foy de la parole divine, il y en eut pluſieurs qui parurent beaucoup durant cette perſecution, & quelques uns meſme ayant eſté pris, finirent leur vie par un illuſtre martyre.

b|204.b|c.5.p. 207.b.

p.206.b.

c.3.4.p.204.a. b,206.c. c.4.f.206.b.c. d.

'Plutarque qui avoit eſté le premier de ſes diſciples, fut auſſi le premier de ces martyrs, aprés s'eſtre preparé à cette grace par une vie ſainte. 'Serene fut le ſecond, & ſa foy fut eprouvée par le feu. 'Heraclide le troiſieme, encore catecumene, & Heron le quatrieme battizé depuis peu de temps, eurent la teſte tranchée. Le cinquieme fut un autre Serene, lequel, comme on dit, aprés avoir enduré beaucoup de tourmens, eut auſſi la teſte tranchée. Il fut ſuivi par une femme nommée Heraïde, qui eſtant encore catecumene, receut le batteſme du feu : 'Car Origene communiquoit la parole de Dieu aux femmes auſſi-bien qu'aux hommes. 'Le ſettieme athlete qui ſortit de l'ecole d'Origene, fut le ſoldat Baſilide, [dont on a vu l'hiſtoire avec celle de S.te Potamiene.]

c.8.p.209.a. c.5.p.207.a.

b.

'Il paroiſt par toute la ſuite d'Euſebe, que tous ces Saints ſouffrirent du temps de Severe, [qui mourut en 211,] & du gouverneur Aquila, 'ſous lequel l'Egliſe d'Alexandrie fut eprouvée par diverſes perſecutions. [Ce ne peut avoir eſté "qu'aprés l'an 203,

c.3.p.204.b. Note 5.

203, vers la fin duquel Origene avoit commencé à inſtruire dans la foy ceux qui s'adreſſoient à luy. Quoiqu'ils n'aient pas ſouffert enſemble,]'neanmoins les martyrologes les mettent tous avec S.te Potamiene le 28 de juin, hormis S. Baſilide que le martyrologe Romain met le 30 du meſme mois. Leurs noms ſe trouvent dans les plus anciens martyrologes des Latins, qui
1. leur donnent divers compagnons, & enſuite dans [1] pluſieurs autres. On ne voit pas que les Grecs les honorent, 'hormis S.te Heraïde nommée quelquefois Rhaïde, "dont ils font ſelon
Note 6. quelques uns le 5 de ſeptembre.

Florent. p. 629. 631. c.
Euſ. l. 5. p. 113. 2. a]
Florent. p. 631. 2.

[Origene ne ſe contenta pas d'avoir enſeigné à ces Saints la foy qui les faiſoit martyrs.] 'Mais il les aſſiſta encore dans le combat, ſans les abandonner juſqu'au dernier ſoupir. [a] Il rendoit cet office de charité non ſeulement à ſes diſciples, mais à ceux meſmes qu'il ne connoiſſoit point dutout. Il les alloit viſiter dans les priſons, il eſtoit avec eux durant qu'on les interrogeoit, il les accompagnoit encore lorſqu'on leur avoit prononcé la ſentence, & qu'on les menoit à la mort; s'expoſant pour les ſoûtenir, à tous les perils avec une hardieſſe inouie.

Euſ. l. 6. c. 4. p. 206. c.
[a] c. 3. p. 204. c.

Il arrivoit ſouvent que lorſqu'il alloit viſiter les martyrs, qu'il les embraſſoit, & qu'il les animoit par ſes paroles avec ſon courage ordinaire, les payens qui eſtoient preſens à ce ſpectacle, entroient en furie contre luy, & eſtoient prés de le lapider, ſi Dieu ne l'euſt ſecouru, & ne luy euſt donné le moyen de ſe ſauver miraculeuſement. 'L'orſqu'il aſſiſta S. Plutarque à la
πολιτῶν. mort, il fut preſque maſſacré par "les parens de ce Saint, qui rejettoient ſa mort ſur luy: & ce n'eſtoit pas la premiere fois qu'il s'eſtoit vu dans ce danger. 'Mais il eprouva tant en cette occaſion qu'en une infinité d'autres, un ſecours & une protection de Dieu toute viſible! 'Le grand nombre de ceux qu'il catechiſoit; & qu'il convertiſſoit, luy attira tellement la haine
συςροφας. des infideles, qu'ils faiſoient "des ligues contre luy, & mettoient des ſoldats autour du lieu où il demeuroit, comme pour l'aſſie-
Note 7. ger, en ſorte qu'il eſtoit obligé de changer ſouvent "de maiſon, ſans trouver de lieu dans Alexandrie où il puſt loger en aſſurance; parcequ'on le perſecutoit & qu'on le chaſſoit de tous coſtez.

c. 4. p. 206. c.
c. 3. p. 204. d.
p. 204. 205.

'S. Epiphane confirme tout ce que nous avons dit juſques ici, par ces paroles conſiderables. Origene, dit-il, qui eſtoit fils du ſaint & bienheureux martyr Leonide, fut luy meſme extreme-

Epi. 64. c. 1. p. 514. c.

1. Uſuard, Adon, Notker &c.

d. ment perſecuté dans ſa jeuneſſe... 'On dit qu'il ſouffrit beau- « 203-210.
coup pour la foy & pour le nom de J. C, ayant eſté ſouvent «
trainé par la ville d'Alexandrie, ayant enduré divers autres «
mauvais traitemens, & les ſupplices les plus terribles. Les «
payens l'ayant pris un jour, le raſerent, comme ils font les «
preſtres de leurs idoles, le mirent ſur les degrez du temple de «
leur Serapis, & luy commanderent de diſtribuer des branches «
de palmier à tous ceux qui montoient pour rendre à cette idole «
p.515 a. leurs adorations ſacrileges. 'Il ne s'étonna point, il n'heſita «
point, & avec une voix ferme & un eſprit plein de courage, il «
prit les branches, & dit tout haut; Venez, prenez ces branches, «
'non de la main de voſtre idole, mais de la main de J. C. Des «
perſonnes venerables par leur grand âge, ajoute ce Saint, ra- «
portent pluſieurs autres actions tres genereuſes de cet homme, «
qu'ils ont appriſes de ceux qui ont vécu avant eux. «

ARTICLE VI.

Indiſcretion d'Origene qui ſe fait eunuque.

Euſl.6.c.8.p. 208,d. a p.210 a. b p.209.a. 'CE fut en ce meſme temps, [a]c'eſt à dire ſous l'empire de Severe, [b]qu'Origene qui dans une grande jeuneſſe ſe trouvoit engagé à enſeigner la verité auſſi-bien aux femmes qu'aux hommes, voulant ſe mettre hors de priſe à la calomnie, & ſe delivrer luy meſme des tentations qu'il pouvoit craindre,

Hier.ep 65.c.3. p.192.d. c Euſ.p.208.209 Ori.in Mat.g. p.368.c. 'fit par un zele de Dieu, mais qui n'eſtoit pas ſelon la ſcience, [c]une action qui marquoit ſa foy & ſon amour pour la chaſteté, quoiqu'elle vinſt d'un eſprit encore jeune & peu éclairé. 'Car comme quelques interpretes avoient expliqué trop à la lettre ce que J.C. dit de ceux qui ſe font eunuques pour le royaume de Dieu, 'il ſuivit ce ſens, & l'executa contre luy meſme, [d]ſoit par le moyen de quelques medicamens, comme quelques uns le diſoient, [e]ſoit avec le fer comme S. Jerome le marque: [& c'eſt ce qui paroiſt le plus probable, puiſqu'Euſebe auroit ſans doute exprimé la premiere maniere pour excuſer davantage Origene, ſi c'euſt eſté la verité.]

Euſ.p.209 a. d Epi.64. c 3 p. 527.a. e Hier.p.192.d.

Euſ.p.209.b. 'Origene taſcha de cacher cette action à la pluſpart de ſes amis: mais cela luy fut impoſſibile. Demetre comme ſon paſteur, en eut auſſi connoiſſance quelque temps aprés: & il fut ſurpris d'une action ſi hardie: mais approuvant en meſme temps ſon

z. ὦ τὸν θαλὸν τῦ τὸ ἀνίν.

zele & la grandeur de ſa foy, il l'exhorta à prendre courage, & à continuer les Catecheſes avec encore plus d'application qu'auparavant. 'Ainſi Origene s'occupa depuis jour & nuit à d.
inſtruire generalement tous ceux qui le venoient trouver, donnant tout ſon temps à cet exercice, avec un travail continuel. 'Voilà ce qui arriva pour lors de cette affaire. . b.

V. Domitien §. 4. 'L'action d'Origene eſtoit défenduë par les loix civiles depuis Domitien, comme nous le voyons par Suetone, & par Dion, '& encore par l'hiſtoire que raporte S. Juſtin, d'un Chrétien d'Alexandrie, qui preſenta une requeſte au gouverneur Felix, afin qu'il fuſt permis aux chirurgiens de le faire eunuque, parce-qu'ils diſoient qu'il eſtoit défendu de le faire ſans ſa permiſſion: & Felix la luy refuſa. [L'Egliſe a ſuivi en cela la juſtice des loix civiles:] '& le Concile de Nicée ordonne dans ſon premier Canon de depoſer de la clericature ceux qui ſeront coupables de cet attentat. [Il paroiſt meſme qu'il les a privez de la communion laïque.] 'Car S. Athanaſe dit que Leonce, [coupable de la meſme faute,] meritoit cette punition: [a] & le 23.e Canon des Apoſtres, ordonne qu'ils ſeront privez de la communion durant trois ans. [Neanmoins Demetre ne traita pas Origene de la ſorte, ſoit que ces loix de l'Egliſe ne fuſſent pas encore établies, comme l'hiſtoire raportée par S. Juſtin environ 60 ans auparavant, ſemble le marquer; ſoit parceque les circonſtances particulieres de l'action d'Origene, luy faiſoient juger qu'elle ne devoit pas eſtre traitée ſelon la rigueur des regles communes & generales.

Suet. v. Dom. c. 7. p. 790 | Dio, l. 67. p. 759. d. Juſt. ap. 2 p. 71. d. e. Conc. t. 2. p. 29. a. Ath. ſolit. p. 827 b. a Conc. t. 1. p. 29. c.

On ſçait bien qu'elle ne peut eſtre approuvée de perſonne,] 'quoiqu'un auteur nouveau entreprenne de la défendre par des principes tres faux & tres dangereux. [b] Nous voyons neanmoins que S. Jerome, lors meſme qu'il combat le plus fortement Origene, ne laiſſe pas de la mettre au rang des choſes que l'on peut loüer dans luy, [non qu'elle fuſt bonne,] mais parcequ'elle marquoit un courage & un amour pour la pureté tres digne d'eſtime & de loüange. [Origene fut luy meſme ſon juge ſur ce point, & ſe condanna avec plus de rigueur que les autres ne l'ont fait.] 'Car ayant mieux compris dans la ſuite du temps le veritable ſens des paroles de J.C., il blaſma dans des écrits publics cette explication trop literale qu'il avoit ſuivie; & il ne la condanna pas ſeulement en general, mais en avouant aſſez clairement qu'il avoit fait luy meſme ce qu'il eſtoit obligé de condanner.

Hall. v. Ori. p. 19. 243-248. b Hier. ep 65. p. 192. d. Ori. in Mat. p. 367. a | 368. 369 | Ter. & Or. p. 205-207.

[Quoique l'Egliſe n'euſt peut-eſtre pas encore fait alors les loix que nous liſons dans ſes Canons contre la mutilation, on

voit neanmoins par les troubles que cauſa dans l'Egliſe l'elevation d'Origene au ſacerdoce, que cette faute eſtoit conſiderée deſlors comme une irregularité qui excluoit des ordres ſacrez; ſoit par une loy expreſſe, ſoit par un conſentement tacite de l'Egliſe fondé ſur l'horreur que la nature meſme nous donne de cet homicide, comme parle le 21.e Canon des Apoſtres.

ARTICLE VII.

De Demetre Eveſque d'Alexandrie.

[COMME l'Eveſque Demetre a déja eu beaucoup de part à l'hiſtoire d'Origene, & y en doit avoir encore davantage à l'avenir, il eſt bon de marquer ici ce qu'on en trouve.] Euſebe le conte pour l'onzieme Eveſque d'Alexandrie, [en n'y comprenant point S. Marc.] Il ſucceda à Julien [a] en la dixieme année de Commode, de J.C. 189, [b] & apparemment dés le 4.e mars de cette année là. Il tint le ſiege durant 43 ans, & juſqu'en la 10.e année d'Alexandre, [c'eſt à dire juſqu'en 231 ou 232.] La chronique Orientale, [trop nouvelle pour faire beaucoup d'autorité,] pretend que Julien en mourant [c] le deſigna en preſence de tout le peuple pour eſtre ſon ſucceſſeur, ſur une revelation qu'il en avoit eue, & qu'il falut neanmoins le charger de chaines, depeur qu'il ne s'enfuiſt pour eviter l'epiſcopat.

Euſ. chr. — Ibid. 5. c. 22. p. 189. 190. — a Chr. ori. p. 112. Euſ. l. 6. c. 26. p. 228. a. — b Chr. ori. p. 112. 113. — Note 8. — V. S. Eleuthere note 1. — c. &c.

Il ſemble ſelon cette chronique que ce fuſt un ſimple payſan, & un vigneron. Elle ajoute qu'il eſtoit marié, & que le peuple ſe rejouiſſoit à cauſe de cela de l'avoir pour Eveſque, aucun de ſes predeceſſeurs ne l'ayant eſté: [& S. Jerome dit que les peuples eſtoient bien aiſes d'elire pour Eveſques des gents mariez.] Mais comme auſſi quelques uns s'en bleſſoient, & en avoient moins de reſpect pour la verité qu'il leur diſoit, il declara publiquement par l'ordre de Dieu, que [1] depuis 48 ans qu'il eſtoit marié, il avoit toujours vécu avec ſa femme comme avec ſa ſœur; & certifia ſa chaſteté [en faiſant mettre du feu dans les habits de ſa femme, ſans qu'ils en fuſſent brulez.] La meſme chronique ajoute qu'il avoit receu de Dieu le don de connoiſtre les fautes des pecheurs; qu'il les en reprenoit en ſecret; & que beaucoup de Chrétiens s'abſtenoient de tomber dans le peché, depeur qu'il ne les en repriſt devant le peuple. On voit que l'auteur de cette chronique, [qui n'eſtoit pas ami

p. 113. — p. 113. 114. — 1. — &c. — p. 123. — p. 114.

1. On ne ſçait pas depuis combien il eſtoit alors Eveſque. *V. la note* 21.

d'Origene, [& qui eſtoit Eutychien,] avoit une grande idée de cet Eveſque: [& tout ce que nous en avons vu juſques à preſent le favoriſe. Mais nous ſerons obligez dans la ſuite d'en raporter des choſes où il paroiſt de la jalouſie, de l'emportement, & de l'injuſtice.]

'La chronique Orientale dit encore qu'aprés Julien aucun Eveſque ne put demeurer à Alexandrie, mais qu'ils ſortoient ſecrettement [du lieu de leur retraite,] & alloient ordonner par-tout des Eveſques, [au lieu de les ordonner dans Alexandrie. Je ne ſçay ſi cette tradition, qui apparemment n'eſt pas trop bien fondée, & qui n'a pas meſme de probabilité, ſi on ne la reſtreint au temps des perſecutions, je ne ſçay, dis-je, ſi ce ne ſeroit point ce qui auroit fait dire] 'que Demetre fut le premier qui ordonna des Eveſques dans le pays d'Egypte; [ce qu'on aura pris enſuite en ce ſens,] 'qu'il n'y avoit avant luy aucun Eveſque dans les provinces d'Egypte, qu'il fut le premier qui y en ordonna, qu'il n'y en ordonna que trois, & qu'Heracle ſon ſucceſſeur en fit vingt. Toutes ces choſes ſe liſent dans Eutyque Patriarche d'Alexandrie [au X. ſiecle, & fourniſſent de grands ſujets de diſputes, dans leſquelles nous ne ſommes point obligez d'entrer. Ainſi nous nous contenterons de dire qu'un auteur du X. ſiecle, & fort plein de fautes, n'eſt nullement propre pour nous aſſurer d'une choſe tres difficile à croire, & dont on ne trouve point d'exemple dans l'Egliſe, hors ce qu'on dit de la petite Scythie, dont neanmoins l'étenduë eſtoit beaucoup moindre que celle de l'Egypte. Ce que nous dirons dans la ſuite, des Conciles aſſemblez par Demetre, ne s'accorde auſſi nullement avec ce qu'on pretend qu'il n'y avoit alors que trois Eveſques dans l'Egypte.]

Sacerdotes. p. 112.

V. S. Marc. note 10. Euty. p. 363. p. 332.

'Eutyque attribuë à Demetre des lettres au Pape Victor, & aux Eveſques de Jeruſalem & d'Antioche, "ſur la difficulté qui troubla l'Egliſe [en l'an 195 & 196,] touchant le temps où il falloit celebrer Paſque. 'Il eſt certain que l'Egliſe d'Alexandrie faiſoit dés ce temps là Paſque le dimanche, & convenoit avec les Egliſes de la Paleſtine du jour où il le falloit faire. 'Ce fut Demetre qui envoya S. Pantene preſcher l'Evangile dans les Indes, & qui, comme nous avons dit, donna à Origene le ſoin de l'ecole des Catecheſes.

V. S. Victor. Pape § 2. p. 363. 447. Euſ. l. 5. c. 25. p. 194. b. Hier. v. ill. c. 36. Euſ. l. 6. c. 3. p. 205. b.

ARTICLE VIII.

Origene fait un voyage à Rome; remet à S. Heracle une partie des catecumenes : Des differentes verſions de l'Ecriture.

L'AN DE JESUS CHRIST 211, JUSQU'EN 217.

Euſ.l.6.c.8.p. 209.210. SEVERE ayant regné durant 18 ans, Antonin [Caracalla] ſon fils luy ſucceda[le 4 fevrier de l'an 211.]
a c.14. p.216.d. C'eſt ſous ſon empire qu'Euſebe marque le voyage d'Origene à Rome[*Nous avons quelque lieu de dire qu'il y alla ou qu'il en revint en 217, & qu'en paſſant par Nicople en Epire, il y trouva une traduction de la Bible qui n'avoit point encore eſté publique.] V. Severe §. 3. * V. la note 11.

Pearſ.dif.p. 214. Euſ.p.216.d. Mais il y a encore peut-eſtre plus de raiſon de croire qu'il fit ce voyage en 211, ou 212, [dés que la mort de Severe eut fait ceſſer la perſecution.] Il fut à Rome, comme il dit luy meſme, par le deſir qu'il avoit de voir cette Egliſe ſi ancienne. Zephyrin la

c.21 p 223.b. gouvernoit alors, & nous croyons qu'il vécut juſqu'en la premiere année d'Heliogabale, [de J.C. 218.] V.S.Zephyrin.

c.14.p.216.217.a. Origene ne fut pas long-temps à Rome, & il retourna promptement à Alexandrie, où il reprit ſes catecheſes avec ſon ſoin & ſon ardeur ordinaire, que Demetre enflammoit encore par ſes exhortations.

c.15.p.217.a. Il eſtoit obligé en meſme temps d'étudier à fond toute la doctrine de la foy, de mediter l'Ecriture, de l'expliquer aux autres, & d'inſtruire les catecumenes, qui ne luy donnoient aucun repos : Car ils le venoient ecouter & conſulter l'un aprés

b. l'autre depuis le matin juſqu'au ſoir. Ne pouvant donc ſuffire à ce travail, il le partagea avec Heracle, [dont nous avons décrit ailleurs les excellentes qualitez:] & ſe reſervant la conduite V. S.Heracle. des plus avancez & des plus inſtruits, il luy laiſſa le ſoin de ceux qui ne faiſoient encore que commencer.

c.16.p.217. C'eſt en cet endroit qu'Euſebe remarque qu'Origene apprit l'hebreu, pour penetrer davantage dans le ſens de l'Ecriture ; qu'il travailla auſſi à en ramaſſer les differentes verſions, & à en compoſer ſes Tetraples & ſes Hexaples. [Cela nous oblige de parler auſſi en ce lieu de ces ouvrages ſi celebres ; quoiqu'il ſoit aiſé de comprendre qu'Origene n'y travailla pas ſeulement ſous Caracalla, mais ſous pluſieurs de ſes ſucceſſeurs.] Il Note 9. y a meſme des raiſons pour croire qu'il ne les a commencez que ſous Alexandre, depuis qu'il ſe fut retiré dans la Paleſtine

en l'an 231, & il y a au moins bien de l'apparence qu'il n'a pas achevé pluſtoſt ſes Hexaples; quoiqu'il ait pu faire ſes Tetraples dés ce temps-ci.

[Pour entendre ce que c'eſt que les Tetraples & les Hexaples d'Origene, il faut ſavoir qu'outre la traduction des livres ſacrez faite à Alexandrie par les 70 ou 72 Interpretes, ſous Ptolomée Philadelphe, 277 ans avant J.C, ſelon Uſſerius, l'Ecriture avoit encore depuis eſté traduite en grec par quelques autres perſonnes.]'La premiere de toutes ces verſions eſt celle d'Aquila [a] originaire du Pont, [b] qui eſtant payen, [c] ſe convertit, ſelon S. Epiphane, par l'admiration des miracles & de la vertu des Chrétiens de Jeruſalem, dans le temps qu'Adrien fit rebaſtir cette ville, [c'eſt à dire vers l'an 130, ou 137. Mais ne pouvant ſe défaire de l'attache qu'il avoit à l'aſtrologie judiciaire, il fut chaſſé de l'Egliſe; & de depit, il ſe fit Juif, apprit avec beaucoup de ſoin la langue hebraïque, & traduiſit la Bible en grec pour décrier l'edition des Septante, [[d] dans les dernieres années d'Adrien, ou ſous Antonin ſon ſucceſſeur.] 'S. Irenée & S. Jerome l'appellent auſſi un Juif proſelyte, [c'eſt à dire un gentil qui s'eſtoit fait Juif.]

V. la revolte des Juifs §. 7.

Epi. menſ. c. 16. p. 171. d | Ath. ſyn. p. 156. b c.
a Iren. l. 3 c. 24. p. 291. c.
b Epi. menſ. c. 14. 15. p. 170. 171 | Chr. Al. p. 598.
Ibid. note 7.
Iren. p. 291. c | Hier. in Hab. 3. p. 202. b | ep. 101. p. 370. c.

'Le dernier de ces deux Peres remarque avec S. Epiphane, qu'il avoit affoibli à deſſein les témoignages de l'Ecriture touchant J C, [e] ce qui eſt aſſez viſible par un paſſage qu'en raporte S. Irenée. [d] Et neanmoins S. Jerome aſſure qu'il avoit encore trouvé divers endroits dans ſa verſion qui établiſſoient la verité de noſtre foy. [e] Ce Pere loüe ſa grande exactitude, [f] témoignant que les Juifs appelloient ſon edition, *l'exacte* par excellence. Car il s'attachoit extremement aux mots de l'hebreu. C'eſt pourquoi ceux [d'entre les Juifs] qui ne ſavoient pas cette langue, ſe ſervoient de ſa verſion, comme de la plus fidele. [g] S. Auguſtin dit auſſi que les Juifs le preferoient aux autres interpretes: '& ceux des ſiecles ſuivans en ont auſſi témoigné beaucoup d'eſtime. 'Juſtinien leur permit de lire ſa verſion dans leurs ſynagogues, avec celle des Septante.

Hier. ep. 113. p. 24. c | in Is. 49. p. 178 | Epi. menſ. c. 15, 16 p. 171. d.
e Iren. l. 3. c. 24. p. 291. c.
d Hier. ep. 74. p. 313. c.
e ep. 125. p. 35. b.
f in Ez. 3. p. 386. b | Ori. ad Afr. p. 224 | n. p. 179-183.
g Aug. civ. l. 15. c. 23. p. 283. d. Per. def. p. 411. Praſſ. p. 270.

'Son exactitude alloit meſme juſqu'à l'excés, traduiſant les mots plutoſt [1] ſuit leur etymologie que ſelon le ſens que l'uſage leur donnoit, & qu'ils avoient dans l'endroit où ils eſtoient employez; ce qui rendoit quelquefois ſa traduction non ſeulement barbare, mais preſque inintelligibile. 'S. Jerome luy at-

Hier. ep. 101. p. 370 c | Epi. menſ. c. 2 p. 159. d.
Hier. in Ez. 9. p. 402. 2. b | in Jer. 5. p. 277. 2.

1. J'ay vu quelque part qu'au lieu de *la lune* il mettoit *la blanche* S. Jerome en donne d'autres exemples.

[i] In Ez. 3. p. 388. b. tribuë deux diverſes verſions ; '& c'eſt la ſeconde que les Juifs qualifioient l'exacte. 211. 217.

Ath. ſyn. p. 156. c | Epi. menſ. c. 17. p. 172. 173. 'La troiſieme verſion de la Bible en contant les Septante, eſt celle de Symmaque, qui de Samaritain [s'eſtoit fait Ebionite.] On pretend qu'il la fit pour combatre les interpretations des Samaritains. [Mais qu'eſt-ce qu'une traduction greque faiſoit à des peuples qui apparemment ne ſavoient guere le grec?] Note 10. V. les Ebionites.

n. p. 398-400. Hier. in Iſ. 32. p. 349. d | in Nah. 3. p. 175. a. [a] in Eccl. 7. p. 82. d. [b] Euſ. l. 6. c. 17. p. 218. b. c. 'On croit qu'elle parut ſous M. Aurele. 'S. Jerome marque qu'il y en eut deux editions, [a] & qu'elle eſtoit d'ordinaire plus claire que les autres. [b] Origene en receut peut-eſtre une copie, ou meſme l'original, d'une fille nommée Julienne qui l'avoit eu de Symmaque meſme. V. la note p.

Epi. menſ. c. 17. p. 172. d. [c] Chr. Al. p. 616. [d] Epi. p. 173. a | Pez. def p. 338. 'Theodotion donna ſous Commode une quatrieme verſion de l'Ecriture fort peu aprés Symmaque. [c] On marque que ce fut en 184, ou 185. [d] Origene & S. Epiphane diſent que cette verſion avoit plus de raport que les autres à celle des Septante.

Hier. in Dan. pr. p. 568. a | in Ruf. l. 2. c. 9. p. 227. b. 'L'Egliſe la ſuivoit dans le livre de Daniel. [Theodotion eſtoit 'ou Ebionite auſſi-bien que Symmaque, ou tout à fait Juif.] V. les Ebionites.

[e] Ath. ſyn. p. 156. d | Epi. menſ. c. 18. p. 174. c. [f] Ath. p. 156. d. [g] Euſ. l. 6. c. 16. p. 217. c. d. [h] Epi. p. 174. b. [e] La cinquieme verſion de la Bible fut trouvée à Jerico, cachée dans des muids avec d'autres livres grecs & hebreux. [f] Elle fut trouvée par un homme curieux de Jeruſalem, [g] ou plutoſt par Origene meſme, ſelon Euſebe : [h] Ce qui arriva ſous Caracalla, l'an 7 de ſon empire, [de J.C. 217.]

[i] Euſ. p. 217. d. [i] Il y a eu encore une ſixieme verſion, qui ſe trouva auſſi cachée dans un muid en la ville de Nicople ſur le cap d'Actium [en Epire,] ſelon S. Epiphane & S. Athanaſe, '& elle fut decouverte ['vers l'an 228] par Origene meſme, ſelon Euſebe qui dit ſur ces deux dernieres verſions, qu'Origene ne ſachant point de qui elles eſtoient, avoit ſeulement marqué qu'il avoit trouvé l'une à Nicople prés d'Actium, & l'autre en quelque autre lieu ſemblable. [On n'a pas eu depuis plus d'éclairciſſement ſur les auteurs de ces deux verſions,] 'ſinon que S. Jerome dit qu'ils [a] eſtoient Juifs. [k] Elles n'eſtoient pas de toute la Bible, mais ſeulement de quelques livres, & particulierement de ceux qui ſont écrits en vers [dans l'hebreu.]. Note 11. Note 12.

Hier. in Ruf. l. 2. c. 9. p. 228. c. [k] in Tit. 3. p. 256. a. r.

Euſ. p. 217. d | Huet, v. Ori. p. 258. b. [l] Hier. v. Ill. c. 54. p. 286. c. 'Origene avoit encore une ſettieme verſion ſur les Pſeaumes : [l] & il l'avoit trouvée luy meſme avec beaucoup de peine auſſi-bien que les deux autres.

Fraſ. p. 272. c. 2. 'Le P. Fraſſen dit qu'il] y en a qui les attribuent à des Chrétiens, & que la ſixieme parle de J.C. comme du Sauveur du monde: [mais il ne cite rien pour cela.]

ART. IX.

ARTICLE IX.

Origene compoſe ſes Hexaples & ſes Tetraples, fait une edition des Septante joints à Theodotion.

ORIGENE ayant trouvé toutes ces verſions, il les reduiſit en un corps avec le texte hebreu; & ce fut ce qu'il appella les Hexaples; à cauſe des ſix traductions qui compoſoient cet ouvrage. 'Car le ſettieme n'eſtant que pour les Pſeaumes, elle ne devoit pas faire changer le titre: '& l'hebreu n'y devoit pas eſtre conté, parceque c'eſtoit le texte expliqué par ces diverſes traductions. 'Il y eſtoit de deux manieres; en caracteres grecs & hebreux: Et à cauſe de ces deux textes hebreux joints aux ſix verſions, S. Epiphane appelle cet ouvrage Octaples, ou *de huit*, [parcequ'il eſtoit de huit colonnes. Mais Euſebe qui ne conte que les verſions, ne ſe ſert point de ce terme.] 'On pretend que le texte Samaritain du Pentateuque y eſtoit auſſi.

Euſ. l. 6. c. 16. p. 217. 218.

n. p. 119. l. c. b.

a. b| Epi. 64. c. 3. p. 526. c| menſ. c. 18. 19. p. 175. a| Hier. in Tit. 3. p. 256. a.

Voſſ. in Sim. p. 13. 14.

'Les verſions eſtoient miſes en cet ordre; Aquila, Symmaque, les Septante, Theodotion, la Cinquieme, & la Sixieme; ces deux dernieres marquées chacune par le chifre de leur nombre. 'Elles eſtoient toutes vis à vis l'une de l'autre, [a] chacune dans κατὰ πόδας. ſa colonne particuliere, [b] diviſées "par petits membres" & par verſets.

Epi. menſ. c. 19. p. 175. c.

Euſ. p. 218. a. a Ruf. in Hier. l. 2 p. 210. d. b Euſ. p. 218. a|

[c] Origene avoit placé les deux textes hebreux à la teſte [d] & les Septante au milieu des autres interpretes, afin qu'ils ſerviſſent comme de regle pour en faire voir les defauts. [e] Car ſon deſſein dans ce travail n'eſtoit pas de corriger les Septante, qu'il honoroit avec une grande veneration comme la verité que l'Egliſe mettoit entre les mains de ſes enfans. [f] C'eſtoit plutoſt pour les défendre contre les reproches des Samaritains & des Juifs. [g] Il vouloit faire voir ce que portoit l'hebreu; pour répondre aux Juifs, qui dans les diſputes accuſoient toujours de faux les paſſages qu'on leur objectoit; & les preſſer non ſeulement par ce qui eſt commun à l'hebreu & aux Septante, mais meſme par ce qui eſt particulier à l'hebreu, puiſqu'ils ſe fondoient ſur ce texte, 'que l'un & l'autre doit eſtre conſideré ſelon S. Auguſtin comme la parole de Dieu, & l'ouvrage du S. Eſprit. [h] Ruſin ſoûtient que ç'a eſté là ſa veritable intention. Il le declare aſſez luy meſme, [i] & S. Epiphane paroiſt en tomber d'accord; [k] Baronius traite de calomniateurs ceux qui ont cru qu'il avoit voulu

n. p. 118. 1. c Epi. menſ. c. 19. p. 175. c. d b. e Ruf. in Hier. l. 2. p. 230. d| Ori. ad Afr. p. 227 228. f Epi. c 2. p. 160. a g Ori. Ruf. ut ſup.

Aug. civ. l. 18. c. 43. p. 235. 2. h Ruf. p 230. d| Ori. ad Afr. p. 227 228. i Epi. menſ. c. 2. 19. p. 160. a| 175. d. k Bar. 131. § 7.

rabaiſſer l'autorité des Septante, malgré les proteſtations qu'il fait ſouvent de les reverer à cauſe de l'autorité que l'Egliſe leur donnoit.

§ 4. Epi. menſ. p. 175. d. a Hier. in Tit. 3 p. 256. a.

Cet ouvrage des Hexaples a paru ſi utile à l'Egliſe, qu'il a eſté eſtimé des plus grands ennemis d'Origene. S. Epiphane le loüe, & dit que c'eſt la ſeule choſe qu'il ait faite d'utile. [a] S. Jerome le releve comme un travail tres avantageux à l'Egliſe pour rabatre la vanité des Juifs, & comme digne de ce genie immortel: terme dont il ſe ſert. S. Ambroiſe dit qu'il a raſſemblé les diverſes interpretations de l'Ecriture avec de grandes recherches, & beaucoup de ſoin. L'exemplaire authentique [c] des Hexaples ſe conſervoit encore du temps de S. Jerome dans la bibliotheque de Ceſarée [en Paleſtine,] où ce Saint en prit une copie. Mais on n'en trouve plus aujourd'hui aucun manuſcrit.

Amb. pſ. 118. v. 28. p. 902. 903. Hier. in Tit. 3. p. 256. a. v. il. c. 54. p. 286. a. Voſſ. in Sim. p. 14.

[b] Outre les Hexaples, Origene compoſa encore les Tetraples, où il fit entrer ſeulement Aquila, Symmaque, Theodotien, & les Septante, les mettant vis à vis l'un de l'autre, afin qu'on en puſt voir auſſi toſt la conformité ou la difference. Euſebe n'exprime pas ſi le texte hebreu y eſtoit. S. Epiphane en fait deux editions, l'une qu'il appelle Tetraples, où il ne met que ces quatre verſions; & l'autre Hexaples en y ajoutant le texte hebreu de deux manieres.

b Euſ. l. 6. c. 16. p. 218. a. Hier. ep. 107. p. 19. a. Epi menſ. c. 19. p. 175. c.

Mais outre ceci, Origene fit une choſe bien plus hardie: c'eſt qu'il meſla l'hebreu avec les Septante, marquant par des étoiles ce que l'hebreu ajoutoit aux Septante, afin que ceux qui le voudroient s'en puſſent ſervir; & par une petite ligne ce que les Septante avoient de plus que l'hebreu, n'oſant pas l'oſter, parceque c'eſtoient des choſes neceſſaires, que les Septante, qui eſtoient prophetes ſelon S. Epiphane & S. Auguſtin, auſſi-bien que traducteurs, n'avoient ajoutées que par raiſon, & par le mouvement du S. Eſprit. S. Jerome dit en pluſieurs endroits que c'eſtoit Theodotion qu'Origene avoit meſlé avec les Septante. [c] Il peut y avoir auſſi joint quelque choſe des autres verſions. [d] Mais il n'avoit pas traduit un ſeul mot hebreu de luy meſme.

c. 17. p. 173. d. Hier. ut ſup. Ori. in M. g. p. 381. 382. ad Afr p. 226. Epi. p. 173. b. c. Aug. civ. l. 18. c. 43. p. 235. a. b. d. Hier. ep. 107. 135. p. 19. a. 81. a. Pez. def. p. 380. c Huet, v. Ori. p. 561. b. d Ruf. in Hier. l. 2. p. 230. 231. Ori. in Mat. g. p. 381. e.

Comme les exemplaires des Septante eſtoient differens les uns des autres en divers endroits, il choiſiſſoit par les autres verſions la leçon la plus conforme à l'hebreu, comme eſtant la veritable leçon des Septante. Il marquoit quelquefois ces differentes leçons des Septante, [lorſqu'il ne voyoit pas lieu d'en

Epi. p. 173. d.

1. Il y a *exempla* dans le texte au lieu de *Hexapla*.

preferer une.] Celles-ci eſtoient, ſelon S. Epiphane, en fort petit nombre, & conſiderables. 'Origene avoit fait ce travail avant que d'écrire à Jule Africain, [c'eſt à dire, comme nous croyons, avant 228.] Ori.ad Afr.p. 226.

'Cette edition des Septante meſlée avec celle de Theodotion, eſtoit une edition à part ſelon le P. Morin, & non pas celle qu'il avoit miſe dans le corps de ſes Hexaples. [Et en effet, outre que] 'S. Jerome ſemble diſtinguer ces deux editions, il eſt naturel de croire qu'Origene qui avoit mis les Septante au milieu des autres pour ſervir de regle, les avoit mis dans toute leur pureté. Morl.bib.p.17. 2.c. Hier.ep.107 p. 19.a.

'Cependant M.r Huet ſoûtient que dans les Hexaples meſmes, le texte des Septante eſtoit diſtingué par ces lignes & ces étoiles; & il le montre par des paſſages de S. Jerome, & de Rufin, & par quelques autres autoritez, [auſquelles nous ne voyons pas ce qu'on peut répondre.] Il croit que c'eſt S. Pamphile & Euſebe ſon ami, qui ont publié en un corps particulier la verſion des Septante revuë par Origene, l'Ayant copiée ſur l'original des Hexaples écrit de la main d'Origene meſme. Huet, v.Ori.p. 260.f. Ruf.in Hier. l.2.p.230.d. Huet, p.261. 262.

'Les exemplaires où l'on marquoit les differences de l'hebreu & des Septante, eſtoient fort communs en latin auſſi-bien qu'en grec dans toute l'Egliſe du temps de S. Auguſtin: '& S. Jerome aſſure qu'on avoit peine à trouver des exemplaires qui n'euſſent que le texte pur des Septante ſans les additions & les corrections d'Origene. 'Les Egliſes [ſurtout] qui eſtoient depuis Antioche juſques à Jeruſalem, ſe ſervoient de l'edition des Septante revuë par Origene, '& qui eſtoit dans ſes Hexaples. Aug.civ.l.18 c. 41.p.235.2. Hier. ep.89.c. 6.p.343.a.b. ep.107.p.19.a. ep.135.p.80.c.

'Quelques uns pretendent que les autres liſoient les Septante ſans aucune addition, & que les Bibles où ils eſtoient meſlez d'étoiles & de lignes, n'eſtoient que pour les bibliotheques & pour les ſavans, ſans qu'on les luſt devant le peuple. [Il eſt certain que S. Jerome dit le contraire. On liſoit auſſi aſſurément dans l'Egliſe l'hiſtoire de Suſanne, & divers autres endroits qu'on marque eſtre tirez de Theodotion.] Pez,def. p 340- 344.

ARTICLE X.

Origene étudie la philoſophie, & s'y rend habile par l'aveu meſme de Porphyre.

V.la perſ.de Maximin §3.

EUSEBE ayant décrit les Hexaples d'Origene, parle enſuite de la converſion 'd'Ambroiſe, homme de lettres & Euſ.l.6.c.18.p. 218.c.

de qualité, lequel ayant eſté convaincu par la verité preſchée par Origene, quitta l'hereſie de Valentin, ſelon Euſebe, ou de Marcion ſelon S. Epiphane & S. Jerome; & embraſſa la foy Catholique. NOTE 13.

Epi.64.c.3.p. 526.al Hier.v. ill.c.56.b.

Euſ.c.18.19.p. 218.221. b.

'Euſebe ajoute enſuite que la reputation d'Origene s'eſtant repanduë de tous coſtez, on voyoit venir vers luy les perſonnes les plus habiles, pour l'eprouver, l'examiner, & juger de ſa ſcience dans les ſaintes Ecritures. Mais on y voyoit venir encore un grand nombre d'heretiques, & meſme les philoſophes les plus celebres. 'On ne peut exprimer, dit Vincent de Lerins, combien il eſtoit aimé, eſtimé, & admiré de tout le monde. Tous ceux qui faiſoient quelque profeſſion de pieté accouroient à luy de toutes les extremitez de la terre. Il n'y avoit point de Chrétien qui ne le reſpectaſt preſque comme un prophete, point de philoſophe qui ne l'honoraſt comme ſon maiſtre. Sa reputation paſſa meſme enfin juſque dans les Cours des Empereurs, [comme nous verrons quand nous parlerons de ce qui luy arriva ſous Heliogabale & ſous Philippe.]

Vinc L.c.23.p. 351.352.

Euſ.c.18.p.219. a.

'Ce grand concours de toutes ſortes de perſonnes fit qu'il ſe crut obligé d'étudier plus à fond toutes les ſciences humaines, 'les livres des philoſophes qui nous promettent la connoiſſance de la verité, & les dogmes des heretiques. ['Car il eſt quelquefois neceſſaire que les defenſeurs de l'Egliſe étudient les livres des ſciences profanes & étrangeres, & meſme ceux de ſes ennemis,] pour y trouver des armes propres à defendre ſa doctrine, & pour luy rendre les veritez que les autres ont comme uſurpées ſur elle. [Nous parlerons premierement de l'étude qu'il fit de la philoſophie & enſuite de ce qui regarde les dogmes des heretiques.

a.19.p.221.b. Nyſ.de Moy. t.1. p.190.a.b.

Il eſt viſible par ce que nous avons dit juſques ici, qu'il n'étudia la philoſophie qu'aprés s'eſtre rendu celebre dans l'ecole des Catecheſes: Et cela paroiſt encore par ce qu'il dit,] 'qu'Heracle l'étudioit depuis cinq ans, avant qu'il commençaſt à s'y appliquer: [car on ne peut douter qu'Heracle ne fuſt Chrétien dés ce temps là. Ainſi ce fut meſme une action d'humilité à Origene de ſe rendre diſciple lorſqu'il eſtoit déja maiſtre de tant d'autres:] 'Nous avons déja remarqué qu'il étudia ſous Ammone, 'qui ne pouvoit pas eſtre beaucoup plus âgé que luy, ["mais qui eſtoit le plus habile & le plus éclairé de tous les philoſophes de ſon temps, & qui eſtimoit encore moins la ſcience qui le rendoit le maiſtre des autres, que l'honneur qu'il avoit

Euſ.c.19.p.221. c.

p.220.a.

Bar.234.§ 3.

V. Ammone

d'eſtre un humble diſciple de JESUS CHRIST.]

'Le témoignage le plus authentique que nous puiſſions deſirer de la grande capacité d'Origene dans la philoſophie, eſt celui que la verité a tiré de la bouche de ſon ennemi, c'eſt à dire de Porphyre, l'un des plus habiles d'entre les payens, mais l'un des plus envenimez contre noſtre religion. [Voici les paroles qu'Euſebe cite de luy touchant Origene, où il faut toujours ſe ſouvenir que c'eſt un impie qui parle.] 'Il y en a eu, dit-il, qui Vinc. L.c.13.p. 352. Euſ.c.19.p.219. d.

„ ne voulant pas abandonner les Ecritures des Juifs, mais vou-
„ lant ſeulement répondre aux raiſons par leſquelles nous les
„ combatons, y cherchent des explications forcées, qui ne con-
„ viennent point dutout à la lettre. Mais par ce moyen ils ont
„ plutoſt fait admirer leur eſprit, qu'ils n'ont ſoûtenu l'autorité
„ de ces Ecritures étrangeres. Car ils nous font des enigmes des
„ paroles de Moyſe les plus claires & les plus ſimples. Ils les rele-
„ vent comme des oracles divins qui couvrent de grands myſte-
„ res, '& aprés avoir comme enchanté les eſprits par cette vaine p.220.a.
„ oſtentation de figures & de veritez cachées, ils les trompent
„ par les fauſſes explications qu'ils leur en donnent. On peut
„ voir cette conduite ſi deraiſonnable dans un homme que j'ay
„ connu lorſque j'eſtois encore fort jeune, & qui ayant acquis
„ une grande eſtime durant ſa vie, la conſerve aprés ſa mort
„ par les livres qu'il a compoſez. J'entens Origene dont le nom
„ eſt tres celebre parmi ceux qui font profeſſion d'enſeigner
„ cette [nouvelle] doctrine. Car il a eſté diſciple d'Ammone le
„ plus habile philoſophe de noſtre temps, & il a trouvé dans luy
„ un grand avantage pour s'avancer dans la ſcience. Mais il a eu
„ le malheur de s'engager dans cette ſecte barbare & arrogante.

[C'eſt la maniere dont il plaiſt à Porphyre de qualifier le Chriſtianiſme, que l'on traitoit de barbare] 'parcequ'il venoit des Juifs, [& non des Grecs;] [a] & que l'on accuſoit d'arrogance, parceque les Chrétiens faiſoient profeſſion d'enſeigner aux plus groſſiers ce que les plus grands philoſophes ne pouvoient connoiſtre. 'Quelques uns neanmoins croient que "le mot grec Euſ.p.221.1.c. Τὸ μυστικὸν. dont ſe ſert Porphyre, marque le courage avec lequel les Chrétiens ſouffroient le martyre; & le mepris qu'ils avoient pour tout ce que l'on peut ſouffrir en ce monde, auſſi-bien que pour les Dieux des Romains, & pour leurs loix qui condamnoient leur religion. [D'une maniere ou d'une autre ces reproches nous ſont honorables.] l.4.c.26. p.147. d. [a] Min.p.4.

'Origene, continuë Porphyre, 'ayant fait naufrage contre cet l.5.c.19.p.220. b.

écueil, corrompit tout ce qu'il y avoit d'excellent, tant dans ſa perſonne que dans ſa ſcience, par le meſlange qu'il voulut faire de la philoſophie avec le Chriſtianiſme. 'Car menant une vie Chrétienne, contraire à toutes les loix, il ſuivoit ſur la divinité & ſur tout le reſte, les ſentimens des Grecs, qu'il couvroit neanmoins par les fables de ces barbares. Car il eſtoit continuellement ſur Platon. Il liſoit ſans ceſſe les écrits de Numene, de Longin, & des plus habiles Pythagoriciens. Il ſe ſervoit auſſi de Queremon le ſtoïcien, & de Cornute: Et ayant appris par cette étude la maniere d'expliquer & d'entendre les myſteres des Grecs, il l'a appliquée aux Ecritures judaïques. 211.217.

c.

d. 'Voilà ce que Porphyre dit d'Origene dans ſon troiſieme livre contre les Chrétiens, '& il ne luy pouvoit pas rendre un témoignage plus honorable que par les reproches qu'il luy fait. 'Vincent de Lerins aſſure que ce philoſophe dit luy meſme qu'il vint exprés à Alexandrie pour voir Origene qui eſtoit déja vieux. [Il ne le dit pas dans l'endroit que raporte Euſebe.] 'Et meſme on ne peut pas dire qu'Origene fuſt déja vieux lorſqu'il quitta Alexandrie. [Mais de plus, Porphyre n'eſt né qu'en l'an 233, & Origene eſtoit hors d'Alexandrie dés 231.] Ainſi il faut dire que Porphyre ne le vit qu'à Ceſarée, où à Tyr dont Porphyre eſtoit, & où Origene mourut.

Sixt.l.4.p.349. b.

Vinc.L.c.23.p. 352.

Euſ.n.p.120.2. b.c.

b.

l.6 c.19.p.219. b. 'Les autres philoſophes ont encore témoigné l'eſtime qu'ils faiſoient d'Origene, tantoſt en luy dediant leurs ouvrages, tantoſt en les ſoumettant à ſon jugement. 'Mais il faut remarquer que Porphyre, & d'autres philoſophes, parlent ſouvent d'un Origene diſciple d'Ammone, "qu'il faut neanmoins diſtinguer d'Origene Adamance, [& qui ne paroiſt pas avoir eſté autre choſe qu'un philoſophe & un payen.]

n.p.120.2.c.d| Pearſ.de Ign. t.2.p.9.10.

V. Ammone

Euſl.6.c.19.p. 221 b.c|Tert. & Or'.p.389.

'Quelques uns blaſment Origene de cette étude profonde qu'il faiſoit de la philoſophie. Euſebe raporte l'extrait d'une lettre qu'il écrivit ſur ce ſujet, lorſqu'Heracle eſtoit encore Preſtre d'Alexandrie, [c'eſt à dire avant l'an 232.] 'Il ſe défend dans cette lettre par la neceſſité où il s'eſtoit trouvé de le faire, & par l'exemple tant d'Heracle meſme, que de S. Pantene.

b.c.

Ori.phil. c.23. p.42-43. 'Mais l'on voit par une autre lettre qu'il écrit à S. Gregoire Thaumaturge, & qui eſt tres belle, avec quelle moderation il vouloit que l'on étudiaſt la philoſophie; & quelle difference il mettoit entre cette étude & celle de l'Ecriture.

ARTICLE XI.

Conduite d'Origene à l'egard de ſes diſciples.

EUSEBE remarque que quand Origene trouvoit quelques eſprits excellens, il leur enſeignoit non ſeulement la geometrie, l'arithmetique, & les autres ſciences ſemblables, qui ſervent à preparer l'eſprit à de plus grandes choſes; mais qu'il leur faiſoit auſſi apprendre la philoſophie; qu'il leur ſervoit de guide pour connoiſtre les differentes ſectes des philoſophes; qu'il leur expliquoit leurs livres, qu'il en faiſoit de petits commentaires, & qu'il en decouvroit les ſens les plus ſublimes & les plus cachez. De ſorte que les payens meſmes l'admiroient comme un grand philoſophe, & que les plus ſavans d'entre eux, qui venoient l'ecouter avec ſoin, apprenoient preſque de luy la philoſophie profane auſſi-bien que la Chrétienne. Euſ.l.6. c.18.p. 218.d. p.219.a. Διεφῶν εἰς ἔκαστα. p.218.d.

[L'exemple de S. Gregoire Thaumaturge, qui fut dans la ſuite le plus grand ornement de l'ecole d'Origene, explique tout à fait cet endroit d'Euſebe.] Car dans la harangue que ce Saint prononça à la fin de ſes études à la loüange de ſon maiſtre, nous voyons qu'eſtant venu par rencontre à Ceſarée, dans le deſſein de paſſer de là à Bertyte pour y apprendre le droit, Origene qui ſe trouva auſſi pour lors à Ceſarée, le porta à y demeurer; & l'ayant gagné par ſes perſuaſions & par ſa douceur, aprés avoir corrigé ce qu'il y avoit de defectueux en ſes mœurs, il luy apprit la logique, la phyſique, la geometrie, l'aſtronomie; à quoy il ajouta enfin la morale, & la veritable theologie. [Ceux qui ſont chargez d'inſtruire les autres, peuvent trouver de fort belles regles dans cet endroit de S. Gregoire.] Il ſuffit de remarquer ici, qu'Origene luy faiſoit lire toutes ſortes de philoſophes & de poëtes anciens, n'en exceptant que les livres des athées; afin qu'il ne s'attachaſt à aucune ſecte, mais qu'il prit de chacune ce qu'elle avoit de meilleur. C'eſt la methode qu'Ammone maiſtre d'Origene, avoit acoutumé d'obſerver. [a] Mais afin que S. Gregoire fiſt ce choix avec plus de fruit, & qu'il evitaſt le venin qui eſt enfermé dans tous ces livres, Origene les liſoit avec luy, luy en expliquoit les difficultez, & luy faiſoit diſcerner la verité d'avec le menſonge. Pour ce qui regarde la divinité, il ne vouloit point qu'il s'arreſtaſt qu'à Dieu ſeul, & à ſes Prophetes. Thau. in Ori. p.57.58. p.62-65. p.69-72. Phot.c.251.p. 1381.b. [a] Thau.p.72.c. c.

Euſ.l 6. c.18.p. 218.d

'Voilà ce qu'Origene obſervoit à l'égard de ceux en qui il trouvoit un eſprit ſolide & capable des plus grandes connoiſ-

Hier.v.ill.c.65. p.289.b.

ſances, 'les faiſant par cette conduite paſſer inſenſiblement à la

a Euſ.p.219.a.

foy de J. C.[a] Pour ceux qui n'avoient qu'un genie mediocre, il les portoit à étudier les humanitez, les aſſurant que cette étude leur donneroit une grande facilité pour l'intelligence de l'Ecriture. Ainſi l'on voit quel eſtoit ſon but dans toutes ſes

Hier.v.ill.c. 54.p.286.c.

actions, & dans toute ſa conduite. 'Et S. Jerome l'explique encore plus clairement, lorſqu'il dit que ſous le pretexte de ces ſciences ſeculieres, il taſchoit d'attirer à la foy les philoſophes & les autres perſonnes ſavantes qui le venoient ecouter.

ARTICLE XII.

Combats d'Origene contre les heretiques & contre les Juifs.

Euſ.l.6. c.19.p. 221.b.

'COMME le concours des philoſophes qui venoient entendre Origene, l'obligea à étudier la philoſophie; auſſi le grand nombre des heretiques qui venoient à ſes leçons, l'obli-

Ori.in Luc. h. 1.p.210.a.

gea de lire leurs livres pour examiner leurs dogmes. 'Quoiqu'il ne receuſt que les quatre Evangiles approuvez par l'Egliſe, comme ſeuls écrits non par un effort humain, mais par la grace & la plenitude du S. Eſprit, & ſeuls capables de nous apprendre ce que noſtre Seigneur nous a voulu faire connoiſtre; il lut neanmoins auſſi les l'Evangiles apocryphes des heretiques, pour eſtre en état de répondre à ceux qui s'imaginoient y trouver de

in Celſ.l.5.p. 272.c.

grandes lumieres. 'Il travailla de meſme à connoiſtre toutes les differentes ſectes de ceux qui portoient le nom de Chrétiens, & quelle eſtoit leur doctrine, [moins] pour ſatisfaire l'ardeur qu'il avoit pour la ſcience, [que pour les pouvoir refuter avec

l.6.p.292.a]311. c.

plus de ſolidité & plus de force.] 'Il témoigne auſſi avoir eu pluſieurs conferences avec eux; cherchant dans les divers voyages qu'il fit tous ceux qui avoient quelque reputation de

p.311.c.

ſcience: '& tant par ce moyen que par la lecture exacte qu'il fit de leurs livres, il acquit une parfaite connoiſſance de leurs erreurs.

[On voit aſſez quel avantage l'Egliſe en a tiré, puiſqu'il n'y a preſque pas d'hereſie à la fin de laquelle Theodoret ne mette

Epi.64 c.5.p. 518.d.

qu'elle a eſté combatuë par Origene.] 'S. Epiphane reconnoiſt qu'il a renverſé toutes celles qui avoient eſté avant luy. [Il paroiſt neanmoins avoir eu particulierement en vuë Valentin, Baſilide,

Baſilide,& Marcion, [1] qu'il joint tres ſouvent enſemble.] 'Le P. Halloix en raporte pluſieurs paſſages. [2] Il refute encore fort ſouvent Heracleon [l'un des principaux diſciples de Valentin.] 'Et S. Jerome parle d'un dialogue entre Origene & un Valentinien nommé Candide ; dans lequel Origene ſoûtenoit que le diable eſtoit d'une nature capable de ſalut, mais refutoit comme une fauſſeté la conſequence que Candide en tiroit, que le diable ſeroit donc ſauvé un jour. 'En un mot, il a combatu avec tant de perſeverance & tant de force contre toutes les hereſies qui attaquoient l'Egliſe de ſon temps, qu'il a renverſé tous les fondemens ſur leſquels eſtoient appuyées leurs ſectes, que le diable avoit elevées comme autant de citadelles contre l'Egliſe. [Nous raporterons ſelon l'ordre des temps ce que l'hiſtoire a remarqué des victoires particulieres qu'il a remportées ſur les heretiques.

1. Hall.v.Ori.p. 206.&c. [2] p.212| Ori.in Joan. Hier.in Ruf. l. 2.c.5.p.221.a.b. Pamph.p.174. d.

Il exerça encore ſon zele contre l'obſtination des Juifs.] 'Il eut diverſes conferences avec eux, & avec ceux qu'ils appelloient leurs Sages. 'Il en marque particulierement une qui ſe fit en preſence de pluſieurs perſonnes, qui jugeoient de ce qui s'y diſoit de part & d'autre. 'Il raporte quelques endroits de cette conference, dans laquelle il refuta tres ſolidement les fauſſes interpretations qu'ils donnoient aux paſſages des Prophetes, & leur montra non ſeulement 'qu'ils ne pouvoient rien alleguer contre J.C, que l'on ne puſt alleguer contre Moyſe ; mais que la plus forte preuve de la verité de Moyſe & des Prophetes, eſtoit J.C, & l'Egliſe. 'On peut voir l'endroit dans l'hiſtoire de Tertullien & d'Origene.

Ori.in Celſ.l. 1.2.p.34.79.c. l.1.p.34.2. p.42.43. p.34. Tert.& Or. p. 394-396.

ARTICLE XIII.

Voyage d'Origene en Arabie, & en Paleſtine où on le fait preſcher quoiqu'il ne fuſt que laïque.

'Euſebe continuant le recit de ce qui arriva du temps de Caracalla,[& ainſi avant l'an 217, raporte une preuve bien authentique de la grande reputation qu'Origene avoit acquiſe, quoiqu'il ne puſt guere avoir encore que 31 ou 32 ans.] 'Lorſqu'Origene eſtoit, dit-il, occupé en ce meſme temps à faire ſes leçons à Alexandrie, il arriva un officier du Gouverneur d'Ara-

Euſ.l.6.c.21.p. 223 b. c.19.p.221.c.d.

1. Un auteur dit qu'il alla par toutes les villes de l'Orient preſcher contre les Apelleïtes, & qu'il les ſurmonta ainſi parfaitement. Mais cet auteur eſt le Prædeſtinatus c. 22. p. 23.

bie, qui luy apporta des lettres de ſa part, & auſſi à Demetre Eveſque d'Alexandrie, & au Gouverneur d'Egypte. Il demandoit par ces lettres qu'on luy envoyaſt Origene en toute diligence, parcequ'il avoit quelque choſe qu'il vouloit luy communiquer. [On ne dit point ce que c'eſtoit.] Thau.in Or. p 57.d|58.a. Il paroiſt par Saint Gregoire Thaumaturge, que l'on envoyoit ces officiers non ſeulement pour porter les lettres, mais encore pour accompagner ceux que les Gouverneurs mandoient, & leur faire fournir les chariots & les voitures publiques, ſelon le nombre qui eſtoit marqué dans un billet par ceux qui les envoyoient. Euſ.c.19.p.221.d. Origene ayant donc eſté obligé de faire ce voyage en Arabie, & y ayant promtement terminé les affaires pour leſquelles il y eſtoit venu, s'en retourna auſſi-toſt à Alexandrie. Il paroiſt que Gellius eſtoit lieu-tenant de l'Arabie ſous Macrin en 217, Diad.v.p.100.b.d. [a] & Reanus en eſtoit gouverneur en 218, à la fin du meſme regne. a Dio,l.79.p.907.d,e.

Hall.v.Ori.p.29|n.p.14. Halloix croit que ce fut dans ce voyage que le grand Saint Hippolyte, qui probablement, dit-il, eſtoit alors en Arabie, [b] prononça une homilie à la loüange du Sauveur, dans laquelle il marquoit qu'il parloit devant Origene. S. Jerome nous aſſure de la choſe: [mais pour le lieu & le temps, il eſt difficile d'en rien dire de certain, parceque "nous ne ſavons point en quel pays S. Hippolyte eſtoit Eveſque.] b Hier.v.ill.c.61.p.288.c. V.S Hippolyte.

Euſ.l.6.c.19.p.221,222. Quelque temps apres, Origene fut obligé de nouveau de ſortir d'Alexandrie à cauſe d'une grande guerre qui s'y eſtoit elevée, dit Euſebe. & ne trouvant pas de ſureté dans toute l'Egypte, il paſſa en Paleſtine, où il s'arreſta à Ceſarée. Huet, v.Ori.p.10.c. Ce "fut aſſez probablement dans l'effroy "du grand carnage que Caracalla fit à Alexandrie [vers le milieu de l'an 216, ou dans quelque ſedition qui y arriva vers ce temps là.] Note 14. V. Caracalla §12.

Euſ.p.222,a,b. Lorſqu'Origene ſe retira à Ceſarée, Theoctiſte en eſtoit Eveſque, [ayant apparemment ſuccedé à Theophile "qui l'eſtoit vers l'an 195.] Cet Eveſque, & les autres de la Paleſtine témoignerent faire une eſtime extraordinaire d'Origene. Car quoiqu'il fuſt encore jeune, [n'ayant au plus que 33 ans,] & qu'il ne fuſt pas encore Preſtre, mais ſimple laïque, neanmoins ils le prierent d'inſtruire le peuple dans l'Egliſe en leur preſence, & d'y expliquer les Ecritures. [Il paroiſt aſſez que S. Alexandre qui avoit accepté depuis peu le gouvernement de l'Egliſe de Jeruſalem par une conduite toute particuliere de l'eſprit de Dieu, & qui avoit une fort grande union avec Origene, fut un de ceux qui l'obligerent alors à preſcher.] V. S. Victor Pape § 3, 4.

Demetre ſe formaliſa de ce qu'avoient fait les Eveſques de la Paleſtine, comme d'une choſe inouie: & il témoigna ſon mecontentement par des lettres qu'il en écrivit ["ou à eux meſmes, ou à quelque ami commun.] 'S. Alexandre & Theoctiſte répondirent auſſi à ſes plaintes par une lettre, 'où ils aſſurent que quand il s'eſtoit trouvé parmi les laïques des perſonnes capables de ſervir leurs freres par la parole, les plus ſaints Eveſques les avoient exhorté à preſcher publiquement. C'eſt ainſi, diſent-ils, qu'Evelpis a eſté obligé "de preſcher devant le peuple à Larandes [dans la Lycaonie,] par le bienheureux Eveſque Neon; [Paulin par Celſe à Icone dans la meſme province,]& Theodore par Attique à Synnades dans la Phrygie.

Note 15.

τῶν λαῶν προσμιλῆσαι

Demetre ſe ſatisfit ſans doute de cette réponſe. Mais comme il avoit lieu de craindre qu'on ne luy enlevaſt celui qu'il regardoit encore comme l'honneur & le threſor de ſon Egliſe,] 'il écrivit à Origene pour le faire revenir à Alexandrie, & meſme luy envoya des Diacres de l'Egliſe pour l'en preſſer. Ainſi il retourna en cette ville, & y continua ſes occupations & ſes exercices accoutumez. [Il eſtoit encore dans la Paleſtine au commencement de l'an 217, s'il eſt vray qu'il ait trouvé la cinquieme verſion de la Bible à Jerico, en la ſettieme année de Caracalla, comme nous l'avons marqué "ci-deſſus.]

a. b. c.

V. §. 8.

ARTICLE XIV.

Mamée veut voir Origene: Il entreprend de commenter l'Ecriture.

L'AN DE JESUS CHRIST 218, JUSQU'EN 227.

[C'EST aprés le voyage d'Origene dans la Paleſtine, qu'Euſebe parle des grands changemens qui arriverent en peu de temps dans l'Empire.] Car Antonin [Caracalla] aprés avoir regné durant [ſix ans & deux mois, fut tué le 8 avril 217,] & eut pour ſucceſſeur Macrin meſme [auteur de ſa mort.] Macrin n'ayant tenu l'Empire qu'un an [& deux mois,] le laiſſa à Antonin [Heliogabale, dont on commence le regne au 7 juin 218, auquel il défit Macrin. Cet Heliogabale avoit une tante fort ſage nommée Mamée, mere d'Alexandre qui luy ſucceda aprés qu'il eut deshonoré la dignité imperiale par toutes ſortes de debordemens & de cruautez durant prés de 4 ans. D'abord qu'Heliogabale eut eſté fait Empereur, "il vint à Antioche, &

Euſ. l. 6. c. 21. p. 223. b.

V. Heliogabale.

s'y arreſta quelque temps juſque vers la fin de l'an 218.

c|Vinc.L.c.23. p.352. "Ce fut apparemment dans ce temps là,]'que Mamée ayant connu Origene par la grande reputation qu'il avoit, elle deſira extremement de le voir, & de connoiſtre plus particulierement cette grande intelligence des choſes divines que tout le monde admiroit en luy. Elle envoya quelques gardes pour le faire venir, & le conduire en ſureté à Antioche, où elle demeuroit alors [avec Heliogabale.]'Elle le receut fort bien, & luy fit beaucoup d'honneur, [a] Il fut quelque temps avec elle; & aprés luy avoir montré par beaucoup de preuves la gloire de noſtre Seigneur, & l'excellence des preceptes que ce divin maiſtre nous a laiſſez, il ſe haſta de s'en retourner à ſes exercices ordinaires. [Ainſi s'il eſt vray que cette princeſſe ait eſté Chrétienne, "comme il y a grand ſujet de le croire, c'eſt à Origene, aprés Dieu, que nous devons les fruits que ſa pieté a produits, & la paix dont Alexandre ſon fils a laiſſé jouir l'Egliſe durant les 13 années de ſon regne.] Note 16. V. Alexandre § 1|note 1.

Hier.v.ill.c.54. p.285.b. a Euſ. p.223.c| Tert.& Ori. p. 416.417.

Seld.in Euty. p.174.175. 'On pretend qu'Alexandre eſtant déja Empereur voulut voir Origene ſur ce que ſa mere luy en avoit dit, qu'il l'envoya querir à Alexandrie, & qu'il eut avec luy de longs entretiens ſur la religion, raportez dans un livre qu'on attribuë à Encolpe "auteur de ce temps là. Mais on croit que tout ce livre eſt une pure fiction de quelqu'un des nouveaux Grecs. Ibid.§ 26.

Euſ.l.6.c.23.p. 224.b. b Epi.64.c.3.p. 525.d. c p.526.a|Euſ. p.224.b. d c.

'Ce fut depuis ce temps là qu'Origene commença à compoſer divers ouvrages ſur l'Ecriture. [b] Il y fut porté, & comme forcé par les ſollicitations de beaucoup de perſonnes. [c] Mais celui qui y eut le plus de part, fut Ambroiſe dont nous avons déja parlé. [d] Il ne ſe contenta pas de l'y exhorter par ſes inſtantes prieres, & de luy en faire naiſtre ou augmenter le deſir par l'ardeur qu'il avoit luy meſme pour les ſaintes lettres; 'ni de l'animer encore, ſelon S. Jerome, "par l'exemple de S. Hippolyte, qui paroiſſoit beaucoup en ce temps là: mais comme il eſtoit riche, 'il lui en fournit auſſi tous les moyens. Car il luy donna plus de ſept perſonnes pour écrire ſous luy, & ſe ſucceder les uns aux autres, (ce que S. Jerome appelle des Notaires,) avec autant de copiſtes; & des filles qui écrivoient parfaitement bien. Et il entretenoit abondamment toutes ces perſonnes de tout ce qu'il leur falloit. 'Il luy fourniſſoit encore toutes les autres depenſes, [e] meſme juſqu'au papier. [f] Car Origene fut toujours pauvre juſques à la mort. [g] Ambroiſe exigeoit tous les jours quelque nouveau fruit de ſon travail avec une ardeur incroyable. [h] Il le Note 17.

Hier.v.ill.c. 61.p.288.c. d|56.p.287.a| Euſ. p.224.b.c. Epi.64.c.3.p. 526.b. e b|Hier.ep.18. p.129.b. f v.ill.p.287.a. g c.61. p.288.d. h ep.18.p.129.b| Suid. a.p.390. 391.

V. la perſ. de Maximin § 3.

preſſoit ſans ceſſe, ſurtout quand ils eſtoient enſemble, "de lire, d'examiner, de corriger, enfin de travailler ſans relaſche, & durant le ſouper, & aprés ſouper, & une grande partie de la nuit. [Ainſi c'eſt avec raiſon] 'qu'Origene l'appelloit quelque- Hier. v. ill. c. 61.

ἐργοδιώκτην. fois "ſon ſolliciteur & ſon haſteur, s'il faut ainſi dire. C'eſt donc c. 56. p. 287. a. à ſes liberalitez & à ſes exhortations que nous devons ce grand nombre de livres qu'Origene a compoſez, [dont nous parlerons autrepart en particulier.] Et auſſi Origene les luy dedioit pour l'ordinaire.

'Ambroiſe avoit deſſein, ſelon que le dit S. Epiphane, de tirer Epi. 64. c. 3. p. d'Origene une explication de tous les livres ſacrez : [a] & Origene pour ſatisfaire à une avidité ſi juſte & ſi ſainte, y travailloit jour & nuit, avec une application & une fatigue [incroyable, d'où vient, comme nous avons dit,] 'qu'on luy a attribué des Hier. ep. 18. p.

φιλόπονος. entrailles d'airain: [b] & S. Athanaſe luy donne le ſurnom de "laborieux & d'amateur du travail. [c] Il commenta en effet toute l'Ecriture, ſelon S. Epiphane.

[Ambroiſe ne l'engageoit pas ſeulement à écrire ſur les lettres ſaintes, mais encore à d'autres ouvrages ;] 'comme on le voit par le livre contre Celſe entrepris à la priere de ce Saint, [d] qui luy avoit envoyé le livre de ce philoſophe pour y répondre.

526. a. b.
a b Hier ep. 63. c. 3. p. 192. d.
129. b.
b Ath. dec. N. p. 277. a.
c Epi. 64. c. 3. 5. p. 526. d 529. a.
Orl. in Celſ. l. 1. 3. 8. p. 13. 112. 428.
d Lr. p. 3.

ARTICLE XV.

Origene eſt fait Preſtre à Ceſarée.

L'AN DE JESUS CHRIST 228, JUSQU'A 230.

'LEs choſes, dit Euſebe, eſtoient en cet état, lorſque Zebin ſucceda à Philet dans le gouvernement de l'Egliſe d'Antioche : ce qui arriva ſelon ſa chronique [ſous les Conſuls Probe & Modeſte,] en la 7.e année d'Alexandre, [de J.C. 228.] 'Ce fut

Euſ. l. 6. c. 23. p. 224. c.

c.

Note 18. "en ce temps là ajoute Euſebe, qu'Origene fut obligé de faire un voyage en Acaïe, où il eſtoit appellé par les neceſſitez eccleſiaſtiques de cette province, 'affligée par diverſes hereſies. Ruf. c. 18. p. 107.

[e] Ambroiſe dont S. Jerome cite une lettre à Origene écrite d'Athenes, [f] pouvoit l'y avoir fait connoiſtre. [Ainſi c'eſt ſans ſujet] [g] que quelques uns ont dit qu'il y fut pour voir la ſixieme edition que l'on avoit trouvée depuis peu à Nicople prés d'Actium en Epire: 'Outre qu'Euſebe [& Saint Jerome] diſent que ce fut Origene meſme qui la trouva.

a] Hier. v. ill. c. 54. p. 285. a. ep. 18. p. 129. b.
f Huet, v. Ori. p. 12. b.
g Bar 230 § 7.
Euſ. l. 6. c. 16. p. 217. c. d.

'Il partit d'Alexandrie avec une lettre eccleſiaſtique, & un

Hier. v. ill. c. 54. 62. p. 285. a 289. a.

témoignage [avantageux] que luy rendoit Demetre meſme ſon Eveſque: [ce qui fait voir que Photius a eu d'auſſi mauvais memoires] 'pour dire qu'Origene eſtoit ſorti d'Alexandrie ſans le conſentement de Demetre, que quand il a dit que Theoteene eſtoit alors Eveſque de Ceſarée, 'contre l'autorité d'Euſebe, qui témoigne que Theoctiſte en eſtoit Eveſque dés le temps de Caracalla, '& n'eſt mort que ſous Gallien. Domnus luy ſucceda, & enſuite Theoteene.

Phot.c,118.p. 297.b.
Euſ.l.6.c.19.p. 222.a.
l.7.c.14.p.263. a.

'Origene s'en allant donc en Acaïe, paſſa par la Paleſtine: & lorſqu'il eſtoit à Ceſarée, les Eveſques de la province qui le jugeoient digne des degrez les plus eminens, luy impoſerent les mains pour l'elever à la preſtriſe. 'On le marque nommément de Theoctiſte de Ceſarée & de S. Alexandre de Jeruſalem, [a] qui eſtoient les plus ſaints & les plus illuſtres Eveſques de la Paleſtine. 'Origene eſtoit alors au milieu de ſon âge, [b] ayant environ 43 ans, [ſelon ce que nous avons dit qu'il eſtoit né en 185.]

l.6.c.8.23.p. 209.c|224.d| Tert. & Ori.p. 476.
p.209.c|Hier. v ill.c.54.62.
a Euſ.c.8 p. 209.c.
Hier.c.54.p. 285.a.
b Huet, v.Ori. p.13 a.

'Cette ordination d'Origene fut ſuivie de beaucoup de troubles, & de diverſes ordonnances de l'Egliſe. [d] Une jalouſie cruelle alluma contre luy le feu [d'une grande perſecution:] & divers Eveſques travaillerent beaucoup pour l'éteindre. 'Euſebe ne traite pas toute ces choſes en particulier, nous renvoyant au ſecond livre de l'apologie d'Origene qu'il avoit écrite, mais qui n'eſt pas venüe juſques à nous. [Ainſi nous ſommes obligez de nous contenter de ce que nous en pouvons recueillir de divers endroits, tant d'Euſebe meſme que des autres auteurs eccleſiaſtiques.]

c Euſ.l.6.c 23. p.224 d.
d Ruf. c.18.p. 107.a.
Euſ.l.6.c.23.p. 224.d.

'Il eſt donc certain que Demetre fut fort offenſé de l'ordination d'Origene, & il s'emporta contre luy, dit S. Jerome, avec un tel excés de fureur & de folie, qu'il en écrivit à toute la terre. [Euſebe en parle avec plus de clarté & de moderation.]

Hier.v.ill.c,54. p 285 a.

'Demetre, dit-il, ayant ſçeu qu'Origene s'eſtoit fait eunuque, « l'exhorta pour lors de ne ſe pas decourage [pour cette faute,] « & de continuer toujours dans ſon miniſtere. Mais il ne conti- « nua pas luy meſme dans cette diſpoſition. Car quelque temps « aprés voyant le ſuccés avantageux que Dieu donnoit à Ori- « gene, l'honneur & la reputation qu'il avoit acquiſe de tous « coſtez, l'eſtime que tout le monde faiſoit tant de ſa doctrine « que de ſa vertu; & enfin que les plus celebres Eveſques de la « Paleſtine l'avoient elevé à la preſtriſe; il témoigna qu'il eſtoit « homme, [& ſuccomba à cette paſſion de la jalouſie] ſi ordinaire « aux plus grands hommes. 'Mais ne trouvant point d'autre re- «

Euſ l 6.c.8.p. 209.b.c.
Nat.
Euſ.p.209.d.

» proche à luy faire, il ſe ſervit de la violence qu'il s'eſtoit faite
» autrefois à luy meſme eſtant encore tout jeune; il la fit ſavoir à c.
» tous les Eveſques, & il l'exagera comme un crime tout à fait
» enorme. 'S. Jerome aſſure auſſi-bien qu'Euſebe, que la jalouſie Ruf. in Hier. l. 2. p. 125. a | Tert. & Ori p. 485 | Huet, p. 13. a.
fut la ſource de tout ce que Demetre fit contre Origene; [mais nous reſervons ce paſſage pour un autre endroit.]

'Demetre comprit auſſi dans l'accuſation d'Origene les Eveſques qui l'avoient ordonné. [a] Mais S. Alexandre luy répondit, & ſe défendit luy meſme en défendant Origene contre ſes plaintes. 'Il y en a qui pretendent que ce Saint avoit agi contre les Canons, en ordonnant un homme d'un dioceſe étranger ſans la permiſſion de ſon Eveſque. [Neanmoins l'hiſtoire ne remarque point que Demetre ait jamais formé cette plainte, & Euſebe l'exclut en diſant qu'il ne fondoit toutes celles qu'il faiſoit, que ſur la faute qu'Origene avoit faite dans ſa jeuneſſe. Auſſi nous voyons que quoique l'Egliſe ait défendu depuis le IV. ſiecle au moins d'ordonner un Clerc d'une autre Egliſe, elle a encore eſté fort long-temps depuis ſans étendre cette défenſe juſques aux laïques,] 'ſi nous exceptons le V. Canon du premier Concile de Carthage vers l'an 349, [qui n'a pas eſté ſuivi par l'Afrique meſme. Il faut bien qu'il n'y euſt pas grand defaut dans cette ordination, puiſque] 'dans un Concile d'Alexandrie aſſemblé pour la condamnation des dogmes d'Origene, comme nous l'apprenons de Juſtinien, il eſt dit qu'il avoit eſté ordonné Preſtre par la ſeule veritable & canonique main [qui puſt l'ordonner, c'eſt à dire celle de l'Egliſe Catholique,] & qu'ainſi il avoit la dignité de Preſtre, comme Judas celle d'Apoſtre.

[a] Hier. v. ill. c. 62. p. 289. a.

Bar. 230. § 4 | Hall. v. Ori. p. 32.

Conc. t. 2. p. 715. d. e.

t. 5. p. 660. c.

[Nous ne ſavons rien davantage de cette diſpute touchant ſa preſtriſe. La ſuite nous fera voir qu'Origene revint à Alexandrie; & qu'il y paſſa encore quelque temps dans ſes exercices ordinaires. Et il ſemble meſme que Demetre l'y ait receu en qualité de Preſtre de ſon Egliſe.] 'puiſque Juſtinien en le voulant faire condanner, l'appelle Origene Adaman ce qui a eſté Preſtre de la tres ſainte Egliſe d'Alexandrie.

p. 670. c.

ARTICLE XVI.

Origene confere avec Baſſus; on luy ſuppoſe une autre conference.

Euſ. l.6,c.23,p. 224.c. ORIGENE qui n'eſtoit venu en Paleſtine que pour paſſer en Acaïe, ["continua ſans doute ſon voyage peu aprés ſon ordination. Il paroiſt qu'il prit le chemin de l'Aſie, par Epheſe & par Nicomedie, peut-eſtre pour eviter le peril & l'incommodité de la navigation. Note 19.

Ce fut apparemment avant que de partir pour la Paleſtine qu'il vit Jule Africain, "celebre dans l'Egliſe par la grande connoiſſance qu'il avoit des Ecritures, de l'hiſtoire, & de toutes ſortes de ſciences. Car il ſemble qu'il demeuroit ordinairement dans la Paleſtine.]Il fut preſent à une conference qu'eut Origene ſur les matieres de la religion avec un nommé Baſſus, qu'Origene appelle ſon ami, ["mais qui apparemment avoit abandonné & ſon ami & la verité,] 'puiſqu'Africain ne le marque que par le titre "d'ingrat. Origene employa dans cette conference l'autorité de l'hiſtoire de Suſanne. Africain qui ne la croyoit pas veritable, reſerva neanmoins à luy en parler dans quelque autre occaſion, & ne témoigna pour lors que de l'approbation pour ce qu'il avoit dit. Origene continua depuis à regarder Baſſus comme ſon ami, [ſa charité le luy faiſant conſiderer ſelon ce qu'il avoit eſté autrefois, & ſelon ce qu'il pouvoit eſtre à l'avenir par la miſericorde de Dieu. Je ne ſçay s'il y a quelque choſe qui nous empeſche de croire que c'eſt]un chef d'hereſie, avec qui il eut une conference vers ce temps ci dans la Paleſtine en preſence de pluſieurs témoins, "comme nous le dirons bien-toſt. 'S. Philaſtre met aprés divers diſciples de Valentin un Caius Baſſus, qui ſoûtenoit que la vie temporelle des hommes, venoit non de la puiſſance de J.C, mais de ſept aſtres, & d'autant de lettres ou d'elemens: '& pour le ſalut veritable [de l'ame,] il ne vouloit point non plus qu'on l'attendiſt [de la grace] de ſa preſence corporelle [& de ſon Incarnation.]

V. ſon titre.

Ori. ad Afr. p. 220.223.

p.210.

Note 20.

ἀγνώμονα

Ruf. pro. Ori. p.195.b|196.c.

V. ſ 18.

Phila, c.43. p.12. a.

b.

Ruf. pro. Ori. p.195.196.

'Origene trouva à Epheſe un autre heretique dont il raporte cette hiſtoire memorable, & qui ſert beaucoup à appuyer ce que luy & ſes défenſeurs ont pretendu, que ſes ennemis avoient mis dans ſes écrits beaucoup d'erreurs, qui ne venoient point de luy. 'Un heretique, dit-il, m'ayant vu à Epheſe, ne voulut " jamais que nous entraſſions enſemble en conference, & evita " meſme "

p.196.c.

» meſme, je ne ſçay pour quel ſujet, d'ouvrir la bouche devant
» moy. Mais depuis il compoſa une conference entre luy & moy,
» où il mit ce qu'il voulut, & la fit courir parmi ſes diſciples.
» Car je ſçay qu'il l'a envoyée à Rome; & je ne doute pas qu'il
» ne l'ait envoyée de meſme en d'autres endroits. Il m'inſultoit
» auſſi publiquement dans Antioche avant que j'y vinſſe, avec
» cette piece ſuppoſée, & il la repandoit tellement, qu'elle
» tomba entre les mains de pluſieurs de nos freres. Quand je fus
» en cette ville, je luy demandai raiſon de cette impoſture en
» preſence de beaucoup de monde. Il la ſoûtint hautement avec
» la derniere impudence. Mais enfin je le ſommai de produire ſon
» écrit devant tous ceux qui eſtoient preſens, afin que mes freres
» qui ſavoient qnelle eſt ma doctrine, & ce que j'ay accoutumé
» d'enſeigner, fuſſent les témoins ou de mon innocence, ou de
» mon crime. Il n'oſa jamais apporter ſon livre: Ainſi tout le
» monde fut convaincu de cette inſigne fauſſeté; & nos freres
» furent perſuadez qu'ils ne devoient point ajouter de foy à
» toutes ces calomnies. Car quoique ce ſoient des heretiques &
» des impies qui en ſont auteurs, les Fideles meſmes qui les
» ecoutent & qui les croient, doivent craindre les jugemens que
» Dieu prononcera contre les calomniateurs.

ARTICLE XVII.

Il écrit à Africain pour défendre l'hiſtoire de Suſanne.

AFRICAIN qui dans la conference 'qu'Origene avoit euë avec Baſſus, n'avoit pas voulu témoigner eſtre d'un autre ſentiment que luy ſur l'hiſtoire de Suſanne, depeur de faire tort à la verité qu'Origene défendoit, luy écrivit enſuite une lettre, où il pretendoit montrer par diverſes raiſons fortes en apparence, que c'eſt une hiſtoire fauſſe & ſuppoſée. 'Origene receut ſa lettre en un temps où il n'eſtoit guere en état d'écrire ſur une matiere ſi importante, & qui meritoit un ouvrage entier. 'Neanmoins comme il s'arreſta quelques jours à Nicomedie, il employa ce peu de temps à répondre aux raiſons d'Africain; '& il y ſatisfit tres pleinement, dit Euſebe, par une [longue] réponſe qu'il luy adreſſa, [a] dont nous avons le texte original depuis peu d'années. [C'eſt un excellent modele de la charité Chrétienne, avec laquelle les grands hommes de l'Egliſe ſe doivent conduire dans les differens qui naiſſent ſouvent ſur

Ori. ad Afr. p. 220.
p. 222.
p. 222, 246.
Euſ. l. 6. c. 31. p. 230. b.
[a] Ori. ad Afr. p. 222-247.

divers points de ſcience & de diſcipline. On y admire d'une part la moderation & l'humilité d'Origene: & de l'autre ſa fermeté à défendre les intereſts de la verité & de la tradition
p.210. de l'Egliſe.] 'Africain luy avoit dit qu'il eſtoit étonnant qu'un homme comme luy euſt pris un recit fabuleux pour une hiſtoi-
p.222. re canonique: '& il répond en ſe rabaiſſant encore davantage, que lorſqu'il conſidere la petiteſſe de ſon eſprit, il reconnoiſt n'avoir ni aſſez de penetration, ni aſſez d'habileté pour pouvoir éclaircir ce point comme il le faudroit; & qu'ainſi il le prie de lire ſa lettre avec toute la charité poſſible, & d'y ajouter luy meſme ce qui pourra y manquer.

[Mais lorſqu'il s'agit de défendre la tradition ſacrée de l'Egliſe en ce qui regardoit l'Ecriture, il s'eleve avec un ſaint zele, & fait voir combien ſon cœur eſtoit eloigné d'introduire quelque choſe de nouveau contre ce qu'il connoiſſoit eſtre receu parmi
p.227. les Fideles.] 'Prenons garde, luy dit-il, de ne pas rejetter ou « par imprudence, ou par ignorance, des exemplaires qui ſont « receus generalement dans les Egliſes; & n'impoſons point une « loy nouvelle à nos freres pour les obliger d'abandonner les livres « ſacrez "qu'ils ont entre les mains, & d'aller careſſer les Juifs, « ὑ περιφο-
pour obtenir d'eux qu'ils nous communiquent ces autres livres « μένας.
ſi purs, & exemts de toutes fables. Car la providence de Dieu, « qui a voulu procurer l'entiere edification des Egliſes en leur « confiant les livres ſaints, auroit-elle bien pu ne pas prendre un « ſoin tout particulier de ceux qui ont eſté rachetez par un auſſi « grand prix qu'eſt la mort de J. C. Dieu ne dit-il pas auſſi dans « ſes Ecritures: Vous ne changerez point les bornes eternelles « qui ont eſté poſées par vos peres?

[Il fait encore paroiſtre en un autre endroit de cette lettre l'extreme reſpect qu'il avoit pour la majeſté de l'Ecriture. Car quoiqu'autant qu'on en peut juger par ſes écrits, il fuſt le plus doux de tous les hommes, & quoiqu'Africain euſt une aſſez
p.228. grande eminence, au moins pour l'âge, audeſſus de luy,] 'puiſqu'il l'appelloit ſon fils; cependant par cequ'il luy eſtoit echapé une parole un peu libre touchant l'hiſtoire de Suſanne, [il crut que la verité l'obligeoit de luy en faire une reprehenſion cha-
p.237. ritable.] 'C'eſt pourquoi il luy dit que cette parole ne ſentoit pas aſſez la gravité d'un Chrétien, & le reſpect qu'il doit à ce
p.239. qui eſt receu dans l'Egliſe; '& que s'il eſtoit permis de traiter avec raillerie ce que l'Egliſe nous propoſe, il y avoit d'autres endroits de l'Ecriture ſur leſquels cela pouvoit tomber autant

que ſur l'hiſtoire de Suſanne. [Ces ſentimens qu'il exprime à un ami ſavant, & nullement ſcrupuleux, ſont tres remarquables, pour montrer qu'en quelques erreurs qu'il ait pu tomber, il a neanmoins eſté tres eloigné de l'eſprit des heretiques, dont le principal caractere eſt le mepris ſuperbe de la tradition & de l'autorité de l'Egliſe. Cette humilité & ce reſpect pour l'Egliſe paroiſt aſſez generalement dans les écrits d'Origene; & c'eſt en quoy l'on peut dire qu'il eſt entierement different de Tertullien.]

'Ambroiſe eſtoit alors avec luy; & Origene dit qu'il l'avoit aidé à compoſer cette lettre, qu'il l'avoit toute reluë, & qu'il y avoit corrigé ce qu'il avoit jugé à propos. Il ſalue Africain de ſa part, & le prie de ſaluer auſſi de la ſienne le Pape Apollinaire. [C'eſtoit peut-eſtre l'Eveſque de Nicople en Paleſtine, où l'on croit qu'Africain faiſoit ſa demeure.] p. 247.

ARTICLE XVIII.

Il va en Acaïe; convainc un heretique de falſification; retourne à Alexandrie, & y écrit ſur S. Jean.

[ORIGENE arriva enfin en Acaïe; & il y a grande apparence qu'il eut en cette province le meſme ſuccés qu'il avoit eu dans les autres, Il s'y acquit entierement l'affection & la protection des Eveſques,] 'puiſqu'ils furent de ceux qui ne conſentirent jamais à ſa condannation. [Il faut dire que ce fut dans ce voyage,] 'qu'il trouva la ſixieme verſion de l'Ecriture, [a] puiſqu'on pretend qu'elle fut trouvée à Nicople prés d'Actium [dans l'Epire,] "vers le milieu du regne d'Alexandre, [ce qui revient à l'an 228.] 'S'il eſt vray qu'il ait paſſé quelque temps à frequenter les ecoles d'Athenes, comme S. Epiphane dit que cela peut eſtre, 'on ne trouve point de temps où il l'ait pu faire pluſtoſt qu'en celui-ci. Il eſtoit en effet aſſez ordinaire en ces ſiecles là que des perſonnes d'un âge fort avancé allaſſent ecouter les leçons des ſophiſtes & des philoſophes: [Et nous avons vu qu'Origene eſtoit bien aiſe de connoiſtre tous ceux qui paſſoient partout pour ſavans.]

Ruf. in Hier. l. 2 p. 225. d.

Euſ l. 6. c. 16. p. 217. d.

[a] Epi. menſ. c. 18 p. 174. c.

V. la note 12.

h. 64. c. 1. p. 524. c.

Huet, v. Ori. p. 12. c. d.

'Durant qu'il eſtoit à Athenes, les amis qu'il avoit en Paleſtine luy envoyerent un homme exprés pour le ſujet que nous allons dire. 'Il avoit eu une conference avec le chef d'une hereſie: [& nous avons vu qu'il en avoit eu une en Paleſtine avec un nom-

Ruf. pro Ori. p. 196. c.

p. 195. b.

mé Baſſus.] Cette diſpute s'eſtoit faite en preſence de beaucoup de monde, & on l'avoit miſe par écrit. Une perſonne qui l'avoit copiée preſta ſon livre à l'heretique, qui y ajouta, en oſta, y changea tout ce qu'il voulut, impoſant diverſes choſes tres
p.196.c. fauſſes à Origene, pour le faire paroiſtre coupable: '& aprés cela il luy inſultoit, montrant partout ces actes de la conference, & ce qu'il y avoit mis luy meſme. Les Fideles de Paleſtine ne pouvant donc ſouffrir cette impudence, envoyerent un homme à Athenes avertir Origene de ce qui ſe paſſoit, & luy demander l'original authentique de cette conference: & il le leur envoya. Il rencontra depuis celui qui avoit fait cette fourberie, & la luy ayant reprochée, cet homme luy dit pour excuſe, qu'il l'avoit faite pour orner cette conference & la rendre plus correcte. C'eſt ce qu'Origene raporte dans une lettre [écrite, comme nous verrons, trois ans aprés.] Il ſe plaint dans cette lettre que d'autres avoient uſé de la meſme ſupercherie pour troubler l'Egliſe; [& nous en verrons dans la ſuite les effets funeſtes.

Aprés avoir achevé ce qu'il avoit à faire en Acaïe, il retourna
c en Orient:] '& en paſſant par Antioche, il y couvrit de confuſion, comme nous avons dit, cet autre impoſteur, qui debitoit une fauſſe conference tenuë entre eux à Epheſe, où ils ne s'eſtoient pas dit un mot.

Orig. in Jo. pr. p.3.c] Huet, p. 13.c. 'Il revint à Alexandrie, comme nous l'apprenons de ſon commentaire ſur S. Jean, qu'il commença peu aprés qu'il y fut revenu, [ſans que nous puiſſions dire comment ſe fit ce retour,
Euſ.l.6.c.24.p. 223.a. aprés le bruit qu'avoit fait Demetre ſur ſon ordination.] 'On voit ſeulement que les cinq premiers tomes de cet ouvrage,
Ori,in Jo.g.l. 6.p.94 a. qu'il fit ſeuls à Alexandrie, 'furent faits malgré la tempeſte qui l'y agitoit, Jeſus'arreſtant, dit-il, par ces menaces les vents & ἐπιτιμῶντος.
Euſ.l.6. c.26.p. 228.a. les flots de la mer. 'Il paroiſt qu'il continuoit auſſi ſes leçons des Catecheſes. [C'eſt tout ce que nous pouvons dire de l'état où il fut à Alexandrie juſqu'en 231, avec ce que nous avons remarqué que ſes ennemis meſmes l'ont qualifié Preſtre d'Alexandrie. De ſorte qu'il ſemble que Demetre ait conſenti à recevoir ſon ordination, pourvu qu'il demeuraſt attaché à ſon Egliſe, quoiqu'il euſt eſté ordonné à Ceſarée: mais que ſon eſprit déja bleſſé, trouva bien-toſt de nouveaux ſujets de recommencer les troubles aſſoupis, & de perſecuter plus qu'auparavant une perſonne qu'il n'aimoit plus.]

Ori.in Jo. g.pr. p.3.4. 'Origene dit dans ſa preface ſur S. Jean, qu'ayant conſacré à Dieu, non quelques parties de ſa vie, mais toutes ſes actions,

il vouloit luy offrir comme les premices de ſon retour à Alexandrie, cette explication de l'Evangile de S. Jean, qu'il appelle les premices & la partie la plus excellente de l'Ecriture. 'Il dit dans la ſuite, qu'aprés avoir ſupputé ſelon l'Evangile, & examiné ſes forces, il avoit bien vu qu'il n'en avoit pas aſſez pour achever un ſi grand ouvrage; mais qu'il s'eſtoit confié en Dieu qui donne avec abondance & les lumieres & les paroles à ceux qui taſchent d'obſerver ſes loix. Il adreſſe ce commentaire à Ambroiſe, ſur les inſtances duquel il l'avoit entrepris. 'Ils s'eſtoient depuis peu ſeparez de lieu, [mais non d'eſprit.]

t.6.p.93.d.e. d. pr.p.3.c.

Il compoſoit encore en meſme temps d'autres ouvrages, entre leſquels Euſebe remarque celui des Principes, [qui a fait depuis tant de bruit. Nous en parlerons plus amplement en un autre endroit.]

Euſ.l.6.c.24. p.225.a.b.

ARTICLE XIX.

Origene quitte Alexandrie: Il y eſt condanné par deux Conciles, & excommunié preſque partout.

L'AN DE JESUS CHRIST 231.

[LEs tempeſtes dont Origene avoit eſté agité depuis ſon retour à Alexandrie, s'augmenterent ſans doute beaucoup dans la dixieme année d'Alexandre, de J.C. 231;] 'car en cette année là il quitta entierement Alexandrie pour ſe retirer à Ceſarée en Paleſtine, laiſſant la chaire des Catecheſes à Heracle 'le plus ancien de ſes diſciples, [a] & à qui prés de 20 ans auparavant, il avoit donné le ſoin de ceux qui commençoient. 'Il dit luy meſme qu'il fut tiré & delivré d'Egypte par le ſecours de la miſericorde de Dieu, qui en avoit autrefois tiré ſon peuple; [ce qui ſemble marquer qu'il avoit eu quelque violence à craindre de la part de ſes ennemis:] '& Rufin dit en effet 'qu'il ſe ſauva par la fuite.

NOTE 21.

Euſ.l.6. c.26.p. 228.a|chr.

a c.3.p.204.b. a c.15.p.217.b.

Ori.in Jo.g.l. 6.p.94.a.

profugus. Ruf.c.19.p. 108.2.

'La liberté qu'il eut de diſpoſer de ſa chaire en quittant Alexandrie, donne neanmoins lieu de croire que l'on n'en eſtoit pas encore venu aux dernieres extremitez, [& il le témoigne aſſez luy meſme,] lorſqu'aprés avoir parlé de ſa ſortie d'Egypte, il dit que l'ennemi le pourſuivit enſuite avec toute la violence & toute l'aigreur poſſible; qu'il l'attaqua par ſes nouvelles lettres qui combatoient veritablement l'Evangile, & qu'il excita contre luy tous les vents & toutes les tempeſtes de l'Egypte. [Il

Euſn. p.126.2. b. c.

Ori.in Jo.g.l. 6.p.94.a.

n'exprime pas plus clairement quelle eſtoit cette perſecution.] [231.]

Phot.c.118.p. 297.b.c. 'Photius l'explique davantage, tirant ce ſemble ce qu'il en dit de l'apologie d'Origene faite par S. Pamphile. Il dit donc que Demetre aſſembla un Concile d'Eveſques & de quelques Preſtres, dans lequel il fut ordonné qu'Origene ſortiroit d'Alexandrie, qu'il n'y demeureroit point, & qu'il n'y enſeigneroit point, mais qu'il ne ſeroit pas depoſé du ſacerdoce.

[Ces Eveſques qui condannerent Origene, ne pouvoient eſtre que de l'Egypte, puiſque ceux de la Paleſtine & de l'Arabie, ſeules provinces voiſines de l'Egypte, prirent comme nous verrons, la défenſe de l'accuſé.

On peut tirer du reſultat de ce Concile, qu'il ne s'agiſſoit pas ſeulement de l'ordination d'Origene, mais encore de ſa doctrine. On le peut encore conclure des falſifications de ſes livres dont nous avons déja parlé.] 'S. Jerome témoigne que de ſon temps les ennemis d'Origene pretendoient qu'on l'avoit condanné à cauſe de la nouveauté de ſes dogmes, & des hereſies dont on l'accuſoit. 'Et un Concile d'Egypte cité par Juſtinien, dit qu'il fut arraché du champ de l'Egliſe parcequ'il commençoit 'à y faire des diſcours pleins de blaſphemes. 'Il paroiſt que l'on reprenoit particulierement une de ſes lettres, laquelle il ſoûtenoit avoir eſté corrompuë, '& qu'on l'accuſoit de dire que le diable ſeroit ſauvé un jour, ce qu'il rejette comme une choſe que les plus fous meſmes & les plus inſenſez ne pourroient pas dire.

Ruf.in Hier. l. 2.p.225.a.

Conc.t.5.p. 660.c.d.

Ruf.ap. Ori.p. 196.c.

ἐμέλλησε ὁμιλεῖν.

p.195.b|Hier.in Ruf.l.2.c.5.p. 221.a.

Epi.64. c.2.p. 525. 'S. Epiphane pretend qu'il fut obligé de ſortir d'Alexandrie, parcequ'il y avoit offert de l'encens aux idoles; & fait ſur cela une longue hiſtoire. ['Mais il y a toute apparence qu'il a eu de mauvais memoires ſur ce point auſſi-bien que ſur quelques autres qui regardent Origene meſme. NOTE 22.

Demetre ne fut pas ſatisfait de la concluſion du Concile qu'il avoit aſſemblé luy meſme.] 'Ainſi ayant joint avec luy quelques Eveſques d'Egypte qui eſtoient de ſon ſentiment, il depoſa encore Origene du ſacerdoce: & ces Eveſques ſouſcrivirent à cette ſentence. [Nous dirons en paſſant que ces deux Conciles ruinent viſiblement la pretention de ceux qui ſoûtiennent, ſur l'autorité d'un écrivain du X. ſiecle, qu'il n'y avoit alors que quatre Eveſques dans toute l'Egypte.]

Phot.c.118 p. 297.c.

c. 'Photius met enſuite de ceci la retraite d'Origene à Ceſarée. [On peut confirmer ſon ſentiment par ce que] 'S. Jerome dit qu'Origene a eſté chaſſé d'Alexandrie par Demetre. 'Neanb.c.

Hier.ep.78.p. 316.c.

a Euſn.p.126.2.

moins la raiſon que nous avons alleguée, paroiſt ſuffire pour montrer qu'il a prevenu ſa condannation par ſa retraite, [ou au moins ſa depoſition & ſon excommunication. Car Demetre ne ſe contenta pas de depoſer Origene, comme le dit Photius.] 'Et S. Jerome aſſure qu'il l'excommunia. Hier. in Ruf. l. 2. c. 5. p. 220. c d.

[a] Il paroiſt par le paſſage d'Origene que nous avons raporté, que 'Demetre écrivit aux Eveſques pour leur demander ſa condannation. 'Tous les Eveſques & tout le Clergé de l'Egliſe, dit S. Jerome, ſuivirent cette condannation, & jugerent Origene indigne de leur communion. 'On crut, dit S. Auguſtin ſur un ſujet fort ſemblable, ce que portoient les lettres du Concile; & on ne devoit pas faire autrement. On crut ces lettres, quoique fauſſes, ſans bleſſer ſa conſcience. Car elles ne diſoient rien contre l'Evangile; & elles ne diſoient d'un homme, que ce qui eſtoit croyable d'un homme. [On peut dire meſme que ceux qui n'avoient point de connoiſſance particuliere de cette affaire, ne pouvoient refuſer de conſentir à l'excommunication d'Origene, ſans violer l'ordre de l'Egliſe, qui défend de recevoir nulle-part celui qui a eſté excommunié par ſon Eveſque.] 'Mais ceux qui connoiſſoient Origene, & qui le croyoient innocent comme ceux de Paleſtine, de Phenicie, d'Arabie, & d'Acaïe, le défendirent toujours & n'abandonnerent jamais ſa protection.

[a] Orig. in Jo. l. 6 p. 94. a. Hier. p. 220. c d. Aug. unit. c. 25. t. 7. p. 160 2. a. Hier. ex Ruf. l. 2. p. 225. a.

'Neanmoins S. Jerome blaſme non ſeulement Demetre qui condanna Origene, mais auſſi les autres Egliſes qui conſentirent à ſa condannation. C'eſt dans un paſſage que Rufin cite de luy; '& que S. Jerome meſme témoigne eſtre tiré d'une lettre écrite à S.te Paule. [b] C'eſt là qu'aprés avoir dit qu'Origene avoit plus écrit de livres que les autres n'en pouvoient avoir lu, & qu'il avoit ſurpaſſé en cela & Varron & les autres écrivains les plus feconds ſoit des Latins ſoit des Grecs, il ajoute ce qui ſuit. a. v. ill. c. 54. p. 286. c. b ex Ruf. l. 2. p. 225. a.

» 'Quelle recompenſe a t-il receu de tant de travaux & de ſueurs? Il eſt condanné par l'Eveſque Demetre: Et excepté les » Prelats de la Paleſtine, de l'Arabie, de la Phenicie, & de » l'Acaïe, il eſt condanné par le conſentement de toute la terre. » Rome meſme aſſemble contre luy ſon Senat, non qu'il enſeignaſt de nouveaux dogmes, non qu'il euſt des ſentimens heretiques, ce que ceux qui abboyoient aprés luy comme des » chiens furieux veulent nous perſuader; mais parceque l'on ne » pouvoit ſupporter l'eclat de ſon eloquence & de ſa ſcience, & » que lorſqu'il parloit, il ſembloit que tous les autres fuſſent muets. a.

L'an de J.C 231.

[Ce que S. Jerome dit qu'Origene fust condanné à Rome, paroiſt d'autant plus veritable,] 'qu'il eſt certain que l'on y avoit porté des livres qu'on luy avoit ſuppoſez : [a] & il écrivit depuis au Pape S. Fabien,[qui fut elu au commencement de 236,] témoignant avoir regret d'avoir mis de certaines choſes dans ſes livres, de quoy 'il rejettoit la faute ſur Ambroiſe, qui avoit rendu public ce qu'il n'avoit écrit que pour luy. [Il faudroit voir cette epiſtre pour bien juger du ſens d'Origene.

Ruf. pro Ori. p.196.c.
a Hier. ep.65. c.4.p 193.a.

V. la perſ. de Maximin §4.

Il y a bien de l'apparence que S. Jerome pouvoit encore ajouter la Cappadoce aux provinces qui rejetterent la condannation d'Origene,] 'puiſque S. Firmilien l'un de ſes plus grands amis, eſtoit dés ce temps là Eveſque de Ceſarée qui en eſtoit la capitale : [& nous verrons qu'Origene s'y retira en l'an 235.]

Euſ. l.6. c.26. 27.p.228.b.

ARTICLE XX.

Origene eſt tres bien receu à Ceſarée en Paleſtine : Il écrit à ſes amis d'Alexandrie pour ſe juſtifier.

[DURANT que Demetre aſſembloit des Conciles, & renuoit tout contre Origene,] 'il eſtoit, comme nous avons dit, à Ceſarée en Paleſtine, où S. Alexandre & Theoctiſte ne pouvoient preſque ſe ſeparer d'avec luy : & le conſiderant comme leur maiſtre, ils luy commirent à luy ſeul tout le ſoin tant de l'interpretation des Ecritures que des autres inſtructions eccleſiaſtiques. 'Ainſi il continua d'inſtruire les Fideles en cette ville, comme il avoit fait à Alexandrie : Et on vit en peu de temps ſon auditoire rempli non ſeulement des perſonnes du pays, mais encore d'un grand nombre d'étrangers qui y accouroient de toutes parts. 'Dans les inſtructions qu'il faiſoit au peuple, il ne ſe bornoit pas à expliquer l'Ecriture, à loüer les bons, & à exhorter à la vertu ; mais il reprenoit auſſi les vices avec force, [comme on le voit aſſez ſouvent dans ſes homelies,] eſperant que par les prieres des bons ſa ſeverité ſeroit utile aux méchans. [Il prie ſouvent dans ſes diſcours, & demande que ſes auditeurs prient pour luy.

Euſ. l.6. c.27.p. 218.c|Phot.c. 118.p.297 c.

Euſc.30.p.229, 230.

Ori.in Reg. p. 356.357.

Quelque protection & quelque paix qu'il trouvaſt dans la Paleſtine,] 'il ne voulut pas neanmoins continuer alors les explications qu'il avoit commencées ſur l'Ecriture, croyant que ce travail demandoit une plus grande tranquillité d'eſprit : outre qu'il manquoit des perſonnes à qui il avoit accoutumé de dicter.

in Jo.g.l.6.p. 94.b.

Il

Il ſe contenta, dit-il, de ſe fortifier pour le combat qu'il avoit à ſoûtenir, & de conſerver la principale partie de luy meſme, en veillant ſur ſon eſprit & ſur ſon cœur, depeur que les mauvaiſes penſées, [& les mouvemens d'animoſité,] ne s'en emparaſſent, & ne fiſſent paſſer au dedans de luy cet orage qui juſque là ne l'attaquoit qu'au dehors.

Il écrivit une lettre à quelques uns de ſes amis d'Alexandrie, Ruf. pro Ori. p. 195. b.
[a] pour ſe plaindre de Demetre & des autres qui l'avoient excommunié; & pour montrer l'injuſtice & la nullité de cette excommunication. Rufin en a traduit un endroit, & S. Jerome en raporte un autre, pour montrer, dit-il, avec quel emportement il parle contre Demetre & contre les autres Prelats: [Et neanmoins il eſt vray de dire qu'il eſt difficile de voir une plus grande moderation qu'eſt celle qu'il fait paroiſtre dans ce paſſage meſme,] puiſque ſe fondant ſur les paroles de S. Jude, qui dit que S. Michel ne voulut prononcer aucune autre malediction contre le diable, que de le menacer du jugement de Dieu, il declare qu'il veut uſer de moderation dans ſes paroles auſſi-bien que dans ſon manger, & qu'il ſe contente de laiſſer ſes ennemis & ſes calomniateurs au jugement de Dieu; ſe croyant plus obligé d'avoir pitié d'eux que de les haïr; & aimant mieux prier Dieu qu'il leur fiſt miſericorde, que de leur ſouhaiter aucun mal, puiſque nous ſommes nez pour prononcer des benedictions & non des maledictions.

[a] Hier. in Ruf. l. 2. p. 220. c. d.

eis maledicere.

C'eſt dans cette lettre qu'il raporte les deux fourberies inſignes qu'on luy avoit faites en corrompant un de ſes écrits, & en luy en ſuppoſant un autre, comme nous l'avons déja marqué. C'eſt là encore qu'il deſavoue & qu'il rejette l'erreur du ſalut des demons qu'on luy vouloit attribuer.

Ruf. pro Ori. P. 195. 196.

p. 196. d Hier. in Ruf. l. 2. p. 221. a.

[Il ſemble qu'un Concile d'Alexandrie ait eu deſſein de marquer cette lettre, auſſi-bien que les autres écrits qu'il fit enſuite, lorſqu'il dit ces paroles:] Origene eſtant donc tombé du ciel en terre comme un éclair, ainſi qu'il eſt dit du diable ſon pere, il s'en alla dans la Paleſtine, & établit ſa demeure à Ceſarée metropole de cette province, où ne reſpirant que feu & que colere contre la verité, il leva entierement le maſque dont il s'eſtoit couvert juſques alors, & comme on le dit de la ſeche, il vomit au dehors, & repandit ſur le papier le poiſon noir & tenebreux de ſa vie [& de ſa doctrine,] dont il s'eſtoit nourri avec tant de joie & de plaiſir.

Conc. t. 5. p. 660. d e.

[Si ce Concile a voulu parler des écrits d'Origene où l'on

trouvoit des erreurs, comme la ſuite le ſemble marquer; il eſt 231.
difficile de l'excuſer de s'eſtre trompé, aucun écrit n'ayant fait tant de tort à la reputation d'Origene, que celui des Principes, qu'il avoit compoſé à Alexandrie. Et je ne ſçay ſi l'on ne pourroit point remarquer qu'il a eſté plus retenu dans ſes derniers écrits, qu'il fit en Paleſtine au milieu de ſes plus intimes amis, que dans ceux qu'il avoit faits à Alexandrie, & juger par là que s'il a pu, comme homme, tomber dans quelques erreurs, il n'y eſt pas neanmoins demeuré attaché comme les heretiques. Que-ſi le Concile parle des écrits qu'il a pu faire pour défendre ſa reputation contre ſes adverſaires, on n'en ſauroit mieux juger que par l'endroit de ſa lettre que nous venons de raporter, puiſ-

Hier.in Ruf.l. 2.c.5 p.270.c. — que S. Jerome devenu ſon ennemi,] 'dit qu'il y "dechire Demetre, & s'y emporte contre tous les Eveſques de la terre. — *lacerat... .. invehitur.*

a Tert & Orig 3.c.5.p.517. — a On peut voir encore diverſes choſes ſur ce ſujet dans l'hiſtoire qu'on a faite de ſa vie, "& ſurtout un excellent paſſage, où il marque avec quelle humilité un Preſtre doit ſouffrir de ſe voir injuſtement depoſé par la faction de ſes ennemis. — en 1675.

[Voilà ce que nous pouvons dire de l'état où eſtoit alors Origene à l'égard de ſes perſecutions. Mais il ne faut pas oublier qu'une des choſes qui peut faire juger davantage que tous ces remuemens venoient beaucoup de l'animoſité perſonnelle de

Euſ.l.6.c 26.p. 228. — Demetre,] c'eſt qu'auſſi-toſt que ce Prelat fut mort, peu de temps aprés la condamnation d'Origene, ["& peut-eſtre le 8 ou 9 octobre de la meſme année 231,] on mit en ſa place *Heracle le plus ancien des diſciples d'Origene. — V. la note 21. * Note 23.

c.29.p.129.d. — 'Comme ſon election laiſſoit la chaire des Catecheſes d'Alexandrie vacante, on la remplit du

Hier.v.Ill.c.69. p.290 d. — grand S. Denys, 'qui eſtoit encore l'un des plus fameux [& des plus fideles] diſciples d'Origene:

b Euſ.c.35.p. 232. — b Et ce Saint ſucceda encore depuis à Heracle dans l'epiſcopat. [Ces promotions des diſciples d'Origene, font voir que ſa perſecution eſtoit ou finie ou

Bar.243,§ 1. — beaucoup diminuée par la mort de Demetre,] 'comme le reconnoiſt Baronius; [quoiqu'on ne puiſſe pas dire qu'elle ait eſté deſlors entierement éteinte, puiſque nous verrons dans la ſuite qu'il fut encore obligé depuis d'écrire diverſes lettres pour la juſtification de ſa foy.]

ARTICLE XXI.

Il reprend à Ceſarée ſes exercices ordinaires : Inſtruit S. Gregoire Thaumaturge.

[CE futſans doute au commencement de cette paix,] que Origene trouva aſſez de repos [à Ceſarée] pour continuer ſon travail ſur l'Evangile de S. Jean : ce qu'il fit, comme il le marque. lorſque Dieu ayant éteint ce grand nombre de fleches de feu que l'on avoit lancées contre luy, elles demeurerent ſans effet, & que ſon eſprit accoutumé à ſouffrir pour la parole de Dieu, ſe fut formé à ſupporter avec plus de facilité & plus de paix tout ce qu'on pouvoit faire pour le maltraiter. Ori. in Jo. g.l. 6 p.94.b.c.

[Il ſemble auſſi qu'il ait commencé en ce meſme temps à travailler ſur les Hexaples, comme nous l'avons dit ci-deſſus. Il paſſa vrai-ſemblablement à Ceſarée preſque tout le reſte de ſa vie, qui fut de 22 ans. Car les divers voyages qu'il fit durant ce temps là, n'empeſchoient pas que ſa demeure ordinaire ne fuſt toujours dans cette ville.] Il nous apprend luy meſme qu'il avoit parcouru la Paleſtine, pour viſiter les lieux que J.C, les Apoſtres, & les Prophetes, avoient honorez par leur preſence. l.8.p.130.c.

Il a demeuré pluſieurs fois à Sidon, mais il n'y a pu apprendre qu'il y ait jamais eu deux villes de ce nom, une grande & une petite. in Joſ.h.14.p. 314.c.

S. Epiphane nous aſſure que dans cette derniere partie de ſa vie, [auſſi-bien que dans la premiere,] il vécut d'une maniere tres ſainte & tres exemplaire, en s'occupant avec beaucoup de travail à l'explication des Ecritures. Epi.64.c.3.p. 526 b[menſ.c. 18.p.175.a.

πολιτεία ἀποσταλικὴ.

[Il ſemble que Dieu meſme ait voulu manifeſtement prendre la défenſe d'Origene. Car en meſme temps qu'on le chaſſoit d'Alexandrie, qu'un Concile luy interdiſoit la chaire, que ſon Eveſque le depoſoit du ſacerdoce, & qu'enfin preſque toute la terre, & Rome meſme, le declaroit indigne de la communion de l'Egliſe ; Dieu voulut en quelque ſorte autoriſer & ſanctifier les inſtructions qu'il faiſoit à Ceſarée, en luy envoyant les deux plus illuſtres diſciples qu'il eut jamais ; & juſtifier ſa foy en ſe ſervant de ſon entremiſe pour les inſtruire dans la veritable doctrine, pour les faire entrer dans l'Egliſe, & pour les rendre capables des fonctions du ſacerdoce & de l'epiſcopat.

Il eſt aiſé de voir que nous parlons de S. Gregoire Thauma-

turge Eveſque de Neocefarée, & de S. Athenodore ſon frere, Eveſque d'une autre ville du Pont.] 'Ces deux Saints eſtant venus en Paleſtine par une rencontre particuliere, [a] & ayant trouvé Origene qui venoit de ſe retirer d'Alexandrie à Ceſarée, l'Eſprit de Dieu les lia tellement enſemble, ſans qu'ils ſe fuſſent connus auparavant, 'qu'Origene fit tout ce qu'il put pour les retenir; '& eux qui ne ſongeoient qu'à s'en aller étudier le droit à Beryte, ſe laiſſerent perſuader à ſes raiſons, & encore plus à l'affection qu'il leur témoigna. [Nous reſervons pour l'hiſtoire de Saint Gregoire Thaumaturge, à marquer la conduite que tint Origene pour les faire paſſer à la religion Chrétienne, en commençant par les ſciences ordinaires, & par la philoſophie.

231.

Thau. in Ori. P. 57. 58.
a P. 57. b. P. 55. b.
P. 58 c.
P 58. 59.

Il ſemble que Dieu ſe ſoit ſervi de S. Firmilien pour faire connoiſtre ces deux Saints à Origene, & le porter à les retenir à Ceſarée.] 'Car nous apprenons d'Euſebe qu'il venoit ſouvent voir Origene en cette ville: [b] & S. Gregoire de Nyſſe nous aſſure que S. Gregoire Thaumaturge eſtoit en ſa compagnie lorſqu'il vint trouver Origene, qui eſtoit, dit-il, en ce temps là le plus illuſtre maiſtre de la philoſophie Chrétienne.

Euſ. l. 6. c. 27. p. 228. b.
b Nyſ. v. Thaum. 3. p. 542. c. d.

ARTICLE XXII.

Ambroiſe confeſſe J.C. ſous Maximin. Origene retiré en Cappadoce l'exborte au martyre.

L'AN DE JESUS CHRIST 235, JUSQU'EN 238.

] MAXIMIN ayant eu la temerité de s'emparer de l'Empire en 235, aprés avoir fait tuer Alexandre,] la haine qu'il avoit contre la maiſon de ce Prince, compoſée d'un grand nombre de Chrétiens, l'engagea à exciter une perſecution contre les Fideles, dans laquelle il commanda de faire ſeulement mourir les chefs des Egliſes. 'Ambroiſe ami d'Origene qui eſtoit Diacre, & un Preſtre de Ceſarée nommé Protoctete, furent envelopez dans cette perſecution, & y acquirent la qualité de Confeſſeurs.

Euſ. p. 228. d.
d Hier. v. Ill. c. 55.

[Origene ſe voyoit en état de perdre le principal appui qu'il euſt dans le monde, ſi Ambroiſe, dont la liberalité luy fourniſſoit abondamment toutes choſes, perdoit la vie pour J.C.] 'Cependant il compoſa meſme un ouvrage qu'il adreſſa à luy & à Protoctete, pour les animer au martyre, & à donner genereuſement tout ce qu'ils avoient, & leur ſang meſme, afin de con-

Euſ. p. 228. d. Ori. mart. p. 162.

ſerver la foy & l'honneur du nom de J.C, & de montrer qu'ils n'avoient deſiré la ſcience que pour rendre leurs actions conformes à leur lumiere. p.209.

'Nous avons depuis peu d'années cet écrit où Origene paroiſt tout plein de zele & d'ardeur pour le martyre. Il le compoſe preſque tout des paroles de l'Ecriture, comme n'eſtant rempli d'autre choſe, & ne jugeant rien de plus propre pour animer des Martyrs à mourir pour la verité, que les paroles meſmes de la verité. Il y combat les fauſſes raiſons que l'erreur de quelques heretiques, la prudence du ſiecle, & la foibleſſe humaine ont trouvées pour empeſcher les ſerviteurs de Dieu de ſuivre dans ces grandes occaſions les regles de l'Evangile. p.161-218. 'Il montre en particulier que c'eſt une grande faute de jurer par la fortune d'un homme. p.168.

'Il s'y adreſſe principalement à Ambroiſe, qui avoit une femme, des enfans, & de grands biens: Et au lieu que toutes ces attaches pouvoient le detourner du martyre, il s'en ſert au contraire pour l'y animer davantage, parcequ'il ſera d'autant plus glorieux qu'il aura preferé J.C. à tout ce que l'on peut aimer ſur la terre: 'Mais prenant de là occaſion de ſe rabaiſſer luy meſme, en meſme temps qu'il marque ſon ardeur pour le martyre, Je ſouhaiterois, dit-il, en poſſedant ſur la terre autant de biens, & plus meſme que vous n'en poſſedez, mourir Martyr pour l'amour de J.C, afin de recevoir d'autant plus dans le Ciel, que j'aurois plus quitté ici bas, & de pouvoir devenir le pere d'une plus nombreuſe & plus ſainte troupe d'enfans par la grace de celui de qui procede toute paternité. 'Comme il eſt juſte que ceux qui n'ont point paſſé par l'epreuve des tourmens, cedent aux autres dont la patience a paru ſur les chevalets, dans les differentes tortures, & au milieu des feux; auſſi quand nous mourrions Martyrs, nous autres qui ſommes pauvres, la raiſon nous obligeroit de nous rabaiſſer audeſſous de vous, puiſque vous auriez foulé aux piez pour l'amour de J.C, les grands biens que vous poſſediez, les enfans que la nature vous rendoit ſi chers, & cette gloire trompeuſe du ſiecle qui eſt recherchée avec tant d'empreſſement par les hommes. p.175. p.176. p.177.

'Ambroiſe ne remporta neanmoins de cette perſecution, qui dura fort peu, que le titre de Confeſſeur, [& nous le verrons encore travailler pour l'Egliſe avec Origene.] Euſ.l.6.c.28.p.218 d|Hier.v.Ill.c.56.p.286.

'Oroſe dit que Maximin avoit particulierement excité la perſecution contre les Prelats, & les Docteurs de l'Egliſe, à cau- Oroſ.l.7 c.19. p.214.l.b.

ſe du Preſtre Origene: [& cela eſt aſſez conforme à ce que dit 235-238.
Euſ.l 6.c.28.p. 228.d. Euſebe,] 'qu'il n'avoit condanné les chefs des Egliſes à la mort que comme cauſes du progrés de l'Evangile. [Neanmoins nous ne liſons point dans Euſebe qu'Origene ait rien ſouffert dans
Lauſ.c.147.p. 1049. cette perſecution. Que ſi nous voulons recevoir] 'ce que dit Pallade, qu'il fut deux ans à Ceſarée en Cappadoce caché chez une vierge nommée Julienne, à cauſe de la perſecution des payens; ["il eſt difficile de le placer en un autre temps que ſous Note 24.
Euſ.c.27.p.228. b. Maximin.] 'S. Firmilien Eveſque de cette ville, ſon intime ami, qui venoit quelquefois paſſer du temps auprés de luy dans la Paleſtine, pour ſe perfectionner dans les choſes de Dieu, l'attiroit auſſi quelquefois dans la Cappadoce, afin que les Egliſes
Hier.v.ill.c. 54 p.285.b. de ce pays profitaſſent de ſa lumiere. 'S. Jerome dit que toute la Cappadoce ſe joignoit à Firmilien, pour prier Origene de venir viſiter cette province, & qu'il y demeura long-temps.

Cyp.ep.75.p. 201.1. [Il ſe peut donc bien faire que lorſqu'Origene y eſtoit,] 'la perſecution qui fut fort grande dans la Cappadoce ſous le
Lauſ.p.1049.a. Proconſul Serenien, l'ait obligé de ſe cacher durant deux ans chez Julienne, qui luy fourniſſoit, dit Pallade, tout ce qu'il avoit beſoin, & le ſervoit meſme de ſa perſonne. Il cite une note écrite de la propre main d'Origene, où il marquoit qu'il avoit eſté caché à Ceſarée chez une vierge nommée Julienne, & qu'il y avoit trouvé un ouvrage de Symmaque l'interprete des Juifs, que cette vierge diſoit avoir receu de l'auteur meſme.
Euſ.c.17.p.218. b.c. Car elle excelloit en ſcience auſſi-bien qu'en pieté. 'Euſebe parle auſſi de divers livres du meſme Symmaque, qu'Origene avoit eus d'une Julienne, & qu'elle avoit receus de leur auteur, "dont *τὰ δ' ἐξ αὐτῶν* il ſemble qu'elle euſt eſté heritiere.

ARTICLE XXIII.

Origene va en Grece; eſt appellé en Arabie par les Eveſques, & y retire de l'erreur Berylle de Boſtres.

L'AN DE JESUS CHRIST 238, JUSQU'EN 244.

Euſ.l.6.c.30.p. 229.230. ["MAXIMIN ayant eſté tué devant Aquilée en l'an 238, & ceux que le Senat avoit elus contre luy ayant eſté maſſacrez peu de temps aprés; le jeune Gordien fut declaré Auguſte d'un commun conſentement vers le milieu de la meſme année.] 'Origene fut occupé durant ſon empire à inſtruire ceux qui le V. ſon titre. § 11.

venoient ecouter à Ceſarée[en Paleſtine,] & il en venoit un fort grand nombre non ſeulement de la province, mais meſme des autres pays, dont les plus illuſtres eſtoient, comme on a dit, les deux freres Gregoire & Athenodore, [qui aprés avoir eſté ſes diſciples depuis l'an 231 juſqu'en 235, que commença la perſecution de Maximin, "retournerent encore à luy durant environ un an, lorſqu'il eut repris ſes leçons trois ans aprés,] & étudierent ainſi cinq ans ſous luy, [mais non tout de ſuite.]

V. S. Greg. Thaumaturge note 1.

'Aprés qu'il les eut [ſuffiſamment inſtruits,] il les renvoya à leur mere, [a] pour prendre ſoin de leurs affaires domeſtiques: [b] & le merite qu'ils avoient acquis ſous ſa conduite, les fit bien-toſt elever à l'epiſcopat nonobſtant leur grande jeuneſſe. [c] S. Gregoire avant que de partir, fit une harangue publique à la loüange d'Origene, qui y eſtoit preſent, pour le remercier des peines qu'il avoit priſes pour luy. 'Nous avons encore cette harangue, à la fin de laquelle il ſouhaite de revenir quelque jour[à Ceſarée] pour voir encore Origene; & il le prie de l'aſſiſter toujours de ſes conſeils.

Hier.v.ill.c.65. p.289.b. a Thau.in Ori. p.75.76. b Euſ.l.6.c.30. p.230.a. c Hier.v.ill.c. 65. Thau.p.77.

'On trouve dans la Philocalie une lettre d'Origene à ce Saint, où il l'exhorte par de fort beaux raiſonnemens, à mepriſer l'étude de la philoſophie pour ſe donner tout entier à l'Ecriture.

Ori.phil.c.13. p.41-43.

'Origene le pratiquoit luy meſme, & s'employoit à Ceſarée à compoſer divers ouvrages pour éclaircir les livres ſaints. [d] Il fit auſſi "vers ce meſme temps un voyage en Grece, & eſtant à Athenes il y acheva ſes commentaires ſur Ezechiel. Il y en commença d'autres ſur les Cantiques, 'que S. Jerome loüe comme ſon chef d'œuvre. [e] Mais il ne les acheva que quand il fut retourné à Ceſarée.

Euſ.l.6.c.31.p. 230.231. d p.231.a. Note 25. Hier.cant.pr. t.1 p.176.c. e Euſ.p.231.a.

'Il y avoit en ce temps là un celebre Eveſque de Boſtres en Arabie, nommé Berylle; dont les lettres & les autres ouvrages furent recueillis par S. Alexandre de Jeruſalem dans la bibliotheque qu'il dreſſa. 'Il parut ſous Alexandre Severe, [f] & encore depuis ſous Maximin & ſous Gordien. [g] Cet Eveſque ayant gouverné quelque temps ſon Egliſe avec beaucoup de reputation, tomba dans une hereſie, qui nioit que J.C euſt eu aucune exiſtence propre avant l'Incarnation, 'voulant qu'il n'euſt commencé à eſtre Dieu qu'en naiſſant de la Vierge, [h] & meſme "qu'il ne fuſt Dieu que parceque le Pere demeuroit en luy comme dans les Prophetes. [C'eſt pourquoi Jon le joint à Artemon & à Marcel d'Ancyre, [dont l'un a eſté l'un des premiers auteurs du Sabellianiſme, & l'autre a eſté accuſé d'eſtre le pere de l'hereſie de Photin.]

c.20.p.222.c.d. chr. f Hier.v.ill.c. 60.p.287 b. g Euſ.l.6.c.33. p.231.c. Gen.dog.c.3. ap.Aug t.3.p. 380.a. Note 26. h Euſ.p.231.c. Gen.dog c.2.

Euſ.p.231.c. Pluſieurs taſcherent de le retirer de cette erreur, & on de-
c.d. manda auſſi Origene pour y travailler. Il le fut trouver à Boſtres pour ce ſujet, ſous l'empire de Gordien ſelon la ſuite d'Euſebe. Il s'entretint d'abord familierement avec luy pour connoiſtre quel eſtoit ſon ſentiment: Et aprés l'avoir connu, il refuta ſon erreur, & le perſuada ſi bien par les raiſons & les preuves qu'il
a.p.128.1.d. luy allegua avec beaucoup de douceur & de charité, [a] qu'il luy
a c.33.p.231.d. fit connoiſtre la verité, & le fit rentrer dans la foy orthodoxe qu'il avoit quittée. On avoit encore du temps d'Euſebe les actes de tout ce qui ſe paſſa en cette affaire: L'on y voyoit les écrits de Berylle, le Synode des Eveſques tenu ſur ſon ſujet, les queſtions que luy fit Origene, & tout l'entretien qu'ils eu-
Hier.v.ill.c. rent enſemble dans l'Egliſe de Boſtres. S. Jerome dit auſſi que
60.p.287.b. l'on avoit encore à la fin du IV. ſiecle le dialogue d'Origene & de Berylle.

b. Cet Eveſque écrivit depuis quelques lettres à Origene pour
b'chr. le remercier. S. Jerome parle de ces lettres, & de quelques autres qu'Origene luy écrivit; & il le met auſſi-bien qu'Euſebe, au nombre des plus illuſtres & des plus ſavans d'entre les écrivains eccleſiaſtiques, nonobſtant l'erreur où il eſtoit tombé.

Socr.l.3 c.7.p. Socrate voulant montrer par l'autorité des anciens Peres, que
174.175. l'Egliſe avoit toujours cru que J. C. avoit pris une ame humaine, aprés avoir allegué S. Irenée, S. Clement [d'Alexandrie,] S. Apollinaire d'Hieraple, & S. Serapion d'Antioche; il dit que le Concile aſſemblé ſur le ſujet de Berylle [1] Eveſque en Arabie, 1.
a p.421.a.b. enſeigne cette doctrine dans la lettre qu'il écrit à ce Berille; enſuite de quoy il apporte le témoignage d'Origene. On remarque qu'Origene dans ſon commentaire ſur l'epiſtre à Tite, parle contre les erreurs de Berylle ſans le nommer.

ARTICLE XXIV.

Il ſouffre qu'on écrive ſes homelies: Ecrit à l'Empereur Philippe, & à S. Fabien; va en Arabie, & combat divers heretiques.

L'AN DE JESUS CHRIST 246, JUSQU'EN 249.

Euſ.l.6.c.35.p. CE fut en la troiſieme année de l'empire de Philippe, [de
232.c. J.C. 246,] [b] qu'Origene [qui avoit plus de ſoixante ans,]
b c.36.p.232.d. commença à ſouffrir que l'on écriviſt les diſcours qu'il faiſoit
Hier.ep.65.t.2. devant le peuple: & il s'en eſt trouvé plus de mille: [c] car il par-
p.192.d. ἐπὶ τῆς τρίτης ἔτους.
c Pamph.p.173. b.

1. Socrate, contre l'autorité d'Euſebe, l'appelle Eveſque de Philadelphie.

loit

246 249. loit preſque tous les jours dans l'Egliſe. [Il eſtoit ſi rempli des veritez dont il inſtruiſoit les autres, que ſouvent] il preſchoit ſur le champ ſans s'y eſtre preparé : 'ce qui paroiſt aſſez par pluſieurs de ſes ſermons, & entre autres par celui que nous avons ſur la Pythoniſſe, où l'on voit auſſi qu'il prenoit l'ordre de l'Eveſque pour le ſujet qu'il devoit traiter, 'comme nous le trouvons quelquefois de S. Auguſtin. [a] Il avoit commencé à faire des homelies & des ſermons lorſqu'il n'eſtoit encore que laïque. 'Mais il ne voulut jamais permettre qu'on les écriviſt que quand il eut 60 ans paſſez. [C'eſt une preuve] 'de ce que remarque S. Pamphile, que ſon humilité excelloit pardeſſus toutes ſes autres vertus. 'Elle paroiſt partout dans ſes livres : [Et ceux qui en auront lu quelques uns, trouveront que S. Pamphile n'en dit rien qui ne ſoit tres veritable.]

Ori.pyth p.29. a|Tert.& Ori. p.681. Aug.pſ.86.p. 390.1.c. [a] Euſ.l.6.c.19. p.222.a.b. c.36.p.232.d. Pamph.p.174. d. p.172.173.

'Ce fut en ce temps là ſelon Euſebe, qu'Origene écrivit huit livres contre Celſe pour la défenſe de la religion Chrétienne, & quelques commentaires ſur l'Ecriture, de quoy nous parlerons plus amplement autre-part.

Euſ.l.6.c.36.p. 233.a.

'Outre ces livres, dit Euſebe, nous avons encore pluſieurs lettres d'Origene, entre leſquelles il y en a une à l'Empereur Philippe, 'qui eſtoit "Chrétien, ſelon S. Jerome, [& ſelon beaucoup d'autres auteurs anciens & nouveaux.] [b] Cette lettre ſe trouvoit encore du temps de S. Jerome, '& Vincent de Lerins, qui en parle comme s'il l'avoit vuë, dit qu'Origene écrivoit à ce Prince Chrétien avec l'autorité d'un maiſtre & d'un docteur des Chrétiens. Il écrivit auſſi à l'Imperatrice ſa femme nommée Severe.

a.

V. Philippe note 1. Hier.v.ill.c. 54.p.285.b. [b] b. Vinc.L.c.23. p.352. Euſp.233.a.

'Euſebe continuant à parler des lettres d'Origene, dont il en avoit ramaſſé plus de cent, dit qu'il y en avoit auſſi d'adreſſées tant "au Pape Fabien, qu'à d'autres Eveſques, pour juſtifier la pureté de ſa foy. 'S. Jerome, comme nous l'avons déja marqué, parle de cette lettre à S. Fabien, & dit qu'Origene y rejettoit ſur Ambroiſe la faute de diverſes choſes qu'il eſtoit faſché d'avoir mis dans ſes livres.

a.b.

Note 27. Hier ep.65.c. 4.p.193.a.

'En ce temps, dit Euſebe, on vit paroiſtre en Arabie un nouveau dogme, contraire à la verité, lequel enſeignoit que les ames mouroient & ſe corrompoient avec le corps ; mais qu'elles reprendroient une nouvelle vie au temps de la reſurrection. [Tertullien paroiſt avoir ſuivi ce ſentiment, & l'avoir quitté depuis. C'eſt ce qui arriva auſſi à ceux qui l'avoient apporté en Arabie.] 'Car s'eſtant tenu une grande aſſemblée ſur ce ſujet, &

Euſ.l.6.c.37.p. 233.c. c.

Origene ayant eſté prié de s'y trouver, il parla publiquement ſur cette queſtion, & la traita de telle maniere, que ceux qui eſtoient tombez dans cette hereſie l'abandonnerent entierement.

c.38.p.233 d. Il s'eleva encore en ce temps là, dit Euſebe, une nouvelle erreur, qui s'éteignit auſſi-toſt aprés ſa naiſſance. Ce fut celle Thdrt.h.l.2.c. 7.p.122.b. des Elceſaïtes, dont Origene parle en un endroit; '& contre laquelle il a écrit conformément à la doctrine de la verité. [Nous avons fait un titre particulier des Elceſaïtes, où nous avons montré qu'il faut entendre cet endroit d'Euſebe de quelque nouvelle branche de cette ſecte; ou dire qu'ils firent alors quelque eclat extraordinaire contre l'Egliſe.]

ARTICLE XXV.

Origene ſouffre pour JESUS CHRIST durant la perſecution de Dece: Ambroiſe meurt, & le laiſſe pauvre: Origene meurt auſſi.

L'AN DE JESUS CHRIST 250, 251.

Euſ l.6,c.39.p. 234.b. a b. 'PHILIPPE ayant regné [ſix] ans, eut Dece pour ſucceſſeur [vers le milieu ou ſur la fin de l'an 249.] [a] La haine que celui-ci avoit pour Philippe, [qui au moins avoit beaucoup favoriſé les Chretiens; s'il ne l'eſtoit pas luy meſme,] le porta à perſecuter l'Egliſe [de la maniere la plus violente que l'on euſt vu juſques alors. Mais nous nous contenterons de dire ici ce Epi.menſ.c.18. p.175.a. qui regarde Origene,] 'qui ſouffrit beaucoup durant cette perſecution, comme S. Epiphane meſme le reconnoiſt, quoiqu'il ne 64.c.2.p.525.a. ſoit par arrivé juſques à la couronne entiere du martyre. 'Il eſtoit en bute aux traits de l'envie [& de la haine des payens,] à cauſe de l'eminence de ſa ſainteté, & de la grandeur de ſa ſcience: & c'eſt ce qui enflammoit le plus contre luy ceux qui avoient Euſ.p.234.d. alors en main l'autorité ſeculiere. 'Le diable arma contre luy toute ſa puiſſance, employa toutes ſes forces & toutes ſes ruſes pour le terraſſer, & l'attaqua avec plus de fureur & de violence qu'aucun de ceux à qui il faiſoit la guerre en meſme p.235.a. temps. 'Les juges [qui eſtoient les miniſtres de ſa fureur, ne deſirant que de le tourmenter pour le vaincre, & luy faire perdre ſa foy & ſon ame; (car c'eſt le caractere propre "de la perſecution de Dece,)] & evitant [pour cela] avec ſoin de luy oſter la V.ſon titre § 4.

250,251. vie du corps, 'luy firent ſouffrir la priſon & les cachots, le chargerent de chaines de fer, l'enfermerent durant pluſieurs jours dans des ceps de bois, où il avoit les piez étendus avec violence juſqu'au quatrieme trou, le menacerent du feu, & luy firent endurer divers autres ſupplices que l'hiſtoire ne particulariſe pas. 'Cela arriva à Ceſarée en Paleſtine. a[p.234.]a. Phot.c.118.p. 297.a.

[a] Toutes ces choſes, dit Euſebe, ſont fondées ſur les lettres meſmes d'Origene, qui raportoient dans le particulier ce que nous ne ſavons aujourd'hui qu'en general. 'L'on y apprenoit auſſi "de quelle maniere il ſortit de cette perſecution, 'dont tout ce que nous pouvons croire par conjecture, c'eſt que comme les perſecuteurs ne vouloient pas le faire mourir, mais le vaincre par la longueur des ſouffrances, la mort de Dece, qui arriva à la fin de l'an 251, fut cauſe de ſa delivrance. [Il paroiſt meſme que "la perſecution finit dés devant la mort de Dece; & les Confeſſeurs furent mis à Rome hors de priſon dés la fin de 250.] [a] Euſ.p.235.a. a[p.234.d.] Huet,v.Ori.p. 23.c.

Note 28.

V. ſon titre §. 10.

'Photius cite les lettres qu'Origene écrivit aprés la perſecution de Dece. [b] Euſebe nous aſſure qu'elles eſtoient pleines de pieté, & de paroles tres utiles pour ceux qui ont beſoin de conſolation. 'Comme il avoit autrefois écrit un livre du martyre à Ambroiſe & à Protocte, qui avoient confeſſé le nom de J. C. ſous Maximin, 'auſſi S. Denys alors Eveſque d'Alexandrie, luy en écrivit un du meſme titre; [mais ce ne fut qu'aprés la perſecution de Dece, comme on le peut juger] 'de ce qu'Euſebe met cette epiſtre (car il la qualifie ainſi) entre les autres que S. Denys écrivit auſſi-toſt aprés cette perſecution. [C'eſt peut-eſtre ce livre qu'entend "un ancien auteur,] 'qui dit que S. Denys donnoit de grandes loüanges à Origene en luy écrivant, comme il fit encore aprés ſa mort dans une lettre à Theotecne Eveſque de Ceſarée. Phot.c.118.p. 297 a.b. [b] Euſ.p.235.a. c.28.p.228.d. c.46.p.247.d. c.d. Phot.c.132.p. 904.a.

Eſtienne Gobar.

[Ces témoignages de l'eſtime & de l'union de S. Denys avec Origene,] 'font voir avec combien peu de raiſon un auteur a dit, ſans en alleguer aucune preuve, que ce Saint avoit combatu fortement Origene, & l'avoit accuſé d'hereſie, en beaucoup de chefs. [Ils ſuffiſent encore quand ils ne ſeroient pas appuyez par pluſieurs autres raiſons, pour refuter "divers nouveaux Grecs, qui diſent qu'Origene fut aſſez malheureux pour offrir de l'encens aux idoles dans la perſecution de Dece. Car ils raportent à ce temps-ci ce que S. Epiphane avoit mis au temps où il quitta Alexandrie, quoiqu'ils n'aient que luy pour auteur. Mais il n'y a pas plus de moyen de ſoûtenir cette hiſtoire en la mettant ſous Dece, qu'en la mettant ſous Alexandre, ou plutoſt] 'cela Huet,v.Ori.p. 19.c[Bar.248. §. 1.

V. la note 21.

Huet,v.Ori.p. 22.

eſt encore plus difficile, comme l'avouent les plus habiles de ceux qui pretendent que ce fait a quelque choſe de veritable.

[Origene perdit pour la terre dans la perſecution de Dece, le plus illuſtre de ſes défenſeurs; c'eſt à dire "S. Alexandre de Jeruſalem, qui y acquit la couronne du martyre. V. ſon titre.

Hier. v. ill. c. 56. p. 287. a. "Ambroiſe mourut auſſi à peu prés en meſme temps.] 'On le blaſma, dit S. Jerome, de ce qu'en mourant il ne s'eſtoit pas ſouvenu de ſon ami, qui ſouffroit les deux incommoditez de la pauvreté & de la vieilleſſe. V. la perſ. de Maximin § 5.

Euſ. l. 6. c. 3. p. 206. a. 'Mais Origene aimoit mieux ſa pauvreté, que toutes les commoditez que ſes amis ſouhaitoient de luy donner: & comme il n'avoit point voulu jouir de leurs richeſſes durant leur vie, [il y a ſujet de croire qu'il n'en vouloit point heriter aprés leur mort, & qu'il ne ſouffroit pas qu'ils luy laiſſaſſent rien par leur teſtament.]

L'AN DE JESUS CHRIST 253.

[Euſebe ne nous apprend plus rien de la vie d'Origene: Et il ne vécut guere aprés les tourmens qu'il avoit enduré ſous Dece pour J.C.] 'Il mourut ſous l'empire de Gallus & de Volu-

l. 7. c. 1. p. 250. b. l. 6. c. 2. p. 203. b. ſien, âgé de 69 ans, '& puiſqu'il n'en avoit pas encore dixſept accomplis en l'an dix de Severe, [de J.C. 202, ("d'où nous avons conclu qu'il eſtoit né en 185,) il faut qu'il ſoit mort en 253, ou 254, mais nous ſommes obligez de dire que ce fut en 253, peu aprés eſtre entré dans ſa 69.e année, "dautant que Gallus fut tué cette année 253, ou pour le pluſtard au commencement de la ſuivante.] V. la note 1. V. Gallus note 3.

Socr. l. 6. c. 12. p. 319. a. 'S. Theotime Eveſque de Tomes, aſſuroit ſelon Socrate, [en l'an 403,] "qu'il eſtoit mort avec honneur. [a] Il mourut à Tyr, & fut enterré dans cette ville. [b] Pluſieurs des nouveaux auteurs témoignent qu'il eſtoit enterré dans la muraille de l'egliſe du S. Sepulcre, qui eſtoit la cathedrale de la ville de Tyr. καλῶς ἐκοιμήθη.

[a] Hier. v. ill. c. 54. p. 286. d] Phot. c. 118. p. 297. a.

[b] Hall. v. Ori. n. p. 41. 42.

[Pour ajouter un mot de l'exterieur d'Origene, il paroiſt qu'il eſtoit aſſez petit,] 'puiſqu'Euſebe parlant des ceps de bois, où il fut mis ſous Dece, dit qu'il y fut étendu juſqu'au quatrieme trou: [Et nous voyons que pluſieurs Martyrs ont eſté étendus juſqu'au cinquieme.] 'Auſſi Origene meſme dit qu'Ambroiſe ne luy laiſſoit point de temps pour faire repoſer "ſon petit corps.

Euſ. l. 6. c. 39. p. 234. 235.

Suid. p. 390. σωμάριον.

ARTICLE XXVI.

Des diſciples d'Origene; & des infames heretiques Origeniens.

[IL n'y a pas eu moins de diſputes dans l'Egliſe ſur le ſujet d'Origene aprés ſa mort, que durant ſa vie; mais nous ne marquerons ici que ce qui s'en trouve juſqu'au temps de S. Jerome. Avant que d'entrer dans ce diſcours, nous ajouterons un mot de ſes diſciples, & nous marquerons ce que nous trouvons de ſes écrits.]

'Perſonne n'a eſté plus heureux que luy en diſciples, puiſqu'on a vu ſortir de ſon ecole une infinité de Docteurs, d'Eveſques, de Confeſſeurs, & de Martyrs. [Nous ne devons pas oublier d'abord] 'S. Plutarque, & les ſix autres illuſtres Martyrs, "qui furent les premices que cette ecole de la religion Chrétienne donna à J. C. [Quelques uns y joignent S.te Potamiene; mais Euſebe n'en dit rien.] 'Le ſecond des auditeurs d'Origene fut S. Heracle Eveſque d'Alexandrie, frere de S. Plutarque, [dont nous avons parlé en particulier,] 'S. Denys d'Alexandrie, l'une des plus grandes lumieres du III. ſiecle, avoit auſſi beaucoup paru dans ſon ecole. [Voilà ceux que nous trouvons avoir eſté inſtruits par Origene juſqu'à l'an 231 qu'il ſortit d'Alexandrie.

V. ſ. 5.

Vinc. L. c. 23. p. 351.

Euſ. l. 6. c. 3. a. p. 204. a. b. 206. c. d.

c. 3. p. 204. a. b.

c. 29. p. 229. d. Hier. v. ill. c. 69. p. 290. d.

Toutes les perſecutions, les accuſations d'hereſie, les depoſitions, & les excommunications, n'empeſcherent pas que ſon ecole ne fuſt encore feconde en ſaints Eveſques & en Martyrs. Car ce fut à Ceſarée qu'il inſtruiſit S. Gregoire Thaumaturge, la gloire du Pont & de la Cappadoce, & S. Athenodore ſon frere, qui fut Eveſque dans le Pont auſſi-bien que luy.] Theotecne qui fut fait Eveſque de Ceſarée ſous Gallien [vers l'an 260,] eſtoit auſſi ſorti de l'ecole d'Origene.

Euſeb. l. 7. c. 14. p. 263. a.

'S Jerome nous a fait connoiſtre une autre diſciple d'Origene, [dont Euſebe ne parle point.] C'eſt 'Thryphon, qui eſtoit, dit-il, tres ſavant dans les Ecritures, comme on le peut voir par pluſieurs petits traitez qu'il a faits ſur diverſes choſes, & particulierement par ceux qu'il a compoſez ſur la *vache rouſſe* du Deuteronome, & ſur le ſacrifice d'Abraham dans la Geneſe. Origene luy a écrit quelquefois. 'Il ſe trouve un "S. Tryphon martyr à Nicée ſous Dece, fort celebre parmi les Grecs, [a] & auſſi un Tryphon philoſophe ſtoïcien & platonicien qui vivoit au meſme temps. Mais ce dernier paroiſt avoir eſté payen. [Pour

Hier. v. ill. c. 57 p. 287. a.

V. la perſ. de Dece § 17.

Bar. 254 § 26 m. 10. nov.

[a] 233. § 21 Plot. v. p. 10. e.

l'autre, nous voudrions avoir quelque preuve encore plus forte que la conformité du temps & du nom, pour pouvoir dire que
Sic. ſan.t.1.n.p. 123.2.c. c'eſt luy dont parle S. Jerome.] 'Et meſme il eſtoit encore fort jeune quand il finit ſa vie par le martyre.

[On peut mettre entre les diſciples d'Origene divers grands hommes qui ont eu un reſpect particulier pour ſa doctrine, comme Ambroiſe, Beryll de Boſtres qu'il retira de l'hereſie, S. Firmilien qui venoit ſouvent étudier avec luy en Paleſtine. Je ne ſçay
Phot.c.232.p. 904. ſi nous devons mettre en ce rang] 'un Alexandre Eveſque [a] d'Hieraple & martyr, dont parle 'un ancien auteur dans Photius, qui dit que cet Eveſque écrivant à Origene, témoigne une grande union avec luy. [Mais il y a bien de l'apparence que cet auteur
Hall.v.Ori.n. p.12. a voulu dire Saint Alexandre de Jeruſalem.] 'Divers nouveaux auteurs diſent que "S.te Barbe celebre martyre, a eſté inſtruite dans la foy par Origene. [Nous ne voyons neanmoins aucun monument un peu conſiderable qui autoriſe cette opinion.

1. Eſtienne Gobar.

V. la perf. de Maximin I. note 1.

Les ſaints diſciples d'Origene, nous font ſouvenir de dire un mot de ces heretiques infames qui ont porté le nom d'Origeniens,] 'qui ſurpaſſoient meſme en quelque ſorte les abominations des Gnoſtiques. S. Epiphane paroiſt ſuppoſer qu'ils duroient encore de ſon temps, 'mais en fort petit nombre, [a] & repandus en fort peu d'endroits. [Selon le rang où il les place, il paroiſt les vouloir faire commencer vers le temps du grand Origene:] 'mais neanmoins il n'oſe pas dire qu'ils aient pris leur nom de luy: & il avoue qu'il n'en ſçait rien. Dans ſon abregé & dans ſa recapitulation, il diſtingue ces infames heretiques des Origeniſtes, qu'il fait venir d'Origene Adamance: & il dit meſme des premiers, qu'ils viennent d'un certain Origene, [par où il ſemble dire que ce n'eſt pas du grand.] 'S. Auguſtin dit abſolument que c'eſt d'un autre.

Epi.63.c.1.p. 520.521.
c.4.p.524.b.
a c.1.p.520.c.
c.d.
p.398.b|t.2.p. 128.d|129.d| 146.b.
Aug.h.42.p.9. 1.c.

[Pour ce qui eſt de leur doctrine, tout ce que la pudeur permet d'en dire,] 'c'eſt qu'ils rejettoient le mariage, [b] qu'ils ſe ſervoient de divers livres apocryphes, comme des actes de Saint André, & d'autres ſemblables, '& que pour excuſer les crimes qu'ils commettoient ouvertement, ils accuſoient les Catholiques de faire les meſmes choſes en ſecret. [Ils n'avoient garde d'avoir tiré du grand Origene une doctrine auſſi infame qu'eſtoit la leur.] 'Car S. Epiphane loüe toujours la vie d'Origene comme tres ſainte & tres edifiante. [c] Quoiqu'il pretende

Epi 63.c.1.p. 520.d.
b c.2 p.521.c.
c.d.
64.c.2.3.p.525. 526.
c c.4 p.527.b.c.

1. ἱερα πόλεως. Ne faudroit-il point τῆς ἱερᾶς πόλεως, *de la ville ſainte*, c'eſt à dire de Jeruſalem, ou ἱεροσολύμων.

que ſon hereſie eſt pire que toutes celles qui l'ont precedée, il en excepte neanmoins les actions impudiques; & il reconnoiſt que ceux qu'il dit l'avoir ſuivie, ſont particulierement les ſolitaires les plus eminens en pieté.

ARTICLE XXVII.

Des écrits d'Origene en general.

[ON peut mettre avec raiſon à la teſte des écrits d'Origene,] 'la lettre qu'il écrivit à l'âge de 17 ans à ſon pere, pour le fortifier dans la confeſſion du nom de J. C. Euſebe ne nous en a conſervé qu'une ligne, [mais qui vaut bien des volumes. Euſ.l.6,c.2.p. 202.c.

Il eſt remarquable que quoiqu'il ait profeſſé publiquement les lettres ſaintes dés l'âge de 18 ans,] 'neanmoins il n'écrivit rien ſur l'Ecriture que ſous l'empire d'Alexandre [aprés l'an 221, c'eſt à dire à l'âge de 36 ans paſſez,]& il ne le fit alors qu'à l'inſtance d'Ambroiſe, lequel, comme nous avons dit, luy en fournit tous les moyens. 'Euſebe dans le troiſieme livre de la vie de S. Pamphile, & S. Jerome dans une lettre à S.te Paule, avoient fait le denombrement de ſes écrits. [Mais ni l'un ni l'autre de ces catalogues n'eſt venu juſques à nous.] 'Vincent de Lerins dit qu'il avoit plus écrit qu'aucun homme n'euſt fait [avant luy.] 'S. Pamphile raſſembla dans la bibliotheque qu'il dreſſa à Ceſarée, tout ce qu'il put trouver de ſes ouvrages. e.23.p 224.b. e.32.p.231.a.b| Hier.in Ruf.l. 2.c.6.p.222 d| v.ill.c.54. Vinc,L.c.23.p. 351. Hier.ep.141.p. 113 b.

'On publioit qu'il avoit compoſé juſqu'à ſix mille livres. S. Jerome ſoûtient qu'il n'y en avoit pas ſeulement deux mille. Mais il ne ſe fonde que ſur le catalogue qu'en avoit fait Euſebe, [& il paroiſt qu'il en avoit luy meſme trouvé d'autres,] 'puiſqu'il en conte plus qu'Euſebe ſur S. Matthieu & ſur S. Jean. 'Ce n'eſt point en effet une choſe fort incroyable qu'Origene ait fait ces ſix mille livres qu'on luy attribuoit, ſi l'on y comprend ſes homelies, & les lettres un peu conſiderables qu'il avoit écrites. 'Car S. Jerome témoigne luy meſme qu'Origene avoit publié plus de mille homelies; & que la quantité de ſes tomes eſtoit innombrable. 'L'on a attribué plus de dix mille écrits à Theodore de Mopſueſte. In Ruf. p.222. d|Epi.64.c.63. p.591 d. in Luc,pr.p. 208. Hall v.Ori.p. 334|Du Pin,p. 391.2. Hier.ep.65.p. 192.d. Hall.v Ori.p. 334.

[Ce n'eſtoit point par vanité & pour acquerir l'eſtime des hommes, qu'Origene compoſoit tant de volumes.] 'Car on voit qu'il ne le faiſoit qu'avec repugnance & avec crainte, parce qu'il conſideroit qu'il eſt dangereux de parler beaucoup de Ori.g.pf.1.p. 38.d|in Jo,l.5. p.87 a.

Dieu, [depeur de n'en parler pas comme on le doit, & encore
p 87.c|88.a. plus d'en écrire ;] 'qu'aucun des Saints n'avoit écrit juſqu'alors
p.89.a. beaucoup d'ouvrages ; 'que l'Ecriture nous avertit que les longs diſcours ne ſeront point exemts de peché, & qu'elle nous recommande expreſſément, ſelon les Septante, de ne point écrire
p.89.90. beaucoup de livres. 'Ce n'eſt pas qu'il ne cruſt qu'on ne peche point contre ces regles du S. Eſprit tant qu'on n'écrit que pour la verité, qui eſt toujours une, & ne tombe point dans la multi-
p.91.d. plicité qui eſt propre à l'erreur : 'Mais ce qui le raſſuroit d'un coſté ſur le nombre de ſes écrits, le faiſoit trembler de l'autre dans la crainte de bleſſer la verité meſme en un ſeul point, & de tomber ainſi dans la multiplicité qu'elle condanne.

p.87.a|pſ.1.p. 38.d. 'Ainſi il euſt mieux aimé par luy meſme demeurer dans le ſilence, ſi Ambroiſe ſon ami ne l'euſt continuellement preſſé & par ſes paroles lorſqu'il eſtoit auprés de luy, & meſme[par
in Jo.l.5.p.91. 92. ſes lettres] lorſqu'il en eſtoit eloigné. 'Il conſideroit d'ailleurs que les heretiques faiſoient beaucoup de commentaires ſur l'Evangile, qui bien que remplis d'erreur, ſe liſoient neanmoins par ceux qui aimant J.C,[& la verité,]ne ſe contentoient pas de la ſimplicité de la foy, parcequ'on n'en trouvoit pas de meilleurs : & ces perſonnes tomboient ſouvent ainſi dans les pieges des heretiques, ["comme cela eſtoit arrivé à Ambroiſe V.la perſ.de Maximin § 3. ſon ami.] Il eſtoit donc utile de leur fournir des commentaires orthodoxes, où ils puſſent deſalterer la ſoif qu'ils avoient de la verité, ſans s'expoſer à l'erreur & au menſonge.

in Celſ.l.5.p. 231. 'Il travailloit de tout ſon pouvoir à éclaircir la foy & à la défendre, pour eſtre de ces ouvriers "dont Dieu ne rougit point, αἰσχύνεται.
pſ.1.g.p.38 e. & qui ſavent bien diſpenſer la parole de la verité. 'Mais comme il ſavoit qu'il eſt impoſſible de faire aucun bien ſans Dieu, & encore plus de comprendre ſans luy ce qu'il nous veut ap-
in Celſ.l.5.p. 231.b. prendre par les Ecritures ; '& qu'il faut encore que Dieu entre
b|pſ.1.p.38.39. inviſiblement par ſon eſprit, dans ceux à qui il juge devoir faire cette faveur ; 'il avoit ſoin de luy demander,& de luy faire demander par les autres la grace de bien chercher la verité, & celle de ne s'appliquer pas à ſon travail par une étude purement humaine, mais qu'il luy pluſt de joindre ſon eſprit au ſien, & de le faire entrer par ſon aſſiſtance dans la participation du Verbe divin, afin qu'il puſt abatre tout ce qui s'elevoit contre la connoiſſance de Dieu, & que la foy de ceux à qui il taſchoit de ſervir par ſes écrits, ne fuſt pas établie ſur la ſageſſe & la ſcience des hommes, [mais ſur la puiſſance de Dieu. C'eſt ce qui donnoit

ſujet

ſujet à ſes diſciples,] 'de croire qu'il ne leur expliquoit les paroles de Dieu que par l'eſprit meſme de Dieu, "qui nous parlant par les Prophetes, peut ſeul auſſi nous faire entrer dans l'intelligence de leurs oracles. Thau. in Ori. p. 73. c. d. &c.

'Vincent de Lerins trouve dans les écrits d'Origene une force, une vivacité, une profondeur, & une beauté d'eſprit ſi extraordinaire, qu'il croit qu'il a ſurpaſſé de beaucoup preſque tous les autres écrivains. Il y reconnoiſt une vaſte étenduë de ſcience & d'erudition qui comprenoit la plus grande partie de ce qu'on peut connoiſtre des choſes de Dieu, & peut-eſtre tout ce que la philoſophie nous peut apprendre de celles des hommes. 'Quoiqu'il ait voulu écrire d'une maniere ſimple, naturelle, familiere, & ſans figures; [a] le meſme Vincent ne laiſſe pas de relever ſon eloquence: & ſon ſtyle luy paroiſt "ſi facile, ſi coulant, ſi doux, qu'il ſemble, dit-il, avor eu dans la bouche plutoſt du miel que des paroles. Y a-t-il rien d'obſcur, continuë cet auteur, qu'il ne rende clair quand il entreprend de l'expliquer? Rien de difficile à faire, qui ne paroiſſe aiſé dans ſes écrits? Il ne perſuade pas ſeulement par la force de ſes raiſonnemens, mais il emporte encore par l'autorité des Ecritures, leſquelles il emploie plus ſouvent qu'aucun autre auteur de l'Egliſe. Vinc. L. c. 23. p. 351. Huet, v. Ori. p. 275. b. [a] Vinc. L. c. 23 p. 351. *tam amæne, tam lactee.*

ARTICLE XXVIII.

Des commentaires d'Origene ſur l'Ecriture.

[L'EXAMEN que nous allons faire des écrits d'Origene en particulier, nous engage dans une diſcuſſion auſſi ennuyeuſe que longue: mais elle eſt neceſſaire pour noſtre ſujet. Ceux qui n'en auront pas beſoin, pourront paſſer cet article & les huit ſuivans, pour trouver dans le 37.e une matiere plus agreable.

La principale partie des ouvrages d'Origene a eſté l'explication qu'il a faite de l'Ecriture.] 'Car il l'a commenté toute entiere, ſi nous en croyons S. Epiphane. [b] S. Ambroiſe remarque qu'il réuſſit bien mieux ſur l'ancien Teſtament que ſur le nouveau, 'peut-eſtre parcequ'eſtant accoutumé à chercher des ſens allegoriques, il luy eſtoit plus aiſé d'en former ſur l'ancien, [qui eſt tout entier une prophetie & une figure du nouveau, au lieu que celui-ci doit preſque toujours eſtre expliqué & pratiqué à la lettre.] 'On croit auſſi qu'il trouvoit beaucoup plus de ſecours Epi. 64. c. 35 p. 526. d | 529. a. [b] Amb. ep. 43. p. 294. c. Huet, v. Ori. p. 239. d. c.

pour expliquer l'ancien dans ceux qui avoient écrit avant luy.
p.136.d. 'Car il n'eſt point vray qu'il ait commencé le premier à faire des commentaires ſur l'Ecriture, comme quelques uns l'ont
e.f. cru. 'Sans parler de Philon, Euſebe nous apprend qu'avant luy pluſieurs Chrétiens avoient expliqué divers endroits des livres ſaints. [Origene meſme cite ſouvent les explications des au-
Hier.v.ill.c.61. tres.] 'S. Hippolyte ſurtout avoit fait pluſieurs commentaires ſur l'Ecriture, & S. Jerome aſſure que ce fut à ſon exemple qu'Origene entreprit le meſme travail. [Mais ce qu'on peut dire, c'eſt qu'Origene eſt le premier dont les commentaires ſoient venus juſques à nous. Car pour ceux qui portent le nom de S. Theophile d'Antioche, il n'eſt pas fort certain qu'ils ſoient de luy.] V. S. Theophile.

Ori.in Ez.pr. p.615. 'Origene expliquoit l'Ecriture de trois manieres, & meſme S. Jerome ſemble dire qu'il l'a expliqué toute entiere de ces trois manieres, [quoique cela ne ſoit pas aiſé à croire.] Son premier travail eſt ce que les Grecs ont appellé "des Scolies, dans leſ- Note 29.
quelles il expliquoit [non un livre entier, mais ſeulement] les endroits qui luy en paroiſſoient obſcurs & difficiles; & cela en
Du Pin,t.1.p. 348. peu de mots [pour l'ordinaire.] 'Il ne nous reſte plus rien aujourd'hui de ces ſcolies. [a] S. Jerome leur donne auſſi quelquefois le
a Hier.in Is. pr p.4. nom de "notes ou annotations, [qui marque aſſez bien ce que σημειώσεις.
Ori phil.c.27. p.108|Huet,p. 238.e f. c'eſtoit:] 'On voit neanmoins que par ce terme de notes on marque auſſi quelquefois ſes explications les plus étenduës, le prenant generalement pour toute ſorte d'éclairciſſement & de commentaire.

Ori.in Ez.pr. p.615. 'Son ſecond travail ſont ſes homelies [b] ou traitez; ces deux noms ſignifiant la meſme choſe, [c'eſt à dire des diſcours pro-
b Hier.in Gal. pr p.158.d|Euſ. n.p. noncez devant le peuple, & ce que nous appellons des ſermons.]

Ori. in Ez.pr. p.615. 'Le troiſieme eſt celui qu'il a appellé des Tomes ou Sections, & que nous pouvons, dit S. Jerome, nommer Volumes [ou Livres. C'eſtoient proprement ſes commentaires, où il expliquoit de ſuite & avec étenduë tout un livre de l'Ecriture.] C'eſt là, dit S. Jerome, que deployant toutes les voiles de ſon eſprit, il
Hier.v.ill.c.56. p.287.a. quitte la terre, & vogue en pleine mer au gré des vents. 'Il le dedioit à Ambroiſe qui luy fourniſſoit la depenſe dont il avoit
q heb.[c.p.201. a. beſoin pour les faire. 'S. Jerome remarque qu'Origene ſe ſervoit de l'edition commune dans ſes homelies, mais que dans ſes Tomes, c'eſt à dire dans ſes diſcours plus relevez, il ſe ſervoit auſſi quelquefois de l'hebreu.

'On le blaſme de ce que dans tous ſes écrits il a expliqué toute l'Ecriture par allegorie, ſans s'attacher à la lettre. [S'il a pretendu que les faits raportez par l'Ecriture n'ont point eſté, il eſt aſſurément tres blaſmable. Mais ſi ſuppoſant ces faits pour veritables, il a taſché d'y trouver des ſens plus ſpirituels & plus relevez en les raportant a J.C, & à l'Egliſe; il n'a fait que ce que S. Paul a appris par ſes paroles & par ſon exemple, & ce que S. Auguſtin, S. Gregoire le grand, & preſeque tous les autres Peres ont taſché de faire aprés luy. Auſſi S. Baſile, & S. Gregoire de Nazianze, n'ont point fait difficulté de compoſer les premiers chapitres de leur Philocalie, des regles meſmes qu'Origene donne pour l'explication de l'Ecriture, & d'en copier des paſſages aſſez longs pour faire des livres entiers. Sixt.l.4 p.351. a.b.

Ce ſeroit une diſcuſſion fort longue, & peut-eſtre fort difficile, que de vouloir examiner ſi Origene détruit la lettre de l'Ecriture.] 'Mr Huet en a fait un chapitre exprés que l'on peut voir. [Nous nous contentons de dire qu'on ne peut guere témoigner plus de reſpect, & meſme plus de zele pour la lettre de l'Ecriture, qu'on en voit dans l'epiſtre d'Origene ſur l'hiſtoire de Suſanne.] Huet,v.Ori p. 170-176.

'S. Gregoire Thaumaturge dans l'excellent eloge qu'il fait des inſtructions & de la ſcience d'Origene, remarque qu'il y avoit bien des endroits de l'Ecriture qu'il expliquoit à ſes diſciples dans le ſens ſimple & naturel. Thau.in Ori. P.73.a.b.

[Comme nous voulons parler ici de ſes commentaires ſur l'Ecriture, nous ne pouvons pas omettre ce que remarque Mr Huet,] 'qu'il l'explique ſouvent ſelon le ſens literal & hiſtorique, ſelon le ſens *myſtique* ou allegorique; & ſelon le ſens moral: & il en fait quelquefois profeſſion. [Il avoue luy meſme en pluſieurs endroits qu'il y en avoit qui n'approuvoient pas qu'il s'appliquaſt ſi fort à l'allegorie. Il affoiblit ſouvent par là les plus beaux endroits de l'Evangile. Il n'eſt jamais ſi beau & ſi utile que quand il s'étend ſur la morale: & cependant il la regardoit comme beaucoup audeſſous des ſens myſtiques.] Huet,v.Ori. p.175.c|232.b. c.

'On le blaſme encore d'avoir ſouvent cité, auſſi-bien que S. Clement d'Alexandrie, divers écrits apocryphes. [Il ne les cite guere neanmoins qu'en marquant qu'ils n'eſtoient pas receus comme canoniques.] Sixt.l.4 p.351. 1.b.

'Il faut ſe ſouvenir pour ſes homelies de ce que nous avons remarqué, qu'il les faiſoit ſouvent ſur le champ ſans premeditation; & qu'auſſi il ne permit de les écrire qu'aprés l'an 245, lorſqu'il avoit plus de 60 ans. Ainſi toutes celles que nous Huet,v.Ori. p.272.

avons de ce genre, comme celles qui ſont ſur le Pantateuque, & ſur les Prophetes, ſont des huit dernieres années de ſa vie. Mais cela n'empeſche pas qu'il n'en ait compoſé quelques unes pour les prononcer enſuite, & que celles là n'aient eſté données au public avant l'an 245. C'eſt ce que Saint Jerome nous oblige de dire de celles qui ſont ſur S. Luc: & on le croit encore de quelques autres.

ARTICLE XXXIX.

Des écrits d'Origene ſur le Pentateuque.

[POUR marquer maintenant en particulier ce qu'Origene a fait ſur chaque livre de l'Ecriture,] 'il écrivit en tout 13 tomes ſur la Geneſe.[a] & meſme Euſebe n'en conte que 12, [b]ce qui peut eſtre une faute de copiſte. [c] Il marquoit dans le neuvieme que les huit premiers avoient eſté faits à Alexandrie [avant l'an 231.][d] Le 12 & le 13 ne traitoient que la queſtion de Caïn & de Lamec; [qui eſt dans le quatrieme chapitre de la Geneſe, & cela revient à ce que] [e] dans ſon livre contre Celſe, il cite ce qu'il avoit écrit ſur la Geneſe depuis le commencement du livre juſqu'aux paroles qui commencent le cinquieme chapitre: & l'on peut voir en cet endroit une partie de ce qu'il y traitoit. Dans le meſme ouvrage [fait vers 249,] il cite plus d'une fois ce qu'il avoit écrit ſur la Geneſe 'pluſieurs années auparavant. 'Il paroiſt encore citer le meſme commentaire dans ſes Tomes ſur S. Mathieu [faits vers 245.] [f] Il y renvoie auſſi dans ſes livres des Principes, [g] qu'il compoſoit "en meſme temps à Alexandrie [vers l'an 230.] V. la note 40.

[h] S. Pamphile cite quelques endroits de la preface d'Origene & du premier livre ſur la Geneſe. [i] Euſebe dans ſes livres de la Preparation evangelique, donne deux paſſages qui expliquoient les verſets 12 & 14 du premier chapitre. [k] Dans la Philocalie qui eſt un extrait d'Origene fait par S. Baſile & S. Gregoire de Nazianze, 'il y a deux grands paſſages du troiſieme tome, [l] Euſebe en cite auſſi quelque choſe. [m] Theodoret cite d'Origene l'explication de ces paroles, *Faiſons l'homme à noſtre image & à noſtre reſſemblance*. [n] S. Euſtathe raporte un endroit d'Origene ſur le paradis qu'il blaſme beaucoup. [o] Socrate dit qu'en parlant dans ſon neuvieme tome ſur la Geneſe, de J.C, & de l'Egliſe figurez par Adam & Eve, il y montroit auſſi bien

Ruf. in Hier. l. 2 p. 225. a.
[a] Euſ. l. 6. c. 24. p. 225. a.
[b] Huet, p. 240. a.
[c] Euſ. p. 225. a.
[d] Hier. ep. 125. q. 1. p. 35. a.
[e] Ori. in Celſ. l. 6. p. 309. 230.
l. 4. p. 187. 190.
l. 6. p. 311.
in Mat. t. 35. p. 201. a.
[f] prin. l. 1. c. 3. p. 675. b. l. 2. c. 3. p. 691. c.
[g] Euſ. p. 225. a. b.
[h] Pamph. p. 173. a. 179. a.
[i] Huet, v. Ori. p. 244. e. f.
[k] Ori. phil. pr. c. 14. 23. p. 44. 67.
[l] Euſ. l. 3. c. 1. p. 71. b.
[m] Thdrt. in Gen. q. 20. p. 21.
[n] Euſt. pyth. p. 390.
[o] Socr. l. 3. c. 7. p. 175. a.

qu'en beaucoup d'autres de ſes ouvrages, que J. C. n'a pas moins l'ame humaine que le corps.

[Cet ouvrage d'Origene ſur la Geneſe eſt apparemment]ſon Hexaemeron, ou l'ouvrage ſur les ſix jours de la creation, que S. Ambroiſe a imité au raport de S. Jerome, en y ajoutant S. Hippolyte & S. Baſile. Hier.ep.65.c.2. p.192.c.

'S. Jerome ayant dit qu'Origene avoit écrit 13 livres ſur la Geneſe, ajoute qu'il avoit auſſi fait deux livres d'homelies myſtiques, des ſcolies ſur l'Exode, & d'autres ouvrages. [Cette ſuite fait voir], 'que ces homelies eſtoient ſur la Geneſe, & Sixte de Sienne l'a pris en ce ſens. Il croit auſſi que les 17 homelies que nous avons en latin ſur la Geneſe, ſont de "celles dont parle ce Pere. Mr Huet en doute, mais ne doute pas qu'elles ne ſoient d'Origene. 'Caſſiodore n'en marque que ſeize. [a] On pretend que la 17 eſt imparfaite. [b] Elles ont eſté traduites par Rufin, [c] & avec la liberté qu'il a accoutumé de prendre, d'ajouter, [& de retrancher] ce qu'il luy plaiſt, comme il nous en aſſure luy meſme. [d] C'eſt à quoy il faut raporter quelques endroits, qu'on voit bien venir originairement d'un Latin. ex Ruf.l.2.p. 225.2. Huet,p.244.f] Sixt.l.4.p.352. 2.c. Caſ inſt.c.1.p. 227.1. a Huet,p.245.b b p.244.f|Ori. prol. c Ori.in Rom. p.634. d in Gen.h 5.15. p 25.b|48 a.

Note 30. 1.

[e] Il ſemble qu'Origene euſt deſſein d'expliquer de ſuite toute la Geneſe dans ſes homelies. [Ainſi il nous en manqueroit beaucoup.] On y trouve quelque choſe de ce que S. Euſtathe cite de luy, touchant Iſaac & Rebecca. Mais pour ce qu'il en cite ſur les puits creuſez par Abraham, & que l'on voyoit encore dans le IV. ſiecle, [je ne ſçay ſi nous l'avons aujourd'hui; à moins qu'on ne la raporte à l'homelie 13,] où il parle des puits d'Abraham à l'occaſion de ceux d'Iſaac. [Il eſt certain ſans cela] [f] qu'il y avoit encore d'autres homelies ſur la Geneſe du temps de S. Jerome que nous n'avons plus, puiſque ce Pere dit que dans la premiere de toutes, Origene parloit beaucoup de Melchiſedec, & pretendoit que c'eſtoit un Ange; ce qui ne ſe trouve point dans les noſtres. e h.9.p.33.b. h.10.p.37.c| Euſt.pyth.p. 391. Ori.t.1.p.42.b. c. f Huet,p.240. a|Hier.ep.126. p.38.e.

'Origene a écrit des ſcolies ſur l'Exode, [g] & auſſi des homelies traduites par Rufin. [Nous en avons treize dont je ne fache point que perſonne doute.] [h] Caſſiodore n'en met que 12. [Il paroiſt qu'il avoit fait auſſi des tomes ſur ce livre.] [i] Car dans la Philocalie il y a un grand paſſage ſur cet endroit de l'Exode, *Le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon*, [k] enſuite un paſſage d'un autre endroit, [l] & au commencement du ſuivant, il y a ces mots, *Et en un autre tome dans ces meſmes annotations ſur l'Exode* Ruf.in Hier.l. 2 p.225.a. g Ori..n Rom. p.634|Huet,p. 245 b. h Caſſ.inſt.c.1. p.227 1. i Ori.phil.c. 27.p.101. k p.107. l p.108.

1. La 8,p. 36,n'eſt-elle point trop fleurie pour Origene? Elle a pourtant quelque choſe de luy.

t.1.p.498.c. 'Dans ſes tomes ſur les Cantiques, [faits vers l'an 240,] il cite ce qu'il avoit écrit ſur l'Exode.

p.503.c. Il y renvoie de meſme à ce qu'il avoit fait ſur le Levitique.[a] & dans ſon commentaire ſur l'epiſtre aux Romains, il marque le ſens moral qu'il avoit donné en parlant ſur ce livre aux divers ſacrifices qui y ſont preſcrits aux Juifs. 'S. Jerome dit en general qu'Origene a parlé fort au long des animaux mondes & immondes en écrivant ſur ce livre.

[a] in Rom.l.9. p.601.a.b.

Hier.ep.125.p. 33.a.

ex Ruf.l.2.t.3. p.225.a. [b] Ori.in Rom. p.634. [c] Caſſ.in ſ.c.1. p.227.1. [d] Jon.l.1.c.5. Ori.t.1.p.111. [e] Huet,p.240.b. Ori.phil.c.1. p.21. [f] Huet,ib. Ori. in Lev.h.4.p. 120.c.

'Origene l'a expliqué par des ſcolies, [b] & encore par des homelies. [Nous avons aujourd'hui] [c]ſeize homelies "ſur le Levitique reconnuës par Caſſiodore. [d] Jonas Eveſque d'Orleans cite dans ſa morale un endroit conſiderable de la ſeconde, qui s'y trouve de meſme.[e] Mais on n'y trouve pas celui qui en eſt cité dans la Philocalie, & il n'eſt meſme dans aucune autre des ſeize: d'où il eſt aiſé de juger que nous n'avons qu'une partie de celles qu'on en avoit dans le IV. ſiecle.[f] On n'y trouve pas non plus les endroits où Origene meſme dit qu'il avoit parlé des vétemens ſacerdotaux, & de quelques autres choſes.

Note 31.

Ori.t.1.p.141.a. p.116.c. p.131.c. h.1.p.106.b. h.6 p.133.a. h.9.p 151.b.c. h.13.p.167.b.c.

'Il paroiſt par la ſettieme des noſtres qu'elles ont eſté faites à Ceſarée en Paleſtine. 'Il marque dans la 3.e qu'il y avoit déja long-temps qu'on luy avoit confié la diſpenſation de la parole, & qu'il l'adminiſtroit dans cette Egliſe. 'Dans la cinquieme il ſe met bien clairement au nombre des Preſtres. 'On y voit dans d'autres qu'il n'écrivoit pas, mais qu'il parloit dans l'Egliſe 'en preſence des catecumenes, à qui il adreſſe quelquefois ſa parole. 'Il y cite ce qu'il avoit dit en d'autres occaſions ſur Jeremie, ſur la ceinture de S. Jean Batiſte, 'ſur ces paroles du pſeaume 118, *Voſtre loy* [*& voſtre parole*] *eſt une lampe pour mes piez.*

in Rom.p.634. Huet,p.245.c. [d]

'Ces homelies ſont de la traduction de Rufin, & il nous avertit luy meſme qu'il a particulierement uſé dans celles-ci de la liberté qu'il ſe donnoit d'y ajouter ce qu'il jugeoit à propos, parce, dit-il, qu'Origene faiſant ces diſcours devant le peuple, ſongeoit plus à l'edification de ſes auditeurs qu'à l'éclairciſſement des difficultez, outre qu'il parloit ſans preparation; de ſorte qu'il touchoit ſouvent des difficultez ſans les reſoudre. Rufin a voulu remplir ces vides, ce qu'il témoigne luy avoir couté beaucoup, ſans qu'on luy en ait beaucoup d'obligation: Car la pluſpart des perſonnes ſouhaiteroient fort qu'il ſe fuſt epargné ce travail, [& qu'il ne nous donnaſt pas la peine de lire ſes penſées quand nous cherchons celles d'Origene.]

Euſ.n.p.129.2. a.b.ex Ruf.

'Rufin a auſſi traduit ce qu'Origene a fait ſur le livres de Nom-

bres, ſoit en homelies, ſoit en ſcolies, & generalement tout ce qu'il à écrit ſur la loy de Moyſe. [Nous avons aujourd'hui] '28 homelies ſur les Nombres marquées par Caſſiodore, qui neanmoins en conte trente. [Je ne ſçay point que perſonne en doute ;] 'ſinon en ce qu'on ne peut pas toujours diſtinguer ce qui y vient d'Origene ou de Rufin. 'Rivet taſche neanmoins de les attaquer ſur ce que dans la 12.e il y a une explication "d'un mot qui n'eſt propre que pour le latin. 'Cela ſeroit en effet conſiderable, ſi nous ne ſavions la liberté que prenoit Rufin dans ſes traductions. 'On voit qu'en d'autres endroits il raiſonne ſur ce que portoit la verſion latine quand elle eſtoit differente du grec. [a] On croit que Rufin y avoit mis en un meſme corps & les homelies & les ſcolies d'Origene. [Et c'eſt peut-eſtre pour cela] 'qu'il y a des endroits qui paroiſſent n'avoir pas eſté preſchez, mais compoſez à loiſir; [b] au lieu qu'en d'autres on voit qu'il preſchoit ſur ce qui avoit eſté lu, dont il n'expliquoit neanmoins quelquefois qu'une partie. 'Il ſe donnoit auſſi la liberté d'expliquer d'autres endroits que ceux qu'on avoit lus, lorſqu'on le ſouhaitoit de luy. 'Il cite ſur les Nombres ce qu'il avoit dit en expliquant la Geneſe touchant les puits creuſez par Abraham. 'Il y marque auſſi qu'il avoit déja parlé en une autre occaſion ſur les ſtations que firent les Iſraelites dans le deſert. 'Dans une homelie ſur Jeremie, il promet de parler bien-toſt, & peut-eſtre dés le jour meſme, ſur les benedictions ſacerdotales qui ſont dans les Nombres. 'Nous n'en avons rien aujourd'hui. 'Il cite ſur Joſué ce qu'il avoit dit ſur les Nombres.

'On croit que les homelies ſur les Nombres, & toutes les autres que nous avons ſur le Pentateuque, ſont de celles qu'Origene a prononcées aprés l'âge de 60 ans, '& aprés les homelies ſur Jeremie. ["Il avoit donc fait un autre ouvrage ſur les Nombres,] 'puiſqu'il cite luy meſme dans ſes Tomes ſur les Cantiques ce qu'il avoit fait ſur ce livre; [c] & il commença à écrire ſur les Cantiques ſous Gordien, [entre 238 & 244.] [d] Ce qu'il dit dans la dixieme homelie ſur les Nombres, que depuis quelque temps il n'y avoit point de Martyrs, [conviendroit fort bien à la fin du regne d'Alexandre vers l'an 234. Mais il peut convenir auſſi à la fin de Philippe en 248, dix ou douze ans aprés la perſecution de Maximin, qu'on ne voit pas meſme avoir fait beaucoup de Martyrs. Cet endroit eſt ſi beau, qu'on ſera ſans doute bien aiſe de le voir ici tout entier.] Aprés avoir dit que les ames des Martyrs prient pour nous, & contribuent à la re-

Caſſ. inſt. c. 1. p. 227. 1.

Du P. t. 1. p. 347.

Riv. l. 2. c. 13. p. 221.

excudere.

Huet, p. 245. f.

Ori. in Num. h. 2. 11. p. 185. c| 214 a.

[a] Huet, p. 245. f.

Ori. in Num. h. 19. p. 247. c.

[b] h. 6. p. 192. b.

h. 15. p. 227. c.

h. 12. p. 216. b.

h. 27. p. 278. 1.

in Jer. g. h. 12. p. 120. c.

Huet, p. 240. d. Ori. in Joſ. h. 25. p. 334. b.

Huet, p. 272. c.

p. 271. b.

Note 3.

Ori. t. 1. p. 598. c| 599. b 512. a| 527. a.

[c] Euſ. l. 6. c. 32. p. 231. a.

[d] Ori. in Num. h. 10. p. 207. b.

miſſion de nos pechez ; J'ay donc peur, aioute t-il, que puiſqu'il « n'y a plus de Martyrs, & que les hoſties des Saints ne s'offrent « plus pour nos pechez, nous ne meritions point d'en obtenir la « remiſſion, & qu'ils ne demeurent en nous.... Nous ne ſommes « pas dignes d'eſtre perſecutez pour J. C, & de mourir pour le « nom du Fils de Dieu. Le diable meſme ne veut point exciter « contre nous la perſecution publique des Gentils, parcequ'il « ſçait que les ſouffrances du martyre font remettre les pechez. « Il ſçait encore que quand on nous amene devant les princes & « les magiſtrats pour J.C, c'eſt un temoignage que nous rendons « à ſon nom à la vuë des Juifs & des Gentils ; & que ce[que nous « y ſouffrons,] nous eſt un ſujet de joie & de gloire, parceque « nous en recevrons dans le ciel une grande recompenſe. Mais « peut-eſtre auſſi que celui qui voit tout ce qui n'eſt pas meſme « encore, prevoit que nous ne ſerions pas capables de ſouffrir le « martyre. Neanmoins le Seigneur connoiſt ceux qui ſont a luy, « & il a des threſors dans ceux meſmes dont on ne l'eſpereroit « pas : car Dieu ne voit pas comme l'homme. Pour moy, je ne « doute point que dans cette aſſemblée meſme il n'y ait des per- « ſonnes connuës de luy ſeul, qui devant luy ſont déja Martyrs « par le témoignage que leur conſcience luy rend [de leur foy,] « preſts à repandre leur ſang pour le nom du Seigneur JESUS, dés « qu'on le leur demandera. Je ne doute pas, [dis je,] qu'il n'y en ait « ici qui portent leur croix, & qui le ſuivent. «

in Jo.g.l.32.p. 400.d. — [a] in Luc.h.8.p 217. b. — in Rom.l.6.p. 653.c. — Euſ.n.p.129.2. b. — Caſſ.inſ.p. 227.1.

[a] 'Origene dans ſon 32.e tome ſur S. Jean, [vers l'an 233,] promet d'expliquer le Deuteronome : [a] & dans ſes homelies ſur S. Luc, il dit qu'il l'avoit expliqué : Mais il paroiſt que ce n'eſtoit que par des homelies. [Ainſi il ne faut pas s'étonner] Si dans ſon commentaire ſur l'epiſtre aux Romains, il dit qu'il faudra examiner plus amplement en ſon lieu une ordonnance [du 25.e chapitre du Deuteronome.] 'Rufin marque qu'il n'avoit rien trouvé d'Origene ſur ce livre que quelques "petits diſcours, & qu'il eſtoit dans le deſſein de les traduire : [mais on croit qu'il mourut avant que de l'avoir pu faire.] 'Caſſiodore parle de huit ſermons d'Origene ſur le Deuteronome extremement ſubtils. [Nous n'avons rien aujourd'hui de tout cela.]

orationcula.

ART. XXX.

ARTICLE XXX.

De ce qu'il a fait ſur Joſué, ſur les Juges, ſur les Rois, ſur Job, & ſur les Pſeaumes.

'RUFIN dit qu'il a traduit ce qu'Origene avoit fait ſur Joſué, tout de meſme qu'il eſtoit dans le grec ſans y rien changer. 'Nous avons aujourd'hui de ſa traduction 26 homelies ſur ce livre. [a] Caſſiodore en conte trente. [b] La Philocalie cite un paſſage de la 20.[e] qui ſe trouve en effet dans celle que nous avons, [quoique non pas avec toute la fidelité que Rufin promet: & cela ſuffit neanmoins][c] pour refuter quelques heretiques qui ont voulu dire ſans aucun fondement, que ces homelies n'eſtoient pas d'Origene. 'On croit qu'elles ſont de celles qu'il prononça aprés l'an 245, âgé de plus de 60 ans. Et il ſemble qu'on peut les mettre à la fin de 249, ou au commencement de 250,] 'puiſqu'il paroiſt qu'il y avoit alors une perſecution ouverte contre l'Egliſe, ordonnée par des loix imperiales. Mais il mettoit ſa confiance en la puiſſance de J. C, qui briſeroit bientoſt ſatan ſous les piez de ſes ſerviteurs.

Orig. in Rom. p. 634.
Huet, v. Ori p. 245. 246.
a Caſſ. inſt. c. 1. p. 227. 1.
b Ori. phil. c. 12 p. 39.
c Huet, p. 146. d. e. p. 272. c.
Ori. in Joſ. h. 9. p. 307. 308.

'Il ſe reconnoiſt dans ces homelies Preſtre & predicateur, & en cette qualité la main droite de l'Egliſe. Mais il veut que l'Egliſe coupe cette main & la jette bien loin, ſi elle la ſcandalize en faiſant quelque choſe contre la diſcipline eccleſiaſtique, & la regle de l'Evangile. 'Il cite dans ces homelies le ſermon qu'il avoit fait dans une autre egliſe ſur les deux femmes jugées par Salomon, 'ſes ſermons ſur Jeremie, [d] ſon explication ſur le pſeaume 100.[e] Il y cite auſſi ce qu'il avoit dit ſur les Nombres: [f] & dans ſa premiere homelie ſur les Nombres, il ſemble dire qu'il ne s'arreſteroit que peu à ce livre & à celui du Deuteronome, tant parce qu'il ne ſe croyoit pas capable de developer les grands myſteres qu'ils contiennent, que pour paſſer plutoſt à Joſué.

h. 7. p. 300. c.
h. 8. p. 291. c.
h. 13. p. 313. a.
d h. 15. p. 318. b. c.
e h. 15. p. 334. b.
f in Num. h. 1. p. 184. a.

'Rufin dit qu'il a traduit les explications d'Origene ſur les Juges, de la meſme maniere que ce qu'il a fait ſur Joſué, ſans rien ajouter à ce qu'il a trouvé dans le grec. [Nous avons neuf homelies ſur ce livre des Juges, dont la ſixieme explique le cantique de Debora.] 'Et Origene témoigne dans ſes Tomes ſur le Cantique de Salomon, qu'il avoit parlé aſſez amplement de celui-ci dans les petits diſcours qu'il avoit publiez ſur les

In Rom. p. 634.
Note 33.
in Cant. p. 499. c.

Huet,p.240.c. Juges ; 'ce qui porte à croire que ces neuf homelies ſont plus anciennes que les autres, [& avant l'an 240. Mais je ne ſçay s'il en faut auſſi conclure] qu'il ne les a point faites ſur le champ.

in Jud.h.1.p. 339.a. 'Au moins nous y trouvons des endroits qu'Origene dit ne luy eſtre venus dans l'eſprit que dans le temps qu'il les diſoit. [Il peut les avoir ou écrites, ou remaniées aprés les avoir preſchées.]

Caſſ.inſt.p. 227.1. 'Caſſiodore n'en marque que huit. Il loüe en general les homelies d'Origene ſur l'Octateuque, comme pleines d'eloquence, [quoique ce ne ſoit guere là ce qu'on peut loüer dans Origene.]

Ori.t.1.p.356. Huet,p.246.f. Nous n'avons qu'une homelie ſur les Rois dans les œuvres d'Origene : elle eſt ſur le commencement du premier livre. 'M.r Huet croit qu'elle eſt encore de la traduction de Rufin, & remarque la bevuë de Rivet, qui a douté que cette homelie fuſt d'Origene, parcequ'il ne ſe ſouvenoit pas de S. Alexandre de

Ori.p.356.357. p 361.c. Jeruſalem, 'dont elle fait un grand eloge : & il eſt viſible que c'eſtoit [à Jeruſalem] en preſence de ſon peuple. 'Nous y voyons que durant qu'il parloit, un homme "fut poſſedé & tourmenté du demon. &c.

Euſt pyth.p. 328. 'Leo Allatius nous a donné en grec & en latin "une autre homelie ſur les Rois, [qui traite de la Pythoniſſe, & de l'evocation de l'ame de Samuel pour Saül.] 'Elle eſt receuë comme indubitable. 'On y voit qu'Origene parloit en preſence de l'Eveſque, & que c'eſtoit de luy qu'il prenoit l'ordre de ce qu'il devoit traiter. 'Il cite luy meſme, comme nous venons de voir, une autre homelie qu'il avoit prononcée ſur les deux femmes publiques jugées par Salomon : '& écrivant ſur S. Jean [vers l'an 233,] il témoigne aſſez clairement avoir expliqué ce qui regardoit Saül & Acab. 'Dans ſes Tomes ſur S. Matthieu, il promet en quelque ſorte d'expliquer le troiſieme livre des Rois, & le ſecond des Paralipomenes, où il eſt parlé du temple baſti par Salomon. 'Caſſiodore cite de luy quatre homelies ſur le premier livre des Rois, [a] une ſur le ſecond, une fort longue ſur le ſecond des Paralipomenes, '& une ſur chacun des deux livres d'Eſdras. [Il ne nous reſte plus rien de tout cela.]

à Lion en 1619.

Huet,p.247.a. Ori.g.t.1.p.29. a. in Joſ.h.3.p. 291.c. in Jo.t.30.p. 399 b.c. in Mat.t.35.p. 203.c. Caſſ.inſ.c.2. p.227.2. a p.228.1. c.6.p.231.1.

Hier. in Ruf.l. 1.c.1.p.196.d| e p 75.101.c.3. p.313.a|367.a. f p 75.p.313.a. f Euſt.pyth.p. 391. 'Origene a écrit ſur Job, & S. Jerome témoigne que Saint Hilaire en a traduit quelques homelies. [b] Il remarque qu'Origene y avoit dit des choſes que l'Egliſe ne recevoit pas. [c] Saint Euſtathe en blaſme auſſi quelques endroits. [Mais il n'en eſt rien venu juſques à nous ; 'ce que l'on en lit ſous ſon nom eſtant viſiblement d'un autre auteur.] Note 34.

'La Philocalie cite divers paſſages du Tome d'Origene ſur le premier pſeaume,[a] & la fin du dernier paſſage eſt le commencement de celui [b] que cite Euſebe de l'explication d'Origene ſur le premier pſeaume. [c] S. Pamphile cite auſſi un endroit d'Origene ſur ce pſeaume. [d] S. Epiphane raporte encore le commencement de cette explication : [e] & il y ajoute encore celle qu'il donnoit à ce verſet du meſme pſeaume ; *C'eſt pourquoi les méchans ne reſſuſciteront point*. C'eſt apparemment ce dernier paſſage] [f] que S. Jerome marque en divers endroits, lorſqu'il attaque les ſentimens d'Origene ſur la reſurrection. [g] S. Methode cite le meſme endroit, & le continuë bien plus que S. Epiphane, [h] quoiqu'il l'abrege encore un peu. [i] Origene adreſſoit cet ouvrage à Ambroiſe, aux inſtances duquel il ne l'avoit pu refuſer.

Ori.phil.c.2. p. 21-23.
a Euſ.l.6.c.24.p. 225.d.
b l.6.c.25.p. 225 c.
c Pamph.p.189. b.
d Epi.64.c.6. 7.p.529-531.
e c.8.p.533-534.
f Hier.ep.60.c. 3.p.159.a. & 1.c. 8.p.172.b.
g Epi.64.c.12-16.p.534-539.
h c.17.p.539.c.
i c.7.p.531.a.

'On voit par l'un des paſſages raportez dans la Philocalie, qu'Origene alloit commencer à expliquer les Pſeaumes; [ce qui marque qu'il avoit deſſein de les expliquer tous de la meſme maniere, c'eſt à dire par Tomes: & il peut l'avoir fait,] 'puiſqu'il en avoit déja expliqué les 25 premiers avant que de ſortir d'Alexandrie, [c'eſt à dire avant l'an 231, plus de 20 ans avant ſa mort:] '& dans ſes Principes [faits dés ce temps là,] il cite ſon commentaire ſur le 2.e pſeaume. [k] S. Jerome ſemble dire en effet qu'il avoit expliqué tout le pſeautier par beaucoup de volumes; [l] & Origene meſme dit dans ſon explication de l'epiſtre aux Romains, qu'il avoit "commenté le pſeaume 31, & les autres de ſuite ſelon leur rang. 'Il y cite en particulier ſon expoſition ſur le ſecond pſeaume. 'Dans ſa 15.e homelie ſur Joſué, il parle de l'explication qu'il avoit faite du pſeaume 100, '& il renvoie à celle du 118, dans ſa 13.e homelie ſur le Levitique. 'Cependant on marque que dans ſon premier tome ſur l'epiſtre aux Romains [1] il promet d'expliquer le 57.e. On répond à cela qu'il pouvoit l'avoir expliqué d'une maniere, & avoir deſſein de l'expliquer encore d'une autre. 'Mais je ne croy pas qu'on puiſſe dire qu'il euſt encore expliqué le pſeaume 109, ni en homelies, ni en Tomes, lorſqu'il fit ſes grands commentaires ſur S. Matthieu [vers l'an 245.] 'S. Jerome cite ſon explication ſur un endroit du pſeaume 16. [m] Origene cite luy meſme l'explication qu'il avoit faite des pſeaumes 45 & 47, où il avoit traité de la cité de Dieu. 'S. Jerome dit encore qu'Origene attribuoit à Moyſe le pſeaume 89, & les onze autres qui ſont ſans inſcription, ſuivant en cela l'opinion d'Huille, qui eſtoit de ſon temps le Patriarche des

Ori.phil.c.2. p.22.
Euſ.l.6.c.24.p. 225.b.
Ori.prin.l.2.c. 4.p.694.c.
k Hier.ep.89.c. 6.p.343.b. & 141.
l Ori.in Rom. p.513.
dictare.
p.509.c.
p.514.c.
t.1.p.318.b.c.
p.467.b.c.
Huet,p.270.f.
1. Je n'ay point trouvé cet endroit.
Ori.in Mat.t. 23.p.114.c.
Hier.ad Cte. c.2.p.25.d.
m Ori.in Celſ. l.7.p.351.b.
Hier in Ruf.l. 1 c.3.p.201.b.

ep.141. p.213. Juifs. 'Le commentaire d'Origene ſur le pſeaume 126, ne ſe trouvoit pas dans la bibliotheque de Ceſarée, quoiqu'aſſurément il n'euſt pas manqué de l'expliquer comme les autres.

in pſ.pr.t.8.p. 3.2. 'Outre ces grands commentaires diviſez par tomes, il avoit fait une petite explication des Pſeaumes qu'il appelloit un Enchiridion ou Manuel. Un ancien auteur ſemble dire auſſi qu'il les avoit expliquez en homelies: 'S.Baſile dit qu'il finiſſoit beaucoup de ſes "entretiens ſur les Pſeaumes par la glorification du S.Eſprit: '& Tritheme luy attribuë 150 "diſcours ſur les Pſeaumes, dont il parle comme s'il les avoit vus. 'Euſebe raporte un paſſage de l'homelie ſur le pſeaume 82. [a] C'eſt apparemment auſſi dans des homelies qu'il avoit fait l'explication des pſeaumes 21, 134, & [1] 140, qu'il cite luy meſme dans ſon homelie ſur la Pythoniſſe, & dans la 8.e & la 18.e de celles que nous avons en grec ſur Jeremie. 'Rufin a traduit mot à mot, comme il dit, les explications des pſeaumes 36, 37, 38, [& ſa ſuite montre clairement qu'il l'entend des explications d'Origene.]

Baſ.de Sp.c. 29.p.358.c. Trit.p.8.t. Euſ.l.6.c.38.p. 233.d. a Ori.g.t.1.p. 32.e|97.d|174. d. διαλέξεων. tractatus. 1.

in Rom.p.634. 'On pretend qu'il y a des explications manuſcrites d'Origene ſur le pſeautier dans quelque bibliotheque. [b] Saint Jerome raporte un paſſage d'Origene ſur le mot de Diapſalma, qui ſe trouve ſouvent dans les Pſeaumes grecs. 'Nous avons aujourd'hui en latin neuf homelies ſur les pſeaumes 39, 37, & 38, ["& il n'y a aucun ſujet de douter] 'que ce ne ſoient les neuf que Rufin dit avoir traduites d'Origene ſans y rien changer. 'Quelques uns ont cru que c'eſtoit Rufin qui les avoit partagées en homelies: mais Rufin meſme dit qu'il les avoit trouvé toutes partagées. 'Il remarque qu'elles ſont toutes de morale: [& c'eſt ce qu'Origene avoit bien plus accoutumé de traiter dans ſes homelies que dans ſes Tomes. 'On y voit clairement qu'il y parle à des auditeurs [c] ſur ce qui avoit eſté lu. [d] Ce qu'il dit dans la premiere, d'un Empereur qui avoit regné avec beaucoup d'eclat trente ans auparavant, donne ſujet de croire qu'il l'a faite en 241, trente ans aprés la mort de Severe: & toutes les autres peuvent eſtre du meſme temps,] 'puiſque Rufin ſemble dire qu'elles faiſoient toutes enſemble un meſme corps. 'Origene marque dans la ſixieme quelque choſe de ce qu'il avoit dit en expliquant un endroit de S. Matthieu.

Huet,p.247.c. f. b Hier.ep.138. p.96.97. Ori.t.1.p.440. p.438|t.2.p.634 Ib|Huet,p.241. c. Ori,t.1.p.438. p.449.a|459.a. c.&c. c p.464.a. d p.441.e. p.438. p.466.c. Note 35.

[Pour ce qui eſt de ſes Tomes, outre ce que nous avons dit des paſſages que S. Epiphane & d'autres nous ont conſervez de celui où il expliquoit le premier pſeaume,] 'la Philocalie nous

phil,c.26.p.94.

1. Le texte porte ρμα', ce qui eſt une faute. Il faut μα.

donne un grand extrait du tome ſur le pſeaume 4. 'S. Pamphile cite auſſi quelques endroits de ſes commentaires ſur les Pſeaumes, comme ſur le 6.e, ſur le 15.e, & ſur le 18.e 'La Philocalie nous a encore conſervé un paſſage de ſes explications ſur le 50.e

Pamph p.189. b|190.c.d.

Ori.phil.c.1.p. 20.

ARTICLE XXXI.

Decret qu'il a écrit ſur les Proverbes, les Cantiques, & les Prophetes.

'SAINT Pamphile raporte deux paſſages du livre d'Origene ſur les Proverbes, où il combat la metempſycoſe.[a] On en trouve encore un conſiderable dans une chaine manuſcrite ſur S. Luc.

Pamph.p.194. c.

[a] Huet,v.Ori. p.241.d|248.a.

'S. Methode dans ſon livre de la reſurrection, cite de luy, ſelon Sixte de Sienne, une explication ſur l'Eccleſiaſte.[b] Neanmoins on n'en trouve rien dans les fragmens que S. Epiphane & Photius nous ont conſervez de cet ouvrage.

Sixt.l.4. p.354. 355.

[b] Huet,p.241. d.

'Origene a travaillé deux fois ſur les Cantiques.[c] Il écrivit d'abord un petit tome, dont nous avons encore un fragment dans la Philocalie. Il le compoſa dans ſa jeuneſſe, [c'eſt à dire à l'âge de 37 ans au pluſtoſt: car il ne commença qu'à cet âge à écrire ſur l'Ecriture.]

Hier.in Abd. pr.p.115.a.

[c] Ori.phil.c.7. p.31.

'Depuis cela eſtant à Athenes ſous Gordien, [vers la 55.e année de ſon âge, de J. C. 240,] il commença un autre commentaire ſur les Cantiques, diviſé en dix tomes, dont il compoſa les cinq premiers à Athenes, & le reſte lorſqu'il fut retourné à Ceſarée. 'Il y expliqua les Cantiques ſuivant les Septante, Aquila, Symmaque, Theodotion, & la cinquieme verſion. S. Jerome releve cet ouvrage comme eſtant autant audeſſus des autres écrits d'Origene, qu'Origene meſme eſt, dit-il, audeſſus des autres auteurs. S. Gregoire de Nyſſe dit auſſi qu'Origene a travaillé avec grand ſoin à l'explicarion des Cantiques.

Euſ.l.6.c.32.p. 231.a.

Hier.in Cant. p.176.c.

Nyſſ.in Cant. pr.t.1.p.473.b.

'Nous avons un paſſage dans la Philocalie, tiré du ſecond tome:[d] & ce paſſage ſe trouve dans un grand diſcours latin ſur les Cantiques, que l'on a diviſez en quatre homelies, & que l'on attribuë quelquefois à Origene, quelquefois à S. Ambroiſe, quelquefois à S. Jerome. 'Eraſme l'eſtime beaucoup; mais ne croit pas qu'il ſoit d'aucun de ces Peres, & moins d'Origene que des autres, puiſqu'il paroiſt eſtre d'un auteur latin. [Son jugement a eſté ſuivi par Cocus, par Rivet, & par divers autres.] 'Mais le paſſage de la Philocalie, & pluſieurs autres raiſons en-

Ori.phil.c.27. p.110.

[d] Pearſ.in Ign. t.1.p.111.

Ori.prol.p.28.

Huet,p.248. 249.

core, ont fait dire à M.r Huet qu'il eſt d'Origene, dont il porte le nom dans tous les anciens manuſcrits; & que ce n'eſt autre choſe que les trois premiers tomes des dix que S. Jerome a ſi fort eſtimez, avec une partie du quatrieme, & le prologue de tout l'ouvrage. Pour les endroits qui ont fait croire à Eraſme qu'il eſtoit d'un auteur latin, on luy répond qu'ils viennent du traducteur, que diverſes conjectures font juger eſtre Rufin; & Caſſiodore le ſemble dire. [a] Pearſon ſoûtient tres fortement le ſentiment de M.r Huet, & pretend que meſme les plus habiles des Proteſtans, comme Blondel & Aubertin, ont dit avant luy que cet ouvrage eſtoit d'Origene. Il y cite ſes explications ſur l'Exode, le Levitique, les Nombres, les Juges, [b] & ſur le nouveau Teſtament.

Caſd. inſ. c. 5. p. 230. 1.
a Pearſ. p. 106. 112.
Ori. t. 1. p. 498. c|499. b|5. 3. c|512 a|527. a.
b Pearſ. p. 110.

Outre ce grand ouvrage, Origene a fait encore deux homelies ſur les Cantiques, que S. Jerome traduiſit, & qu'il envoya au Pape Damaſe, [c] Nous les avons aujourd'hui parmi les œuvres de S. Jerome, & parmi celles d'Origene.

Hier. in Cant. p. 176. c|Caſd. inſ. c. 5. p. 230. 1.
c Hier. t. 3. p. 270|Ori. t. 1. p. 481.

[d] Origene dans ſon livre contre Celſe, nous aſſure qu'il avoit écrit ſur Iſaïe. [e] On avoit de luy du temps d'Euſebe, trente tomes ſur ce Prophete, compoſez ſous Gordien, qui n'eſtoient que ſur le tiers, [f] ou ſur la premiere partie de ce Prophete, c'eſt à dire ſur les vingt-neuf premiers chapitres. Le vingt-ſixieme de ces volumes eſtoit perdu dés le temps de Saint Jerome. Ce pere dit qu'Origene "s'y promenoit avec liberté dans ſes &c. eſpaces allegoriques. S. Pamphile en cite quelques paſſages, tant du premier livre [g] que du vingt-huittieme. [h] S. Jerome cite auſſi quelques unes de ſes explications ſur Iſaïe, [i] & un endroit du 8.e volume ſur l'integrité du texte hebreu du temps de N. S. Il marque qu'Origene finiſſoit le 30.e par une explication qu'il avoit appriſe d'Huille Juif de ſon temps, & Patriarche de ſa nation.

d Ori. in Celſ. l. 7. p. 339.
e Euſ. l. 6. c. 32. p. 230. d.
f Hier. in Iſ. p. 4.
l. 5 pr. p. 52. a.
Pamph. p. 286. d.
g p. 288. d|289. a.
h Hier. in Iſ. 2. p. 15. d.
i c. 6. p. 31. a. in Ruf. l. 2. c. 3. p. 101. b.

On avoit alors deux livres ſous le nom d'Origene, adreſſez à une femme nommée Grata, qui expliquoient le 30.e chapitre d'Iſaïe: mais on croyoit que ces deux livres n'eſtoient pas de luy.

in Iſ. pr. p. 4.

S. Jerome parle auſſi de 25 homelies, & de quelques annotations ou ſcolies ſur ce Prophete. Nous avons aujourd'hui neuf homelies ſur Iſaïe, que Rhenanus, qui a publié l'edition d'Eraſme, ne croit point eſtre d'Origene. [Neanmoins ni Rivet ni Cocus ne les rejettent point.] Eraſme, & M.r Huet aprés luy, les reçoivent comme bonnes, & ils croient meſme que c'eſt S.

Ibid.
Ori. t. 1 p. 553.
prol. p. 28|Huet, p. 250. a. b.

Jerome qui les a traduites. Ce Pere ne le dit pas dans ſes Hommes illuſtres, comme l'a cru Eraſme: mais Rufin nous aſſure qu'il
&c. avoit traduit des homelies d'Origene ſur Iſaïe, & ſur "quelques autres livres de l'Ecriture, en y retranchant ou y corrigeant ce qui pouvoit eſtre contraire à la foy de la Trinité, & y laiſſant les autres fautes qui s'y rencontroient. Il marque particulierement un endroit où S. Jerome avoit ajouté [1] une ligne, depeur
1. qu'on n'en abuſaſt: '& nous l'avons dans la premiere de nos homelies. [Sans cet endroit nous pourrions peut-eſtre croire que ce ne ſeroient pas des homelies, mais des ſcolies & des notes: car elles ſont extremement ſerrées, & ſouvent obſcures.] 'On voit bien neanmoins en quelques endroits qu'Origene y parle au peuple. Il y parle comme miniſtre de l'Egliſe, & ſemble meſme marquer particulierement qu'il eſtoit Preſtre. M.r Huet nous avertit que la neuvieme eſt imparfaite, & qu'on y a mis la fin de la neuvieme homelie ſur Jeremie.

Ruf. in Hier. l. 2. p. 227. b.

Ori. in Iſ. h. 1. p. 551. b.

h 6. p. 564. a.

Huet, p. 230. b. c.

[Nous ne trouvons point qu'Origene ait fait autre choſe ſur Jeremie que des homelies.] 'Caſſiodore en conte juſques à 45, [a] que Raban dit avoir vuës. [b] La Philocalie cite un paſſage de la 39.e. [c] S. Jerome en a traduit quatorze; [d] & Caſſiodore n'en avoit pas trouvé davantage de traduites, [e] Ce ſont celles que nous avons encore aujourd'hui en latin dans Origene, quoiqu'il y ait des manuſcrits qui les attribuent à S. Cyrille. [f] Rhenanus a ſemblé douter qu'elles fuſſent d'Origene; mais c'eſt fort foiblement, [& il n'eſt pas ſuivi des autres.] [g] M.r Huet a donné en grec 19 homelies ſur Jeremie; dont il y en a 12 de celles que S. Jerome avoit traduites: mais elles ne ſont pas placées dans le meſme ordre. Elles ont eſté trouvées à l'Eſcurial.

Caſſ. d. inſ. c. 3. p. 228. a.
a Huet, p. 242. b.
b Ori. phil c. 10. p. 37.
c in Ez. pr. p. 615.
d Caſſ. d. p. 228. 3.
e Huet, p. 242. b.
f Ori. t. 1. p. 571.
g Huet, p. 242. b. 250. d. e.

'On y voit en quelques endroits qu'il eſtoit Preſtre, inferieur à l'Eveſque, & elevé audeſſus des Diacres. [h] On y voit auſſi qu'il preſchoit dans la Paleſtine. [i] La 12.e homelie eſt faite un peu avant Paſque. [k] Il s'adreſſe en un endroit aux catecumenes, pour les exhorter à ſe preſſer de recevoir le batteſme. [l] Il ſemble dire dans la 12.e, qu'aprés ſon ſermon on liroit un endroit du livre des Nombres, ſur lequel il preſcheroit encore. [m] Il y cite, comme nous avons vu, ce qu'il avoit dit depuis peu ſur le pſeau-
2. me 140. 'Il fait la meſme choſe [2] ſur le 134.e qu'il avoit auſſi expliqué peu auparavant au peuple.

Ori. g. in Jer. h. 11. 12. p. 114. a. 120. b.
h h. 9. p. 105. a.
i p. 127. e.
k h. 3. lat. p. 524. b. c.
l g. h. 12. p. 120. c.
m h. 18. p. 174. d.
h. 8. p. 97. c. d.

1. *Nec patres Trinitatis diſſidere naturam, ſi nominum ſæpenumero officia.*

2. Cela eſt clair dans la traduction de S. Jerome. Le grec eſt obſcur, & je penſe qu'il y manque quelque choſe.

h.8.p.100.c.d. 'Il marque dans ces homelies qu'il y avoit des perſonnes qui cherchoient à trouver dans ſes diſcours quelque petite faute
h.16.p.151.a. pour la relever, & luy en faire un grand crime. 'C'eſt pourquoi il prenoit garde qu'on n'abuſaſt pas de ſes paroles pour luy attribuer des ſentimens qu'il n'avoit pas, comme celui de la me-
h.19.p.185.b. tempſycoſe. 'Il cite une tradition hebraïque qu'il avoit appriſe d'un [Juif] qui ayant eſté chaſſé de ſon pays pour la foy, eſtoit φιλοπτος.
venu au lieu où il eſtoit, [c'eſt à dire ſans doute à Ceſarée.]

in Ez.h.11.p. 655.c. 'Il nous apprend luy meſme qu'il avoit fait ſes homelies ſur
a in Joſ.h.13.p. 313.a. Jeremie avant celles que nous avons ſur Ezechiel, a & ſur Joſué.
Huet,p.272.c. Il cite dans celles-ci ce qu'il avoit dit ſur le commencement de
p.271.c[in Jer. g.h.1.p.61.a. Jeremie. 'On croit que les unes & les autres ſont prononcées aprés l'an 245. 'Il ſemble qu'il travailloit alors à expliquer auſſi
b Hier.in Jer. 27.p.330.d[331. b.c. S. Matthieu. b S. Jerome cite une fort mauvaiſe explication du 27.c chapitre de Jeremie, qu'il attribuë viſiblement à Origene, quoiqu'il ne le nomme pas.

Euſ.l.6.c.24.p. 225.b. 'Origene eſtant encore à Alexandrie [avant l'an 231,] écrivit
Nphr.l.5.c.15. 363.d. ſur les Lamentations de Jeremie: Euſebe dit qu'il y en avoit cinq tomes de ſon temps. 'On lit neuf dans Nicephore. [On ne marque rien ſur Baruc.]

Euſ.l.6.c.32.p. 230 231. c Ori.phil.c.1. p.38. d in Ez.pr.p. 615. e Huet,p.242. c. f Hier.v.ill.c. 135.p 303.b[304.c. g Ori.in Ez.h. 11.p.655.c. h in Jer.g.h.9. p.105.a. i in Ez.h.1.p. 621.b. k p.619.b. l p.620.b[6.p. 628.b. m h.13.p.658.c. n h.5.p.635.c. 'Il a écrit 25 tomes ſur Ezechiel, qu'il commença à Ceſarée, & qu'il acheva à Athenes ſous Gordien. c La Philocalie raporte un paſſage du 20.e tome. d Il a fait auſſi des homelies ſur ce Prophete. S. Jerome en a traduit quatorze e que nous avons encore: f Et celles-ci jointes aux 14 ſur Jeremie, font les 28 qu'il dit avoir traduites ſur ces deux Prophetes. [Nous venons de dire] g qu'Origene cite celles-cy dans les autres. Il les fit toutes au meſme lieu, h dans la Paleſtine: i mais il ſemble marquer en un endroit que c'eſtoit à Elie, [c'eſt à dire à Jeruſalem,] quoiqu'il Note 35. 1.
y ait quelque lieu d'en douter.] k Il y a auſſi l quelque ſujet de croire qu'il commença a expliquer Ezechiel un peu avant Paſque, l & il ſemble dire que le temps de recevoir le batteſme eſtoit aſſez proche. [Il ſemble qu'il ſe tinſt alors quelque Concile.] m Car il dit que les Eveſques luy avoient ordonné de parler ſur le Prince de Tyr & ſur Pharaon. n Il y marque ſon ſacerdoce, qui luy donnoit le droit d'eſtre aſſis [comme Preſtre:] mais c'eſt en tremblant, depeur que Dieu ne le puniſſe d'autant plus qu'il aura eſté plus elevé ſans avoir une vertu proportionnée à

1. Nous n'en parlons qu'avec doute, parceque l'année ſacrée des Juifs qui commençoit en mars, y eſt brouillée avec l'année civile qui commençoit en ſeptembre. Je penſe qu'il y a quelque choſe d'oublié.

ſon

ſon rang, & parcequ'il aura eſté honoré de tout le monde comme juſte n'eſtant qu'un pecheur. 'On voit qu'il avoit expliqué diverſes choſes d'Ezechiel [qui ne ſe trouvent point dans nos 14 homelies.] 'Il y cite ce qu'il avoit dit ſur le 40.e chapitre de Job. 'Dans ſon ouvrage contre Celſe il marque qu'il avoit écrit ſur Ezechiel.

a. h.6.p.638.a. In Celſ.l.7.p. 339.a.

'On trouve qu'Origene a fait quelque choſe ſur Daniel, particulierement ſur les ſeptante ſemaines : mais on ne ſçait pas ſi c'eſtoit dans quelque écrit fait ſur ce Prophete, ou en paſſant dans quelque autre ouvrage. Il en parle dans ſes tomes ſur Saint Matthieu. 'Il avoit dit quelque choſe ſur les hiſtoires de Bel & de Suſanne, dans le 10.e livre de ſes Stromates [a] qu'il compoſa à Alexandrie [avant 231.][b] Il écrivit auſſi ſur l'hiſtoire de Suſanne la lettre celebre à Africain dont nous avons déja parlé.

in Mat.t.29 p. 139.c|Huet,p. 242.c.d|271.d. Hier.in Dan. 13.p.606.d. a Euſ.l.6.c.24. p.225.b. b c.31.p.230.b.

'De tout ce qu'Origene a fait ſur les douze petits Prophetes, Euſebe n'en a trouvé que 25 tomes, compoſez ſous Philippe. 'S. Pamphile les décrivit de ſa main, & cette copie tomba depuis entre les mains de S. Jerome. [c] Origene avoit écrit ſur quelques uns de ces Prophetes avant que d'écrire contre Celſe ; & il témoigne eſtre dans le deſſein d'achever le reſte. 'S. Jerome dit qu'Origene n'avoit point fait de commentaire ſur Oſée ; & qu'il avoit ſeulement écrit un petit livre, pour expliquer ce que le mot d'Ephraim ſignifioit dans ce Prophete, voulant montrer qu'il y figuroit les heretiques ; & un autre volume qui n'avoit ni commencement ni fin. 'La Philocalie cite un endroit des explications d'Origene ſur Oſée.[d] Il n'a écrit auſſi que deux tomes ſur le Prophete Zacarie, qui n'en expliquoient que les cinq premiers chapitres. [e] Il en a écrit trois ſur Malachie, "qu'il expliquoit allegoriquement. [Il ne nous reſte rien de tout cela que le paſſage ſur Oſée cité dans la Philocalie.

c.36.p.233.a. Hier.v.ill.c. 75.p.292.d. c Ori.in Celſ. l.7.p.339.a. Hier.in Oſ. pr.p.4.b. Ori.phil.c.17. p.32. d Hier.in Oſ. pr.p.4.b|in Zac.pr.p.238.a. e in Mat.pr.p. 289.b.

Voilà tout ce que nous trouvons de ce qu'Origene a écrit pour expliquer l'ancien Teſtament,] 'ſur lequel, ſelon la remarque de S. Ambroiſe, il a beaucoup mieux réuſſi que ſur le nouveau, [en partie] à cauſe de la difficulté qu'il y a d'expliquer S. Paul. [Voyons neanmoins auſſi ce qu'il a fait ſur cette ſeconde partie de l'Ecriture.]

Amb.ep.43.p. 294.c.

ARTICLE XXXII.

De ce qu'Origene a fait ſur l'Evangile.

Euſ.l.6.c.36.p. 233.a|Huet,v. Ori,p.171.c.

'IL a compoſé, ſelon Euſebe, 25 volumes ſur S. Matthieu, ſous l'empire de Philippe, [vers l'an 245.] [a] S. Jerome témoigne les avoir lus. [b] Il en conte meſme quelquefois 36, [1] s'il n'y a faute dans le chifre; [c] car dans une autre edition il y a 26. [d] Euſebe cite un endroit du premier livre ſur S. Matthieu. [e] La Philocalie en raporte un du ſecond. [f] S. Pamphile en cite un de [2] l'onzieme, & un autre du treizieme. [g] Un [h] auteur nouveau en cite trois autres, ſans dire d'où il les a pris, ni que les plus habiles le puiſſent deviner.

1. 2.

Ceſar Boulenger.

a Hier.in Mat. pr.p.12.
b in Luc.pr.p. 208.
c ex Ruf.l.2.p. 226.c.
d Euſ.l.6.c.25. p.226.b
e Ori.phil.c.6. p.30.
f Pamph.p.193. a.b.
g Huet,p.251. b.c.

[h] Nous avons encore une grande partie de ces Tomes, ſavoir depuis le 36.e verſet du 13.e chapitre de S. Matthieu, juſqu'à la fin du 27.e chapitre. Le commencement qui fait le 11.e tome d'Origene & une partie du 12.e, a eſté donné par Eraſme; & le reſte a eſté diviſé par les Libraires en 35 traitez ou homelies, quoiqu'il n'en ait aucune apparence, & que les titres grecs faſſent voir, dit Eraſme, que ce ſont des Tomes & non pas des homelies.

h Sixt,l.4.p. 356.2.c|Ori.in Mat.pr,p.2.

g.t.1.p.203. 500.

'M.r Huet nous a donné en grec une partie de ces Tomes. Il commence au meſme endroit que le latin, mais il ne va que juſqu'au 32.e verſet du chapitre 22, ce qui fait l'onzieme Tome d'Origene; & les ſix ſuivans. 'Il cite quelques modernes qui pretendent que le dixieme tome eſt dans la bibliotheque du Vatican, & dans quelques autres de l'Italie. 'Les deux paſſages citez par S. Pamphile ſe trouvent dans le texte grec de M.r Huet, Mais avec quelque difference, particulierement celui du 13.e Tome.

Huet,l.3.p.251. d.

Ori.g t.1.p. 259.260. 304. 305.

Huet,p.252.

'M.r Huet nous avertit que la traduction de ces Tomes, qui eſt dans les editions ordinaires d'Origene, eſt non ſeulement fort barbare, mais meſme tres peu fidele, juſqu'à retrancher ou ajouter des pages entieres. Il ſoûtient qu'elle eſt moins ancienne que de Gennade, mais qu'elle peut-eſtre du temps de Caſſiodore, aprés neanmoins ſon écrit ſur les commentaires des Ecritures.

Euſ.l.6.c.36.p. 233.a.
i Ori.in Mat.t. 28.p.137.b.

'Ce que dit Euſebe qu'Origene a fait cet ouvrage ſous Philippe, [ſe raporte fort bien à ce que nous y liſons,] [i] que les egli-

1. M.r Huet p.243.a, croit qu'il faut toujours lire 25.
2. Dans le S. Jerome de Baſle en 1565, il y a *du* 16, ce qui eſt une faute viſible.

V. la perſ. de Maximin §. 6.

ſes, avoient eſté brulées dans une perſecution. [Car "nous ne voyons point que cela ſe puiſſe raporter qu'au temps de Maximin I. en l'an 235.] 'On y voit auſſi en pluſieurs endroits qu'il avoit déja fait ſes commentaires ſur S. Jean, [commencez avant l'an 231.] 'Il y cite encore ſes homelies ſur S. Luc, [2] ſes commentaires ſur l'epiſtre de S. Paul aux Romains, [b] & ce qu'il avoit fait ſur Daniel. [c] Il ſemble dire auſſi qu'il avoit expliqué la premiere epiſtre aux Corinthiens. 'Il cite encore ce qu'il avoit dit en d'autres endroits, [& apparemment ſur la Geneſe,] touchant le ſixieme jour de la creation. 'Il y fait eſperer qu'il expliquera un jour le troiſieme livre des Rois, 'le ſecond des Paralipomenes, le pſeaume 109. 'Mais il promet poſitivement un commentaire ſur l'Apocalypſe 'En écrivant ſur S. Jean il avoit promis d'écrire auſſi ſur S. Matthieu: [d] & il le promet encore, en expliquant l'epiſtre aux Romains, [à laquelle il pouvoit travailler en meſme temps qu'à S. Matthieu.]

t. 35. p. 171. b | 199. b | g. p 439. c. d.
g p. 333. e | 424. c.
a p. 494. b.
b t. 29. p. 139. c.
c t. 23. p 115. c.
t. 35. p. 201. a.
p. 203. c.
t. 23. p. 114. c.
t. 30. p. 147. a.
in Jo. g. p. 103. 2 | 179. c.
d in Rom. l. 1. p 462. a.

'Origene a fait auſſi 25 homelies ſur S. Matthieu, & encore une explication "abregée, [e] c'eſt à dire des ſcolies, ſelon quelques uns. [C'eſt apparemment à ces homelies qu'il faut raporter] 'ce que dit Origene ſur Jeremie, qu'il avoit parlé depuis peu de ces paroles [de S. Matthieu,] Qu'un Prophete ne manque à eſtre honoré que dans ſa patrie.

Hier. in Mat. pr. p. 12. e Huet, p. 242. f.
Ori. g. in Jer. h. 1. p. 61. a.

'Parmi les dix homelies ſur divers endroits de l'Evangile, qui portent le nom d'Origene, il y en a ſept ſur S. Matthieu. 'Mais toutes ces dix homelies ſont fort ſuſpectes au jugement de Bellarmin, de Rivet, de Sixte de Sienne, & de beaucoup d'autres. [f] Il eſt certain, dit Eraſme, que les unes ſont d'un auteur latin, & que les autres ont eſté étrangement corrompuës par Rufin. [g] M.r Huet les examine toutes en particulier, & ſoûtient qu'il n'y en a aucune qui ſoit d'Origene, hors le commencement de la 9.e tiré du Commentaire ſur S. Matthieu.

t. 2. p. 425.
Bel. p 76. 77 | Riv. l. 2 c. 13. p. 223 | Sixt. l. 4 p. 357. 2 | Conc. p. 70. 72 | Du Pin, p. 393.
f Ori. prol. p. 29.
g Huet, p 275. 276.

'Un commentaire grec ſur S. Marc, attribué à Victor d'Antioche, & à S. Cyrille, & imprimé en latin ſous le nom du premier, eſt auſſi attribué à Origene dans quelques manuſcrits. Mais on voit qu'il eſt d'un auteur poſterieur à S. Chryſoſtome qui y eſt cité, auſſibien qu'Origene meſme, & pluſieurs auteurs du IV. ſiecle. M.r Huet promet de le donner [en grec.]

p. 250. d | 274. 275 | Du Pin, p. 363. 395.

Note 37.

'Origene a fait cinq tomes ſur S. Luc, &, de plus "39 homelies traduites par S. Jerome à la priere de S.te Paule & S.te Euſtoquie. Nous avons encore aujourd'hui ces homelies avec la preface de S. Jerome. 'Mais on croit que ce ne ſont pas toutes celles

Ori. in Luc pr. p. 208 | Ruf. in Hier. l. 2. p. 225. 226.
Huet, p. 243. b.

qu'Origene avoit faites ſur le meſme Evangeliſte, parceque les ſix dernieres ne ſont pas la ſuite & la continuation des precedentes; & parceque nous ne trouvons dans aucune qu'il parle des cent brebis laiſſées ſur la montagne; 'ce qu'Origene dit qu'il avoit traité dans ſes homelies ſur S. Luc. [a] Il dit encore qu'il avoit [1] expliqué ſur le meſme Evangeliſte la parabole du Samaritain: mais ce pouvoit eſtre dans ſes Tomes. 'Un auteur nouveau cite quelques paſſages d'Origene ſur S. Luc, qu'il a peut-eſtre trouvez dans quelque chaine. 'On croit que ces homelies ſont de celles qu'Origene avoit compoſées avant que de les prononcer: '& auſſi S. Jerome dit qu'il les fit eſtant encore jeune, [c'eſt à dire apparemment peu aprés qu'il ſe fut retiré à Ceſarée en l'an 231.] 'Il les cite déja dans ſes Tomes ſur S. Jean. [S. Ambroiſe avoit aſſurément bien lu ces homelies, & il en a mis beaucoup de choſes dans ſon commentaire ſur S. Luc.]

Ori. in Matt. p. 333. c.
a p. 424. c.
Huet, p. 253. b.
1.
p. 272. b.
Ori. in Luc. pr. p. 208.
in Jo. l. 32. p. 374. b. c.
in Luc. pr. p. 208

'Origene à écrit 39 tomes ſur l'Evangile de S. Jean, comme on lit en un endroit de S. Jerome, 'ou ſeulement 32, comme on le trouve en un autre; [b] & M.r Huet croit que c'eſt ce qu'il faut ſuivre. 'Euſebe n'en avoit veu que 22. [c] Nous en avons aujourd'hui neuf tomes qui ſont le 1, 2, 6, 10, 13, 19, 20, 28, & le 32, qui finit au verſet 33 du 13.e chapitre; [de ſorte que s'il a achevé ce travail, il a dû aller au moins à 39 tomes.] On a diviſé dans le latin les neuf qui nous reſtent en 23 tomes, ce que M.r Huet a corrigé dans ſon edition, où il nous les a donnez en grec. Il ſemble qu'il nous manque dans le 6.e [un endroit important] où Origene s'eſtoit étendu ſur les Martyrs, & ſur ceux qui eſtoient morts dans une peſte [arrivée peut-eſtre vers l'an 232, & qui n'eſt pas marquée par l'hiſtoire.] 'Il nous y apprend que la coutume de laver les piez eſtoit alors entierement hors d'uſage, ou ne ſe pratiquoit que tres rarement par les perſonnes les plus ſimples: [Les ſaints ſolitaires la retablirent peu aprés:] '& neanmoins on voit par S. Auguſtin qu'elle n'eſtoit pas commune parmi les autres.

Ruf. in Hier. l. 2. p. 226. c.
b Huet, p. 243. c.
Euſ. l. 6. c. 24. p. 225. a.
c Sixt. l. 4. p. 357. 1. 2 | Huet, p. 243. c.
Ori. in Jo. g. p. 143. c.
p. 391. a.
Aug. in Jo. h.

'S. Pamphile cite un paſſage du ſecond livre ſur [2] S. Jean. [d] La Philocalie en cite deux du 4.e, & trois de la preface ſur le 5.e, [e] entre leſquels il faut inſerer celui que cite Euſebe du 5.e livre des expoſitions d'Origene ſur S. Jean. [f] S. Baſile en cite un du 6.e, où il reconnoiſſoit en termes formels *la divinité de la Trinité adorable*. [g] Origene témoigne avoir examiné en expliquant l'Evangile de Saint Jean, ſi les onctions des piez de J. C. ont eſté faites par

Pamph. p. 284. d.
2.
d Ori. phil. c. 4-5. p. 24-30.
e Euſ. l. 6. c. 25. p. 226. c. d | n. p. 126. 1. a. b.
f Baſ. de Sp. c. 29. p. 359. a.
g Ori. in Mat. t. 35. p. 172. b.

1. ὑπαγορεύθη τοῦτον, ce qui ſemble convenir davantage à ſes Tomes.
2. Je ne l'ay pu trouver.

une meſme femme, ou par pluſieurs. 'Cela devoit eſtre au commencement du 29.e tome qui eſt perdu. [a] Il cite encore en un autre endroit ce qu'il avoit écrit ſur le meſme Evangeliſte. [b] Il nous renvoie auſſi ſur l'epiſtre aux Romains à ce qu'il avoit dit du Batteſme ſur deux endroits de S. Jean lorſqu'il avoit expliqué ſon Evangile.

in Jo. l. 28. p. 373 b. c.
[a] in Mat. g p. 439 c.
[b] in Rom l. 5. p. 539. c.

'Il compoſa les cinq premiers tomes à Alexandrie, [comme nous l'avons déja remarqué, avant l'an 231,] & reprit ce travail aprés qu'il ſe fut retiré à Ceſarée, & qu'il eut commencé à y jouir de quelque repos: 'mais il ne l'acheva que long-temps aprés, [s'il l'acheva meſme,] puiſque dans ſon 22.e tome, [qui eſt perdu,] il parloit de la perſecution de Maximin [arrivée en 235.] 'Il entreprit ce commentaire à la priere d'Ambroiſe à qui il l'adreſſe.

in Jo. l. 6. p. 94 Euſ. c. 24 p. 225. a.
Huet, v. Ori p. 271 f.
[c] Euſ. c. 28. p. 229. a.
Ori. in Jo. g pr. p. 3. 2 5. c. &c.

ARTICLE XXXIII.

De ce qu'Origene a fait ſur les Actes, & ſur S. Paul.

'ORIGENE a fait des homelies ſur les Actes, dont la 4.e eſt citée dans la Philocalie. [d] On pretend que parmi les manuſcrits d'une bibliotheque de Conſtantinople, il y a une explication d'Origene ſur les Actes, & ſur les epiſtres de S. Paul.

Ori. phil. c. 7. p. 32.
[d] Huet, v. Ori. p. 253. e.

'Il a fait en effet 20 livres ſelon Caſſiodore, [e] ou 15 tomes ſelon Rufin ſur l'epiſtre aux Romains, dont nous avons encore la traduction, ou plutoſt l'abregé "fait par Rufin, qui a taſché de reduire l'ouvrage d'Origene à la moitié. Et ce ne laiſſe pas d'eſtre encore un fort long ouvrage. Rufin y a encore ſuppleé quelques endroits où le texte d'Origene eſtoit déja perdu de ſon temps: 'de ſorte qu'on avoit quelque raiſon de luy dire qu'il euſt dû mettre ſon nom à cet ouvrage plutoſt que celui d'Origene. 'S. Pamphile cite un paſſage du premier tome ſur cette epiſtre. [f] La Philocalie en cite un du meſme endroit, [g] & un autre du 9.e tome, [h] & ces paſſages font voir combien Rufin a changé le texte d'Origene en le traduiſant. [i] Socrate remarque que dans le premier tome de cet ouvrage, Origene s'étendoit beaucoup à expliquer comment la Vierge eſt mere de Dieu. [k] S. Baſile cite un paſſage de ce commentaire pour la divinité du S. Eſprit. [l] Origene fit cet ouvrage avant que d'écrire contre Celſe; [& ainſi avant la fin du regne de Philippe.] [m] Il le cite luy meſme dans ſon 19.e tome ſur S. Matthieu: [Et il peut avoir compoſé ces deux

Note 38.

Caſſ. inf. c 8 p. 232. r.
[e] Ori. in Rom. pr p. 455.
p. 634.
Pamph. p 183. b.
[f] Ori. phil. c. 25. p. 90.
[g] c. 3. p. 34.
[h] Huet, p. 253. f.
[i] Socr. l. 7. c. 32. p. 374. 375.
[k] Baſ. de Sp. c. 29 p. 359 b.
[l] Eri. in Celſ. l. 8. p. 263 421.
[m] in Mat. g. p. 494. b.

in Rom.l.1 p. 452 a.

ouvrages en meſme temps, puiſque ſur les difficultez de la genealogie de noſtre Seigneur raportée par S. Matthieu, il dit qu'il les traitera en ſon lieu. Il y cite ſon commentaire ſur S. Jean, [a] & ce qu'il avoit fait ſur le Levitique. [b] Il paroiſt marquer auſſi ſes explications ſur les Prophetes. Il n'avoit point encore expliqué le Deuteronome [en Tomes & en grands commentaires : car il pouvoit l'avoir fait par des homelies .] On y voit qu'il avoit eu pluſieurs conferences avec des Juifs.

l.5.p.539.c.
a l 9 p.601.a.
b l 2.p.479.b.
l.6.p.553 c.
l.1.p.478.b.

Hier.ep.52 t. 2 p.117.b.
c Eri in Luc. h.17.p.228.
in Mat.t.23 p.l 115.c.

S. Jerome témoigne qu'Origene a expliqué fort au long la premiere epiſtre aux Corinthiens. [c] Origene meſme dans ſes homelies ſur S. Luc, nous renvoie à ce qu'il avoit dit ſur le commencement de cette epiſtre : & dans ſon commentaire ſur S. Matthieu, il marque aſſez clairement qu'il en avoit expliqué le 15.e chapitre.

t.2.g.p.381.d.
Hier.in Gal. pr. p.158.b.
e.3.p.191.192.

En expliquant S. Jean il fait eſperer qu'il expliqueroit auſſi quelque jour l'epiſtre aux Galates. S. Jerome dit en effet qu'il a écrit cinq volumes ſur cette epiſtre, avec des homelies, & des ſcolies : & qu'outre cela il l'avoit encore expliquée en abregé dans le dixieme livre de ſes Stromates, dont il raporte un grand paſſage traduit mot à mot.

Eri.in Eph. pr. p.204 a.
Hier. in Ruf.l. 1.c.6.p.204.d.
d p.207 b.

Origene a auſſi écrit trois volumes ſur l'epiſtre aux Epheſiens, [que S. Jerome a ſuivis, (& aſſurément plus qu'il ne devoit,) dans le commentaire qu'il a fait de la meſme epiſtre, quoiqu'il ne les y ait pas ſuivi en tout. [d] Il raporte un paſſage du troiſieme livre.

Eri.in Celſ.l. 4 p.186.d.

S. Pamphile cite un endroit du troiſieme livre d'Origene ſur l'epiſtre aux Coloſſiens.

Hier.ep.152.p. 893 b-196.c.
e r.3.p.193.b.
p 196.d,
p.193.b-196.e.
Eri.in Celſ.l. 2.p.101.a.

S. Jerome cite auſſi le troiſieme livre des commentaires d'Origene ſur la premiere aux Theſſaloniciens, [e] nous aſſurant qu'il y a expliqué beaucoup de choſes avec une grande ſageſſe : Et il nous le dit dans une lettre qu'il écrivit eſtant déja fort agé, en meſme temps qu'il fait profeſſion de condanner la doctrine d'Origene. Il y cite un fort long endroit de ce meſme livre. Origene avoit fait ſon commentaire ſur la premiere aux Theſſaloniciens avant que d'écrire ſon ouvrage contre Celſe, où il le cite.

Pamph.p.176. 177.191.a.

Il a fait auſſi un livre ſur l'epiſtre à Tite, dont S. Pamphile nous a conſervé divers paſſages.

p.179.b|.84.e.
Huet,p.244.b.
Euſ l.6.c.25.p. 227.b.

Le meſme Martyr cite quelques endroits des livres ou du livre ſur l'epiſtre aux Hebreux. Et outre ce travail, Origene a fait encore des homelies ſur la meſme epiſtre, dont Euſebe raporte un paſſage.

[Nous avons vu] 'qu'Origene promettoit dans ſes tomes ſur S. Matthieu, de travailler auſſi pour expliquer l'Apocalypſe; 'mais nous n'avons point de preuve qu'il l'ait fait. Ori.in Mat.t. 30.p.147.a. Huet,p.244. b.c.

[Il faut qu'il ait compoſé beaucoup d'autres livres ſur l'Ecriture, s'il eſt vray, comme le dit S. Epiphane,] 'qu'il l'ait commenté toute entiere. [Mais voilà ce que nous en avons trouvé de marqué dans les anciens auteurs: On y peut ajouter ſes Octaples, ſes Hexaples, & ſon edition des Septante jointe à celle de Theodotion; de quoy nous avons aſſez parlé. Il faut donc paſſer aux livres qu'il a faits, ſoit contre les payens, ſoit ſur divers autres ſujets. Epi 64 c.3.p. 526.d|529.a.

ARTICLE XXXIV.

Du livre d'Origene contre Celſe.

[LE ſeul écrit que nous ayons d'Origene contre les payens,] 'eſt le celebre ouvrage contre Celſe, diviſé en huit livres. [Nous l'avons aujourd'hui dans ſa langue originale.] Ori in Celſ.l. 8.p.428|Euſ.l. 6.c.36 p.233.a.

'Origene marque qu'il y a eu deux Celſes tous deux epicuriens, l'un ſous Neron, l'autre ſous Adrien & les Empereurs ſuivans, 'le dernier avoit écrit deux livres contre les Chrétiens, differens de l'ouvrage que refuta Origene. 'Il avoit encore écrit pluſieurs livres contre la magie, parceque les Epicuriens s'en moquoient. 'Il y a tout lieu de croire que ce dernier Celſe eſt celui dont Lucien parle quelquefois, & qui a vécu juſque ſous Commode. 'Car c'eſtoit un epicurien, [a] qui avoit écrit contre la magie, des livres fort beaux & fort utiles au jugement de Lucien. [b]Ce fut à ſa priere que Lucien écrivit l'hiſtoire de l'impoſteur Alexandre: c'eſt pourquoi il la luy dedia, lorſque M. Aurele eſtoit déja mort. Ori.in Celſ.l. 1.p.8. l.4.p.186. l.1.p.53. n.p.3.4. Luci.pſeud.p. 498.b. a p.483.e. b p.473.c. p.493.b.

'Origene ne veut pas tout à fait aſſurer que ce ſecond Celſe epicurien fuſt celui qu'il combatoit, dautant que celui-ci paroiſſoit quelquefois ſuivre Platon, & admettre la magie, "fort commune parmi les Platoniciens. [Cependant nonobſtant cette difficulté,] 'il ne laiſſe pas de croire que c'eſt l'epicurien, qui oublioit ou qui deguiſoit un peu ſes ſentimens, dans l'eſperance de combatre plus avantageuſement la verité par ce menſonge, parceque les Epicuriens ennemis declarez de la divinité & de la providence, avoient tres peu d'autorité ſur les eſprits. 'Auſſi Baronius, & d'autres aprés luy, n'ont point craint de dire que c'eſtoit le meſme. Ori.in Celſ.l 1. p 8.53|4. p.186. V.Ammone. p 8. n.p.3.4 a|Bar. 132.§ 16.17| Jonſ.l.4.p.332.

Bar.132.§17. 'Il eſt toujours certain que celui qui eſt refuté par Origene, eſtoit mort long-temps auparavant, [& qu'il ne peut neanmoins
Ori in Celſ.l. 5 p.272. avoir écrit avant M. Aurele,] 'puiſqu'il parloit non ſeulement des Marcionites, ['qui n'ont commencé que vers l'an 5 d'Anto- V. les Marcionites § 5-7.
nin, de J. C. 142,] mais auſſi des Marcelliens ſectateurs de
Iren.l.1.c.24. p.122.d. Marcelline, 'femme de la ſecte des Carpocratiens, qui vint à Rome ſous Anicet [aprés l'an 157. Il peut avoir fait ſon ouvrage
Ori.in Celſ.l. 8.p.424.a. durant la perſecution de M. Aurele,] 'puiſqu'il repreſentoit les Chrétiens comme reduits à ſe cacher, à cauſe qu'on les cherchoit pour leur faire ſouffrir la mort. [C'eſt ſans doute ce meſ-
Chry.in 1.Cor. h.6.p.58.a. me] 'Celſe que S. Chryſoſtome dit avoir écrit contre l'Egliſe avant [Porphyre] de Batanée, & n'avoir pu deſavouer l'antiquité
Aug.h.pr.p 5. 2.b. des Ecritures. 'S. Auguſtin parle d'un Celſe qui avoit employé ſix livres fort amples à raporter ſimplement les opinions differentes de tous les philoſophes qui avoient formé quelque nou-
Ionſ.l.4. p.332. velle ſecte [parmi les payens.] 'On n'a point de preuve particuliere que ce ſoit celui dont nous parlons.

Ori. in Celſ.l. 1.p.3. 'Pour nous arreſter maintenant à celui qu'Origene à refuté, il
a Euſ. in Hier. p.434.a. avoit intitulé ſon écrit *Diſcours veritable*;[a] ce qu'Euſebe appelle
b Ori.in Celſ. p.3. un titre "vain & inſolent.[b] Ce livre eſtoit demeuré ſans refuta- ἀλαζονικώτερον.
c p.1.2.3. tion juſqu'à ce qu'Ambroiſe l'envoya à Origene pour y répondre.[c] Il le fit, mais avec repugnance; conſiderant que J. C. dans ſa Paſſion eſtoit demeuré dans le ſilence au milieu des accuſations des Juifs, parcequ'il eſtoit aſſez défendu par ſes ſeules actions; Que le meſme Sauveur qui eſtoit & ſeroit toujours calomnié [en la perſonne de l'Egliſe] tant qu'il y auroit des méchans ſur la terre, n'avoit point de meilleure apologie contre toutes les calomnies de ſes adverſaires, que la ſainteté de ſes fideles ſerviteurs; Que c'eſtoit en quelque ſorte affoiblir cette juſtification ſi glorieuſe & ſi puiſſante, d'y vouloir ajouter celle des paroles; Qu'aprés tout il falloit eſtre bien foible pour avoir beſoin de cette défenſe, & que jamais S. Paul n'a mis les diſcours des ennemis de la verité au nombre des choſes qui nous pouvoient ſeparer d'elle; Qu'il ſe rendoit neanmoins, tant à la foibleſſe meſme de ces perſonnes, qu'au commandement qu'Ambroiſe, à qui il adreſſe cet ouvrage, luy en avoit fait.

l.2.p.428. 'Celſe promettoit encore un autre livre pour montrer de quelle maniere il falloit vivre ſelon ſes regles. Origene prie Ambroiſe de le chercher, & de le luy envoyer, s'engageant à approuver avec ſincerité ce qu'il y auroit de bon, & à refuter avec force ce qu'il y auroit de mauvais.

Ce

'Ce fut ſous Philippe qu'Origene fit cet écrit, [& peut-eſtre Euſ.l.6.c.36.p.
Note 39. 'durant les guerres civiles auſquelles ce Prince ſuccomba enfin 233. a.
en 249.] 'Euſebe y renvoie tous ceux qui aimant la verité, In Hier.p.433.
voudront connoiſtre ce que c'eſt que le Chriſtianiſme, & 434.
la fauſſeté de tout ce qu'on a dit pour le décrier & le noircir. Car il pretend qu'Origene y a ramaſſé tout ce qui s'eſt dit, & tout ce qui ſe dira jamais ſur ce ſujet. C'eſt pourquoi il dit qu'il avoit refuté par avance l'écrit qu'Hierocle fit contre les Chrétiens à la fin du troiſieme ſiecle. [S. Baſile & S. Gregoire de Nazianze en ont tranſcrit beaucoup de paſſages dans leur Philocalie.] 'S. Jerome en releve beaucoup l'erudition. [a] M.r Huet Hier.ep.84.p.
approuve l'eloge qu'en fait Euſebe, à quoy il ajoute qu'il n'y a 327.a.
aucun ouvrage où Origene faſſe paroiſtre tant de ſcience ſoit [a] Huet,v.Ori.
Chrétienne, ſoit profane, & où il emploie tant de preuves fortes l.3.p.267.e.
& ſolides. 'M.r du Pin luy donne d'auſſi grands eloges, & juge Du Pin,t.1.p.
que c'eſt l'apologie de la religion Chrétienne la plus achevée & 388.389.
la mieux écrite que nous ayons dans l'antiquité. [Il y a encore d'autres perſonnes tres habiles & tres judicieuſes, qui font une eſtime toute particuliere de ce livre.] 'C'eſt auſſi celui qu'on Bull.l.2.c.9.p.
trouve le plus favorable pour juſtifier ſa foy, particulierement 168.169.
ſur la Trinité. Et la preuve que l'on en tire eſt d'autant plus forte, qu'il a fait cet ouvrage dans les dernieres années de ſa vie, & que non ſeulement on l'a dans ſa langue originale, 'mais P. 179.
que tout le monde le regarde comme la partie la plus pure & la moins alterée de ſes écrits, 'perſonne ne diſant qu'on y ait rien p.168.§ 2.
changé, au lieu qu'on croit que tous les autres ont eſté alterez ou par ceux qui vouloient trouver les 'erreurs qui n'y eſtoient pas, ou par ceux qui ne vouloient pas qu'on y vit celles qui y eſtoient. [Ce n'eſt pas qu'il ne ſe rencontre auſſi quelques endroits dans les livres contre Celſe, auſquels il paroiſt difficile de donner un ſens bien pur & bien orthodoxe. Mais ils ſont en petit nombre.]

ARTICLE XXXV.

Du Periarchon, & de divers autres livres d'Origene.

['UN des plus celebres de tous les ouvrages d'Origene, eſt] 'celui qu'on appelle Periarchon, ou des Principes, parce- Huet,v.Ori.p.
qu'il pretendoit y établir les principes de ce qu'il faut tenir ſur 266.e.
les choſes de la religion. Tout le monde avoue qu'il eſt tres

Marc.ap.Euſ.l. 1.c.4 p 23.2.b. obſcur & tres difficile: Mais ce qui eſt de plus faſcheux, c'eſt que comme il y ſuit plus le raiſonnement humain & la philoſophie de Platon, que l'autorité de l'Ecriture [& de l'Egliſe, voulant peut-eſtre tenter où cette voie pouvoit conduire, plutoſt qu'exprimer ce qu'il croyoit,] 'toutes les hereſies qui ſont venües depuis, y ont trouvé des armes pour combatre la verité. [a] Auſſi c'eſt l'ouvrage dans lequel les adverſaires d'Origene trouvoient plus de choſes à reprendre. 'Il le compoſa eſtant encore à Alexandrie, ["avant l'an 231.] [b] Photius marque en abregé ce qu'il contient. 'Rufin & S. Jerome le traduiſirent à l'envi l'un de l'autre. [c] Le texte grec ne s'en trouve plus aujourd'hui dans les bibliotheques de l'Europe; & nous n'avons pas meſme la traduction que S. Jerome en avoit faite; 'mais ſeulement celle de Rufin, qui declare luy meſme y avoir ajouté ce qu'il luy a plu: [d] & quand il ne l'avoueroit pas, les paſſages que les autres anciens citent de cet ouvrage, montreroient aſſez qu'il n'a jamais eſté moins fidele dans aucune traduction que dans celle-ci. 'Il pretend que les heretiques, & les ennemis d'Origene, qui avoient alteré pluſieurs de ſes ouvrages, avoient encore plus corrompu celui-ci que tous les autres.

Euſ.l.6.c.24.p. 225.b. a Pamph.p. 174.d. Euſ.l.6 c.24.p. 225.b. b Phot.c.8.p.9. Huet,p.267.a. b. c b. a Lab.ſcri.t.2. p.143. d Huet,p.266. 267. Ori.prin.pr.p.664.b.

Note 40.

Pamph,p.174. d. Ori.phil c.21. p.50-67. e c.5.p.1-20. Conc.t.5.p. Euſ.in Marc. l.1,c.4.p.23.b. e. f Hier.ep.153. p.197.a.b.

'Ce livre eſt ſi ſouvent cité par S. Pamphile; parceque c'eſtoit celui dont ſes adverſaires tiroient plus d'avantage, [qu'il ſeroit inutile d'en marquer les endroits particuliers.] 'La Philocalie en cite de fort grands paſſages, l'un du 3.[e] livre, [e] & les autres du 4.[e] 'L'Empereur Juſtinien en raporte pluſieurs dans ſa lettre au Patriarche Menne pour en donner de l'horreur. 'Euſebe nous en donne les premiers mots. [Il eſt remarquable] [f] que Saint Jerome devenu ennemi d'Origene, ne laiſſe pas de renvoyer S. Paulin à la lecture du livre des Principes, ſur des queſtions importantes.

ep.84.p.317.b. Euſ.l.6.c.18.p. 219.a. c.24.p.225.b.

[L'un des plus conſiderables ouvrages d'Origene, a encore eſté] celui des Stromates ou tapiſſeries, 'qu'il compoſa à l'imitation de S. Clement d'Alexandrie. Il y comparoit les ſentiment du Chriſtianiſme avec ceux de la philoſophie, & confirmoit toutes les maximes de noſtre religion par Platon, Ariſtote, & d'autres celebres philoſophes; ce que S. Jerome raporte comme une lollange. 'Euſebe remarque que lorſqu'Origene faiſoit lire à ceux qu'il inſtruiſoit les livres des philoſophes, "il faiſoit des memoires & des reflexions ſur leurs ouvrages. [Si ces memoires ſont autre choſe que ſes Stromates, ils peuvent bien au moins en avoir eſté la matiere.] 'Ces Stromates contenoient dix

ὑπομνηματισμοὺς ἢ σχολάς.

livres. Il les compoſa à Alexandrie ſous le regne d'Alexandre, [entre les années 222 & 231,] '& il renvoie au; [c] livre dans ſon commentaire ſur S Jean. [a] S. Jerome cite un endroit du 5.[e] livre, [b] & un autre du 6.[e] ſur le menſonge. [c] Dans le 10.[e], Origene faiſoit une explication abregée de Daniel, [d] dont nous avons quelque paroles: [e] & une auſſi de l'epiſtre aux Galates, [f] dont S. Jerome nous a donné un grand paſſage. [g] Il met cet ouvrage d'Origene entre ceux qui avoient le plus d'erreurs, & en particulier ſur la reſurrection, & qu'à cauſe de cela perſonne n'oſoit traduire.

[h] Il parle de la meſme maniere de l'ouvrage de la reſurrection [i] diviſé en deux livres, & fait auſſi à Alexandrie. Origene meſme citoit cet ouvrage dans ſes tomes ſur les Lamentations, [k] & il en a tranſcrit quelque choſe dans ſes livres des Principes. [l] S. Pamphile cite quelques paſſages de ces deux livres contre ceux qui ont attribué de mauvais ſentimens à Origene ſur la reſurrection. [m] S. Methode qui eſtoit de ce nombre, oppoſa aux deux livres d'Origene deux autres livres, qu'il intitula auſſi De la reſurrection.

[n] Origene a encore écrit deux dialogues ſur la meſme matiere. [Je ne ſçay ſi cela peut ſuffire pour expliquer S. Jerome,] [o] qui cite le quatrieme livre d'Origene ſur la reſurrection. [p] Mr Huet marque cet endroit de S. Jerome ſans l'éclaircir.

[q] Nous avons déja parlé du livre d'Origene ſur le martyre, qu'il compoſa durant la perſecution de Maximin, & qu'il adreſſa aux Confeſſeurs Ambroiſe & Protoctete. [r] S. Pamphile en parle, & y en ajoute un autre ſur la priere, [s] dont Mr Huet a recouvré un manuſcrit: & il promet de le donner quelque jour. 'Mais il a eſté prevenu par un Anglois, qui l'a donné en 1686, ſur une ſimple copie fort defectueuſe d'un manuſcrit qui eſt à Cambrige, & qu'il dit eſtre celui meſme que Mr Huet a eu entre les mains. [Ainſi il ſera aiſé à Mr Huet d'en donner une edition plus correcte, & d'y joindre une meilleure traduction que n'eſt celle de l'edition d'Angleterre,] 'faite par differentes perſonnes, [& qui n'eſt ni elegante, ni claire, ni aſſez conforme au grec.] 'L'ouvrage a tous les caracteres d'Origene, [ſon ſtyle, ſa pieté,] 'ſon humilité à ſe regarder comme incapable de traiter des choſes ſaintes ſans un ſecours tout particulier de Dieu: '& l'on y voit auſſi ſes opinions particulieres, qui ont beſoin de cenſure ou d'indulgence. 'Il y cite ce qu'il avoit écrit ſur le commencement de la Geneſe.

V. la perſ. de Maximin §. 3.

'Il l'adreſſa à Ambroiſe & à Tatienne, ["qui pouvoit eſtre femme

[c] Ori. in Jo. g. p. 237. e.
[a] Hier. in Jer. c. 22. p. 317. d.
[b] in Ruf. l. 1. c. 4. p. 203. a. b.
[e] in Dan. 13. p. 606. d.
[d] c. 9. p. 595. a.
[e] in Gal. pr. p. 158. b.
[f] c. 5. p. 191. 197.
[g] ep. 61. c. 8. p. 171. b. 65. c. 2. p. 192. c.
[h] p. 192. c.
[i] ex Ruf. l. 2. p. 225. a. Euſ. p. 225. b.
[k] Ori. prin. l. 2. c. 10. p. 706. b.
[l] Pamph. p. 187. b. 188. c. d.
[m] Huet, p. 264.
[n] Euſ. n. p. 124. 2. c.
[o] Hier. ex Ruf. l. 2. p. 225. a.
[p] ep. 61. c. 8. p. 171. b.
[p] Huet, p. 264. b.
[q] Euſ. l. 6. c. 28. p. 228. d.
[r] Pamph. p. 191. a.
[s] Huet, p. 268. c. Ori. orat. pr. p. 3. 4. 5.
p. 5.
p. 270. d.
l. 1. c. 8. p. 9.
p. 10. 11.
l. 2. c. 12. p.
l. 2. c. 1. p. 3. &c.

ou ſœur d'Ambroiſe, l'ayant ſans doute entrepris à leur priere:]
c.13.p.14.15. '& on voit qu'ils avoient ſouhaité qu'il répondiſt aux fauſſes raiſons de quelques malheureux qui pretendoient que la priere eſtoit inutile & ſuperfluë. Ce n'eſtoient guere que ceux qui nioient entierement la divinité, ou au moins la providence. Mais le diable qui cherchoit à deshonorer le nom de J. C, en faiſant dire les choſes les plus impies à ceux qui le portoient; avoit perſuadé à quelques uns d'eux de dire qu'il ne falloit pas prier, comme ils ne vouloient non plus rien d'exterieur dans la religion, non pas meſme de Batteſme ni d'Eucariſtie. Du reſte c'eſtoient des gents ſans nom, & qui n'avoient parmi eux au-
pr.p.9.10. cune perſonne un peu connuë. 'Quelques uns croient que
Cl.ſtr.7.p.722. d. c'eſtoient les Gnoſtiques appellez Prodiciens, 'à qui effectivement on attribuë ce dogme, ["& qui eſtoient vraiment dignes d'eſtre ennemis d'une choſe auſſi importante & auſſi ſainte qu'eſt la priere.] 'Origene raporte donc leurs fauſſes raiſons,
Ori.orat.l.1.c. 14-18. [a] dont Ambroiſe avoit marqué quelques unes dans la lettre qu'il luy avoit écrite; '& il les refute enſuite, [mais non pas auſſi
a c.18.p.18. c.19.&c. ſolidement qu'auroit pu faire S. Auguſtin.] 'Il montre fort bien
c.26.p.26.&c. que rien ne nous peut eſtre plus avantageux que la diſpoſition
l.2.p.56. meſme où il faut entrer pour prier. 'Il emploie neanmoins la plus grande partie de ſon ouvrage à expliquer l'oraiſon dominicale.

V. les Carpocratiens.

ARTICLE XXXVI.

De quelques ouvrages d'Origene qui ſont perdus ou ſuppoſez; & de ſes lettres.

Ruſin Hier. c.2.p.125.a. 'SAINT Jerome conte parmi les ouvrages d'Origene, ceux qu'il appelle *Monobilia*, [b] ou comme d'autres liſent *Monobiblia*. [Je ne ſçay point ce que ce terme peut ſignifier, ſi on ne l'entend de divers petits ouvrages ou diſſertations, comme la lettre à Africain, qui ne faiſoient qu'un ſeul livre, & n'eſtoient pas aſſez longs pour eſtre diviſez en pluſieurs tomes.]

b Huet, v. Ori. p.266.a.

Hier. in heb. pr.p.299.b. 'Il témoigne autre-part qu'Origene avoit fait une explication de tous les noms propres du nouveau Teſtament, pour achever l'ouvrage de Philon, qui en avoit déja fait une ſur l'ancien. S. Jerome fit depuis la meſme choſe en latin; & c'eſt dans la preface de cet 'ouvrage qu'il appelle Origene le maiſtre des
Juſt.ad ort.q. 82.p.441.e. Egliſes aprés les Apoſtres. 'L'auteur des réponſes aux queſtions

des Orthodoxes, qui eſt parmi les œuvres de S.Juſtin, cite cet ouvrage d'Origene. 'Cet auteur dit qu'Origene avoit auſſi donné une explication de toutes les meſures marquées dans l'Ecriture : Il paroiſt que c'eſtoit dans le meſme ouvrage. 'Origene cite une explication que d'autres avoient faite des mots hebreux ; [mais ne dit point de qui elle eſtoit : & il y en a qui aſſurent que Philon ne ſavoit pas l'hebreu. q.86.p.444 c. d. Ori.in Jo.g.p. 79.d|in Num. h.20.p.251 a.

Nous avons remarqué que ſelon S.Pamphile, S. Epiphane, & Theodoret, Origene a confondu toutes les hereſies par ſes écrits. Mais il eſt difficile de juger ſi ces Peres parlent d'écrits faits en particulier contre les heretiques, ou ſeulement des divers endroits où Origene les combat dans les livres qu'il a écrits ſur d'autres matieres.] 'On pretend avoir à Florence un livre grec d'Origene contre toutes les hereſies, mais imparfait, la refutation des hereſies n'y eſtant plus. 'Theodoret remarque en particulier qu'il a écrit contre Simon & Menandre, contre Baſilide, contre Valentin & toute ſa ſuite, contre Hermogene, contre les Encratites, contre Marcion, contre les Nazaréens, contre les Elceſaïtes, contre les Nicolaïtes. Mabi.it.It.p. 168. Thdrt.h.l.1.c. 2.4.19.21.25.p. 193.d|196.a|207 d|208.d|212 a| l.2.c.2.7.p.219. b|222.b|l.3.c.1. p.227.a.

[La lettre d'Africain à Origene,& la réponſe d'Origene, nous apprennent qu'il avoit eu une conference avec un nommé Baſſus : mais on ne voit pas ſi elle avoit eſté miſe par écrit.Celle qu'il a eue avec un hereſiarque de la Paleſtine, & avec Berylle Eveſque de Boſtres, l'ont eſté aſſurément : mais elles ne ſont pas venües juſques à nous.

Je n'ay point remarqué que perſonne parle] 'du livre qu'il avoit fait ſur le libre arbitre, comme il nous en aſſure luy meſme dans ſon commentaire ſur l'epiſtre aux Romains. [C'eſt une matiere qu'il traite en beaucoup d'ouvrages, mais ſur des principes bien differens de ceux de S.Auguſtin. Ainſi il ne faut pas s'étonner s'il l'a plutoſt embaraſſée qu'éclaircie.] Ori.in Rom.l. 7.p.579.b.

'S.Anatole de Laodicée [qui a pu voir Origene,] luy attribuë un excellent livre de la Paſque, dont il raporte un paſſage, ajoutant que l'auteur eſtoit tres habile dans la ſcience du calcul. Anat.p.439. 440.

'Il y a encore quelques ouvrages manuſcrits qu'on dit eſtre attribuez à Origene. On en pourra juger quand ils auront eſté donnez au public. Huet,p.278.c. &c.

'S.Pamphile remarque qu'Origene n'a fait aucun traité de l'ame ; dautant que comme l'Egliſe n'avoit rien défini ſur beaucoup de queſtions qui regardent cette matiere, il n'avoit point de principes fixes ſur leſquels il puſt raiſonner. C'eſt pourquoi Pamph.p.191. a.

il s'eſt contenté d'en parler en paſſant en divers endroits de ſes ouvrages ſans en vouloir jamais rien aſſurer. 'En écrivant ſur S. Jean il ſemble promettre un ouvrage ſur l'ame, où il vouloit traiter de ſon origine, & examiner à fond ce que l'on diſoit ſur ſa propagation, ſur la metempſycoſe, & ſur pluſieurs autres choſes qui regardent cette matiere.

Ori.g.t.2.p. 108.c.d.e.

[Il faut ajouter un mot de ſes lettres,] dont Euſebe témoigne avoir tiré une partie de ſon hiſtoire. [a] Cet auteur en avoit recueilli plus de cent. [Celles dont nous avons une connoiſſance particuliere ſont,] 1, 'Celle où il parle de l'ardeur d'Ambroiſe pour l'étude, dont nous avons un fragment: 2, [b] Celle à Africain pour défendre l'hiſtoire de Suſanne, [écrite vers l'an 228, que nous avons entiere :] 3, 'Celle à ſes amis d'Alexandrie contre ſes calomniateurs, [écrite en l'an 231 ou 232,] dont nous avons deux grands paſſages en latin : 4, [c] Celle qu'il écrivit lorſqu'Heracle eſtoit encore Preſtre, contre ceux qui le blaſmoient d'avoir étudié la philoſophie, & dont Euſebe raporte un endroit. [Elle peut eſtre du meſme temps, ſi ce n'eſt pas la meſme:] 5, 'Celles qu'il écrivit pour ſa juſtification, tant à S. Fabien qu'aux autres Eveſques, [en 236 au pluſtoſt:] 6, 'Celle qu'il écrivit à S. Gregoire Thaumaturge [vers 240,] raportée toute entiere dans la Philocalie: 7, 'Celle qu'il écrivit à Berylle de Boſtres [vers 244:] 8, [d] Celles à l'Empereur Philippe & à l'Imperatrice Severe [vers l'an 245:] 9, [e] Celles qu'il écrivit à Tryphon ſon diſciple: & 10, [f] Celles où il parloit de ce qui eſtoit arrivé dans la perſecution de Dece.

Euſ.l.6.c.2.14. 39.p.201.c.203. d.216.d.235.a.
a c.36.p.233.b.
Suid.in p.390. 391.
b Euſ.c.31.p. 230.b.
Ruf.ad Ori.p. 195.196. Hier.in Ruf.l.2.c.5.p. 220.221.
c Euſ.c.194. 221.b.c.
c.36.p.233.b.
Ori.phil.c.13. p.41-43.
Hier.v.ill.c. 60 p 287.b.
d Euſ.c.36.p. 233.a.
e Hier v.ill.c. 57.p.287.a.
f Euſ.c.39.p. 235.a.

[Voilà ce que nous avons pu recueillir de ce grand nombre d'écrits qu'Origene a faits. Ceux qui voudront les avoir dans l'ordre du temps, en trouveront "une table dans les notes. Note 41.

Nous ne mettons point au nombre des livres d'Origene les trois dialogues contre les Marcionites, intitulez *De la vraie foy en Dieu*, "dautant qu'ils paroiſſent eſtre d'un Adamance qui vivoit ſous Conſtantin vers l'an 330.] V. la note 13.

'On a auſſi attribué à Origene un livre contre Artemas & les Theodotiens, intitulé le petit Labyrinthe. "Mais le ſtyle faiſoit aſſez voir qu'il n'en eſtoit pas. V. Caius, & les Theodotiens.

Thdrt.h.l.2.c. 5.p.220.c.
Bar.253. 43. 44.

'Quelques modernes le font auteur du livre intitulé *De fugalaritate Clericorum*, qui eſt pour montrer que les Eccleſiaſtiques doivent fuir la familiarité des femmes. Mais ce ſentiment eſt combatu par Baronius, 'par Bellarmin, & par Rivet. [g] Mr Huet croit qu'il eſt d'un auteur latin, & peut-eſtre plus ancien que S. Jerome, quoique le ſtyle barbare faſſe voir qu'il n'eſt ni de ce

Bel.p.84. Riv. l.2.c.13.p.244.
g Huet,v.Ori. p.177.178.

Pere, ni de S. Cyprien, ni de S. Auguſtin, auſquels on l'attribuë auſſi. On y remarque un endroit qu'il eſt difficile d'excuſer d'Arianiſme. Il ſemble qu'on l'ait attribué à Origene, parcequ'il n'improuve pas ceux qui ſe mutiloient volontairement. Mais ſi Origene eſt tombé dans cette faute, il a eſté bien eloigné de la vouloir excuſer.

V. la note 22. [Nous avons parlé ailleurs] du livre de la penitence ou des lamentations d'Origene, que l'on rejette comme l'ouvrage de quelque impoſteur ignorant. p. 276. d. e.

V. § 5. [Nous avons auſſi marqué ce que l'on croit des dix homelies ſur divers endroits de l'Evangile, & des commentaires ſur Job, & ſur S. Marc.]

On a donné ſous le nom d'Origene des notes ou ſcolies ſur le Pater, & ſur les Cantiques de la S.te Vierge, de Zacarie, & de Simeon : mais Mr Huet ſoûtient qu'ils ſont d'un Pierre de Laodicée. Huet, v. Ori. p. 276. c. Du Pin, p. 393.

Quelques uns attribuent à Origene un ouvrage où l'auteur raporte les differens ſentimens des philoſophes, pour les refuter enſuite, & pour refuter de meſme toutes les hereſies, en montrant qu'elles avoient tiré leurs erreurs des dogmes des philoſophes. [Cela peut avoir quelque raport avec les Stromates d'Origene.] Mais cet auteur declare qu'il eſtoit Eveſque, & chargé de veiller pour la garde de l'Egliſe : Ainſi ce ne peut eſtre Origene. [C'eſt à ceux qui ont à Florence le manuſcrit d'Origene contre toutes les hereſies, à examiner s'il eſt different de celui-ci. Huet, p. 277. c. d.

V. S. Clement d'Alexandrie § 4. Nous avons marqué ailleurs les raiſons qui pourroient faire attribuer à Origene l'écrit celebre intitulé, *Quel riche eſt ſauvé?* ſi Euſebe ne le donnoit à S. Clement d'Alexandrie.

Quelques uns ont formé des explications ſur divers livres de l'Ecriture en raſſemblant les paſſages qui ſont citez ſous le nom d'Origene dans diverſes Chaines. Mr Huet a negligé ces paſſages, parcequ'on ne marque point de quel ouvrage ils ſont tirez, & il ajoute qu'il ne faut pas meſme beaucoup s'aſſurer que les paſſages citez dans les Chaines ſoient des auteurs dont on leur y donne le nom.]

ARTICLE XXXVII.

Des troubles arrivez au ſujet d'Origene : De Theognoſte .

Ori.in Luc.h. 25.p.235. ORIGENE remarque que l'amour a ſes defauts & ſes dangers auſſi-bien[que la haine,]que c'eſt pecher d'aimer audelà de ce que la raiſon demande ; & que celui qui tombe dans cette faute, "fait tort & à luy meſme, & à celui qu'il aime plus qu'il ne doit . Il montre que les Juifs ont commis cette faute à l'égard de S. Jean , quand ils ont cru qu'il eſtoit le Chriſt , & que les heretiques y tombent ſouvent à l'égard des chefs de leurs ſectes : 'p.236.a. & il vient enſuite à ſe plaindre que l'on y tombe auſſi à ſon égard . Car il y en a beaucoup , dit-il, qui m'aimant « plus que je ne merite , parlent trop avantageuſement de mes « diſcours & de ma doctrine, & qui diſent & publient de moy des « choſes que je ne voy point en moy. D'autres au contraire dé- « crient ce que je dis, & m'accuſent d'avoir des ſentimens que je « n'ay jamais eus. Ni les uns ni les autres ne gardent pas la regle « de la juſtice, & ils bleſſent tous la verité , les uns par leur haine, « & les autres par leur amour exceſſif . « *in peccato eſt*

[Ces plaintes qu'Origene faiſoit avec autant d'humilité que de juſtice , ne purent arreſter le malheur qu'il deploroit : & il con- Pamph.p.172. d. tinua encore aprés ſa mort.] 'Des Saints ſe ſont plaints que beaucoup de perſonnes le combatoient ſoit par ignorance , ſoit par Hier.ep.65.c.3. p.192.d. paſſion : 'Et d'autres Saints ſe ſont plaints auſſi qu'on le loüoit avec excés , qu'on en faiſoit un Apoſtre , qu'on vouloit exemter c. ſes ouvrages de toute erreur . 'De ſorte que ſi Origene euſt encore eſté vivant , il ſe ſeroit mis [de nouveau] en colere contre ces amateurs indiſcrets de ſon nom & de ſes ouvrages, & leur auroit dit avec Jacob , *Vous me rendez odieux aux Cananéens* . [Mais ils le rendoient meſme odieux aux Saints.] Car S.Jerome avoue que cet excés d'amour que les uns avoient pour Origene, luy en donnoit à luy & à quelques autres une grande averſion ; Sulp dial. 1.c.3. p.248.249. 'comme d'autre part les excés que la paſſion faiſoit quelquefois commettre aux ennemis de cet auteur , rendoient ſa cauſe plus favorable dans l'eſprit de quelques uns , & contribuoient à luy faire trouver des défenſeurs .

[Mais ceux meſmes qu'on peut juger avoir eſté exemts de ces paſſions, ne laiſſoient pas de ſe trouver partagez ſur ſon ſujet .] p. 247. 'On a dit de luy que dans les choſes où il avoit ſuivi la verité ,

perſonne

perſonne ne l'avoit egalé depuis les Apoſtres : [& je croy qu'on peut aſſurer que depuis luy juſques à S. Chryſoſtome tous ceux qui ont travaillé avec quelque eſtime ſur l'explication des Ecritures, ont eſté ſes diſciples, & n'ont guere dit que ce qu'ils avoient appris de luy.]Outre cela, ſon eſprit, ſa ſcience, la pureté de ſa vie, & tant d'autres graces qui relevoient infiniment ſa perſonne, donnoient preſque lieu de dire, qu'on aimoit mieux s'egarer avec luy, que prendre avec d'autres un meilleur chemin. [Il ne faut donc pas s'étonner que des Saints aient eu une affection particuliere pour luy, & qu'ils aient cru devoir excuſer & couvrir, ou rejetter ſur d'autres les erreurs qui ſont dans ſes livres.]C'eſt la diſpoſition où S. Jerome témoigne qu'il avoit eſté dans ſes premieres années, n'ayant pas, dit-il, accoutumé d'inſulter aux fautes de ceux que j'admire d'ailleurs. Vinc.L.c.23. p.330-332. Hier.ep.65.c. 3.p.192.d.

D'autre part, il ſe trouvoit dans ſes écrits diverſes erreurs, dont il y en avoit de tres groſſieres, [tres pernicieuſes,] & tout à fait inexcuſables: & quand meſme elles y auroient eſté ajoutées par d'autres, le nom & l'eſtime d'Origene ne laiſſoient pas de leur donner de l'autorité, & de les rendre ainſi plus dangereuſes. [Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le zele de la verité & du ſalut des ames, ait rendu le nom d'Origene odieux à S. Methode, à S. Pacome, à S. Epiphane, & à d'autres qu'on ne peut point accuſer d'avoir agi en cela par aucune paſſion. Que s'il y a eu des perſonnes qui en défendant Origene ſoûtenoient les erreurs qui ſont dans ſes livres, [ce que nous pourrons examiner en un autre endroit,] la faute de ces perſonnes a rendu ſans doute le zele de ces Saints contre Origene, ou juſte, ou plus excuſable. Sulp.dial.1.c. 3.p.247. Vinc.L.c.23 p. 353

V. Theophile.

Voilà les cauſes generales des troubles qui ſe ſont elevez dans l'Egliſe touchant cet auteur, & qu'on peut dire avoir duré depuis ſon elevation au ſacerdoce juſques à preſent.] On trouve peu de choſes de ce qui ſe paſſa ſur cela depuis ſa mort juſqu'à la fin du III. ſiecle. Un ancien auteur écrit que Saint Denys d'Alexandrie dans une lettre à Theotecne Eveſque de Ceſarée en Paleſtine, luy fit de grands eloges d'Origene qui eſtoit déja mort. [C'eſt pourquoi]les défenſeurs d'Origene ſe ſervoient de l'autorité de ce ſaint Eveſque. Huet, v.Ori.p. 197.a.

Eſtienne Gobar.

Phot.c.232.p. 904.a. c.117.p.293.

[Il faut mettre vers ce temps là, & avant la fin du III. ſiecle, Theognoſte auteur eccleſiaſtique,]puiſque Photius ſemble le faire poſterieur à Origene, & que S. Athanaſe, qui le nomme auſſi aprés luy, le qualifie un auteur ancien, [a] & l'allegue contre les Ariens entre ceux dont le Concile de Nicée avoit tiré ſa c.106.p.280. Ath.bl.5.p. 971.2.b. [a] dec N.p.274. a.b.

Phot.c.106.p. 280.c. a 2. doctrine ſur le Verbe. [a]Photius avoit marqué en quel temps il a vécu : mais l'endroit eſt imparfait. [a]Il eſtoit d'Alexandrie. Il a

Ath.p.274.a. compoſé ſept livres intitulez des Hypotypoſes, [b]dont S. Athanaſe cite le ſecond. [c]Photius parle aſſez amplement de cet ou-

Phot.p.280. vrage, mais deſavantageuſement, nous le repreſentant comme

Huet,p.197.f. tout à fait favorable aux Ariens & aux Macedoniens: ce qui fait que quelques uns croient qu'il a eſté alteré par ces heretiques.

Ath dec.N.p. 274.a.b. [d]Neanmoins S. Athanaſe marque aſſez que dés ſon temps il y avoit des choſes difficiles dans cet auteur ſur la divinité de J.C. Mais il dit que ce n'eſtoit que comme pour diſcuter la verité, ὡς ἐν γυμνασίᾳ.. & qu'il exprimoit enſuite ſon vray ſentiment, par les paroles que ce Saint en raporte, & qu'il oppoſe meſme aux Ariens, parceque Theognoſte y reconnoiſt que le Fils eſt né de la propre

Bul.l.2.c 10.p. 227-230. ſubſtance du Pere. [e]Bullus ſoûtient fortement contre Photius le jugement que S. Athanaſe a porté de la pureté de ſa foy.

Ath.p.274.a. b bl.S.p.971.2. b.d. [f]Ce Saint l'appelle en cet endroit un homme ſavant: [b]& dans λόγιος. un autre où il cite ſon ſentiment ſur le peché contre le Saint Eſprit, il le qualifie un homme admirable & digne d'eſtime. σπουδαῖος.

Phot.c.232.p. 904. c c 106.p.280.a. [g]Auſſi Eſtienne Gobar dit que S. Athanaſe en parloit avec honneur dans divers ouvrages. [c]L'inſcription de ſes écrits du temps de Photius, luy donnoit le titre de Bienheureux.

a.b. [Ce qui fait que nous en parlons ici,] c'eſt que Photius dit qu'il ſuivoit beaucoup les ſentimens d'Origene : [de ſorte qu'il eſt étonnant qu'Euſebe ne l'ait pas connu, ou que le connoiſſant, il n'en ait point dutout parlé.] [h]Car pour ce que quelques

Huet,p.197.ſ Bir.109.§ 59. uns ont dit qu'il n'en avoit pas voulu parler à deſſein, parcequ'il eſtoit trop oppoſé aux Ariens, [c'eſt une choſe fort peu probable, ſurtout aprés ce que nous venons de dire. On peut aſſurer que S. Jerome ne l'a pas connu, puiſqu'il n'en dit rien.]

Phot.c.119.p. 300.Hier.v.ill. c.76. [i]Pierius celebre Preſtre d'Alexandrie, & qui gouvernoit l'ecole de cette Egliſe ſur la fin du III. ſiecle, eſtoit ſi fort eſtimé pour les diſcours qu'il faiſoit au peuple, qu'on l'appelloit, dit Saint Jerome, le jeune Origene; [ce qui marque aſſez]

Phot.p.300.d. b.c. [k]qu'Origene eſtoit alors dans une tres grande eſtime, [ſurtout à Alexandrie;] & [1]Photius le dit poſitivement. [k]Il ajoute que 1. Pierius ſembloit meſme tenir comme Origene, l'erreur de la preexiſtence des ames.

Hier.ep.65.c.2. p 192.c 75.p. 313.a in Ruf.l. 1.c.1.f.397.a. [l]S. Victorin Eveſque de Petta w [dans la Stirie, & Martyr dans V. ſon titre. la perſecution de Diocletien,] a pris beaucoup de choſes d'Origene, & en a traduit en latin divers traitez, mais plutoſt en au-

1. Cela n'eſt que dans le latin, & non dans le gree où il manque pluſieurs choſes en cet endroit.

teur qu'en traducteur, n'en prenant que ce qu'il trouvoit de plus beau.

ARTICLE XXXVIII.

Saint Pamphile fait une apologie pour Origene : Sentiment de S. Athanaſe, & de quelques autres.

'VERS le commencement du IV. ſiecle, beaucoup de perſonnes "conſiderables compoſerent des applogies pour Origene, [dont aucune n'eſt venüe juſques à nous] 'qu'une partie de "celle de S. Pamphile. Car ce Saint eſtant déja Confeſſeur de J. C, écrivit cinq livres ſur ce ſujet dans ſa priſon meſme. Euſebe de Ceſarée y travailla avec luy, & y ajouta un ſixieme livre aprés que S. Pamphile eut eſté martyrizé [en l'an 309.] 'On avoit dans cette apologie que pluſieurs perſonnes combattoient alors Origene, ſoit par ignorance, & parcequ'ils n'eſtoient pas capables de comprendre ce qu'il avoit écrit, ſoit par malignité & par paſſion. Leur averſion contre luy alloit juſqu'à ce point, qu'ils traitoient d'heretiques tous ceux qui liſoient ſes ouvrages, quoique ce fuſſent des perſonnes d'une innocence & d'une pieté exemplaire, 'aimant mieux que ceux qui étudioient les lettres ſaintes, luſſent tout autre livre, quelque inutile & quelque mal compoſé qu'il puſt eſtre, que ceux de cet auteur qu'ils n'aimoient pas. 'Cependant eux meſmes les trouvoient excellens lorſqu'on leur en liſoit quelque choſe ſans dire que c'eſtoit d'Origene; mais ils les rejettoient & les condannoient d'hereſie auſſitoſt qu'on leur en nommoit l'auteur.

ἀπολογίαι. V. S. Pamphile note 2.

Phot. c. 118 p. 297. a.

p. 296.

Pamph. ap. Hier. t. 4. p. 172. d.

p. 173. b.

p. 173. 174.

'Ce qui pouvoit paroiſtre plus étrange; c'eſt que beaucoup de ceux qui le condannoient, ne l'avoient pas ſeulement lu, & pluſieurs meſme n'entendoient pas la langue greque, en laquelle il avoit écrit. 'Il y en avoit d'autres, dit S. Pamphile, qui ayant veritablement lu & étudié Origene, le ſuivoient exactement comme leur maiſtre, mais qui voulant paroiſtre les maiſtres des autres, & craignant que leurs auditeurs ne remarquaſſent que les plus belles choſes qu'ils diſoient eſtoient priſes d'Origene, ſe declaroient contre ſa doctrine, & diſoient anatheme à ſa perſonne : '& quelques uns meſme d'entre eux faiſoient des livres contre luy.

p. 174. c.

c.

d.

'Cette apologie d'Origene eſtoit adreſſée aux Saints Confeſ-

Phot. c. 118. p. 297. c.

p. 300. a. ſeurs qui travailloient dans les mines [de la Paleſtine,] deſquels S. Patermuthe qui fut brulé avec d'autres [en l'an 310,] peu de
Pamph. p. 172. d. temps aprés la mort de S. Pamphile, eſtoit le plus illuſtre. Ces Saints ſe laiſſoient aller à croire ce que l'on diſoit contre Origene, 'et doutoient s'ils ne devoient point ſe rendre au nombre
p. 174. d. & à l'autorité de ceux qui parloient de tous coſtez contre luy & contre tous ceux qui liſoient ſes livres. S. Pamphile crut donc devoir les éclaircir dans leurs doutes, & refuter par cette occaſion les calomnies que les autres publioient contre Origene. Il employa le premier livre au moins à juſtifier la ſoy de cet auteur par les propres paroles de ſes écrits, ny ayant rien, dit-il, de plus fort ni de plus ſolide pour défendre un homme mort, jugé par des hommes, que ſes paroles & ſes livres meſmes. [Nous ne ſavons pas ce qui eſtoit traité dans les autres livres que nous n'avons plus.

Quand S. Pamphile ſe plaint qu'il y en avoit qui aprés avoir étudié Origene, luy diſoient anatheme, & faiſoient meſme des livres contre luy, je ne ſçay s'il ne voudroit point marquer "S. V. ſon titre. Methode Eveſque d'Olympe dans la Lycie, qui eſtoit celebre alors par ſa ſcience & ſon eloquence, & qui fut auſſi couronné
Hier in Ruf. l. 1. c. 2. p. 200. c. du martyre dans la perſecution de Diocletien.] 'Car dans le ſixieme livre de cette apologie Euſebe ſe plaignoit nommément de ce Saint, qui aprés avoir dit autrefois beaucoup de choſes en faveur des opinions d'Origene, avoit depuis écrit contre luy divers ouvrages, [dont nous avons encore aujourd'hui de grands reſtes, comme nous le verrons en parlant de ce
Socr. l. 6. c. 13. p. 319. d. ſaint Martyr.] 'Socrate dit qu'il commença le premier à parler contre Origene. [Ce qui eſt certain par S. Pamphile, c'eſt que
Huet, v. Ori. p. 197. b. c. d. beaucoup d'autres le faiſoient en meſme temps que luy.] 'Quelques uns pretendent que voyant tout le monde porté pour Origene, il recommença à en dire du bien: ["Mais cette opinion Note 42. eſt auſſi peu probable que peu fondée.]

Conc. t. 5. p. 632 a. b. 'L'Empereur Juſtinien met au nombre des adverſaires d'Origene, S. Pierre Eveſque d'Alexandrie, qui fut auſſi martyrizé [dans la perſecution de Diocletien,] parceque dans un ſermon il combat fortement quelques ſentimens d'Origene: [Il les combat neanmoins ſans attaquer cet auteur; & ainſi ne fait que
a. ce que tous les Catholiques ſont preſts à faire.] 'Pour ce que Juſtinien cite de luy contre la perſonne d'Origene, [cela n'eſt tiré que des actes de ſon martyre, "qui eſt une piece ſans au- V. S. Pierre d'Alex. § 12. torité.

Euſebe de Ceſarée qui avoit compoſé l'apologie d'Origene avec S.Pamphile, continua depuis dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique à s'en declarer le défenſeur; & c'eſt celui dont il y fait l'hiſtoire & l'eloge avec le plus d'étenduë.

S.Euſtathe d'Antioche ne luy fut pas moins oppoſé en cela que dans la défenſe de la conſubſtantialité du Verbe.] 'Il ſe declara tres fortement contre Origene, [a] comme on le voit encore par la diſſertation ſur la Pythoniſſe qu'il fit contre luy. Socr.l.6.c.13. p.319.d. [a] Euſt.pyth.p. 345.&c|Hier. v.ill.c.85.

[b] On apprend d'Euſebe que Marcel d'Ancyre vouloit qu'on regardaſt Origene comme auteur de l'Arianiſme, [c] qu'il l'accuſoit de ſe contredire, & qu'il ſe plaignoit qu'il avoit trop ſuivi la philoſophie de Platon. 'Il en raportoit deux paſſages, dans l'un deſquels Origene prouve que le Fils & le S.Eſprit ſont eternels comme le Pere. [b] Euſ.in Marc. l.1.c.4.p.20.a. [c] p. 22. 23. p. 22.

'S. Pacome eſtoit auſſi tres grand ennemi d'Origene, & ne ſouffroit point que ſes Religieux le luſſent, ni l'entendiſſent lire à d'autres. On dit qu'en ayant un jour trouvé un livre, il le jetta dans l'eau, ajoutant qu'il l'euſt jetté dans le feu s'il n'euſt vu que le nom de Dieu y eſtoit écrit. 'Le texte latin de ſa vie porte qu'en mourant il recommanda à ſes diſciples de n'avoir aucun commerce avec les ſectateurs de Melece, d'Arius, & d'Origene. Boll.14.may, g.p.30.d. p. 324. f.

'On croit que ce qui rendoit cet auteur odieux à beaucoup de Catholiques du IV. ſiecle, c'eſt que les Ariens ſe vantoient de l'avoir pour défenſeur de leur hereſie, & produiſoient divers paſſages de ſes écrits ſur la Trinité, obſcurs & difficiles, peut-eſtre en y ajoutant meſme ce qui n'y eſtoit pas. Cela n'a pas neanmoins empeſché S. Athanaſe d'en juger avec beaucoup d'equité. 'Il a combatu les erreurs ou de luy ou de ſes livres ſans le nommer. [d] Il n'a point diſſimulé qu'il avoit dit des choſes dont les Ariens pouvoient abuſer. [Mais bien loin de le leur abandonner, de le traiter d'heretique, & de luy dire anatheme,] il en parle avec eſtime, il excuſe ce qu'il avoit de dur, & cite meſme quelques endroits de ſes ouvrages pour prouver contre les Ariens que le Fils de Dieu eſt eternel comme ſon Pere. Huet,v.Ori.p. 197.198. p.199.a|Conc. t.5.p.552.653. [d] Ath dec.N. p.277-2.

ἐπαινεῖται. 'Eſtienne Gobar dit "que ce Saint en parle avec honneur en divers endroits. [e] On voit dans un de ſes ouvrages qu'il le liſoit & le conſultoit dans les difficultez: il loüe ſa ſcience & ſon aſſiduité au travail; '& ne voulant pas ſuivre ſon ſentiment, il le fait d'une maniere tres douce, & qui ne pouvoit choquer perſonne. 'On trouve neanmoins dans un écrit qui porte ſon Phot.c.232.p. 904. [e] Ath.bl.Sp.p. 971.2.b. p.972.c. com.eſſ.p.236. b.

nom, qu'il attribuë au *miſerable* Origene de dire que la puni- αθλίου.
tion [des damnez] finira. [Mais c'eſt une raiſon qui peut autori-
Conc.t.5 p.552. 553. ſer ceux qui croient que cet écrit n'eſt pas de S. Athanaſe.] Et V. S. Athanaſe note 108.
en effet Juſtinien dans les divers paſſages qu'il cite de ce Saint
contre Origene, [ne parle point de celui-ci, qui euſt eſté ſeul
plus conſiderable que tous les autres.]

ARTICLE XXXIX.

Sentimens de S. Baſile, des deux SS. Gregoires, & de pluſieurs autres ſur Origene: De la Philocalie.

Hier.ep.65.c.2. p.192.c|75.p. 313.a|in Ruf.l. 1.c.1.p.196.d. a p 192.c|197. v.ill.c.109| Huet,p.199.b.

SAINT Hilaire a tiré d'Origene ſes commentaires ſur les Pſeaumes & ſur Job. [a] S. Ambroiſe a auſſi rempli preſque tous ſes livres de ce qu'il avoit appris de luy, nommément ſon Hexaemeron, [& ſon commentaire ſur S. Luc,] l'un & l'autre ayant pris de luy ce qu'il y trouvoit de bon, & laiſſé le reſte. [Mais les erreurs que S. Ambroiſe y a vu ſans doute comme nous, n'ont pas empeſché] qu'il n'ait loüé ſon travail & ſon exactitude, [b] & qu'il n'en ait parlé comme du premier des interpretes de l'Ecriture.

Amb.pf.118.v. 28.p.902.903. b ep.43.p.294. c.

Phot.c.232.p. 904. c Socr.l.6.c.13. p 319.d. Hier.v.ill.c. 113 ep.141.p. 113.b.

Tite Eveſque de Boſtres ſous Julien l'apoſtat, eſt mis auſſi entre ceux qui ont témoigné de l'eſtime pour Origene; [c] & Apollinaire [l'hereſiarque] entre ceux qui l'ont combatu. [Nous ne contons point] Acace & Euzoïus, Eveſques [Ariens] de Ceſarée en Paleſtine, qui travaillerent beaucoup pour rétablir la bibliotheque de S. Pamphile, "compoſée particulierement des ouvrages d'Origene. V. S. Pamphile.

Phot.c.117.p. 293 296.

[Il faut apparemment mettre aprés le regne de l'Arianiſme,] un auteur anonyme poſterieur à Euſebe, qui a fait en cinq livres aſſez mal écrits, une apologie pour Origene, où il taſchoit de montrer qu'il eſtoit orthodoxe ſur la Trinité, & ſur pluſieurs autres points. Mais l'auteur qui paroiſſoit auſſi orthodoxe ſur ces meſmes points, pouvoit bien luy meſme eſtre engagé dans les erreurs de la preexiſtence des ames, & de la metempſycoſe.

Soer l.4.c.25. p.241.a.

Didyme cet aveugle ſi celebre à Alexandrie par ſon eſprit & par ſa ſcience, a tellement eſtimé Origene, ["qu'on l'a accuſé d'avoir eſté en cela juſques à l'excés, en défendant meſme ſes erreurs.] V. ſon titre §5.

Cont.t.5.p.653. c.

S. Baſile [& S. Gregoire de Nazianze,] n'ont eu garde de tomber dans cette faute. Ils ont combatu les erreurs de ſes ouvra-

ges,] comme on le voit par le dernier qui rejette l'opinion que les ames aient peché dans une premiere vie, comme une imagination abſurde, & qui n'eſt point de l'Egliſe: mais ç'a eſté ſans toucher à ſa perſonne, ni à ce qu'il y avoit de bon dans ſes écrits.] Au contraire Socrate dit que ces deux Saints ayant ramaſſé beaucoup d'ouvrages d'Origene, dont le nom eſtoit alors fort illuſtre dans toute la terre, ils y apprirent à entendre & à expliquer l'Ecriture, & y trouverent des armes pour combatre puiſſamment les Ariens. Car ces heretiques citant pour eux Origene, dont ils pretendoient que les écrits confirmoient leurs ſentimens; ces deux Saints les refutoient par Origene meſme, & leur montroient qu'ils ne comprenoient pas la profondeur de ſes penſées.

Naz.or.31.p. 505.c.d.

Socr.l.4.c.26. p.242.b c.

[Il nous reſte encore une illuſtre preuve de l'eſtime qu'ils faiſoient d'Origene, dans la Philocalie dont nous avons parlé pluſieurs fois.] Car c'eſt un extrait de divers endroits de cet auteur les plus utiles à ceux qui aiment la ſcience de l'Egliſe. S. Gregoire en envoya une copie à Theodore [de Tyanes,] afin qu'il euſt un monument de luy & de S. Baſile enſemble: d'où nous apprenons que c'eſtoit un fruit des études communes qu'ils avoient faites ſur Origene, comme le marque une annotation qui ſe trouve à la teſte de cet ouvrage. Une epigramme greque l'attribuë particulierement à S. Baſile. On raporte de S. Gregoire que dans ſes lettres il appelloit Origene l'amateur des belles choſes, & qu'il diſoit quelquefois [a] que ſon exemple animoit tout le monde à travailler.

Naz.ep.87.p. 843.

Huet,v.Ori.p. 198.f.

Ori.phil.prol.

Huet,p.268.d. e.

φιλόκαλον.

1.

a Phot.c.232.p. 904.

Suid.ω p.388.e.

S. Gregoire de Nyſſe frere de S. Baſile, eſt mis entre ceux qui ont parlé d'Origene avec honneur: [b] & nous avons vu qu'il faiſoit eſtime de ſon commentaire ſur les Cantiques. [c] Il l'appelle en un endroit le plus illuſtre maiſtre de la philoſophie Chrétienne qui euſt eſté de ſon temps. Il eſt meſme difficile de le juſtifier de quelques unes des erreurs attribués à Origene: & S. Germain de Conſtantinople ne l'a fait dans un écrit, qu'en ſoûtenant que ceux qui eſtoient engagez dans ces erreurs, les avoient inſerées dans ſes ouvrages pour les autoriſer d'un ſi grand nom. On trouve en effet qu'il rejette expreſſément ce qui eſt enſeigné dans le livre des Principes ſur l'origine des ames; & dans un autre ouvrage, il blaſme nommément Origene d'avoir enſeigné ſur cela des choſes qui ne s'accordent point dutout avec l'Ecriture; & qui ne conviennent point

Phot.c.232.p. 904.

b Nyſ.in Cant. t.1.p.473.b.

c v.Thau,t.3.p. 542.d.

Phot.c.233.p. 904.

Conc.t.5.p. 653-657.

Nyſ.ani.t.2.p. 113.

1. ὠριγένης ὁ πάντων ἡμῶν διδάσκαλος.

avec les dogmes des Chrétiens. [Il uſa en cela de la liberté qu'ont les enfans de l'Egliſe, ſelon S.Auguſtin, de trouver des fautes dans ceux meſmes qu'ils honorent comme leurs peres & leurs docteurs, mais qui ne ſont pas neanmoins des maiſtres infaillibles comme les auteurs canoniques.]

Huet, p. 199. d. e. 'Origene eſt fort maltraité dans des ouvrages attribuez par quelques uns à S. Ceſaire frere de S.Gregoire de Nazianze. Mais on remarque que ces ouvrages ſont remplis de paſſages tirez de S.Gregoire de Nyſſe, & meſme de S.Maxime [qui vivoit au VII. ſiecle.

S. Epiphane qu'on peut dire avoir eu autant de zele, mais non autant de lumiere que S.Athanaſe, n'en uſa pas comme ce Saint & comme S. Gregoire de Nyſſe. Car ne ſe contentant pas de remarquer & de refuter ce qu'il trouvoit à reprendre dans Origene, comme il en avoit le droit,] 'il le traite fort nettement d'heretique, & de chef d'une ſecte d'heretiques, plus dangereuſe, dit-il, que toutes les anciennes. [La chaleur avec laquelle il ſe declara contre luy, cauſa de grands troubles dans l'Egliſe, qui ſeroient trop longs à raporter ici, auſſi-bien que les diſputes qui s'eleverent à peu prés en meſme temps entre Saint Jerome, Jean de Jeruſalem, & Rufin, & entre Theophile d'Alexandrie, les ſolitaires de Nitrie, & S.Chryſoſtome. Il faut reſerver a traiter ces choſes au temps où elles ſont arrivées : & nous eſperons faire la meſme choſe de ce qui peut regarder la ſuite de l'hiſtoire d'Origene, & ceux qu'on a traité d'Origeniſtes, juſques au cinquieme Concile œcumenique.]

Epi. 64. c. 1. 3. 4. 73. p. 514. c] 526. d] 527, b] 604. a.

ARTICLE XL.

Des erreurs d'Origene en general.

[NOUS croyons ne pouvoir mieux finir cette hiſtoire, qu'en adorant la profondeur des jugemens de Dieu, qui permet que ceux à qui il a donné une lumiere, & meſme une vertu extraordinaire, tombent dans des egaremens qu'on peut dire n'eſtre pas moins extraordinaires,] '& qu'on ait cru pouvoir dire d'Origene, ' que perſonne ne l'a egalé ſoit pour le bien, ſoit pour le mal. [Ces aveuglemens ſont d'ordinaire la juſte punition ou du dereglement des mœurs, ou de l'orgueil.

Caſd. inſ. c. 1. p. 227. 1. 1.

1. *Ubi bené, nemo melius; ubi malè, nemo pejus.*

Le

Le premier ne ſe peut dire en aucune maniere d'Origene.] 'Ses ennemis ont dit que ſon cœur enflé par le nombre de ſes ouvrages, par la faveur des Princes, & par l'eſtime du peuple, s'eſtoit corrompu juſqu'à donner de faux ſens aux Ecritures. [Mais quoiqu'il n'y ait point d'homme ſans orgueil, puiſqu'il n'y en a point ſans peché, je ne ſçay neanmoins comment on pourroit dire que c'eſt ce que Dieu a voulu punir dans un homme dont l'humilité paroiſt meſme avoir eſté un des principaux caracteres.] Un auteur qui luy eſt fort favorable, dit que tout le monde eſt obligé de reconnoiſtre que nonobſtant ſa grande pieté, il avoit un eſprit inquiet & curieux, [qui vouloit tout ſavoir & tout comprendre.] 'Il dit luy meſme que le ſimple deſir de ſavoir luy a fait faire beaucoup de recherches: & il en parle comme d'une choſe où il ne voyoit aucun mal. [Ainſi il ne paroiſt pas avoir aſſez fait d'attention à la parole de S. Jean, 'qui met la concupiſcence des yeux entre les trois ſources de tous les pechez. [Et peut-eſtre que Dieu nous a voulu faire comprendre par ſon exemple la verité de ce qu'il nous avoit dit par ſon Apoſtre.]

Th. Alep. 2. t. 3. p. 99. b.

Bul. l. 2. c. 9. p. 213.

Ori. in Celſ. l. 5. p. 272. c.

1. Joan. 2. v. 16.

'S. Auguſtin loüe Dieu de luy avoir fait lire d'abord les philoſophes, & enſuite les livres ſacrez, [dont la lumiere toute divine avoit effacé dans ſon eſprit les erreurs que les payens meſlent toujours à la verité,] & avoit gueri cette enflure de vanité que la ſcience qui n'eſt qu'humaine ne manque point de produire dans le cœur. 'Si j'avois, dit-il, lu les philoſophes aprés avoir gouſté dans les Ecritures combien Dieu eſt doux, ils euſſent peut-eſtre détruit en moy le fondement de la pieté, 'ce deſir de la grace qu'elles nous inſpirent partout, en nous faiſant voir noſtre miſere & noſtre foibleſſe, 'cet eſprit de pieté, de penitence, & de larmes; ce ſacrifice d'un cœur contrit & humilié: car on ne trouve rien de tout cela dans les livres des philoſophes, 'qui ne nous portent point dutout à la confeſſion de noſtre foibleſſe, mais à l'enflure & à la preſomption. 'Origene meſme nous aſſure que ceux qui paſſent de l'étude des livres ſaints aux ſciences humaines, ſont en grand danger de corrompre leur foy, '& de meſler les idoles du menſonge avec les veritez que la parole de Dieu leur avoit appriſes.

Aug. conf. l. 7. c. 20, 21. p. 58.

c. 20. p. 58. t. b. c.

c. 21. p. 58. t. c.

2. a.

c. 20. p. 58. t. b.

Ori. phil. c. 13. p. 42.

p. 43.

[Cependant c'eſt ce qu'il a fait. Il n'a pas paſſé avec le peuple de Dieu, comme S. Auguſtin, de l'Egypte à Sinaï & à la terre promiſe, mais il eſt deſcendu, comme Jeroboam, de cette terre de benediction dans l'Egypte: & ç'a peut-eſtre eſté la ſource de

DuP.t.1.p.379. toutes les erreurs où il eſt tombé,] 'en voulant, dit Mr du Pin, accommoder les veritez de la religion avec les principes des Platoniciens. [Il n'a point perdu l'amour, l'eſtime, & le reſpect des Ecritures : mais il en a peut-eſtre moins gouſté l'eſprit de grace & d'humilité auſſi-bien que la ſimplicité de la foy & de la doctrine commune de l'Egliſe. Il a toujours aimé la verité; mais il a cru la pouvoir chercher avec les philoſophes par la raiſon : & plus ſa raiſon eſtoit forte & éclairée, moins il a cru eſtre obligé de s'en défier. Dieu nous a voulu apprendre par un exemple ſi eclatant, que qui pretend trouver par la raiſon ce qui eſt infiniment elevé audeſſus de toutes la lumiere des hommes, ne manquera point de s'egarer. Heureux ſi dans cet egarement Dieu le tient par la main comme Origene, pour l'empeſcher de tomber tout à fait dans le precipice, s'il luy conſerve aſſez de lumiere pour diſtinguer ſes opinions de la doctrine de l'Egliſe, & aſſez d'humilité pour adorer l'une comme la verité certaine & indubitable, quelque amour & quelque eſtime qu'il puiſſe avoir pour les productions de ſon eſprit.

Des qualitez auſſi grandes que celles qui paroiſſoient dans Origene, demandoient un contrepois & un ange de ſatan, de peur qu'il ne ſe perdiſt par l'orgueil; & il l'a trouvé dans les contradictions que ſes ſentimens extraordinaires luy ont attirées. Cet ordre de la providence luy aura encore eſté plus favo-

Vinc.L.c.23.p. 353. rable,] 'ſi les fautes qui ſe trouvent dans ſes écrits, viennent des autres plutoſt que de luy, comme quelques uns l'ont ſoûtenu: & nous ſouhaitons qu'ils l'aient dit avec fondement, [quoiqu' il ſoit difficile de le pretendre generalement de tout ce qu'on reprend en luy.]Mais quoyqu'il en ſoit, ces erreurs eſtant autoriſées d'un ſi grand nom, il a eſté avantageux à l'Egliſe qu'on ſe ſoit elevé contre luy aprés ſa mort auſſi-bien que durant ſa vie. [Car ces erreurs euſſent pu produire de tres grands maux, ſi tous les grands hommes de l'Egliſe euſſent voulu les excuſer ou ne les condanner que par le ſilence. Mais les Saints ayant défendu

Hier.ep.76.p. 314.153.F.497.b. Origene, & les Saints l'ayant condanné,] 'nous obligent tous à ne le lire qu'avec precaution, pour y examiner tout par la regle de l'Egliſe, pour approuver ce qui y eſt conforme, & rejetter ce qui s'y trouve de contraire. C'eſt la regle que S. Jerome nous donne, aprés avoir eſté l'un des plus ardens & à loüer Origene, & à le blaſmer. Ainſi ce qu'il a de bon nous ſera utile, & ce qu'il a de mauvais ne nous nuira point.

[Pour ce qui regarde ſon ſalut, c'eſt un point qu'il vaut mieux

laiſſer aux jugemens impenetrables de Dieu. Il eſt certain ſeulement que les viſions de ceux qui ſe ſont imaginez le voir dans l'enfer, ne l'y mettront point. Nous avons meſme grand ſujet d'eſperer que Dieu ne refuſera pas le royaume des cieux à celui qui a ſi fort aimé la pauvreté, & qui paroiſt avoir eſté veritablement pauvre d'eſprit. La charité qui l'a fait travailler avec tant de zele & tant de ſuccés pour convertir les pecheurs, aura ſans doute ſauvé auſſi ſon ame de la mort, & couvert un grand nombre de fautes qui paroiſſent eſtre plutoſt venües de ſon eſprit que de ſon cœur. Il n'a point rougi de l'Evangile; il a confeſſé J. C. devant les hommes & par ſes paroles, & par ſa vie admirable, & par ſes ſouffrances. Pourquoi n'eſpererons nous pas que J.C. le confeſſera auſſi devant ſes Anges & devant ſon Pere? La grace qu'il luy a faite de ſouffrir pour ſon nom les plus grands tourmens à l'extremité de ſa vie, nous eſt un grand gage de la gloire qu'il luy vouloit donner dans le ciel, aprés l'avoir purgé par ce feu, & avoir brulé les pailles meſlées parmi les pierres precieuſes qu'il avoit elevées ſur le fondement de J. C.

Que ſi neanmoins il faut encore trembler pour luy, tremblons encore plus pour nous meſmes, & recourons de tout noſtre cœur à la miſericorde de Dieu, pour obtenir de luy par nos prieres, & par une application infatigable à l'œuvre de noſtre ſalut, que nous ne tombions point dans les fautes qui nous font trembler pour un Origene.]

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS
SUR LE TROISIEME VOLUME DES MEMOIRES pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique.

NOTES SUR LES MARTYRS DE LION.

Pour la page 1.§ 2.

NOTE I.

Qu'il faut mettre leur martyre en 177.

Euſ.l.5.c.4.5. p.169. EUSEBE met l'hiſtoire des Martyrs de Lion, avant que de parler de la mort de L. Verus, qu'il appelle Antonin: & de la victoire de M. Aurele ſur les Quades. [Mais il ne faut pas s'attacher ſi fort à ſon ordre,] puiſqu'avant meſme l'hiſtoire de ces Martyrs, il parle de l'apologie de S. Meliton, faite ſelon ſa chronique en 170, un an aprés la mort de L. Verus: [Et elle ne peut pas avoir eſté faite pluſtoſt, y ayant meſme bien de l'apparence que ce n'a pas eſté avant 176. *V. S. Meliton.*

l.4.c.26.p. 246.d.

Dans ſa chronique il joint les combats de ces Martyrs avec la mort de S. Polycarpe ſur l'an 167. Nous voudrions le pouvoir ſuivre en cela pour l'honneur de M. Aurele, afin de n'eſtre pas obligé de dire qu'il a encore perſecuté les Chrétiens aprés leur avoir eſté redevable de ſa victoire miraculeuſe ſur les Quades: mais l'apologie d'Athenagore ſuffit pour le condanner de cette ingratitude. *V. la perſecution de M. Aurele* § 8. Et pour les Martyrs de Lion, il faut neceſſairement s'arreſter non à la chronique d'Euſebe, mais à l'endroit de ſon hiſtoire où il en

l.5.pr.p.153. parle amplement,]& où voulant marquer preciſément le temps de leur martyre, il dit que c'eſtoit en la 17e année de M. Aurele, [qui commence au 7e mars de l'an 177 de J. C;] & il ajoute que le Pape Eleuthere avoit déja ſuccedé à Soter; [en quoy on ne peut pas dire qu'il y ait quelque faute de copiſte, eſtant impoſſible ſelon ſa chronologie, qu'Eleuthere ait eſté Pape avant 176 ou 177. *V. S. Soter*. Et il ne pouvoit auſſi mettre ces Martyrs avant l'epiſcopat d'Eleuthere:]puiſqu'il raporte luy meſme la lettre qu'ils écrivirent à ce Pape. 'Car il dit nettement que ce furent les Martyrs qui ecrivirent à Eleuthere, & qui écrivirent eſtant encore en priſon, & à luy & aux Egliſes d'Aſie & de Phrygie; 'par où il ruine abſolument ce que pretend Blondel, que les Martyrs ayant ſouffert en 167 ſous Soter, ceux qui firent l'hiſtoire de leur martyre, écrivirent auſſi à Eleuthere en 177, par S. Irenée déja Eveſque depuis pluſieurs années.

c.4.p.168.c. c.3.p.162.b. n.p.81.1.b|91. a.b.c.

'Il eſt viſible auſſi que ces Saints ont ſouffert depuis l'hereſie des Montaniſtes, [qu'Euſebe dans ſa chronique fait commencer en 171, & nous n'avons point de preuve qu'elle ait commencé pluſtoſt. *V. les Montaniſtes note* 1. Il eſt donc indubitable qu'Euſebe a voulu mettre les Martyrs de Lion en la 17e année de M. Aurele. Que s'il en parle autrement dans ſa chronique, c'eſt qu'il n'avoit pas encore aſſez examiné ce point:]ou bien c'eſt qu'ayant eu a parler de la perſecution de M. Aurele, à cauſe de la mort de S. Polycarpe, il y a joint par occaſion ces Martyrs celebres qui ont ſouffert dans la meſme perſecution, quoique non pas

l.5.c.3.p.160. a.

Pearſ. de Ign. t.2.p.159.160| pagi,177.§ 3.

§ 4. dans la meſme année. 'Et on pretend que cela luy eſt aſſez ordinaire.

Cyp. diſ. 12 §. 36. p. 259. 'Dodwel qui veut que les Martyrs de Lion aient ſouffert en 167, croit en trouver une grande preuve dans ce qu'on

Euſ. l. 5. c. 2. p. 162. d. voit 'qu'ils ſouffrirent en une feſte celebre à Lion, & où tous les peuples voſins

n. p. 89. 2. a. s'aſſembloient. 'Cette feſte ſelon toutes

Dio, l. 54. p. 543. 544. les apparences, eſt celle 'qui ſe faiſoit encore du temps de Dion à l'autel dedié

Cyp. diſ. p. 259. par Druſus en l'honneur d'Auguſte, 'le premier jour d'aouſt. Dodwel pretend qu'il fut dedié l'an 744 de Rome, & que la feſte s'en renouvelloit tous les quatre ans comme les jeux olympiques: & parcequ'il s'enſuit de là qu'on la celebra en l'an 920 de Rome, qui eſt l'an 167 de J. C, il en conclut que c'eſt en cette année là qu'il faut mettre les Martyrs, & non en l'an 177, auquel la feſte ne ſe fit point.

[Je ne ſçay s'il a raiſon ou non de dire que la feſte de Lion ſe faiſoit tous les

Mar. prim. c. 105. p. 217. quatre ans. J'Mr de Marca dit que c'eſtoit tous les ans; [il n'allegue rien pour le montrer: Mais il eſt certain que Dodwel n'a point non plus de preuve que ce fuſt

Cyp. diſ. p. 259. tous les quatre ans.] 'Il ne l'avance que parceque cela luy paroiſt probable, *probabile eſt*; [& par cela ſeul tout ſon argument tombe par terre. Il ne donne non plus aucune raiſon de ce qu'il met la dedicace de l'autel en l'an 744 de Rome, auquel Antoine & Africain eſtoient

Euſ. n. p. 89. 2. a. Conſuls.] 'Mr Valois qui dit la meſme choſe, cite Suetone dans la vie de Claude, où nous trouvons en effet, *c.* 2. *p.* 505, que Claude eſt né à Lion ſous les Conſuls Antoine & Africain, le premier d'aouſt, le propre jour auquel l'autel d'Auguſte y a d'abord eſté dedié. [Mr Valois & Dodwel ont donc cru que l'autel avoit eſté dedié ſous ces Conſuls: mais cela n'eſt nullement clair, Suetone ne diſant point que Claude ſoit né le meſme jour & la meſme année que l'autel avoit eſté dedié, & le mot de *d'abord*, *primùm*, peut meſme marquer qu'il ne l'a point voulu dire.] 'En effet, on lit

Dio, l. 54. p. 544. c. 544. a. b. dans Dion qu'il fut dedié l'année que Marcus Valerius & P. Sulpicius eſtoient Conſuls, avant le Conſulat de Q. Ælius & Paulus Fabius, [c'eſt à dire en l'an 742 de Rome, deux ans pluſtoſt que ne veut Dodwel: de ſorte que ſelon les principes de cet écrivain, la feſte de Lion ſe ſera faite non en 167, comme il le pretend, mais en l'an 177, auquel nous mettons les Martyrs. Ainſi il établit l'opinion qu'il veut combatre.] 'Le P. Pagi

Pagi. 177. § 6. raporte à ces jeux ordinaires faits à l'autel d'Auguſte, ceux que Caius celebra à Lion en l'an 42 de J. C, & 793 de Rome, ce qui ne s'accorde point avec les principes de Dodwel. [Mais il y a de la difficulté ſur ces jeux. *V. l'Emp. Caius n.* 9.]

'Dodwel pretend tirer avantage de ce

Cyp. diſ. 11. § 36. p. 260. Euſ. l. 5. c. 1. p. 162. b. d. que le Gouverneur des Gaules écrivit *à Ceſar*, & *non aux Ceſars*, & receut enſuite réponſe *de Ceſar*, quoique Commode euſt déja la puiſſance du Tribunat en 177. [comme s'il ne ſuffiſoit pas à un hiſtorien de marquer le Prince à qui l'on s'adreſſe veritablement, ſans ſe mettre en peine ſi la lettre portoit encore par forme le nom d'un enfant de 16 ans, qui ne ſongeoit qu'à ſe diverſir. Mais ſi cette objection eſt quelque choſe, elle eſt bien plus forte contre Dodwel, puiſqu'en 167 M. Aurele avoit L. Verus pour collegue, non de la ſeule puiſſance tribunitiaire, mais de toute la puiſſance imperiale, & de titre meſme d'Auguſte, que Commode pouvoit n'avoir pas encore lorſque M. Aurele répondit ſur les Martyrs de Lion.] 'Il pretend s'en tirer, en diſant qu'en

Cyp. diſ. 11. p. 260. 167, L. Verus n'eſtoit pas encore revenu d'Orient. Mais cela ne ſuffit pas: car l'abſence des Empereurs n'empeſchoit pas qu'on ne miſt leur nom dans les requeſtes & dans les reſcrits, de quoy ſeul il s'agit ici. Et d'ailleurs non ſeulement Dodwel n'a pas de preuve que L. Verus fuſt encore en Orient en 167; mais il y en a meſme de tres fortes pour prouver qu'il eſtoit revenu à Rome dés 166. *V.*

c. 17. p. 262. *M. Aurele note* 8. 'Il allegue quelques medailles de l'an 168, qui ont *Fortuna reduci* : [Mais elles regardent la guerre des Marcomans.] 'Dans ſa diſſertation ſur les Papes, il fait un fort long diſcours ſur ce ſujet, qui aboutit, ſi je le comprens bien, à avouer que L. Verus eſtoit certainement revenu à Rome avant le milieu de 167, où il met les Martyrs, qu'il n'eſtoit point neceſſaire que ſon nom fuſt dans le reſcrit de M. Aurele au Gouverneur des Gaules, & qu'on ne mettoit peut-eſtre alors à la teſte des loix que le nom du premier Auguſte, quoique dans la ſuite on y ait nommé tous ceux qui avoient cette qualité.

Pearſ. diſ. D. p. 180. 198.

p. 124. 'Il rejette en paſſant la nouvelle conjecture de Pearſon ſon maiſtre, qui a mis les Martyrs de Lion en 175, ſans eſtre appuyé par Euſebe, & ſans autre raiſon, ſinon que c'eſtoit une année de jeux à Lion, [ſelon les principes partie faux, partie incertains ou contraires, dont nous venons de parler.

Nous ne voyons donc rien qui nous puiſſe diſpenſer de nous arreſter à la 17e année de M. Aurele, marquée ſi preciſément par Euſebe. Elle commence, comme nous avons dit, au 7e mars 177. Mais comme Euſebe dans ſa chronique fait commencer M. Aurele dés l'an 160, un an plutoſt qu'il ne faut, on peut douter ſi c'eſt en 176 ou 177, qu'il faut mettre ces Martyrs,] '& la chronique d'Alexandrie en parle ſur la 16e année de ce regne. Baronius a pris l'an 177 qu'il conte 179. Et cela eſt d'autant plus probable, que M. Aurele à qui le Gouverneur des Gaules écrivit ſur ces Martyrs, eſtoit en Orient l'an 176, & à Rome en 177. D'ailleurs quoiqu'Euſebe le faſſe commencer en 160, neanmoins il fait concourir ſa premiere année avec la 161e de J. C, & par conſequent ſa 17e avec l'an 177.

Chr. Al. p. 612.

Pour la page 6. § 3.

NOTE II.

Que ces Saints ont ſouffert à Lion, quoique quelques uns d'eux fuſſent de Vienne.

[On ne voit pas bien comment les Egliſes de Lion & de Vienne ſe trouverent unies dans cette perſecution. Car la Lionnoiſe ou Celtique, & la Viennoiſe ou Narbonoiſe, eſtoient non ſeulement deux provinces differentes, qui avoient chacune leur Gouverneur particulier, mais ces Gouverneurs eſtoient meſme de deux genres differens,] 'la Celtique qui eſtoit une province de l'Empereur, eſtant gouvernée par un Lieutenant ou Propreteur, [& la Narbonoiſe par un Proconſul, parcequ'elle eſtoit du departement du Senat.] 'M. Valois croit que Lion & Vienne pouvoient eſtre alors ſous un meſme Gouverneur. [Mais nous ſouhaiterions qu'il en euſt pu donner quelque preuve. Nous marquons la difficulté, afin que les perſonnes habiles ſe donnent la peine de l'examiner. Pour nous, nous ne pouvons faire autre choſe que de raporter ce que diſent ceux qui ne ſe pouvoient pas tromper en cela.] 'On ne peut douter aprés l'autorité de S. Eucher & d'Adon, ſans parler des autres, que les Martyrs n'aient ſouffert à Lion, & non pas à Vienne, comme quelques uns ont voulu dire. Outre les raiſons & les autoritez qu'on en peut voir dans Theophile Rainaud, [il y faut joindre le vray martyrologe de Bede, & ceux qui portent le nom de S. Jerome.]

Euſ. n. p. 86. a. b.

p. 85. a. c.

Th. Rain. t. 8. p. 197.

NOTE III.

Pour la page 10. § 6.

Sur Saint Biblis.

'Celle qu'Euſebe appelle Bibliade, [eſt appellée Biblis dans Saint Gregoire de Tours, *de gl. Mar. c.* 49. *p.* 114, dans Adon 2. *jan.* & dans les martyrologes de Saint Jerome. Nous luy donnons ce nom, parcequ'on y eſt plus accoutumé : ce qui peut venir de ce qu'on le dit dans Euſebe meſme, ſelon l'edition de Chriſtophorſon.] 'Rufin l'appelle Blandine, ajoutant que c'eſt celle dont il a eſté parlé peu auparavant. Et auſſi il ne dit point qu'elle euſt renoncé la foy. 'Cette grande faute de Rufin, comme l'appelle M. Valois, eſt ſans doute ce qui a fait met-

Euſ. l. 5. c. 1. p. 125. d.

Ruf. ib. p. 75. 2.

Euſ. n. p. 87. 2. d.

tre à Uſuard, Adon, & meſme à Bede, ſelon quelques manuſcrits, que S.te Blandine a ſouffert en quatre jours differens, au lieu qu'Euſebe ne le marque que de trois.]

Pour la page 10.§ 6.

NOTE IV.

Sur le nom de S. Pothin; qu'il a pu eſtre diſciple de S. Polycarpe.

Paul ill.p.81. &c. 'Le premier Eveſque de Lion eſt appellé Photin en divers imprimez: [mais on lit Pothin dans Euſebe, dans S. Jerome *vir.ille.* 35,]'& dans d'autres anciens. On marque que les Latins le mettent ſouvent ainſi, & les Grecs toujours. Le P. Theophile Rainaud ſoûtient qu'il ne le faut pas écrire d'une autre maniere. [M.t du Sauſſay, M.rs de S.te Marthe, & le nouveau breviaire de Paris, l'écrivent de meſme: & une perſonne tres exacte nous a aſſuré qu'à Lion on l'appelle Pothin, & non Photin.]

Euſ.l.5.c.1.p. 159.c. 'S. Pothin eſtant mort [en 177, âgé de plus de 90 ans, [il doit eſtre né vers l'an 87;]'& ainſi le P. Theophile Rainaud ſe moque avec raiſon d'un legendaire qui le fait diſciple de S. Pierre. 'Il cite un Jean Germain Eveſque de Challon mort en 1461, qui dit qu'il avoit eſté diſciple de Saint Jean l'Evangeliſte, & que cet Apoſtre l'envoya d'Epheſe à Lion. Il n'y a rien en cela d'improbable, comme remarque ce Pere, [ſurtout ſi S. Jean n'eſt mort qu'en 104; mais auſſi il n'y a rien de certain & de fondé. 'M.r du Sauſſay veut qu'il ait eſté diſciple de S. Jean l'Evangeliſte & de S. Polycarpe, '& que le dernier l'ait envoyé dans les Gaules. 'Theophile Rainaud ſuit ce ſentiment comme le plus probable; [mais il le cite de Saint Gregoire de Tours où je ne le trouve point. Ainſi ce qui peut le plus appuyer ce ſentiment, c'eſt que S. Irenée Preſtre de S. Pothin, comme l'appelle S. Jerome, eſtoit certainement diſciple de S. Polycarpe; & on croit la meſme choſe de pluſieurs autres Saints qui eſtoient alors dans les Gaules. *V. S. Polycarpe* § 11.] 'Le nom meſme de Pothin qui eſt tout grec, & ſignifie *aimable & deſirable*, peut marquer que ce Saint eſtoit originaire des pays où l'on ſe ſervoit davantage de la langue greque.

Th.Rain.t.8. p.78.1.

Th.Rain.t.8. p.78.1.

Gall.chr.t. 2.p.452.1.d.

Sauſſ.a.jun.p. 323.

26.jan.p.73.

Th.Rain.t.8. p.78.1.

Euſ.n.p.161. b.

NOTE V.

Comment les Martyrs reconcilierent ceux qui avoient renoncé la foy.

Pour la page 17.§ 9.

[Comme l'Egliſe ne refuſoit guere d'accorder ce que les Martyrs luy demandoient, on diſoit qu'ils donnoient la paix lorſqu'ils prioient les Eveſques de l'accorder. C'eſt ce qui ſe voit par ce qui ſe paſſa en Afrique du temps de S. Cyprien. Il ſe peut faire meſme que dans quelques occaſions ils s'uniſſoient de communion avec ceux qui témoignoient ſe repentir de leurs fautes, dans la confiance que l'Eveſque ratifieroit ce qu'ils auroient fait. Mais de plus, les Martyrs de Lion avoient parmi eux S. Zacarie, qui eſtant Preſtre, pouvoit aprés la mort de S. Pothin appuyer par l'autorité de l'Egliſe les vœux & les deſirs des autres Martyrs, & délier ſur la terre ceux qu'ils jugeoient en état d'eſtre déliez dans le ciel.] 'La note du P. Ruinart ſur cet endroit eſt à voir.

Act. M.p.54. a.

NOTE VI.

Pour la page 20.§ 11.

Sur le mot ἀποτυμπανίζειν.

Euſ.l.5.c.1.p. 162.d. 'Marc Aurele ordonna que ceux qui perſevereroient à confeſſer J. C. ἀποτυμπανίζεσθαι, M.r Valois a traduit *gladio cederentur*, [& M.r Couſin, *que l'on leur coupaſt la teſte*. Je ne ſçay neanmoins ſi c'eſt le ſens en cet endroit. Car enſuite de cette ordonnance, pluſieurs martyrs furent expoſez aux beſtes. Rufin a traduit *punirentur*, ce que nous avons cru devoir ſuivre.] 'Le P. Halloix ſoutient qu'il le faut prendre en cette maniere.

Hall. v.Irea. p.635.636.

NOTE VII.

Pour la page 27.§ 15.

De S. Zacarie, & des autres Martyrs nommez par Adon, & par d'autres.

Euſ.n.p.86. 87. 'M.r Valois doute des noms que Saint

Gregoire de Tours, Adon, & les autres donnent aux Martyrs de Lion : & la ſeule raiſon de ſon doute, c'eſt qu'il croit que Zacarie mis le ſecond entre ces martyrs, & qui eſt toujours qualifié Preſtre, hormis par S. Gregoire de Tours, vient d'un Zacarie marqué dans leur hiſtoire, qui ſelon le texte original eſt Zacarie pere de S. Jean Batiſte, mais dont la fauſſe traduction de Rufin a fait un Preſtre de Lion ou de Vienne, qui aſſiſtoit les martyrs. Florent.p. 573.t. 'Neanmoins Rufin ne dit point que ce Zacarie ait eſté martyr, ni decapité. Ainſi il faut que S. Gregoire, & les autres l'aient appris d'autre part, ou l'aient inventé : & une conjecture telle que celle là n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour dire le dernier. [Tout ce qu'on pourroit craindre, c'eſt que la faute de Rufin n'ait fait donner à ce Zacarie la qualité de Preſtre dont S. Gregoire ne parle point. Mais ce n'eſt toujours qu'une conjecture ſur laquelle on ne peut rien appuyer. Il eſt meſme difficile qu'il n'y euſt pas quelques Preſtres parmi ces Saints, Jpuiſqu'on avoit pris tous ceux qui ſoutenoient le plus de les Egliſes de Lion & de Vienne. Euſ.l.5.c.1.p. 156.c.

'S. Gregoire de Tours conte 48 Martyrs, & n'en nomme que 45.[a] Auſſi Theophile Rainaud marque qu'il vaut mieux ſuivre Adon dont tous les manuſcrits s'accordent, & où on trouve tous les 48. [Ainſi nous avons tiré de luy Sainte Rogate, S. Apollone, S. Geminien, & meſme une ſeconde Julie, une Auſonie, & S. Attale pour remplir la place d'un Photin diſtingué de l'Eveſque, & d'une Mamilie ; qui ne ſont ni dans Adon, ni dans les martyrologes de S. Jerome ; & outre cela au lieu d'*Elpenipſa*, *Stamnas*, il faut lire *Helpen*, *ipſa eſt Amnas*, comme on le voit par Adon, qui a *Helpes que eſt Amnas*. Et les martyrologes de S. Jerome n'ont ni Amnas, ni Stamnas.] Gr.T.gl.M.c. 49 p.116.115. a Th.Rain.t. 2.p.18.2.

'On raporte d'anciennes Litanies de l'Egliſe de Lion, où 42 de ces Saints ſont nommez, avec quelques changemens d'ordre & de noms. [Il y manque Saint Sancte, & les Saintes Pompeies, Biblis, Julie, Emilie, & Pompeie. Je ne ſçay ſi c'eſt que ces ſix eſtoient de l'Egliſe de Vienne. Elles ne manquent point en effet dans les nouvelles Litanies de cette Egliſe, qu'on dit eſtre auſſi les anciennes : mais on y trouve de meſme S.te Blandine avec la pluſpart des autres Martyres, qui ſe liſent neanmoins auſſi dans les Litanies de Lion. On m'aſſuré que dans les Litanies d'un breviaire de Lion d'environ l'an 1320, on lit les noms de S. Sancte, de S.te Biblis, & des autres. J'Il y a auſſi quelques fautes dans les martyrologes de S. Jerome, qu'il ne ſeroit pas difficile de corriger. [Nous remarquons ſeulement qu'au lieu du nom de Saint Sancte ils ont mis ſa qualité de Diacre.] p.572.

'S. Gregoire de Tours met en un endroit, que les 48 Martyrs ont ſouffert aprés S. Irenée. [Mais cela eſt contraire à tous les monumens qui en parlent, & à ce qu'il en dit luy meſme dans le livre de la Gloire des Martyrs *c.49 p.14.*] En cet endroit meſme, il dit que Vettius Epagnathus eſtoit le premier des 48, [& il appartient certainement à la perſecution de l'an 177, à laquelle S. Irenée a bien ſurvécu.] Gr.Th.Ff l.1. c.29.p.22.

NOTE VIII.

Pour la page 27. § 15.

Sur Zacarie qu'on fait Eveſque de Vienne.

'Mr de Launoy croit que S. Zacarie Preſtre, l'un des Martyrs de Lion, peut eſtre le meſme que celui dont on a fait depuis le premier ou le ſecond Eveſque de Vienne, comme on le voit dans la chronique d'Adon *an.*101, *p.*118, où il eſt dit qu'il fut martyrizé ſous Trajan, contre l'autorité de S. Sulpice Severe. Mr de Launoy remarque encore que juſqu'en l'an 1578, l'Egliſe de Vienne ne luy a rendu aucun honneur, n'a dedié aucun Laun.de Sulp.§ 15.p. 70-73 de Dio, t.2.p.10.17.

Florent.p. 559.t.

aucun autel ſous ſon nom, ne l'a point invoqué dans les Litanies, n'en a rien fait dans ſon office. [Mais pour ce dernier point, on ſoûtient que Mr de Launoy n'a pas eſté aſſez inſtruit. Car une perſonne qui a fort examiné les anciens livres de l'Egliſe de Vienne, pretend y avoir trouvé un Ordinaire écrit entre 1230 & 1250, qui marque une feſte fort ſolennelle de Saint Zacarie Eveſque & Martyr. Un breviaire de la meſme Egliſe qu'on croit eſtre de l'an 1520 ou environ, marque auſſi cette feſte le 27 de may; & dans les leçons, il qualifie ce Saint le premier Martyr des Gaules.] M.r de Launoy remarque encore, que ſon nom ne ſe trouve dans aucun martyrologe avant Galeſinius, non pas meſme dans celui d'Adon, ce qui donne grand lieu de craindre que ce qu'on lit dans ſa chronique n'y ait eſté ajouté par d'autres: & ceux qui ſoûtiennent ce Zacarie Eveſque de Vienne, ne le nient pas. [Il eſt certain que la chronique d'Adon eſt fort confuſe en cet endroit. Le breviaire de Vienne qui en fait aujourd'hui le 27 de may, en raporte quelques actions particulieres aſſez Metaphraſtiques, qu'il ne fonde que ſur *la pieuſe tradition des Fideles*. Si on voyoit que S. Zacarie euſt toujours eſté honoré à Vienne, on auroit quelque lieu de croire que celui qui ſouffrit à Lion eſtoit Preſtre de Vienne, & que de Preſtre on l'en auroit fait Eveſque dans ces derniers temps. On aſſure neanmoins que le breviaire de Vienne en 1520, porte le 27 may, que l'Eveſque fut lapidé à Vienne, & reconnoiſt au 2 de juin que le Preſtre fut decapité à Lion avec S. Epagathe.]

Pour la page 34.

NOTE SUR S. EPIPODE, ET S. ALEXANDRE.

Sur le lieu où eſtoient leurs corps.

JE ne ſçay ſi on ne pourroit point accorder les differens endroits qui parlent du tombeau de S. Epipode & S. Alexandre, & qui les mettent tantoſt dans Lion, & tantoſt dehors, en diſant que le lieu où ils furent enterrez eſtoit alors hors de la ville, comme le diſent leurs actes; & les Romains n'enterroient jamais dans les villes: qu'il eſtoit enfermé dans la ville du temps de S. Eucher, parcequ'on l'avoit augmentée, & qu'on y baſtit l'Egliſe de S. Jean, où eſtoit le corps de Saint Irenée; & que du temps d'Adon l'enceinte de la ville eſtant diminuée, cette egliſe ſe trouvoit dans les fobourgs comme autrefois. En ce cas il n'y auroit pas de preuve que les actes euſſent eſté écrits avant S. Eucher, ſinon en ce qu'ils ne diſent point que le lieu de leur ſepulture, qui eſtoit alors hors de la ville, [y avoit depuis eſté enfermé.]

Pour la page 35.

NOTES SUR S. MARCEL, ET S. VALERIEN.

NOTE I.

Tous leurs actes aſſez nouveaux : Date de leur mort.

[SURIUS nous a donné le 4 de ſeptembre *p.* 61, les actes du martyre de S. Marcel, dans leſquels il eſt auſſi parlé de S. Valerien. Ils ſont courts; & l'on peut dire neanmoins qu'ils ſont encore trop longs; car c'eſt fort peu de choſe. Ils citent quelquefois le bruit commun; ce qui marque qu'ils ne ſont pas bien anciens.] Il y a d'autres actes de S. Marcel dans l'hiſtoire de la ville de Challon [plus étendus en paroles que ceux de Surius, mais qui contiennent à peu près les meſmes faits. Ils paroiſſent compoſez par quelque moine de l'abbaye de S. Marcel de Challon, pour eſtre lus dans l'office de ſa feſte: & ainſi ils n'auront Chal. v. p. 1.

eſté compoſez au plutoſt qu'à la fin du VI. ſiecle. Ces deux ſortes d'actes ſe trouvent auſſi dans les preuves de l'hiſtoire de Tournus par le P. Chifflet, *p.* 52-59, avec quelques changemens de mots.]

Bosq. l. 5. p. 202. 'M^r du Boſquet nous a donné des actes de S. Valerien, [qui ſont fort conformes à ceux de S. Marcel ; & on en peut faire auſſi le meſme jugement, ſi ce n'eſt que ceux de Saint Valerien paroiſſent encore plus viſiblement que les autres avoir eſté écrits dans les ſiecles poſterieurs. Car il y eſt parlé d'Euſebe de Ceſarée ; & avec

Chal. p. 5. de grands eloges.] 'Il y en a d'autres dans l'hiſtoire de la ville de Challon, [ſi l'on peut dire que c'en ſoient d'autres. Car c'eſt la meſme hiſtoire, & à peu prés dans les meſmes termes ; ſinon que la

Torn. t. 2. p. 33. preface & la fin en ſont oſtées.] 'Le P. Chifflet qui les raporte auſſi dans ſes preuves de l'hiſtoire de Tournus, croit qu'ils ſont de Baudri Archeveſque de

Mir. c. 358. § 3. p. 246. Dol, 'qui vivoit à la fin du XI. ſiecle, ſelon Miræus. [a] Car Garnier moine de

a Torn. t. 2. p. 38. Tournus, [qui vivoit vers le meſme temps,] témoigne que ce Baudri avoit

p. 1. 3e. fait l'hiſtoire de S. Valerien. 'Ce meſme Garnier, & un Falcon auſſi moine de Tournus, ont fait la meſme choſe. [Mais ce ne ſont guere que les meſmes faits dits en d'autres termes.]

p. 46. 'Garnier dit que S. Valerien ſouffrit en l'an 179, *L. Aurelio & Commodo ex æquo Conſulibus*, [comme ſi Lucius Aurelius & Commodus n'eſtoient pas la meſme perſonne, c'eſt à dire l'Empereur Commode. Il fut effectivement Conſul en 179. C'eſt pourquoi nous prenons cette date, faute d'en trouver une meilleure.].

Pour la page 35.

NOTE II.

'Que S. Marcel n'a eſté apparemment ni Eveſque ni Preſtre.

Th. Rain. t. 2. p. 74. 2. 'Le P. Theophile Rainaud pretend que S. Marcel eſtoit Preſtre, à cauſe de ce

Sur. 4. sept. p. 62. qui eſt dans ſes actes, 'que lorſqu'on le voulut obliger de ſacrifier aux idoles, il répondit qu'il ne pouvoit ſe ſouiller par ces hoſties impures, parcequ'il offroit tous les jours à J. C. une hoſtie ſans tache, *ſinceram*. [Cette raiſon eſt foible, y ayant bien des ſacrifices que les laïques peuvent offrir à Dieu.] 'Ste Serapie ré-

Baluz. miſc. t. 2. p. 108. pondit preſque en meſmes termes : *Ego quotidie Chriſto offero ſacrificia, adorans illum, & deprecans die ac nocte.* [Et meſme cette réponſe de S. Marcel ne ſe trouve pas dans ſes actes les plus amples.]

Th. R. t. 2. p. 74. 2. 'Ce Pere qui veut que S. Marcel fuſt Preſtre, ne veut pas neanmoins qu'il fuſt Eveſque de Challon, parceque cela ne ſe trouve, dit-il, dans aucun auteur que dans Severe, qui eſt tout nouveau, & a

Florent. p. 807. 1. 809. 2. peu d'autorité. 'Cependant il y a des martyrologes tres anciens qui donnent à S. Marcel le titre d'Eveſque : & comme quelques uns le font auſſi Confeſſeur, Florentinius croit qu'il peut y avoir eu deux Saints de ce nom à Challon, l'un Martyr, l'autre Eveſque & Confeſſeur. Neanmoins l'Eveſque eſt mis le 4 de ſeptembre, auquel on fait la feſte du Martyr : & un martyrologe donne certai-

Boll. mars, t. 2. p. 32. b. nement au Martyr le titre d'Eveſque. 'Mais l'Egliſe de Challon ne connoiſt

Florent. p. 809. 2. aujourd'hui aucun Marcel entre ſes Eveſques, & le Martyr qu'elle honore n'eſt point qualifié Eveſque, ni meſme Preſtre, ſoit dans ſes actes, ſoit dans S. Gregoire de Tours, ſoit dans les meilleurs martyrologes.

NOTE III.

Pour la page 36.

Sur caſtrum Trinorcienſe.

Gr. T. gl. M. c. 54. p. 126. 'S. Gregoire de Tours dit que S. Valerien fut enterré *apud caſtrum Trinorcienſe, quadrageſimo à Babillonenſi urbe milliario.* 'Ce *Trinorcium* n'eſt pas tout à

Torn. t. 1. p. 5. 6. fait la ville de Tournus, qui en eſt diſtinguée dans une charte de Charle le chauve, mais le chaſteau qui eſt au deſſus de cette ville. [Pour les 40 *milles*, c'eſt certainement une faute, puiſqu'on ne conte que cinq ou ſix lieuës de Challon à Tournus.]

NOTES SUR SAINT BENIGNE.

NOTE I.

Qu'on n'a point d'hiſtoire aſſurée pour ce Saint, ni pour S. Andoche.

Pour la page 38.

Gr.T.gl.M.c. 56. p.117.

'SAINT Gregoire de Tours parle de Saint Benigne dans ſon livre de la Gloire des Martyrs, mais il nous apprend peu de choſes de ſa vie. 'Il dit que quelques perſonnes revenant d'Italie, apporterent l'hiſtoire de ſon martyre à S. Gregoire Eveſque de Langres, qui gouverna cette Egliſe durant 33 ans; au commencement du VI. ſiecle: [ce qui fait juger qu'on n'avoit pas alors d'hiſtoire de luy en France; & il ne nous dit rien de ce que contenoit celle qu'on apporta d'Italie.]

p. 120.

Gal.cl.t.2.p. 654.2.

Sur.1.nov. p. 2.

'Surius nous a donné des actes de S. Benigne, [a] que Baronius dit eſtre tirez des anciens monumens. [Neanmoins les plus judicieux ne craignent point de dire qu'ils paroiſſent apocryphes. Et il eſt difficile d'en faire un autre jugement.]

a Bar.1.nov.b.

Boll.1. may.p. 33.c.

'Bollandus reconnoiſt qu'ils ne ſont pas fort anciens &c: & il y remarque des fautes. [Nous ne pouvons pas parler plus favorablement de ceux de S. Andoche, S. Thyrſe, & S. Felix, que nous avons trouvez dans un manuſcrit,] '& qui commencent par une apparition de S. Irenée, déja mort, à S. Polycarpe.

MS. p.330.

Boll.1.may, p. 36.b.&c.

'Il eſt parlé de S. Benigne, S. Andoche, & S. Thyrſe, dans les actes de S. Andeol, [qui ne valent rien dutout,] '& dans ceux de S. Speuſippe & ſes freres, dont nous parlerons dans la note 3. 'Mr du Boſquet paroiſt avoir vu les meſmes actes que nous avons de S. Andoche & de ſes compagnons. [Mais il ſemble que Mr du Sauſſay en ait eu d'autres.] 'Car il raporte leur hiſtoire avec des circonſtances aſſez differentes.

27. jan. p.77. §.3.d.

Boſq.l.2.c. 14.p.78.79.

Sauſ. p.650.

[Il faut meſme remarquer qu'une bonne partie de ce qu'on dit de ces Saints, a une fort grande relation à l'hiſtoire de Saint Symphorien; & il ne s'en trouve rien neanmoins dans les actes de ce Saint, qui ſont plus anciens & beaucoup meilleurs.]

NOTE II.

Pour la page 42.

Sur les actes de Saint Speuſippe & ſes compagnons; s'ils ont ſouffert à Langres, ou en Cappadoce, & en quel temps.

'Baronius dit que les actes de S. Speuſippe & de ſes freres, envoyez à S. Ceraune de Paris par Warnahaire [vers l'an 615,] ſont legitimes & vrais, *germana*, quoique la longueur du temps y ait gliſſé quelques fautes; & il en copie un endroit dans ſes Annales. [Ces actes ſont en effet de quelque antiquité, s'ils ont eſté compoſez par Warnahaire au commencement du VII. ſiecle; & ils peuvent eſtre beaucoup plus anciens, ſi Warnahaire n'a fait qu'en envoyer une copie à S. Ceraune,] 'comme ſa preface donne ſujet de le croire, [quoique Bollandus l'en faſſe auteur.] 'Cependant Florentinius n'a pas une ſi bonne opinion de cette piece que Baronius, parcequ'il y trouve beaucoup d'anachroniſmes & meſme quelques contradictions.

Bar.179.§ 37.

Boll.1.may p. 76.§ 1. a p.73 § 3.

Florent. p. 260. 2.

[La faute qu'on y remarque le plus,] 'c'eſt qu'ils portent que ces Saints furent convertis par Saint Benigne envoyé en France par S. Polycarpe & martyrizez peu aprés ſous l'Empereur Aurelien: [ce qui ſe contredit certainement, S. Polycarpe eſtant mort en 166 ſous M. Aurele, & Aurelien n'eſtant parvenu à l'Empire que plus de cent ans depuis.] 'Baronius croit que pour corriger cette faute, il faut lire l'Empereur *Aurele*, & non *Aurelien*; [ce qui pourroit eſtre aſſez vraiſemblable; ces deux noms ſe confondant aiſément l'un avec l'autre.] 'Neanſ.

Boll.17.jan p. 77.§ 3. 10.22.

Bar.17.jan.d.

Boll. ib.p.73. §4.

moins Bollandus témoigne que tous les martyrologes ſans preſque en excepter un ſeul, mettent ces Martyrs ſous Aurelien, & non ſous Aurele Cependant les meſmes martyrologes mettent comme les actes, qu'ils ont eſté convertis par S. Benigne diſciple de S. Polycarpe. [Et ainſi il faut ou rejetter abſolument toutes ces autoritez, ou recevoir la correction de Baronius.] Boſq.l.a.c.19. p.83. M^r du Boſquet a pris ce dernier parti, & a mis ces Saints ſous M. Aurele,

Boll.p.75.§ 2. 3. 'Mais aprés cette difficulté, il en reſte une autre encore plus grande. Car les actes de Warnahaire & les autres auteurs latins, diſent conſtamment que ces Martyrs ont ſouffert à Langres; au lieu que les Grecs diſent que ce fut en Cappadoce. Et il eſt viſible qu'ils parlent des meſmes Saints. Ils en font ou le 17 de janvier, comme les Latins, ſelon le menologe d'Ughellus *t.6. p.*1190, ou le 16 ſelon les Ménées, Bollandus raporte meſme des actes de ces Saints, differens de ceux de Warnahaire, qui les mettent auſſi en Cappadoce, & ne parlent point ni de S. Benigne, ni d'Aurele, ni d'Aurelien. p.76.§ 20. 'Ils mettent leur mort le 17 de p.75.§ 7. janvier; '& accompagnent leur recit de circonſtances qui ne peuvent convenir p.77. qu'à des Martyrs d'Orient, 'comme Warnahaire au contraire en met dans le ſien qui ne peuvent eſtre vraies s'ils n'ont vécu dans les Gaules, [quoiqu'en d'autres endroits ils ſoient aſſez conformes pour aſſurer que l'un a pris de l'autre, ou que tous deux ont copié le meſme original.]

p.77.§ 6. 'Raderus croit qu'ils ont ſouffert dans la Cappadoce, & que leurs corps ont eſté apportez en Occident. Bollandus ne determine rien, ſe contentant de dire que ces Saints ont ſanctifié la ville de Langres ou par leur martyre ou par leurs reliques. [Ce qu'il y a de plus fort pour Langres, c'eſt que] 'les martyrologes Florent.p. 219. meſmes qui portent le nom de S. Jerome, [& qui peuvent eſtre encore plus anciens que Warnahaire,] mettent leur martyre en cette ville, [ce que Bede a ſuivi, & les autres martyrologes enſuite. Les noms des Saints qui ſont tous grecs, ne decideront pas la difficulté. Mais il n'eſt pas aiſé de voir pourquoi les Grecs auront honoré des Martyrs de Langres qui n'ont point eſté extraordinairement celebres, & ſe les ſeront attribuez. Car il eſt plus ordinaire de voir les reliques des Saints transferées en Occident, qu'en Orient & en Cappadoce. Neanmoins cela n'eſt pas bien commun avant le VII. ſiecle, où les ravages des Sarrazins nous ont pu faire apporter pluſieurs reliques de l'Orient. On honore auſſi à Langres le nom & quelques reliques de S. Mamas celebre Martyr de Cappadoce: mais on ſçait que ces reliques y ont eſté apportées dans le XI. & le XII. ſiecle.

Avec tout cela, ſi dans cette incertitude il faut pencher d'un coſté plus que de l'autre, la preſomption eſt plutoſt pour la Cappadoce, n'eſtant pas difficile que quelque Eccleſiaſtique de Langres banni en Cappadoce par Conſtance, ou faiſant par devotion le voyage d'Orient, en ait apporté des cendres de ces Martyrs, ou quelques autres de leurs reliques, qu'on ait baſti une egliſe de leur nom, ou dans la ville,] 'ou en un village Boll.17. jan.p. 79.§ 19. voiſin, comme Warnahaire le ſemble dire: & qu'aprés la confuſion qu'apporterent les ravages des barbares au commencement du V. ſiecle, on les ait pris pour des Martyrs du lieu où l'on voyoit leur egliſe. On aura enſuite fait une hiſtoire ſur cela en joignant la tradition populaire avec ce qu'on en trouvoit peut-eſtre dans quelque ancienne homelie, ou dans les actes qu'on en avoit d'abord apportez d'Orient, ſoit que ces actes ne marquaſſent pas le lieu de leur martyre, ſoit qu'on ne les en vouluſt pas croire, parcequ'on eſtoit déja prevenu que ces Gaud. l.17. p. 2.p.60.2. Saints avoient ſouffert à Langres.] 'S. Gaudence apporta ainſi à Breſſe des reliques des Quarante Martyrs de Sebaſte,

qu'on luy donna à Cesarée en Cappadoce : & il fit ensuite à son peuple une petite histoire de leur martyre.

[Les Grecs ne disent point en quel lieu de la Cappadoce S. Speusippe & ses freres demeuroient, & ont esté martyrizez.] Boll. 17. jan. p. 73. § 11. Ils donnent neanmoins quelque lieu de croire que c'estoit à Nazianze. § 18. Ils disent que Leonille leur ayeule fut menée *ad vicum Orbatum*, pour y estre decapitée. p. 79. § 19. 20. Warnahaire dit la mesme chose, & met ce lieu qu'il appelle Urbate, & où il dit que les Martyrs furent enterrez, à deux milles de Langres. Il en décrit fort particulierement la situation : & il marque assez que c'estoit le lieu propre où l'on honoroit alors S. Speusippe. [L'on voit encore auprés de Langres au nord-est un village nommé Orbigni. Ainsi ce pourroit estre une raison de croire que S. Speusippe a souffert à Langres. Mais je ne sçay si Warnahaire, ou celui dont il nous a donné l'histoire, trouvant le nom d'Orbate dans les anciens actes de S. Speusippe, n'auroit point cru que c'estoit celui où on l'honoroit alors, & qui n'estoit plus connu que par l'eglise des Trois-Jumeaux. Car on marque au midi de Langres un prieuré de Chanoines reguliers appellé S. Geome. Il y a bien de l'apparence que c'est l'eglise des Jumeaux. Ceux du lieu le pourront dire plus asseurément.]

p. 80. § 21. 76. § 19. 'S. Neon qui assista au martyre de ces Saints, en écrivit les actes sur le lieu mesme de leur martyre, selon Warnahaire, & selon les nouveaux actes de Bollandus. p. 73. § 3. 'La plûpart suppose[nt] que les actes de Warnahaire sont ces actes originaux ; ce que Bollandus ne croit pas. Rosweide a cru que c'estoient les autres qu'il avoit copiez de sa main sur un tres ancien manuscrit : & Bollandus reconnoist encore ingenuement qu'il n'y en a point de preuve. [En effet, selon ce qui est dit de S. Neon, il paroist qu'il servoit de greffier au juge lorsque les Saints furent martyrizez, & qu'il écrivit en cette qualité les actes de ce qui se passa à leur martyre, sans mettre un mot de l'histoire de leur conversion. Et on ne peut pas presumer qu'il l'ait ajouté depuis. Car s'estant converti par le martyre des Saints, il n'acheva pas mesme de l'écrire, mais se declara Chrétien, & fut aussitost martyrizé.

Quand il auroit veritablement écrit l'histoire de S. Speusippe, on ne pourroit point encore dire que ce seroit ni celle de Rosweide, ni celle de Warnahaire. Car la longueur des discours suffit pour montrer que ni l'une ni l'autre de ces pieces n'est originale.] 'Et Bollandus croit, comme on a vu, que Warnahaire a composé luy mesme ceux qu'il a envoyez à S. Ceraune. [Mais neanmoins le style grave de ceux qui viennent de Rosweide, ne laisse pas de leur donner assez d'autorité, pour n'estre pas rejettez legerement ; comme les autres ont cet avantage d'avoir esté composez ou envoyez par un auteur du VII. siecle, à un saint Evesque, pour estre gardez dans les archives de l'Eglise de Paris. C'est pourquoi nous allons tirer des uns & des autres, ce qui peut servir pour l'histoire de ces Saints, sans nous arrester aux harangues. Nous marquons les actes de Warnahaire ainsi *V*, & les autres *R*. à cause de Rosweide dont Bollandus les a eus.] §§.

'Les noms des trois Saints s'écrivent fort differemment, [mesme dans l'office de l'Eglise ; & ce n'est pas une chose fort importante. Neanmoins si ces noms sont grecs, comme il y a bien de l'apparence, quand mesme les Saints seroient Gaulois, Speusippe, Elusippe, & Melasippe ou Meleosippe, ont plus de raport à l'etymologie greque. Nous ne laissons pas d'appeller le second Eleusippe, pour nous conformer au breviaire de Paris.] p. 73. § 2.

NOTE III.

Pour la page 41.

Abregé de l'histoire de ces Saints.

[Nous nous contentons de mettre ici l'histoire de S. Speusippe & de ses fre-

res, n'ayant point voulu en embaraſſer le texte, à cauſe de la difficulté qu'il y a ſur le lieu de leur martyre, & de quelques evenemens extraordinaires qu'on y dit, dont nous ne pretendons nullement répondre.]

Boll.17.jan. V.p.77.§ 6| R.p.74.§ 2. 'Les Grecs & les Latins diſent tous que S. Speuſippe, S. Eleuſippe, & S. Melaſippe ou Meleoſippe, eſtoient trois freres jumeaux: [& on les connoiſt plus par le titre des Trois-Jumeaux, que par leurs noms propres.] 'Leur mere eſtoit Chrétienne, mais ils la perdirent à l'âge de R.§ 2. §2.3|V.§6. trois ans. 'Leur pere qui eſtoit payen, les R.§1. eleva dans l'idolatrie, '& tout leur ſoin eſtoit de bien entretenir & de bien manier des chevaux, à quoy ils s'eſtoient rendus fort habiles. C'eſt ce qu'en diſent les Grecs, [qui pourroient bien avoir fondé cette particularité ſur leurs noms. Car Speuſippe & Elaſippe, ſignifient *preſſer & pouſſer des chevaux*, & Meleoſippe *en avoir ſoin*.]

V.§6.8. 'Ils avoient une grand'mere du coſté §6.R.§1. de leur pere, 'nommée Leonille, 'fort R.§1. habile en medecine, [qui faiſoit profeſ- §2. ſion de la religion Chrétienne, & qui y avoit inſtruit [ſa belle-fille] leur mere. 3|V.8. 'Elle n'avoit neanmoins jamais oſé leur parler de l'Evangile; depeur que leur pere qui eſtoit fort obſtiné en ſon erreur, ne rendiſt toutes ſes inſtructions V.8. inutiles. 'Mais enfin quand il fut mort, elle executa ce qu'elle avoit ſouhaité depuis ſi long-temps. 'Car comme ces trois R.9. freres ſe divertiſſoient preſque tous les jours à courir à toute bride dans une 1|V.7. campagne 'nommée Parnaſe, où il y V.7. avoit une idole de la deeſſe Nemeſis, 'il arriva une fois, qu'y ayant offert des ſa- 7|R.2. crifices, 'ils en raporterent quelques reſtes à leur grand'mere, en la priant de V.7.8|2.3. prendre part à leur feſtin. 'Ce fut alors qu'en les refuſant, elle leur fit voir la vanité des idoles, & les exhorta à embraſſer le Chriſtianiſme.

V.9|R.4. 'Cette exhortation de Leonille fut d'autant mieux receuë de ſes enfans, que la nuit precedente, diſent leurs hiſtoires, ils avoient eu tous trois des ſonges ou des viſions differentes, qui s'accordoient neanmoins à leur promettre des victoires par le moyen de leur grand' mere. 'Ainſi ils ſe reſolurent de ſuivre ſes R.5. inſtructions: & ſuivant le conſeil qu'elle leur donna, 'ils briſerent avec leurs ſervi- V.12. teurs la ſtatuë de Nemeſis [qui eſtoit peut-eſtre chez eux,] 'avec les autres idoles 1b|R.5. qu'ils avoient en leur logis, 'auſquelles R.5. ils ſacrifioient tous les mois, '& ruine- 5|V.5. rent leurs douze temples [ou chapelles.

Saint Benigne eut beaucoup de part en cette converſion ſelon Warnahaire,] 'eſtant venu à Laugres exprés pour y V.§3.6. travailler, à la priere de Fauſte leur oncle maternel, qu'il avoit battizé à Autun. 'Il §7.12. ſe joignit donc avec Leonille, dit Warnahaire, convertit les Trois-Jumeaux, les inſtruiſit, les battiza. Il s'en alla de là à Dijon, où il receut en peu de temps la couronne du martyre; & Leonille eut Sur.1. nov. p. ſoin de l'enterrer, ſelon les actes de ce 2.§4. Saint, [de quoy nous parlerons dans la note 4.

Les autres actes des Trois-Jumeaux ne parlent ni de S. Benigne, ni de Fauſte, ni de Laugres, ni que ces Saints euſſent eſté battizez. Ils diſent au contraire Boll.17.jan. p. qu'aprés que ces trois freres eurent briſé 75.§5. leurs idoles, '& que Leonille eut rendu §6. graces à Dieu de cette miſericorde, elle les mena à S. Macaire Confeſſeur, qui avoit eſté exilé d'Antioche, & relegué en la montagne d'Athar aux fobourgs de Nazianze en Cappadoce, où il avoit, dit-on, fait couler un ruiſſeau par ſes prieres; & que ce Saint les inſtruiſit du myſtere de la Trinité. 'Ces actes ajou- §15. tent meſme dans la ſuite, que ces Saints ne furent point autrement battizez que dans leur ſang. [Pour ce qui eſt de leur martyre, nous n'en pouvons apprendre le commencement que de Warnahaire,] dautant que dans les autres actes il y a §6. un feuillet de perdu en cet endroit.

'Le bruit de la converſion de ces Saints V.§12.

s'eſtant répandu par la ville, emut tout le peuple, qui s'aſſembla avec les magiſtrats, *primatibus populi*, les juges, & les preſtres des idoles. 'Les principaux de cette aſſemblée, & qui eurent le plus de part à leur martyre, ſont nommez Palmace, Quadrat, & Hermogene, 'que Warnahaire nomme les trois Preſidens; [ce qui eſt aſſez difficile à accorder avec le gouvernement des Romains. Car ſi c'eſtoient les ſimples magiſtrats de la ville, avoient-ils droit de condanner à la mort, comme on dit qu'ils firent?] 'Ils agiſſoient non ſeulement par leur cruauté, mais auſſi par la crainte qu'ils avoient de celle du peuple.

'Toute la ville s'eſtant donc aſſemblée, les magiſtrats interrogerent ces Saints ſur leur changement. 'Mais la réponſe qu'ils leur firent au lieu de les appaiſer, les irrita tellement, que Quadrat ne put s'empeſcher de donner un coup de poing ſur le viſage à Speuſippe & à Eleuſippe qui avoient porté la parole. Melaſippe s'en plaignit, & témoigna hautement le regret qu'il avoit de n'avoir pas participé à cette faveur, & à ce premier eſſai du martyre. On les menaça des plus horribles tourmens; & particulierement de leur faire couper la langue: Mais ces menaces au lieu de les ebranler, augmentoient encore & leur courage & leur joie. 'Ils haſtoient leurs perſecuteurs de les couronner, voyant dans leur mort la gloire & la vie qui les attendoient.

'Palmace, Quadrat, & Hermogene, delibererent aſſez long-temps de quelle maniere ils devoient agir. 'Mais avant que d'en venir aux extremitez, ils firent venir Leonille, & luy dirent que ſi elle vouloit ſauver la vie à ſes enfans, il falloit qu'elle leur perſuadaſt de rétablir les idoles & les temples qu'ils avoient abatus, & de leur offrir les ſacrifices ordinaires. 'Leonille promit de faire tout ce qu'elle pourroit pour leur ſalut; '& de ce pas les alla trouver, les embraſſa, ſe rejoüit de la fermeté qu'elle trouvoit en eux, les exhorta à la perſeverance; & puis elle ſe retira.

'Les juges leur ayant demandé enſuite s'ils ne vouloient point ſacrifier, les trouverent encore plus fermes qu'auparavant. 'On commença donc à les tourmenter; on leur lia les piez & les mains; & en cet état on les pendit tous trois à un arbre, 'où à force de poulies on leur tira les membres avec une extreme violence; & on leur voyoit les os & les nerfs ſi tendus, 'qu'on euſt dit que leurs membres s'alloient ſeparer les uns des autres, 'En cet état ayant le viſage tout en ſueur, ils remercioient Dieu tout bas de la grace qu'il leur faiſoit. 'Quadrat leur ayant demandé où eſtoit leur Dieu, Speuſippe luy répondit qu'il eſtoit avec eux, & que par ſon aſſiſtance ils ſe moquoient de leurs tourmens.

'Il ſe fit encore quelques autres diſcours; 'enſuite deſquels les juges voyant qu'ils ne les pouvoient vaincre, les menacerent de les faire bruler tout vifs; ce que les Saints receurent avec joie. 'Pendant que l'on dreſſoit le buſcher, ils s'entretinrent avec Leonille, ſe recommandant à ſes prieres, & la priant de ſe ſouvenir d'eux au ſaint Sacrifice, dont ils parlent neanmoins fort obſcurément, témoignant, ſelon les Grecs, avoir regret de n'y avoir pu participer, parce-qu'ils n'avoient pas receu le batteſme. 'Leonille les conſola, les aſſurant que leur foy & leur martyre ſuffiſoient pour les laver & pour les raſſaſier,

'Le Feu eſtant allumé, on y jetta les Martyrs qui avoient encore les piez & les mains liées. 'Et le feu au lieu de les conſumer, ne brula, à ce qu'on pretend, que leurs liens, 'leur donnant la liberté de ſe promener, dit leur hiſtoire, au milieu des flammes. 'Les perſecuteurs allumoient toujours le feu davantage, & y jettoient toutes ſortes de choſes pour le faire bruler. 'Mais les flammes ſe courboient en voute autour des Saints ſans les toucher: & eux cependant rendoient

graces à Dieu, & exhortoient leurs ſerviteurs à les imiter.

V.18. 'Enfin le bois eſtant conſumé, & le feu éteint, les infideles qui s'approcherent des Martyrs, ne purent jamais remarquer ſur leurs corps aucune trace de brulure. Ib|R.17. 'Les Saints commencerent alors de ſe moquer des juges, & leur dirent que Dieu leur avoit donné le choix de vivre ou de mourir, & qu'ils luy avoient demandé la grace de vaincre les flammes, pour triompher plus glorieuſement V.18|R.17. de leurs perſecuteurs; 'que Dieu le leur ayant accordé, ils n'avoient plus qu'à Ibid. ſortir du monde. 'Ainſi ils ſe mirent à genoux & rendirent l'eſprit en priant V.19. Dieu. 'Leurs corps furent portez & enterez à un village nommé Urbate, qui eſt, dit Warnahaire, à une petite lieuë de Langres, où il ſe fait beaucoup de miracles.

R.18. 'A l'heure meſme du martyre de ces Ib|V.20. Saints, une femme nommée Junille, 'ou Ionille, quittant ſon enfant qu'elle tenoit, s'écria qu'elle eſtoit Chrétienne. R.18|V.20. 'On s'en ſaiſit auſſi-toſt, & on la pendit V.20. par les cheveux. 'Mais ni ce ſupplice, ni pluſieurs autres qu'on luy fit endurer, ni les conjurations de ſon mari qui y Ibid. accourut, ne pouvant la flechir; 'on la R.18. mena au village d'Urbate, 'ou Orbate, Ib|V.20. où on luy trancha la teſte,[a] & auſſi à Leo- a Ibid. nille grand'mere des Trois-Jumeaux.

R.19. 'Neon qui eſtoit greffier, *exceptor*, Ib|V.21. '& qui écrivoit, dit-on, les actes de S. Speuſippe, [c'eſt à dire apparemment le procés verbal de ce qui ſe paſſoit devant Ibid. les juges,]quittant le papier ſur lequel R.19. il les écrivoit, le donna à Turbon ſon Ibid. collegue, '& courut vers une ſtatuë de Nemeſis, qu'il jetta par terre, & il la briſa en pieces avec les petites idoles qui V.21. eſtoient autour, 'confeſſant hautement R.19. qu'il eſtoit Chrétien. 'Il fut pris par les gardes du temple, battu, & lapidé tant V.21. qu'il en mourut. 'Il acquit par ce moyen la couronne du martyre.

R.20. 'Turbon qui a écrit les triomphes de tous ces Saints, [en continuant le procés verbal commencé par S.Neon,] ayant appris ce que c'eſt que le Chriſtianiſme par l'exemple & par les paroles des trois ſaints freres, [ſe convertit auſſi,]fut pris V.21. peu aprés par les perſecuteurs, '& finit Ib|R.20. ſa vie par un glorieux martyre.

[La mort de S. Speuſippe & de ſes freres, ſemble eſtre arrivée auſſi-toſt aprés leur converſion, ſelon ce que nous avons dit en ſuivant leurs actes. Il faut dire neanmoins qu'il y eut quelque diſtance entre ces deux choſes, ſi nous recevons ce que nous avons mis ſur l'autorité des actes de S.Benigne,] 'que ce Sur.1.nov.p. Saint fut enterré par S.te Leonille. [Bede 2.§4. & pluſieurs autres l'ont dit enſuite.] Il faut mettre, comme on a dit, leur martyre ſous M.Aurele vers l'an 180, s'ils ont eſté convertis par S.Benigne, & non pas ſous Aurelien. Les Grecs ne leur aſſignent aucun temps: ç'a ſans doute eſté le 17 de janvier, auquel les Grecs & les Latins les honorent.

NOTE IV.

Pour la page 42.

Si S.Benigne a eſté enterré par Sainte Leonille, & s'il eſt le premier Martyr de Bourgogne.

'Bollandus rejette ce qu'on dit que S.te Boll.17.jan. Leonille enterra S.Benigne, n'y ayant p.74.§7. point d'apparence, dit-il, que S.Benigne ſoit mort avant elle. [Il eſt vray que la ſuite des actes de S.Speuſippe porte à croire que ce Saint & ſes freres ſouffrirent preſque auſſi-toſt qu'ils eurent eſté battizez par S. Benigne; & ils diſent nettement que S.te Leonille fut martyrizée auſſi-toſt aprés ces Saints. Mais cela n'empeſche pas qu'il n'y ait pu avoir entre deux un an ou deux de diſtance, & qu'ainſi S.Benigne n'ait pu mourir avant eux. Tout cela n'eſt qu'en ſuppoſant que S.Speuſippe & S.te Leonille ſont morts à Langres; ce que nous ne pretendons point aſſurer. *V. la note* 2.

Dans cette ſuppoſition, nous dirions plus aſſurément que S.Benigne eſt mort

&

& avant eux, & avant S. Andoche & ſes compagnons, & meſme avant S. Marcel & S. Valerien, qui ſelon ce qu'on en dit, doivent avoir ſouffert vers 178, peu aprés les Martyrs de Lion; nous mettrions, dis-je, S. Benigne avant tous ces Saints, ſi nous avions des preuves] 'qu'il fuſt le premier Martyr de Bourgogne; comme l'appelle Mr du Sauſſay. [Car Langres ſe pourroit conter dans la Bourgogne, puiſque ſon Eveſque gouverne une grande partie de cette province, & Dijon meſme où S. Benigne a ſouffert. Mais Mr du Sauſſay luy donne ce titre ſans en alleguer de preuves, & nous ne voyons pas qu'il en puiſſe avoir.] 'Florentinius croit qu'on le peut appuyer par le martyrologe de S. Jerome, où il y a *Benigni primi Martyris*. Car il croit que ce *primus* n'eſt point un nouveau martyr, mais un titre d'honneur donné à S. Benigne. [Neanmoins il y a encore plus d'apparence que ce *primi* eſt une faute de copiſte, & qu'il faut lire *Preſbyteri*,] 'comme on le voit par deux autres copies du meſme martyrologe.

Sauſ.1.nov.p.802.

Florent.p.946.2.

p.944.2.

Pour la page 43.

NOTE V.

Que les actes de S. Symphorien peuvent avoir eſté écrits vers 450.

[Le ſtyle meſme des actes de S. Symphorien, fort elevé & fort figuré, montre aſſez qu'ils ne ſont pas originaux, avec les harangues trop longues.] 'Ce qui y eſt dit vers la fin, qu'il ſe faiſoit tant de miracles à ſon tombeau, *ut ab ipſis quoque gentilibus .... in maximo honore ea tempeſtate haberetur*, [ne s'eſt pu dire ce me ſemble, qu'aprés l'extinction du paganiſme, & meſme aſſez long-temps aprés, c'eſt à dire au pluſtoſt vers le milieu du V. ſiecle.

Act.M.p.72.s.8.

Cette epoque s'accorde fort bien avec] 'ce qui eſt dit enſuite dans Surius, & dans quelques manuſcrits, 'que celui qui eſtoit alors Eveſque d'Autun, *antiſtitis noſtri*, avoit fait baſtir une magnifique eglise de ce Saint. [car cela n'a pu ſe faire que lorſque l'Egliſe a eu la paix & les richeſſes.] 'Et nous apprenons de S. Gregoire de Tours, que ce fut S. Euphrone, qui n'eſtant encore que Preſtre fit baſtir cette eglise. [Il eſtoit Eveſque vers le milieu du V. ſiecle, & vivoit encore en 475.]

p.72.2.

p.73.

Gr.T.h.Fr.2.c.15.p.72.

'L'endroit où il eſt parlé de cette egliſe, ne ſe lit point dans la pluſpart des manuſcrits: ce qui fait croire au P. Ruinart que les actes ont eſté écrits avant meſme qu'elle fuſt baſtie. [Ce ne ſauroit eſtre neanmoins beaucoup pluſtoſt:] '& puiſque cette addition ſe trouve dans le manuſcrit de Conche en Normandie, 'que le P. Ruinart regarde comme le meilleur de tous, [& qu'elle a aſſez le meſme ſtyle que le reſte des actes; il y a bien de l'apparence que ſi elle n'en eſt pas originairement, elle y a au moins eſté ajoutée par l'auteur meſme originaire des actes, & qu'ainſi on peut toujours dire qu'ils ont eſté écrits vers le milieu du V. ſiecle.]

Act.M.p.72.2.

p.73.2.

p.67.s.1.

NOTE VI.

Pourquoi nous mettons ce Saint ſous M. Aurele.

Pour la page 43.

'Les actes de S. Symphorien mettent ſon martyre ſous l'Empereur Aurelien; [ce que Baronius a ſuivi.] 'Neanmoins Mr du Boſquet, [& d'autres,] croient qu'il y faut lire Aurele au lieu d'Aurelien, auſſi-bien que dans pluſieurs autres actes des Martyrs des Gaules: '& le P. Ruinart, qui eſt dans le meſme ſentiment, remarque que ces deux noms & d'autres ſemblables, ſe changent tres ſouvent dans les manuſcrits. [Il eſt certain qu'on ne peut pas dire que S. Symphorien ait eſté martyrizé ſous Aurelien vers l'an 274, ſi l'on ne veut abandonner entierement les actes de S. Speuſippe & ſes freres: car ces actes écrits vers l'an 620,] 'portent que S. Symphorien fut battizé au commencement de la predication de S. Benigne, qui avoit eſté envoyé en France par S. Polycarpe [vers l'an

Act.M.p.69.70.

Boſq.l.2.c.27.p.97.

Act.M.p.68.54.

Boll.17.jan.p.77.§ 3.5.

Thom.p.373. 160 au plustard.] L'ancienne Messe de S. Symphorien le loüe d'avoir suivi les bienheureux Peres Benigne & Andoche: & on croit que S. Andoche avoit aussi

MS.p.332. esté envoyé par S. Polycarpe. Ses actes marquent aussi qu'ils batizerent Saint

Boll.mars,t. 2.p.33.c. Symphorien, dont Bede joint encore l'histoire avec celle de S. Andoche. [Mais il faut avouer d'autrepart qu'un fait si considerable ne se lisant point dans les actes de S. Symphorien, beaucoup plus anciens & plus autorisez que toutes ces autres pieces, il ne peut pas passer pour fort certain; & je ne sçay s'il ne faudroit pas dire mesme qu'il est fort suspect.]

Act.M.p.30. §.2. On lit dans les actes de S. Symphorien un edit public & general, par lequel l'Empereur declare les Chrétiens coupables d'avoir violé les loix de l'Empire, & ordonne à tous ses ministres de se saisir d'eux, & de les punir de divers supplices s'ils ne sacrifient aux dieux. [Cet edit n'est point assurément de M. Aurele, qui n'a jamais fait aucun edit general contre les Chrétiens. *V. sa perf.* § 2. Nous n'avons rien au contraire qui nous empesche de l'attribuer à Aurelien pour ce qui est du corps & de la substance. Mais pour le tre, *Aurelianus Imperator omnibus administratoribus suis atque rectoribus*, il ne nous paroist point du tout estre du style des Empereurs du III. & du IV. siecle. D'ailleurs l'edit d'Aurelien fait peu de jours avant sa mort qui arriva en janvier ou fevrier 275, ou ne fut pas apporté jusque dans les Gaules, *V. sa perf.* § 1, ou n'y devoit plus ce semble avoir d'autorité au mois d'aoust, qui est le temps que mourut S. Symphorien. Cet edit est donc de l'auteur des actes: & ainsi il ne peut point empescher qu'on ne mette S. Symphorien dés le temps de M. Aurele; à quoy nous croyons nous devoir determiner pour n'estre pas contraints d'abandonner les actes de S. Speusippe, qui quoique peu authentiques ne laissent pas d'estre anciens.

Il est fascheux que nous trouvions dans les actes de S. Symphorien un edit faux, raporté comme une piece veritable & authentique.] Car aprés que le juge a Ibid. parlé des ordres de l'Empereur, il ordonne de les lire: *Officio recitante pandatur*: ensuite de quoy les actes ajoutent, *Ex officio recitatum est: Aurelianus Imperator &c. Lectis Imperatoriis præceptionibus, judex dixit: Quid ad hæc, Symphoriane, respondes?* [Mais ce qui feroit une marque evidente de supposition dans une piece que l'on pretendroit originale, est pardonnable à un auteur qui écrivoit prés de 300 ans aprés, & qui peut avoir cru qu'il luy estoit aussi bien permis de faire parler l'Empereur; comme il faisoit parler le juge & le saint Martyr.]

Pour la page 48.

NOTE SUR SAINT HEGESIPPE.

Euſ.l.4.c.22. p.142.b. EUSEBE cite ces paroles d'Hegesippe, Διέμεινε δὲ ἐν Ῥώμῃ, διαδοχὴν ποιησάμενος μέχρις Ἀνικήτου, ce qui signifie selon Mr Valois, qu'estant venu à Rome sous Pie, il y demeura jusque sous Aniect. [Cependant je ne voy pas que διαδοχὴν ποιεῖσθαι puisse signifier *demeurer*.] Aussi Mr Valois veut qu'au lieu de διαδοχὴν, on lise διατριβὴν, que Savilius avoit mis à sa marge de son livre, [apparemment par une simple conjecture, puis-

n.p.78.a.c. qu'on ne dit point qu'aucun manuscrit lise ainsi. Mais quand quelques uns auroient διατριβὴν, ce sens ne conviendroit pas à l'endroit d'Hegesippe.] Car Eu- Euſ.l.4.c.11. p.125.b. Hieron.ill.c.22. sebe & S. Jerome disent sans ambiguité, non pas qu'Hegesippe a demeuré à Rome jusqu'à Anicet, mais qu'il y est venu sous Anicet, & y a demeuré jusqu'à Eleuthere, ce qu'ils reconnoissent avoir appris d'Hegesippe mesme. [Ainsi διαδοχὴν ποιεῖσθαι, signifie apparemment qu'il

mât par écrit la doctrine que ſuivoit alors l'Egliſe Romaine, & qu'elle avoit toujours tenuë par une ſucceſſion continuelle depuis les Apoſtres.' Ce ſens ſuit aſſez les termes d'Hegeſippe, & convient tout à fait au deſſein qu'on voit qu'il a eu, & qu'il marque dans l'endroit meſme.]

Pearſ.poſt.p. 26. 'Pearſon en tire qu'il avoit fait la liſte des Eveſques de Rome. [Cela ſe peut preſumer du deſſein d'Hegeſippe; mais je ne croy pas que ce ſoit le ſens de διαδοχὴ ἐποιήσατο. Je le tirerois plutoſt de ἡ ἑκάστη δὲ διαδοχὴ, qui ſuit un peu aprés, & que Pearſon ne manque pas auſſi de citer. Car ce mot ſemble marquer qu'Hegeſippe mettoit des degrez dans la tradition de chaque Egliſe, & ces degrez ne pouvoient guere eſtre mieux diſtinguez que par la ſucceſſion des Eveſques.]

NOTES SUR SAINT THEOPHILE D'ANTIOCHE.

Pour la page 10.

NOTE I.

Difficultez ſur le commentaire des Evangiles qui luy eſt attribué.

Hier.ep.151.q. 6.P.1163.b. 'LE paſſage que Saint Jerome cite des commentaires attribuez à S. Theophile d'Antioche ſur l'Evangile, ſe trouve aujourd'hui dans un petit commentaire ſur les quatre Evangeliſtes, ou plutoſt ſur quelques endroits de chacun, qui porte le nom de ce Saint. [Je voudrois qu'on puſt verifier dans les manuſcrits ſi ce paſſage y eſt, & s'il n'y a point eſté ajouté. Car il n'y eſt pas en ſa place:]

Bib.P.t.1.p. 365.c. 'Le P. Halloix raporte beaucoup d'endroits de ce commentaire, imitez, dit-il, par S. Jerome ſur Saint Matthieu. [Mais c'eſt la queſtion de ſavoir s'il les a pris de ce commentaire, ou ſi l'auteur du commentaire les a pris de luy.

Hall.v.Th p. 749-751. p.354.c.d. '& la meſme parabole du fermier y eſt déja expliquée auparavant d'une autre maniere. [Outre cette difficulté,] on remarque que Victor Preſtre d'Antioche meſme, [poſterieur à S. Chryſoſtome,] aſſure qu'il n'a trouvé perſonne qui euſt encore écrit ſur S. Marc, quoiqu'il euſt beaucoup cherché pour en trouver: & ce commentaire eſt ſur S. Marc auſſi-bien que ſur les autres Evangeliſtes. On y trouve auſſi un endroit de l'epiſtre de S. Cyprien à Magnus: [& il eſt bien certain que S. Cyprien ne l'a pas pris de ce commentaire.]

Albert.l.a.p. 368.a.

Lab.ſcri.t.2. p.413. 'Le P. Labbe répond à tout cela par l'autorité de S. Jerome, [qui ne fait rien pour ce dernier point, qu'en ſuppoſant que ce commentaire eſt celui dont il parle; & c'eſt ce que nous cherchions. Pour ce qu'on objecte de Victor, Saint Jerome n'y répond pas non plus. Car il dit bien que Theophile avoit écrit ſur l'Evangile; mais il ne dit pas ſur les quatre Evangeliſtes.] 'Sixte de Sienne parlant de l'ouvrage de Theophile, ne dit point que nous l'ayons. Tritheme *p.* 5. 1, ne témoigne pas non plus qu'il l'ait vu.

Sixt.l.4.p. 383.a.d.

Ce qui eſt étrange, c'eſt qu'il y a peu d'ordre dans ce commentaire. Car quoiqu'on le diviſe en quatre livres ſelon les quatre Evangeliſtes, cependant il explique ſur l'un, des paſſages de l'autre: Dans un meſme Evangeliſte il n'en ſuit pas l'ordre; & la parabole du fermier n'eſt pas la ſeule qu'il explique deux fois, aprés avoir mis d'autres choſes qui devoient ſuivre. De ſorte qu'il ſemble que ce ſoit un recueil informe de ceux qui avoient écrit auparavant ſur l'Evangile, plutoſt qu'un commentaire fait à deſſein, & ſurtout par un homme tel que Saint Theophile. Nous laiſſons tout cela à examiner à d'autres, auſſi-

bien que ce que dit Aubertin *p.* 368. 2, que cet ouvrage ſemble eſtre d'un auteur latin, ce qui ne conviendroit ni à Theophile, ni à un écrit qui paſſoit ſous ſon nom du temps de S. Jerome, quand meſme il n'auroit pas eſté de luy.] Rivet ne fait point de difficulté de croire que ce peut eſtre le commentaire dont parle S. Jerome; quoiqu'il témoigne douter avec ce Pere, qu'il fuſt effectivement de Theophile. Le Pere Alexandre le ſuit. [Scultet n'en dit rien dutout.] [a]Pearſon dans ſon ouvrage ſur S. Ignace, ne fait pas de difficulté de croire qu'il peut eſtre de S. Theophile, quoiqu'il ne l'aſſure pas. [M^r] du Pin ſemble ſuivre Rivet & le P. Alexandre, mais ne ſe declare pas abſolument.

Riv.l.2.c.7.p. 204.

Alex.t.3.p. 80.

a Pearſ.de Ign.t.1.p.4.5.

Du Pin,p.150.

Pour la page 91.

NOTE II.

Contre Dodwel, qui veut que les livres à Autolyque ne ſoient pas de Theophile Eveſque d'Antioche.

Pearſ.poſt.p. 11.12.

Dodwel accuſe d'erreur ceux qui croient que les livres à Autolyque ſont de Theophile ſixieme Eveſque d'Antioche, pretendant qu'ils ſont d'un autre Theophile auſſi d'Antioche, mais qui n'écrivoit qu'en 203, durant la perſecution de Severe, & que l'on a confondu avec l'autre, mort pluſieurs années auparavant. Ce reproche tombe ſur Euſebe, comme Dodwel l'avoue, [ſur Saint Jerome, & ſur tous ceux qui ont jamais parlé de ces livres,] juſques à Pearſon meſme que Dodwel fait profeſſion de regarder comme ſon pere & comme ſon maiſtre. [Sa raiſon n'eſt pas que] les livres à Autolyque ſont faits aprés la mort de M. Aurele arrivée en 180, au lieu que l'Eveſque d'Antioche eſtoit mort des 177, ſelon la chronique d'Euſebe. [Il reconnoiſt que cette chronique eſt une foible autorité en ce point. [Mais voici quel eſt ſon raiſonnement.]

p.10.11.

p.12.

p.11. » 'Ces livres, dit-il, ſont faits durant une
» perſecution, & une perſecution excitée,
» *κα]ὰ τοὺς σπεύδοντας πρὸς ἀσεβεῖαν, καὶ ἀσυνή-*
» *τως βίον ἔχοντας*, c'eſt à dire contre les proſe-
» lytes ou ceux qui embraſſoient de nou-
» veau la foy, & contre Origene & ſes diſ-
» ciples, qui faiſoient une profeſſion par-
» ticuliere des exercices des Aſcetes. Or la
» perſecution de Severe eſt la premiere
» qu'on trouve avoir eſté faite contre ces
» ſortes de perſonnes, & elle n'eſtoit que
» contre eux. [On verra ſur la perſecution
» de Severe § 4, qu'il ne faut pas preten-
dre la reſſerrer aux neophytes & aux Aſcetes, comme le veut Dodwel, & qu'elle s'étendoit ſur tous les Chrétiens. Il eſt abſolument faux qu'elle ait commencé à Antioche, comme il l'avance ſans aucune raiſon. Mais ſans s'arreſter à tout cela, où a-t-il trouvé que *σπεύδοντας μρὸς ἀσεβεῖαν*, & *ἀσυνήθως βίον ἔχοντας*, ne ſe puiſſe pas entendre generalement de tous les Chrétiens? Car ſi cela ſe peut, tout ſon raiſonnement tombe par terre. Et il eſt viſible qu'il le faut meſme prendre ainſi dans l'endroit qu'il cite,] où Theophile dit generalement qu'on perſecutoit ceux qui adoroient le vray Dieu. [Cependant voilà ſurquoi ce nouvel auteur dement Euſebe, & tous les auteurs anciens & nouveaux. Certes des eſprits aſſez temeraires & aſſez faux pour raiſonner de cette ſorte, ſont indignes de traiter jamais aucune matiere hiſtorique. Nous laiſſons à d'autres à voir s'ils ſont plus capables de traiter celles de theologie.]

Thphl.l.3.p. 140.b.

Dodwel a bien vu qu'on luy pouvoit objecter l'endroit où Theophile conduit ſa chronologie juſques à la mort de M. Aurele, ce qui marque aſſez qu'il écrivoit peu aprés la mort de ce Prince, & avant celle de Commode. Il pretend s'en tirer, en diſant que c'eſt un endroit que Theophile copie de Chryſeros. 'Mais en le copiant, il eſt viſible qu'il ſe l'adopte: '& c'eſt toujours à cette mort de M. Aurele qu'il borne ſa chronologie. [ſans y ajouter jamais les 13 années de Commode, comme il euſt dû faire cer-

Pearſ.poſt.p. 12.

Thphl.l.3.p. 137.b.c.

p.138.a.b.

tainement s'il euſt écrit ſous Severe.

Au reſte, ce que nous diſons que les livres à Autolyque ont eſté écrits du temps de Commode, ſous lequel l'Egliſe
p.140.b. a joui de la paix, n'eſt pas contraire] à ce qu'on y lit que l'on perſecutoit encore alors les Chrétiens. [Un an ou deux d'une paix qui pouvoit eſtre auſſi-toſt troublée par une nouvelle preſecution; n'empeſchoient pas qu'on ne puſt parler de la ſorte. Et nous ne ſavons pas meſme ſi la perſecution ne continuoit point encore au commencement de Commode.]

NOTES SUR SAINT APOLLONE SENATEUR.

Pour la page 56.

NOTE I.

Sur les titres qu'on luy donne de Senateur & d'apologiſte.

Euſ.chr. n.p. 225.226.

'SCALIGER diſpute à S. Apollone le titre de Senateur Romain, que S. Jerome luy donne en deux endroits,
n p.102,r.a. parcequ'Euſebe ne le luy donne pas. 'Il eſt vray qu'Euſebe ne dit pas poſitivement qu'il fuſt Senateur, quoique tout ce qu'il en dit porte à le croire, comme remarque Mr Valois. Mais ce que nous avons de ce Saint dans l'hiſtoire d'Euſebe, n'eſt qu'un petit abregé de ce qu'il en avoit mis dans ſon livre des Martyrs, que S. Jerome pouvoit avoir lu, & d'où par conſequent nous avons ſujet de croire qu'il avoit tiré ce que nous ne trouvons pas aujourd'hui dans Euſebe. [Il pouvoit meſme avoir appris à Rome des choſes de ce Saint qu'Euſebe n'avoit pas marquées. Cette réponſe n'a aſſurément rien que de probable; & au moins elle eſt plus conforme au reſpect que nous devons à S. Jerome, que le mepris avec lequel Scaliger rejette ſon temoignage. Si ſon autorité n'eſt pas auſſi grande dans l'hiſtoire que celle d'Euſebe, elle n'eſt pas telle neanmoins qu'on doive rejetter ce qu'il dit, lorſqu'on a des moyens ſolides de le défendre.

C'eſt par les meſmes raiſons que nous n'avons pas cru devoir abandonner ce que dit ce Pere, de l'apologie compoſée par S. Apollone, & luë par luy dans le Senat.] 'Euſebe dit ſeulement qu'il fit devant le Senat une juſtification tres eloquente de ſa foy. [Ce n'eſt pas à dire qu'il ait compoſé & lu un écrit pour cela; mais ce n'eſt pas auſſi le nier. S. Jerome pouvoit avoir lu autrepart ce qu'il n'avoit pas lu poſitivement dans l'hiſtoire d'Euſebe:] '& ce qu'il dit de cette apologie en particulier, a ou en general des opuſcules de S. Apollone, [ce qu'on ne peut, ce me ſemble, raporter qu'à ſon apologie, donne lieu de croire qu'il l'avoit luë effectivement. Mais à n'en juger meſme que par Euſebe,] 'puiſqu'il diſtingue la juſtification ou l'apologie de S. Apollone, de ce qu'il dit devant le juge, & des réponſes qu'il fit aux interrogations de Perennis, 'puiſqu'il l'appelle un diſcours tres ſavant, λογιώτατον, 'puiſqu'il dit que ceux qui voudront lire *tout* ce diſcours le trouveront dans ſon livre des Martyrs. [Tout cela nous donne l'idée d'une piece aſſez longue, & qui apparemment n'avoit pas eſté dite ſur le champ & ſans premeditation. Il ne reſte donc plus qu'à ſavoir s'il la lut, comme dit S. Jerome, ou s'il la prononça de vive voix. Ce n'eſt pas une choſe qui vaille la peine d'en diſputer.

Mais au reſte, il eſt un peu étonnant] 'que Scaliger & Mr Valois, aient pu croire que S. Jerome ſe ſoit trompé ſur S. Apollone, parcequ'il avoit ſuivi la mau-

Euſ.l.5.c.21.p. 189.c.

Hier.v.ill.c. 42. a ep.84.p. 307.308.

Euſ.l.5.c.21. p.189.d.

c.

d.

n. p.102,r.a.ll. chr.n.p.226.

vaile traduction de Rufin ; [& qu'ils ne ſe ſoient pas ſouvenus que Rufin n'a traduit Euſebe que bien des années après que S. Jerome avoit parlé de S. Apollone en 392. dans ſon traité des hommes illuſtres. Ce Pere n'avoit guere beſoin de la traduction de Rufin pour entendre les livres grecs.]

Pour la page 56.

NOTE II.

Le Saint diſtingué de quelques autres Appollones.

Epi.56.c.1.p. 477.a.b.

'S. Epiphane parle d'un Apollone ami de M. Aurele, qui preſſa fort Bardeſane de renoncer à la foy, & à qui Bardeſane répondit avec beaucoup de courage.

Bar.189.§ 1.

'Baronius dit que cet Apollone eſt un Apollone de Calcedoine [ou de Calcide,] celebre ſtoicien, dont Marc Aurele venoit écouter les leçons depuis meſme qu'il fut élevé à l'Empire. 'Il croit que ce pourroit bien eſtre auſſi S. Apollone Senateur, qui eſtant alors payen, ſe ſeroit converti depuis, & peut-eſtre par la réponſe meſme de Bardeſane. [Mais il y a bien loin depuis l'an 140 ou environ, qu'Antonin fit venir cet Apollone d'Orient, comme un celebre maiſtre de philoſophie, juſqu'à l'an 186, vers lequel il faut mettre le martyre du Senateur. Il faudroit auſſi que le ſtoicien euſt bien changé de mœurs pour devenir un martyr. Car ſon eſprit eſtoit encore plus oppoſé au Chriſtianiſme que ſa croyance. *V. Antonin § 3, 15.*

Bar.189.§ 2.

M. Aur. n. C. 1.53.7.2.

'Quoy qu'il en ſoit de ces conjectures, qui ne peuvent pas eſtre fort conſiderables, n'eſtant fondées que ſur la reſſemblance d'un nom qui eſtoit alors aſſez commun, [il eſt toujours vray qu'elles ſont plus ſoûtenables que] 'la penſée de Nicephore & de Blondel, qui pretendent que S. Apollone Martyr eſt celui meſme qui a écrit contre les Montaniſtes, 'quarante ans après le commencement de cette hereſie, [c'eſt à dire 20 ans après la mort de Commode. *V. les Montaniſtes § 5, 6, 22.*

Nphr.l.4.c. 26. p.324. d] Blond.lib.1. a.c.2.p.139.

Euſ.l.5. c.18. p.186.b.

NOTE III.

Pour la page 57.

Si le denonciateur du Saint s'appelloit Severe.

Hier.v.ill.c. 42. p.282.d.

'S. Jerome dit que S. Apollone *à ſervo Severo pradius eſt*. [Comme ce nom de Severe n'eſt point dans Euſebe, & qu'on ne voit pas pourquoi S. Jerome auroit voulu mettre le nom d'un eſclave, quand meſme il l'auroit trouvé dans les actes de S. Apollone, il eſt aſſez naturel de croire que c'eſt une faute venüe originairement d'un copiſte qui aura écrit *Severo* pour *ſervo*. Neanmoins ſi c'eſt une faute, elle eſt bien ancienne,] 'puiſqu'elle ſe trouve dans la traduction greque attribué à Sophrone. Cette traduction ne fait pas du mot de Severe le nom de l'eſclave, mais le raporte à celui devant qui le Saint fut denoncé, παρὰ τῷ ἡγεμόνι παρὰ Σεβήρου προσενεχθείς. [Cependant il n'eſt point ici queſtion de Severe. L'Empereur eſtoit Commode, comme S. Jerome le dit à l'endroit meſme, & le Prefet eſtoit Perennis.]

d.

NOTE IV.

Pour la page 58.

Qu'il faut lire imperato *dans S. Jerome au lieu d'*impetrato ; *& que les Prefets du Pretoire eſtoient juges des Senateurs.*

Hier.v. ill. c. 42.

'On lit dans Miræus, & dans le S. Jerome de Baſle en 1565 que S. Apollone demanda à rendre raiſon de ſa religion devant le Senat, *impetrato &c.* [ce qui feroit juger que c'eſtoit luy qui en avoit demandé la permiſſion. Mais la verſion greque qui a ἐπιτυχὼν, fait voir que le traducteur a lu *imperato* comme Bollandus le cite, où ces editions ont *impetrato*. Et S. Jerome n'a pu mettre qu'*imperato* s'il a voulu traduire ce que dit Euſebe,] 'que Perennis demanda à S. Apollone raiſon de ſa foy en preſence du Senat.

Boll.18 apr. p.539.f.

Euſ.l.5. c.21. p.189.d.

[Cette expreſſion d'Euſebe, nous oblige de dire que Perennis eſtoit preſent dans le Senat au jugement de S. Apollone :] 'ce qui fait peine à Mr Valois,

n.p.102.r.c. d.

parce, dit-il, que les Prefets du Pretoire n'eſtant que Chevalier, [juſqu'à l'Empereur Alexandre,] n'avoient point de ſeance dans le Senat, ni le pouvoir de juger les Senateurs, ce qui appartenoit au Prefet de Rome. [Il y a en effet quelque choſe contre la raiſon, qu'un ſuperieur ſoit jugé par ſon inferieur.] 'Auſſi il eſt marqué que M. Aurele ne ſouffroit point que les Chevaliers fuſſent preſens quand on jugeoit un Senateur. Mais on le remarque comme une choſe qui luy eſtoit particuliere. [Ainſi il paroiſt par cet endroit meſme, qu'avant luy ils aſſiſtoient à ces jugemens; & par conſequent ils peuvent y avoir encore aſſiſté ſous Commode, ſurtout ceux qui eſtoient alors toutpuiſſans comme Perennis. Mais il ne faut point recourir à des poſſibilitez & à des conjectures,] puiſque Spartien dit poſitivement que Severe Senateur & gouverneur de pluſieurs provinces, fut jugé ſous Commode par les Prefets du Pretoire. [Et je penſe qu'on en trouveroit dans l'hiſtoire une infinité d'exemples.] 'Ce fut pour cela meſme, & afin qu'un Senateur ne fuſt pas jugé par un ſimple Chevalier, que l'Empereur Alexandre voulut que les Prefets du Pretoire fuſſent Senateurs.

M. Aur. v. p. 26. c.

Spart. v. p. 65. c.

Alex. v. p. 120. d. e.

NOTES SUR SAINT ELEUTHERE PAPE.

NOTE I.

Pour la page 62.

Sur l'epiſcopat de Julien d'Alexandrie.

Chr. Oct. p. 112.

'JULIEN onzieme Eveſque d'Alexandrie en contant S. Marc, ſucceda à Agrippin mort le 30 de janvier 179. *V. S. Anicet note* 2, & gouverna dix ans ſelon Euſebe, qui les finit en la dixieme année de Commode, c'eſt à dire en 189, comme le porte ſa chronique. Eutyque p. 360, luy donne auſſi dix ans. La chronique Orientale y ajoute 33 jours, [qui en contant du 31 janvier, doivent ſe terminer au 4 de mars: & cela ſe rencontre avec] le 188e jour de l'année Egyptienne, auquel cette chronique met ſa mort. [Elle ne marque point le jour de la ſemaine qu'il mourut, comme elle fait d'ordinaire. Nicephore veut qu'il ait gouverné 15 ans.]

Euſ. l. 5. c. 9. 22. p. 179. & 189. 190.

NOTE II.

Pour la page 63.

Temps de la converſion de Lucius.

Uſſ. t. Bri. c. 3. p. 36. 31.

'Uſſerius raporte juſqu'a 23 opinions differentes ſur le temps de la converſion du Roy Lucius, quoique le Pape Eleuthere ſous qui tout le monde le met, n'ait gouverné que 19 ou 16 ans. Mais de ces 23 opinions il n'y en a que deux de conſiderables. L'une eſt celle de Bede, qui marque aſſez clairement que cela arriva ſous M. Aurele au commencement d'Eleuthere, & ainſi vers l'an 177; quoique Bede marque l'an 167. Uſſerius ſuit ce ſentiment comme le plus probable, & le confirme, parceque quelques Anglois attribuent cette converſion à l'eclat de la victoire que M. Aurele avoit obtenuë par le ſecours des Chrétiens en 174. L'autre opinion eſt celle de Baronius, qui croyant que la paix dont l'Egliſe jouit ſous Commode, eſtoit plus propre pour cette action, l'a miſe la deuxieme année de ce Prince, qui eſt la cinquieme d'Eleuthere, [de J. C. 181.] Baſnage rejette toute cette hiſtoire: mais il n'en donne aucune raiſon conſiderable. Tout ce qu'on luy peut accorder, c'eſt que n'eſtant pas fondée ſur des pieces anciennes & originales, elle ne peut pas paſſer pour eſtre tout a fait certaine.

p. 35.

p. 3e. c. 4. p. 46.

Bar. 183. 5 3.

Baſn. 29. 32.

NOTE III.

pour la Page 63.

Diverſes choſes qu'on dit de Lucius. & de ſa converſion.

[Ceux qui ſont venus depuis Bede, ont ajouté à ce qu'il dit de la converſion de

Lucius, beaucoup de choſes moins aſſurées,] que l'on peut voir dans le livre d'Uſſerius des antiquitez de l'Egliſe Britannique, [& qui ſont pour la pluſpart ridicules & inſoûtenables. Nous mettrons les plus conſiderables & les plus univerſellement receues, quoique nous n'y trouvions rien qu'on puiſſe dire eſtre établi ſur des fondemens un peu ſolides.] 'Ces auteurs diſent donc que les deputez envoyez à Rome par Lucius, eſtoient Elvanus & Medwinus; dont le premier ou tous les deux ſelon quelques autres, ayant eſté faits Eveſques par Eleuthere, 'ſervirent beaucoup à la converſion des Anglois, [a] & eſtant morts aprés beaucoup de travaux, furent enterrez en l'abbaye de Glaſtonie, nommée auſſi Avalone, qui eſt dans une iſle de la riviere de Saverne, au dioceſe de Wels [dans la province de Weſtſex.] 'Quelques nouveaux martyrologes en marquent la feſte le premier de janvier.

'Ceux qu'Eleuthere envoya de ſa part à Lucius, ſont nommez par le martyrologe Romain, & par Baronius, Fugace & Damien, '& ſont differemment par les écrivains Anglois. [Ils ne ſont point dans le martyrologe Romain, ni dans celui de Ferrarius.] 'On pretend qu'ils retournerent à Rome pour demander au Pape la confirmation de tout ce qu'ils avoient fait; & qu'ils retournerent en Angleterre avec pluſieurs nouveaux compagnons. 'On raporte auſſi une lettre qu'on dit qu'Eleuthere écrivit alors à Lucius. 'Mais les Anglois meſmes ne trouvent pas qu'elle ait beaucoup de raport au temps d'Eleuthere. [Le commencement ſeroit bien difficile à ſoûtenir: & on y trouve encore d'autres marques de fauſſeté.]

'Enfin ſelon le ſentiment d'Uſſerius, Lucius ayant regné quelque 25 ans depuis ſon batteſme mourut à Gloceſtre, où il fut enterré. 'D'autre diſent qu'il quitta ſon royaume, alla preſcher l'Evangile en Allemagne, qu'il ſouffrit beaucoup à Auſbourg, & qu'enfin ayant eſté fait Eveſque de Coire [dans le pays des Griſons,] il y fut martyrizé. [Cette opinion qui aſſurément eſt la moins probable, eſt neanmoins celle que l'on paroiſt avoir ſuivie] 'dans le martyrologe Romain le 3 de decembre, auquel on a mis la feſte de S. Luce Roy des Bretons à Coire en Allemagne, ſans luy donner neanmoins la qualité d'Eveſque ni de Martyr; & il eſt meſme aprés quelques Confeſſeurs. Mais Baronius n'oublie pas dans ſes notes ce qu'il n'a pas oſé mettre dans le texte de ſon martyrologe. [L'Egliſe de Coire peut avoir eu quelque S. Luce, ſans que ce ſoit le Roy d'Angleterre. Ce qu'on dit de ſon apoſtolat & de ſon martyre n'a point eſté connu ou approuvé de Bede, puiſqu'il ne parle point du tout de luy dans ſon martyrologe.]

Uſſ. Bri. c. 3-6.

c. 4. p. 49.

Boll. 1. jan. p. 20. § 1.

§ 1. Uſſ. c. 4. p. 50.

a Boll. 1. jan. p. 10. § 2.

Uſſ. p. 50.

Boll. 1. jan. p. 10. § 1.

Bar. 18. § 94 26. may, a.

Uſſ. p. 54.

c. 6. p. 102.

p. 102.

p. 103.

p. 140.

p. 137. 138.

Bar. 3. dec. 1.

NOTE IV.

Pour la page 63.

Qu'Eleuthere eſt mort apparemment en l'an 192.

'Euſebe dit qu'Eleuthere gouverna 13 ans. [Ainſi ayant commencé en 177 au pluſtard, il ſera mort vers l'an 189, qui eſt la dixieme année de Commode,] en laquelle Euſebe fait en effet commencer Victor qui luy ſucceda. [Mais Euſebe ſe contraire luy meſme. Car aprés avoir mis le commencement de Victor en l'an dix de Commode,] 'il dit qu'il gouverna dix ans, & neanmoins il ne met ſa mort que vers l'an 9 de Severe, [c'eſt à dire en 201, qui ſeroit 12 ans aprés ſon election. Ainſi il faut ou qu'il ait gouverné 12 ans, ou qu'Eleuthere en ait gouverné 15, & qu'il ne ſoit mort qu'en l'an 191, ou 192.

Euſ. l. 5. c. 22. p. 189. d.

c. 28. p. 196. b. c.

Nous ſuivons cette derniere opinion, parceque c'eſt celle d'Euſebe meſme dans ſa chronique, ou il donne 15 ans à Eleuthere, & met ſa mort en la meſme année que mourut Commode, c'eſt à dire en l'an 192. Il ne la met meſme qu'aprés la mort de Commode, qui arriva le dernier jour de cette année là, & meſme

aprés

aprés celle de Pertinax qui fut tué [le 28 mars de la ſuivante. Mais ſi Victor n'a commencé qu'en 193, il ſera difficile de trouver les dix ans qu'on luy donne, & il en faudra donner plus de ſeize à Eleuthere: au lieu que les Grecs & les Latins s'accordent aſſez à ne luy en donner que quinze avec quelques mois de plus. Nicephore, & Eutyque *p.* 360, diſent
Boll.apr.t.1.p. 23.2. 15 ans, aprés la chronique d'Euſebe.] Le Pontifical de Bucherius, ſelon que Bollandus l'explique, le fait gouverner depuis 171 juſqu'en 186. Un autre Pontifical luy donne 15 ans, 3 mois, & 2 jours. 2 Anal.t.1.p. 426.
[Anaſtaſe dit ſix mois & cinq jours: l'un manuſcrit de S. Germain a cinq ans [au lieu de quinze,] dix mois & 22 jours. p.428.
[Nous n'avons pas pu abandonner ce conſentement general:] c'eſt pourquoi nous mettons avec Baronius la mort d'Eleuthere en 192, quelques mois avant celle de Commode. Bar.194.§ 1.

NOTES SUR LES THEODOTIENS.

Pour la page 69.

NOTE I.

Que Theodote l'hereſiarque n'eſt point le Montaniſte.

Paci. ep.1.t.1.p. 50.2.d.
Bar.119.§ 10.
Euſ.l.5.c.16. p.181.d.

COMME S. Pacien dit que Theodote a enſeigné les Montaniſtes, cela a fait dire à Baronius que Theodote de Byzance l'hereſiarque, eſt peut-eſtre le meſme qu'un Theodote qui eſtoit l'un des premiers d'entre les Montaniſtes. [Mais cela n'a aucune apparence. Il eſt viſible au contraire que l'hereſiarque a paſſé non de la ſecte de Montan, mais de la communion Catholique à ſa nouvelle hereſie: & il ſemble que le ſens de S. Pacien eſt ſeulement qu'il y a eu quelque ſecte entre les Montaniſtes, qui a ſuivi l'hereſie des Theodotiens ou celle des Melchiſedeciens, s'il parle de Theodote le banquier.]

Pour la page 69.

NOTE II.

Qu'Artemas a eu les meſmes erreurs que Theodote.

Gen.dog.c.3.t. 3.p.380.2.a.

Gennade met Artemon entre ceux qui croyoient que J. C. eſtoit né d'une vierge, & qu'il eſtoit Dieu, mais ſeulement depuis ſa naiſſance, ne l'ayant pas eſté auparavant, [parcequ'il n'eſtoit point du tout ni comme homme ni comme Dieu. Cette opinion eſt aſſez differente de celle de Theodote, qui conſiſtoit proprement à croire que J. C. n'eſt pas Dieu. Theodoret peut en effet donner quelque lieu de croire qu'ils ne convenoient pas entierement dans leurs dogmes,] puiſqu'il les fait chefs de deux ſectes differentes. Cependant Theodoret meſme ne met aucune difference entre leurs ſentimens: [& il eſt meſme directement contraire à Gennade.] Car toute l'hereſie qu'il attribuë à Artemon, c'eſt de croire que J. C. n'eſtoit pas Dieu, mais un pur homme. Parlant d'un écrit qu'Euſebe dit avoir eſté fait contre l'hereſie d'Artemon, il dit qu'il a eſté fait contre les hereſies d'Artemon & de Theodote. Et en effet, c'eſt de cet écrit qu'Euſebe tire tout ce qu'il dit des Theodotiens, & dans le titre du chapitre il ne parle que de l'hereſie d'Artemon. [Ce qui fait voir que ce n'eſtoit en effet qu'une ſeule hereſie dont Theodote a eſté l'auteur, & qu'Artemon a rendu celebre; & montre encore plus certainement, qu'Artemon nioit auſſi-bien que Theodote, la divinité de J. C. Car c'eſt tout ce que cet auteur combat dans luy, ſelon ce qu'en cite Euſebe. Thdrt.h.l.2.c. 5.p.220.c. c.4.p.220.b.c. c.5.p.220. et Euſeb.l.5.c.28.p. 195.c.

La ſeule difference que l'on pourroit trouver entre eux, ſeroit ſur ce que] S. Epiphane accuſe Theodote d'avoir dit que J. C. eſtoit né ἐκ σπέρματος ἀνδρός. Car Theodoret decharge Artemon de ce blaſpheme [auſſi-bien que Gennade.] Mais il en decharge en meſme temps Epi.54.c.1.p. 463.d. Thdrt.c.4.5.p. 220.b.

Tert.cat.c.53. p.454.d. Theodote; & le catalogue des heresies dans Tertullien, le fait encore plus expressément. [De sorte que S. Epiphane pourroit bien avoir attribué à Theodote ce qu'il avoit ouï dire de quelques Theodotiens.]

NOTES SUR PRAXEAS.

Pour la page 74.

NOTE I.

Revuë de Dodwel sur le commencement de Praxeas.

Pearſ.diſ.p. 217. DODWEL veut que Praxeas n'ait commencé son heresie que sur la fin de Zephyrin, parcequ'il a esté posterieur à Theodote le banquier, & que celui-ci n'a professé l'heresie que sous Zephyrin, comme nous en sommes assurez, dit-il, par l'Anonyme d'Eusebe. On

Euſ.l.5.c.28. p.196.b.c. trouve dans cet auteur que ce Theodote estoit heretique sous Zephyrin: [mais je n'y trouve point qu'il ne le fust pas auparavant. Il pourroit mesme estre tombé dans l'heresie dés la premiere année de Zephyrin, & Praxeas un an ou deux aprés luy.]

Tert.in Pr.c.1. p.634.c.d. Comme l'heresie de Praxeas fut étouffée dans sa naissance par la retractation de son auteur, & recommença quelque temps aprés, [il peut avoir esté & anterieur & posterieur à Theodote; & l'auteur du catalogue des heresies qui le fait posterieur, pourra s'expliquer de sa rechute, pourvu neanmoins que cet auteur soit different de Tertullien, comme il semble assez probable.]

Pour la page 75.

NOTE II.

Qu'il n'a jamais esté Montaniſte.

Bar.156. § 17. Baronius pretend que Praxeas avoit esté dans l'heresie des Cataphryges ou Montanistes, avant que d'agir contre eux

Pacl ep.1.t.3. p.30.a.d. à Rome: Et il est vray que S. Pacien dit qu'il a enseigné les Cataphryges. Mais selon cet endroit mesme, Praxeas estoit plutost acteur que sectateur de ces heretiques. On en devroit donc trouver quelque chose dans les auteurs contemporains: [& cependant il n'a point du tout esté connu des Grecs.]

De plus, S. Pacien parle de luy comme il fait de Blaste & de Theodote; [qu'aucun autre auteur ne met au nombre soit des chefs, soit des disciples des Cataphryges. Ainsi tout ce que S. Pacien a voulu dire par là, c'est qu'il y en avoit parmi les Montanistes qui nioient la distinction des Personnes suivant le sentiment de Praxeas:] Et cela est vray de ceux d'entre eux qui suivoient Esquine [Assurément s'il eust combatu les Cataphryges comme il a fait, aprés avoir eu quelque union avec eux, Tertullien alors protecteur declaré, de cette secte, ne le luy eust jamais pardonné, & n'eust pas manqué de le luy reprocher comme une trahison insigne; estant aigri contre luy à cause du tort qu'il leur avoit fait.]

d.

Tert.cat. c.52. p.214.c.

Pour la page 75.

NOTE III.

Si Praxeas s'est retracté à Rome, ou si ç'a esté en Afrique.

[Je ne sçay si Tertullien ne veut point marquer que Praxeas avoit repandu sa doctrine dans l'Afrique,] lorsqu'aprés avoir dit qu'il avoit apporté son heresie à Rome, il ajoute, *Fruticaverant avenæ Praxeanæ, hîc quoque ſuperſeminatæ.* Car cet *hîc quoque*, pourroit bien marquer l'Afrique. Pamelius & le P. Moreau l'ont pris en ce sens. [S. Philastre & S. Augustin disent qu'il a esté en Afrique.] Que si c'est là le sens de Tertullien, il faudra dire que Praxeas a fait sa retractation non à Rome, comme on l'entend d'ordinaire; mais en Afrique; & qu'ainsi le mot de *Pſychici* marque dans Tertullien tous les Catholiques, & non ceux de Rome en particulier.

Tert.in Pr.c.1. p.634.c.d.

Philaſ.c.44.p. 14.b. Aug.h. 41.p.9.1.a.

NOTES SUR SAINT IRENÉE.

NOTE II.

Si Saint Irenée deputé à Rome par les Martyrs de Lion, y a eſté effectivement.

Pour la page 82. l. 3.

Leo, n. p. 482. LE P. Queſnel qui croit que S. Irenée fut effectivement à Rome, pour porter les lettres des Martyrs de Lion, remarque avec raiſon que l'Egliſe de Lion n'avoit guere moins beſoin de luy lorſqu'elle luy donna cette commiſſion, ſuppoſé meſme que S. Pothin vécuſt encore, que lorſqu'il peut s'en eſtre acquité aprés la mort de ce Saint. [Et en effet, S. Pothin eſtant alors âgé de plus de 90 ans, il eſtoit aiſé de juger que quand meſme il euſt pu echaper la perſecution, il pouvoit bien mourir avant que S. Irenée fuſt revenu de ſon voyage. De ſorte que je ne ſçay ſi ſa mort eſt une raiſon aſſez forte,] pour croire avec Mr Valois, que S. Irenée n'ait pas fait le voyage auquel il avoit eſté deſtiné par les Martyrs, pour les moindres deſirs deſquels on avoit un tres grand reſpect. Il ſemble meſme que s'il n'y euſt pas eſté, on euſt ſupprimé la lettre que les Martyrs avoient écrite pour luy au Pape, à moins qu'elle ne continſt d'autres choſes pour leſquelles il eſtoit important qu'elle paruſt comme il y a bien de l'apparence.]

Euſ. n. p. 91. 92.

Leo, n. p. 482. [Le P. Queſnel juge encore que S. Irenée a eſté à Rome par ce qu'il dit à l'avantage de cette Egliſe, par le catalogue qu'il fait de ſes Eveſques, & par pluſieurs choſes qu'il nous apprend de ce qui s'y eſtoit paſſé, 'Il croit meſme qu'il n'y avoit point d'autre Eveſque dans les Gaules que celui de Lion, [de quoy nous parlerons dans la note 3;] 'qu'ainſi il faut que S. Irenée ait eſté recevoir du Pape l'ordination epiſcopale, '& que c'eſtoit dans cette vuë que les Martyrs de Lion l'y envoyoient; & parloient ſi avantageuſement de luy à Eleuthere. [Mais ils auroient aſſurément témoigné plus clairement cette penſée: & s'ils l'avoient fait, Euſebe n'auroit pas manqué de le remarquer. Car pour le mot ἔχειν ἐν παρρήσίᾳ, je ne voy pas qu'il puiſſe ſignifier autre choſe en cet endroit que *habere commendatum*, comme le traduit Mr Valois.] 'On cite d'un livre d'homelies de l'egliſe de S. Juſt à Lion, que S. Irenée fut envoyé au Pape Eleuthere, afin qu'il l'ordonnaſt Eveſque. Mais il ne paroiſt pas que ce livre faſſe une grande autorité; '& on en cite des choſes certainement fauſſes.

p. 477. 483.

p. 481.

p. 483. 484.

Th. Rain. t. 8. p. 641.

p. 643.

[Pour ſoûtenir que S. Irenée a eſté à Rome, je ne croy pas qu'on ſe puiſſe fonder ſur ce qu'Euſebe ne dit point qu'on euſt changé le deſſein de l'y envoyer. Euſebe dit ce qu'il trouve dans les pieces qu'il avoit en main, ſans paſſer plus outre: & l'on eviteroit beaucoup de fautes qu'on fait dans l'hiſtoire, ſi tout le monde en uſoit avec la meſme ſimplicité. Pour S. Jerome, je douterois fort qu'il ait ſceu autre choſe du voyage de S. Irenée que ce qu'il en avoit lu dans Euſebe. Mais c'eſt neanmoins une autorité que nous ne devons pas rejetter ſans quelque raiſon.

J'aurois auſſi peine à croire que S. Irenée fuſt parti pour Rome avant la mort des Martyrs, & que ceux qui devoient en meſme temps aller en Aſie, euſſent eſté obligez de tarder davantage faute de vaiſſeau. La voie la plus naturelle en ce temps là pour aller en Aſie, eſtoit d'aller à Rome, & de s'embarquer à Oſtie ou à Pouzoles: Au moins on ne s'embarquoit pas à Lion. Ce qu'on cite d'Euſebe & de S. Jerome ne dit rien, ſinon que S. Irenée fut fait Eveſque de Lion aprés la mort de S. Pothin, ou tout au plus, aprés qu'il eut eſté à Rome. Le

ſujet du voyage de Rome & de celui d'Aſie paroiſt avoir eſté le meſme : & ſi S. Irenée n'eſtoit pas à Lion lorſque les Martyrs y ſouffrirent, nous n'aurons plus moyen de dire que c'eſt luy qui a compoſé leur hiſtoire, comme il y a tout lieu de croire qu'il a fait.]

Pour la page 83.54.

NOTE II.

Que Saint Irenée n'a eſté fait Eveſque qu'aprés la mort de S. Pothin.

Hall.v. Iren. p.641.2.d.c. 'Le P. Halloix ſemble pencher à croire que S. Pothin pluſieurs années avant ſa mort, avoit ordonné S. Irenée Eveſque pour l'aſſiſter dans ſa vieilleſſe, & luy ſucceder. [C'eſt avancer une choſe contraire à l'ordre commun de l'Egliſe,] p.640. 'ſans aucun fondement poſitif, toutes les raiſons ſur leſquelles il s'appuie, p.641.2.b. 'n'eſtant comme il l'avoue luy meſme, que des probabilitez & des convenances, [qu'on peut appeller imaginaires:] Euſ.l.5. c.5. p. 170.b. 'Et il a contre luy l'expreſſion d'Euſebe, & de S. Jerome, qui diſent que Saint Irenée receut l'epiſcopat de Lion aprés la mort de S. Pothin. [Mais il a meſme c.4.p.168.d. contre luy] 'celle des Martyrs de Lion, qui écrivant au Pape Eleuthere [ou immediatement avant la mort de S. Pothin, ou peut-eſtre lorſqu'il eſtoit déja mort,] diſent que la qualité qu'avoit S. Irenée c. eſtoit celle de Preſtre : 'd'où Euſebe a conclu qu'il eſtoit alors Preſtre de Lion, Hall.v.Iren.p. 640.2.b. [ſans ſe mettre en peine] 'de ce qu'on dit que le mot de Preſtre s'eſt quelquefois pris pour Eveſque.

Pour la page 83.54.

NOTE III.

Si S. Irenée eſtoit ſeul Eveſque dans les Gaules : Des Eveſques de Vienne juſqu'à S. Mamert.

Euſ.l.5.c.23.p. 191.a. 'Ce que dit Euſebe que S. Irenée gouvernoit les Egliſes des Gaules, *ἐπιτροπεύων*, c'eſt à dire en prenant ce mot à la lettre, Leo, n. p.477. 478. qu'il en eſtoit Eveſque, 'donne aſſurément quelque lieu à ce que croit le P. Queſnel, qu'il n'y avoit alors que luy d'Eveſque dans les Gaules : & ce Pere remarque encore qu'Euſebe aprés avoir dit que la queſtion de la Paſque avoit eſté jugée par les Eveſques du Pont, ajoute auſſi-toſt, *& par les Egliſes des Gaules*, changeant le mot d'Eveſques en Egliſes. Il eſt encore favoriſé par la vie de S. Saturnin, qui dit que lorſque ce Saint vint à Toulouſe vers l'an 250, il n'y avoit encore que peu d'Egliſes dans les Gaules. [On peut oppoſer à cela ce que dit Euſebe,] 'que les Evangeliſtes aprés avoir annoncé la foy dans un pays, 'y mettoient auſſi-toſt des paſteurs ; ['ce qui dans l'uſage des anciens ne marque guere que les chefs des Egliſes, c'eſt à dire les Eveſques. Or on voit par l'hiſtoire, que dés le temps de Saint Pothin, il y avoit dés Chrétiens à Vienne & à Autun, & Euſebe, comme nous venons de voir, reconnoiſt pluſieurs Egliſes dans les Gaules du temps de S. Irenée. Euſ.l.3.c.37.p. 109.c.

Il ſemble ſurtout que Vienne euſt un Eveſque ;]'puiſque dans la lettre des l.5.c.1 p.156.c. Chrétiens de Vienne & de Lion, il eſt dit qu'on avoit pris tous les principaux des deux Egliſes. [Ce parallele joint à ce que les Chrétiens de Vienne ſont nommez les premiers dans l'inſcription de la lettre, ſemble obliger de croire que Vienne n'eſtoit point une ſimple paroiſſe de l'Egliſe de Lion, mais une Egliſe auſſi formée & auſſi parfaite que l'autre. Or on ſçait qu'une Egliſe n'eſt point parfaite ſi elle n'a un Eveſque :] 'Ces p.159.c. deux Egliſes écrivant enſemble, diſent que S. Pothin eſtoit chargé du miniſtere de l'epiſcopat dans Lion. [S'il eſtoit également Eveſque de Lion & de Vienne, pourquoi ne diſent-elles pas *parmi nous*, qu'il eſtoit noſtre Eveſque, ou quelque choſe de ſemblable ? Si ſon propre titre & le lieu de ſa reſidence eſtoit Lion, comme Tomes dans la Scythie ; comment ceux de Vienne qui ne devoient pas eſtre moins humbles que ceux de

Lion, ſouffroient-ils qu'on les nommaſt les premiers? S. Irenée comme Preſtre de Lion a pu leur vouloir faire cet honneur; mais aprés qu'il a dreſſé la lettre, elle a dû eſtre revuë, approuvée, & ſignée par ceux de Vienne. [Ce qu'on dit qu'Euſebe ne parle jamais de l'Eveſque de Vienne, n'empeſche nullement qu'il n'y en euſt un. Or ſi Vienne a eu ſon Eveſque ſous S. Pothin, il y auroit peu d'apparence qu'elle euſt ceſſé d'en avoir ſous S. Irenée, dont le zele aſſurément a plutoſt multiplié les Egliſes des Gaules, que d'en laiſſer diminuer le nombre.

Ainſi je ne ſçay s'il ne vaudroit point mieux ne pas prendre ſi fort à la lettre le mot d'ἐπισκόπων, mais croire qu'il marque ſeulement que S. Irenée eſtoit le chef des Eveſques & des Egliſes des Gaules, ſoit par la dignité que ſon ſiege avoit alors comme le plus ancien & la ſource des autres, ſoit par la conſideration particuliere du merite de ſa perſonne, ou de ſon ancienneté dans l'epiſcopat. Il ſe pourroit meſme faire que S. Irenée ayant eſté choiſi par les Eveſques des Gaules pour écrire au Pape, n'auroit mis que ſon nom à la lettre, & y auroit exprimé en general qu'il écrivoit au nom des Egliſes des Gaules; d'où Euſebe auroit conclu ſans neceſſité qu'il eſtoit le premier ou le ſeul Eveſque de la province.]

Euſ.l.5.c.24. p.192.c. 'Pour ce qu'Euſebe dit en un autre endroit, que S. Irenée ecrivit une autre lettre au Pape Victor au nom des freres dont il eſtoit chef dans les Gaules, [cela peut s'entendre de la ſeule Egliſe de Lion, ou des autres dont Lion eſtoit la metropole: & le mot de freres en cet endroit, n'exclut point dutout les Eveſques.

Nous voudrions pouvoir montrer par l'hiſtoire, qu'il y avoit alors effectivement pluſieurs Eveſques dans les Gaules: Mais nous ne trouvons rien ſur quoy nous nous puiſſions appuyer pour cela avec quelque ſolidité.] 'Le Synodique. où l'on trouve deux Conciles de Lion ſous S. Irenée, l'un de douze Eveſques, l'autre de treize, [n'a pas une autorité aſſez grande pour eſtre produit dans des choſes ſi anciennes. Nous parlerons ſur S. Denys de Paris de ce qui regarde S. Trophime & l'Egliſe d'Arles, aprés laquelle la ſeule qui pretende ſur des fondemens un peu anciens avoir eu des Eveſques dans le deuxieme ſiecle, eſt celle de Vienne, autoriſée par la chronique d'Adon. Cependant cette chronique n'eſt que du IX. ſiecle.] '& meſme ce qu'elle dit de ces Eveſques eſt embaraſſé de bien des difficultez. [Nous avons montré ſur S. Paul, qu'on ne peut point prouver que S. Creſcent ſon diſciple ait eſté Eveſque de Vienne. Nous avons vu la meſme choſe dans la note 8 ſur les Martyrs de Lion, touchant S. Zacarie,] 'qu'Adon ſemble faire ſon ſucceſſeur. Il met ſa mort ſous Trajan, [&] veut neanmoins que S. Martin ſon ſucceſſeur ait eſté envoyé à Vienne par les Apoſtres. Il marque la feſte de ce S. Martin le premier de juillet, [auquel l'Egliſe de Vienne en fait une memoire ſans en rien dire.]

Gal.chr.t.1. p.792.l.b.

Ado,in.101. p.118. a 1.jul.

'S. Vere diſciple des Apoſtres, dit Adon, eſtoit Eveſque de Vienne dés le temps de Trajan, & fut celebre par ſa doctrine, & par la confeſſion de la foy. 'Baronius qui ſur l'an 118, avoit fait S. Zacarie ſecond Eveſque de Vienne, 'dit ſur l'an 166, que Vere fut le premier, & vécut juſqu'en l'an 164. Il le fonde ſur une lettre du Pape Pie, [que nous avons montré ſur l'hiſtoire de ce Pape n'avoir aucune autorité.] Cette lettre dit que S. Vere avoit triomphé du Prince du monde par une [glorieuſe] victoire; 'd'où le P. du Boſc dans ſes antiquitez de Vienne, a conclu avec bien de la raiſon qu'il eſtoit martyr. Il en marque la feſte le premier d'aouſt; [& l'Egliſe de Vienne fait ce jour là de S. Vere ſon Eveſque, comme d'un martyr.] 'Cependant le martyrologe Romain ne le qualifie point martyr; non plus que celui qu'on attribuë à Bede, & meſme ne luy donne rang qu'aprés

an.101.p.129.

Bar.t.2.§.7. 166.§.6.

Boſc,t.3.p. 22.

Laun.de Dio. t.1.p.145.

Conc.t.1.p. 399.a|601.a.

les Martyrs. [Adon ne le met point dutout dans le ſien ; ce qui donne lieu de craindre que ce qui s'en lit dans ſa chronique ne ſoit pas de luy. La ſimple memoire que l'Egliſe de Vienne en fait encore, ne convient guere au reſpect qu'on doit à un Eveſque diocesain honoré de la couronne du martyre.

Ce qui rend encore bien ſuſpecte l'antiquité & le martyre de S. Vere,] 'c'eſt que nous trouvons un Verus Eveſque de Vienne en 314, au premier Concile d'Arles. 'Baronius dit que c'en eſt un ſecond. [Mais c'eſt donc une faute à Adon d'avoir oublié ce ſecond. Et cependant ce n'eſt point un oubli:] 'Car il dit poſitivement que Claude eſtoit Eveſque de Vienne du temps de ce grand Concile. [Il y a peut-eſtre bien autant d'apparence à dire que le vray S. Vere vivoit effectivement en 314: & qu'ainſi ceux qu'on luy donne pour predeceſſeurs, n'ont point eſté non plus que luy auſſi anciens qu'on les fait.]

'La lettre qu'on pretend que le Pape Pie écrivit à S. Juſt ſur ſa promotion à l'epiſcopat, le fait ſucceſſeur de S. Vere. 'Il gouvernoit cependant dés le temps d'Adrien, ſelon la chronique d'Adon, [quoiqu'Adrien ſoit mort pluſieurs années avant que S. Pie fuſt fait Pape.] Adon dit qu'il eſtoit dés ce temps là un tres illuſtre Confeſſeur, qu'il continua à gouverner l'Egliſe de Vienne durant plus de 21 an que tegna Antonin, & que ſous M. Aurele, aprés avoir eſté tourmenté par un long exil, il devint un glorieux Martyr. 'Cela s'accorde avec quelques monumens de l'Egliſe de Vienne, [mais apparemment aſſez nouveaux,] qui diſent qu'il fut couronné du martyre ſous M. Aurele, aprés avoir gouverné 35 ans. 'Quelques nouveaux martyrologes le mettent auſſi comme Martyr le 4.e de may, [& l'Egliſe de Vienne l'honore auſſi ſous ce titre, mais par une ſimple memoire le 6.e du meſme mois.] D'autres martyrologes le mettent ſans faire mention de ſon martyre. [Mais ce qui eſt plus oppoſé à la chronique d'Adon, c'eſt que Adon meſme n'en met rien dutout dans ſon martyrologe. De ſorte qu'on a eu raiſon de ne le pas mettre dans le Romain.] 'On pretend qu'il y a eu autrefois une egliſe à Vienne ſous le nom de ce Saint, '& que ſon corps fut enterré à Sainte Colombe preé de Vienne.

'Saint Denys homme tres ſavant, dit Adon, gouvernoit l'Egliſe de Vienne ſous Commode, & juſques aprés ſa mort. [Il ne parle point de Didier] à qui s'adreſſe une lettre du Pape Victor, que nous pourrons examiner en un autre endroit, '& aucun autre monument n'en parle: ce qui n'a pas empeſché le P. du Boſc, d'en faire [comme Baronius] un nouvel Eveſque predeceſſeur de Denys. 'Mais il y a bien de l'apparence que dans la lettre de Victor vraie ou fauſſe, il faut lire Denys, comme on lit dans une autre où Victor dit que l'Eveſque Denys eſtoit mort. 'C'eſt pourquoi M.rs de S.te Marthe diſent que la lettre s'adreſſe à Denys, ſans parler dutout de Didier. 'Un nouvel auteur nommé Jean le Lievre, veut que S. Denys ait eſté martyrizé ſous Severe; 'ce que Bollandus rejette avec raiſon, puiſque l'Egliſe de Vienne ne l'honore, dit-il, que comme Confeſſeur le 9.e jour de may, non plus que les martyrologes, 'dont pluſieurs le marquent le 7 ou le 8 du meſme mois. [Il eſt faſcheux que dans le nouveau breviaire de Vienne on l'ait fait Confeſſeur dans le calendrier, & Martyr dans le corps du livre. Le martyrologe d'Adon n'en parle point.]

'Paracode ſucceda à S. Denys, ſelon une lettre qu'on pretend que Victor luy écrivit. *V. S. Victor Pape* § 8. 'Il gouvernoit ſous Severe ſelon la chronique d'Adon, déja illuſtre par ſa ſcience dans la foy, & par la confeſſion qu'il avoit faite du nom de J. C, mais il vécut encore juſques à Maximin [vers l'an 235.] 'Quelques nouveaux martyrologes marquent ſa feſte le premier jour de janvier. [L'Egliſe de

Conc.t.1. p.1429.c.

Bar.1.aug.k.

Ado,an.306. p.138.

Bar.166.§ 3.

Ado,an.120. p.120.

Boll.6.may. p.99.f.

b.

p.100.f.

d.

Ado,an.182. 194.p.123. 124.

Bar.198.§ 18.

Boſc.t.3.p. 24.25.

Boll.9.may, p.362.d.

Gal.chr.t.1 p.792.1.c.

Boll.9.may, p.361.f.

p.362.a.

p.362.b.c.

Boſc.t.3.p. 26.

Ado,an.191. p.121.

Boll.1.jan.p 20.

Vienne en fait le deuxieme jour.] Adon dans ſon martyrologe n'en dit rien du-tout.

Boſc,t.3.p. 264. 'Du Boſc luy donne pour ſucceſſeur
a Adon,an.141. p.128. S. Florent, [a] ou Florentin comme l'appelle la chronique d'Adon, ſelon laquelle il gouverna ſous Gordien & les Empereurs ſuivans, juſqu'à Gallien [ou plutoſt Gallus] & Voluſien; & aprés avoir eſté banni il fut couronné du martyre. Il eſtoit d'ailleurs celebre pour ſa
Boll.3.jan.p. 127. vie & pour ſa doctrine. 'Auſſi ſon nom ſe trouve le 2 de janvier dans Notker, & le 3 dans le martyrologe d'Adon, & pluſieurs autres, meſme dans celui de S. Jerome. Mais ni ce martyrologe, ni Notker, ne le font point Martyr, & ils ſe ſervent meſme du terme de *depoſitio* [qui eſt propre à ceux qui ne le ſont pas.]
Florent.p. 222.2. 'Un exemplaire de celui de S. Jerome n'a pas *depoſitio*, mais il luy donne poſitivement le titre de Confeſſeur. [Le nouveau breviaire de Vienne qui n'en fait qu'une memoire, luy donne auſſi la qualité de Confeſſeur, quoique dans le calendrier & les litanies on en ait fait un Martyr.

Conc. t.2.p. 906,a. Mais ce qu'il faut le plus remarquer, c'eſt que] 'dans le Concile de Valence tenu en 374, le P. Sirmond met à la teſte des Eveſques qui y aſſiſterent, Florent nommé Eveſque de Vienne, 'quoique les eveſchez des autres ne ſoient pas marquez. On l'a ſuivi dans la derniere edition des Conciles: [Et il eſt en effet bien naturel que l'Eveſque de vienne ait preſidé à un Concile qui ſe tenoit dans ſa province.] 'Cela a paru ſi fort à M^rs de
Gal.chr.1. p.792.2.b. Ste Marthe, que quoiqu'ils ſuivent dans le reſte la chronique d'Adon & le P. du Boſc, ils les abandonnent en ce point, & ſans s'amuſer à faire deux Florens, comme ils avoient fait deux Veres, quoique l'un fuſt auſſi aiſé que l'autre ils renverſent l'ordre des Eveſques de Vienne, & content S. Florent non le huittieme comme l'appelle le martyrologe d'Adon, mais le quatorzieme, afin qu'il puiſſe preſider au Concile de Valence.

Boſc,t.3. p.26. 'Du Boſc qui fait S. Lupicin ſucceſſeur de S. Florent, nous donne une lettre que S. Corneille luy écrivit, en le qualifiant Archeveſque; [ce qui ſuffit pour juger que ce n'eſt pas une piece du troiſieme ſiecle. S. Corneille mourut en 252,] '& Adon ne parle de S. Lupicin que ſous Gallien, [c'eſt à dire aprés l'an 260. Il ne marque point, comme du Boſc, qu'il ait eſté martyrizé; & n'en dit rien du-tout dans ſon martyrologe. Une addition de ce martyrologe marque ſa feſte le 14 de decembre, ſans dire auſſi qu'il ſoit Martyr. L'Egliſe de Vienne l'honore ce jour là par une ſimple memoire, comme Martyr ſelon le breviaire & les litanies; & comme Confeſſeur ſelon le calendrier.

S. Simplide qui luy ſucceda ſelon du Boſc,] 'gouverna, dit Adon, ſous Tacite, & juſqu'au temps de Carus, [c'eſt à dire depuis l'an 275 juſques en 283.] C'eſtoit un homme d'une ſainteté admirable: auſſi Adon le met dans ſon martyrologe le 11 de fevrier, [auquel l'Egliſe de Vienne en fait la feſte ſans en rien dire de particulier:] '& divers martyrologes en parlent. [Tout le monde le fait Confeſſeur,] 'hors un Jean le Lievre & Mr du Sauſſay qui veulent qu'il ait eſté Martyr. On pretend qu'il a achevé une egliſe de S. Pierre qui ſe voit encore, commencée par ſon predeceſſeur, [ce qui convient mieux à des Eveſques du IV. & V. ſiecle, qu'à ceux du troiſieme;] '& les noms de Simplicide, Simplidius, '& Simplicius qu'on donne à celui-ci, [laiſſent quelque lieu de croire que c'eſt le meſme que Simplicius qu'on ſçait avoir vécu au commencement du V. ſiecle, comme nous le dirons bien-toſt.]

Adon,an.257. p.131. Boſc,t.3. p.26. 27. an.274. p.133. Boll.22.feb. p.522.c. f. c. 3.feb.p.354. a Ferr.11. feb.p.74.

'On donne S. Paſcaſe pour ſucceſſeur à Simplide. [a] Adon en parle ſous le pontificat de Melchiade, [qui commença en 311, & finit en 313.] Il l'appelle un homme tres eloquent, & dans ſon martyro-

22.feb.p.290. a.b. a Ado,an.288. p.137. 22. feb.

loge il luy attribuë une ſainteté admira-
Boſc,t.3.p.27. ble. 'Du Boſc raporte une lettre de Saint Silveſtre à tous les Eveſques des Gaules, où il accorde de grands privileges à Paſcaſe de Vienne & à ſes ſucceſſeurs &c.
Boll.22.feb.p. 290.f. 'La lettre ſe détruit aſſez par elle meſme: & de plus, il ſe trouve que S. Silveſtre n'a eſté élu qu'en 314, & que la meſme année Vere aſſiſtoit au Concile d'Arles
f.291.a. comme Eveſque de Vienne. 'La feſte de S. Paſcaſe eſt marquée le 22 de fevrier dans le martyrologe d'Adon, dans le Romain, & dans quelques autres. [Mais comme ce jour eſt occupé par la Chaire de S. Pierre, le nouveau breviaire de Vienne fait ſemi-double de S. Paſcaſe le
p.290.f. 23, ſans neanmoins en rien dire de particulier.] 'Il y a une chapelle de ſon nom dans l'egliſe cathedrale.

b. 'On pretend que S. Maurice & ſes compagnons ayant ſouffert du temps de Paſcaſe [vers l'an 286,] il en ramaſſa les cendres que le Rhone avoit apportées, dit-on, juſques à Vienne: ce qui fit donner à ſon egliſe cathedrale le nom de S. Maurice, au lieu qu'elle portoit auparavant celui des SS. Macabées. Mais on pretend tout cela ſans aucune autorité
Ado,an.778. p.198. ancienne qui paroiſſe: '& Adon dit que l'Egliſe de Vienne ne quitta le nom des Macabées pour prendre celui de S. Maurice, que ſous l'Eveſque Eolde au VIII. ſiecle; [ce que l'on a mis dans le nouveau breviaire de Vienne au 7 de juin. On y lit encore au 19 de novembre, que Saint Paſcaſe de Vienne, accompagné du Clergé & du peuple, tranſporta les reliques des Saints Severin, Exupere, & Felicien, dans l'egliſe de Saint Romain. Ces translations ne ſe faiſoient point ſous Diocletien, ni dans les premieres années de Conſtantin: & ce S. Romain qui avoit déja une egliſe à Vienne, eſt apparemment celui d'Antioche qui ſouffrit en 303, puiſque l'Egliſe de Vienne en fait le 17 du meſme mois, ce qui, comme je croy, eſt aſſez rare en France: & l'eloge de ce Saint attribué à Euſebe d'Emeſe, fait juger qu'il eſtoit celebre en ces quartiers là dans le V. ſiecle, auquel il y a apparence que S. Paſcaſe vivoit.]

'S. Claude ſucceſſeur de S. Paſcaſe, ſelon du Boſc, vivoit ſelon Adon, comme nous avons déja dit, du temps du Concile d'Arles [en 314,] & eſtoit tres illuſtre dans l'Egliſe Catholique. [Adon dans ſon martyrologe en marque la feſte le premier de juin, auquel l'Egliſe de Vienne la fait ſans rien dire de ſon hiſtoire.] Boſc,t.3.p.28.

'A S. Claude ſucceda S. Nectaire,[a] qui gouvernoit, dit Adon, ſous Conſtance & ſes freres [aprés 337,] & mourut vers le meſme temps que S. Hilaire, [c'eſt à dire en 370.] Il excelloit dans la doctrine de la foy, & fut le premier ſelon le meſme auteur, à confeſſer publiquement la conſubſtantialité des trois [Perſonnes dans le celebre Concile de Vaiſon &c. [Nous ne connoiſſons point de Concile de Vaiſon avant celui de l'an 442. *V. Saint Hilaire d'Arles* § 8. Le martyrologe de Adon, ni ſon appendix, ne parlent point de Nectaire.] 'Les martyrologes de S. Jerome, Notker, & d'autres, le marquent le cinquieme de may. [Neanmoins l'Egliſe de Vienne en fait aujour d'hui memoire le premier jour d'aouſt: mais ce n'eſt que depuis le dernier breviaire:] 'car auparavant elle n'en faiſoit point du-tout: '& Mrs de Ste Marthe marquent que quelques uns croient qu'on n'en a rien d'aſſuré. p.29. [a] Ado.an.337. 364.p.141. 146. Boll.5. may, p.9.b.c. c. Gal.chr.t.1. p.792.a.b.

'Aprés S. Nectaire on met S. Nicet, 'tres illuſtre pour la ſcience des dogmes & de la foy,[b] & venerable par ſa ſainteté. Il vivoit, ſelon la chronique d'Adon, ſous Gratien & Theodoſe, [vers l'an 380, ce qui ne nous empeſche pas de croire que c'eſt] 'ce predeceſſeur de S. Mamert, dont le Pape Hilaire loüe en 464 la moderation & la douceur: '& en effet, Adon ne met entre deux aucun Eveſque. [L'Egliſe de Vienne en fait un office ſemi-double le 5 de may, mais ſans leçon propre.] 'Son nom eſt celebre dans les martyrologes de S. Jerome, d'Adon, de Notker, Boſc,p.29. Ado, an.379. p.198. [b] 5. may, Conc.t.5. p.1045.d. Ado, an.396. p.151. Boll.5. may, p.9.

Notker, d'Uſuard, dans le Romain, & dans beaucoup d'autres, qui le mettent tous le 5 de may. [Et comme ceux qui parlent de S. Nectaire le mettent le meſme jour, qu'Adon n'en parle point dans ſon martyrologe, que l'Egliſe de Vienne n'en fait que depuis peu; tout cela peut donner quelque ſujet de croire que Nectaire & Nicet n'eſt qu'un meſme Saint, & que c'eſt pour cela qu'on dit qu'il n'y a rien d'aſſuré de Nectaire. Ainſi *Nictarii & Niceti* dans les martyrologes de S. Jerome, ſera pour *qui & Niceti*, ou *vel Niceti*, c'eſt à dire qu'on le nommoit indifferemment Nectaire & Nicet. Et en effet, il y a enſuite *Epiſcopi*, & non pas *Epiſcoporum*.]

Boſc, t. 3. p. 29. 'Du Boſc de ſon autorité veut que S. Nicet ait eu pour ſucceſſeur non Saint Conc. t. 2. p. 1170. b. Mamert, mais Simplice, 'qui gouvernoit certainement lorſque ſe tint le Concile de Turin [vers l'an 400, & il vivoit encore en l'an 417, ou 418,] Boſc, t. 3. p. 29. 'ſi la lettre que du Boſc dit luy avoir eſté écrite par le Gr. T. h. Fr. l. 2. c. 13. p. 69. Pape Zoſime, eſt veritable. 'S. Paulin en parloit [vers l'an 408,] comme d'un des plus ſaints & des plus illuſtres Eveſques Boll. 1. feb. p. 354. a. b. de ſon temps. 'Cependant on n'en trouve rien ni dans la chronique, ni dans le martyrologe d'Adon, ni dans aucun autre martyrologe, que dans celui de M. du Sauſſay, qui l'a mis le 3 de fevrier: & l'Egliſe de Vienne n'en fait quoy que ce ſoit dans ſon office, [ſinon que dans le dernier breviaire on l'a mis dans les litanies. Je penſe que ces raiſons ſont ſuffiſantes pour nous perſuader que ce Simplice eſt celui meſme qu'Adon & les martyrologes appellent Simplide, Simplicide, & meſme Simplice.] Ferrarius Ferr. 11. feb. p. 74. remarque que l'Egliſe de Coire dans les Griſons, fait quelque ſolennité de Saint Simplice de Vienne. [Pour la diſpute qu'eut ce Saint avec l'Egliſe d'Arles touchant le droit de metropole, nous en pourrons parler ſur l'hiſtoire du Pape Zoſime.]

Boſc, t. 3. p. 30. 'Aprés S. Simplice, dit du Boſc, Saint Mamert fut ordonné Eveſque de Vienne. [Selon Adon il doit avoir ſuccedé à S. Nicet ſur la fin du IV. ſiecle.] 'Et en effet il le met ſous Arcade & Honoré du temps de S. Martin &c. '& le met encore ſous Marcien [aprés l'an 450.] 'Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il eſtoit Eveſque en 463. a Et la comparaiſon que le Pape Hilaire faiſoit de luy l'année ſuivante avec ſon predeceſſeur, [donne lieu de juger qu'il ne l'eſtoit que depuis peu.] 'On croit qu'il vivoit encore en 475. a [Nous avons voulu marquer toute cette hiſtoire qu'Adon nous fait des Eveſques de Vienne, & la conduire juſqu'à S. Mamert, dont la date eſt fixe & conſtante, pour faire voir qu'on ne s'y peut pas arreſter, & parcequ'elle n'eſt fondée ſur aucun monument ancien, & à cauſe des abſurditez qu'elle enferme. Car d'une part toutes les lettres des Papes ſur leſquelles du Boſc ſemble l'appuyer, ſont rejettées comme fauſſes par ceux meſmes qui le ſuivent dans le reſte; & de l'autre nous avons vu qu'Adon met S. Vere du temps de Trajan, quoiqu'il ait vécu ſous Conſtantin en 314; Qu'il met S. Florent vers 250, au lieu qu'il aſſiſtoit au Concile de Valence en 374; Qu'il fait faire des tranſlations ſolennelles à Saint Paſcaſe du temps de Diocletien ou auſſitoſt aprés, & cela dans une egliſe de S. Romain, lequel n'avoit preſque pas encore alors ſouffert le martyre à Antioche; Qu'il oublie tout à fait S. Simplice le plus celebre de tous, ou qu'il le met un ſiecle entier plutoſt qu'il ne faut; & qu'il laiſſe un grand eſpace vuide entre S. Nicet & S. Mamert, à moins que de donner à celui-ci 75 ans d'epiſcopat.] 'Il Ado, an. 379. p. 141. faut ajouter ce qu'il dit de S. Juſt, qui quitta l'epiſcopat de Llon [en 381,] qu'il eſt conſtant que ce Saint avoit eſté ſous Paſcaſe de Vienne, & Diacre ſous Claude ſon ſucceſſeur. [Comment donc a-t-il pu mettre Paſcaſe au commencement du IV. ſiecle, & Claude en l'an 314. Mais ſi ce fait eſt conſtant, il faut encore que

Ado, an. 396. p. 151.

p. 161.

Conc. t. 4. p. 10. 43. c. a p. 1095. d.

Boll. 11. may, p. 629. c.

Paſcaſe & Claude aient gouverné avant Simplice, quoiqu'il ne les mette qu'aprés, & renverſer ainſi entierement tout ce qu'il dit,

Tout ce qu'on peut donc tirer de luy, c'eſt le nom & l'ordre des Eveſques de Vienne, en abandonnant ce qu'il dit de Saint Juſt de Lion : mais pour fixer le temps où ils ont vécu, il faut s'arreſter à ce que nous en trouvons dans des auteurs plus anciens. Ainſi nous croyons que S. Vere eſtoit effectivement Eveſque en 314, & S. Florent en 374, que S. Juſt, S. Denys, & S. Paracorde, ont rempli les 60 ans qui ſont entre deux : que Saint Lupicin ſucceſſeur de S. Florent a gouverné dans la fin du IV. ſiecle : Saint Simplide ou Simplice au commencement du V; & enſuite Saint Paſcaſe, S. Claude, & S. Nectaire ou Nicet juſqu'à S. Mamert, en ſorte qu'il eſt aiſé que Nectaire ait aſſiſté en 442 au Concile de Vaiſon, ſi neanmoins il eſt probable qu'un Eveſque de Vienne ait voulu ſe trouver à un Concile convoqué par l'Eveſque d'Arles : Car leurs pretentions ne permettent guere de le croire. On voit que cette chronologie eſt fondée ſur les auteurs originaux, qu'elle s'accorde en tous ſes points, & qu'elle leve toutes les difficultez qui ſe rencontrent dans celle d'Adon, pourvu que l'on ne faſſe pas des Martyrs de ceux qui ſont morts au milieu de la paix de l'Egliſe, ſans en avoir de preuves particulieres.

Pour revenir au ſujet qui nous a fait entrer dans cette diſcuſſion, Saint Vere que nous mettons en 314, n'eſtant conté par Adon que pour le quatrieme Eveſque de Vienne, nous n'avons point de preuve que cette Egliſe euſt un Eveſque dés le temps de Saint Irenée, c'eſt à dire, dans la fin du deuxieme ſiecle. Mais je ne croy pas auſſi qu'on en puiſſe conclure qu'elle n'en euſt point ; puiſqu'elle en peut avoir eu pluſieurs qui n'auront pas eſté connus par Adon.]

NOTE IV.

Pour la page 92. §8.

Sur la traduction latine de S. Irenée.

[Pearſon dit qu'on pourroit objecter diverſes choſes, pour montrer que la traduction latine de S. Irenée n'eſt pas faite ou avant S. Auguſtin, ou au moins avant Tertullien : [car je ne ſçay pas bien quel eſt ſon ſens; & il ne marque non plus aucune de ces objections en particulier. S'il ſe trouvoit que les endroits citez par S. Auguſtin ne fuſſent pas conformes à cette verſion, ce ne ſeroit pas neanmoins une preuve qu'elle ne fuſt pas encore faite. Car elle pourroit avoir eſté moins commune en Afrique que le texte grec : ou S. Auguſtin pourroit avoir mieux aimé traduire le texte original. De ce que S. Gregoire n'a pu trouver les ouvrages de S. Irenée, cela ne prouve pas non plus que cette verſion ne fuſt pas encore faite : ou il faudroit dire auſſi que le texte grec n'eſtoit pas encore.] Pearſ. de Ign. t. 2. p. 169.

NOTE V.

Pour la page 94. §9.

Si Saint Irenée a dit que les ames des méchans doivent eſtre aneanties.

[Quoique nous ne faſſions point profeſſion d'éclaircir d'autres difficultez que celles qui regardent l'hiſtoire & la chronologie, nous croyons neanmoins pouvoir dire un mot en paſſant ſur un ſentiment auſſi dangereux que faux,] 'attribué par quelques uns à S. Irenée, qui eſt que les ames des méchans ſeront enfin aneanties. 'On ne cite pour cela que le chapitre 64 du livre 2, 'où l'intention du Saint eſt viſiblement de refuter ſeulement les payens, qui pretendoient que les ames ayant commencé d'eſtre, devoient auſſi ceſſer d'eſtre avec le corps. '& il leur répond que la volonté de Dieu eſt maiſtreſſe de toutes choſes, & qu'ainſi quoique les ames ne ſoient pas immortelles par leur nature, elles ſubſiſtent autant qu'il plaiſt à Dieu de les faire ſubſiſter : Sur quoi il allegue le paſſage du

Du Pin, p. 197.

Iren. p. 223. c. d.

pſaume, *Quoniam ipſe dixit & facta ſunt, ipſe mandavit & creata ſunt; ſtatuit ea in ſeculum, & in ſeculum ſeculi.* [Il paroiſt aſſez par là avoir voulu attribuer l'immortalité à toutes les ames : au moins juſque là il ne dit rien qui y ſoit contraire.

Il paſſe de là, comme cela eſt aſſez naturel, à l'immortalité non de l'eſtre, mais du bonheur, laquelle en effet ſelon le langage de l'Ecriture, eſt la ſeule immortalité & la ſeule vie; l'immortalité des méchans n'eſtant dans la verité qu'une
p.223.a. mort ſans fin.] C'eſt ſur cette immortalité bienheureuſe, *de ſalvando homine*, qu'il allegue le paſſage *Vitam petiit à te, & tribuiſti ei longitudinem dierum in ſeculum ſeculi*, [qui n'eſt point plus exprés pour la durée eternelle des bons, que celui qu'il avoit allegué auparavant pour tous les hommes bons & méchans.] Sur ce paſſage il montre que cette vie heureuſe depend de la volonté & de la grace de Dieu, & non de noſtre nature : à quoy il ajoute que ceux qui ſont ingrats à leur createur, ſe privent de l'immortalité
Du Pin, rép. p.123. par leur faute. Et c'eſt de là que l'on a voulu inferer qu'il a cru qu'ils ceſſeroient d'eſtre. [De l'immortalité bienheureuſe, il revient à l'immortalité en general : & alors bien loin d'y faire aucune exception, il s'exprime en ces termes :]
Iren. p.224.b. *'Deo itaque & vitam & perpetuam perſeverantiam tribuente*, [*vivere*] *capiunt anima primùm non exiſtentes, dein perſeverare; cum eas Deus & eſſe & ſubſiſtere voluerit.* [N'eſt-ce pas là attribuer egalement l'immortalité à toutes les ames auſſi-bien que l'eſtre.

Quand le ſentiment de S. Irenée ſur un point ſi important nous ſeroit indifferent, de quoy un diſciple des Peres doit eſtre fort eloigné, & quand il s'agiroit d'un payen ou d'un heretique; la ſuite naturelle de cet endroit nous devroit porter à croire que l'immortalité dont les ingrats ſe privent, n'eſt que celle dont il parle immediatement devant & aprés, c'eſt à dire, celle de la gloire. Rien ne peut mieux montrer que c'eſt le ſens de S. Irenée,]'que ce qu'il établit, dit-on, Du Pin, p.122. dans le chapitre 37 du livre 4, que c'eſt la vuë de Dieu qui donne l'immortalité aux ames. [Car il eſt indubitable que le vuë de Dieu ne leur donne point l'immortalité de l'eſtre, mais l'immortalité du bonheur. Il eſt donc aiſé ce me ſemble de juſtifier S. Irenée par l'endroit meſme ſur lequel on pretend le condamner.]

'Les Peres de S. Vanne y ajoutent les S. Van. p. 5. paſſages où ce Saint dit nettement que l'ame ne peut mourir, avec ceux où il reconnoiſt que la peine des méchans ne ſera point temporelle, mais eternelle, & qu'ils ſeront damnez pour toujours. 'On Du Pin, p. 122. répond comme ſi S. Irenée diſoit ſeulement que l'ame ne peut perir par la corruption & la diſſolution de ſes parties, S. Van. p. 57. au lieu qu'il dit qu'elle ne peut pas mourir, parcequ'eſtant ſimple, elle ne peut pas ſe ſeparer en parties : *moritur caro & ſolvitur, non anima neque ſpiritus* : & par tout ſon paſſage il eſt viſible qu'il n'admet aucune mortalité dans l'ame. 'Pour l'eternité des peines, on avoue Du Pin, p. 122. qu'il l'a reconnuë : mais par cette eternité, dit-on, il n'entend qu'un temps fort long, qui a neanmoins ſa fin. [Pourquoi ne prend-on pas garde que] 'le paſſage a S. Van. p. 157. *non ſolum temporalis, ſed æterna facta, iſti erunt ſemper damnati*? [S'il faut faire violence aux termes les plus clairs & les plus precis, plutoſt que de s'en ſervir pour expliquer ceux dont le ſens eſt moins net, que ce ſoit au moins pour juſtifier nos Peres, dont la gloire eſt la noſtre,] '& non pas pour troubler le re- Prov. 24. v. 15. pos du juſte, & chercher des impietez dans ſa maiſon.

'On pretend attribuer à S. Juſtin la Du Pin, p. 121. meſme erreur qu'à Saint Irenée. Mais comme on le fait ſans en rien citer, [& que nous n'avons pas examiné ce point, nous n'avons rien à en dire, ſinon que] s'il ne l'enſeigne pas plus clairement que

S. Irenée, [nous ne craignons pas d'aſſurer qu'il ne l'enſeigne point dutout.]

Pour la Page 95. § 10.

NOTE VI.

Sur les compagnons & quelques particularitez du martyre de S. Irenée.

Florent. p. 629.

'Les martyrologes appellez de S. Jerome, ne donnent que ſix compagnons à

Boll. mars, t. 2. p. 23. f.

Saint Irenée: '& cela ſe voit encore dans un autre cité par Bollandus. [Mais il ſe peut faire qu'il y ait eu un fort grand nombre de Chrétiens martyrizez à Lion vers le meſme temps que luy, comme le dit S. Gregoire de Tours, & ſix qui aient eſté proprement les compagnons de ſon martyre, ayant eſté jugez, condamnez &

Florent. p. 629.

executez avec luy.] 'Le texte du martyrologe de S. Jerome, porte *Herenai Epiſcopi cum aliis ſex, Leonidis, Plutarchi, Sereni, Potamiane, Marcelle.* [Il ſemble donc d'abord que ces cinq ſoient des compagnons de Saint Irenée;] & une des copies qui ajoute *ſive Urene*, [pourroit donner le ſixieme. Mais outre que les

p. 632. 1.

autres n'ont point cette addition,] 'S. Plutarque & les autres ſont apparemment les celebres Martyrs d'Alexandrie diſciples d'Origene, que ces martyrologes ont déja marquez le meſme jour, & qui ſont repetez ici par quelque brouillerie.

[Nous n'avons point cru devoir mettre dans le texte diverſes particularitez du

Rall. v. Iren. p. 684. 1. 2.

martyre de S. Irenée,] que le P. Halloix tire d'un ancien manuſcrit de Lion, & d'un livre *de ætatibus mundi*, [qui n'eſt ni

1. f.

celui de Bede, ni celui d'Adon.) 'Ces auteurs diſent donc que Severe eſtant alors à Lion, fit mettre une croix ſur une colline, une ſtatuë de Jupiter ſur l'autre, & S. Irenée entre deux, afin qu'il choiſiſt ou la mort de la croix, ou la vie en adorant la ſtatuë; & que le Saint eſtant allé avec ſon peuple du coſté de la croix, on

2. b.

les martyriza tous, 'en ſorte, dit le manuſcrit, qu'il y eut dix-neuf mille hommes de tuez, ſans les femmes & les enfans. [C'eſt ce que S. Gregoire de Tours n'a point ſçeu.] 'Theophile Raynaud ramaſſe pluſieurs autres traditions de cette nature, que ceux qui les aimeront, pourront aller voir dans ſon ouvrage des Saints de Lion.

Th. Rayn. t. 2. p. 22. 23.

NOTE VII.

Pour la Page 97. § 11.

Sur les actes des SS. Felix, Ferreol &c. & ſur le temps de leur martyre.

'Celui qui a fait les actes des Saints Felix, Fortunat, & Achillée, que nous avons dans Bollandus, ſemble vouloir faire croire qu'il a vu luy meſme ce qu'il raporte du martyre de ces Saints: '& Bollandus paroiſt l'avoir cru. [Cependant le ſtyle de ces actes étrangement eloigné de celui des premiers ſiecles, & les evenemens Metaphraſtiques dont ils ſont remplis, font voir] 'qu'ils ont eſté écrits fort longtemps aprés, comme M^r du Boſquet le reconnoiſt: & il rejette quelques uns des faits qu'ils raportent. 'La lettre qu'on y lit de S. Ferreol & S. Ferrution, [eſt du meſme ſtyle que le reſte.]

Boll. 23. apr. p. 98. c.

Boſq. l. 3. c. 18. p. 128.

Boll. 23. apr. p. 98. c. f.

'M^r du Boſquet eſtime davantage les actes de S. Ferreol & Saint Ferrution, parceque le ſtyle en eſt plus ſimple, '& S. Gregoire de Tours ſemble les citer: [a] Ils ſont dans Surius: mais il y a quelque choſe de brouillé dans ce qui regarde la lettre des Martyrs. 'Chifflet en raporte auſſi une grande partie dans ſon hiſtoire de Beſançon, [mais quoique cette hiſtoire ſoit meilleure que l'autre, on voit bien neanmoins qu'elle n'eſt pas écrite dans les premiers ſiecles; quand on n'en jugeroit que parceque Corneille y appelle Claude ſon frere par civilité, & que Claude luy parle en ces termes, *Ils ont ſeduit ma femme voſtre ſervante.* 'La lettre meſme des Martyrs eſt au nom de S. Ferreol & de S. Ferrution, & neanmoins il n'y en a qu'un qui parle dans la plus grande partie, ſans meſme qu'on ſçache lequel c'eſt: *cum me ſopori dediſſem &c.*

Boſq. l. 3. c. 16. p. 120.

Gr. T. gl. M. c. 71. p. 158. [a] Sur. 16. jun. p. 243.

Vef. t. 2. p. 19. 23.

Sur. 16. jun. p. 244. § 2.

'Les actes de S. Felix ſont la meſme faute.

Boll. 23. apr. p. 98. c.

Bosq.l.3.c.17. p.121.

'Mr du Bosquet croit que ces Saints ont souffert sous Severe dans le temps qu'il passa en Angleterre, [c'est à dire en l'an 208.] Neanmoins les actes de Saint Felix &c. disent qu'ils souffrirent sous Aurele: 'ceux de S. Forreol portent que ce fut sous Aurelien. [a] D'autres disent sous M. Aurele Antonin le philosophe, ou sous Commode. Mais s'ils ont esté disciples de S. Irenée, il n'y a point d'apparence qu'ils aient souffert ni sous M. Aurele le philosophe, sous qui S. Irenée ne faisoit que commencer son episcopat, ni sous Aurelien qui n'a esté fait Empereur qu'en l'an 270, ni mesme sous Commode, sous qu'il n'y a point eu de persecution. 'Les actes de S. Felix &c. donnent aussi lieu de croire que Severe estoit mort alors. 'Ainsi le plus probable est qu'ils ont souffert sous Caracalla à qui Severe avoit donné le nom de M. Aurele Antonin. [c] C'est le sentiment de Chifflet, de Mrs de S.te Marthe, & de Bollandus. Car quoique Caracalla n'ait pas persecuté l'Eglise, il est aisé neanmoins que la persecution excitée par Severe, n'ait pas cessé tout d'un coup par la mort de son auteur.

Boll.23.apr. p.99.a. Vesl.t. 2 p.28. Sur.16.jun.p. 244. §3. a Vesl.t.2.p. 24.

Boll.23.apr.p. 99.a.

Vesl.t.2.p.26. Gal.chr.t.1.p. 118,2.c.

NOTES SUR SAINT VICTOR PAPE.

NOTE I.

Pour la page 194. §3.

Quand on faisoit Pasque en Syrie & en Mesopotamie: Si les Asiatiques ne faisoient la Resurrection que le 16 de la lune.

Hall.v.Iren. p.669.67.1.

LE P. Halluix pretend que la Syrie, la Mesopotamie, & la Cilicie, observoient du temps de Victor le 14.e de la lune pour le jour de Pasque, parcequ'elles le faisoient avant le Concile de Nicée: [Mais elle peuvent avoir changé entre ces deux temps: & nonobstant ses impossibilitez prefendues, on n'en peut douter pour la Mesopotamie, puisque c'est la mesme chose dans l'usage ordinaire que l'Osrhoene. Que s'il objecte qu'Eusebe auroit donc dû dire que l'Eglise d'Antioche, si considerable entre les autres, estoit du sentiment de celle de Rome; on peut luy répondre qu'il auroit dû dire de mesme qu'elle estoit du sentiment de l'Asie. Mais Eusebe n'est pas un auteur qui aime, comme beaucoup d'autres, à s'étendre sur des conjectures. Il dit que toute l'Eglise, (ce qui comprend la Syrie,) estoit unie avec Rome, hors l'Asie, parcequ'il l'avoit apparemment lu dans les pieces de ce temps là. Il parle en particulier de la Palestine, de l'Osrhoene &c. parcequ'il en avoit trouvé des monumens. N'en ayant point trouvé de la Syrie, il n'en parle point, non plus que de l'Egypte,] qui neanmoins suivoit certainement Rome, comme nous l'apprenons non de ce qu'il en dit, mais d'un des passages qu'il cite pour une autre occasion.

Eus.l.5.c.25. p.194.b.

[Il y a une autre question plus difficile, savoir si les Asiatiques faisoient la Passion le 14 de la lune, ou s'ils y faisoient la Resurrection.]Car le mot de Pasque dont se sert Eusebe, est assez equivoque dans les anciens, signifiant tantost l'une, tantost l'autre de ces festes, & quelquefois l'une & l'autre avec toutes les solennitez de ces saints jours. 'Un auteur a soûtenu depuis peu, qu'il y faisoient la Passion; & qu'ils celebroient la Resurrection deux jours aprés, c'est à dire le seizieme de la lune. 'La chose en elle mesme n'a rien que d'assez probable: [& il y a lieu de croire que cela s'est ainsi pratiqué par quelques uns de ceux qu'on a appellez Quartodecimans, parcequ'ils s'attachoient precisément au

Dani.p.93. 95.158-160.

p.63.136.

p.70.79.

Epi.50.c.1.2. p.420.421. 14 de la lune.]Car S.Epiphane dit qu'il y en avoit parmi eux qui jeûnoient ce 14 de la lune. [Je ne sçay si l'on peut tirer la mesme chose] 'de l'homelie de Chry.t.5.h. 55.p.617.a| 618.e. S.Chrysostome contre ceux qui de son temps vouloient encore jeûner selon l'ancienne regle de Pasque. Il est vray qu'il y parle davantage de la mort de N.S: mais il y parle aussi de sa resurrection. [Il y a quelque chose de plus fort ']dans ce que dit S.Epiphane, que Ep. 70.c.10. p.822.b. les Constitutions des Apostres, telles qu'elles estoient de son temps, ordonnoient que l'on fist partout la Pasque dans le temps que la faisoient les Chrétiens circoncis,[qui sans doute suivoient les autres Juifs,] '& de faire la veille au p.823.a. milieu des Azymes. 'Car si la Resurrection se faisoit le 16 de la lune, la veille Dani.p.118. 119. solennelle qui la precedoit, se trouvoit sinon au milieu, au moins aprés le commencement des Azymes. Je ne voy pas bien neanmoins comment cela s'accorde avec ce que]'Saint Epiphane cite des Epi.c.11.p. 823.c. mesmes Constitutions, que les Chrétiens doivent se rejouir, εὐωχεῖσθε, lorsque les Juifs sont dans le deuil en mangeant des azymes avec des laituës ameres. [Car ils ne mangeoient ces laituës ameres qu'avec l'agneau pascal, & le 14 de la lune.] 'Je sçay bien que l'auteur dont nous Dani.p.110-112. parlons explique cette joie du festin qui se faisoit selon luy en memoire de la Cene du Seigneur. [Mais je ne sçay si beaucoup de personnes entreront dans ce sentiment.]'S.Pierre d'Alexandrie dit P. Al.ad B.p. 4.a. que tout le monde convient qu'il faut humilier son ame par le jeûne jusqu'à l'heure de la resurrection de N.S, & commencer aprés cela la feste & la joie. 'S.Epiphane mesme joint la resurrection Epi.50.c.3.p. 421.c. avec la joie du festin: car c'est ainsi que le nouvel auteur traduit, εὐωχίαν [Ainsi je pense que le plus seur est de ne se guere arrester ni à ces Constitutions que nous n'avons point, ni à S.Epiphane qui s'explique souvent d'une maniere obscure & embarassée.

Mais quoy qu'il en soit des Quartodecimans du IV. siecle, il s'agit ici proprement de Polycrate & des autres Asiatiques de son temps, qui pouvoient bien n'avoir pas les mesmes pratiques. Et au moins je ne croy pas qu'on voulust dire] 'qu'ils ne jeûnassent que le c.1.2.p.420. 421. seul jour du 14 de la lune, comme quelques uns de ceux dont parle Saint Epiphane.

Pour examiner donc ce qui les regarde, si c'estoit la Passion qu'ils celebroient le 14 de la lune, c'est de la Passion qu'on a dû parler dans la dispute qu'ils ont eué avec le Pape Victor. Et neanmoins dans tout ce qui nous reste sur cette dispute, je ne voy point qu'on y parle jamais de la Passion en particulier, & on y parle souvent de la Resurrection.]'Les Eglises d'Asie, dit Eu- «Eus.l.5.c. sebe, vouloient qu'on observast le 14 «23.p.190.c. de la lune pour la feste de Pasque, & « croyoient qu'il falloit absolument y rom- « pre le jeûne en quelque jour de la se- « maine quil arrivast. Les autres Eglises « suivoient la coutume que l'on garde en- « core aujourd'hui, '& croyoient qu'il ne «d. falloit point rompre le jeûne en aucun « autre jour qu'en celui de la resurrection « du Sauveur. Les Evesques s'assemble- « rent sur cette difficulté, & declarerent « tous que le dimanche estoit le seul jour « où il falust rompre le jeûne de Pasque, « & celebrer le mystere de la resurrection « de J.C. [Cela donne assurément l'idée que les deux principaux objets de la dispute estoient le jour de la Resurrection, & le 14 de la lune. Ainsi on a sujet de croire que la difficulté estoit s'il falloit joindre ces deux choses ensemble, ou si on les pouvoit separer.]

'Anatole dans son traité sur la Pasque Buch.p.439. 443.&c. ne songe point au jour de la Passion, mais ne cherche que celui auquel il faut faire la Resurrection; & c'est à celui là qu'il donne partout le nom de Pasque. 'Il cite un passage d'Origene qui fixe aussi Pas- p.440. que au dimanche. 'S'il parle en un en- p.445.

droit du jour de la Paſſion, il ne donne neanmoins le nom de Paſque qu'au dimanche de la Reſurrection.

Je ne trouve rien qui éclairciſſe ce point dans ce qui ſe paſſa au Concile de Nicée. [Car on ne voit point preciſément dans les monumens originaux de quoy il s'agiſſoit alors, mais ſeulement que quelques Egliſes d'Orient faiſoient Paſque avec les Juifs, & que le Concile ordonna qu'elles ſe conformeroient à toutes les autres, afin que cette feſte ſe fiſt partout en un meſme jour.] Il eſt vray que Euſ.v.Conſt.l.3.c.18.p.493.b. Conſtantin dans la lettre qu'il écrit ſur la deciſion du Concile, dit que J.C. ne nous a laiſſé qu'une ſeule feſte qui eſt le jour de noſtre liberté, c'eſt à dire celle de ſa Paſſion. [Mais ſous cette feſte il comprend ſans doute celle de la Reſurrection qui eſtoit encore plus ſolennelle en ce temps là qu'aujourd'hui: & il ne p.492.c. parle jamais du 14 de la lune.] Il dit qu'il faut faire la feſte de Paſque non ſelon la coutume des Juifs, mais ſelon l'ordre que nous avons obſervé depuis le premier jour de la Paſſion, c'eſt à dire depuis le commencement de l'Egliſe. Ainſi je ne voy point qu'on puiſſe tirer de cela, ni] 'une preuve evidente Dani.p.97.99. & deciſive, ni meſme une raiſon qui ait quelque ſolidité. [Peut-eſtre meſme Conſtantin n'a t-il parlé de la Paſſion plutoſt que de la Reſurrection, que parcequ'on y voit davantage le crime des Juifs, dont il veut donner horreur, afin qu'on ne ſuive pas leur calcul: car c'eſt ſurquoi il s'étend particulierement.

Une autre choſe qui eſt bien forte ce me ſemble, pour dire que c'eſt la Reſurrection que les Aſiatiques faiſoient le 14 de la lune,]c'eſt qu'ils y rompoient le Euſ.l.5.c.23. p.190.c.d. jeûne, au lieu que les autres Egliſes vouloient qu'on le continuaſt toujours juſqu'au dimanche. 'Il eſt viſible que la let- c.24.p.192.c.d. tre de S.Irenée au Pape Victor, dont la concluſion eſtoit qu'il ne falloit faire la Reſurrection que le dimanche, 'traid.193.a. toit auſſi du temps où il falloit finir le jeûne. 'Il eſt vray qu'Euſebe dit que le commun des Egliſes ſoûtenoit qu'il ne le falloit finir qu'au jour de la Reſurrection; [de ſorte qu'il pourroit ſembler que les Aſiatiques le vouloient finir auparavant. Mais je penſe que pour accorder Euſebe avec luy meſme, il faut dire neceſſairement que par ce jour de la Reſurrection, il entend celui du dimanche. Auſſi je ne voy pas que le nouvel auteur faſſe fort ſur cet endroit.]'Il aime Dani. p.101. mieux dire que les Aſiatiques pouvoient 102. bien finir la veille de la Paſſion ou le jeûne ordinaire du Careſme, 'ou le jeûne p.106. plus auſtere que les autres ne finiſſoient qu'à la Reſurrection. Mais comme c'eſt une choſe entierement contraire à tout ce que nous ſavons de l'antiquité, où l'on voit toujours que ce jour & le lendemain ont eſté conſacrez aux jeûnes les plus rigoureux & les plus auſteres, & qu'on n'a jamais reproché aux Quartodecimans d'avoir manqué à cette diſcipline ſainte, 'il cherche une autre ſolution, [a] & p.104.105. [a] p 65. aprés avoir dit que les Aſiatiques finiſſoient les jeûnes à la pleine lune, 'il pre- p.102. tend que rompre le jeûne en cet endroit, n'eſt pas le finir, mais l'interrompre par le feſtin paſcal, qu'ils faiſoient, dit-il, la nuit qui commençoit le 14 de la lune, en memoire de la Cene où J.C. inſtitua l'Eucariſtie. [Je ne croy point que les expreſſions d'Euſebe ſouffrent ce ſens,] *τὰς ἡμῶν διατριβὰς ἐπιλύσεις ποιεῖσθαι, ταῖς ὑπὲρ αὐτῶν ἐπιλύσεσι συνεῖναι, ἢ κατὰ τὸ πάσχα νηστεῖαν φυλάττειν μετὰ τὰς ἐπιλύσεις*, tous ces termes ne marquent point aſſurément l'interruption d'un jour en un jeûne qui doit encore continuer les deux jours ſuivans, & avec une auſterité toute nouvelle, *τὸν πεμπτεικαιδέκατον* Dani.p.103. eſt une expreſſion fort differente de tout cela. Euſ.p.190.c.d.

[D'ailleurs ce feſtin paſcal, qui ſe faiſoit ſans doute le ſoir à l'heure que J.C. fit la Cene, n'eſtoit que le repas ordinaire des jours de jeûne, & ainſi n'interrompoit pas meſme le jeûne, quand il auroit temperé un peu la rigueur des autres

jours. Que ſi quelques uns n'ont point jeûné le jour de la Cene, on ne voit pas que cela ait eſté fort commun, & moins encore que ç'ait jamais eſté la diſcipline publique de l'Egliſe] 'qui meſme l'a défendu par le 50.e Canon du Concile de Laodicée Je ne voy pas meſme que cet auteur [ait aucune preuve qu'on euſt accoutumé de faire quelque feſtin particulier le ſoir de la Cene. Au moins il en faut excepter] 'ceux qui paſſoient toute la ſemaine dans une auſterité particuliere, les uns ne mangeant rien que du pain avec du ſel & de l'eau, ce qu'on appelloit la Xerophagie, & d'autres ne mangeant rien dutout. Cependant cette auſterité eſtoit commune, & S. Epiphane dit que c'eſtoit la pratique de tous les peuples. 'Dés le temps de Polycrate & de S. Irenée, il y en avoit qui jeûnoient plus de deux jours, [c'eſt à dire qui ne ſe contentoient pas de paſſer le jour de la Paſſion & celui où J.C. eſtoit demeuré dans le tombeau, ſans manger quoy que ce ſoit; ainſi il falloit qu'ils paſſaſſent auſſi le jour de la Cene dans la meſme auſterité.]S. Pierre d'Alexandrie & S. Epiphane, marquent auſſi qu'il n'eſtoit point rare de paſſer non ſeulement les deux, mais encore les trois & les quatre derniers jours de la ſemaine ſainte ſans manger. Ainſi l'auteur n'attribuë ce feſtin de la Cene qu'aux Quartodecimans, quoiqu'on ne voie point pourquoi ils l'auroient fait pluſtoſt que les autres. Et il n'en allegue en effet aucune preuve qui leur ſoit particuliere. 'Car pour ce que dit S. Paul dans ſa premiere epiſtre aux Corinthiens *ch.* 10, [il eſt aiſé de voir qu'il ne parle point d'une choſe qui ne ſe fiſt qu'une fois l'année.] 'L'auteur ſuppoſe que S. Epiphane dit que les Quartodecimans mangeoient un agneau la nuit du 14 de la lune: [mais je n'en trouve rien dans ce Saint.]Il dit que s'ils veulent faire la Paſque le 14, il faut donc qu'ils prennent un agneau dés le dix, qu'ils le gardent juſqu'au 14 &c. [voulant dire apparemment que s'ils pretendent s'attacher aux Juifs pour le 14, ils doivent donc le ſuivre auſſi dans les autres ceremonies preſcrites par la loy.

Il eſt donc ce me ſemble fort douteux au moins, que les Aſiatiques fiſſent la Paſſion le 14 de la lune, pour differer la Reſurrection juſques au 16. Et c'eſt pourquoi nous ne croyons point devoir corriger ici ce que nous avons mis dans le texte § 2 *p.* 102, ſuivant l'opinion commune qu'ils celebroient la Reſurrection le 14, comme nous aurions eſté preſts de faire, ſi nous avions trouvé que le nouvel auteur euſt des raiſons conſiderables pour prouver ſon ſentiment.]

Epi. fid. c. 22. p. 1105.

Euſ. l. 5. c. 24. p. 92. d.

P. Al. p. 6. a] Epi. p. 1105. c.

D. ni. p. 88.

p. 95.

Epi. 50. c. 2. p. 421. d.

NOTE II.

Pour la page 105. § 3.

Sur les actes du Concile de Ceſarée ſous Theophile.

'Bede dans ſon traité de l'equinoxe du primtemps, raporte une lettre d'un Abbé nommé Philippe, où l'on trouve les actes d'un Concile de Paleſtine, & ces actes portent que le Pape Victor envoya une commiſſion, *auctoritatem direxit*, à Theophile Eveſque de Ceſarée, afin qu'on reglaſt comment tous les Catholiques doivent faire la Paſque au meſme lieu où le Sauveur avoit vécu dans ſa chair? Que Theophile ayant receu cette commiſſion, aſſembla tous les Eveſques de ſa province, & meſme de divers pays [des environs;] que leur ayant montré ce que le Pape luy avoit écrit, on examina la choſe, que l'on conclut que la feſte de Paſque ſe devoit toujours faire le dimanche &c. & que ce dimanche devoit eſtre celui qui ſuivoit la pleine lune du premier mois depuis le 22 de mars juſqu'au 21 d'avril.

Buch. cycl. p. 469. 473] Conc. t. 1. p. 596-598.

'Baronius reçoit tout cela comme veritable: [Bucherius, Halloix, & pluſieurs autres le reçoivent auſſi. Cependant nous ſavons que Mr de S.te Beuve, & d'autres perſonnes fort habiles, ont cru que cette piece eſtoit peu digne de ces

Bar. 198. § 1.

Peres

Peres du ſecond ſiecle, & que Bede n'eſtoit pas un auteur capable de nous aſſurer qu'elle en fuſt.]Mr du Boſquet parlant de cet endroit de Bede. ajoute, ſi ce que l'on en dit eſt veritable, *qualecunque illud ſit.* Dodwel le tient auſſi pour ſuſpect. a D'autres le regardent comme illegitime & ſuppoſé.

Boſq.l.3.c.3. p.106.

Pearſ. diſ. p. 95.

a Boll.5.mart. p.362.d.e.

[Il ne faudroit pas le rejetter ſur ce qui y eſt dit que le Pape avoit envoyé une commiſſion pour aſſembler les Eveſques de la Paleſtine, puiſqu'il ſeroit aiſé d'expliquer ce terme qui ne ſauroit eſtre au plus que du traducteur,] 'par ce que dit Polycrate, que Victor l'avoit prié d'aſſembler les Eveſques de l'Aſie. [Mais il eſt vray que les raiſonnemens que ces actes font faire aux Eveſques ſont pitoyables, comme il ſeroit aiſé de le montrer dans le detail; & ils leur font meſme avancer des faits qui ſont faux. On peut ajouter qu'ils ont eſté inconnus aux Grecs,]'puiſque Zonare dit qu'il n'y a point de Concile [dont nous ayons quelques actes,]avant celui d'Antioche contre Paul de Samoſates, ſi ce n'eſt celui de Carthage ſous S. Cyprien.

Euſ.l.5.c.24. p.192.b.

Zon.can.p. 271.b.c.

'Mr Baluze nous a donné de nouveau ce pretendu Concile de Ceſarée, ſur des manuſcrits differens en quelques endroits de l'edition commune. [Mais je n'y voy rien de meilleur ni qui ſatisfaſſe aux difficultez.]

Conc.ap.p. 13.14.

Pour la page 106.§ 4.

NOTE III.

Faux Theophile d'Alexandrie du temps de Victor.

'Les Pontificaux, & celui meſme qu'on pretend avoir eſté fait dés le VI. ſiecle, diſent que le Pape Victor examina la queſtion de la Paſque avec Theophile Eveſque d'Alexandrie, [où il n'y a point eu d'Eveſque de ce nom que 200 ans aprés.]'Pour corriger cette abſurdité, Baronius dit que c'eſtoit Theophile de Ceſarée en Paleſtine. Il corrige de la meſme maniere une epiſtre pretenduë de Victor à Theophile d'Alexandrie, [quoiqu'elle ne vaille pas la peine d'eſtre corrigée:] & Baronius reconnoiſt luy meſme qu'elle eſt fort ſuſpecte.

Conc.t.1.p. 591. d| Boll. apr.t.1.p.24. 2.

Bar.198.§ 6.

NOTE IV.

Pour la page 106.§ 5.

Sur la lettre de Bacquylle touchant la Paſque.

'Euſebe aprés avoir parlé de pluſieurs lettres ſynodales, ajoute καὶ ἰδίως Βακχύλλου. [Il eſt difficile de donner un autre ſens à ces paroles, ſinon que la lettre de Bacquylle eſtoit de luy ſeul, & non d'un Concile comme les autres.]'Cependant S. Jerome dit que Bacquylle avoit écrit un fort beau livre au nom de tous les Eveſques de l'Acaïe, *ex perſona*, [& il ne luy attribuë point d'autre lettre: de ſorte qu'on ne peut douter que ce livre ne ſoit la lettre dont parle Euſebe.]'Sur cette difficulté, Mr Valois croit qu' ἰδίως peut marquer que le Concile d'Acaïe, dont la lettre de Bacquylle portoit le ſentiment, n'eſtoit aſſemblé que de la ſeule province d'Acaïe en particulier. [Mais je penſe qu'il ſeroit plus aiſé de croire que S. Jerome n'a pas pris garde à l'ἰδίως, & qu'il a eru, ſans y faire de reflection, que la lettre de Becquylle eſtoit une lettre ſynodale comme les autres. Neanmoins on peut l'accorder avec Euſebe, en diſant que les autres lettres eſtant au nom de pluſieurs Eveſques ou de pluſieurs Egliſes, celle de Bacquylle ne portoit le nom que de luy ſeul, & qu'il y parloit comme ſeul, mais que c'eſtoit neanmoins le reſultat du Concile de ſa province; comme le Pape Jule écrit ſeul ſa grande lettre aux Euſebiens, en declarant en meſme temps que c'eſtoit en conſequence de ce qui avoit eſté reſolu dans le Concile de Rome. Ainſi il faut ſeulement ne pas prendre à la rigueur *ex perſona* dans S. Jerome.]

Euſ.l.5.c.23. p.191.a.

Hier.v.ill.c. 44.p.182.d.

Euſ.n.p.104. 1.a.

Pour la page 108.§ 5.

NOTE V.

Sur l'excommunication des Egliſes d'Aſie par le Pape Victor.

'Mr Valois pretend que le Pape Victor

Euſ.n.p.105.1.

ne fit que menacer les Egliſes d'Aſie de ſe ſeparer de leur communion, ſans rien prononcer contre elles. Il reconnoiſt que Socrate, le Synodique, & le P. Halloix, ſont contre luy. Il pouvoit ajouter entre les nouveaux, Baronius & M^r du Boſquet, ſuivis par Mr du Pin; & Euſebe entre les anciens. Car ſes paroles ſont fort claires, *ἀκοινωνήτους ἀφ' ἑαυτῶν ἀπέφαινον*. Il ne parle point de menaces qu'avant la lettre de Polycrate. Victor taſcha effectivement de les ſeparer de la communion de l'Egliſe, comme le dit Euſebe, parceque quoiqu'il fiſt, il pouvoit ſe ſeparer d'eux, mais non pas les ſeparer de toute l'Egliſe, s'il n'eſtoit ſuivi des autres Eveſques; ce qui ne ſe fit pas, comme le dit S. Jerome, & comme il paroiſt par la ſuite: [a] & c'eſt ſans doute en ce ſens que S. Firmilien dit que nonobſtant les differentes pratiques de l'Egliſe Romaine & de quelques autres, ſoit ſur la feſte de Paſque, ſoit ſur d'autres matieres qui regardent les Sacremens & la diſcipline, jamais on n'a abandonné la paix & l'unité de l'Egliſe. Car quoique S. Epiphane diſe que cette diviſion fut ſi grande que l'Orient & l'Occident ne recevoient point de lettres pacifiques l'un de l'autre [il eſt viſible qu'il a un peu exageré la choſe, & qu'on n'en doit pas juger par ce qu'il dit, mais par Euſebe qui eſt plus particulier, plus ancien, plus exact, & plus autoriſé que luy. Pour ce qui eſt de S. Irenée qui exhorta Victor à ne pas ſe ſeparer des Egliſes entieres pour cette diſpute, c'eſtoit le faire que de l'exhorter à ne pas perſiſter dans ſa ſeparation, & à ne pas vouloir porter les autres Eveſques à ſe ſeparer auſſi de ces Egliſes.

Hier. v. ill. c. 35. p. 279. b.

[a] Du Pin, t. 1. p. 119. Cyp. ep. 25. p. 200.

Epi. 70. c. 9. p. 821. d.

NOTE VI.

Pour la page 112. §. 8.

Que S. Victor peut eſtre mort en 202.

Euſ. l. 5. c. 28. p. 196. b.

'Le Pape Victor gouverna dix ans ſelon Euſebe tant dans ſon hiſtoire que dans ſa chronique, & mourut en la 6. année de Severe, [commencée le 2 juin 210. La chronique de S. Jerome marque en effet l'entrée de Zephyrin ſur la meſme année. Ainſi Victor n'ayant commencé qu'en 192, il n'aura pas pu achever ſa dixieme année: & cela revient au Pontifical de Bucherius,]'qui ne luy donne que neuf ans, deux mois, & dix jours. 'Baronius s'y accorde à quelques jours prés;] & je penſe que c'eſt ce qu'il faut ſuivre, ſi on met comme luy la mort d'Eleuthere le 26 de may, & celle de Victor le 28 de juillet. Mais ſi Victor eſt mort le 20 d'avril, de quoy nous parlerons dans la note ſuivante, il vaut mieux nonobſtant la chronique de S. Jerome, dire que ç'a eſté en 202, ſur la fin de ſa dixieme année, & de la 9.e de Severe.]

Boll. apr. t. 1. p. 24.

Bar. 203. §. 1.

'Un Pontifical luy donne dix ans, deux mois, & dix jours: & ce qui s'eloigne encore davantage d'Euſebe, il dit qu'il tint le ſiege depuis le Conſulat de Commode & de Glabrion, qui eſt l'an 186, juſqu'à celui de Lateran & de Rufin en 197. Anaſtaſe dit la meſme choſe. 'Les deux manuſcrits de S. Germain s'accordent meſme à luy donner 15 ans, trois mois, & dix jours. Eutyque *p.* 360, luy donne dix ans comme Euſebe. La chronique de Nicephore en met douze. Saint Jerome dans ſon traité des hommes illuſtres *c.* 34. *p.* 270, *a*, dit qu'il a gouverné dix ans ſous Severe.

Boll. ap. t. 1. p. 24.

Anal. t. 1. p. 426. 428.

NOTE VII.

Pour la page 112. §. 8.

Que c'eſt apparemment Saint Victor Confeſſeur marqué le 20 d'avril.

[Nous diſons que S. Victor marqué à Rome le 20 d'avril dans les martyrologes de S. Jerome, doit eſtre un Confeſſeur, & non un Martyr,]parceque preſque tous les exemplaires ont *depoſitio S. Victoris*, comme on le voit dans Florentinius, dans Bollandus 20. *apr. p.* 748, '& dans les additions du martyrologe de Bede, où l'on trouve tout de ſuite: *Depoſitio S. Victoris Epiſcopi, & paſſio Donati Martyris.*

Flor. p. 442.

Boll. mars, t. 2. p. 17. a.

Flor.p.449.r. 'Florentinius demeure d'accord que *depoſitio* ſe dit plus ordinairement des Confeſſeurs : Il pretend neanmoins qu'il
p.44.c. ſe dit quelquefois des Martyrs ; '& il en allegue un exemple tiré d'un ſermon de S. Ambroiſe ſur S. Euſebe de Verceil, [qui y eſt deux fois qualifié Martyr. Mais il eſt certain que S. Euſebe n'eſt dans la verité que Confeſſeur : & ainſi ou l'auteur du ſermon,] 'qu'on croit eſtre Saint
Amb.ſ.B.57. p.469.d. Maxime de Turin plutoſt que Saint Ambroiſe, [luy donne ce titre en un ſens moins propre, parcequ'il avoit ſouffert pour la foy, quoiqu'il fuſt mort dans la paix ; ou ce titre a eſté ajouté au texte ; ce qui paroiſt d'autant plus probable, que Florentinius meſme l'omet en raportant ainſi le commencement de ce ſermon : *Depoſitionem S. Euſebii hodie celebramus*, au lieu que dans le S. Ambroiſe de
d. Paris il y a *S. Euſebii Martyris.*]Ce titre eſt omis auſſi en cet endroit dans la nouvelle edition des Benedictins. 'Mais il eſt
f. un peu aprés en un autre, où il eſt difficile de dire que ce ſoit par une pure faute de copiſte. 'Le ſermon precedent qui
f.B 56. p.468. a. attribué plus formellement le martyre à S. Euſebe, n'eſt pas intitulé *de depoſitione*, comme l'autre, mais *de natali &c.*
Flor.p.44.c. 'Florentinius dit que ces termes *Depoſitus in pace*, ſe trouvent ſouvent dans les cimetieres ſouterrains de Rome ; ſur les tombeaux des Martyres auſſi-bien que des Confeſſeurs ; [& ne donne cependant aucun exemple qu'on les trouve ſur le tombeau de quelque Martyr. Car l'endroit d'Aringhus qu'il cite *l.2.c.22. §.2.p.225*, n'en dit rien dutout. Mais
p.45.a. quand quelques uns auroient attribué le mot de *depoſitio* à des Martyrs,] 'Florentinius dit qu'il n'a point remarqué que le martyrologe de S. Jerome dont il s'agit ici principalement, s'en ſerve jamais que pour les Confeſſeurs. [Mais en cet endroit ſurtout, l'oppoſition de *depoſitio* & *paſſio*, ne permet pas qu'on le raporte à un Martyr.

Il ſemble que Florentinius voulant ſoûtenir que le S. Victor dont il s'agit eſt un Martyr, pouvoit alleguer] 'qu'on luy p.44.f. donne trois compagnons, Felix, Alexandre, & Papias. [Car il eſt rare qu'on donne des compagnons à des Confeſſeurs. Cela peut neanmoins arriver, ſoit qu'on ait transferé leurs corps en un meſme jour, ſoit par quelques autres raiſons. Mais il ſe peut bien faire auſſi qu'il y ait eu en cela quelque confuſion.]'Car l.4.c. les martyrologes marquent encore le lendemain les SS. Victor, Papias, & Felix, [ſans dire où ils ont ſouffert, ni que le premier fuſt Eveſque.

Pour ſavoir ſi ce S. Victor Eveſque & Confeſſeur eſt le Pape, & s'il faut mettre ſa mort le 20 d'avril ; je ne voy pas moyen ni de l'aſſurer, ni de le nier.] 'Florentinius dit que preſque tous les p.449.r. Boll.20.a.r. martyrologes l'entendent du Pape. 'Bol- p.749.a. landus au contraire juge plus probable que ce ſoit un autre Eveſque, & que le Pape ſoit mort le 28 de juillet ; particulierement parceque les Pontificaux diſent que ce fut le jour qu'il fut enterré. [Mais nous ſavons par bien des exemples que les Pontificaux, & meſme celui qui finit en 530, ſe trompent ſouvent en cela. Je penſe que Bollandus meſme à depuis pris pour principe que les jours marquez dans les Pontificaux pour la ſepulture des Papes, ſont ceux de quelque translation.]'Au moins dans ſon pont.p.26. dernier travail ſur les Papes, il dit ſur l'autorité des martyrologes de S. Jerome, que Victor eſt mort le 20 d'avril, & qu'il a eſté transferé au Vatican le 28 de juillet. 'Adon, Notker, & divers autres, apr.t.1.p.24. 20.apr. p.749. mettent conſtamment la feſte de Saint Victor Pape le 20 d'avril, & il y faut joindre Uſuard [ſelon l'edition de Louvain en 1568, quoique dans celle d'Anvers en 1583, Molanus l'ait miſe au 28 de juillet.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE SEVERE.

Pour la page 122. §. 4.

NOTE I.

Sur une cauſe peu probable qu'on donne de cette perſecution.

Cyp. diſ. 21. c. 42. p. 269.

'DODWEL croit que Severe perſecuta les Chrétiens parcequ'on les confondoit avec les Juifs; & qu'il eſtoit irrité contre les Juifs à cauſe d'une revolte qu'ils avoient faite. Mais S. Jerome met cette revolte en la 5.e année de Severe, [c'eſt à dire en 197, ou pluſtard en 198,] & Severe prit en effet cette année là le titre d'Imperator X; [de quoy il ſeroit difficile de trouver d'autre raiſon dans l'hiſtoire que ſa victoire ſur les Juifs. Que s'il faut mettre la défaite des Juifs dés 198, y a-t-il bien de l'apparence de vouloir que ç'ait eſté la cauſe des edits publiez contre eux, & à cauſe d'eux contre les Chrétiens; ces edits n'ayant eſté faits qu'au bout de quatre ans, dans les derniers mois de l'an 202? Au moins c'eſt une pure conjecture dont on peut bien ſe paſſer.]

Goltz. p. 85. c.

Pour la page 123. §. 4.

NOTE II.

Sur les actes & le martyre de Saint Andeol.

Boll. 1. may, p. 35. f.

'M.r du Boſquet *l. 4. p. 91.*, & Bollandus nous ont donné des actes de S. Andeol, 'que l'auteur a voulu faire paſſer pour originaux, puiſqu'il dit en avoir appris quelques circonſtances des ſoldats meſmes qui avoient gardé ce Saint. [Et neanmoins ils ſont meslez de choſes ſi peu croyables, dont meſmé quelques unes ſont certainement fauſſes, qu'ils ne peuvent paſſer que pour une piece entierement ſuppoſée ou extremement corrompuë.] 'Bollandus ſoûtient par pluſieurs raiſons qu'ils ne ſont écrits que bien des ſiecles aprés le Saint, ſur la tradition du peuple, avec diverſes additions de l'invention & de l'eloquence d'un jeune homme. 'Il croit neanmoins qu'on les peut ſoûtenir en quelque maniere, mais c'eſt en oſtant la principale circonſtance, & la plus remarquée dans les martyrologes, qui eſt que le Saint fut envoyé en France par Saint Polycarpe: '& il l'oſte meſme en pluſieurs endroits du texte, [ce qui eſt un peu trop hardi. Mais quand ces endroits n'y ſeroient pas, tout le reſte de cette hiſtoire n'a rien qui ne ſente la fable & la fiction.

c. 38. d.

p. 35. d. e.

b.

p. 36. a. b.

Si ce Saint a eſté envoyé en France par S. Polycarpe mort en 166, l'an 6 de M. Aurele, & qu'il ait eſté martyriſé preſque auſſitoſt qu'il fut arrivé, comme il le faut dire ſelon la ſuite de ſes actes, il doit avoir ſouffert dés le temps de M. Aurele, vers 170 au pluſtard. Et neanmoins ſes actes diſent que ce fut ſous Severe, alors preſent dans les Gaules, en quoy les martyrologes le ſuivent. Cependant Severe ne commença à regner qu'en 193. Il ne vint enſuite dans le Gaules qu'en l'an 197, lorſqu'il eſtoit encore favorable aux Chrétiens, & en l'an 208, lorſqu'il alla en Angleterre. [M.r du Boſquet croit qu'au lieu de Severe il faut lire Verus, c'eſt à dire Marcus Aurelius Verus. [On pourroit peut-eſtre dire auſſi que] Severe ayant gouverné la province de Lion avant que d'eſtre Empereur, [ce fut en ce temps là qu'il fit mourir S. Andeol, & que l'on a mis ſous ſon regne ce qui s'eſt fait durant ſon gouvernement.] 'Mais ce fut ſous Commode qu'il gouverna la Gaule Lionnoiſe, [vers l'an 186, *v. Commode §. 7.*, plus de 20 ans aprés la mort de S. Polycarpe. Et il faudroit ſuppoſer que le Gouverneur de la Lionnoiſe avoit

Boſq. l. 2. c. 12. p. 76.

Sev. v. p. 65. b.

Nig. v. p. 75. a.

juriſdiction dans le dioceſe de Viviers où mourut S. Andeol ; ce qui n'eſt pas aiſé à croire, ou eſt meſme certainement faux.

Tout ce que nous pouvons donc dire de cela, c'eſt que n'y ayant point de raiſonnement ſolide à établir ſur les actes de ce Saint ; nous avons cru qu'il valoit autant mettre ſon martyre ſous Severe, comme Bollandus a fait aprés les martyrologes.]

Pour la page 229. § 7.

NOTE III.

Quand la perſecution de Severe a ceſſé.

Je ne voy point que les anciens marquent expreſſément quand a fini la perſecution de Severe. Mais à en juger par le naturel de ce Prince, qui ne changeoit pas aiſément ce qu'il avoit une fois commencé, on a grand ſujet de croire qu'elle dura autant que ſa vie, c'eſt à dire juſqu'en 211. Cela eſt conforme à ce que nous avons dit dans le texte touchant le martyre de S. Rutile.] 'On remarque que la perſecution duroit encore lorſque Tertullien écrivoit ſon premier livre contre Marcion ; & c'eſtoit certainement en la 15.e année de Severe : [commencée le 2 juin 207. Il faut ſelon Euſebe, que S. Alexandre de Jeruſalem ſoit demeuré en priſon juſqu'en 211. Que ſi le traité de Tertullien à Scapula n'a eſté fait que la meſme année aprés la mort de Severe, comme nous eſperons le montrer dans la note 16 ſur l'hiſtoire de cet auteur ; il eſt indubitable que la perſecution continua meſme encore un peu ſous Caracalla.] 'S. Sulpice Severe qui conte 38 ans entre la perſecution de Severe & celle de Dece commencée au pluſtoſt à la fin de l'an 249, fait continuer aſſurément la premiere juſques en 211, ou 212.

Pagi, 207. § 3.

Tert. in Mar. l. 1. c. 15. p. 44. b.

Sulp. l. 2. c. 45. p. 150 | Pagi, 207. § 3.

'Cependant Dodwel veut qu'elle n'ait duré que deux ans, & qu'elle ait fini dés l'an 204, Severe, dit-il, ayant accordé la paix aux Chrétiens, pour ne pas ſouiller de leur ſang la ſolennité des jeux ſeculiers qu'il donna cette année là. L'unique preuve qu'il allegue de cette nouvelle opinion, c'eſt qu'on trouve ſur la meſme année dans la chronique de S. Jerome, *In hoc anno jubileum à majoribus invenimus obſervatum*, d'où il tire que les Chrétiens ne pouvant pas prendre de part à la joie payenne des jeux ſeculiers, établirent un jubilé à l'imitation des Juifs, pour ſe rejouir de leur coſté à cauſe de la paix que Severe leur avoit rendue. [Je ne rougis point de confeſſer que je ne ſçay ce que c'eſt que ces jubilez marquez trois fois dans la chronique de S. Jerome,] 'puiſque Scaliger meſme avoue qu'il n'y comprend rien, & ſe tire de là, en pretendant que ce ſont de pures bevuës. Il croit que cela vient d'Euſebe : & neanmoins il n'en a rien voulu mettre dans le texte grec de ſa chronique. [Il eſt certain au moins qu'on ne connoiſt point ces jubilez dans l'antiquité, ſi ce n'eſt parmi les Juifs. Mais quoy que ce puiſſe eſtre, 'il faut bien des machines pour en tirer la concluſion de Dodwel, qui au plus ne paſſera jamais que pour une ſimple conjecture tres peu recevable par elle meſme, & encore moins ſans doute ſi on la compare avec les raiſons que nous avons d'étendre la perſecution juſqu'aprés la mort de Severe. Le P. Pagi ne s'eſt pas amuſé à répondre à ces nouvelles penſées de Dodwel, & n'en a pas ſeulement parlé,] ſe contentant d'établir que la perſecution n'a pu finir dés l'an 204, mais ſeulement en 211.

Euſ. chron. p. 229. 2.

Cyp. dif. 11. c. 41 p. 268, 269.

[Dodwel fait pluſieurs autres fautes touchant la perſecution de Severe, que nous ne croyons pas neceſſaire de refuter, parceque la ſuite meſme de l'hiſtoire établie ſur les auteurs originaux, le fait aſſez.]

NOTES SUR LES MARTYRS SCILLITAINS.

NOTE I.

Pour la page 131.

Sur les differens actes que nous en avons.

Bar.202.§ 1.

'LEs actes des Martyrs Scillitains, nous ont eſté donnez d'abord par Baronius ſur trois manuſcrits de Rome.

Act.M.p.75. § 1.

'Le P. Ruinart les a trouvez auſſi dans un de Paris, mais avec des differences conſiderables: & le P. Mabillon en a encore extrait un commencement d'une autre maniere dans un manuſcrit d'Allemagne. Tout cela cependant a un air d'antiquité & de verité, [en ſorte qu'il eſt difficile de rejetter aucune de ces pieces. Mais auſſi il n'eſt pas aiſé de voir comment eſtant ſi differentes, elles peuvent eſtre toutes veritables: car il eſt viſible qu'elles ne ſont pas copiées l'une ſur l'autre.] Le P. Ruinart croit que cela peut venir de differens Chrétiens, qui aſſiſtant à l'interrogatoire des Saints, remarquoient l'un une parole, & l'autre une autre. Mais il croit qu'il ſe peut faire auſſi que ces actes venant originairement du greffe, nous n'en avons que des abregez faits par differentes perſonnes: [& cette opinion paroiſt eſtre la plus probable. Car un Chrétien preſent n'auroit pas pu omettre la diſtinction des deux jours que dura l'interrogatoire, comme elle eſt omiſe dans le manuſcrit de Paris, avec les autres circonſtances du temps. Cela ſe peut preſumer plus aiſément d'un abreviateur, qui ſongeoit moins à l'hiſtoire qu'aux paroles des Martyrs: & il nous en a en effet conſervé de fort belles qui ne ſont pas dans Baronius.

Il faut remarquer que ce qui eſt different dans ces pieces, ne l'eſt ſouvent que dans l'expreſſion & non dans le ſens. Ainſi il ſe pourroit bien faire qu'eſtant originairement latins, comme ils l'eſtoient ſans doute, ils auront eſté traduits en grec par differentes perſonnes, & enſuite traduits du grec en latin. La barbarie du ſtyle donne aſſez lieu de le preſumer: & le mot de *Rex* qui eſt pluſieurs fois dans Baronius pour ſignifier l'Empereur, n'eſt point celui dont les magiſtrats Romains ſe ſervoient, ſurtout en public. Or on ſçait combien de changemens peuvent produire ces doubles traductions, ſurtout quand elles ſont faites par des perſonnes peu intelligentes, qui s'attachent plus aux mots qu'au ſens, comme on le peut juger de celle-ci.

Nous avons donc cru que cette diverſité ne nous devoit point faire rejetter aucune de ces pieces, mais qu'il falloit les joindre enſemble pour éclaircir l'une par l'autre, & en faire un ſeul corps d'hiſtoire, où nous avons taſché de ne rien omettre de ce qu'il y a d'un peu conſiderable dans le latin.

Suppoſé que ces actes ſoient des traductions d'une autre traduction, il ne faut plus s'étonner s'il y a, comme on a dit, divers endroits aſſez barbares, & d'autres où l'on ne ſauroit meſme trouver de bon ſens: Les premiers mots meſmes *Exiſtente Claudia Conſule*, ſont une expreſſion qui n'eſt point du tout latine. On peut joindre à cela les fautes ſi communes & ſi groſſieres des copiſtes,] 'au nombre deſquelles il faut mettre ſans doute ce que portent ceux de Baronius, que les Martyrs furent preſentez au juge le *XIV.* des calendes d'aouſt, qui eſt le 19 de juillet. Il faut *XVII.* au lieu de *XIV*, puiſqu'ils furent martyrizez le lendemain, qui eſtoit le 17 de juillet, comme portent les meſmes actes, '& comme on le lit à la teſte de ceux de Paris: '& tous les martyrologes met-

Florent.p. 668.2.

Act.M p.79. p.76.56.

tent leur feſte ce jour là. [Ainſi il y a en-
p.81. core faute d'un jour] dans le manuſcrit d'Allemagne, où on lit que les Saints furent preſentez *XVI. kal. aug.*

Florent.p. 667. Florentinius ſemble vouloir conteſter la verité de ces actes, parcequ'ils ne s'accordent pas tout à fait avec quelques uns des martyrologes qui portent le nom de S. Jerome. Car ces martyrologes ſeparent ces Saints en deux claſſes, mettant en Afrique les SS. Aquilin, Sperat, Cittin, Veture, & Narzale; à Carthage les Saintes Genereuſe, & Janviere; & entre ces deux claſſes un Martyr de Milan: aprés quoy ils ajoutent, *Et Sicilitanorum*; & aprés quelques autres Martyrs, ils mettent en Aſie les SS. Nazaire, Veture, Janvier, Felix, Aquilin, Entate (ou Lactance,) & les S.tes Seconde, Donate, Beſſie (ou Veſtine,) & quelques autres qui ne ſont point marquez dans les actes de S. Sperat. [J'avoue qu'il me paroiſt bien de la confuſion en cet endroit de ces martyrologes, auſſi-bien qu'en beaucoup d'autres, & je ne voy point d'apparence à conteſter par un endroit brouillé une piece qui a toutes les marques de verité, & qui eſt appuyée par tous les autres martyrologes, leſquels ne connoiſſent point toutes les diſtinctions de celui-ci. Car Bede & les autres mettent à Carthage tous les 12 Martyrs marquez dans les actes, quoiqu'en changeant un peu leurs noms, & les marquent tous en
Act.M.p.73. 92. general par le nom de Scillitains.] Le P. Ruinart ne croit pas non plus qu'il faille s'arreſter à la remarque de Florentinius.

Pour la page 331. ## NOTE II.

Sur les noms de ces Martyrs.

[Il ſeroit inutile de s'arreſter à marquer tous les differens noms que l'on
Act.M.p.77. 78. donne au douze Martyrs Scillitains.] Le P. Ruinart l'a fait en partie. [Nous ſuivons les manuſcrits de Baronius, hormis
p.78.2. dans Acyllin & Letance, que nous appellons] Aquilin & Lactance avec le manuſcrit de Paris: & preſque tous les autres ont de meſme. [Le nom d'Acyllin ou Acylin en grec, Ακύλινος, eſt certainement le meſme que celui d'*Aquilinus* en latin. Ainſi c'eſt encore une nouvelle marque que le latin de ces actes vient du grec. Il faut remarquer davantage,] qu'au lieu de *Januaria* & *Generoſa*, le
Ibid. manuſcrit de Paris, Bede, & Raban, ont *Januarius* & *Generoſus*: [de ſorte qu'il eſt incertain ſi ce ſont des Martyrs ou des Martyres.]

Pour la page 336. ## NOTE III.

Diſtinction des Martyrs Scillitains & des Maſſylitains. Ce qu'on ſçait de ceux-ci.

[S. Sperat & ſes compagnons ſont appellez par les martyrologes les Martyrs Scilitains, Scillitains, Scillidains, Scyllitains, ou Sicilitains. On voit que ce nom ſe trouve dans S. Auguſtin, dans Poſſide, & dans Victor de Vite: mais les anciens n'en marquent point l'origine. Ce que nous en avons dit dans le texte eſt au moins aſſez probable.

Comme nous ne trouvons point dans S. Auguſtin le ſermon ſur la feſte des Martyrs Scillitains dont parle Poſſide *c. 9*, & que le 42.e *de diverſis* qui eſt le 238.e de la nouvelle edition, eſt intitulé *ſur la feſte des Saints Martyrs Maſſylitains*; on a quelque lieu de croire que ces Maſſylitains peu connus d'ailleurs, ne ſont autre choſe que les Martyrs Scillitains, *Maſcylitani*.] Mais 1°, ce ſermon
Aug.ſ.238.p. 1138. n'eſt point ſur une compagnie de Martyrs, & par conſequent ni ſur les Scillitains, ni ſur les Maſſylitains, mais ſur
p.1140.b.c. un ſeul Martyr, comme on le voit clairement par le dernier chapitre; & 2°, dans
Anal.t.3.p. 392. le calendrier de Chartage que le P. Mabillon nous a donné, nous trouvons les Martyrs Scillitains le 17 de juillet, & les Maxulitains le 22 du meſme mois. Or
p.408. les Maxolitains & les Maſſylitains ſont aſſez viſiblement la meſme choſe. Ils

eſtoient apparemment de la ville de Maxule dans la Proconſulaire, dont l'Eveſque nommé Numide aſſiſta en 411 à la Conference de Carthage.

Geo.ſac.p.91| Holſt.n.p.36.

Florent.p. 676.

'Dans les martyrologes de S. Jerome, nous trouvons le 22 de juillet, *Melitanorum*, ou *Maxilitatorum*, *Andrea*, *Eliani*, *Aiaboſi* ou *Coboſa*. 'Mais du reſte nous ne trouvons rien de leur hiſtoire. 'Le martyrologe Romain a mis les Maſſylitains le 9 d'avril. Bollandus croit pouvoir tirer de Prudence que c'eſtoient des Princes de la famille royale qui regnoit ſur les peuples d'Afrique, appeilez Maſſyles, & qu'ils ont ſouffert à Fez dans la Tingitane. Mais c'eſt en ſuppoſant que le nom de Fez eſtoit connu des le IV. ſiecle, quoiqu'on ne le trouve point dans tous les monumens du V, & en le mettant dans Prudence en un lieu [où il brouille plutoſt le ſens que de l'éclaircir.] 'Bollandus & Baronius marquent que Poſſide attribuë à S. Auguſtin un ſermon ſur les Maſſylitains. 'Le P. Mabillon ne le dit point, [a]non plus que ſes conferes dans leur derniere edition : [& je n'en trouve rien dans Poſſide ſelon l'edition de Paris en 1586.]

Ana'.t.3.p. 408.

Boll.9.apr.p. 821.c.f.

[c]Bar.9.apc. c.

Anal.t.3.p. 408.

[a] Aug.t.282. p.1238.

NOTES SUR SAINTE PERPETUE ET SAINTE FELICITE.

Pour la page 336.l.1.

NOTE I.

De deux ſermons attribuez à Saint Auguſtin ſur ces Saintes : Des Saintes Martyres de Tuburbe, Maxime, Donatille, & Seconde.

Perp.act.p. 48.

'HOLSTENIUS en nous donnant les actes de S.te Perpetue, nous a donné un nouveau ſermon ſur cette Sainte, qu'il à trouvé dans les manuſcrits du Vatican, & qu'il donne ſous le nom de S. Auguſtin. [Mais le ſtyle en paroiſt different de celui de ce Pere. Poſſide *c.*10, ne marque pas plus de trois ſermons de luy ſur cette feſte: & nous en avons déja trois autres ſans celui-ci, qui ſont le 280, 281, & 282, de la nouvelle edition.] C'eſt pourquoi les Benedictins l'ont mis parmi les douteux entre ceux qui paroiſſent le moins eſtre de S. Auguſtin.

Aug.C.394.p. 1508.

345.f.1338.

'On a encore trouvé un autre ſermon de S. Auguſtin fait en la feſte des Martyrs de Suburbe, ou Tuburbe comme a corrigé le P. Sirmond, qui a eru avec Holſtenius que c'eſtoient S.te Perpetue & S.te Felicité. 'Mais Mr Valois montre que c'eſt ſans foudement, 1°, parceque ce ſeroit au moins un 4e ſermon ſur ces Saintes, contre l'autorité de Poſſide; 2°, parcequ'il eſt au moins fort incertain que S.te Perpetue & S.te Felicité aient ſouffert à Tuburbe, comme nous le dirons dans la ſuite; 3°, parceque S. Auguſtin les nomme toujours par leur nom propre; 4°, parcequ'il y a d'autres martyres qui appartiennent certainement à la ville de Tuburbe, ſavoir S.te Maxime, S.te Donatille, & S.te Seconde, 'honorées dans les martyrologes de S. Jerome, & dans pluſieurs autres anciens & nouveaux le 30 de juillet. 'L'ancien calendrier d'Afrique marque ce jour là la feſte des Saintes de Tuburbe. On met deux villes de Tuburbe appellées l'une la grande, l'autre la petite, toutes deux dans l'Afrique Proconſulaire ou Zeugitane. [L'une des deux pouvoit encore eſtre ſurnommée Lucernaria:] 'Car Adon & quelques autres martyrologes mettent les Saintes dont nous parlons *apud Tuburba Lucernaria*: [& c'eſt ſans doute comme il faut corriger] 'ce qu'on lit dans le martyrologe de S. Jerome, *Tuburſulo Ceſaria*. [Pour leur hiſtoire nous

Florent.p. 689.690.

Anal.t.3 p. 390.

p.390|Flor. P.691.

Flor.p.689.

Perp.act.pr.p. 6.7.

n'en trouvons rien que dans les martyrologes.] 'Adon, & Notker aprés luy, en parlent plus amplement que les autres. [Mais ce qu'ils en diſent eſt peu vraiſemblable, & il y a des choſes que l'on ne peut ſoûtenir.] On met ces Saintes ſous Valerien, & ſous le juge Anolin : 'On fait les deux premieres ſœurs, & on les qualifie toutes trois Vierges : [ce qui n'empeſche pas que ce ne ſoit celles que S. Auguſtin appelle les ſaintes femmes de Tuburbe, le mot de *femmes* ne marquant en latin que le ſexe ; & cela eſt aſſez clair en cet endroit.]

p. 650. a.

Ado, 30. jul.

Pour la Page 138. § 2.

NOTE II.

Fautes dans les actes de Sainte Perpetue trouvez à S. Victor.

[Quoiqu'on ait jugé que l'hiſtoire de Saint Perpetue, tirée de la bibliotheque de S. Victor, n'eſtoit pas indigne d'eſtre imprimée avec les actes originaux donnez par Holſtenius, & que nous ayons cru en pouvoir tirer quelques particularitez qui ne ſont pas dans les autres ; il faut neanmoins avertir les lecteurs qu'il y a des fautes conſiderables.] 'Bollandus en remarque quelques unes, ajoutant qu'il laiſſe les autres. 'Ce qu'ils diſent que le mari & la mere de Ste Perpetue la ſollicitoient à renoncer à la foy, [n'eſt point dans ceux d'Holſtenius ; & je ne voy pas meſme qu'on les puiſſe accorder avec ces paroles de la Sainte,] '*Quod ſolus [pater] de paſſione mea gaviſurus non eſſet de toto genere meo*. [Cela comprend certainement ſa mere, & je ne croy pas qu'on en puiſſe excepter ſon mari, ſuppoſé qu'il fuſt vivant.] 'C'eſt auſſi le ſentiment d'Holſtenius.

Boll, 7. mart. p. 632. d.

Perp. act. v. p. 83. 84.

h. p. 12.

h. p. 32.

'Les actes de S. Victor ſont condamner les Martyrs par le Proconſul Minuce, 'au lieu que ceux d'Holſtenius nous aſſurent que ce fut par Hilarien, parceque Minuce eſtoit mort. [Nous avons neanmoins laiſſé ſous le nom de Minuce le premier interrogatoire dont ces actes de S. Victor parlent ſeuls, parcequ'y ayant eu aſſez de temps entre cet interrogatoire, & le ſecond fait certainement ſous Hilarien, Minuce peut eſtre mort dans cet intervalle.]

act. v. p. 86.

h. p. 12. 13.

NOTE III.

Pour la Page 138. § 2.

Que Sainte Perpetue a ſouffert ſous Severe, & peut-eſtre en 203, ou en 205.

'Les actes tirez des manuſcrits de S. Victor, [& quelques nouveaux auteurs qui peuvent bien les avoir ſuivis,] mettent Ste Perpetue & Ste Felicité ſous Valerien & Gallien. [Neanmoins tous les autres auteurs unanimement les mettent ſous Severe. Pour n'en marquer que les principales preuves ;] 1°. Elles ont ſouffert ſous Hilarien, qui tenoit la place de Minuce Timinien Proconſul, mort depuis peu : '& Tertullien met Hilarien entre ceux qui ont perſecuté les Chrétiens dans l'Afrique ſous Severe. [Au contraire les années de la perſecution de Valerien ſont remplies par d'autres Proconſuls, ſavoir l'an 257 par Paterne, 258 par Galere Maxime, 259 & 260 furent partie ſans Proconſul, & partie gouvernez par Ubius Paſſienus. *V. les SS. Luce, Montan &c.* 2°. La chronique de Saint Proſper écrite dans le V. ſiecle,] 'met le martyre de Ste Perpetue & de Ste Felicité du temps de Severe. 'Cuſpinien dans ſes faſtes cite la meſme choſe de quelques autres anciennes chroniques [3°. Tertullien qui eſtoit mort long-temps avant le regne de Valerien,] 'parle de Ste Perpetue dans ſon livre *de animâ*, [fait vers l'an 14 de Severe, de J. C. 206. *V. Tertullien* § 16. Et je ne voy perſonne qui pretende que ce ſoit une autre Perpetue, comme il n'y a point auſſi de raiſon de le pretendre, ce qu'il en dit convenant aſſez bien à ce qui eſt dans les actes de cette Sainte. 4°. Enfin ce qui ne reçoit aucune réponſe,] 'c'eſt que les actes originaux diſent par la bouche meſme de Ste Perpetue, qu'elle ſouffrit aux jeux faits

Perp. act. v. p. 78. 86.

h. p. 12. 13.

Tert. ad Scap. c. 3. p. 86. ca

Perp. act. v. p. 63.

Cuſp. p. 368. b. 369. a.

Tert. de ani. c. 55. p. 315. d. Act. M. p. 8. §. 4.

Perp. act. p. 16.

pour la feſte de Gete Ceſar, 'c'eſt à dire au jour qu'il avoit eſté fait Ceſar: 'Car il eſtoit né le 27 de may.

[Ce meſme endroit nous oblige de dire que S.te Perpetue a ſouffert lorſque Gete n'avoit encore que la dignité de Ceſar.] 'Il la receut ſelon Baronius en 201, [a] & fuſt fait Auguſte en 204, ſelon Scaliger & le P. Poſſin Jeſuite. [Si ces deux opinions ſont vraies, S.te Perpetue doit avoir ſouffert en l'an 202 au plutoſt, puiſque c'eſtoit au moins à l'anniverſaire de l'elevation de Gete, qui eſtoit appellé Ceſar avant ce martyre; & en 204 au pluſtard. La chronique de S. Proſper parle du martyre de Sainte Perpetue ſur l'an 204.

'Bollandus ſoûtient que Gete fut fait Ceſar en 199, [comme nous le croyons auſſi *V. Severe note 6.*] 'Mais Saturnin qui repandit le premier le ſang des Chrétiens en Afrique, eſtoit Proconſul le 17 juillet de l'an 200, comme on le voit par les Martyrs Scillitains. Ainſi Hilarien ne peut pas avoir gouverné avant 201.] 'Outre cela il eſt certain que Severe avoit fait beaucoup de Martyrs en Afrique avant S.te Perpetue; d'où l'on peut tirer que ç'a eſté depuis les edits de la perſecution publiez en l'an 202. [Et la chronique de S. Proſper marque aſſez poſitivement la meſme choſe.] 'Ses actes parlent expreſſément de la perſecution: '& il eſt certain par Tertullien, que le peuple eſtoit fort animé contre les Chrétiens dans le temps qu'Hilarien gouvernoit l'Afrique. [Que ſi Sainte Perpetue n'a ſouffert qu'aprés les edits, on ne peut pas mettre ſon martyre pluſtoſt qu'en l'an 203, puiſqu'on demeure d'accord qu'elle ſouffrit le 7 de mars.] 'Bollandus croit que ce fut effectivement en 203, parce, dit-il, que Gete fut fait Auguſte en 204, [ce qui ne prouveroit rien, à moins qu'on ne montraſt qu'il eſtoit Auguſte avant le 7 de mars: & de plus, nous ne croyons point qu'il ait eu ce titre qu'en 208 ou 209. *V. Severe* § 33.] 'Il allegue une autre raiſon qui luy eſt commune avec le P. Grandami, & le P. Poſſin, ſavoir que Gete eſtoit Conſul en 203, ce qui pouvoit faire celebrer des jeux plus ſolennels en ſon honneur cette année là. [Mais cette raiſon prouve pour l'an 205, & non pas pour 203. Car Gete Conſul en 203 eſt le frere de Severe, & non pas ſon fils, & il ne fut jamais Ceſar. Cela n'empeſche pas neanmoins qu'on n'ait celebré des jeux en l'honneur du fils en 203, comme on en celebroit apparemment tous les ans depuis qu'il fut fait Ceſar: & il ſemble meſme qu'il faille raporter au 7 de mars 203.] 'Ce que dit Capitolin des jeux militaires que Severe fit celebrer dans la Thrace pour la feſte de Gete ſon fils. *V. Severe note 6.* [Ainſi ce qu'il y a de plus fort pour l'an 203, Jauquel M. Valois & le P. Ruinart penchent auſſi davantage, 'c'eſt que Cuſpinien dit avoir trouvé dans une tres ancienne chronique, que Sainte Perpetue & S.te Felicité, avoient ſouffert ſous les Conſuls de cette année là le 7 de mars.

'Le meſme Cuſpinien dit avoir lu dans une autre chronique auſſi tres ancienne, que ces ſaintes vierges avoient ſouffert à Carthage ſous les Conſuls de l'an 205, Antonin & Gete, [& nous venons de dire que la raiſon ſur laquelle Poſſin, Grandami, & Bollandus, mettent ces Saints en 203, fait veritablement pour l'an 205. Mais ſi c'eſt la chronique citée par Cuſpinien, & non pas Cuſpinien meſme qui leur donne le titre de Vierges qui ne leur appartient nullement, cette faute fait qu'on ne doit pas avoir grand égard à cette chronique.]

Gete fut Conſul en 208, auſſi-bien qu'en 205, & il pouvoit bien n'eſtre encore que Ceſar le 7 de mars de cette année là. Mais le martyre de Saint Perpetue a precedé le livre de Tertullien ſur l'ame, fait avant l'an 207.

Ce qui paroiſt donc certain, c'eſt qu'elle n'a pas ſouffert avant 203 ni aprés 206, & nous ne voyons pas moyen de rien dire de plus precis. Il a quelques auto-

pr p.11.
Getæ, v.p.91. a.
Bar.197.55. a Euſ.chr.n. p.228.2| Perp.act.p. 199.
Boll.7.mars, p.633.b.
Tert.ad Scap. c.3.p.86.d.
Perp.act.p. 22.
n.p.200.201.
act.h.p.22. Tert.ad Scap. c.3.p.86.c.
Boll.7.mars, p.631.b.
b|Grand.p. 74|Perp.act. p.207.
Max.v.p.138. d.
Perp.act.pr. p.9|Act.M.p. 83.94. Cuſp.p.568. b.
blp.569.a.

ritez pour 203 & pour 205, & de plus quelques conjectures pour 205, mais des conjectures foibles & peu fondées. Pour S. Proſper qui parle de ſon martyre ſous les Conſuls de l'an 204, c'eſt parcequ'il y met les edits de la perſecution, deux ans pluſtard qu'il ne faut. Auſſi il ne dit pas que Sainte Perpetue ſouffrit cette année là, *quo anno*; mais dans ce temps-là, *quâ tempeſtate*: ce qui ne marque autre choſe ſinon qu'elle a ſouffert durant la perſecution de Severe.

Cyp. ii. p. 4. c. 23. p. 44. 'Dodwel ſuppoſe comme une choſe conſtante, que ſes actes ont eſté écrits dés l'an 202. [Mais il a cru que ſon autorité eſtoit une preuve ſuffiſante, ſans l'appuyer d'aucune raiſon.]

Pour la page 238. § 1.

NOTE IV.

Qu Sainte Perpetue a ſouffert apparemment à Carthage, & non à Tuburbe.

[Il y a bien de la difficulté pour ſavoir le lieu du martyre de Sainte Perpetué, & des autres qui ont ſouffert avec elle.] Les martyrologes attribuez à S. Jerome, Uſuard, Adon, & d'autres qui les ont ſuivis, les mettent à Tuburbe en Mauritanie. 'L'abregé de leurs actes tiré des manuſcrits de S. Victor à Paris, & l'inſcription meſme des actes originaux tant dans le manuſcrit d'Angleterre, que dans celui de Salsbourg, diſent auſſi à Tuburbe, mais ſans exprimer la province: 'Il y faut joindre les Grecs, qui diſent dans leurs Ménées qu'elles eſtoient ἐκ πόλεως βυθρυλαίων τῆς ἀφρικῆς. 'Cette opinion a eſté ſuivie par Holſtenius & par le P. Poſſin comme indubitable.

Boll. 7. mars, p. 631. 632. Perp. act. v. p. 79. Ed. 02. p. 218. p. 85. 2. Men. 1. feb. p. 20. Perp. act. a. p. 237. 198.

'Cependant la chronique de S. Proſper, Bede [dans ſon martyrologe &] dans ſa chronique, Freculphe, Raban, Adon dans ſa chronique, & divers autres, diſent que c'eſt à Carthage: & leur autorité qui ſemble l'emporter par l'antiquité de ces auteurs, eſt ſoûtenuë par Mr Valois. 'Il eſt conſtant que les corps de Sainte Perpetue & de Sainte Felicité eſtoient dans la grande egliſe de Carthage au commencement du V. ſiecle. 'Mr Valois ſe fonde beaucoup ſur cette remarque, parcequ'en effet les Saints ont ordinairement eſté enterrez dans les lieux ou ils ont ſouffert. Neanmoins comme il avoue luy meſme que cela n'eſt pas toujours veritable, [ceux qui voudroient ſoûtenir l'opinion contraire, pourroient pretendre que S. Proſper a cru aiſément que ces Saintes avoient ſouffert a Carthage, parceque leurs corps y eſtoient de ſon temps, & a entrainé tous les autres aprés luy, en quoy on ne peut douter qu'il n'y ait quelque vrai-ſemblance, au lieu que ſuppoſé qu'elles aient ſouffert à Carthage, il n'eſt pas ſi aiſé de voir d'où vient que d'autres les ont miſes à Tuburbe.

p. 63. 65. 67. Perp. p. 6. Vict. V. l. 7. p. 99. Perp. act. pr. p. 7.

[Mais ce qui embaraſſe beaucoup dans ce ſentiment, c'eſt que tous les martyrologes qui marquent ces Saintes à Tuburbe, ajoutent que c'eſtoit en Mauritanie, où l'on ne trouve aucune ville de ce nom. Sanſon n'en met qu'une dans ſes cartes, & il la met dans la Procunſulaire,] 'aprés Pline & Ptolemée. Et cela eſt viſible par S. Auguſtin, [a] qui dit que le nom de cette ville n'eſtoit pas connu à toute l'Afrique, ni peut-eſtre meſme à toute la Proconſulaire. [La Geographie ſacrée met deux Tuburbes, mais toutes deux dans la Proconſulaire,] ce qui eſt reconnu par Bollandus. [b] Il eſt meſme impoſſible de ſoûtenir que Ste Perpetue ait ſouffert en Mauritanie, puiſqu'elle a eſté jugée par celui qui tenoit la place de Proconſul: & il eſt certain que la Mauritanie n'avoit pas de Proconſul, 'quoique Bollandus pretende que la Numidie, & les deux Mauritanies qui y eſtoient jointes, n'avoient point en ce temps là d'autre gouverneur que le Proconſul de Carthage. 'L'Empereur Claude qui conquit le premier la Mauritanie, y mit deux Chevaliers Romains pour la gouverner: [& on voit par l'hiſtoire qu'elle a toujours continué depuis à avoir ſes gouverneurs particuliers, dont il ne paroiſt pas meſ-

Cyp. n. p. 406. d. a Aug. p. coll. c. 14. p. 241. 2.] b. Boll. 7. mars, p. 631. x. d. b Perp. act pr. p. 7. 8. Boll. 7. mars, p. 631. c. Dio, l. 60. p. 671. b.

me qu'il y euſt appel au Proconſul de Carthage ; ce qui ne ſuffiroit pas encore en cette rencontre.

Il eſt donc certain que les martyrologes ſe trompent de mettre Sainte Perpetue & Sainte Felicité en Mauritanie.]Florentinius les abandonne ſur ce point, & veut que ç'ait eſté à Tuburbe dans la Proconſulaire: [Mais ce ne ſera plus ſur l'autorité des martyrologes, qui eſtant faux en un point, peuvent bien l'eſtre auſſi en l'autre:]& on a quelque lieu de craindre que ce qu'ils diſent de Tuburbe ne vienne de ce qu'on aura confondu ces Saintes avec les Saintes Maxime, Donatille, & Seconde, qui ont veritablement ſouffert à Tuburbe. 'Les actes de Sainte Perpetue tirez des manuſcrits de Saint Victor, qui la mettent à Tuburbe en Afrique, (ſans ajouter neanmoins en Mauritanie,) la font ſouffrir ſous Valerien, [quoiqu'elle ait certainement ſouffert ſous Severe : & c'eſt ſous Valerien que ſouffrirent Sainte Maxime & les autres, ſelon Adon.] 'Bollandus pretend que ceux meſmes qui ont fait les martyrologes de S. Jerome & les autres, n'avoient point vu les veritables actes de Sainte Perpetue. [Et aſſurément ils parlent d'elle, & des autres qui ont ſouffert avec elle, d'une maniere fort confuſe. Pour le titre des manuſcrits d'Angleterre & de Salsbourg, il eſt aiſé qu'on l'ait formé ſur l'autorité des martyrologes.] 'Celui du mont Caſſin qu'a eu Holſtenius, eſtoit tout à fait ſans titre.

[Il y a donc moins d'embaras, s'il n'y a pas une entiere certitude, à mettre le martyre de ces Saintes à Carthage, avec Mr Valois,]'dont le P. Mabillon trouve les raiſons bien fortes, *graves ſanè*. [a] Et le P. Ruinart paroiſt auſſi les vouloir preferer aux autres. 'Il eſt viſible auſſi que c'eſt le ſentiment de Bollandus. 'Outre les raiſons que nous en avons déja dites, Mr Valois ſe fonde encore ſur ce que les Saintes ont ſouffert en un lieu où il y avoit un camp & un amphitheatre : ce qui ſemble en effet convenir davantage à une grande ville comme Carthage ; quoique cela ſe puſt auſſi rencontrer en d'autres. [Il ſemble auſſi par les actes originaux, que le gouverneur Hilarien ſoit demeuré aſſez long-temps au lieu où elles ſouffrirent : ce qui convient encore mieux à Carthage qu'a Tuburbe ; les magiſtrats n'ayant guere accoutumé de ſejourner que dans le lieu de leur reſidence, qui eſtoit toujours la metropole de la province, On ne ſauroit rien conclure de ce que les actes diſent *p.* 24, d'Optat Eveſque du lieu. Nous ne connoiſſons point d'Optat Eveſque de Carthage ; mais nous ne connoiſſons pas auſſi tous les Eveſques de cette ville.

Nous voudrions pouvoir accorder ces deux opinions, en diſant que Sainte Perpetue & les autres eſtoient de Tuburbe, & furent martyrizées à Carthage. Mais tous ceux qui parlent de Tuburbe, y mettent leur mort : & les frequentes viſites du pere de Sainte Perpetue, ne donnent guere lieu de croire qu'elle ait ſouffert hors du lieu de ſa demeure ordinaire & où eſtoit ſa famille.]

Flor. p. 367. a.

Boll. 7. mart. p. 632. b. c.

Perp. act. v. p. 78. 79. 85.

Boll. 7. mart. p. 631. & 632. c.

Perp. act. n. p. 89.

Anal. t. 3. p. 410.

[a] Act. M. p. 82.

Boll. mars, p. 631. b.

p. 631. d. Perp. act. præf.

Act. M. p. 82. § 2.

NOTE V.

Pour la page 139. § 2.

Que Sainte Perpetue a eu trois freres.

[Comme dans toute l'hiſtoire de la priſon & du martyre de Sainte Perpetue il n'eſt jamais parlé que de ſon frere le catecumene, il ſemble que]'ce qui eſt dit qu'elle avoit deux freres [pourroit ſe raporter à ce catecumene, & à Dinocrate mort quelque temps auparavant. Neanmoins il ſemble que l'auteur des actes veuille marquer en cet endroit les parens qu'elle avoit quand elle ſouffrit ; car il n'y parle pas meſme de ſon mari.] En effet dans un autre endroit ſon pere la conjure d'avoir pitié de ſes freres. *aſpice fratres tuos*. [Cela ne ſe peut dire que de ceux qui eſtoient vivans. Et il eſt aiſé que l'un de ſes freres fuſt abſent, ou euſt quelque autre raiſon de ne pas paroiſtre.]

Perp. act. p. 5.

p. 11.

NOTE VI.

Pour la page 148. §6.

Ce que c'eſt que munus caſtrenſe, *&* pugnare ad beſtias.

Perp.act p. 16. a pr.p.12.13.

'Sainte Perpetue & les autres ſouffrirent *in munere caſtrenſi*, a c'eſt à dire comme on croit, dans des ſpectacles donnez au nom des ſoldats, ou bien au nom & aux depens des Empereurs en faveur des ſoldats; h.p.16. d'où vient que les Martyrs furent transferez de leur premiere priſon en celle du camp; *in carcerem caſtrenſem*. Suet.l.3.c. 72.p.412. 'Suetone marque auſſi ſous Tibere *ludos caſtrenſes*, où l'on tuoit des beſtes: [& ainſi ce n'eſtoient pas de ſimples exercices des ſoldats,] comme ceux que Max.v.P.138. d. Severe fit faire dans la Thrace, qui auſſi ne ſont pas appellez *caſtrenſes ludi*, mais *militares*.

Proſp.chr. 'S. Proſper, Bede, & d'autres, ont dit que Sainte Perpetue avoit ſouffert dans le camp, *in caſtris*, 'comme s'il y euſt eu un Perp.act.a.p. 243.c. amphitheatre dans le camp meſme, ce h.p.29. qu'Holſtenius paroiſt avoir cru: 'car elle pr.p.12. ſouffrit dans l'amphitheatre. 'M.r Valois ne trouve pas que cela ſoit du tout probable, & croit qu'il ſuffit pour expliquer S. Proſper, que l'amphitheatre fuſt proche du camp; [en quoy d'autres perſonnes trouvent qu'il a raiſon. Ce qui le peut favoriſer, c'eſt que ce ne fut pas le Lieutenant des troupes] qui preſida au martyre de Sainte Perpetue, mais le meſme Hilarien qui l'avoit condamnée, & qui tenoit la place de Proconſul.

h.p.12.37. p.16[a.p.144. §35. 'Il faut beaucoup remarquer que la Sainte parlant du genre de ſa mort, dit *in munere eramus pugnaturi*: d'où nous apprenons que *combattre contre les beſtes*, θηριομαχεῖν, ne ſignifie pas ſeulement ſe battre contre elles, comme il y en avoit qui le faiſoient, mais auſſi eſtre expoſé aux beſtes pour en eſtre dechiré, ſans ſe défendre & ſans faire aucune reſiſtance, comme il eſt certain que les Martyrs n'en ont jamais fait: & ſouvent meſme on les mettoit hors d'état d'en faire. [Ce ſens de θηριομαχεῖν ſe pourroit verifier par un grand nombre d'exemples.

Pour ſavoir quelle feſte de Gete on faiſoit le 7 de mars, auquel on convient que Sainte Perpetue a ſouffert, on peut voir la note 6 ſur Severe.]

NOTE VII.

Pour la page 155. §10.

Le defaut de l'edition d'Holſtenius ſur le martyre de S. Saturnin, corrigé par les manuſcrits.

[Le combat de S. Saturnin n'eſt point exprimé dans les actes d'Holſtenius, où il y a aſſurément quelque choſe de brouillé en cet endroit; puiſque le deſir de Revocat n'y eſt point exprimé non plus.] Ceux de S. Victor diſent que Saturnin fut attaqué par des ours. a Le manuſcrit d'Angleterre & celui de France, portent que Saturnin & Revocat furent attaquez par des leopards & par des ours: [mais cela ne ſuffit point pour ſuppléer tout ce qui manque à cet endroit: car on n'y voit point quel avoit eſté le deſir de Revocat.]

Perp.act.v.p. 86. a ox.p.31[t. p.94.

NOTE VIII.

Pour la page 158. §12.

Quand les Grecs font la feſte de Sainte Perpetue.

'Bollandus dit que les Grecs font la feſte de Sainte Perpetue dans leurs Ménées le premier jour de mars, & le 2 de fevrier. [Je n'en trouve rien dans l'impreſſion de Veniſe en 1525, en aucun de ces deux jours, mais ſeulement au premier de fevrier *p.*10. Il n'y en a rien dutout dans leur menologe imprimé dans le ſecond tome de Caniſius. Celui d'Ughellus qu'on attribuë à l'Empereur Baſile, en parle au 2 de fevrier *t.6.p.1207.a.*]

Boll.7.mar», p.633

NOTE IX.

Pour la page 158. §12.

Si les corps de Sainte Perpetue & de Sainte Felicité, eſtoient dans la grande Egliſe de Carthage.

[Nous ſuppoſons toujours que les corps

de Sainte Perpetue & de Sainte Felicité, eſtoient dans la grande egliſe de Carthage, à cauſe de ce qu'on lit dans Victor de Vite *baſilicam majorem &c.* De plus, le meſme auteur dit que l'egliſe où reſidoient les Eveſques de Carthage, eſtoit appellée la Reſtituée: & c'eſt en effet dans cette egliſe que l'on aſſembloit les Conciles. C'eſt donc ſans doute celle qui eſt nommée *Perpetua Reſtituta* dans quelques uns de ces Conciles. Or il eſt bien naturel de croire qu'elle avoit ce premier nom à cauſe du corps de Sainte Perpetue.

Vict.V.l.1.p. 4. a p.6.

Bar.197.§31 7.mai,b.

[La choſe n'eſt pas neanmoins tout à fait ſans difficulté. Car on cite un manuſcrit de Victor qui lit *baſilicam Majorum* au lieu de *majorem*: & la baſilique des Majeurs eſt aſſez celebre à Carthage.

Aug B.1.5.p. 1184.f.

[D'ailleurs ſelon toutes les apparences, la grande egliſe eſtoit dans la ville: & Victor de Vite le dit aſſez clairement. [Cependant les Romains n'enterroient point dans les villes.

Vict.V.p.6.

Pour decider cette difficulté, il faudroit conſulter les manuſcrits de Victor de Vite: car il ſeroit faſcheux d'en changer la leçon ordinaire ſur l'autorité d'un ſeul. L'egliſe appellée *Perpetua Reſtituta* peut avoir eſté baſtie d'abord hors de la ville, & y avoir enſuite eſté enfermée par quelque augmentation. Il ſe peut faire encore que ce n'ait pas eſté le lieu de la premiere ſepulture des Saintes, mais qu'elles y aient eſté apportées d'ailleurs. Ainſi nous avons cru devoir ſuivre l'opinion commune, & ce qu'on a accoutumé de lire dans Victor de Vite.]

NOTES SUR S.TE POTAMIENE.

Pour la page 159.

NOTE I.

Qu'il n'y a qu'une Sainte de ce nom martyrizée ſous Severe.

[Il y a quelque difficulté pour ſavoir ſi Sainte Potamiene, dont S. Antoine parloit à ſes diſciples, eſt la meſme que celle dont Euſebe décrit le martyre. Car celle-ci eſt morte ſous Severe, ſelon Euſebe, a & l'autre ſous Maximin au raport de Pallade, qui dit l'avoir appris d'Iſidore diſciple du grand Saint Antoine. [Mais le nom, le pays, & preſque toutes les circonſtances de leur martyre ſont ſi ſemblables, qu'il eſt comme impoſſible de ne pas croire que Pallade s'eſt trompé dans le nom du tyran; ou qu'Iſidore le luy avoit mal raporté. Et cela eſt d'autant plus aiſé à croire, que la perſecution de Maximin II, qui eſt celle de Diocletien, avoit preſque effacé toutes les autres. Auſſi nous voyons que ni Uſuard, ni Adon, ni meſme le martyrologe Romain corrigé par Baronius, ne parlent tous que d'une ſeule Potamiene martyrizée ſous Severe, avec les autres dont parle Euſebe. Les martyrologes de S. Jerome marquent d'autres Potamies, & une Potamiene: mais ce n'eſt point en Egypte. Et neanmoins il n'y a pas d'apparence qu'on euſt oublié une illuſtre vierge & martyre, canonizée par la bouche de Saint Antoine. Nous ſuivrons ces martyrologes, & nous réunirons dans une meſme ſuite les narrations d'Euſebe & de Pallade. Ceux qui neanmoins les croiront differentes, diſtingueront aiſément par la diverſité des citations ce qui appartient à l'une ou à l'autre.]

Euſ.l6.c.3.5. p.204.b|207. b.

a Lauſ.c.5.p. 203.c.

Pour la page 161.

NOTE II.

Comment Saint Baſilide a eſté diſciple d'Origene.

Mr Valois pretend qu'on ne peut pas dire que S. Baſilide ait eſté diſciple d'Origene. [Il eſt certain que cela eſt diffici-

Euſ.n.p.113. a.c.

le à accorder avec la ſurpriſe où ſe trouverent les Chrétiens auſſi-bien que les payens, lorſqu'il ſe declara Chrétien. Mais cependant comment expliquer autrement Euſebe, l.6.c.1.p. 206.b. qui aprés avoir dit c.4.p.206.c.d. qu'il ſortit pluſieurs Martyrs de l'ecole d'Origene, ajoute tout de ſuite, *Le premier de ceux là fut Plutarque.... Le cinquiéme Martyr de la meſme ecole fut Serene....Entre les femmes fut Heraïde*, c.5.p.207.a. & auſſi-toſt aprés, *Il faut conter Baſilide pour le ſeptieme de ceux là*: ἐπιδημήσαντα. [On ne peut pas dire plus nettement que Baſilide eſtoit de l'ecole d'Origene. Mais il pouvoit venir ecouter les inſtructions qu'il faiſoit, ſans embraſſer le Chriſtianiſme, & ſans meſme ſe faire catecumene. Au moins nous ne voyons que ce ſeul moyen pour accorder Euſebe avec luy meſme.]

Pour la page 163.

NOTE SUR MINUCE FELIX.

Qu'il a écrit vers le regne de Severe.

Lab.ſcri.t.2. p.92.93. a Min.p.8.c| 26.a. n.p.8.f|26.b. Lab.ſcri.t.2. p.93. Min pr.p.2| act.n.p.1.a. Hier.v.Ill.c. 53.58.p.284. c|285.a. Min.pr.p.2. b.

IL y en a qui ont cru que Minuce Felix avoit vécu vers l'an 160, [a] parcequ'il parle dans ſon Octave d'un Fronto de Cirthe orateur payen, [b] que Baudoin, Mr Rigaut, & d'autres, croient pouvoir eſtre le celebre Cornelius Fronto maiſtre de M. Aurele. [c] Le P. Labbe montre qu'il n'y a pas de preuve certaine que Fronto de Cirthe ſoit le meſme que Cornelius. [Mais quand cela ſeroit,] Baudoin & Mr Rigaut qui le croient, ne laiſſent pas de dire en meſme temps que Minuce Felix eſt poſterieur à Tertullien, ce qu'ils montrent parcequ'il en a pris diverſes choſes, [d] & que S. Jerome les place en cet ordre dans ſon livre des hommes illuſtres, où il dit meſme que Tertullien eſt le premier des auteurs latins aprés Victor & Apollone: [& Minuce Felix ſeroit le premier de tous, s'il avoit écrit dés 160.]

Min.pr.p.2. b. [e] Baudoin a cru meſme qu'il avoit eſté poſterieur aux juriſconſultes Ulpien & Paul, [qui ont paru ſous Alexandre,] & à S. Cyprien, & qu'il avoit pu vivre du temps de Dece & de Valerien: ce qu'il fonde ſur ce que S. Jerome dans ſon apologie contre Jovinien *ep.*50. *c.*4. *p.*106.*c*, le met entre Saint Cyprien & Lactance; & ſur ce qu'il dit beaucoup de choſes qu'on trouve mot pour mot dans le traité de S. Cyprien De la vanité des idoles. Mr Rigaut croit plutoſt que c'eſt S. Cyprien qui a emprunté les paroles de Minuce Felix, [ce que la qualité du traité de S. Cyprien rend bien probable;] outre que Saint Jerome nomme Minuce Felix le premier, non ſeulement dans l'epiſtre 84, *p.*328.*c*, où il ne garde pas tout à fait l'ordre des temps, comme il peut ne l'avoir pas gardé dans la 50.e,] mais encore dans ſon traité des hommes illuſtres *c.*58, où il le place parmi les auteurs qui ont vécu vers le regne de Severe, immediatement avant Caius, celebre par la conference qu'il eut avec Procle le Montaniſte ſous Antonin [Caracalla,] ſelon ce Pere. [f] Pour S. Eucher qui le met auſſi entre Lactance & S. Cyprien, d'où il revient enſuite à S. Hilaire, à S. Chryſoſtome, & à S. Ambroiſe, [il eſt viſible qu'il a tout à fait negligé l'ordre des temps:

oct.n.p.1.a. Euch.ad Val. p.21.

[g] Sabellius & Tritheme ont donc quelque raiſon] de le mettre ſous Alexandre. [Mais Baronius ſemble en avoir encore davantage d'en parler ſur la fin du regne de Severe, *an.*211.§ 2. Il eſt favoriſé, comme nous avons vu, par l'ordre de S. Jerome] & il remarque que l'Egliſe paroiſt dans ſon Octave au meſme état où elle paroiſt dans l'apologie de Tertullien. [h] Il ſemble que la perſecution duraſt encore, ou qu'au moins elle fuſt toute

Min.pr.p.2. Bar.211.§ 3.4. Min.p.9.d| 29 b.

recente: [& cette perſecution doit eſtre
p.8.d|26. celle de Severe.] Car Octave, que Minuce Felix fait parler pour les Chrétiens, reconnoiſt aſſez clairement la verité de ce que Cecile avoit dit contre eux, qu'ils n'avoient point encore alors d'autels, ni d'egliſes, au moins qui fuſſent connuës des payens. [Or dés le temps d'Alexandre, ils poſſedoient publiquement à Rome des places qui ſervoient au culte de la religion: & il falloit meſme qu'ils euſſent des egliſes publiques, puiſqu'elles furent abatuës ſous Maximin I. vers l'an 235. *V. la perſecution de ce Prince.* Il ſemble auſſi que Cecile n'euſt pas pu dire ſous
p.7.b.c. Alexandre ni depuis,] que les Chrétiens eſtoient toutes perſonnes de la lie du peuple, & des miſerables à demi nuds; [puiſque le palais d'Alexandre eſtoit plein de Chrétiens, & qu'on croit que Mamée ſa mere l'eſtoit.

p.19.a. On peut objecter] qu'Octave y cite l'hiſtoire de Caſſius pour les antiquitez de l'Italie: [& s'il faut l'entendre de Dion Caſſius, il n'acheva ſon hiſtoire qu'en 229, ſous Alexandre. Il ſe pourroit faire que Dion auroit publié le commencement de ſon hiſtoire long-temps avant que de la finir: Mais je penſe qu'Octave cite ici un hiſtorien latin, c'eſt à dire] L. Caſſius Hemina qui avoit écrit l'hiſtoire Romaine l'an 608 de Rome, & l'avoit commencée par ce qui s'eſtoit paſſé en Italie dés devant que Rome fuſt. Voſſ. h. lat. l. 1. c. 7. p. 26. 27.

[Nous ne croyons pas devoir diſtinguer le temps auquel ſe fit la conference avec Cecile, de celui auquel elle fut écrite par Minuce Felix. Il peut y avoir eu pluſieurs années entre ces deux temps: mais Minuce Felix ſongeoit plus apparemment à ce qu'il avoit devant les yeux quand il écrivoit, qu'à l'état où pouvoient eſtre les choſes dans le temps que ſe fit le dialogue.

NOTES SUR SAINT SERAPION.

NOTE I.

Pour la page 170.

Difficultez ſur les temps que Saint Aſclepiade eſt mort.

[SAINT Aſclepiade ne gouverna que ſix ans ſelon la chronique d'Euſebe, puiſqu'elle dit que Philer luy ſucceda ſous Macrin en 217.] L'hiſtoire dit qu'il
Euſ. l. 6. c. 22. p. 223. c. ne mourut qu'au commencement d'Alexandre [en 222; & ainſi il aura gouverné
Bar. 229. §. 4. 11 ans.] Baronius ſuit la chronique. [Et peut-eſtre que l'ἐν τούτῳ qui eſt dans l'hiſtoire, ne ſe doit pas raporter preciſément à l'entrée d'Alexandre miſe immediatement auparavant, mais aux divers changemens arrivez dans l'Empire depuis la mort de Caracalla, qui ſont décrits au meſme endroit, dont Euſebe interromp neanmoins la ſuite pour parler des Eveſques de Rome: & il auroit pu faire la meſme choſe pour ceux d'Antioche. Nous croyons devoir mettre au commencement d'Heliogabale en 218,] le voyage d'Origene à Antioche, dont Euſebe parle immediatement aprés l'election de Philet, *v. Origene* § 14, [ce qui revient à l'epoque de la chronique. Mais s'il parle de ce voyage en cet endroit, c'eſt peut-eſtre moins pour dire que ç'a eſté ſous l'epiſcopat de Philet, qu'à l'occaſion de ce qu'il a dit d'Alexandre,] dont la mere avoit demandé ce voyage à Origene. [George le Syncelle *p.* 357. & 358. *a.* La chronique de Nicephore. & Eutyque *p.* 372, ne s'accordent ni avec la chronique d'Euſebe, ni avec ſon hiſtoire: car ils donnent neuf ans d'epiſcopat à Aſclepiade, qui par conſequent ſera mort en 220, ſous Heliogabale. Et cela s'accorde avec les 8 ans que le Syncelle *p.* 359. *a*, & Nicephore, donnent à Philet ſon ſucceſſeur, qui doit eſtre mort
Euſ. l. 6. c. 21. p. 223. c.

en

en 228, ſelon la chronique d'Euſebe.]

Pour la page 170.

NOTE II.

Que ce qu'on dit du martyre de ce Saint n'eſt pas fondé.

[Uſuard & Adon diſent que S. Aſclepiade fut du nombre des ſaints Confeſſeurs qui ſouffrirent ſous Decе.] Bar.18.oct.b. 'Baronius a bien vu qu'on ne pouvoit pas dire qu'il vécuſt encore ſous Dece: c'eſt pourquoi il a mis Macrin au lieu de Dece dans le martyrologe Romain. [Et il a cru ſans doute que ces ſouffrances regardoient ſa mort: car il à changé le mot de *Confeſſeurs* en celui de *Martyrs*, & a placé S. Aſclepiade avant S. Juſt & S. Athenodore, tous deux Martyrs. Cependant l'hiſtoire ne marque ni Confeſſeurs ni Martyrs ſous Macrin, qui n'a meſme guere eu le loiſir de ſonger à en faire. Et dans la verité tout ce qu'on dit des ſouffrances de S. Aſclepiade, eſt pris de l'endroit] 'où Euſebe dit qu'il avoit beaucoup paru dans les perſecutions. Euſ.l.6.c.ii. p.212.d. [Or il eſt clair qu'il l'entend du temps qui avoit precedé ſon epiſcopat, & de la perſecution de Severe: n'y en ayant point eu d'autre dans ce temps là. Ainſi il faut ſeulement mettre Severe au lieu de Dece dans Uſuard & dans Adon; & laiſſer S. Aſclepiade dans le rang des Confeſſeurs.]

NOTES SUR SAINT PANTENE.

Pour la page 172.

NOTE I.

Sur l'Evangile hebreu qu'il trouva dans les Indes.

Du Pin, p.217. 'MONSIEUR du Pin raporte dans ſon texte ce que dit Euſebe, que S. Pantene trouva dans les Indes l'Evangile de S. Matthieu écrit en hebreu, que p.212.c. Saint Barthelemi y avoit laiſſé. 'Mais il ſemble vouloir conteſter ce fait dans ſa note, & dire qu'il faut l'entendre de l'Evangile des Hebreux, que les Nazaréens faiſoient paſſer pour celui de S. Matthieu. Car pourquoi, dit-il, S. Barthelemi euſt-il laiſſé un Evangile hebreu à des Indiens? [Mais eſt-ce que cet Apoſtre n'a pas pu avoir le texte hebreu de Saint Matthieu? ou que l'ayant il n'a pas pu le laiſſer à quelqu'un de ſes diſciples qu'il aura amené en ce pays là, qu'il y aura laiſſé, & qui y ſera mort? Je ne ſçay pas auſſi ſi l'on a des preuves que les Indiens ignoraſſent alors tout à fait l'hebreu, & qu'il n'y euſt point de Juifs en ces quartiers là. Quoique peu de perſonnes parmi nous ſachent cette langue, il n'y en a guere de ceux meſmes qui l'ignorent entierement, qui ne conſervaſt avec reſpect un texte hebreu de S. Matthieu, qu'on ſauroit venir d'un Apoſtre. L'Evangile meſme des Nazaréens eſtoit écrit en hebreu.] 'Il faut d'autres raiſons S.Van.p.180. que cela pour conteſter un fait autoriſé par Euſebe, & receu enſuite de tout le monde.

'Il attribuë à S. Jerome de dire que cet Evangile trouvé dans les Indes par S. Pantene, eſtoit gardé de ſon temps dans la bibliotheque d'Alexandrie. [Je ne ſçay où S. Jerome le dit, & M.r du Pin ne le marque pas. Tout ce que j'y en trouve de plus approchant, & qui neanmoins en eſt aſſez different,] c'eſt que l'on gardoit un exemplaire hebreu de S. Matthieu dans la bibliotheque de Ceſarée: [Et pour celui là, on a vu ſur S. Matthieu que ce pouvoit bien eſtre l'Evangile des Nazaréens ou des Hebreux.

Du pin, p.212. c. Hier.v.ill.c.3. p.264.d.

NOTE II.

Pour la page 173.

Que S. Pantene a enſeigné deux fois à Alexandrie, en public, & puis en particulier.

'Puiſque S. Jerome dit que S. Pantene Hier.v.ill.c. 36.p.280.c.

enſeigna ſous Severe & ſous Antonin Caracalla ſon fils, [qui commença en 211 à regner aprés ſon pere, cela nous oblige de dire qu'il enſeigna deux fois.] l'une ſous l'empire de Commode, & l'epiſcopat de Julien, comme le dit Euſebe, [avant ſon voyage des Indes; l'autre aprés ſon retour ſous Severe & ſous Caracalla, eſtant certain d'ailleurs qu'il eſtoit alors revenu des Indes en Egypte. Nous ne croyons pas neanmoins qu'il faille entendre de cette derniere fois qu'il enſeigna, l'ce que dit Euſebe, qu'il eut *enſeignement*, τὸ διδασκαλεῖον, l'emploi d'inſtruire, Car Euſebe l'entend d'une inſtruction publique qu'il faiſoit comme chef de l'ecole d'Alexandrie: ἡγεῖται διδασκαλείου. [Et il n'y a point d'apparence qu'il euſt cette charge ſous Severe & ſous Caracalla, puiſqu'elle eſtoit alors remplie par Origene; J'quoiqu'une perſonne habile ait cru qu'il avoit repris alors la meſme chaire qu'il avoit quittée pour aller aux Indes. [Il faudroit donc ou qu'Origene luy euſt cedé la chaire qu'il occupoit, ou qu'il y euſt deux ecoles dans l'Egliſe d'Alexandrie. Le dernier ſurtout n'a rien d'impoſſible: mais nous n'en trouvons rien dans les auteurs: & il eſt encore plus aiſé de croire que Saint Pantene ne voulant point qu'on changeaſt rien en ſa faveur, à ce qui ſe trouvoit établi, ſe contenta d'inſtruire chez luy ceux que ſa reputation y attiroit. Cela ſuffit pour verifier ce que dit S. Jerome, qu'il enſeigna ſous Severe & Caracalla. On pourroit peut-eſtre croire que ce Pere a voulu marquer par là le temps où Severe & Caracalla regnoient enſemble, ce qui a commencé en 198, & qu'aprés cela S. Pantene fut envoyé dans les Indes. Mais en ce cas S. Jerome ſe ſeroit exprimé d'une maniere tres peu exacte, puiſque S. Pantene enſeignoit déja lorſque Julien fut fait Eveſque, c'eſt à dire dés l'an 179. Et il y a meſme toute apparence que S. Clement luy avoit ſuccedé dans l'ecole d'Alexandrie long-temps avant l'an 198.

Euſ.l.5.c.10. p.275.a.

c.

Euſ.l.5.c.10. p.275.a.

Du Pin, p.211.

Mais nous ne voyons aucun moyen d'expliquer ce que S. Jerome dit autrepart,] 'que S. Clement tint cette ecole aprés la mort de S. Pantene. [C'eſt une pure mepriſe; & il a aſſurément voulu dire *aprés Saint Pantene*. Car Saint Clement avoit meſme déja quitté en 202, pluſieurs années avant la mort de Severe, comme on le verra en ſon lieu, & par conſequent avant celle de Saint Pantene.]

Hier.v.Ill.c. 38.p.280.a.

NOTES SUR SAINT CLEMENT D'ALEXANDRIE.

NOTE I.

Que ſon premier maiſtre eſtoit d'Ionie.

Voyez la page 281.n.1.

DANS l'endroit où Saint Clement parle du premier de ſes maiſtres, il y a dans le grec ὁ Ἰωνικός; ce qui ſelon l'uſage ordinaire doit marquer que cette perſonne s'appelloit Ionique, & non pas qu'il fuſt d'Ionie. Mr Valois l'a pris de la ſorte: & le texte du paſſage tel qu'il eſt dans Euſebe, ne ſouffre point d'autre ſens. [Mais comme S. Clement ſemble affecter de mettre le pays de ſes maiſtres, & en quel lieu il les avoit entendus, ſans exprimer leur nom, il eſt difficile de croire qu'il ait voulu nommer celui là ſeul, dont il ne fait aucun eloge. Ainſi il vaut mieux ſuivre le texte des ouvrages de S. Clement, où nous liſons ὁ Ἰωνικός, οὗτος, & non pas ὁ δὲ comme dans Euſebe, ce qui nous laiſſe la liberté de prendre l'Ionien pour un Ionien, eſtant aiſé que

Clef.t.1.p. 274.d.

Euſ.l.5.c.11. p. 76.a|n.p. 95.a.d.

l'article *ὁ* ſoit inutile, comme il l'eſt ſouvent dans le grec.]

Pour la page 182. § 1.

NOTE II.

Que Theodote cité par S. Clement n'a point eſté l'un de ſes maiſtres.

Cl.ex.p.789. 'Un fragment qu'on croit eſtre tiré des Hypotypoſes de S. Clement, eſt intitulé *Abregez de Theodote, & de la doctrine enſeignée en Orient vers le temps de Valentin.* Huſ.in p.95.2. d. Mr Valois croit que ce ſont des choſes que S. Clement a appriſes d'un Theodote, & que ce Theodote eſt ce Juif qui luy avoit ſervi de Cl.ſtr.1.p. 274.d. maiſtre en Orient, 'c'eſt a dire dans la Paleſtine, [& il n'explique pas davantage quel eſt ce Theodote.] Il y a en effet exc.p.794. 795. un Theodote cité pluſieurs fois dans ces extraits: mais il paroiſt que c'eſtoit un homme qui ſuivoit la doctrine de Valentin: ſtr.1.p.264. 275. '& S. Clement dit que tous ſes maiſtres avoient ſuivi la verité, & la tradition des Apoſtres.

Pour la page 182. § 2.

NOTE III.

Que Saint Clement peut avoir eſté fait Catechiſte dés l'an 189.

[Ce qui nous donne lieu de croire, ſans neanmoins le vouloir aſſurer, que S. Clement conduiſoit l'ecole d'Alexandrie dés l'an 190, ou environ, c'eſt que ſon Exhortation aux Gentils paroiſt eſtre un fruit de ſes Catecheſes, & qu'il ſemble que ce ſoit de ce livre que parle un auteur de ce temps là que l'on croit eſtre Euſ.l.5 c.28. p.195.196. Caius Preſtre de Rome,] 'lorſque voulant prouver la divinité de J.C. contre ceux qui diſoient que le contraire avoit eſté tenu par le Pape Victor, & par tous ceux qui l'avoient precedé, il témoigne qu'il y avoit pluſieurs écrits faits avant le temps de Victor, ſoit contre les payens, ſoit contre les heretiques, dans leſquels la divinité de J. C. eſtoit reconnuë, & nomme pour cela Juſtin, Miltiade, Tatien, & Clement. [L'ordre dans lequel ce Clement eſt mis, fait voir qu'un témoignage ſi illuſtre ne ſe peut raporter qu'a celui d'Alexandrie; & qu'ainſi il eſtoit déja celebre avant le pontificat de Victor, c'eſt à dire avant l'an 192.]

Pour la page 183. § 1.

NOTE IV.

Si Saint Hippolyte a eſté diſciple de S. Clement.

'Baronius dit qu'il a lu quelquepart Bar.a 29.§ 4. que le grand S. Hippolyte a eſté diſciple de S. Clement, & que ce fut à ſa perſuaſion qu'il alla à Rome. [Nous ſouhaiterions qu'il euſt pu marquer où il l'avoit lu. Mais comme on lit toutes ſortes d'auteurs, bons & méchans, nous n'avons pas oſé mettre ce fait ſur une citation ſi vague. Bullus va bien plus loin que Baronius:] 'Car il aſſure que les anciens au- Bul.l.3.c.8.p. teurs eccleſiaſtiques le diſent tous d'une 371. voix, *magno conſenſu.* [J'aimerois mieux qu'il en euſt ſeulement nommé un ou deux.]

Pour la page 188. § 3.

NOTE V.

Sur le huittieme livre des Stromates.

'Euſebe & S. Jerome diſent que les Euſ.l.6.c.13. p.219. al. Hier. Stromates de S. Clement eſtoient diviſées en huit livres. 'Photius dit qu'il a vu v.ill.c.38. Phot.c.111.f. 288. un ancien manuſcrit, où la meſme choſe eſtoit marquée dans le titre. Mais il remarque avec raiſon que le huittieme livre, qui commence Ἀλλ' οὐδ' οἱ παλαιστὴς καὶ φιλοπόνου, eſt tout different des autres pour le ſujet, regardant proprement la dialectique, quoiqu'il ſoit d'un Chrétien. Et il dit meſme qu'il avoit vu divers manuſcrits où il commençoit d'une autre maniére, & eſtoit intitulé, *Quel riche ſera ſauvé*, [dont Euſebe fait un ouvrage ſeparé; & nous en parlerons dans la note 7.] 'Pour celui qui commence Alex. p.91. par Ἀλλ' οὐδ' &c. le P. Alexandre dit que les ſavans croient que ce n'eſt qu'un fragment tiré de quelques autres ouvrages de S. Clement, & que ce qui doit

faire le huittieme livre des Stromates eſtoit perdu dés le temps de Photius. Cet écrit de dialectique eſt viſiblement imparfait: [Il faudroit voir s'il a le ſtyle & l'obſcurité de S. Clement.]

Pour la page 228. § 3.

NOTE VI.

En quel temps les Stromates ont eſté faits.

[S. Jerome ſemble nous vouloir marquer que S. Clement travailloit à ſes Stromates vers l'an 204, aprés que la perſecution l'eut obligé de quitter la chaire des Catecheſes. Car dans ſa chronique aprés avoir marqué ſur la deuxieme année de Severe, que S. Clement & S. Pantene paſſoient alors pour les plus eloquens défenſeurs de la verité Chrétienne; il dit ſur la douzieme que Saint Clement a écrit beaucoup de differens ouvrages.]

Pearſ. diſ. p. 210. a.

'Cependant il y a apparence qu'il a écrit de ſuite ſon Exhortation, ſon Pedagogue, & ſes Stromates, [puiſque ces trois ouvrages ſe promettent l'un l'autre, comme on l'a marqué dans le texte, & ſemblent faits pour compoſer un meſme corps de doctrine.] 'Que s'il faut raporter à ſon Exhortation, comme il y a aſſez d'apparence, l'honneur qu'il a eu d'eſtre mis entre ceux qui avoient établi la divinité du Verbe avant le pontificat de Victor, [il faut que cet ouvrage ait eſté fait, publié, & meſme celebre avant l'an 192, auquel il faut mettre apparemment l'entrée de Victor, ſelon Euſebe. *V. S. Ehrhere note* 4. Et en ce cas il n'y a pas d'apparence de dire que les Stromates n'aient eſté faits que vers 204. Il vaut mieux les mettre dix ans pluſtoſt,] 'eſtant certain que le premier meſme n'a eſté fait qu'aprés la mort de Commode, [& aprés l'an 192. Les ouvrages meſmes de S. Clement pleins de citations de toutes ſortes d'auteurs, conviennent mieux au temps où il vivoit en paix dans Alexandrie, qu'au temps de la perſecution où il eſtoit apparemment obligé de vivre caché en divers endroits.]

p. 109. Euſ. l. 5. c. 28. p. 195. 196.

Cl. Str. 1. p. 349. d.

'Dodwel croit que le témoignage qu'on a tiré de S. Clement pour la divinité de J. C. l'oblige ſeulement à dire qu'il a écrit avant la mort du Pape Victor, [que nous mettons en 201 ou 202. Cela ſuffit effectivement pour la verité du raiſonnement que fait l'auteur qui emploie ce témoignage, mais non pour la verité de ſes paroles, πρεσβύτερα τῆς βίκτορος χρόνων.] Baronius dit qu'on voit par quelques endroits de ce livre, qu'il a eſté fait durant la perſecution; [& ainſi aprés 201 Mais il ne cite point ces endroits.]

Pearſ. diſ. p. 299.

Bar. 195. § 221.

NOTE VII.

Pour la page 290. § 4.

Scaliger invente ſans raiſon un faux Clement different de l'Alexandrin.

[Je ne ſçay pourquoi Scaliger dans ſes prolegomenes ſur la chronique d'Euſebe p. 22, ſe plaint que pour remplir le vide qui ſe trouve dans l'hiſtoire eccleſiaſtique, depuis l'arrivée de S. Paul à Rome, juſqu'au milieu du regne de Trajan & au temps de S. Ignace, Euſebe y a fourré ſans diſcernement diverſes choſes priſes ἐκ τῆς ὑποθέσεως *de je ne ſçay quel Clemene* bien different de l'Alexandrin ce ſavant auteur des Stromates. Je ne croy pas qu'Euſebe cite rien d'aucun Clement que de celui de Rome, & de celui qu'il appelle l'Alexandrin. Eſt-ce que Scaliger pretend connoiſtre mieux que luy ceux dont nous ne ſavons rien que par luy? Je ne voy pas meſme qu'Euſebe cite de S. Clement rien de conſiderable pour l'intervalle du temps marqué par Scaliger, hors l'hiſtoire du voleur qui fut converti par S. Jean.] '& il dit poſitivement qu'il l'a priſe de S. Clement d'Alexandrie, [de quoy nous parlerons encore dans la note 8. C'eſt donc peut-eſtre que cette narration, qui ne s'accorde pas trop avec les maximes des Calviniſtes, a cauſé quelque chagrin à Scaliger. Mais cela n'empeſche pas qu'elle ne ſoit, ſelon.

Euſ. l. 3. c. 23. p. 92. c. d.

Euſebe, du ſavant auteur des Stromates,] & que ce ne ſoit encore ſelon luy, une hiſtoire belle, utile, tres neceſſaire à ſavoir, & qui peut ſervir beaucoup à ceux qui la liſent.

c.24.p.194.b.

Pour la page 190.l.4.

NOTE VIII.

Que le livre ſur le ſalut des riches eſt plutoſt de S. Clement que d'Origene.

[Le traité intitulé, *Quel riche ſera ſauvé*, que le P. Combefis nous a donné dans ſon troiſieme Auctuarium de la bibliotheque des Peres *p.193*, eſt indubitablement le meſme qui a eſté connu d'Euſebe & des autres anciens, comme il paroiſt par les premiers mots citez par Photius *c.211.p.288*, & par la grande hiſtoire du voleur mis en penitence par S. Jean *p.185*,] 'qui eſt raportée tout au long par Euſebe. [a]Cet hiſtorien parle de ce traité en pluſieurs endroits differens, où il l'attribuë toujours à Saint Clement d'Alexandrie. Il eſt ſuivi en cela par S. Jerome *v.ill.c.38*, 'par Anaſtaſe Sinaite ſur le pſeaume 6, & par d'autres. Et Photius *c.111.p.288*, remarque que dans quelques exemplaires on en faiſoit le huittieme livre des Stromates de ce Saint.

Euſ.l.3.c.23. p.91-94.
a p.91.c.d[c.24.p.94.b]l.
b c.25.p.214.b.

Auct.3. p.187.a.

'Neanmoins les manuſcrits du Vatican, dont il a eſté tiré, l'attribuent à Origene: de ſorte que Gislerius qui l'a le premier donné en latin, l'a mis ſous ſon nom & parmi ſes œuvres. [J'avoue qu'en le liſant le ſtyle m'en a paru avoir la douceur, la ſimplicité, & la clarté d'Origene, au lieu que S. Clement eſt plus elevé, & toujours ſerré & obſcur dans les autres ouvrages que nous avons de luy.] 'Le dogme de la preexiſtence des ames, [ſi celebre entre les erreurs d'Origene,] y eſt ſuppoſé & marqué bien nettement, 'quoiqu'il ſe trouve condamné auſſi nettement dans les extraits des Hypotypoſes de S. Clement. [L'auteur ſemble auſſi renvoyer au livre des [Principes,] lorſqueparlant du chameau qui paſſe plutoſt que le riche par le trou d'une aiguille, il dit que c'eſt un myſtere de J. C. qu'on apprendra dans l'explication des principes & de la theologie.

2.

p.181.a.

p.200.c.d.

p.177.b.c.

[Mais avec toutes ces raiſons, je ne voy pas qu'on puiſſe répondre à l'autorité d'Euſebe. Perſonne ne connoiſſoit mieux que luy le ſtyle d'Origene, & ſes veritables ouvrages. Il avoit ſans doute lu autant que nous, & plus que nous, les écrits de S. Clement: & ſurtout il eſt certain qu'il ne parle pas de celui-ci ſans l'avoir lu, puiſqu'il en infere un grand paſſage dans ſon hiſtoire. Peut-eſtre meſme que le ſtyle en eſt plus ſimple & plus aiſé, parceque] 'c'eſt un diſcours fait de vive voix, comme on le voit par quelques endroits.

p.165.c[71.c.

'Le P. Combefis dans ſa note 26, *p.191*, 2, taſche d'expliquer l'endroit de la page 181, & de montrer qu'il ne s'entend point de la preexiſtence. Il a de la peine à s'en tirer. Mais il eſt toujours vray, comme il dit, qu'il y a bien des points de doctrine moins eſſentiels, qui n'eſtoient point encore éclaircis en ce temps là, & dans leſquels l'Egliſe ſouffroit que chacun ſuiviſt ſa penſée. [Nous avons beſoin de cette raiſon pour excuſer S. Clement en bien d'autres choſes.] 'On pretend meſme trouver dans ſes Stromates qu'il favoriſe l'erreur de la preexiſtence des ames. [Que s'il eſt vray qu'il l'ait condamnée dans ſes Hypotypoſes, je ne voy point d'autre choſe que de recourir à ce que dit Rufin,] 'que les heretiques avoient corrompu ſes ouvrages.

p.191.a.

Buſ.l.3.c.8 3 4.p.371.c.

Ruf.ad.Ori, p.195.a.

[Pour l'endroit qui ſemble renvoyer à un livre des Principes, je ne voudrois pas en tirer,] comme fait le P. Combefis, que S. Clement a fait un livre ſous ce titre, [puiſqu'Euſebe ne le dit point: mais il peut en avoir traité dans un livre qui avoit quelque autre titre. Je ne ſçay meſme ſi ſon ſens n'eſt point que qui voudroit traiter la matiere des principes de theologie, on y trouveroit que le chameau eſt un miſtere & une figure de J. C. Mais quoyqu'il en ſoit,] 'le P.

Auct.3. p.190.a.d.

Combefis remarque fort bien *p.* 1911. 2, que cet endroit ne renvoie point au Periarchon d'Origene, où il n'eſt point parlé du chameau.

Pearſ. de Igat. t. 1. p. 168.

Pearſon qui n'avoit vu cet écrit que dans l'edition latine qui l'attribuë à Origene ſoûtient neanmoins qu'il eſt de S. Clement. Dodwel fait la meſme choſe. [a] Mr du Pin en parle de meſme parmi ſes ouvrages, ſans marquer ſeulement que perſonne l'ait attribué à Origene.

Cyp. diſſ. 1. c. 4 p. 4.

a Du Pin, p. 33. a 34.

NOTE IX.

Pour la page 191. § 4.

Clements hiſtoriens differens de l'Alexandrin.

Soz. l. 1. c. 1. p. 401. a.

Entre ceux qui ont écrit l'hiſtoire eccleſiaſtique juſques à leur temps, Sozomene met d'abord Clement & Hegeſippe diſciples des Apoſtres. Cette qualité & l'ordre dans lequel il nomme ce Clement, font juger à Mr Valois que c'eſt S. Clement Pape, dont les Recognitions pretenduës ſont une eſpece d'hiſtoire, au lieu qu'on ne dit point que l'Alexandrin ait rien écrit d'hiſtorique.

a. p. 98. a. c.

Ear. 196. § 24.

C'eſt le ſentiment de Baronius, qui croit auſſi qu'il faut entendre de quelque payen ce qu'on lit dans Suidas, qu'un Clement à fait l'hiſtoire des Empereurs Romains, un écrit ſur les figures d'Hocrate adreſſé à un Jerome, & quelques autres ouvrages.

Suid. t. p. 1473. b.

NOTE X.

Pour la page 193. § 3.

Que les livres des Hypotypoſes ont eſté corrompus par les heretiques.

Auct. 3. p. 195. c. d.

Le P. Combefis ne veut point qu'on puiſſe dire que les Hypotypoſes de S. Clement aient eſté corrompuës par les heretiques. Il croit que les erreurs qui y eſtoient, ſont venües de ce que Saint Clement y meſloit des extraits & des ſentimens de toutes ſortes de perſonnes; & quoiqu'il n'ait pas vu cet ouvrage, il accuſe Photius qui l'avoit vu & lu, de p. 194. a. d. n'avoir pas remarqué ce meſlange, & d'avoir attribué à S. Clement par une extreme negligence, *oſcitantiam*, les erreurs & les impietez qu'il ne faiſoit que raporter des autres. [Cependant la negligence, l'inadvertance, le defaut d'eſprit & de diſcernement, n'eſt pas ce qu'on a accoutumé de reprocher à Photius: Il a eu de plus grands vices. C'eſt pourquoi nous avons mieux aimé nous tenir à ce qu'il croit que ces endroits peuvent n'eſtre point de S. Clement.] Car p. 195. 1. d. pour ce que dit le P. Combefis, qu'oſtant ces endroits on ne peut faire un diſcours ſuivi, cela demanderoit une longue diſcuſſion; & il a eſté auſſi aiſé aux corrupteurs de retrancher que d'ajouter. Le P. Alexandre abandonne ſon confrere ſur ce point, & croit avec Baronius, dont il Alex. t. 3. p. 444. emprunte les termes, que les Hypotypoſes ont pu eſtre corrompuës.

NOTES SUR TERTULLIEN.

NOTE I.

Pour la page 198. § 2.

S'il a vécu long-temps à Rome.

Euſeb. l. 2. c. 2. p. 41. b.

Tert. rediſ. t. 1. p. 7. 8.

Euſebe en diſant que Tertullien a eſté l'un des plus grands hommes qui aient paru à Rome, ἦν μάλιστα τῶν Ρωμαίων λαμπρῶν, [ſemble marquer] qu'il demeuroit ordinairement à Rome, comme le P. George croit qu'il a fait des devant ſon batteſme, & juſqu'à ſa chute. C'eſt aujourd'hui l'opinion la plus commune: & Scultet dit qu'il a eſté Preſtre de Rome. [On peut fonder ſa demeure à Rome, tant ſur ce paſſage d'Euſebe, que ſur Tertullien meſme, qui témoigne avoir eſté à Rome, & ſur S. Jerome qui dit qu'il ſe fit Montaniſte à cauſe du mauvais traitement qu'il receut du Clergé de Rome.

vit. c. 2. p. 18.

Scult. l. 7. c. 2. p. 135.

Tert. cul. c. 6. p. 173. c.

Hier. v. ill. c. 53. p. 284. d.

[Il eſt difficile neanmoins d'en rien aſſurer ; & il y a pluſieurs de ſes livres qui paroiſſent faits en Afrique avant ſon ſchiſme. Mais je ne ſçay ſi l'on peut rien

Opt. l.1. p.37. a. conclure de ce que] S. Optat l'appelle *Tertullianum Carthaginenſem*. [a] Le témoignage du Prædeſtinatus qui l'appelle Preſtre de Carthage, ſeroit bien plus fort, ſi cet auteur eſtoit moins plein de fautes qu'il n'eſt. [Il ſemble difficile que les Eccleſiaſtiques de Rome l'aient maltraité, s'il demeuroit en Afrique & eſtoit Preſtre de Carthage. Mais il pouvoit aller quelquefois de Carthage à Rome[b], comme il eſt certain qu'il y a eſté une

[a] Præd.c.26. p.28.

Paul. ep. 1. p. 10. fois.] Et l'exemple de S. Paulin nous apprend qu'il n'eſtoit pas neceſſaire d'y eſtre long-temps pour eprouver la jalouſie de ceux d'entre les Eccleſiaſtiques de Rome, [qui conſideroient plus la dignité que la ſainteté de leur Egliſe. Il n'eſt peut-eſtre pas meſme neceſſaire de dire qu'il ait eſté à Rome pour cela, y ayant alors un ſi grand commerce entre Carthage & Rome, qu'il eſtoit aiſé de ſavoir d'une ville à l'autre tout ce qui ſe diſoit,

Euſ.n. p.24. 1. a b. & preſque tout ce qui ſe paſſoit.] Pour ce qui eſt d'Euſebe, Mr Valois croit que ſes paroles Ἐπὶ τῆς Ῥώμης λαμπρὸν, peuvent ſignifier non que Tertullien vivoit à Rome, quoiqu'elles preſentent d'abord ce ſens à l'eſprit, mais que c'eſtoit

b Ruf l.2.c. 2. p 19.1. un auteur latin, comme l'a traduit Rufin [Cependant nonobſtant l'autorité de Rufin, qu'on ſçait n'avoir pas eſté fort exact dans ſes traductions, ce ſens paroiſt extremement eloigné des termes d'Euſebe. Je ne ſçay pas meſme ſi dans Rufin, *inter noſtros ſcriptores*, ſignifie *inter Latinos*, ou *inter Chriſtianos*.]

Pour la page 199. § 2.

NOTE II.

Qu'il a eſté quelque temps payen.

Tert. ap. c. 18. p. 18. d. Le paſſage de l'apologie où Tertullien témoigne avoir eſté payen [ſeroit moins fort s'il eſtoit ſeul ; parceque parlant dans ce livre au nom de tous les Chrétiens ſans ſe nommer, on pourroit croire qu'il marque en cet endroit ce qui arrivoit ordinairement, ſans que cela euſt aucun raport particulier à ſa perſonne.] Mais dans ſon ouvrage De la reſurrection de la chair, où l'on ne peut pas pretendre raiſonnablement qu'il ait parlé au nom des autres, il avoue avoir commis des adulteres ; [ce qui ne luy eſtoit pas aſſurément arrivé aprés ſon batteſme, puiſqu'il n'euſt pu eſtre elevé au ſacerdoce. Et meſme ſelon ſes principes, il n'euſt pas peu pretendre au dernier & au plus bas état du Chriſtianiſme, qui eſtoit celui des penitens qui s'efforçoient d'obtenir la reconciliation de l'Egliſe.]

redi.c.1.p.8. a.b.

ref.c.59.p. 427.a.

Le commencement du livre de la Penitence marque encore fort clairement qu'il avoit eſté payen, ſans aucune lumiere ni aucune connoiſſance du vray Dieu : & dans celui des ſpectacles on voit qu'il avoit pris plaiſir autrefois aux divertiſſemens de l'amphitheatre.

pœni.c.1.p. 139.b.

ſpect.c.19.p. 99.a

NOTE III.

Pour la page 200. § a.

Que Tertullien peut avoir écrit à ſa femme peu de temps avant ſa preſtriſe.

Tert.ad ux. l. 1. c. 1. p. 150. 2. Mr Rigaut croit que les livres que Tertullien adreſſa à ſa femme, ſont écrits lorſque ſon âge avancé l'avertiſſoit de ſonger à la mort, *ætate ingraveſcente admonitus*. Dalix Calviniſte auteur de la Diſſertation ſur la vie & les écrits de Tertullien, embraſſe ce ſentiment, pour en conclure que Tertullien a vécu dans l'uſage du mariage eſtant déja Preſtre. Mais pour prouver ſon ſentiment & celui de Mr Rigaut, il ſe contente de nous renvoyer au premier chapitre de cet ouvrage, qui le prouve, dit-il, invinciblement. Et cette preuve invincible ſe reduit à ce qu'on voit que Tertullien ſe preparoit alors à la mort, & regloit ſes affaires temporelles [c'eſt à dire qu'il faiſoit ce que tout homme raiſonnable doit faire en quelque âge qu'il ſoit, ſur-

vit.c.2.p.171 Du Pin, p. 297.

Tert.ad ux.l. 1.c.1.p.182. a.

tout un Chrétien ; & encore plus les Chrétiens de ce temps là, qui eſtoient ſans ceſſe expoſez à la mort & au martyre.]

vit.c.2.p.16. 'Ce Calviniſte nous fournit luy meſme une raiſon pour le moins auſſi forte que celle là, pour croire que Tertullien eſtoit encore aſſez jeune alors ; qui eſt que ſa femme eſtoit en âge de pouvoir penſer quand il ſeroit mort, à ſe remarier afin d'avoir des enfans.

p.17. 'Pour ce qu'il dit qu'il y a beaucoup de choſes dans cet ouvrage qui font paroiſtre de l'inclination pour le Montaniſme ; [s'il l'entend du deſir que Tertullien témoigne qu'une veuve ne ſe remarie point, & de l'eſtime qu'il fait de la continence ; il n'y a point de Saint ni de bon Chrétien qui ne penche en cette maniere vers le Montaniſme, à commencer par S. Paul.]'Mr du Pin qui eſt entré dans le ſentiment de Mr Rigaut, n'en donne point d'autres raiſons [que celles du Calviniſte.

Du Pin. p. 396.1.

Le temps donc auquel Tertullien a écrit à ſa femme eſtant incertain, nous avons raiſon de croire qu'il l'a fait avant ſa preſtriſe, nous qui ſommes perſuadez que quoiqu'il n'y euſt pas encore alors de loy abſoluë dans l'Egliſe qui obligeaſt les Preſtres à la continence, il y en avoit neanmoins une tacite, formée par les ſentimens que l'eſprit de Dieu imprimoit dans les cœurs, & par le reſpect qu'il leur donnoit pour les fonctions ſacrées du ſacerdoce, auſquelles on ne peut douter que la continence ne ſoit une preparation tres ſainte. Auſſi les heretiques qui combatent ce ſentiment de l'Egliſe, ſont reduits dans toute l'antiquité, à deux ou trois Preſtres qu'on ſçait n'avoir pas vécu dans une entiere continence. S'ils veulent y ajouter Tertullien, c'eſt à eux à le prouver : mais nous ne voyons pas qu'ils le puiſſent faire.]

NOTE IV.

Faute de Pamelius ſur le livre du Batteſme.

Pour la page 202.§ 3.

'De ce que Tertullien dit qu'il a écrit le livre du Batteſme contre une nommée Quintille de la ſecte des Cainiſtes, 'Pamelius en conclut qu'il a écrit ce livre avant que d'eſtre Montaniſte, parcequ'il y a eu une Quintille Montaniſte ; [comme s'il n'y en pouvoit avoir qu'une, & que la ſecte des Cainiſtes euſt eſté la meſme que celle des Montaniſtes. Ainſi il prouve une choſe vraie par une raiſon qui eſt fauſſe.]

Tert.bap.c.1. p.255.c.

n.e.

NOTE V.

Pour la page 202.§ 3.

Qu'il n'y a pas de preuves que l'Exhortation à la chaſteté ſoit faite avant l'apologie.

'Lauteur de la Diſſertation ſur Tertullien, croit que ce qui eſt dit dans l'Exhortation à la chaſteté, *Ad quos* [*diberos*] *ſuſcipiendos legibus compelluntur homines*, montre que cet écrit a eſté fait avant l'apologie, 'où il eſt dit que Severe avoit abrogé la loy Papia ſur les mariages : Mais ce meſme endroit de l'apologie montre qu'outre la loy Papia, les Romains avoient encore la loy Julia, qui obligeoit auſſi au mariage, quoiqu'avec moins de rigueur. [Et on ne dit point que Severe ait aboli celle-ci.]

Tert.vit.c.6. p.49|exh.c. 12.p.671.d.

ap.c.4.p.5.6.

NOTE VI.

pour la page 203.§ 4.

Que Tertullien a fait dans l'Egliſe ſon livre de la Preſcription.

'Le Calviniſte qui a travaillé ſur la vie & les écrits de Tertullien, ſoûtient qu'il a fait le livre de la Preſcription eſtant Montaniſte, 'il allegue pour cela un endroit de ce livre où il eſt parlé des dons du S. Eſprit, *chariſmata* : [comme ſi l'on n'avoit parlé de ces dons que depuis Montan.] Et il eſt viſible au contraire que Tertullien ne parle en cet endroit

Tert.vit.c.7. p.58-63.

p.62|præſc. 29.p.241.

endroit, que de ce qui a precedé Valentin & Marcion, [qui ont paru bien des années avant Montan.

vit.c.7.p.61. Ainſi dans la verité, l'unique] 'preuve de ce Calviniſte, eſt que Tertullien dans le livre contre Marcion fait depuis ſon ſchiſme, ſe ſert de ces termes: *'Sed alius libellus hunc gradum ſubſtinebit adverſus hæreticos, etiam ſine retractatu doctrinarum revincendos quod hoc ſint de præſcriptione novitatis.* [Cela paroiſt aſſez fort : mais comme les preuves contraires que l'on a marquées dans le texte, ſont fortes auſſi, je ne ſçay ſi l'on ne peut point dire qu'un livre auquel on renvoie eſt toujours poſterieur, quoiqu'écrit auparavant, à l'égard de ceux qui le liſent ſur ce qu'on les y renvoie. Ainſi ce *ſubſtinebit* eſt comme ſi Tertullien diſoit, *Si quelqu'un veut voir ce point traité amplement, mon ouvrage de la Perſcription le ſatisfera, & prouvera ce que je dis*; où il eſt aiſé de voir que cette maniere de parler ne determine point ſi le livre de la Preſcription a eſté fait devant ou aprés l'ouvrage contre Marcion. On pourroit meſme dire fort naturellement, *Le livre de la Preſcription fait il y a tant d'années, le ſatisfera.*

in Marc.l.1. c.1.p.431.a.

On peut voir dans l'article 11, que Tertullien a travaillé trois fois contre Marcion. Ainſi cet endroit où il renvoie au livre de la Preſcription, pourroit eſtre demeuré de ſon premier ou de ſon ſecond travail dont nous ignorons le temps; de meſme qu'on voit l'ouvrage contre Marcion cité dans des écrits faits avant celui que nous avons. *V.* § 16. Ce qui rend l'une ou l'autre de ces explications neceſſaire, c'eſt que, comme nous l'eſperons montrer en ſon lieu, l'ouvrage contre Marcion n'eſt fait qu'aprés celui

vit.c.7. p.61. Galcatn.c.2. p.359.a. De la chair de J. C.] '& on demeure d'accord que celui-ci eſt fait aprés le livre de la Preſcription, qui y eſt cité comme déja fait & publié.

vit.p.62. 'Cependant ſur cette unique preuve, le Calviniſte auteur de la Diſſertation ſe moque de l'argument qu'on tire des endroits où Tertullien témoigne dans le livre de la Preſcription: qu'il eſtoit uni avec Rome & les Egliſes apoſtoliques: & pour l'affoiblir davantage, il cite un endroit du livre contre Marcion, 'où il allegue de meſme l'autorité des Egliſes apoſtoliques. Mais il n'y dit point qu'il communiquaſt avec ces Egliſes; il n'y fait point d'eloge particulier de l'Egliſe Romaine. Il ne s'agit en cet endroit que de ſavoir quel eſt le veritable texte de l'Evangile de S. Luc, en quoy les Montaniſtes convenoient avec les Catholiques; au lieu que dans le traité de la Preſcription, qui eſt fait pour diſcerner la verité de l'hereſie, il s'agit de tout le corps de la doctrine Catholique; il s'agit de prouver la verité par l'antiquité, & l'antiquité par la ſucceſſion des Egliſes venües des Apoſtres. Or en ce cas une ſecte ſeparée de la communion de ces Egliſes, [ne peut que trouver ſa condannation dans leur doctrine & dans leur antiquité, & non ſa juſtification.]

in Marc.l.4. c.5.p.505.b.

'Mr du Pin à cauſe du paſſage contre Marcion, penche aſſez à croire que Tertullien a fait ſon livre de la Preſcription eſtant Montaniſte. Il croit neanmoins qu'aprés l'avoir fait eſtant Catholique, il peut l'avoir gardé aſſez long-temps, & ne l'avoir publié qu'avec l'ouvrage contre Marcion. [Nous oſons eſperer de ſa lumiere & de ſon equité, qu'il ſera encore plus ſatisfait des autres ſolutions qu'il verra ici.] La fin du livre de la Preſcription donne tout lieu de croire que c'eſt par où il commença à combatre les hereſies, & qu'il n'avoit encore rien publié contre aucune ſecte particuliere, [ni par conſequent contre Marcion.] 'Pearſon ſuppoſe comme une choſe conſtante, qu'il l'a écrit eſtant Catholique. 'Dodwel croit qu'il a eſté fait avant 203, où il met l'apologie aprés l'an 200, parcequ'il n'y a point de preuve, dit-il, que Tertullien ait rien écrit avant ce temps là: [ce qui n'empeſche pas qu'il ne l'ait pu faire.]

Du Pin, p. 249.298.a.

Tert.præſ.c. 45.p.249.

Pearſ. de Ign. t.1.p.200. diſ.p.173.

Pour la page 204. §4.

NOTE VII.

Sur le catalogue des heretiques joint au livre de la Preſcription.

Il y a une grande difficulté ſur le catalogue des heretiques qui eſt à la fin du livre de la Preſcription, pour ſavoir s'il fait partie de ce livre, & meſme s'il eſt de Tertullien.]'Car le traité de la Preſcription finit avant ce catalogue, d'une maniere qui ne demande point de ſuite, & qui ne ſemble pas meſme en ſouffrir. Le manuſcrit donné par Agobard Archeveſque de Lion dans le IV. ſiecle, à l'egliſe de S. Eſtienne, ajoute aprés cette concluſion, *Contra hæreticos explicit*; & le catalogue n'y eſt point du-tout. 'On remarque la meſme choſe de quelques autres manuſcrits. Dans d'autres il precede le traité de la Preſcription. 'On pretend que le ſtyle en eſt tout autre que celui de Tertullien, & on ſent, dit-on, auſſi-toſt cette difference quand on le lit avec quelque attention.

Tert.præſ.c. 45. p. 249. b] n.R. p. 68. 2.

vit. c. 7. p. 64.

p 63.

'Cependant Mr Rigaut trouve au contraire que le ſtyle en eſt aſſez ſemblable: 'Le P. George d'Amiens Capucin, qui a fait trois gros volumes ſous le titre de *Tertullien reſſuſcité*, *redivivus*, & qui s'étend plus qu'aucun autre à montrer que le catalogue eſt un écrit ſuppoſé, dit que l'auteur a taſché d'imiter le ſtyle de Tertullien, quoiqu'il y ait mal réuſſi, s'eſtant plus attaché aux expreſſions de Tertullien, qu'à ſon genie. [Et cette reſſemblance eſt d'autant plus à conſiderer, que le ſtyle de Tertullien ſe peut dire inimitable.] 'Le temps ne convient pas moins à Tertullien que le ſtyle. Car le catalogue finit par Theodote & Praxeas, qui ont paru de ſon temps. [Nous n'allons pas] qu'il ſemble ſuppoſer Praxeas encore vivant, *dicit*, *contendit*, *proponit*, puiſqu'il s'exprime de meſme ſur Baſilide, [& ſur d'autres anciens heretiques.] 'Quoique le traité de la Preſcription ſoit fini ſans ce catalogue. cela n'empeſche pas, comme remarque Mr Rigaut, qu'il ne l'y ait pu ajouter aprés coup, [peut-eſtre à la priere de quelque ami, ce qui ſerviroit à rendre raiſon pourquoi il manque dans des manuſcrits: & il eſt certain que c'eſt la ſuite de quelque autre piece.

n.R. p. 68. 2.

redi. t. 1. p. 22. 2. c.

Pearſ. dif. p. 216.

Tert. cat. c. 46. p. 25^r. a.

n.R. p. 68. 2.

S. Auguſtin autoriſe encore beaucoup ce catalogue,]'lorſqu'il dit que Tertullien a eſté le deſtructeur des Montaniſtes avant que d'en eſtre diſciple. 'Car nous ne voyons 'point qu'il les ait combatus expreſſément ou directement en aucun lieu qu'en celui-ci: & le P. George reconnoiſt que c'eſt cet endroit que S. Auguſtin a voulu marquer. 'D'autres ont pretendu l'entendre du traité de la Penitence, où Tertullien ſuppoſe des veritez contraires aux dogmes des Montaniſtes. [Mais il n'y combat point ces heretiques, dont il n'y dit pas un mot, bien loin de les détruire ſelon l'expreſſion de S. Auguſtin: & ce Saint ne parle point en cet endroit de leur hereſie ſur la penitence, mais de ce qu'ils rejettoient les ſecondes noces.] 'De dire que S. Auguſtin s'eſt trompé en ſuivant un bruit commun, & que Tertullien a toujours eſté Montaniſte dans l'ame, [ce n'eſt pas un grand avantage ni pour Tertullien, ni pour l'Egliſe. Aprés tout, on ne peut pas ſoûtenir le ſecond ſans eſtre dementi par Tertullien meſme, comme nous montrerons en parlant de ſon hereſie; ni avancer le premier ſans des preuves bien conſiderables. Nous prions donc les lecteurs de bien peſer le jugement qu'ils doivent faire de celles que nous allons alleguer.]

Aug. h. 86. p. 14. 1. c.

Terr. redi. t. 1. p. 22. 1. d.

vit. c. 4. p. 39.

redi. p. 22. 23.

1. 'Le catalogue aprés avoir parlé de Valentin, de Ptolomée, de ſecond, & d'Heracleon, 'dit que Marc & Colarbaſe vinrent apres eux: *Non defuerunt poſt hos &c.* '& Tertullien dans le livre contre les Valentiniens, dit que *Valentinus Colarbaſo viam delineavit: eam poſt modum Ptolemæus intravit*; faiſant ainſi Ptolemée poſterieur à Colarbaſe. [Mais ces deux heretiques ayant vécu à peu prés en meſme temps, un meſme auteur peut aiſément avoir mis le

cat. c. 49. p. 211. a. b.

c. 50. p. 253.

in Val. c. 4. p. 290. d.

premier, tantoſt l'un & tantoſt l'autre.]

cat.c.51.p. 253.d. 2°. Le catalogue porte que Marcion avoit eſté privé de la communion pour

c.30.p.242.a. avoir violé une vierge: '& dans le livre de la Preſcription, il dit que Marcion avoit eſté receu une fois ou deux dans la communion. [Il y a apparence qu'il ſe trompe en ce dernier endroit. *V. les Marcionites note* 3. C'eſtoit neanmoins une objection bien forte qu'on luy pouvoit faire, lorſqu'il ſoûtint, eſtant Montaniſte, que l'Egliſe ne pouvoit pas accorder le pardon à ces ſortes de pechez.]

redi.t.1.p.23. a.c.d. 'Ce qu'il y a encore d'embaraſſant, [& à quoy je ne ſçay s'il eſt aiſé de trouver aucune réponſe raiſonnable,] c'eſt que dans tout ſon grand ouvrage contre Marcion, [fait lorſqu'il eſtoit Montaniſte, & ainſi aprés ce catalogue, s'il en eſt l'auteur,] il ne luy reproche jamais une faute ſi grande & ſi honteuſe. Il n'eſtoit pas homme à luy epargner ce

praſc.c.30.p. 242.b. reproche.] 'Au contraire dans le livre de la Preſcription, il dit d'Apelle, *lapſus in feminam deſertor continentiæ Marcionenſis; ab oculis ſanctiſſimi magiſtri ſeceſſit.* [Je ne ſçay neanmoins ſi on ne pourroit pas dire qu'il parle de la continence commandée par les dogmes de Marcion, plutoſt que pratiquée par luy. *Sanctiſſimi magiſtri* pourroit ſe raporter à cela, ou meſme eſtre une ironie.]

c.51.p.354.a. 3°. Le catalogue dit qu'Apelle ne reconnoiſſoit point dans J. C. *ſubſtantiam veri corporis*: '& Tertullien dans le livre

carn.c.6.p. 362.c.d. De la chair de J. C. dit qu'il y reconnoiſſoit *ſolidum corpus*. Mais il ajoute auſſi-toſt que ce corps eſtoit pris des aſtres, ſelon Apelle, & n'eſtoit pas né. Surquoi il luy dit: *Unde corpus; ſi non caro corpus? Unde caro, ſi non nata?* [Ainſi il ſe peut bien faire que *ſubſtantia veri corporis*, niée par Apelle, ſe raporte non à la ſolidité, mais à l'origine, & que cela veuille dire qu'Apelle ne reconnoiſſoit point en J. C. un corps tel que les noſtres, conſubſtantiel aux noſtres, né d'une femme comme les noſtres.]

4°. Le catalogue ne parle point du tout d'Hermogene auteur d'une hereſie toute particuliere; & bien connu de Tertullien, qui a écrit un livre contre luy, '& qui en parle dans le livre meſme de la Preſcription. [a] On ajoute qu'Hermogene a meſme demeuré en Afrique: [Mais cela n'eſt pas bien clair, *v. Hermogene*, & ç'a pu eſtre depuis. Cette raiſon paroiſt tout à fait conſiderable, ſi l'on ne veut dire que le catalogue eſt imparfait, ou que c'eſt la ſuite de quelque autre ouvrage fait avant celui de la Preſcription, en un temps où Tertullien ne connoiſſoit pas encore Hermogene.

redi.t.1.p.22. a.d.

praſc.c.30.33. p.242.c.244. a.

a redi.p.22.a. d.

Que ſi l'on juge que ces difficultez doivent faire avouer que le catalogue n'eſt point de Tertullien, comme il ſemble que tous les plus habiles Catholiques & Proteſtans en conviennent aujourd'hui, je penſe qu'il faut au moins s'arreſter au P. L'abbe & à Dodwel,] 'qui croient qu'il eſtd'un auteur auſſi ancien, puiſqu'il finit à Praxeas: & on n'y trouve rien qui dementе cette antiquité. [Si S. Auguſtin l'a cité, comme il ſemble difficile d'en douter, il faut reconnoiſtre qu'il paſſoit dés ce temps là pour eſtre de Tertullien, & qu'ainſi ce n'eſt point] 'un écrit fait aprés S. Jerome, & qui l'imite en partie, comme le pretend la Diſſertation ſur Tertullien, 'mais que c'eſt au contraire S. Jerome qui l'imite & qui le ſuit dans ſon traité contre les Luciferiens, [l'ayant apparemment cru de Tertullien auſſi-bien que S. Auguſtin, parce que c'eſtoit l'opinion commune de ſon temps.] 'Ce qu'on dit qu'il emprunte de S. Epiphane l'hiſtoire de Marcion, [n'eſt rien, eſtant aiſé que l'un & l'autre l'ait tirée de quelque auteur original, peut-eſtre de S. Juſtin.] 'Dodwel ne croit point qu'il y ait ſujet de dire que cet ouvrage n'eſt point de Tertullien. [Mais je voudrois qu'il euſt répondu aux difficultez qu'on y trouve. Cela n'empeſche pas que pour abreger nous ne le citions ſous le nom de Tertullien, le nombre du

Lab.ſcript.t.1. p.384. Pearſ. diſ.p.216. 217.

Tert.vit.c.10. p.82.83.

n.R.p.68.a. Pearſ.diſ.p. 216.

Du Pin.p.257.

Pearſ.diſ.p. 216.217.

chapitre quand il eſt audeſſus de 44, ſuffiſant aux ſavans pour leur faire comprendre qu'on entend le catalogue des heretiques attribué à Tertullien. Et il importe peu d'ordinaire de ſavoir s'il eſt de Tertullien ou d'un autre auteur du meſme temps.]

Pour la page 206. § 5.

NOTE VIII.

En quel temps Tertullien à fait ſon apologie.

[Ce qui fixe le plus le temps de l'apologie de Tertullien,] 'c'eſt qu'aprés avoir parlé de pluſieurs factions, dont les plus nouvelles eſtoient celles de Niger & d'Albin, il ajoute : *Sed & qui nunc ſceleſtarum partium ſocii aut plauſores quotidie revelantur, poſt vindemiam parricidarum racematio ſuperſtes &c.* [Cela ſe raporte naturellement aux factions les plus recentes de celles qu'il a marquées : & nous trouvons en effet qu'aprés que Severe eut puni avec de grandes cruautez en 197, les partiſans d'Albin, il s'en alla en Orient, où il fit encore une nouvelle recherche de ceux qui avoient favoriſé Niger : *v. Severe* § 26, & tout ſon regne fut plein de cruautez. Tout cela convient parfaitement aux paroles de Tertullien, & on auroit peut-eſtre bien de la peine à trouver dans les regnes ſuivans aucun temps qui y convinſt auſſi bien.] 'On voit d'ailleurs que c'eſtoit en un temps où l'on perſecutoit les Chrétiens, quoique le Prince qui regnoit alors n'eut point fait d'edits contre eux, comme il eſt aiſé de le juger par la maniere ſi forte dont il parle de ceux qui en avoient fait. [Or nous croyons pouvoir dire que la perſecution de Severe avoit commencé à Rome dés l'an 197. *V. cette perſecution* § 2. Et l'on ſçait par les actes des Martyrs Scillitains, qu'on les perſecutoit en Afrique dés l'an 200, quoique les edits de Severe ne ſoient que de 202.

Tert.ap.c.35. p.32.c.d.

Euſ.chr.n.p. 229.a.

Il faut quelque choſe de fort pour combatre ces raiſons :] & cependant Scaliger croit plutoſt, que l'apologie n'a eſté faite qu'aprés la mort de Severe, parceque Tertullien y dit, *Papias leges heri conſtantiſſimus principum Severus excludit.* [Qu'y a-t-il en cela qui ne convienne à un Prince vivant?] 'Dalix ajoute à cette raiſon, que l'apologie *c.*47, ſemble faire alluſion au livre de la Preſcription. [C'eſt bien tout au plus ſi elle le ſemble : & nous ſoûtenons d'ailleurs qu'on ne ſauroit montrer que le livre de la Preſcription n'ait pas eſté écrit dés l'an 197.] Il ſemble, dit-il, faire alluſion *c.*20. *p.*20, à une eclipſe de l'an 210. [Et cette alluſion eſt encore moins viſible que l'autre] 'Il ajoute que l'excellence de cet ouvrage ſemble demander un âge plus avancé. [Elle demande encore plutoſt le ſecours de l'eſprit de Dieu, qu'on peut croire avoir eſté dans Tertullien avant ſon ſchiſme, & qui certainement n'y a pas eſté depuis : Outre qu'un homme n'eſt guere moins en état d'écrire à prés de 40 ans, que dans tout autre âge plus avancé.] Il pretend répondre à ce qui eſt dit des factions de Niger & d'Albin, parceque dans le livre à Scapula fait pluſtard, il y en eſt auſſi parlé *c.* 2. *p.*85. *d.* [Mais il n'y eſt pas dit qu'on recherchaſt encore alors ceux de leur parti : & cet auteur ne ſonge pas qu'en l'an 217, où il place l'apologie, l'Egliſe jouiſſoit de la paix.]

Tert.vit.c.9. p.78. Du Pin. p.297.

Tert.vit.p. 79.

'Dodwel paroiſt avoir d'abord ſuivi le meſme ſentiment, & il veut pour cela qu'il y ait eu en Afrique une nouvelle perſecution entre Severe & Maximin : mais il ſe contente d'avancer ce fait ſans en donner aucune preuve. 'Il a depuis changé de ſentiment, & a mis l'apologie en 203, aprés la mort de Plautien, [qui arriva au pluſtoſt en 204,] raportant à Plautien, [qui n'a point eſté nommé,] *racematio ſuperſtes, & qui armati palatium irrumpunt,* [ce qui convient encore bien mieux à la mort de Pertinax. Mais ce qui eſt certain, c'eſt que Severe avoit fait des l'an 202, des edits contre les Chrétiens.]

Cyp.diſſert.c. 51. p.a.a.

Pearſ.diſ.p. 173.

Tert.redi.l.1. p.20. 'Pour le P. George qui veut mettre l'apologie dés l'entrée du regne de Severe, c'eſt en diſant qu'il en faut oſter le nom d'Albin. [Ainſi quand on aura trouvé des manuſcrits qui ne l'aient pas, on examinera ſi ce ſentiment ſe peut appuyer de quelques raiſons: car il n'en allegue aucune.]

Pour la page 206.§ 5.

NOTE IX.

Que l'apologie s'adreſſe apparemment aux officiers de Carthage:

Bar.201.§.171 S.Van. p.63. 'Baronius ſoûtient que l'apologie de Tertullien a eſté faite à Rome, & non à Carthage, comme Pamelius l'avoit dit: & ſa raiſon eſt qu'elle eſt adreſſée aux magiſtrats de Rome, & que Tertullien y parle pluſieurs fois comme eſtant à Rome. 'On a ſuivi generalement Baronius: & neanmoins Dalix & Mr du Pin trouvent le ſentiment de Pamelius meilleur.

Tert.vit. c.9. p.74.75| Du Pin,p.248. 298. 'Car ſi Tertullien qualifie ceux à qui il adreſſe ſon apologie, *Romani imperii antiſtites, in ipſo fere vertice civitatis præſidentes ad judicandum*, [ce que Baronius pretend ſe devoir entendre du Senat de Rome; cela peut auſſi convenir à ceux qui rendoient la juſtice à Carthage, ſavoir le Proconſul, ſon Lieutenant, l'Inrendant, & le General des troupes.]

Tert.ap. c.1.p. 1.2. 'On marquoit meſme Rome plutoſt par le mot d'*Urbs*, comme Tertullien fait quelquefois dans cet écrit.

vit. c.9. p.76. 'Parlant en un endroit du lieu où il eſtoit, il dit *in iſta civitate*.

ap.c.16. p.17. d. 'Au contraire il parle de Rome comme n'y eſtant pas: *in illa religioſiſſima urbe*.

c.9.p.10.a. [Il auroit pu de Carthage adreſſer ſon apologie au Senat: mais il ne nomme jamais le Senat, ni les Conſuls, ni les Prefets, ni les autres dignitez de Rome.]

b| vit.c.9.p. 77. 'Au contraire il qualifie ceux à qui il s'adreſſe, *Præſides*, [a] & il parle du Proconſul comme du premier magiſtrat. [Et ces deux termes n'eſtoient point pour les magiſtrats de Rome, mais ſeulement pour ceux des provinces.]

a ap.c.45. p. 39.d. 'Ce n'eſt pas qu'il ne parle quelquefois au peuple de Rome. [Mais il faut diſtinguer entre ceux à qui il s'adreſſe dans ſon ouvrage, & ceux à qui il adreſſe ſon ouvrage.]

c.21.p.23. a| b.p.32.b. 'Euſebe qui dit que cette apologie s'adreſſe au Senat de Rome, [n'en a apparemment rien ſçeu que par ce que nous y liſons comme luy.] 'Auſſi cela n'a pas empeſché Mr Valois de dire ſur cet endroit meſme, qu'elle ne s'adreſſe point en particulier au Senat, mais à tous les Gouverneurs, & à tous les officiers de l'Empire. [Nous ne voyons rien neanmoins qui oblige à l'étendre au de là de ceux qui commandoient dans Carthage.]

Euſ.l.5.c.5.p. 169.d.

n.p.931.b.c.

NOTE X.

Pour la page 209.§ 5.

Que le Scorpiaque eſt fait ſous Severe.

Tert.vit.c.7. p.57.58| cor. c. 1.p.120.c. 'Quelques uns croiront peut-eſtre qu'il faut mettre le Scorpiaque [en 235, au commencement de la perſecution de Maximin,] auſſi-toſt aprés le livre de la Couronne, puiſqu'il ſemble l'y promettre pas ces paroles: *Sed de quæſtionibus confeſſionum alibi docebimus.* Mais le livre de la Couronne eſt fait lorſque la paix de l'Egliſe duroit encore, & qu'on craignoit ſeulement qu'elle ne finiſt bien-toſt; 'au lieu que l'endroit du Scorpiaque que nous raportons dans le texte, montre que la perſecution eſtoit déja violente lorſqu'il fut fait, quoiqu'elle ne fuſt pas encore arrivée juſques en Afrique. 'Et les paroles du livre de la Couronne ſe peut fort bien raporter au livre de la Fuite, [qui paroiſt fait dans les meſmes circonſtances que celui de la Couronne.]

ſcor.c.1.p. 617.a.b.

Du Pin, p.240.

Outre cela il eſt aſſez viſible que le Scorpiaque a eſté fait ſous Severe, [puiſque Tertullien dit que l'on avoit accordé depuis peu à Carthage le rétabliſſement de certains jeux, & que toutes les villes envoyoient l'en congratuler. 'C'eſtoit aſſurément une faveur de Severe, qui eſtant d'Afrique favoriſoit beaucoup cette province. [On pourroit objecter que] l'ouvrage contre Marcion eſt cité dans ce livre. [Mais nous ſerons voir en un autre endroit que l'on n'en peut rien

Tert.ſcor.c.6. p.622.b.

redi.c.1.p. 134. 1.b.

ſcor.c.5.p. 620.d.

conclure, parceque Tertullien a fait plusieurs ouvrages contre Marcion.]

Pour la page 210. §. 6.

NOTE XI.

Que le livre des Spectacles peut avoir eſté écrit dans l'Egliſe.

Tert. ſpect. c. 29. p. 101. c.

'Comme Tertullien dans le livre des Spectacles, met entre les avantages du Chriſtianiſme, de pouvoir demander à Dieu des revelations; 'Dalix croit qu'on en peut tirer qu'il eſtoit deslors engagé dans le parti de Montan. Il avoue neanmoins que ce n'eſt qu'une conjecture

vit. c. 6. p. 46. c.

p. 47.

aſſez foible, '& il y répond luy meſme par l'exemple de Ste Perpetue, qui avoit demandé à Dieu quelques revelations. Car pour ce qu'il ajoute que cette demande donne lieu de douter ſi Ste Perpetue n'a point eſté elle meſme dans le parti de Tertullien, c'eſt à dire ſi elle n'a point eſté Montaniſte, [cette penſée eſt moins injurieuſe à cette Sainte, qu'à toute l'Egliſe.]

Du Pin, p. 248.

'Mr du Pin qui dit que Tertullien penchoit déja du coſté des Montaniſtes lorſqu'il fit ce livre, quoiqu'il ne le fuſt pas encore tout à fait, [n'allegue quoy que ce ſoit pour appuyer ſon ſentiment.]

Pour la page 211. §. 6.

NOTE XII.

Qu'il vaut mieux donner deux titres differens aux deux livres de cultu feminarum.

Tert. n. R. p. 45. 1.

'Les deux livres que Mr Rigaut intitule *de cultu feminarum liber 1 & 2*, ſont marquez dans les anciennes editions comme deux ouvrages tout ſeparez, & diſtinguez par des titres differens, 'le premier *Si tanta in terris &c.* eſtant intitulé *de habitu muliebri*, & le ſecond *Ancilla Dei vivi &c.* ayant ſeul pour titre *de cultu feminarum*. 'Mr Rigaut ſe fonde ſur l'autorité du manuſcrit d'Agobard.

Trit. p. 7. 1.

Tert. n. R. p. 45. 2.

p. 47. 1.

[Mais d'autrepart,]quoique le ſecond repete diverſes choſes & diverſes penſées qui avoient déja eſté miſes dans le premier; [il eſt viſible que ce ſont deux ouvrages ſeparez qui n'ont pas de rapport l'un à l'autre. Ainſi il eſt plus naturel de leur donner differens titres,] 'comme a fait Mr du Pin. [Nous le ſuivrons en cela, quoique dans les citations de la marge, nous ſoyons obligez de nous conformer à l'edition de Mr Rigaut, dont nous avons accoutumé de nous ſervir.

Du Pin, p. 278. ſ.

Ces deux ouvrages peuvent meſme avoir eſté faits dans des temps bien differens. Car celui *de habitu muliebri*, paroiſt écrit après 203, comme on l'a marqué dans le texte: & l'autre pourroit bien avoir eſté fait dés l'an 197, ou peu après, au commencement de la perſecution de Severe, ſelon ce qui y eſt dit à la fin:]*'Cæterùm tempora Chriſtianis ſemper, & nunc vel maximè, non auro, ſed ferro tranſiguntur: ſtola martyriorum præparantur &c.*

Tert. cul. f. l. a. c. 13. p. 181. c.

Pour la page 211. §. 6.

NOTE XIII.

Sur le nom de Ceſar dans le livre De l'idolatrie.

'Dalix dit que Tertullien dans ſon livre De l'idolatrie *c. 15. p. 113. 114*, fait alluſion à la ſolennité de la naiſſance de Gete: & il ſemble vouloir conclure de là que ce livre a eſté écrit en Afrique. [Je ne ſçay point comment il en peut tirer cette concluſion. Car le nom de Carthage qu'il met en cet endroit, n'eſt pas dans Tertullien. Je ne voy point non plus où il a trouvé Gete. Le mot de Céſar y eſt repeté fort ſouvent: mais il eſt viſible que c'eſt à cauſe du paſſage de l'Evangile, *Reddite quæ ſunt Cæſaris Cæſari*; & qu'ainſi il marque l'Empereur qui regnoit alors, quel qu'il fuſt.]

Tert. vit. c. 6. p. 46.

Pour la page 212. §. 7.

NOTE XIV.

Sur ce qui peut faire douter du ſchiſme de Tertullien.

[Tertullien marque bien clairement ſon ſchiſme,]lorſqu'il dit, *Nos quidem agnitio atque defenſio Paracleti diſjunxit à Pſychicis*, '& en un autre endroit, *Erit & hic adverſus Pſychicos titulus, adver-*

Tert. in Pr. c. 1. p. 634. d.

Pud. c. 1. p. 719. d.

ſus mea quoque ſententia retro penes illos ſocietatem. [Il y a neanmoins des perſonnes qui pretendent que ces termes ne marquent autre choſe ſinon qu'il a quité Rome, voulant que les Pſyquiques ne ſoient que les Romains, & non pas tous les Catholiques. Mais 1.°, ces termes marquent certainement d'eux meſmes autre choſe qu'une ſeparation de lieu. Il y a auſſi peu de preuves plus indubitables d'une ſeparation de communion,] 'que les aſſemblées particulieres qu'il tenoit differentes de celles des Catholiques. [On peut voir encore dans le texte pluſieurs autres paſſages qui montrent la meſme choſe.

fug.c.3. p.691. d.

2.° On ne voit point aſſez de preuves que Tertullien ait fait aucun ſejour conſiderable à Rome. Que s'il n'y a jamais eu d'établiſſement, la connoiſſance du Paraclet ne la luy a point fait quitter, & ſes anciens ſentimens ſont plutoſt ceux qu'il a eus à Carthage, que ceux qu'il a eus à Rome.

3.° Surquoi ſe peut-on fonder pour croire qu'il ait pris le mot de Pſyquiques autrement que les autres Montaniſtes?] 'Or nous ſavons que les Montaniſtes appelloient de ce nom tous ceux qui ne recevoient pas leur nouvelle prophetie.

Cl.ſtr.4. p. 511.a.

'Lorſque S. Jerome parle des ouvrages de Tertullien contre les Pſyquiques, il dit qu'ils ſont contre l'Egliſe, [& non pas qu'ils ſont contre les Eccleſiaſtiques de Rome.] 'il a eſté ſuivi en cela par le Prædeſtinatus du Pere Sirmond. [Et en effet, ce qu'en dit Tertullien convient egalement à toute l'Egliſe. C'eſtoit toute l'Egliſe qui condannoit ſa monogamie, qui rejettoit les nouveaux jeûnes de Montan, qui anathematizoit ſa nouvelle prophetie &c. La ſeule temerité qu'il avoit de condanner les ſecondes noces contre l'autorité expreſſe de Saint Paul, ſuffiſoit ſelon S. Auguſtin, pour le faire devenir heretique. Et ſommes nous meilleurs juges de la doctrine de l'Egliſe que ce Pere?]

Hier.v.ill.c. 53. p.284.d.

Prædc.86. p. 79.

'Mais, dit-on, comme il falloit toujours alors eſtre preſt au martyre, & qu'il croyoit que la fin du monde eſtoit proche, il demandoit des Chrétiens une vertu plus eminente. [A la bonne heure. On ne ſauroit trop exhorter à la vertu ceux qui doivent eſtre les imitateurs de J. C. & de Dieu ſon pere. Mais eſt-ce que cela donne droit à un Preſtre d'impoſer de nouvelles loix à toute l'Egliſe, & des loix contraires à l'Ecriture? Eſt-ce qu'on ne ſera pas aſſez preparé au martyre & au jugement dernier, quand on aura bien pratiqué l'Evangile? Aimons ce qu'il y a de bien dans Tertullien, puiſque nous devons aimer la verité en quelque endroit qu'elle ſoit. Mais puiſque c'eſt la verité que nous devons aimer & non les hommes, condannons dans Tertullien ce que la lumiere de la foy & l'autorité des Saints, nous aſſurent y eſtre condanné pur la verité.

Tert.præſ. p.6. c.

Le meſme amour de la verité nous oblige de remarquer ici une choſe qui paroiſt eſtre favorable à Tertullien, quoique nous ne voyions pas qu'elle ait eſté employée par ceux qui ont taſché de le juſtifier.] 'C'eſt un endroit où cet auteur, déja Montaniſte, parlant contre une coutume de quelques Egliſes d'Occident, leur oppoſe la pratique contraire des Egliſes d'Orient, *Cum quibus ſcilicet*, ajoute-t-il, *communicamus jus pacis & nomen fraternitatis. Una nobis & illis fides, unus Deus, idem Chriſtus, eadem ſpes, eadem lavacri ſacramenta: ſemel dixerim, una Eccleſia ſumus.* [Il ſemble donc que meſme eſtant Montaniſte, il eſtoit encore dans la communion Catholique. Mais comment accorder cela] 'avec l'anatheme qu'on prononçoit contre luy & contre tous les Montaniſtes, [avec cette ſeparation qu'il met entre luy & les Pſyquiques, avec cette diſtinction d'aſſemblées? C'eſt ce que nous prions les perſonnes judicieuſes & éclairées d'examiner, & de voir s'il ſuffiroit de dire que Tertullien dit tout cela en la

vel.c.2. p.191. b.

jej.c.1. p.701. d.

perſonne des Egliſes à qui il parle, en quoy conſiſte la force de ſon argument, & qu'ainſi il parle de cette paix & de cette communion par raport à ces Egliſes, non à luy en particulier, & que *communicamus* eſt comme s'il y avoit *communicatis*.

Je penſe qu'on peut dire encore que quoiqu'il fuſt anathematizé par l'Egliſe, & qu'il aimaſt mieux tenir ſes aſſemblées a part, que de renoncer à ſes ſentimens pour rentrer dans la communion, ou de s'abſtenir au moins de l'aſſemblée des Catholiques, ſans former une Egliſe ſchiſmatique; il avoit neanmoins toujours conſervé une grande idée de cette Egliſe Catholique repanduë par toute la terre, & eſtoit bien aiſe de ſe flater d'y eſtre uni en quelque ſorte, parcequ'il euſt ſouhaité d'y eſtre receu ſans changer de ſentiment. [C'eſt peut-eſtre en cette maniere,] qu'il loüe comme de veritables Martyrs, non ſeulement S.te Perpetue, [martyrizé, comme nous croyons, lorſqu'il eſtoit encore dans l'Egliſe,] mais meſme S. Rutile, dont il condanne la conduite, parcequ'elle ruinoit toutes ſes maximes ſuperbes & Montaniſtes ſur le martyre.

Tert. de ani. c. 55. p. 351. d.

de fug. c. 5. 6. p. 693. a. b.

[Je croy meſme qu'on peut trouver dans ſes écrits faits depuis ſon ſchiſme, quoique je n'en aie pas remarqué les endroits, qu'il eſtoit dans l'opinion ſi commune parmi les nouveaux heretiques, qu'il ſuffit pour eſtre ſauvé, & pour eſtre dans la veritable Egliſe, d'avoir la croyance orthodoxe d'un ſeul Dieu createur de l'univers, & de J. C. vray Meſſie & vray homme, quelque opinion qu'on ait ſur le reſte, & dans quelque communion que l'on ſoit.] Dans le lieu meſme que nous examinons, il ſemble dire que ce qui fait une ſeule Egliſe, c'eſt de croire un meſme Dieu & un meſme Chriſt, d'avoir la meſme eſperance, & le meſme ſacrement du Batteſme. Il ſemble encore dire autre-part, que tout eſt aſſez indifferent, pourvu qu'on ne touche pas à ces points. [Il ne reconnoiſt pour hereſie ni pour fauſſe prophetie, que celle qui veut introduire un autre Dieu que le veritable. Auſſi il diſtingue ſes Pſyquiques & des Montaniſtes à qui il donne le nom de ſpirituels, & des heretiques.

vel. c. 2. p. 193. b.

c. 1. p. 192. b. c] je. c. 1. p. 701. c.

je. c. 11. p. 710 a] monog. c. 2, p. 673. d.

monog. c. 1. p. 673. a.

[Voilà ce que nous pouvons dire ſur un endroit qui nous paroiſt difficile, & que nous voudrions voir examiner par des perſonnes habiles. Mais nous ne croyons point qu'un paſſage obſcur nous doive empeſcher de ſuivre la lumiere qui paroiſt dans un grand nombre d'autres, ſoit des Peres, ſoit de Tertullien meſme.]

NOTE XV.

Pour la page 215. § 8.

Que Procle qui a écrit contre les Valentiniens, peut avoir rendu Tertullien Montaniſte.

Tertullien écrivant contre les Valentiniens, marque un Procule entre ceux qui ont refuté les hereſies de Valentin, & qu'il témoigne vouloir ſuivre en tous ſes ouvrages. Il l'appelle *noſtre Procule*, l'ornement de la vieilleſſe la plus chaſte & la plus pure, *Virginalis ſenectæ*, & la gloire de l'eloquence Chrétienne. [Tant d'eloges qu'il donne à un homme dont aucun autre auteur ne fait mention entre les écrivains eccleſiaſtiques, & le mot de *noſter*, par où Tertullien ſemble marquer qu'il avoit quelque union particuliere avec luy; tout cela, dis-je, donne lieu de croire que ce Procule eſt le meſme que Procle le Montaniſte,] appellé auſſi Procule par Saint Jerome. [a] Baronius a ſuivi ce ſentiment, que Mr Valois attribuë encore à Mr Rigaut & au Pere Halloix.

Tert. in Val. c. 5. p. 251. b.

Hier. v. ill. c. 59. p. 287. b.

[a] Bar. 201. § 10. Euſ. n. p. 123. d. c.

Mr Valois le rejette neanmoins, parce, dit-il, que Procle le Montaniſte eſtoit Grec, & le Procule de Tertullien, Africain; & parceque Tertullien appelle l'un Procle, & l'autre Procule. [Il eſt viſible que ces raiſons ſont bien foibles. Carlemot de *noſter* dans Tertullien, ne prouve c.

prouvé point que Procule fuſt Africain; & il pouvoit eſtant Africain écrire en grec, ou parler plus grec que latin. Tertullien pourroit auſſi avoir appellé Procle en un endroit celui qu'il appelloit Procule en un autre, ſurtout mettant ce nom en grec à cauſe de πρῶτος: car les Grecs mettent plutoſt Procle que Procule.] Euſ.l.3.c.31. p.103.a|6.c.20. p.222.d. [Mr Valois luy meſme luy donne l'un & l'autre nom dans ſa traduction d'Euſebe. [Mais nous avons vu que le catalogue des hereſies, où il y a Procle, peut n'eſtre point de Tertullien.

Tert.in Val.c. 5.p.291.b. Mr Valois auroit pu inſiſter davantage] ſur ce que Tertullien met ſon Procule entre ceux qui eſtoient contemporains de Valentin, [ce qu'il eſt fort difficile de croire du Montaniſte. Mais il eſt ordinaire que quand on dit pluſieurs choſes de diverſes perſonnes, comme en cet endroit, il y en ait quelqu'une qui ne convienne pas à tous: & ſi Procule eſt poſterieur à Miltiade, aprés qui Tertullien le met, il ne peut pas avoir eſté eloigné du temps de Procle le Montaniſte.

On peut donc dire que rien n'empeſche de croire que ce Procule loüé par Tertullien, ne ſoit le meſme que le Montaniſte: Et cela ſuppoſé, il eſt fort Bar.201.§ 10. 11. naturel de dire] avec Baronius, que c'eſt luy qui par le vain eclat de ſa virginité exterieure a trompé Tertullien. [Le temps meſme favoriſe cette conjecture. Car autant que l'on en peut juger, ce fut ſous le pontificat de Zephyrin que Tertullien ſe fit Montaniſte.] Euſ.l.6.c.20. p.222.223. Et ce fut ſous le meſme Pape que ſe fit à Rome la conference de Procle & de Caius; [quoique ce n'ait pas eſté dans la meſme année;] Tert.in Marc. l.1.c.15.p.440. b|29.p.452.b. a Hier.v.ill.c. 59.p.287.b. puiſque Tertullien eſtoit Montaniſte dés l'an 15 de Severe, [de J.C. 207,][a] & que la conference ne ſe fit, ſelon Saint Jerome, que ſous Caracalla, [aprés l'an 210.]

NOTE XVI.

Pour la page 219.§ 9.

Tertullien mal défendu; parcequ'on a mal entendu extorris *dans S. Cyprien.*

Tert.redi.a.x. p.33.a.b. [Quelques uns veulent juſtifier le ſentiment de Tertullien ſur la fuite dans la perſecution, parceque S. Cyprien *l.2. ep.* 5, témoigne avoir fait une reprimende à ceux qui avoient fui. [Il n'y en a rien dans cette lettre: mais on a apparemment voulu marquer la 5.e du troiſieme livre, ou la 15.e de l'edition de Pamelius *p.*371, dans la quelle S. Cyprien dit que *nec extoribus defuit objurgatio*. Je ne ſçay ſi *extorris* ſe prend jamais pour un homme qui fuit volontairement. Il eſt certain que d'ordinaire il ſignifie ceux qui eſtoient bannis par l'autorité publique, & que S. Cyprien le prend ſouvent en ce ſens. C'eſt ce que l'on voit non ſeulement par les lettres 19, 21, & 33, mais encore par cet endroit de la lettre 7, *p.*21.1. *Alius in eam patriam unde extorris factus eſt, regreditur; ut deprehenſus non jam quaſi Chriſtianus, ſed quaſi nocens pereat*. On voit bien clairement que ces *extorres* avoient eſté bannis par les magiſtrats, puiſqu'ils ſe rendoient coupables en revenant dans leur pays. On voit en meſme temps que S. Cyprien les reprenoit de ce qu'ils revenoient: Et ainſi il ne faut point dire ſur cela qu'il blaſme quelquefois ceux qui fuyoient pour eviter la perſecution, en meſme temps qu'on avoue que dans ſon traité *de lapſis p.*238.1, il approuve leur conduite, il les loüe meſme preſque autant que les Martyrs, & il défend leur gloire contre ceux qui taſchoient, dit-il, de la diminuer par des mediſances malignes.

NOTE XVII.

Pour la page 223.§ 12.

Qu'il ne faut point mettre le livre de la Monogamie en l'an 219.

[Au lieu que nous mettons le livre De la monogamie le premier de ceux que

Tertullien a fait dans le ſchiſme, dés devant l'an 207, nous ne pourrions le mettre qu'en 219, ſi nous ſuppoſions,] comme font quelques uns, qu'il faut prendre pour une ſupputation exacte ce que Tertullien y conte environ 160 ans depuis la premiere epiſtre aux Corinthiens. [Mais c'eſt une preuve fort foible & fort incertaine : & il y a meſme peu d'apparence que Tertullien devenu Montaniſte dés 207 au pluſtard, n'ait fait ce livre que 12 ans aprés.]

Bar. 216. §. 1.

Tert. monog. c. 3. p. 675. b.

NOTE XVIII.

Pour la page 224. §. 11.

Qu'il eſt fort douteux que Tertullien ait écrit contre le Pape Soter.

[Nous avons marqué ſur S. Soter qu'il y avoit quelque difficulté à croire qu'il euſt écrit contre les Montaniſtes, comme le dit le Prædeſtinatus, ſurtout parceque Saint Jerome qui liſoit beaucoup Tertullien, ne parle point de la réponſe que ce meſme auteur pretend qu'il avoit faite à ce Pape.] Il faut ajouter à cela, que le Prædeſtinatus pretendant ce ſemble citer les propres termes de l'écrit de Tertullien, luy fait dire que ceux de ſon parti ne differoient en rien [des Catholiques,] ſinon qu'ils ne recevoient point les ſecondes noces, & ne rejettoient point la prophetie de Montan ſur le jugement dernier. [On ne voit rien de cette prophetie dans les auteurs, & le point des ſecondes noces n'eſtoit pas le ſeul qui diviſaſt les Montaniſtes des Catholiques.] Le Prædeſtinatus dit du meſme ouvrage de Tertullien, *Aſſerens falſa eſſe de ſanguine infantis, Trinitatem in unitate Deitatis, penitentiam lapſis, myſteriis eiſdem unum Paſcha nobiſcum.* [S'il y a quelque ſens dans ces paroles barbares, le premier article paroiſt contraire à ce que le meſme auteur avoit dit peu de lignes auparavant, Que ceux qui ont écrit contre les Montaniſtes, n'ont point dutout parlé de cet enfant. Si le ſecond article marque, comme il ſemble, que Tertullien reconnoiſſoit la verité des trois Perſonnes en une ſeule divinité, le troiſieme doit ſignifier qu'il ſoûtenoit auſſi avec les Catholiques, qu'il falloit admettre les pecheurs à la penitence. Cependant il auroit plutoſt ſoûtenu le contraire, la penitence dont il eſtoit queſtion entre les Catholiques & les Montaniſtes, eſtant celle à laquelle on promettoit la reconciliation : & il eſt rare qu'on la prenne autrement dans le langage de l'Egliſe. Je n'entens point le 4.e article : mais je ne voy point que du temps de Tertullien il y euſt aucune diſpute ſur la Paſque entre les Montaniſtes & les Catholiques. Tout cela juſtifie ce qu'on voit par bien d'autres endroits, que le Prædeſtinatus eſt un auteur ſur lequel on ne peut fonder quoy que ce ſoit.]

Prad. c. 26. p. 28.

e

NOTE XIX.

Pour la page 226. §. 11.

Pourquoi les livres contre Marcion ont eſté citez avant l'an 207.

[Il faut bien remarquer ce que Tertullien nous apprend luy meſme, qu'il avoit travaillé deux fois contre Marcion avant que de donner les cinq livres qu'il publia [en 207 ou 208. Car ces trois differens travaux expliquent la difficulté que l'on pourroit faire] ſur ce qu'il cite l'ouvrage contre Marcion dans ſon Scorpiaque, dans les livres De la chair de J. C. De l'ame, & De la reſurrection ; [faits avant ces cinq livres. Car il eſt aiſé de répondre qu'il y cite, non ſon dernier ouvrage, mais l'un des deux premiers. Et ce qui rend cette réponſe encore plus certaine,] c'eſt qu'il appelle quelquefois ſon ouvrage contre Marcion un petit livre, [ce qui ne convient pas au troiſieme, & refute ceux qui, comme Pamelius, diſent qu'il travailloit à tous ces livres en meſme temps : outre qu'il n'eſt guere probable qu'il euſt cité un livre qui ne paroiſſoit pas encore, & qui n'eſtoit pas meſme achevé ;] ſans parler de la difference qui eſt entre les livres De l'ame & De la reſurrection, & celui contre

Tert. in Marc. l. 1. c. 1. p. 430. b.

ſcor. c. 5. p. 620. d | cath. c. 7. p. 364. a | de ani. c. 21. p. 324. c | de rel. c. 2. p. 382. c.

cath. c. 7. p. 364. a.

de ani. c. 55. p. 353. c. d | rel. c. 63. p. 411. b. c | in Marc. l. 4. c. 34. p. 559. 560.

Marcion, touchant le lieu où il pretend que ſont les Saints juſqu'au jugement.

NOTE XX.

Pour la page 217. § 19.

Que Tertullien a écrit de Pallio *ſur la fin de Severe.*

Tert.pall.c. 2.p.133.c.

'Tertullien marque le temps auquel il écrivit le livre *de Pallio*, par ces paroles: *Quantum reformavit orbis facinus iſtud? Quantum urbium aut produxit, aut auxit, aut reddidit præſentis imperii triplex virtus, Deo tot Auguſtis in unum favente? Quot cenſus tranſcripti? Quot populi repurgati? Quot ordines illuſtrati? Quot hoſtes excluſi? Revera..... tradicato omni aconito hoſtilitatis &c.* 'Chacun demeure d'accord que ces paroles marquent le regne de Severe. Il y en a qui ont entendu ce *triplex virtus, tot Auguſtis*, de Severe, Niger, & Albin, qui pretendoient tous en meſme temps eſtre Empereurs. 'Mais c'euſt eſté repreſenter d'une étrange maniere la felicité de l'Empire, par la ſource meſme de ſes malheurs &c.

Rhenanus & Magdeburg. ap. Pamel.

Pamel.

Ib.d.

'D'autres l'entendent de Severe, Albin, & Caracalla, ſuppoſant qu'ils ont poſſedé paiſiblement l'Empire tous trois enſemble;]ce qui neanmoins ne fut jamais. Car il eſt faux, ou au moins tres incertain, qu'Albin ait eu le titre d'Auguſte tant qu'il a eſté en paix avec Severe. Il eſt encore plus faux que Caracalla ait eu ce meſme titre conjointement avec luy, puiſqu'il ne fut fait Ceſar qu'aprés la guerre declaré contre Albin, l'an 5 ou 6 de Severe, de J. C. 196, & ce titre ne luy fut confirmé par le Senat qu'aprés la mort d'Albin en 197. Il n'eut meſme le titre d'Auguſte qu'en 198 *V. Severe* § 24.

Il reſte donc que les trois Auguſtes ſoient Severe, & ſes deux enfans Caracalla & Gete. C'eſt le ſentiment de Baronius *an.* 210. § 1, de Mr Rigaut *n. p.* 31. 2, du P. George *t.* 2. *p.* 523. 2. *b*, & de beaucoup d'autres. Caracalla fut fait Auguſte, comme nous venons de dire, en 198, & Gete ſon frere eut le meſme titre dix ans aprés, l'an 16 de Severe, de J.C. 208 ou 209. Ainſi il y eut trois Auguſtes depuis 208 ou 209, juſqu'au commencement de 211 que mourut Severe.] 'Ce fut donc en ce temps là que Tertullien écrivit ſon livre *de Pallio*. [Si l'on veut que *hoſtes excluſi*, marque le mur fait par Severe en Angleterre pour empeſcher les courſes des Calédoniens, cela ne ſe fit qu'en 210, & ainſi le livre *de Pallio* aura pu eſtre écrit ſur la fin de la meſme année.]

Bar. 197. § 5. & 210. § 13.

'Le P. George paroiſt croire qu'il prit le Pallium lorſqu'il ſe fit Montaniſte; & qu'eſtant enſuite ſorti de Rome pour retourner à Carthage, ce fut là qu'il compoſa ſon livre ſur cet habit, pour répondre aux railleries des Carthaginois. [Ce ſentiment n'eſt pas improbable, puiſqu'il ſe peut faire que s'eſtant fait Montaniſte à Rome en l'an 206, il y ſoit encore demeuré quelque temps, & ne ſoit venu à Carthage qu'en 208. Mais il eſt difficile d'en rien aſſurer. Nous ne voyons pas non plus aſſez de fondement à la penſée de Pamelius, qui croit que Tertullien prononça ce diſcours publiquement à Carthage.]

Tert. redi. t. 3 p. 18. a.

NOTE XXI.

Pour la page 217. § 22.

Que le livre à Scapula eſt fait; apparemment en l'an 211.

'L'écrit de Terrullien adreſſé à Scapula, eſt fait certainement durant une perſecution generale, au moins en Afrique, contre la religion Chrétienne, qui ſe faiſoit par l'autorité des Princes qui regnoient alors: *quos putas tibi magiſtros*. [Il eſt certain encore que cette perſecution eſt celle de Severe, qui eſt ſouvent nommé dans cet écrit, ou de quelqu'un de ſes ſucceſſeurs.] 'Or l'Egliſe a toujours eſté en paix durant 38 ans depuis Severe juſqu'à Decc. [c'eſt à dire juſqu'aprés la mort de Tertullien, hors le temps de Maximin, ſous lequel l'Afrique avoit les deux Gordiens, l'un

Tert. ad Sc. c. 4. p. 88. a. b.

c. 87. a.

Sulp. l. 2. c. 43. p. 130.

pour Proconſul, & l'autre pour Lieute-
Tert. ad Sc.c. 4 p.88.b. nant;] & il eſt viſible que Scapula à qui Tertullien écrit, en eſtoit Proconſul. [On peut ajouter qu'il raporte beaucoup d'evenemens arrivez ſous Severe:]

c.2.p.86.d. Il dit que Saturnin, [qui eſtant Proconſul, avoit couronné à Carthage les Martyrs Scillitains en l'an 200,] avoit le premier tiré l'épée en Afrique contre les Chrétiens. [On eſtoit donc encore dans la meſme perſecution de Severe, au moins s'il y a eu des Martyrs en Afrique avant ce regne.

Il faut dire encore que l'écrit à Scapula n'eſt pas fait dans les premieres années
4. de la perſecution de Severe, [puiſqu'il
Perp.aſt.p.12. 13. y eſt parlé d'Hilarien qui a condamné les celebres Martyres S.te Perpetue & S.te Felicité [en l'an 203 au pluſtoſt: & ce n'a
2a.p.203. peut-eſtre meſme eſté qu'en l'an 205.] Il y en a qui croient que Cincius Severus, Veſpronius Candidus, Aſper, & Pudent, qui ſont nommez peu aprés Hilarien, ont eſté Proconſuls d'Afrique durant la meſme perſecution, comme il y a toute apparence, & meſme qu'il ne les faut mettre qu'aprés Hilarien. [Il y en peut encore avoir eu d'autres. Ainſi tout cela ne nous peut apprendre preciſément en quel temps Scapula a eſté gouverneur d'Afrique.]

7b|Tert.adSc. 4.p.87.c. Il faut remarquer neanmoins ces termes de Tertullien; *Ipſe etiam Severus pater Antonini*. Car ils paroiſſent tout à fait marquer que Severe eſtoit mort, & qu'Antonin Caracalla regnoit en ſa place. [Et cela n'eſt point contraire à ce qu'on dit que l'Egliſe ne fut point perſecutée aprés Severe. Car il eſt comme impoſſible que la perſecution ayant duré juſqu'à ſa mort, elle ſe ſoit alors éteinte tout d'un coup. Il eſt aiſé au contraire qu'il en ait encore eu des reſtes durant toute l'année 211, dans laquelle par conſequent Tertullien aura adreſſé ſon écrit à Scapula, qui ayant eſté fait Proconſul par Severe, executoit encore ſes ordres contre les Chrétiens.]

Le P. Poſſin Jeſuite dans ſes notes ſur les actes de S.te Perpetue, croit auſſi que l'écrit à Scapula eſt fait aprés la mort de Severe, & aprés l'an 210, ſe fondant partie ſur la raiſon que nous venons de dire, partie ſur ce que Tertullien dit, que durant une aſſemblée tenuë à Utique, le ſoleil avoit preſque perdu entierement ſa lumiere. Car il pretend que cette obſcurité eſtoit une eclipſe arrivée le 11 avril 210, ſur le midi. Mais comme Tertullien aſſure poſitivement que ſelon les regles de l'aſtrologie ce ne pouvoit pas eſtre une eclipſe, le P. Grandami montre fort bien que cette raiſon du P. Poſſin ne fait rien d'utout.

Perp.aſt.n.3.p. 203.206|Tert. adSc. c.3. p. 86.

Grand. p.82. 84.

Scaliger pretend meſme que Tertullien ne peut avoir écrit à Scapula que ſous Heliogabale, aprés la mort de Caracalla, à cauſe de ces paroles, *quem [Proculum] & Antoninus optimè noverat.* Mais ce qui luy paroiſt une raiſon invincible, [paroiſt tres foible à d'autres. Car Procule eſtant mort alors, comme l'endroit meſme le marque, Tertullien a pu tres bien dire qu'Antonin *l'avoit connu*. Au contraire on ne voit pas pourquoi Tertullien parlant de Severe, auroit ajouté *pater Antonini*, ſi Antonin euſt eſté mort alors auſſi-bien que luy. Outre cela il eſt certain qu'il n'y eut point de perſecution ſous Heliogabale.]

Euſ.chr.n. p. 229.d| Tert. ad Sc.c.4.p. 87.c.

Le P. Poſſin qui approuve le raiſonnement de Scaliger, s'en eloigne ſeulement en ce qu'il veut que ç'ait eſté ſous Macrin, [qui regna un an entre Caracalla & Heliogabale:] & il ſe fonde ſur une note qu'il avoit rencontrée d'Holſtenius, qui avançoit cette conjecture, ajoutant que Macrin avoit perſecuté le Clergé de quelques Egliſes, ſelon Sulpice Severe. [Mais Saint Sulpice le dit de Maximin & non de Macrin; & nous ne pouvons pas comme nous avons dit, mettre le proconſulat de Scapula ſous Maximin.]

Perp.n.p.203. 206.

Pour la page 228. § 12.

NOTE XXII.

Qu'on n'a pas de preuve que le livre De la Couronne ait eſté écrit à Rome.

[Pamelius pretend que le livre de la Couronne a eſté écrit à Rome, & il cite pour cela ces paroles du cap. 14, *p.* 130. *d, Erubeſcite Romani commilitones ejus*: ce qui eſt tres foible, tous les ſoldats de l'Empire eſtant nommez Romains : & meſme le mot de *Romani* n'eſt point dans l'edition de Mr Rigaut. Pamelius auroit pu alleguer avec plus d'apparence ce qui eſt dit au ch. 1, *p.* 120. *b, ſuffragia exinde, & res ampliata, & reus ad Præfectos*: *Ibidem graviſſimas penulas poſuit*, & le reſte qui exprime un ſoldat qui ne s'attend plus qu'à la mort. Car il ſemble qu'aprés l'examen fait par les officiers preſens, qui avoient renvoyé l'affaire aux Prefets du Pretoire, les Prefets aient jugé & condanné le ſoldat. Et les Prefets eſtoient ordinairement à Rome. Mais ſi ceci s'eſt paſſé ſous Maximin, ils eſtoient dans les Gaules ou en Allemagne avec Maximin: car les Prefets du Pretoire ſuivoient alors toujours l'Empereur : & Vitalien qui commandoit en l'an 237, les Pretoriens reſtez à Rome, n'eſt point qualifié Prefet. *V. Maximin* § 5. Or il y a peu d'apparence que Tertullien fuſt alors dans les Gaules. Ainſi il ſemble que le ſens de cet endroit eſt que les officiers jugerent le ſoldat, & le condamnerent à mort, mais ſurſirent l'execution juſqu'à ce qu'on euſt conſulté les Prefets, ou le garderent en priſon juſqu'à ce qu'on euſt trouvé occaſion de le leur envoyer avec ſureté. Ainſi *ibidem* ne ſera pas *apud Præfectos*, mais *apud Tribunos*. Il pouvoit meſme avoir déja eſté envoyé ou d'Afrique ou de Rome, au lieu où eſtoient les Prefets.]

Pour la page 234. § 14.

NOTE XXIII.

Sur le poëme contre Marcion.

[On peut voir dans la preface de Mr Rigaut ſur les poemes de Tertullien *p.* 796, ce qu'il y dit pour montrer que le poëme contre Marcion n'eſt point ni le premier ni le ſecond travail de Tertullien contre cet heretique, l'un & l'autre ayant eſté faits en proſe.] On ajoute que dans le troiſieme livre de ce poëme, il eſt dit que Samuel prophetiza encore aprés ſa mort, au lieu que dans le livre de l'Ame, Tertullien ſoûtient tres nettement que ce fut un demon qui prit la figure de Samuel. On trouve encore quelque contradiction en ce que Tertullien enſeignant que S. Clement a eſté ordonné par S. Pierre, l'auteur du poëme ne met S. Clement qu'aprés S. Lin, Clet, & Anaclet. [Cela ſe peut neanmoins accorder, quoiqu'avec aſſez de peine.] Mais pour la diſtinction de Clet & d'Anaclet, c'eſt une choſe inconnuë aux Africains, & meſme à tous les anciens auteurs Grecs & Latins. [Pearſon croit que ce poëme eſt poſterieur à la chronique de Saint Proſper, [& à l'an 450,] quoiqu'on ne ſache pas de combien. Le P. Halloix qui appelle l'auteur de ce poëme *ſordidiſſimum & ineptiſſimum verſificatorem*, croit que c'eſt quelque homme ignorant & fort mal habile, qui a voulu faire des vers ſur la proſe de Tertullien.

[Je ne ſçay pourquoi] Bullus a voulu ſoûtenir contre tant de perſonnes habiles, qu'il n'y a point de raiſon conſiderable qui empeſche d'attribuer ce poëme à Tertullien, & en prendre pour juge Pamelius [abandonné de tout le monde.] Il dit qu'on y trouve partout les ſentimens & les paroles de Tertullien. [C'eſt ce que les autres n'y voient pas: & quand il y auroit quelque conformité, un mal habile poëte des ſiecles poſterieurs, qui aprés avoir lu l'ouvrage de Tertullien contre Marcion, aura voulu pour s'exercer en mettre quelque choſe en vers, en aura ſans doute imité quelques paroles & quelques penſées. On pourroit montrer par divers exemples, que la critique des ouvrages n'eſt pas le fort de Bullus. Il ne dit rien ſur les raiſons particulieres

Tert. vit. c. 10. p. 85. 86.

de anim. c. 57. p. 356. a. b.

vit. p. 86 præf. c. 12. p. 243. b.

in Marc. c. 5. p. 803.

vit. c. 10. p. 86. 87.

Pearſ. poſt. p. 266. 267.

Hall. v. Iren. p. 646. 1. d.

p. 647. 1. d.

Bull. l. 3. c. 10. p. 423. a.

qu'on allegue contre ce poëme.]

Pour la page 235. § 14.

NOTE XXIV.

Sur le livre de la Trinité attribué à Tertullien.

Ruf.ad. Ori. p.197.a.

'Rufin parle d'un livre de Tertullien ſur la Trinité, où il y avoit des erreurs contre la foy, & que les Macedoniens avoient publié à Conſtantinople ſous le nom de S. Cyprien, pour luy donner plus

Hier.in Ruf. l.2.p.221.b.

d'autorité. 'S. Jerome ſoûtient que ce livre eſtoit de Novatien, & non pas de

v.ill.c.70.p. 290.c.

Tertullien. 'Mais il nous apprend luy meſme que l'ouvrage de Novatien eſtoit comme un abregé de celui de Tertullien: [Et ainſi il ſe peut faire que Rufin & S. Jerome euſſent chacun raiſon de leur coſté.]

NOTE XXV.

Table chronologique des ouvrages de Tertullien.

Les ouvrages de Tertullien ſont ſi celebres, qu'on ſera apparemment bien aiſe d'en trouver ici une liſte, en ſuivant l'ordre des temps autant que nous l'avons pu remarquer, & en diſtinguant ceux que nous croyons écrits dans l'Egliſe, ou aprés ſon ſchiſme.

Sur les peines du mariage, fait lorſqu'il eſtoit encore jeune. Nous ne l'avons plus. V. l'article 2.

Les deux livres à ſa femme: dans l'Egliſe, & apparemment avant qu'il fut Preſtre. § 2.

De la Preſcription: dans l'Egliſe avant celui De la chair de J. C. § 4.

De la Penitence: dans l'Egliſe. § 3.

app.avant l'an 200.

De l'Oraiſon Dominicale: dans l'Egliſe. § 3.

De la Patience: dans l'Egliſe. § 3.

Des ornemens des femmes: dans l'Egliſe, peut-eſtre vers 197. § 6.

Le Scorpiaque: dans l'Egliſe, apparemment en 199. § 1.

L'Apologie: dans l'Egliſe, vers l'an 200. § 5.

Les deux livres aux Nations: vers le meſme temps. § 5.

L'exhortation *aux Martyrs*: de meſme; dans l'Egliſe. § 5.

Des Spectacles: dans l'Egliſe, apparemment en 204. § 6.

Du Batteſme des heretiques en grec: avant le ſuivant. Il eſt perdu. § 4.

Sur le Batteſme: apparemment dans l'Egliſe avant 200. § 3.

Ceux dont on ne voit pas s'ils ont eſté faits dans l'Egliſe ou dans le ſchiſme, ſont:

De l'habit des femmes: aprés celui des Spectacles. § 6.

L'exhortation à la chaſteté. § 3.

Contre les Juifs. § 5.

Du témoignage de l'ame: aprés l'apologie, avant 207. § 5.

A quoy on peut joindre preſque tous ceux qui ſont perdus, ſavoir:

De l'origine de l'ame: avant celui De l'ame. § 11.

Contre les Apelliens. § 4.

Du Paradis: avant celui de l'ame. § 4.

De l'eſperance des Fideles: avant l'ouvrage contre Marcion. § 4.

Des vêtemens d'Aaron. § 4.

Des animaux mondes & immondes. § 4.

De la circonciſion. § 4.

De la virginité. § 4.

De l'humilité de l'ame. § 4.

De la ſuperſtition du ſiecle: § 4.

De la Trinité. § 4.

Celui que nous avons *contre Hermogene*, fait avant 207, paroiſt eſtre fait dans le ſchiſme. § 11.

Contre les Valentiniens: aprés le precedent, eſt apparemment auſſi dans le ſchiſme. § 11.

De l'ame: certainement dans le ſchiſme. § 11.

De la chair de J. C: immediatement avant celui De la reſurrection. § 11.

De la reſurrection: dans le ſchiſme, aprés celui de l'ame. § 11.

Les cinq contre Marcion: aprés celui De la reſurrection, en 207, ou 208. § 12.

Du Manteau : vers 210. § 12.
De la monogamie : contre l'Egliſe. § 11.
Des Jeûnes : contre l'Egliſe, aprés celui De la monogamie. § 11.
De la Pudicité : contre l'Egliſe. § 11.
A Scapula : apparemment en 211. § 12.
Sept livres *de l'extaſe, & contre Apollone* : contre l'Egliſe, aprés 211. Ils ſont perdus. § 15.
Contre Praxeas : dans le ſchiſme. § 11.
De la Couronne : dans le ſchiſme, & apparemment en 235. § 13.
De la Fuite dans la perſecution : auſſi-toſt aprés le precedent. § 13.
Qu'il faut voiler les vierges : dans le ſchiſme, & apparemment dans ſes dernieres années. § 13.
De l'idolatrie : aprés celui de l'habit des femmes, & peut-eſtre lorſqu'il eſtoit devenu hereſiarque. § 6.

Pour la page 238.

NOTE SUR S. ZEPHYRIN.

En quel temps S. Zephyrin a eſté élu.

Euſ. l. 6. c. 21. p. 223. b.

LE Pape Zephyrin tint l'epiſcopat 18 ans entiers, ſelon les termes d'Euſebe, ὅλους. Il mourut en la premiere année d'Antonin [Heliogabale, fini le 7 juin 219. Et c'eſt en effet en cette année là que la chronique d'Euſebe & ſelon le grec & ſelon le latin, met l'entrée de Calliſte ſon ſucceſſeur. Il eſt donc mort en 219, avant le 7 de juin: & ainſi il doit avoir commencé dés les premiers mois de l'an 201. Cependant nous croyons avoir établi dans la note 6, ſur le Pape Victor ſon predeceſſeur, que Victor eſt mort au pluſtoſt à la fin de l'an 201. Il faut donc qu'Euſebe conte toute l'année 219, pour la premiere d'Heliogabale, quoique dans ſa chronique elle ſoit toute marquée pour la ſeconde; ou que l'expreſſion d'Euſebe ὅλους τρεῖς, n'oblige point à croire que la 18.e année ſoit entiere, comme nous l'avons déja vu en pluſieurs autres rencontres. Il faut dire le dernier, ſi Zephyrin n'a commencé qu'en l'an 202, comme cela eſt aſſez probable: & il faut encore dire le premier, ou avouer qu'Euſebe ſe trompe, s'il n'eſt mort que le 26 d'aouſt, auquel Uſuard, Adon, Anaſtaſe, & d'autres enſuite marquent ſa feſte, au meſme que le 20 de decembre,] auquel elle eſt marquée par les martyrologes de S. Jerome, par Raban, Vandelbert, & quelques autres.

Florent. p. 1037. 1038. Boll. mart. t. 2 p. 41. 42.

[Neanmoins puiſque la chronique d'Euſebe fait concourir la premiere année d'Heliogabale avec l'an 218 de J. C. il vaut peut-eſtre mieux mettre la mort de Zephyrin dés le 20 decembre de cette année là: au moins cela nous donnera plus de facilité pour les Papes ſuivans. Par ce moyen il n'aura gouverné qu'un peu plus de 17 ans, s'il a commencé à la fin de 201, ou meſme un peu moins, ſi ce n'a eſté qu'en 202. Et neanmoins Euſebe luy aura pu donner 18 ans commencez, en contant par les Conſulats depuis la 9.e année de Severe, qu'il fait concourir avec l'an 201 de J. C. Calliſte aura pu aiſément n'eſtre élu que 15 jours aprés Zephyrin; & ainſi en 219, comme on le lit dans la chronique d'Euſebe: outre qu'on pretend que les années de cette chronique commencent au mois de ſeptembre avec l'année des Orientaux.]

Boſſ. apr. t. 2. p. 24. 2.

Les Pontificaux [par une ſuite de pluſieurs difficultez dont on a parlé en d'autres endroits,] font commencer Zephyrin en 198 & finir en 217 [ſelon quoy il doit avoir gouverné 19 ou 20 ans.] Cependant celui qu'on pretend eſtre le plus ancien aprés le Pontifical de Bucherius, qui eſt defectueux en cet endroit, ne luy donne que 17 ans, ſix mois, & dix jours, Anaſtaſe en retranche encore quelques mois. Les manuſcrits de S. Germain des Prez portent l'un 18 ans, 7 mois, & dix

Ana'. t. 5. p. 426. 428.

jours, l'autre 18 ans, 6 mois, & 5 jours. 'Eutyque luy donne 18 ans, comme Euſebe. Mais la chronique de Nicephore, & George de Syncelle, mettent 19 ans, ou douze, dit le dernier, qui pretend qu'Euſebe n'en conte pas davantage.

Euty.p.367. Sync.p.435. c'316.b.

NOTES SUE S. HIPPOLYTE.

Pour la page 239.

NOTE I.

Qu'on luy donne ſans fondement le nom de Nonnus.

Bar.229.§ 4| Pet D.ep.19. c.7.bj.p.190. a.2.

'BARONIUS dit que S. Hippolyte avoit auſſi le nom de Nonnus: mais il ne le cite que de Pierre Damien, qui vivoit huit ſiecles aprés, & qui a fait diverſes fautes ſur ce Saint par l'aveu meſme de Baronius. Il le confond avec S. Nonne, qui convertit long-temps aprés S.te Pelagie: [& nous eſperons montrer dans la note 4, qu'il ne luy donne le nom de Nonnus que parcequ'il le confond avec un autre Martyr. C'eſt pourquoi nous n'avons point cru nous devoir arreſter à tout ce qui n'a point d'autre auteur que luy.]

Pour la page 239.

NOTE II.

Qu'on ne ſçait d'où il a eſté Eveſque.

Ciel.in Euty. bib.P.t.4.i. p.424.c.

'L'autorité du livre Des deux natures, [qui paſſe aujourd'hui aſſez generalement pour eſtre du Pape Gelaſe, quoique des perſonnes tres habiles jugent qu'il n'en eſt pas, ſeroit tres conſiderable pour nous aſſurer] que S. Hippolyte a eſté metropolitain d'Arabie, 'ſi S. Jerome n'avoit dit cent ans auparavant, qu'il n'avoit pu ſavoir d'où il avoit eſté Eveſque. [On peut ajouter qu'Euſebe l'auroit marqué, ſi c'euſt eſté quelque ville conſiderable, comme une metropole d'Arabie, ſi voiſine de la Paleſtine.] 'Il y a meſme quelque lieu de croire avec Mr Cotelier, qu'on ne l'a fait metropolitain d'Arabie, que faute d'avoir lu aſſez exactement l'endroit où 'Euſebe parle tout enſemble de luy & de Berylle de Boſtres. [Car Boſtres eſtoit la metropole de l'Arabie: & je penſe meſme qu'on peut aſſurer qu'elle en eſtoit alors l'unique metropole. De ſorte qu'eſtant certain par cet endroit d'Euſebe que S. Hippolyte n'eſtoit pas Eveſque de Boſtres, il eſt difficile de croire qu'il ait eſté metropolitain d'Arabie. Et je ne ſçay en effet s'il faut dire que Gelaſe luy donne cette qualité. Car les termes de l'endroit qu'on en cite, ſont ceux-ci: *Hippolyti Epiſcopi & Martyris, Arabum Metropolis*: Ce qui ne faiſant point de conſtruction, à moins qu'on ne liſe *Metropolitani*, donne quelque lieu de douter ſi cet *Arabum Metropolis*, n'a point eſté ajouté au texte.]

Hier.v.Ill.c. 61. Cotel.g.t.2. p.640.a. Raſ.l.6.c.20. p.222.d.

'Leonce de Byzance parlant des anciens Peres, met entre les autres, S. Clement & S. Hippolyte Eveſques de Rome, τῆς Ρ'ώμης, [en quoy il eſt indubitable qu'il ſe trompe:] 'outre que vivant au pluſtoſt à la fin du VI. ſiecle, [il ne peut pas faire une grande autorité:] '& quoiqu'il ait eſté ſuivi en cela de pluſieurs Grecs, ce n'eſt pas une raiſon qui nous puiſſe faire mettre S. Hippolyte au nombre des Papes.

Leon.ſec.3. bib.P.t.11.p. 503.c. S.p.113.e. Auct.j.p.63. 1.a.

[Le titre d'Eveſque de Porto, ou du Port de Rome, eſt aujourd'hui celui ſous lequel ce Saint eſt le plus connu. Mais il n'eſt pas le mieux fondé.] 'Car comme remarquent Baronius & Mr du Cange, s'il a eſté Eveſque d'un lieu ſi voiſin de Rome, il eſt étonnant que S. Jerome qui avoit demeuré à Rome, & qui y avoit tant de correſpondances, n'ait pu le ſavoir: [Et on peut ajouter que c'eſt une choſe tout à fait ſans apparence.] 'Auſſi le P. Combefis paroiſt croire que cette raiſon ſuffit ſeule pour rejetter

Bar.a2.aug.c| Paſc.pr.p.16. b. Auct.j.p.63. 1.b.

rejetter ce qu'on dit de ſon epiſcopat à Porto. Florentinius ſemble auſſi preferer l'ignorance de S. Jerome à tout ce que l'on en a dit depuis. [Mais de plus, s'il eſt vray que le Pape Gelaſe l'ait cru metropolitain d'Arabie, quand meſme il ſe ſeroit trompé en cela, c'eſt neanmoins une preuve manifeſte qu'on ne ſavoit point à Rome à la fin du V. ſiecle, qu'il euſt eſté Eveſque ni à Porto, ni en aucun autre lieu d'Italie.]

Flor.p.250.1.

Bar.229.§ 9. Voſſ.h.g.l.4. c.20.p.496.

'Baronius taſche d'eluder cette preuve tirée de Gelaſe, par une réponſe que Voſſius rejette avec raiſon, ne la trouvant point vraiſemblable. Car il ſuppoſe que S. Hyppolyte eſtoit en effet metropolitain d'Arabie; mais qu'eſtant venu à Rome, le Pape Calliſte pour le retenir auprés de luy, luy donna l'eveſché de Porto. [Ainſi il veut que nous croyions ſur ſa parole une choſe auſſi extraordinaire, & auſſi contraire à la diſcipline de l'Egliſe, que celle là, ſans aucun témoignage de l'antiquité.] 'Car meſme Pierre Damien dit bien que S. Hippolyte vint de devers Antioche dont il eſtoit, en Occident & à Rome, où il fut martyrizé & enterré à Porto, [par où l'on voit qu'il confond, comme Baronius, S. Hippolyte Eveſque, avec S. Hippolyte martyr à Porto.] Mais il dit qu'il ne vint d'Orient à Rome qu'aprés avoir quitté l'epiſcopat: [& il eſt viſible par toute ſa ſuite, qu'il n'a point cru qu'il y ait eſté engagé de nouveau, ni chargé de l'Egliſe de Porto. Mais quand meſme il y auroit quelque vraiſemblance à croire qu'il auroit eſté transferé d'une Egliſe d'Arabie à celle de Porto, cela n'empeſcheroit pas qu'on n'objectaſt toujours contre cette vraiſemblance le paſſage attribué à Gelaſe, eſtant fort extraordinaire que quand un Eveſque a changé de ſiege, on l'ait nommé aprés ſa mort du nom de celui qu'il a quitté, plutoſt que de celui qu'il a tenu le dernier, & dans lequel il eſt mort, comme une femme mariée deux fois prend toujours le nom du ſecond mari, quand meſme il ſeroit moins relevé que le premier.

Petr.D.op.19. c.7.p.196.2. b.c.

Que s'il faut donner en cela quelque choſe à la conjecture, ou peut croire aſſez probablement que S. Hippolyte eſtoit Eveſque de quelque petite ville, dont le nom eſtoit peu connu; & que l'on ne l'a fait Eveſque de Porto, que parcequ'y ayant eu en ce lieu un Martyr celebre du meſme nom, comme nous le dirons dans la note 4, & qui venoit peut-eſtre d'Orient, on l'a confondu dans la ſuite du temps avec le grand Hippolyte Eveſque & Martyr. On ſçait combien ces confuſions ſont ordinaires, & combien elles ſont receuës favorablement. Il ſe peut faire encore que quelqu'un ait donné au grand Hippolyte la qualité de Romain, ſoit qu'il fuſt originaire d'Occident, ce qu'on peut preſumer de ce qu'il eſtoit diſciple de S. Irenée, ſoit qu'il y ait eſté Eveſque, ſoit parcequ'il eſtoit Senateur Romain, ſelon S. Jerome: Et cela joint au martyre de l'autre S. Hippolyte à Porto, l'aura fait croire Eveſque de ce lieu par ceux qui donnent trop à leurs conjectures, & qui ne diſtinguent pas les apparences de la verité.]

'Dés le VI. ou le VII. ſiecle, Leonce de Byzance a qualifié, comme nous avons dit, S. Hippolyte Eveſque de Rome: '& quelques fragmens que le P. Combefis a trouvez dans une Chaine ſur l'Ecriture, luy donnent ce titre. 'S. Germain de Conſtantinople, [qui vivoit au commencement du VIII. ſiecle, ſelon Bellarmin,] cite S. Hippolyte de Rome. 'Vers le milieu du VII. ſiecle, Anaſtaſe qualifié Nonce de Rome, envoyant quelques extraits d'un livre qu'il attribue à S. Hippolyte, (de quoy on ne convient pas,) l'appelle Eveſque *de Porto ou du Port de Rome*. 'George ſurnommé le Syncelle, qui écrivoit en l'an 792, & d'autres Grecs enſuite, luy donnent le meſme titre d'Eveſque de Porto. [Et dés le commencement du VII. ſiecle, à ce qu'on croit,] 'la chronique d'Alexandrie

Leon.ſec.5. p.503.c.

Auct.j.p.30. 55.

Voſſ.h.g.l.2. c.24.p.284. a Euſ.n.p.123. b Auct.j.p. 63.1.2.

Pasc.p.6.a.

Auct.3.p.63. 1.2. le luy donne auſſi. 'Le P. Combefis ſemble croire que ceux qui l'ont qualifié Eveſque de Rome, ont eſté dans le meſme ſentiment, ayant ſeulement voulu dire par là qu'il eſtoit Eveſque auprés de Rome. [Cela ne pourroit pas encore rendre fort certaine cette opinion ignorée de S. Jerome, & de Gelaſe s'il eſt auteur du livre Des deux natures. Mais Leonce le qualifie Eveſque de Rome

Menæa,30. jan.p.522.537. tout de meſme que S. Clement:] 'Les Grecs dans leur office l'appellent le Pape de Rome; & le Syncelle *p.*315 *d*, Archeveſque de Rome. [Auſſi tous ces auteurs Grecs n'ont pu perſuader leur

Phot.c.202. p.525. ſentiment à Photius,] 'qui ſe contente, comme les anciens, de le nommer Eveſque & Martyr.

Euſ.χρ.p. 84.2. 'S. Hippolyte eſt auſſi qualifié Eveſque de Porto, dans une chronologie que Scaliger a extraite de George le Syncelle, & qu'il a fait imprimer ſous le nom d'Euſebe, pretendant que George l'avoir priſe de luy. [Mais puiſque S Jerome n'a pu ſavoir le lieu dont S. Hippolyte eſtoit Eveſque, c'eſt une marque indubitable qu'Euſebe ne l'avoit jamais nommé, au moins dans les pieces que S. Jerome avoit luës, telle qu'eſtoit

n.χρ.p.8.1. aſſurément ſa chronologie,] 'qu'il avoir meſme traduite en latin, comme Scaliger l'aſſure. [Et cet endroit n'eſt pas le ſeul dans cette chronologie qu'on peut aſſurer ne pas venir d'Euſebe. Car pour

χρ.p.82.2. &c. ne point parler des autres,] 'on voit qu'elle marque combien chaque Eveſque de Jeruſalem a gouverné de temps;

hi.l.4.c.5.p. 117.b. 'au lieu qu'Euſebe declare expreſſément qu'il ne l'avoit trouvé nulle-part: [a] ce

a Par.188.5 1. qui a obligé Baronius de condanner d'erreur & de temerité les auteurs plus nouveaux, qui l'ont voulu faire ſans pouvoir avoir ſuivi d'autre regle que leur imaginarion & leur folie.

Anaſt.coll.pr. 'Quoiqu'Anaſtaſe le bibliothecaire euſt publié dans le IX. ſiecle parmi les Latins, l'ouvrage de l'autre Anaſtaſe,

p.109. 'qui avoit donné la qualité d'Eveſque de Porto à S. Hippolyte; [neanmoins cette opinion n'eſtoit pas encore alors repanduë partout, puiſqu'Uſuard & Adon, qui écrivoient peu de temps aprés, parlent de S. Hippolyte de Porto le 22 & 23 d'aouſt, ſans le faire Eveſque. [Ils ne parlent point dutout de l'Eveſque. On peut aſſurer auſſi, ſelon ce que nous avons dit, que de temps meſme de Pierre Damien, c'eſt à dire dans le XI. ſiecle, on ignoroit encore à Rome que Saint Hippolyte euſt eſté Eveſque en ces quartiers là.] 'Dodwel ſuppoſe ſon epiſcopat de Porto comme conſtant. [a] Mr Cotelier, [pour qui nous aurions plus de reſpect,] dit que c'eſt la veritable opinion; '& Mr du Cange penche auſſi beaucoup de ce coſté là. [Mais nous cedons à l'autorité des anciens, & aux preuves des modernes.]

Pearſ.diſ.p. 95.202. a Cotel.g.t. 2.p.639.b. Paſc.p.16.c.

'Scaliger pretend qu'il a eſté Eveſque non de Porto, mais de Tivoli, parceque c'eſt ſur le chemin de Rome à Tivoli qu'on a trouvé ſa ſtatuë & ſon cycle en 1551. [Ce qu'on peut dire de cela, c'eſt qu'il fonde ſur une preuve tres foible, une opinion qui luy eſt toute particuliere, & qui eſt toujours combatuë par l'ignorance de S. Jerome & de Gelaſe.

Euſ.χρ n.p. 425.1.2.

Comme Uſuard & Adon ne parlent point dutout de S. Hippolyte Eveſque, cela peut donner quelque ſujet de croire que ç'a plutoſt eſté en Orient qu'en Occident qu'il a exercé l'epiſcopar, & qu'il a ſouffert le martyre. Nous verrons en effet dans la note 4,] 'un S. Hippolyte Eveſque marqué à Antioche le 29 & le 30 de janvier: & on croit que c'eſt celui-ci. 'Pierre Damien le fait auſſi venir de devers Antioche. [Ainſi il aura pu eſtre Eveſque de quelque petite ville de Syrie.]

Boll.29.jan. p.917.d'Flor. p.289-291.

P D.t.1.p. 190.a.b.

NOTE III.

Pour la page 240.

Fautes de Photius ſur S. Hippolyte, pour avoir mal entendu S. Jerome.

'Photius dit que ce fut S. Hippolyte qui

Phot.c.121.p. 301.

exhorta Origene à travailler ſur l'Ecriture: [& cela pourroit eſtre,] 'puiſque beaucoup de perſonnes contribuerent à ce deſſein. 'Mais il eſt tres viſible par la ſuite de Photius, qu'il ne le dit que parcequ'il a mal entendu S. Jerome, attribuant à S. Hippolyte ce que ce Pere dit d'Ambroiſe.

Epi.64.c.3.p. 525.d.

Huet,Ori.l.v. c.2.p.12.c.f.

c.d|Phot.c. 121.p.301.

'Ce que Photius dit encore que Saint Hippolyte parloit au peuple à l'imitation d'Origene, n'eſt pris de meſme 'que du paſſage de S. Jerome mal traduit par Sophrone, qui a ſuivi la fauſſe ponctuation qui ſe trouve encore aujourd'hui dans l'impreſſion de Baſle en 1565, & qui a eſté corrigée par Aubert le Mire dans ſa bibliotheque eccleſiaſtique *p.*20. [Outre que la faute en eſt aſſez viſible par elle meſme, il eſt ridicule de s'imaginer qu'un Eveſque ait pris d'un laïque l'exemple d'inſtruire ſon peuple.] 'Que ſi l'homelie de S. Hippolyte dont cela eſt tiré, a eſté prononcée ſous Caracalla, comme le pretend le P. Halloix. [Origene n'avoit fait encore alors aucune homelie. *V. Origene* § 13.] 'Pour ce que des perſonnes habiles pretendent qu'il ne faut pas meſme s'arreſter à ce que S. Jerome dit effectivement, que l'exemple de S. Hippolyte ſervit à Ambroiſe pour porter Origene à travailler ſur l'Ecriture; [nous en parlerons ſur Origene § 14.

H'er.v.ill.c. 61.p.288.c.

Hall.v.Ori.l. 1.c.10.p.29.

Huet,Ori.p. 11.c.

Pour la page 244.

NOTE IV.

Qu'il faut mettre S. Hippolyte Eveſque à Antioche, le 29 de janvier; Saint Hippolyte Preſtre de Rome, autrefois Novatien, à Oſtie ou à Porto, le 13 d'aouſt; & un troiſieme S. Hippolyte noyé à Porto, le 22 du meſme mois.

Florent.p. 289.

'Quelques martyrologes de S. Jerome ſemblent mettre S. Hippolyte Eveſque en Toſcane: *In Tuſcia, Conſtantini, Epolyti Epiſcopi*. [Et cela pourroit favoriſer ceux qui le font Eveſque de Porto.] Mais d'autres exemplaires ont, *& alibi Ippolyti*: [& ni Bollandus, ni Florentinius, ne s'appuient point ſur cela pour dire qu'il a ſouffert en Toſcane.] 'Les meſmes martyrologes mettent le lendemain 30 janvier, *In Antiochia paſſio S. Epolyti*, ou *Hippolyti*. [Et comme il leur eſt aſſez ordinaire de repeter ainſi les meſmes Saints, il ſe peut bien faire que cet Hippolyte ne ſoit pas different de l'autre.]

p.150.291.

'Il eſt vray qu'Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres aprés eux, diſent que ce S. Hippolyte d'Antioche eſtoit non un Eveſque, mais un Preſtre, qui avoit ſuivi quelque temps le ſchiſme de Novatien. 'Mais Prudence témoigne clairement que cet Hippolyte Preſtre autrefois Novatien, eſtoit de Rome, qu'il a eſté martyrizé à Oſtie ou à Porto, & que ſon corps enterré auprés de Rome, eſtoit honoré par un concours continuel de toute la ville. 'Baronius accuſe Prudence de ſe tromper en cela. [Cependant il eſt difficile de comprendre ſurquoi il fonde cette accuſation, ſi ce n'eſt qu'il veuille pretendre qu'un auteur celebre du IV. ſiecle,] 'qui avoit appris ce qu'il en dit à Rome meſme, [a] qui avoit ſouvent prié au tombeau de ce Saint, & qui reconnoiſt avoir receu de Dieu beaucoup de graces par ſon interceſſion, [doit ceder à des martyrologes faits long-temps aprés, par des perſonnes ſouvent inconnuës, & pleins de beaucoup de fautes. Ce n'eſt pas que Prudence n'ait pu ſe tromper: mais pour le croire, il faut d'autres preuves que celles là.] 'Bollandus qui a ſuivi en cela Baronius, n'en raporte point d'autres autoritez; [& meſme il ne cite rien des Grecs, quoiqu'il n'y ait aucune apparence qu'ils euſſent oublié un Martyr remarquable par cette circonſtance ſi extraordinaire, arrivée dans la capitale de l'Orient, puiſqu'il a eſté ſi celebre parmi les Latins.] 'Nous trouvons meſme un Hippolyte Preſtre de Rome banni en 235 avec le Pape S. Pontien. [Il eſt aiſé qu'il ſoit revenu de cet exil, & qu'il ait vécu juſqu'en 252, & meſme juſqu'en

Boll.30.jan. p.1027.§ 1.

Prud.de M. 11.p.139.

p.147.143.

Bar.229.§ 6| 255.§ 14 30. jan.2.

Prud.p.138. 139.
a p.142.

Boll.30.jan. p.1027.§ 2.

Buch cyc. p. 271.

258, pour ſouffrir le martyre ſous Gallus ou ſous Valerien. Et ce qui peut favoriſer cette penſée,] c'eſt que les martyrologes de S. Jerome joignent enſemble la feſte de S. Hippolyte Martyr, & celle de S. Pontien Pape.

Floren.p. 750.751.

Ibid.

'Ils la marquent le 13 d'aouſt: & c'eſt le jour auquel le Preſtre Novatien eſtoit honoré ſelon Prudence, [au lieu que S. Hippolyte Eveſque eſt mis le 29 de janvier dans les martyrologes, comme on vient de voir. Je ſçay bien que Baronius pretend que c'eſt encore une confuſion de Prudence, d'avoir mis le Preſtre Novatien le 13 d'aouſt, au lieu que celui qui a eſté martyrizé ce jour là, eſt, dit-il, un ſoldat converti par S. Laurent. Mais pour nous faire croire que c'eſt Prudence qui ſe trompe, il faudroit que Baronius euſt d'autres preuves que des martyrologes, & que les actes de S. Laurent, qu'il rejette luy meſme comme nouveaux & corrompus. Ainſi il n'y a aucune neceſſité de condanner Prudence, qui ne ſe contredit en rien, & qui n'eſt combatu par aucun monument de l'Egliſe, dont l'autorité ne ſoit beaucoup inferieure à la ſienne.] 'Le P. Mabillon dit que S. Hippolyte marqué le 13 d'aouſt dans le calendrier de l'Egliſe d'Afrique, eſt celui dont Prudence a fait une hymne, [& ne parle point dutout de celui des actes de S. Laurent qu'il ne manque pas de voir tous les ans dans ſon breviaire. Et il eſt en effet aiſé de croire que l'Egliſe d'Afrique qui prenoit un grand intereſt à faire rejetter partout Novatien, a voulu conſerver la memoire d'un Martyr qui l'avoit ſi hautement condanné en verſant ſon ſang.

a Prud. de M. 11. p. 144.

Anal. t. 1. p. 399. 421.

Nous diſons que ce Saint a ſouffert à Oſtie ou à Porto, parceque nous ne voyons pas lequel de ces deux lieux Prudence a voulu marquer.] 'il dit que S. Hippolyte fut preſenté au juge, *Oſtia vexanti per Tiberina viros.* Et un peu aprés, *Protulerat rabiem Tyrrheni ad littoris oram, Quaque loca aquoreus proxima portus habet.* [Voilà les noms propres d'Oſtie & de Porto, tous deux employez; & tous deux en les prenant dans leur ſignification commune, peuvent convenir & à Porto & à Oſtie. Toute la mer d'auprés de Rome s'appelloit la mer Tyrrhene. Neanmoins ce nom vient originairement de la Toſcane, & c'eſt une raiſon de croire que Prudence a voulu parler de Porto qui eſt du coſté de la Toſcane, plutoſt que d'Oſtie qui eſt dans le Latium; mais une raiſon fort legere, auſſi-bien que ce que nous allons voir d'un S. Hippolyte honoré à Porto, dont tout ce qu'on dit n'a rien de commun avec celui de Prudence.] 'Baronius paroiſt croire que Prudence met S. Hippolyte à Porto: 'mais en un autre endroit il l'entend clairement d'Oſtie, [ce que le breviaire d'Orleans a fait auſſi.] 'Le P. Ruinart qui n'heſite pas à preferer l'autorité de Prudence à tout ce qu'on cite d'ailleurs ſur S. Hippolyte Preſtre, l'appelle un Martyr de Porto.

Prud. p. 139.

Bar. 30. jan. a. 229. 58.

Act. M. p. 155.

'Baronius a mis dans le martyrologe Romain le grand S. Hippolyte le 22.e jour d'aouſt, 'auquel les martyrologes attribuez à S. Jerome, mettent à Porto un S. Hippolyte nommé auſſi Nonnus, martyrizé avec pluſieurs compagnons. Uſuard & d'autres ſuivent ces martyrologes. Adon differe ſeulement cette feſte au lendemain. 'Baronius cite des actes de ce S. Hippolyte, qu'il croit eſtre un abregé de ceux de S.te Aurée, & qu'il dit leur eſtre fort ſemblables. 'Mais il nous aſſure en meſme temps que les actes de S.te Aurée ſont pleins de fautes, & ont beſoin d'eſtre corrigez en beaucoup de choſes. [Nous en parlerons ſur S. Calliſte *note* 2.] 'Ces actes raportent en peu de mots le martyre de S. Hippolyte, arrivé, diſent-ils, ſous l'Empereur Claude, [ſans qu'il ſoit aiſé de dire s'ils l'entendent du premier ou du ſecond. Mais ni l'un ni l'autre ne convient au temps du grand Hippolyte. Auſſi ces actes ne diſent point dutout que celui dont ils parlent fuſt Eveſque.] 'Les Grecs qui les ſuivent

Bar. 229. 6.

Floren. p. 770.

Bar. 229. 58.

57.

MS. p. 500. 501.

Menæa. 30. jan. p. 518.

dans le reſte, le chantent partout Eveſque, & Pape de Rome. [a] Il eſt viſible par ce qu'ils diſent dans leurs eloges de ſes combats contre les hereſies, [qu'ils l'entendent du grand Hippolyte ;] & ils ne laiſſent pas de le mettre ſous Claude, [laiſſant à de plus habiles qu'eux le ſoin de demesler cette contradiction.] C'eſt le 29 ou 30 de janvier qu'ils font la feſte de ce Saint, avec celle de S.te Aurée, & de pluſieurs autres Martyrs d'Oſtie & de Porto. [Car tout cela ſe brouille fort bien enſemble.]

p. 511. 537. a p. 512. &c.

p. 538.

p. 511 [Ugh. t. 6. p. 1203.

'On conſerve encore à Porto la memoire de S. Hippolyte qui y a ſouffert, & l'on y montre le puits où on dit qu'il fut jetté. Pour ſon egliſe qui y eſtoit autrefois celebre, elle eſt toute ruinée. 'Pierre Damien raporte quelques particularitez du martyre de ce Saint, [conformes à ce qu'on en lit dans les actes de S.te Aurée. C'eſt le premier au moins entre les Latins, que nous trouvions luy avoir donné la qualité d'Eveſque, non de Porto, comme fait Baronius, mais] de quelque Egliſe d'Orient qu'il avoit quittée, dit-il, [comme nous l'avons déja remarqué.] 'Baronius reconnoiſt que les manuſcrits mettent S. Hippolyte de Porto ſous Claude, en quoy il pretend qu'ils ſe trompent, & il ſoûtient, ſans en donner neanmoins aucune preuve conſiderable, que ç'a eſté ſous Alexandre. [Ainſi tout cela eſt une nouvelle preuve que ce S. Hippolyte n'eſt point celui qui a écrit, y ayant des raiſons de croire qu'il n'eſt mort qu'aprés Alexandre, & n'y ayant point d'apparence qu'il ait vécu juſque ſous Claude II, qui ne commença à regner qu'en 268.]

Bar. 229. § 6 22. aug. c.

Petr. D. op. 29. c. 7. p. 190. a. b. c.

Bar. 229. § 5 22. aug. c.

NOTE V.

Sur la chronique de S. Hippolyte.

Pour la page 244.

Euſ. l. 6. c. 22. p. 223. c.

'Euſebe dit que S. Hippolyte dans un de ſes ouvrages ſur la Paſque, faiſoit une deſcription des temps, περὶ χρόνων ἀκριβείας ἐπιδείκνυσι, dans laquelle il propoſoit ſon cycle. 'Dans la table des ouvrages de ce Saint trouvée autour de ſa ſtatuë, on marque ſeparément *une chronique*, & *une demonſtration des temps de Paſque, conforme à la carte de ſon cycle*, καὶ ἄλλα) περὶ τοῦ πάσχα. [Si cette Demonſtration &c. n'eſt autre choſe que le cycle meſme, la chronique pourra eſtre tout l'ouvrage de la Paſque ; ou au moins ce qui y eſtoit dit ſur les temps.] 'Que ſi la Demonſtration &c. comprend tout l'ouvrage ſur la Paſque, comme cela peut paroiſtre aſſez probable, [alors il faudra dire qu'outre ce que S. Hippolyte diſoit ſur la chronologie dans ce traité, il en avoit fait encore un ouvrage exprés, qui portoit le titre de *Chronique*. C'eſt pourquoi nous appellons l'autre ſa *chronologie*.] 'Le Syncelle cite des traditions de Saint Hyppolyte, & de quelques autres poſterieurs, ce qu'il dit que J. C. eſt né le 25 de janvier l'an 43 d'Auguſte, [ou plutoſt quarante ans depuis la bataille d'Actium ;] ſous les Conſuls Sulpicius Camerinus & C. Poppæus, [c'eſt à dire en l'an 9 de l'ere commune,] au commencement de l'an du monde 5501.

Graſ. p. 160.

Paſc. pr. § 14. p. 10. 11.

Sync. p. 313. d.

p. 314. b.

'Dodwel pretend qu'un chronologiſte Chrétien qui écrivoit en 235, *v. Alexandre § 26*, a tiré diverſes choſes de S. Hippolyte, particulierement ce qu'il diſoit des Papes ; & que ce que nous trouvons ſur ce ſujet dans le Syncelle, qui ne s'accorde pas avec Euſebe, vient auſſi de S. Hippolyte. [Mais tout cela n'eſt fondé que ſur un tas de ſuppoſitions & de conjectures, qu'il ſeroit fort inutile d'examiner, parceque l'on n'y ſauroit jamais rien fonder de ſolide.] 'Mr du Cange ſuit aſſez Dodwel, & veut meſme que cette chronique de 235, ſoit de Saint Hippolyte. [Mais il ne nous paroiſt point non plus qu'il ait autre choſe à alleguer que des conjectures, & meſme aſſez foibles. Et aprés tout, cet ouvrage n'eſt pas pour faire beaucoup d'honneur à qui que ce ſoit qui l'ait fait : Ainſi il importe peu de le ſavoir.]

Pearſ. diſ. p. 200. 202.

Paſc. pr. § 12. 35. p. 14.

Pour la page 246.

NOTE VI.

Livre ſur l'Antechriſt ſuppoſé à Saint Hippolyte.

[Outre l'ouvrage ſur l'Antechriſt donné par Gudius,] 'nous en avons un autre dans la bibliotheque des Peres, *t.* 2. *p.* 587, donné par Mr Pic Chanoine de Noſtre-Dame de Paris, prés d'un ſiecle auparavant, qui porte auſſi le nom de S. Hippolyte, intitulé *De la fin du monde, de l'Antechriſt, & du ſecond avenement de J. C.* 'Baronius le reçoit comme veritable, & ne peut neanmoins s'empeſcher de condanner ce qu'on y lit, que S. Jean l'Evangeliſte n'eſt pas mort. [C'eſt en effet un ſentiment trop indigne d'un Pere du III. ſiecle, auſſi celebre que S. Hippolyte:] '& nous trouvons tout le contraire dans le veritable ouvrage de ce Saint. [Auſſi avant meſme que celui-ci euſt eſté trouvé, beaucoup de perſonnes rejettoient l'autre comme un faux Hippolyte, ſemblable à celui de Thebes, dont nous parlerons bien-toſt.] 'Rivet en raporte d'autres choſes qui confirment le meſme ſentiment; & qui luy font croire que c'eſt un livre qui a auſſi peu d'autorité par celui qui l'a compoſé, qu'il merite peu d'eſtime par luy meſme. 'Mr du Pin ſuit ſon ſentiment, & en allegue à peu prés les meſmes raiſons. [a] Le P. Combefis qui a traduit en latin celui de Gudius, ſoûtient auſſi que l'autre eſt une fort méchante piece, qui n'a rien du veritable Hippolyte, & qui eſt une production de quelque Grec bien poſterieur. 'Il dit qu'il y a un paſſage de l'écrit de S. Hippolyte cité dans une Chaine greque ſur Jeremie, qui ſe trouve dans celui de Gudius, & n'eſt point dans l'autre. [Cette raiſon ſuffiroit ſeule pour répondre] à ceux qui ont voulu défendre celui-ci, comme le P. Labbe, & Bullus meſme, ont taſché de faire.

[On peut trouver étrange ce qui eſt dit dans celui de Gudius §. 14, que J. C. n'eſt point né ἐκ σπέρματος Δαβίδ. Mais par toute la ſuite du paſſage, on voit qu'il reconnoiſt que J. C. eſt veritablement né de la race de David, & qu'il veut ſeulement dire qu'il eſt né par la puiſſance du S. Eſprit, & non en la maniere que naiſſent les autres hommes.]

Du Pin, p. 307. Lab. ſcr. t. 1. p. 471.

Bat. 101. § 31 229. § 10.

Hipp. de Anti. p. 41.

Riv. l. 2. c. 11. p. 212, 213.

Du Pin, p. 308. 311. c.

a Auct. 3. p. 57. 2.

p. 61. 1. c.

Lab. ſcri. p. 471. 472. Bull. l. 3 c. 8. § 4. p. 369.

NOTE VII.

Pour la page 249.

Divers autres écrits ſuppoſez auſſi à S. Hippolyte.

'Sixte de Sienne dit que l'on a trouvé à Basle des commentaires ſur l'Apocalypſe, qui portent le nom de S. Hippolyte; mais que le peu d'erudition & de ſtyle qu'on avoit remarqué dans ce livre fait douter s'il eſt de luy. 'Rivet croit que ce peut eſtre le meſme livre que les autres intitulent, *De la fin du monde, & de l'Antechriſt*.

'Nicephore cite de S. Hippolyte de Porto, un grand paſſage ſur la genealogie de S. Joſeph, & de toute ſa famille. 'Mais Caniſius qui nous a donné ce qu'on a de cet ouvrage, nous apprend qu'il eſt d'un Hippolyte de Thebes, qui vivoit aprés Metaphraſte, & qui le cite. Poſſevin en dit la meſme choſe dans ſon Apparat *p.* 765. 'Voſſius parle de cet Hippolyte de Thebes, & le met vers le XI. ſiecle. [C'eſt un auteur qui debite toutes ſortes de fauſſetez comme les choſes les plus indubitables, & qu'il auroit vuës de ſes yeux.] 'Il y a un livre de la naiſſance & de la famille de la Ste Vierge, qui n'eſt qu'un extrait de celui-ci.

'Baronius parle d'un livre de S. Hippolyte ſur les 70 diſciples; mais il en parle avec tant de mepris, qu'il paroiſt bien le tenir pour ſuppoſé. 'On croit que c'eſt la meſme choſe que la fauſſe Synopſe de Dorothée.

'Le P. Combefis a donné un petit écrit ſur les lieux où les Apoſtres ont preſché, & où ils ſont morts, 'attribué dans le manuſcrit à un Hippolyte. Mais il avoue qu'il n'en ſçait rien davantage. [Il y a

Sixt. l. 4. p. 311. b.

Riv. l. 2. c. 11. p. 213.

Nphr. l. 2. c. 3. p. 133. c.

Caniſ. t. 3. p. 33. 46. 49.

Voſſ. h. g. l. 2. c. 25. p. 293.

Poſſ. ap. p. 765.

Bat. 33. § 40. 44. § 38.

Lab. ſcri. t. 1. p. 800. Du pin, p. 309. 312.

Auct. 2. p. 831.

p. 833. b.

bien des choſes qui ſont au moins fort incertaines: & il eſt impoſſible d'excuſer ce qu'on y lit,]'que S. Simon Apoſtre ſucceda à S. Jacque dans l'epiſcopat de Jeruſalem. 'On y voit bien des fictions des nouveaux Grecs. Du Pin, p. 309.

p. 831. e.

NOTES SUR S. CALLISTE, PAPE ET MARTYR.

Pour la page 250.

NOTE I.

Sur une egliſe qu'on pretend qu'il a baſtie.

Bar. 224. § 41. 'BARONIUS dit que le Pape Calliſte fit baſtir une egliſe de la S.te Vierge, dans le lieu meſme qu'Alexandre avoit ajugé aux Chrétiens, qui eſtoit, comme il croit, cette hoſtellerie; (car c'eſt ainſi qu'il explique *cabernam meritoriam*,) d'audelà du Tibre, 'où ſelon Oroſe, on avoit vu couler une ſource d'huile 30 ou 35 ans avant la naiſſance de J. C. [Mais une choſe de cette importance ne doit pas eſtre fondée ſur des conjectures, ou ſur une autorité auſſi peu conſiderable qu'eſt celle du pretendu Pontifical de Damaſe.]'Ce que Baronius en cite, qu'il a baſti une egliſe de la S.te Vierge audelà du Tibre, [ne ſe trouve point dans celui de Bollandus, quoiqu'il aille juſqu'à Felix IV. & qu'on y trouve aſſez d'autres choſes fauſſes ou incertaines. S'il eſtoit conſtant que S. Calliſte euſt baſti quelque egliſe, il y auroit plus d'apparence que ç'auroit eſté dans le cimetiere ſi celebre qui porte ſon nom ſur le chemin d'Appius. Et il ſeroit aiſé de montrer que les aſſemblées des Chrétiens ſe faiſoient alors fort ſouvent dans les cimetieres. *V. la perſ. de Maximin § 6.*]

Oroſ. l. 6. c. 18. t. 15. p. 205. r. a.

Bar. 224. § 3.

Pour la page 251.

NOTE II.

Sur un grand nombre de Martyrs qu'on pretend avoir ſouffert ſous Alexandre, & ſur les actes de S. Calliſte.

[Les martyrologes nous donnent une idée de la conduite d'Alexandre à l'égard des Chrétiens, bien differente de celle qu'on voit ici dans le texte. Celle-ci eſt fondée ſur les plus anciens auteurs Chrétiens & payens,]'qui aſſurent tous egalement, dit Baronius, qu'il n'y a eu aucune perſecution ſous Alexandre. [Cependant s'il en faut croire les martyrologes, & quelques actes de Martyrs, il n'y a guere de Prince ſous lequel l'Egliſe ait eſté ſi cruellement perſecutée. On y voit les exils, les meurtres, & les traitemens les plus inhumains, des Papes, des plus grands Eveſques, des illuſtres Vierges, & meſme des Senateurs, des Conſuls, & des familles toutes entieres les plus conſiderables de Rome: & cela non par les ſoulevemens des peuples, comme cela peut arriver quelquefois, non par la cruauté particuliere d'un magiſtrat, *mais* par des commandemens exprés & reitez d'Alexandre, qui ordonnoit, diſent les actes de S. Calliſte, que partout où on trouveroit des Chrétiens, ils fuſſent obligez de ſacrifier, ou punis par toutes ſortes de ſupplices. Il ne faut pas s'étonner ſi aprés cela le martyrologe d'Adon, & le Romain meſme, diſent ſur le 25 de may, qu'il y eut une perſecution ſous ce Prince:]'ce que Baronius juge ſi inſoûtenable, qu'il abandonne pour ce ſujet les actes de S. Calliſte.

Bar. 226. § 2. Boll. 10. may; p. 100. c. Bar. 226. § 2. 14. oct. 2.

[Il a certainement raiſon en cela: mais il eſt un peu ſurprenant,]'qu'il ne laiſſe pas en meſme temps de mettre ſous Alexandre tous les Martyrs qui ſont dans ces actes, [ce qu'il ne peut faire ſans avouer qu'il y avoit alors une perſecu-

226. § 2. &c.

tion tres violente:] Et il ne le fait que ſur l'autorité des martyrologes, ſur leſquels il ſemble croire que les actes ont eſté faits, [quoiqu'apparemment les actes ſoient plus anciens que les martyrologes,] puiſque ceux de S. Calliſte ſont citez par Bede au 10 de may. [Je ſçay bien] qo'il taſche d'excuſer Alexandre. & de rejetter toutes ces cruautez ſur Ulpien. [Mais preſque toutes les autoritez ſur leſquelles il fonde ces Martyrs, parlent d'Alexandre & non d'Ulpien. Outre qu'il importe fort peu pour la paix de l'Egliſe, qu'elle ait eſté perſecutée par Alexandre meſme, ou par Ulpien en ſon nom & ſous ſon autorité: & nous voyons de plus] qu'il y en a pluſieurs, & de tres conſiderables, qu'il pretend avoir ſouffert aprés la mort d'Ulpien.

[Mais il eſt remarquable qu'il condanne loy meſme preſque tous les actes qui nous donnent connoiſſance de ces Martyrs; & il n'y a pas moyen de douter que ce jugement qu'il en fait ne ſoit fort raiſonnable & fort bien fondé.] Il avoue, comme nous avons vu, qu'il y a des fauſſetez dans les actes de S. Calliſte. Il reconnoiſt que ceux de S.te Martine, dont on fait le premier jour de janvier, ont beaucoup de fautes; [& il n'y a rien de ſi pitoyable.] Bollandus, qui en les donnant avoit ſoivi la cenſure de Baronius, avoue enſuite qu'il avoit encore jugé trop favorablement de cette piece, ornée, dit-il, avec une licence plus que poëtique. Il remarque encore que ces actes ſont tout à fait ſemblables à ceux de S.te Priſque, [que l'on croit avoir eſté martyrizée ſous Claude II, vers l'an 268.]

Baronius dit qu'il y a quelque choſe à corriger dans ceux de S.te Tatienne. Bollandus dit que ce ſont les meſmes que ceux de S.te Martine; & il croit que ce n'eſt qu'une ſeule Sainte, qui avoit l'un & l'autre nom. Il raporte ſeulement le commencement & la fin des actes de S.te Tatienne, [qui ſurpaſſent tout ce que l'on en peut dire.]

Les actes de S.te Aurée ou Aure, qui fourniſſent grand nombre de Martyrs à Baronius, ſont pleins de fautes ſelon luy meſme. [Je penſe qu'il marque] ceux que nous avons dans Mombritius p. 197, ſous le nom de S. Cenſurin. [Car quoiqu'ils ne ſoient pas plus méchans que beaucoup d'autres, ils meritent tres bien neanmoins la cenſure qu'en fait Baronius.] Ils commencent par l'hiſtoire de S. Cenſurin, envoyé priſonnier à Oſtie, & puis le laiſſent là ſans dire, ce qu'il devint: & je ne le trouve point autrepart. Mais ce qui eſt remarquable, c'eſt qu'il met S.te Aure, S. Hippolyte, & les autres de leur compagnie, non ſous Alexandre, mais ſous l'Empereur Claude. Ils ſemblent l'entendre du premier, ſelon ces paroles de S. Cenſurin, *Chriſtus noſtris temporibus dignatus eſt venire à Patre*: [Et ce ſera une nouvelle preuve de leur fauſſeté.]

Les actes de S. Hippolyte ne ſont que l'abregé de ceux de S.te Aurée: & ſelon ce qu'en dit Baronios, il ſemble qo'ils mettent auſſi ſon martyre ſous Claude, & non pas ſous Alexandre.

Ceux de S.te Cecile que Baronius ne rejette pas expreſſément, le meriteroient bien neanmoins, comme nous le pourrons voir ſur S. Urbain.

Pour revenir aux actes de S. Calliſte, Bollandus veut ſoûtenir qu'ils ſont non ſeulement tres anciens, [ce qui peut-eſtre ſans qu'il ſoient vrais,] mais encore écrits par les notaires de l'Egliſe Romaine; & peut-eſtre meſme, dit-il, par le Pape Antere. [Il devoit donc avoir répondu & à l'autorité de Baronios qui les rejette, & encore plus à la raiſon qui les luy a fait rejetter, Outre cette raiſon,] Bollandus meſme avoue qu'il faudroit corriger les premiers mots de ces actes, *Temporibus Macrini & Alexandri*, n'y ayant rien de commun entre les regnes d'Alexandre & de Macrin, La main gauche d'or brulée à Jupiter, [ſent bien la fable, de meſme que] le chant de S. Calliſte

Bar.229.§7. MS.p.497. Boll.mart,t.2. p.19.b.c. Bar.225.§4. 232.§11. 228.§2. 228.§1. Boll.1.jan p. 72.§1. 28.apr.p.532. 5.may, p.1.p. 8.2. 1.jan.p.22.§9. Bar.22.jan.2. Boll.22.jan.p. 720.c.28. apr. p.532. 5.may, 1.p.8.2. 22.jan.p.720. §2.3. Bar.229.§8. §5. B.T. Boll.10.may, p.498.b.c. p.501.c. p.500.b. c.

Calliſte & de ſon Clergé, qu'on entendoit de la ruë. *'Venerunt trans Tiberim in urbem ad Templum Ravennatium,'* & enſuite, *in regione trans Tiberim in urbe Ravennatium*, ne reçoivent point d'éclairciſſement par tout ce qu'on ſçait de l'ancienne Rome; '& ceux qui les veulent expliquer ſont reduits à des conjectures qu'ils n'appuient ſur aucun auteur. [Je ne croy pas non plus qu'on trouve ce que c'eſt que] *'la Vierge du Capitole*. [Les ſeules vierges des payens eſtoient au temple de Veſta. On y voit Alexandre condanner à la mort Saint Simplice Senateur, S. Palmace Conſul, & beaucoup d'autres perſonnes, ſans aucune forme de jugement, & ſans qu'ils euſſent ſeulement comparu devant le Senat :] '& Herodien aſſure qu'il obſervoit de ne condanner jamais perſonne que ſelon l'ordre des loix, & par le jugement des magiſtrats ordinaires. Que ſi ces actes ont eſté ſuivis par les martyrologes, & par Bede meſme 10. *may* | 14. *oct.* nous avons vu pluſieurs fois que Bede ſuit des pieces que nous ne trouvons pas moyen de ſoutenir. On ſçait que dés le temps du Pape Gelaſe il y avoit pluſieurs actes ſuppoſez. On ne trouve point du tout S. Palmace dans les martyrologes de S. Jerome, quoiqu'un Conſul meritaſt bien de n'eſtre pas oublié.

b:c. c. p.501.f. p.500.e. Her. l.6.p. 537.a.b|538. b.

Pour la page 251.

NOTE III.

Preuves du martyre de S. Calliſte.

[Quoiqu'on ne puiſſe pas ſoûtenir ce grand nombre de Martyrs qu'on met ſous Alexandre, il ne faut pas pretendre neanmoins qu'il n'y en ait eu aucun, puiſqu'il y en a pluſieurs à Alexandrie ſous Philippe par une emotion populaire, & que l'on en a vu quelquefois ſous les Princes les plus zelez pour la religion, tantoſt par un accident, tantoſt par un autre. Il ſemble meſme aſſez croyable que S. Calliſte a receu la couronne du martyre, quoique ni Euſebe, ni les autres auteurs les plus autoriſez n'en parlent point. Ce qui donne lieu de le croire, c'eſt premierement que nous en avons des actes. Car quoiqu'ils ſoient inſoûtenables ſelon l'aveu de Baronius, & que les particularitez meſmes que Baronius en approuve, qui ſont diverſes ſouffrances de S. Calliſte, avec le martyre de Palmace Conſul, de Simplice Senateur, de leurs femmes, & de toute leur famille, & de beaucoup d'autres : encore, dis-je, que ces choſes paroiſſent fauſſes; neanmoins il eſt rare de voir qu'on ait fait des actes d'un Saint comme Martyr, à moins qu'il ne le fuſt effectivement, ou qu'au moins il n'euſt ſouffert quelque choſe pour J. C.]

'La ſeconde raiſon eſt que dans le calendrier des Martyrs donné par Buche-rius, & que l'on croit avoir eſté fait en l'an 354, on trouve un Calliſte le 14 d'octobre, [auquel tous les martyrologes mettent la feſte de S. Calliſte Pape:] '& les martyrologes de S. Jerome marquent ce jour là à Rome entre les Martyrs, S. Calliſte Eveſque ou Pape. 'L'ancien calendrier du P. Fronto, & le Sacramentaire de S. Gregoire, marquent encore le 14 d'octobre Saint Calliſte Pape ou Pontife, quoiqu'ils ne parlent pas de ſon martyre. 'Le Pontifical de Bollandus, qui finit peu aprés la fin du V. ſiecle, dit nettement que Saint Calliſte a eſté couronné du martyre. 'Ce qu'on lit dans le martyrologe Romain, auſſi-bien que dans ſes actes, qu'il fut jetté par une feneſtre dans un puits, [eſt aſſez probable, puiſque cela convient mieux à quelque trouble & à quelque accident extraordinaire, qu'à un jugement regulier. Mais il eſt fort difficile de croire] 'que ce Saint ait eſté long-temps dans une priſon, où on le fouettoit tous les jours par le commandement d'Alexandre, comme le martyrologe Romain le copie encore des actes.

Buch. p. 269. Flor. p. 917. 918. Front. cal. p. 941 | Sacr. p. 139. Boll. apr. t. 3. p. 24. t. Sur. 14. oct. p. 212. §. 7. §. 7.

Pour la page 251.

NOTE IV.

Qu'il peut eſtre mort en 223.

Euſ. l.6.c.ar. p.223.b|chr. 'S. Calliſte gouverna cinq ans, ſelon Euſebe, [à conter du commencement de l'an 219, comme on l'a vu dans la note ſur S. Zephyrin. Ainſi il doit eſtre mort ou en 223 ſi les cinq ans n'ont eſté que commencez, ou en 224 s'ils ont eſté achevez. La chronique d'Euſebe ſuit le premier ſentiment ſelon le grec, & le ſecond ſelon le latin. Ce dernier peut Boll. apr.t.1. p.24. 2|Anal. t.1.p.428. Anal.t.3.p. 426. paroiſtre le meilleur,] 'puiſque les Pontificaux luy donnent cinq ans, deux mois, & dix ou onze jours. 'Un manuſcrit de Saint Germain met dix mois au lieu de deux: [& tout cela revient aſſez à Eutyque,] Euty.p.372. 'qui luy donne ſix ans.

[C'eſt pourquoi nous ſuivrions cette opinion, & nous mettrions la mort de S. Calliſte en 224, auſſi-bien que Baronius *an.* 226. § 1, ſi nous n'eſtions bien aiſes de nous raprocher autant qu'il nous eſt poſſible de l'ancien Pontifical de Bucherius,] Euſ.n.p.155. 1.2. 'où Mr Valois dit que la chronologie des Papes eſt tres bien marquée depuis S. Calliſte. [On peut dire qu'elle l'eſt encore mieux depuis Saint Pontien, où l'on voit que ce Pontifical commence un peu à s'étendre davantage, comme ſi c'eſtoit un autre qui parlaſt, plus habile, & plus exact, quoiqu'il ne ſoit pas encore tout à fait ſans faute.] 'Auſſi Bollandus diſtingue avec ſoin cette ſeconde partie de la premiere. [Ne pouvant donc pas mettre la mort de S. Calliſte en 222, comme ce Pontifical, ſans abandonner tout à fait Euſebe, nous la mettons en 223, ce qui s'accorde mieux avec ſa feſte qu'on mettoit au 14 d'octobre dés l'an 354. Car il ſeroit aſſez difficile d'étendre ſa vie juſqu'au mois d'octobre 224. C'eſt ce qui nous paroiſt de meilleur parmi l'obſcurité qui couvre l'hiſtoire de ces ſiecles. Pour la chronique de Nicephore & George le Syncelle, qui donnent 8 ans à S. Calliſte, ils s'eloignent trop des anciens, & de ce que l'hiſtoire du temps peut ſouffrir.] Boll. apr.t.1. p.23.1|25.2.

NOTES SUR JULE AFRICAIN.

Pour la page 254.

NOTE I.

Qu'il peut avoir écrit des Ceſtes eſtant encore payen.

Euſ.l.6.c.31. p.230.b. 'EUSEBE dit dans ſon hiſtoire, que Africain hiſtorien eccleſiaſtique, eſt auteur des livres intitulez les Ceſtes.

Phot.c.34.p. 20. 'Photius dit la meſme choſe, ajoutant que ces Ceſtes eſtoient diviſez en 14

Syac. p.359. b. livres. 'George le Syncelle en conte 19, qui contenoient, dit-il, diverſes remarques ſur la medecine, ſur la phyſique, ſur l'agriculture, ſur les ſucs des plantes, ou ſur la chymie, χυμεντικῶν, & il adreſſa cet ouvrage à l'Empereur Alexandre. [Suidas ſemble confirmer tout cela,]

Suid.t.p. 512,e.f. 'en diſant qu'Africain [l'hiſtorien,] contre qui Origene a écrit ſur l'hiſtoire de Suſanne, a fait l'ouvrage des Ceſtes en 24 livres. [Mais il nous embaraſſe quand il ajoute] que ces Ceſtes, qui eſtoient comme des ouvrages de phyſique [ou de medecine,] enſeignoient à guerir les maladies par des paroles, des enchantemens, de certains caracteres, & d'autres moyens fort étranges.

[Si c'eſt là ce que contenoient les Ceſtes d'Africain, c'eſtoit un ouvrage qui ne pouvoit pas venir d'un Chretien.] 'C'eſt pourquoi Scaliger ſoûtient qu'Euſebe & les autres ſe trompent, & qu'Africain auteur des Ceſtes n'eſt point l'hiſtoriographe. 'Cela ſe peut appuyer par ce que Suidas dit, que l'auteur des Ceſtes appellé Sexte, eſtoit un philoſophe de Libye; au lieu qu'il y a bien de Euſ.chr.n.p. 232.2. hi.n.p.127.2. a.

l'apparence que l'hiſtorien eſtoit d'Emmaus en Paleſtine.

c. d. 'Mr Valois ſuit Scaliger ; ſinon qu'il croit que ce qu'on en lit dans Euſebe n'eſt point de luy, parceque Rufin ne l'a point traduit, *l.6.c.23 p.109.2*, & que S. Jerome n'en parle point dans les écrits d'Africain : outre qu'il eſt ridicule de commencer l'eloge d'un Chrétien par un ouvrage qui propoſe des remedes magiques. [Je ne ſçay neanmoins ſi ces raiſons ſuffiſent pour accuſer le texte d'Euſebe d'alteration, ce qui va loin :] 'a. b. & puiſque Mr Valois remarque que le mot de Ceſtes, qui originairement ſignifie des ceintures de differentes couleurs, eſt aſſez commun parmi les Grecs pour marquer des ouvrages meslez de diverſes matieres, [quoique neanmoins Aulu-Gelle ne mette point ce titre dans ſa preface parmi beaucoup d'autres de cette nature ; il n'eſt pas impoſſible que Jule Africain ait écrit 14 ou 19. livres de Ceſtes innocens & naturels, & que Sexte Africain en ait écrit 24 de Ceſtes magiques.] 'Mr b. Valois nous apprend luy meſme qu'on trouve dans la bibliotheque du Roy, des Ceſtes ſur la guerre attribuez à Jule Africain, [qui pouvoit bien avoir traité dans les ſiens d'autres choſes que de la medecine,

On peut meſme ſoûtenir Suidas, en diſant que Jule Africain s'appelloit auſſi Sextus, (car il n'y a nulle difficulté à le croire ;) qu'il eſtoit né en Libye, mais s'eſtoit habitué à Emmaüs, & qu'il a fait meſme des Ceſtes magiques, mais eſtant encore payen. Car nous n'avons point de preuves qu'il ne l'ait pas eſté. Et cela eſt peut-eſtre auſſi favorable que de croire qu'un Chrétien qui s'appliquoit beaucoup a l'étude de l'Ecriture, ait donné une grande partie de ſon temps à écrire de la medecine ou de la guerre. Mais en ce cas il faut abandonner] 'ce que dit le Sync. p. 359. b. Syncelle, qu'il preſenta ou adreſſa ſes Afri. de S.p. 210. Ceſtes à l'Empereur Alexandre. 'Car Jule Africain, qui [vers l'an 228,] appelloit Origene ſon fils, [doit avoir eſté Chrétien long-temps avant l'an 222, auquel Alexandre fut fait Empereur. Je ne voy pas que] Wetſtein & Voſſius, qui croient n.p.154.a] Voſſ. h g.l.2. c.15.p.236. que l'Africain de Suidas eſt le Chrétien ; ni Lambecius que Wetſtein cite pour le meſme ſentiment, [aient pu l'entendre d'une autre maniere,

Pour les differens nombres des livres des Ceſtes, cela peut venir des fautes des copiſtes, ou de ce que le Syncelle & Photius n'en avoient vu qu'une partie.

Nous ne nous arreſtons pas à examiner ſi au lieu de *σίκτος* qu'on lit dans Suidas, il faut lire *σίξτος* comme Scaliger, Voſſius, & Wetſtein l'ont cru,] 'ou *κίρος* comme Euſ.n.p.127. a.a. veut Mr Valois, c'eſt à dire auteur des Ceſtes ; [ſelon quoy il faudroit plutoſt *κεστός*.] Nous ſuivons le premier comme le plus ſimple : '& Suidas meſme donne Suid a p. 782 f. expreſſément en un autre endroit le nom de Sexte à celui qui a écrit à Origene ſur Suſanne. 'Pour Sexte auſſi philoſophe p.729. f. Libyen, ſelon Suidas, auteur de dix livres pour la ſecte des Pyrrhoniens, [il n'a aſſurément rien de commun avec Africain, puiſqu'on croit qu'il eſtoit celebre dés l'an 170, ou environ, *v. M. Aurele § 31*, quoiqu'on puiſſe douter ſi Suidas n'a point fait l'un Libyen à cauſe de l'autre.]

'Il y a dans la bibliotheque du Roy un Du Pin,p 310. g. livre ſous le nom de Ceſte, attribué à Africain ; & cité ainſi par Politien. Mais on aſſure que ce n'eſt pas celui dont Photius parle.

NOTE II. Pour la page 254.

Que la chronique d'Africain finiſſoit en l'an 221.

'Photius dit que l'hiſtoire ou la chro- Phot.c.34.p. 20, 21. nique d'Africain finiſſoit au regne de Macrin en l'an du monde 5723. [Macrin commença en 217, & mourut en 218.] 'Scaliger dit qu'Africain finiſſoit Euſ. chr.n.p. 233.1.2. effectivement en l'an du monde 5723, mais que cette année du monde eſt ſelon

la ſupputation d'Africain l'an 221 de l'ere commune de J. C, & la troiſieme du regne d'Heliogabale ſucceſſeur de Macrin. 'On voit en effet dans un endroit cité d'Africain par le Syncelle, qu'il parloit des Conſuls Gratus & Seleucus, [qui ſont ceux de l'an 221;] & qu'il joignoit leur Conſulat avec l'an 5723 du monde, & la troiſieme année du regne d'Antonin Auguſte, 'ou plutoſt Avite comme le corrige Scaliger, c'eſt à dire d'Heliogabale. 'Il borne encore en un autre endroit ſa chronologie à l'an 5723 du monde, & à la premiere année de la 250e Olympiade, [qui commence au mois de juillet 221.]Il paroiſt donc qu'il acheva d'écrire ſa chronique en 221, [& apparemment avant qu'on ſçeuſt celui qui avoit remporté le prix cette année là aux jeux olympiques.]'Car dans une liſte des Olympiades, [qu'on ne peut guere douter ne pas venir de luy,]où tous ceux qui ont remporté le prix de la courſe ſont marquez, le dernier de tous eſt un Heliodore d'Alexandrie, couronné pour la ſeconde fois à la 249e Olympiade.

Pour la page 256.

NOTE III.

Sur le rétabliſſement de Nicople par Africain en l'an 221.

[La fondation de Nicople en Paleſtine eſt miſe dans la chronique d'Euſebe en 220, ſelon le grec, & en l'an 221, ſelon le latin.]'La chronique d'Alexandrie la met ſous les Conſuls de l'an 223; & neanmoins un an avant la mort d'Heliogabale, [auſſi-bien que le grec d'Euſebe.]Divers manuſcrits du latin la mettent en la troiſieme année de ce Prince, [ce qui revient à la meſme choſe. Ainſi il faut apparemment ſe tenir à l'an 221, eſtant certain qu'Heliogabale, ſous qui S. Jerome dit que cela arriva, mourut au commencement de l'an 222.] 'La chronologie d'Euſebe, ou plutoſt le Syncelle, la met ſous Alexandre, & porte expreſſément que ce fut Alexandre qui donna à cette ville le nom de Nicople. [Il ſe pourroit faire en effet que la deputation ayant eſté portée à Heliogabale, la choſe n'ait eſté obtenuë, ou au moins achevée que ſous ſon ſucceſſeur,]ſans aller accuſer Euſebe de ſe tromper, comme fait ici Scaliger, ſlorſqu'il n'y a pas neceſſité de le faire. Mais le plus court eſt de dire, que cet endroit eſt du Syncelle & non d'Euſebe, & que le Syncelle qui écrivoit à la fin du VIII. ſiecle, eſt trop nouveau pour faire foy.]

'Sozomene dit indefiniment que les Romains donnerent à Emmaüs le nom de Nicople aprés la ruine de Jeruſalem, en memoire de la victoire qu'ils avoient remporté ſur les Juifs: '& ce paſſage, joint à la conformité du nom de Nicople, qui ſignifie *ville de victoire*, fait croire à Scaliger qu'elle avoit ce nom long-temps avant Africain, & qu'elle fut ſeulement rétablie par ſon moyen du temps d'Heliogabale. 'Mr Valois le ſuit en cela, & le confirme, parcequ'on ne voit pas pourquoi des habitans d'un bourg, comme eſtoit Emmaüs du temps de J.C, auroient deputé à l'Empereur, & demandé le droit de ville: [au lieu qu'il eſtoit tres ordinaire & tres naturel, que les villes ruinées demandaſſent leur rétabliſſement aux Empereurs.]'S. Jerome dit en effet qu'Africain fut deputé pour demander le rétabliſſement de la ville, *pro inſtauratione*: & quand il dit, *quæ poſtea Nicopolis appellata eſt*, [ce *poſtea* peut ſe raporter au nom d'Emmaüs mis peu auparavant, auſſi-bien qu'à la legation d'Africain. Mais en ce cas il faut avouer que les termes d'Euſebe ἐν ἰδίᾳ πόλει, ſont fort impropres.

'Mr Valois croit que la ville de Nicople fut baſtie par Adrien dans le temps qu'il fit rebaſtir Jeruſalem ſous le nom d'Ælia, aprés avoir dompté la rebellion des Juifs. [Mais il vaut mieux le raporter au temps de Veſpaſien,]'qui dés l'an 71 ou 72, la donna à habiter à 800 vetérans, [ce qui eſtoit en faire non ſeule-

Euſ.chr. n.p. 232.1.

Soz.l.5.c.1.p. 629,630.

Euſ.chr. n.p. 232.1.

Soz.n.p.135. 2.c.d.

Hier.in Il.c. 63.p.289.2.

Soz.n.p.135. 2.c.d.

Joſ.bel.l.7.c. 26.p.981.d.

Ἀ.p.471 Sync p.312. b.

Euſ.chr. n.p. 232.1.

Ἀ. p.78.a.

Scalig. diſ.p. 99.

Euſ.Ἀ.p. 452.a.

Chr.Al.p. 624.

Euſ.chr.n. p. p.637.d.

Ἀ.p 84.b Sync.p. 359. b.

ment une ville, mais meſme une colonie. Ainſi il eſt bien naturel de croire qu'elle eut dés ce temps là le nom de Nicople. Neanmoins Joſeph ne le dit pas ; ce qui ſeroit moins conſiderable, ſi nous ne voyions que Pline, qui écrivoit auſſi-toſt aprés luy,]'& Ptolemée, ne la marquent que ſous le nom d'Emmaüs. Pline en fait une des dix toparchies de la Judée.

Plin.l.5.c.14. p.101.d]Ptol. l.5.c 16.p.161

'Scaliger met Nicople à 22 milles de Jeruſalem, ſur l'autorité de l'Itineraire de Bordeaux *p.44.2.* 'Cependant l'Evangile ne met que 60 ſtades, [qui ne ſont que ſept milles & demi, en prenant 8 ſtades pour un mille. 'Joſeph marque preciſément la meſme diſtance de 60 ſtades. [On peut avoir baſti Nicople un peu plus vers l'Occident que n'eſtoit Emmaûs : mais cela ne peut pas aller à faire une difference de 14 milles ou cinq grandes lieuës : ce ne ſeroit plus la meſme ville.]

Euſ.chr. n.p. 232.1.

Luc.24.v.13.

Joſ.bel.l.7.c. 26.p.98 j.d.

'Scaliger parle du rétabliſſement où de la fondation de Nicople ſous Africain, comme ſi on y euſt mis une colonie. [Les auteurs ne ſe ſervent point de ce terme, & je ne ſçay meſme ſi l'on diſtinguoit beaucoup les colonies des autres lieux depuis que Caracalla eut fait tous les ſujets de l'Empire citoyens : car c'eſtoit faire toutes les villes des colonies.

Euſ.chr. n.p. 232.1.

Je penſe qu'il faut attribuer à une faute de copiſte]'ce qu'on lit dans Mr du Pin, qu'Africain fut deputé *par* l'Empereur Alexandre pour faire rétablir la ville d'Emmaüs. [Car on ne dit point qu'il ait eſté deputé pour cela par l'Empereur, mais à l'Empereur par les habitans d'Emmaüs.]

Du Pin.p.315

NOTES SUR S. URBAIN PAPE.

NOTE I.

Sur la durée de ſon pontificat

Pour la page 258.

'SAINT Urbain ſuccela à S. Calliſte, [mort, comme nous croyons, en 223, le 14 d'octobre. *V. S. Calliſte note 4.*]

Euſ.l.6.c. 21. p.223.b.

'Euſebe dit dans ſon hiſtoire qu'il a gouverné durant huit ans. [Dans ſa chronique il ne luy en donne que cinq ſelon le grec : mais le commencement de Pontien ſucceſſeur d'Urbain, qu'il place en l'an 233, fait voir que c'eſt une faute, & qu'il faut au moins neuf ans, comme on le lit dans le latin de S. Jerome. Les Pontificaux reviennent à cela.] 'Car celui de Bucherius donne à Urbain 8 ans, 11. mois, & 12 jours. Un autre met ſeulement dix mois au lieu d'onze. 'Les deux manuſcrits de S. Germain s'accordent meſme à luy donner neuf ans, un mois, & deux jours.

c.23.p.224.c.

Boll.apr.t.1. p.25.1.

Anal.t.3.p. 426.428.

[En nous tenant aux huit ans d'Euſebe, nous pouvons en quelque ſorte revenir à l'ancien Pontifical de Bucherius, ſelon lequel S. Pontien doit avoir commencé au mois de juillet 230, comme nous le verrons en ſon lieu. Car nous avons ſix ans entiers depuis 224, juſqu'en 229, avec la fin de 223, & le commencement de 230, qui ne faiſant pas enſemble une année entiere, peuvent neanmoins avoir paſſé pour deux, ſelon ceux qui contoient par les Conſulats, comme cela ſe voit quelquefois dans les auteurs.]Le Pontifical de Bucherius marque de meſme ſon epiſcopat depuis 223 juſqu'à 230, [ce qui ne fait au plus que huit ans commencez, quoiqu'il l'étende à neuf ans moins dix-huit jours.]Baronius le borne à ſix ans, ſept mois, & quatre jours ; & pretend que ce conte eſt aſſez conforme aux Index du Vatican. [Il l'eſt au moins à la chronique de Nicephore]'& de George le Syncelle, qui ne donnent à Urbain que ſept ans.

Boll.apr.t.1. p.25.2.

Bar.233.§ 1.

Sync.p 359.2.

Euty.p.375. 'Eutyque n'en met meſme que quatre. [Ainſi Urbain ſeroit mort en 227, ou 228, & cela accorderoit Euſebe avec luy meſme,]Car il joint l'entrée de Saint Pontien avec celle de Zebin Eveſque d'Antioche, 'qu'il fait commencer en la ſettieme année d'Alexandre, de J.C.228. 'Outre cela, il dit que ce fut durant l'epiſcopat de Pontien & de Zebin; qu'Origene fut fait Preſtre à Ceſarée: [& il ne peut guere l'avoir eſté pluſtard qu'en 228. Car depuis ſon ordination il fit un voyage en Acaïe pour les affaires de l'Egliſe, revint à Alexandrie, y demeura quelque temps, y écrivit quelques ouvrages, & puis en ſortit en 231 *V. Origene* § 17-19. On ne peut donner moins de deux ou trois ans à toutes ces choſes. Mais l'autorité d'Eutyque n'eſt pas aſſez conſiderable pour faire quelque poids; & ſi c'eſt un avantage d'accorder Euſebe avec luy meſme en quelques points, il faudra le dementir abſolument dans ce qu'il dit de la durée du pontificat d'Urbain & de Pontien, & dementir encore le Pontifical de Bucherius dans l'endroit où il commence à marquer de l'exactitude. C'eſt pour le ſuivre que dans cette diverſité d'opinions nous nous attachons aux Conſuls qu'il marque, mettant le commencement d'Urbain en 223, & ſa mort en 230.]

Euſ.l.6.c.23, p.224 c. chr. l.6.c.23.p. 224.c.d.

Pour la page 259.

NOTE II.

Qu'il faut apparemment diſtinguer S. Urbain Pape & Confeſſeur, de Saint Urbain Eveſque & Martyr à Rome, honoré comme luy le 25 de may.

Florent.p. 551.2. 'Les calendriers Romains du P. Fronto p.83, [& de Leo Allatius p.1490,] donnent à S. Urbain honoré le 25 de may, la qualité d'Eveſque & Confeſſeur: & ils ſont ſuivis en cela par beaucoup d'autres, entre leſquels on nomme [Bede,] Raban, & Luit-prand. 'Le Sacramentaire de S. Gregoire le fait Eveſque & Martyr, Saer.p.88. '& on lit la meſme choſe dans le martyrologe de S. Jerome, [dans Uſuard, dans Adon, & dans le martyrologe Romain. Mais il faut remarquer que tous ces martyrologes qui le font Martyr, le mettent ſur le chemin de Nomente, au lieu qu'on tient pour certain que le Pape a eſté enterré dans le cimetiere de Pretextat ſur le chemin d'Appius oppoſé à celui de Nomente; [& c'eſt ce que portent auſſi les actes de ce Pape, dont nous allons parler dans la note 3. On ſçait auſſi que le cimetiere de Pretextat n'eſtoit qu'à deux ou trois milles de Rome:] '& les martyrologes de S. Jerome mettent S. Urbain Martyr à huit milles. Ainſi il y a bien de l'apparence qu'on a confondu S. Urbain Pape avec un Martyr de meſme nom, qui pouvoit auſſi eſtre Eveſque. [Et il eſt fort rare de trouver des Martyrs bien aſſurez du temps de l'Empereur Alexandre.]

Florent.p. 549. P.551.Front. cal.f.83. Flor.p.549.

Pour la page 259.

NOTE III.

Qu'on ne peut rien fonder ſur les actes de S. Urbain.

'Bollandus dans ſes notes ſur l'ancien catalogue des Papes, dit qu'il a des actes de S. Urbain tirez du Vatican, qui ſont écrits par les notaires de l'Egliſe Romaine, contemporains de ce ſaint Pape, ou peut-eſtre meſme par S. Antere, qui fut Pape cinq ans après luy. Il promet d'en donner quelque choſe dés le 14 d'avril pour l'hiſtoire de S. Valerien & de S. Tiburce. 'Cependant dans l'hiſtoire de ces Saints il ne parle point autour des actes de S. Urbain, mais ſeulement de ceux de S.te Cecile, dont il donne une grande partie, & où il eſt auſſi parlé de S. Urbain. [Et ces actes de S.te Cecile ne paroiſſent nullement avoir l'antiquité & l'autorité qu'il attribue à ceux de S. Urbain, comme nous allons bientoſt voir.]

Boll.apr.t.1. p.25.2. 14.apr.p.203.

'Il cite encore en un autre endroit des actes de S. Urbain, où il eſt porté qu'il

23.feb.p.369. c.

ſut martyrizé avec pluſieurs autres, & enterré par une S.te Marmenie. 'Cela ſe trouve dans les actes de ce Saint donnez par Vincent Beauvais, datez de l'an 230 de J.C, [ce qui ſuffit pour faire voir qu'ils ne ſont pas fort anciens, ſans qu'il ſoit neceſſaire d'alleguer diverſes fautes que l'on y peut remarquer.]

Vinc.B.l.11. c.25.p.421.

'Aringhus donne quelques fragmens des actes de S. Urbain, [fort differens de ceux-ci: Mais nous ne ſaurions rien fonder ſur une piece que nous n'avons pas vuë.]Ce que Pierre des Noels dit de S. Urbain, eſt bien conforme à ce qui eſt dans Vincent de Beauvais, & ce ſont quelquefois les meſmes termes. Il y ajoute neanmoins diverſes choſes, & met le martyre de S. Urbain ſous le regne de Maximien, [qui pourroit bien eſtre l'epoque de l'autre S. Urbain.

Aring.l.3.c. 21. §§.6.p. 289.290.

P.de Nat.l.5. c.38.39 p.91.

Mais nous avons eu enfin les derniers jours du mois de may par Bollandus ou ſes continuateurs, qui y parlent amplement de S. Urbain. Ils rejettent d'abord pluſieurs ſortes d'actes qu'on en a, imprimez & manuſcrits, & ſe tiennent uniquement à ceux qu'ils donnent, 'tirez de trois manuſcrits du Vatican, & déja imprimez à Rome l'an 1600, par Boſius. Il croient que ces actes ſont dreſſez par les notaires de l'Egliſe Romaine, & peut-eſtre meſme par S. Antere: [& ſi cela eſt, ces actes doivent avoir une entiere autorité. Mais il ne donnent aucune preuve de leur ſentiment. Ainſi nous ſommes reduits à conſiderer ces actes par eux meſmes.

Boll.25.may, p.5.6.

p.5.§ 2.

Nous reconnoiſſons d'abord tres volontiers qu'ils ont un air aſſez ſimple, qui en peut donner une bonne idée. Mais on voit le meſme air & la meſme ſimplicité dans ceux des Papes S. Alexandre, S. Eſtienne, & S. Marcel, de S.te Pudentienne, de S.te Aurée &c. dans leſquels cependant nous y trouvons des difficultez trop grandes pour y avoir aucun égard. Ainſi nous ne croyons point que cette ſimplicité ſoit une raiſon ſuffiſante pour admettre une choſe auſſi improbable qu'eſt une perſecution ouverte contre les Chrétiens ſous Alexandre: qu'on ſçait avoir favoriſé les Chrétiens,]comme ces actes meſmes le reconnoiſſent, & les avoir meſme autoriſez par des jugemens publics. *V. Saint Calliſte.* Car on ne peut pas appeller autrement qu'une perſecution ouverte, un temps] 'où le Prefet de Rome exerçoit une tyrannie contre eux, où il vouloit les exterminer de la terre, où il ordonnoit de les chercher avec toute ſorte de ſoin dans les lieux où ils ſe cachoient, où le Pape meſme eſtoit obligé de ſe retirer dans une caverne, 'où on les condannoit à la mort ſur la ſeule confeſſion du nom de J.C, 'comme par ordre du Prince, 'où l'on en avoit déja fait mourir prés de cinq mille, '& où l'on n'oſoit pas ſeulement enterrer les Martyrs à cauſe de l'edit des tyrans.

p.11.§ 1. §1. §10. §7. §3. §9.

[Je penſe que cette raiſon paroiſtra ſuffiſante à beaucoup de perſonnes, pour croire que ces actes ne ſont ni du Pape Antere, ni d'aucun autre du meſme ſiecle, mais de quelqu'un qui a vécu long-temps depuis, lorſqu'on avoit déja commencé à confondre le Pape Urbain avec un Martyr du meſme nom, comme nous l'avons marqué dans la note 2. Ainſi on ne s'étonnera pas de trouver dans ces actes pluſieurs autres choſes qui peuvent donner de la peine. Car quand on pourroit dire que le Prefet de Rome perſecutoit contre le ſentiment de ſon Empereur, S. Urbain n'euſt pas dû luy dire,] '*Nec Principes tuos timeo*, & il auroit au contraire dû appeller du Prefet à l'affection qu'Alexandre avoit pour les Chrétiens. [Je ne voy pas pourquoi]Carpaſe officier du Prefet, demandoit au peuple ce qu'il falloit faire des Chrétiens priſonniers: & le peuple en effet ne répond rien à cela. 'La benediction que les Chrétiens viennent demander dans la priſon à S. Urbain, *à ſummo præſule*, proſternez en terre, ſent un peu les ſiecles ſuivans.

§1. §1. §2.

§ 2. Nous ne combatons point le titre de Vicaire donné à Carpaſe par Lactance, qui dit *de perſ.* que les Vicaires ont eſté inſtituez par Diocletien: car il l'entend
§ 1. des Vicaires du Pretoire; '& Carpaſe eſtoit ſeulement le chef des officiers du Prefet de Rome. Mais je ne ſçay pas ſi l'on trouveroit nulle part qu'on donnaſt à ce ſortes de gents le nom de Vicaire.

§ 4. 'Cette imagination de declamateur que S. Urbain envioit la vie aux autres, parceque ſa vieilleſſe le contraignoit de mourir bien-toſt, eſt-elle une penſée d'un juge aſſis ſur ſon tribunal? Et le dementi que Jean luy donne ſur cela, eſt-il digne
§ 7. d'un Preſtre & d'un Confeſſeur? 'Saint Urbain meſme traite Carpaſe de chien inſenſé &c. Peut-on dire que le mot de
§ 5. *'Miſſarum ſolemnia*, ſoit auſſi ancien que le Pape Antere? Trouve t-on jamais
§ 8. 10. dans les actes originaux, 'qu'un juge ait fait mener un Saint à un temple pour y eſtre decapité s'il ne ſacrifioit? Voit-on ainſi des ſentences de mort conditionnelles? Les termes meſme en ſont un peu extraordinaires; *non jam cum eis multiplicitate verborum, ſed enſium ictibus diſputetur.* Je ne croy pas non
§ 9. 10. plus que le droit Romain permiſt 'un nouvel interrogatoire aprés la prononciation d'une ſentence de mort. Je douterois fort qu'on donnaſt le titre de
§ 8. *'Prince* à d'autres qu'à des Ceſars. La chute de l'idole, & la mort ſubite de 22 de ſes preſtres, ſont des faits plus dignes aſſurément de Metaphraſte que de S.
p. 13. c. Antere. 'A la fin de l'hiſtoire de Saint Urbain, les manuſcrits de Bollandus mettent pluſieurs choſes que Bollandus avoue eſtre tirées d'Anaſtaſe, ou des autres Pontificaux. Il les retranche comme inſerées aprés coup; [mais il ne dit point que ce retranchement ſoit autoriſé d'aucun manuſcrit.

On peut remarquer encore dans cette piece beaucoup de citations de l'Ecriture, ce qui eſt plus ordinaire aux actes du moyen âge qu'aux originaux.]Le
Merc. l. 1. p. 260. 12. nom meſme d'Almaque Prefet de Rome, ſelon ces actes & ſelon ceux de S.te Cecile, a paru au P. Sirmond un nom ſuſpecte de faux, parcequ'il n'eſt ni grec ni latin.

'Bollandus joint au martyre de Saint Urbain la converſion de S.te Marmenie &c. comme la ſuite des actes originaux: Boll. 25. may. p. 6. d.
'Ces deux pieces ſe joignent en effet par un *His ita peractis &c.* [& elles ont aſſez le meſme ſtyle.] Cette hiſtoire porte qu'aprés le martyre de S. Urbain, Carpaſe qui l'avoit fait decapiter, fut poſſedé du demon; ce qu'Almaque ayant ſçeu, il en fut ſaiſi de frayeur. Il ſe le fit amener par ſes ſoldats; & il ſemble qu'on l'ait amené judiciairement comme un criminel: *Cum à militibus introductus fuiſſet ante Almachium*: [Toute cette conduite a-t-elle quelque choſe de raiſonnable?] Le demon parlant par Carpaſe, *prodebat ſe ſuoſque complices, quomodo vel qualiter idololatræ effecti fuiſſent.* [On devenoit Chrétien en ce temps là, mais on naiſſoit idolatre. C'eſt encore une belle choſe] de voir le demon citer les paroles *de l'Apoſtre Paul le vaiſſeau d'election*, contre les idoles.

'Carpaſe ayant enfin eſté ſuffoqué par § 12.
le demon, Marmenie ſa femme, à qui Almaque ſe donna la peine de le faire ſavoir, demanda le batteſme, le receut aprés un jeune de 7 jours: & trois jours aprés tous les domeſtiques de Carpaſe ſe convertirent. 'Cependant Marmenie § 13.
perſa au corps de S. Urbain; elle alla ſur ſon tombeau demander de n'eſtre point punie pour l'impieté du *tres cruel* Carpaſe, [qui eſtoit pourtant ſon mari:] & aprés cela elle fit porter chez elle le corps du Saint, luy fit faire un tombeau de marbre, & le fit environner de divers autres baſtimens. 'Almaque le ſçeut, dit § 14.
une autre hiſtoire, ſe fit amener Sainte Marmenie, la fit decapiter; & on en § 16.
fait la feſte le 30 de may. [Il ſemble donc que cela ſe ſoit fait l'année meſme de la mort de Saint Urbain,] qui neanmoins § 10.
eſtoit

eſtoit mort le 25 du meſme mois.

p.5.d. 'Cette mort de S.te Marmenie eſt dans une ſeconde addition, que Bollandus croit eſtre du meſme auteur que le reſte; [ce qui nous donneroit un grand avantage contre les actes de S. Urbain, puiſque cette ſeconde addition n'eſt digne que de la poëſie magnifique du X. ſiecle. Cependant comme nous ſongeons à trouver la verité, & non pas à combatre Bollandus, ni qui que ce ſoit, nous avouons que cette derniere piece nous paroiſt d'un ſtyle tout autre, & beaucoup plus méchant que les deux premieres. Ainſi nous ne voulons tirer aucun avantage contre les actes de S. Urbain, ni de ſon ſtyle, ni des fautes qu'on y peut remarquer. Mais auſſi nous croyons avoir d'ailleurs trop de raiſons de douter de la ſincerité de ceux de S. Urbain, pour y pouvoir rien fonder.]

Pour la page 259.

NOTE IV.

Sur l'hiſtoire de Sainte Cecile.

Flor.p.991.a. 'Uſuard & pluſieurs autres, [comme Adon,] mettent S.te Cecile [ſous les Empereurs M. Aurele &] Commode, [qui ont regné enſemble depuis 176 juſqu'en 180,] & cela ſe trouve dans quelques copies des actes de cette Sainte. Les Grecs le mettent ſous Diocletien. [a] Ses actes dans Surius portent qu'Urbain eſtoit alors l'Eveſque & le Pape des Chrétiens: [& comme il eſt viſible qu'ils ſuppoſent que c'eſtoit à Rome, on ne peut l'entendre que du Pape Urbain.] 'Ainſi ſi l'on reçoit l'autorité de ces actes, il faut mettre S.te Cecile ſous l'Empereur Alexandre, comme a fait Baronius, & pluſieurs autres aprés luy.

Men.22.nov. p.354. [a] Sur 22.nov. p.479.§ 8. Flor.p.991.a. Bar.232.§ 22. 23.

[Mais cela nous forme une grande difficulté.] 'Car on lit dans ces actes que S. Urbain avoit déja eſté condanné deux fois, ce qui l'obligeoit à demeurer caché hors de Rome, parceque ſi on l'euſt trouvé on l'euſt fait bruler: & cela alloit juſqu'à faire punir ceux qui euſſent eſté le voir. 'On y voit encore que le Prefet de Rome faiſoit tous les jours mourir des Chrétiens, & ne permettoit pas ſeulement qu'on enterraſt leurs corps: en ſorte qu'on arreſtoit meſme des perſonnes de qualité pour l'avoir fait. 'Et enfin on y trouve que les Empereurs avoient ordonné que tous ceux qui ne renonceroient point au Chriſtianiſme ſeroient punis. [Il y avoit donc alors une perſecution toute ouverte, & par conſequent ce n'eſtoit pas ſous le Pape Urbain & ſous l'Empereur Alexandre, comme nous croyons l'avoir montré ſur S. Calliſte.] 'Ce qui y eſt dit en divers endroits de pluſieurs Empereurs, [ne convient point non plus à ce regne.

§ 15. § 24. § 18. 24.

Cette contradiction donne une idée aſſez deſavantageuſe des actes de S.te Cecile.] 'On pretend en effet que ceux qui ſont dans Surius ſont traduits de Metaphraſte. Mais on ajoute que Metaphraſte les avoit pris luy meſme des actes latins qui ſe trouvent en beaucoup de lieux. [Nous en avons vu dans un manuſcrit, & ce ſont ceux dont on a tiré l'office de S.te Cecile. Mais c'eſt la meſme choſe pour l'hiſtoire que ceux qui ſont dans Surius: Il y a une preface beaucoup plus longue.] 'Bollandus en donne la plus grande partie ſur le 14 d'avril: [& on y trouve tout ce que nous avons cité des autres pour le Pape Urbain, & pour la perſecution qui ſe faiſoit de ſon temps.] Mais outre cela, on peut dire que ces actes ne ſont compoſez que de miracles extraordinaires, & d'autres choſes qui ont peu d'apparence de verité. Les diſcours en ſont longs.

Bar. 22. nov. 2. Boll. 14. apr. p. 203. c. f. Boll. p. 204. 208.

Il y a quelque choſe de beau, qu'on voit bien eſtre pris de Tertullien. Mais celui qui les a faits devoit avoir appris du meſme auteur, à traiter les Princes avec plus de reſpect que ne font ceux qu'il fait parler. Ainſi quoique ces actes puiſſent eſtre anciens,] 'qu'on trouve quelque choſe de ce qu'ils diſent dans l'ancien miſſel des Gaules donné par

Thom. p. 297. 2.

Thomaſius, [& que Bede en ait pu tirer] Boll.mars,t.2. ce qu'il dit dans ſon martyrologe au 14 d'avril & au 22 de novembre; [nous ne voyons pas neanmoins qu'il y ait moyen de les ſoûtenir, non plus que pluſieurs autres que Bede a ſuivis.

Ce qui eſt de plus ſurprenant en ceci, c'eſt que tous les monumens grecs & Flor.p.991. latins qui parlent de S.te Cecile,] la mettent à Rome, meſme les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome: Fort.l.7.c.4. p.191. & cependant Fortunat [qui eſt peut-eſtre le plus ancien auteur qui nous en apprenne quelque choſe,] la met en Sicile: *Ceciliam Sicula profert, Seleucia Theclam*. [Perſonne ne dit qu'elle fuſt de Sicile; & on voit par S.te Thecle & par d'autres, que Fortunat ne conſidere ici que le lieu de la mort. Il y a donc aſſez d'apparence qu'elle a ſouffert effectivement en Sicile, & que ſon corps ayant eſté tranſporté à Rome dés les premiers ſiecles, les uns l'ont miſe à Rome, parceque ſon corps y eſtoit, comme S.te Sabine morte dans l'Ombrie; les autres ont cru qu'elle y avoit vécu, & y eſtoit morte, & ont compoſé ſur cela ſes actes; tranſformant peut-eſtre un Gouverneur & un Eveſque de Sicile, en un Prefet de Rome & en un Pape. Il eſt certain que cela eſt facile à ceux qui n'ont pas receu l'amour de la verité. Son corps eſtoit apparemment à Rome dés devant la fin du V. ſiecle,] puiſqu'on y trouve une egliſe de S.te Cecile du temps du Pape Symmaque: [ce qui fait qu'on ne peut point dire que Fortunat la mette en Sicile parceque ſon corps y eſtoit. Front.cal. p. 43.

Si donc nous ne voulons point avoir égard à ſes actes, rien ne nous oblige plus de dire qu'elle ait ſouffert du temps d'Alexandre, ſous lequel nous ne mettons point de martyrs ſans en avoir des preuves bien fortes. Ainſi il faudra la mettre ſous Diocletien avec les Grecs modernes, ou ſous M. Aurele & Commode, comme font quelques copies de ſes actes, & divers anciens martyrologes. Ce dernier ſentiment eſt aſſurément le mieux autoriſé, & il a encore cet avantage, que s'il ſe trouvoit de bonnes preuves qu'elle euſt ſouffert à Rome ſous Tutcius Almachius Prefet de la ville, comme portent ſes actes avec Bede & d'autres martyrologes, rien n'empeſcheroit de mettre ce Prefet ſous M. Aurele;] au lieu que nous avons la liſte Buch.cycl.p. 236-241. des Prefets de Rome depuis l'an 264 juſques en 354, [& nous n'y trouvons aucun Almaque.] Le P. Sirmond ſoûtient meſme que ce nom n'eſt point Merc. t.1. p. 260.1.2. le nom d'un Romain: & le P. Garnier croit qu'il peut avoir raiſon, les actes de S.te Cecile, dit-il, qui ſont pleins de fautes, pouvant bien avoir fait encore celle là.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE MAXIMIN.

Pour la page 266. § 2.

NOTE I.

Sur Sainte Barbe.

Boll.may.t.1. p.266.1154.1. BOLLANDUS nous aſſure que S.te Barbe a eſté inconnuë aux anciens, auſſi-bien que S.te Catherine, & qu'on n'a aucune hiſtoire de l'une ni de l'autre dont l'autorité ne ſoit peu certaine, ou Bar.4.dec.2. qui ne paroiſſe meſme fabuleuſe. Baronius marque pluſieurs hiſtoires de S.te Barbe qu'on trouve dans les manuſcrits. Surius a donné ſa vie en deux façons. Sur.4.dec.p. 123. La premiere eſt de Galeſinius, tirée à ce qu'on dit, de S. Jean de Damas, & d'un Arſene: La ſeconde eſt de Metaphraſte. Boll. ut ſup. [Ces deux vies, qui ont peu ou point de probabilité, mettent S.te Barbe ſous Maximien.] On y peut joindre une troiſie- All.deSim.p. 122.

Men.4.dec. p.33|Ugh.t. 6.p.1151.c. Bar.4. dec.2. me vie anonyme, dont parle Leo Allatius : '& les Grecs diſent la meſme choſe dans leurs Ménées,[auſſi-bien qu'Uſuard & Adon entre les Latins.] 'D'autres vies manuſcrites que cite Baronius, la mettent ſous Maximin ſucceſſeur d' Alexandre : ce qui revient à ce que dit la chronique Orientale *p.* 115, qu'elle ſouffrit lorſqu'Heracle eſtoit Eveſque d' Alexandrie, [entre l'an 231 & 248.]

8. 'Pour le lieu de ſon martyre, les uns diſent que ce fut en Toſcane, d'autres à Nicomedie ; Metaphraſte dit à Heliople, & beaucoup d'autres avec luy. [Adon & Uſuard ſont de ceux qui la mettent en Toſcane.] Cependant Baronius aime mieux croire qu'elle a ſouffert à Nicomedie ſous Jule Maximin. Ce qu'on dit que les Grecs en ſolemniſoient la feſte par ordre d'Emmanuel, [peut faire juger qu'elle a plutoſt ſouffert en Orient qu'en Toſcane.] 'Auſſi Leo Allatius parle de divers panegyriques faits en ſon honneur, tant par un Arſene de Corfou, que par d'autres Grecs. 'Ceux qui pretendent avoir ſon corps à Veniſe & à Plaiſance, diſent qu'il a eſté apporté d'Orient, de Conſtantinople ; ou de Nicomedie.

All.de Sim.p. 90.92.113.122 127. Boll.may.t.1. p.54.2.

Hall.v.Ori.l. 1 c.15.p.46. 47|n.p.22. 'Le P. Halloix pretend que Ste Barbe fut inſtruite par Origene, & raporte pour cela des lettres écrites de part & d'autre. Celle de Ste Barbe eſt datée de Nicomedie. Dans celle d'Origene on lit ces mots, *Scire debes unum eſſe verum Deum in ſubſtantia, & trinum in perſonis &c.* [ce qui ne paroiſt nullement écrit avant le Concile de Nicée. Auſſi Halloix ne cite point d'où il a tiré ces lettres :] & quoique des perſonnes habiles les aient receues comme veritables, [il y a toute apparence que c'eſt luy meſme qui les a faites. Il le marque en effet aſſez clairement,] en diſant, *quarum tam argumenti quam ſcriptionis hac fere fuit ſententia.... littera hunc fere ſenſum continebant.* Ce qu'il dit du Preſtre Valentin envoyé par Origene pour inſtruire la Sainte, 'eſt une conjecture fondée ſur Pierre des Noels, comme on le voit par ſes notes. Il y cite auſſi quelques nouveaux auteurs qui diſent que Ste Barbe a eſté inſtruite par Origene. [Je n'en trouve rien dans Surius, ni dans les menologes des Grecs, ni dans les martyrologes.] 'Que ſi le P. Halloix dit que cela eſt marqué dans les actes les plus fideles de la Sainte, [je ne croy point qu'il en ait d' autre preuve que Baronius,] qui aprés avoir parlé de ces actes qu'il trouve plus fideles que les autres, ajoute enſuite ; *Ferunique eam ab Origene litteris ſacris imbutam.* [Mais ce *ferunt* peut fort bien ſignifier *on dit*, ſans ſe raporter à ces actes. Quand meſme il s'y raporteroit, il faudroit avoir vu cette piece, pour juger de ſon autorité. Bollandus qui doit l'avoir vuë, ne l'excepte point du nombre des autres qu'il traite toutes de fabuleuſes.]

p.22. Bar.4. dec.2.

NOTE II.

Pour la page 272.§.5.

Que Protoctete n'avoit point de femme ni d'enfans.

Ori.mart.p. 202. 'Origene aprés avoir parlé à Ambroiſe & à Protoctete enſemble dans ſon traité du martyre, s'adreſſe à Ambroiſe ſeul pour l'exhorter à mepriſer pour J.C. ſa femme, ſes enfans, ſes freres, & ſes ſœurs. *Pour vous*, dit-il, *qui avez &c.* & il continuë ainſi aſſez long-temps : 'd' où Wetſtein, qui nous a donné cet n.p.103. ecrit d'Origene, a conclu que Protoctete n'avoit rien de toutes ces choſes. [Et cela paroiſt bien probable.] Cependant dans la page 177, Origene dit comme à pluſieurs : Pour nous autres, qui ſommes " pauvres, quand nous ſerions Martyrs, il " faudroit que nous vous cedaſſions l'hon- " neur & le premier rang, à vous, dis-je, " qui foulez aux piez de ſi grandes ri- " cheſſes, & l'amour ſi tendre de vos en- " fans : ὑμῖν τοῖς πατράσι. [Il ſemble donc que Protoctete avoit auſſi de grands biens, & des enfans.] Mais dés la page 175, Origene avoit adreſſé ſon diſcours à

Huet,Ori.p. 24 f.

Hall.v.Ori.p. 46.47.

2.p.22.

Ambroiſe, & luy avoit parlé à luy ſeul des richeſſes, & de ſes enfans. Ainſi quand il parle enſuite à pluſieurs, ou cela ne ſe raporte qu'à Ambroiſe par une figure aſſez ordinaire dans toutes les langues, & qui fait dans la noſtre une regle preſque ſans exception; ou c'eſt qu'il comprend avec luy tous ceux qui ſont dans les meſmes engagemens.]

Pour la page 273. l. 5.

NOTE III.

Que S. Ambroiſe honoré le 17 de mars, eſt l'ami d'Origene.

Boll. 17. mars, p. 511. 514.

'Tout ce que les martyrologes diſent de S. Ambroiſe honoré le 17 de mars, Bollandus le raporte à un Ambroiſe qu'on ne connoiſt que par un endroit de

Hier. v. ill. c. 126. p. 302. 303.

S. Jerome, 'qui dit qu'il eſtoit d'Alexandrie, auditeur de Didyme auteur de quelques écrits, & qu'il vivoit encore lorſqu'il écrivoit ſon livre des auteurs eccleſiaſtiques, c'eſt à dire en 392. [C'eſt tout ce qu'on ſçait de cet Ambroiſe, & qui que ce ſoit ne dit qu'il ait eu une pieté particuliere [digne d'eſtre reverée publiquement par l'Egliſe, ni qu'il ait eſté Diacre ou Confeſſeur. Il ſeroit meſme fort difficile de trouver comment il auroit pu acquerir l'honneur & le titre de Confeſſeur, en un temps où il n'y a eu aucune perſecution ni de payens, ni d'heretiques. Au contraire, tout cela convient parfaitement à Ambroiſe ami d'Origene, & les termes des martyrologes, *qui confeſſionis dominicæ gloria inſignis fuit*,] 'ſont ceux meſmes que Saint Jerome emploie en parlant de luy. [Ainſi nous ne voyons pas qu'il puiſſe y avoir aucune difficulté à croire] 'avec le P. Halloix, que c'eſt luy que l'Egliſe a voulu honnorer le dixſettieme de mars. [Et on peut dire qu'il merite bien cet honneur.]

c. 56. p. 286. 287.

Hall. v. Orig. n. 1. p. 13.

NOTES SUR SAINT PONTIEN.

Pour la page 276.

NOTE I.

Sur le commencement & la durée de ſon pontificat.

[NOUS avons marqué ſur S. Calliſte, que c'eſt proprement à S. Pontien que commence la ſeconde & la plus exacte partie de l'ancien Pontifical donné par Bucherius.]'Ce Pontifical porte qu'il mourut le 28 de ſeptembre ſous les Conſuls Severe & Quintien, [qui ſont ceux de l'an 235,] aprés avoir gouverné cinq ans, deux mois, & ſept jours. [Il a donc commencé le jeudi 22 juillet de l'an 230.] Que ſi ce Pontifical ne conte ſon epiſcopat que depuis les Conſuls Pompeien & Pelignien, [qui furent Conſuls en 231, ou c'eſt qu'il veut laiſſer toute l'année 230 à celui d'Urbain, pour ne pas troubler la chronologie, ou c'eſt une pure faute qui appartient encore à la premiere partie, où l'on en trouve beaucoup d'autres.]

Bollandus, t. 2. p. 25. 2.

'Un autre Pontifical luy donne 8 ans cinq mois, & deux jours; depuis l'an 231, juſqu'au 30 d'octobre 239. [Et ce qui eſt encore admirable, c'eſt que ſans conſiderer qu'Alexandre eſtoit mort dés les mois de mars precedent.] il ne laiſſe pas de dire que Pontien fut couronné du martyre ſous ſon regne; [tant on a aimé à transformer en perſecuteur de l'Egliſe, celui de tous les Empereurs payens qui luy a eſté le plus favorable.] 'Les manuſcrits de S. Germain donnent l'un 7 ans, dix mois, & 22 jours à Pontien, l'autre 9 ans, 7 mois, & deux jours. Adon 20. *nov.* met cinq mois au lieu de ſept. [Les Grecs s'accordent avec l'ancien Pontifical:] Car Euſebe luy donne cinq ans dans ſa chronique, '& ſix ans dans ſon hiſtoire. La chronique de Nicephore, &

2.

Anal. t. 2. p. 426. 428.

Euſ. l. 6. c. 29. p. 229. a.

Eutyque qui l'appelle Bitien *p.* 379, ont retenu les cinq ans, [qui approchent plus
a.bl.chr. prés de l'exacte verité.] 'Euſebe met ſon pontificat depuis l'an 233, juſques à la premiere année de Gordien, c'eſt à dire juſque [vers la fin de] 238. [Mais nous croyons devoir preferer deſormais à Euſebe le Pontifical de Bucherius.]

Pour la page 277.

NOTE II.

Du jour de ſon martyre, & de ſa translation à Rome.

Boll.apr.t.1. p.25.2. 'Le Pontifical de Bucherius dit que S. Pontien fut relegué en Sardaigne, *& ibi diſcinctus eſt*, [ce qu'on voit bien par la ſuite ſe devoir entendre de ſa mort.]
Cang.lat.D. p.116. 'Mr du Cange cite cet endroit dans ſon gloſſaire, mais ne donne point d'autres ſens à *diſcingere* que *juger* & *degrader*; [& ni l'un ni l'autre ne vient à cet endroit. Je croy avoir vu qu'il ſignifie trancher la teſte, mais je n'en ay point les preuves.] 'Henſchenius doute s'il ne
Boll.apr.t.1.p. 25.2. faut point lire *defunctus eſt*, [a] comme
a Anaſ.c.29. p.7. Anaſtaſe ſemble avoir lu: [Et ce mot eſtant un terme general, pourroit s'accommoder] à ce qui eſt dit dans un autre Pontifical, [& dans les martyrologes,] *maceratus & fuſtibus afflictus defunctus*
pont.p.28.c. *eſt*. 'Papebrok rejette cette conjecture de ſon collegue, fondé ſur ce que le ſecond Pontifical [dreſſé au pluſtoſt dans le VI. ſiecle, & qui fait beaucoup de fautes à
apr.t.2.p.25. 2. l'égard de Pontien meſme,] 'dit qu'il eſt mort le 30 d'octobre. Mais le meſme Pontifical appelle auſſi le 23 de novembre *diem depoſitionis ejus*. Raban met ſa feſte le 30 d'octobre; [les additions]
Bar.19.nov.a. 'd'Uſuard que le martyrologe Romain a ſuivi, le 19 de novembre: Adon, [le
Boll.mart.t. 2.p.39.c. faux] Bede, & quelques autres, le lendemain, [Il n'y a donc pas grand ſujet de s'arreſter à ce que les modernes diſent
pont.p.28.b. c. du jour de ſa mort ou de ſa feſte;] 'pour fonder ſur cela, & ſur l'obſcurité du mot de *diſcinctus*, que S. Pontien a renoncé au pontificat. [Il faudroit aſſurément bien d'autres preuves pour nous perſuader une choſe de cette importance, & qui n'eſt point dutout aiſée à croire.] 'Le
Pagi.233.4 5. P. Pagi dit en peu de lignes, que Pontien fut enterré le 28 de ſeptembre, & qu'il s'y depoſa. [On voit ce que ſa propre lumiere luy a fait penſer, & ce que l'autorité d'un autre luy a fait dire.

De quelque maniere qu'on liſe ou qu'on entende le mot de *diſcinctus*, il paroiſt que dés le IV. ſiecle on honoroit S. Pontien comme un Martyr.] 'Car dans
Buch.cycl.p. 268. le calendrier donné par Bucherius, où il n'y a point de Martyrs, on trouve au 13 d'aouſt *Pontiani in Calliſti*. 'Le Pontifi-
Boll.apr.ut ſup. cal du VI. ſiecle marque en effet que ſon corps fut mis par S. Fabien dans le cimetiere de Calliſte: 'Et le meſme jour 13
Flor.p.752. d'aouſt, les martyrologes appellez de S. Jerome, mettent à Rome la feſte de S. Pontien Eveſque: *Natalis*, [qui eſt le terme propre aux Martyrs.] 'Florentinius l'entend du Pape, & croit que c'eſt
p.753.r. le jour auquel ſon corps fut raporté à Rome ſous S. Fabien. 'Il eſt vray que le
Boll.apr.ut ſup. Pontifical du VI. ſiecle dit que cela ſe fit le 23 de novembre. [Mais ce n'eſt pas une grande autorité: Et le mois d'aouſt eſt bien plus propre pour venir de Sardaigne à Rome, que la fin de novembre.]
pont.p.28.f. 'Papebrok fait difficulté de croire que ce S. Pontien ſoit le Pape: [mais il n'allegue rien qui en empeſche. Il eſt toujours
app.p.49 a. joint avec un S. Hippolyte:] 'Et le Pape eut un Hippolyte Preſtre pour compagnon de ſon exil en Sardaigne. 'S. Fabien
e. fut fait Pape dés le mois de janvier 236. [Ainſi il peut avoir fait apporter à Rome le corps de S. Pontien. Que s'il falut attendre la fin de la perſecution de Maximin, elle finit ſans doute par la revolte de Rome qui ſe fit au mois de may 237. Il peut y avoir eu depuis quelque autre translation du corps de S. Pontien au mois de novembre, qui aura donné occaſion à la feſte qu'on marque de ce Saint en divers jours du meſme mois.]

NOTES SUR SAINT ANTERE.

Peut la page 378.

NOTE I.

De la durée de ſon pontificat.

[IL y a quelque faute de copiſte dans le Pontifical de Bucherius,] 'où nous liſons que Saint Antere fut elu le 21 de novembre, *XI. kal. decemb.* qu'il gouverna un mois & dix jours, & qu'il mourut le 3 de janvier, *III. non. jan.* [On pourroit lire *III. kal. jan.* qui eſt le 30 de decembre, au lieu de *III. non.* Mais les Conſuls de l'an 236, marquez pour ſa mort, font voir qu'il la faut laiſſer au 3 de janvier, auquel les martyrologes la mettent : Ainſi il vaut mieux mettre ſon ordination au 23 de novembre, & lire *IX. kal.* au lieu de *XI,* ce qui fait un mois & dix jours juſqu'au 3 de janvier, en ne contant point le premier ni le dernier: outre que les Romains pouvoient conter un mois depuis le 9 des calendes de decembre : juſqu'au 9 des calendes de janvier, d'où il n'y a plus que dix jours juſqu'au 3 de janvier. En joignant cette maniere de conter avec l'autre d'oſter les deux extremes, on pourroit mettre l'ordination d'Antere au 22 de novembre, *X. kal.* qui eſtoit le dimanche en 235. Mais je ne ſçay ſi l'on obſervoit alors de n'ordonner que le dimanche ; & nous ne voyons pas moyen d'y ajuſter les ordinations de pluſieurs autres Papes.] Papebrok prend ce parti, & donne à Antere un mois & treize jours. 'Que ſi S. Anthirocique ou Anthirodote Eveſque, marqué le 24 de novembre dans les martyrologes de S. Jerome, & à Rome dans un, eſt le Pape Antere, comme il eſt aiſé de le croire, il faudra dire que ce 24 de novembre, qui n'eſt point le jour de ſa mort, eſt le jour de ſon ordination. [d'où nous trouverons aiſément un mois & dix jours juſqu'au 3 de janvier. Mais en ce cas il faudra lire *VIII. kalendas* dans le catalogue de Bucherius, au lieu de XI, ce qui eſt aſſez eloigné.] 'Le P. Pagi ſoûtient que la ſuppoſition de Papebrok, qui veut toujours que les Papes aient eſté ordonnez le dimanche, n'a aucun fondement dans l'antiquité, non plus que les vicariats qu'il leur attribuë ſous les Papes leurs predeceſſeurs.

Boll. app. p. 49. a. b.

pont. p. 32.

Florent. p. 995. 997.

Pagi, a 237. § 5.

'On reconnoiſt que c'eſt une faute enorme à Anaſtaſe & à d'autres Pontificaux, de donner à Antere onze ans, un mois, & douze jours, 'Un manuſcrit de Saint Germain en oſte deux jours: [a]mais l'autre dit ſeulement un mois & onze jours, [ce qui n'ajoute qu'un jour au Pontifical de Bucherius. Euſebe ne luy donne qu'un mois, & il eſt ſuivi par la chronique de Nicephore. Mais Eutyque ſuit les nouveaux Latins, & luy donne douze ans *p.* 383, comme nous liſons dans Bede, dans Uſuard, & dans Adon,] & on le cite encore du faux Pontifical de Damaſe.

Boll. a pr. t. 1. p. 25. 1.

Anal. t. 3. p. 428. [a] p. 426.

Florent p. 997. f.

Pour la page 378.

NOTE II.

De ſon martyre.

[Ce qui peut faire douter ſi S. Antere eſt mort Martyr, c'eſt que] le Pontifical de Bucherius marque ſa mort par le mot de *dormit*, [qui ne ſe dit guere d'une mort violente. Neanmoins le meſme Pontifical dit de Saint Corneille, qu'on ſçait eſtre mort martyr,] *cum gloria dormitionem accepit*. 'Il eſt dit de meſme de S. Alexandre de Jeruſalem, [conſideré de tout le monde comme martyr,] qu'il s'endormit & qu'il ſe repoſa dans la priſon. [Il ſe peut donc bien faire que S. Antere ſera mort dans la priſon, ou dans quelque autre peine qui l'aura fait conſiderer comme martyr, & ne ſera pas mort neanmoins par les tourmens, & par

Buch cycl. p. 271.

Euſ. l. 6. c. 19. 46. p. 234. c. 248. a.

Flor.p.995. 997. la main des executeurs.]'S. Anthirodote eſt marqué comme martyr dans les martyrologes de S. Jerome : & Florentinius croit que c'eſt S. Antere.

NOTES SUR AMMONE.

Pour la page 279.

NOTE I.

Paſſage de Suidas ſur Ammone, corrigé.

Suid.au p. 206.c. 'SUIDAS cite de Porphyre, qu'Ammone Saccas eſtoit diſciple, γνήσιος d'Ammone Alexandre, qui avoit ſuccedé à la chaire d'Ariſtarque avant la monarchie d'Auguſte. [Nous n'avons rien mis de cela, parceque nous n'y comprenons rien.] 'Jonſius croit qu'il y a quelque choſe d'oublié en cet endroit, & que la fin du paſſage ſe raporte à un autre Ammone. 'Le P. Labbe eſt du meſme ſentiment. Il croit qu'il faut finir ce qui regarde Ammone Saccas à Πορφύριος, & commencer enſuite un nouveau titre, en liſant Αμμώνιος au lieu d'Αμμωνίου. [Et c'eſt apparemment la verité.]

Jonſ.l.2.c.11. p.169.

Lab.ſcri.t.1. p.709.

Pour la page 282.

NOTE II.

Quelle eſt la Concorde faite par Ammone.

[Nous avons montré dans la note 2 ſur les Encratites, que la Concorde evangelique qui eſt au commencement du 7.e tome de la bibliotheque des Peres de Paris *p.* 5, n'eſt point de Tatien, à qui Victor de Capoue l'a attribuée. Baronius 174.§ 5.8, M.r Valois *in Euſ. p.* 84. 1. *d* 2. *b*, & le P. Labbe *de ſcript. t.*1. *p.* 57. 58, croient que c'eſt celle] 'qu'Ammone avoit faite, ſelon Euſebe. Il ſemble en effet que du temps de Victor de Capoue, [c'eſt à dire au milieu du VI. ſiecle,] on ne connoiſſoit qu'Ammone & Tatien qui euſſent fait des concordes. 'On la trouve quelquefois attribuée à Tatien d'Alexandrie, & c'eſt Ammone qui eſtoit Alexandrin, au lieu que Tatien eſtoit d'Aſſyrie : 'Et on marque que Zacarie Eveſque de Chryſople, qui en a fait un fort beau commentaire il y a plus de cinq-cents ans, l'attribuë à Ammone d'Alexandrie. 'Victor de Capoue objecte que la concorde d'Ammone reduiſoit les autres Evangeliſtes à l'ordre de Saint Matthieu, au lieu que celle-ci commence par S. Luc. Il ne dit pas d'où il ſavoit ce qu'il dit de celle d'Ammone ; & eu un endroit il en parle ſeulement comme d'une opinion commune, *fertur.* Mais de plus, il reconnoiſt luy meſme que quoique celle que nous avons commence par S. Luc, [parceque l'ordre de la narration le demandoit ainſi,] neanmoins elle raporte preſque toujours les autres Evangeliſtes à S. Matthieu.

Bar.'74.§ 6.' Elb.P.t.7.p. 4. p.4 Lab.ſcri. t.1.p.57. Bar.174.§ 7.'

[Nous ne voyons point que perſonne doute qu'Ammone auteur de la concorde, ne ſoit le meſme que le philoſophe. Si c'en eſtoient deux,] 'Euſebe qui a connu la concorde d'Ammone, [auroit parlé de ſon auteur dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique.] 'Celui qui a fait la concorde, a fait auſſi les Canons ſur la concorde, ſelon Victor de Capoue : '& Saint Jerome attribuë ces Canons au philoſophe.

§ 6. § 6. Hier.v.ill.c. 55.

Pour la page 283.

NOTE III.

Diverſes choſes qui luy ſont mal attribuées.

'Jonſius attribuë à Ammone Saccas une petite vie d'Ariſtote qui eſt à la teſte des ouvrages de ce philoſophe. [Il ſemble en effet qu'elle ſoit d'un Alexandrin,] puiſqu'Alexandre le grand y eſt qualifié *le Fondateur*. L'auteur y veut auſſi ſoûtenir qu'Ariſtote a moins combatu Platon meſme, que ceux qui n'entendoient pas Platon ; ce qui paroiſt aſſez bien

Jonſ.l.3.c.1 p. p.282.

convenir à Saccas.] Mais il ajoute auſſitoſt; Que s'il a combatu effectivement
» Platon, il ne le faut point trouver étrange, & il n'a fait en cela que ſuivre ce que
» Platon meſme a dit, qu'il faut plus aimer la verité que quelque homme que ce
» ſoit. Il dit encore qu'Ariſtote a eſté dans la philoſophie audelà de ce que peuvent les hommes, n'ayant rien traité qu'il n'ait mis dans ſa perfection; qu'il ne luy a rien manqué non plus pour la theologie, & qu'il a connu ce qui eſt audeſſus du monde, auſſi-bien que ce qui eſt dans le monde. [Saccas qui eſtoit & Platonicien & Chrétien, n'euſt eu garde de donner ces eloges à Ariſtote. Ainſi il vaut mieux s'arreſter] à ce que d'autres croient, comme nous l'apprennons de Jonſius meſme, qu'Ammone auteur de cette vie eſt le fils d'Hermias, qui vivoit à la fin du V. ſiecle, 'qui eſtoit d'Alexandrie comme l'autre, mais qui eſtoit payen, & qui s'attachoit particulierement à Ariſtote &c.

c.18.p.302.

Phot.c.242. p.1044.b|1045.a|1072.c.

'Jonſius ajoute que Saccas eſt un Peripateticien ami de Philoſtrate de Lemne, & cite pour cela l'auteur des vies des ſophiſtes, 'qui dit qu'Hippodrome liſoit plus que perſonne après Ammone le Peripateticien, *qui a eſté*, dit-il, *le plus grand liſeur que je connoiſſe*: [ce qui ne marque point en quel temps cet Ammone avoit vécu. Il peut bien neanmoins avoir vécu dans le meſme temps que Saccas.] 'Car Longin conte entre les Peripateticiens de ſon temps un Ammone, dont il dit que perſonne n'approchoit pour aimer les livres, & pour ſavoir toutes choſes, εἰς φιλολογιαν καὶ πολυμαθειαν Il ajoute qu'on n'avoit de luy que des poëſies & des declamations. [Et il n'y a guere d'apparence que Saccas ait compoſé des pieces de cette nature.] 'Auſſi Longin parle au meſme endroit d'un Ammone Platonicien, qu'il joint avec Origene: 'condiſciple de Plotin ſous Ammone [Saccas.] 'On cite un autre endroit de Longin, où il met encore Ammone & Origene entre les Platoniciens. 'Hierocle ſoûtient auſſi qu'Ammone maiſtre de Plotin, eſtoit diſciple de Platon. [Et il eſt certain que Plotin, & ceux qui l'ont ſuivi, comme Amelius & Porphyre, ont toujours paſſé pour Platoniciens.

Jonſ.l.3.c.13. p.282.

Philſt.ſoph. 53.p.613.b.

Plot.v.p.13.f.g.

d.

p.3.a.

Euſ.n.p.110. a.d.

Phot.c.224. p.553.b.

Nous ne voyons pas non plus de fondement] à ce que Jonſius & Selden diſent, que l'Eveſque Ammone qui tomba, ſelon Eutyque *p.* 332. dans l'apoſtaſie, ou plutoſt dans quelque erreur, eſt Ammone Saccas. [1°, Il n'y a point de raiſon de le dire, le nom d'Ammone eſtant tres commun dans l'Egypte. 2°, Euſebe ni S. Jerome ne diſant point que Saccas ait eſté Eveſque, on peut aſſurer qu'ils n'ont point ſçeu qu'il l'ait eſté. Cependant Euſebe n'auroit gueres pu ignorer une choſe ſi proche de luy,] 'ſurtout puiſqu'il aſſure que Saccas eſt demeuré Chrétien juſqu'à la fin de ſa vie. [Mais quoy qu'il en ſoit, nous ne pouvons pas pretendre ſavoir ce qu'Euſebe n'a pas ſçeu, ſi nous n'en avons de tres grandes preuves, & de plus fortes que n'eſt l'autorité d'Eutyque, quand il diroit formellement ce que veut Selden.] 'Pour ce que Porphyre dit de l'apoſtaſie d'Ammone, [cela a peu de raport avec la narration d'Eutyque:] '& ſoûtient poſitivement que ce que dit Porphyre eſt faux.

Jonſ.l.3.c.13. p.282|Seld. in Euty.p.147.

Euſ.l.6.c.19. p.221.a.

p.220.b.

p.221.a.

NOTE

Pour la page 292.

NOTE SUR SAINT HERACLE.

Sur la durée de ſon epiſcopat.

[SAINT Heracle dont nous commençons l'epiſcopat au 9 octobre 231, Euſ.l.6.c.35. p.232.c. *v.Origene* §.20. a tenu le ſiege d'Alexandrie [13 ans ſelon Eutyque *p.*383,] & 16 ſelon Euſebe, juſques à la 3.e année de Philippe, [qui eſt l'an 246 ou 247 de J. C. La chronique de S. Jerome luy donne auſſi 16 ans, & ne met le commencement de S. Denys ſon ſucceſſeur chr.n.p.235.a. qu'en 248.] 'On marque que tous les exemplaires, ſoit imprimez, ſoit manuſchr.ori.p.115. crits, liſent de meſme. 'La chronique Orientale dit qu'il mourut le lundi 8 de Chiac, [c'eſt à dire le 4 de decembre, qui eſtoit le lundi en 248. Et ainſi il auroit gouverné non pas 16 ans & 36 jours, comme le dit cette chronique, mais 17 ans & 56 ou 57 jours. Outre cela cette chronique met un an de vacance avant l'election de S. Denys, qui n'aura donc commencé qu'en 249, & c'eſt ce que je ne croy pas qu'on puiſſe accorder avec l'hiſtoire de ce Saint. Il vaut donc mieux dire qu'il y a faute dans la date de la mort d'Heracle, & la mettre en 247 le ſamedi 4 de decembre, ou le lendemain, puiſque l'an 248 eſtoit biſſexte: & nous trouverons ainſi plus juſte les ſeize ans & 56 jours qu'il a gouverné.] 'Pour Nicephore & quelques autres, où Pearſ.diſ.p. 66. on lit qu'il a gouverné 43 ans ou davantage, ce ſont des fautes viſibles ou des auteurs, ou de leurs copiſtes. Un manuſcrit de Nicephore n'a que 16 ans.

NOTES SUR S. SATURNIN.

Pour la page 299.

NOTE I.

S'il a demandé que Toulouſe n'euſt jamais aucun de ſes citoyens pour Eveſque.

Gr.T.h.Fr.l. 2.c.30 p.23. 'SAINT Gregoire de Tours dit que S. Saturnin eſtant aſſuré de ſon martyre, [ſoit par quelque revelation, ſoit lorſqu'il vit le peuple venir à luy,] pria deux Preſtres qui l'accompagnoient de ne le point quitter juſqu'à ce qu'il euſt rendu l'eſprit; mais que voyant qu'ils l'avoient abandonné lorſqu'on le menoit au Capitole, il demanda à Dieu, comme l'on diſoit, que jamais aucun des habitans de la ville, *de his civibus*, n'en fuſt Eveſque. Et nous voyons, ajoute S. Gregoire, que juſqu'à preſent ſa priere a eſté accomplie. [Comme il peut ſembler étrange, & avec raiſon, qu'un Martyr ait fait à Dieu cette demande en mourant, & que d'ailleurs ceux de Toulouſe pretendent avoir eu des exemples du contraire; 'il y en a qui ont cru que cette priere ne regardoit que les deux ou trois Eccleſiaſtiques qui l'avoient laſchement abandonné. [Il n'y a pas d'apparence que ç'ait eſté la penſée de S. Gregoire; mais il eſtoit aiſé de croire que c'eſtoit celle de S. Saturnin, & que la renommée que Saint Gregoire cite ſeule pour cette circonſtance, luy a raporté la choſe un peu alterée à ſon ordinaire.]

Boſq.l.5.c. 19 p.129. Catel,p.810. Launoi.de Gr. c.4.p.12.

Pour la page 300.

NOTE II.

Qu'on ne ſçait point le temps de ſon martyre.

[Baronius & quelques autres modernes, aprés les martyrologes de Florus & d'Adon, mettent le martyre de S. Saturnin dés le temps de Dece. Nous ne

voyons pas moyen de les ſuivre en ce
Sur.29.nov.p. 650.51. point. Car Decе eſtant mort en 251,]'& S. Saturnin n'ayant commencé à eſtre Eveſque qu'en 250, il faudroit ne luy donner qu'une année d'epiſcopat, à quoy nous ne voyons aucune neceſſité, ni meſme aucune apparence, n'y ayant pas moyen de croire que le Saint ait baſti une egliſe ni ſous Decе ni ſous Gallus. [Ainſi il faut dire qu'il a vécu au moins juſqu'à la paix que Dieu donna à l'Egliſe dans les premieres années en 254,
Bar.254.§ 29. 255, & 256.]'Auſſi Baronius pour prouver qu'il eſt mort ſous Decе, ſuppoſe contre la verité, que ſes actes diſent qu'il mourut ſous le Conſulat de Decе & de Gratus. [D'autres apparemment ont fait avant luy la meſme faute; & c'eſt ce qui a fait mettre ſa mort ſous Decе. On peut meſme juger avec quelque probabilité, que ſon apoſtolat dura aſſez long-temps,]
Fort.l.2.c.8. p.56. 'puiſque Fortunat dit qu'il ſouhaitoit d'eſtre bien-toſt deliviré de ſon corps, mais que ſes vœux ne furent exaucez que dans le temps que Dieu leur avoit deſtiné pour en faire croiſtre l'ardeur; *Carnali in habitu noluit eſſe diu.... Tempore maturo cum jam ſpes eſſet adulta &c.* [Comme donc on ignore l'année de ſon martyre, qui peut meſme eſtre arrivé hors du temps des perſecutions, nous plaçons ici ſon hiſtoire au temps où il a commencé ſon epiſcopat à Toulouſe.]

Pour la page 304.

NOTE II.

Sur les actes de S. Firmin.

[Les actes de S. Firmin ſont inſoûtenables dans l'epoque qu'ils donnent à la
Boſq.l.5.p. 146.152. mort du Saint,] 'la mettant tantoſt ſous Diocletien; tantoſt ſous Decе & Valerien; 'Ce qu'ils diſent de quarante mille
p.149. perſonnes converties à Pampelune par S. Saturnin, & de quantité d'autres en France par S. Firmin, n'a aucune apparence de verité.

On pourroit encore remarquer pluſieurs autres choſes dans ces actes, qui ſont voir qu'on ne s'y peut pas arreſter comme à une piece authentique, ni qui ait aucune autorité conſiderable.] 'La fin p.155.156. porte qu'on croyoit que le corps du Saint eſtoit dans une egliſe de la Vierge baſtie par S. Firmin Confeſſeur l'un de ſes ſucceſſeurs. [Cela marque que ces actes n'ont eſté faits que long-temps aprés S. Firmin Martyr, mais avant la decouverte & la tranſlation de ſon corps, c'eſt à dire avant l'an 687, ſelon le P. le Cointe.]

'Pierre des Noels s'accorde en divers P. de N. l. 8. c. 119. p. 169. 3. points avec les actes; mais il s'en eloigne en d'autres, & il ne donne à Saint Firmin que la qualité de Preſtre, au lieu que tous les autres le font Eveſque. [Il y
l.2.c.70.p.25. 3. a lieu auſſi d'eſtre ſurpris] 'de ce qu'il dit que S. Firmin, dont le corps fut trouvé le 13 de janvier par Saint Salve Eveſque d'Amiens, eſt un Martyr entierement
Coint.t.4.p. 182. inconnu. 'L'hiſtoire de cette tranſlation que raporte le P. le Cointe, dit nettement que c'eſtoit S. Firmin Eveſque qui
Vinc.B.l.16. c.90.p.649.2. avoit converti la ville d'Amiens. 'Celle qui eſt dans Vincent de Beauvais dit la meſme choſe, ſans luy donner neanmoins la qualité d'Eveſque.

Pour la page 304.

NOTE IV.

Sur S. Firmin le Confeſſeur.

[Nous avons vu une vie de S. Firmin Confeſſeur, qui le fait fils d'un Fauſtinien
Boſq.l.5.p. 156. baptizé par le Martyr,] 'comme on le lit dans les actes du dernier: [a]Et c'eſt ce que
a Gal.chr.t.1. p.92.a.b. le Gallia chriſtiana a ſuivi, mettant ce Saint vers le milieu du IV. ſiecle, comme ayant eſté Eveſque d'Amiens aprés Euloge nommé dans le Concile de Cologne en 346. [Mais la meſme vie le fait ſurvivre à Attila, & venir à Rome ſous le Pape Vigile au milieu du VI. ſiecle: & cela peut ſe raporter à ceux] 'qui font ce b. Saint predeceſſeur immediat de S. Honoré, [s'il eſt vray que le dernier ait eſté Eveſque dés l'an 554, comme le croit le Pere le Cointe;] 'car il y en a qui le
p.93.1.b.c. mettent pluſtard de plus d'un ſiecle. 'Les
Boſq.l.5.p. 155.

actes de S. Firmin le Martyr, diſent que le Confeſſeur fut ordonné Eveſque par Jean Eveſque de Lion: & l'Egliſe de Lion ne connoiſt aucun Jean avant le XII. ſiecle. Gal.chr.t.1. p.313.2.a. Boſq.p.155. 156. 'Ces actes diſent bien des choſes du Confeſſeur. [Ce que nous avons raporté de ſa vie, ſuffit pour faire voir quelle piece c'eſt; & elle ne vaut rien non plus d'ailleurs. Ainſi tout ce qu'on peut dire de ce Saint, c'eſt que l'Egliſe d'Amiens l'honore comme un de ſes anciens Eveſques. Coine.t.4.p. 211.§ 13. 'Quelques nouveaux martyrologes marquent ſa feſte le premier de ſeptembre, & ſa translation le 10 de janvier. Car la vie de S. Salve porte que ce Saint, qui fut Eveſque d'Amiens aprés S. Honore, mit avec reſpect le corps de S. Firmin Eveſque & Confeſſeur, dans la cave orientale de ſon egliſe de Noſtre-Dame. L'ancien breviaire d'Amiens dit qu'il fit baſtir une egliſe de S. Pierre & S. Paul, appellée depuis de S. Firmin le Confeſſeur. '& le P. le Cointe croit que ce fut dans celle-ci qui porte preſentement le nom de S. Firmin le Confeſſeur, que S. Salve mit ſon corps. Il juge que cette translation s'eſt faite l'an 689, parceque le dixieme de janvier y tomboit au dimanche, [ce qui eſt bien foible.] 'Et c'eſt neanmoins p.181.§ 16. ſur la meſme raiſon qu'il fixe celle de S. Firmin Martyr à l'an 687.

NOTE V.

Sur la translation de Saint Firmin le Martyr.

Pour la page 304.

'On peut voir dans Vincent de Beauvais & dans Pierre des Noels, bien des choſes ſur la revelation du corps de S. Firmin le Martyr. [Elles auroient beſoin d'une autorité inconteſtable pour eſtre creuës: & on ne ſçait qui ſont ceux dont elles nous viennent, ni en quel temps ils ont vécu.] 'La piece qu'en donne le P. le Cointe paroiſt meſme n'eſtre écrite que long-temps aprés: *perhibentur.* 'C'eſt un ſermon fait pour la memoire qui s'en faiſoit tous les ans. Vinc.l.1.c. 90.p.649.a.P. de N.l.2.c.7. p.43.3. Coint.p.183. p.184.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE DECE.

NOTE I.

Pour la page 308.§ 2.

En quel temps Moyſe & Maxime Preſtres de Rome, ont eſté mis en priſon.

'AU lieu que ſelon le Pontifical de Bucherius, les Preſtres Moyſe & Maxime ne furent arreſtez à Rome qu'aprés le martyre de S. Fabien, 'Saint Cyprien écrivant à ces deux Saints, & aux autres Confeſſeurs de Rome, témoigne qu'ils avoient les premiers levé l'étendar de cette guerre celeſte, & qu'ils avoient les premiers combatu pour J. C. dans cette perſecution. [Il eſt aiſé qu'entre ces Confeſſeurs à qui Saint Cyprien écrivoit, il y en eut qui euſſent eſté arreſtez avant Moyſe & Maxime, & avant S. Fabien meſme. Mais la réponſe qui paroiſt la plus ſolide & la plus certaine, c'eſt que S. Cyprien dans toute la ſuite de ſa lettre, releve ſeulement les Confeſſeurs à qui il écrit, au deſſus de ceux d'Afrique, ſans dire un mot de S. Fabien, ni des autres qui pouvoient avoir ſouffert avec luy. Ainſi il eſt difficile de conclure de cet endroit qu'ils euſſent eſté mis en priſon avant la mort de S. Fabien.] Puch.cycl.p. 271. Cyp.ep.25.p. 51.a.

NOTE II.

Pour la page 310.§ 2.

Sur un edit attribué à Dece contre les Chrétiens.

'On a imprimé à Toulouſe en 1664, un edit contre les Chrétiens ſous le nom MS.p.653.

des deux Deces pere & fils, [qui nous doit eſtre d'autant plus conſiderable, s'il eſt legitime, que c'eſt peut-eſtre l'unique edit de perſecution qui ſoit venu juſqu'à nous. Il paroiſt par ce qui le ſuit *p.* 7. qu'il eſt tiré de quelque hiſtoire faite par un Chrétien ; & nous voudrions qu'on euſt marqué ce que c'eſt que cette hiſtoire, ou qu'on nous l'euſt donnée toute entiere, ſi elle n'eſt pas imprimée, comme il y a bien de l'apparence. Car la qualité de la piece où l'edit ſe trouve, pourroit ſervir beaucoup à nous faire juger s'il eſt vray ou faux.

Mais puiſqu'il faut ſe contenter d'en juger par luy meſme, il faut reconnoiſtre qu'il convient aſſez bien à l'hiſtoire. Car comme il ordonne *p.* 5, que d'abord on mettra les Chrétiens en priſon, qu'enſuite on leur fera ſouffrir les peines moins rigoureuſes ; mais qu'aprés cela s'ils ne cedent pas, on les fera mourir par les

Cyp.ep.16.p. 53.a. ſupplices les plus cruels ; *p.* 6, 'nous apprenons de l'hiſtoire, qu'on ſe contenta

ep.8.15.p.23. 28.37. d'abord de les retenir en priſon, 'ou de les bannir : les tourmens vinrent enſuite ; & s'ils eſtoient tres violens, [on ne s'étonne point que Dece les ait appellé *leniores pœnas*, puiſque les plus méchans Princes veulent paroiſtre doux & humains. Il eſt vray que l'edit n'ordonne pas de prolonger beaucoup les ſupplices,]

ep.8.p.23.2. 'qui eſt ce qu'on remarque le plus dans la perſecution de Dece : [mais cela peut avoir eſté commandé par un ſecond edit, ou de quelque autre maniere. La fin de l'edit qui parle du dernier ſupplice, ſemble aſſez ſe raporter à ce que dit Saint

Euſ.l.6.c.41. p.238.a. Denys d'Alexandrie,]'que celui de Dece eſtoit ſi terrible, qu'il ſembloit capable de faire tomber les elus meſmes.

Nyſ.v.Th.t.3. p.567.d. [On n'y trouve point] 'les menaces dont parle S. Gregoire de Nyſſe, contre les juges qui epargneroient les Chrétiens. [Mais peut-eſtre que ce Saint a parlé ſuivant la coutume de ſon temps, où ces menaces contre les juges eſtoient ordinaires ; ou qu'elles eſtoient portées par des ordres envoyez avec l'edit. Il ne ſe faut pas non plus arreſter à ce qu'on a peine à trouver un bon ſens en divers endroits ; car cela peut venir des copiſtes plutoſt que du defaut de l'original. Les deux Princes nommez dans l'inſcription l'un Auguſte & l'autre Ceſar, s'accordent avec ce que nous trouvons dans Aurele Victor, que d'abord que Dece eut vaincu Philippe ; il donna le titre de Ceſar à Decius Etruſcus ſon fils aiſné. On voit par les medailles qu'il le donna auſſi à ſes autres enfans : mais ce peut n'avoir eſté qu'aprés ceci.]

'L'edit attribué à Dece dans la vie de S. Mercure, [eſt ſi conforme à celui-ci, qu'il ſemble en eſtre un abregé. Et quoiqu'il ne puiſſe pas eſtre veritable, puiſqu'il porte en teſte le nom de Valerien avec celui de Dece, neanmoins la conformité qu'il a avec celui de Toulouſe, donne quelque lieu de croire que celui-ci eſt au moins tres ancien, & a eſté connu par les Grecs. Sur.25.nov.p. 521.525.

Cependant il y a de la difficulté à le reconnoiſtre pour une piece originale. Dans le titre les deux Deces ſont qualifiez *religioſiſſimi*, *invictiſſimi*, *& triumphatores*, *atque piiſſimi*. Les Empereurs ne prenoient point alors tous ces titres. On n'en trouve point d'autres dans les inſcriptions de Dece & des autres Empereurs de ce temps-là, que celui d'*Invictus* qui eſt rare, & ceux de *Pius*, *Felix*, qui ne ſe trouvent point ici, non plus que les qualitez de ſouverain pontife, de Conſul, de pere de la patrie, & la puiſſance du Tribunat. On ſçait que toutes ces choſes ſe marquoient avant Dece dans les edits ſolennels.] 'On voit Euſ.l.6.c.39. p.235.c.d. par le titre d'un edit de Maximien Galere, raporté par Euſebe, qu'elles s'y mettoient encore aprés luy : '& enfin on les trouve dans les inſcriptions de Dece meſme. [On voit par le meſme edit de Galere, que tous les noms des Empereurs ſe mettoient dans ces inſcriptions ſolennelles : & de cinq ou ſix noms qu'avoient Goltz.p.108.

les deux Deces on n'en trouve ici qu'un ſeul.

Ce qui ſuit dans l'inſcription de l'edit de Dece, *unà cum totius Romanæ militiæ principibus per Senatus conſultum, magnis & faventibus Diis*, paroiſt encore plus inſoûtenable, & je ne croy point qu'on trouve rien de pareil dans aucune piece authentique, ſurtout *ces Princes de la milice Romaine*, qui n'avoient point de part dans le gouvernement, & qui meſme n'eſtoient point encore alors connus ſous ce titre. Car il ſemble qu'on ait voulu marquer par là ceux qu'on appelloit dans le IV. ſiecle *Magiſtros militiæ*.

L'adreſſe eſt *Univerſis Aſiæ, Africæ, & Europæ Præſidibus, Proconſulibus, Præfectis, ſive Conſularibus, Rectoribus, & Procuratoribus*. Je ne ſçay ſi les Empereurs ſe ſont jamais ſervis des mots d'Aſie, Afrique, & Europe, pour ſignifier les trois parties de leur Empire; & j'aurois ſurtout peine à croire qu'ils s'en fuſſent ſervis dans les inſcriptions de leurs edits. J'Le Senat ne s'en ſert point dans la lettre adreſſée à tout l'Empire contre Maximin [en 237. Les lettres des Conciles adreſſées à toutes les Egliſes, ne s'en ſervent pas non plus. *Præſides* eſtoient generalement tous les Gouverneurs des provinces. Pourquoi donc, aprés l'avoir mis, ſpecifier enſuite les differentes eſpeces de Gouverneurs? Il y auroit encore une plus grande faute ſi ce mot marquoit proprement les Gouverneurs inferieurs aux Proconſuls, comme il ſemble qu'on le peut tirer de la lettre du Senat contre Maximin, qui les met aprés les Proconſuls; & comme on voit par la Notice que c'eſtoit l'uſage du V. ſiecle. Je ne voy pas bien quels Prefets il y avoit du temps de Dece, hors celui d'Egypte, car j'ay peine à croire que cela ſe puiſſe entendre des Prefets du Pretoire; & pour celui de Rome, il auroit eſté nommé avant les Proconſuls. Que ſi l'on dit que *Præfectis* eſt expliqué par *ſive Conſularibus*, je doute fort que ces explications ſoient du ſtyle des edits imperiaux, & les Conſulaires ne prenoient point le titre de Prefets.

Max. p. 243. c.

Dans le corps de l'edit *p.* 3, Dece dit qu'il a vaincu des troupes innombrables de barbares. Je ne voy pas que cela puiſſe eſtre vray, s'il l'entend de ſon regne qui ne faiſoit que commencer; ni qu'on le puiſſe raporter en general aux victoires des Romains, puiſqu'il en parle auſſi-toſt aprés, en les diſtinguant de ce qu'il venoit de dire. *Et ut alias repetamus &c.* Ces termes, *hac noſtra Auguſtalis excellentiæ conſtitutæ p.* 5, ſont-ils du III. ſiecle? Il promet *p.* 6, de grands dons, & meſme des dignitez aux Chrétiens qui ſacrifieront. Il n'y a rien de plus commun dans les hiſtoires fauſſes ou incertaines: mais je ne ſçay ſi on le trouvera bien communement dans celles qui ſont authentiques. Tertullien qui tire de ſi grands avantages de ce qu'on pardonnoit aux Chrétiens qui renonçoient, auroit pu y ajouter bien des choſes. ſi on les euſt meſme recompenſez. Mais quand quelques juges auroient pu employer cet artifice puerile, eſtoit-il de la dignité d'un Empereur de s'en ſervir, & encore dans un edit public & ſolennel? Il ordonne *p.* 6, qu'on pendra les Chrétiens à des arbres pour eſtre mangez des oiſeaux. Je ne voy point que les Romains ſe ſoient jamais ſervis de ce ſupplice contre les Chrétiens, ni contre les autres.

Quoiqu'on voie par S. Cyprien qu'à Rome & en Afrique on a tenu quelque temps les Chrétiens en priſon avant que de leur faire ſouffrir les tourmens, ce qui eſt aſſez conforme à cet edit; je ne ſçay néanmoins ſi l'on peut dire que cela fuſt ordonné par Dece.] 'Car par ce que S. Denys dit des Martyrs d'Alexandrie, & par les actes des Martyrs de Lampſaque, & de S. Maxime, il paroiſt qu'en divers endroits qu'on alloit tout d'un coup aux ſupplices & à la mort. 'S. Pione dit meſme poſitivement à ceux qui executoient l'edit de Dece, & qui le preſſoient de

Euſt. l. 6. c. 41. p. 239. Boll. 15. may. p. 451. 30. apr. p. 733.

1. feb. p. 46. a.

renoncer ; *Vos à legum veſtrarum præſcripto recedite : Jubent enim non ut cogatis nos, ſed ut puniatis*. [Je ne voy rien de plus contraire à l'edit de Touloufe : & pourroit-on répondre raiſonnablement que S. Pione ne ſavoit pas ce que portoit l'edit de Dece, mais qu'il en jugeoit par ceux des autres Princes qui avoient perſecuté ?

Nous voudrions ſavoir le ſentiment des perſonnes habiles ſur cet edit : & en attendant qu'ils ſe declarent ſur cela, nous n'oſons en parler que comme d'une piece douteuſe, ſurtout à cauſe du titre qui nous paroiſt entierement inſoutenable.]

NOTE III.

Pour la page 318. §. 6.

Quelques difficultez ſur les Libellatiques.

[On ne voit pas bien ſi c'eſtoit le magiſtrat qui donnoit des billets aux Chrétiens, par leſquels il declaroit qu'un tel homme avoit ſacrifié : ou ſi les Chrétiens donnoient eux meſmes des billets par leſquels ils declaroient avoir renoncé & ſacrifié ; & que les magiſtrats les receuſſent & les enregiſtraſſent pour de l'argent, quoique cela fuſt faux. Les paſſages de la lettre 31 de S. Cyprien *p.* 61. 1, de la 68, *p.* 167. 1, & du traité *de lapſis p.* 244. 2, favoriſent beaucoup ce dernier ſens] 'que

Boſq. l. 3. c. 32. p. 132.

M.r du Boſquet paroiſt avoir ſuivi. [Au contraire la lettre 52 à Antonien *p.* 98. 1, ne ſemble pas pouvoir recevoir d'autre ſens que le premier, qui rendroit les Libellatiques un peu moins coupables : & ce ſens en ſoy meſme eſt plus naturel. Peut-eſtre que l'on faiſoit l'un & l'autre.]

Tradit. p. 8. p. 98.

'Une perſonne tres habile a traduit en un endroit, *donner des billets*, & en un autre, *la declaration illegitime qu'ils tirent des magiſtrats dans leurs pernicieux billets* ;

Freq. C. l. 1. c. 11. p. 196. l. 2. c. 3. p. 462.

'& expliquant autrepart plus clairement ce mot de Libellatiques, il dit que c'eſtoient ceux qui s'eſtoient contentez de donner de l'argent aux magiſtrats pour tirer de certains billets qui faiſoient croire qu'ils avoient obeï aux edits des Empereurs, & qu'ils avoient ſacrifié aux idoles, quoiqu'ils ne l'euſſent pas fait ; & que ces billets empeſchoient qu'on ne les perſecutaſt.

Le P. Alexandre comprend ſous le nom de Libellatiques tous ceux qui donnoient de l'argent pour s'exemter d'eſtre perſecutez, 'quoique l'Egliſe l'ait toujours permis. [a] Il raporte luy meſme le paſſage de S. Pierre d'Alexandrie qui le prouve : [& on y en pourroit ajouter d'autres.] 'Auſſi pour montrer que l'Egliſe condannoit ceux qui le faiſoient, il allegue des paſſages de Tertullien, qui condamne ceux qui s'exemtoient de la perſecution pour de l'argent : [mais Tertullien ne les condanne qu'en condannant l'Egliſe qui les approuvoit.] 'Il y ajoute deux paſſages de S. Cyprien qui parlent des Libellatiques ; [c'eſt à dire de ceux qui declaroient avoir renoncé J. C ;] & un Canon du Concile d'Elvire, [qui ne touche point la queſtion : car *munus* en cet endroit ne ſignifie pas *des preſents* ; mais *un ſpectacle*.

Alex t. 5. p. 253.

s. Van. t. 1. p. 284.

[a] Alex. p. 261.

p. 254-256.

p. 256. 257.

Il n'y a meſme rien de commun entre ceux qui donnoient de l'argent, & le mot de Libellatique. Auſſi pour les comprendre ſous ceux à qui on donnoit ce nom,] 'il ajoute que ces perſonnes achetoient des billets de ſureté. [Mais ſi ces billets n'eſtoient qu'une ſimple défenſe d'inquieter une perſonne, il ne ſauroit montrer que l'Egliſe ait jamais deſapprouvé qu'on en achetaſt de cette nature, pourvu que les payens en vouluſſent donner. Il devoit donc ajouter que ces billets portoient que la perſonne avoit ſacrifié, ou obeï aux edits : car c'eſt là ce qui faiſoit le crime des Libellatiques.] 'Pour la diſtinction qu'il fait de deux ſortes de Libellatiques, dont les uns avoient renoncé à la foy, & les autres n'y avoient par renoncé ; [elle n'a pas de fondement. Car aucun d'eux n'y renonçoit de paroles & de langue, mais tous y renonçoient en acceptant ou en donnant un acte qui

p. 253. 258.

p. 258.

portoit qu'ils y avoient renoncé.]

Pour la page 328. §§ 11.

NOTE IV.

Sur l'hiſtoire de S. Abdon & S. Sennen.

Sur. 10. aug. p. 94. 91. 'Nous avons l'hiſtoire des SS. Abdon & Sennen dans la premiere partie des actes de S. Laurent,] qui eſt ſi inſoûtenable & ſi fabuleuſe,] que Baronius l'abandonne abſolument. [Pour en juger, ſans entrer dans le detail, il ſuffit de dire qu'elle eſt toute fondée ſur un voyage & une guerre de Dece contre les Perſes, d'où il amena les deux Saints priſonniers. Et il eſt viſible que dans les deux ans que Dece à regné, il n'a pas ſeulement eu le loiſir d'aller faire un voyage en Orient. Auſſi quoique Bede & les autres martyrologes ſuivent ces actes,] 'Florus a mieux aimé corriger Bede, & dire que les deux Saints eſtoient venus de Perſe à Rome [au lieu de dire avec les autres, qu'ils y avoient eſté amenez.]

Boll. 17. feb. p. 1. b.

mars, t. 2. p. 27. d.

17. feb. p. 5. b. Ces.

'Ces actes ſe trouvent quelquefois ſeparez de ceux de S. Laurent, mais diſent toujours la meſme choſe. 'Ceux que Florentinius dit en avoir, [n'en ſont pas apparemment non plus fort differens.] 'Le meſme auteur remarque que les noms des Saints s'écrivent avec quelque diverſité, qui n'eſt pas conſiderable.

Flor. p. 69 c. 2. 1. 2.

Pour la page 329. § 12.

NOTE V.

Sur les actes de Sainte Anatolie.

[Tout ce que nous avons de S.te Victoire & de S.te Anatolie, vient apparemment d'une piece qui contenoit l'hiſtoire de l'une & de l'autre, & de laquelle on a tiré la mort de S.te Anatolie que nous avons dans Surius:] Car il eſt viſible que ce n'eſt qu'un fragment d'une hiſtoire plus entiere de cette Sainte. [On y veut faire paſſer cette piece pour originale,] 'puiſqu'il y eſt dit que la femme & les enfans d'Audax qui avoit ſouffert avec elle, emporterent ſon corps en un autre pays, *ſimulque geſta beatæ Anatoliæ, quæ in hoc libello ſcripta ſunt.* [Elle eſt aſſurément ancienne, puiſque S. Aldhelme, qui vivoit à la fin du VII. ſiecle,] 'en met une partie dans ſon poëme de la virginité. 'Bede la ſuit auſſi dans ſon martyrologe au 9 juillet, & au 23 de decembre, [ſans parler des poſterieurs,

Sur. 9. jul. p. 956. § 1.

§ 4.

23. dec. p. 124.

Boll. mars, t. 2. p. 24. 42.

Cependant il faut avouer qu'elle n'a guere l'air d'une hiſtoire originale, quand on n'en jugeroit que par le fragment qui en eſt dans Surius. Car l'hiſtoire d'Anien, & encore plus celle du ſerpent, ſentent merveilleuſement la fable, comme un tres ſavant homme l'a remarqué de la derniere. Il n'eſt guere probable que le juge luy ayant fait donner un coup d'épée qui luy traverſa tout le corps, elle ait vécu juſques au lendemain. Il n'eſt point ordinaire dans les bonnes hiſtoires qu'on attende une revelation pour ſavoir où on enterrera un corps, & on ne trouve guere non plus dans les vies écrites auſſitoſt aprés la mort des Saints, que Dieu eſt beni à leur tombeau, *ex eo & nunc, & in ſecula ſeculorum, Amen.* On ne peut pas s'attendre que ce qui eſt dans Adon & dans Pierre des Noels ſoit meilleur. Les viſions d'anges qu'on y lit, ne ſont pas propres à les autoriſer. Je ne ſçay auſſi ce que c'eſt que le Comte des temples, ni qu'elle autorité luy & le pontiſe du Capitole avoient d'envoyer tuer des gents;]

'Le monaſtere de 73 filles eſt digne de Pierre des Noels. Mais ſi S.te Victoire leur Abbeſſe n'a ſouffert, comme il le dit, que trois ans aprés ſon banniſſement, [ç'a eſté ſous Gallus, & non pas ſous Dece, comme on le lit neanmoins dans Bede, & dans d'autres martyrologes.]

P. de N. l. 1. c. 8. j. p. 11. 3.

NOTE VI.

Pour la page 330. § 11.

Fauſſe diſtinction de deux Anatolies: Lieu du martyre de Sainte Victoire.

'Les martyrologes de S. Jerome, qui mettent le 10. de juillet S.te Anatolie & S.te Victoire, dans le pays des Sabins,

Flor. p. 651.

p.650. 'mettent encore le 9 S.te Anatolie vierge & martyre à Rome, avec quelques autres. p.651.2. 'Quoique tous les autres martyrologes marquent le 9 S.te Anatolie de Thora, neanmoins Florentinius croit plutoſt que celle-ci en eſt differente. [Cependant je n'y voy point de neceſſité. Car il eſt aſſez ordinaire à ces martyrologes de mettre les meſmes Saints en differens jours, & ſouvent conſecutifs: & de ce qu'ils la mettent à Rome, c'eſt peut-eſtre parcequ'elle en eſtoit, & qu'elle y eſtoit particulierement honorée.

Il faut bien dire la meſme choſe de S.te Victoire, que Bede, Adon, & les autres martyrologes, mettent auſſi à Rome, quoiqu'il paroiſſe par Adon meſme, qu'elle ſouffrit hors de Rome dans ſon p. 651. exil.] 'Auſſi les martyrologes de Saint Jerome la mettent avec S.te Anatolie Sur.23.dec.p. 304. dans le pays des Sabins. 'S. Aldhelme dit qu'elle avoit eſté bannie en la ville de P.de N.l.1.c. 83.p.212. Tribule; 'Pierre des Noels dit dans une terre prés la ville de Tibule: & il eſt viſible, ſelon luy, que c'eſt là qu'elle fut martyrizée. Auſſi Holſtenius dans ſes notes ſur le martyrologe au 23 de decembre *p.* 325, & Florentinius *p.* 653. 2, aſſurent qu'elle eſt morte dans la ville de Trebula Mutuſca au pays des Sabins. Holſtenius marque au meſme endroit *p.* 326. 327, l'erreur de ceux qui pretendent qu'elle a eſté martyrizée dans la Campanie, ou en Eſpagne.

NOTE VII.

Sur les actes de S. Secondien.

Pour la page 331.§ 12.

Bar.253.§ 29. 'Baronius remarque qu'il y a une faute dans les actes de Saint Secondien, en ce Sur.9.aug.p. 93.§ 4. qu'ils portent qu'aprés avoir eſté battizé à Rome par un Preſtre, il fut ſigné, *conſignatus*, c'eſt à dire confirmé par l'Eveſque Sixte. [En effet, ces actes portant que Dece regnoit alors, cela ne ſe peut accorder avec le pontificat de S. Sixte, qui n'a commencé que pluſieurs Florent.p. 744.2. années aprés la mort de Dece:] & Florentinius qui pretend accorder cette difficulté, [fait voir qu'il ne l'a pas meſme compriſe. Ferrarius & d'autres ont fait la meſme remarque aprés Baronius. Cette faute ſe trouve de meſme dans Vincent de Beauvais, & dans Pierre des Noels, ce qui fait juger qu'elle eſt ancienne, & rend par conſequent les actes ſuſpects.] 'Auſſi Baronius les appelle des actes cor- Bar.253.§ 29. rompus. [Sans cette faute meſme on peut dire qu'ils n'ont rien qui les rende fort recommandables, & qu'ils ont beaucoup de choſes qui les peuvent faire rejetter. C'eſt le jugement qu'en a porté une perſonne tres habile, qui ne croit pas qu'ils aient eſté écrits avant le milieu du V. ſiecle. On pourra juſtifier cette cenſure par diverſes remarques particulieres s'il en eſt beſoin. Ceux qui ſont dans Vincent de Beauvais *l.*11. *c.*50. 51. *p.*429, ſont les meſmes que ceux de Surius pour l'hiſtoire, mais plus ſimples & plus abregez pour le ſtyle.]

'Il ſemble ſelon ces actes, que S. Secon- Sur.9. aug.p. 91.§ 7.8. dien ait eſté martyrizé prés de Centumcelles ou Civita-Vecchia, 'qui l'honore Ferr.it.p. 456. encore comme ſon patron. a Cependant a Flor p.741. les martyrologes de S. Jerome le mettent *in Coloniâ*, ce que Notker a ſuivi, ou *in Tuſciâ*. 'D'autres martyrologes anciens, p.744.2. & Uſuard, ont *in Coloniâ Tuſciæ*; ce que l'on entend d'une petite ville de Toſcane nommée encore Colona, prés de Groſſeto & du lac de Caſtillon, [où Ferrarius ne dit pas neanmoins qu'il ſoit honoré comme en quelques autres villes de Toſcane. On lit dans Surius qu'il fut decapité à 62 milles de Rome, qui eſt une diſtance trop grande pour Civita-Vecchia, & trop petite pour le lac de Caſtillon.]

NOTE VIII.

Pour la page 332.§ 13.

Sur S. Magnus d'Anagnia & de Fabratere.

[Le martyrologe Romain met le 19 d'aouſt à Anagnia, S. Magnus Eveſque & Martyr ſous Dece.] 'Ferrarius le fait Ferr.it.p.503. Eveſque

Ugh.t.7.p. 1299-1304. Eveſque d'Anagania meſme. 'Ughellus ſoûtient qu'il ſe trompe en cela, & que S. Magnus a eſté Eveſque de Trani en la terre de Barri. Il en dit beaucoup de choſes, & en raporte une hiſtoire aſſez conforme à l'abregé que Ferrarius fait de ſa vie. Tout cela aboutit à dire, que ayant eſté à Fondi ſous Dece, il demanda du temps pour prier, & rendit l'eſprit en priant. Son corps fut tranſporté au IX. ſiecle partie à Anagonia, partie à Rome en l'egliſe de S. Michel & de S. Magnus. [Mais je ne voy en tout cela rien d'ancien ni d'authentique. La vie du Saint eſt un abregé tres confus, où l'on n'a voulu mettre que des miracles.]

Boll.15.jan. p.696. § 2. 'Bollandus cite un fragment d'une vie de S. Magnus, [qui paroiſt fort differente de celle d'Ughellus, & bien plus étenduë.] L'auteur veut faire croire qu'il a appris les choſes de témoins oculaires. [Mais par le peu meſme que Bollandus en raporte (car nous n'en avons que cela,) il eſt aiſé de juger que c'eſt une fiction, & que cette hiſtoire n'a rien d'authentique, ni apparemment rien de

Bzt.19.aug.c. bon.] 'Les actes que Baronius dit avoir eus de ce Saint, peuvent bien eſtre l'une ou l'autre de ces pieces : & il n'y a rien trouvé qui fuſt digne d'eſtre inſeré dans ſes Annales.]

Flor. p.760. 763. 'Le meſme jour 19 d'aouſt, il y a un S. Magnus Martyr celebre dans les anciens monumens des Latins. Diverſes copies du martyrologe de S. Jerome en parlent,

Thom.p.169. avec d'autres anciens. 'Sa feſte eſt marquée dans le miſſel Romain donné par

Sacr.n.p.175. Thomaſius, '& dans quelques copies du

Flor.p.760.2 762.2 Holſt. mart.p.315. Sacramentaire de S. Gregoire. 'Tous ces monumens ne nous apprennent rien de plus, ſinon que deux martyrologes le mettent à Fabritere ou Fabratere, qui eſtoit une ville du Latium entre Aquin

Baud p.283. & Fregelles. 'C'eſt aujourd'hui le bourg de Falvaterra à l'extremité de la Campagne de Rome. 'Une addition du mar-

Boll.mars,t. 2 p.29.b. tyrologe de Bede le met à Rome, [où l'on voit qu'il eſtoit celebre, & où ſes reliques peuvent avoir eſté tranſportées.]

'Bede, Uſuard, Adon, Raban, & d'autres, marquent le meſme jour *S. Magni ſeu S. Andreæ*, & luy joignent 2597 compagnons. 'Florentinius & le P. Meſnard croient que c'eſt toujours le meſme Magnus qui avoit auſſi le nom d'André : & ce qui les favoriſe, c'eſt qu'un calendrier attribuë le meſme nombre de compagnons à Magnus, ſans parler d'André.

b Flor.p.762. 763.

p 762.2 Sacr. n.p.175.

'Neanmoins diverſes additions du martyrologe de Bede, les diſtinguent nettement, & en font deux differens Martyrs.

Boll.mars.t. 2.p.29.b.

'Un manuſcrit cité par Holſtenius a *natalis Magni, & S. Andreæ, & ſociorum militum MMDCXVII.* [Il faut *MMDXCVII.*

Holſt.mart. p.314.

Si nous les diſtinguons, nous pourrons laiſſer S. Magnus à Fabratere, & mettre S. André & ſes compagnons en Orient.]

Canif. t.2. p. 840.841 Menza, p. 210. 'Car le meſme jour 19 d'aouſt, les Grecs qui ne connoiſſent point S. Magnus, honorent S. André Colonel, martyrizé ſous Maximien avec 2593 de ſes ſoldats, 'vers la Cilicie & la petite Armenie. [On peut dire que les reliques de ce Saint ont eſté apportées d'Orient à Fabratere ; mais il ſeroit peut-eſtre difficile de le faire croire, J'auſſi-bien que ce que Florentinius juge aſſez probable, que Magnus n'eſt point un nom propre, mais un ſimple titre donné à S. André, comme à un *grand* Martyr. 'Le manuſcrit d'Holſtenius met S. Magnus en Cilicie avec S. André. [Mais je penſe qu'il ne faut pas s'arreſter à cela, non plus qu'aux additions de Bede,] 'qui les mettent tous deux à Alexandrie, ſans leur donner de compagnons ; & qui ajoutent enſuite : *Eodem die natale S. Mariani*, (qui eſt un Confeſſeur honoré ce jour là en Berri,) *cum* 2597 *Roma natale S. Magni Martyris*. [Nous reſervons à la perſecution de Dioclétien § 4, ce qu'il peut y avoir à dire ſur l'hiſtoire de S. André le Colonel.

Sut.19.aug. p.187.

Flor.p.763.2.

Holſt. mart. p.314.

Boll.mars,t. 2.p.29.b.

Suppoſé qu'il y ait eu à Fabratere un S. Magnus illuſtre Martyr, ce qui nous paroiſt tres probable ; on peut demander

ſi ce n'eſt point le meſme qu'on honore à Anagnia, & à qui par la ſucceſſion des temps on aura donné le titre d'Eveſque. Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de l'aſſurer, ni auſſi de le nier : car il n'y auroit rien en cela qui ne fuſt faiſable & ordinaire; ſurtout, puiſque Fabratere eſtant aſſez prés d'Anagnia, il eſt aiſé qu'un meſme Saint ait eſté honoré dans l'une & dans l'autre Egliſe. Et cela peut meſme paroiſtre d'autant plus probable, que celui de Fabratere, autrefois fort celebre & fort honoré, eſt aujourd'hui entierement inconnu, comme on le peut juger de ce que Baronius ni Ferrarius n'en diſent pas un ſeul mot.]

Pour la page 333. § 13.

NOTE IX.

Que les actes de Sainte Fuſque ne ſont point anciens.

[Des deux hiſtoires que Bollandus nous donne pour S.te Fuſque & S.te Maure,] Boll. 13. feb. p. 649. f. 'la ſeconde porte que la ville de Sabrate dans la Tripolitaine, avoit eſté priſe par les payens, *& redacta in ſolitudinem uſque in hodiernum diem*. [Cela ne peut guere eſtre arrivé que par les Sarrazins Mahometans, qui n'ont commencé que dans le VII. ſiecle; & il ſemble meſme qu'ils eſtoient depuis long-temps maiſtres de l'Afrique lorſque ces actes ont eſté faits.] p. 648. d. e. 'La premiere hiſtoire porte la meſme choſe, & y ajoute la translation des deux Saints de Sabrate à Torcello. [Ainſi elle paroiſt encore plus nouvelle que p. 646. e. l'autre, & Bollandus a raiſon] 'de parler de toutes les deux comme de pieces qui ne ſont pas anciennes. [Outre leur nouveauté, elles contiennent divers miracles peu probables, & d'autres choſes qui ne contribuent pas à leur donner de l'autorité.]

Pour la page 335. § 14.

NOTE X.

Si S. Baſſe a eſté Eveſque de Nice en Provence, ou de Nicée en Bithynie.

Bar. 5. dec. d. 'Baronius a inſeré dans le martyrologe Romain au 5 de decembre, Saint Baſſe Eveſque de Nice ſur le Var [au pié des Alpes,] & Martyr, ce qu'il paroiſt faire ſur l'autorité des catalogues de cette Egliſe: *de quo tabula ejus Eccleſiæ*. Il avoit eu auſſi de Nice les actes de ce Saint, abregez par Pierre des Noels *l. 1. c. 30. p. 5. 1.* [Ces actes ſont apparemment] 'ceux que raporte Ughellus dans le catalogue des Eveſques de Nice, mais qu'il ne donne pas entiers. De ſorte qu'on n'y voit point dutout d'où S. Baſſe eſtoit Eveſque, 'ſi- p. 1545. b. non qu'il y a à la fin que ſon corps fut enterré à Nice, *Nicia*. 'Il cite la 16.e homelie de S. Valerien Eveſque [de Cemele prés de Nice au V. ſiecle.] La 15.e p. 1544. b. où eſt le paſſage qu'il cite *p. 22. 1. a*, la 16 & la 17.e ſont les eloges d'un Martyr du lieu où il preſchoit. Mais ni le titre de ces homelies, ni rien de ce qu'elles contiennent, ne marque de quel Saint. Il y a meſme tout lieu de croire que c'eſtoit un Saint de ſon dioceſe; [& quoique Ughellus faſſe S. Valerien ſucceſſeur de S. Baſſe, on ne le qualifie pas neanmoins Eveſque de Nice, mais de Cemele, qui a eu ſon Eveſque à part juſqu'à S. Leon. *V. S. Leon*. Ainſi je ne voy pas qu'on puiſſe rien tirer de luy pour S. Baſſe.] 'Bollan- Boll. 14. may. dus croit aprés le P. Sirmond, que les p. 273. d. trois homelies dont nous parlons, ſont ſur la feſte de S. Ponce celebre Martyr de Cemele.

'Barrali a fait imprimer comme quelque choſe de nouveau, une petite hiſtoire de S. Baſſe, trouvée, dit-il, dans des manuſcrits tres anciens de l'abbaye de S. Ponce à Nice; [& on l'a miſe enſuite dans Surius 5 *decemb. p.* 182. Mais ce n'eſt autre choſe que ce qu'on en trouve dans Pierre des Noels, copié mot à mot juſqu'aux fautes.] Saint Baſſe y eſt qualifié Eveſque de Nice en Provence. [L'epiſcopat de S. Baſſe à Nice eſt donc fondé ſur Pierre des Noels, & ſur des monumens que nous ne pretendons pas accuſer de faux, ne les ayant pas vus, mais auſquels par la meſme raiſon, nous ne pou-

Ler. chr. t. 1. p. 135.

Ugh. t. 4. p. 1544.

vons pas donner une autorité entiere. Il faudroit examiner leur antiquité, & voir s'ils parlent bien nettement de Nice en Provence.

Ce qui nous oblige de demander ſur ce point des aſſurances non communes, c'eſt non ſeulement qu'il eſt étrange qu'un Martyr Eveſque en Provence, ne ſe trouve dans aucun ancien martyrologe des Latins;] 'mais c'eſt que parmi les œuvres de S. Chryſoſtome, nous avons un ſermon fait à la feſte de Saint Baſſe Eveſque & Martyr. 'Le P. Combefis qui a donné de nouveau ce ſermon en 1656, avec quelques ouvrages de S. Chryſoſtome, & d'autres auteurs Grecs, doute dans ſa preface s'il eſt de ce Saint, ou de quelque Eveſque d'Aſie. [Mais il eſt certainement d'un auteur grec, qui preſchoit en Orient : ainſi S. Baſſe dont il parle, & qui, comme il dit, aſſembloit les peuples par la celebrité de ſon nom, eſt un Eveſque & un Martyr d'Orient, & non un Eveſque de Provence.] 'Cependant le P. Combefis croit que ce peut eſtre le meſme que celui dont on fait le 5 de decembre : & il dit que c'eſt le ſentiment d'Henſcheuius qu'il en avoit conſulté. [Que ſi cela eſt, il faut dire que ce Saint n'a pas eſté Eveſque à Nice en Provence, mais à Nicée en Bithynie. Et ç'a ſans doute eſté la penſée du P. Combefis, puiſqu'il l'appelle *Nicænum Epiſcopum*, & non *Nicienſem*, dont le premier a accoutumé de marquer Nicée en Bithynie, & l'autre Nice en Provence.

Chry. t.5.h. 70.p.869.d.

Combef. de Chry.

Id. pr.

C'eſt une conjecture que nous propoſons aux perſonnes judicieuſes, en attendant qu'on ait des preuves certaines qu'il y a eu un S. Baſſe en Provence. Car ſi cela ſe trouve, il faudra dire qu'il y en a eu encore un autre en Orient dont S. Chryſoſtome a parlé. Nous n'en trouvons aucun qui ſoit honoré aujourd'hui par les Grecs. Les martyrologes de S. Jerome marquent un S. Baſſe Martyr à Antioche le 29 de may, & un autre à Heraclée le 20 de novembre. Mais ni l'un ni l'autre n'eſt qualifié Eveſque.

Pour les actes de S. Baſſe raportez par Ughellus *t.4.p.1544.1545*, ces termes, *Præturam tum in ea regione agebat Perennius*, ne ſont point du ſtyle des Romains, qui n'avoient point de Preteurs hors de Rome. Je ne voy point auſſi que les Gouverneurs, hors celui d'Egypte, euſſent le titre de Prefet, qui eſt donné au meſme Perennius. L'action du Saint qui ſe preſente de luy meſme aux perſecuteurs, n'eſt pas de l'ordre commun. Ces deux cloux dont on le perce depuis les piez juſqu'à la teſte; eſt quelque choſe de bien extraordinaire. Quoiqu'Ughellus diſe que Pierre des Noels n'a fait qu'abreger ces actes, on n'y trouve pas neanmoins ce que dit Pierre des Noels, que S. Baſſe ſouffrit ſous Dece & Valerien, & que Perennius le renvoya au juge de la province de Nice. Ughellus peut avoir vu que ces deux choſes n'eſtoient guere probables, & les avoir retranchées. Car je penſe qu'il donne ſon ſtyle à ces actes, & ne les raporte pas dans les termes de ſon manuſcrit, comme nous ſouhaiterions qu'il euſt fait. Le nom du juge qui eſt de meſme dans Pierre des Noels, donne quelque lieu de croire qu'ils viennent du grec : car les Latins auroient plutoſt dit Perennis que Perennius : & cela peut appuyer la conjecture que S. Baſſe a eſté Eveſque en Orient.]

NOTE XI.

Pour la page 337. § 15.

Sur les actes de S. Galation.

'Leo Allatius dit qu'il y a des actes originaux de S. Galation, écrits par Eutolme ſerviteur du Saint. 'Il reconnoiſt que ceux que nous avons dans Surius 5. *nov. p.158*, ſont de Metaphraſte, [& ils en ont tout à fait l'air. Ils ſuppoſent la vie monaſtique toute établie du temps des perſecutions, en ſorte que les moines avoient meſme un habit qui leur eſtoit propre, & par lequel on les diſtinguoit des autres. Il y a diverſes choſes ſur le

All. de Sim. p. 85.

p. 129.

mariage, contraires à l'eſprit & à la diſcipline de l'Egliſe.] 'Ce qu'ils diſent que S. Galation battiza ſa femme, parceque l'on ne pouvoit trouver de Preſtre, [eſt une choſe ſans apparence.]

Sur. 5. nov. p. 159. § 8. 9.

Pour la page 338. § 15.

NOTE XII.

Sur les actes de S. Lucien & S. Marcien.

Act. M. p. 151. § 2.

'Les actes de S. Lucien & S. Marcien commencent comme une lettre ou un ſermon; *Martyrium vobis, fratres, enarrabo &c.* Le ſtyle en eſt fort ſimple, mais d'une ſimplicité barbare, en ſorte que quelquefois on ne les entend pas; & ils n'ont point un certain caractere qu'on voit d'abord dans les actes originaux.]

§ 6.

'*Loqueris quaſi unus de inſipientibus*, [ſent un peu le ſtyle de Metaphraſte. Il eſt difficile de croire qu'on exerçaſt publiquement la magie,]

§ 7.

'comme cela eſt marqué en un endroit.

[Mais avec tout cela, on peut dire que ces actes n'ont rien de mauvais, & qu'on les peut mettre entre les mediocres qui n'ont pas une grande autorité, mais qu'il ne faut pas auſſi mepriſer tout à fait:]

p. 151.

'& le P. Ruinart Benedictin, les a meſme jugé dignes d'avoir place dans ſa collection des meilleurs actes des Martyrs. 'La confeſſion que les demons y font du pouvoir de J.C, eſt bien grande & bien forte: [mais on peut l'avoir amplifiée; & J.C. qui s'en vouloit ſervir pour convertir les deux Saints, la leur a fait faire telle qu'il luy a plu.

p. 152. § 2.

Pour ce que ces actes ne parlent point des compagnons que les martyrologes donnent à S. Lucien & à S. Marcien, on peut dire que celui qui les a faits, ou qui les a extraits d'une hiſtoire plus ample, ayant principalmente en vuë, comme il le marque dans ſa preface, de faire honorer la grace de Dieu dans la converſion & la ſanctification de ces deux Saints, n'a pas cru y devoir meſler les autres qui avoient ſouffert avec eux. On peut dire encore que les martyrologes joignent ſouvent enſemble des Saints qui ont ſouffert en un meſme jour & en un meſme lieu, quoiqu'en des temps differens.]

'Et les martyrologes marquent ceux-ci fort differemment. [a] Florus ne joint que Flore à S. Lucien & S. Marcien.

Florent. p. 935. [a] Boll. mars, 2. 1. p. 36. a.

[Ces actes ne diſent point quel fut le lieu de leur martyre; mais tous les martyrologes qui en parlent, les mettent à Nicomedie.] 'On marque que Galeſinius met en Afrique S. Lucien & S. Marcien dont nous avons les actes; & leurs compagnons à Nicomedie avec un S. Lucien & un S. Marcien differens des autres. [Si nous voyions que le ſentiment de cet auteur nouveau fuſt appuyé de quelque autorité ancienne, il ſeroit favorable pour les actes: & il n'eſt pas rare qu'on confonde la Numidie avec Nicomedie. On croit auſſi que les Grecs ne connoiſſent point aujourd'hui ces Saints, quoique leur hiſtoire ſoit remarquable, & que Nicomedie ſoit ſi prés de Conſtantinople. Le titre de Proconſul donné à Sabin qui les coudanna, y reviendroit bien, eſtant certain que l'Afrique a toujours eſté gouvernée par un Proconſul, au lieu que la Bithynie qui en avoit eu dans le premier ſiecle, avoit un Propreteur ou Lieutenant dans le ſecond. Neanmoins elle peut avoir eu depuis un Proconſul: car ces choſes n'eſtoient pas abſolument fixes, & on voit par l'hiſtoire que les Empereurs les changeoient ſouvent.]

Flor. p. 935. 2 Act. M. p. 150.

NOTE XIII.

Pour la page 339. § 16.

Sur S. Triphon & S. Reſpice.

'Les actes de S. Tryphon qui ſont dans Surius, portent le nom de Metaphraſte. [Ils en ont fort l'air, & en ſont tres dignes, eſtant pleins d'evenemens viſiblement fabuleux.] 'Baronius reconnoiſt que ce qui y eſt dit de l'Empereur Gordien § 3, ne peut eſtre vray du jeune Gordien, qui n'a jamais eu de fille un peu âgée: [& il ne le peut eſtre non plus des deux autres Gordiens, qui n'ont

Sur. 1. feb. p. 27.

Ban. 243. § 4.

pas eu le loiſir de ſe faire reconnoiſtre dans l'Aſie, & qui ne ſont jamais venus à Rome depuis qu'ils eurent pris le nom d'Empereurs. *V. Maximin I.* §4-6. Ce qui eſt dit de S.Tryphon dans Vincent de Beauvais *l.11 c.47.48 p.429*, eſt encore plus viſiblement fabuleux que ce qui eſt dans Surius. Pierre des Noels *l.10 c.42 p.107.2*, y ajoute de nouvelles fautes.

10.nov.a. Sic.ſan.t.1.n. p.222. 'Baronius a eu dans ſa bibliotheque d'autres actes de S.Tryphon, 'que le P. Octave Cajetan Jeſuite, nous a donnez dans ſon ouvrage des Saints de Sicile.

Bar.10.nov.a. 'Ils ſont aſſez ſemblables pour les faits, comme remarque Baronius, à la derniere partie de ceux de Metaphraſte, [qui en eſt auſſi la moins mauvaiſe; mais ils ont un air fort different, & qui approche beaucoup de celui des pieces originales. On voit neanmoins qu'ils ne ſont pas tirez abſolument du greffe, mais compoſez par un Chrétien. Je ne ſçay meſme pourquoi] 'le juge Aquilin y eſt appellé Preſet d'Orient. [Le titre de Preſet, qui n'eſtoit pas celui des Gouverneurs Romains, ne nous embaraſſe pas, parceque cette piece eſt viſiblement traduite du grec.] Mais ce gouverneur jugea le Saint à Nicée: '& de pluſieurs Nicées qu'on trouve dans Eſtienne le geographe, [& dans Baudrand,] il n'y en a aucune dans la Syrie, ni dans les Provinces voiſines, [qui compoſoient ce que les Romains appelloient proprement l'Orient, & le comté d'Orient.] L'Ange qui apparoiſt au Saint & aux boureaux &c. [n'eſt pas une choſe bien commune dans les hiſtoires authentiques: mais auſſi elle ne doit pas faire rejetter une piece qui dans tout le reſte paroiſt fort bonne.] Ce qui y eſt dit que le Saint ne ſentoit point certains tourmens, [n'eſt pas ſi extraordinaire, quand meſme on le prendroit à la lettre: & je penſe qu'on peut fort bien entendre par là que la grandeur de ſon courage & la chaleur du S.Eſprit qui l'animoit, faiſoient qu'en ſentant meſme les douleurs, il eſtoit comme s'il ne les euſt point ſenties, en ſorte qu'on pouvoit dire en un ſens tres veritable, qu'il y eſtoit inſenſible.]

Sic.ſan.p. 222.1.c. p.223.1.c. Steph.p.494. Sic.ſan.p.223. 2.b. b.c.

'Ces actes joignent à S.Tryphon un autre Martyr nommé Reſpice, [dont je ne trouve rien ni dans Metaphraſte & les autres Grecs, ni dans Vincent de Beauvais,] quoiqu'il ſemble avoir vu les meſmes actes. [a] Pierre des Noels en parle, mais en fait une hiſtoire toute differente, avec des miracles Metaphraſtiques. [Le nom de Reſpice eſt tout latin; mais il y avoit beaucoup de noms Romains dans l'Orient meſme.]

p.122.1.c.&c. Vinc.B.l.11.c. 48.p.428. [a] P.de Nat.l. 10.c.42.p.1074. 2.

'Pierre des Noels mesle encore l'hiſtoire de S.te Nympha à celle de ces deux Saints, ſans en avoir apparemment d'autre fondement, que] 'de ce qu'on honore les reliques de ces trois Saints à Rome ſous un meſme autel dans l'egliſe du S.Eſprit.

Ibid. Bar.10.nov.a.

'Cette egliſe eſt dans un quartier qui porte aujourd'hui le nom de Saxe, ſoit à cauſe des Saxons qui y ont demeuré, [ſoit *à ſaxis*:] Et on croit que c'eſt de là que vient ce qu'on lit dans Pierre des Noels & dans quelques autres, que S. Tryphon, S.Reſpice, & S.te Nympha, ont eſté martyrizez dans un bourg de la Saxe, *in Saxonia*, quoiqu'ils n'aient jamais eſté connus dans la Saxe, [& que les deux premiers aient ſouffert certainement dans la Bithynie.]

2.

NOTE XIV.

Pour la page 543. §16.

Qu'il n'y a point de raiſon de diſtinguer deux Saintes Nympha.

Sic.ſan.t.1.n p.118.122.

Le P.Octave Cajetan fait de grands efforts pour diſtinguer S.te Nympha de Palerme, dont il veut qu'on faſſe le 12 de novembre, de celle dont on fait le 10 avec S.Tryphon & S.Reſpice. Son unique raiſon, c'eſt qu'il n'y a aucun raport entre ce que les actes de Sainte Nympha diſent d'elle, & ce qu'on en lit dans Pierre des Noels. [Mais les actes de S.te Nympha ſont tres peu de choſe; &

ce qu'en dit Pierre des Noels, n'eſt rien dutout, & moins que rien. La difference des lieux où l'on montre des reliques de S.te Nympha, n'eſt point non plus une raiſon de croire qu'il y en ait deux. Pour ſavoir s'il faut faire ſa feſte le 10 ou le 12 de novembre, cela ne vaut pas la peine de s'y arreſter, ou il faut n'avoir rien de bon à faire.]

Pour la page 344. § 17.

NOTE XV.

Que nous n'avons rien de ſeur pour l'hiſtoire de S. Thyrſe.

Boll. 28. jan. p. 808-832.

'Bollandus parle fort amplement des ſaints Martyrs Thyrſe, Leuce, & Callinique, p. 813-832. '& il en donne trois ſortes d'actes, outre ceux de Metaphraſte qu'il n'a pas mis, parcequ'ils ſont dans Surius [au 14 de decembre. Il y a quelque choſe d'aſſez beau dans les ſeconds : mais les uns & les autres ſont ſi meslez de narrations fabuleuſes, qu'il eſt impoſſible d'y rien établir. Ils ne s'accordent pas meſme entre eux.] MS. p. 625. Les actes de S.te Reparate eitent la converſion & la paſſion, *benedicti Thyrſi gentilis*: [mais toutes ces pieces ne ſont pas propres à s'autoriſer l'une l'autre.]

NOTE XVI.

Sur quelques difficultez des actes de S. Maxime.

Pour la page 345. § 17.

[Les actes de S. Maxime paroiſſent Bar. 254. § 24. aſſurément tres dignes] de l'eſtime qu'en fait Baronius. Car quoiqu'ils portent que le Saint ſe livra luy meſme, [ce qui eſt plus ordinaire dans les faux actes que dans les veritables, il ne faut pas pretendre neanmoins que les Saints ne l'aient jamais fait, ſoit par un mouvement particulier de l'Eſprit de Dieu ; ſoit meſme par un zele un peu indiſcret, mais qui ne venant point de l'orgueil, aura eſté couvert par leur charité, & lavé dans le ſang qu'ils ont repandu. Le titre de Conſulaire attribué à Optime, eſt une faute, comme on le voit par la ſuite : mais cela peut venir des copiſtes. On peut trouver plus de difficulté à ce que dit Optime, que l'edit de Dece ordonnoit, *ut omnes Chriſtiani, relicta ſuperſtitione, cognoſcant verum Principem cui omnia ſubjacent, & ejus Deos adorent.* Qu'eſt-ce que cela ſignifie ? Les Chrétiens auroient-ils fait aucune difficulté de reconnoiſtre Dece ? Mais quoiqu'ils fuſſent les plus fideles & les plus humbles ſujets des Princes, cependant pareequ'ils ne les preferoient pas à Dieu, il paroiſt par Tertullien qu'on les accuſoit de manquer à ce qu'ils leur devoient : & on voit par les actes de S. Acace, qu'on vouloit les obliger à rendre des honneurs ſacrileges à Dece meſme.

Pour le temps du martyre de S. Maxime, il ſemble qu'il le faille mettre en 250,] puiſque le Proconſul demande au Saint s'il n'avoit pas vu les ordres de l'Empereur qui eſtoient venus depuis peu. 'On voit par S. Pione que Quintilien eſtoit Proconſul d'Aſie au mois de mars de la meſme année : [mais Optime pouvoit luy avoir ſuccedé avant le 14 de may. Il ſemble en effet qu'il vinſt alors de Rome par l'Illyrie & la Thrace.] Car dans les actes des Martyrs de Lampſaque, qui ſouffrirent le 15 may ſous le meſme Optime, 'il eſt dit qu'il ſe haſtoit alors d'aller à Troade, *cum multa ambitione*. On trouve par les meſmes actes qu'Optime eſtoit à Lampſaque le 14 de may. [Ainſi ſi c'eſt le jour du martyre de S. Maxime, comme il y a bien de l'apparence, il faut dire qu'il a ſouffert à Lampſaque.] Baronius dit que ce fut à Epheſe, & l'a mis dans le martyrologe Romain. [Mais il n'en rend point de raiſon,] & tous les autres diſent ſeulement avec les actes, que ce fut en Aſie, [dans laquelle Lampſaque eſtoit encore alors compriſe avec tout le reſte de l'Helleſpont.

Boll. 30. apr. p. 732. f.

2. feb. p. 46. c.

15. may, p. 453. c.

a.

Bar. 254. § 24.

Boll. 30. apr. p. 732.

Il y auroit plus de difficulté à dire pourquoi les actes de Saint Pierre & ſes compagnons martyrizez à Lampſaque,

ne parlent point de luy, s'il eſt vray qu'il y ait ſouffert en meſme temps qu'eux. Car S.Pierre mourut apparemment le 14 de may; & c'eſt certainement le jour que les autres furent interrogez. Mais on peut avoir eu des raiſons de parler de S.Maxime en particulier. Que ſi cela paroiſt trop difficile à croire, on peut dire que S.Pierre & ſes compagnons ne ſouffrirent qu'en 251, ou qu'il y a faute dans les actes de S.Maxime, & qu'au lieu de *pridie idus maii*, il faut lire
p.732.b. *pridie kalendas maii*, comme il ſemble que Florus & Adon aient lu. [En l'un & en l'autre cas nous n'avons plus lieu de dire qu'il ait ſouffert à Lampſaque, & il faut ſe contenter de ce que portent les actes, que ce fut en Aſie. Que ſi l'on dit que S.Pierre a ſouffert en 251, il ne faudra pas mettre au 13 d'avril le martyre que S.Carpe & S.Papyle ſouffrirent à Pergame ſous le Proconſul Valere, qui peut avoir ſuccedé à Optime en 251.]

29.may. p. 14.15. 'Quelques uns croient que S.Maxime n'a point ſouffert dans la province d'Aſie, mais dans une ville d'Aſiſie, que Ptolemée place dans la Liburnie, & qu'on dit eſtre le lieu appellé Berbier ſur la riviere de S.Vite dans la Carniole,
Baud.p.78. Boll.29.may, p.14.15. 'ou quelque autre place de ces quartiers là. 'On ajoute que ſon corps tranſporté de là en diverſes villes d'Italie, eſt aujourd'hui à Veniſe, où on l'honore le 29 de may comme un Eveſque. [Il ſuffiroit peut-eſtre pour rejetter cette conjecture, de voir que les actes & tous les martyrologes mettent Saint Maxime en Aſie: & la ville d'Aſiſie n'a peut-eſtre guere duré aprés Ptolomée, puiſqu'on n'en parle jamais dans l'hiſtoire. Mais
30.apr.p.733. d. outre cela,] les actes de S.Maxime portent qu'il ſouffrit *apud Aſiam provinciam*. Optime qui le jugea eſt toujours qualifié Proconſul, hors en un ſeul en-
Act.M.p.144. droit, où meſme pluſieurs manuſcrits ont *Proconſuli*: [Et c'eſtoit aſſurément le titre du Gouverneur d'Aſie, mais non de celui de la Pannonie ou de la Norique, où il faudra placer Aſiſie:] 'Et enfin, nous 15.may.p. trouvons encore dans l'hiſtoire des Martyrs de Lampſaque, qu'Optime a eſté Proconſul d'Aſie ſous Dece. [Quand on auroit des preuves qu'il y a eu un Saint Maxime Martyr à Aſiſie, le nom de Maxime a eſté ſi commun, qu'on le peut multiplier tout autant que la commodité le demande: & je penſe qu'on pourroit dire que ce Saint Maxime d'Aſiſie eſt le meſme que celui d'Avia dont on parle dans le § 13.]

NOTE XVII.

Pour la page 346. § 18.

Du temps & du genre de la mort de S.Carpe.

'Euſébe témoigne que les actes du mar- Euſ.l.4.c.15. p.136.a. tyre de S.Carpe eſtoient joints avec les actes de S.Polycarpe & de S.Pione; '& c.16.p.136.b. il ajoute bien nettement que S.Juſtin ſouffrit le martyre vers le meſme temps qu'eux, κατὰ τούτους. [Ainſi comme il eſt certain que S.Polycarpe & S.Juſtin ont ſouffert ſous M.Aurele, il ſemble que S.Pione & S.Carpe aient auſſi ſouffert ſous ſon regne:]& Mr Valois croit que n.p.75.1.b. ç'a eſté la penſée d'Euſebe. Adon & d'autres Latins, ont en effet mis S.Pione ſous M.Aurele; Uſuard le dit auſſi de S.Carpe & on y peut ajouter Adon. [Cependant on ne ſauroit douter que S.Pione n'ait ſouffert ſous Dece. *V. ſon titre note* 4,6.] 'Et tous les Grecs y mettent auſſi S.Carpe, Boll.13.apr. p.120.121. conformément au témoignage de ſes actes. 'Ce que dit Euſebe meſme, qu'il Euſ.p.136.a. confeſſa pluſieurs fois J.C, 'revient mieux Boll.p.120.e. f. auſſi au temps de Dece qu'à celui de M. Aurele. [Ainſi nous avons cru le devoir mettre ſous Dece, comme Mr Valois, f[Euſ.n.p.75. 1.b.d.Flor.p. Bollandus, & Florentinius, ont fait avant 431.1. nous. Il ſouffrit ſelon ſes actes ſous le Boll.p.122.a. Proconſul Valere,[& ainſi apparemment en 251, puiſque nous croyons que Quintilien & Optime ont rempli cette charge en 250, ſi nous ne diſons que l'un des deux avoit auſſi le nom de Valere.]

'Les actes de Saint Carpe ne ſont pas p.120.f.

neanmoins une preuve tout à fait forte qu'il ait ſouffert ſous Dece. Car nous n'avons plus ceux dont parle Euſebe, mais d'autres faits en forme de ſermon, qui portent le nom de Metaphraſte, & qu'Allatius croit effectivement eſtre de luy. [Neanmoins comme il y a lieu de croire que les principaux faits au moins ſont tirez des veritables, nous avons cru en pouvoir prendre quelque choſe, en omettant les miracles, & meſme une partie des ſupplices, parceque les beſtes & le feu eſtoient l'un & l'autre le dernier ſupplice parmi les Romains: ainſi il y a peu d'apparence qu'une meſme perſonne ait eſté condannée à tous les deux: & je doute qu'on en trouve aucun exemple certain. Nous ſuivons donc pour la mort du Saint le menologe d'Ughellus, ſauquel le Synaxaire du college de Clermont, cité par Bollandus, eſt conforme. ['Et on ſçait que les Grecs ſont plus portez à ajouter des ſupplices & des miracles, qu'à en retrancher.]

p.971.c. All de Sim. p.127.

Boll.13.apr. p.973.

Pour la page 349. § 19.

NOTE XVIII.

Embaras dans l'hiſtoire des ſept Dormans.

[Il ſuffit pour avoir peu d'égard à ce qu'on dit des ſept Dormans, que cette hiſtoire eſtant arrivée, dit-on, ſous Theodoſe le jeune, c'eſt à dire devant l'an 450, on n'en trouve rien dans aucun auteur avant S. Gregoire de Tours, qu'on ſçait avoir eſté facile à recevoir toutes ſortes d'hiſtoires. Et ſon témoignage ſert meſme à la combatre. Car il nous aſſure que cette hiſtoire eſtoit née avant la fin du VI. ſiecle: & neanmoins Evagre qui écrivoit en ce temps là, n'en a point voulu parler.]

Phot.c.253.p. 1401|Sur.27. jul. p.315.§ 21|Men.22. oct.p.269.272| Ge.T.gl.M.c. 95.p.215.

'On dit que Dieu réveilla ou reſſuſcita ces Saints à cauſe d'un Theodore Eveſque d'Eges ou d'Egine, qui combatoit la reſurrection des morts, & qui faiſoit un tel bruit dans l'Egliſe, que Theodoſe avoit fait mettre en priſon pluſieurs Eveſques, parcequ'ils preſchoient la reſurrection. [Mais on ne trouve rien de tout cela dans l'hiſtoire, quoiqu'on ſache aſſez ce qui s'eſt fait ſous Theodoſe, à qui cette conduite ſeroit tres injurieuſe.]

'Theophane met cet evenement en la 23.e année de Theodoſe, [c'eſt à dire en 430,] 181 ou 184 ans [depuis Dece; ce qui revient à 431 ou 434.]Photius dit en la 38.e année de Theodoſe, [qui ſeroit l'an 446,] 'Les Grecs diſent la meſme choſes dans leurs Ménées, & dans Metaphraſte, mais ils ajoutent que c'eſtoit 372 ans aprés Dece: 'de ſorte qu'on a cru le devoir mettre auſſi dans Photius, où il paroiſt qu'on ne trouvoit que 72 ans. [Mais ces 372 ans nous menent à l'an 622, qui ſont 172 ans aprés la mort de Theodoſe.]

Theophn. p.76. c|n.p.519.

Phot.p.1401. a.b.

Men.22.oct.p. 269.a|Sur.p. 315.§ 3.

Phot.p.1400. c.

'Metaphraſte dit qu'Eſtienne eſtoit alors Eveſque d'Epheſe. [Il le fut depuis 447, juſqu'en 451, qu'il fut depoſé par le Concile de Calcedoine:] '& comme remarque Baronius, il eſt aſſez peu probable que Dieu euſt voulu autoriſer en quelque ſorte par un ſi grand miracle, l'uſurpation que cette Eſtienne avoit fait de l'epiſcopat. [Il n'allegua point cette merveille dont Dieu avoit honoré ſon adminiſtration pour obtenir d'eſtre conſervé dans ſa dignité.]Photius au lieu d'Eſtienne met un Marus, ou Marin, comme portent les Ménées des Grecs. Mais je croy qu'on ne connoiſt aucun Marin Eveſque d'Epheſe. [il ſeroit ſurtout fort difficile de le placer entre l'an 431, auquel Memnon l'eſtoit, & Eſtienne qui l'eſtoit encore aprés la mort de Theodoſe.]Car on voit par le Concile de Calcedoine, que Baſile ſucceda à Memnon, Baſſien à Baſile, & qu'Eſtienne chaſſa Baſſien. [Que ſi nous recourons à l'an 622, il ne paroiſt point par Baronius qu'on connuſt alors ni de Marin Eveſque d'Epheſe, ni de Theodore d'Eges. Mais nous ſommes aſſurez par S. Gregoire de Tours, que cette hiſtoire eſt née au pluſtard vers le milieu du VI. ſiecle.]

Sur.p.316.§ 16.

Bar.27.jul.f.

Phot.p.1401.a.

Conc.t.4.p. 687.

NOTE XIX.

Pour la page 310. § 19.

NOTE XIX.

Qu'on ne ſçait rien de S. Chriſtophle.

Bar. 25. jul. b. 'Baronius marque pluſieurs ſortes d'actes de S. Chriſtophle imprimez dans Mombritius, dans Pierre des Noels, dans Vicellius, dans Surius, qui ne ſont pas fort d'accord entre eux, ſinon en ce qu'ils ſont tous corrompus. 'Bollandus dit auſſi qu'il ſeroit bien difficile de tirer rien de certain de la legende de ce Saint, & il la traite de fabuleuſe. [Nous en avons vu des actes manuſcrits dont le prologue commence par ces mots, *Laudabiliſſima Chriſti Martyrum certamina*: Et l'hiſtoire par ceux-ci, *Tempore quo nequiſſimo errore*. Ils ne peuvent ſervir qu'à confirmer la cenſure de Baronius.] 'Ce qu'en diſent les Grecs dans leurs Ménées, ne vaut pas mieux. 'Baronius dit que ce qu'il en a trouvé de meilleur, eſt ce qu'on en dit dans le breviaire Mozarabe. [Je ne l'ay point.]

Boll. may, t. 1. p. 26. f.

Me n. 9. may, p. 34.

Bar. 23. jul. b.

Pour la page 311. § 20.

NOTE XX.

Difficultez qui ſe rencontrent dans les actes de S. Neſtor.

Bar. 254. § 23. 'Baronius a jugé les actes de S. Neſtor fideles. 'Bollandus les croit meſme originaux. [Ils en ont aſſurément aſſez l'air. Il y a cependant quelques circonſtances qu'il eſt difficile d'accorder avec le jugement ſi avantageux qu'en fait Bollandus. Car il y a quelque lieu de s'étonner] 'qu'aprés que les magiſtrats de Magyde ont fait beaucoup d'honneur au Saint, & plus meſme qu'il n'eſt aiſé de croire; tout d'un coup ſans qu'il euſt dit autre choſe, ſinon qu'il ne pouvoit pas obeïr à l'edit de Dece, à quoy ils devoient bien s'attendre, l'Irenarque qui luy avoit parlé juſque là avec civilité, commença à luy dire, Vous avez le demon; & un pue aprés, Je vous ferai bien avouer par les tourmens, que ceux que vous appellez demons, ſont des Dieux. Tout le corps meſme des magiſtrats en l'envoyant au Gouverneur; l'accuſe de s'eſtre emporté en injures contre l'Empereur & contre luy. [S'ils l'aimoient & le reſpectoient, comme tout le commencement des actes le dit, ils pouvoient bien ſe contenter de dire qu'il avoit refuſé d'obeïr à l'edit de l'Empereur, ſans y ajouter cette calomnie.]

Boll. 26. feb. p. 627. c.

p. 629. a. b.

'La promeſſe que luy fait le Gouverneur, de luy obtenir de l'Empereur la charge de premier pontife du pays &c. [eſt bien du ſtyle de Metaphraſte, auſſi-bien que ces paroles qu'on veut que le Saint luy ait dites: *Impiiſſime & iniquiſſime fili diaboli*. 'On veut que le Saint attaché à la croix, ait dit aux aſſiſtans de ſe mettre à genoux pour prier, & qu'ils l'aient fait. [Ils ſe declaroient donc publiquement pour Chrétiens: & je ne voy aucun moyen de le croire.]

c.

f.

p. 630. a. d.

'Ce qu'il y a encore de faſcheux, c'eſt que l'interrogatoire du Saint ſe trouve preſque mot à mot dans les actes de S. Theodore d'Amaſée, [où nous n'avons pas lieu de croire qu'il ait eſté ajouté, puiſque S. Gregoire de Nyſſe en raporte une partie dans l'eloge de S. Theodore.

p. 629. c. f. Sur. 9. nov. p. 231. 46.

Ce n'eſt donc pas ſans ſujet que] 'Baronius qui juge fideles les actes que nous avons de S. Neſtor, dit neanmoins qu'on en a de grecs qui ſont plus fideles. 'Bollandus ne les a pu recouvrer. [Nous avons meſme trouvé parmi les memoires d'un homme tres docte, que ceux que nous avons ſont des fables, & D. Thierri Ruinart ne les a pas mis dans ſa collection des bons actes, imprimée à Paris en 1689. Neanmoins en attendant que nous ſachions le jugement des autres ſur les difficultez que nous y trouvons, nous avons cru en pouvoir donner un abregé, pour mettre ce qu'ils ont de plus beau.]

Bar. 254. § 23.

Boll. 26. feb. p. 627. c.

Pour la page 312. § 20.

NOTE XXI.

Sur le temps du martyre de S. Neſtor.

[Le jour de la mort de S. Neſtor n'eſt pas marqué dans ſes actes.] 'Mais il y eſt dit qu'il arriva à Perge le mécredi; [& il

Boll. 25. feb. p. 629. c. d.

paroiſt aſſez qu'il fut crucifié le lende-
p.630.d. main.] 'Il ſemble meſme qu'on peut tirer d'Adon & de Notker, qu'on y liſoit autrefois poſitivement qu'il avoit conſommé ſon martyre le jeudi. 'Les Latins
p.627.e.f. marquent ſa feſte le 25 & le 26 de fevrier, '& les Grecs le 28. [De ces trois
p.628.d. jours il n'y a que le 28 qui ait eſté le jeudi ſous Dece en 250. Ainſi c'eſt apparemment le jour de ſa mort: & ſelon toute ſon hiſtoire, il paroiſt que c'eſtoit dés le commencement de la perſecution.]

NOTE XXII.

Pour la page 353.l.21.

Que Saint Conon n'a point ſouffert en Cypre.

Boll.5.mart. p.363.a.c. [Le martyrologe Romain met Saint Conon en l'isle de Cypre.] 'Mais Bollandus remarque que cela ne vient que de ce que dans un menologe il y a τὸν κυπρίου au lieu qu'il faut certainement τὸν κυπρωτῆ, *le jardinier*.

NOTE XXIII.

Pour la page 354.l.21.

Sur les actes de Saint Iſidore, & ſur le temps de ſa mort.

Boll.may. p. 445.b.446.c. 'De tout ce que nous avons de Saint Iſidore de Chio, Bollandus croit que la meilleure piece & la plus ancienne, eſt celle qu'il nous donne en grec, & qu'il pretend avoir eſté écrite à Chio meſme avant que le corps du Saint fuſt transferé à Conſtantinople, c'eſt à dire avant le milieu du V. ſiecle. [Le grec en eſt tres barbare & tres obſcur, outre les fautes que la mauvaiſe prononciation dont pluſieurs ſe ſervent, y a gliſſées. Mais nous croyons meſme pouvoir dire, que quoiqu'ils ſoient tres differens de Metaphraſte pour le ſtyle, ils en ont les faits: & il ſera aiſé d'y remarquer, s'il eſt beſoin, pluſieurs circonſtances improbables. Pour leur antiquité, comme les copiſtes poſterieurs pourroient y avoir ajouté la translation du Saint, ils peuvent bien auſſi l'en avoir oſtée, ſurtout à Chio.] 'Bollandus demeure au moins d'accord qu'ils n'ont pu eſtre écrits que bien avant dans le IV. ſiecle. 'Ce qui y eſt dit qu'on coupa la langue au Saint, ne ſe trouve point dans le manuſcrit du Vatican, ni meſme dans les actes qui ſont dans Surius, & qui portent le nom de Metaphraſte. [Et on ſçait que les Grecs ont plutoſt accoutumé d'ajouter ces ſortes de choſes aux veritables hiſtoires, que de les en retrancher. Il eſt bon de remarquer que] 'les Grecs diſent quelquefois qu'il fut lapidé: car je ne voy pas qu'ἀναιρεῖσθαι puiſſe ſignifier autre choſe: [Et cependant tous ſes actes portent qu'il eut la teſte tranchée.]

p.451.b. p.446.e. p.445.e.

'Ces actes grecs diſent ſeulement que S. Iſidore ſouffrit le 14 may ſous Dece, 'ſinon qu'au commencement ils parlent de la premiere année de ce Prince; 'ſurquoi Bollandus a cru devoir mettre ſa mort en 250. 'Quelques manuſcrits latins ajoutent que ce fut *Gallo & Ulpiano Conſſ.* Ce Conſulat ne ſe trouve point: 'de ſorte qu'on eſt reduit à dire que c'eſtoient des Conſuls ſubrogez en 250 ou 251. [Mais ce n'eſtoit point la coutume de dater les pieces par les Conſuls ſubrogez, hors quelques occaſions où cela ſe pouvoit faire à Rome. Pour les provinces je ne ſçay ſi on en pourroit trouver un ſeul exemple.] Car pour ce que Bollandus dit que c'eſt que les Chrétiens avoient horreur du nom de Dece, le P. Pagi s'en moque avec raiſon: [& le nom de Gallus ne devoit pas eſtre non plus beaucoup aimé des Chrétiens. Il avoit certainement eſté Conſul avant l'an 252,] 'mais c'eſtoit long-temps auparavant, ſelon George le Syncelle. [Ainſi cette date n'eſt pas propre pour autoriſer les actes.] 'Baronius pretend en avoir lu des manuſcrits datez *Gallo & Voluſiano Conſulibus*, [qui eſt un Conſulat veritable, mais de l'an 252, aprés la mort de Dece, ſous lequel neanmoins tout le monde met le martyre de Saint Iſidore.] 'Bollandus ſoûtient que le manuſcrit cité

g.p.73.f. p.72.a. ſup.p.774.c. 15.may. p. 446.d. p.447.a. Pagi.pr.p. 5.6 Sync.p.370 e. Bar.15.may.c. Boll.ib.p. 446.d.

par Baronius a *Ulpiano*, & que Baronius voyant que c'eſtoit une faute, l'a changée en *Voluſiano*. [Cela eſt faſcheux pour l'accuſateur ou pour l'accuſé.]

Pour la page 555. § 22.

NOTE XXIV.

Difficultez ſur les actes & l'hiſtoire de S. Cyrille.

Bar.254.§ 26. 'Baronius juge les actes de S. Cyrille Eveſque de Gortyné, vrais & ſinceres. [Ils ſont aſſurément recommandables par leur ſimplicité & leur breveté, & ont avec cela quelque choſe de beau & de grand. C'eſt pourquoi une perſonne fort judicieuſe les a eſtimez comme une bonne piece. D'autres cependant trouvent qu'ils ſont peu probables. La conſervation du Saint au milieu du feu eſt aſſurément quelque choſe de fort extraordinaire:] Florent. p. 650. '& les martyrologes de S. Jerome marquent qu'il fut jetté dans le feu, ſans rien ajouter davantage; [comme ſuppoſant que ç'avoit eſté la conſommation de ſon martyre. Ce qui peut paroiſtre encore moins croyable,] Sur. 9. jul. p. 156. § 3. 'c'eſt que le juge en condannant le Saint à perdre la teſte, parle de ce miracle. [Il faut remarquer auſſi qu'au lieu qu'ils mettent ſon martyre ſous Dece,] Men 9. jul. p. 82. 'les Grecs le mettent ſous Diocletien. [Mais nonobſtant ces difficultez, ils ont un certain caractere qui porte à ſouhaiter qu'ils ſoient vrais: de ſorte que nous avons cru en pouvoir tirer ce qu'il y a de plus edifiant.]

Florent. p. 650. 'Ils ne marquent point d'où le Saint eſtoit Eveſque, ni où il ſouffrit, non plus que les martyrologes de Saint Jerome. Uſuard, Adon, [& Florus,] le mettent en Egypte. Les Grecs le font Eveſque de Gortyne [metropole de Crete:] ce qui a eſté embraſſé par le martyrologe Romain: [& nous avons cru le pouvoir ſuivre; les Grecs devant avoir eſté mieux informez que les autres de ce qui regardoit un Saint d'Orient. On pourroit les accorder avec les Latins, en diſant qu'il s'eſtoit trouvé en Egypte par quelque occaſion que nous ignorons. Mais ſi les actes ſont vrais,] 'ils marquent bien clairement qu'il ſouffrit dans la ville qu'il gouvernoit. Sur. 9. jul. p. 155. § 2.

'Baronius dit que les annales des Grecs portent que ce furent les Sarrazins qui firent mourir S. Cyrille vers l'an 822. Il ne dit point qui ſont ces Grecs; mais il les combat par les Grecs meſmes, qui les ont abandonné dans leur office. [Florus, Uſuard, & Adon, en parlant de ce Saint, ne diſent point qu'il euſt ſouffert de leur temps. Mais ce qui eſt encore plus convaincant, c'eſt qu'on le trouve dans les martyrologes de S. Jerome, qu'on croit bien plus anciens que le IX. ſiecle: & les actes marquent viſiblement le temps de la perſecution des payens. Ainſi tout ce qu'on peut craindre, c'eſt que la qualité d'Eveſque de Gortyne n'appartienne à un Cyrille du IX. ſiecle, & le reſte à un autre du troiſieme, qui en ce cas pourra avoir eſté Eveſque en Egypte.] Bar. 822. § 17.

Pour la page 556. § 23.

NOTE XXV.

Qu'on n'a rien de bon ſur S. Codrat.

'Bollandus nous donne, aprés Surius, des actes de S. Codrat & ſes compagnons, [qui ne paroiſſent compoſez que long-temps aprés ces Saints. Ils ſont pleins de paroles graves, mais de peu de ſens.] La date, *Poſt immanem Decii & Valeriani Imperatorum mandatum*, [& les articles 2 & 3 ſur l'education de S. Codrat, qui ne ſont nullement aiſez à croire, ſont que nous ne croyons pas y pouvoir avoir aucun égard.] 'Bollandus donne en grec & en latin ce que Nicephore Gregoras a écrit des meſmes Saints. 'Cette piece eſt encore plus nouvelle que les actes meſmes; elle n'y ajoute que des amplifications greques, & l'education de Saint Codrat y eſt encore plus incroyable que dans les actes. 'Elle met ces Saints ſous Dece ſeul, ſans parler de Valerien: '& les Grecs font quelquefois la meſme choſe dans leur office. [C'eſt pourquoi nous les mettons en ce temps-ci. Je penſe que le vray nom de ce Saint ſeroit Quadrat: Boll. 10. mai. p. 5. p. 6. b. p. 696] Alt. de Sim. p. 88. Boll. 10. mars, p. 5. d. p. 697. d. p. 4 f.

mais cela ne vaut pas la peine de faire autrement que les autres.]

Pour la page 337. §. 23.

NOTE XXVI.

Que les SS. Victorin, Victor &c. ont apparemment ſouffert en Egypte du temps de Dece.

Flor. p. 349. a. 'Florentinius croit qu'on peut douter ſi S. Victorin, & les ſept autres Martyrs que les Latins mettent en Egypte avec luy, ſont les meſmes que ceux que les Grecs mettent à Corinthe, à cauſe de quelques petites differences qu'il remarque dans ce que les uns & les autres en

Boll. 25. feb. p. 490. d. e. raportent. 'Mais ces differences ſont bien peu de choſe au prix des conformitez qui ont obligé Bollandus de dire que ce ſont les meſmes Saints. Bollandus taſche d'accorder les Latins avec les Grecs, en diſant qu'aprés que les Saints eurent confeſſé J. C. à Corinthe, ils en ſortirent & s'en allerent en Egypte, où ils ſouffrirent la mort enſemble : Mais il ne fonde ce fait, [aſſez peu probable en luy meſme,] que ſur ces paroles des Ménées, ἐκ Κορίνθου ἤρμωντο οἱ ἅγιοι, qu'il traduit, *Ex Corintho ſancti ſunt emiſſi.* [Cette traduction eſt un peu ſuprenante; & je doute que ceux qui ont quelque uſage du grec, puiſſent croire que les paroles des Ménées, ſurtout en les voyant dans leur ſuite, ſignifient autre choſe, ſinon que les Saints eſtoient originaires de Corinthe. Je ne voy donc pas moyen d'accorder cette contrarieté, qu'en diſant que les reliques de ces Saints ayant eſté apportées ou d'Egypte à Corinthe, ou de Corinthe en Egypte; on a cru qu'ils avoient ſouffert en tous les deux endroits. En ce cas les monumens des Latins comme plus anciens, peuvent faire preſumer pour l'Egypte : & les Grecs perſuadez qu'ils avoient ſouffert à Corinthe, ont eſté fort capables d'y ajouter le reſte qu'on voit dans Gregoras. Il ſe trouve meſme que ſi ce ſont des Martyrs de Corinthe, nous aurons quatre Proconſuls d'Acaïe dans les deux ans & demi ou moins encore que regna Dece;] 'Jaſon qui couronna S. Codrat, [a] Terce ſous qui ſouffrit S. Victorin &c. 'Venuſte ſon ſucceſſeur qui fit mourir S. Leonide &c. '& Meſſala à qui nous avons une lettre écrite par Dece pour donner à Claude la garde des Thermopyles. [On ne voit pas non plus pourquoi les Saints auroient eſté transferez de Corinthe en Egypte; au lieu que les ravages des Perſes & des Sarrazins dans l'Egypte, ont pu donner occaſion d'en tranſporter leurs reliques en d'autres pays.

10 mars, p. 697. d. [a] p. 698. f. p. 699. b.

Claud v. p. 208. d.

Pour le temps auquel S. Victorin & ſes compagnons ont ſouffert, Uſuard & Adon diſent que ce fut ſous l'Empereur Numerien : mais on n'en trouve pas d'autre autorité plus ancienne, & nous ne ſavons ce que c'eſt que tous les Martyrs qu'on met ſous Numerien, qui n'a preſque pas regné. Adon,] '& d'autres, diſent que le Duc Sabin les condamna: [b] & nous ſavons que Sabin commandoit en Egypte en 250. [Il pouvoit s'appeller Tertius Sabinus, afin d'accorder les Grecs & les Latins en ce point : & pour le mot de Duc, il vient apparemment du grec ἡγέμων, qui ſignifie toutes ſortes de magiſtrats & d'officiers.]

Boll. 25 feb. p. 488. f. [b] Euſ. l. 6. c. 40. p. 215. b.

'On trouve à Nicomedie les SS. Victor, Victorien, & Claudien ou Claude, avec S.te Baſſe femme du dernier, marquez au 6 de mars dans les martyrologes de S. Jerome, dans Florus, & dans tous les autres Latins. 'Comme les trois premiers noms ſe trouvent dans ceux dont nous venons de parler, Baronius a douté ſi ce n'eſtoient point les meſmes : [& cela ſe pourroit encore par le moyen de leurs reliques.] 'Mais S.te Baſſe peut ſervir à les diſtinguer; & ce qu'on dit des uns n'a aucun raport à ce que l'on dit des autres. [Si ceux de Nicomedie ont eſté trois ans en priſon, comme portent les martyrologes, ils appartiennent à une perſecution plus longue que celle de Dece.] Auſſi Bollandus croit qu'ils ſont tout differens

Boll. 6. mars, p. 423. 25. feb. p. 490. b. d.

de ceux qu'on met en Egypte & à Corinthe.

Pour la page 357. § 24.

NOTE XXVII.

Que Saint Acace a eſté Eveſque d'Antioche: mais qu'on ne ſçait pas en quelle province.

Boll. 31. mars, p. 903. 'Bollandus donne à S. Acace Confeſſeur ſous Dece, la qualité d'Eveſque de Melitene. Il montre fort bien en effet que les Grecs honorent un S. Acace ſous ce

p. 903. f. titre: 'mais il reconnoiſt en meſme temps que ce peut eſtre celui qui vivoit au V. ſiecle, & qui ſe rendit celebre dans le premier Concile d'Epheſe. Ce qu'il a de

c. plus fort, 'c'eſt qu'il dit que le 31 de mars, auquel les Grecs font de S. Acace Confeſſeur, les Cophtes & les Orientaux celebrent *certamen S. Acacii Epiſcopi Melitenſis*. Mais il n'oſe pas luy meſme aſſurer que ce ſoit le Confeſſeur. [Il faudroit voir auſſi ce que c'eſt que ces monumens des Cophtes, & ſi l'on ne peut pas y avoir confondu les deux Acaces. Mais je m'étonne qu'il ne diſe pas que]

Men. 31. mars, p. 277. les Grecs font nettement le Confeſſeur Eveſque de Melitene.

[Cependant il y a au moins lieu d'en

Boll. 31. mars, p. 904. b. douter.] 'Ses actes l'appellent d'abord *quendam Chriſtianum*, [ce qui ne donne pas lieu de croire qu'il fuſt Eveſque. Je ne croy pas neanmoins qu'il faille s'arreſter à cela, la ſuite faiſant voir trop

p. 905. a. clairement qu'il l'eſtoit.] 'Car le juge veut qu'il aſſemble tous les Catholiques, & il ajoute, *Veniat tecum totus populus qui ex tuo pendet arbitrio*. Le Saint ne deſavoue pas cette deference que les Chrétiens avoient pour luy; mais il la raporte à la force de la verité qu'il preſchoit: [& ce qui confirme de plus en plus ſon epiſcopat,] c'eſt que le juge veut qu'il luy donne les noms de tous [les Chrétiens. Je ne voy donc pas moyen de douter qu'il ne fuſt Eveſque. Mais s'il l'eſtoit, je ne voy pas auſſi moyen de douter qu'il ne le fuſt d'Antioche, puiſque ſelon ſes

p. 904. b. actes,] 'il eſtoit le bouclier & le défenſeur de la religion dans Antioche.

[Je ne ſçay ſi quelqu'un voudroit dire que de Melitene il ſe ſeroit retiré à Antioche, où il auroit ſoûtenu le peuple par ſon courage & par ſa doctrine, quoiqu'il n'en fuſt pas Eveſque. Mais ayant quitté Melitene pour eviter la perſecution, s'y ſeroit-il expoſé en ſe rendant ſi conſiderable dans Antioche? La perſecution n'avoit encore guere duré qu'un an: & en ſi peu de temps auroit-il pu ſe faire ſi fort connoiſtre & eſtimer dans Antioche, que tout y dependiſt de luy? Quelque credit qu'il euſt pu avoir dans une ville étrangere, il n'y a point d'apparence qu'il en euſt pu parler comme nous avons vu qu'il faiſoit de celle d'Antioche. Que ſi cet endroit ne prouve pas qu'il fuſt Eveſque du lieu où il eſtoit, il ne prouve point qu'il le fuſt du tout. Et en ce cas, le *quendam Chriſtianum* demeurant dans toute ſa force, nous obligera de dire qu'il eſtoit auſſi peu Eveſque de Melitene que d'Antioche.

Quand nous diſons qu'il eſtoit Eveſque d'Antioche, il ne faut pas l'entendre de la grande Antioche de Syrie, dont le ſiege eſtoit rempli ſous Dece par S. Babylas, & par Fabius; mais de quelque autre ville de meſme nom:] 'car Eſtienne le geographe en conte juſqu'à douze. [Il faut chercher celle-ci dans quelque province gouvernée par un Conſulaire:] 'Car c'eſt le titre qu'on donne à Marcien qui interrogea S. Acace.

Steph. p. 71. 88.

Boll. 31. mars, p. 904. b.

[Ce qui embaraſſe en cela, c'eſt que] 'le Saint dit qu'il avoit pour compagnon *Piſonem Trojanorum Epiſcopum*: [Car nous ne connoiſſons point de ville epiſcopale de ce nom que Troie dans l'Helleſpont: Et on ne marque point d'Antioche en ces quartiers là. Quand meſme il y en auroit eu, on voit par les actes des Martyrs de Lampſaque, que l'Helleſpont eſtoit gouverné par le Proconſul d'Aſie.] 'Eſtienne marque quelques autres Troies; mais aucune qui nous puiſſe ſervir, ſi on ne change Antioche en Antigo-

p. 905. d.

Steph. p. 668.

p.85.668. nie :] 'Car il met une Troie & une Antigonie dans l'Epire. [Neanmoins le Gouverneur d'Epire eſt qualifié *Preſes* dans la Notice, & non *Conſularis*. On pourroit croire que ſon titre auroit eſté changé, ou qu'au lieu de *Trojanum* il faudroit *Trajanorum*, Boll. 31. mars, p. 905. c. ou *Trajanus* comme on le cite de deux manuſcrits ; & l'entendre de Trajanople en Thrace. Car au moins dans la ſuite le Gouverneur de Thrace s'eſt appellé Conſulaire ; & ſon gouvernement ſous Dece pouvoit comprendre la Scythie, où Eſtienne p. 87. d, marque la dixieme Antioche. [Mais ce qui nous arreſte, c'eſt que toute la province de Scythie n'ayant point d'autre Eveſque dans le IV. & V. ſiecle que celui de Tomes ; il eſt aſſez peu probable qu'il y en ait eu d'autres dans les ſiecles precedens. Sanſon ne marque point meſme d'Antioche dans la Scythie ſujette à l'Empire : Ainſi elle pouvoit bien eſtre dans la Scythie ſeptentrionale, qui n'avoit rien de commun avec le Conſulaire de Thrace.

Il vaut donc mieux nous contenter de ſavoir que S. Acace a eſté Eveſque dans l'Egliſe greque, puiſque c'eſt elle qui l'honore particulierement : & peut-eſtre que Piſon ſe trouva priſonnier avec luy, non que la ville de Troie dont il eſtoit Eveſque fuſt de la meſme province ; mais parcequ'il s'eſtoit retiré auprés de luy pour quelque raiſon particuliere,] 'comme il y avoit alors à Rome pluſieurs Eveſques des pays fort eloignez, qui s'y eſtoient refugiez à cauſe de la perſecution. Cyp. ep. 31. p. 612. a.

. [La Geographie ſacrée ne marque que trois Antioches outre la grande, qui aient eſté epiſcopales, ſavoir celle de Piſidie, d'Iſaurie, & de Carie. Mais ſelon la Notice, aucune de ces provinces n'a eſté gouvernée par un Conſulaire. La Lydie & la Cilicie où Eſtienne met des Antioches, ont eu un Conſulaire. Mais ſi les actes de S. Carpe ont quelque choſe de vray, la Lydie reconnoiſſoit encore ſous Dece le Proconſul d'Aſie :] '& Dece ayant donné à Marcien le gouvernement de la Pamphylie comme une recompenſe, [celui dans lequel il interrogea S. Acace doit avoir eſté moindre ; & c'eſt ce qu'on auroit peine à croire de la Cilicie.] Boll. 31. mars, p. 905. d.

NOTE XXVIII.

Pour la page 361. § 23.

Que Dece a pu donner la liberté à S. Acace.

[Il peut y avoir quelque difficulté à croire que] 'Dece ait ordonné qu'on laiſſaſt S. Acace en liberté, [a]vu ce que S. Cyprien dit de ſa haine contre les Eveſques. [Neanmoins il eſt difficile de douter que les Confeſſeurs n'aient eſté mis hors de priſon à Carthage & à Rome, vers le temps que ce que nous diſons de S. Acace peut eſtre arrivé. Que ſi l'on objecte que S. Acace eſtoit Eveſque ; S. Corneille meſme contre qui il paroiſt par cet endroit de S. Cyprien, que Dece eſtoit extremement animé, ne laiſſa pas d'avoir la liberté de tenir des Conciles, ſans rien apprehender ni rien ſouffrir de la colere de Dece. Acace eſtoit apparemment Eveſque d'une ville qui ne le faiſoit pas beaucoup conſiderer : & ſans parler de la toute-puiſſance de Dieu qui tient en ſa main le cœur des Rois, les plus cruels ont des momens où ils ſont bien aiſes de témoigner de la bonté.] Boll. 31. mars, p. 905. a Cyp. ep. 52. p. 97. 1.

Pour la page 362.

NOTE SUR SAINT FABIEN.

Qu'il a gouverné plus de 13 ans & moins de 14, depuis l'an 236, juſqu'au 20 de janvier 250.

Buch.cycl.p. 267. LA feſte de S.Fabien eſt marquée le 20 de janvier dans le calendrier de Bucherius, 'dans les martyrologes de S. Jerome, dans celui de Bede, & generalement dans tous les monumens de l'Egliſe latine. 'Le Pontifical de Bucherius porte qu'il mourut le 21 janvier, *XII.kal.feb.* [Mais il faut aſſurément lire *XIII.kal.* qui eſt le 20,]'comme l'a mis Bollandus: & il lit de meſme dans un autre Pontifical moins ancien. 'Le Pontifical de Bucherius ajoute qu'aprés ſon martyre les Preſtres Moyſe & Maxime, & le Diacre Nicoſtrate, furent pris & mis en priſon. 'Ce ſont ces Martyrs ſi celebres dans S. Cyprien, qui témoigne qu'ils furent un an en priſon: & comme il commence à conter cette année par l'hiver, 'c'eſt une marque qu'ils furent arreſtez durant l'hiver: Et cela s'accorde avec ce que nous venons de dire, que S.Fabien eſt mort le 20 de janvier. [Toute l'hiſtoire de S. Cyprien demande auſſi que S. Fabien ſoit mort au commencement de la perſecution de Dece, à la fin de 249, ou dans les premiers mois de 250,]'& le Pontifical de Bucherius nous aſſure que c'eſt en 250 qu'il a ſouffert. [Ainſi on peut dire qu'il eſt conſtant qu'il eſt mort le 20 janvier 250.]'Quelques Pontificaux diſent qu'il mourut le 19, & fut enterré le 20, [ce qui ne fait ni une grande autorité, ni une grande conſequence.]

Boll.ian.jan. p.256.§ 3.4

Buch.p.271.

apr.t.1.p.26. 2.

Buch.p.271.

Cyp.ep.16. p.39.2.

Bar.253.§ 28.

Buch p.271.

Boll.apr.t.1. p.26.1.2| Flor.p.273.2.

'Euſebe ſuivi par Eutyque *p.*384, dit qu'il a gouverné 13 ans, [qui ne feront au plus qu'onze ans & demi, ſelon luy,] 'puiſqu'il ne met l'epiſcopat d'Antere, & enſuite celui de Saint Fabien, que ſous Gordien, [dont on ne commence le regne que vers le milieu de l'an 238,]& Euſebe ne met en effet ces deux Papes qu'en cette année là dans ſa chronique.

Euſ.chr.

l.6.c.40.p. 235.b.

'Le Pontifical de Bucherius le fait commencer en 236, & luy donne 14 ans, un mois, & dix jours; 'comme on lit auſſi dans un manuſcrit de S.Germain. [Si cela eſtoit, il faudroit qu'il euſt eſté fait Pape non en l'an 236, mais en 235, le jeudi 10 decembre.]Et ſelon le meſme Pontifical, Antere n'eſt mort que le 3 janvier 236. [Les choſes s'accorderont aiſément ſi nous oſtons un mois de ce nombre: Car par ce moyen S.Fabien aura eſté elu le dimanche 10 janvier 236,]& c'eſt le ſentiment qu'a embraſſé Pearſon auteur des annales de S.Cyprien, dans l'edition des ouvrages de ce Pere faite à Oxford.

Buch.p.271.

Anal.t.3.p. 428.

Buch.p.271.

Cyp.an.250. § 3.p.18.

[Pour ce qui eſt des autres auteurs,]un ſecond manuſcrit de S.Germain, met 14 ans, deux mois, & dix jours. 'Adon, & quelques autres, luy donnent 14 ans, 11 mois, & dix ou douze jours; [ce qui ſe peut encore moins ſoûtenir. C'eſt pourquoi il eſt étrange] qu'Henſchenius embraſſe cette opinion comme la meilleure. [Mais ce qui n'eſt pas ſupportable,]c'eſt qu'il l'a miſe dans le texte meſme de l'ancien Pontifical, pour nous avertir enſuite que c'eſt luy qui le dit, & non pas ce Pontifical. [Quand ſa correction ſeroit bonne, il auroit dû la mettre dans ſa note, & le public luy en auroit eſté obligé. Mais il eſt bien dangereux de ſouffrir qu'on change de ſon autorité les textes des anciens auteurs. Papebrok meſme qui travailloit avec luy, y a eſté trompé,]& a cru que l'ancien Pontifical avoit effectivement ces onze mois, qu'il croit devoir eſtre remis à un, & les 14 ans reduits à treize; en ſorte que S.Fabien ait eſté elu le dimanche 21 decembre en l'an 236. 'Luitprand n'y ajoute qu'un jour. [Il

Boll.20.jan. p.252.§ 5.apr. t.1.p.26.2.

apt. t.1.p.26. 2.

Pont.p.33.b.

20.jan.p.253. §5.

n'eſt pas en effet impoſſible que la perſecution de Maximin ait fait vaquer le ſiege durant onze mois, comme il vaqua durant plus d'un an ſous Dece. Mais joignant les 13 ans de cette leçon avec les onze mois & dix ou douze jours de l'autre, on mettra l'election de S. Fabien le dimanche 7 de fevrier 236, ou trois jours aprés au pluſtard.

Nous ne voyons donc rien de certain en tout cela, ſinon que S. Fabien a eſté elu en l'an 236, & qu'il a gouverné environ 14 ans, comme on lit dans quelques editions d'Uſuard. Les 15 ans que luy donne la chronique de Nicephore en abandonnant Euſebe, reviennent à la meſme choſe. Car il les a apparemment contez depuis 236, juſques en 250, ſans égard aux jours de ſon election & de ſa mort qu'il ne ſavoit pas. Il faut apparemment auſſi lire 15 ans au lieu de 25 dans Bede, JRaban, Notker, & d'autres martyrologes, [& les entendre de la meſme maniere.]

NOTES SUR SAINT PIONE.

Pour la page 367.

NOTE I.

Sur les differens actes que l'on en a.

Boll. 1. feb. p. 42. c.

'LEs actes de Saint Pione que nous ſuivons principalement, ſont les ſeconds que Bollandus nous a donnez, qui ſe trouvent auſſi dans Lipoman & dans Surius, [& dont Baronius a inſeré la plus grande partie dans ſes Annales au

p. 38. c. commencement de l'an 254.] 'Ils ſont tirez du recueil de Metaphraſte: [mais le ſtyle ſeul ſuffit pour faire voir qu'ils ne ſont pas de luy. Nous pouvons les appeller les actes grecs, pour les diſtinguer] 'des autres que Bollandus nous a

1 donnez le premier, les ayant tirez d'un manuſcrit de l'abbaye de S. Maximin de Treves, ancien de 500 ans. [Ceux-ci, que nous appellerons les latins, ne ſont proprement qu'une differente traduction des premiers, dont le milieu eſt perdu. Car il n'y a aucune ſuite entre l'article 4, & le 5, & l'on voit par les autres actes qu'il y a plus de dix articles

2 de manque en cet endroit.] 'Bollandus dit que ces actes peuvent eſtre abregez en quelques endroits. [Mais en les conferant avec les autres, on trouve qu'ils ſont auſſi quelquefois plus étendus, & comme paraphraſez: Ce qui fait que nous nous en ſervons peu: Car les perſonnes habiles reconnoiſſent qu'en matiere d'actes, ce qui eſt le plus court & le plus ſimple, eſt auſſi pour l'ordinaire le plus ancien & le plus vray. JLe P. Act. M. p. 123. Ruinart a depuis donné les actes latins plus entiers ſur divers manuſcrits, dont il y en a de 800 ans, & qui ſont ainſi plus anciens que Metaphraſte. [Mais ces actes ne ſont venus qu'aprés que nous avions fait noſtre travail ſur les Grecs. C'eſt pourquoi nous citons ordinairement ceux-ci: Et je croy qu'on peut dire que ce ſont les meilleurs de tous.]

Pour la page 368.

NOTE II.

Qu'il a ſouffert ſous Dece, non ſous M. Aurele, puiſqu'on ne peut rejetter ſes actes.

'Quelques excellens que ſoient les actes Bar. 254. §. 1. de S. Pione, Baronius les avoit rejettez d'abord ſur une difficulté qui eſt aſſurément conſiderable. Car ſelon ces actes, S. Pione a ſouffert ſous Dece, 'au lieu Euſ. l. 4. c. 15. qu'Euſebe ſemble dire que ſon martyre p. 135. c. eſtoit décrit dans la lettre meſme que celui de S. Polycarpe, & eſt arrivé dans le meſme temps: [de ſorte que S. Jerome a mis ces deux Saints enſemble dans ſa chronique ſur l'an 167, & pluſieurs martyrologes les mettent l'un & l'autre ſous M. Aurele.]

n.p.75.1.a.b. M.Aurele.]'Pour le premier point, il eſt aiſé de répondre dans Euſebe, que ἐν τῇ αὐτῇ γραφῇ, ne ſignifie pas la meſme lettre, mais ſeulement le meſme cahier & le meſme livre: Et il n'eſt pas extraordinaire que l'on joigne enſemble des choſes toutes differentes l'une de l'autre. [Mais pour le ſecond point; c'eſt bien forcer Euſebe, que de pretendre,]'comme font quelques uns, que quand il a dit que Saint Pione & S.Polycarpe avoient ſouffert dans le meſme temps, ὑπὸ τὸν αὐτὸν περίοδον τοῦ χρόνου, il a voulu marquer le meſme temps de l'année, & dire qu'ils avoient ſouffert tous deux vers le mois de fevrier ou de mars, à prés de cent ans l'un de l'autre. 'Mr Valois, Uſſerius, & Scaliger, ne font point difficulté de reconnoiſtre qu'Euſebe eſt contraire aux actes, & Scaliger les rejette ſur cela avec grand mepris, ſans les examiner davantage. [Mais quoiqu'il ſoit étrange qu'Euſebe ſe ſoit trompé en une piece qu'il avoit inſerée toute entiere dans ſes écrits,] neanmoins Uſſerius & Mr Valois le condannent, & mettent le martyre de S.Pione ſous Dece, [auſſi-bien que Baronius, Bollandus, le Cardinal Noris &c.]

Bar.169.§22|254.§2|Boll.12.feb.p.39.a.d.

Euſ.n.p.75.1.b|chr.n.p.121.1|Uſſ.an.M.p.102.1.

'De quelque maniere qu'il faille répondre à l'autorité d'Euſebe, le ſentiment de ceux qui mettent le martyre de S.Pione ſous Dece, eſt autoriſé par la chronique d'Alexandrie *p.632*, [& par les monumens de l'Egliſe greque; & on le peut encore établir ſur ce que]'Saint Polycarpe a terminé la perſecution par ſa mort, ſelon l'hiſtoire originale de ſon martyre; [ce qui ſe doit entendre au moins à l'égard de Smyrne: de ſorte que ſi S.Pione avoit ſouffert vers le meſme temps que luy, il faudroit dire qu'il a ſouffert le premier.]'Que ſi nous recevons les actes de S.Pione comme legitimes, ce que nous ne voyons pas moyen de ne pas faire, la choſe ne doit plus paſſer pour douteuſe; puiſque non ſeulement 'ils parlent de Dece, ce qu'on pourroit croire eſtre une erreur de copiſte, ou tout au plus une mauvaiſe correction, 'mais auſſi des Cataphryges, [qui n'ont commencé que quelques années aprés la mort de S.Polycarpe;]de l'empire de Gordien [qui regnoit en 240,]'& d'Eudemon Eveſque de Smyrne qui renonça la foy; 'ce qui fait bien voir qu'il n'a pas ſouffert dans le meſme temps que S.Polycarpe, [& encore plus, que ce n'a pas eſté un peu avant luy.]'Ce grand nombre de Tombez dont il y eſt parlé, [convient fort bien au temps de Dece, & non à celui de M.Aurele.]Enfin, ſelon ces actes, S.Pione fut pris le jour de la feſte de S.Polycarpe; [& ainſi il n'a ſouffert ni avec luy, ni avant luy.]

Act.M.p.121.§3.4.

Euſ.l.4.c.15.p.129.a.

Boll.12 feb.p.39.a.b.

p.42.f.&c.

p.44.c.

c.

p.45.c.f.

p.39.b.

p.43.§4.19.

p.42.f.

'Florentinius croit qu'on peut défendre Euſebe en mettant deux SS.Piones, comme cela paroiſt autoriſé par quelques copies du martyrologe de Saint Jerome. [Mais il ne prend pas garde qu'Euſebe parle clairement de celui dont nous avons les actes; & qu'ainſi quand il y en aura eu un du temps de M.Aurele & de S.Polycarpe, cela ne reſoud point la difficulté.]

Flor.p.293.

'Pearſon a rejetté comme Scaliger les actes de S.Pione, ſur la difficulté qu'il y a en d'accorder la chronologie avec Euſebe. 'Sa vraie raiſon eſt qu'ils ne s'accommodent pas avec l'epoque qu'il veut donner à la mort de S.Polycarpe, pour établir une nouvelle chronologie des Papes. [Mais comme nous ne voyons pas que ſes opinions ſoient aſſez fondées ſur l'un & ſur l'autre point, ou plutoſt qu'elles nous paroiſſent certainement fauſſes; nous n'avons garde de nous y fonder pour rejetter une piece que Pearſon meſme auroit ſans doute admirée ſans cette prevention. Au moins il ne ſe ſeroit pas arreſté] à ce qu'il objecte, que les Conſuls y ſont nommez, au lieu, dit-il, que les actes faits dans les provinces ont accoutumé de marquer le Gouverneur de la province, & non les Conſuls. [C'eſt aſſurément un grand defaut à cette piece, de ce que l'auteur, plus exact que

Pearſ.poſt.p.302-306.

p.305.

p.305.

Boll.1.feb.p. 46.§ 23. beaucoup d'autres, j'a nommé & le Gouverneur & les Conſuls par nom & par ſurnom, & l'Empereur, & meſme les magiſtrats de la ville de Smyrne, ſelon l'edition de Bollandus.

Pearſ.p.302. [Mais Pearſon fait un plus grand tort à ſa reputation,] lorſqu'il objecte contre ces actes, que Baronius dit qu'il ne les donne qu'aprés les avoir corrigez, *diligenti ſtudio emendata*. [Je ne trouve pas l'endroit où Baronius ſe ſert de ces termes: mais je ne crains point d'aſſurer que ſoit dans le lieu où il peut l'avoir fait, ſoit ſur l'an 254, 61, où il dit à peu prés la meſme choſe, il ne veut parler que des fautes de copiſtes, ou d'autres ſemblables qu'un peu de bon ſens fait corriger.]

Ibid. 'Cependant Pearſon veut que cela ſignifie qu'il a retranché de ces actes ce qu'il croyoit en pouvoir faire voir trop clairement la ſuppoſition. [Quel intereſt auroit-il donc à ſoûtenir contre la verité & contre ſa conſcience, une piece que ſa premiere inclination avoit eſté de rejetter? Ces preuves de ſuppoſition ſe devroient au moins trouver dans Bollandus, qui fait profeſſion de donner les pieces telles qu'il les trouve dans les manuſcrits. Aſſurément une interpretation ſi maligne d'une parole tres innocente eſt indigne de Pearſon.

Pour la page 368.

NOTE III.

Qu'il a pu avoir auſſi le nom de Gemine.

Boll.1.feb.p. 40.e. 'Le manuſcrit des actes latins porte ainſi: *Geminum Pionium, Sabinam....vis perſecutionis invenit*] Bollandus doute ſi ce Geminus eſt un prenom de S. Pione,

f.

Florent. p. 293.2. ou ſi c'eſt qu'il y avoit deux Piones: '& quelques martyrologes de Saint Jerome ſemblent en marquer deux le premier de fevrier, auquel les Latins font de S. Pione. [Le plus ſimple eſt de le prendre pour un prenom, eſtant alors tres ordinaire qu'on en euſt deux; & il eſt plus aiſé de croire que le copiſte des actes grecs aura omis un prenom, que non pas qu'il ait oublié un Confeſſeur. Ces deux Piones auroient meſme fait une confuſion qu'il auroit falu éclaircir, pour marquer auquel des deux ſe raportoit ce qui eſt dit dans la ſuite.]

Act.M.p.114 'Il faut neanmoins remarquer que les manuſcrits du P. Ruinart liſent *genuinum*; & ce Pere le raporte à *natale Polycarpi celebrantes*, qu'il precede dans ſon edition. [Mais auroit-on fait une feſte du jour que S. Polycarpe eſtoit né? Cela ſeroit ſans exemple, hors peut-eſtre la feſte de S.te Agnés du 28 janvier. Cependant je ne penſe pas que *genuinum natale* puiſſe ſignifier autre choſe:] '& Cang lat.g. p.613. c'eſt le ſeul ſens que Mr du Cange y donne. [La verſion du grec de Metaphraſte n'a pas plus *genuinus* que *Geminus*. L'original a eu apparemment γενέθλιον, qui ſignifie en general une feſte, comme *natale*; Et on va voir que ce jour là, auquel S. Pione fut pris, eſtoit le jour du martyre de S. Polycarpe.]

NOTE IV.

Pour la page 369.

Qu'il fut pris en l'an 250, le ſamedi 23 de fevrier.

Boll.1.feb.p. 42.f. 'Les actes grecs de S. Pione portent qu'il fut pris ſous Dece le ſamedi 23 de fevrier qui eſtoit le grand Sabbat, & le jour de la feſte de S. Polycarpe. [Le 23 de fevrier ſe rencontre le ſamedi en l'an 250, qui eſtoit la premiere année de la perſecution de Dece. Nous avons vu ſur S. Polycarpe *note* 5, qu'il mourut ſelon l'opinion la plus probable le 23 de fevrier, & que le grand Sabbat, quoyque ce puſt eſtre, n'eſt point apparemment le ſamedi de Paſque, ni celui qui le precede, l'un & l'autre eſtoient toujours bien eloignez du 23 de fevrier. Ainſi rien ne nous empeſche de ſuivre cette date, qui eſt confirmée par les actes latins, Jen ce P.40.e. qu'ils diſent que Saint Pione fut pris le deuxieme jour du ſixieme mois. 'Car on Uſſ.an. M.p. 120 Flor. p. 344. remarque que le 6e mois des Aſiatiques

commençoit le 22 de fevrier. Ces actes latins ajoutent que c'eſtoit le 12 de mars, *IV. idus.* [Mais tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt que c'eſt une faute viſible.]Car ils mettent auſſi la mort du Saint le 12 de mars, [& on voit non ſeûlement par les actes grecs, mais encore par les latins du P. Ruinart, qu'il y eut pluſieurs jours entre ſa priſe & ſa mort.] 'Le Cardinal Noris & Mr Toinart ſoûtiennent que S. Pione fut pris le ſamedi 23 de fevrier 250.

Boll.t. feb.p. 42.

Nor.epo.p. 25.f.Toin.in Lact.p.57.

Pour la page 375.

NOTE V.

Qu'il fut condamné par le Proconſul Julius Proculus Quintilianus.

Boll.t. feb.p. 46.f.

'Les actes grecs de S. Pione portent qu'il ſouffrit *Julio Aſia Proconſule, Proclo & Quintiliano magiſtratum gerentibus*: [de ſorte qu'il ſemble que Procle & Quintilien fuſſent les magiſtrats de Smyrne. Mais il faut qu'il y ait en cela de la faute ou des copiſtes, ou des traducteurs.] 'Car on voit par ces actes meſmes que Quintilien eſtoit le nom du Proconſul. 'La chronique d' Alexandrie dit auſſi que S. Pione ſouffrit ſous Proclus Quintilianus Proconſul d'Aſie. 'Les actes latins ont *ſub Proconſule Julio Proculo & Quintiliano*. Bollandus & le P. Ruinart oſtent &. 'Baronius qui a inſeré dans ſes Annales la plus grande partie des actes grecs, a mis *Julio Proculo Quintiliano Proconſule magiſtratum gerente*: [ce qui ſuppoſe dans le grec αὐθυπάτου ἡγεμονεύοντος. Et c'eſt apparemment la verité. Procle & Procule ne ſont qu'un meſme nom; mais le dernier eſt plus ordinaire parmi les Latins, & l'autre parmi les Grecs.]

c.

Chr.Al.p.632.

Boll.p.42.d| Act.M.p.137.

Bar.254.5

Pour la page 377.

NOTES VI.

Qu'il eſt mort en 250, au commencement de mars.

Boll.t. feb.p. 46.f.

'La mort de S. Pione eſt datée dans les actes grecs, *Conſule tertiùm Meſſio Quinto Traiano, & Deltio Grato ſecundùm, Traiano Decio Auguſto, ante IV. idus martias more Romanorum, Aſia autem more ſeptimi menſis undecimo, die ſabbati*: 'Et l'interrogatoire du Saint devant le Proconſul, commence *Ante quartum idus martii*. 'La date des actes latins eſt à peu prés la meſme, ſinon qu'elle ne marque pas le quantieme du ſixieme mois. 'La chronique d' Alexandrie porte que ce fut le 4e des ides de mars, [ou le 12,] le ſamedi 12 du 6.e mois, ſelon les Aſiatiques.

c.

p.42.d'Act. M.p.138.

Chr.Al.p. 632.

'Comme le troiſieme Conſulat de Dece eſt l'an 251, Bollandus y met la mort de S. Pione; & comme ce Saint avoit eſté pris le 23 fevrier 250, Bollandus croit qu'il fut un an & plus en priſon: ce qu'il confirme parceque 14 jours, [ou un peu plus,] que le Saint fut priſonnier, s'il mourut en 250, ne ſuffiſent pas, dit-il, pour faire tout ce qu'Euſebe dit de luy, ni pour eſtre tout couvert de craſſe à cauſe de la priſon. 'Ce que je trouve de ce dernier point, [n'a pas de raport à ce qu'en tire Bollandus. Mais quand les actes diroient ce qu'il pretend, il eſt viſible que cela s'eſt pu faire en quinze jours, & meſme en moins, auſſi-bien que tout ce que dit Euſebe. Au contraire les actes ne donnent aucun lieu de dire que le Saint ait eſté un an en priſon. 'Ceux du P. Ruinart portent expreſſément que le Saint ayant eſté remené du temple à la priſon, le Proconſul revint peu de jours aprés à Smyrne, ſe le fit preſenter &c. [On convient auſſi que Gratus fut Conſul avec Dece en 250, & non en 251, auquel Dece eut pour collegue le jeune Dece ſon fils. Or il eſt bien plus aiſé d'avoir mis *Conſule tertiùm*, ou *III.* pour *II*, que d'avoir mis *Grato* pour *Decio*. Ce qui peut encore faire ſoupçonner cet endroit de faute, c'eſt qu'on n'a point accoutumé de mettre *Conſule III. Meſſio &c.* mais *Conſ. Meſſio III.* Le mot de *Deltio* eſt encore certainement une faute.]'Ainſi il faut ſans doute corriger cette date ſur les actes latins, &

Boll.p.39.f.

Act.M.p.235. §19.

p.137.138.

mettre *Conſule* [ou *Conſulibus*] *C. Meſſio Quinto Trajano Decio, Vicio Grato*, [ou bien, *Decio bis, & Grato.*

Pour le jour de la mort du Saint, il y a certainement faute partout. Car le 4.e des ides de mars, qui eſt le 12, ne ſe rencontre point le ſamedi ſous Dece, mais le mardi en l'an 250, & le mécredi en l'an 251. L'onzieme jour du ſixieme mois eſt le 45 de mars, qui tombe au lundi en l'an 250, & au mardi en 251. L'onzieme de mars auquel les Grecs en ſont, eſtoit de meſme le dimanche ou le lundi. On pourroit au lieu de *IV. idus, ſexti menſis die XI*, mettre *VI. nonas, ſexti menſis die IX*, qui ſeroit le deuxieme de mars, & le ſamedi en 250. Mais ce ne ſeroit que changer une date certainement fauſſe, en une tres incertaine; & il vaut mieux avouer noſtre ignorance ſur un point dont l'importance n'eſt pas bien grande. C'eſt aſſez que nous ſachions que ç'a eſté au mois de mars avant le quinzieme.] 'Le Cardinal Noris qui met auſſi la mort de S. Pione en l'an 250, ſe contente d'avoir marqué la faute de la date, ſans entreprendre de la corriger. 'D'autres veulent nous renvoyer au ſamedi 12 juillet 251, ce qu'ils abandonnent auſſi-toſt, 'ou oſter du texte l'epoque du ſamedi, [qui eſt neanmoins partout.]

Nor. ep. p. 25. 26.

Tom. in Laſt. p. 12-16.

p. 17.

Pour la page 387.

NOTES SUR S. MAPPALIQUE.

S'il faut diſtinguer dans S. Cyprien deux Aureles Confeſſeurs.

Cyp. n. 2. p. 49. a.

PAMELIUS a cru que le Confeſſeur Aurele dont parle S. Cyprien dans l'epiſtre 23, *p.* 48. 1, n'eſtoit pas le meſme que celui que ce Saint ordonna Lecteur; ſur ce que celui dont il eſt parlé dans la lettre 23, *litteras neſciebat*, dit S. Cyprien, d'où Pamelius infere qu'il ne pouvoit avoir eſté Lecteur. [Il pouvoit neanmoins avoir depuis appris à lire en ſix ou ſept mois de temps. Mais je penſe auſſi que le terme de *litteras neſcire*, peut ſignifier ſimplement ne ſavoir pas écrire, de quoy il eſt proprement queſtion dans l'epiſtre 23. Nous trouvons dans les Conciles d'Afrique, quelques Eveſques qui *litteras neſciebant*. Dira-t-on qu'ils ne ſavoient pas lire? Il faudra donc ou qu'ils aient eſté faits Eveſques ſans eſtre Lecteurs, ou Lecteurs ſans ſavoir lire. Pamelius n'avouera ni l'un ni l'autre. Et comment euſſent-ils celebré les ſaints Myſteres?]

Pour la page 392.

NOTE SUR LES MARTYRS DE LAMPSAQUE.

'Quelques remarques ſur leurs actes.

[QUOIQUE les actes des SS. Pierre, André &c. paroiſſent tres bons, ils ne ſont pas neanmoins tout à fait originaux.] 'Car il eſt viſible par le commencement qu'ils n'ont eſté écrits qu'aprés les perſecutions, [c'eſt à dire 80 ans au moins aprés Dece. Mais avec tout cela, les choſes y ſont tellement raportées dans le ſtyle des actes originaux, qu'il y a tout lieu de croire que c'eſt un Chrétien qui les ayant trouvez dans le regiſtre du greffe, les a donnez au public ſans y ajouter que quelques mots. Ou bien ce ſera quelque Latin qui les ayant

Boll. 15. may. p. 452. e.

trouvé écrits en grec par un témoin oculaire, les aura traduits avec un peu de liberté. Car le latin en eſt tres naturel. L'hiſtoire de Sainte Denyſe qu'on n'avoit pas miſe dans le greffe comme elle eſt ici, rend ce dernier plus probable.] 'Ce qui eſt dit que le Proconſul s'en p.453. a. alloit à Troade, 'n'empeſche pas qu'il Act.M. p.146. § 3. ne ſoit reſté tout ce jour là à Lampſaque, p.148. § 3. & une partie du lendemain. 'La réponſe du Proconſul ſur la mort deplorable de Nicomaque apoſtat, Que ſes Dieux s'eſtoient haſtez de l'enlever, depeur que les Chrétiens ne le tourmentaſſent par leurs reproches, [eſt bien impertinente & bien ſotte; c'eſt pourquoi nous n'avons pas voulu la raporter dans le texte : Mais il luy euſt eſté difficile d'en faire une qui fuſt raiſonnable.] 'Les actes de ces Saints ſont dans Vincent de Beauvais : mais ils y ſont abregez, & un peu changez en quelques endroits. 'Le Pere Ruinart qui les a encore donnez depuis Bollandus, a trouvé auſſi quelques endroits un peu differens dans ſes manuſcrits, [Mais cela ne fait point de changement conſiderable pour le ſens.] Vinc. B. l.11. c.46. p.427. 428. Act.M. p.146. 147.

NOTES SUR SAINT CELERIN.

NOTE I.

Pour la page 396.

Qu'il n'a point apparemment ſouffert les tourmens.

Cyp.ep.34.p. 67.2. 'DE la maniere dont Saint Cyprien parle quelquefois de S. Celerin, il peut ſembler qu'il ait ſouffert autre ep.22.p.46. choſe que la priſon; '& Lucien en luy écrivant, dit qu'il meritoit d'eſtre conté Euſ. l.6.c.43. p.242.d. parmi les Martyrs. 'Saint Corneille dit meſme que Celerin Confeſſeur de Rome avoit ſouffert avec une extreme conſtan- Cyp.ep.34.p. 67.2. ce toutes ſortes de tourmens &c. 'Cependant quand S. Cyprien particulariſe ce que S. Celerin avoit ſouffert, il ne parle jamais que des peines de la priſon, avec la faim & la ſoif, ſans marquer les tourep.23.33.p. 48.1.65. mens, 'qu'il n'oublie pas en parlant d'Aurele, & encore dans deux lettres differentes. [Ceux qui avoient ſouffert les tourmens eſtoient plutoſt appellez p.48. a. Martyrs que Confeſſeurs :] '& neanmoins lorſque S. Cyprien veut le plus relever S. Celerin, il ne le qualifie jamais que Confeſſeur, comme dans l'epiſtre 23, ep.34.p.68.2. où il luy donne par deux fois ce titre; '& dans la 34e, il le donne conjointement à luy & à Aurele, comme pour ne pas mettre Aurele audeſſus de luy. [Pour le paſſage de S. Corneille, il y a encore d'autres raiſons qui font juger que le Celerin dont il parle eſt different de celui-ci, comme nous le dirons dans la note 4.]

NOTE II.

Pour la page 397.

Que ſa ſœur s'appelloit Numerie ou Candide.

'S. Celerin aprés avoir demandé à Cyp. ep.21.p. 44.45. Lucien l'indulgence des Martyrs pour ſa ſœur, parle auſſi-toſt de Numerie & Candide qui avoient beſoin de cette indulgence, qu'il appelle *nos ſœurs*, & *que nos fratres habent*; & il en dit enſuite beaucoup de choſes, ſans rien ajouter touchant ſa ſœur : [De ſorte qu'il eſt difficile de dire ſi ſa ſœur eſt l'une de ces deux, ou ſi elle en eſt differente.] 'L'Eveſque d'Oxford qui marque cette ep. ox. p.45. confuſion, dit dans ſes notes qu'il de- 46. mandoit l'indulgence pour Numerie & Candide, [ſans parler de ſa ſœur, ſuppoſant par conſequent que c'eſtoit l'une des deux : & ce qui paroiſt nous y devoir determiner entierement,] 'c'eſt que Lu- ep.22.p.46. cien en répondant à S. Celerin, promet l'indulgence à Numerie & Candide, [& ne dit rien de la ſœur du Saint.]

Pour la page 397.

NOTE III.

Que ſa lettre à Lucien eſt écrite de Rome.

Cyp. ep. 23. p. 48. c. 'Comme S. Cyprien envoya à Rome la lettre de S. Celerin, [c'eſt peut-eſtre ce qui
Paul. n. p. 827. a fait dire] à Roſweide dans ſes notes ſur S. Paulin, qu'il y avoit des raiſons pour croire que cette lettre avoit eſté écrite en Afrique plutoſt qu'à Rome. [Cependant cette lettre n'eſtant pas publique à Rome, il n'eſt point étrange que S. Cyprien l'y ait envoyée, ſoit pour relever la gloire de S. Celerin, ſoit pour s'autoriſer de ſon témoignage, ſoit parcequ'ayant à y envoyer la réponſe de Lucien, il falloit bien faire voir ſur quoy
Cyp. ep. 16. p. 39. 1. elle eſtoit écrite.]Aprés tout, eſtant certain que S. Celerin eſtoit le compagnon de la gloire des Martyrs de Rome; eſtant certain qu'il vint de Rome à Carthage
ep. 21. p. 45. 1. à la fin de l'an 250, 'eſtant certain qu'il
2. écrivoit en un lieu où il n'y avoit point d'Eveſque, 'où le port eſtoit ſeparé de la
1. ville, *ab Urbe*, qui eſt le terme propre de Rome; 'où il y avoit un lieu appellé
Paul. n. p. 827. Trianfacta, 'qui eſt aſſurément celui que l'on appelloit à Rome *Triafata*, ou les
Cyp. ep. p. 23. 2. § 4. trois Parques: 'C'eſt chicaner que d'aller chercher ſans ſujet dans l'Afrique un lieu appellé Triaufacte, inconnu à tous les plus habiles, & à Roſweide meſme.

Pour la page 398.

NOTE IV.

Qu'il le faut diſtinguer de Celerin qui a ſuivi quelque temps Novatien.

Euſ. l. 6. c. 43. p. 242. d. 'Nous trouvons dans la lettre de S. Corneille Pape à Fabius d'Antioche, raportée par Euſebe, qu'entre les Confeſſeurs de Rome qui ſuivirent l'Antipape Novatien, & qui depuis retournerent à l'Egliſe Catholique [ſur la fin de l'an 251,] il y avoit un Celerin fort recommandable par les tourmens qu'il avoit ſoufferts pour J. C. [Nous avons déja remarqué dans la note 1, que cette loüange meſme qui met ce Celerin au rang des Martyrs plutoſt que des Confeſſeurs, ſemble le diſtinguer de S. Celerin Lecteur dont parle S. Cyprien. Il faut ajouter à cela qu'il n'y a nulle apparence que ce Saint ayant eſté attaché à l'Egliſe de Carthage par un ordre viſible de Dieu à la fin de 250, l'euſt auſſi-toſt abandonnée pour s'aller jetter dans un parti hautement condamné par ſon Eveſque, & qu'il avoit condanné luy meſme en demandant la paix pour ſa ſœur & pour quelques autres perſonnes.

Il faut remarquer que de quatre Confeſſeurs qu'on trouve avoir quitté le ſchiſme de Novatien, les trois autres ſont nommez partout uniformément Maxime, Urbain, & Sidoine: Et pour le quatrieme, au lieu que la lettre de S. Corneille à Fabius raportée par Euſebe, le nomme Celerin.]'S. Corneille meſme Cyp. ep. 46. & ces Confeſſeurs en écrivant à S. Cy- 47. 50. 51. p. prien, & S. Cyprien dans les réponſes 87. 1. 89. 92. qu'il leur fait, mettent toujours Macaire ſans parler de Celerin. [Comme S. Corneille ne parle point de Macaire dans la lettre à Fabius,]'cela a fait croire à Pa- n. 2. p. 93. 1. melius qu'il y avoit faute dans Euſebe. [Mais il vaut mieux dire que Macaire s'appelloit auſſi Celerin, & qu'on ne le nommoit en Afrique que Macaire, pour ne le pas confondre avec Saint Celerin Lecteur, lequel n'eſt jamais nommé que Celerin.]Celui-ci meſme écrivant de Ro- ep. 21. 22. p. me à Lucien, le ſalue de la part de Ma- 45. 1. 47. caire, & par la réponſe de Lucien on voit que ce Macaire eſtoit un Confeſſeur. Macaire en écrivant à S. Cyprien ep. 50. p. 93. 1. meſme, aprés avoir quitté Novatien, reconnoiſt S. Corneille pour ſon Eveſque; *cum Cornelio Epiſcopo noſtro .... pacem fecimus*. [Un Lecteur de Carthage n'auroit pas parlé de la ſorte. Il paroiſt encore que Macaire n'eſtoit que laïque,] 'puiſque S. Corneille mande à S. Cyprien ep. 46 p. 87. 2. qu'il avoit eſté receu dans l'Egliſe, mais non pas qu'il euſt eſté rétabli dans ſon degré, comme il le dit de Maxime qui eſtoit Preſtre.

NOTES SUR S. BABYLAS.

Pour la page 401.

NOTE I.

Difficultez ſur ce qu'on dit de ce Saint en general.

[ON peut dire qu'il n'y a guere d'hiſtoire ſi difficile à examiner, & ſi embrouillée que celle de S. Babylas, quand nous ne nous arreſterions qu'à ce qu'Euſebe & S. Chryſoſtome en ont écrit. Car ſi nous y voulons ajouter le témoignage des auteurs poſterieurs, je croy qu'il n'y aura aucun moyen d'en ſortir.]

Chr. Al. p. 630. 'Il ſemble que Leonce qui eſtoit Eveſque d'Antioche [en l'an 350, & Arien,] en ait écrit quelque hiſtoire, où la verité ſe trouvoit déja fort alterée : [& il peut bien avoir eſté la ſource des fautes que S. Chryſoſtome meſme, & beaucoup d'autres, ont faites en parlant de Saint Babylas, ſoit qu'il ait eſté trompé par quelques traditions populaires, ſoit que Dieu l'ait abandonné à l'amour du menſonge auſſi-bien ſur l'hiſtoire des faits que ſur la doctrine de la foy. Au moins il meritoit bien cette peine.]

Boll. 24. jan. p. 571. 578. 'Bollandus nous a donné les actes de S. Babylas en trois manieres, dont la premiere comme la plus ſimple, eſt ſans doute la meilleure, ou plutoſt la moins mauvaiſe. [Mais avec tout cela elle eſt telle, que ce ſeroit perdre ſon temps que de s'y vouloir arreſter.]

Philg. l. 7. c. 8. p. 505. 506. 'Ce que Philoſtorge raporte de ce Saint, revient tout à fait à ces actes: [& tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt que conſiderant ſa narration en elle meſme, ſans regarder à la difference qui ſe trouve entre luy & S. Chryſoſtome,] nous ne pouvons pas concevoir ni que Dece ou Numerien aient voulu venir à l'egliſe comme amis des Chrétiens, ce qui ſemble eſtre le ſens de cet auteur; ni qu'y venant comme perſecuteurs, S. Babylas ait entrepris de les empeſcher d'y entrer : [outre que Dece n'eſt jamais venu à Antioche eſtant Empereur, & que S. Babylas eſt mort long-temps avant le regne de Numerien, & meſme avant qu'il naquiſt.] 'Photius p. 505. d. inſinuë aſſez clairement que Philoſtorge differe en ce point des autres hiſtoriens.

Suid. t. p. 524. 525. 'Suidas dit pluſieurs choſes de Saint Babylas; mais c'eſt le paſſage meſme de Philoſtorge, avec une addition toute conforme aux actes du Saint.

[Nous nous contentons donc de raporter ce que nous trouvons dans Euſebe & dans S. Chryſoſtome, touchant les actions & le martyre de ce Saint; & nous ſommes meſme obligez d'avouer que preſque tout ce que nous en diſons, quoique tiré de deux auteurs ſi conſiderables, ne peut paſſer que pour probable, & non pas pour aſſuré; d'autant que ne pouvant pas accorder en tout ces deux auteurs originaux, & trouvant dans S. Chryſoſtome des difficultez que nous ne pouvons ſurmonter qu'en abandonnant une partie de ſon recit, nous ſommes contraints de donner beaucoup de choſes à la conjecture.]

Pour la page 401.

NOTE II.

En quel temps il a eſté fait Eveſque d'Antioche.

[Euſebe ne parle point du commencement de S. Babylas dans ſa chronique.]

Euſeb. l. 6. c. 29. p. 229. a. b. 'Dans ſon hiſtoire il dit que Gordien ayant ſuccedé à Maximin, [ce qui arriva en l'an 238,] Antere & S. Fabien enſuite, furent faits Eveſque de Rome; 'que S. Babylas ſucceda alors à Zebin, *vers l'an* dans l'epiſcopat d'Antioche, & Heracle à Demetre dans celui d'Alexandrie. [Il ſemble donc que tous ces changemens

ſoient arrivez à peu prés en meſme temps, & vers l'an 238. Cependant nous ne ſaurions douter que Demetre ne ſoit mort dés l'an 231, ou en 232 au pluſtard, comme on le verra ſur Origene *note* 21. Nous ne croyons pas non plus pouvoir mettre l'election d'Antere & celle de S. Fabien, en d'autres années qu'en 235 & 236. Ainſi l'on ne peut rien tirer de cet endroit qui ſoit bien fixe pour l'election de S. Babylas; & nous ſommes contraints de nous arreſter à ce que diſent George le Syncelle *p.* 362. *a*, & la chronique de Nicephore, qu'il a gouverné 13 ans. Car eſtant certain qu'il eſt mort ſous Decе en 250 ou 251, nous en tirons qu'il a commencé en 237 ou 238. Le premier s'accorde mieux avec la chronologie de ſes predeceſſeurs, *v. Saint Urbain Pape*, & nous laiſſe le moyen de donner environ deux ans à Fabius ſon ſucceſſeur, à qui la chronique d'Alexandrie *p.* 630, en donne trois. La chronique de S. Jerome joint la mort de Saint Babylas à celle de S. Alexandre de Jeruſalem, ſous l'an 251. Mais ce n'eſt pas une raiſon qui doive arreſter, & encore moins l'autorité d'Eutyque qui ne luy donne que huit ans; ſelon quoy il n'auroit commencé qu'en l'an 242.]

Pour la page 403.

NOTE III.

Du genre & du temps de ſon martyre: Qu'il n'y a point eu un ſecond Babylas ſous Numerien: Des Martyrs qu'on met ſous ce Prince.

[Nous ne voyons pas moyen d'accorder Euſebe avec S. Chryſoſtome touchant le martyre de S. Babylas; & il faut abandonner l'un ou l'autre.] Car Euſebe dit nettement qu'il mourut dans la priſon aprés avoir confeſſé le nom de J. C, comme S. Alexandre de Jeruſalem: Et S. Chryſoſtome ne dit pas moins clairement, qu'aprés avoir eſté chargé de chaines & mis en priſon, il en fut tiré depuis pour eſtre conduit à la mort, qu'il ſouffrit dans ſes fers, & qu'il fut tué, σφαγὴν ἐδέξατο.

Euſ. l. 6. c. 28. p. 234. c.

Chry. in gent. p. 667. a.

p. 659. b.

de Bab. t. 1. p. 641. d.

Pour ce qui eſt des autres auteurs, S. Epiphane, [& beaucoup d'autres,] diſent en general qu'il ſut martyrizé ſous Decе ἐμαρτύρησε. Sozomene ſe ſert de la meſme expreſſion, ſans marquer ſous quel Empereur. Theodoret l'appelle νικηφόρον καὶ καλλίνικον μάρτυρα, [ce qui approche plus du ſentiment de S. Chryſoſtome, mais n'eſt pas neanmoins abſolument contraire à Euſebe.] S. Jerome dit tantoſt qu'il ſouffrit à Antioche ſous Decе, tantoſt que S. Alexandre & luy s'endormirent dans la priſon, tantoſt qu'ils furent tuez pour la confeſſion du nom de J. C. Eutyque s'exprime de meſme, ſelon ſon traducteur, à l'égard de Saint Babylas, *è medio ſublatus . . . interfectus eſt*. Philoſtorge eſt auſſi plutoſt pour S. Chryſoſtome, quoiqu'il ne ſoit pas tout à fait exprés. Melece Eveſque de Mopſueſte vers l'an 452, dit qu'un enfant de ſept ans avoit eu la teſte tranchée pour J. C. avec S. Babylas. [On ne peut douter qu'il n'ait crû que S. Babylas avoit auſſi eſté decapité.

Epi. me nſ. c. 18. p. 174. d. Chr. Al. p. 630. Nphr. Soz. l. 5. c. 19. p. 626 c.

Thdrt. l. 3. c. 6. p. 644. b. c.

Hier. v. ill. c. 62. p. 289. a.

c. 34. p. 296. d. chr.

Euty. p. 384.

Philg. l. 7. c. 8. p. 505. 506.

Lup. ep. 174. p. 311.

Il eſt bien difficile de juger qui a raiſon ou qui a tort. Nous avons cru neanmoins devoir ſuivre Euſebe comme plus ancien, & mieux inſtruit; eſtant certain au contraire que S. Chryſoſtome, quoiqu'il fuſt d'Antioche meſme, a ſuivi de mauvais memoires ſur une partie de l'hiſtoire de S. Babylas. *V. Philippe note* 1. Et il eſt encore plus facile de le croire, ſoit de Melece, ſoit des autres. Il eſt meſme aiſé que ſur la ſimple qualité de Martyr, qu'on a toujours donnée à ceux qui mouroient en priſon, S. Chryſoſtome n'en ſachant rien davantage, ait conclu qu'il eſtoit mort par le ſupplice. Et il ne dit point en effet quel a eſté le genre de ſon martyre.

Euſebe, S. Jerome, & S. Epiphane, s'accordent à dire que ce Saint a eſté martyr ſous Decе à Antioche. Pour ce qui eſt de S. Chryſoſtome & de Philoſtorge, qui diſent

diſent qu'il mourut lorſque l'Empereur eſtoit à Antioche, où Decе ne vint jamais ſelon l'hiſtoire, depuis qu'il fut Empereur; c'eſt une ſuite de ce qu'ils diſent, que l'Empereur qu'il avoit chaſſé de l'egliſe, fut celui qui le fit mourir: ce que nous ne voyons aucun moyen de défendre. *V. Philippe note* 1.

Il ne faut pas oublier ici une nouvelle
Boll.24.jan. p.570.§ 9. difficulté,] 'qui vient de ce que les trois actes de S. Babylas, avec un grand nombre d'auteurs modernes, le mettent non ſous Decе, mais ſous Numerien [qui eſtoit Empereur en l'an 284, & cette opinion avoit commencé dés le IV. ou
Philg.l.7.c.8. p.105.d. V. ſiecle,] 'puiſque Philoſtorge dit que les uns le mettoient ſous Decе, & les autres ſous Numerien. Il paroiſt meſme
Suid.β p. 524.c. s'attacher à la derniere opinion. 'Suidas en parle de meſme. [ª Il eſt indubitable
ª Bar.253.§ 125. que Philoſtorge, & tous les autres qui ont ſuivi cette opinion, quelque grand nombre qu'ils ſoient, doivent ceder à Euſebe, à Saint Epiphane, & à Saint Jerome.]

Boll.ib.p. 570.§ 11-14. 'Mais quelques uns ont pris de là occaſion de mettre deux Babylas Eveſques d'Antioche & Martyrs; dont le premier ſeroit mort en priſon ſous Decе, & l'autre auroit chaſſé Numerien de l'egliſe, &
Chr.Al.p. 630.631. auroit eu enſuite la teſte tranchée: '& la chronique d'Alexandrie parle en effet du martyre de S. Babylas, ſous Carin & Numerien, auſſi-bien que ſous Decе, y joignant toujours des circonſtances entierement inſoûtenables.

[Cependant, 1°, il n'y a point d'apparence qu'Euſebe euſt oublié ce ſecond Babylas dans le catalogue des Eveſques d'Antioche, vu qu'il auroit eſté beaucoup plus celebre & plus conſiderable que l'autre; à quoy il faut ajouter que Nicephore meſme, quoique fort nouveau, ne met qu'un Babylas Martyr ſous Decе.]

Boll.ib.p.570. § 6. 2°, 'Ni S. Chryſoſtome, ni tous les autres auteurs qui ont parlé de la celebre tranſlation de S. Babylas, n'ont jamais diſtingué deux Saints de ce nom; [ce qu'ils n'euſſent pu manquer de faire, s'ils en euſſent eu quelque connoiſſance. Et ſi cela eſtoit inconnu à S. Chryſoſtome, auſſi-bien qu'à Euſebe, je ne ſçay pas d'où les auteurs ſuivans l'ont pu apprendre.

3°, On ne peut pas raporter à Numerien ce que dit S. Chryſoſtome, puiſque perſonne ne pretend qu'il ait eſté Chrétien. Auſſi les ſeconds actes de S. Babylas qui ſont mieux ajuſtez & plus polis que les autres, ont voulu eviter cette abſurdité,] 'en diſant que l'Empereur vouloit P.573.§ 1. venir à l'egliſe, non pour aſſiſter à l'aſſemblée des Fideles, mais pour en profaner la ſainteté par le ſang des victimes qu'il avoit deſſein d'y immoler au demon. [Cela ſe pourroit peut eſtre croire, ſi le reſte de ces actes eſtoit recevable: mais ce n'eſt pas ce que dit S. Chryſoſtome.

4°, Je ne ſçay ce que c'eſt que tous les Martyrs que l'on met ſous Numerien.] 'Car comme l'hiſtoire nous l'apprend, *v. Carus*, Numerien ne fut que Ceſar tant que Carus ſon pere vécut. Il l'accompagnoit meſme dans le voyage de Perſe: [de ſorte qu'il n'eſtoit pas en état de rien faire alors de luy meſme:] & quoiqu'il ait eſté Empereur aprés la mort de Carus, ce ne fut neanmoins que durant fort peu de mois, durant leſquels il eſtoit meſme enfermé dans ſa littiere, abatu par la douleur de la mort de ſon pere, & par un mal d'yeux. 'On pretend Boll.ib.p. meſme qu'il ne revint plus depuis à 570.§ 9. Antioche: [Au moins on ne ſçait point qu'il y ſoit revenu.

Bar.283.§ 6. 284.§ 2. Vopiſc.& alii.

Cependant les martyrologes nous donnent je ne ſçay combien de Martyrs ſous Numerien, ſans parler peut-eſtre jamais de Carus.] 'De ſorte que la conjecture Bar.253. § 2. de Baronius eſt aſſez raiſonnable, qui eſt que l'on a attribué à l'Empereur Numerien ce qui a eſté fait par le General Numerius, qui perſecutoit tres cruellement les Chrétiens ſous Decе, comme nous l'apprenons des actes de S. Iſidore

de Chio. Cette faute eſtoit d'autant plus aiſée à faire à l'égard de Saint Babylas, [qu'elle eſtoit favoriſée par Saint Chryſoſtome & par Philoſtorge, en ce qu'ils diſent que ce Saint fut executé par l'ordre de l'Empereur meſme.]

NOTES SUR S.TE AGATHE.

Pour la page 409.

NOTE I.

Que nous en avons pluſieurs actes, & rien d'authentique.

[BOLLANDUS nous donne un grand nombre de pieces ſur S.te Agathe; mais dont il n'y en a aucune qui ſoit authentique.] 'Il raporte une hymne du Pape Damaſe à ſon honneur. [Mais quoique cette hymne porte le nom d'un Damaſe, il n'y a rien neanmoins qui ſoit digne du Pape qui a rendu ce nom ſi celebre; & les rimes qui y ſont toujours gardées, hormis en un ſeul endroit, nous oſtent la hardieſſe de l'employer 'comme une piece qui ſoit ancienne & conſiderable.]

Boll.5.feb.p. 595.596.

p.596.a.

'Bollandus met enſuite une Preface que S.Ambroiſe a faite, dit-il, en l'honneur de S.te Agathe. [Mais outre que ces ſortes de pieces ne ſont pas pour l'ordinaire bien authentiques, tout ce qui eſt dans le miſſel Ambroſien, n'eſtant pas pour cela de S. Ambroiſe; cette Preface nous apprend peu de choſes de Sainte Agathe. 'Celle qui eſt dans le Sacramentaire de S.Gregoire en dit encore moins.

Sacr.p.25.

Boll.p.556. 597.

'On cite deux hymnes de S. Iſidore de Seville à la loüange de S.te Agathe: [a] mais on ne demeure pas d'accord que ces hymnes ſoient de luy.]

a p.596.d.e.

c|Ald.virg.c. 22.bib.P.t.3. p.304.d.e.

'S. Aldhelme Eveſque d'Angleterre, qui eſt mort en 709, celebre le martyre de la meſme Sainte dans ſa proſe, Bollandus dit qu'il le fait auſſi dans ſes vers, & ne raporte pas neanmoins les paroles ni de l'un ni de l'autre endroit. [Peut-eſtre qu'il a cru qu'un auteur du VII. ou VIII. ſiecle, n'eſtoit pas propre pour nous aſſurer de ce qui s'eſtoit fait prés de 500 ans avant luy. Et en effet ſon livre eſt rempli de beaucoup d'hiſtoires ou incertaines, ou certainement fabuleuſes.] 'Il reçoit juſqu'au batteſme de Conſtantin par S. Silveſtre. [On ne peut pas faire plus d'état de Bede, encore plus nouveau que luy, & qui reçoit auſſi beaucoup de fauſſes hiſtoires. On doit dire la meſme choſe d'Adon, & des autres auteurs poſterieurs.]

Ald.c.12.p. 290.a.

'Pour ce qui eſt des Grecs, outre ce qu'ils en diſent dans leurs Ménées, & leurs autres livres eccleſiaſtiques au 5 de fevrier, 'Bollandus nous en a donné un panegyrique, 'qu'il ſoûtient avec Leo Allatius eſtre de S.Methode, 'qui fut fait Eveſque de Conſtantinople en 842. 'Pour prouver que cette piece eſt de Saint Methode, contre un auteur nouveau qui l'a nié, il allegue le témoignage de Leo Allatius, ſans marquer d'où il l'a tiré. [Je n'en trouve rien dans le traité des Simeons, où Allatius en auroit dû parler.] 'Il y marque un panegyrique de S.te Agathe &c. mais fait par Pſellus, [dont Bollandus ne dit rien. Et ces deux panegyriſtes du IX. & X. ſiecle ne ſont pas pour faire une grande autorité en cette matiere.

Boll.p.595.c.

p.624.631.

p.603.c.

p.602.f.

p.603.c.

All.de Sim.p. 704.

Il ne nous reſte donc pour apprendre l'hiſtoire de S.te Agathe, que les actes de ſon martyre.] 'Bollandus nous en a donné de trois ſortes, dont les uns, comme il croit, ſont originairement latins: 'les ſeconds ont eſté traduits d'un manuſcrit grec trouvé dans les archives de Meſſine en 1613, '& les derniers ſont de Metaphraſte, ſelon Bollandus. [Il eſt viſible que toutes ces pieces viennent d'une meſme ſource, ne contenant toutes que

Boll.5.feb p. 598 e.

p.600.b.

p.601.c.

les meſmes choſes, excepté que les actes latins omettent quelques circonſtances qui ſont au commencement des deux grecs. Hors cela les latins & ceux que Bollandus attribuë à Metaphraſte, ne ſont preſque qu'une traduction l'une de l'autre : Les ſeconds diſent les meſmes choſes, mais un peu plus abregées : comme au contraire elles ſe trouvent plus étenduës dans l'oraiſon de S. Methode, qui n'y a ajouté que l'apparition à S.te Luce, & peu d'autres faits dont les actes ne parlent point.

Pour ce qui eſt de l'autorité de toutes ces pieces, il eſt difficile d'en parler avec
p.598.a.b. une entiere aſſurance.] 'Bollandus non ſeulement prefere les latins à tous les autres, mais il les croit meſme originaux, & écrites par ceux qui avoient aſſiſté au martyre de la Sainte, parcequ'en effet parlant de celui qui mit dans ſon tombeau une eſpece d'epitaphe, ils ſe ſervent de ces mots : *Unde ſuſpicati ſumus quòd Angelus ejus fuerit*. 'Heſſels qui a fait un
a. jugement ſur diverſes vies des Saints, approuve tout à fait celle de S.te Agathe.
Bar 5.feb.a. 'Baronius dit que ſes actes ſont fort
Sic.ſan.t.1.p. beaux, *præclara*. 'Ils ſont citez [non] dans
p.44.1.a. les Soliloques de S. Auguſtin, [mais dans ceux qui portent ſon nom, & qu'on croit eſtre fort nouveaux. On ne peut douter auſſi que ces actes n'aient quelque gravité, & que les réponſes de la Sainte ne ſoient ſouvent pleines d'eſprit & de pieté. De ſorte qu'il eſt difficile de les mettre au rang de ceux qui ne meritent aucune croyance.

Mais il ne ſemble pas moins difficile de leur donner toute l'autorité que meritent des actes originaux. Car il y a des perſonnes habiles & judicieuſes qui n'y trouvent pas toutes les qualitez qui ſeroient neceſſaires pour en faire un jugement ſi avantageux. Et en effet, outre les harangues un peu longues, & les evenemens prodigieux qui s'y trouvent,
Boll.p.615.e. il n'eſt guere probable] 'ni qu'un Gouverneur de province penſaſt relever dans l'eſprit du peuple la baſſeſſe de ſa naiſſance, en abuſant d'une fille de condition, 'ni que la Sainte ſans aucune neceſ- p.616.c.
ſité particuliere l'ait appellé miniſtre de ſatan, 'ni que ce Gouverneur ait ſongé à p.618.b.
faire mettre en priſon tous les parens de la Sainte, ſans qu'on diſe meſme qu'ils fuſſent Chrétiens, ni que les Juifs & les payens aient honoré ſon ſepulcre aprés ſa mort, conjointement avec les Chrétiens, ni que l'on ait couvert ſon tombeau d'un voile ou d'un tapis auſſi-toſt aprés ſa mort, 'ni qu'une multitude de c.
payſans, [que l'on ne dit point avoir eſté Chrétiens, & qui apparemment ne l'eſtoient pas pour la pluſpart,] ſe ſoient aviſez les premiers de venir querir ce voile pour l'oppoſer aux flammes du mont Etna. [Toutes les pieces originales de ce temps là nous repreſentent le peuple encore plus animé contre les Chrétiens que les magiſtrats meſmes, comme on le peut voir dans l'hiſtoire de la perſecution de Dece.]

'Il eſt vray que l'auteur de ces actes b.
parle comme témoin oculaire : [mais on ſçait qu'il n'eſt point étrange que l'on n'ait pas toujours égard à ces témoignages, lorſque le reſte n'y répond pas ;] '& c.
meſme Bollandus demeure d'accord qu'il y a pluſieurs exemplaires où ce *ſumus* ſi aiſé à mettre pour *ſunt*, ne ſe trouve point. 'Baronius ne témoigne point non Bar.5.feb.a.
plus qu'il fuſt dans ſon manuſcrit. 'Caje- Sic.ſan.t.1.p.
tan dans ſes Saints de Sicile, a mis *ſumus* 55.1.
à la marge, & *ſunt* dans le texte. 'Ceux Boll.may.t.1.
qui ont continué le travail de Bollandus, p.13.a.
avouent que nous n'avons rien ſur S.te Agathe ni d'aſſez ancien, ni d'aſſez aſſuré pour faire une autorité entiere.

[Les improbabilitez que nous avons remarquées dans ces premiers actes, ne ſe trouvent pas pour la pluſpart dans les ſeconds. Ces actes tirez des archives de Meſſine, ſont comme nous avons dit, plus courts que les autres dans les harangues : ce qui les rend d'autant plus recevables, que cette breveté n'eſt pas naturelle aux

Grecs. Il faut remarquer neanmoins que le miracle de l'olivier ſauvage, qui n'eſt point dans les latins, eſt un peu étrange.]

5.feb.p.600.c. [Par le peu que Bollandus nous en donne en grec, [on voit qu'ils ſont ou tres corrompus, ou écrits par une perſonne qui ſavoit tres mal cette langue.

Pour ce qui eſt des troiſiemes actes, il ſemble qu'il n'y ait rien à en dire, puiſqu'on les attribuë à Metaphraſte. Il y a neanmoins quelque lieu de douter s'ils ſont de luy; puiſqu'ils omettent des miracles raportez par S. Methode; ce qui n'eſt pas du ſtyle de Metaphraſte. Voilà ce que nous pouvons dire en genetal ſur

p.604. ces pieces:] 'Il y a encore quelques autres dont nous ne parlons point, parceque Bollandus meſme en rejette l'au-

Sic.ſan.t.1.p. 50. torité. 'Le P. Octave Cajetan donne les latins un peu differens de ceux de Bol-

p.47. landus, '& d'autres grecs traduits [non du manuſcrit de Meſſine, mais] d'un autre qui eſt dans le Vatican. [C'eſt toujours la meſme hiſtoire, mais plus paraphraſée par quelque moderne.]

Pour la page 410. ## NOTE II.

Si Quintien a pretendu l'epouſer.

Boll.5.feb.p. 616.a.c. 'S. Methode dit que Quintien vouloit eſtre maiſtre de S.te Agathe pour l'epouſer; '& le conſentement qu'il en vouloit

p.619.a. tirer, ſelon les actes grecs, ne peut guere

p.625.e. marquer autre choſe. 'Les actes latins ſemblent dire qu'il vouloit ſeulement en abuſer. Mais ils marquent en meſme temps que ſon deſſein eſtoit de poſſeder ſes grands biens, [à quoy le mariage eſtoit

p.616.a|626.f. plus propre. D'autre part neanmoins] la Sainte dit à Quintien dans la ſuite des meſmes actes; *Sit talis uxor tua qualis dea tua Venus fuit.* [Il ſemble donc que Quintien fuſt déja marié, ſi nous ne diſons que la Sainte l'entendoit de celle qu'il avoit, ou qu'il pourroit avoir un jour.]

Pour la page 410. ## NOTE III.

De l'olivier miraculeux de S.te Agathe.

Boll.5.feb.p. 619.b. 'Les actes grecs diſent que la Sainte fut d'abord accompagnée par diverſes perſonnes de Palerme, qui la laiſſerent enſuite toute ſeule avec les ſergents: ce que la Sainte voyant, & deplorant leur peu de confiance, elle pria Dieu de leur faire connoiſtre leur faute par quelque prodige; & auſſi-toſt la terre produiſit un olivier ſauvage en ce lieu là meſme.

p.619.b. 'Cela n'a pas eſté oublié dans les actes de Metaphraſte: Et les Siciliens ne manquent pas de montrer encore aujourd'hui l'olivier.

Pour la page 411. ## NOTE IV.

Qu'il faut lire ῥαπίζεσθαι dans Metaphraſte, non ῥαβδίζεσθαι.

Boll.5.feb.p. 622. 'Le grec de Metaphraſte porte que Quintien fit battre la Sainte avec des

p.619.d. verges, ῥαβδίζεσθαι, '& Bollandus a traduit de meſme dans les actes grecs. 'Ce-

p.616.a. pendant les actes latins diſent qu'il luy fit donner des ſoufflets. 'S. Methode dit

p.627.b. la meſme choſe, & s'étend ſur cela, [en ſorte qu'on ne peut pas dire que ce ſoit une faute de copie. Il faut donc apparemment mettre ῥαπίζεσθαι au lieu de ῥαβδίζεσθαι. Et il ſemble meſme qu'il y ait ῥαπίζεσθαι dans quelques copies de

p.622.d. Metaphraſte,] 'puiſqu'Hervet en le traduiſant a mis *colaphis cædi*.

Pour la page 411. ## NOTE V.

Sur la queſtion donnée à la Sainte.

Boll.5.feb.p. 616.c. 'Les actes latins diſent ſimplement que S.te Agathe ayant eſté miſe ſur le chevalet

p.620.b|623.b. y fut tourmentée. 'Les Grecs & Metaphraſte ſe ſervent du mot de σπαδίζεσθαι

p.627.c.d. [qui peut ſignifier bien des choſes.]S. Methode dans la traduction latine, met *Expediuntur faces, flagellis virginale corpus obtunditur, deinde ferreis unguis fidiculiſque latera fulcantur; tum candentibus adurunturlaminis.* [C'eſtoient là les tourmens ordinaires de la queſtion qu'on faiſoit ſouffrir ſur le chevalet, & que les actes latins ont pu vouloir exprimer par le ſeul mot de *torqueri*. Les

ongles de fer ſurtout n'y manquoient guere. Je penſe que σπαθίζεσθαι peut marquer non ſeulement la flagellation, ſurtout quand elle ſe fait ſur les epaules, ou avec des branches de palmier, mais encore les ongles de fer, puiſque σπάθη ſemble ſignifier tout qui eſt pointu.]

Pour la page 413.

NOTE VI.

Sur ſon epitaphe.

Boll. 5. feb. p. 718. a. b. &c. 'Tous les actes de S.te Agathe raportent qu'avant que de fermer ſon ſepulcre, on vit venir un jeune homme fort bien vétu accompagné de cent enfans, lequel mit à la teſte de la Sainte un marbre avec cette inſcription, *Mentem ſanctam ſpontaneam, honorem Deo, & patriæ liberationem*: c'eſt à dire, Ame ſainte, pleine de zele, [qui eſt] l'honneur de Dieu, & la delivrance de ſa patrie. Tous ajoutent que ce jeune homme n'eſtoit connu de perſonne; & qu'aprés s'eſtre tenu auprés du tombeau de la Sainte juſqu'à ce qu'il fut entierement fermé, il s'en alla & ne fut pas vu depuis; ce qui donna ſujet de croire que c'eſtoit ſon Ange. [Cette hiſtoire qui n'eſt pas fort aiſée à croire, eſt neanmoins marquée par ces paroles de la Preface attribuée à S. Ambroiſe,] '*Hanc Chriſto nuptam ſuſceperunt Angelorum agmina, quæ mentis ejus ſanctitatem indicarunt, & patriæ liberationem.* p. 596. a. 'On pretend avoir le marbre à Cremone, p. 634. d. 'mais on dit qu'il n'y a que les premieres f. lettres de chaque mot de l'inſcription, M. S. S. H. D. E. P. L; [ce qui paroiſt faux ſi les actes ſont veritables.] 'On ne d. ſçait point quand ni comment on l'a apporté à Cremone; '& il y en a meſ- p. 635. a. me qui pretendent qu'il eſt encore à Catane.

Pour la page 419.

NOTE SUR SAINT ALEXANDRE DE JERUSALEM.

Fautes de Rufin & de quelques autres ſur ſon martyre.

Euſ. l. 6. c. 39. 46. p. 234. c] 248. a. 'EUSEBE dit que S. Alexandre s'endormit dans la priſon. Saint Denys d'Alexandrie mandant ſa mort à S. Corneille, dit que ce bienheureux Eveſque ayant eſté mis en priſon, s'eſtoit repoſé heureuſement. [Il eſt donc certain qu'il n'eſt point mort par les tourmens; & ainſi nous ne voyons pas moyen de donner un bon ſens à ce que nous liſons dans la chronique de S. Jerome, *Ob martyrium interfectus eſt*.]

Boll. 30. jan. p. 1026, 1027. 'Pour ce que l'on trouve dans divers martyrologes au 30 de mars, *Poſtquam frequenter paſſionibus ſuis & cruciatibus glorificaverat Dominum, cum de vinculis ad tribunalia, & à tribunalibus revocaretur ad vincula, inter ipſa viciſſim ſibi ſe-cedentia tormenta bono fine quievit*, 'ce Ruſſ. l. 6. c. 39. p. 111. n'eſt que la traduction ou plutoſt l'amplification que Rufin a faite de ce que dit Euſebe de la double confeſſion de S. Alexandre; Rufin le raportant à la ſeule perſecution de Dece, [au lieu qu'Euſebe paroiſt y joindre ce que ce Saint avoit ſouffert du temps de Severe.] 'Baronius Bar. 30. jan. 6. qui a pretendu que S. Alexandre honoré le 30 de janvier, n'eſtoit pas le meſme que celui de Jeruſalem, '& Bollandus Boll. p. 1027. 5. 2. qui n'a pas oſé abandonner Baronius ſur ce point, [n'avoient pas ſans doute pris garde à cette traduction de Rufin. Mais ſans cela meſme, tout ce qu'on dit de cet Alexandre convient ſi fort à celui de Jeruſalem, qu'il ſeroit bien difficile de croire que c'en fuſt un autre.] 'Et §. 2. pluſieurs martyrologes diſent poſitivement que c'eſt le meſme.

Pour la page 423.

NOTE SUR SAINT MOYSE.

Sur le temps & le genre de ſa mort.

Euſ. l. 6 c. 43. p. 245. c.

SAINT Moyſe mourut certainement aprés le ſchiſme de Novatien, [que nous croyons avoir commencé au mois de juin 251,] & peu avant la lettre de S. Corneille à Fabius d' Antioche, [qu'il faut mettre à la fin de la meſme année, ou au commencement de la ſuivante,]

p. 243. a.

'puiſqu'elle parle de la réunion des Confeſſeurs ſchiſmatiques à l'Egliſe. [Il faut auſſi mettre le martyre de Saint Moyſe avant que Dece fuſt mort, ou avant qu'on ſçeuſt ſa mort à Rome, puiſqu'il paroiſt que Gallus ne perſecuta pas dans les premiers mois de ſon regne. Dece vivoit conſtamment encore au commencement de novembre ; & ainſi il n'eſt pas impoſſible que S. Moyſe ſoit mort le 25 du

Bar. 25. nov. b.

meſme mois,] 'auquel Baronius a mis ſa feſte dans le martyrologe Romain. Mais comme Baronius n'allegue ni raiſon ni autorité pour ce jour là en particulier, [il n'eſt pas neceſſaire de s'y arreſter beaucoup.]

Euſ. n. p. 137. 1. a. b. Cyp. an. 251. 51. Buch. p. 271.

'Pluſieurs perſonnes ſavantes veulent que S. Moyſe ſoit mort dés le mois de janvier ou fevrier 251, à cauſe que le Pontifical de Bucherius dit qu'il mourut en priſon, aprés y avoir eſté onze mois & onze jours, avant que Novatien & les Confeſſeurs ſe fuſſent ſeparez de l'Egliſe. [On voit clairement que ce dernier point eſt abſolument contraire à S. Corneille. Pour ce qui eſt de mettre ſa mort au mois de fevrier 251, cela ſe pourroit faire ſi S. Pacien & la ſuite de l'hiſtoire nous permettoient de dire que le ſchiſme a commencé long-temps avant l'election de S. Corneille ; ou de mettre l'election de S. Corneille dés la fin de l'année 250. On avoue qu'il n'y a aucun moyen de dire le dernier ; & nous eſperons montrer dans la note 3 ſur S. Corneille, que l'autre n'eſt pas moins inſoûtenable : outre que le mot d'ἔναγχος de Saint Corneille, ne paroiſt nullement marquer dans les circonſtances où il eſt, une choſe faite il y avoit déja un an.

Ce que dit le Pontifical de Bucherius, que S. Moyſe mourut en priſon, *in carcere defunctus eſt*, exprime aſſez clairement une mort naturelle ;] 'au lieu que les paroles de S. Corneille portent à croire qu'il fut executé publiquement. [Le catalogue de Bucherius, quelque ancien qu'il ſoit, fait encore d'autres fautes en cet endroit meſme ; & on ne peut pas ſoûtenir les années qu'il donne au pontificat de S. Corneille & à celui de S. Luce.]

Bar. 253. § 39.

Pour la page 424.

NOTES SUR SAINT POLYEUCTE.

Difficultez ſur ſes actes, & ſur le temps de ſon martyre.

Combef. act. p. 184, 185.

'LE Pere Combefis dans un recueil d'actes qu'il a donnez en l'an 1660. dit que l'hiſtoire de S. Polyeucte a eſté écrite par Mearque ſon ami. Il en rapporte la fin, & promet de donner un jour la piece entiere. [Nous ſouhaiterions qu'il l'euſt fait. Car ſi ces actes eſtoient de Nearque, nous aurions une hiſtoire authentique de cet illuſtre Martyr. Allatius ne l'a point connuë, puiſqu'il n'en parle point dans ſa diſſertation ſur les Simeons.]

'Nous ſommes donc reduits aux deux hiſtoires que Bollandus nous en a données, l'une tirée d'un manuſcrit d'Utrecht,

Boll. 7. feb. p. 651. c.

l'autre traduite du grec, & attribuée à Metaphraſte. C'eſt celle qu'on avoit déja dans ſurius au 9 de janvier. [Ni l'une ni l'autre ne peut pas paſſer pour fort authentique, puiſqu'elles mettent le martyre du Saint dans la perſecution de Dece & de Valerien, qui n'ont jamais regné enſemble. Hors cela, la latine qui eſt fort courte, n'a rien de bien mauvais.] p.652.§ 3. 'Car ce qui y eſt dit que le Saint ſe declara publiquement Chrétien, [ſe peut pardonner à la chaleur d'un nouveau catecumene, & d'un homme de guerre. Ainſi comme le Saint eſt celebre, nous avons cru pouvoir donner un abregé de cette piece.]

p.650.d. Combi.p. 184.18 j. 'Pour l'autre hiſtoire qui eſt en forme de ſermon, 'le P. Combefis ſemble dire que c'eſt celle de Nearque, ornée & amplifiée par quelqu'un: [Et le ſtyle de Metaphraſte y eſt tout clair. Il n'y a guere d'autre faits que ceux qui ſont dans la petite. Mais au lieu que celle-ci dit ſimplement que le Saint ſe declara Chrétien, l'celle de Metaphraſte porte qu'il Boll. p.653.§ 10. dechira l'edit contre les Chrétiens, & briſa les idoles: & l'auteur paroiſt vouloir dire qu'il le fit publiquement: [ce qui ſeroit plus à blaſmer qu'à loüer. Des perſonnes judicieuſes rejettent cette piece.] may.t.1. p.8. 1. 'Bollandus a eu depuis trois hiſtoires greques de S. Polyeucte: mais il ne dit point s'il y en a une attribuée à Nearque, & qui doive paſſer pour originale.

[Pour le temps de la mort du Saint, il faut dire ſelon ſon hiſtoire, que ç'a eſté au commencement de la perſecution de Dece ou de celle de Valerien.] 'S il eſt mort le 9 de janvier, comme le P. Combefis le cite de l'hiſtoire de Nearque, [il ſemble difficile de dire que ce ſoit ſous Dece. Car la perſecution n'ayant commencé ſous luy en Afrique que quelque temps aprés la mort de S. Fabien, c'eſt à dire aprés le 20 janvier 250, il n'eſt pas aiſé de croire qu'elle ait fait des Martyrs à Melitene dés le 9 du meſme mois. Il n'y auroit pas auſſi d'apparence de differer la mort de S. Polyeucte juſqu'en l'an 251. Nous ne voyons rien au contraire qui nous empeſche de la mettre le 9 janvier 257, ſi la perſecution de Valerien a commencé à la fin de 256. Que s'il la faut differer juſqu'au commencement de 257, il y aura la meſme difficulté que pour celle de Dece.] 'Bollandus cite un legendaire manuſcrit qui la met ſous Valerien en l'an 259, & en la premiere année de la huittieme perſecution, [ce qui ne s'accorde pas.] Un martyrologe la met ſous Dece ſans parler de Valerien. [Mais toutes ces ſortes de livres ne ſont point d'autorité.] 'Bollandus ſemble croire qu'il fut converti ſous Dece, & ſouffrit ſous Valerien. [Cela peut eſtre, mais en ſuppoſant que les actes ſont faux, ſurtout les grecs.] Combſ. p. 185. Boll. 13. feb. p.651.a.

NOTES SUR SAINT CORNEILLE PAPE.

Pour la page 431.§ 2.

NOTE I.

Que S. Corneille n'a eſté elu qu'en l'an 251, & peut-eſtre le 4 de juin.

Cyp.ep.16.p. 39.40. [SAINT Cyprien écrivit à la fin de l'année 250,] aux Confeſſeurs de Rome la lettre 16, où il releve extremement leur vertu; [& ne parle point du tout ni du ſchiſme de Novatien, auquel pluſieurs de ces Confeſſeurs eurent beaucoup de part, ni de l'election de S. Corneille: C'eſt une marque que ces deux choſes n'eſtoient point encore arrivées. Il faut meſme differer l'election de S. Corneille aſſez avant dans l'année 251, puiſqu'ayant eſté auſſi-toſt ſuivi du ſchiſ.

me dont Novat a eſté l'auteur, nous apprenons de l'hiſtoire de S. Cyprien que Novat eſtoit encore cette année là en Afrique un peu avant Paſque, lorſqu'il y fit ſchiſme contre S. Cyprien; & peut-eſtre meſme quelque temps aprés Paſque, lorſqu'il y fut condanné par un Concile.]

Pac.ep.1.bib. P.t.3.p.60.c. 'S. Pacien ſemble dire que ce fut pour ſe derober à la honte de cette condannation qu'il ſe vint cacher à Rome. 'Il paroiſt auſſi que S. Cyprien tenoit un Concile lorſqu'il apprit l'election de Saint Corneille [& il n'en peut avoir tenu qu'aprés Paſque de l'an 251. Ainſi il ne ſemble pas qu'on puiſſe mettre l'election de Saint Corneille pluſtoſt que ſur la fin d'avril, Paſque ayant eſté celebré cette année là le 23 ou le 30 de mars.]

Cyp ep.42.p. 81.1 ep.45.p. 85.1.

an. p.29.2. 'Mais on croit qu'il la faut meſme differer juſqu'au mois de juin, à cauſe de la durée qu'on donne à ſon pontificat.

Buch cycl.p. 271. 'Le Pontifical de Bucherius dit qu'il gouverna deux ans, trois mois, & dix jours, depuis le Conſulat des deux Deces, juſqu'à celui de Gallus & Voluſien. [Ces deux Conſulats ſont ceux des deux années conſecutives 251 & 252. De ſorte que ſi S. Corneille a commencé en l'une, & eſt mort en l'autre, il ne peut pas avoir gouverné deux ans. Cependant on ne peut pas dire qu'il y ait faute dans l'année de ſa mort, puiſque nous ſerons obligez de faire commencer S. Luce ſon ſucceſſeur dés l'an 252. Le Conſulat des deux Deces eſt exprimé dans le Pontifical, *Dacio II. & Decio*: Et comme le ſecond Conſulat de Dece eſt en l'an 250, avec Gratus, on pourroit croire qu'au lieu de *& Decio*, il faut lire *& Grato*.

Boll.apr.t.2. p.26.a. C'eſt ce qu'a ſuivi Bollandus.] 'puiſqu'il veut que S. Corneille ait eſté elu en 250 vers le 4 de juin, quatre mois & demi aprés la mort de S. Fabien. [Mais il faut n'avoir aucune connoiſſance de l'hiſtoire de S. Cyprien, pour mettre l'election de S. Corneille en l'an 250.

Il reſte donc qu'il y ait faute dans les deux ans qu'on luy donne; en quoy il eſt plus aiſé que les copiſtes ſe ſoient trompez. Et il eſt certain qu'il y a pluſieurs fautes de cette nature dans cet ancien Pontifical en ce temps-ci meſme.]

Cyp.an.p.22. §.4. 'Car en joignant les années qu'il donne aux Papes depuis S. Corneille juſqu'à la mort de Sixte II, on trouve plus de 13 ans; & il ne peut pas y en avoir eu huit entiers, eſtant certain que S. Sixte mourut le 6 aouſt 258. [Ce qui marque encore la faute de cet endroit,] c'eſt qu'un Pontifical publié par Bollandus, ne donne qu'un an à Corneille, avec deux mois & 3 jours: [ſelon quoy il aura eſté ordonné le vendredi 11 de juillet en l'an 251. Que ſi l'on prend les 3 mois & 10 jours du Pontifical de Bucherius, il faut mettre ſon ordination le mécredi 4 de juin.]

Boll.apr. t.2. p.26.a.

Cyp.an.p.23. §6. 'C'eſt ce qu'a ſuivi Pearſon Eveſque de Cheſtre, qui a fait l'hiſtoire de Saint Cyprien dans l'edition des ouvrages de ce Pere, imprimée à Oxford en l'an 1682. [Et ce ſentiment eſt le plus favorable pour ne s'eloigner pas ſans neceſſité de l'ancien Pontifical, & donner plus de temps à ce qui ſe paſſa entre cette election & la fin de l'année 251.] 'Papebrok reconnoiſt qu'il ne faut mettre l'election de Saint Corneille qu'en l'an 251, aprés Paſque. 'Mais voulant [malgré l'autorité formelle de S. Jerome,] & malgré les plus anciens martyrologes, que le 14 de ſeptembre ne ſoit pas le jour de ſa mort 'il place ſon election au dimanche 27 d'avril, ſur des raiſons qu'il avoue luy meſme eſtre tres foibles.

Boll.pont. p. 34.1 35.1.

p.35.2.

'Pour ce que les autres auteurs diſent du pontificat de S. Corneille, les manuſcrits de S. Germain des Prez luy donnent l'un deux ans & trois mois, l'autre deux ans, deux mois, & trois jours. [Anaſtaſe met 3 ans, 2 mois, & 10 jours:] 'Euſebe dans ſon hiſtoire dit qu'il gouverna environ trois ans, [y comprenant ſans doute le temps de la vacance du ſiege, laquelle il ne paroiſt pas avoir connuë. Dans ſa chronique il ne met que deux ans, qu'il commence ſelon le grec en 252,

Anal. t.3.p. 4.6.428.

Euſ.l.7.c.2. p.250.d.

&

& finit en 253. Le latin de S. Jerome les commence en l'an 251, ſelon l'edition de Scaliger : JS. Jerome marque encore autre-part qu'il gouverna deux ans. George le Syncelle [& la chronique de Nicephore,] luy donnent trois ans. Eutyque n'en met que deux.

Hier. v. ill. c. 66. p. 390. c.

Sync. p. 363. b] 375. d] Euty. p. 392.

NOTE II.

Que Pompée & Eſtienne n'avoient point eſté envoyez d'Afrique pour ſe trouver à l'election de S. Corneille.

Pour la page 932. § 2.

Cyp. an. p. 28. § 4.

'Pearſon dit que les Eveſques Pompée & Eſtienne furent exprés à Rome pour ſe trouver à l'election qu'on y devoit faire d'un Pape. [Il n'allegue aucun fondement de cette opinion, & je ne voy pas qu'il en puiſſe avoir aucun. Quand on euſt ſçeu aſſez long-temps auparavant en Afrique, que cette election ſe devoit faire, au lieu qu'apparemment elle ſe reſolut & ſe conclut aſſez viſte, dés qu'on crut avoir lieu de la faire ; on ne voit pas que l'Egliſe d'Afrique, ni aucune autre, euſt accoutumé de deputer aux elections des Papes. Je ne ſçay auſſi pourquoi l'on euſt enſuite envoyé Caldone & Fortunat à Rome, s'informer de la maniere dont S. Corneille avoit eſté elu. [Pompée & Eſtienne qui euſſent dû revenir avant eux, pouvoient encore mieux ſavoir toutes choſes, les ayant vuës de leurs yeux. Ainſi il y a apparence qu'ils eſtoient à Rome ; ou pour fuir la perſecution, ou pour quelques affaires particulieres ; & qu'on ne ſavoit pas en Afrique quand ils devoient revenir, lorſqu'on envoya Caldone & Fortunat.]

Cyp. ep. 41. p. 79. a.

NOTE III.

Que Novatien n'a fait ſchiſme qu'aprés l'election de S. Corneille.

Pour la page 933. § 3.

Paci. ep. 2. p. 56. d. c] 60. a. b. c.

'S. Pacien dit pluſieurs fois fort nettement, que Novatien ne commença à faire ſchiſme qu'aprés que S. Corneille eut eſté ordonné Eveſque, piqué de jalouſie de ce qu'il n'avoit pas eſté elu au lieu de luy : '& il le cite des lettres de S. Cyprien, [dont il en peut avoir vu pluſieurs que nous n'avons plus.] L'auteur de l'écrit contre Novatien témoigne auſſi que c'eſtoit en partie par jalouſie qu'il eſtoit devenu heretique. 'S. Corneille eſtoit déja elu lorſque les Eveſques d'Afrique envoyerent à Rome Caldone & Fortunat pour y appaiſer la diviſion : [& cela appuie beaucoup ce que dit S. Pacien.]

P. 16. d. e.

Cyp. ad Nov. p. 437. c.

ep. 41. p. 79. a. c.

'Cependant l'ancien Pontifical de Bucherius dit qu'aprés la mort de S. Fabien, arrivée le 20 de janvier 250, S. Moyſe fut mis en priſon ; & que dans ce temps là Novat vint d'Afrique, & ſepara de l'Egliſe Novatien, aprés que S. Moyſe fut mort en priſon, où il avoit eſté onze mois & onze jours. Et enſuite il parle de l'ordination de S. Corneille. [Il ſemble donc ſelon ce Pontifical que le ſchiſme ait commencé avant cette ordination :] '& comme il eſt d'ailleurs indubitable que S. Moyſe s'eſt ſeparé de la communion de Novatien à cauſe de ſon ſchiſme ; [ſi ce Saint eſt mort environ un an aprés S. Fabien, c'eſt à dire au mois de janvier 251, il faut dire que le ſchiſme de Novatien eſtoit commencé des ce temps là, pluſieurs mois avant l'election de S. Corneille, que nous ne pouvons mettre au pluſtoſt qu'au mois d'avril, & que nous croyons meſme devoir differer juſqu'au mois de juin. *V. la note* 1.]

Buch. p. 171.

Euſt. l. 6. c. 43 p. 244. c. d.

Mr Valois, & Pearſon Eveſque de Chreſtre, ont ſuivi ce ſentiment, qui les a engagez dan un aſſez grand embaras. Car ils ſont obligez de dire que dés le mois de fevrier ſelon le premier, ou meſme de janvier ſelon l'autre, Novat qui eſtoit encore à Carthage au mois de janvier, & y venoit d'y faire ſchiſme contre S. Cyprien en faveur des Tombez, eſtoit venu à Rome, & y avoit ſeparé de l'Egliſe Novatien avec cinq autres Preſtres, y avoit ainſi formé un parti entierement oppoſé aux Tombez, & que S. Moyſe les avoit ſeparez de ſa

n. p. 137. c] Cyp. an. p. 27. § 1.

communion, tout cela dés le mois de fevrier ſelon Mr Valois, ou meſme dés janvier ſelon Pearſon. [C'eſt bien peu de temps pour tant de choſes. Mais d'ailleurs nous ne voyons aucun moyen de ne pas croire que Novat eſtoit l'un des cinq Preſtres dont S.Cyprien parle dans l'epiſtre 40, *p.75. V.S. Cyprien note* 24. Or ces cinq Preſtres ne firent aucun ſchiſme qu'au mois de mars 251 ou en fevrier pour le plutoſt : *ibid.note* 25.]'& Pearſon le met à la fin de fevrier. [Quand meſme Novat auroit fait ſchiſme avec Felicitſime, ce que les epiſtres 38 & 39 ne permettent point de dire, ce n'auroit guere eſté ſelon toutes les apparences, que quelques jours auparavant.

Cette ſeule raiſon pourroit ſuffire pour ruiner le ſentiment de Mr Valois & de Pearſon, quand nous n'aurions pas l'autorité formelle de S.Pacien, laquelle ils ne s'objectent pas, ne voyant peut-eſtre rien de bon à y répondre, & les autres que nous y avons jointes, auſquelles il faut ajouter que ſelon leur ſuppoſition, & principalement ſelon Pearſon, S.Cyprien avoit eu plus de quatre mois pour s'inſtruire de ce que c'eſtoit que le ſchiſme de Novatien, avant l'election de S. Corneille : & ainſi il n'euſt pas eu beſoin] 'de ſuſpendre, comme il fit, la communion avec luy, en attendant qu'il fuſt mieux inſtruit. [C'eſt contre tout cela enſemble qu'ils nous font un ſchiſme de quatre ou cinq mois entre le Clergé de Rome, dont on ne trouve aucun veſtige dans S.Cyprien, ni dans aucun autre auteur du temps; & qu'ils ne fondent que ſur des inductions tirées d'une piece]où ils montrent mieux que perſonne qu'il y a beaucoup de fautes de chifre; [& où il y en a une bien plus conſiderable en cet endroit meſme.]Car au lieu que ce Pontifical dit que S. Moyſe eſt mort avant le ſchiſme de Novatien, S. Corneille dit que S.Moyſe l'anathematiza avec cinq Preſtres qui avoient fait ſchiſme avec luy. 'Dans la meſme lettre [écrite au pluſtoſt à la fin de 251,] il dit que S.Moyſe eſtoit mort depuis fort peu, ἐκ τοῦ χρόνου. *V. la note ſur S.Moyſe.* [Il n'y a donc pas d'apparence de preferer un paſſage dont il faut abandonner une partie, à une autorité tres conſiderable, & à des raiſons qui le ſont peut-eſtre encore plus.]

NOTE IV.

Pour la page 441.56.

Sur Maxime Preſtre de Rome, & Confeſſeur.

'Mr Valois ne veut pas que Maxime Preſtre & Confeſſeur, fuſt du nombre des cinq Preſtres Novatiens excommuniez par S.Moyſe: [Et il peut y avoir quelque lieu de douter ſi S.Moyſe auroit traité de la ſorte un illuſtre Confeſſeur;] 'outre que lorſque S.Corneille parle de cette excommunication, ce Maxime eſtoit déja rentré dans l'Egliſe. [Ce n'eſt pas neanmoins ſur cela que Mr Valois ſe fonde,]mais ſur ce que les Confeſſeurs ne ſe joignirent, dit-il, à Novatien qu'aprés la mort de S.Moyſe: [Et c'eſt ce qui nous paroiſt tout à fait inſoûtenable.] 'Car le recit de S.Pacien donne aſſez lieu de croire que les Confeſſeurs ſe joignirent dés le commencement à Novatien; '& S.Corneille le dit en termes formels. Novatien, dit-il, couvroit ſon ſchiſme de ce pretexte, que dés le commencement il avoit eu les Confeſſeurs de ſon coſté. 'Mr Valois allegue l'autorité du Pontifical de Bucherius, qui met le ſchiſme des Confeſſeurs aprés la mort de S.Moyſe: Mais il y met de meſme celui de Novatien; en quoy Mr Valois reconnoiſt ſans difficulté qu'il ſe trompe. [Et aprés tout, l'autorité de ce Pontifical n'eſt pas pour ruiner celle de S.Corneille.]'Mr Valois demande pourquoi S.Moyſe ne ſeroit pas ſorti de priſon avec les autres. [On peut luy répondre qu'on n'en ſçait rien, & qu'on n'eſt pas obligé de ſavoir toutes les circonſtances d'une choſe dont nous avons à peine quelque connoiſſance groſſiere. On peut luy demander de la

e,].45.p.85.1.

47.g.2.§4.

Buch.p.279.

Euſ.l.6.c.43. p.245.c.d.

c.

Euſ.p.237. r.a.

l.6.c.43.p. 242.243.245. c.

p.p.237.r.a.

Paci.ep.3.p. 61.c.

Euſ.p.242.d.

n.p.237.r.a.

b.

meſme maniere pourquoi Saint Celerin avoit eſté relaſché dés l'année precedente. Et il y a beaucoup d'autres queſtions de cette nature auſquelles il eſt impoſſible de ſatisfaire, faute d'avoir la connoiſſance particuliere de ces faits. Mais aprés tout, nous n'avons point d'aſſurance que S.Moyſe n'ait pas eſté delivré avec les autres, & repris quelque temps aptés.]

Pour la page 445. § 8.

NOTE V.

Qu'on ne connoiſt qu'un Concile tenu par S.Corneille, & apparemment peu aprés ſon election.

Bar.254.§ 90. 91.233. § 2.3. Baronius dit que S.Corneille aſſembla deux Conciles à Rome, l'un en la meſme année qu'il fut fait Pape, [c'eſt à dire en 251,] & l'autre l'année ſuivante; que le premier marqué par Saint Cyprien dans l'epiſtre 52, regla ſeulement l'affaire des Tombez, ſans rien faire contre Novatien, & que l'autre eſt celui dont parle Euſebe, & où Novatien fut excommunié. [Il n'allegue rien pour fonder cette diſtinction,] ſinon que le premier Concile ordonna, dit-il, que les Tombez attendroient encore & le ſecond qu'ils ſeroient admis. [J'avoue que je ne comprens pas bien ce qu'il veut dire; ni ſurquoi il ſe peut fonder. Car s'il pretend tirer d'Euſebe que le Concile donna l'abſolution aux Tombez, ou reſolut qu'on la leur donneroit deslors, ſans attendre qu'ils euſſent fait une plus longue penitence, il ſe trompe certainement; & Euſebe ne dit point cela. Le P.Labbe dans ſa ſynopſe des Conciles p.8, croit que le decret ſur les Tombez, & la condannation de Novatien, ont pu ſe faire dans une meſme aſſemblée;] & Pearſon ſoutient que cela ſe fit ainſi. [Nous ne voyons pas en effet qu'il y ait de raiſon d'en mettre deux. Mais au moinson ne peut douter que l'on n'ait examiné & condanné le ſchiſme de Novatien dés le premier Concile que tint S.Corneille.

255. § 3.

Cyp.an.p. 31.§ 12.

Pour le temps de ce Concile, nous avons cru nous devoir arreſter aux raiſons que nous avons alleguées dans le texte, pour le mettre aprés que Corneille euſt eſté reconnu par l'Afrique, & avant l'ordination de Novatien.] Pearſon le differe juſqu'au mois d'octobre, aſſez long-temps aprés cette ordination. [Il n'en marque pas expreſſément la raiſon: mais on peut juger par ſa ſuite, que c'eſt qu'il a cru que ce Concile n'avoit eſté tenu qu'aprés que les Eveſques d'Afrique eurent envoyé à S.Corneille les decrets qu'ils avoient faits ſur les Tombez, comme Saint Cyprien le ſemble dire dans l'epiſtre 52,p.96.2, & qu'ils ne les luy avoient envoyez qu'en luy écrivant ſur Felicitſime.] Car il paroiſt qu'ils ne firent le dernier que vers le temps auquel S.Cyprien luy écrivit l'epiſtre 42, *ex eorum litteris diſces &c.* & il eſt certain que cette epiſtre ne fut écrite qu'aprés que l'ordination de Novatien eut eſté ſçeue & rejettée en Afrique.

§ 13.

ep 42.p 82.1.

p.82.2.

[On pourroit peut-eſtre douter ſi les decrets d'Afrique ſur les Tombez, ont eſté envoyez avant le Concile de Rome.] Car S.Cyprien ne dit point nettement que Corneille n'euſt reglé l'affaire des Tombez qu'aprés avoir receu les decrets d'Afrique; [& ne le diſant pas, il n'eſt pas neceſſaire de l'inferer de ſa ſuite, ſi cela ſe trouvoit combatu par des raiſons un peu fortes. Nous le ſuppoſons neanmoins, ne voyant rien dutout qui nous empeſche de le croire,] Car pour ce que Pearſon croit que ces decrets d'Afrique ne furent faits que depuis l'ordination de Novatien, & peu avant l'epiſtre 42, [il n'en allegue point de preuve; & nous montrerons ſur S.Cyprien qu'il y a bien de l'apparence qu'ils avoient eſté faits dés le mois d'avril ou de may, avant meſme que S.Corneille fuſt Pape.

ep.52.p.96.2.

an.p.30.§ 9. 11.

Mais encore que nous croyions que le Concile de Rome n'a eſté tenu qu'aprés que les Africains eurent reglé la penitence des Tombez, & en eurent écrit à

Corneille, nous ne voyons aucune raiſon de raporter ce fait au temps qu'ils luy écrivirent ſur Felicifſime: & ainſi cela n'empeſche point que le Concile de Rome n'ait eſté tenu avant l'ordination de Novatien, & environ un mois ou deux aprés celle de Corneille. Car il ſemble que ce temps peut ſuffire pour porter en Afrique les premieres lettres de Corneille & des ſchiſmatiques pour la deputation de Caldone & Fortunat, pour leur retour, s'il eſt neceſſaire qu'on l'ait attendu, & pour envoyer la lettre par laquelle le Concile d'Afrique reconnut Corneille pour Pape, & luy manda ce qu'on avoit arreſté touchant les Tombez. Cette lettre peut avoir trouvé le Concile de Rome déja aſſemblé, y ayant bien de l'apparence que Corneille le convoqua des qu'il fut elu.

Pearſon a pu auſſi fonder ſon ſentiment ſur ce qu'il croit que Novatien ſe fit ordonner avant que Corneille eut eſté reconnu par l'Afrique, de quoy nous parlerons dans la note 7.]

Pour la page 447. § 8.

NOTE VI.

Que Trophime avoit idolatré.

Euſeb.p.233.b.c. 'Mr Valois croit que Trophime eſtoit un des Eveſques qui avoient ordonné Novatien. 'Car il y en eut un qui revenant auſſi-toſt à l'Egliſe, y fut receu comme laïque. [Et veritablement dans le recit que fait S.Cyprien de l'affaire de Trophime, il y a quelque choſe qui favoriſe ce ſentiment] 'comme le terme d'*abſceſſerat*, & de ce qu'on receut tout à la fois un ſi grande nombre de perſonnes. D'autre-part S.Cyprien enchaine ce recit avec le reſte de ce qui regarde les Tombez: '& Antonien demandoit pourquoi Corneille communiquoit avec Trophime, & avec ceux qui avoient offert de l'encens: 'ce qui eſt bien exprés pour marquer que Trophime eſtoit de ce nombre: [& s'il en eſtoit, indubitablement Novatien ne l'avoit pas pris pour ſe faire ſacrer. De plus, il eſt viſible que n'eſtoient ceux du parti de Novatien qui ſe plaignoient de la reception de Trophime, comme contraire aux regles de l'Egliſe, & qui en faiſoient un crime à S.Corneille. Il faut donc qu'il fuſſent Trophime coupable; & ainſi qu'il euſt fait autre choſe que de ſacrer Novatien.]

Euſeb.l.6.c.43.p. 243 d. Cyp.ep.52. p.97.a. p.95.a. n.p.p.202.a. 'L'ordinateur de Novatien fut receu à la priere de tout le peuple preſent, [c'eſt à dire viſiblement du peuple Catholique; mais on ne dit point dutout qu'il ait ramené ſon peuple avec luy; comme dans la reception de Trophime il n'eſt point parlé de l'interceſſion du peuple en ſa faveur. Ces deux circonſtances ſi differentes ne paroiſſent pas de nature à eſtre oubliées dans des endroits où on ne peut douter qu'elles n'euſſent ajouté beaucoup de force; & tout cela confirme] le ſentiment du P.George, de Baronius, & de pluſieurs autres, qui tiennent que ce Trophime eſtoit tombé dans l'idolatrie.

Euſ.l.6.c.43. p.244.a. Tert.redi.t.1. p.455.1.a| Bar.254.§ 92.

NOTE VII.

Pour l a page 448. §9.

Sur le temps de l'ordination de Novatien.

Cyp.ep.p.30. § 7.8. 'Pearſon met l'ordination de Novatien, dés le mois de juin, preſque auſſi-toſt aprés celle de S.Corneille, & avant que celle-ci euſt eſté confirmée par les Africains. [Si le Concile de Rome a precedé l'ordination de Novatien, on ne peut pas la mettre ſi-toſt. Mais ce qui eſt encore plus net, c'eſt que S.Cyprien marque fort clairement qu'elle ne ſe fit que lorſque l'epiſcopat de S.Corneille eſtoit deja confirmé par tous les Eveſques, ou au moins par toute l'Afrique:] *Quo* [*Petri* ep.52.p.97.1. *loco*] *occupato de Dei voluntate, atque omnium noſtrùm conſenſione firmato, quiſquis jam Epiſcopus fieri voluerit, foris fiat neceſſe eſt &c.* 'Auſſi dés que ep.47. p.79. l'on eut ſceu en Afrique l'ordination de Novatien, on la traita comme une ordination illeite, criminelle, fait contre l'Egliſe Catholique; & on ſepara ſes

legats de la communion. [Fust-on agi de la ſorte, quelque preſomption qu'on euſt pour l'ordination de Corneille, ſi elle n'euſt pas encore eſté adoptée.]

ep.67.p.164. L'epiſtre 67 ſemble auſſi inſinuer que Novatien eſtoit déja declaré ennemi de l'Egliſe, lorſqu'il deputa en Afrique pour taſcher d'y eſtre admis a la communion comme Eveſque de Rome, mais au moins elle prouve fort clairement que Saint Corneille eſtoit déja reconnu par toute

ep. 52.p.95.1. a. l'Afrique pour legitime Eveſque. Antonien avoit auſſi déja embraſſé la communion de S. Corneille par le conſeil de S. Cyprien, avant que d'eſtre ebranlé par les lettres de Novatien.

ep.42.p.79. Il eſt vray que S. Cyprien aprés avoir raporté dans l'epiſtre 41, comment on avoit rejetté en Afrique l'ordination de Novatien, ſemble dire que pour refuter plus amplement ſes deputez, on voulut attendre le retour de Caldone & de Fortunat, & que cependant Pompée &

ep.42.p.81.1. a. Eſtienne arriverent d'Italie. La lettre 42 ſemble manquer la meſme choſe, & ajouter que ſur le témoignage de Pompée & d'Eſtienne, on avoit reconnu Cor-

an.251.§9. neille pour Pape: & c'eſt l'ordre que Pearſon a ſuivi. [Cependant ces deux paſſages ne paroiſſent pas aſſez formels pour détruire les raiſons contraires, eſtant aiſé que dans les lettres on n'obſerve pas ſi fort l'ordre des choſes, lorſqu'il n'en eſt pas queſtion: Et pour l'epiſtre 42, il ſemble que S. Cyprien y veut rendre raiſon de ce qu'on avoit rejetté tout d'abord les legats de Novatien, ſans les vouloir ſeulement ecouter, & qu'ainſi il y faut donner ce ſens: Nous refutaſme ce que Maxime, Augende, &c. vouloient ſoûtenir contre Corneille, avec plus de force que nous n'avions fait les premiers deputez de Novatien, parce que nous avions ſçeu la verité de toutes choſes par Caldone & Fortunat, & outre cela par Pompée & Eſtienne; de ſorte que dés que nous ſçeuſmes que Maxime, Augende &c. vouloient parler contre Corneille, nous n'euſmes que faire de les ecouter davantage pour les rejetter. En ce ſens la lettre 42 ne favoriſe point l'opinion de Pearſon, & luy eſt meſme tout à fait contraire.]

NOTE VIII.

Pour la page 458. §9.

Pureté de Theodoret ſur l'ordination de Novatien.

Theodoret dit que ceux qui ordonnerent Novatien, eſtoient Eveſques de trois petites villes d'Italie; que Novatien les fit venir ſous pretexte d'interceder pour luy auprés du Pape; & qu'il les fut querir luy meſme. [De ces trois points le premier eſt fort aiſé à croire; le ſecond paroiſt peu probable, & peu conforme à S. Corneille, & le troiſieme eſt tout à fait contraire à ce que dit ce ſaint Pape.] Theodoret ajoute enſuite, Que cette ordination ſacrilege ne ſe fit pas à Rome, mais dans un village. [Cela n'eſt pas en ſoy meſme hors d'apparence. Neanmoins le mot de παροικησαντας dont ſe ſert Saint Corneille, ne ſemble-t-il pas marquer bien expreſſément que la choſe ſe fit à Rome?]

Thdrt. h.l.1. c.5.p.229.c.

c.

Il eſt difficile auſſi d'excuſer de fauſſeté ce qu'ajoute le meſme Theodoret, [que ces trois Eveſques eſtant venus à Rome, y raporterent les particularitez de cette ordination, ſe plaignant avec larmes de la violence qu'ils avoient ſoufferte. Car il paroiſt aſſez par Saint Corneille qu'il n'y en a qu'un dont cela puiſſe eſtre vray.

c.

Euſ.l.6.c.43. p.243.d.

NOTE IX.

Pour la page 457. §9.

Que Novatien a certainement receu de trois Eveſques l'impoſition des mains.

[S. Pacien ſemble dire fort clairement, que Novatien ne fut fait Eveſque que par la lettre des Confeſſeurs, ſans recevoir l'impoſition des mains.] *Novatianum absentem*, dit-il, *Epiſtola Epiſcopum*

Paci.ep.2.p. 55.a.

Euſ. l. 6. c. 43. p. 233. a. a. *finxit, eum, conſecrante nullo, limenta ſedes accepit*, c'eſt à dire le throne epiſcopal: & plus bas, [a] *Novatianum cognoſco ſine conſecratione legitimâ Epiſcopum factum, per epiſtolam eorum qui ſe Confeſſores eſſe ſimularent &c.* Et meſme S. Cyprien parlant de Novatien, comme le croit Pamelius, ſe ſert de ces termes: *Cyp. unit. p. 236. b.* *Hi ſunt qui ſe ultrò apud temerarios convenas ſine divinâ diſpoſitione præficiunt, qui ſe præpoſitos ſine ulla ordinationis lege conſtituunt, qui nemine Epiſcopatum dante, Epiſcopi ſibi nomen aſſumunt.* [Je ne voy pas bien ce qu'on peut dire pour juſtifier ces paſſages, & y trouver un bon ſens. Car quand on pourroit dire, (ce qui ne paroiſt nullement probable,) que Novatien ſe ſeroit fait d'abord paſſer pour Eveſque ſur les ſimples lettres des Confeſſeurs, & que quelque temps après il ſe ſeroit fait impoſer les mains par des Eveſques; je ne ſçay ſi cela pourroit ſuffire pour les expliquer. Quoy qu'il en ſoit,] *ep. 46. p. 87. a.* les Confeſſeurs meſmes avouerent qu'ils avoient ſouffert qu'on impoſaſt les mains à Novatien pour le faire Eveſque: *Euſ. l. 6. c. 43. p. 243. c. d.* & il eſt indubitable qu'il fut ordonné par trois Eveſques, comme l'aſſure S. Corneille. Mais il eſt vray que cette ordination ſe fit d'une maniere ſi irreguliere, [qu'on avoit quelque droit de dire qu'il n'avoit point du tout eſté ordonné.]

NOTE X.

Pour la page 451. § 9.

Sur les ordinateurs de Novatien.

Cyp. ep. 52. p. 69. § 3. [Mr] Lombert dans l'hiſtoire qu'il a faite de S. Cyprien, ne croit pas qu'Evariſte ait ordonné Novatien, parceque S. Corneille l'appelle auteur du ſchiſme. [Neanmoins il ne pouvoit guere mieux eſtre auteur du ſchiſme, que par cette ordination. Que ſi l'on pretend ſur ce mot qu'il a dû eſtre uni à Novatien dés le commencement du ſchiſme, & ainſi avant ſon ordination, pourquoi Novatien euſt-il eſté chercher des Eveſques qu'il falut ſurprendre & enivrer, s'il en avoit dans ſon parti, qui ſans doute luy euſſent impoſé les mains avec joie?]

Phot. c. 172. 280. p. 491. b. 1631. a. [Les actes de la pretendue confeſſion de Novatien, portent que Marcel & Alexandre Eveſques d'Aquilée, & Agathemon Eveſque de Tivoli, qui eſtoient dés auparavant tout à fait unis avec luy, furent ceux qui luy impoſerent les mains & l'ordonnerent Eveſque de Rome. [Mr] Lombert a eu raiſon de ne pas alleguer pour luy cette piece, qui eſtant certainement fauſſe dans le fond, & dans beaucoup de circonſtances, peut bien l'eſtre encore dans les choſes contre leſquelles on n'auroit pas de preuves poſitives. Mais il y en a meſme contre celle-ci, puiſqu'il n'y a jamais eu deux Eveſques Catholiques à Aquilée, ni en aucune autre ville, hors des cas tres rares, & que Tivoli eſt bien eloigné d'Aquilée;] au lieu que les trois ordinateurs de Novatien eſtoient d'un meſme canton, ſelon S. Corneille. [Les Novatiens ont pu en ſubſtituer de faux au lieu des veritables, dont ils avoient honte, ſurtout à cauſe des crimes d'Evariſte!] Euſ. l. 6. c. 43. p. 243. c.

NOTE XI.

Pour la page 454. § 10.

Augende legat de Novatien, diſtingué d'Augende ſectateur de Feliciſſime.

Cyp. ep. 11. p. 79. a. b. 1. 80. 1. [Augende Diacre envoyé par Novatien en Afrique, pour y faire approuver ſon ordination, eſt le meſme ſelon Pamelius, que celui qui avoit eſté excommunié par S. Cyprien avec Feliciſſime, & qui n'avoit alors aucune dignité. [Ainſi il faudroit dire qu'il avoit ſuivi Novat à Rome, & y avoit eſté fait Diacre par Novatien. Si cela eſtoit, S. Cyprien en auroit marqué quelque choſe, & n'auroit point donné ſi abſolument le titre de Diacre à Augende. D'ailleurs, une perſonne de cette ſorte n'eſtoit nullement favorable pour le deſſein de Novatien.]

ep. 38. 39. p. 74. 75.

NOTE XII.

Pour la page 462. § 14.

Sur les lettres de S. Corneille à Fabius.

Euſ. l. 6. c. 43. p. 247. b. [Euſebe dit qu'il avoit vu des lettres de

S. Corneille à Fabius ſur le Concile de Rome, & ſur le ſentiment de tous les Eveſques d'Italie & d'Afrique touchant les Tombez, une autre lettre de Corneille ſur les decrets du Concile, & une autre encore ſur ce qui avoit eſté fait contre Novat. [Il ne dit point autrement à qui ces deux eſtoient écrites :] mais auſſi-toſt aprés il ſuppoſe qu'on ſçait que la derniere eſtoit adreſſée à Fabius. [Ainſi on a tout lieu de juger qu'il a voulu dire la meſme choſe de l'autre en la diſant des premieres.

c.

d.

Au lieu de ces premieres qu'il ne ſpecifie pas davantage,] S. Jerome en met une à Flavien [ou Fabius,] des Conciles de Rome, d'Italie, & d'Afrique, & une autre ſur Novatien & les Tombes. Il conte ainſi quatre lettres de S. Corneille, en marquant de la premiere & de la 4.e qu'elles s'adreſſoient à Fabius. [Il ne le dit pas formellement de la ſeconde & de la 3.e : mais il eſt aiſé de juger par la ſuite de ſes paroles, que c'eſt ſon ſens : & la ſeconde eſt comprise dans celles dont Euſebe le dit expreſſément.] Ruffin parle en general de ce que S. Corneille a écrit à Fabius, & de la lettre qu'Euſebe & S. Jerome mettent la derniere ; ce qui fait dire à M.r Valois qu'il ne reconnoiſt que deux lettres. [Mais il n'eſt pas neceſſaire de le reſtreindre à ce ſens.]

Hier. v. ill. c. 66. p. 290.

Ruf. l. 6. c. 33. p. 254. a.

Euſ. n. p. 132. a. d.

M.r Valois pretend encore qu'Euſebe meſme n'en met que trois, ne comptant les deux premieres de S. Jerome que pour une. Cependant les termes d'Euſebe

p. 133. r. d.

c. 43. p. 242. b.

Sur la fin de la premiere Epiſtre

ſont bien forts pour marquer deux lettres au moins. Dans la ſuite il ſçait fort bien diſtinguer une lettre de pluſieurs. Ainſi ſelon luy, il pourroit y avoir eu plus de quatre lettres ; mais je ne croy pas qu'il permettre de dire qu'il y en ait eu moins de quatre.]

NOTE XIII.

Pour la page 468. § 16.

Sur les actes de S. Corneille, le jour, le lieu, & le genre de ſa mort.

[Bede dans ſon martyrologe, Adon, & Anaſtaſe ou le Pontifical pretendu de Damaſe, raportent diverſes choſes de S. Corneille, qui eſtant inſoûtenables en ce qu'on le met ſous Decе, ont d'ailleurs peu d'autorité, vu les auteurs qui les produiſent.] Baronius cite des actes de S. Corneille conformes à Bede & à Adon ; mais qui mettant auſſi ſous Decе le martyre de ce Saint, ne meritent pas plus de croyance : & l'on y trouve encore d'autres fautes. Ceux que cite Florentinius ſont les meſmes, ou de meſme genre. [On ne peut pas meſme s'arreſter au peu qu'en dit Bede, puiſqu'il met auſſi ſon martyre ſous Decе ; ce qui fait voir qu'il n'a pas eu de meilleurs memoires que les autres.]

Bar. 255. 58. 61.

Boll. pont. 7. 32. c.

Flor. p. 830. 2.

Nous n'avons pas cru devoir embaraſſer l'hiſtoire du Saint de tout ce que diſent ces auteurs ; & nous nous contentons d'en raporter ici les principales circonſtances, & les plus claires, y en ayant bien qui ſont intelligibiles ; & nous marquerons auſſi quelques unes des difficultez qui s'y rencontrent. Car il n'y a pas moyen d'abord de recevoir ce que diſent Adon & Anaſtaſe, que S. Cyprien eſtoit en priſon lorſqu'il écrivit à S. Corneille ſur ſa confeſſion. La lettre n'en marque rien du tout, & perſonne ne dit qu'il ait eſté mis en priſon ſous Gallus.

Adon dit que Decе ayant eu avis de cette lettre, & de diverſes autres qu'on écrivoit à S. Corneille, l'envoya querir à Civita-Vecchia où il avoit eſté relegué, & le fit venir à Rome, où ſe l'eſtant fait amener la nuit dans le temple de la Terre, il luy demanda pourquoi il recevoit & écrivoit des lettres au préjudice de la Republique. A quoy Corneille répondit qu'il n'avoit ni écrit ni receu aucune lettre au préjudice de l'Etat, mais ſeulement *de corona Domini mei*, dit-il : ce que Baronius explique du mieux qu'il peut.

Bar. 255. 59. 61.

Decе, continuë Adon, l'ayant fait battre ſur le viſage avec des fouets armez de plomb, (ce qui eſt auſſi marqué dans Bede,) le fit mener au temple de Mars,

pour y ſacrifier ou y avoit la teſte tranchée. Mais en chemin, dit-il, Cereal un de ſes gardes, le pria de venir chez luy, où le Saint guerit ſa femme paralytique, & enſuite la baptiza, avec tous les ſoldats qui le gardoient. Decie l'ayant appris, fit prendre tous ces nouveaux baptizez, & les fit mener avec S. Corneille hors la porte d'Appius : où ayant refuſé de ſacrifier, & meſme craché contre le temple, ils furent tous decapitez avec S. Corneille au nombre de 21. Cereal & ſa femme y receurent la meſme couronne. La bienheureuſe Lucine vint la nuit, accompagnée du Clergé & de ſes ſerviteurs, & ayant enlevé ſecretement les corps de ces Saints, les enterra dans le cimetiere de Calliſte. Anaſtaſe ne parle point de Cereal ni de ſa ſuite ; mais dit que S. Corneille fut decapité devant le temple de Mars, ce qui ſe trouve auſſi dans un Pontifical qu'on pretend eſtre du VI. ſiecle.

Boll.app.p. 49.f.

Anaſt.c.22. p. 8.

Anaſtaſe dit encore que le Saint avant que de mourir, remit tous les biens de l'Egliſe à Eſtienne Archidiacre, le 5 de mars, ſelon quoy il faudroit, dit Baronius, que S. Corneille euſt ſouffert au mois de mars : & il y en a en effet qui mettent ſon martyre le 5 de ce mois.

Bar.255.§ 62.

Florent. p. 830.2.

Papebrok croit qu'on peut dire qu'il fut banni ce jour là. [Je penſe que le plus ſeur eſt de ne rien fonder ſur des autoritez ſi foibles & ſi obſcures : & on voit par l'hiſtoire de S. Cyprien, que la perſecution n'a point commencé ſitoſt.]

Boll. pont. p. 34.f.

Baronius dit qu'il eſt indubitable que S. Corneille eſt mort le 14 de ſeptembre, puiſque S. Jerome dit que ç'a eſté le meſme jour que S. Cyprien, [qu'on ſçait certainement avoir ſouffert le 14 de ſeptembre.] Un ſermon fait en Afrique vers l'an 500, le jour de la feſte de S. Cyprien, dit que S. Corneille avoit auſſi ſouffert ce jour là. Et c'eſt le jour auquel tous les anciens martyrologes marquent la feſte de S. Corneille. Bollandus pretend que cela n'eſt venu que de ce qu'on trouve dans ſes [faux] actes, qu'il fut enterré ce jour là à Rome, & qu'ainſi eſtant mort à Civita-Vecchia, il faut que ç'ait eſté quelques jours plutoſt. Il croit ſur des conjectures qu'il avoue eſtre fort foibles, que ce fut dés le 5 d'aouſt. [Il eſt auſſi aiſé de croire qu'on a mis l'enterrement de S. Corneille le 14 de ſeptembre, parceque c'eſtoit le jour de ſa feſte, en confondant ſon enterrement avec ſa mort, que ſes actes & bien d'autres mémoires hiſtoires mettent à Rome. Quoy qu'il en ſoit, nous ne croyons point devoir faire ceder une autorité ſemblable de S. Jerome, & d'un autre auteur du V. ſiecle, à des pieces telles que celle là.]

Aor.255.§ 62. Hier.v.ill.c. 67.§.290.d.

Tard. p.109. 112.

Boll.p.35.d.

Le P. Pagi rejette avec Papebrok & les actes de S. Corneille, & tout ce qu'en dit Adon, avec le Pontifical [d'Anaſtaſe] mais il ſoûtient contre luy qu'il eſt clair qu'il faut mettre ſa mort le 14 de ſeptembre, & non le 5 d'aouſt.

Pagi, 252.§ 11.

[Il y a encore ſur cela une difficulté plus importante. Car tous ces auteurs que nous avons raportez, s'accordant à dire que S. Corneille a eſté martirizé à Rome, le catalogue ou Pontifical donné par Bucherius, qui eſt bien plus ancien, dit p. 271, qu'il mourut glorieuſement à Centumcelles ou Civita-Vecchia : ce qui eſt directement contraire aux autres pour le lieu de ſa mort.] Hotmus à Abbo Abbé de Fleuri, dont on cite que Saint Corneille fut decapité à Civita-Vecchia.

Florent. p. 830.2.

[Pour le genre meſme de ſa mort, cette expreſſion de l'ancien Pontifical, *cum gladii definitionem accepit*, donne moins l'idée d'une mort violente que d'une mort naturelle, mais glorieuſe, parceque il eſtoit alors banni pour la foy ; ce qui aura pu luy faire meriter le titre de Martyr que S. Cyprien luy donne.]

Cyp.an.p.37. § 1.

Pearſon paroiſt eſtre dans ce ſentiment, [quoique ce ne ſoit pas un grand auteur en cette matiere.] Le Pere Pagi ſuit ſon expreſſion, *Centumcellis obiit*. M. Fleuri ne luy attribuë point d'autre martyre,

Pagi,252.§11. Fleu.l.7.c.10. p.282.

martyre, que d'eſtre mort dans ſon exil. Boll. pont. p. 34. c. f. 'Papebrok met auſſi ſa mort à Civita-Vecchia, ſur l'autorité de l'ancien Pontifical, & dit qu'elle peut avoir eſté avancée par la priſon qu'il avoit ſouffert à Rome, [quoique cette priſon meſme ne ſoit fondée que ſur les pieces qu'il rejette.]

Hier. v. ill. c. 67. 'Il eſt vray que S. Jerome dit qu'il a ſouffert à Rome, [a] & qu'il y repandit ſon ſang comme Saint Cyprien à Carthage, *Felici cruore damnati ſunt*. [Mais il fait aſſez d'autres fautes en ces endroits meſmes, & en d'autres, pour ne s'en pas raporter tout à fait à luy contre le Pontifical qui eſt plus ancien. Nous avons eſté obligez de l'abandonner dans une difficulté ſemblable ſur la mort de Saint Alexandre de Jeruſalem. Les qualitez de Pape & de Martyr ont pu ſuffire à tous ceux qui n'en ſavoient pas davantage, pour croire qu'il avoit repandu ſon ſang à Rome. On peut dire meſme que S. Jerome n'oppoſe pas Rome à Civita-Vecchia, mais à Carthage & aux autres lieux plus eloignez.] 'Le ſermon que nous avons cité ſe ſert du mot de *paſſus*. [Pour le lieu il n'en marque rien.

a v. Paul. p. 237. b.

Wand. p. 111.

Ce qui eſt certain, c'eſt qu'on ne peut pas luy refuſer l'honneur & le titre de Martyr, que les auteurs les plus anciens & les plus authentiques luy donnent.] 'S. Cyprien le fait en pluſieurs endroits. [b] Il dit qu'il avoit eſté plein du S. Eſprit, & établi dans un glorieux martyre; 'qu'outre l'honneur du ſacerdoce, dans lequel il avoit ſuccedé à Fabien par une ordination legitime, le Seigneur l'avoit encore elevé à la gloire du martyre. 'Il l'appelle un Prelat pacifique, juſte, & meſme honoré du martyre par la grace du Seigneur. 'S. Jerome, outre ce que nous en avons cité en d'autres endroits, dit auſſi qu'il fut couronné du martyre pour J. C, comme S. Fabien ſon predeceſſeur. 'S. Euloge Eveſque d'Alexandrie [vers l'an 600,] témoigne auſſi qu'il a terminé ſa vie par un glorieux martyre; [quoique ce ne ſoit pas celui ſur qui nous faiſons le plus de fond,] parcequ'il a peu ſçeu la verité de ſon hiſtoire.

Cyp. ep. 58. 67. p. 136. 2] 164.

b p. 164.

ep. 76. p. 209. 2.

ep. 68. p. 168. 1.

Hier. v. ill. c. 66. p. 290. c] chr.

Phot. c. 280. p. 1521. c.

NOTE XIV.

Pour la page 468. § 16.

Qu'il eſt mort en l'an 252.

'Euſebe dit aſſez clairement que Saint Corneille mourut ſous Gallus. [a] S. Jerome le dit encore plus nettement [& nous venons de voir que ce fut le 14 de ſeptembre. Il eſt aiſé de conclure da là qu'il mourut en 252, qui eſtoit la premiere année de Gallus. Car Valerien ayant commencé à regner l'année ſuivante, comme on le prouve par le Conſulat de luy & de ſon fils, marqué dans les meilleurs faſtes l'an 254, & Emilien ayant regné trois mois avant Valerien, ſelon le raport des hiſtoriens, il eſt viſible que Gallus eſtoit mort avant le 14 de ſeptembre 253. *V. Gallus note* 3.] 'De plus, S. Luce ſucceſſeur de S. Corneille ayant eſté auſſi martyrizé ſous Gallus, *v. S. Cyprien § 32 note* 33, c'eſt une preuve certaine que S. Corneille eſt mort en la premiere année de ce meſme Prince.

Euſ. l. 7. c. 2. p. 250. c] chr. a Hier. v. ill. c. 66. 67. p. 290. c.

Bar. 255. § 58.

NOTE XV.

Pour la page 469. § 17.

Que l'epiſtre à Lupicin de Vienne eſt fauſſe.

'Baronius raporte une lettre de Saint Corneille à Lupicin Eveſque de Vienne. 'Le Cardinal Bona la reçoit comme legitime. [Cependant elle eſt tirée des archives de l'Egliſe de Vienne, données par le P. du Boſc, qui eſt une ſource de pieces toutes fauſſes, ou fort ſuſpectes.] 'Selon Adon, S. Florent qui avoit eſté fait Eveſque de Vienne ſous Maximin ou ſous Gordien vers 240, n'eſt mort que ſous Gallus, 'ou plutoſt ſelon Baronius meſme, ſous Valerien vers 258. [Ainſi Lupicien ſon ſucceſſeur n'eſtoit pas encore Eveſque de Vienne en 252. ['Auſſi Adon n'en parle que ſous Gallien:] & il y a meſme des raiſons bien fortes, pour croire qu'il n'a eſté fait Eveſque qu'aprés

Bar. 255. § 57.

Bona. lit. l. 1. c. 3. p. 1.

Ado, an. 241. p. 128.

Bar. 262. § 8.

Ado, an. 257. p. 132.

le Concile de Valence tenu en l'an 374. *V. S. Irenée note* 3.]

Bosc,t.3.p.27. 'Dans le Pere du Bosc le titre de la lettre qualifie Lupicin Archevesque. 'Et il est certain que ce titre n'a commencé que long-temps aprés, & ne s'est point donné d'abord aux simples metropolitains, comme estoit celui de Vienne. Aussi M. de Launoy rejette l'epistre à Lupicin pour ce sujet, & pour diverses autres Launoy.Gen.l. 4.c.6 p.480.

Cyp.an.p.37. 2. choses qu'il n'exprime pas. 'Pearson soûtient qu'elle est fausse, qu'elle est indigne de S. Corneille, & qu'elle ne contient rien de vray.

Bar.255.§ 47. 'Elle porte que l'aire du Seigneur estoit agitée par le vent d'une persecution tres violente; Que l'on tourmentoit partout les Chrétiens suivant les edits des Empereurs, [ce qui seroit difficile à verifier,] Que plusieurs avoient déja esté couronnez du martyre; & que l'on ne pouvoit plus celebrer les Messes publiquement, ni dans les grotes un peu connuës. Le reste est une exhortation ordinaire. [On pourroit douter si le mot de Messe estoit alors usité, & si hors mesme la persecution, on avoit accoutumé de la celebrer Bosc, p.27. publiquement.] 'Elle porte dans l'edition du P. du Bosc, que l'on avoit établi à Rome un Prefet contre les Chrétiens. 'Mais dans Baronius au lieu de *Prafectus*, il y a *Imperator*: [ce qui est assez difficile à entendre, ou plutost à croire.] Car si cela signifie, comme le pretend Baronius, que le Senat avoit fait un nouvel Empereur exprés pour persecuter les Chrétiens, à cause que Gallus ne le faisoit pas avec assez de cruauté; [cette imagination est si ridicule, qu'elle seroit capable de faire rejetter absolument une piece qui d'ailleurs pourroit paroistre authentique.] 'Cependant on a encore laissé *Imperator* dans la derniere edition des Conciles. [C'est à ceux qui ont les manuscrits à les consulter. Il n'est pas mesme fort aisé de croire qu'on eust établi un nouvel officier pour poursuivre les Chrétiens : & cet officier ne paroist nulle-part. Bar.255.§ 48. Conc.t.1. p. 681.c.

Si cette lettre à Lupicin pouvoit estre veritable, elle paroistroit écrite aprés la confession de S. Corneille :] 'puisqu'il donna l'exemple à tous les autres. [Cependant il n'y parle point dutout de sa confession : ce qui est si particulier,] 'que Baronius a mieux aimé dire qu'il l'avoit écrite auparavant; *ipso persecutionis exordio antequam teneretur*; '& donner par là une nouvelle preuve pour la rejetter. Cyp. ep.57.p. 133.2. Bar.255.§ 47. Cyp. an.p.37. 2.

NOTES SUR LES NOVATIENS.

Pour la page 173. § 1.

NOTE I.

Que Novatien peut n'avoir pas refusé d'abord l'absolution à tous les pechez.

Cyp.ep.52.p. 161.2. 'SAINT Cyptien reproche à Novatien qu'il avoit dans son parti des adulteres & des voleurs: [& cela revient à ce qu'un autre auteur luy demande,] Aut. qu. 102. ap.Aug.t.3. 8.p.98.c. 'si luy qui accusoit si souvent les Catholiques, pouvoit dire en conscience qu'il savoit que tous ceux de sa secte estoient saints. [On ne peut pas neanmoins conclure de là qu'il accordast la penitence & l'absolution à ces sortes de crimes, si l'on ne montre que ceux de son parti qui en estoient coupables, avoient esté separez de la communion pour ces crimes, & ensuite reconciliez. Car quand c'eussent esté des personnes visiblement criminelles, comme Novat, si neanmoins ils ne s'estoient pas soumis à la penitence, Novatien pouvoit toujours prendre le pretexte qu'ils n'estoient pas convaincus, & ne pouvoient pas estre traitez comme coupables. Mais ce qui est plus fort sur ce sujet,] 'c'est que S. Cyprien pretend prou- Cyp.ep 52.p. 99.2[101.2.

ver contre luy, qu'il ne falloit pas refuſer la penitence & l'abſolution aux Tombez, puiſqu'on l'accordoit aux adulteres. [Il ſemble donc que Novatien approuvoit qu'on la leur accordaſt, ou qu'au moins il ne s'eſtoit pas encore declaré contre cette pratique de l' Egliſe.] 'Ce que S. Cyprien dit contre l'egalité des pechez, ne tombe que ſur ce que Novatien vouloit qu'on traitaſt les Libellatiques comme ceux qui avoient ſacrifié.

p. 98.

Pour la page 476. § 2.

NOTE II.

Si les Novatiens avoient la Confirmation.

Alex.t.5.p.41. 'Le P. Alexandre ſoûtient que la chriſmation omiſe par les Novatiens, ſelon Theodoret, n'eſt que celle du Batteſme, Thdrt. h.l.3. c.5.p.229.210. & non celle de la Confirmation. 'Le terme de tres ſaint Chreſme dont ſe ſert Theodoret, [paroiſt neanmoins bien fort Alex.p.41. pour la derniere,] 'Le Pere Alexandre objecte que S. Cyprien dans ſa lettre à Magnus, ſuppoſe que les Novatiens Cyp.ep.76.p. donnoient la Confirmation. 'Ce Saint 210.1. ſuppoſe en effet qu'ils obſervoient toutes les meſmes choſes que l'Egliſe dans le Batteſme, [ce qui peut comprendre la Confirmation, qui y eſtoit jointe pour p. 211.2. l'ordinaire:] & il marque meſme aſſez clairement qu'ils pretendoient donner le Saint Eſprit. [Mais cela ne touche pas la Thdrt. p.229. d. queſtion:] 'Car Theodoret met l'omiſſion du Chreſme, comme une innovation faite depuis Novatien, [& par conſequent auſſi depuis S. Cyprien, ſelon lequel on ne peut pas dire non plus que Novatien omiſt l'onction du Batteſme.]

Alex.p.42. 'Le P. Alexandre objecte encore que l'Egliſe recevoit par l'onction bien d'autres heretiques, qu'on ne dit point avoir omis la Confirmation. Mais il reconnoiſt qu'on ne dit point non plus qu'ils omiſſent l'onction du Batteſme. [C'eſt une autre queſtion] de ſavoir ſi Theodoret a raiſon de dire que c'eſt l'omiſſion du Chreſme qui a obligé l'Egliſe de ne recevoir les Novatiens que par l'onction, puiſqu'elle ne les traitoit en cela que comme les autres heretiques. [Voudroit-il dire qu'on ne les recevoit auparavant que par l'impoſition des mains, ſuivant le VIII. Canon de Nicée, comme moins eloignez de l'Egliſe; & que depuis, comme ils omirent la chriſmation, on les comprit dans la regle commune de l'onction? Quoy qu'il en ſoit, cette queſtion eſt peu importante.]

'Le P. Alexandre croit que S. Pacien marque auſſi l'omiſſion de la chriſmation baptiſmale, lorſqu'il demande aux Novatiens. *Veſtra plebi unde Spiritum, quam non conſignat unctus ſacerdos?* [Mais ſeroit-ce bien prouver qu'ils n'avoient pas le S. Eſprit, de ce que leurs Eveſques n'avoient point l'onction du Batteſme, s'ils avoient celle de la Confirmation qui eſt établie pour le donner? Cet endroit paroiſt donc encore plus fort que celui de Theodoret, pour montrer qu'ils ne donnoient point alors la Confirmation, ou au moins l'onction de la Confirmation. Car le paſſage meſme de S. Pacien permet de croire qu'ils la donnoient, *conſignabant*; mais peut-eſtre par la ſeule impoſition des mains, ou en y joignant le ſigne de la croix.] Il eſt certain par tout l'endroit, qu'ils pretendoient avoir le S. Eſprit.

p.471 Paci.ep. 3.f.58.d.

Paci, p.58.c. d.

[Un tres habile theologien croit neanmoins qu'on ne peut pas tirer de là que les Novatiens omiſſent aucune onction, raportant ce nom *unctus*, à Novatien, dont S. Pacien parle toujours, comme s'il n'euſt point dutout receu l'ordination epiſcopale. Et il ne l'avoit receuë que de la maniere du monde la plus irreguliere. Ce ſens ſuppoſeroit que l'on employoit l'onction dans l'ordination des Eveſques, ou dés le III. ſiecle, ou au moins dés le IV. Et cela eſt-il bien certain?] 'Car le P. Morin ſoûtient qu'elle eſt beaucoup plus nouvelle en Eſpagne où vivoit S. Pacien. [Il faudroit ſuppoſer encore, que Novatien eſtoit la ſource de

Mori. t. 3. p. 125.a.b.

l'epiſcopat dans ſa ſecte, & qu'ainſi n'eſtant point Eveſque, (ce qui n'eſt pas meſme abſolument vray,) les Novatiens n'avoient point d'Eveſques, ni par conſequent de clergé, ce qui va extremement loin : & S. Pacien ne ſe ſeroit pas contenté de le dire ainſi en un mot. Le XIII. Canon de Nicée ſuppoſe certainement qu'ils avoient un clergé & des Eveſques. Marcien d'Arles, par exemple, ne tenoit point ſon epiſcopat de Novatien.

Pour le defaut perſonnel de Novatien, qui n'avoit point dutout eſté confirmé, cela faiſoit encore bien moins que les Novatiens ne puſſent recevoir le S. Eſprit de leurs Eveſques, s'ils avoient eſté confirmez. Il vaut donc mieux s'en
p.127.a. tenir] à l'opinion commune, que les Novatiens rejettoient le ſacrement de Confirmation, [ou au moins qu'ils n'y joignoient point l'onction à l'impoſition des mains. S. Pacien ſe ſeroit exprimé plus nettement, s'il avoit mis *quam non ungit nec ipſe unctus ſacerdos*. Mais chacun a ſa maniere ; & il ne faut pas pretendre que les auteurs parlent toujours comme nous voudrions. Il a peut-eſtre voulu marquer tout à la fois & ce que les Novatiens faiſoient, & ce qu'ils ne faiſoient pas.]

Pour la page 477. § 3.

NOTE III.

Si le Concile de Nicée veut qu'on les reordonne.

[Nous n'entreprenons point d'exami-
Mori.ord.t.3. l.2.c.20.n.15. ner] le ſentiment du P. Morin, qui croit que l'Egliſe permettoit ou vouloit meſme autrefois que l'on ordonnaſt de nouveau ceux qui avoient déja receu l'ordination ſelon les formes canoniques, dans
p.22.t.e. le ſchiſme ou dans l'hereſie, ou qui l'avoient receuë dans la communion Catholique contre l'ordre des Canons, lorſqu'elle jugeoit à propos de les employer dans ſon miniſtere. [Nous cherchons ſeulement ſi le VIII. Canon du Concile de Nicée oblige d'entrer dans ce ſentiment.]

'Ce Canon porte, que quand les Nova- Conc. t.2. p. 32.c.
tiens voudront rentrer dans l'Egliſe, le Concile juge à propos qu'aprés avoir receu l'impoſition des mains, χειροθετουμένους, ils demeurent ainſi dans le Clergé. 'Le Mori.p.120.d.
P. Morin pretend donc que cette impoſition des mains eſt l'ordination, 'parceque d.Conc. p. 2596.b.
dans une tres ancienne verſion de ce Canon, fait par l'autorité du VI. Concile de Carthage, on trouve *eos ordinatos*. 'Le Code donné par le P. Queſnel, porte Leo, cod. p. 24.
placuit ut ordinentur, a ce qu'on lit en- a Conc.t.2.p. 47.c|56.c.
core dans la verſion d'Iſidore : celle de Rufin a *ſed ordinatione data*. [Ainſi il ſemble neceſſaire de dire que l'Egliſe Romaine, l'Eſpagne, & l'Afrique, l'ont pris comme veut le P. Morin.] 'Il aſſure Mori.p.120. 121.
que le Pape Innocent, Theophile d'Alexandrie, & S. Baſile, l'ont entendu de la ſorte ; que Balſamon, Zonare, & tous les Grecs poſterieurs en conviennent ; & qu'enfin le meſme Concile de Nicée a voulu que les Eveſques Maleciens fuſſent auſſi ordonnez tout de nouveau.

[Je ne ſçay que dire ſur toutes ces verſions, ſinon qu'il n'eſt que trop ordinaire de traduire les mots ſelon l'idée qui vient la premiere, ou ſelon qu'on a le plus accoutumé de les prendre, ſans examiner les conſequences, ni ſi c'eſt le vray ſens de l'endroit. Pour ſavoir ſi les Egliſes où ces traductions ont pu avoir quelque cours, ont cru qu'il falloit reordonner les heretiques & les ſchiſmatiques, c'eſt ce qui ne paroiſt pas aiſé à croire. Car ces provinces ſont toutes de l'Egliſe latine, où je croy qu'il ſeroit bien difficile de trouver quelque veſtige de la reordination,] 'qui avoit eſté défendue [en 391] Conc. t.2. p. 1072.d.
par le grand Concile de Capoue. [On n'en voit ſurtout aucune trace dans l'Afrique, où l'on trouve tant d'Eveſques & de clercs Donatiſtes receus dans leurs degrez. Et cependant n'y avoit-il pas autant de raiſon de les reordonner que les Novatiens ? Les principes de S. Auguſtin, ſont ce me ſemble entierement oppoſez à la reordination : car preſque

tout ce qu'il dit ſur le batteſme a la meſme force à l'égard de l'ordre ; & je penſe qu'on peut aſſurer que ce Saint n'a point ſçeu qu'aucun Catholique eruſt qu'on pouvoit reordonner : cependant il n'ignoroit pas les Canons de Nicée.]

p.1274.c. 'Ce qu'on cite du Pape Innocent, eſt de ſa lettre 22 à Ruſe & aux autres Eveſques de Macedoine, qui vouloient que ceux qui avoient abandonné l'Egliſe, pour ſe faire ordonner par Bonoſe depoſé de l'epiſcopat comme heretique, *ordinati reciperentur* : '& ils citoient pour cela le Canon de Nicée en faveur des Novatiens. [*Ordinati reciperentur*, pourroit ſignifier qu'on les receut dans leurs d. ordres.]Mais ce qui precede eſt bien fort pour montrer que ces Eveſques pretendoient les recevoir en les ordonnant de nouveau. [Innocent ne dit neanmoins a.b. rien ſur cela.] 'Il s'attache à ſoûtenir c|1275. qu'il ne faut recevoir ces cleres de Bonoſe que comme laiques. & c'eſt ſur ce pié qu'il répond au Canon de Nicée. [Ainſi je ne voy point qu'on puiſſe tirer de là de quelle maniere il a entendu p.1274.c. χειροθετουμένοις,]quil traduit mot à mot *accepta manus impoſitione*, [& non pas *ut ordinentur*, comme porte le Code du Leo,n.p.667. P.Queſnel.] 'Ainſi ce Pere qui croit que 668. c'eſt le plus ancien Code de l'Egliſe Romaine, a raiſon de s'en faire une objection : & je ne ſçay ſi la maniere dont il y répond, peut ſuffire. [Mais ce n'eſt pas de quoy il eſt queſtion ici, non plus que de l'avantage que le P.Morin peut tirer pour la reordination, ſoit du ſentiment des Eveſques de Macedoine, ſoit du ſilence qu'Innocent garde ſur ce point. Ceux qui voudront traiter cette queſtion auront à examiner en meſme temps] Conc.t.2.p. 1271.d. l'epiſtre 21, où Innocent parle de la reordination comme d'une faute certaine. p.1275.a.b. 'Et meſme dans la 22.e il ſoûtient que le Concile de Nicée n'a receu les Novatiens dans leurs degrez, que parceque leur batteſme donné au nom de la Trinité, eſtoit valide. [Cela eſt bien fort pour croire qu'il a auſſi peu eru qu'il les faluſt reordonner que les rebattizer.]

p.1282.c. 'Le paſſage que Balſamon cite de Theophile, ne dit autre choſe que le Canon de Nicée qu'il cite. [Car il n'emploie le mot de χειροτονῆν, dont il ſe ſert, que comme entierement ſynonyme à celui de χειροθετεῖν. Cependant comme il veut qu'on n'impoſe les mains aux Novatiens qui revenoient, qu'en cas qu'il n'y ait rien à dire dans leur vie, on peut juger qu'il a cru que cette impoſition des mains, n'eſtoit pas pour tous les Novatiens cleres ou laiques, mais qu'elle eſtoit propre aux cleres ; ſi l'on ne veut dire que meſme pour la ſimple reconciliation, il a jugé qu'il falloit uſer de diſcernement, & ne l'accorder qu'à ceux dont la vie eſtoit innocente, laiſſant les autres la demander long-temps, & la meriter par le changement de leur vie & la penitence : Il eſt certain qu'on ne recevoit les Donaſtites mis en penitence, que comme penitens. Mais en ne raportant meſme qu'aux clers cette impoſition des mains, il reſte encore à voir ſi Théophile l'a priſe pour une veritable ordination, ou pour une ſimple benediction, & s'il faut ainſi dire, pour une rehabilitation.

Nous ne nous arreſtons point ſur ce qui regarde les Meleciens, parcequ'on le peut voir traité dans la 2.e edition de la vie de S.Athanaſe, *t.1.p.*821-824, où Mr Hermant ſoûtient que ni eux ni les Novatiens n'ont point eſté reordonnez.

Je ne voy rien dans S.Baſile ſur ce ſujet,]ſinon que les uns avoient admis le p.1716.d. batteſme des Novatiens, & que les autres l'avoient rejetté : d'où il conclut que chaque Egliſe doit ſuivre ſur cela la pratique qu'elle a receuë. 'On voit bien p.1717.d.e. neanmoins que pour luy il penche davantage à le rejetter : '& c'eſt de là que le Mor.ord.t. P.Morin tire qu'il n'auroit donc eu garde 3.p.120.& 13. d'admettre leurs ordinations, & que s'il euſt eru que le Concile de Nicée les euſt admiſes, il euſt eſté bien eloigné d'heſiter

ſur leur batteſme. [Mais peut-on douter ſi le Concile de Nicée a admis le batteſme des Novatiens ? Quel ſera donc le Concile œcumenique qui a decidé la queſtion du batteſme contre les raiſons ſi plauſibles de S.Cyprien? Eſt-ce le XIX. Canon de Nicée, qui ordonne de rebattizer les Paulianiſtes ſans parler des autres? S.Cyprien ſe ſeroit-il cru obligé de ceder à une deciſion ſi obſcure ? Que ſi la differente maniere dont le Concile parle des Novatiens & des Paulianiſtes, oblige de croire qu'il a admis le batteſme des premiers, comment S. Baſile en a-t-il douté ? Il faudra donc dire qu'il n'a pas fait attention à ce Canon, & qu'ainſi on ne ſauroit juger en quel ſens il a pris le mot de χειροθετουμένοις.

Baſ.can.1.p. 12 a. 'Ce Saint parle de deux Eveſques, Zoïs & Saturnin, que l'on avoit receus dans leur degrez; par où l'on s'eſtoit fait, dit-il, une regle de communion avec ceux du meſme parti. [Il veut dire viſiblement qu'on s'eſtoit engagé à recevoir leur batteſme. Selon ſa ſuite il parle des Encratites.] 'Cependant il temoigne un grand c.d. eloignement de recevoir leur batteſme. can.47.p.33. 'Il decide meſme abſolument dans une 34. autre lettre, qu'il le faut rejetter nonobſtant la coutume contraire de Rome & de la Lycaonie; & il ſongeoit à aſſembler un grand Concile pour cela. [Il y a donc can.1.p.21.e. bien de l'apparence] 'que dans ſon premier Canon lorſqu'il dit εἰ δὲ ἐκεῖνοι φυλάσσουσι τὸ ἐμέτερον βάπτισμα &c. [cet ἐκεῖνοι ne ſe raporte pas aux Encratites dont il venoit de parler, mais aux Novatiens,] a.b.c. 'dont il avoit parlé un peu auparavant, [& qu'ainſi Zoïs & Saturnin avoient quitté les Novatiens. On peut objecter que ces ἐκεῖνοι gardoient le batteſme de Ambr.1.Cor. p.114.c|Conc. t.1.p.1251.c. l'Egliſe ; au lieu qu'on trouve que les Novatiens rebattizoient les Catholiques. Mais on ne le trouve que dans Socr.l.7.c.17. p.355.a. l'Occident ; '& Socrate nous donne lieu de croire que ceux de l'Orient ne le faiſoient pas, [comme on l'a marqué dans le texte. De quelque ſecte que fuſſent Zoïs & Saturnin, il me ſemble que la concluſion que tire S.Baſile en faveur de leur batteſme, de ce qu'on les avoit receus, eſt une grande preuve qu'ils n'avoient pas eſté reordonnez. Car s'ils l'avoient eſté, ils avoient pu auſſi eſtre rebattizez, comme le XIX.Canon de Nicée permet d'ordonner les clercs Paulianiſtes aprés qu'ils auront eſté rebattizez. Ainſi leur reception n'obligeoit point dutout à recevoir le batteſme des Novatiens. Que s'ils n'ont point eſté reordonnez, on à grand ſujet de croire que le Concile de Nicée ne l'avoit point commandé. Que ſi Zoïs & Saturnin eſtoient Encratites, & qu'on les ait receus ſans les reordonner, il y a bien peu d'apparence que le Concile ait voulu qu'on reordonnaſt les Novatiens beaucoup moins eloignez de l'Egliſe que les Encratites.]

'S.Baſile dit qu'on accuſoit Euſtathe Baſ.ep.196. d'avoir oſé faire des reordinations; & il P.213. repreſenta cela comme un crime qui fait horreur, qu'on ne trouvoit pas meſme avoir eſté commis par quelque heretique que ce fuſt. [Il n'ajoute point qu'il euſt reordonné des perſonnes ordonnées dans l'Egliſe; ce qui euſt rendu la choſe encore plus odieuſe.

Nous ne nous arreſtons pas à tout ce qu'on peut citer des nouveaux Grecs, quoy qu'ils diſent, cela ne peut pas beaucoup ſervir pour trouver le vray ſens du Canon de Nicée.

Que s'il faut juger de ce Canon par ſes propres termes, il me ſemble qu'ils ne ſont pas favorables à la reordination,] 'quoique le P.Morin juge que c'en eſt le Mori.p.1 21. ſens le plus probable : car c'eſt à quoy il 1.c. ſe reduit. [Ce qui nous empeſche donc de croire avec luy, que les termes de ce Canon portent plus probablement au ſens de la reordination, c'eſt qu'on n'y lit pas que les clercs Novatiens ſeront rétablis dans le Clergé, Jmais qu'ils y Conc.t.1 p. demeureront; a que ceux qui ſe trouve- 32 c. a p.33.a. ront ſeuls ordonnez dans un lieu, ſeront dans le meſme degré où ils eſtoient; que

quand il y aura un Eveſque Catholique, b. celui qui avoit le rang d'Eveſque parmi les Novatiens, aura le rang de Preſtre; qu'on luy trouvera une place de Coreveſque ou de Preſtre. [Pourquoi le Concile ne dit-il pas qu'on ſe contentera de l'ordonner Preſtre, & qu'on ne l'ordonnera point Eveſque?] Le Canon permet à l'Eveſque Catholique de ſouffrir qu'il ait auſſi le titre d'Eveſque. [Auroit-il permis de l'ordonner Eveſque, rien qu'afin qu'il y euſt deux Eveſques dans une ville; ce que le Concile regarde au meſme endroit comme un defaut à eviter? Aſſurément tous ces termes nous donnent l'idée qu'on les regardoit dés auparavant comme des Eveſques veritablement ordonnez, & qui n'avoient qu'à ſe réunir à l'Egliſe pour pouvoir exercer legitimement leurs fonctions.]Le XIX. Canon p.38.d. qui permet d'ordonner les clercs des Paulianiſtes, veut en meſme temps qu'on prenne garde s'ils en ſont dignes: [mais on n'uſe point de la meſme reſtriction à l'égard des Novatiens. Et pourquoi? ſinon parceque les uns n'eſtant point encore ordonnez, il falloit les examiner comme les autres laïques que l'on elevoit aux ordres; au lieu que les Novatiens eſtant déja ordonnez, il euſt fallu des fautes prouvées pour les depoſer.

Pour l'impoſition des mains preſcrite à leur égard, ce peut eſtre, comme nous avons dit, une benediction particuliere pour les rehabiliter, de quoy Mr Hermant parle plus amplement dans ſes Eclairciſſemens ſur S. Athanaſe t.1.p.822.823, de la ſeconde edition. Mais il y a oublié la 14.e des Queſtions mal attribuées à Saint Juſt.ad.orth. Juſtin,]où l'on demande pourquoi l'on p.399.c. ne batize point un heretique qui revient à la foy, quoique ſon batteſme ait eſté faux & inutile, ἐχρῆν μὲν καὶ μάταιον καὶ & pourquoi s'il a receu l'ordination, on l'admet comme bonne, ὡς βεβαίαν. [Ce paſſage eſt bien fort pour montrer qu'on avoit auſſi peu accoutumé de reordonner que de rebatizer.]L'auteur ne nie d. rien de tout cela, mais répond qu'on ſe contente de corriger dans un heretique ce qu'il a de mauvais, (c'eſt le grand principe de S. Auguſtin,) ſon hereſie par le changement de croyance, ce qui manque à ſon batteſme par l'onction du ſaint baume, (cela regarde donc l'Orient,) & le defaut de l'ordination par l'impoſition des mains, τὴν δὲ χειροτονίας τῆς χειροθεσίας. [Rien n'eſt plus propre pour éclaircir le Canon de Nicée.

Je penſe neanmoins qu'on pourroit dire auſſi que l'impoſition des mains marquée par ce Canon, eſt celle]par laquelle le Pape Sirice aſſure que l'Orient auſſi-bien que l'Occident, recevoit les Novatiens & les autres heretiques; [& que le Canon la marque pour avertir que la clericature n'en diſpenſoit pas ceux meſmes à qui on conſervoit leurs degrez.]Sirice dit, que cette maniere de recevoir les heretiques, avoit eſté établie par le Synode. [Je ne ſçay point que les Papes euſſent alors accoutumé de citer ainſi, que celui de Nicée: & ſi c'eſt celui qu'il marque, il a donc pris l'impoſition des mains qui y eſt preſcrite, pour celle qui ſe donnoit meſme aux laïques, & qui n'a rien de commun avec celle de l'ordination.]Le P. Morin dit qu'on lit partout que les Orientaux recevoient les heretiques par l'onction, & jamais qu'ils les receuſſent par l'impoſition des mains. [Le Pape Sirice le dit neanmoins: Et ne pouvoit-on pas ſe ſervir de l'une & de l'autre enſemble, quoique les Grecs ſe ſoient contentez de marquer l'onction, peut-eſtre parcequ'elle leur eſtoit plus particuliere? Il ne s'agit pas meſme de ce qui s'eſt fait à la fin du IV. ſiecle, mais de ce qui s'y faiſoit au commencement.

Il ne faut pas oublier de marquer] que Hier.in Luci. c.9.p.147.a. S. Jerome ſuppoſe comme une choſe conſtante, que le Concile de Nicée reçoit & le batteſme & les ordinations des Novatiens comme valides. [Le moyen donc de croire qu'on les reordonnaſt du temps de Saint Jerome & de Theophile? Et

Conc.t.2.p. 1018.a.b.

Morin.ord.t.3 p.120.1.b.c.

comment ne les reordonnoit-on pas, ſi le Concile de Nicée l'avoit commandé ?]

Pour la page 479. §. 3.

NOTE IV.

Ouvrage de Novatien attribué à S. Cyprien.

Ruf. ad Ori. p. 157. a. 'Rufin attribuë à Tertullien un livre ſur la Trinité, & ajoute que parcequ'il y a dans ce livre des erreurs contre la verité, les Macedoniens qui combatoient la divinité du S. Eſprit, l'avoient publié dans Conſtantinople ſous le nom de S. Cyprien. Hier. in Ruf. l. 2. c. 4. p. 221. b. 'S. Jerome dit qu'il ment & en attribuant ce livre à Tertullien, & en diſant qu'on l'attribuoit à S. Cyprien, puiſque le titre & la proprieté du ſtyle montroient qu'il eſtoit de Novatien. v. ill. c. 70. p. 292. c. 'Il avoue neanmoins autre-part, que beaucoup de perſonnes attribuoient fauſſement à S. Cyprien l'ouvrage de Novatien, & que cet ouvrage n'eſtoit qu'un abregé d'un autre fait par Tertullien ſous le meſme titre; [ce qui a pu cauſer l'erreur de Rufin, ſi l'on ne veut dire que les Macedoniens attribuoient auſſi à S. Cyprien l'ouvrage de Tertullien ſur la Trinité.]

Pour la page 479. §. 3.

NOTE V.

Que l'ouvrage ſur la Trinité attribué à Tertullien, peut eſtre de Novatien.

[Je voudrois que le P. Petau euſt rendu quelque raiſon de ce qu'il dit ſi definitivement, que le livre de la Trinité attribué à Novatien n'eſt pas de luy. Pet. de g. t. 2. l. 1. c. 5. p. 28. Bull. l. 2. c. 10. p. 224. Du Pin. p. 493. 'Mais ſa deciſion n'a pas empeſché Bullus & M. du Pin, de croire que ce pouvoit eſtre l'ouvrage meſme que S. Jerome luy attribuë: & le dernier dit qu'il y a beaucoup d'apparence que ce l'eſt. [Ce livre en effet eſt fort long, imite beaucoup l'air & le raiſonnement de Tertullien, ſemble combatre en quelques endroits la divinité du Fils, & celle du S. Eſprit, dont il dit meſme poſitivement dans le chapitre 24, qu'il eſt moindre que le Fils. Tout cela convient fort bien au traité que S. Jerome aſſure eſtre de Novatien. Ce livre a d'ailleurs beaucoup d'eloquence, & il me ſemble qu'il revient aſſez tant à la lettre du Clergé de Rome, dont on croit que Novatien eſt auteur, qu'au traité *de cibis Judaïcis*, qui porte ſon nom en teſte. Ses raiſonnemens ſont ſouvent plus fondez ſur des principes de philoſophie, que ſur l'Ecriture: & Novatien avoit eſté philoſophe.

Pour le temps où ce livre a eſté compoſé on voit qu'il combat les heretiques qui mettoient un Dieu ſuperieur au Createur, *c.* 3, ou qui avoient d'autres fauſſes opinions ſur la divinité, *c.* 7, qui ne vouloient pas que J. C. vinſt du Createur, qu'il euſt eſté promis dans l'ancien Teſtament, qu'il euſt une veritable chair, *c.* 10, qui ne vouloient pas qu'il fuſt Dieu, ou qui au contraire vouloient qu'il fuſt le Pere meſme, comme Sabellius, *c.* 12. Tout cela convient au temps de Novatien. Il paroiſt qu'on forçoit encore alors les Chrétiens à renoncer J. C, *c.* 14. La maniere meſme imparfaite dont il parle du myſtere de la Trinité, ſoit qu'on luy puiſſe donner un bon ſens, comme le ſoûtient Bullus, ſoit qu'on ne le puiſſe pas, ce que nous n'avons pas ici à examiner, paroiſt aſſez convenir au temps qui a precedé le Concile de Nicée; ou il faut dire que c'eſt un Arien, à quoy il n'y auroit guere d'apparence. Ainſi nous voyons pluſieurs raiſons pour croire que ce traité eſt de Novatien, & nous n'en voyons point pour croire qu'il n'en eſt pas.]

Pour la page 484. §. 3.

NOTE VI.

Contradiction de Socrate ſur Agele.

[Socrate ſe contredit luy meſme ſur le ſujet d'Agele Eveſque des Novatiens.] 'Il dit par deux fois qu'il eſtoit Eveſque dés le temps de Conſtantin, a & par deux fois qu'il mourut en 384: & cependant il ne luy donne que 40 ans d'epiſcopat, [quoique Conſtantin ſoit mort des 337. Il faut peut-eſtre lire 50 ans au lieu de 40.] a l. 5. c. 22. 21. p. 271. b. 280. c. Socr. l. 4. c. 9. p. 218. a. 5. c. 21. p. 280. c.

NOTE VII.

Pour la page 488.§ 6.

NOTE VII.

Sur l'epiſcopat de Chryſanthe.

[Il y a de la brouillerie dans Socrate ſur Chryſanthe Eveſque des Novatiens à Conſtantinople.] 'Il le fait commencer ſous le VII. Conſulat d'Honoré, & le II. de Theodoſe, [qui eſt l'an 407,] 'met ſa mort [en 419,] ſous les Conſuls Monaxe & Plintha, & dit neanmoins qu'il ne gouverna que ſept ans. [Le plus aiſé ſeroit de dire qu'il faut *douze* ans au lieu de *ſept*. Mais ſi Chryſanthe a commencé dés l'an 407, ſous Arcade, qui n'eſt mort qu'en l'an 408, pourquoi Socrate le met-il dans l'hiſtoire de Theodoſe le jeune?] 'Pourquoi dit-il que Theophile d'Alexandrie mourut bien-toſt aprés en l'an 412 [Toutes ces difficultez ſeroient levées, ſi au lieu du II. Conſulat de Theodoſe on mettoit le quatrieme, qui tombe en l'an 411. Car par ce moyen Chryſanthe aura gouverné ſept ans, (comme lit auſſi Nicephore *l.* 14. *c.* 17. *p.* 471. *a.*) & quelques mois de plus. Mais Honoré ne fut point Conſul en l'an 411 avec Theodoſe. Mr Valois ne dit point qu'aucun manuſcrit change rien dans le VII. Conſulat d'Honoré & II. de Theodoſe:] '& l'hiſtoire Tripartite eſt conforme au texte grec. [Nous n'avons donc pas oſé oſter de l'an 407 l'ordination de Chryſanthe, & nous avons mieux aimé ne point parler dans le texte des ſept ans que Socrate donne à ſon epiſcopat.]

Soct.l.7.c.6. p.342.d|343.c.

c.17.p.353.d.

e.7.p.343.d.

Trip.l.11.c. 6.p.554.d.

NOTES SUR ORIGENE.

Pour la page 497.§ 2.

NOTE I.

Qu'il eſt né en l'an 185.

'ORIGENE n'avoit pas encore 17 ans accomplis, lorſque S. Leonide ſon pere fut martyriſé, 'enſuite des edits que Severe publia contre les Chrétiens dans la dixiemé année de ſon regne, [c'eſt à dire en l'an 202. Il ne peut donc pas eſtre né pluſtoſt que ſur la fin de 185. Il pouvoit eſtre né pluſtard, puiſque Saint Leonide peut n'avoir pas ſouffert dés le commencement de la perſecution:] '& la chronique d'Alexandrie met ſa naiſſance ſous les Conſuls de l'an 187. [Mais outre que la chronique d'Euſebe] '& S. Jerome mettent le martyre de S. Leonide en l'an 202, & en la dixieme année de Severe; 'Euſebe dit fort nettement que Origene mourut âgé de 69 ans, ſous Gallus. [Gallus ne commença à regner qu'à la fin de 251, & mourut ou en 253, ou au pluſtard en 254. Ainſi Origene ne ſauroit eſtre né pluſtard qu'au commencement de 186.]

Euſ.l.6.c.2. p.203.b.

c.1.2.p.201.

Chs.Al.p. 616.

Hier.v.ill.c. 54.p.284.d.

Euſ.l.7.c.1. p.250.b.

'Euſebe ſemble meſme dire qu'il mourut au commencement de Gallus; '& Mr Valois ſe fondant ſur cela, veut qu'on mette ſa mort en 252, & ſa naiſſance en la 4.e année de Commode, [de J.C. 183.] 'Mais il n'eſt point vray qu'Euſebe diſe fort clairement, comme Mr Valois le ſuppoſe, qu'Origene ſoit mort la premiere année de Gallus, [puiſque de mettre une choſe enſuite d'une autre, n'eſt pas dire clairement qu'elles ſe ſont faites en meſme temps, ni ſelon le ſtyle d'Euſebe, ni ſelon les autres hiſtoriens. Ainſi il n'eſt pas raiſonnable de vouloir ruiner par un paſſage douteux & fort aiſé à expliquer, ce qu'Euſebe établit formellement en d'autres endroits. Car il n'y a rien de ſi clair que ce qu'il dit,] 'qu'Origene n'avoit pas 17 ans accomplis en 202. [a] Auſſi S. Jerome ne ſpecifie pas qu'il ſoit mort en la premiere année de Gallus, mais ſeulement ſous Gallus. 'Mr Valois ajoute à cela quelques autres raiſons, [que luy meſme auroit ſans doute jugé peu conſiderables, ſans celles que nous avons refutées.]

b. a.p.139.a.b.

a Huet.v. Ori.l.1.c.4. p.23.f.

Euſ.l.6.c.2. p.203.b. a Hier.v.ill.c. 54 p.286.d.

Euſ n.p.139. 2.a.b.

Hier.ut ſup. 'S. Jerome dit comme Euſebe, qu'Origene mourut dans ſa 69.e année. [Ainſi il

Ruf.l.7.c.1. p.117.1. ne faut pas s'arreſter à Rufin, qui a traduit *ſeptuageſimo ætatis anno non ad integrum expleto*. [Il n'avoit peut-eſtre pas pris garde à ἐνὸς δέοντα.]

Pour la page 497.§ 2.

NOTE II.

Qu'il eſtoit fils de S. Leonide.

Euſ.l.6.c.1.p. 201.a. [Je ne ſçay pourquoi] 'Euſebe dit, parlant de S. Leonide, ὁ Λεωνίδης Ὠριγένους πατήρ, [comme s'il n'euſt pas eſté aſſuré qu'Origene euſt eſté fils de ce Martyr.]

c.2.p.203.b. 'Cependant dans la ſuite, il marque poſitivement que ſon pere avoit eſté martyrizé, p.202.b.c. '& il parle d'une lettre qu'il écrivit à ſon pere déja priſonnier pour le nom de J. C. [Dans ſa chronique il le fait ſans heſiter fils de S. Leonide: en quoy il eſt ſuivi non ſeulement par S. Jerome *v. ill. c.54.p.285.a*, alors ami d'Origene, & par S. Sulpice Severe *hi. eccl. l.2. c.45. p.150*, mais meſme par S. Epiphane *har. 64. c.1. p. 524. c*, ſon ennemi declaré, & par Vincent de Lerins *c.23.p.350.*]

Pour la page 498.§ 2.

NOTE III.

Si Origene a ſçeu l'hebreu & le ſamaritain.

[On ne peut douter aprés les autoritez de S. Jerome, qu'Origene ne ſceut quelque choſe de l'hebreu.] 'Nous verrons ce

Ori.ad Aſr.p. 223-226. qu'il fit pour conferer le texte hebreu avec le grec, & en marquer les differences: 'Il cite quelquefois ce que portent

in Jo.g.p. 100.b.c. non ſeulement les verſions, mais encore le texte hebreu: '& il raiſonne en divers endroits ſur les mots hebreux. [a] Mais on trouve que ce qu'il en dit n'eſt pas toujours juſte, ce qui fait croire qu'il ne ſavoit cette langue qu'aſſez ſuperficiellement. Pour ce qu'il dit dans l'homelie 14 ſur les Nombres *p.225.b, qui hebraicas literas legunt*; [il faudroit voir ſi cela ne viendroit pas du traducteur plutoſt que de luy. Car on ne peut pas douter qu'il ne ſçeuſt lire l'hebreu.] 'Il marque qu'il Ori.ad Aſr.p. 226. avoit conſulté pluſieurs Juifs, pour ſavoir comment on diſoit en hebreu les arbres marquez dans l'hiſtoire de Suſanne. Mais on peut ſavoir une langue ſans en ſavoir tous les mots;] 'Et en effet, les p.229. Juifs meſmes ne luy purent expliquer ce qu'il demandoit. 'Il dit qu'il avoit appris p.229.230.in Ex.g.p.19.c. in pſ.p.39.b. diverſes choſes de quelques Juifs: mais c'eſtoit ſur leurs traditions, plutoſt que ſur ce qui appartenoit à l'intelligence de leur langue,] 'Il cite neanmoins [aſſez in Gen.h.12. communément] l'autorité des autres ſur p.41.b. la ſignification des noms propres de l'Ecriture; '& il faut avouer qu'il parle in Num.h.14. du nom de Dieu dans l'hebreu, comme p.225.a.b. un homme qui en auroit ſeulement entendu parler à d'autres dans l'entretien. 'Il dit de meſme des 40 jours de Ninive, h.16.p.232.b. *ut Hebræi habere ſe ſcriptum dicunt*. [Tout cela vient-il des traducteurs? Ou eſt-ce qu'il ne vouloit pas dire qu'il ſçeuſt l'hebreu?]

'Une perſonne habile aſſure qu'il ſavoit Huet.p.26.c. f. encore moins le ſamaritain que l'hebreu, & qu'il l'ignoroit meſme abſolument, parceque voulant dire que le T des anciens Hebreux eſtoit fait comme celui des Grecs: il ne le dit que ſur l'autorité d'un Juif, au lieu, dit-on, que s'il euſt ſçeu le ſamaritain, dont les caracteres ſont ceux des anciens Hebreux, il en euſt parlé plus aſſurément, ſans avoir recours à l'autorité d'un autre. [Mais ſi cette raiſon ſuffit, Origene ſavoit auſſi peu l'hebreu que le ſamaritain,] 'puiſ- b. qu'il citoit auſſi le témoignage des autres pour cette langue; *Aiunt qui hebraicas literas legunt*, ce que ceux qui ſont cette remarque alleguent eux meſmes comme ſes veritables paroles. 'Outre cela les f. meſmes perſonnes reconnoiſſent que le T des Samaritains ne ſe formoit pas toujours de la meſme maniere, & que celui dont ils ſe ſervent aujourd'hui eſt different de celui des Grecs, & du noſtre. [Je ne voy pas auſſi que tous ceux qui ſavoient le ſamaritain, fuſſent obligez de

[a] Huet.v.Ori. p.26.

ſavoir que les caracteres de cette langue fuſſent les anciens caracteres des Hebreux.]

Pour la page 501.§ 4.

NOTE IV.

Quand Demetre luy a laiſſé toute l'ecole des Catecheſes.

Huet,v.Ori. p.6.c. 'Mr Huet croit [aprés Eraſme,] que Origene receut de Demetre à 18 ans, l'intendance de l'ecole des Catecheſes.

Euſ.l.6.c.3. p.204.b. 'Le mot de προέστη dans Euſebe, que Mr Valois a traduit *præfectus eſt*, [ſemble le favoriſer. Nous avons cru neanmoins devoir ſuivre S. Jerome,] qui dit qu'ayant commencé les Catecheſes à l'âge de 18 ans, il y fut depuis confirmé par Demetre en la place de S. Clement. [Cela nous a paru plus conforme à l'ordre d'Euſebe:]

Hier.v.ill.c. 54.p.285.a.

Tert.& Or.l. a.c.3.p.183. '& l'hiſtorien de Tertullien & d'Origene a choiſi ce ſens comme le meilleur. [C'eſt meſme tout ce qu'on peut faire, que de croire ſur l'autorité d'Euſebe, qu'il air commencé à former des diſciples à la fin de ſa 18.e année, un an ſeulement aprés la mort de ſon pere: & il y a au moins peu d'apparence que Demetre luy ait donné tout d'abord à luy ſeul l'ecole des Catecheſes dans un âge ſi peu avancé.]

Pour la page 504.§ 5.

NOTE V.

Que Saint Plutarque n'a ſouffert qu'aprés l'an 203.

Euſ.l.6.c.5. p.207.b.c. 'Il eſt certain que S. Baſilide ſouffrit ſous le Prefet Aquila: [Et il faut apparemment dire la meſme choſe des autres diſciples d'Origene,] ſurtout puiſqu'Origene parut beaucoup dans la perſecution qui ſe fit ſous ce Prefet. Euſebe ſemble dire que ce fut en la 18.e année d'Origene;

c.3.p.204.b. ἐν ᾧ καὶ πρώην ἦν &c. 'Mais puiſque S. Plutarque le premier de ces Martyrs, avoit déja vécu quelque temps dans la pieté, [& qu'Origene n'a pu commencer à le former à la pieté que ſur la fin de cette 18.e année, il faut dire que ἐν ᾧ n'eſt pas ἐν ᾧ ἔτει, mais ἐν ᾧ χρόνῳ, c'eſt à dire que la perſecution d'Aquila ne ſe raporte pas à la 18.e année d'Origene, mais au temps où Origene faiſoit l'ecole des Catecheſes, dont il eſt parlé au meſme endroit. C'eſt le ſens que Mr Valois & Mr Couſin ont pris dans leurs traductions. Ainſi tout ce qu'on peut dire du temps où S. Plutarque & les autres ont ſouffert, c'eſt que ç'a eſté ſous Severe aprés 203, & avant 212.

Pour la difficulté qu'il y a de croire que S. Baſilide fuſt diſciple d'Origene, on en a parlé ſur S.te Potamiene.]

NOTE VI.

Pour la page 505.§ 5.

Sur Sainte Heraïde.

Canis.t.2.p. 156. 'Le menologe donné par Caniſius, marque le 5 de ſeptembre Sainte Rhaïde conſumée par le feu; 'ce qui convient à celle dont parle Euſebe, C'eſt pourquoi Mr Valois & Florentinius croient que c'eſt la meſme. 'Cependant les Ménées portent que celle qu'on honore ce jour là, finit ſon martyre par l'épée. 'Les Grecs font encore memoire le 4 ou le 5 de mars, d'une S.te Heraïde ou Heroïde, martyre avec quelques autres, ſans en rien dire davantage. 'Le 23 de ſeptembre ſelon les Ménées, ou le 22 ſelon le menologe donné par Ughellus, ils ont encore une S.te Iraïde Vierge de 12 ans, & Religieuſe, martyrizée par l'épée en Egypte, ſous le gouverneur Lucien &c. Le menologe d'Ughellus, où elle eſt appellée Traïde, dit qu'elle ſouffrit à Antinople; [ce qu'on a mis auſſi dans le martyrologe Romain.] 'Mr Valois & Florentinius croient que ce ſont trois Saintes differentes. [La derniere ſurtout, ſelon ce qu'on en dit, ne paroiſt pas avoir de raport avec celle d'Euſebe. On ne marque point le temps de ſon martyre.]

Euſ.n.p.113. 2.a|Florent. p.631.a.

Men.5.ſep. p.81.

Boll.4.mars, p.311.c.f.

Men.p.299| Ugh.t.6.p. 1081.

Euſ.n.p.113. 2.a|Florent. p.631.a.

NOTE VII.

Pour la page 505.§ 5.

Qu'Origene ne s'eſt point caché en Cappadoce du temps de Severe.

Bar.205.§ 6. 'Baronius a cru qu'Origene avoit eſté obligé de quitter Alexandrie dés le

temps de Severe, & que c'eſtoit en ce temps là qu'eſtoit arrivé ce que raporte Pallade dans ſon hiſtoire Lauſiaque, 'Qu'il s'eſtoit caché durant deux ans à Ceſarée en Cappadoce, chez une ſainte vierge nommée Julienne. 'Neanmoins il n'y a point d'apparence qu'Euſebe qui écrit fort particulierement ces commencemens d'Origene, euſt oublié ce voyage, qu'il a certainement connu: & il ne nous donne pas ſeulement de fondement pour dire qu'Origene ſoit alors ſorti d'Alexandrie; marquant aſſez au contraire par toute la ſuite de ſon diſcours, qu'il continua toujours les Catecheſes, quelque perſecution qu'on luy fiſt. [Nous taſcherons donc de placer cette hiſtoire en un autre temps; & nous verrons qu'elle ſe peut fort bien raporter à la perſecution de Maximin.]

Pallad.c.147.p. 2049.

Huet.v.Ori. p.7.d|Euſ.l. 6.c.17.p.218.

Pour la page 508.§ 7.

NOTE VIII.

Faute d'Euſebe ſur Demetre.

Euſ.l.6.c.2. p.202.a.

'Euſebe dit que lorſque Severe fit des edits contre les Chrétiens en la 10.e année de ſon regne, [c'eſt à dire en 202.] Demetre avoit receu depuis peu, νεωστί, le gouvernement de l'Egliſe d'Alexandrie. [Cependant il eſt tres conſtant par luy meſme que Demetre eſtoit Eveſque dés l'an 189, & toute ſa chronologie roule ſur cela. On voit la meſme choſe par la chronique Orientale. Ainſi il ne nous reſte autre choſe à dire, ſinon qu'il s'eſt brouillé en cet endroit.] 'Rufin. en le traduiſant, oſte *depuis peu*.

Ruf.p.94.a.

Pour la page 510.§ 8.

NOTE IX.

En quel temps Origene a fait ſes Tetraples & ſes Hexaples.

Euſ.a.p.259. a.b.

a Huet.v.Ori. p.258.a|259.b.

'M.r Valois ſoûtient qu'Origene fit ſes Hexaples avant ſes Tetraples: [a]& M.r Huet le ſuit en cela. [Si leur ſentiment eſt veritable, Origene n'a pu commencer ce travail qu'aprés s'eſtre retiré à Ceſarée en 231.] 'Car la ſixieme verſion qui eſtoit dans les Hexaples, n'a eſté trouvée, ſelon S. Epiphane, qu'en l'an 7 d'Alexandre, de J. C. 228,] ou peu auparavant: [Et comme Origene y inſera encore la ſettieme verſion qu'il ne trouva que depuis, & qu'il n'eut guere de repos depuis 228, juſqu'en l'an 231. auquel il ſe retira à Ceſarée; il y a bien de l'apparence qu'il ne commença ſes Hexaples qu'en cette ville. Cela reviendroit en quelque ſorte à S. Epiphane,] 'qui dit qu'il y travailla lorſqu'il ſe retira à Tyr durant 28 ans. [Mais il faudroit lire 18 ans au lieu de 28, & au lieu de Tyr mettre Ceſarée, où il paroiſt qu'Origene établit ſa demeure depuis l'an 231 juſqu'en l'an 250. Car toute la ſuite de ſa vie fait voir qu'il eſt impoſſible qu'il ait jamais demeuré 28 ans à Tyr; bien loin de dire, comme fait ce Saint,] 'que ç'a eſté aprés la perſecution de Dece, [à laquelle il n'a pas ſurvécu trois ans.

Epi.p.175.a| 64.c.d.p.526. b.c.

menſ.c.18.p. 174.175.

Mais ce qui embaraſſe dans ce ſentiment, c'eſt qu'il parniſt qu'Origene avoit déja fait ou ſes Hexaples ou ſes Tetraples, lorſqu'il écrivit à Africain, & qu'il ſemble luy avoir écrit dés l'an 228.] 'Car il dit à Africain qu'il a ramaſſé avec un grand travail les differences de l'hebreu & des Septante, en les conferant l'un avec l'autre, '& qu'il a examiné pour cela toutes les differentes verſions ou editions. [Cela paroiſt marquer aſſez clairement ſes Tetraples. Quand on le pourroit meſme entendre de ſon edition des Septante avec des lignes & des étoiles,] 'dont il parle expreſſément dans la meſme lettre, [cette edition n'a dû naturellement ſe faire qu'aprés les Tetraples, avec leſquels elle eſtoit aiſée, & ſans leſquels elle eſtoit aſſez difficile.

Ori.ad Afr.p. 223.226.

p.227.

p.226.

[Pour le temps auquel il écrivit à Africain,] 'il luy écrivit certainement de Nicomedie, [Ainſi on eſt porté naturellement à croire que ce fut dans l'un des deux voyages qu'il fit en Grece: & plutoſt dans le premier fait vers l'an 228, que douze ans aprés dans le ſecond,]

p.222.

Ath.fyn.p. 256.d|Epi. menſ.c.18.p. 174.c.

p. 220. puiſqu'Africain le traitoit alors de fils.

[Toutes ces choſes ſe peuvent accorder, en diſant qu'il avoit fait ſes Tetraples avant 228; & qu'ayant trouvé depuis la 6.e verſion, il fit ſes Hexaples pour l'y mettre avec la cinquieme, quoiqu'on ne voie pas bien pourquoi il n'avoit pas mis celle-ci avec les autres dans ſon premier travail, ſi elle eſtoit trouvée dés l'an 217, comme le dit S. Epiphane; à moins qu'on ne diſe que les Tetraples eſtoient faits dés devant ce temps là; ce que l'ordre d'Euſebe favoriſe aſſez.]

Euſ. n. p. 229. a. b. Mr Valois avoue que toutes les perſonnes habiles ont cru, juſqu'à luy, que Origene avoit fait premierement ſes Tetraples, & enſuite ſes Hexaples. Il croit cependant qu'ils ſe ſont trompez, que les Hexaples ont eſté faits les premiers, & qu'à cauſe qu'ils coutoient trop d'argent & de travail, Origene en retrancha les deux textes hebreux & les deux dernieres verſions, & ainſi en fit les Tetraples. Cette conjecture eſt ingenieuſe: mais il ne la fonde que ſur le mot d'ἐπιπαρασχυάσας qu'il a trouvé dans quelques manuſcrits, au lieu d'ἐπισχυάσας qu'on lit dans d'autres, & dans les imprimez. [C'eſt un fondement bien foible: Car quand il faudroit effectivement ἐπιπαρασχυάσας, ce mot ne peut-il pas ſignifier ſimplement qu'il a fait les Tetraples outre les Hexaples, ſans qu'il les ait fait aprés?]

Huet. v. Ori. p. 17. b. 269. 270. Euſ. l. 6. c. 17. p. 218. b. c. Mr Huet veut qu'Origene n'ait commencé ſes Hexaples que ſous Maximin [en 235,] & il ſe fonde ſur ce que dit Euſebe, qu'Origene avoit receu de Julienne les explications de Symmaque ſur l'Ecriture; d'où il conclut que n'ayant point eu juſqu'alors la verſion de Symmaque, il n'avoit pas pu former ſes Hexaples dont elle faiſoit une partie. [Mais il y a peu d'apparence qu'il n'euſt point encore eu la verſion de Symmaque faite 60 ans auparavant: & on peut expliquer Euſebe ou de l'original de Symmaque,] puiſque Julienne avoit receu cet ouvrage *de Symmaque meſme*, [ou d'un commentaire ſur l'Ecriture different de ſa verſion:] Car voici les termes d'Euſebe; *Nous avons encore des écrits de Symmaque, où ſe fondant ſur S. Matthieu, il paroiſt établir l'hereſie des Ebionites: Origene marque qu'il avoit receu ces écrits de Julienne avec d'autres interpretations*, ἐξηγήσεων, *de Symmaque ſur les Ecritures*. [Si ἐξηγήσεων peut s'entendre d'un commentaire, comme je croy qu'on n'en peut pas douter, le mot *d'autres* porte naturellement à le prendre ici en ce ſens.

Il y a aſſurément bien de l'apparence qu'Origene a commencé au moins ſes Tetraples dés le temps de Caracalla, ou peu aprés, puiſqu'Euſebe en parle ſous le regne de ce Prince, ſans en avoir d'occaſion particuliere;] & Mr Huet le reconnoiſt en partie. Huet, p. 269. 270.

NOTE X.

Pour la page 512. §. 8.

Que Symmaque a traduit la Bible avant Theodotion.

[S. Athanaſe, ſi cet endroit de ſa Synopſe eſt de luy *p.* 156. *c*, S. Epiphane *de menſ. c.* 16. 17. *p.* 172. 173, Sixte de Sienne *l.* 4. *p.* 379. 2. *c* | 380. 1. *a* | 383. 2. *a*, Capreolus *p.* 476. *b*, content la verſion de Symmaque pour la premiere aprés celle d'Aquila, & pour la troiſieme en commençant par les Septante.] Origene l'amiſe en ce rang dans ſes Hexaples. [a] S. Jerome & Euſebe la nomment dans le meſme ordre, [b] ce qui a eſté ſuivi par les autres auteurs grecs & latins.

Epi. menſ. c. 19. p. 175. c. d. [a] Hier. in Ruf. l. 2. p. 226. c | Euſ. l. 6. c. 16. p. 217. 218. [b] Bar. 231. §. 184. §. 3.

Baronius ſoûtient neanmoins qu'elle a eſté precedée par celle de Theodotion, [que tous les autres mettent pour la quatrieme.] Il a un fondement qui paroiſt conſiderable, puiſque S. Athanaſe & S. Epiphane diſent que la verſion de Theodotion a paru ſous Commode, & celle de Symmaque ſous Severe. [Mais pour S. Epiphane, la chronologie des Empereurs qu'il fait en cet endroit, eſt ſi embrouillée & ſi pleine de fautes, qu'il eſt

Epi. menſ. c. 16. 17. p. 172. b. d'Ath. ſyn. p. 156. c. d.

Epi.p.172.d. impoſſible d'y rien appuyer :]'& au contraire il dit ſans aucune ambiguité, que Theodotion a publié ſa verſion peu de temps aprés Symmaque; μετὰ τοῦτον ὁ κατὰ πενίαν ἐν ἡμῖν ἐξηνθηκὼς χρόνῳ. [Pour S. Athanaſe, outre qu'il y a grand lieu de douter ſi les additions qui ſont à la fin de la Synopſe ſont de luy ; il ſe contredit en cet endroit meſme, appellant la verſion de Theodotion la quatrieme, & celle de Symmaque la troiſieme.]

Bar.189.§ 3] 232.§ 3. 'Baronius taſche de ruiner l'argument que l'on tire de S. Jerome, & des autres qui ont nommé les trois verſions en ce rang, Aquila, Symmaque, & Theodotion; & il dit qu'ils ont regardé en cela non l'ordre des temps, mais celui que

Epi. n. p.399. Origene a ſuivi dans ſes Hexaples. 'Mais pour rendre ſa ſolution recevable, il faudroit auparavant qu'il apportaſt la raiſon pourquoi Origene ayant placé les autres verſions ſelon le temps, n'a changé un ordre ſi naturel qu'à l'égard de ces

menſ.c.19.p. 173.c.d. deux-ci. 'Car pour ce qui eſt des Septante, qu'Origene mettoit au milieu, Saint Epiphane qui nous l'apprend, en raporte la raiſon en meſme temps, [comme on le peut voir dans le texte § 9, & c'eſt une raiſon qui n'a rien de commun avec Symmaque & Theodotion.]

Huet.v.Ori.p. 136.e.f. 'Mr Huet qui a ſuivi l'opinion de Baronius, taſche de rendre quelque raiſon de ce qu'Origene n'a pas placé, ſelon luy, Symmaque & Theodotion dans l'ordre du temps: & il croit que c'eſt parceque Aquila s'eſtant extremement attaché aux mots, & Symmaque au ſens, Origene les a mis l'un auprés de l'autre, afin qu'on en viſt mieux la difference. [Je penſe que c'eſt tout ce qui ſe peut trouver de plus plauſible: mais Mr Huet eſt obligé de ſe contenter de ſes conjectures, ſans rien trouver d'ancien qui les appuie.]

'Il ne laiſſe pas de ruiner le fondement de Baronius, en reconnoiſſant que Saint Epiphane a cru Symmaque plus ancien que Theodotion: mais il pretend prouver le contraire par ces paroles de Saint Jerome *in Evan. pr. p. 3. a. Non quæro quid Aquilan quid Symmachus ſapiant, quare Theodotion inter novos & veteres medius incedat.* 'Mr Huet avoue que ce c. paſſage ſe peut raporter à la maniere de traduire de ces trois auteurs, auſſi-bien qu'au temps où ils ont paru. [Il n'y a donc pas de raiſon d'opposer un paſſage ambigu à d'autres qui ſont exprés & formels. Mais il eſt meſme viſible par tout l'endroit, que S. Jerome ne conſidere que la traduction de ces auteurs, & non leur perſonne, ni leur temps; & aſſurément on n'a jamais demandé pourquoi un auteur a vécu avant un autre. Il eſt clair encore que par *veteres*, S. Jerome n'entend que les Septante, & met Theodotion entre eux & les deux autres. Si donc il s'agit du temps, il faut qu'il l'ait mis avant Aquila auſſi-bien qu'avant Symmaque; & c'eſt ce que perſonne n'oſeroit dire.

Suppoſant donc que Theodotion a ſuivi Symmaque, il eſt aiſé de trouver à peu prés le temps où ils ont écrit. Car tout le monde demeure d'accord que Theodotion a paru ſous Commode. C'eſt ce que diſent clairement S. Athanaſe *ſyn. p.* 156. *d*, & S. Epiphane *de menſ. c.* 17. *p.* 172. *d* 174. *b*, Baronius en tombe d'accord *an* 184. § 1. Et il n'y a pas de fondement de dire le contraire. Mais comme S. Irenée qui ecrivoit ſous Eleuthere, c'eſt à dire avant la derniere année de Commode, de J.C. 192,]*v. ſon titre* § 7, cite cette ver- Iren. l. 3. c. 24. p. 291. c. ſion de Theodotion, [il faut dire qu'elle a paru au commencement de Commode [vers l'an 180; la chronique d'Alexandrie *p.* 616, le met l'an 6 de Commode, qui eſt l'an 185 de J.C.] ſous le Conſulat de Marcel [ou Marulle,] & d'Elien, [qui marque l'an 184.] 'Et comme la verſion Epi. menſ. c. de Symmaque a precedé celle de Theo- 17. p. 172. d. dotion de peu de temps ſelon S. Epiphane, on la peut mettre ſous M. Aurele: n. p. 398-400. & c'eſt ce qu'a ſuivi le P. Petau, pretendant que le Severe de S. Epiphane eſt M. Aurele meſme, nommé aſſez ſouvent Severus au lieu de Verus.

[Je ne ſçay ſi l'on ne pourroit point dire auſſi que Symmaque a fait ſa premiere traduction ſous M. Aurele, & qu'il en fit
in Jer. 32. p. 349. d] in N. h. 3. p. 175. a. une ſeconde edition ſous Severe.] 'Car Saint Jerome parle de deux verſions de Symmaque. [Mais je ne voy rien qui nous oblige de le dire.]

Epi. n. p. 400. 'Le P. Petau qui met Symmaque avant Theodotion, y forme neanmoins une difficulté plus grande aſſurément que celle de Baronius & de Mr Huet, ſur ce que S. Irenée dans l'endroit où il cite Theodotion, ne parle point de Symmaque, quoiqu'il euſt le meſme ſujet d'en parler. Il paroiſt donc qu'il ne le connoiſſoit pas. [Et il ſe peut bien faire qu'il n'euſt pas encore vu ſa verſion, quoiqu'elle euſt paru avant l'autre; il eſtoit dans les Gaules, où ces ſortes d'ouvrages ne ſe repandoient pas beaucoup, & ne s'apportoient peut-eſtre que par occaſion.]

Bar. 201. § 15. 'Baronius cite de S. Jerome, que Symmaque s'eſtoit plutoſt attaché à expliquer le ſens, qu'à traduire les paroles mot à mot. Il le cite de ſon commentaire ſur le 32 chapitre de Jeremie, [où je ne
Fraſ. p. 271. a. l'ay pu trouver, non plus que dans] l'explication du 5 chapitre d'Amos, dont le P. Fraſſen cite la meſme choſe. [Cela ſe
Hſer. ep. 113. p. 24. b. peut tirer en quelque ſorte] de ce que dit ce Saint dans ſa preface ſur Job, qu'Aquila, Symmaque, & Thodotion, ont traduit ou mot à mot, ou ne s'attachant qu'au ſens, ou en prenant le milieu des deux. [Comme le premier membre ſe raporte à Aquila, le ſecond ſemble ſe
In Eccl. 7. p. 82. d. devoir entendre de Symmaque.] 'Car S. Jerome remarque autre-part que cet interprete avoit expliqué un endroit plus clairement que les autres, comme il a, dit-il, accoutumé de faire.

Pour la page 512. § 8.

NOTE XI.

Pourquoi nous diſons que la ſixieme verſion de l'Ecriture a eſté trouvée à Nicople.

Euſ. l. 6. c. 16. p. 217. d. 'Euſebe témoigne ſur le raport d'Origene, que l'une des verſions anonymes avoit eſté trouvée à Nicople prés d'Actium; mais il ne marque pas laquelle c'eſtoit. 'S. Epiphane & S. Athanaſe diſent que c'eſtoit la ſixieme. [a] S. Jerome dit que c'eſtoit la cinquieme, & le cite d'Origene. [Que ſi cela eſt, & qu'elle ait eſté trouvée l'an 7 de Caracalla, comme le dit S. Epiphane, il faudra dire qu'Origene alla à Rome ou en revint cette année là, qui eſt l'an 217, & qu'il paſſa alors par Nicople.] 'Baronius a mieux aimé ſuivre S. Epiphane que S. Jerome. [Et nous le faiſons aprés luy, parcequ'il faudroit encore rejetter] 'ce que dit Saint Epiphane, que la cinquieme verſion fut trouvée à Jerico. 'Il ſeroit meſme difficile de mettre le voyage d'Origene à Rome en 217, comme Dodwel le montre aſſez bien, 'par les choſes qu'Euſebe met entre ce voyage & la mort de Caracalla.

Epi. menſ. c. 18. p. 174. d] Ath. deſyn. p. 156. d. [a] Hier. in Cant. pr. t. 3. p. 176. c. Bar. 219. § 3. Epi. ut ſup. Peatſ. diſ. p 214. Euſ. l. 6. c. 14. 21.

NOTE XII.

Pour la page 512. § 8.

Qu'elle peut avoir eſté trouvée en l'an 228.

Epi. menſ. c. 18. p. 174. c. 'Antonin [Heliogabale] ayant ſuccedé [en 218] à Caracalla, [aprés lequel Macrin n'avoit gouverné qu'environ un an,] & ayant regné 4 ans, Alexandre qui ſucceda à cet Antonin, tint l'Empire durant 13 ans. Ceſut au milieu de ce temps, dit S. Epiphane, que l'on trouva la ſixieme verſion de la Bible. [Il paroiſt avoir voulu marquer par cette expreſſion ou la 7e année d'Alexandre, qui eſt le milieu de ſon regne,] comme l'a pris Baronius, Bar. 230. 37.
[ou la cinquieme qui eſt le milieu du temps que luy & Heliogabale enſemble ont tenu l'Empire; c'eſt à dire l'an 226 ou 228 de J.C. Cette difference n'eſt pas fort conſiderable: Mais la ſuite de l'hiſtoire nous fait conclure avec Baronius pour l'an 228, auquel il eſt plus aiſé de dire qu'Origene eſtoit à Nicople, l'où Epi. p. 174. c.
elle fut trouvée ſelon S. Epiphane.

Pour la page 516. § 10.

NOTE XIII.

Que les dialogues contre Marcion ſont d'un Adamance qui vivoit dans le IV. ſiecle.

Bar. 220. § 8. 'Baronius dit que quelques heretiques ayant appris la converſion d'Ambroiſe, vinrent pour diſputer contre Origene, & prirent pour juge un philoſophe payen nommé Eutrope; mais que la verité l'emporta tellement ſur le menſonge, que le juge ſe fit Chrétien avec beaucoup de payens & d'heretiques. C'eſt ce qu'il raporte de la preface ſur le traité de la veritable foy en Dieu; [c'eſt à dire ſur les trois dialogues contre les Marcionites, qui ſont ſous le nom d'Adamance dans les œuvres d'Origene, & dont un Proteſtant Alleman nommé Rodolphe Wetſtein, a fait imprimer le texte grec à Basle depuis peu d'années. Il les diviſe en cinq parties comme Tritheme.]

Ada. n. p. 6. 'Il faut premierement remarquer que cette preface ne ſe trouve pas de la meſme maniere dans tous les manuſcrits: & on en marque un où elle n'eſt point du tout. [Celle qui eſt dans l'Origene de Basle en 1571, *t. 2. p.* 14, & dans le texte grec *p.* 1, eſt fort differente de celle que raporte Baronius, & ne parle point du tout d'Ambroiſe.] Tout cela marque que c'eſt une piece ajouté au texte par d'autres, [qui l'ont faite chacun à ſa fantaiſie.

Ibid.

Mais quand elle ſe trouveroit la meſme partout, elle ne pourroit pas neanmoins eſtre de grand poids,] 'puiſque ces dialogues ont eſté écrits ſous un Prince qui gouvernoit mieux que ſes predeceſſeurs; qui aimoit ceux qu'ils avoient hais; qui relevoit ce qu'ils avoient abatu; qui ruinoit les temples & les idoles qu'ils avoient adorez: [& c'eſt ce qui ne ſauroit convenir ni à Philippe, ni à aucun autre Prince avant Conſtantin.] 'Car pour ce qu'on cite des actes de S. Ponce, comme d'une piece originale, que Philippe a abatu le Capitole &c. [nous croyons avoir montré & que le fait, & que les actes où on le lit ſont egalement inſoûtenables. *V. la perſ. de Valerien note* 7.] 'Outre cette difficulté, le mot de Conſubſtantiel fait voir que l'auteur qui le repete en pluſieurs endroits, & deux fois en dix lignes, [a vécu aprés le Concile de Nicée. On pourroit ajouter à cela pluſieurs autres raiſons. Mais celles-ci ſuffiſent pour mettre la choſe hors de doute.] 'Le P. Halloix, Mr Huet, le P. Alexandre, en ont eſté convaincus, & demeurent d'accord que cet écrit n'a pas eſté compoſé avant Conſtantin. 'Wetſtein qui nous à donné cet ouvrage en grec, ne peut ſe tirer du paſſage qui montre qu'un Empereur Chrétien regnoit alors, qu'en diſant qu'on la ajouté au texte.

Ada. l. 1. p. 31 5. p. 159. 160.

Hall. v. Ori. p. 27. Alex. c. 3. p. 156. 159.

Ada. pr. p. 21.

'Que ſi des perſonnes habiles ont cru qu'on pouvoit avoir recours à une ſolution [ſi forcée, & qui ne répondroit point à la raiſon de la conſubſtantialité,] ce n'eſt que dans la perſuaſion que S. Baſile & S. Gregoire de Nazianze ont attribué ces dialogues à Origene, [ce qui n'eſt pas, comme nous l'allons montrer.]

S. Van. p. 199. 200.

'Le P. Halloix pour ne pas perdre un ornement de la vie d'Origene, pretend qu'on peut dire que le fond de la conference eſtant de luy l'écrit a eſté compoſé dans un temps poſterieur par quelqu'un qui a un peu étendu ſa matiere, & l'a accommodée à ſon ſiecle. [C'eſt deviner que de parler de la ſorte ſans preuve; & il y aura peu de perſonnes à qui cette ſolution puiſſe paroiſtre bien ſolide.]

Hall. p. 27.

'Que ſi un ſavant auteur ſemble y trouver quelque vrai-ſemblance, c'eſt auſſi parcequ'il a cru que S. Baſile & S. Gregoire de Nazianze avoient attribué cet ouvrage à Origene, 'en en mettant un grand paſſage dans le recueil qu'ils ont fait de divers endroits de ſes ouvrages ſous le titre de Philocalie.

Huet. v. Ori. pr. 177. a. Ori. phil. c. 24. p. 82.

'Mais il faut remarquer que ce paſſage y eſt cité non d'Origene comme les autres, mais du ſettieme livre d'Euſebe De la preparation evangelique: [D'où il y a meſme

p. 82.

S. Van. t. 1. p. 799.

meſme lieu de conclure que S.Baſile & S.Gregoire n'ont point connu les dialogues d'Adamance, ou n'ont point cru qu'ils fuſſent d'Origene, puiſque dans un recueil tout compoſé de ſes paſſages, ils n'auroient pas tiré celui là ſeul d'un autre auteur, le pouvant tirer de luy meſme. Ainſi il ne ſera point neceſſaire de dire [que ces deux Saints aient eſté trompez par le nom d'Adamance, [a] & qu'il ne faut pas les croire ſur les ouvrages d'Origene au prejudice d'Euſebe.

Huet. p.277. a. a p.276 f.

[On ne peut pas meſme pretendre avec quelque apparence, qu'il y ait faute dans le titre de la Philocalie, 1.°, Parceque de pluſieurs manuſcrits qu'on cite, on ne dit point que dans aucun ce paſſage ne ſoit pas cité d'Euſebe: 2.°, Parceque ce paſſage eſt tellement conforme à celui d'Adamance, qu'il en eſt neanmoins aſſez different pour les expreſſions: 3.°, Parceque dans tous les manuſcrits qu'on cite de la Philocalie, on trouve à la fin du paſſage une note qui porte ces termes: *Ceci eſt tranſcrit du 7.e livre de la Preparation evangelique d'Euſebe; mais il eſt de Maxime, comme Euſebe meſme le dit; & on trouve la meſme choſe en propres termes dans le dialogue d'Origene contre les Marcionites*, [qui eſt l'ouvrage dont nous parlons. Cette note qui viſiblement n'eſt pas des auteurs de la Philocalie, fait voir qu'il y a long-temps que les dialogues d'Adamance ſont attribuez à Origene; mais non pas que S. Baſile & S.Gregoire l'aient cru, puiſque comme nous avons dit, ils auroient tiré le paſſage d'Origene meſme, & l'auroient mis ſous ſon nom. J'Wetſtein dit qu'ils ont mieux aimé le tirer de Maxime, parcequ'Origene l'a pris de luy: [& il ne prend pas garde qu'ils ne le citent pas de Maxime, mais d'Euſebe, poſterieur à Maxime & à Origene meſme.

Ori.phil.p. 32.133. Ada.pr.p.17. 18. Ori.phil.p. 30[n.p.133.1. Ada.pr.p.18.

Car nous ne croyons point qu'on puiſſe douter que Maxime, dont le paſſage cité dans la Philocalie, vient originairement, ne ſoit celui] qu'Euſebe met entre les auteurs eccleſiaſtiques qui ont paru ſous Commode & ſous Severe. Il a écrit ſur la queſtion celebre d'où vient le mal, & pour montrer que la matiere eſt creée. [Et Euſebe cite le paſſage dont nous parlons du livre de Maxime ſur la matiere. [La Philocalie l'allegue auſſi, pour montrer que la matiere n'eſt point increée, & n'eſt point la cauſe du mal. [Maxime avant donc paru à la fin du deuxieme ſiecle, il faudra dire qu'Origene a emprunté les paroles & les penſées d'un auteur qui luy eſtoit preſque contemporain: & c'eſt ce qui n'eſt guere probable d'un eſprit extraordinairement fecond, comme eſtoit le ſien. J'Euſebe qui deux pages auparavant avoit cité un paſſage d'Origene, [auroit encore tiré celui-ci de ſon dialogue plutoſt que d'un auteur bien moins connu, & à la reputation duquel on ne voit point qu'il priſt d'intereſt particulier. JM.[c] Huet marque meſme qu'il y a des choſes dans ce paſſage qui ne s'accordent pas avec ce qu'Origene a accoutumé de ſoûtenir.

Euſ.l.5.c.27. p.195.a. prep.l.7.c.21 p.317.a. Ori.phil.p. 82. Euſ.prep.l.c. 20.p.334-336 Huet,v.Ori. p.176.e.

[On peut ajouter à tout cela, que le nom d'Adamance eſtant repeté tres ſouvent dans ces dialogues, celui d'Origene ne s'y trouve pas une ſeule fois. Ainſi il eſt bien plus raiſonnable de diſtinguer deux Adamances, l'un qui eſtoit Origene, & l'autre qui a vécu ſous Conſtantin. C'eſt à quoy Theodoret ſemble meſme nous obliger. JCar parlant des auteurs qui ont combatu les Marcionites, [qui ſont particulierement refutez dans ces dialogues,] il met entre autres Origene, Rhodon, Adamance. 'Et il diſtingue encore ces deux Adamances dans la preface de ſon livre contre les heretiques, où il dit qu'il a appris leurs folies d'Origene, des deux Euſebes, d'Adamance, de Rhodon &c. [Je ne ſçay ſi ce n'eſt point auſſi le ſens de ce que Photius dit, Jque S.Sophrone de Jeruſalem diſtinguoit l'ancien Origene d'un autre qui luy eſtoit poſterieur, & qu'il ſurnommoit Adamance [C'eſt une erreur ſi viſible de dire que

Thdrt h.f.l. c.25.p.212.a. l.1.pr.p.189 b. Phot.c.231. p.888.

l'ancien Origene n'ait pas eſté ſurnommé Adamance qu'il eſt difficile de croire que S. Sophrone en ait eſté capable. Mais il n'eſt pas improbable que Photius ait pris en ce ſens la diſtinction que faiſoit S. Sophrone entre l'ancien Adamance Origene, & un Adamance qui luy eſtoit poſterieur, & qui pouvoit n'eſtre pas connu de Photius; ſi ce n'eſt que nous aimions mieux attribuer cette confuſion aux copiſtes qu'à Photius meſme'.

Je ne ſçay ſi je me trompe: mais il me ſemble que ce n'eſt pas faire honneur à Origene de luy attribuer ces dialogues, dont l'auteur, qui apparemment a fait la conference meſme auſſi-bien que l'écrit qui la raporte, faute ſans ceſſe de queſtion en queſtion, n'approfondit rien, ne preſſe point ſon adverſaire, le laiſſe echaper lorſqu'il a le plus beau à le pouſſer, quitte une queſtion eſſentielle à moitié traitée, pour s'amuſer à ce qui ne luy ſert de rien. Voilà ce me ſemble l'idée que donne le premier de ces dialogues ſans parler des autres. Origene auroit mal reuſſi dans tant de conferences qu'il a eues, s'il n'y euſt pas mieux ſoûtenu la verité, & s'il n'y euſt pas combatu ſes adverſaires avec plus de force.]

Pour la page 522., 13.

NOTE XIV.

Qu'il faut mettre apparemment en 216 la premiere retraite d'Origene à Ceſarée.

[Il eſt aſſez difficile de ſavoir ce que c'eſt] que la guerre qui obligea Origene de ſortir d'Alexandrie pour ſe retirer à Ceſarée en Paleſtine. [Ce fut ce ſemble ſous Caracalla.] Car Euſebe ne met la mort de ce Prince que deux chapitres aprés. 'Il n'eſt peut-eſtre pas improbable qu'il ait marqué par là ce maſſacre horrible que Caracalla fit faire à Alexandrie [vers le milieu de l'an 216, *v. Caracalla* § 12,]' & qui eſt décrit d'une maniere tragique par Dion & par Herodien. Euſebe l'a pu marquer par le mot de guerre, ſoit qu'il n'en ſçeuſt pas le detail, ſoit qu'il ait cru qu'il luy ſuffiſoit de l'exprimer par un terme general. Il eſt vray que ce carnage arriva la nuit lorſqu'on s'y attendoit le moins: Jmais les ſuites qu'en raporte Dion, [peuvent avoir obligé bien des perſonnes à quitter la ville.

Euſ. l. 6. c. 21. p. 223. b.

Dio, p. 880. b. c.

Que ſi l'on veut dire qu'il ne garde pas ſi preciſément l'ordre du temps; Jet que comme il met tout à la fois la mort de Caracalla, de Macrin, & d'Heliogabale; [auſſi il raconte tout d'une ſuite ce qui s'eſt paſſé ſous leurs regnes, ſans les diſtinguer;] nous trouvons dans Dion qu'il y eut une grande ſedition dans Alexandrie, quand on y eut appris la défaite de Macrin [en 218,] & que beaucoup de perſonnes tant du peuple que de l'armée, perirent en cette occaſion. *V. Macrin* § 9. Il paroiſt que ce trouble n'eſtoit pas renfermé dans la ville d'Alexandrie, [comme le carnage fait par Caracalla: & ainſi cela s'accordera mieux avec ce que dit Euſebe, Jqu'Origene ne trouvoit pas de ſureté pour luy dans toute l'Egypte. [Mais comme cette ſedition de l'an 218 n'a eſté remarquée par aucun autre hiſtorien, & qu'elle nous ſeroit inconnuë ſans un fragment de Dion; Xiphilin n'en ayant point parlé dans l'abregé qu'il a fait de cet hiſtorien; il n'eſt pas difficile qu'il en ſoit arrivé auſſi quelqu'une du temps de Caracalla, qui ait eſté enſevelie dans l'oubli; les hiſtoriens ne s'amuſant pas toujours à raporter ces emotions populaires, Jqui eſtoient plus frequentes à Alexandrie qu'en aucun autre lieu, à cauſe de la legereté extraordinaire du peuple, reconnuë de tout le monde, '& depeinte agreablement par l'Empereur Adrien.

Dio, l. 78. p. 903. c.

Euſ. l. 6. c. 19. p. 221. d.

Eſt. 252. § 6] Dio, l. 39. p. 137. c. d.

Satu. v. p. 245. b. c.

[De ces trois opinions, la ſeconde paroiſt la plus vrai-ſemblable en elle meſme. Mais ſi elle eſt vraie, il eſt preſque neceſſaire de dire qu'Origene eſtoit à Ceſarée lorſque Mamée le fit venir à Antioche: car ce fut en 218. Il ſera donc auſſi retourné d'Antioche à Ceſarée:]

Puſ. l. 6. c. 19. p. 221. d.

c. 21. p. 223. b.

Huet. v. Orig. p. 10. c] Pearſ. uſ. 5. p. 214.

Dio. l. 77. p. 879. 880] Her. l. 4. p. 549-551.

Euſ.l.6.c.19. p.222.c

'Car il ne revint de Ceſarée à Alexandrie que ſur les inſtances de Demetre, qui envoya meſme des Diacres pour l'en preſſer. 'Cependant Euſebe dit que d'Antioche il ſe haſta de venir reprendre ſes exercices ordinaires, [qui eſtoient à Alexandrie; & cela inſinuë meſme qu'il les avoit quittez pour aller à Antioche. De ſorte que ſi nous voulons qu'il ait eſté à Ceſarée en 218, nous ſerons comme obligez de dire qu'Euſebe qui ſavoit ſeulement les divers evenemens de la vie d'Origene par ſes lettres, ou par d'autres monumens qui ne les lioient pas enſemble, en a fait la liaiſon de luy meſme, & comme il l'a trouvé le plus à propos, ſans en avoir d'autre preuve; & qu'ainſi il peut aiſément s'y eſtre trompé. Cela peut eſtre; mais nous ne le devons pas ſuppoſer ſans neceſſité.

c.21.p.223.c.

Que ſi nous diſons qu'Origene fut à Ceſarée en l'an 216, nous accorderons aiſément par là ce que dit Euſebe, que la cinquieme verſion de la Bible fut trouvée par Origene, 'avec ce que dit S. Epiphane, qu'elle fut trouvée à Jerico l'an 7 de Caracalla, [de J.C.217.]

c.16.p.217.c. d|Hier.v.Ill. c.54.p.286.c. Epi.menſc. 36.p.179.b.c.

NOTE XV.

Pour la page 523. § 13.

Sur la réponſe de Saint Alexandre à Demetre pour Origene.

Euſ.l.6.c.19. p.222.a|n.p. 222.a.b.

'M.r Valois croit que la réponſe à Demetre, pour Origene, que l'on avoit fait preſcher eſtant laïque, eſt proprement de S.Alexandre; quoique Euſebe l'attribuë auſſi à Theoctiſte. Sa raiſon eſt, que cette lettre parle quelquefois comme au nom d'un ſeul, ὡς οἶδ' ὅτως. [Je ne ſçay ſi cette raiſon doit paroiſtre bien conſiderable. Car je penſe que cet ὡς οἶδ' ὅτως, peut paſſer pour une eſpece d'adverbe, & ſe dire meſme par pluſieurs.]

Huet.v.Ori. p.10.d.

'M.r Huet attribuë la lettre à Theoctiſte auſſi-bien qu'à S.Alexandre.

Euſ.n.p.222. a.b.

'M.r Valois ſuppoſe que cette réponſe s'adreſſoit à Demetre meſme: & comme elle parle de luy en 3. perſonne, προσώπου, il dit que c'eſt par reſpect, & en ſouſentendant *voſtre ſainteté*, [ou quelque terme ſemblable,] qui avoit eſté mis auparavant. [Mais je ne voy point quelle preuve nous avons que cette lettre fuſt adreſſée à Demetre. Il pouvoit s'eſtre plaint à quelque ami commun de ce qu'avoient fait les Eveſques de Paleſtine; & eux adreſſer au meſme ami les réponſe, qu'ils avoient à faire à ſes plaintes,] 'M.r Huet dit que Demetre avoit écrit aux Eveſques de Paleſtine; [mais il n'allegue rien non plus pour le prouver.]

Huet. v.Ori. p.10.d.

NOTE XVI.

Pour la page 524. § 14.

Qu'Origene a inſtruit Mamée en 218.

'Euſebe ſemble mettre au commencement d'Alexandre le voyage qu'Origene fit à Antioche pour voir Mamée. [Cependant l'hiſtoire ne nous apprend point que Mamée fuſt alors à Antioche: Au contraire il paroiſt qu'elle n'eſt jamais venue en Orient du regne de ſon fils que dans la guerre des Perſes, laquelle tout le monde met à la fin d'Alexandre vers 234. On ne ſauroit auſſi mettre ce voyage d'Origene à Antioche aprés l'an 227, ſans renverſer toute la ſuite d'Euſebe. Ainſi le plus naturel eſt de dire que cela ſe fit lorſqu'Heliogabale neveu de Mamée, vint à Antioche aprés la défaite de Macrin en 218, & qu'Euſebe ne l'a mis ſous Alexandre, que parceque le commencement de ſon regne luy a donné occaſion de parler de ſa mere, ne ſachant pas d'ailleurs plus particulierement quand cela eſtoit arrivé.

Euſ.l.6.c.21. p.223.c.

Ce qui rend meſme cette opinion plus vraiſemblable,]c'eſt qu'Euſebe parle immediatement auparavant de l'entrée de Philet dans l'epiſcopat d'Antioche, comme d'une choſe arrivée ſous Alexandre: & neanmoins dans ſa chronique il la met au commencement de Macrin [en 217,]'& c'eſt ce qu'a ſuivi Baronius. 'Il ſemble auſſi que Baronius & le P. Halloix aient reconnu ce que nous diſons, qu'Origene a eſté à Antioche au commencement du regne d'Heliogabale.

c.

Bar.219.54. 220.56.] Hall.v.Ori. p.37.

Huet, v. Ori. l. 1. c. 2. §. 7. p. 10. c. d.

'M.r Huet reſoud cette difficulté d'une autre maniere. Car il pretend que Mamée manda Origene à Antioche lorſqu'Alexandre vint faire la guerre aux Perſes: Et comme il eſt impoſſible de dire que ç'ait eſté à la fin de ce regne, qui eſt le temps où l'on met ordinairement la guerre de Perſe; il croit qu'on ſe trompe en cela, & qu'il la faut mettre au commencement. Il eſt vray qu'il a pour luy la chronique non d'Euſebe, laquelle ne parle point de cette guerre, mais de S. Jerome qui la met dés la premiere ou ſeconde anuée d'Alexandre, [de J.C. 222. Mais pour ce qu'il ajoute que c'eſt le ſeul qui en ait marqué le temps, ni Herodien, dit-il, ni aucun autre ancien hiſtorien n'en ayant rien dit, c'eſt ce qu'on ne peut luy accorder.] Car Herodien dit poſitivement qu'Alexandre avoit regné treize ans, & eſtoit dans ſa 14.e année lorſqu'on luy apporta la nouvelle de l'irruption d'Artaxerxés, qui fut la cauſe de la guerre: [Et ſon témoignage ſeroit deciſif s'il ne la mettoit trop tard, eſtant certain qu'Alexandre n'a commencé ſa 14.e année que de peu de jours. Mais ſi Herodien a pu ſe tromper d'un an ou deux, il n'y a point d'apparence que vivant en ce temps là meſme, il ſe ſoit trompé de 12 ou 13 ans, dans l'evenement le plus eclatant de ce regne, & qu'il ait mis à la fin d'un Empereur ce qui eſtoit arrivé au commencement.

Herod. l. 6. p. 376.

Nous ne nous étendons pas davantage ſur ce ſujet, croyant avoir montré ſuffiſamment dans la note 8 ſur Alexandre, que ce Prince ne peut eſtre parti de Rome pour aller faire la guerre aux Perſes, qu'à la fin de 231 tout au pluſtoſt. On ne met meſme le commencement du regne d'Artaxerxés, qui eſt une epoque illuſtre dans l'hiſtoire; qu'en 225 ou 226. *V. Alexandre note* 5. Il y a apparence que S. Jerome a eſté trompé par Aurele Victor, qui dit qu'Alexandre ayant eſté fait Empereur, alla auſſi-toſt faire la guerre au Roy de Perſe, qu'il appelle Xerxés. Mais cet auteur ſe contredit luy meſme, en ajoutant qu'aprés avoir vaincu & mis en fuite le Roy de Perſe, il vint en diligence dans les Gaules, *in Galliam maturrimè contendit*.

L'opinion de M.r Huet eſtant donc non ſeulement nouvelle, mais encore contraire aux plus anciens, il vaut mieux croire ce me ſemble, qu'Euſebe a uſé de la liberté ordinaire à tous les hiſtoriens, de rapporter les choſes par une eſpece de recapitulation, & de ne pas ſuivre l'ordre du temps avec une entiere exactitude.]

NOTE XVII.

Pour la page 524. §. 14.

Sur une faute attribuée à S. Jerome.

'M.rs Valois & M.r Huet croient que S. Jerome ſe trompe, lorſqu'il dit [a] qu'Ambroiſe excita Origene à travailler ſur l'Ecriture par l'exemple de S. Hippolyte, parceque cela n'eſt fondé que ſur ce que Euſebe, aprés avoir parlé des écrits de Saint Hippolyte, paſſe auſſi-toſt à ceux d'Origene par ces mots, Σὺν ἄλλοις δὲ qui ſignifient *Depuis cela*, & que Saint Jerome a cru ſignifier, *C'eſt à cauſe de S. Hippolyte*. [Il eſt certain que ce que dit S. Jerome n'eſt point fondé, s'il ne l'eſt que ſur cet endroit d'Euſebe: & il eſt certain encore que ce Saint n'eſt point incapable de faire des fautes de cette nature. Mais comme auſſi il avoit lu bien des livres que nous n'avons pas, & qu'il peut y avoir trouvé ce qui n'eſt pas dans Euſebe, nous n'oſons pas l'accuſer d'une faute parcequ'il peut l'avoir faite, & nous avons cru le pouvoir ſuivre dans une choſe indifferente, où nous n'avons pas d'aſſurance qu'il ſe ſoit trompé.]

Euſ. l. 6. p. 224. a Huet, v. Ori. p. 11. c. 4 Hier. v. ill. c. 61.

Euſ. l. 6. c. 22. p. 224.

NOTE XVIII.

Pour la page 525. §. 15.

Pourquoi on met l'ordination d'Origene en l'an 228.

'Euſebe ne marque le temps de l'ordination d'Origene, qu'en diſant que c'eſtoit lorſque Pontien eſtoit Eveſque

Euſ. l. 6. c. 23. p. 224. c.

de Rome ; & Zebin d'Antioche. [Cependant S. Pontien n'a eſté Pape, ſelon ſa chronique, qu'en 233, pluſieurs années aprés qu'Origene euſt eſté fait Preſtre, comme la ſuite de l'hiſtoire le fait voir. Nous ne voyons pas meſme qu'on puiſſe ne mettre ſon ordination qu'à la fin de l'an 230, vers le milieu duquel nous croyons que S. Pontien fut fait Pape. Ainſi il faut s'attacher à Zebin qui fut fait Eveſque d'Antioche aprés Philet en 228, ſelon la chronique d'Euſebe. *V. S. Urbain*. Ce n'eſt pas une autorité bien conſiderable, mais nous n'avons rien de meilleur.] M.r Huet s'arreſte auſſi à cette epoque : [& la ſuite y revient aſſez ; au moins elle ne ſouffre guere qu'on mette cette ordination pluſtard.]

Huet, v. Ori. p. 12. f.

Pour la page 528. § 18.

NOTE XIX.

Qu'Origene a eſté en Acaïe en 228.

Euſ. l. 6. c. 23. p. 224. c.

[a] Huet. v. Ori. p. 12. b. f.

'Comme Origene eſtoit allé en Paleſtine pour paſſer en Acaïe,[a] il y a apparence que ſon ordination n'empeſcha pas l'execution de ce deſſein. [Les termes d'Euſebe ſemblent le marquer. Baronius & le P. Halloix en tombent d'accord ; & il eſt difficile de n'eſtre pas de leur ſentiment.] 'Car la ſixieme verſion de la Bible fut trouvée, comme nous avons dit dans la note 12, par Origene, à Nicople prés d'Actium [dans l'Epire,] en l'an 5 ou 7 d'Alexandre, [de J. C. 226 ou 228. Et comme Euſebe ne nous donne point lieu de dire qu'il ait fait ce voyage en 226, nous avons tout ſujet de le mettre en l'an 228, vers lequel il faut mettre auſſi ſon ordination.] Nous trouvons dans une lettre [écrite vers l'an 231, comme nous le verrons en ſon lieu,] qu'il avoit eſté à Epheſe, à Athenes, & à Antioche, en revenant ; & il paroiſt que ce n'eſtoit point depuis fort long-temps. [Nous avons déja marqué dans la note 9, pourquoi nous croyons que la lettre à Africain fut écrite dans ce temps-ci ;] '& elle le fut à Nicomedie.

Euſ. c. 16. p. 217. d. Hier. v. Ill. c. 54. Epi. men. c. 28. p. 174. c.

Ruf. pro. Ori. p. 196. c.

Ori. ad Afr. p. 222.

Pour la page 528. § 16.

NOTE XX.

Sur Baſſus avec qui Origene a conferé.

'Celui qu'Origene appelle Baſſus, & qualifie ſon ami, ἑταῖρον, eſt appellé αἰγυπιὸν par Africain ; ce que quelques uns prennent pour un ſecond nom propre de Baſſus, & d'autres pour une epithete qui ſignifie un ſou ou un ingrat. [Ce dernier ſens nous a paru le plus probable. Car il ſemble qu'Origene ait eu avec luy un entretien ſerieux, & en preſence de témoins, comme on en a avec des perſonnes d'un ſentiment different ; & ce qui le montre encore,] 'c'eſt qu'Africain qui y eſtoit preſent, n'ayant pas approuvé ce qu'Origene y avoit dit touchant Daniel, ſe declara neanmoins pour Origene, & donna une approbation generale à ſon diſcours, ſans parler pour lors de ce qu'il n'y avoit pas approuvé : Car je penſe que c'eſt le ſens de ces paroles, καὶ ὡς ἐπαινῶν ἀποδεξάμενος τότε. [On n'en uſe point ainſi quand des amis s'entretiennent enſemble pour examiner des difficultez ; & cela a bien plus l'air d'une conference & d'une diſpute, où Origene ſoûtenoit quelque verité importante contre Baſſus.

Ori. ad Afr. p. 220.

Rien n'empeſche de croire que Baſſus ſoit] 'cet auteur d'hereſie avec qui nous trouvons qu'Origene eut une conference vers ce temps-ci ; [mais rien auſſi n'y oblige.] 'Pour C. Baſſus que S. Philaſtre marque entre les heretiques, il eſt vray qu'il le met entre ceux qui ont precedé Cerdon ; mais il le met en meſme temps aprés Heracleon, Marc, & d'autres Valentiniens poſterieurs à Cerdon. [Ainſi il n'eſt point impoſſible que ce ſoit celui dont parle Origene.]

Ruf. pro. Ori. p. 195. b.

Phila. c. 43. p. 22. a. b.

Pour la page 533. § 19.

NOTE XXI.

Qu'Origene a quitté Alexandrie en 231, & que Demetre eſt mort la meſme année.

'Euſebe dans ſa chronique, met la

Euſ. chr.

retraite d'Origene à Ceſarée en l'an 11 d'Alexandre, [de J. C. 232,] 'ou ſelon quelques manuſcrits, l'année ſuivante: & meſme dans l'hiſtoire, les meilleurs manuſcrits, & Nicephore, la mettent l'an 12 d'Alexandre, [de J. C. 233.] 'Mais il eſt certain que cette retraite d'Origene s'eſt faite avant la mort de Demetre, non ſeulement parcequ'Euſebe le dit expreſſément; mais auſſi parcequ'il dit qu'Origene laiſſa ſa chaire des Catecheſes à Heracle, lequel fut fait Eveſque d'Alexandrie aprés Demetre. [Or il eſt conſtant que Demetre eſt mort en 232 au pluſtard,] 'puiſqu'on ne luy donne au plus que 43 ans d'epiſcopat; '& qu'il avoir ſuccedé à Julien l'an 10 de Commode, [en 189. Ainſi il n'y a rien de plus juſte que ce que dit Euſebe ſelon les imprimez,] 'qu'Origene eſtant ſorti d'Alexandrie l'an 10 d'Alexandre, [de J. C.] 231. Demetre mourut peu de temps aprés. 'On lit de meſme dans la traduction de Rufin, & c'eſt au contraire une faute tres viſible dans la chronique d'Euſebe, d'avoir mis la mort de Demetre l'an 9 d'Alexandre, & la retraite d'Origene deux ou trois ans aprés cette mort.

'George le Syncelle, & Eutyque p. 363, conviennent avec Euſebe, que Demetre a gouverné 43 ans. [La chronique de Nicephore ſeule ne luy en donne que dix ou onze.] 'La chronique Orientale porte 32 ans, & 219 jours: & ce n'eſt point une faute de copiſte, puiſque les années de J. C. & du monde ſont marquées ſur le meſme pié: [mais c'en a pu eſtre une dans les originaux dont cette chronique a eſté tirée: & l'autorité d'Euſebe nous oblige de le croire. Ainſi nous ne faiſons point difficulté de dire qu'au lieu de 32, il faut lire 42: & contant enſuite les 219 jours du 4 mars 231, puiſque nous commençons l'epiſcopat de Demetre au 4 mars 189, nous trouverons qu'il eſt mort le 8 octobre de la meſme année 231, ou le lendemain 9.e,] 'puiſque la chronique Orientale joint ſa mort au 42.e jour de l'année egyptienne, [qui commence au 29 d'aouſt. Elle ne dit point en quel jour du mois & de la ſemaine il mourut, non plus qu'à Julien ſon predeceſſeur.]

'Cette chronique aprés avoir rapporté comment Demetre parla de luy & de ſa femme le jeudi-ſaint, 'ajoute auſſi-toſt, *quibus dictis quievit ipſa cum uxore ſua*; [ce qui peut donner lieu de croire qu'il mourut ce jour là meſme, ou fort peu aprés. Mais cela peut auſſi avoir d'autres ſens.] Et en effet, Demetre dit qu'il avoit alors 63 ans. [Ainſi s'il eſtoit mort cette année là, il auroit eſté fait Eveſque à 20 ans, ce qui eſt ſans apparence. Il y auroit plutoſt lieu de croire que c'eſtoit au commencement qu'il fuſt Eveſque. Mais il faudroit dire qu'il a vécu 106 ans.]

'Euſebe ſemble vouloir que les 43 ans de ſon epiſcopat fuſſent complets, ἐφ' ὅλοις. [Mais on voit par divers exemples que cette expreſſion ne le prouve pas dans ſon ſtyle, & dans celui de quelques autres auteurs.]

NOTE XXII.

Pour la page 534. § 19.

Sur ce qu'on pretend qu'Origene a ſacrifié aux idoles.

'S. Epiphane dit que ce qui obligea Origene à quitter la demeure d'Alexandrie, & à ſe venir établir dans la Paleſtine, fut une faute conſiderable qu'il avoit faite. Car, dit-il, l'eminence de ſa pieté & " de ſa ſcience, luy ayant ſuſcité bien des " envieux, & ayant animé contre luy les " puiſſances du ſiecle, on le menaça de l'a- " bandonner à un Ethiopien, s'il ne vou- " loit offrir de l'encens aux idoles, ſurquoi " s'eſtant écrié qu'il aimoit encore mieux " offrir de l'encens, les uns diſoient qu'il " l'avoit fait effectivement, les autres que " les payens luy avoient mis de l'encens " dans la main, & la luy avoient ſecouée " pour faire tomber l'encens dans le feu. " Tout le monde, ajoute S. Epiphane, luy " reprochant cette faute dans Alexandrie, "

n. f. 126. a. a.

l. 6. c. 26. p. 228. a.

a| chr.

l. 5. c. 22. p. 189, 190.

chr.

Ruf. l. 6. c. 19. p. 168. a.

Sync. p. 354. c.

Chr. ori. p. 113, 114.

p. 113.

Euſ. l. 6. c. 26. p. 228. a.

Epi. 64. c. 2. p. 525.

„ il s'en vint à Jeruſalem, où l'eſtime
„ qu'on avoit pour luy fit qu'on le pria
„ d'inſtruire le peuple. Il s'en défendit
„ long-temps; & comme on continuoit à
„ l'en preſſer, il ſe leva, prononça cette pa-
„ role du pſeaume 49, *Le Seigneur a dit au pecheur, pourquoi annoncez vous mes preceptes; pourquoi ouvrez vous la bouche pour parler de mon alliance?* & auſſi-toſt il ſe raſſit en pleurant, & fit pleurer tous les aſſiſtans avec luy.

Bar.253.§120-123. Baronius a cru cette hiſtoire ſi hors d'apparence, qu'il doute meſme ſi cet endroit n'a point eſté ajouté à Saint Epiphane. [Mais il n'eſt point neceſſaire de recourir à cela. Quand on n'auroit que ce que ce Saint dit de Melece & d'Arius, cela ſuffit, pour faire voir qu'il a quelquefois ſuivi de mauvais memoires. C'eſt pourquoi nous ſavons que pluſieurs perſonnes tres-judicieuſes ont cru que S. Epiphane avoit écrit ce qu'on trouve dans ſon livre, mais qu'il avoit eſté trompé par de faux bruits.] Huet.v.Ori. p.22.d. Entre ceux qui ont écrit ſur cela, non ſeulement le P. Halloix; mais auſſi Theophile Raynaud, Euſ.n. p.130. a.d. & M.r Valois, ont ſuivi Baronius, au moins en jugeant que cette narration eſt une fable, comme le dit le dernier. [Il eſt certain qu'elle en a tout l'air, & quoiqu'on puiſſe dire, c'eſt une grande preuve contre l'autorité de S. Epiphane, de ce que des perſonnes bien plus habiles qui ont combatu Origene dans le IV. & V. ſiecle, ne luy ont jamais rien reproché ſur cela, comme on le juge non ſeulement par les écrits qui nous en reſtent, mais encore par ceux qui ont défendu Origene. S. Jerome n'eſtoit point aſſurément pour luy epargner cette faute, de quelque penitence qu'elle ait eſté ſuivie, & Theophile encore moins. Je Pagi,251.§7. doute fort que ce que le P. Pagi dit ſur cela, puiſſe ſatisfaire ceux qui connoiſtront un peu les perſonnes dont il Bar.253.§123. parle.] Vincent de Lerins meſme auroit parlé de cette hiſtoire: & il n'y a point §122 Euſ l.6. c.19.p.220. d'apparence que Porphyre qui a voulu, contre la verité, oſter Ammone aux Chrétiens, leur euſt codé abſolument Origene.

[Il n'eſt point probable non plus que ſous Alexandre les magiſtrats d'Alexandrie, (car c'eſt à eux que S. Epiphane attribuë cela, & non à un peuple ſeditieux;) euſſent oſé faire une ſi horrible violence à un homme celebre comme Origene, qui eſtoit connu & eſtimé de Mamée mere d'Alexandre, toute-puiſſante ſous luy. Auſſi S. Epiphane ſemble avoir cru que ç'avoit eſté durant une perſecution,] puiſqu'il dit qu'Origene Epi.64.c.2. p.125.c. fut chaſſé pour ce ſujet de l'Egliſe par le jugement des Martyrs & des Confeſſeurs. [Or il n'y eut jamais moins de Martyrs qu'en ce temps là,] y ayant bien 20 ans qu'on n'avoit vu de perſecution lorſqu'Origene quitta Alexandrie. [Nicetas, Nicephore, & d'autres nouveaux Grecs l'ont mis expreſſément dans la perſecution de Dece.] Et le P. Pagi n'a Pagi. 231. § 8. point vu de meilleur parti à prendre, pretendant meſme que S. Epiphane le dit. [Mais en penſant eviter un inconvenient, ils tombent dans d'autres,] & Huet, v.Ori. l.1.c.4.p.22. a.b.c. M.r Huet qui veut défendre le recit de S. Epiphane, avoue neanmoins que leur opinion eſt inſoutenable, montrant auſſi qu'on ne la peut point fonder ſur Saint Epiphane: [& l'on pourroit en donner encore de nouvelles preuves.

Si Origene s'eſt retiré d'Alexandrie de luy meſme par la ſimple honte de ſa faute, qui eſt tout ce que dit S. Epiphane, il eſt faux que Demetre l'ait chaſſé, comme les meilleurs auteurs le diſent.] Que s'il avoit eſté condamné & depoſé p.13.c/23.a. par un Concile à cauſe de cette faute, comme le dit M.r Huet, [(& c'eſt tout ce qu'on peut trouver pour accorder S. Epiphane avec les autres,) le moyen que ſa faute fuſt inconnuë à Jeruſalem lorſqu'il y vint?] Car pour la maniere dont p.13.b.c. M.r Huet raporte ce fait, [elle ne ſuit pas aſſez exactement S. Epiphane. Mais le moyen encore] que le premier Concile Phot.c.118.p. 297.b.c.

tenu contre luy, luy euſt laiſſé le ſacerdoce, [puiſque l'idolatrie l'en exchuoit abſolument, quand on n'euſt eu rien à dire d'ailleurs contre luy? comment les Eveſques de Paleſtine, & les autres, euſſent-ils pu le défendre, le laiſſer preſcher, ou faire aucune autre fonction eccleſiaſtique? Car je ne trouve point dans
Huet.p.13.e. S. Epiphane] 'ce qu'on en cite, qu'il delibera ſeulement s'il offriroit de l'encens.
Epi.p.525.c. 'Tout ce qu'il dit pour l'excuſer, c'eſt que quelques uns doutoient s'il l'avoit jetté luy meſme dans le feu. [Mais c'eſtoit aſſez d'avoir conſenti à ſacrifier pour eſtre obligé à la penitence publique, & eſtre par conſequent depoſé du ſacerdoce, 'ſelon ce qu'Origene meſme a dit, que
Orig.in Ceſſ. l.3.p.142.143. ceux qui tomboient dans le peché aprés le batteſme, eſtoient receus de nouveau quand ils avoient donné durant un temps conſiderable des preuves d'un veritable changement; mais qu'ils n'eſtoient admis à aucune dignité, ni à aucune autorité
Nicet.l.4.c. 11.p.211.2. dans l'Egliſe, ἀρχὴ καὶ προεδρία.] 'Que ſi Nicetas dit qu'il ſe repentoit d'avoir promis d'offrir de l'encens, il ajoute auſſi-toſt que comme on continua de l'en preſſer, il le fit enfin. [A voir l'humilité qui paroiſt dans les écrits d'Origene, on peut preſque aſſurer qu'il ſe ſeroit ſouvenu toute ſa vie de la parole du pſeaume qu'on pretend qu'il dit à Jeruſalem, & qu'il ſe ſeroit interdit à luy meſme & la predication, & l'explication des Ecritures. Mais ſurtout il n'auroit point écrit en la maniere qu'il fit à Ambroiſe vers l'an 235, pour l'exhorter au martyre, & n'auroit point manqué d'y pleurer la faute qu'il avoit faite ſur ce ſujet.

Il ſeroit ſans doute un peu étrange que S. Epiphane euſt ſeul ſçeu de ſon temps une particularité ſi conſiderable de la vie d'Origene, luy qui paroiſt avoir aſſez peu ſçeu ſon hiſtoire. Car il ne parle jamais de la perſecution que luy fit Demetre, ni des Conciles tenus contre luy; ni de ce qu'il avoit eſté condanné par tant d'Eveſques, quoique cela vinſt fort naturellement dans un livre où il le vouloit faire paſſer pour heretique.] 'Il dit Epi.64.c.3.p. 521.526.
que ce fut aprés ſa chute, & aprés eſtre ſorti d'Alexandrie qu'il convertit Ambroiſe, & qu'il commença à expliquer l'Ecriture; [ce qu'on ſçait certainement eſtre faux: & cette faute ſeroit encore plus grande, s'il avoit mis ſa chute du temps de Dece, à l'extremité de ſa vie. Origene ayant beaucoup paru dés le temps de Severe, prés de 50 ans avant Dece, c'eſt parler aſſez improptement,]
'que de dire qu'il eſtoit connu du temps c.1.p.524.c.
de Dece, & encore à Alexandrie; [dont il eſtoit ſorti 20 ans auparavant;] 'ou menſ.c.18.p.
qu'il fleurit depuis Dece juſqu'à Gallus 174.d.
[ſous qui il mourut,] & audelà. [Cela eſt aſſez different] 'de ce qu'on allegue de Pagi.251.58.
Saint Jerome, que dans ſa chronique il parle de la celebrité de S. Baſile ſur les dernieres années de ſon epiſcopat, [qui n'a duré que huit ans, & avant lequel on ne peut pas dire que S. Baſile ait eſté fort celebre hors de la Cappadoce & du Pont.] 'Que ſi c'eſt à l'occaſion de l'ido- 58.
latrie d'Origene, que S. Epiphane dit qu'il a eſté illuſtre depuis Dece, [c'eſt une maniere aſſez particuliere de ſe rendre illuſtre. Origene n'a peut-eſtre pas demeuré 28 mois à Tyr;] 'où S. Epiphane Epi. menſ.p. 175.a.
veut qu'il ait travaillé 28 ans ſur l'Ecriture. 'Ce n'a pu eſtre, ſelon luy, que de- h.64.c.2.3.p. 525.526.
puis qu'il eut quitté Alexandrie à cauſe de ſa chute, '& qu'il eut encore enſuite menſ. p.275.
paſſé quelque temps à Jeruſalem & à a.
Ceſarée. [Plus donc on luy fera mettre tard cette chute, plus on nous donnera des preuves qu'il a tres mal ſçeu la vie d'Origene.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que ce Saint ayant avancé l'hiſtoire de la chute d'Origene, elle ait eſté crue ſur une autorité ſi ancienne par pluſieurs Grecs, dont le genie n'a guere eſté d'examiner les choſes à fond.] 'Nemeſe la marque Nem.c.30.
aſſurément, & l'a ſans doute priſe de S. bib.P.t.12.p. 774.c.
Epiphane. [Mais c'eſt un auteur peu conſiderable

ſidérable dans l'Egliſe; & pour le temps, ce qu'on en peut dire, c'eſt qu'on n'en ſçait rien. *V. S. Gregoire de Nyſſe § 16.*

Conc. t 5. p. 664 c.d. 'Juſtinien a écrit qu'il avoit veritablement renoncé J. C. & adoré les divinitez payennes, & il dit que ſes propres ſectateurs en tomboient d'accord. [Mais l'autorité de Juſtinien n'eſt nullement propre pour nous perſuader ces ſortes

Pagi, an. 56. de choſes: & il me ſemble que le P. Pagi euſt mieux fait de ne s'y pas tant appuyer.] 'Leonce de Byzance ſuit Saint

Leont. ſec. 10. t. 11. p. 531. c. Epiphane, auſſi-bien que Nicetas Co-

Huet, p. 222. niate *l. 4. c. 31. p. 211. 2.* '& beaucoup de nouveaux Grecs, tous grands ennemis

Sync. p. 364 a. d'Origene. 'George le Syncelle peut marquer auſſi cette hiſtoire: [mais je ne ſçay ſi c'eſt ſon ſens.

M. Nous ne nous ſerions pas tant arreſtez à cette narration de S. Epiphane, & nous nous ſerions contentez de cet air de fable qu'elle a par elle meſme, du peu d'autorité qu'elle tire de celui qui l'a produite le premier, & du jugement qu'en font aujourd'hui beaucoup de perſonnes habiles & judicieuſes; ſi nous ne voyions

Epi. n. p. 398. 404. que le P. Petau, Mr Huet, & le P. Pagi, ſe ſont mis en peine de la ſoûtenir,]

p. 317. 'quoique le premier ſe contente de dire qu'il n'y a pas de preuves qu'elle ſoit fauſſe. [Le jugement de ces perſonnes ſi conſiderables, merite au moins qu'on ne la rejette pas ſans l'examiner avec ſoin. Mais nous n'avons pas cru eſtre obligez

Ori. malt. n. p. 100. de le ſuivre,] non plus que Wetſtein & d'autres qui ont encore écrit ſur cette matiere aprés Mr Huet, & qui ont abandonné ſur cela S. Epiphane.

[Je ne ſçay ſi c'eſt ſur l'hiſtoire de S. Epiphane, qu'on a fait] 'un écrit des lamentations & de la penitence d'Origene, que l'on imprime parmi ſes œuvres, & on luy fait l'honneur de dire que c'eſt

Ori. t. 1. p. 752. Huet, p. 276. d. S. Jerome qui l'a traduit en latin. 'Cet écrit eſt ancien, puiſque le Pape Gelaſe en parle: mas il n'en parle que pour le rejetter & le condanner comme apocryphe. Auſſi l'on ſe moque de ceux qui le regardent comme un ouvrage d'Origene, [& il faut ne connoiſtre guere Saint Jerome, pour croire qu'un latin auſſi barbare que celui la en puiſſe venir.] 'Le jugement qu'en fait Eraſme, c'eſt que c'eſt une ſuppoſition de quelque ignorant, qui eſtoit bien aiſe de décrier Origene.

Ori. t. 1. p. 752. a.

NOTE XXIII.

Pour la page 538. § 20.

Que c'eſt Demetre qui a chaſſé Origene, & non Heracle.

[Il faudroit dire qu'Heracle ſe declara autant contre Origene, qu'avoit fait Demetre ſon predeceſſeur, ſi nous voulions avoir égard à divers auteurs du V. ſiecle.] 'Car Gennade cite une lettre de Theophile d'Alexandrie, où il diſoit qu'il n'eſtoit pas le premier qui euſt condanné Origene, puiſqu'il avoit eſté degradé du ſacerdoce chaſſé de l'Egliſe, & banni de la ville par les anciens Peres, & principalement par Heracle. 'Un Concile d'Alexandrie, [qui eſt peut-eſtre du meſme temps,] écrit qu'Origene commençant à troubler l'Egliſe par les blaſphemes dont il rempliſſoit ſes homelies, le bienheureux Eveſque Heracle, qui vivoit alors, fit voir en arrachant cette ivraie du milieu du bon blé, avec quel ſoin il cultivoit le champ de l'Egliſe: & combien il avoit de zele pour la verité. 'L'auteur de la vie de S. Pacome dit, ſelon Roſweide, & ſelon le texte grec, qu'Origene avoit eſté chaſſé de l'Egliſe ſous le venerable Heracle d'Alexandrie. 'L'Empereur Juſtinien cite des actes de S. Pierre d'Alexandrie, [que nous mettons les derniers, comme n'eſtant pas fort aſſurez,] que ce Saint avoit dit immediatement avant ſon martyre, *Que diray-je des bienheureux Eveſques Heracle & Demetre? Quelles perſecutions n'ont-ils point ſoufferts de la part du furieux Origene, qui a formé un ſchiſme dans l'Egliſe, excité des troubles qui durent juſques aujourd'hui?*

Genn. c. 33.

Conc. t. 5. p. 660. c. d.

Vit. P. l. 1. p. 191. a. Boll. 14. may. § 21. p. 30. d.

Conc. t. 5. p. 652. e. Combef. act. v. Pet. p. 203.

[Il eſt viſible par ces paſſages, que la

tradition commune de l'Egypte, eſtoit qu'Heracle avoit non ſeulement eſté oppoſé à Origene, mais meſme avoit eſté l'auteur & le chef de ſa condannation:]

Huet,v.Ori. P.14.15. 'Mais pour ce ſecond point, les témoignages d'Euſebe, de S. Jerome de Photius, & d'Origene meſme ſelon S. Jerome, nous aſſurent que ç'a eſté Demetre, & non Heracle, qui l'a condanné le premier. [C'eſt pourquoi il eſt étonnant qu'on ne parle pas ſeulement de luy dans tous ces paſſages, hormis dans le dernier qui eſt le moins conſiderable; & qu'on attribuë à Heracle ce qui appartient veritablement à Demetre. Je ne ſçay ſi cela ne peut point donner lieu de ſoupçonner, que les ennemis d'Origene ont fait à deſſein cette confuſion, parceque le nom d'Heracle eſtoit plus illuſtre dans l'Egliſe que celui de Demetre. Au moins nous ne voyons point dans S. Jerome qu'Heracle ait jamais rien fait contre Origene, aprés avoir eſté ſon diſciple durant prés de 30 ans, aprés avoir receu de luy la chaire des Catechiſmes lors meſme qu'il eſtoit déja perſecuté, & aprés avoir mis dans cette meſme chaire S. Denys qui avoit auſſi eſté diſciple d'Origene,]'& qui témoigna toujours beaucoup d'affection pour luy. 'Car pour ce que Mr Huet croit qu'Heracle, S. Denys, & les autres amis d'Origene, avoient eſté obligez par Demetre de ſigner ſa condannation, [je penſe que dans le paſſage de Photius ſur lequel il ſe fonde, *c.*118.*p.* 297,*c. extrà* ſe raporte à Demetre plutoſt qu'à Origene, & que le ſens eſt, que les Eveſques d'Egypte, avec qui Demetre avoit depoſé Origene, en ſignerent l'acte avec luy.]'Il faut remarquer encore que dans le latin de la vie de S. Pacome, donné par Bollandus, il n'y eſt point parlé d'Heracle.

Phot. c. 232. p.904.a.

Huet,p.14. f

Boll.14.may. P.304.b. § 21.

Pour la page 542.§ 22.

NOTE XXIV.

Qu'Origene a pu demeurer en Cappadoce durant la perſecution de Maximin.

Bar. 205.§ 6 Lauſ. c. 147. p.1049. 'Baronius, [& le P. Halloix,] mettent ſous Severe ce que dit Palladé, qu'Origene fut deux ans caché à Ceſarée en Cappadoce à cauſe de la perſecution des payens, 'Mais comme nous l'avons déja remarqué, Euſebe ne donne point de lieu à dire qu'il ait eſté ſi long-temps hors d'Alexandrie ſous Severe. Et on ne voit point ce qui l'euſt pu porter alors à ſe retirer en Cappadoce. On ne peut pas auſſi mettre cette retraite ſous Dece, puiſqu'Origene qui eſtoit alors en priſon, & ſouffrit beaucoup pour la foy à Ceſarée en Paleſtine, n'eſtoit pas caché à Ceſarée en Cappadoce. [Au contraire il eſt fort aiſé de croire qu'il n'eſtoit pas à Ceſarée en Paleſtine du temps de Maximin, *V. Saint Gregoire Thaumaturge §6, &* il n'eſt pas difficile, ſelon Euſebe, qu'il ait fait en ce temps là un voyage en Cappadoce. Car cet hiſtorien aprés avoir parlé de ſa retraite en Paleſtine, ajoute auſſi-toſt;]'Firmilien Eveſque de Ceſarée en Cappadoce, paroiſſoit alors beaucoup dans l'Egliſe. 'Il avoit tant d'eſtime & d'affection pour Origene, qu'il venoit quelquefois paſſer des temps conſiderables avec luy dans la Paleſtine; & que d'autres fois il le faiſoit venir en ſon pays pour l'edification des Egliſes.

Huet.v.Ori. P.17.a.

Euſ.l.6.c.26. p.228.b.

c.27.p.228.b.

Pour la page 543.§ 23.

NOTE XXV.

Qu'il a fait un ſecond voyage en Grece avant l'an 244.

[Il faut mettre en 244 ou 245, le ſecond voyage d'Origene en Grece; ſi nous recevons]ce que dit Suidas, qu'il faiſoit ſon commentaire ſur Ezechiel en la 60.e année de ſon âge. 'Car il l'acheva à Athenes. [Mais cela ne s'accorderoit pas avec Euſebe,] qui aprés avoir marqué ce voyage, & le retour d'Origene à Ceſarée, 'dit qu'il alla en Arabie pour Berylle, & enſuite parle de la mort de Gordien, [qui arriva dés le commencement de 244.]'Mr Huet ſe moque ſur cela meſme de l'autorité de Suidas, [a] qui ajoute que S. Pamphile fut martyriſé en

Suid. ap P. 389.c.

Euſ.l.6. c.32. p.231.a.

c.33.34.p.231. 232.

Huet.v.Ori. p.18.b.

[a] Suid ap P. 389.c.

la meſme année, [ce qui eſt tout à fait ridicule : Et s'il veut dire que S. Pamphile eſt mort à l'âge de 60 ans, cela eſt entierement hors de ſon lieu.]

Pour la page 543. § 23.

NOTE XXVI.

Sur un ſentiment imputé à Berylle.

Euſ. l. 6. c. 33. p. 231. c.

'Euſebe accuſe Berylle d'avoir dit que J. C. n'avoit point de divinité propre, mais qu'il avoit ſeulement en luy celle de ſon Pere. [Par cette accuſation il abſout Berylle, & ſe declare Arien, n'y ayant que les Ariens qui puiſſent dire que le Fils a une autre divinité, & par conſequent une autre nature que le Pere; d'où il s'enſuivroit que ce ſont deux Dieux.]

Hier. v. ill. c. 60. p. 287. b.

'Auſſi S. Jerome s'eſt bien gardé de mettre cet article entre les erreurs de Berylle. [Nous aurions pu n'en point parler dutout non plus que luy. Mais comme il y a apparence que Berylle fut accuſé de quelque erreur ſur cela, nous avons pris celle qui approche le plus des termes d'Euſebe, & peut-eſtre n'a-t-il pas voulu dire autre choſe.]

Socr. n. p. 42. c. b.

'On cite d'Origene les meſmes termes qui ſont dans Euſebe. [Mais on s'eſt toujours plaint que les expreſſions d'Origene favoriſoient l'Arianiſme.]

Pour la page 545. § 24.

NOTE XXVII.

Que S. Fabien n'a point cité Origene à Rome.

Bar. 248. § 2.

'Baronius pretend que S. Fabien ne fut pas ſatisfait de la lettre qu'Origene luy avoit écrite pour juſtifier ſa foy, & qu'il manda à Origene de venir à Rome pour y defendre ſa cauſe.

§ 2. 3.

'Il n'en a point d'autre raiſon, ſinon qu'il eſt certain, dit-il, par la vie de Plotin, qu'Origene eſt venu à Rome ſous Philippe & ſous Fabien. [Quand ce voyage ſeroit certain, ce ſeroit un fondement aſſez leger pour établir une choſe de cette importance.

Euſ. n. p. 117. a. c. d. 120. a. 122. c.

Mais nous avons déja vu] 'que Mr Valois, & d'autres, montrent par des raiſons tres fortes, qu'il faut diſtinguer le philoſophe Origene qui vint à Rome ſous Philippe, d'avec Origene Adamance.

Pour la page 547. § 25.

NOTE XXVIII.

De ce que dit Photius, qu'Origene eſt mort ſous Dece par le martyre.

[Nous ne pouvons point dutout concevoir] 'ce que dit Photius, que non ſeulement beaucoup d'autres défenſeurs d'Origene, mais que S. Pamphile meſme diſoit qu'Origene eſtoit mort à Ceſarée ſous Dece par un illuſtre martyre.

Phot. c. 118. p. 297. a.

p. 296.

'Car S. Pamphile & Euſebe n'ayant eu ſur ce ſujet qu'un meſme eſprit & une meſme plume, ſelon Photius meſme; [il ne ſe peut pas faire que S. Pamphile ait dit qu'il fuſt mort ſous Dece par le martyre, puiſqu'Euſebe dit qu'il ſurvécut & à ſon martyre & à Dece: outre qu'Euſebe ne dit rien en cet endroit que ſur les lettres d'Origene. Il faut que Photius, ou celui dont il a pris ceci, ait eſté trompé par l'equivoque du mot de martyre, que l'on peut donner, & que l'on donne ſouvent à tout ce qu'on ſouffre pour la verité meſme ſans en mourir. En ce ſens on peut dire qu'Origene a eſté martyr ſous Dece; ſans nier ce qu'Euſebe nous aſſure qu'il n'eſt mort que ſous Gallus.]

Pour la page 554. § 28.

NOTE XXIX.

De ſes Scolies, & de ſon ſermo commaticus,

Huet, v. Orl. p. 237. b. c. c.

'S. Jerome & Rufin appellent les Scolies d'Origene *Excerpta*, ou des extraits, ce qui ne paroiſt pas y convenir, puiſque les extraits ſont les endroits que l'on tire des auteurs, & non pas les explications qu'on en fait.

d. e. Hier. in Mart. pr. p. 12. clin Gal. pr. p. 158. d.

'Mr Huet dit que S. Jerome appelle encore ces Scolies *commaticum ſcribendi genus*, c'eſt à dire des diſcours abregez, & comme coupez par membres, qui ne ſont point liez les uns avec les autres. [Mais cela n'eſt pas tout à fait ſans

p.159. d difficulté ?]'Car S. Jerome aprés avoir dit qu'Origene avoit expliqué l'epiſtre aux Galates, *commatico ſermone* : ajoute auſſi-toſt aprés ces Scolies meſmes, *excerpta*, comme une choſe differente. [Je ne ſçay ſi on ne peut point dire que les Scolies eſtoient une interpretation de divers endroits ſeparez, & que cette explication abregée, *commaticus ſermo*, eſtoit un commentaire court & ſans liaiſon, qui neanmoins expliquoit tout le texte, comme ſont la pluſpart de ceux de S. Jerome meſme.

Huet, p. 237. 238. 'Mr Huet parle de quelques Scolies ou notes qu'Origene mettoit à la marge de ſes Tetraples. [Je ne comprens pas bien ce que c'eſtoit.]

Pour la page 557. § 29.

NOTE XXX.

Que ſes homelies ſur la Geneſe, ne ſont point tirées des Tomes.

Ori. prol. p. 23. 'Eraſme reçoit les 17 homelies ſur la Geneſe, comme eſtant d'Origene; [& je ne voy pas que perſonne en doute. Il y en a ſeulement qui pretendent que ces homelies ſont les Tomes d'Origene ſur la Geneſe, que d'autres ont diviſez en homelies: Ce qui ne ſe peut dire, non ſeulement parceque] 'Rufin dit avoir traduit les homelies d'Origene ſur la Geneſe; 'mais auſſi parceque les Tomes d'Origene n'eſtoient que ſur les quatre premiers chapitres, [comme on le voit dans le texte; au lieu que de ces 17 homelies, il n'y en a qu'une ſeule qui ſoit ſur ces quatre chapitres. On y peut remarquer auſſi en pluſieurs endroits, qu'il parle au peuple dans l'egliſe.]

in Rom. p. 634.

in Ceſſ. l. 6. p. 309. 310.

Pour la page 558. § 29.

NOTE XXXI.

Que les 16 homelies ſur le Levitique ſont d'Origene.

Bell. ſcri. p. 76. 'Bellarmin dit que quelques uns ont attribué à S. Cyrille [d'Alexandrie,] les 16 homelies que nous avons ſur le Levitique dans Origene; mais que le ſtyle & les erreurs font voir qu'elles ſont d'Origene, & non pas de S. Cyrille. 'Eraſme eſt du meſme ſentiment: '& Rivet le confirme en ne les mettant point au nombre des écrits faux ou douteux. '[Neanmoins le paſſage cité dans la Philocalie c. 1. p. 21, ne ſe trouve point ni dans la ſeconde de ces homelies, ni dans aucune des autres. Mais Mr Huet répond qu'il y en peut avoir eu pluſieurs qui ſe ſont perduës: & il le montre encore, parceque dans celles que nous avons, Origene témoigne avoir parlé de pluſieurs choſes que nous ne trouvons pas neanmoins aujourd'hui dans ſes écrits, comme des vétemens des Preſtres, de leur onction, & de leur conſecration.

Riv. l. 2. c. 13. p. 220.

Huet. v. Ori. p. 240. b. c] 245. d. e.

Pour la page 559. § 30.

NOTE XXXII.

Qu'il a pu faire pluſieurs ouvrages ſur les Nombres.

Huet. v. Ori. p. 270. d. e. 'Mr Huet remarque d'une part, qu'Origene dans ſon prologue ſur les Cantiques, cite ce qu'il avoit fait ſur les Nombres; '& de l'autre, qu'on voit par la 12e homelie ſur Jeremie, qu'il n'avoit pas encore commencé à travailler ſur les Nombres. 'Cependant Origene expliqua ſelon luy, les Cantiques à 52 ans, '& fit ſes homelies ſur Jeremie à plus de ſoixante. [Cela forme une contradiction qu'il ne reſoud pas.]'Mais tout ce qu'Origene dit ſur Jeremie, c'eſt que quand il auroit ceſſé de preſcher, on liroit un endroit des Nombres ſur lequel il parleroit encore. [Or cela n'empeſche point qu'il n'euſt déja fait des homelies ſur ce livre pluſieurs années auparavant.]'Que ſi neanmoins celles que nous avons ſont faites aprés qu'Origene eut plus de 60 ans, comme on le tire de Rufin; [il faut dire qu'il avoit déja fait un autre travail ſur les Nombres. Car il eſt viſible qu'il a fait ſon prologue ſur les Cantiques en commençant cet ouvrage, & non pas aprés l'avoir achevé.]

p. 271. b. c.

a.

p. 272. b. c.

Ori. g. in Jer. h. 12. p. 120. c.

Huet. p. 272. c.

Pour la page 561. § 30.

NOTE XXXIII.

Des homelies ſur les Juges.

Ori. in Jud. h. 6. p. 349. b] Riv. p. 221. 'Nous liſons dans la 6e homelie attri-

buer à Origene ſur les Juges, que *Rex* vient de *regere*. [Mais cette etymologie toute latine, ne doit point nous empeſcher de croire que ces homelies ont eſté traduites du grec, où l'on trouve la meſme analogie entre βασιλεὺς & βασιλεύειν & encore entre διοικήτης & διοικεῖσθαι. Il faut auſſi ſe ſouvenir toujours que c'eſt Rufin que les a traduites.]

Pour la page 562. § 30.

NOTE XXXIV.

Des deux ouvrages ſur Job, mal attribuez à Origene.

Huet, v. Ori. p. 273. 274. a Sixt. l. 4. p. 554. c. Du Pin, t. 1. p. 363. 395.

'Au lieu des veritables ouvrages d'Origene ſur Job, qui ſont perdus, [a] nous en avons deux aujourd'hui ſur ce livre, qui portent fauſſement ſon nom: l'un eſt un grand commentaire diviſé en trois livres, qui ne va que juſques à la moitié du 3e chapitre; & l'autre eſt une explication fort abregée, & comme une paraphraſe de tout le livre. Ni l'un ni l'autre ne peut eſtre d'Origene, quand on n'en jugeroit que parcequ'ils parlent tous deux de S. Lucien Martyr, qui n'a ſouffert que dans le IV. ſiecle. Le ſecond parle auſſi des Manichéens; & il y a encore d'autres preuves qui montrent la meſme choſe. On voit meſme que ces deux ouvrages ſont faits par des Ariens, [comme Sixte de Sienne, Bellarmin, Rivet, & Mr Huet, l'ont remarqué.] Ils ne s'accordent pas touchant l'auteur du livre de Job; [ce qui montre qu'ils ſont de deux auteurs differens,] auſſi-bien que la maniere fort oppoſée dont ils traitent la meſme matiere. 'L'auteur du premier témoigne qu'il avoit écrit ſur la Geneſe. 'Eraſme qui n'avoit vu que celui-ci, juge auſſi qu'il eſt d'un Arien, & non d'Origene, il croit qu'il eſt d'un auteur latin, & peut-eſtre de Maximin Eveſque Arien, qui diſputa contre Saint Auguſtin [vers l'an 428.] Neanmoins M[r] Huet ſoûtient qu'il eſt traduit du grec. [b] On a encore le texte grec du ſecond. [Le genie du premier eſt bas, ſon ſtyle enflé plutoſt qu'elevé. Ses paroles ſont aſſez bien arangées.]

Huet, p. 274. a.

p. 273. f. Ori. prol. p. 25. 26.

Huet, p. 273. c. [b] p. 274. a.

NOTE XXXV.

Pour la page 564. § 30.

Que les homelies ſur les pſeaumes 36, 37, & 38, ſont d'Origene.

'Eraſme veut douter ſi Rufin attribuë à Origene les explications des pſeaumes 36, 37, & 38, 'quoique la ſuite de Rufin montre que ce doute eſt ſans raiſon & ſans fondement. 'Il ne peut ſe perſuader non plus que les neuf homelies que nous avons ſur les meſmes pſeaumes ſoient d'Origene; ni meſme que le latin de ces homelies ſoit de Rufin. 'Rivet ſuit Eraſme. Bellarmin *p.* 76, dit ſeulement que quelques uns en doutent. 'Mr Huet les met entre les veritables ouvrages d'Origene, ſans marquer ſeulement qu'il y ait aucun ſujet d'en douter: '& il montre en un autre endroit que ceux qui en doutent n'en ont aucune raiſon. 'Mr du Pin les reçoit ſans heſiter. [Il me ſemble qu'en les liſant on y voit partout Origene.]

Ori. prol. p. 25. 26.

in Rufin. p. 634.

prol. p. 26. 27.

Riv. t. 2. c. 23. p. 222.

Huet, v. Ori. p. 241. b. c.

p. 247.

Du Pin, p. 349.

NOTE XXXVI.

Pour la page 568. § 31.

En quel lieu il a fait les homelies ſur Jeremie & ſur Ezechiel.

Origene paroiſt avoir fait en un meſme lieu les homelies ſur Jeremie & ſur Ezechiel.] 'Car ayant cité dans celle-ci un paſſage de Jeremie; *Nous en avons parlé*, dit-il, *ſelon que Dieu nous en a fait la grace par vos prieres, dans le temps que nous avons expliqué ce prophete.* Il dit dans l'homelie 9 ſur Jeremie: *La terre que Dieu a promiſe à Abraham &c. n'eſt point celle-ci, où τὰ ὕνα ἐχει ἡ γῆ. C'eſt celle que J. C. promet aux doux.* [1] a donc fait ces homelies dans la Paleſtine. Il ſemble que ç'ait eſté à Jeruſalem.] 'Car dans la premiere ſur Ezechiel, *Ces aſſemblées que nous tenons*, dit-il, *non ſeulement à Elie, non ſeulement à Rome, ou à Alexandrie, mais en quelque en-*

Ori. in Ez. h. 11. p. 655. c.

gr. t. 2. p. 105. a.

In Ez. p. 691. b.

droit que ce ſoit du monde, ſont comme ce filet &c. [Il n'eſtoit ni à Alexandrie, ni à Rome: il eſtoit donc à Jeruſalem. Car on ne manque guere dans ces occaſions de marquer le lieu où l'on eſt, & de le marquer meſme d'abord.

Il faudra donc dire que quoiqu'il euſt établi ſa demeure à Ceſarée, il a neanmoins paſſé un temps conſiderable à Jeruſalem; puiſqu'il y a expliqué deux grands Prophetes: Et je ne ſçay ſi cela ne
gr.t.2.p.185.b. doit point faire de peine.] 'Mais de plus, dans la 19.e homelie ſur Jeremie, il raporte une choſe qu'il avoit appriſe d'un Juif vêtu où il demeuroit, ἐνθα διατρίβομεν. [Il ne demeuroit donc pas à Jeruſalem, où les Juifs ne venoient point? On peut diſtinguer Jeruſalem où il n'eſtoit qu'en paſſant, du lieu de ſa demeure ordinaire qui eſtoit Ceſarée. Mais je ne ſçay s'il ne vaudroit point autant croire que dans la premiere homelie ſur Ezechiel, où nous liſons *Collectiones iſtæ non ſolum in Ælia &c.* il faut lire *non hic ſolum, non ſolum in Ælia*. La faute eſt aſſurément aiſée à faire.]

Pour la page 571. § 32.

NOTE XXXVII.

Que les 39 homelies ſur Saint Luc ſont d'Origene, & traduites par S. Jerome.

Hier.v.ill c. 135 p.364.c. 'S. Jerome dans ſon traité des hommes illuſtres, témoigne avoir traduit 39 homelies ſur S. Luc, ſans dire de qui elles ſont; & ſa ſuite ſemble meſme plutoſt marquer qu'elles eſtoient de Didyme, que d'Origene. [Neanmoins je ne croy
ex Ruf. l.2.p. 225.b. point que perſonne doute aujourd'hui que ce ne ſoient] 'les 39 homelies ſur S. Luc, qu'il dit luy meſme avoir traduites d'Origene: & ſa preface ſur ces 39 homelies qui eſt raportée toute entiere par
in Luc.p.208. Rufin, 'ſe lit à la teſte des 39 que nous
ex Ruf p.227. b. avons. 'Rufin parle encore en un autre endroit des homelies ſur S. Luc, traduites par Saint Jerome, & aſſure qu'il avoit ajouté dans une, *atque naturæ*, ce qui ſe trouve dans la quatrieme *p.213. b.*

'On remarque que le ſtyle de ces homelies eſt different des autres, & que meſme il y a pluſieurs erreurs; ce qui ne ſe trouve pas [de meſme] dans les autres homelies d'Origene. 'C'eſt ce que Saint Jerome ſemble avoir voulu excuſer, en diſant que ces homelies n'eſtoient que comme un jeu d'enfant. [Neanmoins il eſt bien difficile qu'Origene ait fait cette ſuite d'homelies ſur un meſme ſujet, qu'aprés ſa ſortie d'Alexandrie, c'eſt à dire lorſqu'il avoit plus de 46 ans.]

Ori.prol.p. 28|Sixt.l.4. p.257.2.b.

Ori.in Luc. p.1.p.208.

'Comme la ſixieme cite les lettres de
h.6.p.214.c. S. Ignace, 'quelques heretiques qui ne
Pearſ.t.1.p. 212-219. peuvent ſouffrir l'eclat de la verité atteſtée par ce grand Saint, ont pretendu que les homelies qui l'autoriſent n'eſtoient point d'Origene, ou qu'elles avoient eſté traduites par Rufin qui les avoit alterées, & non pas par S. Jerome. Pearſon, 'Proteſtant comme eux, [mais plus habile & plus ſincere,] les a refutez par des preuves ſans réponſes; [ayant vaincu non pour luy, mais pour la verité, & pour l'Egliſe Catholique.]

Pour la page 573. § 33.

NOTE XXXVIII.

Que le commentaire ſur l'epiſtre aux Romains, eſt de la traduction de Rufin.

'Les commentaires d'Origene ſur l'e-
Ori.in Rom. p.455.§34. piſtre aux Romains ont eſté traduits par S. Jerome, s'il en faut croire ceux qui nous ont donné cette traduction dans l'edition de Basle en 1571. 'Et meſme le
Lab.ſcr.t.2. p.145. a Ori.prol.p. 29. P. Labbe a ſuivi cette opinion. [a]Mais Eraſme montre fort bien que c'eſt Rufin qui les a traduits, & non S. Jerome. 'Cela
in Rom.p. 455.§34. paroiſt aſſez, en ce que le traducteur declare qu'il y a ajouté & retranché diverſes choſes, [ce qu'on ſçait eſtre le ſtyle du Rufin, plutoſt que de S. Jerome,] & qu'il a taſché meſme de les abreger de la moitié. [Auſſi des 15 ou 20 livres d'Origene, il en a fait dix.] 'Mais ce
p.634|prol.p. 29. qu'il dit des diverſes traductions qu'il

avoit faites ou qu'il avoit deſſein de faire, met entierement la choſe hors de
Huet,v.Ori.l. 3.p.243.c. doute. 'Auſſi Mr Huet ſuppoſe toujours que cette traduction eſt de Rufin, comme une choſe qui n'eſt pas meſme conteſtée.

Pour la page 577.§ 34.

NOTE XXXIX.

Que le livre contre Celſe peut avoir eſté fait en l'an 249.

Ori.in Celſ.l. 1 p.120. 'Origene écrivoit contre Celſe lorſque l'Egliſe eſtoit en paix, & lorſqu'elle n'avoit point eſté perſecutée depuis long-temps. Il y avoit auſſi alors quelque grande guerre dans l'Empire, τῆς ἐπὶ τοσοῦτον νῦν ἐλάσεως, [ce qui ſemble aſſez bien marquer la fin d'Alexandre.]
Bar.243.§ 3. 'Baronius l'a expliqué de l'empire de Gordien, qui ſuivit immediatement la perſecution de Maximin. [Et ainſi il faudroit qu'Origene ne contaſt pas cette perſecution, quoiqu'elle paroiſſe avoir
Euſ.l.6.c.36. p.233.a. eſté aſſez violente dans l'Orient.] 'Euſebe met cet ouvrage ſous Philippe; [& il ſemble que ſon témoignage poſitif doive prevaloir à toutes nos conjectures: Il n'eſt pas difficile d'y ajuſter le paſſage d'Origene, puiſque ſi nous mettons ce livre à la fin de Philippe, [en l'an 249,] la perſecution de Maximin eſtoit ceſſée depuis 12 ans. Et pour ce qui eſt des guerres dont parle Origene, outre les étrangeres dont nous avons peu de connoiſſance, n'ayant preſque aucune hiſtoire de ce temps là; les termes dont ſe ſert Origene, marquent proprement une guerre civile. Et ainſi on les peut appliquer à la rebel-
Zoſ.l.1.p.642. lion de Dece,] 'qui avoit eſté precedée, ſelon Zoſime, par celle de Papien ou Jotapien dans la Syrie, & par celle de Marin dans la Pannonie. *V. Philippe §6.*

Pour la page 578.§ 35.

NOTE XL.

Qu'Origene travailloit en meſme temps ſur les Principes & ſur la Geneſe.

Huet,v.Ori.p. 270.c|Euſ.l. 6.c.24.p.225. b. '[Je ne voy pas] 'qu'on puiſſe tirer d'Euſebe, comme le dit Mr Huet, que le Periarchon ait eſté écrit avant les huit premiers tomes ſur la Geneſe. 'Mais on voit qu'Origene cite dans le Periarchon les explications qu'il avoit données à ces paroles, *In principio Deus fecit cælum & terram*, '& à ces autres, *Spiritus Dei ferebatur ſuper aquas*: & il marque clairement que c'eſtoit en commentant la Geneſe. 'Au contraire, il n'avoit point encore expliqué ces paroles, *Faciamus hominem ad imaginem & ſimilitudinem noſtram, ch.1. v.26.* [Ainſi il pouvoit bien avoir déja fait trois ou quatre tomes ſur la Geneſe; (car le 3.e eſtoit ſur l'ouvrage du quatrieme jour,) & mediter encore les ſuivans, ſans] 'qu'il ſoit beſoin de croire qu'il y ait aucune faute dans ces endroits.

Ori.prin.l.2. c.3.p.691.c.

l.1.c.3.p.675. b.

c.2.p.671.c.

Huet,p.270. d.

Pour la page 582.§ 36.

NOTE XLI.

Table chronologique des ouvrages d'Origene.

Nous avons cru devoir mettre ici une table des ouvrages d'Origene, ſuivant l'ordre du temps où ils les a compoſez, autant que nous l'avons pu remarquer. Nous taſchons de n'y oublier aucun de ceux dont nous n'avons meſme que des fragmens, & d'y mettre encore les autres, quand nous en avons pu trouver le temps.

Les Tetraples & les autres travaux ſur la Bible, commencez peut-eſtre avant l'an 217. Voyez l'article 9.

Petit tome ſur les Cantiques; qu'il écrivit eſtant encore fort jeune en 222, ou meſme pluſtoſt. Nous en avons un endroit dans la Philocalie. §31

Lettre à Jule Africain ſur l'hiſtoire de Suſanne; apparemment en 228. Nous l'avons en grec. §17.

Tomes ſur les 25 premiers pſeaumes, faits avant 231. Nous en avons divers fragmens en grec dans la Philocalie; dans S. Epiphane &c. & en latin dans S. Pamphile. §30.

Deux livres ſur la Reſurrection avant les tomes ſur les Lamentations. Nous en

avons quelques paſſages en latin dans les Principes,& dans S.Pamphile. § 35.

Cinq tomes ſur les Lamentations ; à Alexandrie avant 231. § 31.

Dix livres des Stromates, entre 222 & 231. Nous en avons quelques paſſages dans S. Jerome. § 35.

Treize tomes ſur la Geneſe ; les huit premiers avant 231. Nous en avons divers fragmens en grec dans la Preparation evangelique d'Euſebe, la Philocalie &c.& en latin dans S.Pamphile. § 29.

Quatre livres des Principes ; aprés le premier tome ſur la Geneſe, avant 231. Nous ne les avons que de Rufin, avec quelques paſſages en grec dans la Philocalie &c. & en latin dans Saint Pamphile. § 35.

Trente-neuf tomes ſur S. Jean ; cinq entre 228 & 231, le reſte aprés. Nous en avons en grec le 1,2,6,10,13,19,20,28, 32,& divers fragmens dans la Philocalie &c. § 18,32.

De la Priere ; aprés les tomes ſur la Geneſe. Nous l'avons en grec. § 35.

Des tomes ſur l'Exode ; avant les Cantiques. On en a des fragmens dans la Philocalie. § 29.

Neuf homelies ſur les Juges traduites par Rufin ; avant les Cantiques. § 30.

Sur l'epiſtre aux Corinthiens ; avant les homelies ſur S.Luc. § 33.

Homelies ſur S. Luc ; vers 231, avant les Tomes ſur S. Matthieu. Nous en avons 39 traduites par S.Jerome. § 32.

Sur le Martyre ; vers 235. Nous l'avons en grec. § 22

Tome 22.e ſur S.Jean, aprés 237. § 32.

Trente tomes ſur Iſaïe ; ſous Gordien. Nous en avons des fragmens en latin dans Saint Jerome & dans Saint Pamphile. § 31.

Vingt-cinq tomes ſur Ezechiel, achevez vers 240. On en a un paſſage dans la Philocalie. § 31.

Lettre à S. Gregoire Thaumaturge, vers 240. Nous l'avons en grec. § 36.

Dix tomes ſur les Cantiques ; commencez vers 240. Nous en avons trois & demi en latin, & un fragment en grec dans la Philocalie. § 31.

Neuf homelies ſur les pſeaumes 36, 37, & 38, vers 241. Nous les avons de la traduction de Rufin. § 30.

Vingt-cinq tomes ſur S. Matthieu, vers 245. Nous avons les 11-17 en grec, & encore davantage en latin, avec des fragmens grecs dans la Philocalie &c. & latins dans S.Pamphile. § 32.

Quinze tomes ſur l'epiſtre aux Romains, en meſme temps que ſur Saint Matthieu, avant l'ouvrage contre Celſe. Nous les avons traduits & abregez par Rufin. Il y en a des fragmens grecs dans la Philocalie & dans S. Baſile : un latin dans S.Pamphile. § 33.

Quarante-cinq homelies ſur Jeremie, aprés 245. Nous en avons 19 en grec, & deux autres traduites par Saint Jerome. § 31.

Quatorze homelies ſur Ezechiel, aprés celles ſur Jeremie. Elles ſont traduites par S.Jerome. § 31.

Homelies ſur la Geneſe, dont nous en avons 17.

Treize homelies ſur l'Exode.

Homelies ſur le Levitique, dont nous en avons 16.

Vingt-huit homelies ſur les Nombres.

On croit que ces 74 homelies ſur le Pentateuque, ſont depuis l'an 245, & traduites par Rufin. § 29.

Trois tomes au moins ſur la premiere aux Theſſaloniciens ; avant les livres contre Celſe. Nous avons un grand endroit du 3.e dans S.Jerome. § 33.

Vingt-cinq tomes ſur les petits Prophetes ; entre 244 & 249, avant les livres contre Celſe. La Philocalie en cite un endroit. § 31.

Huit livres contre Celſe ; vers 249. Nous les avons en grec. § 34.

Vingt-ſix homelies ſur Joſué, que nous avons de la traduction de Rufin ; à la fin de 249. § 30.

Diverſes lettres. aprés 251. § 25.

Ouvrages dont nous ne ſavons point le temps.

Une homelie ſur le commencement des Rois; en latin, & peut-eſtre traduite par Rufin. § 30.

Une homelie en grec ſur la Pythoniſſe. § 30.

Fragment ſur le pſeaume 50, dans la Philocalie. § 30.

Fragment latin ſur les Proverbes, dans S.Pamphile. § 31.

Deux homelies ſur les Cantiques, qui ſont traduites par S.Jerome. § 31.

Neuf homelies ſur Iſaie, traduites par le meſme Pere. § 31.

Homelies ſur les actes: la Philocalie en donne un endroit. § 33.

Trois tomes ſur l'epiſtre aux Epheſiens, dont S.Jerome raporte un endroit. § 33.

Endroit du 3.e livre ſur l'epiſtre aux Coloſſiens, dans S.Pamphile. § 33.

Quelques paſſages du livre ſur l'epiſtre à Tite, dans S.Pamphile. § 33.

Quelques autres des livres ſur l'epiſtre aux Hebreux, auſſi dans S.Pamphile. § 33.

Un paſſage des homelies ſur la meſme epiſtre, dans Euſebe. § 33.

NOTE XLII.

Pour la page 588. § 38.

Que S.Methode n'a point loüé Origene aprés l'avoir blaſmé.

Socr.l.6.c.13. p.320.a. 'Socrate dit que S. Methode loüoit beaucoup Origene dans un dialogue intitulé Zenon, & ſembloit ainſi ſe retracter de ce qu'il avoit dit contre luy.

Bar.402.§ 37. 38. 'Baronius croit que Socrate ſe trompe en cela, & que S.Methode avoit plutoſt écrit ſon Xenon avant que d'avoir blaſmé Origene, 'puiſqu'Euſebe ſe plaignoit qu'il parloit contre luy aprés avoir parlé pour luy. 'Mr Valois pretend qu'Euſebe dit ſeulement que Saint Methode avoit parlé pour & contre Origene, & qu'ainſi il n'eſt pas contraire à Socrate. [Mais les termes d'Euſebe, *Quomodo auſus eſt nunc contra Origenem ſcribere &c.* ne reçoivent point cette explication; & Euſebe ne ſe ſeroit pas plaint que S.Methode parlaſt alors pour Origene aprés avoir parlé contre luy. La comparaiſon que S.Jerome fait ſur cela de luy avec Saint Methode, auroit auſſi eſté tres mal fondée.

Hier in Ruf. l.1.c.9p.200. c. Socr. 2. p.79. 2.b.

'Mr Huet ſans parler de cette penſée de Mr Valois, croit qu'on peut dire que S.Methode aprés avoir loüé Origene & l'avoir enſuite blaſmé, eſtoit revenu à le loüer. [Il eſt plus aiſé que Socrate ait ignoré l'ordre des écrits de S.Methode, que de croire qu'un grand Eveſque ait changé tant de fois.]Euſebe dans le 6.e livre de ſon apologie, [fait aprés la mort de S.Pamphile, c'eſt à dire en 309 au pluſtoſt,] parloit de S.Methode comme d'un homme actuellement oppoſé à Origene: '& Saint Methode fut martyrizé dans la meſme perſecution, [en 312 au pluſtard; de ſorte qu'il auroit eu aſſez peu de temps pour changer la mauvaiſe impreſſion qu'il avoit priſe contre Origene, & pour en donner des marques dans un ouvrage public; a quoy meſme le temps de la perſecution n'eſtoit pas fort propre.

Huet,v.Ori. p.197.b.d.

Hier. in Ruf. p.200.c.

v.iii.c.83.p. 295.a.

CHRONOLOGIE,

OU ABREGÉ DES PRINCIPALES CHOSES qui regardent l'hiſtoire eccleſiaſtique & civile, depuis l'an 177, juſqu'en l'an 247, miſes ſelon l'ordre du temps.

M marque ce qui eſt tiré des Memoires eccleſiaſtiques, E ce qui eſt dans l'hiſtoire des Empereurs.

L'an de J. C. 177. — L'an de M. Aurele. 16,17.

SAINT Irenée eſt né vers 120 au pluſtoſt, *M.t.3.p.79.*

S.Polycarpe vient à Rome vers 157, d'où on croit qu'il envoya S.Irenée en France, *p.81.*

S.Hegeſippe vient à Rome vers 157 ou 158, *p.48.* S.Eleuthere eſtoit alors Diacre de S.Anicet, *p.60.*

On peut mettre en 160, la naiſſance de Tertullien, *p.196.*

L'an de Rome 930.

[*L.Aurelius*] *Commodus* [*Cæſar,*] *& Quintilius, Conſuls.*

S.ELEUTHERE ſuccede à Soter en 176 ou 177, *M.t.3.p.60.* gouverne 15 ans & un peu plus, *p.60.65.* Hegeſippe eſtoit encore alors à Rome: Il n'a écrit que depuis, *p.48.*

M.Aurele remet les dettes de 46 ans, E.t.1.p.427, *fait Commode Auguſte, apparemment avant le mois d'aouſt,* Ibid.

La perſecution de l'Egliſe un peu diminuée depuis 174, ſe rallume cette année, *M.t.2.p.347[t.3.p.3.4.* Divers Martyrs ſont couronnez à Byzance: Theodote pris avec eux renonce la foy, & la combat enſuite, *t.1.p.345[t.3.p.68.&c.* Athenagore adreſſe vers ce temps-ci ſon apologie à M. Aurele & Commode pour les Chrétiens, *t.2.p.349-351.671. 2.* S.Apollinaire d'Hieraple, S.Meliton, & Militiade, peuvent avoir auſſi publié vers le meſme temps leurs apologies, *p.344[t.3.p.54.*

On adoroit alors à Troade la ſtatuë d'un Nerullin encore vivant, t.2.p.350.

S.Pothin premier Eveſque de Lion, S.Attale, S.te Blandine, & 45 autres, ſouffrent le martyre à Lion au mois d'aouſt, & un peu devant, *p.348[t.3.p.1-29.* Eſtant en priſon ils écrivent au Pape Eleuthere & en Aſie ſur les Montaniſtes, *p.19.* Aprés leur mort les Egliſes de Vienne & de Lion envoient leurs lettres & mandent leur martyre à celles d'Aſie & de Phrygie, *p.2.* Elles y joignent leur ſentiment ſur les Montaniſtes, *t.2,p.461[t.3.p.29.* Alcibiade & Theodote eſtoient celebres parmi les Montaniſtes, *t.2.p.459.*

S.Irenée eſt fait Eveſque de Lion à la place de S.Pothin, *t.3.p.83.*

Smyrne ruinée cette année ou peu aprés un tremblement de terre: Ariſtide ſophiſte, dont nous avons divers diſcours, en écrit à M.Aurele qui la rétablit, E.t.2.p.427.

Les Gots occupoient apparemment dés ce temps-ci les bords du Danube vers la baſſe Meſie, t.3.p.131.

931. *Orſitus, & Julianus Rufus, Conſuls.* 17,18. 178.

L'arreſt d'Orſitus fait les enfans heritiers de leurs meres, E.t.2.p.430.

Les deux Quintilles remportent quelque victoire ſur les Allemans, p.429. *Arogeſe Roy des Quades eſt pris vers ce temps-ci, & relegué à Alexandrie*, p.411.

M.Aurele marie Commode, puis part avec luy le 15 d'aouſt pour retourner en Allemagne, p.429.

S.Epipode & S.Alexandre ſouffrent le martyre à Lion app. en.178, *Mt.3, p.30.35*, & pc. auſſi S.te Cecile vierge, app.en Sicile, *p.260*.

Lucius Roy en Angleterre depute au Pape Eleuthere, voulant ſe faire Chrétien: C'eſtoit à la fin de M.Aurele, ou ſous Commode, *p.62.63*.

Hermogene auteur de la matiere increée, paroiſt dés ce temps-ci, & vivoit encore vers l'an 200. *p.65.66*.

932. *Commodus Auguſtus II, & Titus Annius Aurelius Verus II, Conſuls.* 18,19. 179.

Aggripin 9.e Eveſque d'Alexandrie meurt le vendredi 30 janvier, *Mt.2.p.444*: Julien ſon ſucceſſeur gouverne dix ans & 33 jours, *Ib|t.3.p.62*. S.Pantene tenoit alors l'ecole de l'egliſe d'Alexandrie, *p.172*.

S.Marcel reçoit la couronne du martyre à Challon, & S.Valerien à Tournus, *t.2.p.348|t.3.p.35-37*. On met auſſi vers ce temps-ci le martyre de S.Benigne à Djion, de S.Speuſippe & ſes compagnons, s'ils ont ſouffert à Langres, de S.Andoche &c. prés d'Autun, de S.Symphorien &c. à Autun, *t.2.p.348|t.3,p.38-46*. & de quelques autres à Vienne, *t.2.p.348*.

Paterne gagne une grande bataille ſur les Marcomans &c. E.t.2.p.430.

On met ſous M.Aurele le philoſophe Numene, Apulée, Aulu-Gelle, & divers autres hommes de lettres, p.447-458. *Celſe philoſophe epicurien, peut avoir écrit vers ce temps-ci contre les Chrétiens*, M. t.3.p.575.576.

933. *Præſens II, & Cex.Quintilius Condianus, Conſuls.* 19,20. de Commode 1. 180.

M.Aurele meurt le 17 de mars à Sirmich, ou à Vienne, E.t.2.p.431.432. *COMMODE ſon fils luy ſuccede, & gouverne 12 ans, 9 mois, & 14 jours*, p.500. Il ne fut pas d'abord fort favorable aux Chrétiens. *Mt.3.p.55*. Arrius Antoninus qui eſtoit Proconſul d'Aſie vers ce temps-ci, les perſecute fort, *p.56*.

Apelle Marcionite, puis hereſiarque peut avoir paru vers ce temps-ci, *t.2 p.308*.

Marc auteur des Marcoſiens, vivoit encore ſous Commode lorſque S.Irenée écrivoit contre luy, *p.319*.

Les Romains remportent quelques avantages ſur les Allemans en ſeptembre, Commode leur vend la paix ou l'achette, retourne à Rome, & y entre en triomphe le 22 octobre, E.t.2.p.475.

Lucien & Celſe philoſophes epicuriens, vivoient encore ſous Commode, p.440.

L'an de J. C.	L'an de de Commode		L'an de Rome
181.	1,2.	*Commodus Auguſtus III, & Burrhus, Conſuls.* Les Montaniſtes peuvent avoir eſté excommuniez vers ce temps-ci par les Chrétiens d'Aſie, enſuite de quelques Conciles, *M.t.2.p.460.461.* S. Theophile 6.e Eveſque d'Antioche, acheve vers ce temps-ci ſes livres à Autolyque, & meurt peu aprés: *Maximin* luy ſuccede, *t.3.p.53*, gouverne 9 ans, *p.168.* S. Hegeſippe peut eſtre mort vers cette année, *p.47.* *Le temple de Serapis à Alexandrie eſt brulé*, E.t.2.p.477.	934.
182.	2,3.	*Mamertinus, & Rufus, Conſuls.* Florin & Blaſte Preſtres de Rome, troublent cette Egliſe ſous Commode, l'un par l'hereſie, l'autre par le ſchiſme, *M.t.3.p.61.* *Les Romains remportent quelque victoire, & apparemment vers la Dace*, E.t.2.p478.	935.
183.	3,4.	*Commodus Auguſtus IV, & Victorinus II, Conſuls.* *Quel eſtoit Victorin Conſul en cette année*, E.t.2.p.178. *Les Anglois paſſent le mur des Romains, & pillent leurs terres. Ulpius Marcellus les bat*, p.479. *Lucille ſœur de Commode conſpire contre luy: Elle eſt bannie & tuée avec beaucoup d'autres*, p.480. *Paterne Preſet du Pretoire eſt auſſi tué avec Salvius Julianus*, p.481. *Perennis ſucceſſeur de Paterne, devient tout puiſſant, & regne durant environ trois ans*, p.483. *L'Imperatrice Criſpine accuſé d'adulteré, eſt bannie & tuée en l'an 183 au pluſtoſt*, p.481. *Commode prend en affection & éleve fort une Marcia* qui protege les Chrétiens, *p.481|M.t.3.p.55.* Commode les laiſſe en paix, *Ibid.* Etat de l'Egliſe ſous ce Prince. *p.55.56.*	936.
184.	4,5.	*M. Eggeus Marullus, & Cn. Papirius Ælianus, Conſuls.* *Il peut y avoir eu cette année quelque guerre contre les Sarmates*, E.t.2.p. 484.	937.
185.	5,6.	*Maternus, & Bradua, Conſuls.* Origene naiſt vers la fin de l'an 185, *M.t.3.p.497.753.1.* Les heretiques Marcoſiens font vers ce temps-ci beaucoup de tort autour du Rhone, *e.2.p.322.* Theodotion Ebionite publie vers ce temps-ci la verſion de l'Ecriture, *p.120|t.3.p.512.*	938.
186.	6,7.	*Commodus Auguſtus V, & Glabrio II, Conſuls.* S. Apollone Senateur Romain eſt martyrizé à Rome vers ce temps-ci, *M.t.2.p.480|t.3.p.59.* On met auſſi ſous Commode le martyre d'un S. Jule Senateur, & de quelques autres Saints à Rome, *p.59.* *Perennis miniſtre de Commode, eſt abandonné aux ſoldats qui le maſſacrent*, E.t.2.p.484. *Cleandre prend ſa place, & fait pis que luy*, p.485. *Il fait perir*	939.

939. *Antiſtius Burrhus beaufrere de Commode*, p. 486.
Pertinax eſt envoyé gouverner l'Angleterre, & y appaiſe de grandes ſeditions des ſoldats, Ibid. *Materne & les deſerteurs ravagent l'Eſpagne & les Gaules*, p. 487. — 6,7. — 186.

940. *Criſpinus, & Ælianus, Conſuls.*
Materne entreprend de tuer Commode vers mars : il eſt trahi & puni, E.t.2. p. 487.
La peſte afflige Rome & l'Italie, & dure deux ou trois ans, p. 488.
Saint Irenée écrit ſon ouvrage contre les Valentiniens ſous le pontificat d'Eleuthere, *Mſ.*3.p.87-90. — 7,8. — 187.

941. *Fuſcianus II, & Silanus II, Conſuls.*
Baſſien Caracalla fils de Severe, naiſt le 4 d'avril 188, E.t.3.p.591.2. — 8.9. — 188.

942. *Duo Silani, Conſuls.*
Il y eut cette année 25 Conſuls, dont l'un fut Severe depuis Empereur, E.t.2. p. 490.
Julien 11.e Eveſque d'Alexandrie meurt le 3 de mars : *Demetre* luy ſuccede. *Mſ.*3.p.62. 508, & gouverne 42 ans & 219 jours, *p.* 508. Peu aprés ſon ordination, il envoie S. Pantene confirmer la foy dans les Indes, *p.*172. 509.
S. Clement Preſtre d'Alexandrie, ſuccede à S. Pantene dans l'ecole des Catecheſes, *p.*172.182. Son exhortation aux Gentils ſemble avoir eſté compoſée peu aprés, *p.*182. 185.
Ammone Saccas qui eſtoit Chrétien, quitte le trafic & s'appliqne à la philoſophie, où il ſe rend tres celebre, *p.* 279.
Gete fils de l'Empereur Severe naiſt à Milan le 27 may 189, E. t.3.p.592.
Famine à Rome, t.2.p.489. *Le peuple ſe ſouleve contre Cleandre, à qui Commode fait trancher la teſte*, p.490. *Pertinax rappellé d'Angleterre eſt fait Intendant des vivres*, p.492, *& enſuite Proconſul d'Afrique*, p.494. — 9,10. — 189.

943. *Commodus Auguſtus VI, & Petronius Septimianus, Conſuls.*
Commode fait mourir Petrone Mamertin ſon beaufrere, Antonin ſon neveu, Annia Fauſtina couſine germaine de ſon pere, Sulpicius Craſſus Proconſul d'Aſie, Jule Alexandre, & beaucoup d'autres, E.t.2.p.493. *Pluſieurs autres ſont tuez avec des aiguilles empoiſonnées*, p.492.
Severe eſt envoyé commander les troupes dans l'Illyrie, p.494.
S. *Serapion* 8.e Eveſque d'Antioche ſuccede apparemment en 190 à Maximin, & gouverne 21 an, *M.t.*3.*p.*168.
Seleucus & Hermias heretiques de Galacie, peuvent avoir paru en ce temps-ci, *p.*67. Artemas ou Artemon hereſiarque paroiſſoit auſſi vers le meſme temps, *p.*69.70.
L'Empereur Valerien peut eſtre né en 190, E.t.3.p.390. — 10,11. — 190.

L'an de J.C.	L'an de Commode		L'an de Rome
191.	11,12.	*Apronianus, & Pradua, Conſuls.*	944.
		Les temples de la Paix & de Veſta ſont brulez, avec beaucoup d'autres edifices de Rome, E.t.2.p.494.	
192.	12,13.	*M Commodus Auguſtus VII, & P. Helvius Pertinax II, Conſuls.*	945.
		S. Eleuthere meurt, *M.t.3.p.63.616.617.* S. VICTOR luy ſuccede & gouverne environ dix ans, p.100.112.616.2.	
		Rhodon auteur eccleſiaſtique, fleuriſſoit ſous Commode & ſous Severe, *t.2. p.305 t.3.p.64.65.*	
		Il y eut vers ce temps quelques guerres contre les Sarrazins, E.t.2.p.496.	
		Commode fait repreſenter des jeux à la fin de decembre: & le dernier jour de l'an il eſt étranglé par la conſpiration de Latus Preſet du Pretoire, p.498. *Latus fait proclamer Pertinax Auguſte par les Pretoriens dés la nuit meſme*, p.509.	
193.	Pertinax 1.	*A. Soſius Flaco, & C. Julius Erucius Clarus, Conſuls.*	946.
		PERTINAX eſt declaré Empereur par les ſoldats & par le Senat, le premier janvier avant le jour, E.t.2.p.510. *Le deuxieme janvier on abat les ſtatues de Commode*, p.513. *Le 3e les Pretoriens mecontens veulent faire un nouvel Empereur. Ils s'appaiſent*, p.515.516. *Les Pretoriens recommencent, veulent faire Soſius Falco Empereur: Pertinax luy pardonne*, p.517. *Mais deux-cens ſoldats viennent attaquer Pertinax dans le palais, & animez par un ſeul, le tuent le 28e jour de mars*, p.518.	
		Le meſme jour Didius JULIANUS encherit l'Empire ſur Sulpicien, & l'emporte, t.3.p.3.4. *Les ſoldats le font declarer Auguſte par le Senat*, p.6. *Il regne 65. jours juſqu'au deuxieme de juin qu'il fut tué*, p.23.	
		Peu aprés la mort de Pertinax, Niger prend la pourpre à Antioche, & Severe en Pannonie, p.17. *On n'en ſauroit fixer le jour*, p.595.1. *Severe donne à Albien le titre de Ceſar*, p.19, *& marche promtement vers Rome*, p.20.	
	Severe 1.	*Le deuxieme de juin le Senat oſte l'Empire à Julien, le fait tuer, & declare SEVERE Empereur*, p.23. *Severe regne enſuite 17 ans, 8 mois, & trois jours* p.84, *Idée generale de ſa conduite & de ſon gouvernement*, p.69. *Il caſſe les Pretoriens, puis fait ſon entrée à Rome*, p.24. *Il fait donner peu aprés à Albin la puiſſance du Tribunat, & fait de nouveaux Pretoriens &c.* p.27. *Il part de Rome trente jours aprés y eſtre entré, & marche contre Niger*, p.28. *ſur lequel il remporte dés cette année quelque avantage*, p.29. *Il y peut avoir commencé le ſiege de Byzance qui dura trois ans*, p.31.38.	
		Athenée écrit ſon Dipnoſophiſte peu aprés la mort de Commode, t.2.p.504.	
		Theodote de Byzance, ou le corroyeur, commence à ſoûtenir à Rome que J. C. n'eſtoit qu'un homme, & à former la ſecte des Theodotiens, *M.t.3.p.* 68-70. Il eſt condamné par un Concile de Rome ſous Victor, *p.69*, p. c. avec Artemon ſon diſciple, qui ſe forma enſuite une ſecte à part, *p.69.70.*	
194.	1,2.	*L. Septimius Severus Aug. II, & E. Clodius Albinus Cæſar II Conſuls.*	947.
		Severe défait vers Gyzic Emilien General de Niger, & Niger meſme prés de Nicée, E. t.3.p.31. *Un torrent luy ayant ouvert le mont Taurus, il défait*	

947. *encore Niger prés d'Iſſus, & Niger eſt tué à la fin de 194, ou en 195*, p. 33. 1,2. 194.
Les peuples de l'Oſrhoene & de l'Adiabene ſe revoltent contre les Romains, & aſſiegent Niſibe, p. 36.

948. *Scapula Tertullus, & Tineius Clemens, Conſuls.* 2,3. 195.
Severe fait quelques guerres dans [b]*Arabie, dans l'Oſrhoene, & contre les Parthes*. E.t.2.p.37.
S. Narciſſe de Jeruſalem fleuriſſoit en ce temps-ci, *M.t.3.p.177*.

949. *Cn. Domitius Dexter II, & L.Valerius Meſſala Thraſea Priſcus, Conſuls.* 3,4. 196.
On met en ce temps-ci la diſpute touchant la feſte de Paſque, qui fit tenir divers Conciles à Rome, à Lion, en Paleſtine, dans l'Oſrhoene, dans le Pont, à Corinthe, à Epheſe, *M.t.3.p.94.104-112.177.509*.
Byzance eſt priſe par Severe dans les premiers mois de cette année, E.t.3.p.40. 597. *Severe fait quelques conqueſtes vers le Tigre*, p. 41.
Albin & Severe eſtant devenus ennemis, Albin deſcend dans les Gaules, où Severe vient de la Meſopotamie pour le combatre, p. 41. 42. *En chemin Severe fait Ceſar à Viminac Baſſien Caracalla ſon fils, & luy donne le nom d'Antonin*, p. 43. 600. *Numerien maiſtre de grammaire leve des troupes pour Severe, & puis ſe retire*, p. 45.

950. *Lateranus, & Rufinus, Conſuls.* 4,5. 197.
Bataille de Lion le 19 fevrier, entre Severe & Albin, tous deux en perſonne avec 150 mille hommes. Albin eſt défait & ſe tue, E.t.3.p.46.599.600. *Severe diviſe l'Angleterre en deux provinces*, p. 48. *Il commet de grandes cruautez dans les Gaules*, p.47, *& à Rome où il eſtoit avant le deuxieme de juin*, p. 48. 49. *Il fait un Dieu de Commode, & ſe fait ſon frere*, p. 49. 51.
La perſecution des Chrétiens commence à Rome dés ce temps-ci, & dure juſqu'en 202, ſans loy du Prince, *M.t.3.p.118*. Leur vertu, leurs miracles, leur grand nombre, *p. 114. 118*, leur pertinace, *p. 119*.
Severe part de Rome peu aprés y eſtre venu, & retourne en Orient contre Vologeſe Roy des Parthes, qui s'eſtoit rendu maiſtre de la Meſopotamie, hors Niſibe, E.t.3.p.52. *Abgare Roy d'Edeſſe ſe ſoumet à Severe*, Ibid.
Tertullien écrit vers ce temps-ci le livre Des ornemens des femmes, *M.t.3. p.210.211*, & quelques temps aprés ce lui De l'habit des femmes, *Ibid.*

951. *Tib. Saturninus, & C. Gallus, Conſuls.* 5,6. 198.
Il y eut vers ce temps-ci quelque ſoulevement des Juifs & des Samaritains, que Severe arreſta bientoſt, E.t.3. p.35: 610. *Il traite avec Vologeſe Roy d'Armenie, & luy augmente ſon royaume*, p. 54.
Caracalla reçoit du Senat la puiſſance du Tribunat & le nom d'Auguſte, le 2 de juin ou peu aprés, p. 53, *l'ayant p. e. receuë de ſon pere & des ſoldats trois mois pluſtoſt*, p. 601.
Severe marche contre les Parthes ſur la fin de l'été; prend Teſiphon d'aſſaut,

L'an de J. C.	L'an de Severe.		L'an de Rome
198.	5,6.	*& la ſaccage peu avant l'hiver : Vologeſe Roy des Parthes s'enfuit : Gete eſt proclamé Ceſar : Severe abandonne Cteſiphon, & s'en revient*, p. 54. *Il eſt appellé Parthicus Maximus*, p. 55. *Virius Lupus gouverneur d'Angleterre, achette vers ce temps-ci la paix des Meates*, p. 56. *Il paroiſt vers ce temps-ci une forme de ville en l'air dans la Paleſtine*, M. t. 2. p. 477 lt. 3. p. 223.	951.
199.	6,7.	*P. Cornelius Anullinus II, & M. Aufidius Fronto, Conſuls.* *Le Senat confirme à Gete le titre de Ceſar le 7 de mars*, E. t. 3. p. 55. 593. *Severe aſſiege deux fois vers ce temps-ci la ville d'Atra ſans la pouvoir prendre*, p. 57. 602. S. Narciſſe calomnié abandonne vers ce temps-ci l'Egliſe de Jeruſalem, & ſe retire dans la ſolitude, *M. t. 3. p.* 178. Dius, Germanion, & Gordie, luy ſuccedent l'un aprés l'autre dans le gouvernement de cette Egliſe, *p.* 170.	952.
200.	7,8.	*Tib. Claudius Severus II, & Caius Aufidius Victorinus, Conſuls.* *Severe fait en Orient de nouvelles recherches contre les partiſans de Niger*, E. t. 3. p. 59. Agrippin Eveſque de Carthage commence à rebattizer tous les heretiques : Cela eſt ordonné dans un grand Concile, p. e. vers l'an 200, *M. t. 4. p.* 140. 144. Vigellius Saturninus Proconſul d'Afrique, y perſecute le premier les Chrétiens, *M. t. 3. p.* 120. Il fait mourir à Carthage le 17 juillet Saint Sperat, & les autres Martyrs Scillitains, *p.* 131. *&c.* Tertullien peut avoir écrit ſon apologie en 200. ou 201, & quelques autres ouvrages qui regardent la perſecution, *p.* 119-121. 206-209. Il fait vers le meſme temps ſes livres De la Preſcription contre Hermogene &c. *p.* 203-205. Hermogene vivoit encore alors, *p.* 65, auſſi-bien que Nigidius autre heretique, *p.* 66. Praxeas commence vers ce temps-ci à Rome l'hereſie des Patropaſſiens contre la Trinité, *p.* 74. Jule Caſſien Gnoſtique paroiſſoit auſſi beaucoup alors, *t. 2. p.* 55. 289. *Le medecin Galien écrivoit encore ſous Severe : abregé de ſon hiſtoire*, E. t. 3. p. 85.	953.
201.	8,9.	*L. Annius Fabianus, M. Nonius Mucianus, Conſuls.* *Severe donne en Syrie la robe virile à Caracalla*, E. t. 3. p. 60. Tertullien decouvre l'hereſie de Praxeas & la luy fait abjurer, *M. t. 3. p.* 201. Il fait divers écrits de pieté, *p.* 201. 202.	954.
202.	9,10.	*Lucius Septimius Severus III, & Marcus Aurelius Antoninus Augg. Conſuls.* S. Victor Pape meurt le 20 d'avril, *M. t. 3. p.* 212. 634. 635. S. Zephyrin luy ſuccede, *p.* 113. 236, & gouverne environ 17 ans, *p.* 238. *Severe va en Arabie, en Paleſtine, & de là en Egypte qu'il viſite toute*, E. t. 3. p. 60.	955.

955. Il publie dans la Paleſtine des edits contre les Juifs, *Ibid.* & contre les Chrétiens, qui augmentent beaucoup la perſecution, *M.t.3.p.121.122.* S.Clement d'Alexandrie quitte l'ecole des Catecheſes, & va en Cappadoce, *p.183.* Saint Leonide pere d'Origene, & beaucoup d'autres, ſont martyrizez à Alexandrie, *p.122.499.* S.Irenée eſt martyrizé ſous Severe, & à ce qu'on croit, avec une grande partie des Chrétiens de Lion, *p.95.96.122.* — Severe 9,10. — 202.

Severe donne un Senat à la ville d'Alexandrie, E.t.3.p.61. *Il fait fermer le tombeau d'Alexandre*, Ibid.

Les heretiques Arcontiques ſemblent n'avoir commencé que depuis Saint Irenée, *Ms.2.p.323.*

Judas écrit ſur les 70 ſemaines de Daniel en 202, ou peu aprés, *t.3p.122.*

956. *Septimius Geta, & Fulvius Plautianus II, Conſuls.* — 10,11. — 203.

Severe revient à Rome par l'Aſie & par l'Illyrie. En paſſant par la Thrace il y celebre app. de jeux le 7 de mars: Il fait de grandes largeſſes à Rome, E.t.3.p.593. *Caracalla epouſe vers juin Plautille fille de Plautien*, p.66.

Tertullien eſtoit apparemment alors à Rome, *M.t.3.p.209.210.*

Origene enſeigne quelque temps la grammaire à Alexandrie, & auſſi-toſt aprés les Catecheſes, *p.501.755.1.* S.Plutarque & S.Heracle ſont ſes premiers diſciples, *p.289.501.755.1.* Il ſe fait eunuque, *p.506.*

S.te Guddene ſouffre à Carthage en 203, *p.124.*

Le mont Veſuve jette vers ce temps-ci beaucoup de feu avec de grands bruits, E.t.3.p.66.

957. *L.Fabius Septiminus Silo, & Libo, Conſuls.* — 11,12. — 204.

Plautien eſt tué, peut-eſtre le 22 janvier en 204 ou 205, E.t.3.p.67.603.

Jeux ſeculiers aprés le 2 de juin, p.69.

Oppien écrit vers ce temps-ci ſon celebre poëme ſur la peſche, p.143.

L'Empereur Heliogabale peut-eſtre né ſur la fin de 204, p.166, *& l'Empereur Philippe vers le meſme temps*, p.301.

S.Plutarque & quelques autres diſciples d'Origene, & S.te Potamiene vierge, ſouffrent le martyre à Alexandrie ſous Aquila en 204, ou peu aprés, *Ms.3, p.122.162.289.504.*

Tertullien qui paroiſt avoir eſté juſqu'à cette année dans l'Egliſe, devient Montaniſte avant 207, *p.212.*

Muſanus qui a écrit contre les Encratites, vivoit encore en ce temps-ci, *t.2. p.455.*

958. *M.Aurelius Antoninus Aug.II, & P.Septimius Geta Cæſar, Conſuls* — 12,13. — 205.

S.te Perpetue, S.te Felicité, & leurs compagnons ſouffrent le 7 mars en 205, ou peu aprés, apparemment à Carthage, *Ms.3.p.125,138.139.* Dieu punit la perſecution en Afrique par une ſterilité, *p.125.*

Tertullien met en ce temps-ci une propheteſſe Montaniſte fort celebre, *t.2.p.467.*

Bulla Felix chef de voleurs, pille l'Italie durant deux ans, E.t.3.p.76.

L'an de J. C.	L'an de Severe		L'an de Rome
206.	13,14.	*Numminus Albinus, & Fulvius Æmilianus, Conſuls.*	959.
		Severe fait mourir vers ce temps-ci Quintillus Apronien Proconſul d'Aſie, Marcellin, & quelques autres Senateurs, E.t.3.p.75. S.Narciſſe reparoiſt peut-eſtre vers ce temps-ci à Jeruſalem, où il gouverne l'Egliſe avec Gordie ſon troiſieme ſucceſſeur, *M.t.3.p.179.*	
207.	14,15.	*Aper, & Maximus, Conſuls.*	960.
		Les Romains remportent quelque victoire ſur les Anglois, E.t.3.p.77. *Le voleur Bulla Felix eſt pris vers le meſme temps*, Ibid. Tertullien déja Montaniſte écrit ſes cinq livres contre Marcion en la 15.e année de Severe, *M.t.2.p.306 t.3.p.226.* S.Rutille fait long-temps le martyre, & le ſouffre enfin avec courage vers ce temps-ci en Afrique, *t.3.p.128.*	
208.	15,16,	*M.Aurelius Antoninus Aug.III, & P.Septimius Geta Cæſar II, Conſuls.*	961
		Severe donne ceſte année la puiſſance du Tribunat à Geta ſon ſecond fils, & le titre d'Auguſte en 208 ou 209, E.t.3.p.78. *Il va en Angleterre avec ſes enfans*, Ibid. *Diadumene fils de l'Empereur Macrin naiſt le 19 ſeptembre*, p.145. *Alexandre, depuis Empereur, naiſt à Aree en phenicie le premier octobre 208 ou 209*, p.165.178.617.618.	
209.	16,17.	*Pompeianus, & Avitus, Conſuls.*	962.
		Severe traverſe toute l'Ecoſſe juſques au haut, perd 50 mille hommes, & oblige neanmoins les Meates & les Caledoniens à luy demander la paix, E.t.3. p.80. *Philoſtrate Athenien écrit la vie d'Apollone de Tyanes ſous Severe ou ſous Caracalla*, p.88.	
210.	17,18.	*M.Acilius Fauſtinus, & Triarius Rufinus, Conſuls.*	963.
		Eclipſe de ſoleil le 11 d'avril, M.t.3.p.668. 2. *Il y eut auſſi en 210 des pluies extraordinaires en Afrique*, p.130. *Severe fait un mur ou un rempar en Angleterre*, E.t.3.p.81.605. *Il tombe malade ſur la fin de l'année: Les Meates & les Caledoniens ſe revoltent*, p.82. *On croit que Diogene de Laerte, & Jule Tirien celebre orateur ou grammairien vivoient ſous Severe*, p.86, *& meſme Denys le geographe*, t.1.p.685. Priſcille propheteſſe des Montaniſtes paroiſt eſtre morte avant 211, *M.t.2. p.466.* Minuce Felix avocat de Rome, peut avoit fait ſon Octave vers ce temps-ci, *t.3.p.163.*	
211.	18.	*Gentianus, & Baſſus, Conſuls.*	964.
		Il paroiſt des feux en 211 ſur les murailles de Carthage & d'autres prodiges, M.t.3.p.130.	

964. *Severe meurt à York en Angleterre le 4.e jour de fevrier*, E.t.3.p.84. | 18. | 211.

CARACALLA & GETE luy ſuccedent, font la paix avec les barbares, & s'en retournent à Rome, p.112. *Caracalla regne 6 ans, deux mois, & 4 jours*, p.139. *C'eſt luy qui a fait citoyens Romains tous les ſujets de l'Empire*, p.124, *& qui a admis les Egyptiens dans le Senat*, p.126. | Caracalla 1.

La perſecution continuë encore cette année: Scapula Proconſul d'Afrique fait mourir S.Mavile, & p.e. auſſi S.Rutile, *M.t.3.p.129.* Tertullien adreſſe à Scapula un écrit pour les Chrétiens, *p.129.130.227.* L'Egliſe jouit enſuite de la paix durant 38 ans, *p.130.*

S.Serapion 8.e Eveſque d'Antioche meurt; *S.Aſclepiade* luy ſucceede, & gouverne ſix, neuf, ou onze ans, *p.169.* S.Alexandre de Jeruſalem, alors priſonnier pour la foy, luy écrit par S.Clement d'Alexandrie, *p.184.185*, & eſt delivré peu aprés, *p.124.*

S.Clement d'Alexandrie ne vécut pas long-temps depuis, *p.185.* S.Pantene vivoit encore ſous Caracalla, & enſeignoit à Alexandrie, *p.173.*

Origene vient voir l'Egliſe Romaine peu aprés la perſecution, & retourne à Alexandrie, *p.510.*

Caracalla taſche de tuer Gete durant les Saturnales, E.t.3.p.114.

Apollone écrit contre les Montaniſtes en 211, ou peu aprés, *Ms.2.p.465.* 480, lorſque Montan vivoit encore, *p.465.*

965. *Aſper II, & Aſper, Conſuls.* | 2. | 212.

Gete eſt tué par ſon frere entre les bras de ſa mere vers le 27 de fevrier, E.t.2.p.115. *Le lendemain Caracalla rappelle tous les bannis*, p.116. *Papinien le juriſconſulte eſt tué peu aprés avec une infinité d'autres*, p.129. *Serenus Sammonicus qui a beaucoup écrit, fut de ce nombre*, p.142.

S.Narciſſe oblige S.Alexandre Eveſque de Cappadoce, de gouverner avec luy l'Egliſe de Jeruſalem. Il la gouverne 39 ans, *M.t.3.p.170.*

Origene laiſſe vers ce temps-ci à S.Heracle le ſoin d'une partie des catecumenes, *p.290.* Il retire Ambroiſe de l'hereſie des Valentiniens vers 212, *p.268.*

Oppien de Cilicie écrit vers ce temps-ci ſon poeme ſur la chaſſe, E.t.3.p.143.

966. *M.Aurelius Antoninus Aug. IV, & D.Cælius Balbinus II, Conſuls.* | 3. | 213.

Caracalla vient dans les Gaules, y tue & y fait divers changemens, E.t.3.p.127. *Il retourne de là à Rome*, Ibid.

Caius Preſtre de Rome, puis Eveſque des Nations, a une celebre diſpute à Rome ſous Caracalla avec Procle un des chefs des Montaniſtes, *M.t.3.p.174.*

967. *Meſſala, & Sabinus, Conſuls.* | 4. | 214.

On commence en ce temps-ci à parler des Allemans: Quels ils eſtoient: Caracalla leur fait la guerre en 214 ou 215, E.t.3.p.127.128.

L'Empereur Claude II. peut eſtre né en 214 ou 215, le 10 de may, p.486.

Origene peut avoir commencé ſes Tetraples ſous Caracalla, *M.t.3.p.510.* 511.756.757. Il confere avec Candide Valentinien, *p.521.* Il va vers ce temps-ci

214. | 4. | en Arabie, où le Gouverneur le demandoit, *p.*521.522.Ce fut p.e. dans ce voyage qu'il aſſiſta à une predication de S.Hippolyte, *p.*240.512. | 967.

215. | 5. | *Lætus II, & Cerealis, Conſuls.* | 968.

Caracalla fait la guerre, aux Gots, juſques alors peu connus des Romains; aux Daces & aux Sarmates, E.t.3.p.130.131. *Il vient en Thrace, paſſe en Aſie & à Pergame, & va achever l'année à Nicomedie*, p.131. *Il fait faire à Rome de tres beaux bains*, p.126.

Vologeſe Roy des Parthes meurt vers ce temps-ci: Ses enfans ſe font la guerre pour la couronne; Artabane l'emporte, p.133.

216. | 6. | *C.Atius Sabinus II, & Cornelius Anulinus, Conſuls.* | 969.

Caracalla part de Nicomedie après le 4 d'avril, vient à Antioche, arreſte par perfidie Abgare Roy d'Edeſſe, & le Roy d'Armenie vers le mois de may: Il s'empare de l'Oſrhoene; mais les Armeniens défont les Romains, conduits par Theocrite, E.t.3.p.133.

Caracalla va à Alexandrie, où il fait un grand carnage des habitans, retourne à Antioche; fait une courſe dans la Mede, & revient paſſer l'hiver à Edeſſe, p.135.

Origene va vers ce temps-ci en Paleſtine, où on le fait preſcher quoique laïque, *M.t.3.p.*522.523.762.1.

217. | 7. | *C.Bruttius Præſens, & T.Meſſius Extricatus, Conſuls.* | 970.

Origene trouve la cinquieme verſion de la Bible à Jerico, *M.t.3.p.*512. 523. Demetre le rappelle à Alexandrie, *p.*522.

Caracalla eſt tué le huittieme d'avril en allant d'Edeſſe à Carres, E.t.3.p.139.

Macrin 1. | *MACRIN eſt declaré Empereur par les ſoldats le 11 ſuivant; caſſe beaucoup de choſes faites par Caracalla, & punit divers delateurs*, p.145. *Il donne bien-toſt après le titre de Ceſar & le nom d'Antonin à Diadumene ſon fils*,p.147.150.613.614.*Il regne 14 mois moins trois jours*, p.163.*Il donne à Dion le gouvernement de Smyrne, & de Pergame*, p.153.

Julie femme de Severe ſe laiſſe mourir de faim peu après la mort de Caracalla, p.141.

Grand orage à Rome le 13 aouſt; l'amphitheatre eſt brulé par le tonnerre, & le Tibre ſe deborde, p.153.

Artabane vient attaquer Macrin, qui eſt défait deux fois vers Niſibe après le 23 aouſt, & achette la paix, p.151.*Tiridate Roy d'Armenie reçoit de luy le diademe*, p.152. *Les Daces & les Arabes font quelques mouvemens*, Ibid. *Arabien Duc d'Armenie, & d'autres, ſont accuſez de vouloir ſe revolter*, p.153.

Macrin vient paſſer l'hiver à Antioche, p.152.

S.Aſclepiade 9.e Eveſque d'Antioche, meurt en 217, 220, ou 222. *Philet* luy ſuccede, *M.t.3.p.*170. On luy donne 8 ans, *p.*261.

Natalis Confeſſeur ſe fait par avarice chef des Theodotiens à Rome: Il eſt fouetté par les Anges, & demande pardon au Pape Zephyrin, *p.*70.71.

971. | *M. Opelius Macrinus Aug. II, & Adventus, Conſuls.* | 1,2. | 218.

Eclipſe de ſoleil, & deux cometes vers le commencement de 218, E.t.3.p.157.

L. Marius Maximus, qui peut eſtre l'hiſtorien, eſt fait Prefet de Rome au lieu d'Adventus, Ibid.

Le 16 *de may* HELIOGABALE *eſt declaré Empereur ſous le nom d'Antonin, par les ſoldats campez prés d'Emeſe*, p.159. *Julien Prefet du Prétoire le vient aſſieger, eſt abandonné de ſes ſoldats; & tué*, p.160. | d'Heliogabale 1.

Macrin fait Diadumene ſon fils Auguſte prés d'Apamée, p.161, *donne bataille à Heliogabale le* 6 *ou* 7 *de juin, eſt défait, s'enfuit, eſt pris à Calcedoine, & eſt tué à Arquelaïde en Cappadoce: Diadumene eſt auſſi tué*, p.162.618.

Heliogabale eſt reconnu par le Senat, p.167, *& regne* 3 *ans,* 9 *mois, &* 4 *jours*, p.177. *Il fait tuer pluſieurs Gouverneurs de provinces*, p.169.

Mamée ſa tante fait venir Origene à Antioche, E.t.3.p.180|*M.t.*3.p.524. 763. 2.

Grande ſedition en Egypte, E.t.3.p.164. *Heliogabale vient d'Antioche paſſer l'hiver à Nicomedie*, p.169.

Maximille propheteſſe des Montaniſtes meurt vers ce temps-ci, *M.t.*2. *p.*466.

S. Zephyrin Pape meurt le 20 decembre, *t.*3. *p.*238. S. CALLISTE luy ſuccede, *ibid.* peut-eſtre au commencement de 219, *p.*250, & gouverne pres de 5 ans, *p.*251. 253.

972. | *M. Aurelius Antoninus Aug. II, & Sacerdos, Conſuls.* | 1,2. | 219.

Diverſes perſonnes de neant aſpirent à l'Empire, E.t.3.p.170.

Heliogabale vient à Rome avec ſon Dieu, à qui il ſoumet toutes les autres idoles, Il y fait apporter la Celeſte de Carthage, p.170.171.

Theodote le banquier auteur des Melchiſedeciens, vivoit ſous Zephyrin, *M.t.*3.*p.*73.

973. | *M. Aurelius Antoninus Aug. III, & Eutychianus Comazon, Conſuls.* | 2,3. | 220.

L'hereſiarque Noet paroiſt vers ce temps-ci, *M.t.*4.*p.*238.

974. | *Gratus Sabinianus, & Seleucus, Conſuls.* | 3,4. | 221.

Il paroiſt vers ce temps-ci un Alexandre le grand dans la Meſie & dans la Thrace, E.t.3.p.173.

Grands tremblemens à Rome en ſeptembre & en octobre, Ibid.

Jule Africain acheve ſa chronologie en 221. Il obtient en meſme temps la fondation ou le rétabliſſement de la ville de Nicople, autrefois Emmaüs prés de Jeruſalem, *M.t.*3.*p.*256.

Heliogabale adopte en 221 *Alexandre ſon couſin, & le fait Ceſar*, E.t.3.p.618. *Il le veut depoſer & faire tuer vers la fin de la meſme année, ce qui produit une grande ſedition*, p.175.

975. | *M. Aurel. Anton. Aug. IV, & M. Aurelius Alexander Cæſar, Conſuls.* | 4,5. | 222.

Heliogabale eſt tué dans le camp des Pretoriens le 11 *mars*, E.t.3.p.177.618.

L'an de J.C.	L'an d'Alexandre		L'an de Rome
222.	1.	*ALEXANDRE ſon couſin luy ſuccede avec la joie de tout le monde*, p.182. *Il regne 13 ans & 9 jours*, p. 231. *Il renvoie les dieux & les officiers d'Heliogabale*, p. 204. *Il fait les Prefets du Pretoire Senateurs*, p. 203. Etat de l'Egliſe ſous Alexandre, *Mſ.*3.p.250. S. Hippolyte Eveſque & Martyr, fait ſon cycle paſcal de 16 ans en cette premiere année d'Alexandre aprés Paſque. Il avoit déja ſans doute beaucoup travaillé ſur l'Ecriture, *p.*240. 241. Origene à ſon imitation commence vers ce temps-ci à la commenter, *p.*524.525.	975.
223.	1,2.	*L. Marius Maximus II, & L. Roſcius Ælianus, Conſuls.* *Le ſophiſte Claude Elien écrivoit un peu aprés la mort d'Heliogabale*, E.t.2. p. 602. *Meſa grand'mere d'Alexandre peut-eſtre morte vers ce temps-ci*, t.3.p.205. S. Calliſte Pape eſt martyrizé le 14 d'octobre, *Mſ.*3.p.351. S. URBAIN luy ſuccede, *p.*253.258, & gouverne prés de 7 ans, *ibid.*	976.
224.	2,3.	*Julianus II, & Criſpinus, Conſuls.* *Dion l'hiſtorien eſt fait vers ce temps-ci Proconſul d'Afrique, & enſuite Propreteur de la Dalmacie & de la Pannonie*, E.t.3. p.217.	977.
225.	3,4.	*Fuſcus II, & Dexter, Conſuls.* *L'Empereur Gordien III, n'aiſt le vintieme janvier, app. en 225 ou 226.* E.t.3.p.286.	978.
226.	4,5.	*Alexander Aug. II, & Marcellus, Conſuls.* *Artabane dernier Roy des Parthes eſt défait & tué par Artaxerxés, qui rétablit la monarchie des Perſes ſur la fin de 226. Il regne 14 ans & 10 mois*, E.t.3.p.206.	979.
227.	5,6.	*Albinus, & Maximus, Conſuls.* Jule Africain va voir S. Heracle à Alexandrie vers ce temp-ci, *M.* t.3. *p.*254. Origene s'applique à la philoſophie, & écrit à S. Heracle pour ſe juſtifier ſur cette étude, *p.* 518.	980.
228.	6,7.	*Modeſtus, & Probus, Conſuls.* *Ulpian le juriſconſulte Prefet du Pretoire, eſt tué par ſes ſoldats malgré Alexandre en 228 au pluſtard*, E.t.3.p.212.623. *Decimus & Julius Paulus peuvent avoir eſté mis en ſa place*, p.213. *Les ſoldats demandent auſſi la mort de Dion: mais Alexandre le deſigne Conſul*, p. 217. *On pretend qu'Alexandre aſſocie à l'Empire Ovinius Camillus, qui renonce bien-toſt à ce titre, peut-eſtre en 228*, p.214.623. *Il y eut en 228 quelque guerre contre les Allemans, qui furent vaincus dans l'Illyrie par Varius Macrinus*, p. 215. *Zebin* eſt fait Eveſque d'Antioche aprés Philet, & gouverne environ 9 ans, *Mſ.*3.p.261.525.	981.

L'an de Rome		L'an d'Alexandre	L'an de J.C.
981.	Origene eſt fait Preſtre à Ceſarée en Paleſtine, *p.*764.765. Il va en Acaie, *p.* 525.526.765, & en chemin il écrit de Nicomedie à Jule Africain ſur Suſanne, *p.*257.529-531. Il trouve la 6e verſion de la Bible à Nicople en Epire, *p.* 512-515.531. confond deux heretiques qui luy impoſoient, *p.*531.532, retourne à Alexandrie, *p.*432.	6,7.	228.
982.	*Alexander Aug. III, & Caſſius Cocceianus Dio II, Conſuls.* *Artaxerxés Roy des Perſes aſſiege vers ce temps-ci Atra, & eſt repouſſé; ſubjugue les Medes, & eſt battu dans l'Armenie*, E.t.3.p.208. *Dion aprés ſon Conſulat ſe retire en Bithynie, & y acheve ſon hiſtoire*, p.236. *Gordien I. Conſul en cette année, eſt fait enſuite Proconſul d'Afrique, & ſon fils ſon Lieutenant*, p. 285.	7,8.	229.
983.	*L. Virius Agricola, & Sex. Catius Clementinus, Conſuls.* S. Urbain Pape meurt apparemment le 25 may, *M.t.3.p.258.* S. PONTIEN luy ſuccede le jeudi 22 juillet, & gouverne 5 ans, 2 mois, & 7 jours, *p.*276.	8,9.	230.
984.	*Pompeianus, & Pelagianus, Conſuls.* Origene eſt obligé de quitter Alexandrie, où il laiſſe la chaire des Catecheſes à S. Heracle. Il ſe retire à Ceſarée en Paleſtine, où il eſt tres bien receû: Demetre le condanne par deux Conciles, & le fait excommunier preſque partout, *M.t.3.p.*533-536.765.766. S. Gregoire Thaumaturge & S. Athenodore ſon frere, viennent à Ceſarée en Paleſtine, où ils recontrent Origene qui les engage à y demeurer, & les convertit peu à peu, *p.*539.540 *t.4.p.*320. On tient vers ce temps-ci un grand Concile à Icone, & un autre à Synnades qui rejettent tout batteſme donné par des heretiques, *t.2.p.*483 *t.4.p.*140. S. Firmilien eſtoit déja Ev. de Ceſarée en Cappadoce, *t.3.p.*536 *t.4.p.*309. Demetre 11e Ev. d'Alexandrie meurt le 8. d'octobre, *t.3.p.*291.538.765.766. S. *Heracle* luy ſuccede, & gouverne 16 ans & 56 jours, *p.*291.538. Il laiſſe l'ecole des Catecheſes à S. Denys, qui les tient juſq'en 247 ou 248, *t.4.p.*243.	9,10.	231.
985.	*Lupus, & Maximus, Conſuls.* *Les Perſes pillent la Meſopotamie : Alexandre va en Syrie l'an 232 ou 233, pour leur reſiſter*, E.t.3.p.221.624. *Probe, depuis Empereur, naiſt le 19 aouſt vers ce temps-ci*, p. 560. Gemine Peſtre d'Antioche fleuriſſoit en ce temps-ci, *M. t. 3. p.*262, & Origene peut y avoir fait ſes Hexaples, *p.*510. 511. Ammone Saccas enſeignoit la philoſophie de Platon à Alexandrie, *p.*279. 280. Plotin prend ſes leçons depuis 232 juſqu'en 243, *p.*284.285. Aſtere Urbain Eveſque Catholique, écrit contre les Montaniſtes vers 232, avant la guere de Perſe, *t.2.p.*481.	10,11.	232.
986.	*Maximus II, & Paternus, Conſuls.* *Diverſes ſeditions dans les troupes d'Alexandre : Il caſſe une legion*, E. t.3.p.	11,12.	233.

224. *Urane peut avoir pris alors l'Empire à Edeſſe, & l'avoir auſſi-toſt perdu*, p. 213. 224. *Alexandre fait cette année la guerre à Artaxerxés, & le defait*, p. 225

Le philoſophe Porphyre naiſt en 233, p. 653.

233. 11, 12. — 986.

234. 12, 13.

Maximus, & Urbanus, Conſuls.

Les Germains ravagent les Gaules, E. t. 3. p. 228. *Alexandre revient d'Orient pour les combatre; entre à Rome en triomphe le* 25 *ſeptembre, & en part peu aprés pour les Gaules*, Ibid.

Modeſtin & divers autres juriſconſultet fleuriſſent en ce temps-ci, p. 234.

Le jeune Philippe Auguſte peut eſtre né en 234, p. 301. — 987.

235. 13, 14. de Maximin I. 1.

Severus, & Quintianus, Conſuls.

MAXIMIN I. fait tuer Alexandre à Mayence ou auprés, vers le 19 *mars*, E. t. 3. p. 231, *& s'empare enſuite de l'Empire avec ſon fils Maxime ou Maximin qui eſt fait Ceſar*, p. 243. *Il regne trois ans & un peu plus*, p. 265.

Grands tremblements de terre, ſurtout en Cappadoce & dans le Pont, M. t. 3. p. 264.

Magnus forme une conſpiration contre Maximin, qui tue pour cela 400 *perſonnes*, E. t. 3. p. 243. *Les Oſrhoeniens de l'armée ſe revoltent, & font Empereur T. Quartinus, qui eſt tué peu aprés*, p. 244. *Maximin fait enſuite de grands ravages dans l'Allemagne*, Ibid.

Il perſecute les chefs des Chrétiens, & fait bruler les egliſes, *Ms. 3. p. 263. &c.* On met ſous luy le martyre de S.te Barbe, *p. 226.*

Sur le premier bruit de cette perſecution, Tertullien écrit ſur la Couronne, & ſur la fuite dans la perſecution, *p. 228. 230.* Peu aprés il quitte les Montaniſtes, pour former à Carthage la ſecte des Tertullianiſtes, éteinte du temps de S. Auguſtin, *p. 231. 232.*

S. Gregoire Thaumaturge peut avoir paſſé le regne de Maximin à Alexandrie, *t. 4. p. 323. 668.*

S. Pontien Pape relegué en Sardaigne par Maximin, y meurt martyr le 28 ſeptembre, *t. 3. p. 277.* S. ANTERE luy ſuccede le 23 novembre, & ne gouverne que 40 ou 41 jours, *p. 278.*

Il paroiſt une fauſſe prophetеſſe dans la Cappadoce &c. *t. 4. p. 310.*

Nous avons une chronologie faite par un Chrétien en 235, *E. t. 3. p. 234.*

Philoſtrate fils de Nervien écrit les vies des ſophiſtes aprés la mort d'Alexandre, p. 89. — 988.

236. 1, 2.

C. Julius Verus Maximinus Aug. & Africanus, Conſuls.

S. Antere Pape meurt le troiſieme janvier, eſtant p. e. en priſon, *M. t. 3. p. 278.* S. FABIEN luy ſuccede, & gouverne environ 14 ans, *p. 362.*

S. Ambroiſe Diacre confeſſe J.C. ſous Maximin, & eſt emmené priſonnier en Allemagne, avec Protoctete Preſtre, *p. 271. 540.* Origene leur adreſſe ſur cela ſon livre du Martyre, *p. 272. 540.* Il demeure deux ans caché à Ceſarée en Cappadoce durant la perſecution, *p. 271. 542.* — 989.

Maximin

L'an de Rome		L'an de Maximin	L'an de J. C
989.	*Maximin peut avoir fait cette année la guerre aux Daces & aux Sarmates*, E.t.3.p.246. *Il vient paſſer l'hiver à Sirmich*, Ibid.	1,2.	236.
990.	*Perpetuus, & Cornelianus, Conſuls.* *Eclipſe de ſoleil le douzieme avril*, E.t.3.p.248. *Gordien I. prend le titre d'Auguſte en Afrique vers le milieu de may, & le donne à Gordien II. ſon fils*, p.248.631. *Le Senat ſe declare pour les Gordiens le 27 de may; & la ville de Rome enſuite avec preſque tout l'Empire*, p.250. *Sabin Prefet de Rome eſt tué*, p.251. *Cappellien gouverneur de Mauritanie arme contre les Gordiens: le fils eſt défait & tué devant Carthage; le perë s'étrangle vers le commencement de juillet*, p.253. *Aprés leur mort, app. le 9 de juillet, le Senat choiſit pour Empereur, Pupienus MAXIMUS, & Calius BALBINUS*, p.256, *qui regnent un an*, p.269. *Le peuple oblige le Senat d'y joindre en qualité de Ceſar Gordien III, petit fils de Gordien I*, p.257.286. *Grande ſedition à Rome à la fin de 237, ou peu aprés, entre le peuple & les Pretoriens, qui brulent une grande partie de la ville*, p.259. *S. Babylas* eſt fait douzieme Eveſque d'Antioche aprés Zebin, & gouverne 13 ans, *Ms.3.p.401.*	2,3.	237.
991.	*Annius Ulpius* ou *Piut, & Pontianus, Conſuls.* *Maximin marche contre Rome, aſſiege Aquilée au commencement du printemps, & ne la peut prendre*, E.t.3.p.263. *Ses ſoldats affamez ſe ſoulevent & le tuent avec ſon fils, app. à la fin de mars, & ſe ſoumettent à Maxime & à Balbin*, p.264, *qui regnent paiſiblement environ trois mois*, p.269. *Eclipſe de ſoleil le deuxieme avril*, p.261. *Les Carpes pillent la Meſie: Les Gots & les Perſes commencent auſſi la guerre ou en menacent*, p.267. *Maxime & Balbin ſont tuez par les Pretoriens, qui declarent Auguſte GORDIEN III, durant les jeux Capitolins, peut-eſtre vers le 15 juillet*, p.268.287. *Gordien regne 5 ans & 8 ou 9 mois*, p.296. Durant ſon regne Origene reprend les ecoles à Ceſarée en Paleſtine, *M.t.3.p.543.* S. Gregoire Thaumaturge y fait l'eloge d'Origene, & revient en ſon pays avec ſon frere en 238 ou 239, *M.t.3.p.543 t.4.p.312.324.* *Cenſorin écrit ſon livre* de Die natali, *dans les derniers mois de cette année; & fixe ce temps par beaucoup de caracteres*, E.t.3.p.297.	3,4. Maxime & Balbin	238.
992.	*M. Antonius Gordianus Aug. & Aviola, Conſuls.* On peut mettre vers ce temps-ci l'hereſie des Valeſiens, *Ms.3.p.262.*	1,2.	239.
993.	*Sabinus II, & Venuſtus, Conſuls.* *Sabinien ſe fait Empereur en Afrique, & eſt auſſi-toſt livré aux officiers de Gordien*, E.t.3.p.288. S. Gregoire Thaumaturge eſt fait Eveſque de Neoceſarée vers 240, par S. Phedime d'Amaſée, *Ms.4.p.326.327.*	2,3.	240.

240.	2,3.	*Sapor I. ſuccede à Artaxerxés Roy de Perſe ſon pere, en 240 ou 241*, p.209. *Ses qualitez : Il regne 31 an*, p.291.§19. Origene fait ſous Gordien un ſecond voyage en Grece, *Mr.3.p.*543. Les heretiques Valeſiens commencent vers ce temps-ci, *p.*262.	993.
241.	3,4.	*Gordianus Aug. II, & Civica Pompeianus, Conſuls.* *Sapor fait la guerre aux Romains, prend Niſibe &c. menace ou prend Antioche*, E.t.3.p.292. *Gordien epouſe Tranquilline avant que de marcher contre les Perſes*, p.289. *Miſithée ſon beau-pere gouverne tres bien le Prince & l'Etat*, Ibid. *Grand tremblement de terre*, p.290. *Les François inconnus juſques alors, pillent les Gaules : Aurelien, depuis Empereur, les défait prés de Mayence*, p.290.396.	994.
422.	4,5.	*CVettius Aufidius Atticus, & C. Aſinius Prætextatus, Conſuls.* *Gordien ouvre le temple de Janus pour la guerre de Perſe, & puis va en Orient. En paſſant par l'Illyrie, il fait la guerre aux Sarmates, aux Gots, & aux Alains*, E.t.3.p.291. *Il regagne ce que Sapor avoit conquis, le chaſſe, & le pourſuit juſqu'en ſon pays*, p.293. Origene eſt appellé vers ce temps-ci au Concile de Boſtres, où il ramene à la verité Berylle Eveſque de ce lieu, *Mr.3.p.*543.544.	995.
243.	5,6.	*Arrianus, & Papus, Conſuls.* *Miſithée beau-pere de Gordien meurt : Philippe fait Preſet du Pretoire au lieu de luy, trahit ſon Prince*, E.t.3.p.294. S. Cyprien peut avoir eſté converti cette année, ou peu aprés, *Mr.*4.p.48. On le fait auteur d'un cycle paſcal qui ſe termine à cette année, *p.*193.	996.
244.	6.	*Peregrinus, & Æmilianus, Conſuls.* *Argonthis Roy des Scythes, ravage ſes voiſins alliez de l'Empire*, E.t.3.p.305. *Gordien défait Sapor à Reſaine, & en s'en revenant il eſt tué prés de Circeſe ſur l'Euphrate vers le mois de mars, par la faction de PHILIPPE qui eſt declaré Empereur*, p.295, *& fait Philippe ſon fils Ceſar*, p.302. *Philippe regne cinq ans & quelques mois*, p.313. *Il fait la paix avec les Perſes, revient en Syrie*, p.302. On croit qu'il eſtoit Chrétien, *p.*643-648. S. Babylas Eveſque d'Antioche l'oblige luy & ſa femme à ſe mettre au rang des penitens la nuit de Paſque, qui eſtoit le 14 d'avril, *p.*302. *Mr.3.p.*401. L'Egliſe s'augmente beaucoup ſous ſon regne, *E.t.3.p.*303. Origene écrit à luy & à ſa femme, *p.*303. *Mr.3.p.*545. *M. Marcius, & L. Aurelius Severus Hoſtilianus, peuvent avoir pris la pourpre en ce temps-ci : mais ils ne durent pas*, E.t.3.p.302. *Philippe fonde Philippople en Arabie prés de Boſtres*, p.304. *Il vient à Rome*, Ibid. *Plotin vient à Rome & y demeure 26 ans juſqu'à ſa mort*, Mr.3.p.285.	997.

Philippe I.

L'an de Rome 998. — L'an de Philippe 1,2. — L'an de J. C. 245.

M. Julius Philippus Aug. & Titianus, Conſuls.

Philippe fait la guerre aux Carpes & retourne victorieux à Rome vers cette année, ou en 247, E.t.3.p.306.

On pretend qu'Oſtrogotha Roy des Gots, pilla en ce temps-ci la Meſie, & aſſiegea Marcianople, puis alla défaire Faſtida Roy des Gepides, qui avoit vaincu les Burgondes. Il mourut peu aprés, & eut Cniva pour ſucceſſeur, Ibid.

S. Fabien envoie apparemment vers ce temps-ci en France S. Denys de Paris, S. Saturnin de Toulouſe, S. Trophime d'Arles, S. Paul de Narbone, S. Gatien de Tours, S. Auſtremoine de Clermont, & S. Martial de Limoges, *M.t.3.p.298.364 t.4.p.442.*

Tertullien peut eſtre mort vers ce temps-ci, *t.3.p.233.*

999. — 2,3. — 246.

Præſens, & Albinus, Conſuls.

Origene commence à ſouffrir qu'on écrive les homelies qu'il preſchoit ſur le champ, *M.t.3.p.544.545.*

S. Cyprien peut s'eſtre converti en 246, *t.4.p.48.*

Amelius ſe rend diſciple de Plotin durant 24 ans, p.285.

Philippe le fils a eu le Tribunat en 246 *ou* 247, E.t.3.p.650.

1000. — 3,4. — 247.

Philippus Aug. II, & Philippus Cæſar, Conſuls.

Philippe le fils eſt fait Auguſte, E.t.3.p.307.

Origene va encore en Arabie, & y étouſe une hereſie ſur la reſurrection, *M.t.3.p.545.546.* Il combat auſſi les Elceſaites, qui ſe renouvelloient, *Ibi t.2. p.236.*

S. Heracle Eveſque d'Alexandrie peut eſtre mort le 5 decembre, *t.3.p.292.* On met aprés ſa mort un an de vacance, *Ibid.*

ADDITIONS A LA CHRONOLOGIE.

L'an de J. C. 249.

ORIGENE écrit vers 249 contre Celſe *M.t.3.p.575-577.*

Les payens ſe ſoulevent à Alexandrie contre les Chrétiens vers le mois de janvier de la meſme année, martyrizent S. Metre, Sainte Apolline, & quelques autres, *p.296.*

Dece commence ſon regne ſur la fin de 249, par une horrible perſecution contre l'Egliſe: on la conte pour la ſettieme, *p308.* Etat de l'Egliſe en ce temps là, *p.305-307.* Beaucoup de Chrétiens tombent dans l'apoſtaſie, *p.314-318.* Pluſieurs en ſont auſſi-toſt punis, *p.319.320.*

Ce que c'eſt que les Libellatiques, *p.318.*

Pourquoi l'on joint Dece & Valerien dans une meſme perſecution, *p.325-328.*

S. Fabien Pape eſt martyrizé le 20 janvier 250, *p.365.* Le ſiege vaque environ 16 mois, durant leſquels le Clergé prend la conduite de l'Egliſe, *p.336. 428.* — 250.

S. Celerin, S. Moyſe, & divers autres Confeſſeurs ſont mis en priſon à Rome aprés la mort de S. Fabien, *p308.396. 421.*

Les SS. Abdon & Sennen, & les Saintes Victoire & Anatolie, ſont martyrizez à Rome, *p.328.329.*

La perſecution commence enſuite en Afrique, *p.308.309.* — 250.

250. S. Cyprien à Carthage, S. Gregoire à Neocesarée, S. Denys à Alexandrie, ſe retirent pour eviter la perſecution, *p.* 321.322.

S. Paul ermite ſe retire dans les deſerts âgé de 20 ou 22 ans *p.*323.

S. Queremon de Nilople s'enfuit auſſi & ne paroiſt plus depuis, *Ibid.*

S. Neſtor Eveſque de Magyde eſt martyrizé le 28 de fevrier à Perge en Pamphylie, *p.*351-353. S. Pione illuſtre Preſtre de Smyrne au commencement de mars, *p.*376. S. Conon & d'autres à Magyde le 5 ou 6 de mars, *p.*353, les SS. Pierre, André &c. à Lampſaque le 14 & 16 de may, *p.*346.392-394. S. Mappalique & divers autres en Afrique au primtemps, *p.*382.

Les *Tombez*, ſoûtenus par les Confeſſeurs & quelques Preſtres ennemis de S. Cyprien, font de grands troubles à Carthage, *p.*384.385.

S. Celerin écrit de Rome au Confeſſeur Lucien un peu aprés Paſque, *p.*385.

Les Confeſſeurs & le Clergé de Rome écrivent d'excellentes lettres pour la diſcipline, *p.*386.

S. Celerin va voir S. Cyprien dans ſa retraite vers le mois de decembre. S. Cyprien écrit aux Confeſſeurs de Rome, *p.*398, ordonne S. Celerin & Aurele Lecteurs, *p.*387.397, & fait Numidique Preſtre de Carthage, *p.*389.

S. Babylas ſouffre le martyre à Antioche app. en 250, *p.*322.337. Fabius 13. Eveſque d'Antioche luy ſuccede, & ne gouverne qu'un an ou deux, *p.*404.

Origene ſouffre pour la foy ſous Dece, *p.*313.336.546.

S. Carpe Ev. de Thyatires, S. Chriſtophle en Lycie, S. Cyrille de Gortyne &c. en Candie, S. Julien en Cilicie, S. Magnus dans la Campagne de Rome, S. Mercure en Cappadoce, S. Thyrſe en Bithynie, S. Troade à Neocesarée, les Sept Dormans à Epheſe, & les dix Martyrs de Candie, ſont celebres entre ceux qui ont ſouffert ſous Dece, *p.*328-362. 250.

Dieu commence à rendre la paix à l'Egliſe d'Afrique ſur la fin de 250, *p.*324. Les Confeſſeurs de Carthage ſortent de priſon, *Ibid.*

L'Egliſe de Toulouſe commence cette année à avoir S. Saturnin pour premier Eveſque, *p.*298.

S. Ambroiſe Diacre & Confeſſeur meurt vers 250, *p.*273.548.

S. Tryphon & S. Reſpice peuvent avoir eſté martyrizez à Nicée le premier fevrier 251. *p.*339-343. 251.

S. Acace Ev. en Orient confeſſe J. C. le 29 de mars: Dece luy donne la liberté, *p.*357-361.

S. Corneille eſt elu Pape app. le mécredi 4 juin, *p.*325.431. Il gouverne un an, trois mois, & dix jours, *p.*736.

Novatien pouſſé par Novat, & ſuivi des Confeſſeurs & de cinq Preſtres de Rome, ſe ſepare de S. Corneille auſſi-toſt aprés ſon election, & écrit en Afrique contre luy, *p.*433.440-442. Quels eſtoient Novat & Novatien, *p.*433-440. S. Cyprien fait recevoir en Afrique l'election de S. Corneille aprés quelque ſuſpenſion, *p.*443-445.

Le Concile d'Afrique écrit ſur l'affaire des Tombez à S. Corneille, aprés l'avoir reconnu pour legitime Eveſque de Rome, *p.*445. Le Concile de Rome compoſé de 60 Eveſques, condamne Novatien & admet les pecheurs à la penitence, *p.*446.447. Trophime Eveſque tombé dans la perſecution, revient à l'Egliſe avec tout ſon peuple, & eſt receu par S. Corneille à la communion laïque, *p.*447.448.

Novatien ſe fait ordonner Eveſque, *p.*448. S. Corneille, & luy écrivent à toutes les Egliſes, *p.*452. Le Concile d'Afrique rejette la communion &. les deputez de Novatien, *p.*453.454, écrit à S. Corneille ſur Felicisſime, *p.*455. S. Cyprien écrit en particulier à S. Corneil-

251. le, *Ibid.* envoie aux Confeſſeurs le livre De l'unité de l'Egliſe, *p.* 456.

S. Denys d'Alexandrie écrit à Novatien & aux Confeſſeurs qui le ſuivoient, *p.* 452. 456. Marcien d'Arles quitte l'Egliſe pour ſuivre Novatien, *p.* 453. Les Confeſſeurs reviennent à l'Egliſe, *p.* 459. Novatien s'attache ſes ſectateurs par un ſacrilege, *p.* 461. Novat & les autres ſeconds deputez de Novatien eſtant rejettez en Afrique, y établiſſent des Eveſques ſchiſmatiques, *p.* 456-458. S. Corneille & S. Denys écrivent à Fabius d'Antioche qui favoriſoit Novatien, *p.* 462. 463.

S. Moyſe Preſtre ſouffre un illuſtre martyre à Rome ſur la fin de cette année 251, *p.* 423. S. Alexandre de Jeruſalem meurt priſonnier à Ceſarée, *p.* 419. Mazabane luy ſuccede, *p.* 420. S. Polyeucte a ſouffert ſous Dece ou ſous Valerien à Melitene, *p.* 424.

252. On tient ou au moins on convoque en 252, un grand Concile à Antioche, touchant Fabius qui favoriſoit Novatien: Fabius meurt durant ce temps là, & Demetrien 14.e Eveſque d'Antioche eſt mis en ſa place, *p.* 465.

Les Novatiens ſont Maxime leur Eveſque à Carthage, & le parti de Felicitſſime y établit Fortunat, pour qui Felicitſſime demande en vain la communion de S. Corneille, *Ibid.*

La perſecution ſe renouvelle ſous Gallus, *Ibid.* S. Cyprien reçoit les Tombez dans un Concile de 41 Eveſque, *p.* 466. S. Corneille eſt banni, *p.* 467, & puis martyrizé le 14 ſeptembre, *p.* 468.

253. Origene meurt ſur la fin de 253, eſtant entré dans la 69.e année, *p.* 548.

Plotin commence à écrire cette année, *p.* 285.

256. On met ſous Dece & Valerien le pretendu martyre de Novatien, *p.* 480.

265. Plotin écrit vers l'an 265, contre les Gnoſtiques, *p.* 286.

270. Il meurt prés de Rome au commencement de 270, âgé de 66 ans, *p.* 285.

S. Anatole écrit en 276 ſon livre de la Paſque, d'où l'on peut tirer que la coutume de celebrer cette feſte le 14 de la lune, venoit de s'abolir dans l'Aſie, & n'eſtoit pas encore receuë dans la Syrie, *p.* 109. 110, où elle le fut peu aprés, *p.* 110. 111. 276.

S. Firmin peut avoir eſté martyrizé à Amiens en 287, *p.* 304. 287.

Creſcence trouble l'Egypte ſur la Paſque par ſes écrits vers 320. S. Alexandre le refute, *p.* 110. 320.

Conſtantin permet en 326, aux Novatiens de conſerver leurs egliſes, & les leur oſte en 331, avec défenſe de s'aſſembler, *p.* 483. 326. 331.

Gallus fait Ceſar en 351, transfere le corps de Saint Babylas d'Antioche à Daphné, *p.* 405. Julien l'apoſtat l'en fait oſter en 362, & les Chrétiens le reportent à Antioche, *p.* 406. Le temple & l'idole d'Apollon à Daphné, ſont en meſme temps reduits en cendre par le feu du ciel, *p.* 407. 351. 362.

S. Agnan Eveſque de Beſançon, transfere vers 370 les reliques des SS. Eerreol & Ferrution, *p.* 98. 370.

Saint Silvie Eveſque de Toulouſe, commence vers ce temps-ci une grande egliſe de S. Saturnin, *p.* 300.

Theodoſe I. fait tenir en 383 une conference à Conſtantinople, entre tous les chefs des ſectes, pour les réunir à l'Egliſe, *p.* 485. 383.

Agele Ev. des Novatiens à CP. meurt en 384, Marcien luy ſuccede, *p.* 486. 384.

S. Salve Ev. d'Amiens, transfere le corps de S. Firmin p.e. en 387, *p.* 304. 387.

Marcien Ev. des Novatiens à CP. meurt en 395, Siſinne luy ſuccede, *p.* 486. 395.

Siſinne meurt en 407, & a Chryſanthe pour ſucceſſeur, *p.* 489. 407.

Saint Cyrille d'Alexandrie ferme p.e. en 413 les egliſes des Novatiens à Alexandrie, *p.* 492. 413

Chryſanthe Ev. des Novatiens à CP. meurt en 419, Paul luy ſuccede, *p.* 491. 419.

425. S. Celeſtin Pape oſte en 419, les egliſes aux Novatiens de Rome, *p.* 492. Ils avoient alors Aſclepiade pour Eveſque à Nicée, *p.* 490.

439. Marcien ſuccede en 439, à Paul Ev. des Novatiens à CP, *p.* 492.

443. Donat Ev. Novatien en Afrique, ſe réunit à l'Egliſe vers 443, avec ſon peuple, *p.* 493.

465. S. Perpetue Eveſque de Tours, inſtituë vers 465, une veille ſolemnelle à la feſte de S. Symphorien, *p.* 46.

506. L'abbaye de S. Benigne à Dijon eſt fondée peu aprés, *p.* 43.

548. S. Germain Eveſque de Paris, eſtoit Abbé de S. Symphorien à Autun en 548, *p.* 46.

580. Launebode baſtit vers 580, une egliſe de S. Saturnin au lieu de ſon martyre, *p.* 301.

584. Le Roy Gontran baſtit en 584, l'abbaye de S. Marcel à Challon, & en fait confirmer la fondation par le ſecond Concile de Maſcon en 585, *p.* 36.

612. La Reine Brunehaud rebaſtit en 612, l'abbaye d'Aiſnay prés de Lion, *p.* 26.

700. On met vers 700, une translation de pluſieurs martyrs de Langres à Elwang en Souabe, *p.* 41.

737. On met vers 737, une translation de S. Saturnin de Toulouſe à S. Denys prés de Paris, *p.* 301.

750. S. Paul Ev. de Verdun, baſtit vers 750, une egliſe de S. Saturnin, *ibid.*

821. L'an 821, Paſcal I. transfere le corps de S. Urbain Pape en l'egliſe de S.te Cecile à Rome, *p.* 259, avec celui de S.te Cecile, *p.* 260.

860. On transfere, dit-on, en 860, d'Inde à Roſnay, les reliques de S. Corneille, S. Cyprien, & S. Celeſtin, *p.* 470.

862. Le Pape Nicolas I. envoie en 862, les reliques de S. Urbain aux moines de S. Germain d'Auxerre, *p.* 259.

875. Charle le chauve fonde en 875, l'abbaye de Tournus, *p.* 37.

900. L'Empereur Leon baſtit une egliſe de S.te Barbe à CP. vers 900, *p.* 266.

970. Eſtienne Abbé de Tournus, fait vers 970, une translation des reliques de S. Valerien martyr, *p.* 37.

991. L'Empereur Baſile donne, dit-on, en 991, le corps de S.te Barbe à un Venitien, *p.* 266.

1040. Translation de S.te Agathe à CP. en 1040, *p.* 414.

1049. Les Clercs de Compiegne portent en 1049, à Reims le corps de S. Corneille martyr, *p.* 470.

1063. Hugue de Beſançon transfere en 1063, les reliques des SS. Ferreol & Ferrution, *p.* 99.

1127. Le corps de S.te Agathe eſt reporté de CP. à Catane en 1127, *p.* 212.

1246. Guillaume de Beſançon fait en 1246, une translation des SS. Ferreol & Ferrution, *p.* 99.

1258. On trouve en 1258, le corps de S. Saturnin à Toulouſe, *p.* 301.

1265. On trouve auſſi en 1265, celui de S. Papoul, *p.* 303.

1562. Les Huguenots profanent à Lion avec la derniere brutalité, les reliques de S. Irenée en 1562, *p.* 96. Ils brulent auſſi à Soiſſons celles de quelques martyrs, *p.* 329.

TABLE DES MATIERES.

Aaron Rny des Perſes, reçoit vers l'an 800 une ambaſſade de Charlemagne, *p.* 135.

S. *Abdon* Perſan eſt martyrizé à Rome en 250, *p.* 328. Ses reliques ſont trouvées ſous Conſtantin, *p.* 329.

Ablave rhetoricien eſt fait preſtre des Novatiens à CP. en 420, & enſuite leur Eveſque à Nicée vers 430, *p.* 490.

S. *Acace* Eveſque en Orient confeſſe J. C. ſous Dece, qui le renvnie libre, *p.* 357-361.

Acace Eveſque de Ceſarée en Paleſtine, rétablit la biblintheque de S. Pamphile, *p.* 590.

Aceſe Ev. des Novatiens à Nicée en 325, refuſe de ſe réunir à l'Egliſe, *p.* 483.

S. *Achillée* Diacre diſeiple da S. Irenée, preſche la ſoy à Valence en Daufiné, *p.* 97, & y ſouffre le martyre vers 211, *p.* 97. 130.

Adamance different d'Origene, fait le dialogue contre Mareinn dans le IV. ſiecle, *p.* 760.

Ælins. V. Serenianus.

Jule AFRICAIN. *V. ſon titre p.* 254, aſſiſte à une cnnſerence d'Origene avec Baſſus, *p.* 518, écrit ſur l'hiſtnire de Suſanne à Origene, qui luy répond, *p.* 529-531.

L'*Afrique* a eu pour Prnconſuls Minnce Timinien vers 203, Hilarien enſuite, *p.* 641. Paterne en 157, Galera Maxime en 258, Ubius Paſſienus en 259 & 260, *Ibid.*

Agamemnon Eveſque de Tivoli, ordonne, dit-nn Novatien, *p.* 742. 2.

Agathange; S. Acace avoit auſſi ce nom, *p.* 358. 361.

S.te AGATHE vierge & martyre. *V. ſon titre p.* 409.

S. *Agathodore* martyrizé à Sardes l'an 251, en ſervant les martyrs, *p.* 347.

S.te *Agathoniſſe* martyre à Pergame ſous Dece &c *p.* 348.

S. *Agathope* martyr de Candie ſnns Dece, *p.* 354.

Agele Ev. des Novatiens à CP. durant 5n ans, *p.* 484, nrdonne Siſinne & Marcien pour luy ſucceder, *p.* 486, meurt en 383, *p.* 484.

S. *Agnan* Ev. de Beſançon vers 370, fait une translation des reliques de S. Ferreol & S. Ferrution, *p.* 98.

Agrippin 9.e Eveſque d'Alexandrie, meurt en 179 *p.* 62.

Aiſnay abbaye prés de Lion, *p.* 25. Il s'y faiſoit un grand enncours à la feſte des miracles &c. *p.* 25. 26.

S.te *Albine* l'une des 48 Martyrs de Lion en 177, *p.* 27.

S.te *Albine* vierge & martyre ſnus Dece à Ceſarée en Paleſtine, *p.* 336.

S. *Alcibiade* l'un des Martyrs de Lion, eſt averti de Dieu de relaſcher ſon abſtinenee, *p* 19, il a la teſte tranehée *p.* 27.

S. *Alexandre* medecin à Lion encourage les Martyrs, & devient luy meſme martyr, *p.* 21. 27.

S. ALEXANDRE auſſi martyr à Lion en 177, avec S. Epipode. *V. ſon titre p* 31.

S. *Alexandre* martyr à Apamée ſous Severe, *p.* 123.

S. *Alexandre* martyr à Rieti ſous Maxrmin I, *p.* 799.

S. ALEXANDRE de Jeruſalem, *V. ſon titre p.* 415. eſt diſciple de S. Pantene, *p.* 172, & de S. Clement d'Alexandria, *p.* 183, condiſeipla & défenſeur d'Origene, *p.* 498, qu'il fait preſcher quoiqu'encnre laïque &c. *p.* 512. 523. Il l'ordonne Preſtre &c. *p.* 526. 527. C'eſt luy qu'on fait par erreur Eveſque d'Hieraple, *p.* 550.

Saint *Alexandre* d'Alexandrie écrit enntre Creſcence ſur la Paſque, *p.* 118.

L'Empereur *Alexandre* favoriſa les Chrétiens &c. *p.* 250. 251, vouloit elever un temple à J. C, *p.* 274. On dit qu'il a vnulu voir Origene, *p.* 524.

Alexandre payen veut detourner S. Pione du martyre, *p.* 370. 371.

Alexandre qu'nn fait Eveſque d'Aquilée & ordonner Novatien en 251, *p.* 742.

Alexandrie, ville ſnrt ſeditieuſe, *p.* 293. 296. Ses Eveſques Agrippin, Julien, Demetre, S. Heraele, S. Denys &c. *p* 291.

Almaque Prefet de Rome fait mourir Sainte Marmenie, *p.* 687. 688.

S.te *Alonne* nu Domne martyre à Lion en 177, meurt en priſnn, *p* 27.

S. *Alphée* martyr en Sicile ſous Dece, *p.* 334.

S. *Amarand* ou *Amaranthe* martyr à Albi ſous Dece, *p.* 335.

Amaſtride ville du Pnnt, avoit Palmace pour Eveſque en 196, *p.* 106.

S. *Amateur* Ev. d'Autun fait trouver un vol en 417 ou 418, *p.* 40, dedie l'egliſa de S. Symphorien prés d'Auiun, *p.* 46.

S. *Ambroiſe* Diacre & Confeſſeur: ſon hiſtoire, *p.* 267-273. eſt converti par Origena, *p.* 515. 516, le fait travailler ſur l'Ecriture, *p* 524. 525. Origene luy adreſſe la pluſpart de ſes ouvrages, *p.* 525, entre autres ſnn cnmmencaire ſur S. Jean lnrſqu'ils n'eſtoient pas enſemble, *p.* 533. Ils eſtoient enſemble à Nicomedie vers 228, *p.* 531. Il eſt priſonnier

pour J. C. vers 236 &c. p.540, meurt vers 251 &c. p.548. C'eſt luy qu'on honore le 17 de mars, p. 692.

L'*Ame* doit dominer dans l'homme dont elle fait toute la grandeur, p.22. S. Irenée n'a point dit que les ames des méchans mourroient, p. 626.2.

Amelius Gentillianus diſciple de Plotin, p. 287.

Amen, concluſion ordinaire de la priere, p. 376. On le dit en recevant l'Eucariſtie, p.431.

AMMONE Saccas philoſophe Chrétien. *V. ſon titre* p.279, a Origene pour diſciple, p.498.516.

Ammone philoſophe payen vers 250: ce qu'on en ſçait, p. 283 696.

Ammone Eveſque d'Egypte tombe dans l'erreur, & en eſt retiré par S. Heracle, p.292.

S. *Ammone* martyr à Nicomedie vers 310, p. 404.405.

S.te *Amnée* ou Elpe a la teſte tranchée à Lion en 177. p 27.600.2.

S. *Anatole* Ev. de Laodicée en Syrie en 276, peut avoir rendu les Syriens Quartodecimans, p. 110.

S.te *Anatolie* vierge & martyre en Italie ſous Dece, p. 319.

S. *Andeol* martyr au dioceſe de Viviers, p.e. en 208 p.123. Ses actes ſont ſans autorité. p.636.

S. *Andoche* envoyé en France par S. Polycarpe, p. 38, eſt martyrizé à Saulieu en Bourgogne &c. p. 39.40.

S. *André* martyr à Lampſaque ſous Dece, p. 392.394.

S. *André* Colonel martyrizé ſous Maximien vers la Cilicie &c. p.705.

L'*Angleterre* reçoit la foy dés le temps des Apoſtres, p.62, S. Lucc l'y renouvelle vers 278, p.63.

S. ANTERE Pape, *V ſon titre* p.278.

Antinoites Chrétiens d'Egypte; S. Alexandre de Jeruſalem leur écrit, p.418.419.

S.te *Antonie* martyre à Lion en 177, meurt en priſon, p.27.

Antonien Ev. d'Afrique, embraſſe la communion de S. Corneille, p.445, Novatien l'ebranle, p. 453.

Artius *Antoninus* Proconſul d'Aſie, perſecute les Chrétiens, p.e. vers 180, & perit miſerablement, p.56.

Apelle heretique confere avec Rhodon, à qui il ne peut répondre, p.64.65.

Apion auteur eccleſiaſtique vers 200, p. 102.

S. APOLLINE vierge & martyre en 249. *V. ſon titre* p.295.

Apollone ſtoïcien &c. n'eſt point S. Apollone martyr à Rome vers 186, p.614.1.

S. *Apollone* martyr à Lion en 177, meurt en priſon, p.27.

S. APOLLONE Senateur Romain & martyr à Rome vers l'an 186. *V. ſon titre* p.55.

Apollone ou *Apollonide* heretique Theodotien, p. 72.

Apologie: la meilleure eſt de dementir la calomnie par ſes actions, p 376.

Les *Apoſtres*: S. Seraplon reçoit ce qui vient d'eux comme ce qui vient de J.C. p.169.

Aquila, de Chrétien devenu Juif, traduit l'Ecriture vers 137. p.582.

Aquila gouverneur d'Alexandrie, p.159, ſous Severe, p.162, condanne S.te Potamiene, p.160, S. Plutarque, p.289. & ſix autres diſciples d'Origene, p.504.

S. *Aquilin* martyr à Chartage en 200, p 134.

Aquilin philoſophe platonicien, p.287.

Aquilin gouverneur de Bithynie ſous Dece, condanne S. Tryphon &c. p 339-342.

Arabien auteur eccleſiaſtique vers 200, p 101.

S. *Areſce* ou *Ariſtée* martyr à Lion en 177, meurt en priſon, p.27.

S. *Ariſton* martyr en Afrique ſous Dece, p. 383.

Arrias V. Antoninus.

S. *Artaxe* martyr en Afrique vers 205, p.152.

Artemon ou *Artemas* hereſiarque vers 200, p.69. 70, a eu les meſmes erreurs que Theodote de Byzance, p.617.

Aſclepe gouverneur de Lycie ſous Dece, fait mourir S. Themiſtocle, p 350.

S. *Aſclepiade* martyr à Lion, le meſme que S. Alcibiade, p. 19.

S. *Aſclepiade* eſt fait Eveſque d'Antioche en 211, p. 369. S. Alexandre de Jeruſalem s'en réjouit, *ibid.*

Aſclepiade confeſſe J. C. à Smyrne en 250, p. 369.

Aſclepiade ou *Aſclepiodote* heretique Theodotien, p.72.

Aſclepiade Ev. des Novatiens à Nicée en 425. p.490.

Aſie: On croit que l'Egliſe de Lion tiroit ſon origine de celle d'Aſie, p. 20. Elle leur écrit ſur les Montaniſtes, p. 89, & ſur ſes Martyrs, p.28. 29. Les Chrétiens d'Aſie veulent faire Paſque le 14 de la lune &c. p.102.107. quitteut cette pratique entre 276 & 325 p.109.

Julianus ou Julius *Aſper*, puiſſant ſous Severe, a de la peine à tourmenter les Chrétiens p. 127.

S *Athenodore* frere de S. Gregoire Thaumaturge, p.540, eſt converti par Origene, p.519, étudie cinq ans ſous luy, p.543.

S *Attale* natif de Pergame, eſt arreſté à Lion en 177 pour la confeſſion de J. C. p.7, expoſé dans l'amphitheatre aux inſultes du peuple, p. 15. 16, & remis en priſon, p 16. Il avertit S. Alcibiade de la part de Dieu de reiaſcher ſon abſtinence, p.19. Il eſt martyrizé, p.21.22.27.

Attique

Attique Eveſque de Synnades, y fait preſcher Theodore laïque, p.523.

Attiqas Eveſque de CP. cache le corps de Sabbace reveré par ſes diſciples, p.488.

Augende Confeſſeur à Rome ſous Decе, p. 421, demeure ferme contre Novatien, p. 422. 442. *S.* Corneille l'envoie à *S.* Cyprien, p.457.

Augende diacre Novatien, p. 442, eſt deputé en Afrique par Novatien, p. 453. il n'eſt pas le meſme qu'*Augende* ſectateur de Felicisſime, p. 242.2.

*S.*te *Aurée* ou *Aura* : ſes actes ſont tres méchans, p.680.

M. *Aurele* arreſte en 174, la perſecution des Chrétiens, & la recommence en 177, p. 4. 31, nonobſtant la victoire ſur les Quades, qu'ils luy avoient obtenuë, p 596. On ne voit point qu'il ſoit jamais venu en France, p.42.

Aurele celebre Confeſſeur de Carthage ſous Decе, eſt fait Lecteur, p 387.

T. *Aurelien* fait martyriſer *S.*te Anatolie ſous Decе ne la pouvant epouſer, p.329. 330.

*S.*re *Auſone* meurt à Lion en priſon en 177, p.27.

Auſterité S. Alcibiade quitte celle qu'il avoit toujours pratiquée, pour ne pas ſcandaliſer, p. 19.

Autolycus payen écrit contre les Chrétiens. *S.* Theophile d'Antioche le refute, & confere avec luy, p.511.512.

Autun, ville fort ſuperſtitieuſe dans le temps du paganiſme, p.44.

Auxanon Preſtre Novatien, voit le Concile de Nicée, & en parle à Socrate, p.483.

B

SAINT BABYLAS Eveſque d'Antioche, & Martyr ſous Decе. *V. leur titre* p.400.

S. Babylas martyriſé vers 310, à Nicomedie, avec ſes 84. ecoliers, p.404.

Bacquylle Eveſque de Corinthe, aſſemble les Eveſques d'Acaïe ſur la Paſque, & écrit ſur cette queſtion en 196, p.106.633.2. Il eſtoit un des plus celebres Eveſques de ce temps là, p. 107.

S.te *Barbe* vierge & martyre ſous Maximin I. On n'en ſçait rien, p. 266. 690. On la fait ſans fondement diſciple d'Origene, p.550. 691.

S. Bernc Martyr à Carthage p. e. ſous Decе, p. 383.

L'Empereur *Baſile* donne dit-on, en 991, le corps de *S.*te Barbe à un Venitien, p.266.

S. Baſilide converti par l'apparition de *S.*re Potamiene, eſt martyriſé à Alexandrie vers 204, p.117.160. Il eſtoit diſciple d'Origene, p. 504.

Baſilide Eveſque de Leon en Eſpagne, apoſtaſie en 250, p.318.

S. Baſilide Martyr de Crete ſous Decе, p.354

S. Baſſe Martyr ſous Decе à Nice en Provence, ou p.e. à Nicée en Bithynie, p. 335. 706. 707.

Baſſas confere avec Origene, p. 857. 518. Ce peut eſtre un hereſiarque, p. 528. 765. avec qui Origene confera dans la Paleſtine, p. 531. 532.

C. *Baſſus* heretique Valentinien: ſes erreurs, p 528.

Batteſme : Les Novatiens rebattizoient ceux qu'ils attiroient à eux, p. 475. Leur batteſme eſtoit ſemblable à celui de l'Egliſe, p. 476. *S.* Baſile doute s'il le faut reïterer, p. 493. & rejette celui des Pepuzeniens. *Ibid.* Batteſme de ſang & de feu receu par lee catecumenes martyrizez, p.504.

Baudri Archeveſque de Dol à la fin du XI. ſiecle, peut avoir écrit les actes de *S.* Valerien, p.602.1.

S. BENIGNE Martyr à Dijon. *V. ſon titre* p.38.

Beron heretique Valentinien p. e. vers 210, p.248 249.

Berylle Eveſque de Boſtres eſt ramené à la vraie foy par Origene vers 242. &c. p. 543. 544.770.2.

Pugnare ad beſtias n'eſt pas toujonrs combatre contre les beſtes, mais auſſi leur eſtre expoſé, p.645.1.

La ville de *Beſançon* reçoit la foy des SS. Perreol & Ferrucion qui y ſont martyrizez, p.97.

*S.*te *Biblis* confeſſe J.C aprés l'avoir renoncé, p. 103 a la teſte tranchée à Lion en 177, p. 27. Rufin la confond mal avec S.te Blandine &c. p.508.599

S.te *Blandine* confeſſe genereuſement J.C. à Lion l'an 177, p. 78. eſt expoſée aux beſtes, qui ne luy touchent pas, p. 14. 15. conſomme ſon martyre ; p. 28.2387. Veneration particuliare qu'on a toujours eue pour elle, p.8. Monaſtere de *S.*re Blandine & des autres Martyrs de Lion à Vienne, p.27.

Blaſte Preſtre de Rome y fait un ſchiſme vers 182, p.61. S. Irenée écrit contre luy, p 90.

Bonne, femme Chrétienne confeſſe J. C. en Afrique ſous Decе, & eſt bannie, p 380.

Boſtres autrefois ſeule metropole de l'Arabie, p.672.2.

La Reine *Brunehaud* rebaſtit en 612. l'abbaye d'Aiſnay, p.263 baſtit la monaſtere de *S.* Andoche à Autun, p. 40.

C

CÆcilias Natalia payen confere avec Octave Chrétien, ſur la religion, p. 164, & ſe convertit, p.165. 166. Il peut avoir converti S. Cyprien, p.166. Mais il n'eſt pas le precepteur de Diadumene, *Ibid.*

S. *Calepode* Preſtre & Martyr à Rome, peut-eſtre ſous Alexandre, p. 252.

Caius V. Baſſus.

S. *Caius* Martyr à Apamée ſous Severe, p.123.

CAJUS Preſtre de Rome. *V. ſon titre p.* 175. eſtoit diſciple de S. Irenée, *p.* 92. 97. On luy attribuë le livre du petit Labyrinthe, *p.* 70. Le livre De la ſubſtence du monde eſt plutoſt de luy que de S. Irenée, p. 92.

Caldone Eveſque d'Afrique deputé à Rome ſur l'election de S. Corneille &c. *p.* 443. 444.

Seint *Callinique* Martyr ſous Dece dans la Bithynie, *p.* 344.

S. CALLISTE Pape & Martyr en 223. *V. ſon titre p.* 250.

Calliſtion à qui Rhodon dedie vers 180. un ouvrage contre les Marcionites, *p.* 65.

Calomniateurs : ceux qui les ecoutent doivent craindre d'eſtre condamnez avec eux, *p.* 529. La vie ſainte eſt la meilleure réponſe à la calomnie, *p.* 576.

Calphurnius Confeſſeur à Rome ſous Dece, *p.* 401.

Calpurne pere, dit-on, de S. Pontien Pape, *p.* 276.

Veſpronius *Candidus* ancien Conſulaire en 293, renvoie un Chrétien en liberté, *p.* 127.

Candide auteur eccleſiaſtique vers 200, *p.* 102.

Candida Valentinien avec qui Origene conſere, *p.* 528.

Candide femme Chrétienne de Rome, ſacrifie aux idoles en 250, taſche d'obtenir le pardon, *p.* 397.

S. *Caralampe* Preſtre & Martyr à Magneſie ſous Severe, *p.* 104.

Le *Careſme* : On paſſoit les trois & quatre derniers jours, ou meſme toute la ſemaine ſainte, ſans manger, *p* 632. 1, ou ne mangeant rien que de ſec, *Ibid.*

Carique à qui S. Serapion écrit, *p.* 168.

Carpaſe officier du Prefet, fait, dit-on, mourir S. Urbain &c. *p.* 687. 688.

S. *Carpe* Eveſque de Thyatires, Martyr à Pergame en 251, *p.* 346-348. 711. 2.

S. *Caſte* apoſtaſie, ſe reconnoiſt, & meurt Martyr en Afrique app. ſous Severe, *p.* 525.

Caſtrenſe munus : ce que c'eſtoit, *p.* 645. 1.

Cataphryges, les meſmes que les Montaniſtes.

Cathare : nom faſtueux que prenoient les Novatiens, *p.* 477.

S.te *Cecile* vierge & martyre vers 178, ou ſous Diocletien apparemment en Sicile, *p.* 660. 690. 2. Ses actes anciens, mais ſans autorité, *p.* 659. 689. 690.

S. *Celerin*. V. Macaire.

Celerin. V. Macaire.

S. CELERIN Lecteur de Carthage, & Confeſſeur ſous Dece. *V. ſon titre p.* 395.

S.te *Celerine* martyre en Afrique ſous Severe, *p.* 106. 395.

S. *Celeſtin* Pape oſte aux Novatiens leurs egliſes à Rome, *p.* 492.

Celſe epicurien ſous Neron, *p.* 575.

Celſe epicurien ſous Adrien, écric contre les Chrétiens ; Origene le refute, *Ibid.*

Celſe Eveſque d'Icone y fait preſcher Paulin heretique, *p.* 523.

Cenſure : ne pas cenſurer temerairement les petites fautes d'un défenſeur de la verité *p* 569.

Les *ceps*, inſtrument où l'on attachoit les priſonniers, *p.* 84. Ce que c'eſtoit, comment on s'en ſervoit, *p.* 150.

S. *Cerare* premier Eveſque d'Euſe en Gaſcogne, *p.* 302.

S. *Ceraune* Eveſque de Paris, reçoit vers 615 les actes de S. Speuſippe &c. *p.* 40.

Cereal qu'on dit avoir eſté martyriſé à Rome en 252. &c. *p.* 744.

Cerinthe avoit fait une apocalypſe, *p.* 176.

Ceſaire Preſet du Pretoire & Conſul en 397, baſtit une egliſe de S. Thyrſe à CP, *p.* 344.

S. *Ceſide* Preſtre & Martyr à Tranſacco, *p.* 799.

La *chair* : quel deſordre lorſqu'elle domina l'eſprit, *p.* 32.

Charle le chauve fonde en 875. l'abbaye de Tournus, *p.* 37.

Charlemagne envoie une ambaſſade en Perſe vers 800, *p.* 135.

La *charité* ne s'ennuie point de travailler à ſauver ceux meſmes qui rejettent ſon ſecours, *p.* 86. La charité envers les pecheurs conſiſte à perſecuter leur peché, *Ibid.* S. Themiſtocle aime mieux mourir que de decouvrir un Chrétien, *p.* 350.

Les *Chrétiens* eſtoient partout & en grand nombre dés l'an 200, *p.* 115. Comment ils ſe multiplioient, *p.* 116. 117. Ils avoient en 200. des lieux particuliers où ils s'aſſembloient & où ils enterroient les Martyrs, *p.* 125. Ils ne ſongent qu'à leur ſalut, ſans ſe meſler dans les affaires d'Etat &c. *p.* 115. Ne ſe trouvent point meſlez dans les guerres civiles du temps de Severe, *Ibid.* Miracles & vertus des Chrétiens du temps de S. Irenée, *p.* 84. Excellente peinture que Tertullien fait de ceux de ſon temps, *p.* 116. 117. Leur horreur pour les ſpectacles, *p.* 53. Ils ne couronnoient point leurs portes de lauriers, *p.* 118, ne ſe diſtinguoient des autres que par la vertu, *p.* 115. Cependant ils eſtoient décriez & haïs comme ennemis publics, *p.* 118, expoſez à la raillerie du peuple. *p.* 121. On les accuſoit de tous les maux qui arrivoient, *p.* 119, Fureur des peuples contre eux ſous M. Aurele, *p.* 4. Calomnies que leurs eſclaves repandent contre eux, *p.* 6. 7. C'eſtoit un crime de les vouloir juſtifier, *p.* 5. On les empeſche d'enterrer les Martyrs, *p.* 11. Leur patience, *p.* 119. 129. 130. L'on n'eſt Chrétien qu'à condition de donner ſa vie pour acquerir l'eternité, *p.* 139. Ils prenoient garde à

ne point irriter leurs ennemis, *p.* 128. 129, & craignoient la vengeance de Dieu ſur eux, parceq'ils les aimoient comme leurs amis, *p.* 130. Dieu permet & arreſte les perſecutions pour l'avantage de l'Egliſe, *p.* 265. Ils jouiſſent de la paix ſous Commode, *p.* 55.56. Severe les aime, *p.* 114. 115. puis les perſecute, *p.* 118. *&c.* Ils ſont en paix depois 211, juſq'en 249, *p.* 305. *&c.* ſi ooo que Maximin perſecuta un peu les principaox en 235. & 236, *p.* 263. *&c.* Cette paix avoit beaucoup corrompu les mœurs, *p.* 306. *&c.* Dieu permet pour cela la cruelle perſecution de Decе, *p.* 307. 308.

S. *Chriſtophle* Martyr celebre, dont oo n'a rien de certain, *p.* 350.

Chryſant ſuccede en 407. ou 408, à Siſinna Ev. des Novatiens à CP. &c. *p.* 488. 489, meurt en 419, *ibid.*

S. *Chryſoſtome* veut faire défendre à Siſinne Evaſque Novatien da preſcher, *ibid.*

Le *Ciel*: le chemin qui y mane aſt rude, mais il eſt court, *p.* 45.

La *Cilicie*: on ne convient pas ſi alle ſuivoit ou noo les Quartodecimans en 325, *p.* 110. Oo ne le ſçait pas noo plus du tempa du Pape Victor, *p.* 629. 1.

Cincius. V. Severus.

L'abbaye de *Ciſoin* fondée en 838. par Saint Evrard &c. *p.* 251, reçoit par ſoo moyen le corps da S. Calliſte Pape, *ibid.*

S. *Cittin* Martyr d'Afrique en 200. *p.* 131.

S. *Clair* Abbé du VII. ſiecle, demande à eſtre enterré dans l'agliſe des Martyrs de Lion à Vienne, *p.* 27.

Claudius. V. Herminianus.

Claude officier martyrize, dit-on, vers 211, S. Ferreol &c. à Beſaoçoo, *p.* 97.

S. *Claude* Martyr à Corinthe ſous Decе, *p.* 357.

S. *Claude* Ev. da Vienna app. au V. ſiecla, *p.* 614. 2.

S. *Claudien* Martyr en Pamphylia ſous Decе, *p.* 353.

Deux *Clemens*, hiſtoriens, l'on de l'Egliſe, l'autre de l'Empira, *p.* 654. 1.

S. *Clement* qo'on fait Preſtre da Lion, diſcipla de S. Ireoée, & Confeſſeur, *p.* 99.

S. CLEMENT d'Alexandrie nommé T. Flavianus. *V. ſon titre p.* 181, diſcipla de S. Pantene, *p.* 172, maiſtre d'Origene & da S. Alexandre de Jeruſalem, *p.* 408.

Clement Soudiacre da Carthage va à Rome, & an apporte one lettre du Clergé a S. Cyprien, *p.* 429.

Les *Cliniques* : font ceux qui reçoivent le batteſme daos le lit, *p.* 436. Leur batteſme regardé par quelques uns comme nul, par d'autres comme moins efficace, *ibid.* On lex exclnoit à Roma de la clericature, *p.* 437.

S. *Codrat* ou Quadrat Martyr à Corinthe ſous Decе, *p.* 356. 725. 2.

S. *Commine* a la teſte traochée à Lion en 177, *p.* 27.

L'Empereur *Commode* aſſez favorable aux Chrétiens depuis 183, *p.* 55.

Compiegne : on pretend y avoir des reliques de S. Corneille, *p.* 470.

Conciles ſur la Paſque en Aſie, en Paleſtina, *p.* 104. 105, à Rome, dans le Pont, les Gaules, l'Oſrhoena, & l'Acaïe, *p.* 106 107, à Rome & ailleurs ſur Novatien & les Tombes, *p.* 445. 448. Le Concile de Nicée aſſemblé en partie ſur la Paſque, *p.* 110, fait ſon VIII. Canon ſur les Novatiens, *p.* 482. 483 Les actes du Concile de Ceſarée en Paleſtine ſur la Paſque, paroiſſent ſuppoſez, *p.* 632. 2.

Confirmation : Novatien ne la reçoit point, *p.* 476 Ses diſciples ne donnent point le ſaiot chreſme, *p.* 476. 717. 748. L'Egliſa les reçoit eux & queſqoes autres par l'onélion & par l'impoſition des mains, *p.* 476.

S. *Conon* jardinier Martyr an Pamphylie ſous Decе, *p.* 353.

Conon Eveſque d'Hermopola, S. Denys d'Alexandrie luy écrit, *p.* 482.

Conſtantin aſſemble le Concile de Nicée &c. *p.* 110, deſire réunir les heretiques à l'Egliſe, *p.* 483, defend en 331. aux Novatiens de tenir des aſſemblées publiques, *ibid.*

Corinthe: l'Egliſe y conſervoit la doctrine des Apoſtres ſous l'Eveſque Prime vers 155. *p.* 47. Bacquylle an eſtoit Eveſque vers 196, *p.* 106. 107.

S. *Corneille* meurt en priſon l'an 177. à Lion, *p.* 27.

Corneille General d'armée martyrize vers 211. S. Felix &c à Valence en Dauſiné, *p.* 97.

S. CORNEILLE Pape. *V. ſon titre p.* 428. aſt elu Pape durant la perſecution de Decе, *p.* 421.

S.te *Cornelie* confeſſe J.C. à Rome ſous Decе, *p.* 421.

Correction : comment oo inferieur obligé de la faire doit ſe conduire, *p.* 530.

Craton Evaſque des Syriens, combat, dit-on, les Theodotieoi, *p.* 69.

S.te *Credule* Martyre à Corinthe ſous Decе, *p.* 383.

Creſcence troubla l'Egliſe d'Egypta vers 320, *p.* 210.

La cupidité o'eſt jamais contente, quelque choſe que l'on poſſede, *p.* 45.

S. *Cyprien* Martyr à Coriothe ſous Decе, *p.* 356.

S. *Cyprien* Eveſque de Carthage eſtimoit fort les ouvrages de Tertullien, *p.* 134. Le peuple da Carthage demande pluſieurs fois ſa mort

dans le perſecution de Dece, *p.* 322. durant laquelle il ſe cache, *p.* 321. Il eſt proſcrit & ſes biens confiſquez, *p.* 323. Il écrit au Clergé de Rome & en reçoit pluſieurs lettres, *p.* 429. 430. Informé de l'election de S Corneille, il embraſſe ſa communion, *p.* 443-445. On luy attribuë un livre de Novetien ſur la Trinité, *p.* 670. 2| 752. Il n'eſt pas auteur du poëme ſur Jonas, *p.* 235.

S *Cyrille* Eveſque de Gortyne & Martyr ſous Dece, *p.* 355. Ses actes en confondent p.e. deux, *p.* 715.

S. *Cyrille* d'Alexandrie ramene à la verité un ſolitaire qui erroit, *p.* 74, ferme les egliſes des Novatiens à Alexandrie, *p.* 492. On luy attribuë des homelies d'Origene ſur Jeremie, *p.* 567.

S. *Cyrin* Martyr en Sicile ſous Dece, *p.* 334.

D

D*Amien* eſt envoyé par S. Eleuthere à Lucius Roy d'Angleterre &c. *p.* 616. 1.

Daphné, lieu de delices prés d'Antioche, *p.* 405. Gallus y fait tranſporter le corps de S. Bebylas, *Ibid.* Julien l'epoſtat l'en fait oſter, *p.* 406, & auſſi-toſt le temple d'Apollon y eſt brulé par le feu du ciel, *p.* 407.

Dative eſt miſe en priſon pour J.C. à Rome ſous Dece, *p.* 421.

L'Empereur *Dece* perſecute l'Egliſe en haine de Philippe, *p* 308. 546. L'edit contre les Chrétiens qui porte ſon nom eſt fort ſuſpect, *p.* 309. 310. 699. 702. Il eſtime Seint Acace & le fait mettre en liberté, *p.* 361. Il craignoit moins un competiteur du throne qu'un Eveſque de Rome, *p.* 428. 432, ce qui l'anima fort contre Saint Corneille, *p.* 450. Il ne vouloit pas faire mourir, mais ſouffrir les Chrétiens, *p.* 546. Il meurt en 251, *p.* 461.

Demetre eſt fait 11.e Eveſque d'Alexandrie en 189, *p.* 62. Il envoie S. Pantene preſcher dans les Indes vers 190, *p.* 172, écrit ſur la Paſque vers 196, *p.* 207, dunne en 203. l'ecole des Catecheſes à Origene, *p.* 502. l'y continuë nonobſtant ſa mutilation, *p.* 506, excite fort le zele d'Origene dans l'exercice de ſes fonctions, *p.* 510, envoie Origene au Gouverneur d'Arabie qui l'en prioit, *p.* 512, trouve mauvais que les Eveſques de Paleſtine euſſent fait preſcher Origene laïque, *p.* 522. 523, & l'euſſent ordonné Preſtre, *p.* 526, ſemble neanmoins l'avoir receu comme Preſtre, *p.* 531, aſſemble deux Conciles contre luy, le depoſe, & le fait excommunier partout où il peut, *p.* 534. 535 Ce qu'on ſçait de luy d'ailleurs, *p.* 508. 509. Il meurt le 8 d'octobre 231, *p.* 291. 538. 766.

Demetrien fait Ev. d'Antioche en 252, *p.* 463.

Demetrien perſecute fort les Chrétiens en Afrique ſous Gallus, *p.* 466.

S. *Denys* qu'on fait Eveſque de Vienne ſous Commode &c. *p.* 622. 2.

S. *Denys* Martyr à Corinthe ſous Dece, *p.* 356.

S. *Denys* d'Alexandrie ſuccede en 231. à S. Heracle dans les Catecheſes, *p.* 291, écrit aux Romains ſur l'election de S. Corneille, *p.* 444, mande à S. Corneille la mort de S Alexandre de Jeruſalem, *p.* 419, répond à une lettre de Novatien, *p.* 452, écrit aux Confeſſeurs engagez dans le ſchiſme de Novatien, *p.* 456. à Fabius Eveſque d'Antioche qui y penchoit, *p.* 463, eſt invité à un Concile ſur ce ſujet à Antioche, *Ibid.* écrit aux Armeniens, *p.* 464, & à Origene pour l'exhorter au martyre &c. *p.* 547.

Denys deputé en Afrique par Novatien, *p.* 456.

Denys Eveſque de Vienne app. au IV. ſiecle, *p.* 213, 622. 2.

S.te *Denyſe* vierge & martyre à Lampſaque en 250, *p.* 393. 394.

Didier Ev. de Vienne dans le IV. ſiecle, *p.* 213.

Didyme l'aveugle veut que Melchiſedec fuſt un ange, *p.* 73, eſtimoit beaucoup Origene, *p.* 590.

DIEU n'a point de nom comme les hommes, dit un Martyr, *p.* 22. On ne le connoiſt point ſi on n'en eſt digne, *p* 11. On ne le peut voir qu'avec un cœur purifié, *p.* 51.

S.te *Digne* vierge & martyre à Cordoue en 853, &c. *p.* 413.

Dijon en Bourgogne: S. Benigne y vient &c. *p.* 41, y ſouffre le martyre, *p.* 42. S. Gregoire de Langres y fonde le monaſtere de S. Benigne au commencement du VI. ſiecle, *p.* 43.

Dinocrate frere de S.te Perpetue meurt âgé de 7 ans, *p.* 139, luy apparoiſt dans les peines & eſt delivré par ſes prieres, *p.* 149.

S. *Diodore* Martyr en Pamphylie ſous Dece, *p.* 353.

S. *Diodore* Martyr à Corinthe ſous Dece, *p.* 357.

Dioſcore âgé de 25. ans ſeulement, demeure ferme dans les tourmens pour la foy, & eſt renvoyé, *p.* 396. 397.

Dioſcoride s'enfuit pour eviter la perſecution de Dece, *p.* 350.

Diſpenſes: Il eſt bien dangereux d'en accorder, *p.* 437.

Diſputes: comment les Chrétiens doivent s'y comporter, *p.* 529. 530.

Dius Eveſque de Jeruſalem vers 185, *p.* 279.

Dodilon Eveſque de Cambray vers 890, retient le corps de S. Calliſte &c. *p.* 253.

Dodwel ſe trompe ſur le temps de la mort des Martyrs de Lion, *p.* 597. oſte ſans reiſon à Theophile d'Antioche les livres à Autolyque, *p.* 612. ſe trompe encore ſur la cauſe & la durée de la perſecution de Severe, *p.* 636 637.

Doliquien Ev. de Jeruſalem vers 180, *p.* 277.

Domice pere, dit-on, de S. Calliſte Pape, *p.* 251.

S.te *Domne*. V. Alomne.

Domnin apoſtat ſous Severe, embraſſe le Judaïſme, *p.*130. S. Serapion luy écrit, *p.*131.268.

S. *Donat* Martyr à Carthage ſous Dece, *p.*383.

S. *Donat* diſciple de S. Babylas, Martyr ſous Maximien, *p.*404.405.

Donat Ev. Novatien de Salice en Numidie, ſe réunit à l'Egliſe avec ſon peuple, p.493.

S.te *Donate* Martyre d'Afrique en 200, *p.*131.

Donate eſt miſe en priſon pour J. C. à Rome ſous Dece, *p.*421.

S.te *Donatille* martyre à Tuburbe, *p.*640.

Les ſept *Dormans* d'Epheſe, *p.*348.349.712.

E

L'EGLISE d'*Eauſe* fondée par S. Saturnin vers 250, *p.* 298. On luy donne S. Cerace pour premier Eveſque, *p.*302. Paterne pour ſecond, & S. Luperque pour troiſieme, *ibid.*

Ecriture ſainte: Les Theodoriens l'examinent ſur les principes de la philoſophie, & la corrompent, *p.*72. Quelques uns d'eux en retranchent l'ancien Teſtament, *p* 72. Pluſieurs Peres croient qu'Eſdras l'a compoſée de nouveau par l'inſpiration de Dieu, *p.*93. Dieu aime trop ſon Egliſe pour ne la luy avoir pas donnée dans ſa pureté, *p.*530. Luy ſeul nous en donne l'intelligence, *p.*552. Trois ſens qu'Origene y cherchoit, *p.* 555. Africain rejettoit l'hiſtoire de Suſanne, Origene la ſoûtient, *p* 529. Il eſt dangereux de paſſer de l'Ecriture ſainte à la lecture des philoſophes, *p.*593.

Ecrivains: les plus grands ont le plus à trembler, *p.*552.

Egliſes: quand les Chrétiens ont commencé à en avoir, *p.*274-276. Il eſt défendu d'en baſtir ſous le nom d'un Saint hors le lieu de ſa ſepulture, ou ſi l'on n'a de ſes reliques, *p.*276.

L'*Egypte* avoit plus d'un Eveſque avant Demetre, *p.*509. Elle ſuit la pratique de Rome ſur la Paſque, *p.*121.

Les *Elceſaïtes* heretiques, font quelque eclat vers 247, Origene les combat, *p.*546.

Eleuſe de Cyzic eſt condamné par Julien l'apoſtat à rebaſtir une egliſe des Novatiens, *p.*484.

S. *Eleuſippe* Martyr de Langres, *p.*40, ou plutoſt de Cappadoce, *p* 41.603-608.

S. ELEUTHERE Pape. *V. ſon titre p.*60. Les Martyrs de Lion luy écrivent en 177 ſur les Montaniſtes, *p.*20.

S.te *Elpe* ou Amnée à la teſte tranchée à Lion en 177. *p.*27.

Elvanus eſt envoyé, dit-on, par Lucius Roy d'Angleterre, au Pape Eleuthere, qui la fait Eveſque &c *p* 616.1.

Elwang abbaye en Souabe: on y tranſporte vers 800, quelques Martyrs de Langres, *p.*41.

Emerite priſonniere pour J. C. à Rome ſous Dece, *p.*421.

S. *Emile* Martyr en Afrique app. ſous Severe, *p.*125 126.

S.te *Emilie* a la teſte tranchée à Lion en 177. Une autre S.te *Emilie* y meurt dans la priſon, *p.*27.

Emmaüs. V. Nicopole.

S. Vettius *Epagathus* parle pour les Chrétiens de Lion, eſt fait priſonnier, *p.*52, a la teſte tranchée en 177, *p.*27.

Epheſe: Polycrate Eveſque de cette ville y aſſemble un Concile ſur la Paſque, *p.*107.

Epicuriens ennemis de la divinité, *p.*575.

Epiroque Preſtre titulaire d'une egliſe de S. Valerien à Tournus, *p.*37.

S. EPIPODE Martyr à Lion, *V. ſon titre p.*30.

S.te *Epiſteme* martyre ſous Dece en Phenicie, *p* 337

S. *Epulone* enfant, compagnon du martyre & des triomphes de S. Babylas, *p.*404.407.

Ermentrude dame de Paris, legue beaucoup de choſes à l'egliſe de S. Symphorien, *p.*46.

Eres 5.e Ev. d'Antioche meurt en 168, *p.*49.

Eſdras: Quelques Peres ont cru qu'il avoit compoſé de nouveau l'Ecriture par l'inſpiration de Dieu, *p.*93.

Le Saint *Eſprit*: Quelques Montaniſtes nient qu'il ait eſté donné aux Apoſtres, *p.*217. Comment il eſt encore donné à l'Egliſe, *ibid.*

Eſtienne Eveſque app. en Afrique, aſſiſte à l'election de S. Corneille Pape, *p.*432, & en rend témoignage en Afrique, *p.* 445. Il n'y fut pas envoyé exprés, *p.*737.1.

Eſtienne Archidiacre de Rome; S. Corneille luy remet, dit-on, entre les mains les biens de l'Egliſe, *p.*

Eſtienne Eveſque d'Epheſe en 447, trouve les 7 Dormans, *p.*348 C'eſtoit un uſurpateur, *p.*712.

Eſtienne Abbé de Tournus, fait vers 970 une tranſlation de S. Valerien, *p.*37.

Etecuſe excommunoiée pour avoir feint de ſacrifier, *p.*398.

Etudes: comment Origene y conduiſoit ſes diſciples, *p* 519 520.

Evangeliſtes: on appelloit ainſi ceux qui preſchoient la foy, *p.*172.

Evangile: les Lecteurs le liſoient dans l'egliſe, *p.*387. 397. S. Pantene trouve dans les Indes l'Evangile de S. Matthieu que S. Barthelemi y avoit porté, *p.*172. S. Serapion refute un faux Evangile de S. Pierre, *p.*168.

S. *Evareſte* Martyr en Crete ſous Dece, *p.*354.

Evariſte auteur du ſchiſme de Novatien eſt depoſé, *p.*452, taſche de troubler les Egliſes, *ib.* eſt deputé en Afrique pour Novatien, *p.*456. Il peut l'avoir ordonné, *p.*742

Eucariſtie: les Eveſques s'envoyoient pour

marque de communioo &c. le Concile de Lao dicée le défeod, p 103. Communions indigoes rigooruſement punies, p. 319. 320. On donnoit l'Euchariſtie aux plus petits enfans, & meſme de force, p. 320. On la recevoit dans la main, p. 320. 461. Oo la gardoit chez ſoy, p. 320. On diſoit *Amen* en la recevant, p. 461.

S. *Eucher*: On en a one homelie ſur les Martyrs de Lion, p. 2.8. 26, & une ſur S. Epipode, p. 30.

Eudemon Eveſque de Smyrne renooce la foy en 250, p. 373. 374, & p. e. la perſecute, p. 318.

Evelpis laïque preſche à Laodieée. p. 523.

Eveſques: la diſcipline demande qu'ils aient paſſé par tous les degrez eccleſiaſtiques, p. 431. Comment ils doivent veiller à preſerver leur troupeau de l'hereſie. p. 50. La liberté à ſoûtenir la cauſe de Dieu eſt le vray caraêtere d'un bon Eveſque, p. 403. La negligence & la moleſſe des méchaoa, ſource du dereglement des mœurs, p. 307. Leur avarice cauſe la perſecution de Dece, p. 306, qui attaqooit particulierement les Eveſques, p. 322. On mandoit au Pape tous les Eveſques Catholiques, afin qu'il les fiſt connoiſtre aux autres &c. p. 458. Ils s'habilloient de noir dés l'an 400, p 489.

Eugene ne pouvaot epouſer S.te Victoire, la fait martyriſer, p. 329.

S. *Eunicien* Martyr de Crete ſous Dece, p. 354.

Evode affraochi de Severe, p. 114.

Euphrone Ev. d'Autun, baſtit vers 450. une egliſe de S Symphorien, & y eſt eoterré, p. 46

S. *Eupore* Martyr de Crete ſous Dece, p. 354.

S. *Evrard* Marqois, obtieot le corps de S. Calliſte pour l'abbaye de Ciſoio qu'il avoit fondée, p. 252.

S. *Euſebe* Martyr à Rome ſous Commode, p. 59.

Euſebe de Ceſarée travaille à l'apologie d'Origene avec S. Pamphile, p. 587.

S. *Euſtade* premier Abbé de S. Benigne à Dijon vers 510, p. 43.

Eutychien Montaniſte priſonnier pour la religioo à Smyrne en 250, p. 372.

Eutychien ſolitaire Novatien du temps de Coonſtaotio, p. 483.

Euzoius Ev. de Ceſarée travaille à rétablir la bibliotheque de S. Pamphile, p. 590.

Exil: l'Egliſe blaſme ceux qui le quitteot d'eux meſmes, p. 324.

S. *Exupere* Ev. de Toulouſe, transfere le corps de S. Saturnin, p. 300.

F

SAint Fabien Pape & Martyr. *V. ſon titre* p. 362, envoie S. Saturnio preſcher en Fraoce vers 245, p. 298. Origeoe luy écrit, p. 545. ſans avoir eſté eité à Rome par luy, p. 771. 1.

Fabius pere de S. Fabien, p. 362.

Fabius ou Flavius ſuccede l'an 250, à S. Babylas d'Antioche, p. 404. Il penchoit un peu pour Novatien &c. p. 462. 481. Il ne gouverna qu'enviroo deux ans, p. 463.

Falcon moioe de Tournus vers 1100, décrit la tranſlation de S. Valerien &c. p. 37. 602. 1.

Falcone payen ecraſé dit on, par une muraille au martyre de S.te Agathe, p. 412.

Fauſte magiſtrat d'Autun & pere de S. Symphorien, reçoit S. Benigne, p. 38, luy fait battizer ſa famille, p. 39. enterre S. Andoche & S Thyrſe Martyrs, p. 40.

S. *Felicien* Martyr eo Ombrie ſous Dece, p. 332. 333.

Feliciſſime fait ſchiſme à Carthage &c. p. 455. ne peut ſurprendre la communioo de S. Corneille, p. 465.

Feliciſſime Confeſſeur à Carthage ſous Dece, p. 379. 388. 389.

S.te Felicite martyre en Afrique avec S.te Perpetue, p. 125, p. e. en 205. *V. leur titre* p. 136.

Felix V. Minuce.

Felix gouverneur d'Alexandrie vers 150, ne veut point permettre à uo Chrétien de ſe faire eunuque, p. 507.

S. *Felix* marchand Chrétieo. Martyr en Bourgogne vers 179, p. 39 40.

S. *Felix* diſciple de S. Irenée, Martyr à Valence en Daufiné, p. 97, ſous Severe, p. 130.

Felix pere de S. Victor Pape, p. 110.

S. *Felix* Martyr à Carthage en 200, p. 134.

S. *Felix* Martyr à Perouſe ſous Dece, p. 332.

Felix Coofeſſeur à Carthage ſous Dece, p. 380.

Felix beau pere de S. Polyeuſte ne peut l'ebranler dans la foy, p. 425.

Les *femmes* eſtoieot toutes anciennement voilées ſeloo le precepte de S. Paul, p. 230.

S. *Ferreol* Preſtre & S. *Ferrucion* Diacre, diſciples de S. Irenée, Martyrs à Beſançoo, p. 97. 99. ſous Severe, p. 130.

Feu: Demetre d'Alexandrie en met, dit-on, dans les habits de ſa femme pour prouver ſa virginité, p. 508.

Toutes les *filles* eſtoient voilées dans la pluſpart des Egliſes, p. 230, mais non pas toujours en Afrique, p. 231. L'on avoit des filles pour copier les livres, p. 524.

S. *Firme* Martyr à Carthage ſous Dece, p. 383

S. *Firmilien* Ev. de Ceſarée en Cappadoce dés 231, p 536. mene S. Gregoire Thaumaturge & ſoo frere à Origene, p. 540, qo'il attiroit quelquefois chez luy, p. 542. 770. 2. Il travaille à faire tenir un Concile à Antioche en 252, ſur Novatien, p. 463.

S. *Firmin* Martyr, premier Eveſque d'Amiens:

ce qu'on en dit, *p.* 303. 304 698 1| 699. 2.
S. *Firmin* Confeſſeur Eveſque d'Amiens, baſtit, dit-on, l'egliſe Noſtre Dame, *p.* 304, ſon corps y eſt tranſporté vers 690.
Flavias. V. Clemens, Fabine.
Deux SS. *Flores* Martyrs à Nicomedie ſous Dece, *p.* 338.
Florens. V. Tertullianus.
S. *Florent* Martyr à Perouſe ſous Dece, *p.* 332.
S. *Florent* ou *Florentin* Eveſque de Vienne, *p.* 623. 1, ne le fut app. qu'en 374, *Ibid.*
Florin Preſtre de Rome tombe dans l'hereſie de Valentinien, *p.* 61. S. Irenée écrit contre luy *p.* 90.
S. *Fortunat* Diacre diſciple de S. Irenée, preſche à Valance en Dauſiné, *p.* 97, ſouffre ſous Severe, *p.* 130.
Fortunat Eveſque d'Afrique deputé à Rome ſur l'election de S. Corneille, *p.* 443. 444.
Fortunat Preſtre eſt fait an 252. Eveſque de Carthage par Felicisſime ſchiſmatique, *p.* 465.
Fortunatien Ev. d'Aſſur en Afrique, apoſtaſie vers 250, *p.* 318.
La *fortune*: les Chrétiens ne la connoiſſent point, *p.* 340.
S.te *Fortune* martyre à Carthage ſous Dece, *p.* 383.
Forviere, montagne où ſouffrirent p. e. les Martyrs de Lion &c. *p.* 26.
Foulque Archeveſque de Reims, y apporta de Ciſoin le corps de S. Calliſte, *p.* 253.
S. Fruſte Martyr à Carthage ſous Dece, *p.* 383.
Fugace eſt envoyé par S. Eleuthere à Luciue Roy d'Angleterre, *p.* 616. 1.
S.te *Fuſque* vierge & martyre à Ravenne ſous Dece, *p.* 333.

G

SAINT *Galation* ou *Galaction* Martyr ſous Dece en Phenicie, *p.* 337. 707. 2,
Galere Maxime Proconſul d'Afrique en 258, *p.* 641. 2.
L'Empereur *Gallien* rend aux Chrétiens les lieux confiſquez par Valerien, *p.* 276.
S. Gallus Martyr d'Afrique p. e. ſous Dece, *p.* 383.
L'Empereur *Gallas* perſecute les Chrétiens en 252, *p.* 466.
Gallas Ceſar en 341, fait porter les reliques de S. Babylae à Daphné, *p.* 405.
Gallus Comte de Challon, gueri par l'interceſſion de S. Valerien, *p.* 37.
S.te *Gamnite* meurt à Lion en priſon l'an 177, *p.* 27.
Garnier moine de Tournus vers 1100, décrit la tranſlation de S. Valerien, *p.* 37.
Gazchers, nom donné aux Novatiens, *p.* 478.
S. *Gaudence* apporte à Breſſe dee reliques des Quarante Martyre, *p.* 604. 2.
S.te *Gaudent*. V. S.te Guddene.
Les *Gaules* ont receu tard la foy, *p.* 2, n'ont point eu de Martyrs avant M. Aurele, *p* 1.
S. *Gelaſe* Martyr de Crete ſous Dece, *p.* 354.
Gellias Lieutenant d'Arabie en 237, *p* 522.
S. *Gemine* ou *Geminien* Preſtre d'Antioche, & auteur eccleſiaſtique vers 230, *p.* 262.
S. *Geminien* meurt à Lion en priſon l'an 177. *p.* 27.
S.te *Genereaſe* martyre à Carthage en 200, *p.* 134. On ne ſçait s'ils ne faut point S. *Genereux* *p.* 639. 2.
La *generoſité* des Saints irrite leurs perſecuteurs, *p.* 23.
Gentilianus. V. Amelius.
S. *Germain* de Paris eſtoit Abbé de S. Symphorien d'Autun en 548, *p.* 46. Il baſtit à Paris l'egliſe de S. Symphorien, & y eſt enterré, *Ibid.*
Germanion Eveſque de Jeruſalem vers 190, *p.* 179.
Geta frere de Severe & Conſul en 203, ne fut point Ceſar, *p.* 642. 2.
Geta fils de Severe eſt declaré Ceſar epp. le 7. mars 199, *p.* 248, & en 204. au pluſtard, *p.* 642. 1. Il ne fut Auguſte qu'en 208, ou 209, *Ibid.*
Le Roy *Gontran* baſtit en 584. l'abbaye de S. Marcel à Challon & y eſt enterré, *p.* 36.
Gordie Ev. de Jeruſalem vers 190, *p.* 179.
Grace de J. C. force des Martyrs, *p.* 10. 12. Trembler toujours juſqu'à ce que ſon ouvrage ſoit conſommé en nous, *p.* 16.
S.te *Grate* a la teſte tranchée a Lion l'an 177, *p.* 27.
S. *Gratinien* Martyr à Perouſe ſous Dece, *p.* 332.
S. *Gregoire* Thaumaturge vient vers 231, trouver Origene à Ceſarée, *p.* 540. Origene la gagne à J. C, *p.* 519. Il fait un panegyrique d'Origene avant que de le quitter vers 239, *p.* 543. Origene luy écrit ſur l'étude de la philoſophie, *p.* 528, qu'il luy conſeille de quitter pour étudier l'Ecriture, *p.* 543.
S. *Gregoire* Eveſque de Langree rebaſtit une chapelle de S. Benigne, dont il y tranſfere les reliques & y fonde un monaſtere peu aprés l'an 506, *p.* 42. 44.
Saint *Gregoire* de Tours gueri d'un mal des yeux par des reliques de S. Benigne, *p.* 43. Il ne veut pas tromper, mais peut l'eſtre, *p.* 439.
S.te *Guddene* ou *Gaudent* vierge & martyre à Carthage, *p.* e. l'an 197. *p.* 124.
Guillaume Archeveſque de Beſançon tranſfere les reliques des SS. Ferreol & Ferrucion en 1246, *p.* 99.

H

Haimon Eveſque de Minden, y fait, dit-on, apporter des reliques d'un Saint Felicien Martyr en Ombrie, *p.*333.

S. HEGESIPPE. *V. ſon titre p.* 47, n'eſt pas l'*Hegeſippe* qui a écrit la ruine de Jeruſalem, *p.*48.

Helene Ev. de Tarſe, invite S. Denys en 251 au Concile d'Antioche, *p.*463.

Heliodore d'Alexandrie remporte le prix à la 249.e Olympiade &c.*p.*684.r.

Helix heretique p.e vers 200, *p.* 248.249.

Henri Kock Hollandois, eſt aſſiſté à la mort par S.te Barbe en 1448, *p.*266.

Heracle gouverneur des Gaules ſous M. Aurele, *p.*14, martyrize S Symphorien, *p.*44.45.

S. HERACLE Ev. d'Alexandrie. *V. ſon titre p.*289, fut diſciple d'Ammone, *p.* 283. & d'Origene, *p.* 501. Origene partage avec luy vers 212, l'inſtruction des catecumenes. *p.* 511. Jule Africain va le voir vers 227, lorſqu'il eſtoit Preſtre, *p.*254. Origene luy écrit pour juſtifier ſon application à la philoſophie, *p.* 518, par l'exemple d'Heracle meſme qui l'étudioit avant luy, *p* 516 Heracle ne l'a point chaſſé d'Alexandrie, *p.*769. r Il ordonna, dit-on, vingt Eveſques en Egypte, *p.*509.

S. *Heracle* Martyr à Nicomedie ſous Dece, *p.*338.

S. *Heraclide* diſciple d'Origene, Martyr. à Alexandrie vers 204, *p.*504.

Heraclite auteur eccleſiaſtique vers 200, *p.* 501.

S.te *Heraïde* diſciple d'Origene, & martyre app. ſous Severe, *p.*504.755.2.

S.te *Herene* & S. *Herenée* Martyrs à Carthage ſous Dece, *p.*383.

Herennius diſciple d'Ammone Saccas, *p.*284.

Hereſie : Image de l'hereſie, *p.* 49 50. Comment S. Heracle recevoit ceux qui alloient ecouter les heretiques, *p.*291. On peut avoir des erreurs ſans eſtre heretique, *p.*495 496.

Hermias heretique de Galacie vers 190 ou 200, *p.*67.

Hermias pere d'Ammone philoſophe payen, *p.*283.

Hermias auteur inconnu, *p.*67.

Claudius *Herminianus* gouverneur de Cappadoce, y perſecute les Chrétiens, & en eſt puni de Dieu, *p.*123 124.

Hermiotites ſectateurs d'Hermias, *p.*67.

HERMOGENE hereſiarque. *V. ſon titre p.*65.

Hermogene heretique, ordonne Ev. Sabbace hereſiarque, *p.*488.

Hermophile heretique Theodotien, *p.*72.

S. *Heron* diſciple d'Origene, & Martyr à Alexandrie vers 204, *p.*504.

Heſpere ami du Comte Arbogaſte en 394, *p.*232.

Hetilon Ev. de Noyon & de Tournay vers 890, *p.*253.

Hexaples d'Origene : ce que c'eſt, quand il les fit, *p.*510-515.

Hieraux rennuvelle en Egypte vers 280, la ſecte des Melchiſedeciens, *p.*73.

L'abbaye d'*Hiere* prés de Paris, a le corps de S. Honeſte, *p.*303.

S. *Hilaire* 3.e Eveſque de Toulouſe vers. 330, baſtit une chapelle de S. Saturnin, *p.*303, auprés duquel on trouve ſon corps en 1265, *Ibid.*

Hilarien Intendant d'Afrique, condanne S.te Perpetue & S.te Felicité &c.*p.*125.145. Les Martyrs le menacent de la colere de Dieu, *p.*154.

S. HIPPOLYTE Eveſque & Martyr. *V ſon titre p.*238, eſtoit diſciple de S. Irenée, *p.* 97. Origene l'entend preſcher, *p.*522.

S. Hippolyte Preſtre de Rome fut engagé dans le ſchiſme de Novatien, *p.* 442. le condanne avant que de ſouffrir le martyre en 252, *p.*468.

S. *Honeſte* diſciple de S. Saturnin de Toulouſe, *p.*303.

S. *Honorat* ſecond Eveſque de Toulouſe : on trouve ſon corps en 1265, *p.*303.

Hugue Ev. de Beſançon, transfere en 1063 les reliques de S. Ferreol &c.*p* 99.

Huguenots : leur brutalité & leur barbarie contre les reliques de S. Irenée, *p.*96. Ils brulent auſſi à Soiſſons celles de *SS.* Abdon & Sennen, *p.*329.

Huille Patriarche des Juifs, apprend pluſieurs choſes à Origene ſur l'Ecriture, *p.*499.566.

Humilité : Les Martyrs de Lion refuſent par humilité le nom des Martyrs, *p.*163, s'humilient devant Dieu & devant les hommes, *p.*163.27.

S. Hypace Eveſque de Gangres, maſſacré par les Novatiens ſous Conſtance, *p.*484.

I

LE Patriarche *Jacob* : ſon pavillon eſt brulé ſous Antonin, *p.*255. Le terebinthe ſous lequel il enfouit les Dieux de Meſopotamie, ſubſiſtoit en 230, *Ibid.*

S.te *Jamnique* meurt en priſon l'an 277, à Lion, *p.*27.

Januarius. V. Octavius.

S. *Janvier* Martyr à Carthage ſous Dece, *p.*383.

S.te *Janviere* martyre à Carthage en 200, *p.* 134. On ne ſçait s'il ne faut point *S. Janvier p.*639.2.

Janviere priſonniere pour la foy à Rome ſous Dece, *p.*421.

Jaſon Proconſul d'Acaïe fait pluſieurs Martyrs à Corinthe ſous Dece, *p.*356.

S. Jean l'Evangeliſte faiſoit la Paſque le 14. de la lune, *p.*102.

Jerome

Jerome ancien auteur eccleſiaſtique dont on ignore le temps, *ibid.*

S. *Jerome* écrit contre les Melchiſedeciens, *p.* 74, traduit pluſieurs ouvrages d'Origene avec beaucoup de liberté, *p.* 567.

JESUS CHRIST ſouffre en ſes martyrs, eſt leur force, *p.* 232. 346. Il eſt la plus forte preuve de la verité de Moyſe & des Prophetes, *p.* 521. Theodote oie ſa divinité, *p.* 68, & eſt condanoé par la tradition, *p.* 70. Erreurs de Hermogene ſur J. C, *p.* 66, des Prodinites & Hermiotites, *p.* 67, de Theodote, *p.* 68. 69, & d'Artemon, *p.* 617, de Berylle Ev. de Boſtres en Arabie, *p.* 543.

S. *Ignace* martyr en Afrique ſous Severe, *p.* 227. 395.

Indulgences : l'Egliſe d'Afrique à cauſe d'une perſecutioo, reçoit les penitens qui n'eſtoient tombez oi dans le relaſchement ni dans le ſchiſme, *p.* 466.

Infidelité : Dieu la puoit quelquefois par ce qui l'a fait commettre, *p.* 11.

S.te *Ionille*, V. Junille.

Jovin Ev. d'Afrique apoſtaſie vers 250, & eſt depoſé, *p.* 378.

S.te *Iraïde* ou Traïde vierge & martyre en Egypte, *p.* 755. 2.

Irenarque : ce que c'eſtoit, *p.* 340. 352.

S. IRENEE Eveſque de Lion & martyr. *V ſon titre p.* 77, eſt auteur de l'hiſtoire des Martyrs de Lion, *p.* 2, qui écrivent par luy à S. Eleuthere, *p.* 20. Il porte p.e. les lettres des Martyrs &c. aux Egliſes d'Aſie & de Phrygie, *p.* 29. Il eſt fait le ſecond Ev. de Lion, *ibid.* Il aſſemble un Concile des Gaules ſur la Paſque vers 196, *p.* 106, & rétablit la paix entre le Pape & les Aſiatiques, *p.* 108. 109.

Iſaac ambaſſadeur de Charlemagne en Perſe, apporte des reliques d'Afrique, *p.* 135.

S. *Iſidore* de Chio Martyr ſous Decе, *p.* 353. 354. Ses actes, *p.* 714.

Iſidore auteur eccleſiaſtique : on n'en ſçait pas le temps, *p.* 102.

S. *Iſidore* de Peluſe écrit à Agelide Novatien, *p.* 492.

Jubilé : on ne ſçait ce que veuleot dire les trois Jubilez marquez dans la chroaique de S. Jerome, *p.* 637. 2.

S. *Juconde* martyr vers 205 en Afrique, *p.* 151. 152.

Les *Juifs* perſecutez ſous Severe, mais peu de temps, *p.* 130. Ils ſe ſervoient de la verſion d'Aquila, *p.* 512.

Jule, V. Africain. Aſper. Quintillanus.

S. *Jule* meurt à Lion en priſon l'an 177, *p.* 27.

S. *Jule* Senateur martyriſé, dit-on, ſous Commode, *p.* 59.

Julianus, V. Aſper.

Deux Saintes *Julies* entre les 48. Martyr de Lion, *p.* 27.

S.te *Julie* martyre à Carthage ſous Decе, *p.* 383.

Julien 10.e Eveſque d'Alexandrie depuis 179. juſqo'à 189. *p.* 62. 615. 1.

Julien l'apoſtat ordonne aox Chrétieos de traoſporter de Daphoé le corps de S. Babyles &c. *p.* 406-408.

Julienne vierge Chrétienne dooae à Origene la verſioo de Symoisque, *p.* 512, le tient caché deux aos chez elle ſous Maximio, *p.* 542. Elle ſemble avoir heritè de Symmaque, *ibid.*

S.te *Junille* ou Jonille martyre à Laogres ou en Cappadoce vers 179, *p.* 41. 608. 2.

Jurement : Les Martyrs de Lion ſouffrent la mort pour ne vouloir pas jurer par les idoles, *p.* 22, & les Martyrs Scillitains pour ne vouloir pas jurer par le geoie de l'Empereur, *p.* 132. 134. Coutume defaire jurer dans les egliſes des Martyrs &c. *p.* 40. 427.

S. *Juſt* Ev. de Vieooe ſous M. Aurele &c. *p.* 622.

S.te *Juſte* meurt à Lioo en priſoo l'an 177, *p.* 27.

L.

SAINT *Laſtance* martyr à Carthage en 200, *p.* 134.

Latus gouverneur d'Alexandrie en 202, *p.* 499.

Lampſaque dans l'Helleſpont : Optime Proconſul d'Aſie y fait pluſieurs martyrs en 250, *p.* 345. 346. 392-394.

Lannebode Duc de Toulooſe vers 600, baſtit une egliſe de S. Saturoio, *p.* 302.

S. *Laurent* oo *Laurentin* martyr en Toſcane ſous Decе, *p.* 332.

S. *Laurentin* martyr en Afrique app. ſous Severe, *p.* 127. 395.

Les *Lecteurs* ont lu l'Evangile ao moins en Afrique, *p.* 387. 397.

Leidrade Archeveſque de Lion vers 900, reçoit des reliques d'Afrique, *p.* 134-135.

Leocade Senateur deſcendu de S. Epagathe, *p.* 5.

L'Empereur *Leon* baſtit à CP. vers 900. une egliſe de S.te Barbe, *p.* 266.

Leonce d'Antioche s'eſtoit fait euooque, *p.* 507.

Leonce Ev. Novatien à Rome en 388, obtient, dit-on, la grace de Symmaque, *p.* 485.

Leonce Ev. d'Ancyre vers 400, oſte aux Novatiens l'egliſe qu'ils y avoient, *p.* 489.

S. *Leonide* pere d'Origene, *p.* 497, reſpectoit ce fils & le regardoit comme uo grand doo de Dieu, *p.* 498. Il ſouffre le martyre en 202, *p.* 499.

S.te *Leonide* martyre à Corinthe ſous Decе, *p.* 357.

S.te *Leonille* dame Chrétienne deſire & obtient la converſion de ſes petits-fils S. Speuſippe & ſes freres, *p.* 39-42. On dit qu'elle eut le teſte tranchée pour la foy, *p.* 605. 2. Si elle a enterré S. Benigne, *p.* 608. 2.

Lepide magiſtrat de Smyrne interroge S. Pione, *p.* 374.

S. *Leuce* martyr ſous Decе en Bithynie, *p.* 344.

Les *Libellatiques* : ce que c'eſtoit, *p.* 328. 702.

Lin Preſtre & Confeſſeur à Smyrne en 250, *p.* 372.

La ville de *Lion* : la perſecution y eſt grande en 177, *p.* 3. 4. L'on y celebroit des jeux le premier d'aouſt en l'honneur d'Auguſte, *p.* 20. 597, inſtituez l'an 742. de Rome, *Ibid.* L'Egliſe de Lion tire ſon origine d'Aſie & de Phrygie, *p.* 20. Elle eſt le premiere des Gaules, *p.* 83.

Longin le critique diſciple d'Ammone, *p.* 284.

Longin deputé de Novetien en Afrique, *p.* 453.

Luce Confeſſeur de Carthage ſous Decе, *p.* 380.

Luce gouverneur de Crete ſous Decе, martyrize S. Cyrille de Gortyne, *p.* 355. 356.

S.te *Lucie* veuve Chrétienne à Lion, cache chez elle S. Epipode & S. Alexandre &c. *p.* 32. 33.

S. *Lucien* martyr ſous Decе à Nicomedie, *p.* 338. 339.

Lucien Confeſſeur ſous Decе trouble l'Egliſe d'Afrique par ſes indulgences, *p.* 384-386.

Lucine enterre, dit-on, S. Corneille & ſes compagnons, *p.* 744. 1.

Lucius Roy des Anglois demande des predicateurs au Pape Eleuthere vers 177. ou 181, *p.* 61. 615, ſe convertit, *p.* 63. 615. 616, & eſt honoré comme Saint, *p.* 63.

S. *Luperque* ou *Lupercule:* on le fait troiſieme Eveſque d'Auſe en Gaſcogne, *p.* 302. C'eſt plutoſt un martyr de Saragoce, *Ibid.*

Lupicin Eveſque de Vienne, *p.* 625. 2, plutoſt aprés 374. qu'evant 252, *p.* 745. 746.

M

SAINT *Macaire* decapité à Lion en 177, *p.* 27.

Macaire Confeſſeur à Rome ſous Decе, *p.* 421, nommé auſſi Celerin, *p.* 726. 2, entre dans le ſchiſme de Novetien, *p.* 441, puis retourne à l'Egliſe, *p.* 459 460.

Macaire Preſtre Novatien ſoûtient le Preſtre Sabbace, *p.* 486.

Macedonie femme d'euprés de Smyrne y enneſſe J.C en 250, *p.* 372.

S. *Macore* martyr d'Afrique p. e. ſous Decе. *p.* 383.

S. *Magiſtrien* martyr à Corinthe pour avoir delivré une vierge expoſée à la proſtitution, *p.* 248.

S. *Magnus* martyr ſous Decе dans la Campagne de Rome, *p.* 332. 705.

Maiſtre : Origene pratiquoit le premier ce qu'il enſeignoit à ſes diſciples, *p.* 503.

Mamée mere de l'Empereur Alexandre, *p.* 252, fait venir Origene à Antioche en 218. pour l'inſtruire, *p.* 524. 763. 2.

S. *Mamilien* Eveſque de Palerme vers le V. ſiecle, s'enſuit à Souane, & y meurt, *p.* 343.

S. MAPPALIQUE Martyr en Afrique l'an 250. *V. ſon titre p.* 378.

Maquée deputé de Novatien en Afrique, *p.* 453.

Mare Eveſque Novatien de Scythie en 439, *p.* 491.

S. MARCEL Martyr à Chalon. *V. ſon titre p.* 35.

Marcel qu'on fait Ev. d'Aquilée & ordonner Novetien, *p.* 742. 2.

S.te *Marcelle* mere de S.te Potamiene, & Martyre à Alexandrie vers 204, *p.* 161.

Marcelle femme de S. Ambroiſe Diacre, s'appelloit p.e. auſſi Tatienne, *p.* 267.

S. *Marcellin* martyr à Rome ſous Decе, *p.* 331.

Marcie concubine de Commode protege les Chrétiens auprés de ce Prince, *p.* 55.

Marcien heretique Theodotien, *p.* 72.

Marcien à qui S. Irenée adreſſe un ouvrege, *p.* 91.

S. *Marcien* martyr ſous Decе à Nicomedie, *p.* 338. 339.

Marcien gouverneur de Grece ſous Decе, &c. *p.* 358-362.

Marcien Preſtre Novatien & precepteur des filles de Valens, *p.* 484, eſt ordonné Ev. de CP. en 384, par Agele à qui il ſuccede, *p.* 486. Il ordonne Sabbace Preſtre & s'en repent, *p.* 486. 487, aſſemble un Concile contre luy, *Ibid.*

Marcien autre Preſtre Novetien eſt fait Ev. à CP. en 439, *p.* 491.

S. *Marcien* Preſtre œconome de CP, y met des reliques de S. *Iſidore* dans l'egliſe de Sainte Irene, *p.* 354.

Marcion l'hereſiarque eſt, dit on, condanné par S. Irenée dans un ſynode à Lion, *p.* 83. Ce Saint a écrit enntre luy, *p.* 91.

Le *mariage* avec les infideles puni par la perſecution de Decе, *p.* 306, Tertullien improuve les mariages faits à l'inſçeu de l'Egliſe, *p.* 219. S. Paul ne permet les ſecondes noces qu'avec des Chrétiens, *p.* 208. Les Montaniſtes les condamnent comme des adulteres, *p.* 212. 214, auſſi bien que les Novatiens, *p.* 274. 275. Ce ſentiment eſt heretique, *p.* 218.

Mario priſonniere pour la foy à Rome ſous Decе, *p.* 421.

S.te *Marthe* vierge & martyre en Eſpagne l'an 258, *p.* 336.

S.te *Marmenie* : ce qu'on dit de ſa converſion & de ſon martyre, *p.* 688.689.

Martial Ev. de Merida en Eſpagne, apoſtaſie en 250, *p.* 328.

S. *Martial* martyr à Carthage ſous Decе, *p.* 383.

S. *Martin* qu'on fait Eveſque de Vienne &c. *p.* 621.2.

S.te *Martine* nommée p. e. auſſi Tatienne L'on n'en ſçait rien, *p.* 680. 1.

Martyr : Ce titre appartient proprement à J.C, *p.* 16 On le donnoit en 200. & 250. à ceux qui avoient ſouffert pour luy, ſans qu'ils fuſſent morts, *p.* 121. Les Martyrs de Lion le refuſent durant leur vie, *p.* 16. Ceux là ſeuls perdirent la couronne do martyre à Lion eo 177, qui avoient perdu leur innocence, *p* 21. Comment les Saints ſe preparoient au martyre, *p.* 31. Leur force eſt J. C, *p.* 9. 152. 346. Comment les Martyrs accordoient la paix aux Tombes, *p.* 599. 2. Deux martyrs l'un attaqué par les delices, l'autre expoſé aux mouches *p.* 313. Tout Chrétien doit travailler à acquerir par la pureté & l'innocence ce que les martyrs ont acquis par leurs ſouffrances, *p.* 35.

Les Martyrs *Maſſylitains* : on ne ſçait rien de leur hiſtoire, *p.* 640.

S.te *Materne* decapitée à Lion en 177, *p.* 27

La *matiere* : c'eſt l'egaler à Dieu que de la croire eternelle & ſans principe, *p.* 66.

S. *Mature* neophyte confeſſe J. C. à Lion en 177, *p.* 7. & y conſomme ſon martyre, *p.* 14. 27.

S. *Mavile* Martyr d'Afrique ſous Severe, *p.* 129.

S.te *Maure* martyre à Raveone ſous Decе, *p.* 333.

Maux : l'amour de Dieu nous rend intrepides & comme inſenſibles, *p.* 9. Difference des bons & des méchans dans la ſouffrance, *p.* 11.

Maxime. V. Galere.

S. *Maxime* ou Maximien martyr p. e. vers 178, *p.* 261.

Maxime auteur eccleſiaſtique vers 200, *p.* 101.

S.te *Maxime* martyre à Tiburbe, *p.* 640.

S. *Maxime* Martyr à Lampſaque en 250, *p.* 345.346.

Pluſieurs SS. *Maximes* inconnus, *p.* 710. 711.

S. *Maxime* Diacre martyr dans l'Abruzze ſous Decе, *p.* 334.

Maxime Ev. d'Afrique apoſtaſie vers 250, & eſt depoſé, *p.* 318.

S. *Maxime* Ev. de Nole s'enfuit p. e. durant la perſecution de Decе, S. Felix l'aſſiſte, *p.* 323.

S. *Maxime* Preſtre de Rome eſt fait priſonnier pour la foy en 250, *p.* 308. Ce qu'on en ſçait, *p.* 421-423. Il fut engagé dans le ſchiſme de Novatien, *p.* 441. Il eſtoit l'un des cinq Preſtres excommuniez par S. Moyſe, *p.* 442. 738. 2. Il revint bien-toſt à l'Egliſe, *p.* 459, & y fut receu comme Preſtre, *p.* 460.

Maxime Preſtre & legat de Novatien en Afrique, *p.* 453, eſt fait Ev. de Carthage par les Novatiens, *p.* 442.

Maxime Ev. Novatien à Nicée vers 370, *p.* 490.

Maximin 7.e Ev. d'Antioche meurt en 190, *p.* 168.

L'Empereur *Maximin* l. perſecute l'Egliſe, *p.* 263, en haine d'Alexandre ſon predeceſſeur, *p.* 540. Il attaquoit ſurtout les chefs de l'Egliſe, *p.* 541. Sa cruauté envers les perſonnes les plus qualifiées, *p.* 272. Il perit malheureuſement en 238, aprés trois ans de regne, *p.* 265. 266.

Maxabane ſuccede à S. Alexandre de Jeruſalem en 251, *p.* 420.

Medwimas eſt envoyé, dit-on, par Lucius Roy d'Angleterre au Pape Eleuthere, qui le fait Eveſque &c. *p.* 616. 2.

S. *Meliſippe* martyr à Langres ou en Cappadoce, *p.* 40. 41. 603-608.

Melchiſedec eſtoit Prince d'un canton de Paleſtine, *p.* 74. Erreurs qu'on a eues à ſon ſujet, *p.* 73. 74. Melchiſedeciens heretiques, *p.* 73. On a renouvellé depuis peu leur erreur, *p.* 74

S. *Meliton* faiſoit Paſque le 14. de la lune, *p.* 102.

Menandre Preſtre confeſſe J C. ſous Decе, *p.* 358.

S. *Menigne* martyr ſous Decе dans l'Helleſpont, *p.* 344.

S. *Mercure* martyr à Ceſarée en Cappadoce ſous Decе, *p.* 337.

Meruzane Ev. d'Armenie en 252, *p.* 464.

La *Meſopotamie* fait Paſque le dimanche en 196, *p.* 106, & le 14. de la lune en 325, *p.* 110. On veut ſans preuve qu'elle obſervaſt ce jour dés l'an 200, *p.* 629. 1.

S.te *Meſſaline* : ſon corps trouvé en 1599. à Foligny. on n'en ſçait rien de plus, *p.* 333.

Meſſius ou Mettius Souffacre, porte les lettres de S. Cyprien à S. Corneille &c. *p.* 455. 456.

S. *Methode* Eveſque & martyr loüe Origene, puis le blaſme, *p.* 588.

S. *Metre* martyr à Alexandrie en 249, *p.* 294.

Metrodore Preſtre Marcionite eſt brulé à Smyrne ſous Decе, *p.* 376.

Les *Millenaires* : leur opinion tenuë par S. Irenée &c. *p.* 91.

MILTIADE Apologiſte. *V. ſon titre p.* 54.

S. Miniat martyr à Florence ſous Dece, *p.* 331.

Minuce. V. Tminien.

MINUCE Felix apologiſte. *V. ſon titre p.* 163.

Miracles : Ils eſtoient encore communs en 177. dans l'Egliſe, *p.* 19.

Modeſtie, neceſſaire dans les paroles comme dans les habits, *p.* 188.

Montagnars, nom donné aux Novatiens & aux Donatiſtes, *p.* 478.

Les *Montaniſtes*, abregé de leur hiſtoire, *p.* 212. 213. Les Martyrs de Lion écriveot pour réunir les Egliſes diviſées par eux &c. *p.* 19. 20. Le Pape Victor ſurpris par eux eſt detrompé par Praxeas, *p.* 75.

Monte-Leone autrefois Trebuſca Mutuſca au pays de Sabios : S.te Victoire y eſt martyrizée & honorée, *p.* 330.

S. MOYSE Preſtre de Rome. *V. ſon titre p.* 420, eſt fait priſonnier pour la foy an 250, *p.* 308. 309. coodaone le ſchiſme de Novatien, *p.* 442.

Mutilation commandée dans l'Evangile, mal pratiqoée par Origeoe, *p.* 506. Il la condamne, *p.* 507. Elle eſt défenduë par l'Egliſe & les loix civiles ; excluoit des ordres ſacrez ; & p.e de la communioo laïque, *ibid.*

Mutuſca. V. Moote-Leone.

N

SAINT NARCISSE de Jeruſalem. *V. ſon titre p.* 177, preſide à un Concile de Paleſtine vers 196, *p.* 105, fait *S.* Alexandre ſon Coadjuteur vers 212, *p.* 416. 417.

S. Narzale Martyr d'Afrique en 200, *p.* 131.

Natalis. V. Cæcilius.

Natalis Confeſſeur puis heretiqoa Theodotieo, revieot à l'Egliſe &c. *p.* 70 71.

S. *Nearque* ſoldat convertit S. Polyeucte p. e. en 251, *p.* 425, & ſouffre le martyre, *p.* 427.

S. Nebſaire Eveſque de Vieooa app. au V. ſiecle, *p.* 624. 2.

S. *Neon* greffier martyr à Langres ou en Cappadoce vers 179 *p.* 141. 603. 608. 1.

Neon Eveſque de Larandes en Lycaonie, fait preſcher Evelpis laïque, *p.* 523.

S. *Neſtor* Eveſque de Magyde en Pamphylie, eſt crucifié à Perge en 250 &c. *p.* 309 351-353.

Le Concile de *Nicée* decide la queſtion de la Paque, *p.* 110.

S. *Nicephore* martyr à Corinthe ſous Dece, *p.* 357.

Nicephore Acolythe porte une lettre de S. Cyprien à S. Corneille, *p.* 455, qui récrit par luy à S. Cyprien, *p.* 461.

S. *Nicet* Ev. de Vienne vers 460, *p.* 624. 2.

Nicomaque Chrétien de Lampſaque renonce la foy en 250, eſt poſſedé & tué par le demoo, *p.* 321.

S. *Nicon* martyr en Sicile ſoos Dece ; *p.* 334

Nicople autrefois Emmaüs, eſt rebaſtie par les ſoins d'Afrlcain en 221. &c. *p.* 684 685.

Nicoſtrate Diacre de Rome priſonnier pour la foy en 250, *p.* 308. 421, s'engage dans le ſchiſme de Novatien, *p.* 441, qui le depute en Afrique. Il y eſt ordonoé Eveſque ; *p.* 456. 457. 459.

Nigidius heretique du temps de Tertullien, *p.* 66.

Noet heretiqoe Patropaſſien, *p.* 76.

Novat Preſtre de Carthage &c. *p.* 437, trouble cette Egliſe par le ſchiſme de Feliciſſime, *p.* 434. 433, celle de Rome par celui de Novatien, *p.* 441. 449, fait tomber pluſieurs Confeſſeurs dans le ſchiſme & dans l'hereſie, *p.* 421, retourne en Afrique deputé de Novatien, *p.* 456.

Novatien premier Antipape : ſes boooes & mauvaiſes qualitez, *p.* 435-437. Le Pape l'eleve à la preſtriſe, *p.* 437. Il compoſa une belle lettre au nom du Clergé de Rome à S. Cyprien *p.* 430. 439. Il ne veut point aſſiſter les Fideles dans la perſecution de Dece, *p.* 428. 429. 438. Il ſe fait ordonner Eveſque de Rome en 251, cootre Saint Corneille, *p.* 423. 737. 740. 742. Hiſtoire de ſoo ſchiſme, *p.* 440. 464, ſes erreurs, *p.* 472. *&c.* Ce qu'on dit de ſoo pretendu martyre, *p.* 480, ſes écrits, *p.* 478. Il peut eſtre auteur du traité Des viaodes des Juifs, & du livre de la Trinité attribuez à Tertullien, *p.* 235. 670. 1752.

Les NOVATIENS. *V. leur titre p.* 471.

Numerie ſœur de S. Celerio ſacrifie aux idoles, taſche d'en obteoir le pardon, *p.* 397.

S. *Numidique* Preſtre & Confeſſeur à Carthage, *p.* 388. 389.

S.te *Nympha* honorée à Rome & en Toſcane, *p.* 343. Il n'y a point de raiſon d'en mettre deux, *p.* 709 2.

O

OCtavienne dame Tertulliaoiſte vient d'Afrique à Rome en 392. &c *p.* 232.

Januarius *Octavius* ami de Minuce Felix, *p.* 163, confere avac Cecile payen, & le convertit, *p.* 164-166.

S. *Octobre* decapité à Lion en 177. *p.* 27.

Olympe diſciple d'Ammooe Saccas, *p.* 284.

Optat Eveſque en 205, eſt averti de corriger ſon peuple, *p.* 251, & de ſa reconcilier avec Aſpace Preſtre, *ibid.* On ne ſçait point aſſurément s'il eſtoit Eveſque de Carthage ou de Toburbe, *p.* 644. 2.

Optime Proconſul d'Aſie en 250, fait pluſieurs martyrs à Lampſaque, *p.* 345. 346. 392-394.

Ordination : Le Concile de Nicée admet celle des Novatiens comme bonne, *p.* 477. 748. 751. La mutiiation excluoit des ordres ſacrez &c. *p.* 507. L'Egliſe défend daos le IV. ſiecle d'ordonner un Clerc d'un autre dioceſe, non un

laïque, p. 527. La reordination défenduë par le Concile de Capoue en 391, p. 748.2.

Orgueil : Praxeas enflé d'avoir confessé J. C. se fait hereſiarque, p.75. L'apoſtaſie de pluſieurs Chrétiens ſort parfaits en apparence, eſt la punition d'un orgueil ſecret, dit S. Auguſtin, p. 316.

ORIGENE, *V. ſon titre* p. 494. Son union avec Saint Alexandre de Jeruſalem, p. 418. Il retire Ambroiſe de l'erreur, p. 268. Il confere avec Baſſus, p.257. Il erre ſur Melchiſedec, p. 73.

Origene le Platonicien, ce qu'on en ſçait, p. 283.284.

Origeniens heretiques infames, p.550.

Origeniſtes : les ſolitaires les plus ſaints ſont décriez ſous ce nom, p.550.551.

Oſius de Cordoue travaille en vain en 324, à terminer la queſtion de la Paſque &c. p. 210.

P

SAINT *Paſome* défend à ſes Religieux de lire Origene, p.589.

Palmas Eveſque d'Amaſtride dans le Pont, y preſide en un Concile ſur la Paſque vers 196, p. 106.

Pampelune reçoit, dit-on, la foy par S. Saturnin &c. p.298.

S. PANTENE. *V. ſon titre* p. 170.

S. *Pamphile* martyr en 309, faic dans ſa priſon l'apologie d'Origene, p.587.

Papias d'Hieraple a eu S. Irenée pour diſciple, p. 79.

S. *Papias* martyr ſous Dece en Pamphyle, p. 353.

S. *Papias* martyr à Corinthe ſous Dece, p. 357.

S. *Papoul* gouverne l'Egliſe de Toulouſe ſous S. Saturnin, p. 302, auprés duquel on trouve ſes reliques en 1265. p. 303. On le fait martyr, p. 302.

S. *Papyle* ou *Papyre* Diacre martyr à Pergame en 251, p. 346-348.

Paracode Ev. de Vienne au IV. ſiecle, p. 113. 622.2.

Paroles : il y faut garder de la modeſtie comme dans les habits, p. 188.

Paſcal I. Pape, transfere en 821. les corps de S. Urbain, Ste Cecile &c. p.259-261.

S. *Paſcaſe* Ev. de Vienne pe. au V. ſiecle p.623. 2.624.

Ste *Paſcaſie* vierge & p. e. martyre à Dijon &c. p.42.43.

Paſque : ce nom ſignifie indifferemment dans les anciens la Paſſion ou la Reſurrection de noſtre Seigneur, p. 629 2. Diſpute ſur le jour de la Paſque beaucoup agitée ſous le Pape Victor, & terminée au Concile de Nicée, p.102-112. La coutume établie dans le temps des Apoſtres de ne ſe point mettre à genou dans le temps paſcal, marquée par S. Irenée, p.92. Blaſte ſchiſmatique veut aprés les Montaniſtes, qu'on faſſe cette feſte le 14. de la Lune, p.61. L'on dit que S. Eleuthere la fixe au dimanche d'aprés le 14, p 62. Les Aſiatiques ne la faiſoient point le 16, mais le 14, p 629-632.

Ubius *Paſſienus* Proconſul d'Afrique en 259. & 260, p 641.2.

S. *Paternuthe* martyrizé en 310. S. Pamphile luy adreſſe l'apologie d'Origene, p. 588.

Paterne Proconſul d'Afrique en l'an 257, p. 641.2.

Paterne 2.e Ev. d'Eanſe en Gaſcogne, p. 302.

Patripaſſiens heretiques : leur auteur & leurs erreurs, p.74 76.

S. *Paul* Apoſtre faiſoit Paſque le dimanche d'apres le 14. de la lune, p. 102. S. Irenée cite ſon epiſtre aux Hebreux, mais ne la luy attribuë pas, p.93, non plus que Caius, p.175.

Paul heretique d'Antioche adopté par une dame d'Alexandrie, p.500.

S. *Paul* martyr à Lampſaque en 250, p. 392. 393.

S. *Paul* premier ermite s'enfuit dans le deſert durant la perſecution de Dece, & y demeure 90. ans, p. 323.

Paul de Samoſates renouvelle les erreurs de Theodote, p.70.

Paul Ev. Novatien de CP. en 419, fait, dit-on, des miracles, p.490, meurt honoré de tout le monde &c. p.491.

S. *Paul* Eveſque de Verdun vers 750, baſtit une egliſe de S. Saturnin, p. 301.

Paulin laïque preſché à Icone, p. 523.

Pauline femme de S. Polyeucte ne peut l'ebranler dans ſon martyre, p.425.

Pauvreté excellemment pratiqué par Origene, p. 502, combien cette vertu eſt neceſſaire aux Preſtres, p.502-503.

Peché : comment un peché conduit à d'autres pechez, p. 68. Les Montaniſtes & les Novatiens oſtoient à l'Egliſe le pouvoir de les remettre, p. 219. 472.

Pecheurs : la charité des Martyrs de Lion pour les apoſtats obtient de Dieu leur converſion, p. 17. 18. La charité envers les pecheurs n'épargne point le peché, p.86.

Penitence : l'exemple des Martyrs de Lion condanne ceux qui la refuſent, p.18. Quelques Eveſques en ont exclu les adulteres, p. 219. Novat excite deux ſchiſmes à Rome & à Carthage, qui par des excés oppoſez de moleſſe & de rigueur, ruinoient la penitence, p. 465. Sentimens des Novatiens ſur la penitence, p. 471-474.

S. *Peregrin* martyr à Rome ſous Commode, p. 59.

Perennis Preſet du Pretoire condanne à mort S. Apollone &c p.58.614.615.

S. Pergentin martyr de Toſcane ſous Dece, *p.* 332.

S.te PERPETUE martyrisée en Afrique, *p.* 225. p. e. en 205. *V. ſon titre p.* 236.

S. *Perpetue* Eveſque de Tours vers 465, y inſtituë une grande ſolennité, *p.* 46.

Perſecution : comment il s'y faut preparer, *p.* 31. Conſerver avec ſoin dans la paix ce qu'on a ecquis dans la perſecution, *p.* 32. Pourquoi Dieu permet les perſecution de l'Egliſe, *p.* 265. 307. 308. Les vices des Chrétiens eſtirent celle de Dece, *p.* 306. 307. Ce n'eſt pas un tourment mais une grace que de ſouffrir pour J C, *p.* 345.

Le *perſeverance* eſt l'effet de la grace, non de la force de l'homme, *p.* 133.

S. *Philadelphe* Martyr en Sicile ſous Dece, *p.* 334.

Philet Ev. d'Antioche ſuccede à S. Aſclepiade vers 220, *p.* 170, meurt en 228, *p.* 261. On le nomme auſſi Philemon & Philippe, *ibid.*

S. *Philippe* Apoſtre faiſoit Paſque le 14. de la lune, *p.* 102.

L'Empereur *Philippe* eſt mis en penitence par S. Babylas, *p.* 401 403. Origene luy écrit, *p.* 545.

Philoſophie : l'étude de la philoſophie doit eſtre bornée, *p* 518. Il eſt dangereux d'y paſſer aprés l'Ecriture ſainte, *p.* 503. Les Theodotiens veulent tout examiner ſur les principes de la philoſophie, & s'egarent, *p.* 71. Il n'eſt pas étrange qu'un philoſophe du ſiecle abandonne l'Egliſe de Dieu, *p.* 436. Les philoſophes patriarches des heretiques, *p.* 80.

S. *Philumine* decapité à Lion en 177, *p.* 27.

Phrygie : l'Egliſe de Lion en tiroit p. e. ſon origine &c. *p.* 19. 20. 28. 29.

Pierius Preſtre d'Alexandrie vers 300, eſtoit eppellé le nouvel Origene, *p.* 586.

S. *Pierre* faiſoit paſque le dimanche d'aprés le 14. de la lune, *p.* 102. Il apperoiſt à S.te Agathe & le guerit, *p.* 412

S. *Pierre* martyr à Lampſaque en 250, *p.* 392. 393.

S. PIONE Preſtre de Smyrne & martyr. *V. ſon titre p.* 367, eſt fait priſonnier pour le ſoy en 250, *p.* 369.

Piſon Eveſque de Troie en Aſie, confeſſe J. C. ſous Dece, *p.* 358.

Les *Platoniciens* deviennent aiſément Chrétiens, *p.* 281, ou magiciens, *p.* 288. 575.

Plotin celebre Platonicien : abregé de ſon hiſtoire, *p* 284. 287.

S. *Plutarque* oterlyr à Alexandrie vers 204, *p.* 289. 715, fut le premier diſciple d'Origene, *p.* 501, & le premier martyr de ſon ecole, *p* 504.

Polemon pontiſe de Smyrne erreſte S. Pione en 250. *&c p* 369-372.

Pollion ou Publius gouverneur de Pamphylie, martyrise S. Neſtor à Perge, *p.* 352.

S *Polycarpe* faiſoit Paſque le 14. de la lune, *p.* 102. S. Irenée eſt ſon diſcipie, *p.* 79 89.

Polycrate Eveſque d'Epheſe y preſide à un Concile ſur la Paſque vers 196. &c. *p.* 107. 108.

S. POLYEUCTE martyr ſous Dece. *V. ſon titre p* 424.

Pompée Ev. app. en Afrique, aſſiſte à l'ordination de S. Corneille Pape &c. *p.* 432. 445. Il oe fut pas envoyé à Rome exprés, *p.* 737. 1.

Deux Sentes *Pompées* entre les Martyrs de Lion en 177, *p.* 27.

S. *Pompie* martyr en Crete ſous Dece, *p.* 354.

Pompone Diacre p. e. de Carthage en 205, chargé du ſoin des Confeſſeurs, *p.* 141.

Ponce à qui S Serapion écrit, *p.* 168.

S. *Pontien* martyr à Rome ſous Commode, *p.* 59.

S. PONTIEN Pape. *V. ſon titre p.* 276. S. Fabien reporte ſon corps de Sardaigne à Rome, *p.* 363.

S. *Pontique* âgé de 15. ans, martyr à Lion en 177, *p.* 22.

Porphyre diſciple de Plotin, *p.* 287, connoiſſoit Origene, & le loüe fort, *p.* 517. Il ne l'a pu voir à Alexandrie, *p.* 518.

S.te POTAMIENE vierge & martyre à Alexandrie, *V. ſon titre p.* 159. Elle apparoiſt à Baſilide qui ſe convertit, *p.* 215.

S. POTHIN premier Eveſque de Lion confeſſe J.C. en 177, & meurt en priſon, *p.* 10. 11. Seint Irenée le cite p.e. ſans le nommer, *p.* 89. Seint Gregoire de Tours luy joint ſans fondement un autre *Pothin*, *p.* 27.

PRESEAS heretique, *V. ſon titre p.* 74, detrompe S. Victor Pape ſurpris par les Montaniſtes, *p.* 100, & tombe dans l'erreur, *p.* 101.

Predication : Il faut garder la modeſtie dans les paroles comme dans les habits, *p.* 188. On a fait quelquefois preſcher des laiques, *p.* 523.

Les *Preſets* du Pretoire, quoique ſimples eheveliers, jugeoient les Senateurs, *p.* 615. Alexandre veut à cauſe de cela qu'ils ſoient Senateurs, *ibid.*

S. *Prilidan* enfent martyr avec S. Babylas &c. *p.* 404 407.

Prime Eveſque de Corinthe vers 155, eſt viſité par Hegeſippe, *p.* 47.

S. *Prime* decapité a Lion en 177, *p.* 27.

Prime deputé en Afrique par Novatien, *p.* 456.

Primitif Preſtre porte une lettre de S. Corneille à S. Cyprien, *p.* 455.

Priſque gouverneur des Gaules fait mourir en 179. S. Marcel & S. Velerien, *p* 36. 37.

Privat Ev. de Lambeſe en Afrique, y eſt condamné comme heretique vers 240. &c. *p.* 364.

Probien Eveſque de Bourges y baſtit un monaſtere de S. Symphorien, *p.* 46.

Proclianiſtes ou Prodianites heretiques de Galacie, ſectateurs d'un Proclin, *p.*67.

Proculus. V. Quintilianus.

Procule Torpacion Chrétien guerit l'Empereur Severe &c. *p.* 214.

Procule Montaniſte diſpute contre Caius vers 213, *p.* 274. Il peut avoir perverti Tertullien, *p.* 215.664.2.

S. *Procule* Ev. d'Autun eſt enterré dans l'egliſe de S. Symphorien, *p.*46.

Prodianites. V. Proclianites, *p.*67.

Protoctete Preſtre de Ceſarée en Paleſtine, confeſſe J. C. ſous Maximin I, *p.* 271. 272. Origene luy adreſſe à luy & à Ambroiſe ſon exhortation au martyre, *p.* 540. Il n'avoit ni femme ni enfans, *p.* 691.2.

Publius. V. Pollion.

Pudent ne veut point condanner de Chrétiens ſans accuſateur, *p.*127. Deux *Pudens* Conſuls en 165.& 166, *Ibid.*

Pudent geolier de S.te Perpetue, ſe convertit, *p.* 251. S.Satute l'encourage, *p.*254.

Deux Saintes *Puelles* enterrent S. Saturnin de Toulouſe, *p.*300.

S.te *Pulquerie* apprend par la revelation de S. Thyrſe martyr le lieu où eſtoient les Quarante Martyrs, *p.* 344.

Purgatoire : les actes de S.te Perpetue en fourniſſent une ſorte preuve, *p.* 149. 150.

Q

SAint *Quadrat*. V. S. Codrat.

S.te *Quarte* decapitée à Lion en 177, *p.* 27.

Quartodecimans heretiques, *p.* 113. Ils ne celebroient point la Reſurrection le 16 de la lune, mais le 14, *p.*629-631.

S. *Queremon* Ev. de Nilople en Egypte, s'enfuit durant la perſecution de Dece, & ne paroiſt plus, *p.* 313.

S. *Quinte* martyr d' Afrique vers 205, *p.* 152.

S.te *Quinte* martyre à Alexandrie en 249, *p.* 294.

S. *Quinte* Martyr en Afrique p.e. ſous Dece, *p.* 383.

Quintien gouverneur de Sicile ſous Dece, fait mourir S.te Agathe &c. *p.* 410-413.

Julius Proculus *Quintilianus* Proconſul d'Aſie, condanne S. Pione, *p.* 375.376.

Deux *Quintilles*, l'une Cainiſte, l'autre Montaniſte, *p* 656.2.

Quirin Soudiacre de Rome, enterre chez luy les ſaints Martyrs Abdon & Sennen en 250, *p.* 329.

R

Reanus gouverneur d'Arabie en 258, *p.* 522.

Reliques: les beſtes meſmes apprennent aux heretiques à reſpecter les reliques des Saints, *p.* 15. Combien l'on en eſtimoit les moindres parcelles, *p.* 34. Les Novatiens ne veulent point les honorer, *p.* 475. Avec quelle brutalité les Huguenots les ont profanées, *p* 06.227.

S.te *Reparate* vierge & martyre ſous Dece à Ceſarée en Paleſtine, *p.* 337.

Repoſte Ev. de Saturne en Afrique, apoſtaſie en 250, *p.* 318.

S. *Reſpice* martyr en Bithynie ſous Dece, *p.* 339-343.

Reſurrection : c'eſt en l'eſperant que les martyrs n'ont point craint les ſupplices, *p.* 25. Rien ne nous peut faire perdre la moindre partie de noſtre corps, *Ibid.*

S. *Revocat* martyr en Afrique, frere de S.te Felicité, *p.* 130.140.

S.te *Rhaïde* Martyre, *p.*755.2.

S. *Rhodane* decapité à Lion en 177, *p.*27.

RHODON auteur eccleſiaſtique vers 180. *V. ſon titre p.*64.

Rhoſe ou *Rhoſſe* ville de Cilicie, *p.* 168. S. Serapion y permet la lecture d'un faux Evangile, & puis la refute, *p.*168 169.

Richeſſes : l'amour des richeſſes fait tomber pluſieurs Chrétiens dans l'Idolatrie, *p.* 315.

Rodolphe ſeigneur & Abbé de Ciſoin au IX. ſiecle, *p.* 252.253.

S. *Rogate* a la teſte tranchée à Lion en 177, *p.* 27.

S. *Rogatien* Preſtre de Carthage & Confeſſeur, *p.*379.388.

Rome : nombre des Eccleſiaſtiques de l'Egliſe Romaine ſous S Corneille, *p.* 433. On n'y admettoit point les Cliniques aux Ordres, *p.* 436. 437. S. Attale citoyen Romain exemté à Lion du ſupplice des beſtes, *p.* 16.20, y eſt neanmoins condanné, *p.*21.

Romule pere de S. Antere Pape, *p.* 278.

Roſnay en Flandre : On croit y avoir les reliques de S.Corneille & de S. Cyprien, *p.*471.

S. *Ruſin* Eveſque des Marſes, & martyr ſous Maximin I, *p.* 799.

Ruſin Diacre de Rome & Confeſſeur ſous Dece, *p.*412.

Ruſin d'Aquilée traduit quelques ouvrages d'Origene avec beaucoup de liberté, *p.* 558. 573. & d'autres un peu plus fidelement, *p.*561.

Ruſticule Ev. des Novatiens à Rome vers 425, y tient ſes aſſemblées en cachette, *p.* 492.

Ruſtique catecumene: S.te Perpetue l'encourage à demeurer ferme dans la foy &c. *p.* 156. 157.

S. *Rutile* martyr en Afrique ſous Severe, *p.* 128.

S

S*Abbace* Juif ſe fait Novatien, & eſt ordonné Preſtre, *p.* 486. Il cherche l'epiſcopat & y renonce, *p.* 486. 487. Il ſe fait ordonner Eveſque malgré ſon ſerment, forme une ſecte de ſon nom, meurt banni à Rhodes &c. *p.* 488.

Sabellius a pris ſon hereſie d'Hermogene, *p.*

67. & de Praxeas, p. 75. Il n'a pu eſtre condamné par le Pape Victor, p. 76.

Sabin Proconſul de la Bithynie ſous Dece, martyrize pluſieurs Saints à Nicomedie, p. 338. 339.

Sabin Duc commandoit en Egypte en 250, p. 357. V. Terce.

Sabine eſclave Chrétienne confeſſe J. C. à Smyrne en 250, p. 369.

Sabine priſonnier pour la foy à Rome ſous Dece, p. 421.

Sacerdoce de J.C. la pauvreté en eſt l'appanage, p. 502. Il oblige à ſervir le prochain malgré les dangers &c. p. 505.

Les *Saints* : Un martyr eſpere d'obtenir le ſalut par les prieres des Saints, p. 346.

S. *Salve* Eveſque d'Amiens baſtit à ce qu'on croit l'egliſe cathedrale, & y transfere le corps de S. Firmin en 687, p. 304.

Samuel : S. Pione croit que l'ombre qu'en vit Saül n'eſtoit qu'une illuſion du demon, p. 373.

S. *Sanctе* Diacre de Vienne, p. 7, confeſſe J.C. à Lion en 177, p. 9. 10, & accomplit ſon martyre, p. 14. 17.

Sang : Il eſtoit encore défendu aux Chrétiens d'en manger en 177, p. 10.

S. *Sature* ou Satyre martyr avec S.te Perpetue &c. p. 140.

Vigellius *Saturninus* Proconſul d'Afrique, y perſecute le premier les Chrétiens, p. 131, fait mourir S. Sperat en l'an 200, *ibid.* perd la vuë peu aprés, p. 135.

S. *Saturnin* martyr en Afrique avant 205, p. 152.

S. *Saturnin* martyr avec S.te Perpetue, p. 139.

S. SATURNIN premier Eveſque de Toulouſe en 250, & martyr. *V. ſon titre p.* 297.

S. Saturnin martyr de Crete ſous Dece, p. 354.

Saturnin Confeſſeur de Carthage ſous Dece, p. 386. 387.

Scapula Proconſul d'Afrique ſous Severe, y perſecute fort cruellement les Chrétiens, p. 129. Tertullien luy adreſſe un écrit ſur cela, p. 227. 228.

Les Martyrs SCILLITAINS, p. 131. V. S. Sperat.

Sebaſtien. V. Valere.

S.te *Seconde* martyre en Afrique l'an 200, p. 131.

S.te *Seconde* martyre à Tuburbe, p. 640.

S. *Secondien* martyr à Rome ſous Dece, p. 331. 704.

S.te *Secondine* martyre ſous Dece en la Campagne de Rome, p. 332.

S. *Secondole* pris avec S.te Perpetue, p. 139, meurt en priſon, p. 157.

Seleucus heretique de Galacie vers 190. ou 200, p. 7.

Le *Senat* condanne à mort S. Apollone, & en eſt puni par les cruautés de Commode, p. 58 59.

Les *Senateurs* eſtoient jugez par les Prefets du Pretoire, p. 614. 615.

S. *Senne* ou *Sennen* Perſan martyr à Rome en 250, p. 328. Revelation & translation de ſes reliques ſous Conſtantin, p. 329.

Les *Septante*: S. Irenée croit qu'ils ont traduit l'Ecriture ſeparément & ſans difference, p. 93.

Septimius. V. Tertullianus.

Sepulture : les payens en privent les martyrs, p. 23, ſans rien diminuer de leur bonheur, p. 24. C'eſt un devoir de pieté de la procurer aux Saints, p. 24. 25.

S. SERAPION Eveſque d'Antioche depuis 190. juſqu'en 211. *V ſon titre p.* 168, écrit à Domnin ſur ſon apoſtaſie, p. 131.

S. *Serapion* martyr à Alexandrie en 269, p. 296.

S. *Serapion* martyr à Corinthe ſous Dece, p. 57.

Deux SS. *Serenes* diſciples d'Origene, & martyrs vers 204, p. 504.

Ælius *Serenianus* gouverneur de Cappadoce vers 235, fort cruel envers les Chrétiens, p. 264. 265. 547.

Severe eſclave de Saint Apollone le denonce comme Chrétien, p. 57, & eſt condanné à mort, p. 58. On ne ſçait s'il s'appelloit Severe, p. 614. 2.

L'Empereur *Severe* avoit gouverné la Gaule Lionnoiſe vers 186, p. 636. 2. Eſtant Empereur il eſt d'abord favorable aux Chrétiens, p. 114. 115, en protege quelques uns contre la fureur du peuple, p. 118. Il prend en 197. le titre d'Imperator X. app. à cauſe de ſa victoire contre les Juifs, p. 636. 1. Il publie des edits contre les Chrétiens en 202, p. 112, de quoy l'on ne donne point de cauſe probable, p. 636. 1. Il revient à Rome en triomphe en 203, p. 209. 211. Il vient, dit-on, à Lion où il fait beaucoup de martyrs, p. 628. 1.

Cincius *Severus* favoriſe le Chretiens, perit ſous Severe par une calomnie, p. 127.

Severe femme de l'Empereur Philippe : Origene luy écrit, p. 545.

Severien Confeſſeur de Carthage ſous Dece, p. 379.

Sexte. V. Africain.

Sexte philoſophe Pyrrhonien vers 170, p. 683. 1.

Sexte auteur eccleſiaſtique vers 100, p. 101.

Sidoine Confeſſeur à Rome ſous Dece, p. 421, s'engage dans le ſchiſme de Novatien, p. 441, puis s'en retire, p. 459.

S. *Silon* martyr à Rieti ſous Maximin I, p. 799.

Silvain heretique Patropaſſien, p. 76.

Silvain ecraſé par une muraille au martyre de S.te Agathe, p. 442.

S. *Silvie*

S. *Silvie* decapité a Lion en 177. *p.* 27.

S. *Silvie* Eveſque de Toulouſe vers 370, baſtit une egliſe de S. Saturnin, *p.* 300 On trouve ſes reliques en 1265, *p.* 303.

S. *Simplice* Eveſque d'Autun, fait dédier par S. Amateur l'egliſe de S. Symphorien en 417. ou 418, *p.* 46.

S. *Simplide* Eveſque de Vienne i. e. au V. ſiecle, *p.* 623. 2.

Siſinne Lecteur ſous Agele Ev. des Novatiens à CP. &c. *p.* 485. Agele l'ordonne ſon ſucceſſeur en 384, *p.* 486. Il ne luy ſuccede neanmoins qu'aprés Marcien, *Ibid.* Ses qualitez, ſa mort en 407, *p.* 489.

Souffrances: les impies ſe moquent des ſouffrances des Saints, parceq'ils n'en voient pas les recompenſes, *p.* 23. 24. Comment l faut s'y preparer, *p.* 31. Le chemin qui mena au ciel eſt rude, mais il eſt court, *p.* 45.

Souper libre, ce que c'eſtoit, *p.* 15.

Spectacles: l'horreur qu'en avoient les Chrétiens eſt une preuve de leur ſainteté, *p.* 53. Le theatre eſt un lieu qui appartient au Demon, *p.* 210. Une femme Chrétienne eſt poſſédée pour avoir eſté à des ſpectacles, *Ibid.* Une autre eſt frapée de mort pour avoir entendu avec plaiſir un comedien, *Ibid.*

S. Sperat & les Martyrs Scillitins ſouffrent à Charthage l'an 200. *V. ſon titre p.* 131.

Speuſine priſonniere à Rome pour la foy ſous Dece, *p.* 421.

S. *Speuſippe* Martyr à Laodrez ou en Cappadoce, *p.* 40. 603-608.

Statis ou *Statius* Confeſſeur de Carthage ſous Dece, *p.* 379.

Suſanne: S. Amateur luy fait trouver le l'argenterie qu'on luy avoit volée, *p.* 46.

L'hiſtoire de *Suſanne* conteſtée par Africain & ſoûtenuë par Origene, *p.* 257. 529-53

Syagre Eveſque d'Autun vers 600, bâtit un monaſtere de filles, *p.* 40.

Symmaque Samaritain, puis Ebionite, traduit l'Ecriture vers 170, *p.* 512, avant Theodotion, *p.* 757. La vierge Julienne ſemble en avoir heritié, *p.* 542.

S. *Symphorien* eſt battizé par S. Benigne &c. *p.* 39, enterre S. Andoche & ſes compagnons, *p.* 40. Sa vie & ſon martyre, *p.* 43 46. Autorité de ſes actes, *p.* 609. 1. Temps de ſon martyre, *p.* 609. 610.

S. te *Symphoroſe*: ſes actes paroiſſent bons, *p.* 257.

Le *Synodique* recueil du IX. ſiecle au plûtoſt, *p.* 83, attribuë mal la condannation de Theodote à S. Apollinaire, *p.* 69.

La *Syrie* ſuit Rome pour la Paſque en 196, *p.* 104, l'attache depuis au 14. de la lune, *p.* e vers 280, *p.* 110. On veut ſans preuve que ce fuſt dés l'an 200, *p.* 629. 1.

T

Tatien n'eſt pas auteur de la Concorde evangelique qu'on luy attribuë, *p.* 695.

Tatienne. V. Marcelle. Martine.

Terce Diacre chargé du ſoin des Confeſſeurs p. e. de Carthage vers 205, *p.* 141.

Terce Proconſul de Grece ſous Dece, fait pluſieurs Martyrs, *p.* 357, eſt p.e. le meſme que le Duc Sabin, *Ibid.*

S. *Terence* Martyr d'Afrique ſous Dece, *p.* 390.

Tertullianiſtes heretiques, ſectateurs de Tertullien, *p.* 231.

Q. Septimius Florens Tertullianus. *V. ſon titre p.* 196, decouvre l'hereſie des Patropaſſiens, *p.* 75, & la refute. *p.* 76.

Tetraples d'Origene, ce que c'eſt, quand il les fit, *p.* 510. 515.

Thalaſſie Abbeſſe de S. Andoche à Autun vers 600, *p.* 40.

S. *Themiſtocle* berger Martyr en Lycie ſous Dece, *p.* 350.

Theoctiſte Eveſque de Ceſarée en Paleſtine, fait preſcher dans ſon egliſe Origene encore laïque &c. *p.* 522-523, l'ordonne preſtre, *p.* 527, travaille en 252. à faire tenir un Concile à Antioche ſur Novatien, *p.* 263.

Theoctiſte Preſtre Novatien ſoûtient le ſchiſme de Sabbace, *p.* 386.

Theodore laïque preſche à Synnade, *p.* 523.

Theodore Ev. d'Eges vers 430, combat, dit-on, la reſurrection, *p.* 712.

Theodoſe I. travaille à réunir les heretiques à l'Egliſe, *p.* 485, accorde la grace de Symmeque, *Ibid.*

Theodoſe II. aſſiſte, dit-on, à la decouverte des 7. Dormans &c. *p.* 348. 349-712.

Theodote cité par S. Clement d'Alexandrie, n'a point eſté ſon maiſtre, *p.* 651. 2.

Theodote de Byzance heraſiarque; ſon hiſtoire & ſes erreurs, *p.* 68-70, ſa condannation par S. Victor Pape, *p.* 110.

Theodote banquier ſectateur de l'heraſiarque, *p.* 71, chef des Melchiſedeciens, *p.* 73.

Theodotiens heretiques. *V. leur titre p.* 68.

Theodotion Ebionite ou Juif, traduit l'Ecriture en 184. ou 185, *p.* 512.

S. *Theodule* Martyr en Creta ſous Dece, *p.* 354.

Theogneſte auteur eccleſiaſtique avant 300, *p.* 585. 586.

S. Theophile Eveſque d'Antioche. *V. ſon titre p.* 49.

S. *Theophile* de Ceſarée preſide vers 196. à un Concile de Paleſtine, *p.* 105. Les actes de ce Concile ſont ſuppoſez, *p.* 632. 2. On le fait venir à celui de Rome, mais ſans preuve, *p.* 106.

Faux *Theophile* d'Alexandrie que les Ponti-

ficeux mettent du temps du Pape Victor, p. 633. 2.

Theophile commandant de cavalerie, fait traîner S. Pione au temple des idoles, p. 373.

Theſſalie. V. Thaleſſie.

Thierri Eveſque de Metz, transfere vers 969 le corps de S. Felicien &c. p. 333.

Thora ville ruinée au pays des Sabins; S.te Anatolie y eſt martyrizée & y eſt fort honorée, p. 390.

S *Thyrſe* envoyé par S. Polycarpe preſcher en France, p. 38, y ſouffre le martyre vers 180, p. 39. 40.

S. *Thyrſe* Mertyr ſous Decе; on n'en ſçait rien, p. 344. 710. 2.

S. *Tiburce* Martyr, beau-frere de S.te Ceeile, p. 261.

Minuce *Timinien* Proconſul d'Afrique: Il fait arreſter S.te Perpetue & S.te Felicité &c. p. 239. Il mourut avent 205. &c. p. 125. 641.

Titus V. Clemens. Aurelien.

S. *Tite* meurt en priſon à Linn en 177, p. 27.

S. *Tire* Martyr à Nicomedie ſous Decе, p. 338.

Les *Tombez*, p. 428, ne peuvent obtenir du Clergé de Rome d'eſtre reconciliez ſans paſſer par la penitence, p. 429. 430.

Torpacion. V. Procule.

Toulouſe e vers l'en 250, S. Saturnin nnnr premier Eveſque, p. 298.

Tournus: S. Valerien y eſt martyriné, p. 36. 37. Origine de l'abbaye de Tournus, p. 37.

S.te *Traide*. V. Ireide.

Trebula. V. Monte-Leone.

S. *Trophime* meurt en priſon à Lion en 177, p. 27.

S. *Trophime* Eveſque ſacrifie avec ſnn peuple, & le ramene à l'Egliſe per la penitence, p. 447. 448. 740. 1. Il ne fut point un des ordinateurs de Novatien, p. 431. 740.

S. *Tryphon* Martyr en Bithynie ſous Decе, p. 339-343.

Tubarbe: il y avoit deux villes de ce nom dens l'Afrique proconſulaire &c. p. 640. 2.

S. *Turbon* greffier Martyr à Langres ou en Cappadnce, p. 41. 608.

V

Valence en Danfiné: S. Felix & deux eutres diſciples de S. Irenée y preſchent les premiers la foy, & y ſont martyrizez vers 211, p. 47.

Valens ſe revnlte contre Decе en 251, p. 325.

Valentin eſt, dit-on, condanné à Lion, p. 83. S. Irenée le refute particulierement dans ſes livres contre les hereſies, p. 89. 90.

Valere Sebaſtien perſecute les Chrétiens à Beauvais & à Amiens, p. 304. Il eſt, dit-on, tué par ſes ſoldats, *ibid.*

Valere ou *Valerien* Proconſul d'Afrique en 251, y fait pluſieurs Martyrs, p. 346-348.

S. VALELIEN Martyr prés de Challnn. *V. ſon titre* p. 35.

S. *Valerien* Martyr mari de S.te Cecile, p. 26n. 261.

Valerien Preſet de Rome & Cenſenr ſous Decе, puis Empereur, p. 327, favoriſe d'abord les Chrétèns, p. 326 On joint mal ſa perſecution avec celle de Decе, p. 325-328.

Les VALESIENS heretiques. *V. leur titre* p. 262.

Ubius. V. Paſſienus.

S. *Ventis* Martyr à Carthage ſous Decе, p. 383.

Venuſte Proconſul de Grece ſous Decе, martyrize S. leonide &c. à Corinthe, p. 357.

S. *Vere* qu'nn fait le 3 ou 4.e Eveſque de Vienne, p. 621. 2, eſtnit app: Eveſque en 314, mais nnn Martyr, p. 622. 1 626. 1.

S. *Verin* Mertyr à Rome ſous Decе, p. 331.

Le *veité*: Origene craint de la bleſſer en le voulant défendre, p. 552.

S.te *Veine* Martyre d'Afrique en 200, p. 131.

Les *Vetes* ou Vettes famille illuſtre de Rome, p. 5

Vettius V. Epagathus.

S. *Verre* Martyr à Gerthege en 200, p. 134.

Viands: Dieu ordnnne à S. Alcibiade de n'en faire auen diſcernement, p. 29. L'on attribué un decre à S. Eleuthere ſur ce ſujet, p. 63.

S.te *Vibire* vierge & mertyre en Italie ſous Decе, 329. 330. 703 704.

S. VICTOR Pape. *V. ſon titre* p. 101, ſuccede en 192. S. Eleuthere, p. 616. 617, excommunie Theodote, p. 68-70. Praxeas le detrnmpe ſur les Montaniſtes, p. 75.

S. *Vior* Mertyr à Corinthe ſous Decе, p. 357.

S. *Vior* Martyr à Carthage ſous Decе, p. 383.

Victrice confeſſe J. C. à Carthage ſous Decе, p. 380.

Victan heretique Pattipaſſien, p. 75.

S. *Victorin* Martyr à Corinthe ſous Decе, p. 357.

S. *Victorin* nu Victoric Martyr à Carthage ſnus Decе, p. 383.

S. *Victorin* de Petew Martyr ſnus Diocletien, ſuit beancoup Origene, p. 586.

Vienne: les plus illuſtres Chrétiens de cette Egliſe perſecutez en 177. p. 6. Ils écrivent avec ceux e Lion l'hiſtoire de leurs Martyrs &c. p. 28. Eveſques de Vienne juſqu'à S. Mamert, p. 113. 610. 625.

S. *Vincens* Martyr à Rome ſous Commode, p. 59.

S. *Vital* decapité à Lion en 177, p. 27.

Vital Eveſque de Ravenne y baſtit une egliſe de S.te Cecile, *p.* 260

S. URBAIN Pape. *V. ſon titre p.* 258.

S. *Urbain* Eveſque & Martyr à Rome, differe nt du Pape, *p.* 686.

S. *Urbain* enfant Martyr avec S. Babylas, *p.* 404, ſes reliques eſtoient app. avec celles de ce Saint, *p.* 407.

Urbain Confeſſeur de Rome ſous Dece, *p.* 421, s'engage dans le ſchiſme de Novatien, *p.* 421, & revient à l'Egliſe, *p.* 459.

S. *Uſpie* decapité à Lion en 177, *p.* 27.

Les *uſures* attirent la perſecution de Dece, *p.* 307.

Warnahaire envoie vers 615, à S. Ceraune de Paris, des actes de Martyrs, *p.* 603.

X

LA *xerophagie* qui conſiſte à ne manger rien que de ſec, s'obſervoit la ſemaine ſainte, *p.* 632. 1.

Z

SAINT *Zacarie* decapité à Lion en 177, *p.* 27, n'a point eſté Eveſque de Vienne, *p.* 600. 601. 621. 1.

S. *Zacarie* ſucceſſeur de S. Irenée, *p.* 96, l'enterre avec d'autres Martyrs, *p.* 95. On le fait auſſi Martyr, *p.* 96.

Zebenne ou *Zebin* eſt fait Eveſque d'Antioche en 228, *p.* 261.

S. ZEPHYRIN Pape *V. ſon titre p.* 236., ſuccede à S. Victor, *p.* 113. défend l'Egliſe contre les Theodotiens, *p.* 70, reçoit le Confeſſeur Natalis trompé par eux, *p.* 71.

Zete eſt fait Eveſque par S. Corneille au lieu d'Evariſte Novatien, *p.* 451.

S. *Zeſime* & S. *Zotique* meurent en priſon à Lion en 177, *p.* 27.

S. *Zotique* Martyr de Crete ſous Dece, *p.* 354.

Zotique philoſophe diſciple de Plotin, *p.* 287.

00560835